8
I B
20

VIII. 3. 9.
C. 9.

7
1
2 L
27

8 — 1 B 20

ABBREGE'
CHRONOLOGIQUE.
OU
EXTRAIT
DE
L'HISTOIRE
DE FRANCE.

Par le Sr DE MEZERAY, *Hiſtoriographe de France.*

TOME SECOND.

Commençant à Philippe III. & finiſſant à François Premier.

A PARIS,

Chez { DENYS THIERRY, ruë S. Jacques, devant la ruë du Plâtre à la Ville de Paris.
JEAN GUIGNARD, à l'entrée de la Grand'-Salle du Palais, à l'Image Saint Jean.
ET
CLAUDE BARBIN, ſur le ſecond Perron de la Sainte Chapelle.

M. DC. XC.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

ROIS DE FRANCE

CONTENUS

DANS CE SECOND VOLUME.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

1270. en Aouſt. PHILIPPE III. *ſurnommé le Hardy, Roy* XLIV. page 1

1285. en Octobre. PHILIPPE IV. *dit le Bel, Roy* XLV. 16

1314. en Octobre. LOUYS X. *dit Hutin, Roy* XLVI. 56

1316. en Juin. Regence ſans Roy cinq mois durant. 62

1316. en Novembre. PHILIPPE V. *dit le Long, Roy* XLVII. 66

1322. en Janvier. CHARLES IV. *dit le Bel, Roy* XLVIII. 74

1328. en Avril. Regence de deux mois. 81

l'an 1328. en Avril. PHILIPPE VI. *dit de Valois, ſurnommé le Bien-fortuné, Roy* XLIX. 82

1350. en Aouſt. JEAN I. *Roy* L. 112

1356. en Octobre. CHARLES *Dauphin, Lieutenant, puis Regent.* 119

1364. en Janvier. CHARLES *Dauphin, Regent pour la ſeconde fois,* 134

1364. en Avril. CHARLES V. *dit le Sage & l'eloquent, Roy* LI. 136

1380. en Septembre. CHARLES VI. *Roy* LII. 162

1422. en Octobre. CHARLES VII. *dit le Victorieux, Roy* LIII. 244

1461. en Juillet. LOUYS XI. *Roy* LIV. 282

1483. CHARLES VIII. *dit l'Affable & le Courtois, Roy* LV. 328

1497. en Avril. LOUYS XII. *ſurnommé le Juſte & le pere du peuple, Roy* LVI. 370

1515. en Janvier. FRANÇOIS I. *dit le Grand Roy & le pere des lettres, Roy* LVII. 410

ABBREGE'
OU
EXTRAIT CHRONOLOGIQUE
POUR SERVIR D'INTRODUCTION
A L'HISTOIRE
GENERALE
DE FRANCE.

PHILIPPE III.
SURNOMME' LE HARDY.
ROY XLIV.

Agé de vingt-cinq ans quatre mois.

L'Armée Chreſtienne toute deſolée par la mort de ſon Roy, euſt ſans doute ſuccombé ſous les fatigues & les langueurs, ſans l'arrivée de Charles Roy de Sicile avec ſon armée navale, qui luy amena du ſecours & des rafraiſchiſſemens. Il deſcendit juſtement au port, lors que ſon frere rendoit l'ame; mais quelque diligence qu'il puſt faire, il ne 1270.

1270. put eſtre aſſez à temps pour recuëillir ſes derniers ſoûpirs. Comme il le trouva mort, il ſe jetta à ſes pieds, fondant en larmes & en regrets, & l'appellant à hauts cris ſon Seigneur & ſon bon Frere.

Son premier ſoin fut de luy rendre les derniers devoirs ; enſuite de décharner ſon corps, comme c'eſtoit la coûtume pour ceux qui mouroient en païs loingtain, & d'en embaûmer pretieuſement les chairs. Quand il partit d'Afrique il les emporta en Sicile, & les enterra dans l'Abbaye de Mont-Real prés de Palerme ; Pour les os, le Roy Philippe les garda & les porta en France dans l'Egliſe de ſaint Denys.

Les funerailles faites, on continua le ſiege, Charles ayant le commandement de toute l'armée, à cauſe que le Roy Philippe eſtoit tombé malade d'une fiévre quarte, & ne pouvoit agir. Si-toſt qu'il fut en eſtat de donner quelque ordre à ſes affaires, il expedia des lettres à Matthieu Abbé de ſaint Denys & à Simion de Neſle, qui les confirmerent dans l'adminiſtration du Royaume, & leur enjoignirent de recevoir les ſermens de fidelité des Seigneurs, & ce qui eſt fort ☞ remarquable, de payer comptant les dettes du Roy ſon pere & les ſiennes ; ſa plus preſſante affaire eſtant de liberer la foy de ſon predeceſſeur & ſa propre conſcience. La memoire du Saint Roy eſtoit ſi chere à ſes ſujets & les ordres qu'il avoit donnez avant ſon départ, ſi bons ; que la France ne ſentit pas la moindre émotion durant une année entiere qu'elle fut ſans Roy.

Le ſiege de Tunis traînoit en longueur ; il avoit déja duré trois mois, & on n'en eſperoit voir la fin qu'aprés l'hyver. Alors veritablement la priſe de la place eſtoit indubitable : mais la patience des aſſiegeants fut à bout avant celle des aſſiegez ; les François ne pouvoient plus ſouffrir de ſi longues fatigues ; le Roy qui avoit eu bien de la peine à guerir de ſa fievre eſtoit dans un continuel chagrin ; ſes domeſtiques au lieu de le diſſiper, l'augmentoient ; ſon inquietude eſtoit encore redoublée par les lettres des deux Regents de France qui le preſſoient de revenir : & Charles ſon oncle n'avoit garde de le retenir, ſes intereſts n'eſtant que d'avoir de l'argent du Roy de Tunis, & d'en tirer tribut. Ce furent là les motifs qui obligerent les Chreſtiens à écouter les propoſitions du Roy barbare.

On luy accorda des tréves pour dix ans, à condition, Qu'il payaſt tous les frais de cette expedition ; Qu'il donnaſt à Charles autant de tribut que Charles en payoit au ſaint Siege ; Qu'il delivraſt tous les Chreſtiens, leſquels il detenoit en ſervitude ; Qu'il donnaſt liberté du commerce & exemption d'impoſts à tous leurs Marchands ; Et qu'il leur permiſt de demeurer dans Tunis & d'y avoir libre exercice de leur Religion.

Sur la fin du ſiege arriva le Prince Edoüard d'Angleterre avec ſes troupes, eſperant qu'aprés la priſe de cette place, les deux Rois paſſeroient en Terre-Sainte, comme ils l'avoient promis : mais ils trou-

verent meilleur de s'en retourner chez eux, & le laiſſerent achever ſon voyage. 1270.

On euſt dit que le Ciel s'irritoit de leur retour ; toutes ſortes de malheurs les ſuivirent. Une partie de leurs vaiſſeaux dans laquelle Philippe s'eſtoit embarqué, arriva aſſez heureuſement au port de Trepani ou Trapes en Sicile : mais celle où eſtoit le Roy Charles approchant de l'Iſle fut accüeillie d'une furieuſe tempeſte, qui la fracaſſa preſque toute avec perte de quatre mille hommes, de tout ſon équipage & de tous ſes treſors.

D'ailleurs Thibaud Roy de Navarre ſaiſi de maladie finit ſes jours à Trapes ſur la fin de Decembre ; ſon frere Henry le Gras luy ſucceda. Iſabelle d'Arragon Reyne de France qui eſtoit groſſe, ſe bleſſa en tombant de cheval & mourut dans la Ville de Cozence ; Alfonſe frere de ſaint Louys fut emporté d'une fiévre peſtilente à Sienne ; Et ſa femme Iſabelle de Toulouze trépaſſa au meſme lieu douze jours aprés luy. Tellement que le Roy Philippe couvert de deüil pour la mort de ſon pere, de ſa femme, & de ſes plus proches, aprés tant de dépenſe & tant de travaux, ne rapporta en France que des coffres vuides, & des cercüeils pleins d'oſſemens.

Aprés avoir ſejourné en Sicile prés de deux mois, il en partit vers la fin de Février, paſſa par la Calabre, traverſa l'Italie & arriva à Paris au commencement de l'Eſté. 1271.

Toutes les villes qui eſtoient ſur ſon chemin, venoient au devant en proceſſion & ſe mettoient à genoux devant les cercüeils qu'il portoit avec luy. Paſſant à Rome il fit ſes devotions ſur le tombeau des Apoſtres ; Et à Viterbe ayant trouvé les Cardinaux qui eſtoient aſſemblez depuis deux ans ſans pouvoir convenir de l'election d'un Pape, il les exhorta de s'accorder enſemble pour ne pas laiſſer l'Egliſe deſtituée de chef plus longtemps. Ses remonſtrances n'eurent point d'effet que huit mois aprés, qu'ils élûrent Thibaud de Plaiſance Archidiacre de Liege, qui eſtoit allé Legat en Syrie avec le Prince Edoüard ; Il ſe nomma Gregoire X.

Le jour d'aprés qu'il fut arrivé à Paris, il porta les ſaints oſſemens de ſon pere à Noſtre-Dame. Delà aprés un ſervice ſolemnel qui luy fut fait dans cette Egliſe, par l'Archeveſque de Sens & l'Eveſque de Paris, ce bon & pieux fils chargea ſur ſes épaules le coffre où eſtoient ces os, & le porta à pied à ſaint Denys accompagné d'une proceſſion generale du Clergé où il y avoit grand nombre d'Eveſques & d'Abbez en habits pontificaux, & tous les Religieux des Convents de Paris. La chronique de ſaint Denys raconte que les Moines tinrent leurs portes fermées & contraignirent le Roy qui avoit le cercüeil de ſon pere ſur le dos, d'attendre juſqu'à ce qu'il euſt commandé à l'Archeveſque de Sens & à l'Eveſque de Paris de ſe déveſtir de leurs ornemens Pontificaux. Le ſervice achevé on inhuma les os du ſaint Roy auprés du tombeau de Philippe Auguſte ſon ayeul ; On

1271. mit ceux de Pierre de Villebon ſon Chambellan à ſes pieds, de la meſme maniere qu'il avoit accoûtumé d'y eſtre couché de ſon vivant, & ceux de ſon frere Triſtan, & ceux de la Reyne Iſabelle à ſes coſtez.

Ces devoirs rendus, Philippe alla ſe faire ſacrer à Rheims le 15. jour d'Aouſt, ou ſelon d'autres, le 30. par l'Eveſque de Soiſſons, le ſiege de l'Archeveſché eſtant vacant. Il n'y aſſiſta des anciens pairs laïcs que le Duc de Bourgogne & le Comte de Flandre; Robert Comte d'Artois y porta l'eſpée de Charlemagne, ils la nomment Joyeuſe. Au partir de là il pria le Roy de vouloir viſiter ſes terres, & le receut dans ſa ville d'Arras avec des pompes & des réjoüiſſances, qui juſques-là n'en avoient point eu de pareilles en France.

La Comté de Toulouſe eſtoit vacante par le deceds de Jeanne fille de Raimond & femme d'Alfonſe: Philippe s'en mit en poſſeſſion ſuivant les termes du traité fait avec Raimond l'an 1228. mais ce fut ſeulement le Roy Jean qui la réünit à la couronne.

Cette année mourut Richard pretendu Roy des Romains. Celle d'aprés ſon frere Henry III. Roy d'Angleterre le ſuivit; & ſon fils Edoüard I. du nom qui eſtoit en Terre-Sainte luy ſucceda.

1272. En ce temps, il s'eſmut une ſanglante querelle entre Geraud Comte d'Armagnac, & Girard Seigneur de Caſaubon ſon vaſſal, au ſujet de ce que Girard ne vouloit pas relever de luy ſon chaſteau de Hautpouy, mais le tenir immediatement de la Duché de Guyenne. Dans ce different il arriva que Roger Comte de Foix, que celuy d'Armagnac avoit appellé à ſon ſecours, pourſuivit Girard & l'aſſiegea dans un chaſteau des terres du Roy où il s'eſtoit refugié & mis ſous ſa protection. Le Roy irrité du peu de reſpect que ces Comtes luy portoient, marcha en ces pays-là avec une armée capable de donner de l'effroy juſques dans le cœur de l'Eſpagne. Il aſſiegea Roger dans ſon chaſteau de Foix, & s'eſtant opiniaſtré à faire raſer une montagne qui en deffendoit l'approche, il l'étonna tellement, qu'il vint ſe jetter à ſes pieds; Et toutefois il ne pût obtenir pardon qu'aprés avoir eſté detenu priſonnier un an dans le chaſteau de Beaucaire.

A ſon retour de la Terre-Sainte Edoüard paſſa par la France & rendit hommage au Roy. Eſtant enſuite allé viſiter ſa Duché de Guyenne, Gaſton de Moncade Seigneur de Bearn refuſa de luy rendre hommage: ce qui fut cauſe qu'il ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le tint quelque temps priſonnier à la ſuite de ſa cour. Comme il eut trouvé moyen de s'échapper delà, & qu'il recommençoit à remuer, Edoüard en porta ſes plaintes à Philippe ſouverain Seigneur de la Guyenne. Ce Roy ayant aſſemblé ſon Parlement & diſcuté la cauſe à fond, prononça en faveur d'Edoüard, & contraignit Gaſton de relever ſa terre de luy.

La Vicomté de Bearn eſtoit originairement un membre de la Comté de Gaſcogne qui relevoit de la Duché, mais elle en avoit eſté demembrée &

tenuë par des Seigneurs iſſus de ces Ducs, juſqu'à ce qu'elle paſſa dans la maiſon de Monſade par le mariage de la Princeſſe Marie fille du Vicomte Pierre, & ſœur du Vicomte Gaſton decedé ſans enfans ; ce fut vers l'an 1170. Cette Princeſſe encore mineure, ayant eſté miſe, je ne ſçay pour quel ſujet, au pouvoir d'Alfonſe II. Roy d'Arragon, dans le pays duquel elle avoit auſſi quelques terres, fut obligée de rendre hommage du Bearn à ce Roy, & d'épouſer Guillaume de Moncade ; Auquel Alfonſe procura cet avantage en recompenſe de ce que ſon pere avoit moyenné le mariage du ſien, c'eſtoit Raimond Berenger Comte de Barcelonne avec Petronille fille & heritiere de Ramir le Moyne Roy d'Arragon. La maiſon de Moncade eſt une des neuf plus illuſtres de la Catalogne, & ſe dit iſſuë d'un Dapifer *ou grand Senéchal de Charlemagne.* 1272.

Les Electeurs faſchez de voir ſi long-temps l'Empire d'Allemagne en confuſion, s'aſſemblerent à Francfort à l'inſtante pourſuite du S. Pere ; Et ſans avoir égard aux oppoſitions du Roy Alfonſe, reſolurent de ne plus faire d'Empereur qui ne fuſt de nation germanique. Tellement que dés lors ils éleurent Rodolphe ſurnommé le Roux qui avoit eſté maiſtre du palais d'Othocare Roy de Boheme. Il eſtoit Comte de Hasbourg en Suiſſe, maiſon qui auſſi bien que celle de Lorraine, eſtoit iſſuë des Comtes d'Alſace, & du Maire Erchinoald. 1273.

EMPP. toûjours MICHEL VIII. & RODOLFE I. Souche de la Maiſon d'Auſtriche, R. 18. ans.

Il ſe vit élevé à la dignité Imperiale par le ſuffrage principalement de Vernher Archeveſque de Mayence, le ſeul preſque des Electeurs qui le connuſt, & lequel il avoit obligé autrefois en quelque occaſion importante. Il ne fut pas fort difficile à cet Electeur de luy rendre ce bon office, dautant que le Roy de Boheme & les autres grands Princes Allemands refuſoient ce titre, comme eſtant alors beaucoup plus onereux qu'utile ny honorable.

Pluſieurs & importants ſujets requeroient l'aſſemblée d'un Concile; principalement un reglement neceſſaire pour l'élection des Papes, la reformation des abus dans l'Egliſe, & des mœurs parmy les Chreſtiens, les differends qui eſtoient pour l'Empire de Grece entre Michel & Baudoüin, & pour celuy d'Allemagne entre Rodolphe & Alfonſe, l'eſperance de reünir l'Egliſe Grecque à la Romaine, & le beſoin preſſant de ſecourir les Fideles qui reſtoient dans la Terre-Sainte, à quoy le Pape s'eſtoit ſolemnellement obligé lors qu'il receut les nouvelles de ſon élection. 1273.

Pour ces raiſons il avoit convoqué un Concile dans la ville de Lyon qui eſt comme au milieu des principaux Eſtats de la Chreſtienté. Il s'y rendit luy-meſme ſur la fin de cette année 1273. Le Roy l'ayant viſité, luy donna certain nombre de ſes Gentilshommes & de ſes Officiers pour luy ſervir de gardes. 1273.

Le Concile fut ouvert le premier de May de l'an 1274. il s'y trouva cinq cents Eveſques, ſoixante-dix Abbez, & mille autres, que Docteurs, que deputez des Chapitres ; Gregoire y preſida accompagné de quinze Cardinaux. Les Ambaſſadeurs du Roy, de l'Em pereur Rodolphe, & 1274.

1274. de pluſieurs autres Princes de l'Occident s'y trouverent. Ceux de Michel Empereur de Grece y arriverent à la quatriéme Seſſion, & preſenterent des lettres de ſa part; en vertu deſquelles on les receut à l'abjuration du ſchiſme & à une profeſſion ſolemnelle de ſuivre la foy de l'Egliſe Romaine, ſpecialement pour la proceſſion du S. Eſprit. Enſuite de cela, le Pape reconnut Michel pour vray Empereur d'Orient, & deffendit à Baudoüin de plus porter ce titre. C'eſtoit la fin pour laquelle Michel avoit ſi inſtamment demandé la réünion.

L'election de Rodolphe y fut auſſi confirmée, mais ſeulement aprés que le Roy Alfonſe eut cede & remis ſon droict à la diſpoſition du Pape, moyennant la levée des decimes qu'il luy accorda ſur le Clergé de ſon Royaume, pour faire la guerre aux Mores. Ainſi les dédommagements, quelque choſe qui arrive, ſe prennent toûjours ſur le peuple, qui ☞ paye tout.

Il y fut fait auſſi pluſieurs conſtitutions touchant les elections, les proviſions & les reſidences des Benefices. On y traita de l'accommodement des differends de pluſieurs Princes & villes d'Italie: Il fut ordonné que les Cardinaux ſeroient deſormais enfermez dans le Conclave pour l'election des Papes; Et on y fit de rudes decrets contre les uſuriers. En vertu de cela le Roy les fit empriſonner par tout ſon Royaume: mais peu aprés il les relaſcha pour des taxes qu'il exigea d'eux. C'eſtoit à ☞ proprement parler, les avertir qu'ils devoient à l'avenir prendre de plus grandes uſures, afin qu'il y en euſt aſſez pour eux & pour luy.

On y donna encore quantité d'indulgences & de privileges à tous ceux qui s'enroolleroient pour la Terre-Sainte, ou qui y contribueroient de leurs deniers; Et l'on ſupprima tous les Ordres Mendiants à la reſerve de celuy des Preſcheurs & de celuy des Mineurs. Les Auguſtins & les Carmes furent ſeulement tolerez juſqu'à une plus ample deliberation.

Deux grands & ſaints Docteurs ſcholaſtiques moururent en ce temps-là, ſaint Thomas d'Aquin proche de Terracine comme il venoit au 1274. Concile, & ſaint Bonaventure dans Lyon aprés y avoir aſſiſté. Le premier eſtoit de l'Ordre des Freres Preſcheurs, le ſecond de celuy des Mineurs, & avoit eſté fait Cardinal par le Pape Gregoire X.

1274. Le Roy Philippe ennuyé d'un veuvage de 4. ans, rechercha Marie fille de Henry & ſœur de Jean Ducs de Brabant, & l'épouſa au bois de Vincennes au mois d'Aouſt 1274. L'année ſuivante il la fit ſacrer dans la ſainte Chapelle de Paris le jour de S. Jean-Baptiſte. Il voulut que 1275. l'Archeveſque de Reims fiſt la ceremonie, ſans avoir égard au droict de celuy de Sens qui eſtoit le Metropolitain.

1274. Le vingt-uniéme de Juillet Henry le Gras Roy de Navarre mourut à Pampelonne, la graiſſe l'ayant ſuffoqué. Il ne laiſſa de ſa femme Blanche d'Artois qu'une fille nommée Jeanne âgée ſeulement de trois ans. Par ſon teſtament il en donna la tutelle à la mere, & luy enjoignit de

la marier en France : mais les Seigneurs du pays ſe partagerent là deſſus ; & la plus grande part ſe portant contre la mere, donnerent pour tuteur à la pupille l'un d'entre eux, qui eſtoit dom Pedre Sanche de Montagu.

Le Roy d'Arragon & le Roy de Caſtille avoient je ne ſçay quelles vieilles pretentions ſur ce Royaume ; Sous cette couleur chacun d'eux y forma un party pour en avoir la regence, & ſe faire mettre la petite heritiere entre les mains ; Pierre infant d'Arragon deſiroit l'avoir pour ſon fils, & Ferdinand infant de Caſtille pour un des ſiens.

Ce dernier plus diligent que l'autre, entra dans la Navarre à main armée, appuyant ſa demande par la force ; les Seigneurs du contraire party appellerent l'Infant d'Arragon & s'accorderent avec luy : mais la veuve qui avoit ſes inclinations du coſté de la France, ſe vint jetter avec ſa fille entre les bras de Philippe. Lequel acceptant la tutelle, envoya Euſtache de Beaumarchais gouverner le Royaume en ſon nom ; Il y fut bien receu, & d'abord tout luy obeït. 1274.

Ferdinand de la Cerde mourut au retour de Navarre. Il avoit deux fils de Blanche de France ſa femme, ſçavoir Alfonſe & Ferdinand. Ils devoient legitimement ſucceder à la couronne de Caſtille aprés la mort de leur ayeul Alfonſe : mais le Prince Sanche ſecond fils d'Alfonſe, ſoûtenant qu'elle luy appartenoit comme au plus proche, non pas à ſes neveux (quoy que le contraire euſt eſté dit par le contract de Ferdinand avec Blanche) ſe fit incontinent reconnoiſtre comme heritier preſomptif. Alfonſe leur ayeul, au lieu de s'oppoſer à cette uſurpation, l'autoriſa de tout ſon pouvoir ; Et pour reduire Blanche & ſes enfans dans l'impuiſſance de s'en reſſentir, il dénia à cette Princeſſe toutes ſes conventions, & meſme les moyens de ſubſiſter. 1275.

La Reyne Yolante ſa femme ne pouvoit ſouffrir le mauvais traitement qu'on faiſoit à ſes petits fils ; Ainſi ce fut par ſon conſeil & en ſa compagnie que l'infortunée veuve ſe déroba, & ſe retira dans les terres du Roy d'Arragon ; mais ce Prince ayant eſté gagné par Alfonſe, ſe laiſſa perſuader de la luy renvoyer, & de detenir les jeunes orphelins dans un chaſteau. La mere craignant d'eſtre arreſtée comme ſes enfans, ſe ſauva en France, mais avec beaucoup de peine. Quelques-uns diſent que le Caſtillan la mit en liberté ſur les grandes inſtances que le Roy luy en fit, mais l'Arragonnois retint toûjours les enfans.

Cette année, Louys fils du Roy Philippe & l'aiſné du premier lict eſtant mort, Pierre de la Broſſe voulut ſe ſervir de cette occaſion pour perdre la jeune Reyne, à cauſe qu'il ſçavoit bien qu'elle ne l'aymoit guere. C'eſtoit un homme de neant, qui ayant ſervy de Barbier à ſaint Louys, avoit eſté pris en affection par Philippe, & élevé par ce Prince dans la ſuprême faveur. Dans ce poſte n'ayant rien à craindre que la trop grande affection que le Roy avoit pour ſon épouſe, il ſuſcita un accuſateur qui avança qu'elle avoit fait empoiſonner le Prince Louys. 1276.

1276. En effet cét enfant l'avoit eſté ; Et ſi l'on en croit un autheur du temps, elle euſt couru riſque d'en eſtre brûlée toute vive, ſi le Duc de Brabant ſon frere n'euſt envoyé un Chevalier qui offroit de prouver ſon innocence en champ clos. L'accuſateur n'ayant pas eu le cœur de ſouſtenir ce qu'il avoit avancé, fut condamné au gibet.

Il y avoit dans le Royaume trois faux Prophetes, le Vidame de Laon, un Moine vagabond, & une Beguine : la Broſſe, à ce qu'on croyoit, les avoit embouchez pour avancer quelques diſcours qui puſſent alterer l'affection que le Roy avoit pour ſon épouſe. Admirez la ſimplicité de ce Roy ; Tout devot qu'il eſtoit, il envoya Mathieu Abbé de Vendoſme, & Pierre Eveſque de Bayeux pour conſulter la Beguine ſur ce ſujet. L'Eveſque parent de la femme de la Broſſe, prenant le devant, parla ſeul à la Beguine, pour luy faire la bouche, & rapporta au Roy qu'elle ne luy avoit rien voulu dire qu'en confeſſion. Le Roy mal ſatisfait de ce procedé, y renvoya l'Eveſque de Dol & un Tempelier, qui s'en revinrent avec cette réponſe, que la Reyne eſtoit innocente & fidelle à ſon mary, & tout ce qu'on avoit dit d'elle, faux & calomnieux. Dés lors le credit de la Reyne ſe fortifia, & celuy de la Broſſe commença à s'affoiblir.

1276. Aprés que le Roy, qui avoit embraſſé la defenſe de Blanche ſa ſœur, eut veu que trois differents Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyez en Caſtille, n'avoient pû rien obtenir d'un oncle injuſte, ny d'un grand pere dénaturé, enfin il les défia par un herauſt, & ayant aſſemblé de grandes forces, non ſeulement de la France, mais auſſi des Pays-bas, & de l'Allemagne, marcha juſqu'au pied des Monts-Pyrenées, & fit reveuë de ſon armée en Bearn.

Cette puiſſance euſt aſſeurément accablé les Eſpagnols, ſi leur or faiſant agir des intelligences ſecretes ne l'euſt arreſtée-là, faiſant en ſorte qu'il ne s'y trouvaſt point de vivres ny de munitions. Ainſi ſon armée ne pût paſſer plus outre ; Une partie ſeulement ſous la conduite de Robert d'Artois fut envoyée en Navarre. La faction de Caſtille l'avoit ſoûlevée contre Euſtache de Beaumarchais Lieutenant du Roy; Et les rebelles qui occupoient la partie de Pampelonne qu'on nommoit la ville ou la Navarrerie, le tinrent quelque temps comme aſſiegé dans celle qu'on nommoit le Bourg.

Mais ayant receu du renfort, à ſon tour il les aſſiegea dans la Navarrerie ; La nobleſſe & les gens de guerre s'y eſtant deffendus quelque temps, craignirent d'eſtre forcez & ſe retirerent la nuit. Les bourgeois de ce party-là eſtant abandonnez ſans ſçavoir ny capituler ny ſe deffendre, virent bien-toſt forcer leurs murailles, un grand nombre en fut paſſé au fil de l'epée, les autres pendus ſans miſericorde, les Gentilshommes fugitifs dégradez de nobleſſe, & par ces terribles exemples la regence des François affermie dans la Navarre.

Le Roy eſtant encore en Bearn, le Caſtillan à deſſein de l'amuſer, afin qu'il n'entraſt pas en Eſpagne, demanda à s'aboucher avec Robert

Robert d'Artois, & par ces conferences, luy fit perdre cinq ſemaines de temps. De ſorte que l'armée manquant de vivres, Philippe décampa tout à coup & reprit la route de France. Le Caſtillan en eſtant bien informé par quelque traiſtre, en avertit auſſi-toſt Robert, qui n'en eut pas moins d'indignation que d'étonnement. 1276.

Le ſoupçon de cette trahiſon tomba ſur Pierre de la Broſſe. Pour achever ſa perte, la Cour eſtant à Melun, un Jacobin du Convent de Mirepoix rendit un paquet au Roy en main propre, qu'il diſoit luy avoir eſté recommandé par un homme qui eſtoit mort en cette ville-là. On ne ſceut point ce qu'il contenoit : mais ſeulement qu'il y avoit une lettre cachetée du cachet de ce Pierre de la Broſſe, & que le Roy l'ayant leuë en demeura extrémement eſtonné. Ce devoit eſtre quelque avis qu'il donnoit au Roy de Caſtille. Quoy qu'il en ſoit, il fut arreſté priſonnier, & conduit à Paris, delà transferé au Chaſteau de Janville en Beauſſe, puis quelques jours aprés ramené à Paris. On luy fit ſon procés, & il fut pendu aux fourches patibulaires, en preſence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, & de Robert Comte d'Artois. Aſſez coupable quand il n'auroit point commis d'autre crime, que d'avoir obſedé ſon Roy, & enlacé ſa perſonne ſacrée & ſon eſprit par ſes artifices. Car c'eſt un vol public à un particulier, que de detenir & poſſeder ſeul celuy qui appartient à tous ſes peuples, comme tous ſes peuples luy appartiennent. La fortune de tous ceux qu'il avoit avancez fut entierement ruinée, l'Eveſque de Bayeux ſon beau-frere, ſe ſauva auprés du Pape, où il demeura long-temps en exil. 1277.

L'ambition démeſurée de Charles Roy de Sicile aſpiroit à tout. Il penſoit tenir toute l'Italie par les charges de Senateur de Rome, & de Vicaire de l'Empire ; il meditoit la conqueſte de celuy de Grece ſur le droit de Baudoüin, dont il avoit en ſecondes nopces épouſé la fille ; Et cette année 1277. il acheta le titre de Roy de Jeruſalem, de la Princeſſe Marie veuve de Federic baſtard de l'Empereur Federic II. & fille de Raimond Rupin Prince d'Antioche & de Meliſende fille, d'Aymeric de Luſignan Roy de Chypre & de Jeruſalem. Ce Royaume avoit déja eſté joint à celuy de Sicile par le mariage de Federic II. avec Yolante de Brienne qui en eſtoit heritiere, & depuis il y eſt toûjours demeuré annexé. 1277.

Mais l'Empereur Rodolphe & l'Empereur Michel, conſpirerent enſemble pour arreſter cette grandeur qui alloit trop viſte, & qui menaçoit d'eſtouffer la leur. D'ailleurs le Pape (c'eſtoit Nicolas III. de la maiſon des Urſins) outre qu'il ne vouloit point de ſi puiſſant voiſin, eſtoit cruellement offenſé de ce que luy ayant demandé une de ſes filles pour un de ſes neveux, Charles avoit receu cette inſolente recherche avec raillerie & mépris. 1278.

Au meſme temps la puiſſance de Rodolphe prit un grand accroiſſement 1278.

*par la victoire qu'il gagna ſur Othoacre Roy de Boheme, qui demeura mort ſur le champ. Des dépoüilles de ce Prince, dont il avoit eſté domeſtique, il eut la Duché d'*AUSTRICHE, *& en inveſtit ſon fils Albert. Ses deſcendans l'ont toûjours conſervée, & en ont pris le nom comme plus illuſtre que celuy de Hasbourg.*

1278. En Italie, Charles devenant plus moderé, & penſant radoucir le Pape qui cherchoit querelle, quitta, quoy qu'avec regret, le titre de Senateur de Rome & celuy de Vicaire de l'Empire. Peu s'en fa-

1279. lut que l'an 1279. il ne perdiſt auſſi la Provence; La Reyne Marguerite veuve de ſaint Louys ſa belle-ſœur la luy conteſta comme fille aiſnée du Comte Raimond Berengier, & implora l'aſſiſtance de l'Empereur Rodolphe, duquel cette Comté eſtoit mouvante à cauſe du Royaume d'Arles. Neantmoins l'affaire ayant eſté miſe en negociation, la Provence demeura à Charles, à condition qu'il en rendroit hommage à l'Empereur, & qu'il feroit épouſer Clemence fille de ce Prince au fils de ſon fils aiſné. Il s'appelloit Charles comme ſon pere & ſon ayeul.

1279. En France, Edoüard Roy d'Angleterre paſſa la mer avec Alienor ſa femme, & vint à Amiens trouver le Roy Philippe pour traiter de leurs affaires. Philippe luy accorda la Comté d'Agenois, & luy relaſcha auſſi celle de Pontieu, qui en effet appartenoit à Alienor par ſa mere. C'eſtoit Jeanne femme de Ferdinand III. Roy de Caſtille, & fille du Comte Simon de Dammartin & de Marie fille & heritiere de Guillaume, auſſi Comte de Pontieu. Reciproquement Edoüard renonça à la Duché de Normandie comme avoit fait ſon pere, mais retint trente livres de rente ſur *l'Eſchiquier* ou Juſtice de la Province.

* Prochyta. Jean autrefois Seigneur de l'Iſle de * Procida prés de celle de Sicile, avoit eſté dépoüillé de ſes biens par Charles, pour avoir trempé dans quelque conſpiration. Eſtant donc pouſſé d'un cruel reſſentiment, il forma le deſſein d'introduire le Roy d'Arragon comme heritier de la maiſon de Soüiaube à cauſe de ſa mere, dans le Royaume de Sicile, & il fit tant d'allées & de venuës vers l'Empereur d'Orient, vers le Pape, & vers les Siciliens qu'il achemina l'affaire au ſuccés qu'il deſiroit.

1281. Cependant le Pape Nicolas qui avoit tramé pour la plus grande part ce que nous allons voir éclore en ce païs-là, vint à mourir, & un Cardinal François, c'eſtoit Simon de Brie, fut éleu en ſa place, on l'appella Martin IV. Ce dernier ne ſçavoit rien du tragique complot de ſon predeceſſeur, & avoit des intentions toutes contraires: mais le mouvement eſtant donné, il en vit l'effet plûtoſt qu'il ne pût prevoir le coup.

La mort de Nicolas ne découragea point les conjurez, le Seigneur de Procida continuant ſes voyages toûjours traveſty en Moine, apporta de Conſtantinople trois cens mille onces d'or à l'Arragonnois.

pour haſter l'execution de ſon deſſein. Il le trouva qui eſtoit tout preſt de mettre une grande armée navale en mer ſous pretexte d'aller faire la guerre aux Sarraſins, Et il avoit eu l'adreſſe pour mieux couvrir ſon deſſein, d'emprunter vingt mille écus d'or du Roy Philippe, & autant, comme diſent quelques-uns, à Charles meſme, lequel il alloit déthroſner.

Eſtant ainſi armé, il ſe tint quelque-temps ſur les coſtes d'Afrique pour favoriſer l'entrepriſe concertee. Cependant Charles negligeoit tous les avis qu'on luy donnoit de ſe prendre garde, & occupoit toutes ſes forces à la conqueſte de l'Empire d'Orient, à quoy il ne réüſſiſſoit guere bien, ſon armée Navale ayant eſté battuë par celle de l'Empereur Michel. Tandis que ſon mauvais deſtin le tenoit comme aveugle, voila que les Siciliens un jour de Paſques au premier coup de Veſpres, égorgent tous les François par toute l'Iſle; mais avec tant de fureur que les bons Religieux Jacobins, & Cordeliers, trempoient avec plaiſir leurs mains dans le ſang, & maſſacroient les malheureux juſque ſur les Autels; que les peres éventroient leurs filles qui eſtoient groſſes des François, & écraſoient leurs petits enfans contre les rochers. Ils en tuerent huit mille en deux heures, & ne pardonnerent qu'à un ſeul à cauſe de ſa rare probité. Il s'appelloit Guillaume des Pourcelets Gentilhomme Provençal. 1282.

Charles qui eſtoit alors en Toſcane, fut encore plus irrité qu'étonné d'un ſi terrible coup : il arme puiſſamment avec le ſecours du Pape & avec celuy du Roy de France, qui luy eſt amené par le Comte d'Alençon, & aſſiege Meſſine. Cette ville effrayée de l'éclat de ſes armes & des foudres du ſaint Siege, ſe fuſt renduë d'abord & toute la Sicile enſuite, ſi ſa juſte colere euſt pû les recevoir à quelque miſericorde. La bonne politique & la Religion Chreſtienne luy conſeilloient de le faire; Il n'eſt rien de ſi dangereux que de porter les eſprits à la derniere extrémité, ny rien de plus contraire à la loy de l'Evangile que de ne rien donner à la miſericorde. Auſſi ce Prince ſe rendant inexorable, Dieu l'abandonna, le deſeſpoir donna du cœur aux rebelles, & l'arrivée de l'Arragonnois les raſſura tout-à-fait. Il eſtoit abordé à Palerme à la fin d'Aouſt, & s'y eſtoit fait couronner Roy de Sicile.. 1282.

Neantmoins ſe ſentant trop inégal en forces à ce Prince, qu'il voyoit appuyé de celles qui luy arrivoient continuellement de France, il s'aviſa d'une vilaine ruſe, qui luy conſerva la Sicile aux dépens de ſon honneur. Il luy envoya offrir de vuider ce grand differend par un combat de leurs perſonnes, aſſiſtez chacun de cent Chevaliers d'eſlite. Charles plus brave qu'aviſé, accepta le défy malgré le conſeil & les defenſ s reïterées du Pape. Le Roy Edoüard parent de tous les deux, leur aſſura le camp à Bourdeaux; le jour fut aſſigné au premier de Juillet de l'année ſuivante; & ſur cette parole d'un perfide, Charles leva imprudemment le ſiege, & accorda la Tréve. 1282. 1282.

Cependant le Pape déployant toutes les forces de ſon autorité ſur la teſte de l'Arragonnois, non ſeulement l'excommunia, mais encore le dégrada de la Royauté, & expoſa ſon Royaume en proye. Il s'eſtoit bien preparé contre tous ces efforts; auſſi les tourna-t'il en raillerie; car comme s'il euſt voulu obeïr à la Sentence du Pape, il ne ſe faiſoit plus appeller Roy, mais le Chevalier d'Arragon, le Seigneur de la mer, & le pere de trois Rois.

Le jour du combat venu, Charles entra dans le camp avec ſes cent Chevaliers, & y demeura depuis Soleil levant juſqu'à Soleil couchant. L'Arragonnois n'avoit garde de paroiſtre : mais ſur le ſoir il arriva en poſte, & s'en eſtant allé trouver le Sénéchal de Bourdeaux, il prit acte de ce qu'il s'eſtoit preſenté, & luy laiſſa ſes armes pour en ſervir de témoignage. Cela fait il ſe retira en grand'-haſte, feignant qu'il avoit peur de quelque ſurpriſe, de la part du Roy de France. Bel acte de comparition & digne de la bravoure d'un Prince, à qui ſes ſujets ont donné le nom de GRAND.

1283. Le Pape qui l'avoit frappé d'excommunication dés l'an paſſé, la reaggrava encore celui-cy : deplus il fit publier la Croiſade contre luy avec les mêmes Indulgences & privileges que pour la Terre-Sainte, & donna ſon Royaume à Charles Comte de Valois, ſecond fils de France, qu'il en fit inveſtir par le Cardinal Jean Cholet ſon Legat, lequel il envoya exprés à Paris. Et certes la deſtitution de Pierre ayant lieu, cette couronne, par droit hereditaire eſtoit dévoluë à Charles de Valois, puiſqu'il eſtoit fils de la ſœur de ce Roy.

EMPEREUR ANDRONIC fils de Michel, R. 30. ans, & encore RODOLFE.

1283.

1284. Toutes ces ménaces n'ébranlerent point l'Arragonnois, il ſe confirma dans ſon crime par les bons ſuccez de Roger de Lauria ſon Admiral. Ce Capitaine, le meilleur homme de mer de ſon ſiecle, ayant remporté plu-

1283. ſieurs avantages ſur les gens de Charles, ſe vint planter devant Naples durant ſon abſence, & fit ſi bien qu'il attira Charles le Boiteux ſon fils au combat le 5. de Juin, le vainquit & le mena priſonnier à Palerme. Sa tête y courut grand' riſque : on la vouloit faire ſervir de repreſailles pour celle de Conradin, & les Siciliens l'avoient condamné à mort : mais Conſtance craignant la ſuite de cette tragedie, le tira adroitement de leurs mains, & l'envoya en Arragon au Roy ſon mary.

1284. La douleur du pere fut d'autant plus grande, qu'il arriva trois jours aprés la priſe de ſon fils, avec bon nombre de Vaiſſeaux bien armez. Il eut bien de la peine à contenir la Poüille & la Calabre, & ayant encore lutté ſix mois contre ſes infortunes, il mourut à Foggi dans la Poüille le ſeptiéme de Janvier de l'an 1285. laiſſant ſon fils Charles le Boiteux heritier de ſes malheurs auſſi bien que de ſa couronne.

1284. *L'année precedente eſtoit mort Alfonſe Roy de Caſtille, preſque entierement dépoſſedé de ſes Eſtats par Sanche ſon fils ingrat & dénaturé. Au lit de la mort il fit ſon teſtament, par lequel il luy donna ſa malediction paternelle, le priva de ſa ſucceſſion, & y rappella Alfonſe & Ferdinand, qui*

eſtoient les fils de ſon fils aiſné Ferdinand, & à leur défaut Philippe Roy de France, auquel la Caſtille appartenoit déja, à cauſe de Blanche de Caſtille mere de ſaint Louys. Mais le bon droit n'eſt pas toûjours le plus fort, Sanche ſçeut bien ſe maintenir dans la poſſeſſion.

Le ſeiziéme du mois d'Aouſt le fils aiſné du Roy Philippe ayant même nom que luy & le ſurnom de BEL, âgé ſeulement de quinze ans, épouſa Jeanne Reyne de Navarre, & Comteſſe de Brie & de Champagne, qui n'en avoit que treize, le Pape luy ayant envoyé diſpenſe, parce qu'elle eſtoit ſa couſine germaine par ſa mere. 1284.

Cependant un Legat du Pape avoit fait preſcher la Croiſade contre Pierre Roy d'Arragon; le Roy Philippe voulut luy-même eſtre le chef de l'entrepriſe, pour inſtaler Charles ſon ſecond fils dans ce Royaume. Son armée n'avoit pas moins de vingt mille chevaux, & de quatre-vingt-dix mille hommes de pied. Il chargea une partie de cette Infanterie ſur cent quatre-vingt Vaiſſeaux qu'il menoit pour porter des vivres & de l'artillerie; Jacques Roy de Majorque & Minorque, que Pierre ſon frere avoit dépoüillé de ſes terres, le ſuivoit, ou pour mieux dire, le conduiſoit dans ce voyage, afin de les recouvrer. 1285. 1285.

L'armée aſſemblée à Narbonne ſe mit en marche au mois de May. Perpignan ſe rendit à Jacques & receut les François, Elna fut priſe par force, & tout ce qui ſe trouva dedans, maſſacré, horſmis le baſtard de Rouſſillon, qui leur montra un paſſage dans les montagnes. Ces deux villes eſtoient des terres de Jacques; on les luy mit entre les mains.

L'Arragonnois qui gardoit les détroits, ſe voyant les François à dos, abandonna ſes poſtes & leur laiſſa l'entrée de la Catalogne libre. Ils y prirent pluſieurs places d'inſulte, & aprés planterent le ſiege devant Girone. Pierre s'eſtoit mis aux aguets pour le ſecourir: mais ayant dreſſé une embuſcade pour intercepter le convoy qui venoit du port de Roſes, il y fut battu & ſi griévement bleſſé qu'il abandonna la partie. Alors la place ſe rendit faute de vivres, ayant ſouſtenu plus de cinquante jours de ſiege. 1285.

Trois mois aprés le combat, le Roy d'Arragon mourut de ſa bleſſure dans Valence. Alfonſe ſon fils aiſné luy ſucceda en ce Royaume-là, & Jacques le ſecond s'empara de celuy de l'Iſle de Sicile.

Le reſte de la campagne ne fut pas ſi heureux pour les François, l'Amiral Lauria ſçachant, que par un ménage imprudent ils avoient renvoyé les vaiſſeaux des Piſans & des Genois qu'ils tenoient à leur ſolde, chargea le reſte de leur flote & le prit tout ou le coula à fond, horſmis ce qui ſe ſauva dans le port de Roſes. De la perte de ces vaiſſeaux, s'enſuivit une grande diſette dans l'armée des François, & cette diſette, jointe aux chaleurs exceſſives, y engendra des maladies, qui la mirent preſque toute ſur la litiere. Le Roy luy-même tomba en langueur, ſoit de déplaiſir, ſoit de fatigue; & n'eſperant rien de bon dans 1285. 1285.

l'Hyver qui approchoit, il reprit le chemin de la France, & ſe fit rapporter en litiere à Perpignan.

Girone & toutes les places qu'il avoit conquiſes en Catalogne, dure-
1285. rent peu de jours aprés ſon départ; Le chagrin qu'il conceut de cette revolution, & l'agitation du chemin, redoublerent ſi fort ſon mal, qu'il en mourut à Perpignan le ſixiéme jour d'Octobre de l'an 1285. Il eſtoit dans le commencement de la quarante-cinquiéme de ſa vie, & de la ſeiziéme de ſon regne. Ses entrailles & ſes chairs furent inhumées dans la Cathedrale de Narbonne, & ſes os apportez à ſaint Denys.

Si l'on conſidere ſes qualitez, il fut vaillant, bon, liberal, juſte & tres-pieux, mais trop ſimple & trop aiſé à tromper. Si ſa conduite, elle
1285. ne fut pas trop heureuſe pour les entrepriſes qu'il fit au dehors, mais elle ne le pouvoit eſtre davantage pour le dedans de ſon Royaume, parce qu'il le rendit riche & floriſſant par une paix de quinze ans ſans aucune vexation d'impoſts, & dans l'obſervation d'une tres-exacte juſtice.

Il épouſa deux femmes: Iſabelle fille de Jacques I. Roy d'Arragon & Marie ſœur de Henry & Jean Ducs de Brabant. De la premiere il laiſſa deux fils, ſçavoir Philippe & Charles; Philippe regna, Charles fut Comte de Valois & pere d'un Philippe qui vint à la couronne. De ſa ſeconde il eut un fils & deux filles; le fils fut Louys Comte d'Evreux. *De luy* ſortit la BRANCHE D'EVREUX dans laquelle la couronne de Navarre fut portée par mariage. Les filles eſtoient Marguerite & Blanche: Marguerite fut mariée l'an 1298. à Edoüard I. Roy d'Angleterre; Blanche ayant eſté fiancée deux fois, l'une avec Jean de Namur fils aiſné de Guy Comte de Flandres, l'autre avec Jean d'Aveſnes Comte d'Oſtrevant, fils de Jean d'Aveſnes Comte de Hainaut, épouſa enfin l'an 1298. Rodolphe Duc d'Auſtriche fils aiſné d'Albert Empereur. Elle en eut un fils, mais l'an 1205. la mere & l'enfant furent empoiſonnez dans la ville de Vienne; on ne dit point le ſujet ny les auteurs de ce crime.

La Reyne Marie veſcut encore trente-ſix ans depuis la mort du Roy ſon époux, car elle ne mourut que l'an 1321. les Cordeliers de Paris eurent ſon corps, les Jacobins ſon cœur. Ces deux Convents partagoient ainſi les Reliques des Princes comme ils partagoient leurs faveurs.

PAPES.

encore HONORE' IV. 18. mois.

VACANCE de 9. mois & demy.

NICOLAS IV. éleu le 22. Fév. 1288. S. 4. ans, 1. mois & demy.

VACANCE 2. ans, 3. mois.

CELESTIN V. Inſtituteur des Celeſtins, éleu le 5. de Juillet 1294. S. 5. mois, & demy.

BONIFACE VIII. éleu le 24. Dec. 1294. S. 8. ans, 6. mois & demy.

BENOIST XI. éleu le 20. d'Oct. 1303. S. 8. mois 17. jours.

VACANCE onze mois.

CLEM. V. éleu le 1. Juin 1305. transfere le Siege en France, S. 9. ans, moins 5. ſemaines.

PHILIPPE IV.

DIT LE BEL.

ROY XLV.

Non pour avoir puny le rebelle Flamand,
Ny pour avoir dompté l'orgueil de Boniface;
Mais par un formidable & ſecret Iugement,
Le Ciel fleſtrit mes fils, & fit perir ma race.

PHILIPPE IV.

PHILIPPE IV.

SURNOMMÉ LE BEL.

ROY DE FRANCE XLV.

ET DE NAVARRE AUSSI PAR SA FEMME,

Aagé de dix-ſept ans quelques mois.

APRÉS que Philippe eut ramené en France les reſtes de l'armée, & rapporté les os de ſon pere à ſaint Denys, il alla ſe faire ſacrer à Rheims par les mains de l'Archeveſque Pierre Barbet, le ſixiéme de Janvier; la Reyne ſa femme y fut auſſi couronnée. 1286.

Guy de Dampierre avoit ſuccedé en la Comté de Flandre aprés la mort de ſa mere, & en avoit rendu l'hommage à Philippe le Hardy; mais ny ſa mere ny luy, faute de volonté, ou de pouvoir, n'avoient point encore fait jurer & ratifier les articles du traité de l'an 1225. paſſé entre Philippe Auguſte & Ferrand, parce qu'en effet ils eſtoient fort ruineux pour les Flamands. Cette année, le Roy ayant menacé Guy s'il ne le faiſoit ſans delay, de ne le plus reconnoiſtre pour vaſſal & de luy declarer la guerre, les villes & communes du païs en furent ſi intimidées qu'elles promirent de ſe ſoûmettre à ſa volonté. 1286.

Depuis la mort de Philippe III. Edoüard Roy d'Angleterre n'avoit obmis aucun devoir pour confirmer les traitez avec ſon ſucceſſeur. L'année 1286. eſtant deſcendu en France par le païs de Pontieu, il fut receu à Amiens par pluſieurs Seigneurs que le Roy envoya audevant de luy; delà il vint à Paris où il fut magnifiquement traité, aſſiſta au Parlement qui ſe tint aprés Paſques, & partant de cette ville vers les Feſtes de la Pentecoſte, s'en alla par terre à Bourdeaux. 1286.

Le ſujet apparent de ſon voyage eſtoit le deſir qu'il avoit d'accommoder l'affaire du Roy d'Arragon, parce qu'Alfonſe fils aiſné & ſucceſſeur de Pierre, avoit épouſé ſa fille Alienor. Il n'oublia pas auſſi de faire encore une tentative pour avoir quelque dédommagement pour la Normandie & autres terres auſquelles ſon pere & luy avoient renoncé; mais il ne put rien obtenir ſur l'un ny ſur l'autre poinct. Eſtant de retour à Bourdeaux il receut ſolemnellement les Ambaſſadeurs des Rois de Caſtille, d'Arragon & de Sicile, tous ennemis de 1287.

la France, ce qui ne donna pas peu d'ombrage à Philippe.

1287. Jean de Launoy Viceroy pour Philippe en Navarre, continuoit la guerre contre les Arragonnois. Mais un Seigneur du païs nommé Jean Cordaran à qui il avoit confié le commandement des armées, ayant eſté battu par leurs troupes, les François conſentirent des tréves entre les deux Royaumes.

Le Roy d'Angleterre travailloit ſerieuſement à terminer le different du Royaume d'Arragon, & du Royaume de Sicile. Pour cet effet il s'aboucha avec Alfonſe dans la ville d'Oleron en Bearn, & enſuite il prit la peine de faire un voyage juſqu'en Sicile, afin de traiter avec Jacques frere d'Alfonſe, qui, comme nous avons dit, s'eſtoit emparé de cette Iſle.

Sa negociation fut un peu retardée par les notables progrez que quelques Seigneurs François firent dans cette Iſle-là. Mais comme les autres qui y paſſoient pour achever de la conquerir, eurent eſté défaits & pris ſur mer par l'Admiral Lauria, ils entendirent plus volontiers à un accommodement.

Aprés cet échec, on travailla ſi efficacement au traité, qu'il fut
1288. conclu que Charles le Boiteux ſeroit mis en liberté, promettant qu'il feroit en ſorte vers le Comte de Valois qu'il renonceroit au Royaume d'Arragon, & vers le Pape qu'il inveſtiroit Jacques de celuy de l'Iſle de Sicile. Que s'il ne pouvoit obtenir la renonciation de Charles dans trois ans, il ſe remettroit volontairement dans les priſons. Que cependant il payeroit trente mille marcs d'argent pour ſa rançon à Alfonſe; Et que pour aſſeurance de tout cela il donneroit ſes trois
1288. fils, & cinquante Gentils-hommes qualifiez en oſtage. Lors qu'il fut delivré de priſon, il ne ſe creut point obligé à tenir ce qu'il avoit promis par force: au contraire eſtant venu à la Cour de France, il exhorta de tout ſon pouvoir le Comte de Valois de ne ſe point deſiſter de ſon droict ſur le Royaume d'Arragon; Et paſſant aprés en Italie, il le fit couronner par le Pape, (c'eſtoit Honorius IV.) Roy de Sicile * deçà & delà le Far.

* La Sicile deça le Far, c'eſt le Royaume de Naples.

Jacques d'Arragon voyant le traité rompu, ſe jetta ſur la Calabre, où la ville de Catenſane s'eſtoit revoltée en ſa faveur. Robert d'Artois y mit auſſi-toſt le ſiege; le Roy Jacques & ſon Admiral Lauria accoururent au ſecours, & ayant eſté repouſſez, s'en allerent inveſtir
1289. Gaïeta. Ils penſoient par ce moyen-là faire diverſion: mais Charles & Robert les ſuivirent du meſme pas, & les aſſiegerent eux-meſmes ſi eſtroitement, qu'ils les reduiſirent à la faim. Alors le Sicilien eut l'adreſſe de faire intervenir le Legat du Pape, qui demanda une tréve de deux ans. Charles mal informé de l'extremité où eſtoient ſes ennemis, la luy accorda un peu trop facilement; Robert en conceut tant de dépit qu'il ſe retira en France, & emmena toutes ſes forces avec luy.

Dom Sanche Roy de Caſtille fort troublé chez luy par des revoltes deſiroit ardemment d'avoir la paix avec le Roy Philippe. Pour ceſa, il vouloit luy rendre les deux fils d'Alfonſe de la Cerde, & dans cette penſée il avoit eſſayé de les tirer d'entre les mains de l'Arragonnois qui les gardoit. Comme ce Prince les luy eut ouvertement refuſez, il traita avec Philippe, s'obligeant de donner le Royaume de Murcie à l'aiſné de ces deux freres, & quelques autres terres au ſecond. L'Arragonnois ayant appris cet accommodement, ſe haſta de les mettre en liberté, afin qu'ils luy demeuraſſent obligez, & qu'ils fuſſent toûjours ennemis de Sanche. En effet ils furent ſi mal conſeillez que de ne vouloir pas tenir l'accord que Philippe leur couſin germain avoit fait pour eux, & armerent auſſi-toſt contre le Caſtillan. 1289.

Le déplaiſir qu'eut Philippe d'eſtre ainſi deſdit par ces deux freres, fut adroitement meſnagé par le Caſtillan; De ſorte que ces deux Rois s'entrevirent à Bayonne, & là ils firent un nouveau traité; par lequel Philippe ſuivant les avis de quelques Conſeillers intereſſez, abandonna entierement ſes malheureux couſins, & de plus ceda & quitta à dom Sanche tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur la couronne de Caſtille. 1290.

Cette année Alexandre III. Roy d'Eſcoſſe eſtant mort ſans enfans, il y eut une ſanglante & longue querelle pour ſa ſucceſſion entre deux Seigneurs, dont chacun ſe portoit pour ſon plus proche heritier, tous deux eſtant du ſang d'Eſcoſſe par filles. Ils ſe nommoient Robert de Brus, & Iean de Bailleul. Ce dernier eſtoit originaire de Normandie, l'Hiſtoire ne marque point de quelle contrée, car il y a pluſieurs terres du nom de Bailleul. Ces deux competiteurs s'eſtant rapportez de leur different à Edoüard Roy d'Angleterre, il prononça en faveur de Bailleul, ſoit qu'il cruſt ſon droit meilleur, ſoit que Bailleul ſe fuſt rendu ſon vaſſal, & qu'il euſt promis de tenir la couronne de luy, comme les Eſcoſſois le luy reprocherent.

Alfir Sultan d'Egypte avoit dés l'an 1288. oſté les villes de Tripoly, de Syrie, de Sidon, de Tyr, & quelques autres fortereſſes aux Chreſtiens. Il ne leur reſtoit plus du tout en ces pays-là que le port d'Acre ou Ptolemaïde, qui fit tréve avec le Sultan. Les François, les Piſans, les Genois & les Venitiens y avoient chacun leurs quartiers & leurs Magiſtrats: le Pape, le Roy de Chypre, le Comte de Tripoly, le Patriarche de Ieruſalem & les Templiers en diſputoient la ſouveraineté. Dans ces diviſions ce n'eſtoit que meurtres, vols, & pillages dans la ville & aux environs. 1291.

Avec cela ils furent ſi imprudents que de ſouffrir que quelques bandes de Croiſez qui eſtoient arrivez de nouveau, rompiſſent la Tréve. Le Sultan Melec-Arafe qui avoit ſuccedé à Alfir, en demanda reparation: & comme il ne fut pas en leur pouvoir de luy livrer les infracteurs, il aſſiegea la ville, & aprés quarante jours d'attaques continuelles il l'emporta d'aſſaut. Tout ce qui eſtoit dedans fut paſſé au fil de l'épée, à la reſerve de ceux qui purent ſe ſauver dans les Vaiſſeaux.

✠ *Telle fut la fin des Conqueſtes des Chreſtiens en Syrie & de leurs expeditions en Terre-Sainte ; Car quoy que depuis les Papes ayent fait encore preſ-*
1291. *cher quelques Croiſades pour la recouvrer, que pluſieurs Princes & Chevaliers ſe ſoient voüez pour cette guerre, qu'on ayt nommé des Chefs pour la conduire, & que plus de 50. ans durant ce fuſt encore la mode de faire en mourant des legs pour y entretenir certain nombre de Chevaliers : neantmoins depuis la perte d'Acre, il n'y a plus paſſé de Troupes, mais ſeulement des Pelerins, & cette devotion n'a plus ſervy que de pretexte de lever des decimes, que les puiſſances ſpirituelles & ſeculieres partageoient enſemble.*

Il falut enfin que Charles le Boiteux, pour retirer ſes enfans & les Gentilshommes qu'il avoit baillez en oſtage, & qu'on avoit menez à Sarragoſſe, portaſt Charles Comte de Valois ſon couſin, à renoncer au Royaume d'Arragon. Moyennant quoy le Roy Alfonſe s'obligeoit d'aller avec ſes forces en Terre-Sainte, & en paſſant par la Sicile, de faire tout ſon poſſible pour induire ſon frere Jacques, uſurpateur de cette Iſle, à la reſtituer à Charles le Boiteux. Lequel cependant donna ſa fille Clemence en mariage à Charles de Valois, & pour dot les Comtez d'Anjou & du Maine.

1291. Othelin Comte de Bourgogne, prés d'eſtre accablé par le Duc Ro-
bert, qui vouloit que la Comté relevaſt de ſa Duché, & luy rendiſt hommage, ſe jetta à corps perdu ſous la protection du Roy Philippe, luy amenant ſa fille aiſnée nommée Jeanne, afin qu'il la mariaſt à quelqu'un de ſes fils ; & en faveur de cette alliance, il luy donna dés lors ſa Comté, s'en reſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant. Cette Jeanne fut depuis mariée à Philippe le Long, fils aiſné du Roy, qui alors eſtoit encore au berceau, & ſa ſœur Blanche au ſecond qui s'appelloit Charles le Bel.

1291. Les uſures exceſſives des Banquiers Italiens, ſuçoient toute la ſubſtan-
ce du pauvre peuple : le Roy qui avoit beſoin d'argent fut bien aiſe de trouver ce pretexte de juſtice pour tirer d'eux de grandes ſommes. Il les fit donc tous prendre la nuit du premier jour de May, mais comme ſous ce pretexte, on arreſta auſſi les bons Marchands, & qu'on fit des taxes ſur eux auſſi bien que ſur ces ſangſuës, cette recherche, qui de ſoy
1291. eſtoit juſte & neceſſaire, ſe convertit en un brigandage extrémement odieux.

On tient que cette année la maiſonnette que la Sainte Vierge avoit habitée à Nazareth, & où l'Incarnation du Verbe luy avoit eſté annoncée ; fut transferée par les Anges ſur une petite montagne dans la Dalmatie à l'autre bord de la mer Adriatique ; Que delà, trois ans aprés, elle fut apportée au bord de deça dans un bois qui appartenoit à une veuve nommée Lorete, & qu'elle fut encore remuée par deux autres fois en deux differents lieux, au dernier deſquels les Anges l'ont laiſſée. Il s'y eſt baſty une magnifique
1292. *Egliſe & une mediocre ville, & le tout garde le nom de* Lorete.

L'Empereur Rodolphe acheva ſes jours dans le Bourg de Germesheim

proche de Spire, le dernier de Septembre, ayant regné dix-huit ans. Il jetta les fondemens de la prodigieuſe grandeur de la Maiſon d'Auſtriche : mais il ſapa ceux de l'Empire dans l'Italie, en negligeant d'y paſſer, & en vendant la ſouveraineté à pluſieurs villes de Toſcane l'an 1286. *particulierement à celles de Luques & de Florence, qui l'acheterent de luy à prix d'argent.*

En ſa place Adolfe Comte de Naſſau fut éleu le ſixiéme de Janvier, & couronné à Francfort ; brave & genereux Prince, qui euſt mieux ſouſtenu ce titre qu'aucun de ſes anceſtres, s'il euſt eu autant de richeſſes qu'il avoit de vertu. 1292.

La paix d'entre la France & l'Angleterre avoit duré juſques-là au grand contentement des deux nations, quand la querelle fortuite d'un Marinier Anglois avec un Marinier Normand ſur la coſte de Guyenne, où ils eſtoient deſcendus pour faire eau, les commit l'une contre l'autre; Premierement à ſe piller de vaiſſeau à vaiſſeau, puis à s'attaquer avec des flotes entieres. Les Anglois y eurent du pire; leur Roy Edoüard demanda reſtitution des marchandiſes qu'ils avoient perduës en ces rencontres; Philippe au contraire le fit aſſigner pour comparoir en ſa Cour de Parlement comme ſon vaſſal. Edoüard y envoya ſon frere Edmond; mais Philippe ne s'en contentant pas, le fit declarer contumax, & ordonner que ſes terres ſeroient ſaiſies. EMP. encore ANDRONIC & ADOLFE DE NASSAU, R. 6. ans & demy, eſt tué en un combat. 1292.

En execution de cét Arreſt l'année ſuivante le Conneſtable Raoul de Neſle ſaiſit pluſieurs villes de la Guyenne, & meſme celle de Bourdeaux qui en eſtoit la capitale. 1293.

Ainſi une riote d'entre des particuliers alluma une guerre dangereuſe & qu'on peut dire avoir eſté tres-funeſte à la France, puiſqu'elle a donné lieu au renverſement de ſes anciennes loix & de ſa liberté, à la deſtruction de ſes plus nobles familles & à l'établiſſement de diverſes charges & ſubſides ſur le peuple; dont la trop grande foule eſt ordinairement ſuivie d'un autre plus grand mal, qui ſont les revoltes & les ſeditions. Comme il ſe vit cette année dans une grande émotion qui ſe fit à Roüen; mais qui eut la fin qu'ont de pareilles entrepriſes, c'eſt à dire, le ſupplice des plus échauffez, & le banniſſement ou la ruïne des autres. ✠

L'Anglois irrité de la perte de ſes places en Guyenne; ſollicitoit tous les Princes contre la France, particulierement l'Empereur Adolfe par de grandes ſommes d'argent, & Guy de Dampierre Comte de Flandres, par l'eſpoir du mariage de ſon fils Prince de Galles avec Philippette fille de ce Comte. Adolfe envoya défier le Roy en paroles hautaines, mais on ne luy donna point d'autre réponſe qu'une feüille de papier blanc, ou ſelon d'autres ces deux mots, *trop Allemand*. Il n'en put témoigner du reſſentiment que par de vaines ménaces, & au reſte il tourna ſes armes contre quelques rebelles d'Allemagne. 1294.

Quant à Guy, ayant eſté attiré à Paris avec ſa femme & ſa fille par des lettres du Roy pleines de douceur, il fut bien étonné de s'y voir 1294.

retenu priſonnier. Il eſt vray qu'au bout d'un an on le mit dehors luy & ſa femme, mais on garda toûjours ſa fille pour rompre les meſures d'un mariage trop nuiſible à la France.

1294. L'an 1294. le Cardinal Benedict Caïetan, ſoit par intrigues, ſoit par artifices, comme quelques-uns l'ont écrit, obligea le Pape Celeſtin V. du nom à abdiquer le Pontificat, & par les meſmes voyes il ſe fit élire; on le nomma Boniface VIII. Ses anceſtres eſtoient Catalans d'origine & avoient pris le nom de Caïetan * parce qu'ils avoient premierement demeuré à Caïete, avant que de ſe transplanter dans la ville d'Anagnia où il eſtoit né.

* Caëtan.

1294. A ſon avenement, il s'entremit de moyenner la paix entre les Princes Chreſtiens. Il ne la pût pas procurer entre la France & l'Angleterre: mais il acheva celle d'Arragon avec la France. Le Roy Alfonſe eſtoit mort, & Jacques ſon frere luy avoit ſuccedé. Il fut dit par le Traité que Charles Comte de Valois renonceroit au Royaume d'Arragon, dont il avoit eſté inveſty par le Pape Martin IV. pourveu que l'Arragonnois repudiant Iſabelle de Caſtille pour cauſe de parenté, épouſaſt ſa fille; Qu'il miſt en liberté les trois fils & autres oſtages de Charles le Boiteux, & qu'il rendiſt la Sicile & ce qu'il avoit conquis dans l'Abruſſe: mais Federic ſon frere puiſné, à qui Alfonſe avoit par teſtament legué ce Royaume, ne laiſſa pas de ſe faire proclamer Roy par les Siciliens.

Depuis ce traité, ce qu'on appelloit le Royaume de Sicile, fut démembré en deux, celuy de delà le Far retint le nom de l'Iſle, & celuy de deça fut appellé le Royaume de Naples. Ils furent réjoints enſemble l'an 1503. *& ſont encore aujourd'huy en une meſme main.*

1295. *Les fils de Charles le Boiteux ayant eſté mis en liberté, l'aiſné nommé Louys entra dans l'Ordre des Freres Mineurs. L'année ſuivante, il fut promeu par le Pape à l'Eveſché de Toulouſe, qu'il n'accepta pourtant qu'aprés qu'il eut fait ſes vœux.*

L'Anglois avoit deux choſes fort à cœur: l'une de s'aſſujettir le Royaume d'Eſcoſſe, & l'autre de recouvrer les villes de Guyenne. Il croyoit avoir fort avancé la premiere, ayant obligé Jean de Bailleul à luy rendre hommage; Et pour la ſeconde, il preparoit une puiſſante armée Navale, & s'eſtoit fortifié d'amis & d'alliances. Mais Philippe allant au devant de ſes deſſeins, induiſit le Roy Jean, déja fort ébranlé par les Eſcoſſois, qui s'indignoient de s'aſſujettir aux Anglois, de rompre le Traité qu'il avoit fait avec Edoüard, & de s'allier avec la France. Il luy promit pour ſeureté de cette nouvelle liaiſon, de donner la fille aiſnée du Comte de Valois à ſon fils aiſné nommé Edoüard.

1295. Au meſme temps, il fit à force d'argent remuer les peuples du pays de Galles, qui par les ſaillies d'une liberté feroce & indomptable, ſe jettoient facilement aux champs. Les grands ravages qu'ils firent cette fois dans la Comté de Penbrok & aux environs, rompirent toutes les meſures de l'Anglois: il fut contraint d'aller en perſonne de ce coſté-là

pour arreſter leurs progrez, & d'abandonner les affaires de Guyenne, juſqu'à ce qu'il fuſt venu à bout de ces vieux ennemis ; comme il fit, les ayant domptez preſque tous dans quatre mois.

En ces années la Principauté de Milan & villes voiſines s'affermit & ſe perpetua dans la famille des Vis-Comtes ; à quoy Othon Viſcomte Archevéque de Milan ne contribua pas peu. Matthieu fils de ſon frere en fut creé le premier Duc *cette année* 1295. *& prit l'inveſtiture de l'Empereur Adolfe qui luy donna auſſi le Vicariat de l'Empire dans la Lombardie.* 1295.

Dans Piſtoye ville de Toſcane alors aſſez puiſſante, il arriva que la riche & nombreuſe famille des Cancellari ſe partagea en deux factions, l'une des Noirs, l'autre des Blancs ; la premiere ſe joignit avec les Guelfes, la ſeconde avec les Gibelins. Cette fureur s'épandit dans toute l'Italie, & cauſa une infinité de ſeditions & de meurtres.

Le Pape Boniface eſtoit docte & habile, mais fier, hautain, imperieux & entreprenant. Il croyoit que tous les Princes de la terre dûſſent ployer ſous ſes commandemens ; mais il trouva en teſte un Philippe Roy de France, jeune Prince, d'un naturel peu ſcrupuleux, encore moins endurant, plus puiſſant que pas un de ſes predeceſſeurs, & qui avoit un conſeil de gens hardis & impetueux. Tellement que ce Pape, qui ſuivoit ardemment la viſée qu'il avoit d'obliger tous les Rois à la guerre ſainte, luy ayant envoyé dire à luy & à l'Anglois, qu'ils euſſent à faire tréves ſur peine d'excommunication, il répondit qu'il ne prenoit la Loy de perſonne pour le gouvernement de ſon Royaume, & que le Pape en cela n'avoit droit que d'exhortation & non pas de commandement. Ce fut le premier ſujet d'inimitié entre ces deux grandes puiſſances. 1295.

Il y en eut preſque en meſme-temps deux autres ; l'un que Boniface receut les plaintes du Comte de Flandres qui avoit imploré ſa juſtice, ſur ce que Philippe refuſoit de luy rendre ſa fille ; l'autre, qu'il erigea l'Abbaye de ſaint Antonin de Pamiez en Eveſché, & en pourveut celuy qui en eſtoit Abbé. Remarquez en paſſant que cette ville s'appelloit autrefois Fredelas. 1296.

Le Roy Philippe fut choqué de cette érection, & plus encore du choix de l'Eveſque (il ſe nommoit Bernard Saiſſet) parce qu'il le croyoit homme factieux & trop dévoüé à Boniface. Auſſi il ne luy permit pas de prendre poſſeſſion de cette nouvelle Egliſe, & il falut que Louys Eveſque de Toulouſe l'adminiſtraſt deux ans durant.

La guerre s'eſtoit toûjours faite en Guyenne depuis l'an 1293. par le Comte de Valois & le Conneſtable de Neſle, & puis par Robert Comte d'Artois. Les Anglois y avoient pour Chefs Jean Comte de Richemont, & Edmond frere de leur Roy. Que ſerviroit de marquer en détail les priſes de pluſieurs petites villes & les diverſes rencontres ? Les François diſent qu'ils remporterent deux victoires ſignalées, dont l'une fut gagnée par le Comte de Valois, & l'autre par le Comte d'Artois. Il eſt certain qu'Edmond ayant eſté battu par le premier auprés de 1295. & 1296.

Bayonne, fut contraint de ſe retirer dans cette ville-là où il mourut ; Et que le Comte de Lincoln qui commanda les Troupes Angloiſes aprés luy, ayant perdu beaucoup de ſes gens devant la ville de Dacs, n'oſa attendre Robert d'Artois, & ſe retira.

1297. Cependant il ſe formoit une tres-dangereuſe tempeſte contre la France, s'eſtant fait une grande ligue à Cambray, à la pourſuite de l'Anglois, où ce Roy eſtoit entré avec le Duc de Brabant, les Comtes de Hollande, de Juliers, de Luxembourg, de Gueldres & de Bar, Albert Duc d'Auſtriche, l'Empereur Adolfe, & le Flamand luy-meſme. Tous ces Princes envoyerent ſeparément des cartels de défy au Roy Philippe : mais pas un ne le faſcha ſi fort que celuy du Comte de Flandres, parce qu'il eſtoit ſon vaſſal.

Le Comte de Bar commença l'attaque, en ravageant la Champagne: mais il ſe retira ſi-toſt qu'il apprit que Gautier de Crecy Lieutenant de l'Armée du Roy, brûloit & ravageoit ſon pays. Peu aprés la Reyne s'étant avancée de ce coſté-là pour defendre ſa Comté de Champagne, il fut ſi laſche que de ſe rendre à elle ſans ſe defendre. On l'envoya priſonnier à Paris, d'où il ne pût ſortir qu'à de rudes conditions. Car il rendit hommage au Roy de ſa Comté, qu'il avoit toûjours pretendu tenir en franc-alleu ; Et de plus il fut condamné par Arreſt du Parlement d'aller porter les armes en Terre-Sainte juſqu'à ce que le Roy le rappellaſt.

1297. *Quant à Florent Comte de Hollande, il fut tué par un Gentil-homme, dont il avoit deshonoré la femme. Son fils nommé Jean mourut peu aprés luy pour avoir mangé quelque mauvais morceau. Jean d'Aveſnes Comte de Hainault leur couſin & plus proche parent, herita de la Hollande & de la Friſe.*

1297. Le plus grand faix de la guerre tomba ſur la Flandre ; le Roy Philippe entra dans le païs avec une grande armée, à laquelle la Reyne joignit ſes troupes aprés avoir dompté le Comte de Bar. Il prit l'Iſle aprés un ſiege de trois mois, & Courtray & Doüay ſans beaucoup de peine ; Tandis que d'un autre coſté Robert Comte d'Artois gagnoit la bataille de Furnes, où le Comte de Juliers fut ſi mal mené qu'il mourut de ſes bleſſures.

Adolfe retenu en Allemagne par les affaires que les François luy
1297. ſuſciterent, ou par l'argent que le Roy Philippe luy donnoit ſous main, ne mena point au Flamand le ſecours qu'il avoit tant attendu. On trouva auſſi moyen à force d'argent de débaucher de ce party-là Albert Duc d'Auſtriche, qui emmena avec luy le Duc de Brabant, & les Comtes de Luxembourg, de Gueldres & de Beaumont. Pour l'Anglois qui eſtoit là en perſonne, & avoit ſon armée navale à Dam, & ſes troupes dans les villes de terre, il donna plus d'incommodité que d'aſſiſtance au Flamand. Joint que les plus grandes villes de la Flandre, comme Gand & Bruges, n'avoient point eſté d'avis de cette guerre,

guerre, & que meſme il y avoit une faction declarée pour les Fran- 1297.
çois, qui ſe faiſoit nommer les PORTE-LYS.

L'Anglois s'eſtant donc retiré à Gand avec le Comte de Flandres aprés la bataille de Furnes, ne trouva point d'autre moyen de charmer les armes des François en ce païs-là, que par une tréve. L'interceſſion du Comte de Savoye & de Charles Roy de Sicile, la leur obtint avec beaucoup de peine, depuis le 10. d'Octobre juſqu'au jour des Rois, pour la Guyenne, & juſqu'à la ſaint André ſeulement pour la Flandre.

Edoüard ſceut employer ce temps-là fort utilement; car ayant repaſſé la mer, il alla attaquer les Eſcoſſois qui avoient ſecoüé le joug: Et non ſeulement contraignit leur Roy Jean de Bailleul & ſes Barons de luy rendre hommage une ſeconde fois, dont il fut dreſſé une chartre en langue Françoiſe, & de renoncer à l'alliance de France: mais encore le detint priſonnier avec quelques-uns de ces Seigneurs, & l'enferma dans la Tour de Londres, reſolu de ne le point relâcher qu'il n'euſt terminé tous ſes differends avec les François.

La tréve expirée, il fit quelques preparatifs pour revenir en Guyenne au mois de Mars de l'année 1289. neantmoins comme l'un & l'autre des deux Rois avoit une partie de ce qu'il deſiroit, ſçavoir celuy de France trois bonnes villes en Flandres, & celuy d'Angleterre le Royaume d'Eſcoſſe: il ne fut pas difficile à leurs Ambaſſadeurs, qui s'aſſemblerent pour cela à Montreüil ſur la mer, de prolonger la tréve juſqu'à la fin de l'année.

Il fut dit, Que les alliez des deux Rois y ſeroient compris, par conſequent Jean de Bailleul, mais on ne put jamais obtenir ſa delivrance; Et que toutes les places conquiſes en Flandre demeureroient à Philippe durant ce temps-là. L'Anglois neantmoins s'obligea par ſerment envers le Flamand, de ne point faire de paix qu'elles ne luy fuſſent renduës: mais cependant il accorda ſon mariage avec Marguerite ſœur de Philippe, & celuy de ſon fils Edoüard avec Iſabelle fille de ce Roy qui luy rendit les villes de la Guyenne.

L'argent qu'Adolfe avoit receu à toutes mains du François & de 1298.
l'Anglois fut cauſe de ſa perte, & au contraire celuy qu'Albert en avoit pris pour meſme fin, ſervit à elever ſa fortune. Car ce dernier en ayant employé une partie à corrompre les Princes d'Allemagne; qui eſtoient fâchez qu'Adolfe ne leur euſt fait aucune part du ſien, il arriva que dans une aſſemblée qu'ils firent à Prague pour le couronnement du Roy Venceſlas, ils ſe laiſſerent perſuader que le Pape conſentoit à la depoſition d'Adolfe, comme eſtant inutile à l'Empire; Et en effet la cabale ſe trouva ſi forte qu'ils le depoſerent & élurent Albert Duc d'Auſtriche. Les deux competiteurs en vinrent aux mains prés de Spire le deuxiéme de Juillet, Adolfe combattant vaillamment, mais trahy, ou tout au moins délaiſſé par les ſiens, y perdit la vie.

1298. L'election d'Albert eſtoit illegitime ; il falut que pour la rectifier, il la remiſt, au moins en apparence, entre les mains des Electeurs, qui l'elûrent une ſeconde fois dans toutes les formes, le vingt-ſeptiéme du meſme mois. Mais le Pape refuſoit conſtamment de l'approuver, & deſtinoit cette couronne à Charles Comte de Valois, pour lequel il avoit une eſtime particuliere.

EMP. toûjours ANDR. & ALBERT éleu l'an 1298. R. 10. ans.

Il ſembloit qu'il vouluſt adoucir les aigreurs du Roy Philippe : car l'année precedente il avoit canoniſé ſaint Louys ſon ayeul ; & il interpreta fort favorablement la Bulle par laquelle il avoit deffendu aux Eccleſiaſtiques de payer aucunes decimes ny contributions aux Princes. Philippe croyant qu'il l'avoit faite exprés pour le choquer, s'en eſtoit fort offenſé : on avoit écrit pluſieurs lettres ſur ce ſujet de part & d'autre, & les choſes avoient penſé en venir à l'extrémité. Toutefois Boniface ſur les inſtances de quelques Prelats François, s'eſtoit porté à la raiſon, declarant qu'il n'entendoit point empeſcher les contributions volontaires, pourveu qu'elles ſe fiſſent ſans exaction. Il ajoûta qu'elles ſe pourroient lever ſans permiſſion du Pape dans les beſoins de l'Eſtat ; Et meſme que dans les neceſſitez urgentes on y pourroit contraindre par l'autoriré Apoſtolique ſpirituellement & temporellement.

Mais comme les eſprits eſtoient déja ulcerez de part & d'autre, la playe ſe renouvella peu de temps aprés. Boniface avoit eſté choiſi arbitre des differends qu'avoit le Roy avec l'Anglois & le Flamand : Aprés qu'il eut entendu leurs deputez, il donna une ſentence arbitrale, qui ordonnoit que la fille du Flamand ſeroit miſe en liberté &
1299. ſes villes reſtituées ; Et comme s'il euſt eſté Juge ſouverain, il la fit prononcer publiquement dans ſon Conſiſtoire. Ce qui bleſſa tellement le Roy & ſon Conſeil, qu'ayant eſté apportée à Paris par le deputé Anglois, le Comte d'Artois, homme de boutade, l'arracha de ſes mains, la déchira & la jetta au feu.

La Reyne de ſon coſté ayant conceu une haine mortelle pour le Flamand, employoit tout ſon pouvoir à irriter la colere du Roy contre luy. De ſorte que la tréve expirée, le Comte de Valois eut ordre d'entrer en Flandres, & de le pouſſer à bout.

1299. Il le pourſuivit ſi vivement, qu'ayant pris Dam & Dixmude ſur luy, il l'aſſiegea dans Gand avec toute ſa famille. Ce Prince infortuné deſtitué de tout ſecours, & abandonné de ſes ſujets meſmes, fut conſeillé de ſe remettre entre ſes mains avec ſes deux fils. Le Comte de Valois luy promit de bonne foy qu'il le meneroit à Paris pour traiter luy-meſme avec le Roy, & l'aſſeura que ſi dans un an il ne pouvoit obtenir la paix, on le remettroit en liberté & au meſme endroit où on l'avoit pris. Mais le Roy ne voulut avoir aucun égard à ce que ſon oncle avoit juré, il retint le Flamand & deux de ſes fils, & les ſepara en diverſes priſons.

Le Comte de Valois ſe picquant de ce qu'on violoit la foy qu'il avoit donnée au Flamand, ou par quelque autre motif d'ambition, ſortit hors du Royaume, & paſſa en Italie, où le Pape l'appelloit inſtamment depuis trois ans. Il y épouſa Catherine fille & heritiere de Baudoüin dernier Empereur de Conſtantinople, & le Pape luy donna cet Empire, & le fit ſon Vicaire ou Lieutenant par toutes les terres de l'Egliſe, eſperant par ſon moyen conduire la grande entrepriſe de la guerre ſainte qu'il rouloit toûjours dans ſa teſte. 1299.

Pour la troiſiéme fois la tréve fut prolongée entre les deux Rois, en vertu dequoy les priſonniers furent mis en liberté de part & d'autre, & particulierement Jean de Bailleul Roy d'Eſcoſſe. Il fut mené en Normandie, & laiſſé à la garde de quelques Eveſques qui s'en voulurent bien charger. 1299.

L'Empereur Albert ne pouvoit obtenir ſa confirmation de Boniface, & Philippe craignoit les audacieuſes entrepriſes de ce Pape : pour cette cauſe, l'un & l'autre de ces Princes voulant empeſcher qu'il ne ſe ſerviſt de leurs diviſions pour les ruïner, s'aboucherent enſemble à Vaucouleurs. Dans cette entreveuë ils renouvellerent les anciennes confederations de l'Empire avec la France ; & pour s'unir plus étroitement, ils traiterent le mariage de Rodolphe fils d'Albert avec Blanche fille de Philippe. Il ne fut accomply que l'année ſuivante.

A la premiere année du quatorziéme ſiecle de l'Ere Chreſtienne, le Pape publia une Indulgence generale ou relaxation des peines canoniques deuës aux pechez, pour tous ceux qui confeſſez & penitents, viſiteroient l'Egliſe de S. Pierre & S. Paul à Rome, durant un certain nombre de jours. Depuis Clement VI. la reduiſit à 50. ans, & l'appella Iubilé. Vrbain VI. à 33. & l'envoya par toute la Chreſtienté. 1299.

Les ennemis de Boniface luy ont reproché qu'en cette ceremonie il parut tantoſt en habits Pontificaux, tantoſt en habits Imperiaux, faiſant porter deux glaives devant luy pour marquer ſa double puiſſance ſpirituelle & temporelle. Il l'avoit en effet, mais la derniere ſeulement ſur ſes terres. Toutefois il ne l'entendoit pas de la ſorte ; comme ſes actions & le ſixiéme Livre des Decretales, où il avance hardiment qu'il n'y a qu'une ſeule puiſſance qui eſt l'Eccleſiaſtique, ne le monſtrent que trop.

Cette inſtitution du Iubilé ſemble tirer ſon origine des jeux ſeculiers. Les anciens Romains les celebroient de cent ans en cent ans ; le Paganiſme ayant eſté aboly, les peuples ne perdirent pas la coûtume de venir de tous côtez à Rome la premiere année de chaque ſiecle : mais ſanctifiant cette profane ſolemnité, ils faiſoient leurs devotions ſur le tombeau des Princes des Apoſtres.

Pluſieurs mettent en cette année le commencement de la redoutable Maiſon des Othomans, & diſent que les Turcs ayant conquis beaucoup de pays ſur les Grecs dans l'Aſie, les diviſerent en ſept Principautez, dont la Province de Bithynie écheut par ſort à Oſman ou Othoman fils d'Ortogules, 1300.

qui eſtoit en grande reputation de probité & de valeur parmy les ſiens. Ses ſucceſſeurs ont devoré non ſeulement les autres ſix Principautez, mais de-plus l'Empire de Grece, le Royaume d'Egypte, & pris tant de terres ſur les Princes Chreſtiens, qu'il eſt à craindre qu'à la fin ils n'engloutiſſent l'Empire d'Occident.

Boniface eſtoit aheurté à l'expedition de la Terre-Sainte & ſe perſuadoit à l'exemple de ſes predeceſſeurs avoir droit d'y obliger tous les Princes Chreſtiens. Il envoya donc Bernard Saiſſet Eveſque de Pamiez vers Philippe, avec charge de l'exhorter à ce voyage, & de le ſemondre auſſi de tenir parole au Comte de Flandres, en mettant ſa fille en liberté. Il s'acquitta de ſa charge en termes ſi hautains, & d'ailleurs on fit croire au Roy, qu'il tenoit en pluſieurs rencontres des diſcours ſi injurieux contre ſa perſonne, & ſi factieux contre le repos de ſon Eſtat, qu'il donna ordre de l'arreſter priſonnier.

Il eſtoit d'ailleurs fort échauffé par les mauvais, & peut-eſtre faux rapports de Guillaume de Nogaret : car il luy faiſoit entendre, que lors qu'il avoit eſté envoyé Ambaſſadeur vers le Pape pour luy donner part de ſon alliance avec l'Empereur Albert, il avoit reconnu qu'il eſtoit fort mal diſpoſé envers luy, qu'il avoit de mauvais deſſeins, & qu'il menoit une vie ſcandaleuſe & tres-indigne d'un ſucceſſeur des Apoſtres.

1301. De ſon coſté, Boniface dépeſcha l'Archidiacre de Narbonne pour luy commander de mettre l'Evêque de Pamiez en liberté, & luy ſignifier une Bulle qui portoit que le Roy eſtoit ſous ſa correction pour les pechez qu'il commettoit dans l'adminiſtration du temporel, auſſi bien que pour les autres ; Que la collation des benefices ne luy appartenoit point, & que la Regale eſtoit une uſurpation. Par une autre Bulle il ſuſpendit tous les privileges accordez par ſes predeceſſeurs au Roy, à ceux de ſa maiſon, & à ſon Conſeil ; Et par une troiſiéme il ordonna à tous les Prelats du Royaume de ſe rendre à Rome pour remedier aux deſordres de Philippe, & aux entrepriſes qu'il faiſoit ſur l'Eſtat Eccleſiaſtique.

1300. Le Roy à l'inſtance du Clergé remit l'Eveſque de Pamiez entre les mains de l'Archeveſque de Narbonne ſon Metropolitain : mais il deffendit aux Prelats la ſortie hors du Royaume, & à tous ſes Sujets le tranſport de l'or & de l'argent. Et pour le poinct qu'il croyoit bleſſer ſa Souveraineté, il trouva bon de s'appuyer de l'autorité de tous les Eſtats de ſon Royaume pour la ſouſtenir. Les ayant donc aſſemblez dans Noſtre-Dame le dixiéme Avril de l'an 1301. ils declarerent qu'ils ne reconnoiſſoient autre Superieur au temporel que luy : Le Clergé écrivit au Pape

1301. en cette conformité, comme la Nobleſſe & le Tiers-Eſtat aux Cardinaux, qui dans leur réponſe aſſeurerent que ce n'avoit jamais eſté l'intention du Pape de s'attribuer cette ſuperiorité.

Pendant ces querelles il parut une prodigieuſe Comete au Ciel. Elle commença de ſe montrer pendant l'Automne vers les parties Occidentales, & dans le ſigne du Scorpion, lançant ſes rayons quelquefois du coſté de l'O-

Digitized by Google

rient, & quelquefois du coſté de l'Occident. Elle fut veuë ſeulement un mois.

Le Comte d'Artois, Nogaret, Pierre Flote Chancelier du Roy, & les Colomnes que Boniface avoit dépoüillez, proſcrits & empriſonnez, envenimoient les choſes de plus en plus. Pluſieurs neantmoins ſe ſcandaliſoient qu'on s'aheurtaſt ſi fort contre le Pere commun des Chreſtiens; Ainſi il fut trouvé bon de ſouſtenir que Boniface ne l'eſtoit pas, & qu'en ſa perſonne on ne choquoit point le Vicaire de JESUS-CHRIST, mais un méchant homme qui s'eſtoit intrus dans la Papauté.

Le Roy eſtant donc au Louvre, Nogaret en preſence de pluſieurs Princes du ſang & Eveſques, preſenta une Requeſte le douziéme jour de Mars, l'accuſant d'hereſie, de ſimonie, de magie & autres crimes 1301.
énormes, & demandant l'aſſiſtance du Roy, à ce qu'il fuſt aſſemblé un Concile general pour délivrer l'Egliſe de cette oppreſſion.

Le Pape avoit dépeſché en France un Cardinal nommé Jean le Moyne, natif du Dioceſe d'Amiens, habile homme & fort ſçavant, ſous pretexte de negocier quelque accommodement avec le Roy: mais en effet pour ſonder les diſpoſitions du Clergé en ſa faveur. Ne les trouvant pas telles qu'il deſiroit, & ſe voyant entouré de gens qui l'obſervoient, il ſe retira promptement. Mais Boniface mal ſatisfait des réponſes que le Roy fit à ſes propoſitions, envoya une autre Bulle qui le declaroit excommunié pour avoir empeſché les Prelats d'aller à Rome, leur deffendoit de l'admettre aux Sacremens ny à la Meſſe, leur commandoit de ſe rendre à Rome dans trois mois, & en adjournoit nommément quelques-uns ſur peine de dépoſition.

Durant ces contraſtes, Charles Comte de Valois eſtoit paſſé en Sicile avec 1302.
une puiſſante armée, à deſſein de la reduire ſous l'obeïſſance de Charles le Boiteux ſon neveu. Il y fit ſi peu de progrez, qu'il trouva meilleur de negocier la paix entre les deux parties. Et en effet il y reüſſit mieux qu'à la guerre. Les conditions du Traité furent que Federic épouſeroit Eleonor fille du Boiteux, pour le dot de laquelle la Sicile luy demeureroit ſous le titre de Royaume de Trinacrie: mais que s'il n'avoit point d'enfans d'elle, cette Iſle retourneroit au Boiteux ou à ſes heritiers, en payant par eux cent mille onces d'or.

Avant ſon expedition en Sicile, il avoit eſté envoyé par le Pape à Florence, pour calmer les factions dont cette Republique eſtoit horriblement tourmentée. Durant cinq mois qu'il y demeura, ſes ſoins & ſon autorité ne purent empeſcher que les Guelfes & Noirs ne proſcriviſſent les Blancs, qui la pluſpart eſtoient Gibelins, & ne ruïnaſſent leurs maiſons. Dante Aligeri l'un des plus rares eſprits de ſon temps, qui eſtoit de la faction des Blancs, quoy que d'ailleurs il fuſt Guelfe, ſe trouva du nombre des bannis, & ne put jamais ſe faire rappeller. Il s'en prit au Comte de Valois qui n'avoit pas empeſché cette injure, & eſſaya de s'en venger ſur toute la maiſon de France, par un cruel trait de plume; qui ſans doute auroit fait impreſſion dans la

posterité, si elle n'avoit des preuves plus claires que le Soleil qui dissipent cette calomnie.

1302. *Il y a des Autheurs qui rapportent à cette année* 1302. *l'invention de la Bousſole ou aiguille marniere, par un certain Flavio natif de Melfe; Toutefois on en trouve des connoissances dans quelques autheurs bien avant ce temps-là, de sorte qu'on ne peut tout au plus donner à ce Flavio que la gloire de l'avoir mise en une plus grande perfection.*

Cette mesme année 1302. la Flandre se revolta & se perdit pour les François. Ces peuples irreconciliables ennemis de l'injuſtice & de l'oppreſſion, ne purent souffrir les violences & les impoſts dont leur jeune Gouverneur Jacques de Chaſtillon les vexoit par les méchants conſeils de Pierre Flote, homme violent & avare, auſſi eſtoit-il borgne. Ils appellerent donc pour leur Chef Guillaume fils du Comte de Juliers & d'une fille du Comte Guy; duquel auſſi les fils puiſnez & ceux de Jean ſon frere, accoururent dans la Comté d'Aloſt pour appuyer ce ſoûlevement.

Le feu commença à Malan, & s'alluma plus fort dans Bruges. La Garniſon Françoiſe y ayant eſté maſſacrée, les villes de Furnes, Berghes, Bourbourg, Caſſel ſuivirent ce mouvement, & Guy Comte de Namur l'un des fils du Flamand, mit le ſiege devant la Citadelle de Courtray.

Le Roy leva une grande armée pour chaſtier les rebelles, & en donna la conduite à Robert d'Artois. Ce Prince marcha pour ſecourir Courtray avec dix mille chevaux & quarante mille hommes de pied; Les Flamands, quoy qu'ils fuſſent mal armez, & qu'ils n'euſſent ny Nobleſſe ny Cavalerie, oſerent l'attendre de pied ferme, ſe poſtant ſur l'autre bord d'un canal; La Cavalerie Françoiſe qui ne l'appercevoit point, courant les charger ſans reconnoiſtre, ſe precipita dans ce gouffre de bourbe & s'y enfonça preſque toute. Aprés cela les Flamands ſe faiſant un pont des corps des hommes & des chevaux, allerent attaquer leur Infanterie ſur l'autre bord, la deffirent entierement, & remporterent une pleine victoire. Il y perit plus de vingt mille François, du nombre deſquels eſtoient Robert d'Artois, plus de vingt grands Seigneurs avec luy, Pierre Flote l'une des principales cauſes des maux de la France. Ce malheur arriva le neufiéme de Juin.

Pour ſe venger d'un ſi ſanglant affront, le Roy luy-meſme ſe mit aux champs avec plus de cent mille hommes: mais l'aſſeurance des Flamands, & l'avis que luy donna ſa ſœur Reyne d'Angleterre, que s'il hazardoit une bataille, il ſeroit trahy par les ſiens, l'empeſcherent d'aller plus avant que Doüay, joint que les pluyes de l'Automne rendoient la marche tres-difficile.

Cette guerre fort faſcheuſe d'elle-meſme, l'euſt eſté bien davantage ſi l'Anglois s'en fuſt meſlé, comme il le devoit aprés y avoir engagé les
1303. Flamands. Son alliance leur fut aſſez inutile, mais leur embarras ſervit fort à ſes affaires: car aprés avoir prolongé la Treve trois ou quatre fois

avec les François, il la convertit enfin en une paix avantageuſe pour luy. Elle fut concluë à Paris le 20. de May 1303. Le Traité portoit que Philippe luy rendroit tout ce qu'il avoit pris de la Guyenne, & luy donneroit des lettres d'inveſtiture de cette Duché. Reciproquement Jean de Bailleul fut mis en liberté : mais les Eſcoſſois le mépriſerent comme un homme de peu de valeur qui avoit deux fois ployé les genoux devant le Roy d'Angleterre, & ne le reconnurent plus pour leur Prince legitime ; Si bien qu'il demeura en France, où il acheva ſes jours en homme privé. On ne marque point quel fut le ſort de ſon fils Edoüard. Du reſte quoyque les Anglois euſſent entierement ſubjugué l'Eſcoſſe, il arriva neantmoins à quelques années de là que Robert fils de Robert Brus releva ce Royaume qui ſembloit éteint, & l'affranchit du joug de l'Angleterre. 1303.

Le courage des Flamands eſtant indomptable, leur vieux Comte qui s'ennuyoit de ſa priſon, obtint une Tréve par le moyen d'Amé Comte de Savoye ; pendant laquelle on luy permit, laiſſant ſes fils en oſtage, d'aller vers les villes de Flandres pour eſſayer de les reduire à la volonté du Roy.

La meſme année le Roy ayant avis qu'il ſe couvoit de dangereuſes factions en Languedoc & en Guyenne, fit un voyage en ces Provinces, où il viſita & careſſa fort les villes & la Nobleſſe. Au retour Guy de Luſignan Comte d'Angouleſme & Seigneur de Cognac n'ayant point d'enfans, luy reſigna ſes terres au grand prejudice de trois ſœurs qu'il avoit. Le Roy pour les dédommager en quelque façon, leur donna je ne ſçay quels autres petits Fiefs dans l'Angoulmois.

Vers ce temps-là, la Reyne Jeanne ſa femme heritiere de Navarre, Champagne & Brie, baſtit & fonda dans l'Univerſité de Paris ce fameux College qui porte le nom de Navarre, & qui a eſté juſqu'à cette heure le berceau de la plus illuſtre Nobleſſe Françoiſe. Elle mourut ſur la fin de la meſme année. 1303.

Le Comte Guy n'ayant pû rien gagner ſur les Flamands, le Roy reſolut de les faire ployer par force. Il aſſembla la plus grande armée qu'on euſt veu de long-temps, & ſe mit à la teſte. Il y avoit des François, des Allemands, des Eſpagnols, des Italiens, & meſme un grand nombre de Juifs. En meſme temps il en avoit auſſi une ſur mer, qui eſtoit commandée par ce fameux Roger de Lauria. Celle-cy gagna une ſanglante bataille contre Philippe l'un des fils du Flamand qui aſſiegeoit Ziriczée ſur Jean Comte de Hainaut & de Hollande, à qui par ce moyen la Zelande demeura. Le Roy peu aprés en remporta une autre par terre à Monts en Puelle entre l'Iſle & Douay le 18. d'Aouſt, mais ſa perſonne y courut une tres-grande riſque : ces feroces rebelles pour avoir leur revanche de ce qu'il les avoit battus le matin dans leurs retranchemens en ſortirent ſur le ſoir & percerent de furie juſqu'à ſon pavillon, mais enfin il fut tué plus de 25000. hommes des leurs. 1304. 1304.

Pour tous ces échecs ils ne ſe rebuterent point : mais ayant fermé les boutiques de leurs villes, & mis ſur pied ſoixante mille combattants,
1304. ils ſe preſenterent devant l'Iſle qu'il tenoit aſſiegée, demandant la paix ou la bataille. Cette furieuſe reſolution leur obtint la paix. Les conditions furent telles, Qu'ils joüiroient de leur liberté, biens, privileges & forteresſes; Que le Comte ſeroit remis en ſa Comté, horſmis aux terres de deça la riviere de Lis, leſquelles demeureroient au Roy, comme auſſi les villes de l'Iſle & Doüay, juſqu'à ce que le Comte fuſt entierement d'accord avec luy, & que les Flamands euſſent payé la ſomme de 800000 livres.

Les priſonniers mis en liberté, le Comte Guy alla viſiter ſon païs & ſes enfans. A quelque mois de là eſtant revenu à Compiegne de bonne foy, comme il l'avoit promis, pour achever le traitté, il y mourut peu de jours aprés, âgé de 80. ans. Son fils aiſné nommé Robert de Betune luy ſucceda en ſa Comté.

1303. L'année precedente avant que de faire cette expedition, le Roy Philippe avoit penſé à ſe prémunir contre les Bulles de Boniface; Et pour ce ſujet il avoit convoqué une ſeconde aſſemblée generale de
1303. ſes ſujets à Paris. Les Comtes Guy de Saint Pol, Jean de Dreux & Guillaume Dupleſſis Seigneur de Vezenobre, y accuſerent le Pape d'hereſie, & de pluſieurs cas, ſi horribles qu'un Chreſtien ne peut pas les nommer, bien loin de les croire. Dupleſſis offrit de le pourſuivre pardevant le Concile, adherant à l'appel interjetté cy-devant par Nogaret, & ſe mettant ſous la protection du Concile & des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul. Le Roy promit de procurer la convocation du Concile, & en cas que Boniface vinſt à proceder contre luy, forma ſon appel comme avoit fait Dupleſſis.

De plus craignant que ſes peuples trop foulez d'impoſts, & malcontents du gouvernement de ſes Miniſtres, ne vinſſent à luy manquer au beſoin, il trouva à propos pour prevenir tous les remuëments & factions qui ſe pourroient faire en faveur de ce grand nom de Pape, de tirer des lettres de toutes les Provinces, Villes, Corps, Communautez, Egliſes, Maiſons Religieuſes, Prelats & Seigneurs de ſon Royaume, par leſquelles ils approuvoient ſa reſolution, & ſe joignoient à luy.

1303. Durant ces procedures, Nogaret eſtoit allé en Italie afin de ſe ſaiſir de la perſonne de Boniface, ſous pretexte de l'amener de gré ou de force au Concile. Le Pape s'eſtoit retiré dans Anagnia ville de ſa naiſſance, où il ſe croyoit plus en ſeureté qu'à Rome; Et là il devoit le jour de la Nativité de Noſtre-Dame publier une Bulle, par laquelle il excommunioit le Roy, diſpenſoit ſes ſujets de ſon obeiſſance, & donnoit ſon Royaume au premier occupant. Il l'avoit déja offert à l'Empereur Albert, & pour l'y engager avoit confirmé ſon election.

Mais

Mais la veille, Nogaret qui ſe tenoit caché en un chaſteau là-auprés, ſe faiſant aſſiſter de quelques Gentils-hommes du païs, Gibelins de faction, & d'ailleurs ennemis de Boniface, de Sciarra Colomne, & de 200. chevaux des troupes que Charles de Valois avoit laiſſées en Toſcane, entra dans Anagnia, dont il avoit gagné le peuple, & ayant forcé ſon Palais ſe ſaiſit de luy. Ce qui ne ſe fit pas ſans des outrages de paroles, & de fait contre ſa perſonne, & ſans que ſes treſors, qui eſtoient immenſes, & les maiſons de trois ou quatre Cardinaux, ne fuſſent pillées. Quelques Auteurs ont écrit que Sciarra luy donna un ſoufflet, & que luy voyant Nogaret luy reprocha courageuſement que ſon pere avoit eſté brûlé comme heretique patarin. 1303. 1303.

Le quatriéme jour le peuple d'Anagnia ſe repentant de ſa lâcheté, chaſſa les François & leurs troupes de la ville. Le Pape eſtant ainſi en liberté ſe retira dans Rome ; mais là cet eſprit ſuperbe outré de l'affront qu'il avoit ſouffert, fut attaqué d'une fiévre chaude, dont il mourut le 12. jour d'Octobre.

Nicolas, Cardinal d'Oſtie, de l'Ordre des Freres Freſcheurs, fut éleu par les Cardinaux le vingt-deuxiéme de Novembre ; il s'appella Benedict XI. Celuy-là intimidé par le malheur de ſon predeceſſeur, traitta les choſes plus doucement. Il receut honorablement les Ambaſſadeurs du Roy, ſans vouloir pourtant admettre à l'audience Nogaret qui en eſtoit un ; & envoya trois Bulles qui annulloient toutes celles de Boniface, & remettoient toutes choſes en pareil eſtat qu'auparavant. Il revoqua meſme les condamnations contre les Colomnes, horſmis qu'il ne reſtablit pas dans la dignité de Cardinal les deux qui en avoient eſté dégradez : mais il proceda rigoureuſement contre Nogaret & tous ceux qui avoient aſſiſté à la capture de Boniface, & au vol des treſors de l'Egliſe. 1303.

Il mourut le huitiéme mois de ſon Pontificat, le ſeptiéme jour de Juillet de l'an 1304. Les deux factions des Cardinaux, dont les uns eſtoient François, les autres Italiens & amis du Pape, furent prés d'onze mois dans le Conclave à Perouſe, avant que de ſe pouvoir accorder ; A la fin les Italiens en nommerent un François, c'eſtoit Bertrand Got * Archeveſque de Bourdeaux qu'ils ſçavoient eſtre fort ennemy du Roy, & d'ailleurs ſujet de l'Anglois. Les François avant que d'y conſentir en donnerent promptement avis au Roy, qui eſtoit pour lors en Poitou. L'ayant donc mandé ſecretement, & s'eſtant abouché avec luy en un bois prés de ſaint Jean d'Angely, il luy declara qu'il eſtoit en ſon pouvoir de le faire Pape, moyennant ſix choſes qu'il deſiroit de luy, dont il luy en dit cinq, & reſerva de luy declarer la ſixiéme en temps & lieu. L'Archeveſque ambitieux & vain, ſe jetta à genoux devant luy, & promit tout, pour acheter cette ſuprême puiſſance. Par ce moyen il fut éleu eſtant abſent le cinquiéme jour de l'an 1305. 1304. 1305.

* Ou de Got, de Gout *de Agatis.* Il eſtoit fils de Beraud Seigneur de Villandrand prés de Bourdeaux.

Au lieu d'aller en Italie, comme les Cardinaux l'en ſupplioient, il les manda à Lyon pour aſſiſter à ſon couronnement qui s'y fit le quatorziéme de Novembre. Le Roy, ſon frere Charles, grand nombre de Princes, de Seigneurs, & une infinité de peuple ſe trouverent à cette ceremonie. Le Roy ayant durant quelques pas tenu les rênes de la mule du Pape, laiſſa aprés faire cet office à ſon frere Charles, & à Jean Duc de Bretagne, pour ſe mettre à cheval & marcher à coſté du ſaint Pere. Durant la marche une vieille muraille trop chargée de monde s'écroula, & par ſa chûte, accabla le Duc de Bretagne & un frere du Pape, bleſſa Charles griévement, le Roy aſſez legerement,
1305. & abattit la Tiare de deſſus la teſte du ſaint Pere. Preſage des malheurs que la tranſlation du ſaint Siege en France devoit cauſer à ce Royaume, à toute la Chreſtienté, & à la Papauté meſme; car par ce moyen elle ſe ſoûmettoit à la diſcretion de la puiſſance ſeculiere.

1306. & ſuiv. Au partir de Lyon, le Pape retourna à Bourdeaux où il ſejourna tout l'an 1306. Il paſſa l'année ſuivante à Poitiers. Puis l'an 1308. afin de s'exempter des importunitez de la Cour de France, il porta ſon Siege dans la ville d'Avignon, qui eſtoit à Charles Roy de Sicile ſon vaſſal.

✠ *Le ſejour de la Cour Romaine en France y a introduit ou fort augmenté trois grands deſordres, la ſimonie fille du luxe & de l'impieté, la chicane exercice de gratte-papiers & gens oyſeux; tels qu'eſtoient une infinité de Clercs faineants qui ſuivoient cette Cour; Et un autre execrable déreglement à qui la nature ne ſçauroit donner de nom.*

1306. Pour ſatisfaire à ſes promeſſes, Clement continua l'abſolution que Benoiſt avoit donnée au Roy, reſtablit les Colomnes dans le Cardinalat, fit une promotion de dix autres Cardinaux, dont il y en avoit neuf François, & expliqua ou revoqua toutes les Bulles de Boniface qui bleſſoient l'autorité du Roy.

1307. Nogaret & les autres gens du conſeil du Roy, par le deſeſpoir où ils eſtoient de pouvoir jamais obtenir leur abſolution, pourſuivoient avec grand'chaleur l'accuſation contre Boniface; & le Roy preſſoit Clement de condamner ſa memoire & de faire brûler ſon corps, ne croyant pas ſe pouvoir autrement décharger de ſes cenſures & de ſes reproches. Mais Clement pour éluder cette pourſuite, en remit la déciſion à un Concile general, qui fut aſſigné à trois ans delà à Vienne en Dauphiné: Et cependant il ſe fit diverſes procedures & inſtructions pour cette affaire. Il en a eſté donné un gros volume au public: où parmy beaucoup de veritez il paroiſt auſſi de l'animoſité, & meſme des contradictions: car entre les témoins il y en a qui accuſent Boniface d'atheïſme, & d'autres de magie.

1308. Les Juifs eſtoient toûjours l'execration des Chreſtiens, particuliement du peuple, à cauſe qu'ils l'écorchoient par leurs cruelles uſures, & par les exactions des nouveaux impoſts dont ils eſtoient les

inventeurs & les traittans. Auſſi en revanche eſtoient-ils ſujets à toutes ſortes d'inſultes ; Dans les ſeditions, dans les croiſades, on ſe jettoit toûjours ſur eux ; Et on les accuſoit à toute heure, ou d'avoir fait outrage à la ſainte Hoſtie, ou d'avoir crucifié des enfans le Vendredy-Saint, ou d'avoir maltraité quelque Image de Noſtre-Seigneur ou de la Vierge ; Et s'ils ſe tiroient des mains des Juges, ils ne ſe ſauvoient pas de la fureur de la populace. Les Princes meſme aprés s'eſtre ſervis de ces maudits inſtruments, leur faiſoient rendre gorge, & les chaſſoient ſouvent de leurs terres, afin d'avoir de l'argent pour les rappeller. Cette année ils furent arreſtez par toute la France le vingt-deuxiéme de Juillet, bannis du Royaume, & leurs biens confiſquez. Fut-ce zele ou avarice ?

Le Roy avoit des Miniſtres durs, impitoyables, & acharnez à tirer le dernier denier. Le plus puiſſant de tous eſtoit Enguerrand le Portier Seigneur de Marigny, qui en faiſant venir de grandes levées de deniers à ſon maiſtre n'oublioit pas auſſi de remplir ſes coffres, & de mettre dans ſa famille beaucoup plus de terres, de Charges & de Benefices, que n'en doit prendre un ſerviteur fidelle & deſintereſſé. Ainſi les peuples avoient à ſouffrir beaucoup. 1306.

L'un de leurs plus grands maux fut l'impoſition du centiéme denier, puis du cinquantiéme ſur toutes les marchandiſes, & du cinquiéme ſur tous les meubles & immeubles de ſes ſujets, tant Laïques qu'Eccleſiaſtiques. Le changement des monnoyes ne fut pas moins fâcheux ; On les avoit fait fort foibles, de bas aloy & de trop haute valeur : On les voulut rabaiſſer ; la perte y eſtoit grande, le peuple de Paris s'en mutina, pilla & demolit la maiſon d'Eſtienne Barbete maiſtre de la Monnoye, delà il courut au Temple où le Roy eſtoit logé, & y commit cent inſolences : mais la ſedition paſſée, il en fut pendu un grand nombre en divers endroits.

Les Templiers furent fort notez pour avoir contribué à cette mutinerie, & jetté parmy le peuple des paroles offenſives contre la perſonne du Roy ; on croyoit qu'ils eſtoient piquez de ce qu'ayant beaucoup d'argent, ils perdoient beaucoup à ce rabais, & de ce que le Clergé dans les decimes qu'on l'obligeoit de payer, les avoit taxez nonobſtant leurs privileges. Il y a apparence que le Roy qui n'oublioit jamais les offenſes, garda le ſouvenir de celle-là dans ſon ame, & que ce fut un des motifs qui le porta à s'en venger ſur tout l'Ordre. 1306. & ſuiv.

En achevant la paix des Flamands, il y fut changé ou ajoûté pluſieurs conditions. Entre autres il fut dit que le Roy pouvoit bannir trois mille des plus factieux ; Que les villes de Gand, Bruges, Ipre, l'Iſle & Doüay, ſeroient deſmantelées, & que ſi le païs en general, ou quelque particulier offenſoit le Roy ou ſes Officiers, il ſeroit auſſi-toſt foudroyé des cenſures Eccleſiaſtiques.

1307. L'année ſuivante Louys Hutin fils aiſné du Roy, viſita ſon Royaume de Navarre qui luy eſtoit écheu par la mort de ſa mere, & fut ſacré à Pampelonne le 5. de Juin. Avant que de s'en revenir il enleva les deux chefs des factions qui avoient troublé la Navarre, c'eſtoit Fortunio Almoraruid & Martin Ximenes de Aybar.

1307. & ſuiv. On vit bien-toſt l'effet de la promeſſe ſecrete que le Pape Clement avoit faite au Roy pour le venger des Templiers. Les trop grandes richeſſes de ces Chevaliers, leur orgüeil inſupportable, leur conduite avare & choquante envers les Princes & Seigneurs qui paſſoient en la Terre-Sainte, le mépris qu'ils faiſoient des puiſſances temporelles & ſpirituelles, par deſſus tout cela leurs diſſolutions & libertinages, les avoient rendus fort odieux, & donnoient un ſpecieux pretexte à la reſolution que le Roy avoit priſe de les exterminer.

1307. Donc ſur la denonciation de deux ſcelerats d'entre-eux que la grandeur de leurs crimes, ou l'aſſeurance de l'impunité & l'eſpoir de la recompenſe pouſſoient à cela, le Roy du conſentement du Pape avec lequel il s'eſtoit nouvellement abouché à Poitiers, les fit tous arreſter en un meſme jour douziéme d'Octobre de l'an 1307. par tout le Royaume, ſaiſit leurs biens, & s'empara du Temple à Paris, & de tous leurs treſors & papiers. Le Roy Charles de Naples fit la meſme choſe en Provence pour luy complaire. On enferma ceux qui furent

1307. & ſuiv. pris en France dans le chaſteau de Melun, & on en donna la garde & le gouvernement au Confeſſeur du Roy; ſans doute pour mieux ménager leurs depoſitions par ſon moyen, & pour rendre témoignage au public de leurs crimes.

Le grand Maiſtre, il s'appelloit Jacques de Molay, Bourguignon de naiſſance, ayant eſté mandé, par des lettres du Pape, de l'Iſle de Chypre où il faiſoit vaillamment la guerre aux Turcs, ſe preſenta à Paris avec ſoixante Chevaliers de ſon Ordre, deſquels eſtoit Guy frere du Dauphin de Viennois, Hugues de Peralde & un autre des principaux Officiers. On les arreſta tous à la fois, & on leur fit auſſitoſt leur procés, horſmis aux trois que j'ay nommez, dont le Pape

1307. & ſuiv. voulut ſe reſerver le jugement. Il en fut brûlé pour une fois cinquante-ſept tout vifs & à petit feu, & une autre cinquante-neuf: mais ils denierent à la mort tout ce qu'ils avoient confeſſé dans les tourments. On ſe ſervit de grandes & extraordinaires précautions pour perſuader la juſtice de ces terribles jugements, on les obligea de confeſſer les crimes dont on les chargeoit, non ſeulement devant leurs Juges, mais encore devant les plus conſiderables de la Nobleſſe & de la Bourgeoiſie, qu'on invita de ſe trouver à leur interrogation. Et l'on deſira meſme que l'Univerſité fiſt une celebre aſſemblée pour les condamner.

Sans doute qu'ils eſtoient coupables de pluſieurs crimes énormes, mais non pas peut-eſtre de tous les cas (je ne ſçay s'il faut dire horri-

bles ou ridicules) qu'on leur impoſoit. Cependant à l'inſtance du Roy Philippe, les Chevaliers de cét Ordre furent auſſi arreſtez par tous les autres Eſtats de la Chreſtienté & fort mal traitez, non pourtant en pluſieurs endroits juſqu'à la mort. Cette pourſuite dura juſqu'à l'an 1314. Cependant les deux ſcelerats qui s'eſtoient rendus leurs denonciateurs, ſe promenoient la teſte levée par le Royaume. Mais le Ciel ne les ſouffrit pas long-temps ſur terre; l'un des deux fut pendu pour un nouveau crime qu'il commit depuis ſon abſolution; & l'autre aſſaſſiné par ſes ennemis.

Comme le Roy Edoüard I. alloit faire la guerre à Robert de Brus qui diſputoit la couronne d'Eſcoſſe, il mourut ſur les confins de ce Royaume. Son fils aiſné Edoüard II. luy ſucceda, mais il ne fut ſemblable ny à ſon pere ny à ſon fils. Car ſe laiſſant vilainement gouverner à ſon favory Pierre Gaverſton, puis aux deux Spenſers, il cauſa de grands troubles & ſoûlevemens dans ſon Eſtat. 1307.

Cette année vit tracer les premiers lineaments de l'alliance Helvetique dans une genereuſe conſpiration des trois Cantons d'Vris, Schuits & Vndervald, contre les oppreſſions des Lieutenans de la maiſon d'Auſtriche, qui poſſedoit la Duché de Soüaube. Mais ce fut ſeulement l'an 1315. qu'ils en redigerent les conditions par écrit, & qu'ils les firent confirmer par l'Empereur Louys de Baviere. 1307.

L'an 1308. le 1. jour de May l'Empereur Albert fut tué prés de Rinfeld au deſſous de l'ancien chaſteau de Habsbourg, par la conſpiration de Jean fils de Rodolphe Duc de Soüaube, dont il detenoit les terres. Le Roy Philippe preſſoit fort le Pape de faire tomber l'Empire à Charles Comte de Valois : mais le Pape redoutant le trop grand accroiſſement de la maiſon de France, manda aux Electeurs de ſe haſter d'élire Empereur quelque Prince de leur nation : tellement qu'ils nommerent Henry Comte de Luxembourg, qui fut le huitiéme du nom. 1308.

EMPP. toûjours ANDRONIC & HENRY VIII. R. 5. ans.

Le ſixiéme de May de l'année ſuivante, Charles le Boiteux Roy de Sicile fort malheureux en guerre, mais tres-illuſtre en paix, & fort aimé de ſes peuples, ce qui eſt la ſouveraine gloire d'un Prince, acheva ſa vie & ſon regne dans ſa ville de Naples. Il avoit eu neuf fils. L'aiſné ſe nommoit Charles Martel, le ſecond Louys, & le troiſiéme Robert. Le premier fut Roy de Hongrie, à cauſe de Marie ſa mere fille du Roy Eſtienne IV. mais il étoit mort avant ſon pere, ayant laiſſé un fils, qu'on nommoit Carobert, ſucceſſeur de ſon Royaume. Le ſecond fut Eveſque de Toulouſe. 1308.

Pour le troiſiéme qui eſtoit Robert, il ſe meut une grande queſtion entre luy & Carobert, ſçavoir lequel eſtoit preferable dans la ſucceſſion de Charles le Boiteux, ou le fils de l'aiſné ou l'oncle, & ſi le fils repreſentoit le pere pour ſucceder à ſon ayeul. Les Iuriſconſultes de ces temps-là, & le Pape meſme (autant par des motifs du bien public que par des raiſons de Droict) conclurent pour le neveu; Le Pape l'admit à l'hommage, l'inveſtit & le couronna dans Avignon le premier Dimanche du mois d'Aouſt de l'an 1328. 1309.

Remarquez pour la ſuite que Carobert eut deux fils, Louys & André; Que Louys fut Roy de Hongrie aprés ſon pere, & de Pologne par ſa femme Elizabeth fille de Ladiſlas, & qu'André épouſa à ſon malheur, Ieanne I. Reyne de Sicile fille de Charles Duc de Calabre, qui eſtoit fils du Roy Robert. Comme auſſi que Louys eut deux filles, Marie Reyne de Hongrie qui épouſa Sigiſmond Duc de Luxembourg depuis éleu Empereur; & Heduige Reyne de Pologne qui fut mariée à Iagellon Grand Duc de Lithuanie, dans la maiſon duquel ce Royaume eſt demeuré juſqu'à l'an 1572.

1310. Le Concile de Vienne approchant, le Pape afin d'obvier à la pourſuite obſtinée que faiſoient les gens du Roy contre la memoire de Boniface, donna toutes les Bulles qu'on pouvoit deſirer pour la juſtification du Roy & de ſes Officiers. Meſme, de crainte que Nogaret ne rallumaſt la querelle, il luy accorda l'abſolution : mais à condition qu'il fiſt certains pelerinages & qu'il paſſaſt en Terre-Sainte pour n'en revenir jamais. Il mourut avant que d'avoir obey à cette Sentence.

1310. Les Chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem s'eſtoient retirez dans l'Iſle de Chypre aprés la priſe d'Acre; S'y voyant mal-traitez par le Roy de cette Iſle, ils chercherent un autre établiſſement, & s'en acquirent un par la priſe de la ville de Rhodes & de cinq autres Iſles voiſines. Ils la gagnerent ſur les Turcs aprés deux ans de ſiege; les Turcs l'avoient oſtée aux Sarraſins, & les Sarraſins à l'Empire de Grece.

1311. Un an aprés les Turcs firent de grands efforts pour la reprendre: mais les Chevaliers s'y maintinrent vaillamment avec l'ayde du Comte de Savoye, on l'appelloit Amé V. qui en remporta le ſurnom de *Grand*, & le conſerva depuis par pluſieurs autres genereuſes actions. On peut bien avoir appliqué à celle-là la Deviſe ou Symbole F. E. R. T. que ſes ſucceſſeurs retiennent encore aujourd'huy, & faire dire à ces quatre lettres FORTITUDO EJUS RHODUM TENUIT: mais il eſt certain que les Princes de cette maiſon la portoient long-temps auparavant.

1311. Le Concile general fut ouvert à Vienne le premier jour d'Octobre de l'an 1311. le Pape declarant que c'eſtoit pour le procez des Templiers, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, pour la reformation des mœurs & de la diſcipline, & pour l'extirpation des hereſies. Philippe s'y rendit l'année ſuivante vers la my-Careſme avec une ſuperbe ſuite de Princes & de Seigneurs, aſſiſta à l'ouverture de la ſeconde Seſſion, & prit ſéance à la droite du Pape, mais ſur un ſiege plus bas. L'Ordre des Templiers y fut condamné & éteint, ſes biens laiſſez en la diſpoſition du Pape qui en donna une partie aux Chevaliers de ſaint Jean. Le Roy les mit en poſſeſſion du Temple à Paris, & de pluſieurs terres l'an 1312. moyennant quelques ſommes de deniers qu'ils luy fournirent. L'Ordre des Begards & Begardes fut auſſi aboly par le Concile. C'eſtoit une ſorte de Moynes qui faiſoient profeſſion de pauvreté, mais non pas d'abſtinence ny de celibat, & qui d'ailleurs eſtoient accuſez de beaucoup d'erreurs.

1312.

Pour le poinct le plus important, qui eſtoit le procez contre la me-

moire de Boniface, le Roy, quoy que là preſent, n'en eut pas la ſatisfaction qu'il deſiroit. Car il fut prononcé que ce Pape avoit toûjours eſté bon Catholique; on ne parla point des autres crimes. Trois fameux Docteurs; l'un en Theologie, l'autre en Droict-Civil, & l'autre en Droict-Canon, le démontrerent au Roy par pluſieurs raiſons. Il ſe trouva meſme deux Chevaliers Catalans qui le ſouſtinrent en jettant leur gage de bataille; Et perſonne ne le releva; car il eſt plus aiſé d'eſtre violent que d'eſtre vaillant. Du reſte le Pape & les Cardinaux firent un decret portant, qu'il ne ſeroit jamais rien repreché au Roy de tout ce qui avoit eſté fait contre Boniface. 1311.

La ville de Lyon avoit long-temps relevé des Rois d'Arles, qui en avoient donné la Seigneurie temporelle à l'Archeveſque: mais depuis les Rois de France profitant de la foibleſſe & de l'éloignement des Empereurs Rois d'Arles, avoient peu à peu tiré à eux la protection, puis la ſouveraineté de cette ville. Or pendant les guerres d'entre la Savoye & le Dauphiné, les Bourgeois craignant d'eſtre pillez, avoient eu recours à Philippe qui leur avoit donné un gardiateur; lequel eſtant entré dans leur ville, contre ce qui avoit eſté arreſté, l'Archeveſque émût le peuple pour le chaſſer. Le Prince Louys Hutin y eſtant allé avec une armée, l'amena priſonnier; Et il ne pût jamais eſtre delivré qu'en cedant la Jûriſdiction temporelle au Roy; pour laquelle le Pape luy moyenna quelque recompenſe. Mais depuis Philippe le Long la luy rendit entierement. 1312.

L'Empereur Henry qui eſtoit paſſé en Italie dés l'an 1310. *penſant y rétablir la dignité de l'Empire, y trouva tant de contraſtes de la part des Guelfes, des grandes villes, & de Robert Roy de Naples, qu'il y perit auſſi bien que ſes predeceſſeurs. Il mourut le vingt-quatriéme d'Aouſt dans le Territoire de Sienne, ayant eſté empoiſonné, comme l'on diſoit, en communiant, par un Moyne Dominicain Florentin, qui meſla quelque liqueur mortelle dans le Calice.* 1312. VACANCE de l'Empire d'Occident un an.

Le Pape Clement ayant à l'exemple de ſes predeceſſeurs, publié une Croiſade par toute la Chreſtienté, afin de reconquerir la Terre-Sainte, le Roy aſſembla un grand Parlement de tous les Princes & Seigneurs de ſon Royaume dans la ville de Paris. Edoüard II. Roy d'Angleterre s'y trouva, comme ſon vaſſal, & fut receu comme ſon gendre. Dans cette Aſſemblée ſolemnelle, Philippe fit ſes trois fils Chevaliers, avec les magnificences accouſtumées en ce temps-là, dont l'une eſtoit que l'on donnoit des robes neuves à tous les Grands, aux Dames, aux Chevaliers, aux Bannerets & Eſcuyers, à tous les Officiers du Roy, & aux gens des Comptes. Cette ceremonie achevée, il prit la Croix, ſes fils enſuite, puis un nombre incroyable de Seigneurs imiterent ſon exemple. En cette occaſion deſirant montrer aux étrangers par un petit échantillon, quelles pouvoient eſtre les forces de ſon Royaume, il fit mettre les Habitans de ſa ville de Paris en armes, & il ſe trouva qu'ils eſtoient trente 1313.

mille hommes de pied, & vingt mille chevaux bien armez.

1313. Robert Comte de Flandres redemandoit hautement ſes villes de l'Iſle, Doüay & Orchies, ſouſtenant qu'il en avoit payé le rachapt à Enguerrand de Marigny, qui gouvernoit abſolument le Roy & le Royaume. Les Flamands refuſoient auſſi de démanteler leurs villes, & de payer ny le principal ny les intereſts des ſommes qu'ils devoient au Roy; Il falut donc leur recommencer la guerre.

1313. Pour ſubvenir aux frais, le Roy convoqua les notables des trois Etats de ſon Royaume à Paris dans la Grand'-ſalle du Palais. Là eſtant ſur un theatre fort élevé, où il fit aſſeoir les Deputez du Clergé & de la Nobleſſe, ceux du Tiers-Ordre eſtant aſſis en bas, Enguerrand de Marigny expliqua ſes intentions, & ayant remontré les beſoins de l'Eſtat demanda un ſecours preſent. Les Deputez ſe laiſſant gagner à ſes belles paroles, luy accorderent par la bouche d'Eſtienne Barbete, un impoſt de ſix deniers pour livre. Mais toutes les villes de Picardie & de Normandie, s'y oppoſerent fortement, & tout le reſte appella la juſtice du Ciel ſur la teſte de Marigny Auteur de toutes ces deſolations; Ces cris ne toucherent point une ame ſi dure; au contraire il aggrava encore le mal par une nouvelle fabrication de méchante monnoye d'or & d'argent.

Aprés tout, il n'y eut que luy & les Financiers qui en eurent le profit: Car comme il avoit aſſez fait ſon compte, ſur les frais de cét armement, lors que le Roy eut paſſé la riviere de Lis, & que les armées furent en preſence, il embraſſa l'entremiſe des Legats du Pape qui propoſoient un accommodement, & porta le Roy à une Tréve peu honorable pour la France. Ainſi cette grande levée de bouclier qui euſt dû conquerir toute la Flandre, s'en alla auſſi-toſt en fumée.

1314.

Cette honte de Philippe fut ſuivie d'une bien plus grande. Toutes les femmes de ſes trois fils, Marguerite, Jeanne & Blanche furent accuſées d'adultere. La premiere, femme de Louys Hutin, & la troiſiéme de Charles, eſtant convaincuës de ce vilain crime avec Philippe & Gautier de Launoy, freres & Gentilshommes Normands, furent par Arreſt du Parlement, le Roy y ſeant, confinées au Chaſteau-Gaillard d'Andely; Et les deux galands écorchez tout vifs, traiſnez dans la Prairie de Maubuiſſon nouvellement fauchée, mutilez des parties qui avoient peché & puis décolez, & leurs corps pendus par ſous les aiſſelles au gibet. Marguerite la plus criminelle des trois perit en priſon; Blanche fut repudiée ſept ans aprés ſous pretexte de parenté. Pour Jeanne qui eſtoit femme de Philippe le Long, aprés qu'elle eut auſſi eſté enfermée prés d'un an, ſon mary voulut bien la reconnoiſtre pour innocente, & la reprit avec luy; Plus heureux ou du moins plus ſage que ſes deux freres.

1313.

Il y avoit plus de cinq ans que Molay grand Maiſtre des Templiers, & ſes trois Compagnons eſtoient en priſon. Ils avoient confeſſé tous les crimes qu'on leur imputoit, dans l'eſperance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur, mais comme ils virent qu'on les detenoit toûjours

jours priſonniers ; Molay, & le frere du Dauphin, ſe retracterent; Auſſi furent-ils brûlez tout vifs l'onziéme du mois de Mars dans l'Iſle du Palais. Molay perſuada à tout le monde par ſa merveilleuſe conſtance qu'il eſtoit innocent. On conte, mais ſans nulle autre preuve que celle de l'évenement, qu'il adjourna le Pape à comparoir devant Dieu dans les quarante jours, & le Roy dans l'année. En effet ils ne paſſerent pas ce terme.

Pour le Pape, eſtant tourmenté de faſcheuſes & cruelles maladies, il mourut à Roquemaure ſur le Rhoſne, comme il s'en retournoit en ſon pays natal pour prendre l'air. Par ſon teſtament il ordonna que ſon corps fuſt porté dans l'Egliſe d'Vzeſt, c'eſt un Bourg au Dioceſe de Baſas. Les Cardinaux s'aſſemblerent à Carpentras pour en élire un autre : mais aprés quatre mois, ne pouvant s'accorder & s'ennuyant d'eſtre enfermez, ils mirent le feu dans le Conclave, & ſe retirerent de coſté & d'autre. Ainſi le Siege demeura vacant deux ans & trois mois. 1314.

L'Empire le fut auſſi quelque temps aprés la mort de Henry VIII. puis il tomba dans un dangereux ſchiſme, une partie des Electeurs ayant donné leurs voix à Louys Comte Palatin de Baviere, & l'autre à Federic le Bel Duc d'Auſtriche.

EMPP. toûjours ANDR. & LOUIS DE BAVIERE R 33. ans. FEDERIC D'AUSTRICHE ſon competiteur.

Il s'eſtoit plus levé de deniers extraordinaires durant ce regne ſeul que dans tous les autres precedents, & neantmoins parce qu'on avoit fait entreprendre au Roy des choſes au deſſus des forces de ſon Eſtat ; & que d'ailleurs eſtant enveloppé par ceux qui manioient ſes finances, il leur en laiſſoit prendre leur bonne part en recompenſe de ce qu'ils donnoient les moyens de faire ces exactions : Ses coffres eſtoient comme le tonneau de Danaé où l'on verſoit ſans ceſſe, & qui ne ſe rempliſſoit jamais. Ainſi c'eſtoit toûjours à recommencer, un impoſt en attiroit un autre nouveau & plus grand. Cette année on voulut doubler les ſubſides, & y comprendre la Nobleſſe & le Clergé, qui d'ailleurs ſe croyoient extrémement leſez de ce que le Roy énervoit leurs juſtices, & tiroit à ſoy tous les avantages que juſques-là ils avoient eu droit de tirer de leurs ſujets. Ils luy en firent ſouvent de tres-humbles remontrances : mais comme ils virent qu'elles eſtoient inutiles, ils reſolurent de paſſer aux effets, & commencerent à former de dangereuſes ligues, non ſeulement dans chaque Province, mais de toutes enſemble, pour la deffenſe, diſoient-ils, de leurs droits & de leur liberté. La premiere ſe braſſa en Bourgogne & ſervit de modelle à toutes les autres. Tous les Seigneurs & Gentilshommes, les Eveſques, les Chapitres, les Abbez, & les Deputez des villes & Communes la ſignerent, promirent de ſe ſecourir mutuellement, de ne ſe disjoindre jamais, nommerent deux Jurez ou Capitaines pour garder l'entrée du pays, ſix autres pour ordonner quand il ſeroit beſoin de s'aſſembler en armes, ou en conſeil, deux Seigneurs pour Juges Souverains & un par deſſus s'ils ne pouvoient s'accorder pour vuider les differends qui pourroient ſurvenir dans ces Aſſem- 1314. 1314.

blées, comme auſſi tous les procez, ſoit de meubles, ſoit d'heritages. A l'exemple & à la ſollicitation des Bourguignons ceux de Champagne, de Nivernois, de Vermandois, de Beauvoiſis & des contrées voiſines ſuivirent aux meſmes conditions pour tous leurs hoirs & ſucceſſeurs, & nommerent douze Chevaliers de part & d'autre pour en eſtre comme les gardiens, proteſtant qu'ils vouloient garder les feautez, hommages & devoirs au Roy & aux autres leurs Seigneurs, & ne ſe point départir de l'obeïſſance envers leur Souverain.

1314. Enfin l'incendie des factions embraſant tout le Royaume & environnant de meſme de tous coſtez la ville de Paris qui de ſoy n'eſtoit pas trop bien diſpoſée & tres-puiſſante, tout tendoit à un ſoûlevement general; Et le Roy ſe voyoit à la veille ou d'eſtre obligé à ſubjuguer ſon Royaume comme un pays ennemy, ou à ſouffrir la reſtriction de ſon autorité, & de revoquer tout ce qu'il avoit fait pour l'étendre. Alors il reconnut que ſon Miniſtre Enguerrand l'avoit engagé à pouſſer les choſes trop avant. L'embarras du preſent, la crainte de l'avenir, qui de jour en jour luy paroiſſoit plus grande par les mauvaiſes nouvelles qu'il recevoit des Provinces, luy cauſoient à toute heure des alarmes & des chagrins. Sur cela il tomba malade, ſoit de faſcherie, ſoit de quelque indiſpoſition naturelle, ou bien d'une cheute de cheval comme il picquoit ardemment aprés un liévre, ou de quelque autre cauſe plus cachée & plus méchante; ✠ Il mourut le 30. jour d'Octobre dans la quarante-huitiéme année de ſon âge, & la vingt-troiſiéme de ſon regne.

1314. Fontaine-bleau qui avoit eſté le lieu de ſa naiſſance fut celuy de ſon treſpas. Son corps giſt à ſaint Denys; ſon cœur à Poiſſy dans l'Egliſe des Religieuſes de ſaint Dominique. Il avoit baſty ce Monaſtere en l'honneur de ſaint Louys ſon ayeul, qui eſtoit né en ce Bourg-là.

Eſtant au lict de la mort touché d'un repentir bien tardif, il prit pitié de ſon pauvre peuple, fit ceſſer la levée des nouveaux impoſts, & ordonna à ſon fils de les moderer, de fabriquer de bonnes monnoyes, & d'avoir ſoin de la juſtice & Police de ſon Eſtat; Il ordonna auſſi par ſon teſtament qu'on reparaſt tous les torts qui ſe trouveroient avoir eſté faits, outre grand nombre de legs pieux, & pluſieurs autres pour recompenſes de ſervice. Il laiſſa de plus une grande ſomme d'argent pour employer à l'expedition de la Terre-Sainte qu'il recommanda ſur toutes choſes à ſon fils aiſné. Dans toute cette troiſiéme race les Rois & les Princes de leur ſang ordonnoient toûjours en mourant qu'on ſatisfiſt ceux qui ſe plaignoient d'eux avec juſtice, qu'on payaſt leurs dettes, & qu'on reſtituaſt ce qu'ils avoient du bien d'autruy. Ce qui eſtoit une marque, non pas qu'ils euſſent commis plus d'injuſtices que les autres, mais qu'ils avoient plus de religion & de conſcience.

Il eut de ſa femme Jeanne Reyne de Navarre, trois fils & trois filles. Les trois fils, Louys Hutin, Philippe le Long & Charles le Bel regnerent tous l'un aprés l'autre, & ne laiſſerent point de poſterité maſcu-

Digitized by Google

liné. Le Long, du vivant de ſon pere avoit eu pour ſon appanage la Comté de Poitiers, & Charles celle de la Marche. Des trois filles, Marguerite épouſa Ferdinand Roy de Caſtille, fils de Sanche l'uſurpateur, Iſabeau fut femme d'Edoüard II. Roy d'Angleterre, & Blanche mourut jeune.

Philippe fut le plus beau Prince & le mieux fait de ſon temps. Il eut le cœur haut & fier, l'eſprit prompt & vif, l'ame ferme & reſoluë. Il fut vaillant, magnifique & liberal, fort avide de gloire, encore plus d'argent & grand deſpenſier, ſevere juſqu'à la dureté, & plus vindicatif que miſericordieux.

Du reſte les grandes exactions, les frequents changements & alterations des monnoyes, les deſolations continuelles des Provinces frontieres pour ſes guerres mal conduites, le peu de progrez qu'il fit en Flandres pour tant de grandes levées de deniers, la puiſſance abſoluë de ſon Miniſtre, cruel, avare & inſolent, le procés fait à ſes belles-filles pour adultere & le repentir amer qu'il témoigna à ſa mort d'avoir tant vexé ſes ſujets; dont ſur la fin de ſes jours il demanda pardon à Dieu & abſolution au ſaint Pere, monſtrent aſſez quel a eſté ſon regne & ſa conduite.

EGLISE du treiziéme ſiecle.

LA ferveur des Croiſades dura encore tout ce ſiecle & bien au delà. Les Papes qui en eſtoient les promoteurs, apprirent à les employer non ſeulement contre les Infidelles, puis contre les Heretiques : mais auſſi contre leurs ennemis particuliers. Ce qui leur acquit du commencement beaucoup de grandeur, mais enſuite beaucoup de jalouſie & de haine auprés des Princes les plus Chreſtiens, leſquels d'ailleurs s'ennuyoient de leur voir faire des actes de ſouveraineté temporelle en toutes rencontres. Car ils donnoient les terres des Heretiques à ceux qui les conqueroient, ainſi qu'ils firent celles des Albigeois à Simon de Mont-Fort, & s'y reſervoient des cens & des tributs; Ils prenoient celles des Seigneurs ſous leur protection & ſous celle de ſaint Pierre : car dans les guerres d'entre particuliers, qui alors eſtoient permiſes & fort frequentes, il y avoit ſauveté pour les terres de l'Egliſe; Ils ordonnoient aux Chreſtiens de ſe croiſer, donnoient la direction & la ſouveraine conduite de ces armées à leurs Legats, impoſoient des decimes & des ſubſides ſur le Clergé pour ces expeditions, & les diſtribuoient à telles troupes & à tels Seigneurs qu'il leur plaiſoit. Ils exhortoient les Souverains, & s'ils eſtoient un peu foibles, leur commandoient de prendre les armes ou de les poſer, ſe conſtituoient les arbitres & les juges entre les Rois; & quand l'une des parties avoit recours à eux, ils defendoient à l'autre de la pourſuivre. De plus ils ſe rendoient maiſtres abſolus des privileges, des diſpenſes & de toute la diſcipline : meſme de la pluſpart des Benefices, auſquels ils nommoient ſous divers pretextes.

CONCILES. Les Conciles ſe tenoient preſque tous par leurs Legats, & nul ſans leur conſentement. Quant à ceux de ce ſiecle, les uns furent convoquez pour l'extirpation des Hereſies, quelques-uns pour les querelles d'entre le Pape & l'Empereur, pluſieurs pour la reformation des abus, & d'autres pour des faits particuliers.

Ceux qui furent tenus contre les Heretiques. Contre l'Hereſie des Albigeois, il y eut le Concile de Lavaur en 1213. à la priere du Roy d'Arragon qui demandoit un accommodement pour les Comtes de Toulouze, de Foix, de Cominges & de Bearn. Il obtint du Pape une tréve entre le Toulouſain & Simon de Montfort; mais le ſaint Pere le revoqua auſſi-toſt. Celuy de Montpelier en 1215. donna à Montfort les terres qu'il avoit conquiſes ſur les Albigeois. C'eſtoit un acte de ſouveraineté qui traitoit preſque le Roy comme vaſſal, & ces Comtez-là comme arriere-fiefs.

Celuy de Toulouſe aſſemblé l'an 1228. pour achever ces Heretiques, confirma ce qui avoit eſté fait la meſme année à Paris avec Raymond Comte de ce païs-là. Le Cardinal Romain Legat en avoit aſſemblé un à Bourges l'an 1226. pour ordonner des terres de ce meſme Comte, dans leſquelles ſon fils demandoit d'eſtre reſtably. Il s'y trouva ſept Archeveſques: mais celuy de Lyon pretendant la primatie ſur celuy de Sens, & celuy de Bourges ſur ceux de Bourdeaux, d'Auch & de Narbonne, on y prit ſéance comme dans un conſeil, non pas comme dans un Concile. Au partir delà le Legat eſſaya de faire valoir des Bulles, par leſquelles le ſaint Pere ſe reſervoit le revenu de deux Prebendes dans chaque Egliſe Cathedrale, & de deux places de Moines en chaque Abbaye, pour groſſir les revenus de ſa Cour. Les Egliſes ſe récrierent contre cette entrepriſe ſi fortement, que le Legat fut contraint de la delaiſſer & meſme d'en avoüer l'injuſtice.

On en tint un à Narbonne l'an 1235. où preſida le Legat Archeveſque du lieu, afin de donner conſeil & ayde aux Jacobins pour l'extirpation des Albigeois Heretiques. On regla le moyen de proceder contre eux l'an 1245. dans celuy de Beziers qui eſtoit compoſé des Prelats de la Province Narbonnoiſe. Celuy de Terragone l'an 1242. fit la meſme choſe contre les Vaudois, dont les opinions ſe gliſſoient en ces quartiers-là.

HERESIES. Outre les Albigeois, les Vaudois, & cette fourmiliere de diverſes ſectes qui s'eſtoient provignées dans le Languedoc & dans la Gaſcogne, il y eut un certain Amaulry * de Chartres Docteur de Paris, qui vers l'an 1204. ſe mit à debiter ſes fantaiſies comme des veritez; diſant entre autres choſes: Que ſi Adam n'euſt point peché, les hommes ſe fuſſent multipliez ſans generation; Qu'il n'y avoit point d'autre Paradis que la ſatisfaction de bien faire, ny point d'autre enfer que l'ignorance & les tenebres du peché; Que la Loy du S. Eſprit avoit mis fin à celle de JESUS-CHRIST, & aux Sacrements, comme

* Ou Aymeric.

celle-cy avoit accomply celle de Moyſe & les ceremonies du vieux Teſtament ; Et que toutes les actions qui ſe faiſoient dans la charité, meſme les adulteres, ne pouvoient eſtre mauvaiſes. Cette doctrine excitant de grands ſcandales, l'Auteur fut obligé d'en aller rendre compte au Pape, qui le contraignit de ſe retracter. Ce qu'ayant fait ſeulement de bouche & non pas de cœur, ſes diſciples perſiſterent dans ſes reſveries, & y en ajoûterent pluſieurs autres. Pierre II. Eveſque de Paris, & Frere Guerin Eveſque de Senlis & principal Conſeiller du Roy Philippe, ayant découvert les perſonnes & les ſecrets de cette ſecte par un Emiſſaire qui ſe fourra parmy eux, en firent prendre un grand nombre, hommes & femmes, Clercs & Laïques. Ces gens ayant eſté convaincus & condamnez en un Concile qui ſe tint à Paris l'an 1209. furent livrez au bras ſeculier, qui pardonna aux femmes, & fit brûler les hommes.

Comme les Freres Preſcheurs & les Freres Mineurs pouſſoient à l'envy les uns des autres dans la ſubtilité Scholaſtique, il s'en trouva quelques-uns qui s'égarerent dans ce pays chimerique ; & qui furent auſſitoſt reprimez par la ſacrée Faculté ou par les Evêques. Ainſi au Concile de Paris, qui fut tenu l'an 1277. l'Evêque Eſtienne corrigea un Guillaume Frere Mineur qui avoit avancé pluſieurs propoſitions heterodoxes touchant l'ame, le libre arbitre, la reſurrection, & l'éternité du monde : mais dés qu'on les eut condamnées, il les retracta avec ſoûmiſſion, contre l'ordinaire des eſprits ſinguliers qui ayant une fois pris l'eſſor ne reviennent preſque jamais.

On trouve auſſi un certain David de Dinand, qui ſouſtenoit que Dieu eſtoit la matiere premiere ; ſaint Thomas l'a doctement refuté. On voit dans le quatriéme tome de la Bibliotheque des Peres ; Que l'an 1242. Guillaume Evêque de Paris, dans une aſſemblée de Docteurs de Theologie, condamna quelques erreurs touchant l'eſſence divine, le ſaint Eſprit, les Anges, & le lieu des ames aprés la mort, & pluſieurs autres propoſitions fauſſes ou temeraires, qui toutes provenoient de la ſubtilité contentieuſe des Docteurs Scholaſtiques.

Il ſeroit trop long de cotter tous les Conciles qui ſe tinrent pour la diſcipline ou pour d'autres occaſions. Les deux plus celebres furent ceux de Lyon. Le Pape Innocent III. preſidant au premier l'an 1245. prononça une ſentence d'excommunication contre l'Empereur Federic II. Au ſecond qui ſe tint l'an 1274. le plus nombreux qui ait jamais eſté, car il y avoit cinq cens Evêques, ſoixante-dix Abbez, & mille autres Prelats : le Pape Gregoire X. fit diverſes conſtitutions : Entre autres celle qui porte que les Cardinaux ſeroient enfermez dans le Conclave pour l'élection du Pape. Il y receut auſſi l'Empereur Michel, & l'Egliſe Grecque à la reconciliation avec l'Egliſe Romaine.

Ceux qu'on tint pour la diſcipline ou pour d'autres occaſions.

Robert de Corceonne Cardinal Legat en aſſembla un à Paris l'an 1212. pour la reformation des abus, & des Clercs, tant ſeculiers que regu-

liers. Gerard de Bourdeaux en tint un de ſa Province à Cognac l'an 1238. pour la meſme fin, & pour maintenir les droits de l'Egliſe. Vincent de Pilny ſixiéme Archeveſque de Tours en aſſembla auſſi un de ſa Province à Rennes l'an 1263. pour le ſecond poinct. Dans celuy de Bourges de l'an 1276. où preſida Simon de Brion Cardinal Legat, il fut traité de la liberté de l'Egliſe, des elections, du pouvoir des Juges deleguez ou ordinaires, du fore competant, des dixmes, des teſtaments, des privileges, des peines canoniques, & des Juifs. Simon de Beaulieu Archeveſque de Bourges en aſſembla un l'an 1287. où il ramaſſa & reforma toutes les conſtitutions que ſes predeceſſeurs avoient faites en divers Conciles de cette Province.

L'Eveſque de Beauvais pretendant que le Roy (c'eſtoit S. Louys, mais encore jeune) avoit uſurpé des droits de ſon Egliſe, fit en ſorte que Henry de Brienne avec toute ſa Province de Rheims, entreprit vigoureuſement cette cauſe. Il convoqua trois Conciles pour en avoir raiſon, deux à ſaint Quentin en 1230. & 33. & un à Laon en 1232. où il pouſſa l'affaire ſi avant, qu'enfin le Roy devenu majeur leur donna ſatisfaction.

Avant Charlemagne l'Archeveſque de Bourges ne pretendoit aucune primatie ſur les deux autres Metropolitains de cette Province: mais ce Roy ayant fait ſa Ville la capitale du Royaume d'Aquitaine, compoſé des trois Provinces de ce nom, & de la Narbonnoiſe premiere qui eſt le Languedoc, voulut qu'elles y reſſortiſſent toutes pour le ſpirituel, afin de les mieux lier enſemble; Le Pape autoriſa cette nouveauté, & elle avoit pour couleur que Bourges eſtoit la Metropole de la premiere Aquitaine. Ainſi cet Eveſque prit le titre de Primat & celuy de Patriarche, ſur les Archeveſques de Narbonne, de Bourdeaux & d'Auch. Celuy de Narbonne avoit ſecoüé le joug dés lors qu'il s'eſtoit formé des Comtes de Toulouſe-Marquis de Gottie; celuy de Bourdeaux en voulut faire autant quand la troiſiéme Aquitaine fut laiſſée aux Rois d'Angleterre ſous le titre de Duché de Guyenne. L'Archeveſque de Bourges avoit pour luy la poſſeſſion de plus de trois ſiecles, & les jugements de pluſieurs Papes: mais l'autre ſe deffendoit par le droit commun & par les anciens uſages de l'Egliſe Gallicane. La querelle dura long-temps; Celuy de Bourges aſſembla pluſieurs Conciles pour cela; ſpecialement un dans ſa ville l'an 1212. procedant toûjours contre l'autre comme contre ſon inferieur; Juſques-là que Gilles de Rome vers l'an 1302. fit excommunier Bertrand de Got par Gautier de Bruges de l'Ordre des Mineurs, Eveſque de Poitiers, parce qu'il prenoit auſſi-bien que luy le titre de Primat d'Aquitaine. Bertrand fut ſi offenſé, que Gautier qui eſtoit ſon ſuffragant, ſe fuſt rangé du coſté de ſa partie, & qu'il euſt eu l'aſſeurance de fulminer contre luy, que lors qu'il fuſt parvenu à la Papauté, eſtant à Poictiers l'an 1308. il le dépoſa & le renvoya dans

ſon Convent. Terrible punition pour un Moine, quelque bon qu'il ſoit ; auſſi en tomba-t'il malade ; & il luy fut plus aiſé de ſortir du monde que de la ville de Poictiers, où il mourut.

Les entrepriſes que les Freres Preſcheurs & les Freres Mineurs faiſoient pour les confeſſions & la penitence ſur le droit des Ordinaires, en vertu de quelque Bulle qu'ils avoient obtenuë du Pape Martin IV. obligerent Pierre Barbet Archevéſque de Rheims d'aſſembler un Concile dans ſa Metropole l'an 1287. pour y donner ordre. Il fut ordonné qu'on pourſuivroit cette affaire en Cour de Rome, les Eveſques n'ayant pas eu la force d'y apporter le remede eux-meſmes.

ORDRES RELIGIEUX.

Dans les commencemens de ce ſiecle, la France vit les quatre Ordres Religieux qu'on appelloit les quatre Mendiants, ſçavoir des Preſcheurs, des Mineurs, des Carmes, & des Auguſtins, prendre racine dans ſes terres & y pulluler merveilleuſement. Les deux derniers n'ont point d'inſtituteurs certains, mais ont eſté compoſez de l'aſſemblage de pluſieurs pieces, comme nous le marquerons. Celuy des * Mineurs fut inſtitué par ſaint François fils d'un Marchand de la ville d'Aſſiſe ; Celuy des Preſcheurs par ſaint Dominique de Guzman Gentilhomme Eſpagnol, & Chanoine d'Oſma. Chacun d'eux a auſſi ſes Religieuſes vivant ſous la meſme regle. Sainte Claire native d'Aſſiſe, fut la premiere qui s'enrôlla dans celle de ſaint François. Ils commencerent tous deux en meſme temps vers l'an 1208. Ces Ordres furent confirmez tous deux au Concile de Latran l'an 1215. par le Pape Innocent III. Le premier prit le Titre de Freres Mineurs par humilité, le ſecond de Freres Preſcheurs, à cauſe que l'eſprit de S. Dominique, ſur lequel il forma ſes Diſciples, eſtoit de preſcher, principalement pour convertir les heretiques.

* Les Mineurs ont eſté nommez Cordeliers, à cauſe de leur ceinture de corde. Et les Preſcheurs Jacobins, à cauſe que leur premier Convent à Paris, fut à la ruë ſaint Jacques.

Celuy des Freres Mineurs fut le premier qui renonça à la proprieté de toutes poſſeſſions temporelles, & qui fit profeſſion d'une pauvreté Evangelique pour ſe conformer à JESUS-CHRIST & à ſes Apoſtres. Enſuite les trois autres ſe picquerent de ſuivre ſon exemple.

Il s'eſt multiplié en plus de cinquante differentes branches produites par differentes reformes, additions ou retranchemens, nonobſtant que ſes Chroniques marquent bien expreſſement, que le premier qui voulut particulariſer dans l'habit, quoy qu'il fuſt un des huit plus anciens Compagnons de ſaint François, fut frappé de lepre & ſe pendit de deſeſpoir.

Or le Patriarche ſaint François s'eſtant mis à preſcher au Mont Carmerio prés d'Aſſiſe, fut ſuivy d'un grand nombre de peuple de l'un & de l'autre ſexe, qui ne le voulut jamais quitter qu'il ne les euſt tous receus pour freres & ſœurs. Delà prit naiſſance l'Ordre des PENITENTS, qu'on nomma le TIERS-ORDRE, eu égard à celuy des Mineurs & celuy de ſainte Claire. Les Freres Preſcheurs ne manquerent pas d'en faire un de meſme. Ceux qui s'y enrôlloient n'eſtoient que des ſeculiers

& la pluſpart gens mariez ; les Religieux ne pouvoient les recevoir à aucun vœu, ny prendre aucune ſuperiorité ſur eux, parce qu'ils eſtoient ſujets à la Juriſdiction hierarchique. Depuis, au moins dans les Mineurs, il s'en eſt fait un inſtitut de Religieux, aſtreints par des vœux & par un capuchon auſſi bien que les autres.

L'Ordre des Carmes commença en Syrie de cette ſorte. Pluſieurs pelerins des regions de l'Occident y vivoient épandus en divers Hermitages expoſez à la violence & aux incurſions des Barbares ; Aymeric Legat du Pape & Patriarche d'Antioche, les ramaſſa & les mit tous ſur le Mont-Carmel ; qui ayant eſté jadis la retraite du Prophete Helie, leur a donné lieu de ſe dire ſes Diſciples & ſes ſucceſſeurs. Albert Patriarche de Jeruſalem natif du Dioceſe d'Amiens & arriere-neveu de Pierre l'Hermite, dreſſa leur Regle, on l'approuva vers l'an 1205. le Pape Honorius III. la confirma l'an 1227. Saint Louys à ſon retour de la Terre-Sainte en ramena quelque bande en France & les établit à Paris. Il y en avoit pourtant déja d'autres de cét Ordre en divers endroits, particulierement à Bourdeaux ; car on trouve que Simon Stoch Anglois de naiſſance, leur Prieur general, y mourut l'an 1250. Leur premier habit eſtoit blanc, le manteau chamarré par en bas de pluſieurs bandes ou cerceaux jaunes ; Le Pape Honorius leur ayant commandé de le changer, ils oſterent ces bandes du manteau : mais pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent la robe minime ſous le manteau blanc.

Quant aux AUGUSTINS, cét Ordre fut compoſé d'un aſſemblage de pluſieurs ſortes de congregations d'Hermites dans l'Occident, qui avoient differents habits & differentes Regles. J'en remarque une entre autres nommée DE LA PENITENCE DE NOSTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST qui avoit eſté inſtituée à Marſeille par l'ordre du Pape Innocent IV. vers l'an 1251. & s'eſtoit épanduë en France & en Italie. Le Pape Alexandre IV. par ſa conſtitution du mois de May de l'an 1256. les aſſembla toutes en une ſous la Regle de ſaint Auguſtin, leur donna l'habit noir, & pour premier General Lanfranc Septalane Milanois. Alors ils quitterent les deſerts, & s'habituerent fort volontiers dans les villes.

L'eſprit des Religieux de ce ſiecle-là ſe trouva tellement tourné à la beſace (auſſi les nommoit-on preſque tous Beſaciers * ou Porte-ſacs) & à croire que la plus grande perfection conſiſtoit dans cette humble pauvreté qui donne de l'admiration au peuple, qu'on voyoit fourmiller de tous coſtez grand nombre de ces ſectes de Mendiants de l'un & de l'autre ſexe. La plus fameuſe, aprés celles que nous avons marquées, eſtoit celle des Begards & des Beguines. Mais comme l'Egliſe ſe ſentit ſurchargée de ces nouvelles bandes de faineants, qui d'ailleurs s'enorgueilliſſoient de leur faſtueuſe pauvreté, & donnoient l'eſſor à leurs fantaiſies, pour ſemer de nouveaux dogmes : elle les ſupprima toutes, & reſerva ſeulement les quatre qui reſtent aujourd'huy.

* Saccati.

Sous

Sous la Regle de Saint Auguſtin fut auſſi établie la Congregation de SAINTE CATHERINE DU VAL DES ESCOLIERS, l'an 1217. dans le Dioceſe de Langres, par un certain Guillaume qui ayant étudié à Paris & enſeigné depuis en Bourgogne, ſe retira dans cette ſolitude avec ſes Eſcoliers, & fit approuver ſon inſtitut par l'Eveſque Dioceſain. Sept ou huit ans auparavant dans le meſme Dioceſe, on en avoit veu commencer un autre de la Regle de Ciſteaux dans le lieu dit LE VAL DES CHOUX.

Celuy de la SAINTE TRINITE' DE LA REDEMPTION DES CAPTIFS fut confirmé par le Pape l'an 1209. Il ſe vante de n'eſtre point de * la fabrique des hommes, mais de celle de Dieu, lequel, diſent-ils, en donna le deſſein au bien-heureux Jean de Mata Gentilhomme Provençal & Docteur en Theologie à Paris, & à l'Hermite Felix qui s'étoient retirez dans une ſolitude prés de Meaux. Je trouve que les Religieux de cét Ordre ſe nommoient autrefois les FRERES AUX ASNES, à cauſe qu'ils ſe ſervoient de ces montures.

* *Non à Sanctis fabricatus, ſed à ſolo ſummo Deo.*

Celuy de NOSTRE-DAME DE LA MERCY inſtitué à meſme fin, doit ſon eſtre à Jacques Roy d'Arragon l'an 1223. à Raimond de Pegnafort Dominicain ſon Confeſſeur, & à Pierre de Nolaſque Gentilhomme, natif du Dioceſe de ſaint Papoul en Languedoc.

La Congregation des SERFS DE SAINTE MARIE MERE DE CHRIST, fut inſtituée à Marſeille dans le Monaſtere de Sainte Marie des Arenes, par le Prieur & les Religieux de cette Maiſon, & confirmée par le Pape Alexandre IV. l'an 1257. Le peuple les nommoit à cauſe de leur habit, les Blancs-Manteaux ; Et ce nom eſt encore demeuré au Convent qu'on leur donna à Paris l'an 1268. dans lequel il y a aujourd'huy des Benedictins.

DEVOTIONS.

Tous ces Ordres, particulierement les Mendiants, s'appliquerent fort à exciter dans les cœurs la devotion au S. Sacrement, & celle à la ſainte Vierge. S. Dominique inſtitua le Roſaire, qui eſt compoſé de certain nombre d'*Ave Maria*, & de *Pater*, que l'on recite en ſon honneur, & dont pour ainſi dire, on luy fait une couronne ou chapeau * de fleurs pour mettre ſur la teſte de la Reyne des Anges. Les Carmes pour ne leur pas ceder en zele vers la Mere de Dieu, ont établi la devotion du Scapulaire: auquel ils attribuënt de grandes vertus, particulierement pour ſe racheter des peines du Purgatoire, & pour ne pas mourir ſans confeſſion. Ils aſſeurent que ſaint Simon Stock leur General l'inſtitua ſur une viſion qu'il eut de la Sainte Vierge.

* Delà vient le mot de Chapelet.

La devotion envers les Reliques des Saints eſtoit toûjours tres-ardente. Charles le Boiteux Roy de Sicile & Comte de Provence au retour de ſa priſon, eſtant perſuadé des revelations de deux Freres Preſcheurs, dont l'un eſtoit ſon Confeſſeur, fit foüir en un certain lieu nommé Ville-late au Dioceſe d'Aix, où l'on trouva un corps qu'on creut eſtre celuy de ſainte Magdeleine. On diſoit qu'il avoit eſté inhumé là-

auprés par S. Maximin, & depuis caché en un autre endroit proche du premier durant les incurſions des Sarraſins. Charles le fit relever avec grande ceremonie ; & baſtit un beau Convent en la meſme place pour les Freres Preſcheurs. L'affluence des peuples par ſucceſſion de temps, l'a accompagné d'une ville qui porte le nom de ſaint Maximin.

Les Moynes Benedictins de Vezelay en Bourgogne, eſtoient neantmoins en pleine poſſeſſion de dire qu'ils avoient ce ſaint corps chez eux, & qu'il leur avoit eſté apporté d'Aix, ou ſelon d'autres, de Jeruſalem par les ſoins de Gerard de Rouſſillon Fondateur de cette Abbaye vers l'an 882. Le concours univerſel des peuples du Royaume, les Bulles de pluſieurs Papes, meſme depuis cette invention de Ville-late, l'autorité des Rois Louys VII. & Louys IX. qui avoient fait leurs devotions en ce lieu, rendoient cette croyance inconteſtable à l'égard des François. Mais celle des Grecs détruiſoit également les pretentions des Moynes de Vezelay & celles des Jacobins. Car on trouve dans quelques-uns de leurs Eſcrivains du ſeptiéme ſiecle, que le corps de la Magdeleine eſtoit encore à Epheſe : & leurs Hiſtoriens racontent que l'Empereur Leon le Philoſophe, qui ne commença à regner que l'an 886. le transfera de cette ville-là à Conſtantinople, comme auſſi le corps du Lazare de l'Iſle de Chipre.

Quoy qu'il en ſoit, depuis cette nouvelle découverte faite à Villelate, on mit en avant que cette Sainte fuyant la perſecution des Juifs s'eſtoit ſauvée par mer en Provence avec le Lazare ſon frere, ſa ſœur Marthe, Marcelle ſervante de Marthe, & ſaint Maximin l'un des ſoixante & douze Diſciples de Noſtre-Seigneur. Que Maximin fut le premier Eveſque d'Aix, & Lazare de Marſeille. Que Marthe preſcha la Foy au Dioceſe d'Aix, & qu'elle vainquit le Dragon qu'on nommoit *la Taraſque*, dont le nom eſt demeuré à la ville de Taraſcon, où eſtoit la taniere de ce monſtre. Que la Magdeleine ſe retira dans une BAULME * ou grotte, d'où aprés vingt ans de ſolitude & de mortification, les Anges enleverent ſon ame dans le ſéjour des Bien-heureux ; & pluſieurs autres choſes inconnuës aux ſiecles precedents.

* C'eſt ce qu'on nomme la SAINTE BAUME.

UNIVERSITEZ. Les ſciences floriſſoient avec grand éclat dans l'Univerſité de Paris, la Theologie, l'Eſtude du Droict Civil & Canon, la Medecine, & la Philoſophie, avec les Arts : mais n'eſtant pas accompagnées des belles lettres & de l'éloquence, qui n'y ont eu lieu que long-temps aprés, elles ne s'expliquoient qu'en termes barbares & apprenoient plus de chicanes que de veritez ſolides.

Comme tous les Suppoſts de l'Univerſité eſtoient Eccleſiaſtiques, la Juriſprudence & la Medecine ſe trouvoient auſſi en leurs mains, & le Pape eſtoit reconnu pour Chef de ce Corps & de tous les gens de Lettres. Pour la Medecine, ils n'enſeignoient guere que la Theorie ſous le nom de PHYSIQUE, laiſſant la pratique des remedes aux

laïques ; Delà ſont venus les Apothicaires. Quant à la Juriſprudence, les Papes euſſent bien voulu la reduire toute au Droict Canon & à leurs Decretales (deſquelles il faut avoüer que la France a tiré la pluſpart de ſes formes & de ſon ordre judiciaire) afin que tout le Chriſtianiſme uſant de meſmes loix au temporel & au ſpirituel, s'accoûtumaſt à ne reconnoiſtre qu'un Chef, ſçavoir celuy qui a tous les droicts divins & humains dans ſa poictrine.

Voilà pourquoy, à mon avis, Honorius III. par ſa Bulle de l'an 1219. fit deffenſes ſur peine d'excommunication d'enſeigner le Droict Civil à Paris & dans les autres citez de France, & Gregoire IX. les renouvella à l'égard de celle de Paris. Quelques-uns croyent que ces deux Papes en uſerent de la ſorte à la priere des Rois Philippe Auguſte & ſaint Louys. En effet les Lettres du Roy Philippe le Bel pour l'inſtitution de l'Univerſité d'Orleans le portent ainſi : mais quelques-uns doutent de la verité de leur expoſé, & penſent que les deffenſes d'Honorius & de Gregoire n'eſtoient qu'à l'égard des Eccleſiaſtiques, leſquels ils vouloient détacher de la trop grande affection qu'ils avoient à l'étude d'une connoiſſance, qui eſtant lucrative, leur faiſoit deſerter la Theologie.

Que l'une ou l'autre de ces opinions ſoit vraye, il eſt certain que depuis ce temps-là on n'a pas laiſſé d'enſeigner le Droict Civil dans l'Univerſité de Paris juſqu'à l'an 1579. que cét avantage luy fut oſté en vertu d'un article qui ſe trouva dans l'Ordonnance de Blois : mais certes il n'y floriſſoit pas tant qu'en celle de Toulouſe & en celle d'Orleans.

L'Univerſité de Toulouſe fut inſtituée l'an 1230. par le Roy ſaint Louys : celle d'Orleans ne le fut que l'an 1312. par le Roy Philippe le Bel. Il eſt vray que plus de cent ans auparavant il y avoit dans cette derniere ville, comme à Toulouſe, Angers, & pluſieurs autres, une Eſcole fort celebre : mais qui n'avoit point de ſceau, ny le droit de graduer, & autres marques d'une compagnie formée & approuvée par le Prince. Clement V. en reconnoiſſance de ce qu'il y avoit étudié, donna pluſieurs Bulles, toutes de l'an 1303. pour l'ériger en Univerſité. Les Eſcoliers s'en eſtant voulu ſervir l'an 1309. ſans qu'elles fuſſent approuvées du Roy, les Bourgeois s'y oppoſerent à main armée ; Et ces troubles ne ceſſerent point que le Roy l'an 1312. n'euſt donné la forme à ce corps par ſon autorité legitime.

Celle de Montpellier autrefois fort fameuſe pour la Medecine, à cauſe du commerce qu'elle avoit avec les Medecins Arabes qui eſtoient en Afrique, avoit eſté érigée par le Pape Nicolas IV. & par les Lettres Patentes du Roy l'an 1289. Les autres du Royaume, qui ſont encore au nombre de dix, Angers, Poitiers, Bourges, Bourdeaux, Cahors, Valence, Caen, Reims, Nantes & Aix, ont eſté inſtituées dans les ſiecles ſuivants & en divers temps.

Quant à l'Univerſité de Paris, qui, à la reſerve de celle de Toulouſe, eſtoit encore l'unique dans la France, elle attiroit ou produiſoit tout ce qu'il y avoit alors de Sçavans hommes. J'en nommeray les plus Illuſtres, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais, tous trois de l'Ordre des Freres Preſcheurs; Jean Gilles ou Joannes Ægidius, qui eſtoit auſſi du meſme Ordre, Rigord de celuy de ſaint Benoiſt & Chapelain de Philippe Auguſte, & Richard d'Oxford, tous trois Philoſophes & Medecins; Arnaud de Villeneuve de la meſme profeſſion, Jean de Sacroboſco qui excella dans les Mathematiques, Roger Bacon Anglois de nation & de l'Ordre de ſaint François, eſprit tres-ſubtil & conſommé en toutes ſortes de doctrines, particulierement en chymie, dans les œuvres duquel ſe trouve le ſecret de la poudre-à-canon; Michel Scot, qui pour acquerir plus parfaitement ces connoiſſances & celles de l'Aſtronomie & des Mathematiques, apprit les Langues Orientales: Alexandre de Halez, qu'on ſurnomma le Docteur irrefragable; Bonaventure ſon Diſciple, & long-temps aprés Jean Duns le Scot, tous trois de l'Ordre des Freres Mineurs & grands Scholaſtiques. Le Scot veſcut dix ans dans le ſiecle ſuivant; on l'appella le Docteur ſubtil, & il le fut en effet. Il ſe picqua d'avoir des opinions oppoſées à celles de ſaint Thomas, comme l'eſtoient leurs deux Ordres: c'eſt ce qui a produit dans l'Eſcole les deux ſectes de Thomiſtes & de Scotiſtes. On compte encore parmy les Doctes Robert de Sorbonne, natif du Village de ce nom qui eſt prés de Sens, Guillaume de ſaint Amour, & Chreſtien de Beauvais originaires de ces lieux-là, & rudes adverſaires des Freres Preſcheurs & Mineurs, Guillaume III. & Eſtienne II. Eveſques de Paris, Henry de Gand celebre Docteur en Theologie, Guillaume Archeveſque de Tyr & Chancelier de ſaint Louys: Gilles, Colomne Romain, celebre Juriſconſulte & Moyne Auguſtin, qui fut Archeveſque de Bourges. Il veſcut pluſieurs années dans le ſiecle ſuivant, & écrivit l'an 1302. en faveur de Philippe le Bel contre Boniface, montrant que l'autorité du Pape ne s'étend point ſur le temporel.

GENS ſçavans.

CARDINAUX.

Les plus illuſtres des Doctes en ce ſiecle-là eſtoient les Cardinaux, non pas tant pour leur dignité éclatante que pour leur ſcience & capacité, car il y en avoit fort peu qui ne fuſſent tres-habiles en Theologie, ou en Droit-Canon, & bien plus grand nombre eſtoit de naiſſance obſcure ou mediocre, que de haute Nobleſſe. Nous en trouvons dans ce treiziéme ſiecle plus de trente tous François, ſans parler de Guillaume Archeveſque de Rheims, qui eſt du ſiecle precedent, eſtant mort l'an 1202. C'eſt luy qui baſtit la ville de Beaumont en Argonne, & qui fit confirmer par des Bulles du Pape & par un reglement de Louys VII. à ſes ſucceſſeurs, le droit de ſacrer eux ſeuls les Rois de France: Eudes de Chaſteau-Raoul, Pierre de Bar-ſur-Aube, Guillaume de Bray-ſur-Seine, ces trois ſurnommez du lieu de

leur naiſſance ; Guy Paré Abbé de Ciſteaux ; Jacques de Vitry , & Jacques Pantaleon eſtoient tous de bas lieu , mais d'une éminente doctrine. Vitry eſtoit fils d'un Vigneron d'Argenteüil prés Paris , Pantaleon d'un Cordonnier de Troyes en Champagne. Celuy-cy parvint à la Papauté , & ſe nomma Urbain IV. Il inſtitua la Feſte-Dieu. Paré eſtant Legat à Cologne ordonna que l'on ſonnaſt une clochette à l'elevation de la ſainte Hoſtie & du Calice , & devant le ſaint Sacrement quand on le porteroit par les ruës aux malades. Trois autres Cardinaux François monterent encore au ſouverain Pontificat par leur merite : Guy le Gros fils d'un ſimple Gentil-homme de ſaint Gilles en Languedoc , mais tres-fameux Advocat en Cour de Rome , Pierre de Tarentaiſe Archeveſque de Lyon natif de Bourgogne , & Simon de Brion ſçavant Juriſconſulte & Chancelier de France , iſſu d'une maiſon noble du païs de Touraine. Le premier s'appella Clement IV. le ſecond Innocent V. l'autre Martin IV. Le zele que doivent avoir tous les gens de lettres pour l'honneur de l'Univerſité de Paris , me fait auſſi ſouvenir des Cardinaux Jean Cholet & Jean le Moyne , leſquels y ont fondé deux beaux Colleges qui portent leurs noms. Le premier eſtoit petit fils d'un Eſchevin d'Abbeville , l'autre fils d'un Gentil-homme d'auprés d'Amiens.

SAINTS.

Pluſieurs de ces meſmes Docteurs joignirent une grande ſainteté de vie à leur rare ſçavoir. L'Egliſe invoque les ſuffrages d'Albert le Grand , de Thomas d'Aquin & de Bonaventure du bain-Royal. Comme auſſi de Pierre de Chaſteauneuf de l'Ordre de Ciſteaux & Legat du Pape , martyriſé par les Albigeois en l'an 1208. De Bertrand Eveſque de Cominges qui rebaſtit cette ville , à laquelle le nom de ſon reſtaurateur eſt demeuré ; De Guillaume de Nevers , qui nourriſſoit tous les jours deux mille pauvres ; D'Eſtienne de Die en Dauphiné tiré de l'Ordre des Chartreux ; De Gefroy de Meaux qui renonça à l'Eveſché & ſe retira au Monaſtere de ſaint Victor à Paris , qui eſtoit alors , comme il eſt encore aujourd'huy , tres-floriſſant en doctrine & en pieté ; De Guillaume de Valence , ſous lequel les Eveſchez de Valence & de Die furent unis l'an 1275. Et de Robert du Puy. Celuy-cy tres-noble par ſa naiſſance , & plus encore par ſa vertu , ayant eſté tué l'an 1220. par un Gentil-homme qu'il avoit excommunié pour ſes crimes , le peuple en vengeance raſa toutes les maiſons de l'aſſaſſin , & le Roy le bannit du Royaume luy & toute ſa race.

On doit ajoûter à cette troupe immortelle , Elzear de Sabran Gentil-homme Provençal Comte d'Arian , que le celibat perpetuel dans le Mariage fit le compagnon des Anges , & ſes liberalitez charitables , le pere des pauvres ; Yves Preſtre , Curé & Official du Dioceſe de Treguier en Bretagne , bon Juriſconſulte , & qui par un plus noble intereſt que celuy de l'argent , fut toûjours l'Advocat de l'indigent &

de l'orphelin. Les gens de Pratique le reconnoiſſent pour leur Patron, & ne l'imitent guere. Il mourut l'an 1303.

Entre ceux qui portent la couronne de gloire au Ciel, le grand Roy ſaint Louys, qui a porté la couronne Royale icy bas, & ſon neveu de meſme nom, fils de Charles II. Roy de Sicile, tiennent un des plus hauts rangs. Ce dernier enſevelit les grandeurs du monde dans le ſac de la penitence, s'eſtant fait Moine dans l'Ordre de ſaint François; d'où il fut tiré malgré luy, pour eſtre Eveſque de Toulouſe. Il mourut l'an 1298.

VACANCE qui commença ſous la fin de Philippe le Bel, & dura en tout 2. ans, 3. mois & demy,

LOUYS X.

ROY XLVI.

* qui fait bruit, noiſe. Hutinet eſt le plus petit maillet des Tonneliers mais qui fait le plus de bruit,

On ne ſçait pas bien quel caprice,
A ce Prince impoſa le ſurnom de * HUTIN,
Mais au Chef des Voleurs il oſta le butin,
Et fit du Peculat exemplaire juſtice.

LOUIS X.

LOUYS X.

DIT HUTIN,

ROY XLVI.

Agé de vingt-cinq à vingt-ſix ans.

AUSSI-TOST que Philippe fut mort, Louys ſon fils aiſné luy ſucceda. Son premier acte fut de ratifier le Teſtament de ſon pere & d'en faire jurer l'execution à ſes Freres, aux gens de ſon Conſeil & à ceux de ſa Chambre des Comptes, mais il ne jura pas luy-meſme, il fit jurer un de ſes Freres pour luy. La Cour eſtoit fort broüillée par la haine que les Grands avoient pour Marigny; les Ligues dont nous avons parlé, tenoient tout le Royaume en combuſtion & les peuples eſtoient extrémement échauffez, à cauſe des grands impoſts & des frequentes alterations des monnoyes: voila pourquoy il n'oſa pas entreprendre d'aller à Rheims ſe faire ſacrer, de crainte d'y trouver des oppoſitions. Cependant ſon Conſeil travailloit de toute ſon adreſſe à deſunir ces Ligues qu'il ne pouvoit pas rompre par la force: mais il luy fut impoſſible de les entamer, tant elles ſe tenoient étroitement ſerrées. De ſorte qu'aprés ſix mois de vaines tentatives, il ne trouva point de meilleur expedient que de leur faire droit ſur leurs plaintes, & de leur accorder tout ce qu'elles demandoient, dans l'aſſeurance qu'avec le temps & avec l'autorité il retireroit plus qu'il ne relaſchoit. 1314. 1314.

Bien qu'il fuſt majeur, & qu'il euſt eſté employé dans les affaires depuis pluſieurs années, neantmoins il ne s'y eſtoit point meury: il avoit ſeulement les vices de la jeuneſſe, & n'en avoit point les avantages; foible & ployant au moindre effort, folaſtre, enjoüé & déreglé, de beaucoup de bruit & de peu d'effet. Ainſi Charles de Valois ſon Oncle ſe mit en poſſeſſion preſque de toute l'autorité; Il deſtitua pluſieurs Officiers pour avancer ſes creatures; Et comme il ne s'eſtoit point trouvé d'argent pour les frais du Sacre, il prit delà occaſion de rechercher les Financiers, particulierement Enguerrand de Marigny, avec lequel il avoit déja eu de rudes priſes. 1315. 1315.

Le Roy ayant donc mandé ſon Conſeil au bois de Vincennes, & les principaux Financiers pour rendre compte, comme ils ne le ren-

doient pas bon, on le demanda avec raiſon à Enguerrand. Il avoüa qu'il avoit pris des ſommes conſiderables des Flamands, mais que c'eſtoit pour affoiblir d'autant les ennemis de la France : du reſte qu'il n'avoit rien fait que par les ordres du defunct Roy. Mais il n'en demeura pas là, il eut l'audace de ſoûtenir à celuy qui eſtoit l'Oncle de ſon maiſtre, que s'il y avoit manque de finances, c'eſtoit luy-meſme qui en avoit pris la meilleure part, & avec cela il ne feignit point de luy rendre un démenty. L'épée de ce Prince l'en euſt puny tout ſur l'heure, ſi le Ciel ne l'euſt reſervé à un plus infame
1315. chaſtiment. Le Comte jura au Roy qu'il ne mettroit jamais le pied dans ſa Cour ny dans ſon Conſeil, s'il ne luy faiſoit juſtice de ce voleur. Marigny fut donc arreſté à quelques ſemaines delà comme il venoit au Conſeil (ce fut le dixiéme de Mars,) mis en priſon dans la Tour du Louvre, & delà transferé dans celle du Temple. On empriſonna auſſi Raoul de Praëſle fameux Advocat ſon amy, qui euſt pû luy fournir les moyens de ſe deffendre. On accuſoit ce dernier d'avoir contribué à la mort du Roy Philippe ; Et d'abord par une procedure extraordinaire Hutin donna tous ſes biens à Pierre Machaut un de ſes favoris, lequel ſceut ſi bien les retenir, qu'encore que depuis l'innocence de Raoul euſt eſté reconnuë, & ſa perſonne miſe en liberté, neanmoins il obligea ſa femme & ſes enfans de les luy ceder & de ne les revendiquer jamais pour quelque cauſe que ce fuſt.

Quelque temps aprés on mena Marigny au bois de Vincennes pour répondre devant le Roy & ſon Conſeil. L'Advocat Jean d'Aſnieres y propoſa contre luy pluſieurs chefs d'accuſation ; Les cinq principaux eſtoient ; Qu'il avoit alteré les monnoyes, ſurchargé les peuples
1315. d'impoſts, volé pluſieurs grandes ſommes, degradé les foreſts du Roy, pris de l'argent des Flamands & entretenu intelligence avec eux. Aprés cette accuſation il fut reconduit au Temple ſuivy des cris & des huées de la populace.

Comme les procedures ſembloient ſe rallentir, & que l'Archeveſque de Sens, & l'Eveſque de Beauvais freres de l'accuſé employoient tous les moyens pour obtenir ſa grace du Roy, qui ſe rendoit aſſez exorable, & pour fléchir le Comte de Valois à ſe contenter d'un banniſſement perpetuel hors du Royaume ; il arriva que l'on découvrit que ſa femme & ſa ſœur, comme ce ſexe eſt credule & ſuperſtitieux, faiſoient des images de * cire pour *envouter* le Roy & les Princes de ſon Sang, c'eſt à dire pour les lier par des charmes de magie. Et quoy que pour s'excuſer elles proteſtaſſent qu'elles ne faiſoient cet enchantement qu'avec deſſein d'adoucir le reſſentiment du Comte,
1315. neanmoins on les mit en priſon ; Et il prit occaſion de là de preſſer le jugement de toute ſa force.

* *Devovet abſentes ſimulacraque cerea fingit, &c.*

1315. On fit courir un bruit vray ou faux qu'Enguerrand avoit un demon familier, & qu'ayant demandé à cet eſprit quel ſeroit l'évene-

ment de ſon affaire, il luy avoit répondu, qu'il ne pouvoit eſtre que fort mauvais, & qu'il ſe devoit ſouvenir qu'il luy avoit ſouvent prédit qu'il n'y avoit rien à craindre pour luy, ſinon quand il n'y auroit ny Pape, ny Empereur, ny Roy de France. Enguerrand avoit creu que ces trois choſes ne ſe pouvoient pas rencontrer tout à la fois, & partant que ſa fortune & ſa vie ne ſeroient jamais en danger; Et neanmoins il ſe trouvoit alors que le ſaint Siege & le Trône Imperial eſtoient vacants, & qu'il n'y avoit point de Roy en France, parce que Hutin n'eſtoit pas encore ſacré, & que ſelon la coûtume de ce temps-là, on ne pouvoit pas dire qu'il eſtoit veritablement Roy. Ainſi Enguerrand commença à perdre courage : Hutin lâcha la main & l'abandonna à la rigueur de la Juſtice ; on le livra au Prevoſt de Paris, & on le mena au Chaſtelet. Il n'y demeura que les deux premiers jours des Rogations : car la veille de l'Aſcenſion on l'en tira pour le conduire à Montfaucon * *où il fut pendu au plus haut du gibet avec les autres larrons.* Il proteſta de ſon innocence juſqu'à la mort, mais ſes richeſſes immenſes prouvoient aſſez la juſtice de cet Arreſt. Son corps ayant eſté long-temps au gibet la paſture des corbeaux, le Roy Charles le Bel le rendit aux prieres de Philippe Archeveſque de Sens ſon frere, qui l'inhuma dans l'Egliſe des Chartreux de Paris, où peu aprés il luy alla tenir compagnie. 1315.

* Ce ſont les termes des grandes Chroniques de S. Denis.

Au meſme temps qu'on luy fit ſon procés, les Financiers de ſa cordelle furent ſaiſis au corps, & pluſieurs mis à la queſtion. Ils ne confeſſerent pourtant rien, tant ces chenilles ſçavent ſe tenir enveloppées, aimant mieux à toute extremité perdre la vie que le bien. On pouſſa la recherche juſques ſur ſes amis; Et particulierement ſur Pierre de Latilly Eveſque de Châlons & Chancelier de France. On l'accuſoit d'avoir donné le boucon à l'Eveſque ſon predeceſſeur & meſme au feu Roy.

L'execrable uſage du poiſon s'eſtoit rendu fort commun en France, & c'eſtoit à mon avis, parce que les Miniſtres du defunct Roy avoient eſté extremement violents & vindicatifs, & que les François avoient eu beaucoup d'affaires & de commerce delà les monts. Ce Prelat accuſé d'un crime ſi execrable, fut conſtitué priſonnier entre les mains de l'Archeveſque de Rheims ſon Metropolitain, puis quelque mois aprés remis au jugement des Eveſques de ſa Province. A ce ſujet il fut aſſemblé un Concile à Senlis au mois d'Octobre de cette année 1315. où l'Archeveſque de Rheims ſe trouva avec ſes Suffragants. L'accuſé, ſelon ſa requeſte & ſuivant le droit, fut premierement reintegré dans ſa liberté & dans ſon Eveſché. Enſuite s'eſtant trouvé que quatre femmes avoient eſté convaincuës & punies d'avoir empoiſonné ſon predeceſſeur, il fut abſous à pur & à plein : mais ce ne fut que ſur la fin de l'an 1316. ſous la regence de Philippe le Long : le Pape Jean XXII. donna des lettres pour ſa juſtification. 1315.

1315. L'exemple des Grands avoit cauſé une corruption generale parmy le peuple ; les maux qu'il avoit ſoufferts ſous le regne de Philippe le Bel ne l'ayant point porté à s'amender, le Ciel le chaſtia par un de ſes plus rudes fleaux. Il tomba des pluyes continuelles durant tout l'Eſté de cette année qui pourrirent tous les bleds & les raiſins : les Proceſſions des Parroiſſes & des Monaſteres, où les Preſtres & les Religieux alloient nuds pieds en grande devotion, ne fléchirent point la colere de Dieu ; Tellement que l'année ſuivante il y eut une ſi grande diſette de vivres que l'on crioit à la faim par toute la France & dans les Païs-bas. Les Boulangers, qui dans la cherté ne manquent point de faire leur profit de la miſere des pauvres, meſloient de la lie de vin & des excrements de cochons & pluſieurs autres immondices dans leur pain pour le rendre plus gros & plus peſant ; Comme on ſe fut apperceu de leur méchanceté, on fit dreſſer des rouës ſur des pôteaux par tous les quartiers de la ville, & on fit monter ſur chacune un de ces coquins tenant en ſes mains des morceaux de ce méchant pain ; puis on les bannit du Royaume.

Il ne falut pas moins de cinq ou ſix mois pour appaiſer les mécontentemens des Provinces, & donner ſatisfaction ſur toutes les plaintes qui s'eſtoient elevées de tous coſtez. Cet embarras diſſipé, & s'étant trouvé quelque argent par le rappel des Juifs pour douze ans ſeulement, & autres inventions, pour ſubvenir aux frais du Sacre & de la guerre de Flandre qu'on avoit reſoluë, Hutin partit pour aller ſe faire ſacrer à Rheims. Dés le commencement de ſon regne il avoit envoyé vers Robert Roy de Naples luy demander en Mariage ſa niéce Clemence fille de ſon frere Charles Martel Roy de Hongrie. Cette Princeſſe s'eſtant embarquée, fut attaquée d'une furieuſe tempeſte qui luy fit perdre toutes ſes pretieuſes hardes & tout ſon équipage ; ſi bien qu'elle aborda en France dénuée de toutes choſes. Elle trouva le Roy à ſaint Dié prés de Troyes, & il l'épouſa en cet endroit-là ſans beaucoup de ſolemnité. Delà il continua ſon chemin à Rheims, & il y fut ſacré & couronné le jour de l'Aſſomption.

Les Gentils-hommes & Communautez du païs d'Artois, ayant pluſieurs ſujets de plainte contre leur Comteſſe Mahaut, le Roy la manda en preſence d'Amé le Grand Comte de Savoye, & l'obligea de donner les mains à ce qu'il en priſt connoiſſance.

1315. *Cét Amé le Grand fut un des Potentats le plus conſiderable de ſon temps. Il acquit le titre de Prince de l'Empire, qui luy fut donné par l'Empereur Henry VII. l'an* 1310. *Il accreut ſon Eſtat des Seigneuries de Breſſe & de Baugey par ſon mariage avec Sibylle fille unique de Guy Sire de Baugey ; Comme auſſi d'une partie du petit pays de Revermont & des Comtez d'Aſt & d'Ivrée. Il eut le Revermont par achat du Duc de Bourgogne, qui l'avoit eu de Humbert Dauſin de Viennois, la Comté d'Aſt luy vint par conceſſion de l'Empereur Henry VII. celle d'I-*

vrée par la ſujettion volontaire des peuples. Sa ſageſſe le fit regner par toutes les grandes Cours de l'Europe, ſçavoir de l'Empereur, du Roy Philippe de France, & d'Edoüard d'Angleterre, & trouver l'art d'eſtre ſi bien avec tous ces Princes qui eſtoient fort mal enſemble, qu'il ſe rendit le perpetuel mediateur des differends que l'intereſt & les jalouſies faiſoient naiſtre parmy eux.

Le Flamand avoit contrevenu en pluſieurs poincts au Traité fait avec Philippe le Bel, & avoit refuſé de comparoiſtre en la Cour du Roy : à cauſe dequoy il y avoit un jugement des Pairs contre luy. La ceremonie du Sacre achevée, le Roy qui avoit ſes forces toutes preſtes, entra en Flandre ; tandis que d'autre coſté Guillaume Comte de Haynault ravageoit les pays le long de l'Eſcaud. Les Flamands avoient aſſiegé l'Iſle, la marche du Roy les obligea de ſe retirer : il les pourſuivit ſi chaudement qu'ils furent contraints de ſe jetter dans Courtray. Il les y aſſiegea fort inconſiderement ſans eſtre muny de vivres, durant les pluyes de l'Automne & dans un méchant pays. Le mauvais temps & le manque de vivres firent ce que ſon ennemy n'avoit oſé entreprendre, ils le contraignirent de lever le ſiege, & de s'en revenir en France, laiſſant la plus grande partie de ſon bagage & de ſon arriere-garde dans la fange à la mercy des Flamands ; Ils ne ſe trouverent pourtant pas en eſtat de ſe réjoüir de cét avantage, dautant que les ravages des gens de guerre cauſerent une ſi horrible famine dans leur pays, que le peuple y mouroit à milliers. 1316.

Il avoit falu pour cette malheureuſe guerre, avoir recours aux meſmes inventions du regne precedent. Pour cét effet Hutin aſſembla la Nobleſſe & le peuple par les Sénéchauſſées & les fit exhorter de luy fournir des ſubſides extraordinaires ſous promeſſe qu'on les rembourſeroit des revenus du Domaine ; Il taxa les Marchands Italiens, & leur vendit le droit de Bourgeoiſie ; Il exigea une decime ſur le Clergé, dont les Cardinaux aſſemblez à Lyon luy firent preſent ; & il prit les deniers de celle qui avoit eſté levée pour le paſſage de la Terre-Sainte, à condition neantmoins de les rendre ; En effet ſon ſucceſſeur les rendit & en prit quittance. De plus il vendit tous les petits Offices de judicature par les Provinces ; rechercha les malverſations des Officiers & en recüeillit des taxes ou des confiſcations. Il offrit meſme à tous ſes ſujets qui eſtoient encore de ſerve condition, des lettres d'affranchiſſement, moyennant un certain prix. Ce dernier moyen ne luy reüſſit pas : la pluſpart trouverent cette charge beaucoup plus peſante que le joug meſme de leur ſervitude ; Tellement qu'il falut les forcer de prendre de ces Lettres ; & il ne leur fut pas libre de ne le point eſtre. 1316. 1315. 1315. & 16.

Lors que Hutin fut arrivé à Paris, il s'occupa à écouter les plaintes qu'on luy apportoit de tous coſtez des exactions de ſes Officiers. Il députa des Commiſſaires pour en faire de rigoureuſes enqueſtes,

1316. & il y en eut quelques-uns de chaſtiez par leur cou, la plus grande partie par leur bourſe. Il tint auſſi un grand Parlement à Pontoiſe, où le Comte de Flandre vint demander pardon, & promit d'executer les conditions qu'on luy impoſa. Il y eſtoit forcé par les cris de ſes ſujets, qui ſe voyant reduits à une extréme famine, eſtoient prés de ſe donner à la France pour avoir du pain : mais quand ils en eurent tiré abondance de bleds & de vins, ils retournerent à leurs premiers ſentimens.

1316. Vers la fin du mois de May de l'an 1316. le Roy Louys reſſentit les effets des venefices devenus fort ordinaires en France. Il luy fut donné un poiſon ſi violent, (on ne ſçait de quelle main) qu'il l'emporta le cinquiéme de Juin. Le vulgaire crût que cét accident avoit eſté preſagé par une Comete qui avoit déployé ſa terrible chevelure dans le Ciel le vingt-uniéme jour du mois de Decembre du mois pecedent. Il mourut au bois de Vincennes, le dix-neufiéme mois de ſon regne & le vingt-ſeptiéme an de ſon âge. On l'enterra à ſaint Denys avec une double couronne de France & de Navarre. Un Hiſtorien proche de ces temps-là rapporte une autre cauſe de ſa mort ; Il dit que s'eſtant trop échauffé à joüer à la paulme au bois de Vincennes, il deſcendit dans une cave & y but du vin ſi frais qu'il luy tranſit les entrailles, & le frapa à mort, de ſorte qu'il ne veſcut que deux ou trois jours.

Par ſon teſtament il ordonna que celuy de ſon pere ſeroit executé, qu'on acquitteroit ſes dettes, que l'on contenteroit tous ceux qui ſe plaindroient avec raiſon, & qu'on feroit reſtitution aux heritiers de Raoul de Praëſle. Avec cela il fit quantité de legs pieux aux Egliſes de France & de Navarre, l'entretien de cent Eſcoliers dix ans durant, quatre mille livres pour le mariage de pauvres Damoiſelles, cinquante mille pour le voyage de la Terre-Sainte, & dix mille aux enfans d'Enguerrand de Marigny, non pas à titre de reſtitution, mais par pitié, & en conſideration tant du miſerable eſtat où la faute de leur pere les avoit reduits, & de ce que l'un d'eux eſtoit ſon fillol, que des ſervices que leur mere avoit rendus à la Reyne ſa mere.

Il laiſſa Clemence ſa ſeconde femme enceinte de quatre mois. De ſa premiere qui eſtoit Marguerite fille de Robert II. Duc de Bourgogne, il avoit eu une fille nommée Jeanne, à qui le Royaume de Navarre, & les Comtez de Brie & de Champagne appartenoient.

REGENCE SANS ROY

cinq mois durant.

1316. LORS que Louys Hutin ſortit du monde, Philippe le Long Comte de Poitiers ſon frere eſtoit à Lyon, où ſuivant ſes ordres il travailloit à faire élire un Pape, pour remplir le ſiege vacant depuis

plus de trois ans. Il s'y eſtoit employé avec tant de zele & tant de perſeverance, qu'enfin il avoit aſſemblé tous les Cardinaux à Lyon dans le Convent des Jacobins. Eſtant obligé de partir il laiſſa la garde du Conclave au Comte de Forez. 1316.

Au bout de quarante jours, ils éleurent le Cardinal Jacques Doſſa, qui ſe fit appeller Jean, & fut le XXII. de ce nom. Il eſtoit natif du pays de Quercy, fils d'un pauvre Saveticr, de petite taille & de plus petite mine, mais tres-habile & tres-ſçavant pour ces temps-là. Quelques Auteurs ont écrit que les Cardinaux ne pouvant s'accorder entre eux de l'élection d'un Pape, ils la defererent à ſa ſeule voix, & que ſans heſiter il ſe nomma luy-meſme au grand étonnement de tout le Conclave; qui pourtant en paſſa par-là.

Philippe arrivé à Paris ſe mit en poſſeſſion d'exercer les fonctions de la Royauté : il ſe logea dans le Palais Royal, & en fit boucher toutes les portes horſmis une. Cependant la Reyne Clemence ayant declaré qu'elle eſtoit enceinte, & le Comte de Valois la protegeant, parce qu'il ſe voyoit éloigné de la couronne, on convoqua les Barons ou Seigneurs du Royaume. Ils ordonnerent enfin, Que l'on garderoit ſoigneuſement le ventre de la Reyne; Qu'en attendant ſon accouchement Philippe gouverneroit, qu'il recevroit tous les revenus de la couronne, & qu'il luy fourniroit tout ce qui ſeroit neceſſaire pour ſon entretien; Que ſi elle n'accouchoit que d'une fille, il ſeroit dés lors reconnu & proclamé Roy; mais que ſi elle faiſoit un fils, il auroit la baillie ou garde du Royaume, & tout pouvoir de faire la paix ou la guerre, & de diſpoſer des finances, en donnant 20000. livres par an à la Reyne juſqu'à ce que ſon fils euſt atteint 24. ans qui eſtoit l'âge de majorité.

Cette grande affaire ainſi reglée, tous les Princes & Barons luy rendirent hommage comme à leur Souverain : le ſeul Eudes Duc de Bourgogne n'y donna point ſon conſentement; luy & ſes amis pretendoient qu'en cas que la Reyne Clemence n'euſt pas un fils, la couronne appartiendroit à Jeanne niéce de ce Duc & fille aiſnée de Louys Hutin, qui l'avoit reconnuë pour legitime. Car encore que la ſucceſſion des maſles fuſt établie, non point par une loy expreſſe, mais par la coûtume receuë de tout temps chez les François, neantmoins parce que dans tous les autres Royaumes de la Chreſtienté, & dans les grands Fiefs, les filles ſuccedoient, & qu'en France il ne s'eſtoit point preſenté depuis long-temps aucune occaſion de les exclure, la choſe n'eſtoit pas ſans obſtacle quoy qu'elle fuſt ſans doute. Ainſi le Long eut beſoin de beaucoup de prudence & d'amis. Le Duc de Bourgogne ne jugea pas que l'affaire fuſt encore meure pour la pouſſer: mais de peur qu'il ne méſarrivaſt à ſa niéce, il obligea Philippe de la luy remettre entre ſes mains pour l'élever & la garder; à la charge qu'il ne la marieroit que par ſon conſentement & par celuy des Prin- 1316.

1316. ces de la Maiſon de France ; s'il faiſoit autrement il en perdroit ſa Duché, & pour cela ſe ſoûmettroit à ſon jugement.

Les Flamands ſe trouvoient dans une extréme détreſſe, ils voyoient toutes les avenuës de leur pays bouchées par mer & par terre, leur commerce rompu, & les vivres qu'ils avoient tirez de France tantoſt conſumez. Ils envoyerent donc des deputez vers le Long pour le ſupplier de leur accorder quelque moderation du Traité qu'ils avoient fait avec Philippe le Bel. Ce regent ne penſant pour lors qu'à établir ſes affaires, leur accorda facilement leur priere, & des tréves : mais à ces conditions entre autres ; Que le Comte & ſon fils Robert le viendroient trouver en ſa Cour ; Qu'il ordonneroit au pere de paſſer avec luy dans la Terre-Sainte, & au fils de faire certains pelerinages ; Que le Comte luy cederoit les villes de l'Iſle, Doüay & Bethune, & qu'il luy payeroit cent mille livres de forte monnoye.

Sur la fin du mois d'Aouſt la Reyne Clemence tomba malade d'une fiévre quarte, qui nuiſit extrémement au fruit qu'elle portoit dans ſon ventre. Le quinziéme de Novembre elle mit au monde un fils qu'on nomma Jean-Baptiſte, mais qui eſtoit ſi attenué qu'il mourut au bout de huit jours. On l'enterra à Saint Denys ; Et dans la pompe funebre il fut proclamé Roy de France & de Navarre. C'eſt ce qui a donné lieu à des Auteurs modernes, d'en accroiſtre le nombre des Rois de France, & de l'appeller Jean I.

PHILIPPE V.

Digitized by Google

PAPES.

JEAN XXII. éleu le 7. jour d'Aouſt l'an 1317. S. 18. ans & 3 mois, dont 5. ans ſous ce regne.

PHILIPPE V.

ROY XLVII.

Avant que de regner, je fus Regent cinq mois :
Mon zele raſſembla tout le ſacré College,
Pour finir le ſcandale, & remplir le ſaint Siege,
Et ma valeur ſoûmit le Flamand à mes loix.

PHILIPPE V.

DIT LE LONG A CAUSE DE SA TAILLE,

ROY DE FRANCE XLVII.

ET JOUISSANT DU ROYAUME DE NAVARRE,

Aagé de vingt-huit ans.

DE'S que la vie du petit Prince Jean fut deſeſperée, la diſpute touchant la Couronne ſe renouvella plus fort qu'auparavant. Charles Comte de Valois ſembloit favoriſer la petite Jeanne fille de Hutin, & le Duc de Bourgogne ſon oncle reclamoit pour elle : mais cependant Philippe le Long bien accompagné alla ſe faire ſacrer à Rheims le neuviéme de Janvier, les portes de la ville eſtant fermées, de peur qu'on n'y vinſt faire oppoſition. En effet il ſembloit qu'on s'y preparaſt : car ſon oncle le Comte de Valois refuſa d'aſſiſter à ſon Sacre, & meſme Charles ſon frere Comte de la Marche ſe retira fort mal-content, le matin du jour meſme qu'on devoit faire cette ceremonie. L'Eveſque de Beauvais qui n'eſtoit que Comte & Pair, y emporta la préſeance ſur celuy de Langres qui a le titre de Duc. Pierre Monauclerc ayant fait hommage lige à ſaint Louys de ſa Duché de Bretagne, avoit erigé cette Duché en Pairie : Et ce fut par ce moyen que le Duc rendit ſes ſucceſſeurs Pairs de France. Jean ne ſe trouva point à ce Sacre. Mais Philippe, pour l'accoûtumer doucement au joug, luy remit & pardonna ſon abſence, bien qu'il ne luy euſt envoyé ſon excuſe que quelque temps aprés. 1317. 1317.

La ville de Paris, qui d'ordinaire entraîne toutes les autres par ſon exemple, receut le nouveau Roy avec de grandes réjoüiſſances ; Et luy, pour confirmer ſon droit de plus en plus, y convoqua une aſſemblée generale des Seigneurs, des deputez des Communautez & des villes, & ſur tout des Bourgeois, & de l'Univerſité de Paris : tous leſquels jurerent entre les mains du Chancelier (c'eſtoit Pierre d'Arablay depuis Cardinal) de ne reconnoiſtre point d'autre Roy que luy, & ſes hoirs mâles à l'excluſion des filles. Le contrecoup retomba ſur les ſiennes : car il n'eut point d'enfans mâles ; Et un fils unique qu'il avoit eu de Jeanne ſa femme, eſtoit mort du temps qu'il ſejournoit à Lyon. 1317.

Les eſprits eſtoient en ſi mauvaiſe diſpoſition, & ces deteſtables empoiſonnemens ſi frequents, que Philippe ne voyoit point d'aſſiete ferme ny de ſeureté pour les ſiens, s'il venoit à manquer. Ce fut pour cela qu'il fit une étroite union entre la Reyne ſa femme & ſes enfans nez & à naiſtre d'une part, & les Comtes Charles de la Marche ſon frere, & Louys d'Evreux ſon oncle d'autre part. Dans laquelle ces deux Princes jurerent qu'ils honoreroient ſon épouſe comme leur Reyne, ſes enfans comme leurs Seigneurs, & ſon fils s'il venoit à en avoir, comme leur Roy.

1317. Pour la meſme raiſon il fit un traité avec le Duc de Bourgogne, Agnes ſa mere, & Jeanne fille de Hutin & petite fille d'Agnes, par lequel il leur aſſignoit de grandes ſommes de deniers ſur la Comté d'Angouleſme pour eſtre par eux employées en Pairies ou Baronies; Et il vouloit que s'il mouroit ſans enfans mâles, les Comtez de Champagne & de Brie retournaſſent à Jeanne. D'autre coſté le Duc, au nom de ſa mere, & de Jeanne, luy cedoit tout le droit que cette pupille pouvoit avoir ſur les Royaumes de France & de Navarre, & ſur les ſuſdites Comtez; il promettoit de luy faire ratifier le traité, lors qu'elle ſeroit en âge, & accordoit qu'elle fuſt mariée à Philippe fils de Louys Comte d'Evreux, lors que la diſpenſe ſeroit venuë de Rome. Afin de ſceller ce traité par une alliance, le Roy donna Jeanne ſa fille aiſnée au Duc qui n'eſtoit point encore marié, & pour dot la Comté de Bourgogne.

Robert II. Comte d'Artois avoit eu une ſœur nommée Mahaut, & un fils qui s'appelloit Philippe. Mahaut fut mariée avec Othelin Comte de Bourgogne, & de ce mariage eſtoient iſſuës deux filles que
1317. le Bel donna à ſes deux fils. Or Philippe fils de Robert mourut aux guerres de Flandres avant ſon pere: mais il laiſſa un fils qui ſe nommoit Robert comme ſon ayeul. La Comté d'Artois devoit appartenir à celuy-cy: toutefois le Bel l'avoit adjugée à Mahaut, ſur ce pretexte que ce n'eſtoit pas un fief maſculin, & que ſelon la coûtume de ce païs-là, repreſentation n'avoit point de lieu. Robert ſe pourveut contre ce jugement par les voyes de fait: il arma durant la regence du Long, & ſe rétablit en poſſeſſion par la force: mais l'affaire miſe en negociation, les terres furent ſequeſtrées entre les mains du Roy, & enfin adjugées à Mahaut, dont le Long avoit épouſé la fille. Ce jugement intereſſé cauſera bien des mal-heurs.

1318. & ſuiv. Par trois fois, en moins de dix-huit mois, on recommença la guerre aux Flamands, & par trois fois on la finit par une tréve. Mais ny les uns ny les autres n'avoient point envie de la tenir; les Flamands parce qu'ils ſe croyoient trop lezez, les François parce qu'ils avoient fait deſſein de les ſubjuguer entierement.

1319. Le grand peril où la France s'eſtoit veuë aprés la mort de Hutin, pour le doute de la ſucceſſion, & les cruelles guerres qui avoient af-

fligé l'Eſcoſſe pour un ſujet preſque pareil aprés le trépas du Roy Alexandre IV. furent cauſe que dans le renouvellement de l'alliance qui ſe fit entre les deux Couronnes, on ajoûta cet article ; Que s'il y avoit jamais differend pour la ſucceſſion de l'un de ces deux Royaumes, celuy des deux Rois qui ſeroit reſté ne permettroit point qu'aucun autre s'elevaſt dans le Trône, que celuy qui auroit pour luy le jugement des Eſtats ; Qu'il viendroit en perſonne le défendre ; Et qu'il s'oppoſeroit à quiconque luy voudroit conteſter la couronne. 1319.

Les gens de la faveur & les Financiers avoient étrangement abuſé de la facilité du Roy Philippe le Bel, & de Hutin ſon fils, chargé le threſor Royal de quantité de penſions, deſmembré les plus belles terres du domaine, degradé les foreſts, fait des échanges frauduleux, & extorqué des dons qu'ils n'auroient pas dû prendre, s'ils euſſent aimé leur Roy & ſon Eſtat, quand meſme ils les auroient meritez. Le Long trouvant ſes coffres épuiſez, caſſa toutes ces penſions, revoqua tous ces dons, & ſe remit en poſſeſſion de ſes terres. Les peuples virent alors avec joye ſaiſir les biens de ceux qui pour ſe gorger de pillage, avoient porté les choſes avec le plus de violence, ſur tout Flotte, Machaud, Nogaret, & du Pleſſis. 1319.

La Comteſſe Mahaut s'opiniaſtra de telle ſorte à changer les coûtumes du païs d'Artois, que les Seigneurs & les Communautez ſe revolterent contre-elle. Les uns ny les autres n'en eurent que du chagrin & de la perte : la Comteſſe fit de grandes dépenſes, & acquit la hayne de ſes peuples ; eux reciproquement virent deſoler leurs terres, & enfin furent contraints de ſe ſoûmettre. Tout l'avantage fut pour les François, leſquels ayant preſté aſſiſtance à la Comteſſe ſaccagerent tout le païs, & s'y rendirent les maiſtres.

Autant en arriva aux Bourgeois de Verdun, qui penſant ſe mettre à couvert des injuſtices de Thomas de Blamont leur Eveſque, s'étoient mis ſous la protection du Roy. Cette année s'eſtant émeu querelle & diviſion entre ces Habitans, on n'en marque point la cauſe, une partie en chaſſa l'autre hors de la ville. Le Comte de Bar embraſſa la querelle des bannis, ravagea les environs de la ville, & y prit quelques chaſteaux. L'Eveſque & ſon frere le Seigneur d'Aſpremont, ſoûtinrent la faction contraire. Le Roy comme protecteur y envoya ſon Conneſtable, qui ſçeut ſi bien manier les eſprits, que par ſon moyen ils furent reconciliez enſemble, & les bannis rappellez, mais les uns & les autres aſſujettis à la France.

Le Cardinal Goſſelin avec l'Eveſque d'Amiens, avoit eſté envoyé par le Pape pour traiter de l'accommodement des Flamands avec le Roy : le Comte Robert avoit une fois rompu la tréve avec tant d'emportement que l'Eveſque de Tournay ayant ordre du Cardinal d'aller annoncer ſa venuë, n'oſa pas y aller en perſonne, mais donna cette commiſſion à trois freres Mineurs. Cependant le Comte aſſembla ſon 1320.

armée pour entrer dans le Territoire de l'Iſle : mais quand il eut paſſé la Lis, les Communes de Gand & des autres grandes villes, qui dans toutes ces guerres avoient acquis une puiſſance qui contrebalançoit la ſienne, luy ſignifierent, qu'ayant juré la tréve avec le Roy, elles ne porteroient point les armes contre luy. De ce refus ſurvint une guerre civile entre leur Comte & eux. Le Cardinal ne perdit point cette occaſion d'agir auprés du Comte, & le reduiſit enfin à promettre qu'il ſe rendroit à la my-Careſme à Paris pour faire hommage au Roy, & ratifier les Traitez precedents. Il y manqua neantmoins cette année-là, apportant quelques excuſes frivoles, mais la ſuivante, eſtant vivement preſſé par le Cardinal, il s'y trouva avec ſon fils Louys, & les Procureurs des villes.

1320. La paix fut donc concluë le vingtiéme de May. Les villes de Doüay, l'Iſle & Orchies devoient demeurer au Roy. Les Flamands „ s'obligeoient de luy payer trente mille Florins d'or, & juroient de ne „ point aſſiſter leur Comte en cas qu'il contrevinſt à ce Traité. Le „ Roy promit ſa fille Marguerite à Louys Comte de Nevers & de Re„ tel fils d'un autre Louys, qui eſtoit fils aiſné du Comte Robert, à la „ charge qu'il ſuccederoit en la Comté de Flandre, quand meſme ſon pe„ re decederoit avant ſon ayeul. Mais un Avocat, que le Comte avoit „ amené avec luy, fit appoſer dans le Traité une clauſe portant que les Flamands & leur Comte demeureroient d'accord par enſemble de l'execution. Le Comte prit pretexte là-deſſus de ne pas noüer le Traité, dautant qu'il ſe plaignoit qu'on avoit trompé ſes deputez dans la ceſſion qu'ils avoient faite en ſon nom des villes de Doüay, l'Iſle, & Orchies, en ce qu'on ne leur avoit pas donné la contre-lettre qu'on leur avoit promiſe ; Il partit donc de nuit pour s'en retourner en Flandre avant que le ſaufconduit qu'on luy avoit donné fût expiré. Les Procureurs des Communes dépeſcherent en diligence aprés luy, pour luy dire que s'il ne revenoit, ils ſeroient contraints de l'abandonner, & de ſe declarer contre luy, parce qu'autrement, comme ils
1319. eſtoient au pouvoir du Roy, ils n'auroient bien-toſt plus de teſtes
& 20. pour mettre dans leurs chapperons. Il entendit bien par là le danger où ils ſe trouvoient ; & il voyoit que s'ils ſe retiroient de ſon obeiſſance, la Flandre eſtoit perduë pour luy : cette crainte le ramena à Paris, & le força d'en paſſer par où le Conſeil du Roy luy ordonna.

Les Gibelins ſe rendant puiſſans en Italie, le Pape Jean XXII. ſollicita ſi inſtamment le Roy de France, qu'il y fit paſſer Philippe fils du Comte de Valois, lequel depuis fut Roy, pour ſecourir Vercel que les enfans de Mathieu Viſcomte, Seigneur de Milan, tenoient aſſiegé. Il n'avoit que quinze cens chevaux, mais le Pape, le Roy Robert de Sicile, les Florentins & autres Guelfes luy devoient envoyer des troupes pour faire une grande armée. Comme il ſéjour-

noit à Mortare ; le fils aiſné de Matthieu ſçeut ſi bien gagner ſon Lieutenant par argent, & luy-meſme par ſoûmiſſions & belles paroles, qu'il luy perſuada de s'en retourner en France ſans tirer l'épée ; Neantmoins il plaſtra auparavant je ne ſçay quel Traité de reconciliation entre les deux factions dans la Lombardie ſeulement. 1320.

Sur le commencement de l'année 1320. une manie pareille à celle que nous avons veuë du temps de ſaint Louys, ſaiſit les payſans & les paſtoureaux pour le recouvrement de la Terre-Sainte. L'inſtigation d'un Moyne renié & celle d'un Preſtre chaſſé de ſa Cure, exciterent ce ſoûlevement. Ils firent monſtre au Pré aux Clercs à Paris, paſſerent en Aquitaine, & de là en Languedoc, maſſacrant par tout les Juifs & pillant leurs Magaſins. On ſe laſſa bien-toſt de leurs inſolences ; le Comte de Foix leur donna la chaſſe ſi vivement qu'il les diſſipa tous, en ayant fait brancher en tels endroits une vingtaine, en d'autres quarante, en d'autres cinquante.

Il avint en ce meſme temps que Robert de Caſſel ſecond fils du Comte de Flandre accuſa Louys ſon frere aiſné d'avoir voulu empoiſonner ſon pere. Sur cela Louys fut arreſté priſonnier, & ſes gens & ſon Confeſſeur mis à la torture. Comme on ne pût trouver aucune preuve de ce crime, on le mit en liberté ; à condition toutefois qu'il n'entreroit jamais au pays de Flandre. Par ce moyen Robert ſe vouloit frayer le chemin à la ſucceſſion du pere, au préjudice de ſon frere aiſné. 1320.

L'Hiſtoire n'a pas jugé indigne de ſes remarques, que cette année 1320. *le Prevoſt de Paris nommé Henry Capperel, pour avoir fait pendre un pauvre innocent en la place d'un riche qui avoit eſté condamné à mort pour ſes crimes, fut par Arreſt du Parlement attaché au meſme gibet. Nous voyons tous les jours ſes pareils ſauver le riche coupable, & chaſtier ſa bourſe innocente.*

Les ladres ne donnoient pas ſeulement de l'horreur à tout le monde, mais auſſi de l'envie, dautant qu'ils jouïſſoient de grands biens, & que cette vilaine maladie ne les rendoit point incapables des plaiſirs ; joint qu'ils ne payoient aucuns des ſubſides, dont les peuples eſtoient extrémement foulez. Ce fut peut-eſtre pour cela qu'on les accuſa d'avoir conſpiré avec les Juifs, d'intelligence avec les Turcs, de déſoler la France. On diſoit qu'ils jettoient de leurs ordures, ou des ſachets de poiſon dans les puits & dans les fontaines, à deſſein d'infecter de la lepre tous ceux qui ſe portoient bien, ou de les empoiſonner. Ils eſtoient d'ailleurs coupables de pluſieurs autres crimes contre nature ; auſſi furent-ils les uns condamnez au feu, les autres reſſerrez étroitement dans les Ladreries. Le Roy avoit mis leurs biens en ſa main : mais les Eveſques luy ayant genereuſement remontré, que l'adminiſtration leur en appartenoit, il la leur remit auſſi-toſt ; avec proteſtation neantmoins, qu'il n'entendoit point leur donner un nouveau 1321. 1321.

droit, s'il ne leur appartenoit pas. Pour les Juifs, le peuple en fit juſtice luy-meſme, & en brûla quantité. Le Roy chaſſa toute la nation du Royaume.

1321. On ſoupçonna avec quelque raiſon qu'on avoit cherché querelle à ces miſerables pour avoir leurs dépoüilles : car le genie de ce regne ne fut pas moins fiſcal que celuy de Philippe le Bel. Par ce motif, le Conſeil du Long avoit reſolu d'établir par toute la France, meſmes poids, meſmes meſures, & meſme monnoye, ſous pretexte du bien public, mais en effet pour en tirer de l'argent. Car ſous couleur de quelques frais qu'il faloit faire pour dédommager les Seigneurs, & les Égliſes qui y avoient intereſt, il voulut prendre la cinquiéme partie du bien des ſujets, & le Roy avoit mandé à toutes les villes de luy envoyer des deputez, deſquels il ſçauroit ce qu'ils voudroient y contribuer, c'eſt à dire tout ce qu'il luy euſt plû. Ceux de la ville de Paris devoient le lendemain comparoiſtre ; & on ne ſçait pas ce qu'ils euſſent répondu. Mais tous les peuples eſtoient en grande émotion; Et d'ailleurs les Princes & les Prelats qui avoient droit de battre monnoye, ne pouvoient ſe reſoudre à ſouffrir que les Commiſſaires du Roy travaillaſſent à cette reformation ; ils en avoient appellé aux Eſtats, & cherchoient à ſe liguer avec les villes, pour s'oppoſer à un Reglement qui ne ſe faiſoit que pour établir un impoſt.

1322. Là-deſſus Philippe, qui depuis cinq mois entiers eſtoit malade d'une fiévre quarte jointe à une dyſenterie, ſentit redoubler ſon mal, & enfin mourut au bois de Vincennes le troiſiéme jour de Janvier. La commune opinion luy donne trente-un an de vie, & cinq ans & ſix ſemaines de regne. Son corps fut porté en ceremonie à ſaint Denys, ſon cœur aux Cordeliers de Paris, & ſes entrailles aux Jacobins. Depuis ſaint Louys, ces bons Peres s'attribuoient comme un droit ſpecial, d'avoir quelque partie des entrailles de nos Rois, ſçachant bien qu'on ne les leur donnoit point ſans quelques fondations.

Par ſon teſtament il ordonna auſſi-bien que ſes predeceſſeurs, le payement de ſes dettes, la reparation des torts & exactions injuſtes qu'il avoit faites, & l'execution des teſtamens de ſon frere & de ſon pere, ☞ comme s'il euſt pû obliger ſes ſucceſſeurs d'executer ce qui eſtoit de ſon propre fait, & qu'il avoit negligé de faire, ou que la volonté ſeule dûſt paſſer envers Dieu & envers le prochain pour une ſatisfaction réelle.

Nous trouvons au reſte dans la Chambre des Comptes grand nom-
1322. & ſuiv. bre de Reglemens qu'il fit pour ſa maiſon, pour les menus Officiers de Juſtice, pour ſon Parlement & pour le Chaſtelet de Paris ; déterminant leurs fonctions, & leur nombre. Je marqueray en paſſant qu'il fixa celuy des Notaires du Chaſtelet à ſoixante, celuy des Sergens à Cheval à quatre vingt-dix-huit & celuy des Sergens à pied à cent trente-trois ; ✠ Qu'il deffendit aux Conſeillers de ſon Parlement de recevoir aucune ſollicitation des parties, ny d'entendre des gens de leur part,

part, ny meſme d'écouter aucun éclairciſſement, mais de ſe contenter de l'inſtruction qu'ils en auroient par les Plaidoyers des Avocats. Les Rois conſideroient cét auguſte Tribunal comme le cœur de leur Royaume, ils avoient un grand ſoin d'en éloigner tout venin, & de le preſerver du ſoupçon meſme de corruption. 1322.

Il y en avoit de ce temps-là beaucoup dans la Juriſdiction du Châtelet : le Prevoſt de Paris, ſe dégradant, pour ainſi dire, luy-meſme, tenoit rarement le ſiege, & commettoit le jugement des affaires à ſes Lieutenans, auſquels il vendoit ces commiſſions. Comme c'eſtoient des gens de bas lieu, fils de Lombards, ou de Marchands, & qui mettoient tout en commerce, ils mandoient les parties dans leurs maiſons, pour vuider les cauſes hors de la veuë du public, & ſe taxoient tels ſalaires & telles amendes qu'il leur plaiſoit, exerçant ainſi une judicature clandeſtine ; & un brigandage manifeſte. Le Long pourveut à ce deſordre en commandant au Prevoſt de faire luy-meſme ſa charge.

J'ay tiré la meilleure partie de ces ſingularitez des memoires trescurieux, qui m'ont eſté communiquez par M. de la Noüe Boüet, Chanoine regulier de ſaint Victor. Le public ſe promet de ſes ſoins qu'il luy donnera bien-toſt les regnes de ces trois fils de Philippe le Bel, qui ſeront remplis de grand nombre de choſes fort rares, & dans une forme auſſi riche que la matiere.

Le Long n'épouſa qu'une femme, ſçavoir Jeanne, qui eſtoit fille d'Othelin Comte de Bourgogne, & fut auſſi ſon unique heritiere, ſa ſœur Blanche ayant eſté contrainte de s'encloiſtrer pour expier ſon crime. De cette Jeanne il eut trois filles, Jeanne Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, qui épouſa Eudes I V. Duc de Bourgogne & luy porta ces deux Comtez ; Marguerite, qui eut pour mary Louys Comte de Flandres, de Nevers, & de Retel ; Et Iſabelle qui épouſa en premieres nopces Guigues Dauphin de Viennois, & en ſecondes Jean, Baron de Faulcongmey en Franche-Comté.

La tradition porte que ce Guigues ayant envoyé le Seigneur de Saſſenage l'un de ſes vaſſaux à la Cour de France demander Iſabelle fille du Roy Philippe le Long en mariage, un Maiſtre d'Hoſtel de ce Roy fut ſi déſobligeant que de luy dire qu'une ſi belle Princeſſe n'étoit pas pour un gros cochon comme le Dauphin. Que Saſſenage irrité de ces paroles, vengea ſur le champ l'injure faite à ſon Seigneur, en donnant de l'épée dans le ventre de cét inſolent. Que le coup fait il ſe retira chez le Comte de Savoye qui eſtoit alors à la Cour de France. Qu'il le tint caché quelque temps, juſqu'à ce qu'il euſt appaiſé l'indignation du Roy, & que ce Seigneur eut bien-toſt le bonheur de ſe revancher d'une ſi grande obligation. Car peu aprés, le Comte ayant eſté pris par les Dauphinois aprés la perte d'une bataille, & les ſiens eſtant accourus à la récouſſe, il ne s'oppoſa point à leur effort comme il le pouvoit, au contraire il luy fit jour pour le laiſſer échapper.

PAPES.

encore JEAN XXII. pendant tout ce regne.

CHARLES IV.
ROY XLVIII.

Qu'eſt-ce que la Grandeur ? qu'eſt-ce que la beauté ?
Une fleur d'un moment que le deſtin moiſſonne,
Au plus beau de mes jours un ſort precipité
Vient m'arracher la vie, & ma double Couronne.

Digitized by Google

CHARLES IV.

DIT LE BEL,

ROY DE FRANCE XLVIII.

ET JOUISSANT DU ROYAUME DE NAVARRE,

Agé de vingt-huit ans.

LA ſucceſſion des mâles eſtant bien établie, Charles vint à la Couronne & fut ſacré à Rheims l'onziéme de Février ſans aucune oppoſition. Tous les Pairs y aſſiſterent, horſmis le Roy d'Angleterre & le Comte de Flandre. 1322.

A ſon avenement à la Couronne il declara qu'il avoit deliberé de regler ſon Royaume, & de ſoulager ſes peuples ; pour cet effet de retirer ſon domaine & de reduire tous les poids & meſures, & toutes les monnoyes à une. Mais pour le dernier point, comme les loix que les Rois faiſoient n'avoient lieu que dans leurs propres terres, & que le conſentement des Seigneurs eſtoit requis pour les faire recevoir ſur les leurs, tous les Eveſques s'y oppoſerent & demanderent du temps pour en deliberer, convoquant pour cela des Conciles provinciaux. Le Roy y envoya ſes Seneſchaux pour leur repreſenter que tous ſes deſſeins ne tendoient qu'au bien public, & qu'il ne pretendoit en tirer aucun avantage pour luy. Je ne trouve point quelle fut leur reſolution, mais que toutes les monnoyes furent fonduës & reduites à une eſpece, qu'on nommoit *Agnelets*, & que tandis qu'on y travailloit on défendit le cours de celle des Seigneurs.

La Juſtice eſtoit ſi corrompuë dans tout le Royaume qu'il fut contraint, pour en retrancher la gangraine, de donner la commiſſion à deux ou trois particuliers conjointement dans chaque Province, de faire le procés en jugement dernier à tous les Officiers contre leſquels il y auroit des plaintes, ſans recevoir aucunes appellations. Quant à la reforme des finances, il fit rechercher ceux que le Long avoit épargnez. Premierement le nommé Gerard de la Guette, natif de Clermont en Auvergne, & de bas lieu. Cet homme ayant eu le ſouverain maniement des finances ſous Philippe le Long, & tenu dans les regnes precedents les fermes des monnoyes avec ſes deux freres, avoit horriblement volé le Roy & le public. Le Roy Charles l'ayant fait

arreſter pour ſes depredations, il fut appliqué à la queſtion ; & on la luy donna ſi rude qu'il mourut au milieu des tourments. On ne laiſſa pas de traîner ſon corps par les ruës, & de le pendre au gibet de Paris.

On fit enſuite une recherche generale des Traittants & des Fermiers, qui eſtoient preſque tous Lombards & Italiens, cruels uſuriers & grands exacteurs. On confiſqua tous leurs biens, & on les renvoya en leur païs auſſi gueux qu'ils en eſtoient venus.

1322. Les guerres particulieres cauſoient ſans ceſſe des troubles dans le Royaume, & les joûtes & tournoys en faiſoient ſouvent naiſtre parmy les Seigneurs. Philippe le Bel & Louys Hutin avoient défendu l'un & l'autre, prenant pour ſpecieux pretexte qu'ils empeſchoient le voyage d'outre-mer, & qu'ils engageoient la Nobleſſe à de grandes & ruineuſes dépenſes : Charles renouvella ces prohibitions, mais on n'y obeït entierement que lors que l'autorité Royale fut montée à un plus haut poinct ſous les Rois ſes ſucceſſeurs.

Il avoit eſté aſſez indulgent pour ne pas faire mourir Blanche ſa femme, qui avoit eſté condamnée d'adultere, comme nous l'avons veu : lors qu'il fut parvenu à la Couronne, le deſir d'avoir des enfans le porta à la repudier. Il prit pour cela le pretexte de parenté ; Et aprés qu'elle eut receu le voile dans Maubuiſſon, il épouſa Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg. Celle-là eſtant morte l'an 1324. dans ſes premieres couches, & ſon enfant peu de jours aprés elle, il epouſa en troiſiémes nopces Jeanne fille de Louys Comte d'Evreux ſon oncle, ayant pour cela obtenu diſpenſe du Pape Jean XXII.

1323. Aprés la mort de Louys Comte de Nevers & de Rhetel arrivé à Paris, (car il s'eſtoit retiré dans la Cour de France) & celle de Robert de Bethune ſon pere Comte de Flandres, avenuë bien-toſt aprés, le fils aiſné de Louys portant meſme nom que luy, recueillit toutes ces trois Comtez.

Mais Robert de Caſſel ſon oncle, ſe pretendant plus proche d'un degré, parce qu'il eſtoit fils de Robert, là où Louys n'en eſtoit que petit fils, ſe preſenta au Roy, demandant l'inveſtiture de celle de Flandre. Cependant Louys en alla auſſi-toſt prendre poſſeſſion, ſans luy avoir rendu le devoir de vaſſal. Ce qui irrita tellement le Roy, qu'encore que ce jeune Prince fuſt ſon neveu, il le fit ajourner au Parlement, & l'arreſta priſonnier.

Le Parlement ſaiſi de la connoiſſance de cette grande affaire, prononça en faveur de Louys ; lequel eſtant mis en liberté rendit hommage au Roy, & jura de ne redemander jamais les villes de l'Iſle, Doüay & Orchies. Le Roy confirma l'appannage donné par le pere à Robert de Caſſel. Il accorda auſſi Guillaume Comte de Haynaut & de Hollande avec Louys ; qui deſiſta de luy diſputer les Iſles de * Valachre.

* Vvalcheren.

Un Jourdain Seigneur de l'Iſle en Aquitaine, avoit commis plu- 1323.
ſieurs crimes énormes, & maſſacré un Huiſſier Royal de ſa propre maſſe, comme il l'ajournoit à comparoiſtre en Parlement. Il fut neanmoins ſi fou que de venir à Paris, ſe fiant ſur ſes grandes alliances, & ſur ce qu'il avoit épouſé la niéce du Pape Jean XXII. Nonobſtant ces conſiderations, il fut conſtitué priſonnier au Chaſtelet, & par Arreſt traîné à la queuë d'un cheval, & pendu au gibet de Paris.

Le Roy avoit ſujet de ſe plaindre d'Edoüard, parce qu'il n'avoit pas aſſiſté à ſon Sacre, & que ſon Seneſchal de Bourdelois avoit mis garniſon dans un Chaſteau que le Seigneur de Mont-peſat avoit bâty en un lieu qui eſtoit des terres de France. Aprés donc quelques negociations où il ſembloit que les Anglois ne marchoient pas de bon pied, il envoya Charles de Valois ſon oncle en Guyenne; qui ſerra ſi fort Edmond Comte de Kent frere d'Edoüard, dans la ville de la 1324.
Reaule, qu'il l'obligea de capituler avec luy, & de paſſer auſſi-toſt en Angleterre pour porter ſon frere à donner ſatisfaction au Roy; promettant s'il ne le pouvoit obtenir de ſe remettre en priſon. Cependant le Comte de Valois acheva de conquerir toute la Guyenne, à la reſerve de Bourdeaux, ſaint Sever & Bayonne.

Le Conſeil d'Angleterre trouva bon que la Reyne Iſabelle, qui 1324.
eſtoit ſœur du Roy Charles le Bel, paſſaſt en France avec Edoüard & 25.
ſon fils aiſné pour negocier la paix.

Elle conduiſit l'affaire avec beaucoup d'adreſſe & acheva le traité, faiſant en ſorte que ſon fils Edoüard fuſt inveſty de la Duché de Guyenne & du Comté de Pontieu, dont il rendit hommage au Roy.

Le Roy d'Angleterre avoit aupres de luy les deux Hues Spenſers pere & fils: le dernier ayant eſté nourry avec luy dans une familiarité peu honneſte, avoit un empire abſolu ſur ſon eſprit, & luy faiſoit faire tout ce qu'il deſiroit. Les Seigneurs Anglois ayant tramé quel- 1325.
que conſpiration & pris les armes contre ce favory, il les attira à un pourparler, où il les fit arreſter contre la foy publique, & enſuite trancher la teſte à vingt-deux Barons, deſquels eſtoit Thomas Comte de Lencaſtre fils du Prince Edmond, qui de ſon vivant eſtoit frere du Roy Edoüard. Pourſuivant ſa pointe, il éloigna de la Cour la Reyne Iſabelle & le Comte de Kent frere du Roy; Et meſme il chercha ſecretement les moyens de les faire perir, ſoit qu'ils fuſſent de la conſpiration des Seigneurs, ou qu'il apprehendaſt leur credit. Ce fut la principale cauſe qui les obligea de prendre l'occaſion de venir en France.

Le Roy Charles y receut ſa ſœur avec toutes les tendreſſes d'un bon frere, la garda aſſez long-temps dans ſa Cour, l'honorant & la traitant ſelon ſa qualité, & luy promit ſecours d'argent & d'hommes, autant qu'il le pourroit (ſans rompre neanmoins avec l'Angleterre) pour châtier cet inſolent favory qui continuoit d'abattre toutes les teſtes qui luy faiſoient ombre.

1325. La malheureuſe Flandre n'eſtoit preſque jamais ſans troubles. Les Flamands n'aimoient guere leur Comte, parce qu'il eſtoit trop François d'affection, & qu'il demeuroit peu dans le pays. Il eut un long & ſanglant démelé avec les Bourgeois de Bruges ; Robert de Caſſel les ſouſtenoit, parce que le Comte avoit voulu le faire aſſaſſiner. Ils firent Jean Comte de Namur oncle du Flamand priſonnier, & quelque temps aprés ils le retinrent auſſi luy-meſme ; les Bourgeois de la ville de Courtray, à laquelle il avoit mis le feu, s'eſtant ſaiſis de ſa perſonne. Mais quand le Pape eut jetté un interdit ſur le pays, que ces mutins eurent eſté battus par les Gandois, qui alors eſtoient fidelles à leur Comte, & qu'ils virent que le Roy envoyoit des forces à ſon ſecours : ils furent contraints de s'humilier devant luy. Il les châtia par de groſſes amendes, par la perte de leurs plus beaux privileges, & par le banniſſement d'un grand nombre des plus échauffez.

Il y avoit plus d'un an que Charles Comte de Valois languiſſoit d'une maladie fort bijarre, & encore plus douloureuſe. Que ſçait-on ſi ce n'eſtoit point l'effet de quelque cruel poiſon ; car en ces temps-là l'uſage en eſtoit fort commun ; à raiſon dequoy Philippe le Long avoit par un Reglement exprés deffendu l'approche de ſa cuiſine, de ſon échanſonnerie & de ſon lict aux gens inconnus. Les Medecins ne connoiſſant point la cauſe ny les remedes de ce mal, le pauvre Prince s'alla imaginer que c'eſtoit une punition divine, pour la trop aſpre pourſuite qu'il avoit faite contre Enguerrand de Marigny. On n'a pas oublié de marquer ſa penitence & de compter les ſatisfactions qu'il fit à ſa memoire ; mais peut-eſtre qu'elles partoient d'un eſprit auſſi malade que le corps ; Et au bout du compte il ne ſe trouve point qu'il ait fait aucune reſtitution à ſes heritiers. Aprés tout, ſi Dieu chaſtioit ſi rudement un Prince pour avoir pourſuivy un voleur public en Juſtice par des voyes injuſtes & avec mauvaiſe intention ; que ne meritoit point ce voleur pour avoir tourmenté ſi long-temps tant de millions d'ames innocentes ?

1325. Nous trouvons une lettre d'un des Secretaires de ce Prince, qui porte qu'il ſe ſeroit fait recommander aux prieres dans les Egliſes, & particulierement auroit fait faire un vœu ſur le celebre tombeau de Hugues de S. Victor, & qu'auſſi-toſt aprés ce vœu il luy auroit pris une criſe qui l'auroit guery, & luy auroit conſervé la vie encore pour quelque temps. Mais certes ce reſpit ne fut pas long, puiſqu'il mourut à Nogent-le-Roy le vingt-cinquiéme jour d'Octobre de cette même année. Son corps ſuivant ſa diſpoſition teſtamentaire, fut inhumé aux Jacobins de Paris entre ſes deux premieres femmes, & ſon cœur aux Cordeliers proche du lieu où la troiſiéme avoit éleu ſa ſepulture : car il en avoit épouſé trois. La premiere fut Marguerite fille de Charles le Boiteux Roy de Sicile, dont il laiſſa deux fils, ſçavoir Philippe qui vint à la couronne, & Charles Comte de Chartres, puis

d'Alençon, dont vint la branche des Comtes puis Ducs d'Alençon. La ſeconde, fille de Philippe de Courtenay Empereur Titulaire de Conſtantinople ; Et Mahaut, fille de Guy de Chaſtillon Comte de ſaint Paul. De ces deux dernieres il ne reſta que des filles.

Les Spenſers redoutant l'orage qui les menaçoit du coſté de la France, obligerent Edoüard de redemander inſtamment ſa femme ; Et ils employerent tant d'artifices, & ſemerent tant d'argent dans la Cour du Roy Charles, & meſme dans celle du Pape, pour le faire agir aupres de luy, qu'enfin Charles, gagné par preſents, ou intimidé par la crainte d'une rupture, ou faiſant ſcrupule de ſouſtenir & d'autoriſer le ſcandale, non ſeulement retira les promeſſes qu'il avoit faites à ſa ſœur, mais encore deffendit, ſous peine de banniſſement, à tous Chevaliers de l'aſſiſter, & luy commanda de ſortir de ſes terres. 1325. & 26.

Un certain Roger de Mortemer Gentilhomme Normand eſtoit bien avant dans les bonnes graces de cette belle Princeſſe : les Spenſers avoient pris occaſion d'en donner de la jalouſie à ſon mary, & de retenir ce Roger dans la Tour de Londres : mais ayant trouvé moyen de s'en ſauver, il eſtoit venu la rejoindre en France ; Et peut-eſtre que ce ne fut pas un des moindres ſujets pour leſquels le Roy Charles, ennemy de ces turpitudes, ne la voulut plus ſouffrir, & l'abandonna. 1326.

Au ſortir de la Cour de France, elle ſe retira toute deſolée dans la Comté de Pontieu, puis en celle de Haynault : où elle fut ſi heureuſe que Jean frere du Comte Guillaume ſe declara ſon Chevalier, la fit bien recevoir dans la Cour de ſon frere, & ayant aſſemblé trois cents Chevaliers, la remena en Angleterre. 1326.

Si-toſt qu'on ſçeut ſa venuë, Henry Comte de Lencaſtre frere de Thomas ſe rendit auprés d'elle ; les Comtes, Barons & Chevaliers y accoururent de toutes parts. Elle aſſiegea le Roy & les deux Spenſers dans Briſtol ; Spenſer le pere & le Comte d'Arondel gendre du fils, furent pris dans la ville & decapitez. Le Roy & le jeune Spenſer, qui s'eſtoient retirez dans le Chaſteau, & delà penſoient ſe ſauver dans une barque, furent attrapez ſur la mer. Le favory, ſuivant la Sentence des Barons, fut traiſné ſur un bahu dans les ruës de la ville d'Herford ; aprés cela monté au haut d'une échelle, où le Bourreau luy coupa les parties qui avoient fait le ſcandale, & luy arracha le cœur du ventre, puis les jetta au feu, & enſuite mit ſon corps en quatre quartiers. 1326.

Pour le Roy, les Seigneurs luy firent ſon procez, le dégraderent de la Royauté & le condamnerent à une priſon perpetuelle, puis mirent ſon fils Edoüard III. en ſa place. Depuis, les amis de ce malheureux Roy faiſant diverſes pratiques pour le ſauver acheverent de le perdre ; On reſolut d'en dépecher le monde & d'une cruelle maniere. On luy foura un fer chaud dans le fondement par un tuyau de corne, de peur 1326.

que la brûlure ne paruſt. Sa femme à ſon tour fut chaſtiée par ſon propre fils de cette horrible vengeance.

1326. Cependant le jeune Roy Edoüard épouſa Philippe, la ſeconde fille des quatre que le Comte de Haynault avoit de Jeanne fille de Charles Comte de Valois.

Pluſieurs bandes d'aventuriers Gaſcons que l'on nommoit *les Baſtards*, peut-eſtre parce que leurs chefs eſtoient tels, ravageoient la Guyenne; Ils paſſerent juſqu'en Saintonge où ils ſe ſaiſirent de la ville de Xaintes: mais voyant que les Capitaines que le Roy Charles y avoit envoyez, ſe reſolvoient à leur donner bataille, ils ſe retirerent de nuit ayant mis le feu à la ville.

1327. Alfonſe de Caſtille ſurnommé de la Cerde, qui avoit mené des troupes contre eux, eſtoit tombé malade en ce pays-là; d'où eſtant revenu à la Cour, il mourut au village de Gentilly prés Paris, dans l'Hôtel du Comte de Savoye. Il eut un fils nommé Charles qui fut depuis Conneſtable, mais cauſe de grands malheurs.

1324. & ſuiv. *A la priere des Romains, qui s'ennuyoient que leur ville fuſt privée ſi long-temps de la preſence & des émolumens du Pontificat, Louys de Baviere avoit paſſé les monts dés l'an* 1324. *ſans eſtre d'accord avec le Pape. Ainſi ces deux grandes puiſſances mirent toute l'Italie en feu, les factions des Guelfes & des Gibelins renouvellant leurs horribles tragedies.*

1327. La France meſme s'en reſſentit par les levées exceſſives que le Pape fit ſur les Egliſes pour entretenir cette guerre, & pour ſe venger des Milanois, les plus obſtinez des Gibelins & ſes plus faſcheux ennemis. D'abord le Roy s'y oppoſa avec vigueur, mais il ſe relaſcha auſſi-toſt que le Pape luy euſt permis de lever des decimes ſur ſon Clergé deux „ ans durant. Ainſi l'un & l'autre apprenoient à leurs ſucceſſeurs de „ partager les biens ſacrez, & faiſoient une playe à l'Egliſe, qui bien „ loin de ſe fermer, s'aggrandit tous les jours.

Ce fut cette année que Charles erigea en Duché & Pairie, la Baronnie de Bourbon, & terres y acquiſes & qui s'y pourroient acquerir en faveur de Louys de Bourbon fils du Comte de Clermont & petit fils

1327. de ſaint Louys: A condition que ſi la Comté de la Marche que luy Charles luy avoit donnée en échange pour la Comté de Clermont, venoit à eſtre démembrée de cette Duché, elle retourneroit à ſon premier titre. Les termes qui marquent les cauſes de cette érection ſont fort memorables, & comme des pronoſtics de la grandeur future de cette branche. Que le Roy l'a faite en conſideration des richeſſes, des ſervices & de la generoſité des Princes de cette maiſon, qui ont toûjours eſté en augmentant, Qu'eſtant, comme ils ſont, du ſang Royal, il ſe tient honoré de leur élevation, & qu'il eſpere que ſes ſucceſſeurs ſeront honorez de leur grandeur.

Quelques années auparavant Philippe fils de Louys Comte d'Evreux

vreux luy ayant expoſé que Philippe le Bel avoit erigé la Comté d'E- 1328.
vreux en Pairie, mais que les lettres s'en eſtoient perduës, il donna
charge à ſon Chancelier de faire enqueſte de la verité. Le rapport du
Chancelier ne fut pas favorable à Philippe : neantmoins le Roy de ſa
pure grace luy accorda cette érection-là, entendant qu'il ne ſeroit pas
obligé d'en produire jamais d'autres lettres que les ſiennes.

Peu de jours aprés, l'avant-veille de Noël il devint malade dans le bois de Vincennes, & aprés y avoir languy ſix ſemaines, il y mourut enfin le premier jour de Fevrier, âgé ſeulement de trente-quatre ans, ayant tenu le Sceptre pendant ſix ans & un mois. Il ne foula pas moins les peuples qu'avoient fait ſon pere & ſon frere Philippe ; Quoy que d'ailleurs il fuſt d'un naturel liberal & debonnaire, & qu'il aimaſt à prendre conſeil de ceux qu'il croyoit les plus éclairez & les plus gens de bien, ayant toûjours prés de luy des Seigneurs & des Prelats d'un merite particulier & d'une prudence reconnuë.

Il épouſa trois femmes. La premiere fut Blanche fille d'Othenin Comte de Bourgogne, laquelle eſtant tombée en faute, il ſe contenta de la repudier, & de couvrir ſa honte du voile ſacré. La ſeconde, fut Marie fille de l'Empereur Henry VII. qui s'eſtant bleſſée durant ſa premiere groſſeſſe, mourut avec ſon fruit. La troiſiéme, qui eſtoit Jeanne fille de Louys Comte d'Evreux ſon oncle, n'eut que deux filles ; Dont l'une nommée Marie ne ſurveſcut ſon pere que de quelques années, & l'autre qui fut poſthume, & s'appella Blanche, épouſa Philippe Duc d'Orleans, fils du Roy Philippe de Valois.

REGENCE.

COMME Charles le Bel n'avoit aucuns enfans maſles, & que ſa femme eſtoit enceinte, la tutelle du fruit à-venir fut donnée à Philippe, fils aiſné de Charles Comte de Valois, & le maſle le plus proche du deffunt Roy, qu'on diſoit l'avoir ainſi ordonné par ſon teſtament. Deux mois aprés la Reyne accoucha d'une fille, on la nom- 1328.
ma Blanche, qui en ſon temps fut mariée, comme nous l'avons dit en Avril.
cy-devant.

Ainſi ſecha ſur pied & perit toute la deſcente de Philippe le Bel. Surquoy on pourroit dire, comme a fait un celebre Auteur, que la Providence Divine ne voulut pas permettre, que ceux qui avoient ſaccagé le Royaume par tant d'exactions & de violences, euſſent des deſcendans qui le poſſedaſſent, ſi ce n'eſtoit que la branche des Valois ne l'a pas mieux traité qu'ils avoient fait.

encore JEAN XXII. prés de ſept ans pendant ce regne.

PHILIPPE VI.

ROY XLIX.

BENEDICT XII. fils d'un Mûnier de Saverdun au païs de Foix, élû le 20. Decemb 1334. S. 7. ans, 4 mois.

CLEMENT VI. élû le 14. May 1342. S. 10. ans 7. mois, dont 8. ans & 3. mois pendant ce regne.

Le Ciel de devant moy voulut oſter trois freres,
Pour me faire à mon tour un ROY BIEN-FORTUNE'.
Aux plaines de Crecy j'eus les deſtins contraires,
Mais à mes deſcendants j'acquis le Dauphiné.

SECONDE PARTIE

DE LA TROISIE'ME RACE.

PREMIERE BRANCHE COLLATERALE.

PHILIPPE VI.

DIT DE VALOIS,

SURNOMME' LE BIEN FORTUNE',

ROY XLIX.

Agé de trente-ſix ans.

LE poinct de la queſtion qui ſe mût aprés la mort du Roy Charles le Bel, entre Philippe Comte de Valois, & Edoüard Roy d'Angleterre fils d'Iſabelle ſœur du Roy defunct, pour ſçavoir auquel des deux la regence du Royaume appartiendroit juſqu'au temps des couches de la Reyne, n'a pas eſté bien entendu par la pluſpart de ceux qui en ont parlé. On ne doutoit pas que les femmes ne fuſſent incapables de ſucceder à cette noble Couronne, ny que le maſle le plus proche ne la duſt pas recüeillir, car tous les deux competiteurs eſtoient d'accord de ces deux poincts. Mais il s'agiſſoit de juger lequel des deux Princes eſtoit le maſle le plus proche, & ſi les femmes eſtant excluſes de ce droit, pouvoient par repreſentation le tranſmettre à leurs fils, leſquels n'ayant point en eux le ſujet de l'excluſion, qui eſt l'imbecillité du ſexe, ſembloient n'en devoir pas eſtre exclus. Pluſieurs Juriſconſultes en droit Civil & en droit Canon, ſi le ſupplément de Nangis dit vray, eſtoient de cet avis, & diſoient qu'Edoüard eſtant neveu du defunt Roy, le touchoit de plus prés d'un degré que Philippe qui n'eſtoit que ſon couſin germain. Les François au contraire, ſoûtenoient que perſonne ne pouvoit donner un droit qu'il n'avoit point; Qu'ainſi la mere d'Edoüard n'en ayant jamais eu ny pû avoir, elle n'en avoit auſſi pû donner à ſon fils, autrement l'acceſſoire euſt eſté plus principal que le principal meſme. 1328.

1328. Les Pairs & hauts Barons du Royaume furent convoquez à Paris pour decider cette grande queſtion. Les brigues y agirent de part & d'autre, avec d'autant plus d'efforts que la regence eſtoit un prejugé certain pour la Royauté. Robert d'Artois Comte de Beaumont, dont le rang, l'éloquence, & la reputation pouvoient beaucoup ſur l'Aſſemblée, s'y employa de tout ſon pouvoir pour Philippe, parce qu'il penſoit que l'avantage qu'auroit ce Prince, luy ſerviroit de prejugé contre Mahaud pour l'Artois. Enfin ſes vehementes perſuaſions, la force de la couſtume ſalique, tres-conforme à la loy de la nature, & l'averſion que les François avoient pour la domination étrangere, obligerent l'Aſſemblée de conſerver le droit des maſles & de prononcer que la regence appartenoit à Philippe.

Durant cette regence, les Eſtats firent faire le procez à Pierre Remy. Le plus rude ſupplice des mauvais financiers, & certes le plus utile au public, n'eſt pas de les punir, mais de rogner tellement les griffes à leur rapacité, qu'ils ne puiſſent pas meriter de l'eſtre. Pierre Remy ſieur de Montigny, avoit ſuccedé à Marigny, & à la Guette dans l'adminiſtration des finances : leur funeſte exemple le toucha moins que la paſſion qu'il eut de s'enrichir comme ils avoient fait. Auſſi par Arreſt du Parlement, *où ſe trouverent dix-huit Chevaliers, vingt-cinq Seigneurs Princes, & le Roy meſme* qui n'eſtoit point encore ſacré, il fut condamné *à traiſner & à pendre comme traiſtre.* L'execution s'en fit le vingt-cinquiéme d'Avril. Sa confiſcation montoit à douze cents mille livres, * ſomme prodigieuſe pour ces temps-là, & preuve certaine de ſes voleries. Il fut attaché au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait rebaſtir, s'eſtant luy-meſme préparé le logement qu'il meritoit.

* C'eſtoit plus qu'aujourd'hui quinze millions.

Deux ans aprés un Raimond de Betigues entreprit de faire une nouvelle monnoye au grand détriment du public ; mais le meſme eſprit qui luy avoit ſuggeré cette penſée, luy inſpira un tel deſeſpoir, qu'il ſe fit juſtice luy-meſme, & ſe pendit de ſes propres mains.

Les Eſtats de Navarre ayant eu avis que Philippe s'intituloit regent de Navarre auſſi bien que de France, luy voulurent oſter toute eſperance de s'emparer de cette couronne ; Et pour cela s'eſtant aſſemblez à Pampelonne, ils declarerent & nommerent pour leur Reyne legitime, Jeanne fille du Roy Hutin, & femme de Philippe Comte d'Evreux ; Et tout auſſi-toſt ils envoyerent des Ambaſſadeurs en France pour la venir demander. Le Regent n'ayant aucun droit apparent de la retenir, ny elle ny ſon Royaume, leur accorda leur demande, mais avant que de la laiſſer aller avec ſon époux, il les obligea de luy ceder les Comtez de Brie & de Champagne, leſquelles il unit à la couronne, & de prendre en échange les Comtez de la Marche, de Mortagne & de Longueville.

Cependant la Reyne veuve eſtant accouchée le jour de Noël, &

n'ayant fait qu'une fille, les Eſtats qui avoient deferé la regence à Philippe de Valois, luy confirmerent la Royauté. 1329.

Il fut ſacré à Reims avec la Reyne ſa femme le vingt-huitiéme de May Dimanche de la Trinité. On le ſurnomma le BIEN-FORTUNE', parce que la mort avoit oſté ſes trois couſins du monde, pour luy deferer la couronne. Eſt-ce une bonne fortune, que de voir tomber un ſi terrible poids ſur ſa teſte? & y a-t'il plus de ſujet de ſe réjoüir que de s'attriſter, d'une charge qu'on ne peut bien faire ſans une infinité de riſques, de ſoucis & de fatigues?

Depuis Hugues Capet, il n'y avoit point eu de regne plus enſanglanté par les guerres que le fut celuy-cy. Les commencemens en furent ſignalez par le gain de la celebre bataille du Mont-Caſſel. Les grandes villes de Flandres s'eſtoient mutinées contre leur Comte Louys, & le mal-menoient ſi fort, luy & toute ſa Nobleſſe, qu'il n'oſoit entrer dans aucune de ſes villes, que dans celle de Gand. Le Roy, comme ſon Seigneur & ſon proche parent, prit ſa deffenſe, & dés le lendemain de ſon Sacre il reſolut de faire un voyage dans la Flandre avec une armée. Elle eſtoit de vingt-cinq mille hommes, diviſée en ſix eſcadres ou brigades, ſans en compter une de cinq bannieres ſeulement, deſtinée pour la garde du Roy, & commandée par Miles de Noyers qui portoit l'Oriflame. Les Flamands avoient poſté ſeize mille hommes ſur une montagne prés de Caſſel pour garder leur frontiere. Comme Philippe s'eſtoit campé dans un valon au deſſous d'eux, ils eurent l'audace de former une entrepriſe ſur ſa perſonne, & de l'aller attaquer dans ſon logement. Ils firent trois gros pour percer tout d'un temps juſqu'à ſa tente, à celle du Roy de Boheme, & à celle du Comte de Haynault; penſant les ſurprendre tous trois à l'improviſte. Sa perſonne y fut en tres-grand peril, mais tandis que les plus braves de ſes gens luy ſervoient de rempart & arreſtoient les ennemis, les autres s'armerent, & chargerent ſi vivement les Flamands, que les trois Princes deffirent ces trois gros, & en aſſommerent un tres-grand nombre. Le combat dura juſqu'aprés Soleil couché; Et le Roy apprehendant que le deſeſpoir de ceux qui reſtoient, ne cauſaſt quelque deſordre dans ſes troupes pendant l'obſcurité de la nuit, qui n'a point de honte, leur laiſſa le chemin libre pour s'enfuïr.

Toute la Flandre mattée par ce grand échec, ſe ſoûmit à ſa mercy. Il y fit pendre, bannir, & confiſquer pluſieurs centaines d'hommes: l'année d'aprés il démantela cinq ou ſix de leurs villes, leur oſta leurs privileges, & leurs armes, & leur donna de groſſes garniſons. Mais s'il attiedit leur chaleur pour quelque temps, il ne l'éteignit pourtant pas: au contraire il leur laiſſa dans le cœur une rage, qui bien-toſt aprés s'exhala avec beaucoup plus de furie.

Le Dauphin Guignes l'avoit ſuivy en cette expedition, & avoit eu bonne part au gain de la journée de Mont-Caſſel, dans laquelle il

1329. & 30. avoit commandé la ſeptiéme eſcadre à douze bannieres. Comme il fut de retour en ſon pays, la guerre d'entre luy & Edoüard Comte de Savoye ſe ralluma, quelque ſoin que leurs amis communs priſſent de l'éteindre. C'eſtoit un fort vaillant Prince, mais extrémement débordé, qui mettoit au rang de ſes conqueſtes les femmes d'autruy. Un jour qu'il aſſiegeoit le Chaſteau de la Perriere en la Paroiſſe de ſaint Gilin du Ras à trois lieuës de Grenoble, il y fut bleſſé d'un trait d'arbaleſte, dans les parties qui avoient peché, en telle ſorte qu'il en mourut quelques jours aprés. Le Ciel pour faire voir que c'eſtoit un coup de ſa colere, en voulut avertir Charles Prince de Boheme; car eſtant dans un village du Parmeſan, il vit en ſonge que ce malheureux Prince avoit eſté enlevé par une troupe de gens armez, dépoüillé tout nud, élevé en un lieu éminent afin d'eſtre en veuë à tout le monde, & là mutilé des parties qui le rendoient homme. Charles raconta ce ſonge à ſon pere, qui alors faiſoit la guerre en Lombardie, & ſçachant qu'il avoit deſſein d'aller ſecourir Guignes, parce que ce Dauphin l'avoit aſſiſté en ce pays-là, il luy dit qu'il n'eſtoit pas beſoin qu'il pourſuiviſt ſon voyage, parce qu'aſſurément Guignes avoit eſté tué. Ce Roy ne laiſſa pas pour cela de continuer ſa marche, mais au ſecond logement il receut nouvelles certaines de la mort du Dauphin. La memoire de cette viſion ſe conſerve encore dans une Egliſe Collegiale que Charles fonda au meſme lieu où il l'avoit euë.

Humbert II. frere de Guignes luy ſucceda, & fut le dernier Dauphin, comme nous le dirons en ſon lieu. Il adjouſta aux titres de ſes anceſtres celuy de Duc de Champſaur, dont on ne trouve point l'origine, de Comte de Briançonnois & de Marquis de Ceſanes. Il obtint auſſi l'an 1336. des Lettres de l'Empereur Louys de Baviere pour eriger ſes terres en Royaume, ſous le titre de Royaume de *Vienne*; mais il ne s'en ſervit point. Il établit un ſiege Souverain à Grenoble pour rendre juſtice, auquel il donna le nom de conſeil delphinal. Louys XI. eſtant Dauphin l'érigea en Parlement l'an 1453.

De ſix grandes Pairies layes, les Rois s'en eſtoient approprié quatre. Philippe, comme pour en ſubſtituer d'autres en la place, en érigea pluſieurs, ſçavoir Beaumont le Roger l'an 1328. *pour Robert d'Artois, & l'an* 1329. *la Baronnie de Bourbon, celle-cy avec titre de Duché, celle-là avec titre de Comté; Puis encore en diverſes années il erigea Alençon, Evreux, Clermont en Beauvoiſis; Toutes pour des Princes de ſon ſang, & ſur des terres, veritablement de beaucoup moindre dignité & conſideration que celles des ſix premieres Pairies, mais autant au deſſus de celles de ce dernier ſiecle, que les Princes du ſang le ſont au deſſus des ſimples Gentilshommes.*

Edoüard Comte de Savoye, eſtoit venu en France demander ſecours au Roy ſon parent, contre le Dauphin de Viennois & le Comte de Geneve, ſes ennemis perpetuels. Eſtant mort à Paris, & n'ayant laiſſé

qu'une fille, Iean III. Duc de Bretagne, mary de cette Princeſſe, fit inſtance pour avoir ſa ſucceſſion: mais les Eſtats de Savoye, auſquels preſidoit Bertrand Archeveſque de Tarentaiſe, declarerent que la loy Salique y avoit lieu, & appellerent Aymon frere du deffunt à la couronne. 1329.

Comme le Roy d'Angleterre tardoit trop à venir rendre hommage à Philippe, & que par ce délay il laiſſoit croire qu'il ne le reconnoiſſoit pas pour Roy de France, le Parlement donna Arreſt, qui ordonnoit que ſa Duché de Guyenne & autres terres ſeroient ſaiſies, s'il ne comparoiſſoit aprés les ſommations & les délais juridiques. On l'envoya donc ſommer par deux Seigneurs, ſelon l'ordre de la Juſtice des Fiefs, de venir rendre hommage à ſon Seigneur Souverain. La crainte qu'il eut de perdre ſes Fiefs, ſes affaires n'eſtant pas en eſtat de ſouſtenir une guerre pour les deffendre, luy fit promettre qu'il ſe rendroit à ſon devoir au pluſtoſt, moyennant quoy la ſaiſie de ſes terres fut ſurſiſe. Sur la fin de Juin il ſe rendit en grand équipage à Amiens, où le Roy l'attendoit avec les Rois de Boheme, de Navarre & de Majorque, & le regala magnifiquement durant quelques jours. Aprés que l'Anglois eut fait toute l'inſtance poſſible qu'on luy reſtituaſt ce qu'on avoit pris de la Guyenne ſur ſon pere, durant ſa minorité, & qu'il vit qu'il ne pouvoit rien obtenir, il ſe reſolut enfin de faire hommage. Mais ce ne fut que de bouche, & en paroles generales ſeulement, ayant voulu auparavant prendre conſeil de ſes Barons pour ſçavoir quelle ſorte d'hommage il devoit. Quand il fut retourné en Angleterre, & qu'il eut pris leurs avis, il envoya au Roy Philippe des Lettres ſcellées de ſon grand Sceau, par leſquelles il declaroit que cét hommage eſtoit lige, & qu'il le devoit pour la Duché de Guyenne, & pour les Comtez de Ponthieu & de Monſtreüil. Il ſembloit qu'aprés un aveu ſi ſolemnel il ne duſt jamais revenir à ſes pretentions ſur la couronne de France.

Les troubles qui eſtoient ſurvenus en Angleterre l'avoient empeſché de ſatisfaire plûtoſt à ce devoir. Sa mere & ſon Robert de Mortemer luy avoient fait croire que ſon oncle Edmond Comte de Kent, avoit conſpiré de luy oſter la vie. En effet, ce Comte pourſuivoit la délivrance du Roy Edoüard II. ſon frere qu'il ne croyoit pas eſtre mort. Sur ce rapport le jeune Edoüard le fit arreſter & condamner à mort un peu trop legerement: mais depuis Roger & la Reyne ſa maiſtreſſe furent traitez de meſme. Car le jeune Roy, ayant eſté informé qu'eux avec Simon de Betford avoient fait mourir ſon pere, ce qu'il avoit ignoré juſqu'alors, d'ailleurs eſtant las du ſcandale qu'ils donnoient, & outre cela avide d'avoir les grands threſors qu'ils poſſedoient, fit couper la teſte à Roger & à Betford, ſous pretexte de pluſieurs autres crimes, & reſſerra ſa mere dans un Chaſteau avec mille livres ſeulement de penſion. Elle n'en joüit pas long-temps, car on luy avança ſes jours; tres-juſtement ſi c'euſt eſté par l'ordre d'un autre que de ſon fils.

1329. *La diſcorde d'entre le Pape Jean XXII. & l'Empereur Loüis de Baviere, paſſa à une telle extremité, que Loüis eſtant en Italie, ſe meſla à l'exemple de l'Empereur Othon, de dégrader Jean de la Papauté, & ſubſtitua en ſa place Michel de Corbiere frere Mineur ſous le nom de Nicolas V. Michel de Ceſenne General de cet Ordre & pluſieurs de ſes Moines, l'appuyerent fortement par leurs ſermons & par leurs écrits.*

Ces Moines, & les autres Imperiaux ayant ſemé dans toute la Chrétienté pluſieurs reproches & ſanglantes invectives contre le Pape Iean XXII. il fut tenu une Aſſemblée du Clergé à Paris, où l'Eveſque reveſtu de ſes habits Pontificaux, & aſſiſté de pluſieurs autres Prelats de ſon Clergé, remontra au peuple dans le Parvis de Noſtre-Dame, les attentats & les erreurs de Corbiere, & le dénonça excommunié, luy, l'Empereur Louys, & Michel de Ceſenne, avec leurs adherants.

Deux choſes ruïnerent ce party, la mauvaiſe conduite de l'Empereur qui fut contraint de ſortir de l'Italie, & la deſunion qui ſe mit parmy les Freres Mineurs, dont pluſieurs s'eſtant ſiparez de leur General, l'affoiblirent ſi fort qu'à la fin il fut deſavoüé de tout l'Ordre. Tellement que Corbiere aprés diverſes aventures, s'eſtant laiſſé prendre & amener en Avignon l'an 1330. *demanda pardon à Iean XXII. la corde au col : mais il n'en fut pas quitte pour cela ; on le mit en priſon, où il mourut quelques mois aprés.*

Il ne faut pas confondre cette meſme aſſemblée du Clergé à Paris avec une autre du Clergé & des Seigneurs qui ſe tint dans la meſme ville & la meſme année 1329. par l'autorité du Roy, au ſujet des plaintes que faiſoient les Baillifs & Juges Royaux contre les Officiaux des Eveſques, qui entreprenoient, diſoient-ils, ſur la Juriſdiction des Juges ſeculiers. Il s'y trouva cinq Archeveſques & quatorze Eveſques, repreſentant toute l'Egliſe Gallicane. L'affaire fut diſcutée en un Conſeil tenu à Vincennes, depuis encore dans une aſſemblée du Parlement à Paris en preſence du Roy. Pierre de Cugnieres Chevalier, Conſeiller du Roy & ſon Advocat General au Parlement, portoit la parole pour les Juges Royaux ; Et il ne tendoit pas ſeulement à rogner la Juriſdiction des Officiaux, mais à enerver le ſacré domaine de l'Egliſe. Comme il eſtoit fort habile pour ce temps-là, & qu'il avoit long-temps étudié cette cauſe, il parla fortement & au gré de toute la Nobleſſe, & penſa emporter l'eſprit du Roy. Mais Bertrand Eveſque d'Autun qui depuis fut Cardinal, & Pierre Roger éleu Archeveſque de Sens, & à quelque temps de là fait Pape, s'eſtant chargez de la défenſe de leur Corps, luy répondirent fort eloquemment, & avec des raiſons invincibles. Le Clergé fut en grand peril de ſe voir arracher tout-à-fait ſa Juſtice, & meſme ſes plus beaux domaines. Toutefois le Roy ayant balancé quelques jours entre l'incitation des flateurs qui ſe vouloient gorger du patrimoine du Crucifix, & le zele hereditaire à toute la maiſon de France pour les choſes ſacrées,

crées, donna enfin un Arreſt le vingt-huitiéme de Decembre, qui maintint l'Egliſe en ſa poſſeſſion, proteſtant qu'il avoit plus à cœur d'en augmenter les droits que de les ébreſcher. Ce fut pour cela qu'ils luy donnerent le ſurnom de *bon Catholique*. Neanmoins depuis un tel choc, l'autorité de ce ſacré Corps a eſté tellement affoiblie, principalement par les appels comme d'abus, qu'il croit avoir aujourd'huy plus de ſujet de plainte contre les Juges ſeculiers, qu'ils n'en avoient en ce temps-là contre luy. 1330.

La France eſtant alors dans une profonde paix, le Roy Philippe, ſuivant les traces de ſes predeceſſeurs, avoit conçû le deſir d'entreprendre une expedition à la Terre-Sainte. Pour cét effet, au retour d'un pelerinage qu'il fit à Marſeille en petite compagnie, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait à ſaint Louys Eveſque de Toulouſe, il viſita le Pape en Avignon, & confera en particulier avec luy de ſon deſſein.

Sur la fin de l'année, il convoqua les Eſtats de ſon Royaume, & leur fit entendre la paſſion qu'il avoit pour la guerre ſainte. De leur avis, il envoya demander au Pape la permiſſion de lever des decimes ſur le Clergé de toute la Chreſtienté, & encore pluſieurs autres choſes, mais le ſaint Pere les trouva ſi extraordinaires qu'il ne pût pas luy donner de réponſe favorable.

Les Anglois ne pouvoient digerer qu'Edoüard euſt renoncé ſi facilement à la couronne de France; ils ne ceſſoient de l'aiguillonner à y revenir, & l'occaſion leur ſembloit favorable, dautant que l'Eſcoſſe, dont la France avoit accouſtumé de faire un contrepoids à l'Angleterre, eſtoit extrémement brouillée. Car Edoüard fils de Jean de Bailleul, qui avoit long-temps mené une vie privée dans ſa maiſon de Normandie, s'eſtoit avec peu de forces rétably dans ce Royaume, & avec l'aſſiſtance d'Edoüard en avoit chaſſé le Roy David qui s'eſtoit retiré à la Cour de France avec ſa femme & ſes enfans. 1331.

Robert d'Artois nonobſtant l'Arreſt du Parlement qui avoit adjugé la Comté d'Artois à Mahaud, ne s'eſtoit point deffait de ſes pretentions ſur cette terre, & continuoit de la revendiquer par les armes. Mahaud eſtant venuë à Paris en faire ſes plaintes au Roy, fut attaquée d'une maladie dont elle mourut au mois de Novembre. Ainſi la Comté écheut à Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, & ſuivant le traité de mariage, fut donnée à Blanche ſa fille, femme d'Eude Duc de Bourgogne. Alors Robert renouvella le procez, & produiſit certaines Lettres du grand Sceau, qui luy attribuoient la proprieté de cette terre, diſant qu'on les luy avoit dérobées, & qu'il les avoit trouvées comme par miracle. Il croyoit que le Roy eſtant ſon beaufrere, & luy ayant tant d'obligations qu'il luy en avoit, n'en approfondiroit pas la verité. Mais lors que les ſervices ſont ſi grands que les Souverains ne les peuvent recompenſer, ils tiennent lieu d'offenſe

1331. en leur endroit, principalement quand on les en veut faire ſouvenir. Il eſt probable avec cela, que dans cette rencontre, Robert laſcha quelques paroles de reproche, ou de ménaces qui vinrent aux oreilles du Roy : Tellement qu'eſtant irrité contre luy, il fit examiner ces Lettres, ſi exactement, qu'elles ſe trouverent fauſſes ; Et une Damoiſelle de Bethune qui les avoit fabriquées, en fut brûlée toute vive, luy ayant eſté mis ſus qu'elle eſtoit ſorciere ; comme ſi on ne pouvoit pas avoir aſſez d'adreſſe pour contrefaire des lettres ſans l'aide du Diable. Ainſi par un Arreſt ſolemnel Robert fut debouté de ſa demande, & la Comté adjugée à Blanche & à Eude Duc de Bourgogne ſon mary.

Robert outré de la perte de ſon procez & de ſon honneur, s'emporta à des reproches contre le Roy d'autant plus injurieuſes qu'elles eſtoient veritables, & irrita tellement ſa colere qu'il le pouſſa à toute rigueur. On ſe ſaiſit de ſon Confeſſeur & on l'obligea de porter témoignage contre luy, moitié par force, moitié par promeſſes, & auſſi par la conſultation de quelques Docteurs faux caſuiſtes qui l'aſſurerent qu'il pouvoit reveler ce qu'il avoit appris en confeſſion. On arreſta auſſi ſa femme, quoy que propre ſœur du Roy ; & aprés les adjournemens & les délais juridiques, faute de comparoiſtre, on le bannit luy-meſme à ſon de trompes & de naquairès par les carrefours de Paris, & on declara ſes biens confiſquez.

Il connut alors qu'il n'y avoit plus de quartier pour luy, & voulut chercher un aſyle auprés du Comte de Haynault : mais le courroux du Roy ne le ſouffrit pas ſi prés, il ſuſcita le Duc de Brabant à faire la guerre au Hennuyer. Robert pour ne pas cauſer la ruine de ſon amy, ſortit de ce pays-là, & reſolu à toutes les extrémitez où le deſeſpoir jette un grand courage, ſe rangea auprés du Roy d'Angleterre, & à force de ſouffler alluma un feu qui devora toute la France.

Cependant l'Anglois ſe fortifioit d'alliez, d'argent, & de munitions pour quelque grande entrepriſe. Il avoit en ſon party le Comte de Haynault, l'Empereur Louys ſon beau-frere, pluſieurs Princes Allemands, avec les villes de Flandre ; Et pour s'acquerir plus de pouvoir du coſté des Pays-bas & ſur les Princes voiſins du Rhin, il avoit

1332. acheté bien cher la qualité de Vicaire de l'Empire. Le Roy de ſon coſte eſtoit aſſuré du Comte de Flandres, du Duc de Lorraine, du Comte de Bar, des Rois de Caſtille, d'Eſcoſſe & de Boheme : mais particulierement de ce dernier qu'il tenoit attaché par pluſieurs liens. Car outre que ce Roy avoit épouſé une de ſes ſœurs, & que Charles ſon fils né de ce mariage, avoit eſté nourry à la Cour de France, il maria encore Bonne, fille de ce meſme Roy, à Jean Duc de Normandie. Les nopces s'en firent à Melun.

EMPP. ANDRONIC LE JEUNE, R. 8. ans & demy, & encore LOUIS DE BAVIERE.

Les deſſeins de l'Anglois n'eſtant pas encore formez, ne donnoient

aucune apprehenſion à Philippe ; de ſorte qu'il ſe croiſa pour la Terre ſainte, & avec luy trois autres Rois, Charles de Boheme, Philippe de Navarre, & Pierre d'Arragon, outre un grand nombre de Ducs, de Comtes & de Chevaliers. Le Clergé en avoit peu de joye, tant on le fouloit d'exactions extraordinaires, comme ſi on euſt voulu ruiner les Egliſes de France pour aller reſtablir celles de la Paleſtine. 1333.

Dans le deſſein de cette guerre, Philippe tâcha de mettre la paix entre tous les Princes voiſins, il accorda le Duc de Brabant avec le Comte de Flandres, & le Comte de Savoye avec le Dauphin de Viennois. La diſpute des premiers eſtoit pour la ville de Malines. Elle appartenoit moitié à l'Eveſque de Liege & moitié au Comte de Gueldres : l'Eveſque avoit vendu ſa part au Comte de Flandres, le Duc de Brabant la reclamoit s'en diſant Seigneur de fief. Il fut dit qu'elle demeureroit au Flamand, ſi le Duc n'aymoit mieux luy rembourſer 85000. écus. Avec cela fut arreſté le mariage de trois filles qu'avoit le Brabançon, avec Loüis fils aiſné du Flamand, Guillaume Comte de Hollande, & Renaud Comte de Gueldres. Le Roy Philippe termina auſſi par un accommodement, la guerre que le Comte de Foix faiſoit au Roy de Caſtille pour revendiquer quelques droits prétendus par le Roy de Navarre.

Jean XXII. avoit preſché publiquement en Avignon ; * *Que la viſion des ames bien-heureuſes, & la peine des damnées eſtoient imparfaites juſqu'au jour du Jugement final*, & il s'efforçoit de faire paſſer cette opinion pour la doctrine de l'Egliſe, à cauſe que quelques particuliers l'avoient tenuë. La Faculté de Theologie de Paris s'y oppoſoit courageuſement : il eſſaya de la gagner par le moyen de deux Nonces qu'il luy envoya ; l'un eſtoit le General des Cordeliers, l'autre un fameux Docteur Jacobin. L'Univerſité refuſa de preſter l'oreille à leurs perſuaſions, les Eſcoliers & les Maiſtres les voulurent chaſſer ; mais le Roy avant que de les condamner deſira les entendre en preſence des Docteurs & des Eveſques. Pour cela il fit deux aſſemblées, l'une de Docteurs dans Paris, & l'autre de Prelats au bois de Vincennes. Dans toutes les deux le Nonce Cordelier ayant eſté convaincu, il fut fait un Decret ſcellé de leurs Sceaux qu'il envoya au ſaint Pere, l'exhortant de croire ceux qui entendoient mieux la Theologie que ne faiſoient les Canoniſtes de la Cour de Rome, & le menaçant comme fils aiſné de l'Egliſe, d'y donner ordre, s'il ne ſe retractoit. Auſſi le Pape voyant ſon opinion mal receuë, dit qu'il ne l'avoit propoſée que par maniere de diſpute.

* Cette opinion avoit eſté aſſez commune dans les ſiecles precedents.

Il mourut l'année ſuivante, laiſſant un treſor immenſe, amaſſé par les exactions qu'il avoit faites ſur le Clergé de France. Pierre Fournier Cardinal, natif de tres-bas lieu, mais fort éminent par ſa moderation & par ſa frugalité, luy ſucceda au Pontificat, & ſe nomma Benedict ou Benoiſt XII. 1334.

1335. & ſuiv. Artur II. Duc de Bretagne avoit épouſé deux femmes ; la premiere fut Marie, fille & heritiere de Guy Vicomte de Limoges ; la ſeconde Yoland fille de Robert IV. Comte de Dreux & d'une Beatrix, fille & héritiere d'Amaury V. Comte de Montfort. De Marie vinrent trois fils, Jean II. qui fut Duc aprés ſon pere, Guy qui eut en partage la Comté de Pentievre, & duquel ſortit une fille nommée Jeanne, & Pierre qui mourut ſans enfans. D'Yoland vint un fils nommé Jean qui eut la Comté de Montfort comme ſon biſayeul maternel.

Le Duc Jean II. n'ayant point d'enfans, & ſon frere Guy eſtant mort l'an 1330. ſans avoir laiſſé qu'une fille, qui ſe nommoit Jeanne, il eſtoit aiſé de prevoir qu'il naiſtroit de grands troubles pour la ſucceſſion de la Duché, entre cette fille & Jean de Montfort : car ce dernier pretendoit qu'il eſtoit plus proche qu'elle d'un degré, & que d'ailleurs eſtant maſle il la devoit exclure. Or comme le Duc Jean avoit une affection particuliere pour la maiſon de France, dont il eſtoit iſſu de maſle en maſle, il avoit eu penſée pour éviter la deſolation de la Bretagne, d'échanger cette Duché avec le Roy pour celle d'Orleans, ou de la laiſſer en ſequeſtre entre ſes mains pour la rendre à celuy des deux contendants qu'il luy plairoit. Les Seigneurs du païs n'ayant pû ſouffrir ny l'un ny l'autre, il s'aviſa de marier ſa niéce à Charles de Chaſtillon frere de Loüis Comte de Blois, & neveu par ſa mere du Roy Philippe de Valois, à la charge qu'il prendroit le nom, le cry & les armes de Bretagne. Ce mariage fut accomply l'an 1339. Enſuite le Duc le retint auprés de luy, & le traita comme ſon ſucceſſeur preſomptif : Jean de Montfort diſſimulant les pretentions qu'il avoit au contraire.

1336. Le dix-neuviéme Juillet de l'an 1336. la Reyne Jeanne de Bourgogne accoucha de ſon ſecond fils, qui fut Philippe depuis Duc d'Orleans, dans le Chaſteau du bois de Vincennes. A cette heure-là il s'éleva dans l'air un orage épouventable de vents, d'eſclairs, & de tonnerres, qui ébranla le Chaſteau, briſa le liét de cette Princeſſe, déchira ſes rideaux, deſracina une prodigieuſe quantité d'arbres, & tua pluſieurs hommes à la campagne.

Si ce prodige ſignifioit quelque choſe, ce n'eſtoit pas à l'égard de l'enfant qui naiſſoit : ſa vie ne fit point aſſez de bruit dans le monde pour meriter de ſemblables preſages ; mais il ſembloit pronoſtiquer cette furieuſe tempeſte qui ſe formoit en Angleterre, contre la France, & qui y cauſa de ſi horribles degaſts, qu'il a falu plus d'un ſiecle pour les reparer. Edoüard parvenu en pleine majorité, ſentant ſon grand courage & les faveurs de la fortune qui venoit de luy donner la victoire ſur les Eſcoſſois, ſe laiſſa facilement emporter aux continuelles inſtigations de Robert d'Artois, qui l'animoit à revendiquer par armes le Royaume de France. Il trouva à propos, avant que d'en-

trer en guerre de commencer par les plaintes, & accuſa Philippe devant le Pape, de luy avoir ravy cette Couronne durant ſa minorité.

Le Pape ne luy fit point d'autre réponſe, que de l'exhorter à ne point troubler un Prince qui s'eſtoit croiſé pour la Terre-ſainte; Et bien loin de le flater dans ſes pretentions, il le menaça de l'excommunier s'il reconnoiſſoit plus Loüis de Baviere pour Empereur, & s'il ne ſe departoit de l'alliance qu'il avoit faite avec luy. Le jeune Roy impatient de plus longs delays, envoya deffier le Roy Philippe. Tous ſes alliez, chacun en leur particulier, à la reſerve du Duc de Brabant, accompagnerent ſon cartel des leurs; Et l'Eveſque de Limoges en fut le porteur.

Quelque temps auparavant, le Roy eſtant averty que cet orage grondoit, eſtoit allé en Avignon avec Jean Duc de Normandie ſon fils aiſné, viſiter le ſaint Pere Benedict XII. tant pour ſe juſtifier envers luy des accuſations de l'Anglois, que pour tailler des affaires à l'Empereur Loüis de Baviere, en rendant ſon accommodement plus difficile avec ſa Sainteté.

Le deffy ſignifié, Gautier de Mauny ouvrit la guerre du coſté des Pays-bas, par la ſurpriſe de la ville de Mortagne, non pas du Château, puis de celuy de Thin-l'Eveſque; qu'il garda pour brider Cambray qui vouloit ſe declarer pour les François. Les Lieutenants du Roy Anglois commencerent auſſi la guerre en Saintonge par la priſe du Chaſteau de Palencour, dont le Gouverneur pour s'eſtre mal défendu, eut la teſte trenchée à Paris.

Ainſi l'expedition de la Terre-ſainte fut rompuë, le Roy retira les forces qu'il avoit pour cela à Marſeille, & retint à ſon ſervice les Genois, les meilleurs hommes de mer qui fuſſent alors. Avec leur aſſiſtance & avec celle des Caſtillans, il jetta une armée navale ſur les coſtes d'Angleterre, où elle fit de fort grands maux. Elle eſtoit pour le moins de ſoixante mille hommes ſoudoyez. Et il y avoit alors deux Admiraux avec égal pouvoir, mais par commiſſion ſeulement, l'un eſtoit Nicolas Bauchet auſſi grand Treſorier de France, & l'autre Huë Kieret.

En meſme temps ſon armée de terre commandée par Raoul Comte d'Eu & de Guignes ſon Conneſtable, entra en Guyenne & y conquit les terres du Vicomte de Tartas. Le Comte de Foix qui luy ſucceda en cét employ, emporta auſſi pluſieurs autres petites places. Ainſi commença cette guerre ſi funeſte à la France, & que l'on previt bien devoir eſtre tres-longue & fort ſanglante, le Ciel meſme l'ayant declaré par un grand nombre de prodiges. Car il y eut deux ou trois ans durant de frequentes éclipſes de Soleil & de Lune, d'horribles meteores, des tempeſtes effroyables, des tonnerres continuels durant l'Hyver. Et aprés tout cela il parut une Comete l'an 1336. vers la Feſte de la ſaint Jean dans le ſigne des Jumeaux, cauſée, diſoient les Aſtro- 1336. & 37.

1637. logues, par une grande éclipſe de Soleil, qui s'eſtoit faite l'année precedente pendant l'oppoſition de Mars & de Saturne.

Il eſtoit tres-important à Edoüard d'avoir la Flandre dans ſon party: le Comte tenoit le party du Roy comme eſtant ſon vaſſal, ſon allié & ſon amy, mais les villes eſtoient fort malcontentes de la France. Elles balancerent quelque temps entre la crainte de ſes armes, & celle de l'indigence que l'Anglois cauſoit exprés à leurs ouvriers qui vivoient de draperie, ayant deffendu le tranſport des laines d'Angleterre en leur pays : mais lors qu'une armée Angloiſe eut défait la leur dans l'Iſle de Cadſant, Jacques Artevelle Bourgeois de Gand, qu'Edoüard s'eſtoit acquis à force de preſents, fit entrer ſes Ambaſſadeurs dans cette ville-là, & la porta à traiter alliance avec ce Roy.

1638. Cét Artevelle eſtoit un ſimple Marchand, qui avoit eſté à la Cour de France, & en ſuite avoit épouſé la veuve d'un Braſſeur de bierre; mais au reſte fort adroit, entreprenant & politique, qui s'eſtoit acquis une domination preſque abſoluë dans la Flandre, & tenoit des agens par toutes les villes du pays. De ſorte que le Comte ne pût arreſter ce torrent, & fut contraint de le quitter.

Durant cela Edoüard, qui aprés la declaration de la guerre eſtoit retourné en ſon Iſle, vint aborder au port de l'Eſcluſe avec une armée de quatre cens voiles. De-là il alla par terre à Cologne conferer avec l'Empereur, qui luy confirma le titre de Vicaire de l'Empire, & luy promit d'attaquer la France avec les forces de l'Allemagne, moyennant de grandes ſommes de deniers qu'il demandoit.

Il n'eſtoit pas poſſible que la France ſoûtinſt un ſi peſant choc ſans faire de tres-grandes dépenſes ; Auſſi les François, tant par la haine qu'ils avoient pour les Anglois que par l'amour de leur patrie, ſe porterent d'abord ſans beaucoup de peine à contribuer liberalement pour l'entretien de la guerre : Mais comme ils virent que plus ils faiſoient d'effort plus on les chargeoit, qu'on impoſoit ſur le peuple plus qu'il ne pouvoit porter, & qu'on violoit les privileges de l'Egliſe & de la Nobleſſe, ils eurent recours au meſme remede qu'ils avoient pratiqué ſous la fin de Philippe le Bel. La Normandie temporiſant à embraſſer ce moyen fort perilleux, y fut encouragée par Pierre Roger ſon Archeveſque, depuis Pape ; Il ameuta & unit les Prelats & les Barons; Et elle fut ſi reconnoiſſante de ce qu'il luy avoit aidé à conſerver ſa liberté, qu'elle luy aſſigna une penſion viagere de deux mille livres.

✠ Du reſte il fut ordonné par les Eſtats, comme ils l'avoient déja ordonné du temps de Hutin, qu'il ne ſe feroit à l'avenir aucune impoſition que de leur conſentement & pour le bien tres-évident de l'eſtat, ou pour une tres-urgente neceſſité.

Au retour de Cologne, Edoüard campa quelques jours devant Cambray ville imperiale : mais l'Eveſque y avoit laiſſé entrer le Prince Jean fils du Roy Philippe. Comme il vid donc qu'il n'y gagnoit rien,

il paſſa l'Eſcaut pour venir combattre le Roy. Les deux armées ſe trouverent en preſence prés du village de Viron-foſſe en Cambreſis & y furent quelques jours. Le Roy eſtoit beaucoup plus fort en apparence : il s'abſtint neantmoins de donner bataille, ſur les avis reïterez que luy envoya Robert Roy de Naples, grand amy de la France par inclination & par intereſt, eſtant du ſang Royal, & iſſu de Charles frere de ſaint Louys. Ce Prince tres-ſage deteſtoit la guerre entre Princes Chreſtiens ; Et d'ailleurs, comme il avoit fort étudié la ſcience des aſtres, non pas ſeulement pour connoiſtre leur cours, mais bien plus pour en tirer les connoiſſances de l'avenir, il croyoit avoir lû dans ce grand Livre du Ciel un déſaſtre extrême pour la France, ſi le Roy Philippe hazardoit une bataille contre les Anglois. Ainſi il luy mandoit qu'en quelque endroit qu'il la leur donnaſt il la perdroit, & mettroit ſon Royaume en un extrême danger. Philippe le crut pour cette fois, & le reſte de l'année ſe paſſa en courſes de part & d'autre. 1339.

Pour les Flamands, comme les trois villes de l'Iſle, Doüay & Orchies leur tenoient fort au cœur, ils offrirent leur ſervice au Roy s'il vouloit les leur rendre. S'il euſt eſté aſſuré de leur fidelité il euſt peut-eſtre accepté cette condition. Un ſcrupule les empeſchoit de ſe declarer contre luy, c'eſt qu'ils avoient fait ſerment au Roy de France. Artevelle pour lever cette difficulté, obligea Edoüard de prendre ce titre ; Si-toſt qu'il l'eut pris, ils luy rendirent hommage & luy preſterent ſerment de fidelité. On dit que ce fut alors ſeulement qu'il commença à s'appeller Roy de France dans tous les actes publics, & de mettre des fleurs de lys dans ſon écu & dans ſes ſceaux. Toutefois je trouve que dés l'an precedent il avoit deffendu par une Declaration, de plus nommer Philippe, Roy de France, mais ſeulement Comte de Valois.

Eſtant peu aprés repaſſé en Angleterre pour recouvrer de l'argent, il n'y eut toute cette année que des ſaccagemens & des combats peu deciſifs, mais tres-cruels. Cependant le Roy employa tant d'addreſſes & tant d'argent qu'il détacha le pretendu Empereur d'avec l'Anglois ; En ſorte qu'il luy abrogea le titre de Vicaire de l'Empire, qu'il luy avoit vendu bien cherement.

Mais de quelque addreſſe qu'on pût uſer envers les Flamands, ils ne ſe laiſſerent point ramener ; & leur Comte n'oſant rentrer dans ſon pays, ny ſe fier à Artevelle, ſe tenoit à l'Iſle clos & couvert. Le Pape à la requeſte du Roy avoit mis leurs villes en interdit, & tous les Preſtres y obeïſſoient tres-exactement ; ce coup de foudre leur cauſa d'abord une extrême conſternation : mais l'Anglois leur envoya des Eccleſiaſtiques moins ſcrupuleux, qui ouvrirent les Egliſes & celebrerent hardiment.

Philippe avoit donné le titre de Duc de Normandie à Jean ſon fils

1340. aiſné, & nous l'appellerons ainſi. Ce Duc, aprés avoir fait d'étranges ravages en Haynault, mit le ſiege devant le Chaſteau de Thim-l'Eveſque ſur la Sambre, pource qu'il incommodoit fort la ville de Cambray. L'armée Françoiſe & celle des Flamands, Hennuyers, Brabançons & Gueldrois, tous joints enſemble ſe trouverent-là en preſence : mais quelques jours aprés cette derniere ſe retira ſans combattre. Les aſſiegez l'ayant veuë décamper mirent le feu à la place & ſe ſauverent.

Si-toſt que l'Anglois ſe fut fortifié d'argent & de monde, il vint deſcendre une ſeconde fois à l'Eſcluſe ; & paſſa ſur le ventre de l'armée Navale des François qui s'eſtoit poſtée ſur cette coſte pour luy en empeſcher l'abord. Ce fut la bataille la plus ſanglante qu'on euſt veuë ſur la mer depuis plus de deux cens ans. Il y perit quatre mille Anglois & plus de vingt mille François. La diſcorde qui eſtoit entre les deux Admiraux de ces derniers fut la principale cauſe de leur défaite. Les Anglois en ayant pris un, c'eſtoit Bauchet, le pendirent, par repreſaille des ravages horribles & par delà le droit des gens, qu'il avoit faits en Angleterre.

Cét avantage ayant un peu abattu le courage au Roy Philippe, il ſe retira & diſtribua ſes troupes dans les places. L'Anglois l'envoya défier au combat de ſeul à ſeul, ou de cent contre cent, ou de leurs deux armées en bataille rangée. On luy répondit qu'un Seigneur ne reçoit point de deffy de ſon vaſſal.

Quelques jours aprés il aſſiegea Tournay. La place fut reduite à de grandes détreſſes : mais elle ſe deffendit d'autant plus bravement que le Roy n'en eſtoit pas loin avec une puiſſante armée & un grand nombre de Princes & Seigneurs, tant étrangers que François.

Cependant les Flamands furent taillez en pieces devant ſaint Omer, qu'ils avoient aſſiegé : Eude Duc de Bourgogne avec une partie des troupes du Roy les deffit à plate coûture. Robert d'Artois qui les conduiſoit, non ſeulement y penſa perdre la vie, mais encore s'eſtant retiré à Caſſel fut pourſuivy par cette mutine populace, qui l'accuſoit de les avoir trahis. Il ſe vit contraint tout bleſſé qu'il eſtoit, de ſe ſauver vers le Roy d'Angleterre.

Les garniſons Françoiſes s'eſtoient raſſemblées en corps d'armée pour ſecourir Tournay. Philippe ayant fait pluſieurs tentatives pour cela, avoit perdu l'eſperance d'y pouvoir réüſſir, quand tout d'un coup Edoüard condeſcendit à une tréve, ſoit par l'entremiſe de Jeanne Comteſſe veuve de Haynault, ſa ſœur, mere de la Reyne d'Angleterre, qui eſtoit pour lors retirée au Convent de Fontenelles, ſoit, comme dit Villani, pour la deſertion du Duc de Brabant ; lequel eſtant gagné par l'argent du Roy, & d'ailleurs ne voulant pas que cette ville tombaſt au pouvoir des Anglois, ſe retira du ſiege avec ſes troupes. La Tréve devoit durer depuis le 20. Septembre juſqu'au 25.

de

de Juin enſuivant ; Elle fut encore prolongée de deux ans dans une Aſſemblée qui peu aprés ſe tint à Arras à l'inſtance des Legats du Pape. 1341.

Jean II. Duc de Bretagne eſtant mort cette année 1341. au retour du voyage de Flandre où il avoit accompagné le Roy, la guerre qu'il avoit tant apprehendée s'alluma dans ſon pais, & le tint en combuſtion 22. ans durant. Car Jean Comte de Montfort s'eſtant ſaiſi de Limoges & ſe ſervant liberalement des treſors qu'il trouva dans le Chaſteau, s'aſſeura des meilleurs hommes de guerre, & des villes de Nantes, de Breſt, de Rennes, de Hennebond & d'Avray. Puis prévoyant bien que ſa Partie auroit recours au Roy de France ſon oncle, il paſſa en Angleterre, où il contracta une ſecrete alliance avec Edoüard, & meſme luy rendit hommage.

EMP. JEAN PALEOLOGUE fils d'ANDRONIC, mineur, & encore LOUIS DE BAVIERE.

Durant ces progrez Charles de Blois ſe pourveut pardevant le Roy comme ſouverain Seigneur de la Duché. C'eſtoit en effet un fief de la Couronne de France depuis que les Ducs Pierre Mauclerc & Jean le Roux ſon fils, avoient reconnu la tenir des Roys, & de plus elle eſtoit Pairie ; Philippe le Bel l'ayant decorée de ce titre l'an 1277. en recompenſe de ce que Jean II. luy avoit mené 10000. hommes au ſiege de Courtray. Il eſt vray que les Bretons ne tenoient pas grand compte de ce titre. D'ailleurs l'un & l'autre des contendants avoient preſenté Requeſte au Roy pour eſtre receus à l'hommage ; lequel ſans doute ils euſſent fait tel qu'on l'euſt deſiré. Voilà pourquoy le Roy remit cette affaire au jugement des Pairs, qui firent ajourner les deux parties pour déduire leurs droits.

Jean de Montfort comparut : mais ayant reconnu par les premieres paroles du Roy, que non ſeulement ſa cauſe, mais auſſi ſa perſonne couroit riſque, il ſe ſauva de nuict, & s'enfuit en Bretagne luy quatriéme, déguiſé en Marchand, ayant laiſſé tous ſes Officiers à Paris ; qui faiſoient bonne mine, comme ſi leur maiſtre ne s'en fuſt pas allé, mais qu'il euſt gardé le lict pour quelque indiſpoſition.

Afin de mieux couvrir ſon évaſion, il avoit encore laiſſé une procuration ſpeciale à un de ſes gens pour agir en cette cauſe auprés du Roy & des Pairs, & donner des faits & moyens pour ſoûtenir ſon droict. En effet, il en fut donné quelques-uns de ſa part. Son adverſaire en fournit tout de meſme, l'un & l'autre neanmoins ſans ſe faire partie ; mais ſeulement articulant leurs raiſons & leurs défenſes pour inſtruire les Juges.

Sur ces procedures imparfaites, les Pairs receurent Charles de Blois à l'hommage, & debouterent Montfort de ſa Requeſte. Auſſi-toſt Charles & ſes amis ſe mirent en eſtat d'executer l'Arreſt ; le Duc de Normandie entra en Bretagne avec une armée, & ayant forcé Chantoceaux, aſſiegea Nantes où Montfort s'eſtoit enfermé. Les Nantois firent d'abord une grande ſortie, mais deux cens de leurs Bourgeois

1342. y eſtant demeurez priſonniers, les autres conſternez du malheur paſſerent d'une grande hardieſſe dans une extrême épouvante, comme c'eſt l'ordinaire du peuple, ſi bien qu'ils obligerent Montfort de ſe rendre au Duc Charles. Il l'envoya à Paris, où le Roy le fit enfermer dans la groſſe tour du Louvre.

Ainſi il ſembloit que l'affaire fuſt terminée ; mais ſa femme Marguerite, fille de Robert Comte de Flandre, courageuſe & habile Princeſſe, qui joüoit de teſte dans le Conſeil, & de l'épée dans les occaſions, auſſi bien qu'euſt pû faire le plus grand Politique & le plus brave Cavalier de ſon temps, ſoûtint ce party ruiné, & le releva par ſa vertu heroïque. Elle ſe retira à Breſt, fortifia ſes places, mit ſon fils, âgé ſeulement de quatre ans, en ſeureté, l'ayant envoyé en Angleterre ; Et preſſa ſi fort le ſecours qu'Edoüard avoit promis à ſon mary, qu'il ſe mit ſur mer.

Il arriva un peu tard veritablement pour conſerver Rennes ; mais aſſez-toſt pour ſauver Hennebond où elle s'eſtoit retirée. Il ſe trouvoit neanmoins trop foible pour la maintenir, car ſes ennemis eſtoient maiſtres de la campagne & reprenoient les places : mais Charles de Blois je ne ſçay par quel motif, peut-eſtre faute d'argent pour entretenir ſes troupes, luy donna du reſpit par une tréve d'un an ; durant laquelle cette Princeſſe paſſa en Angleterre pour y repreſenter l'eſtat de ſes affaires.

Au mois d'Avril de cette année 1342. *arriva la mort de Benedict XII. Ce bon Pape plus affectionné à l'exaltation du ſaint Siege, qu'à celle de ſa famille, laiſſa un grand treſor à l'Egliſe, & rien au tout à ſes parents que des inſtructions pour leur ſalut. Pierre Roger fils de Guillaume Seigneur de Roſieres en Limoſin, & Archeveſque de Roüen, luy ſucceda ſous le nom de Clement VI. Celuy-là en uſa tout au contraire, il ne fit aucun ſcrupule de s'en ſervir pour enrichir les ſiens, & reſtablir le Nepotiſme tres-prejudiciable à l'Egliſe. Le Duc de Normandie donna à Guillaume ſon frere qui fut pere du Pape Gregoire XI. la Comté de Beaufort en Valée.*

La Comteſſe Marguerite agit ſi fortement à la Cour d'Angleterre, qu'elle en ramena un puiſſant ſecours, commandé par Robert d'Artois. L'armée navale de France, compoſée de Genois & d'Eſpagnols, que commandoit Loüis d'Eſpagne frere de cet Alfonſe, qui depuis fut Conneſtable, les attaqua vivement prés de l'Iſle de Grenezey. Elle les euſt bien empeſchez de faire deſcente, ſi un furieux vent ne l'euſt obligée ſur le ſoir de ſe mettre au large, à cauſe que ſes grands vaiſſeaux craignoient la terre. Ceux des Anglois eſtant plus petits, prirent port auprés de Vannes. Robert d'Artois eſtant deſcendu à terre aſſiegea cette ville, & l'emporta par un aſſaut qu'il y fit donner de nuict, enſuite d'un autre fort chaud qu'il y avoit donné de jour.

Mais aprés cela, comme les Capitaines du party contraire ſceurent qu'il avoit envoyé la plus grande partie de ſon armée au ſiege de Rennes, & qu'il eſtoit demeuré dans Vannes, ils vinrent l'y aſſieger, & le preſſerent ſi fort par diverſes attaques, qu'ils reprirent la place. Il fut bleſſé au dernier aſſaut, & ſe ſauva avec peine par une poterne à Hennebond. Delà eſtant paſſé en Angleterre, où il penſoit trouver de meilleurs Chirurgiens, il mourut de ſes bleſſures à Londres, deteſté de tous les fidelles François, & regreté paſſionnement d'Edoüard, qui luy promit de venger ſa mort. 1343.

En effet, il deſcendit peu aprés en Bretagne, où il aſſiegea tout d'un coup Nantes, Rennes & Guingamp, proteſtant qu'il n'entendoit point rompre les tréves qu'il avoit avec les François; mais ſeulement défendre le bien d'un pupille; il vouloit dire le fils de Montfort, auquel il avoit promis ſa fille en mariage. De l'autre coſté le Duc de Normandie ne crût pas auſſi les enfraindre s'il ſecouroit Charles de Blois ſon couſin germain.

Aprés pluſieurs exploits de guerre de part & d'autre, Edoüard leva le ſiege de Nantes, & vint ſe poſter devant Vannes: le Duc de Normandie qui avoit une armée de ſoixante mille hommes, l'y inveſtit auſſi-toſt par mer & par terre. Or comme les Anglois eſtoient preſque reduits à la faim, & que les François ſe voyoient extrémement incommodez des pluyes de l'Automne, ils furent bien-aiſes les uns & les autres de ſortir de ce mauvais pas par une tréve de deux ans, qui fut concluë entr'eux pour la Bretagne ſeulement. Les Legats du nouveau Pape la moyennerent; Et avec cela tirerent parole des deux Rois, qu'ils envoyeroient en Avignon vers le ſaint Pere, pour terminer tous leurs differends par une bonne paix.

Le 28. Janvier advint la mort de Robert le ſage Roy de Naples, & le 16. de Septembre celle de Philippe Roy de Navarre. Robert laiſſa ſon Royaume à Jeanne fille de ſon fils Charles; Quant à celuy de Navarre, Charles fils de Philippe, & que depuis on ſurnomma le Mauvais, *vint à cette couronne ſous la tutelle de la Reyne Jeanne de France ſa mere.*

Le Duc de Normandie & les deputez d'Angleterre ſe rendirent à Avignon pour traiter la paix; Et quoy qu'ils n'euſſent pû demeurer d'accord d'aucune choſe, on croyoit neantmoins qu'ils en viendroient à un accommodement, parce que l'entremiſe du ſaint Pere eſtoit agreable à toutes les deux parties. Mais ſur cela il arriva un faſcheux incident qui les en éloigna plus que jamais, & qui inonda la France d'un déluge de mal-heurs. 1344.

Olivier de Cliſſon * & dix ou douze Seigneurs Bretons du party François, ayant accompagné Charles de Blois en un tournoy qui ſe faiſoit à Paris, le Roy donna ordre de les arreſter priſonniers ſur des ſoupçons de quelque intelligence avec l'Anglois, & bien-toſt aprés

* Son fils de meſme nom fut Conneſtable.

1344. & 45. les fit décapiter, ſans connoiſſance de cauſe, au grand étonnement de tout le monde, & avec une extrême indignation de la Nobleſſe, dont le ſang juſques-là, ne s'eſtoit verſé que dans les batailles. Auſſi ce Roy trop ſevere, qui vengeoit meſme ſes deffiances, aliena ſi fort l'affection des Grands de ſon Eſtat, que depuis ils le ſervirent fort mal dans le beſoin.

La mort de ces Seigneurs Bretons irrita auſſi furieuſement le Roy d'Angleterre; il fut ſur le poinct de traiter de meſme Henry Seigneur de Leon du party de Charles de Blois qu'il tenoit priſonnier : mais fléchy par la priere du Comte d'Erby il luy donna la vie & la liberté, à la charge qu'il iroit declarer au Roy Philippe que la tréve eſtoit enfrainte par ce meurtre, & qu'il alloit luy recommencer la guerre. Comme il fit auſſi-toſt, tant en Guyenne par le Comte d'Erby aſſiſté des Seigneurs Gaſcons de ſon obeiſſance, qu'en Bretagne par le party de Montfort, en attendant qu'il pûſt aller luy-meſme la porter dans le cœur du Royaume.

Les peuples de France avoient liberalement octroyé au Roy Philippe des ſubſides notables d'argent pour ſes guerres, cette année il en établit encore un tout nouveau ſur le ſel; à cauſe dequoy Edoüard l'appelloit par raillerie *l'Auteur de la loy Salique*. Cét impoſt eſt de l'invention des Juifs, comme le montre le mot *de Gabelle*, qui vient de l'Hebreu. Dans ſon commencement il fut fort petit, & ſeulement pour autant de temps que la guerre dureroit; mais depuis il a paſſé en droit ordinaire, & on l'a augmenté tellement de fois à autre, qu'il fait aujourd'huy un des plus conſiderables revenus de l'Eſtat.

Le Comte d'Erby, aprés s'eſtre rafraiſchy à Bourdeaux avec les troupes qu'il avoit amenées d'Angleterre, ſortit aux champs pour attaquer les Provinces de deçà la Dordogne. Le Comte de l'Ille & les Seigneurs Gaſcons qui s'eſtoient jettez dans Bergerac, penſant luy empeſcher le paſſage de cette riviere, furent contraints de luy abandonner cette ville, & de le laiſſer courir impunément toute la haute Gaſcogne; où il conquit pluſieurs petites places.

Lors qu'il ſe fut retiré à Bourdeaux, le Comte de l'Ille à ſon tour ayant mandé les Seigneurs du pays, car il en eſtoit comme Vice-Roy, mit le ſiege devant Auberoche; mais ce ne fut pas avec un pareil bon-heur. Le Comte d'Erby venant au ſecours avec mille hommes ſeulement, défit ſon armée qui eſtoit de dix mille, & le fit priſonnier luy & dix autres Comtes ou Vicomtes. Aprés quoy il aſſiegea tout à ſon aiſe, & prit les villes de la Reole, d'Angouleſme, & pluſieurs autres.

Le Comte Jean de Montfort avoit eſté delivré en vertu des Tréves, à la charge qu'il ne s'éloigneroit point de la Cour: neantmoins il s'étoit allé mettre à la teſte de ſes troupes en Bretagne. Il aſſiegea Kemper : mais bien loin de le prendre il y fut batu & penſa eſtre pris.

Au partir delà il ſaccagea Dinan. Puis eſtant accablé de chagrin & d'ennuy du peu d'avancement de ſes affaires, il mourut vers la fin de Septembre, laiſſant à ſa femme la conduite de ſes pretentions, & de ſon fils encore jeune. Il portoit meſme nom que luy, & depuis il acquit celuy de *vaillant*. 1345.

Le fameux Artevelle avoit promis au Roy Edoüard de faire reconnoiſtre ſon fils le Prince de Galles pour Comte de Flandres par les grandes villes, à l'excluſion de leur Seigneur naturel. Sur cette aſſurance Edoüard amena ſon fils à l'Eſcluſe; les deputez des villes l'y allerent trouver, il les traita fort magnifiquement, mais ils ne voulurent point oüir parler de desheriter leur Comte.

Les ennemis d'Artevelle ne manquerent pas de ſe ſervir de cette occaſion pour exciter la hayne du peuple contre luy : & de le faire paſſer pour traiſtre avec d'autant plus de vray-ſemblance, qu'il fut aſſez mal aviſé de demeurer à l'Eſcluſe quelques jours aprés les autres deputez. Lors qu'il fut de retour à Gand, le peuple ſe jetta ſur luy & le maſſacra. L'Anglois ſe retira tout en fureur de la mort de ſon bon amy; toutefois les villes de Flandres luy ayant envoyé des deputez, il receut leurs ſatisfactions, & l'offre qu'ils luy faiſoient de donner la fille de leur Comte au Prince de Galles.

Il faloit arreſter les progrez du Comte d'Erby en Guyenne, le Duc de Normandie ſe rendit pour cét effet à Toulouſe au commencement de Janvier avec cent mille hommes portants armes. Toute cette effroyable multitude ne fit durant trois mois, que prendre quelques bicoques en Agenois, puis la ville d'Angouleſme. Delà elle ſe rabattit ſur Tonneins, puis elle vint aſſieger Aiguillon, aſſis ſur la pointe du confluant des rivieres * d'Olt & de Garonne, bien muny & bien fortifié pour ce temps-là. * De Lot.

Dans tout ce ſiecle on ne vit point de ſiege plus memorable, ſoit pour les attaques, ſoit pour les deffenſes. On y donna trois aſſauts par jour une ſemaine durant, aprés on en vint à l'artillerie & aux machines par terre & par eau. Philippe fils d'Eudes Duc de Bourgogne, & Comte de Boulogne par ſa femme qui eſtoit fille & heritiere du Comte Guillaume, y fut bleſſé à une ſortie, dont il mourut; ou, comme diſent quelques-uns, il fut tué par ſon cheval trop fougueux qui le precipita dans un foſſé. Il laiſſa un fils âgé ſeulement de deux ans. Enfin la perte de la bataille de Crecy arracha le Duc de Normandie de ce ſiege où il ne s'eſtoit que trop opiniaſtré.

Le deuxiéme jour de Juin Edoüard avec une flote de deux cents vaiſſeaux où il avoit quatre mille hommes d'armes, dix mille Archers & autant de Fantaſſins tant Irlandois que Galois, ſe mit ſur mer avec ſon fils aiſné pour aller deſcendre en Guyenne. Il ne ſe fioit pas tant à ſes forces qu'au mécontentement ſecret de la Nobleſſe Françoiſe, & aux diverſes intelligences qu'il entretenoit avec pluſieurs d'entre les

1346. Grands. Deux choſes principalement les avoient éloignez de Philippe, l'une qu'il eſtoit d'une humeur rude & terrible, & qu'il leur oſtoit leurs droits & leurs privileges ; l'autre que dégenerant de la frugalité de leurs anceſtres & s'eſtant plongez dans le luxe & dans les voluptez, comme ils trouverent le Roy Anglois extrémement liberal, ils prenoient de l'argent de luy pour entretenir leurs foles dépenſes, & luy vendoient laſchement leur honneur & leur fidelité. Il avoit auprés de luy Gefroy frere de Jean, premier Comte de Harcour ; Seigneur fort puiſſant en Normandie : lequel ayant poſſedé les bonnes graces du Roy Philippe, eſtoit tout d'un coup tombé dans ſon indignation, & n'ayant pû trouver de ſeureté pour ſe juſtifier, s'eſtoit retiré en Angleterre, le poignard dans le ſein, comme pluſieurs autres, que l'apprehenſion des chagrins du Roy avoit bannis du Royaume.

Les vents ayant repouſſé deux fois Edoüard de la route de Guyenne, ce Gefroy prit de-là occaſion de luy remontrer que le Ciel luy vouloit faire prendre celle de Normandie, pays deſtitué de forteresſes, extrémement gras, & qui n'avoit point veu de guerre depuis deux ſiecles. Ses perſuaſions furent ſi fortes qu'il le mena deſcendre au port de la Hogue Saint Vaaſt en Coſtentin, proche de Saint Sauveur, qui eſtoit de ſes terres. Eſtant là il reſolut de traverſer la France pour s'en aller joindre les Flamands.

Son armée marchoit diviſée de jour en trois corps qui ſe rejoignoient le ſoir ; Gefroy y faiſoit la charge de Mareſchal de camp. Les villes de Valongnes, de Carentan, de ſaint Lo, de Harfleur furent ſa premiere proye. Raoul Comte d'Eu & de Guines Conneſtable de France, & le Comte de Tancarville que le Roy avoit envoyez à Caen, accrurent ſon butin & ſa gloire par leur priſe & par la défaite de 20000. hommes qu'ils avoient. Car les Bourgeois & les gens du païs qui en faiſoient la plus grande partie, plus braves en paroles qu'en effet, les abandonnerent au milieu du combat ; auſſi leur ville fut pillée, & les plus riches faits priſonniers.

Au partir delà il continua ſa marche par les Eveſchez de Liſieux & d'Evreux, ſaccagea & brûla toutes les villes le long de la Seine juſqu'à Paris, comme Giſors, Vernon, Mantes, Meulan, & vint camper à Poiſſy. Il n'oſa approcher de Roüen, ſçachant que Jean Comte de Harcour, eſtoit dedans avec cinq ou ſix mille hommes de garniſon. De Poiſſy il envoya le deffy à Philippe pour le combattre ſous les murailles du Louvre : mais on ne luy fit aucune réponſe. Aprés qu'il eut demeuré-là cinq jours, craignant d'eſtre enfermé entre les rivieres de Seine & d'Oiſe, il fit refaire les ponts & paſſa dans le Beauvaiſis à deſſein de ſe retirer dans ſa Comté de Ponthieu, marquant toûjours ſa route par de longues traces de feu & de ſang, & traiſnant avec luy comme en triomphe, douze ou quinze mille priſonniers.

Philippe fumant de colere d'avoir veu de ſa ville capitale flamber le cœur de ſon Royaume, ſe met à le pourſuivre en grand' haſte pour le combattre avant qu'il euſt paſſé la Somne. Edoüard n'ayant pu gagner aucun paſſage ſur cette riviere, ſe trouvoit fort embarraſſé; Philippe avec ſon armée eſtant à ſes talons le preſſoit ſi fort, qu'un jour il fut obligé de déloger en grand' haſte & d'abandonner une partie de ſon bagage. Il fut neanmoins aſſez heureux de trouver un priſonnier, je croy des ſiens, qui luy enſeigna le gué de Blanquetaque au deſſous d'Abbeville. Godemar du Fay le gardoit avec vingt-mille hommes; mais ſoit par intelligence ou autrement, il ne l'empeſcha point d'y paſſer à baſſe mer, & ſes troupes furent pouſſees & défaites. Le ſoir meſme, Edoüard alla camper à Crecy, & le lendemain Philippe ſe logea à Abbeville qui eſt à trois lieuës en deçà. Il n'avoit pas moins de cent mille hommes: avec ces forces il euſt pû l'envelopper & le reduire à la faim dans peu de jours: mais croyant que l'avoir atteint c'eſtoit l'avoir vaincu, il ſortit le lendemain d'Abbeville, & ſans laiſſer repoſer ſes troupes, il ſe picqua de luy donner bataille le meſme jour qui eſtoit le 26. d'Aouſt, quoy qu'il fuſt plus de quatre heures aprés midy. 1346.

Sa marche trop haſtée, & de trois grandes lieuës de chemin, avoit fait perdre haleine & vigueur aux François, avant qu'ils euſſent joint les ennemis. Au contraire les Anglois eſtoient frais & repoſez, & le deſeſpoir leur redoubloit le courage. Les Arbaleſtiers eſtoient la principale force de l'infanterie de Philippe, Antoine d'Orie & Charles Grimaldi les commandoient; mais ils ne cauſerent que de l'embarras aux François, car un peu avant la meſlée eſtant ſurvenuë une grande tempeſte meſlée de greſle & de pluye, les cordes de leurs arbaleſtes en furent tellement ramollies, qu'ils ne firent aucun effet. Comme ils reculoient devant la greſle des fléches Angloiſes, le Comte d'Alençon, crût que c'eſtoit trahiſon, de dépit il leur paſſa ſur le ventre avec ſa cavalerie. Ainſi il commença luy-meſme la déroute, & elle fut achevée par les Archers Anglois, & par leurs hommes d'armes. Il faut auſſi remarquer que les Anglois firent joüer en cette fameuſe journée quatre ou cinq pieces de canon qui donnerent bien de l'épouvante: car c'eſtoit la premiere fois qu'on euſt veu de ces machines foudroyantes dans nos guerres. Avec cela quelques-uns d'entre les Grands, bienaiſes de voir Philippe engagé en cette occaſion, firent plus de mine que d'effet. Ces cauſes-là principalement donnerent la victoire aux Anglois. On y en peut ajoûter une quatriéme, que tous les Chefs & Seigneurs François eſtant frappez d'un eſprit d'étourdiſſement, combattoient ſans ſçavoir où ils donnoient de la teſte.

La bataille dura depuis quatre heures du ſoir juſqu'à deux heures avant dans la nuict. De grandes bandes de corbeaux qu'on vit peu avant la meſlée voler ſur l'armée des François, furent priſes pour un preſage de leur défaite.

1346. De leur coſté il demeura ſur la place trente mille hommes de pied, douze cents Chevaliers, & quatre-vingt bannieres. Jean Roy de Boheme, Raoul Duc de Lorraine, Charles Comte d'Alençon frere du Roy, Louys Comte de Flandres & douze ou quinze Comtes des plus illuſtres, entr'autres ceux de Harcour, de Sancerre & de Salmes y perdirent la vie. Le Roy Jean tout aveugle qu'il eſtoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher ſon cheval par le frein à ceux de deux de ſes plus braves Chevaliers, qui le menerent dans la mélée. Son fils Charles Roy des Romains y fut bleſſé de trois coups: mais il n'eſt point vray que les Rois de Majorque, d'Eſcoſſe & de Navarre ſe trouverent à cette journée; les deux premiers eſtoient en leur pays aſſez occupez à leurs affaires, & l'autre âgé ſeulement de treize à quatorze ans, ſous la tutelle de ſa mere.

Le Roy cette fois *mal fortuné*, ſe retira du combat à la faveur de la nuit, & ſauva ſa perſonne au Chaſteau de Broye, de-là à Amiens, & puis à Paris, pour y refaire une armée, & chercher de l'argent.

Le lendemain de la bataille il ſe fit encore un carnage deux fois plus grand que le jour precedent; les milices des Communes de la France, au nombre de plus de quatre-vingt mille hommes, ne ſçachant pas ce qui s'eſtoit paſſé, marchoient en confuſion pour ſe rendre au camp comme à une victoire certaine; Six cens lances & deux mille Archers Anglois, rencontrerent ces mal-heureux dans la plaine, & pour ainſi dire les fauchant ſans reſiſtance, en mirent plus de ſoixante mille par terre.

L'Anglois ayant ravagé à ſon aiſe tout le Boulenois, alla mettre le ſiege devant Calais vers le huitiéme de Septembre, & s'y attacha avec d'autant plus de ſecurité, qu'il apprit que David Roy d'Eſcoſſe auquel Philippe avoit envoyé du ſecours pour faire diverſion, avoit eſté vaincu & fait priſonnier par la Reyne ſa femme, comme il attaquoit les frontieres d'Angleterre. Il n'oſa pourtant pas attaquer cette place de vive force, ſçachant qu'il y avoit une groſſe garniſon & de braves Chefs.

Avant la bataille de Crecy, l'Empereur Louys avoit eſté excommunié par le Pape, & degradé par cinq des Electeurs, qui mirent en ſa place Charles fils de Iean Roy de Boheme. Ce Prince aprés la mort de Louys qui arriva au mois d'Octobre de l'année ſuivante, fit confirmer ſon election, & racheta le droict de deux ou trois autres qui luy diſputoient l'Empire, parce qu'ils avoient eſté nommez par une partie des Electeurs.

Depuis que le Duc de Normandie eut levé le ſiege d'Aiguillon, le Comte d'Erby demeuré maiſtre de la campagne, reconquit toute la Guyenne qui eſt delà la Dordogne, & ayant paſſé les rivieres ravagea & brûla la Saintonge & le Poitou, prit ſaint Jean d'Angely & le garda, ſaccagea la grande ville de Poitiers, & l'abandonna aprés s'y eſtre rafraiſchy douze jours durant.

Les

Les Flamands ayant perdu leur Comte à la bataille de Crecy, députerent vers le Roy pour luy redemander ſon fils qui eſtoit leur Prince naturel. Lors qu'il fut en leur pouvoir, ils le fiancerent à la fille du Roy Edoüard : mais cette alliance eſtant contraire à ſon inclination, il ſe ſauva d'entre leurs mains & revint à la Cour de France. 1346. & 1347.

Aprés qu'il y eut demeuré un an, il fit ſa paix particuliere avec les Anglois, du conſentement de Philippe ſon Souverain. Il fut dit, qu'il ſouffriroit aux Flamands de donner ſecours à Edoüard : mais que pour luy il ne ſe méleroit point des affaires de l'un ny de l'autre des deux Princes.

Les Flamands eſtant entierement à la devotion d'Edoüard, faiſoient de grandes courſes dans l'Artois, & d'autre coſté le party de Jean de Montfort gagnoit le deſſus en Bretagne par le ſecours d'Angleterre. Car Charles de Blois eſtant allé aſſieger la Roche de Rion, Montfort luy donna bataille le vingtiéme de Juin, le vainquit & le fit priſonnier avec ſes deux fils Jean & Guy, & la pluſpart des Seigneurs qui le ſuivoient. Sa femme ne laiſſa pourtant pas déchoir ſon party, ſon ambition & le ſang Royal d'où elle eſtoit iſſuë, luy donnoient aſſez de courage pour le ſouſtenir. Elle en ramaſſa les débris, & le gouverna ſi bien qu'il ſe remit encore une fois.

EMPP. JEAN CANTACUZENE uſurpateur ſur Jean Paleologue mineur, R. 8. ans, & encore CHARLES IV. DE LUXEMBOURG.

Ceux qui commandoient dans Calais en avoient mis dehors toutes les bouches inutiles pour durer plus long-temps, & donner loiſir au Roy Philippe d'aſſembler des forces & de le ſecourir. En effet, il s'avança juſqu'à veuë avec ſoixante mille combattants, & envoya défier l'Anglois : mais ce fut en vain, l'Anglois avoit renfermé ſon camp de ſi bons retranchemens, qu'on ne pût trouver moyen de l'attaquer. Les aſſiegez preſſez de la derniere famine furent forcez de ſe rendre le dernier jour d'Aouſt, ayant ſouſtenu le ſiege un an & trois ſemaines.

La renommée n'oubliera jamais le nom d'Euſtache de ſaint Pierre, le plus notable Bourgeois de Calais, & ſa generoſité heroïque pour ſauver ſes concitoyens. Edoüard mortellement irrité de leur longue reſiſtance, ne vouloit point les recevoir à compoſition, ſi on ne luy en livroit ſix des principaux pour en faire ce qui luy plairoit. Comme leur conſeil ne ſçavoit que reſoudre, & qu'ainſi toute la ville demeuroit expoſée à la vengeance d'un cruel vainqueur, Euſtache s'offrit pour eſtre un de ces ſix. A ſon exemple il s'en trouva auſſi-toſt d'autres qui remplirent le nombre, & s'en allerent la corde au col & nuds en chemiſe porter les clefs à Edoüard. Il eſtoit ſi determiné à les faire mourir, que la Reyne ſa femme qui eſtoit groſſe, eut toutes les peines du monde à leur obtenir la vie. Il chaſſa tous les Habitans de la ville, meſme les Eccleſiaſtiques, & la repeupla d'Anglois naturels. Le Roy Philippe pour recompenſer en quelque façon la genereuſe fidelité de ces Bourgeois, les départit par les bonnes villes de

1347. ſon Royaume, leur aſſigna quelques fonds pour vivre, & ordonna que tous les Offices qui viendroient à vaquer dans ſes terres, leur ſeroient donnez & non point à d'autres, juſqu'à ce qu'ils fuſſent tous pourveus.

Le Roy Robert de Sicile n'ayant point d'heritiers iſſus de ſon corps, que Jeanne fille de ſon fils Charles Duc de Calabre, l'avoit mariée l'an 1333. *à André ſecond fils de Carebert Roy de Hongrie, le plus âgé des deux parties n'ayant alors que ſept ans. Il eſtoit arrivé pluſieurs années aprés qu'Andre n'eſtant pas aſſez au gré de Ieanne, & s'eſtant fait couronner Roy par le Pape, pretendant que le Royaume luy appartenoit; quelques conjurez le firent lever la nuit d'auprés d'elle, le pendirent & étranglerent à une feneſtre. Charles Prince de Duras qui eſtoit auſſi du ſang des Rois de Sicile, & avoit épouſé Marie ſœur de Jeanne, fut le conſeiller & l'auteur de cette infame action. Jeanne n'en eſtoit pas innocente; elle eut beau pleurer, beau ſe lamenter, ſes larmes & ſes cris l'en juſtifierent bien moins que ſon mariage ſubſequent avec Louys ſon couſin germain, ne l'en convainquit; c'eſtoit un beau Prince & ſelon ſes appetits.*

Louys le Grand Roy de Hongrie eſtant venu en Italie pour venger la mort de ſon frere André, & pour recueillir le Royaume, traita Charles de Duras tout de meſme qu'on avoit traité le Roy André. Il en euſt fait autant à la Princeſſe & à ſon beau mary s'ils fuſſent tombez entre ſes mains : mais elle ſe ſauva de bonne heure en ſa Comté de Provence, & ſon mary l'y ſuivit peu de temps aprés. Le Pape eſtant logé ſur ſes terres luy rendit de grands honneurs : mais profitant de l'extrême neceſſité où elle eſtoit reduite, il tira d'elle la ville & Comté d'Avignon. Il ne les acheta que quatre-vingts mille florins d'or de Florence *, mais parceſſus le marché il approuva le mariage de cette Princeſſe avec le Prince Louys, qui en recompenſe ratifia cette vente. C'eſt aux Juriſconſultes à juger ſi la minorité de cette Reyne, & les Edits qu'elle fit depuis, pour declarer nulles toutes les alienations des terres de Provence, qui avoient eſté faites tant dés le regne de Robert, que par elle-meſme tandis qu'elle eſtoit mineure, ne rendent pas ce Contract nul : mais l'Empereur Charles IV. le confirma, & affranchit entierement cette Comté de la ſujettion de l'Empire, dont elle relevoit comme eſtant un arriere-fief du Royaume d'Arles.

* Quelques-uns diſent qu'il ne les paya pas.

Il eſt bon de ſçavoir que lors que les Comtes Alfonſe de Toulouſe, & Raimond Berenger de Barcelonne, épouſerent les deux filles de Gilbert Comte de Provence, & qu'ils partagerent entr'eux ſa ſucceſſion (dont Alfonſe eut tout ce qui eſt depuis la Durance juſqu'à la Liſere avec le titre de Marquiſat, & Raimond ce qui eſt depuis la Durance juſqu'à la Mer avec celuy de Comté) ils diviſerent auſſi la ville d'Avignon entr'eux, & que les Rois de France, comme ſucceſſeurs d'Alfonſe de Poitiers

frere de S. Louys, qui avoit épouſé l'heritiere de Toulouſe, en avoient joüy d'une moitié juſqu'à l'an 1290. que Philippe le Bel la donna à Charles II. Roy de Sicile, en mariant Charles de Valois ſon frere avec Marguerite fille de ce Roy. 1348.

Les Seigneurs de Montmorency, de Charny & autres qui commandoient les troupes Françoiſes en Artois & Picardie, croyant qu'il n'y avoit point de mal de ſe reſaiſir de Calais durant la tréve, noüerent une intelligence avec Aymery de Pavie, Capitaine Lombard qui eſtoit dedans. Mais le double traiſtre ne les écoutoit que pour les ſurprendre; Il en avertit le Roy Edoüard, qui deſirant eſtre de la partie paſſa la mer avec huit cens hommes d'armes, pour ne manquer pas un ſi beau coup de filet. Tellement que quand ſe vint à l'execution, ils ſe trouverent mal-heureuſement pris au piege avec les vingt mille écus du marché, & mille hommes d'élite; Il y en avoit cent qui s'eſtoient engagez eux-meſmes dans une tour du Chaſteau, les autres attendoient dehors pour y entrer. Ils furent tous chargez & taillez en pieces, mais aprés une aſſez brave deffenſe.

La France eſtoit miſerablement tourmentée en toutes façons. Elle avoit ſouffert une horrible famine l'an 1338. & depuis ce temps-là les courſes des gens de guerre avoient toûjours cauſé une grande cherté de vivres dans tout le Royaume. Ces années 1348. & 49. une cruelle peſte déſola toutes ſes Provinces, emportant la huitiéme ou neufiéme partie des perſonnes.

Il n'y en avoit jamais eu de plus furieuſe & de plus meurtriere que celle-là: Elle fut univerſelle dans tout noſtre hemiſphere, il n'y eut ny ville, ny bourgade, ny maiſon qui n'en fuſſent frappées. Elle commença au Royaume de Cathay l'an 1346. par une vapeur de feu horriblement puante, qui ſortant de la terre, conſuma & devora plus de deux cens lieuës de pays, juſqu'aux arbres & aux pierres, & infecta l'air en telle ſorte qu'on en voyoit tomber des fourmilieres de petits ſerpenteaux & d'autres inſectes venimeux. Du Cathay elle paſſa en Aſie & en Grece, delà en Afrique, puis en Europe, qu'elle ſaccagea toute, juſqu'à l'extrémité du Nord. Le venin en eſtoit ſi contagieux qu'il tuoit meſme par la veuë. On remarqua qu'elle duroit cinq mois en ſa force dans les pays où elle commençoit de s'allumer. Ceux qu'elle traita le moins cruellement ſauverent à peine le tiers de leurs Habitans: mais à pluſieurs elle n'en laiſſa que la quinziéme ou la vingtiéme partie.

L'année precedente, il avoit paru ſur la ville de Paris vers la partie Occidentale, une étoile fort grande & fort lumineuſe, qui ſe montroit avant le Soleil couchant, n'eſtant guere éloignée de la terre. Elle groſſit extrémement le jour d'aprés, & ſe diviſa en pluſieurs rayons qu'elle dardoit ſur la ville, comme la menaçant de la peſte furieuſe qui l'affligea l'année d'aprés, & qui fut ſuivie d'une tres-cruelle famine, ne ſe trouvant plus de laboureurs pour cultiver les terres.

1349. L'argent manquoit pour les neceſſitez de l'Eſtat, on ſe mit à preſſurer les Financiers ; entre autres Pierre des Eſſarts Treſorier du Roy. Il fut condamné à la ſomme de cent mille florins d'or, mais on la modera à la moitié ; on multiplia les tailles, la Gabelle & les impoſts, & on changea pluſieurs fois les monnoyes, avec tant de rigueur qu'on ciſailloit toutes les vieilles qui eſtoient de bon aloy ; dont le peuple ſouffroit une horrible perte ſans qu'il en revinſt que tres-peu d'avantage au Roy. En ſuite, pour ſatisfaire aux plaintes du peuple, on commit pour le maniement des finances, deux Eveſques, deux Abbez & quatre Chevaliers, & on chaſſa du Royaume tous les uſuriers Italiens qu'on nommoit Lombards. Le ſort principal qu'ils avoient preſté fut acquis & confiſqué au Roy, il n'eſtoit que de quatre cent mille livres, mais les uſures qui ſe trouverent de deux millions, furent remiſes aux debiteurs.

La Reyne Jeanne fille de Robert Duc de Bourgogne, eſtant morte l'an 1349. le Roy Philippe, quoy qu'il fuſt encore en deüil, conceut de l'amour pour Blanche fille de Philippe Roy de Navarre. Il l'avoit fait venir pour la marier à ſon fils Jean, qui eſtoit fraiſchement veuf de Bonne de Boheme ; mais il l'ayma mieux pour luy-meſme, & l'épouſa le troiſiéme jour d'Aouſt de cette année 1349. Son fils prit à femme Jeanne, fille de Guillaume Comte de Boulogne.

Il y avoit depuis longues années une guerre mortelle entre les Comtes de Savoye & les Dauphins de Viennois. Le Dauphin Humbert foible de corps & de courage, ne pouvant ſouffrir les continuelles attaques d'Amé VI. dit le Comte Verd, d'ailleurs eſtant fort chagrin de la perte de ſon fils unique, avec cela accablé de dettes, & n'ayant nul amour pour ſes parents, s'aviſa de donner ſon païs à quelque grande puiſſance, qui fiſt autant de peine au Savoyard qu'il luy en avoit fait. Son inclination eſtoit de s'en accommoder avec le Pape ; le peuple euſt bien deſiré d'eſtre ſous la domination du Savoyard, afin de n'avoir plus de guerre de ce coſté-là : mais la Nobleſſe ayma mieux eſtre au Roy de France, qui avoit plus d'emplois & plus de charges à donner. Henry de Villars Archeveſque de Lyon, & Jean de Chiſy Eveſque de Grenoble porterent le Dauphin de ce coſté-là.

Il avoit donc dés l'an 1343. fait une donation au Roy Philippe de ſa Seigneurie de Dauphiné & terres y jointes, à la charge que tous les privileges en ſeroient conſervez en leur entier ; Qu'elles ſeroient incorporées pour jamais à la Couronne de France, & que le fils aiſné du Roy en joüiroit, & porteroit le titre & les armes de DAUPHIN. Pour raiſon dequoy le Roy luy donna quarante mille écus d'or & dix mille florins de rente, à prendre ſur le païs.

Cette année 1349. il confirma ce Contract, & aprés ſe retira dans un Convent de Jacobins où il prit l'habit. Le Pape le lia promptement à l'Egliſe par les Ordres ſacrez, de peur qu'il ne s'allaſt deſdire.

Il les receut tous le jour de Noël, le Souſdiaconat à la Meſſe de mi- 1350.
nuict, le Diaconat à celle du poinct du jour, & la Preſtriſe à la troi-
ſiéme. Le jour meſme il celebra, & huit jours aprés il fut promû à l'Epiſcopat, & honoré du titre de Patriarche d'Alexandrie. Il fut auſſi élû Superieur du Convent des Jacobins de Paris, où il eſt enterré. Jean fils aiſné du Roy Philippe a eſté le premier qui a porté le nom de Dauphin.

En 1350. Philippe eut auſſi par achat ou par engagement de Jacques d'Arragon Roy de Majorque, les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne dans les Pyrenées, & acquit du meſme Prince la Baronnie de Montpellier en Languedoc, que la maiſon d'Arragon tenoit en arriere-fief de la Couronne de France. Elle luy coûta ſix-vingts mille écus d'or ayant cours.

Au mois de Juin de l'an 1350. les tréves furent prolongées entre les Rois Philippe & Edoüard pour trois ans.

Deux mois aprés Philippe tomba malade à Nogent-le Roy; peut-eſtre des fatigues de ſon nouveau mariage, ſouvent mortelles aux vieilles gents qui prennent une belle femme. Sentant approcher ſon heure, il manda ſes enfans, & les Princes de ſon Sang, & leur fit de grandes remonſtrances; Qu'ils euſſent à garder la concorde entre eux, « à faire la paix ſi on le pouvoit, à maintenir l'ordre & la juſtice, à « ſoulager les peuples, & autres belles choſes que les Princes recom- « mandent plus ſouvent à leurs ſucceſſeurs en mourant, qu'ils ne les « pratiquent en leur vivant. Il mourut le vingt-deuxiéme jour d'Aouſt dans la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge & dans la vingt-troiſiéme de ſon regne. On inhuma ſon corps à ſaint Denys, & ſon cœur dans l'Egliſe des Chartreux de Bourfontaine en Valois. Il fut fort brave de ſa perſonne, plus heureux dans les negociations que dans les combats, tres-dur à l'endroit de ſon peuple, ſoupçonneux, vindicatif, & qui ſe laiſſoit trop emporter à l'impetuoſité de ſa colere. Au reſte, c'eſt preſque le ſeul des Rois de la troiſiéme race qui n'ayt point eu d'inclination pour les lettres & pour les gents lettrez; connoiſſant peut-eſtre qu'il n'eſtoit pas aſſez heureux, pour avoir des loüanges, & pour exercer les belles plumes.

Il eut deux femmes, Jeanne & Blanche: celle-là fille de Robert II. Duc de Bourgogne, & celle-cy de Philippe-d'Evreux Roy de Navarre. De la premiere il laiſſa deux fils, Jean & Philippe, & une fille nommée Marie. Jean regna aprés ſon pere. Philippe eut en appanage la Duché d'Orleans, avec les Comtez de Valois, de Beaumont-le Roger, & autres terres. Il épouſa Jeanne fille poſthume du Roy Charles le Bel, & de Jeanne d'Evreux, mais il n'en eut point de poſterité, & mourut le premier de Septembre de l'an 1383. âgé de quarante-ſept ans; Marie épouſa Jean Duc de Limbourg fils de Jean III. Duc de Brabant. De ſa ſeconde Philippe n'eut qu'une fille poſt-

1350. hume ; Elle ſe nommoit Jeanne, laquelle mourut à Beziers l'an 1373. comme on la menoit à Barcelonne pour épouſer Jean Duc de Gironne, fils aiſné de Pierre IV. Roy d'Arragon. La Reyne ſa mere ſurveſcut ſon mary de prés de cinquante ans, qu'elle paſſa en perpetuelle viduité. Ainſi ſous le regne de Jean il y avoit deux Reynes doüairieres en France, celle-là, & Jeanne d'Evreux, veuve de Charles le Bel, laquelle mourut au mois de May de l'an 1370.

encore CLEMENT VI. 2. ans 3. mois pendant ce regne.

INNOCENT VI. élû en Decembre 1352. S. 9. ans & prés de 9. mois.

URBAIN V. élû le 8. d'Oct. 1362. S. 8. ans & plus de 2. mois, dont 1. an & 6. mois pendant ce regne.

JEAN I.

ROY L.

Le ſort me fit captif ſans vaincre mon courage ;
Auſsi les Ennemis m'honorerent en Roy,
Et firent plus d'eſtat du gage de ma foy,
Que de trois de mes fils qu'ils avoient en oſtage.

JEAN I.

JEAN I.

PAR QUELQUES-UNS DIT LE BON ROY.

ROYL.

Agé de quarante-deux ans.

APRÉS que Jean eut aſſiſté aux funerailles du Roy ſon pere, il alla recevoir l'onction ſacrée à Rheims avec ſa ſeconde femme Jeanne de Boulogne, le vingt-ſixiéme de Septembre. Delà il vint faire ſon entrée à Paris le dix-ſeptiéme d'Octobre, tint ſon lict de Juſtice en Parlement, donna l'Ordre de Chevalerie à ſes deux fils aiſnez, à quelques autres Princes & Seigneurs, & fit monſtre de travailler à la Police & à la reformation de ſon Eſtat. 1350.

Ce Prince ayant un âge meur, l'experience des affaires, une valeur éprouvée dans les occaſions, l'exemple des fautes de ſon pere devant les yeux, & quatre fils bien-toſt capables de tirer l'épée, promettoit une heureuſe conduite & un gouvernement floriſſant. Mais ayant les meſmes défauts que ſon pere, trop d'impetuoſité & de precipitation pour la vengeance, peu de prudence, & auſſi peu de conſideration pour les miſeres de ſon pauvre peuple, il tomba dans de plus grands mal-heurs, & qui ne le quitterent point juſqu'à la mort.

Le ſang dont il ſoüilla l'entrée de ſon regne, en fut un preſage, & peut-eſtre une cauſe, bien plûtoſt que la prodigieuſe comete qui parut cette année. Raoul Comte d'Eu & de Guines Conneſtable de France, priſonnier de guerre chez les Anglois dés la bataille de Caen, avoit fait pluſieurs voyages en France pour moyenner ſa délivrance & celle de ſes compagnons. On perſuada au Roy, fuſt vray ou faux, que ſous ce pretexte il faiſoit des menées en faveur de l'Anglois; Il fut donc arreſté par le Prevoſt de Paris le ſeiziéme de Novembre, & le dix-neuviéme decapité nuictamment & ſans forme de procez, en preſence des Comtes d'Armagnac, & de Montfort, de Gaucher de Chaſtillon Duc d'Acheres, & de quelques autres Seigneurs de marque, devant leſquels on publia qu'il avoit confeſſé ſon crime.

Sa dépoüille fut ainſi partagée. On donna ſa Charge de Conneſtable à Charles d'Eſpagne de la Cerde favory du Roy, & iſſu par femmes du ſang de ſaint Loüis, & par maſles d'Alfonſe Roy de Caſ-

1351. tille ; la Comté d'Eu à Jean d'Artois fils de ce Robert dont nous avons tant parlé, & celle de Guines à Jeanne fille unique du deffunct, qui en premieres nopces épouſa Gautier Duc d'Athenes, & en ſecondes, Loüis Comte d'Eſtampes de la branche d'Evreux, duquel vint celle des Comtes d'Eu Princes du ſang. Outre la Charge de Conneſtable, le Roy, en faiſant le mariage de Charles d'Eſpagne, avec une fille de Charles Comte de Blois & pretendu Duc de Bretagne, luy donna l'uſufruit de la Comté d'Angouleſme, que ce Roy avoit oſtée aux enfans de Philippe Comte d'Evreux & d'Angoulmois. Ce qui fut la ſemence de bien des mal-heurs.

Pour ne ceder point en magnificence à l'Anglois Prince ſomptueux & liberal, qui avoit inſtitué l'Ordre de la Jartiere ; le Roy Jean inſtitua, ou plûtoſt renouvella l'Ordre de l'Eſtoile, par une celebre aſſemblée qu'il tint en ſon Palais de ſaint Ouyn prés Paris, & ordonna qu'au lieu que les Chevaliers portoient l'Eſtoile ſur leurs timbres ou à leur col, ils la feroient mettre en broderie ſur leurs habits. Le Chapitre s'en tenoit le jour des Rois. Charles cinquiéme ſon fils voyant cet Ordre avily par la multitude, l'abandonna au Chevalier du Guet & à ſes Archers.

EMP. JEAN PALEOLOGUE, JEAN CANTACUZENE, & CHARLES IV.

Quoy que les tréves ne fuſſent pas finies, il ſe faiſoit toûjours quelque entrepriſe de part & d'autre. Les Anglois s'emparerent de Guiſnes, ayant par argent corrompu le Gouverneur, il ſe nommoit Guillaume de Beaucorroy. Edoüard s'en excuſa par un plaiſant mot ; Que *les tréves eſtoient marchandes ;* & qu'il n'avoit fait que ſuivre l'exemple du Roy Philippe qui avoit voulu acheter Calais. Mais le traiſtre qui avoit vendu Guiſnes, ayant eſté pris, on luy fit ſon procés, & il fut tiré à quatre chevaux.

Preſque au meſme temps Guy de Neſle Mareſchal de France fut défait, & pris avec Arnoul d'Endreghen & pluſieurs gens de marque dans une rencontre en Guyenne.

1350. & 51. En Bretagne les deux partis de Blois & de Montfort, quoy qu'ils n'euſſent à leur teſte que deux femmes, ſe battoient toûjours à outrance. En ce temps-là les deffis & combats entre les Chevaliers & les Chefs des partis contraires eſtoient fort communs ; mais pluſtoſt de certain nombre que de ſeul à ſeul. Auſſi les nommoient-ils des batailles. La plus memorable en ces années-là, fut celle de trente Bretons contre autant d'Anglois. Richard Bembro eſtoit le Chef de ceux-cy, & le Seigneur de Beaumanoir l'eſtoit des autres. L'avantage demeura aux Bretons, & le plus grand honneur à leur Chef. *

* Du Gueſclin ſe battit une autre fois en champ clos, & de corps à corps avec Bembro & le tua.

L'année ſuivante 1351. Charles de Blois qui depuis quatre ans étoit priſonnier en Angleterre, fut délivré à rançon en donnant ſes deux fils en oſtage pour l'aſſeurance du payement ; & juſqu'à ce qu'il l'euſt fourny, il s'abſtint de porter les armes.

Les Seigneurs qui avoient eſté faits priſonniers dans l'entrepriſe de

Calais, ayant eſté délivrez, faiſoient la guerre à Edoüard ; le Mareſchal de Beaujeu couroit aux environs de ſaint Omer. Un jour il y eut un ſanglant combat, où Beaujeu fut tué ſur la place ; mais la victoire demeura aux François avec grand nombre de priſonniers ; entre leſquels s'eſtant trouve ce Lombard qui les avoit attrapez dans Calais, ils le firent ecarteler tout vif. 1352.

Le Comte de Flandres avoit refuſé d'aſſiſter au Sacre de Jean, parce que ce Roy refuſoit de luy reſtituer ſes trois villes : neantmoins il ſe reſolut de venir l'année ſuivante à Paris avec ſes principaux Bourgeois de Bruges, où il rendit hommage de ſes Comtez de Flandres, de Retelois, de Nivernois, & renouvella le traité de confederation.

Le ſixiéme de Decembre arriva la mort du Pape Clement VI. Le Cardinal Eſtienne d'Albert Limoſin de naiſſance & Eveſque de Clermont, luy ſucceda le dix-huitiéme du meſme mois, & ſe fit appeller Innocent VI.

Le retour du Roy Charles de Navarre dans le Royaume y apporta une longue ſuite de guerres & de calamitez. Il avoit toutes les bonnes qualitez qu'une méchante ame rend pernicieuſes, l'eſprit, l'eloquence, l'addreſſe, la hardieſſe, & la liberalité.

Quoy qu'il euſt épouſé cette année 1353. Jeanne l'une des filles du Roy, il ne laiſſa pas de pourſuivre ſes pretentions ſur les Comtez de Brie & de Champagne, & ſur celle d'Angouleſme. Charles d'Eſpagne, à qui le Roy avoit donné cette derniere & qui craignoit d'eſtre obligé de déguerpir, le diſſuadoit de luy faire aucune raiſon. Le Navarrois fort malcontent ſe retira dans ſa Comté d'Evreux ; & ſçachant que le Conneſtable eſtoit dans ſon Chaſteau de l'Aigle, il entreprit un coup auſſi execrable que hardy. Il prit avec luy une centaine de Cavaliers, fit eſcalader le Chaſteau (c'eſtoit le ſixieme de Janvier) & poignarder le Conneſtable dans ſon lit. Cela fait, il eut l'inſolence d'avoüer le coup, de s'en juſtifier par lettres au Conſeil du Roy, & aux bonnes villes du Royaume, d'aſſembler des troupes, de fortifier des places, & de ſolliciter tous les Princes voiſins à une ligue contre la France. 1353.

Le Roy diſſimule, & le flate pour l'attirer à Paris : mais il ne veut point y venir qu'aprés qu'on luy a accordé des conditions tres-avantageuſes, des terres pour la valeur de la Brie & de la Champagne, l'indépendance de ſa Comté d'Evreux de tout autre que du Roy, un échiquier ou tribunal ſouverain pour cette terre, l'abſolution pure & ſimple pour ceux qui avoient tué le Conneſtable, & avec cela une tres-bonne ſomme d'argent, & le ſecond fils du Roy en oſtage.

Avec ces ſeuretez il comparut au Parlement à Paris le troiſiéme de *Mars*. Le Roy ſéoit en ſon lit de Juſtice, accompagné des Pairs, du Legat & de quelques Prelats. Le criminel ayant demandé pardon par

1355. un diſcours étudié, mélé de plaintes & d'excuſes, le Conneſtable Pierre de Bourbon eut ordre de l'arreſter, ſeulement pour la forme, & de le mener dans la chambre voiſine tandis qu'on déliberoit; puis auſſi-toſt on le relaſcha à la priere des Reynes veuves de Charles le Bel & de Philippe de Valois. Le Legat luy fit une grave remontrance, & enſuite le Roy le declara abſous.

EMPP. JEAN PALEOLOGUE ayant dépoſé Cantacuzene, & encore CHARLES IV.

Peu de jours aprés il ſe retira en Normandie : mais il en ſortit incontinent ſans le congé du Roy, & fit un voyage en Avignon. Il alloit furetant çà & là, en attendant que l'Anglois ſe miſt en campagne: de ſorte que le Roy rentra dans la Normandie & fit ſaiſir ſes terres. Mais comme ce Prince revenu de Navarre par mer, eut amené des troupes qui ſaccageoient tout, & que l'on craignoit une deſcente de l'Anglois, on trouva plus à propos d'uſer d'adreſſe avec luy; Charles fils aiſné du Roy ſçeut ſi bien le ramadoüer qu'il l'appaiſa, au moins en apparence, & l'amena à Paris.

L'année 1355. *L'Empereur Charles IV. alla ſe faire couronner à Rome, ou pluſtoſt ſe couvrir de honte, ayant fait cette infame paction avec le Pape, qu'il ne ſéjourneroit pas ſeulement un jour entier dans la ville; ce qui le mit luy & l'Empire dans le dernier mépris. L'année ſuivante l'onziéme de Janvier il fit cette celebre Conſtitution que l'on appelle* la Bulle d'or, *dont les politiques jugent bien diverſement.*

Un ſoir du Mardy gras les Anglois ſurprirent par eſcalade le Château de Nantes, & la nuit meſme Guy de Rochefort le reprit & les hacha tous en pieces en punition d'avoir violé la tréve.

Gaſton Phœbus Comte de Foix, qui avoit épouſé la ſœur du Roy de Navarre, refuſoit de relever ſes terres du Roy Jean, ce n'eſtoit peut-eſtre que celles qu'il relevoit de l'Anglois. Quoy qu'il en fuſt, le Roy le fit arreſter & empriſonner dans le Chaſtelet de Paris. Mais à un mois delà on le mit en liberté, à la charge qu'il iroit en Guyenne commander les armées du Roy contre le Prince de Galles.

Car les tréves ne furent pas ſi-toſt finies, que ce jeune Prince inveſty de la Duché de Guyenne par ſon pere, commença à s'y faire connoiſtre par des ravages & des brûlemens. Il pouſſa ſes courſes juſqu'à Beziers & à Narbonne, ſans que les Chefs François, ſçavoir le Comte de Foix, Jacques de Bourbon Conneſtable, & Jean de Clermont, qui eſtoient plus forts que luy, s'oppoſaſſent à ſes progrez, tant la jalouſie les avoit diviſez.

Son pere en meſme temps deſcendit à Calais, & courut le Boulenois & l'Artois juſqu'à Hedin, dont il rompit le Parc, mais ne pût forcer le Chaſteau. Aprés ſçachant que le Roy Jean venoit droit à luy, il ſe retira promptement à Calais & delà dans ſon Iſle, ſans avoir répondu au genereux deffy que ce Prince luy avoit envoyé faire de le combattre de corps à corps ou de puiſſance contre puiſſance.

Le faix de cette guerre ne ſe pouvoit ſupporter qu'avec de gran-

des dépenſes ; Et alors on ne levoit point de ſubſides extraordinaires, 1356.
ſans le conſentement des Eſtats. Le Roy les convoqua au Chaſteau de Ruel, où leur ayant fait repreſenter la neceſſité des affaires, ils luy accorderent l'entretenement de trente mille hommes. Pour en avoir le fonds il falut remettre la gabelle qu'on avoit oſtée, & de plus impoſer huit deniers par livre ſur les marchandiſes, & une certaine taxe annuelle ſur toutes ſortes de revenus, ſoit en terres, ſans en excepter meſme celles des Princes ; ſoit en Benefices, ſoit en Offices, & meſme en ſalaires & en gages des ſerviteurs ; mais en recompenſe le Roy promit de ne point changer les monnoyes & d'en faire de bonnes & loyales.

Ces ſubſides exceſſifs cauſerent des ſeditions en pluſieurs endroits, parriculierement à Arras. Le Mareſchal d'Endreghen y eſtant entré ſous apparence de pacificateur, joüa bien un autre perſonnage quand il fut dedans. Il ſe ſaiſit d'une centaine des plus remuants, & en fit décapiter vingt.

Le Navarrois émouvoit par tout les peuples, ſous pretexte du bien public. Avec toutes ſes malices neantmoins, il fut ſi dupe que de ſe laiſſer leurrer par le Dauphin & de venir au Chaſteau de Roüen avec Louys Comte de Harcour, Jean & Guillaume ſes freres, les Seigneurs de Clere, de Graville, de Maubué & de Preaux, & ſept ou huit autres ſes confederez. Un jour que le Dauphin leur donnoit à diſner, voilà le Roy qui entre par une poterne avec cent hommes bien armez, ſe ſaiſit du Roy de Navarre & de ſa compagnie, met le Comte de Harcour, Graville, Maubué, & Doublet dans deux charetes, les mene en pleine campagne, & là leur fait trancher la teſte à tous quatre ſans aucune forme de procez. Cela fait il envoya le Navarrois ſous bonne garde au Chaſteau Gaillard d'Andelis ; d'où ayant eſté traduit en diverſes priſons, & ſouvent menacé de la mort, il fut conduit au Chaſteau d'Arleux en Cambreſis.

Un coup ſi violent eut des ſuites tres-ſanglantes. Philippe frere du Navarrois, & Gefroy frere du Comte de Harcour qui avoient bon nombre de places en Normandie, y appellerent les Anglois pour venger l'outrage fait à leurs freres. Le Comte d'Erby & le Duc de Lancaſtre avec quatre mille hommes commencerent la guerre en ce pays-là.

Le Roy y alla en perſonne, leur donna la chaſſe juſqu'à l'Aigle, & les ayant écartez dans les bois, mit le ſiege devant Breteüil, petite bicoque qui ſe deffendit ſept ſemaines.

Dans ces mal-heureux temps les plus petites villes ſe fortifioient juſqu'à arreſter de grandes armées. Les villages meſme ſe fermoient de murailles contre les courſes des pillards ; Et cette multitude infinie de Chaſteaux ne ſervoit qu'à faire durer la guerre, & à devorer les peuples par les brigands qui ſe nichoient dans ces trous.

1356. *Il ſembloit que la Nobleſſe & la gendarmerie triomphaſſent des miſeres des pauvres gens. Le luxe, qui le croiroit ? naſquit de la deſolation. Les Gentilshommes, qui juſqu'à Philippe de Valois avoient toûjours eſté fort modeſtes en habits, commencerent à ſe parer de pierreries, de perles, de decoupûres, de papillottes, & autres babioles comme des femmes, à porter ſur le bonnet des bouquets de plumes, marque de leur legereté, à s'adonner paſſionnément au jeu, à celuy des dez toute la nuit, à celuy de la paulme tout le jour, à rançonner leurs ſujets & à ravir inſolemment tout le bien du payſan, que par deriſion ils nommoient* Jacques Bon-homme.

Comme le Roy eſtoit à Chartres où il aſſembloit toutes ſes forces, pour deſcendre en Normandie, il apprit que le Prince de Galles avec douze mille hommes, dont il n'y avoit que trois mille Anglois naturels, avoit pillé le Quercy, l'Auvergne, le Limoſin & le Berry; & qu'il marchoit pour en faire autant dans l'Anjou, la Touraine & le Poitou. Il trouva à propos de luy couper chemin ſur la retraite, & fit marcher ſon armée le long de la Loire. Le Prince en eſtant averty, laiſſa le chemin de Tours & ſe retira par le Poitou : mais il ne pût uſer de tant de diligence, que l'armée du Roy ne l'atteignit à deux lieuës prés de Poitiers. Le Prince le voyant ſi prés de luy ſe retrancha entre des vignes & des hayes fort épaiſſes, proche du lieu qu'on appelle Maupertuis.

Le Cardinal de Perigord Legat du Pape, paſſa ſouvent d'une armée à l'autre pour empeſcher qu'on n'en vinſt aux mains. Edoüard offroit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans ſes courſes depuis Bourdeaux, de délivrer tous les priſonniers, & de ne porter les armes ny luy ny ſes ſujets de ſept ans contre la France. Mais le Roy Jean croyant la victoire certaine, rejetta toutes ces ſoûmiſſions; Et aveuglé de colere, au lieu de l'envelopper & de l'affamer, ce qui eſtoit un coup ſeur dans trois jours, s'en alla teſte baiſſée avec un courage pluſtoſt de lion que de Capitaine, l'attaquer dans ſon fort. Ce fut le dix-neufiéme jour de Septembre. Meſme par le plus mauvais conſeil du monde il fit mettre pied à terre à toute ſa Gendarmerie, horſmis à trois cens chevaux d'élite qui devoient donner les premiers, & à la Cavalerie Allemande, qui avoit ordre de les ſouſtenir. L'embarras des hayes épaiſſes, des vignes, & des chemins creux empeſchoit que ces trois cens Cavaliers ne pûſſent aborder, les fleſches barbuës des Anglois, deſeſperoient leurs chevaux, & les renverſoient ſur les Allemands; Ceux-cy tomberent ſur l'avant-garde; Et elle fut achevée d'enfoncer par un gros des ennemis, qui alors ſortit de ſon fort & la vint charger.

Tous les quatre fils du Roy eſtoient à la bataille : leurs Gouverneurs en retirerent trop promptement les trois aiſnez avec huit cens lances, & ainſi donnerent excuſe aux poltrons de les ſuivre. Il n'y

eut que Philippe le plus jeune des quatre, qui s'opiniaſtra de courir 1356.
la fortune de ſon pere, & combattit à ſon coſté. La vaillance du Roy ſeul ſoûtint le choc aſſez long-temps; & ſi le quart des ſiens l'euſt ſecondé il euſt ſans doute remporte la victoire. A la fin accablé de tous coſtez, il ſe rendit entre les mains de Jean de Morebeque Gentilhomme Arteſien, qu'il avoit banny du Royaume pour quelque crime; Philippe ſon fils demeura priſonnier avec luy. Il ne fut tué en cette funeſte journée que ſix mille François: mais dans ce nombre il y avoit huit cens Gentilshommes, dont la pluſpart ſont enterrez aux Jacobins & aux Cordeliers de Poitiers; Et on trouva parmy les morts le Duc de Bourbon & le Comte de Ponthieu ſon frere, le Duc d'Athenes Conneſtable, les Mareſchaux de Nelle & d'Endreghen, & plus de cinquante autres Seigneurs qualifiez.

Le jeune vainqueur auſſi courtois que vaillant, traita le Roy comme ſon Seigneur. Le ſoir meſme il le ſervit à table, & taſcha d'adoucir ſes ennuis par des paroles civiles & obligeantes. Le lendemain craignant que quelque accident ne luy oſtaſt une ſi belle priſe, & d'ailleurs voyant ſes troupes ſi chargées de butin qu'elles eſtoient incapables de rendre combat, il prit la route de Bourdeaux & y emmena le Roy & ſon fils avec un prodigieux nombre de priſonniers. Entre leſquels eſtoient Philippe Duc de Touraine le plus jeune des quatre fils du Roy, les Comtes de Naſſau & de Sarbruc, celuy de Tancarville, avec ſon fils, & Jean d'Artois Comte d'Eu.

CHARLES DAUPHIN,

LIEUTENANT, PUIS REGENT,

Aagé de quelque vingt-un an.

COMME il n'y avoit plus d'autorité dans le Royaume, & que le Roy avant ſon départ n'avoit établi aucun ordre, tout ſe trouva en une horrible confuſion. Le Dauphin ne prit d'abord que la qualité de *Lieutenant*; Il crût que c'eſtoit aux Eſtats Generaux de pourvoir au gouvernement du Royaume, & à la délivrance du Roy; C'eſt pourquoy les ayant convoquez à Paris pour le quinziéme d'Octobre, il leur propoſa ces deux chefs.

Mais il arriva alors, ce qui arrive toûjours dans les deſordres quand les peuples ont eſté maltraitez durant la proſperité; ils croyent que c'eſt le temps de rabaiſſer la domination quand elle a receu quelque échec. Au lieu d'aſſiſtances, le Dauphin ne trouva que des plaintes & de l'aigreur: ils choiſirent cinquante perſonnes pour entendre ſes

1356. propoſitions, & ne voulurent rien deliberer en preſence de ſes Commiſſaires. Ils demandoient qu'il euſt à deſtituer le Chancelier, c'eſtoit Pierre de la Foreſt, Archeveſque de Roüen, Simon de Bucy premier Preſident, & ſix ou ſept autres Officiers qui avoient mal adminiſtré les finances; Qu'il délivraſt le Roy de Navarre, & qu'il ſe gouvernaſt par un Conſeil qu'ils luy choiſiroient, moyennant quoy ils luy entretiendroient trente mille hommes, mais payez par leurs mains; & c'eſt ce qu'il ne vouloit pas ſouffrir.

Cependant ils eſtablirent un Conſeil pour l'adminiſtration du Royaume, dont Robert le Coq Eveſque de Laon eſtoit le chef, & commirent des gens à leur devotion pour manier les finances. Le Dauphin n'ayant pû les fléchir, ny biaiſer leurs reſolutions, uſa d'adreſſe pour rompre l'Aſſemblée, & ſous divers pretextes obligea les Deputez des villes de ſe retirer. Aprés, il en envoya d'autres par tous les Bailliages & Seneſchauſſées, pour leur demander quelque ſubvention, eſperant que chacun en particulier n'oſeroit luy deſnier ce que tous enſemble luy refuſoient hardiment.

Durant la confuſion, chacun s'imaginoit avoir le temps propre pour recouvrer ſes droits & ſes privileges. La Nobleſſe commençoit de s'allier avec les villes, & s'ils ſe fuſſent une fois accommodez & qu'ils euſſent cimenté cette liaiſon, la Royauté en euſt eſté fort affoiblie: le Dauphin trouva moyen de détourner la Nobleſſe de cette union & de l'attirer à ſoy par l'eſpoir des recompenſes. Les villes d'autre coſté entrerent en deffiance contre les Gentils-hommes, ſi bien que pour ſe preſerver d'eſtre pillées par la Gendarmerie à qui on donnoit toute licence, elles commencerent à ſe fortifier. Particulierement celle de Paris, qui dreſſa des chaiſnes par ſes ruës, repara ſes foſſez & ſes murailles, & commença d'enfermer tout le quartier de la ruë ſaint Antoine, & de ſaint Paul, qui auparavant n'eſtoit que faux-Bourg. Eſtienne Marcel Prevoſt des Marchands, & Ronſac Eſchevin avoient tout pouvoir ſur le peuple, & le gouvernoient à leur fantaiſie, parce qu'ils témoignoient un grand zele pour ſes intereſts.

Le malheureux Gefroy de Harcour avoit vendu ſes terres de Normandie à l'Anglois pour n'en joüir neanmoins qu'aprés ſa mort, deſheritant Loüis ſon neveu, parce qu'il n'avoit pas voulu prendre les armes contre ſa patrie. Il avoit quelques troupes à ſaint Sauveur le Vicomte, d'où elles faiſoient des courſes juſqu'aux faux-Bourgs de Caën & meſme juſqu'à Evreux: Les Eſtats aſſemblez à Paris y avoient envoyé quatre Capitaines pour luy tenir teſte; contre leſquels s'étant mis en campagne prés de la ville de Coutances, il fut défait & tué. Si on l'euſt pris en vie, on luy euſt fait porter ſa teſte ſur un échaffaut, il aima mieux mourir les armes à la main.

Le Duc de Lancaſtre & Philippe de Navarre, qui faiſoient la guerre en Normandie avec Philippe d'Evreux, n'ayant ſçû paſſer la Loire pour

pour aller ſecourir le Prince de Galles, dans le danger où il eſtoit avant la bataille de Poitiers, s'eſtoient rabatus en Bretagne. Le Duc y mit le ſiege devant Rennes le troiſiéme de Decembre de cette année 1356. mais la place fut ſi bien deffenduë, qu'il n'y puſt rien gagner en dix mois de temps. 1356.

A l'exemple du Souverain qui avoit plus ſongé à l'agrandiſſement de ſa puiſſance qu'au bien public, tout le monde ne ſe ſoucioit que de ſon intereſt particulier, & renverſoit tout pour y parvenir. Les Deputez que le Dauphin avoit envoyez par les Provinces, n'en rapporterent que des griefs; le ſeul païs du Languedoc pour avoir eſté moins foulé que les autres, témoigna un deüil public de la captivité du Roy, & offrit de ſoudoyer cinq mille chevaux pour ſon ſervice: les autres refuſerent tout, à moins qu'on ne le fiſt ordonner par les Eſtats.

Le Dauphin ne ſçachant d'où recouvrer de l'argent, avoit commandé de fabriquer quelques nouvelles monnoyes: mais tandis qu'il eſtoit à Mets en conference avec l'Empereur Charles IV. ſon couſin, qui prenoit grande part aux intereſts de la maiſon de France, Eſtienne Marcel s'en alla en grande compagnie trouver le Duc d'Anjou qu'il avoit laiſſé pour Lieutenant à Paris, & le contraignit d'en ſurſeoir le cours. Et comme le Dauphin eſtant de retour ſe voulut roidir à faire valoir cette monnoye, le meſme Marcel fit prendre les armes à tous les Bourgeois & fermer les boutiques, de ſorte qu'il le força de ſe deſiſter de cette entrepriſe.

Ayant beſoin de quelque autorité publique pour ſe faire declarer Regent, il avoit convoqué les Eſtats au cinquiéme de Février à Paris, & ils furent tenus aux Cordeliers. Mais il n'en put joüir non plus que la premiere fois. Ils forcerent le Chancelier la Foreſt, depuis peu fait Cardinal, de quitter les Sceaux, chaſſerent tous les principaux Officiers des finances, firent ſaiſir & annoter tous leurs biens, &, ſur les chaudes remonſtrances de Robert le Coq Eveſque de Laon, deſappointerent tous les grands Officiers du Royaume; meſme ceux du Parlement, horſmis ſeize. Le Dauphin ne trouvant donc pas ſon compte avec eux, remit l'Aſſemblée à quinze jours aprés Paſques.

Soit que l'incommodité de la ſaiſon, ſoit que l'avidité des Gaſcons, dont chacun demandoit autant de recompenſe que ſi luy ſeul euſt gagné la bataille & pris le Roy, ne permiſt pas aux Anglois de l'emmener hors de Bordeaux; ils l'y garderent tout l'hyver, mais regalé & ſervy comme s'il euſt eſté dans ſa Cour meſme.

Au commencement d'Avril on le transfera en Angleterre; & il y fut traitté avec autant d'honneur & de reſpect que s'il euſt eſté rendre viſite à Edoüard. On luy fit une entrée à Londres, il eſtoit monté ſur un cheval blanc, marque de Souveraineté, & le Prince de Galles à ſa gauche ſur une petite haquenée. On le logea dans l'Hoſtel de

1357. Savoye, le Roy, la Reyne & les Grands le viſitoient, & on luy laiſſoit toute ſorte de liberté. Cependant les inſtantes mediations du Pape impetrerent une tréve pour deux ans entre les deux Couronnes : mais Jean de Montfort & Philippe d'Evreux n'y furent pas compris.

Le Duc de Lancaſtre avoit juré de ne point partir de devant Rennes qu'il ne fuſt entré dedans, & qu'on n'euſt vû ſes bannieres arborées ſur les remparts ; Comme ſon armée apprehendoit un ſecond hyver qui approchoit, & que d'autre coſté les aſſiegez eſtoient reduits à la famine, Bertrand du Gueſclin trouva un expedient pour ſauver le ſerment du Duc & la ville ; c'eſtoit qu'il entreroit luy dixiéme, & que ſa banniere ſeroit miſe ſur la porte durant quelques heures. Pour conclure ce Traitté on fit une tréve entre les deux partis, qui devoit durer juſqu'à l'an 1360.

Les bandes des gens de guerre n'eſtant ny licentiées ny payées, les pillards s'aſſembloient avec toute ſorte de méchants garnements, & couroient impunément les Provinces, tout le plat païs eſtant abandonné à leur miſericorde. Il y en avoit cinq ou ſix differentes eſpeces, dont la plus redoutable eſtoit celle d'un Arnaud de Cervoles, qui ſe faiſoit nommer l'Archipreſtre. Il entra dans la Comté d'Avignon, força le Pape de racheter le pillage de ſes terres par la ſomme de 40000. écus, & enſuite de luy donner l'abſolution, & de le traiter à ſa table, avec autant d'honneur que s'il euſt eſté Prince ſouverain.

Les gents commis par les Eſtats pour l'adminiſtration des Finances, firent bien-toſt connoiſtre qu'ils ne l'avoient pas priſe pour en dépoſſeder les méchants, mais pour avoir eux-meſmes leur part au pillage. Auſſi leur conduite non moins criminelle que celle des Officiers qu'on avoit tant blâmez, deſcria fort le choix, & par conſequent l'autorité des Eſtats.

Le Dauphin eſtant donc encore fortifié par l'arrivée des Comtes de Foix & d'Armagnac, & de grand nombre de Nobleſſe ; ſecoüa enfin leur tutelle, & fit que le Coq ſe retirant en ſon Eveſché, le laiſſa le plus fort dans Paris.

Mais incontinent aprés, l'arrivée du Navarrois rompît toutes ſes meſures & augmenta les broüilleries. Le Roy Jean l'avoit reſſerré dans le Chaſteau d'Arleux en Cambreſis, & en avoit commis la garde à Ferrand de Pequigny Gouverneur d'Artois. Le Comte d'Evreux frere du priſonnier, aprés avoir cherché deux ans entiers toutes les inventions poſſibles pour le délivrer, en trouva enfin une qui luy reüſſit. Quelques Gentils-hommes Navarrois qui s'eſtoient devoüez à cette entrepriſe, avec un petit nombre de Soldats choiſis, s'eſtant approchez du Chaſteau d'Arleux deſguiſez en Charbonniers, entrerent à la brune par eſcalade dans la place, & en tirerent le Roy de Navarre. On crût que ce coup ne s'eſtoit point fait ſans la participation de Pe-

quigny ; & la ſuite juſtifia cette croyance. Quoy qu'il en fuſt, ſi-toſt qu'on ſceut les nouvelles de la liberté de ce Prince à Paris, & aprés qu'il eut demeuré quelques ſemaines à Amiens, cet Eveſque de Laon & ſa faction qui avoient beſoin d'un puiſſant Chef, employant l'interceſſion des deux Reynes Doüairieres auprés du Dauphin, obligea ce jeune Prince de luy envoyer un ſauf-conduit pour venir à Paris, avec permiſſion d'y amener tel nombre de gents armez qu'il luy plairoit. Sur la foy de ce ſauf-conduit il vint loger en l'Abbaye de ſaint Germain des Prez accompagné de grand nombre de ſes amis. A ſon arrivée une grande partie des Deputez des Eſtats ſe retira de Paris, de peur d'approuver ſa délivrance, ſçachant bien qu'elle ne ſeroit nullement agreable au Roy. Mais le Conſeil que les Eſtats avoient ordonné pour le Dauphin, en devint encore plus puiſſant. 1357.

Quelques jours aprés, il fit publier par la ville qu'il deſiroit entretenir le peuple le lendemain du jour ſaint André, & le convia de ſe rendre pour cela dans la place des Lices, qui eſtoit entre l'Abbaye ſaint Germain & le Pré aux Clercs. Au jour nommé, s'y eſtant trouvé plus de dix mille hommes, il monta ſur l'eſchaffaut d'où le Roy avoit accoûtumé de regarder les combats en champ clos ; Et là il remonſtra avec une eloquence pathetique, l'injuſtice & la dureté de ſa priſon, la tyrannique execution de ſes amis, le zele qu'il avoit pour le bien de l'Eſtat ; Et ſur tout il fit valoir ſa grande affection pour la défenſe de Paris qui en eſtoit la capitale.

Sa harangue flateuſe chatoüilla d'autant plus le peuple, que depuis quelque temps il n'eſtoit traité qu'avec d'extrêmes rigueurs. Le lendemain il fut receu dans la ville, le Dauphin & luy s'entrevirent dans un lieu indifferent. Le Coq Chef du Conſeil, le Prevoſt des Marchands, l'Univerſité meſme, preſſerent tant le Dauphin de luy donner ſatisfaction, qu'il falut luy accorder tout ce qui luy plût ; Que ny luy ny les ſiens ne ſeroient jamais recherchez de tout ce qu'ils pourroient avoir fait contre l'Eſtat ; Que ces Seigneurs que le Roy Jean avoit fait executer à mort, ſeroient declarez innocens, leurs corps dépendus & inhumez en terre ſainte, & leurs biens rendus à leurs heritiers ; Qu'on luy donneroit à luy une grande ſomme de deniers pour ſon dedommagement, & pluſieurs places en Normandie pour ſa ſeureté. Cét accommodement ſigné, il s'en alla en cette Province-là pour voir ſes amis, & avant toutes choſes il fit celebrer ſolemnellement dans Roüen les obſeques des Seigneurs qui avoient eſté décapitez pour ſon ſervice. Mais dés qu'il fut party de Paris, le Dauphin commença à lever de la Gendarmerie, & manda aux Gouverneurs des places qu'il luy avoit cedées, de ne le point recevoir : ce qui donna ſujet au Navarrois d'armer de ſon coſté, & à ſes amis de Paris de faire joüer leur faction.

Si dans cette conjoncture l'Anglois l'euſt aſſiſté puiſſamment, il

1358. euſt bouleverſé tout le Royaume ; mais comme il avoit laiſſé échapper dans ſa harangue au peuple de Paris, *qu'il avoit plus de droit à la couronne de France que ceux qui la diſputoient*, il ne luy donna que des ſecours capables ſeulement de tirer la guerre en longueur, afin que les deux partis reduits à la derniere foibleſſe, ſubiſſent le joug qu'il leur voudroit impoſer.

Le zele que le Prevoſt des Marchands avoit pour la liberté publique, trouvant de trop fortes oppoſitions, dégenera, (peut-eſtre malgré qu'il en euſt) en une faction manifeſte & tres-pernicieuſe. La marque en eſtoit un chaperon my-party de rouge & de pers qu'il donna pour étrennes au peuple de Paris. Lequel eſtant diviſé & inconſtant en ſes affections, quelquefois applaudiſſoit au Dauphin qui le haranguoit en place publique, puis auſſi-toſt retournoit à ſon Magiſtrat, qu'il croyoit tres-bien intentionné, & d'autrefois demeuroit indifferent.

Pour la troiſiéme fois les Eſtats furent convoquez à Paris, dautant que ſans leur Ordonnance il ne ſe pouvoit faire de nouvelles impoſitions, dont on avoit extrémement beſoin pour la rançon du Roy. Car du commencement les Anglois ne demandoient que de l'argent; Et le Dauphin faiſoit courir le bruit, ſoit qu'il fuſt vray ou ſuppoſé, qu'ils le délivreroient pour ſix cens mille florins. Deſirant donc ſe rendre le maiſtre de cette Aſſemblée, il amaſſa des troupes autour de la ville, ce qui offenſa extrémement les Pariſiens & les Deputez des Eſtats. Le Navarrois en mit auſſi alentour de cette ville, qui tenoient la campagne : ce faſcheux voiſinage incommodoit fort Paris & les environs, Marcel en rejettoit la faute ſur le Dauphin ; Et luy s'en déchargeoit ſur le Navarrois.

Sur cette querelle un des partiſans de Marcel, nommé Perrin Macé Changeur du Treſor, maſſacra Jean Baillet Treſorier de France en pleine ruë, le coup fait il ſe ſauva dans l'Egliſe de Saint Jacques de la Boucherie. Le Dauphin commanda au Mareſchal de Clermont, à Jean de Châlons Sénéchal de Champagne, & au Prevoſt de Paris de l'en tirer par force & de le mettre en Juſtice. Ils le tirerent donc delà, & le Prevoſt de Paris luy fit couper le poing, & l'envoya au gibet.

Les Egliſes alors eſtoient des aſyles inviolables ; le Clergé & le peuple s'échaufferent étrangement de ce qu'on avoit arraché un refugié du pied des Autels, & l'Eveſque de Paris excommunia ceux qui avoient commis cét attentat. On n'en demeura pas là, ces Seigneurs eſtant accuſez d'empeſcher le Dauphin de faire aucune juſtice au peuple ſur ſes griefs, & principalement ſur les ravages & cruautez inſupportables des gens de guerre ; Marcel arma trois mille hommes des métiers, qui tous portoient des chaperons my-partis, entra dans le Palais où eſtoit logé le Dauphin, & fit maſſacrer ces trois Seigneurs

en ſa preſence, & en ſuite expoſer leurs corps tout nuds en la place publique, l'Eveſque de Paris les privant par ſa Sentence, comme excommuniez, de l'honneur de la ſepulture. Cela fait, il alla à l'Hôtel de ville rendre compte de ſon action qui y fut hautement approuvée. Ce ne fut pas tout, il contraignit le Dauphin d'avoüer le faict dans les Eſtats qui ſe tenoient aux Auguſtins, & puis dans le Parlement; de ſouffrir le retour du Navarrois dans la ville; & de luy accorder des terres & de grands dédommagemens. En meſme temps Marcel envoya des agents aux principales villes du Royaume, les conviant de ſe joindre avec Paris pour la manutention de la liberté commune & la reformation de l'Eſtat : mais elles refuſerent de s'unir autrement que pour le ſervice du Roy. 1358.

Le Navarrois aprés avoir demeuré quelque temps dans Paris, & penſant s'en eſtre bien aſſuré, en ſortit une ſeconde fois pour donner ordre à ſes autres affaires. Si-toſt qu'il fut dehors, le Dauphin ne perdit point de temps & ſe fit declarer Regent par le Parlement. Depuis tous les actes ſe firent ſous ſon nom ſans parler de celuy du Roy; Et l'on ne ſcella plus du petit Sceau du Chaſtelet dont on ſe ſervoit en ſon abſence, mais d'un grand Sceau, qui fut fait exprés pour la regence.

Il ne vouloit plus eſtre à la mercy des Pariſiens ny des Eſtats generaux, il trouva meilleur d'en tenir de particuliers; Ceux de Champagne à Vertus, & ceux de Picardie à Compiegne luy accorderent quelques contributions. Les Pariſiens offenſez qu'on les mépriſoit, taſcherent de ſe ſaiſir des poſtes d'alentour de leur ville. N'en ayant pû venir à bout, ils acheverent de la fermer de murs depuis l'endroit où eſt la Baſtille juſqu'à la tour du Bois prés du Louvre, boucherent toutes les portes du coſté de l'Univerſité horſmis celle de ſaint Jacques, & depuis cette porte-là juſqu'à celle de Neſle, firent creuſer des foſſez au devant des murailles; car auparavant il n'y en avoit point.

Depuis ce temps-là, l'extréme confuſion que les guerres des Anglois cauſerent dans le Royaume, y ayant renverſé tous les anciens ordres, eſtant d'ailleurs une choſe tres-difficile de convoquer de ces grandes Aſſemblées, contre les courſes & les pillages des brigands, & chacun ſe trouvant plus occupé à ſonger à ſa propre conſervation qu'à maintenir les droits du public, il n'y a plus eu de veritables *Eſtats*, & le pouvoir de faire des impoſts eſt demeuré à la diſcretion du Souverain ſans en prendre l'avis des peuples.

Pendant cette anarchie, la Nobleſſe & les autres gens de guerre exerçoient toutes ſortes de violence ſur les pauvres peuples de la campagne. Ces malheureux, battus, pillez, courus comme des beſtes ſauvages, n'ayant la pluſpart pour retraite que les bois, les cavernes, & les mareſts, firent enfin comme ces lievres qui eſtant aux abois ſe

1358. jettent au col des levriers ; ils s'attrouperent par grandes bandes ; & ſe reſolurent d'exterminer tous les Gentilshommes.

Cette fureur commença dans le Beauvoiſis, & eut pour premier Chef un païſan nommé *Caillet*. On la nomma LA JACQUERIE, parce que les Gentilshommes lors qu'ils pilloient le payſan l'appelloient par raillerie *Jacques bon-homme*. Si les villes ſe fuſſent jointes à ces ruſtres, c'eſtoit fait de la Nobleſſe & de l'Eſtat monarchique, auſſi bien qu'en Suiſſe ; mais pas une ne leur ouvrit les portes de crainte d'eſtre pillée. Ils en tenterent pluſieurs inutilement, ruïnerent tous les petits Chaſteaux du pays, entr'autres celuy de Beaumont ſur Oyſe, & ſe rendirent maiſtres de Senlis ; mais du reſte ils commirent tant de cruautez plus que brutales, que la Nobleſſe de tous les partis, François, Anglois, & Navarrois, ſe rallia contre eux. Le Roy de Navarre défit dans le Beauvoiſis la troupe de Caillet, qui ayant eſté pris, eut la teſte trenchée. Le Dauphin en mit en pieces plus de vingt mille, & ce ſoûlevement s'accoiſa tout d'un coup.

Tandis que le Dauphin eſtoit allé du coſté de Sens, ayant laiſſé le Comte de Foix dans la partie de la ville de Meaux que l'on nomme *le Marché*, toute entourée d'eau : les Pariſiens qui avoient grand intereſt de s'aſſeurer de cette clef de la Marne, envoyerent quelques troupes ſous la conduite d'un Eſpicier pour s'en ſaiſir. Le Maire de Meaux, qui eſtoit de la faction, leur ouvrit les portes : mais comme les uns & les autres attaquoient le Marché, le Comte ſortit ſur eux avec de la Cavalerie & les tailla tous en pieces. L'Eſpicier y fut tué, la ville ſaccagée & brûlée, le Maire & quelques Bourgeois décapitez.

Cependant contre la promeſſe donnée au Dauphin, le Navarrois s'approcha de Paris, & s'eſtant abouché à ſaint Oüin avec Marcel, entra dans la ville & harangua ſi éloquemment le peuple qu'il le declara ſon General. Mais la Nobleſſe indignée de voir qu'il la careſſoit moins que la bourgeoiſie, l'abandonna, & dans une Aſſemblée qui fut tenuë à Compiegne, promit toute aſſiſtance au Dauphin pour aſſieger Paris. Les factieux en eſtant avertis, obligerent l'Univerſité d'aller vers ce Prince luy demander pardon pour eux, offrant telle amende qu'il luy plairoit, leur vie & leur honneur ſauf ; mais ceux de ſon conſeil qui penſoient avoir trouvé l'occaſion de ſe gorger des richeſſes de cette grande ville, l'empeſcherent de preſter l'oreille à ces conditions, à moins qu'ils ne luy livraſſent douze de leurs principaux Chefs : Si bien qu'il les mit dans la neceſſité de ſe reünir tous enſemble le plus fort qu'ils purent, & de s'attacher entierement au Roy de Navarre.

Les affaires ne demeurerent pas long-temps en cét eſtat, les amis du Dauphin s'eſtant de plus en plus accreditez dans la ville, firent prendre des ombrages à la bourgeoiſie de ce que le Roy de Navarre

y avoit introduit quelques Anglois ; Elle maſſacra une partie de ces étrangers ; Marcel pour ſauver le reſte les mit en priſon, puis les laiſſa évader. Ils ſe retirerent à ſaint Denys, d'où ils vengeoient cruellement la mort de leurs compagnons ſur tous ceux de Paris qu'ils pouvoient attraper. Le peuple ſans vouloir entendre les harangues du Navarrois, le contraignit luy & Marcel de le mener de ce coſté-là pour les achever : mais ſoit par la trahiſon de ces deux Chefs ou autrement, les Anglois les attirerent dans une embuſcade, le ſoir comme ils s'en revenoient tous en deſordre, & en tuerent plus de ſix cents. 1358.

Ce ſanglant échec redoubla les ſoupçons & les crieries du peuple, Marcel & ſes partiſans craignant d'eſtre enfin livrez au Dauphin, conſpirerent de livrer pluſtoſt la ville au Navarrois, en l'y introduiſant de nuit par la Baſtille. Mais comme les amis du Dauphin avoient toûjours l'œil & l'oreille au guet, un Jean Maillard & un Pepin des Eſſarts qui en eſtoient les Chefs, firent ſi bien leur partie, qu'ayant aſſemblé leurs gens ſur le poinct que Marcel devoit executer ſon coup, ils le tuerent luy & ceux qui l'accompagnoient avant qu'il euſt pû ouvrir les portes.

On voit dans la fin tragique de cét homme, quelle confiance on doit avoir dans l'affection d'un peuple, & quelle ſeureté il y a à ſe méler de ſes affaires. Les meſmes qui l'avoient ſi paſſionnément aimé, laiſſerent traiſner ſon corps par les ruës & dans les boües, & ſouffrirent que ſa mort fuſt ſuivie du maſſacre, du ſupplice & du banniſſement de pluſieurs de ſes amis. Entr'autres de Ronſſac Eſchevin, de Joſſerand Treſorier du Roy de Navarre, & de Caillard qui avoient livré le Chaſteau du Louvre au Navarrois. Ces trois perdirent la tête en Gréve. Cette execution changea entierement la face des affaires, les chaperons my-partis furent jettez au feu, & le Dauphin rentra dans Paris le vingt-quatriéme jour d'Aouſt.

Mais le Navarrois outré de la mort de ſes amis & de ſes Officiers, proteſta qu'il n'auroit jamais de paix avec les Princes de la maiſon de Valois, & declara qu'il ne les reconnoiſſoit plus pour Souverains. Dans cette colere il aſſembla des forces de tous coſtez, envoya deffier le Daufin, bloqua Paris par eau & par terre, & appella à ſon ſecours le Captal de Buch & Robert Knolles fameux Capitaine Anglois.

Celuy-cy nonobſtant la tréve faiſoit d'horribles ravages par tout, principalement en Auxerrois & en Champagne. Or ayant eſté chaſſé de devant Troyes par le Comte de Vaudemont, il vint joindre le Navarrois dans l'eſperance de piller Paris. Ce fut alors qu'ils brûlerent la ville de Montmorency, qui n'eſtoit pas des plus petites, comme on le voit à ſes ruines. D'un autre coſté Philippe de Navarre couroit la Picardie & faiſoit pluſieurs entrepriſes ſur les villes : mais elles avorterent toutes, & coûterent la vie à pluſieurs de ſes amis, entre-autres

1359. au Maire d'Amiens, & à quelques Bourgeois de Laon ; dont l'Eveſque pour le meſme ſujet, fut obligé de ſe ſauver afin de mettre ſa teſte à couvert.

Le Dauphin n'oſoit ſortir de Paris de peur qu'on n'y rappellaſt le Navarrois, lequel y avoit encore des amis en grand nombre. Cependant comme il ne pouvoit mettre aucun ordre nulle-part, toute la France eſtoit au pillage des gents de guerre, auſſi bien des François que des Anglois. Or à l'heure que la ville de Paris eſtoit reduite à la derniere diſette, & qu'il dépendoit du Navarrois de donner le coup mortel à la France, ſon cœur en un moment fut touché de repentir ou de pitié, ſans qu'on en puſt deviner d'autre cauſe qu'une grace extraordinaire de Dieu ſur ce Royaume. Dans ce ſentiment, lors qu'on l'eſperoit le moins, il fit ſon accommodement avec le Dauphin, & ſe remit preſque de toutes ſes pretentions à ſa volonté ; Et il le fit malgré les conſeils & la reſiſtance de ſon frere, eſprit violent qui alloit à porter les choſes à toute extremité : de ſorte qu'eſtant indigné de ce qu'il ne ſuivoit pas ſon ſentiment, il le quitta là, & ſe retira vers les Anglois à ſaint Sauveur le Vicomte.

Cette paix ſauva la ville de Paris, mais elle ne ſoulagea point les Provinces circonvoiſines, * car les garniſons des places qui avoient tenu pour le Roy de Navarre, ſe declarerent pour l'Anglois, afin de pouvoir continuer leurs pillages. Le Seigneur d'Auberticour Hennuyer ravageoit la Champagne par le moyen de pluſieurs Chaſteaux qu'il tenoit ſur la Marne & ſur la Seine : Broquard de Feneſtranges Chevalier Lorrain, attiré au ſervice de France avec cinq cens Avanturiers qu'il avoit à ſes gages, en délivra le païs, ayant défait & pris ce voleur en un grand combat prés de Nogent ſur Seine : mais luy-meſme devint un plus rude fleau dans ces contrées-là, deſolant & brûlant tout, juſqu'à ce que le Dauphin luy eut payé la ſolde de ſes troupes.

* L'Iſle de France, Beauſſe, Normandie, Picardie, Champagne & Brie.

Durant toutes ces guerres des Anglois, juſqu'à tant que Charles VII. eut chaſſé ces Avanturiers de la France, il y eut quantité de ces Capitaines, dont les uns payoient leurs Compagnies de leur argent, & les loüoient à qui plus leur en donnoit, les autres les entretenoient du pillage qu'ils faiſoient indifferemment ſur tous les partis. On nommoit ces derniers, Brigands ; Ceux qui les commandoient eſtoient des Soldats de fortune qui commettoient mille cruautez ; Auſſi quand on les attrapoit on ne leur faiſoit point de quartier.

La valeur & le cours des monnoyes furent ces années dans un extréme déreglement, le gros d'argent monnoye de ſaint Loüis ſe mettoit pour vingt ſols pariſis, & le Florin d'or de Florence pour vingt francs. Les marchandiſes eſtoient cheres à proportion, la quarte de vin ſe vendoit vingt-quatre ſols : mais la veille de l'Annonciation le gros fut remis à douze deniers pariſis, & le Florin à trente-deux ſols ;

ſols ; de ſorte que qui avoit auparavant vingt ſols, n'avoit plus que vingt deniers. Les peuples en ſouffroient un grand dommage, dautant principalement que les denrées ne ramendant pas de meſme, ils n'avoient pas aſſez d'argent pour ſe nourrir & s'entretenir. 1360.

Il y avoit ſans ceſſe ſur le tapis des propoſitions de paix entre les deux Couronnes. Le Roy Jean, quoy qu'il euſt toute liberté, meſme celle de la Chaſſe, & de toutes les galanteries, s'ennuyoit fort de ſa priſon ; Neantmoins il ſe remettoit aux Eſtats de ſon Royaume des conditions que l'Anglois luy propoſoit pour ſa délivrance. Les Eſtats aſſemblez à Paris pour cela (ce fut au mois de May) les trouverent ſi rudes, que tout d'une voix ils choiſirent pluſtoſt la guerre, & offrirent de grands ſecours pour la faire : mais ils ne purent pas eſtre levez ſi-toſt, & le mal croiſſoit toûjours.

L'Anglois picqué de leur réponſe, crût qu'il faloit les forcer à parler autrement. Il aſſembla une effroyable armée, on y comptoit onze cens Vaiſſeaux, & prés de cent mille combattants. Avec cela il deſcendit à Calais accompagné de ſes quatre fils, & ſe promettant tout d'une ſi grande puiſſance, il ſe mit en marche, nonobſtant que l'on fuſt déja au mois de Novembre. On luy laiſſa tenir la campagne tout à ſon aiſe pendant la rude ſaiſon de l'Hyver : les villes eſtoient ſi bien munies qu'il n'en pût prendre pas une, ny ſaint Omer, ny Amiens, ny Reims, devant lequel il fut ſix ſemaines, ayant deſſein de s'y faire ſacrer Roy de France, quand il l'auroit pris. La Bourgogne ſe racheta du pillage en luy fourniſſant deux cens mille florins, & des vivres pour ſon camp. Le Nivernois compoſa de meſme, la Brie & le Gaſtinois furent ravagez.

Sur la fin du Careſme il vint camper à ſept lieuës de Paris entre Chaſtres & Montlehery ; Et ne voyant aucune avance du coſté du Dauphin qui approchaſt de ſes demandes, il planta le piquet tout contre les portes de la ville, à deſſein d'obliger les François de parler ou de combattre.

Lors qu'il y eut demeuré quelque temps ſans pouvoir gagner ny l'un ny l'autre, il rebrouſſa vers la Beauſſe reſolu de rafraiſchir ſes troupes le long des bords de la Loire, & en cas de quelque diſgrace, de ſe retirer en Bretagne.

Le Cardinal Simon de Langres Legat du Pape, & les deputez du Dauphin ſuivoient toûjours ſon camp, & le ſollicitoient inceſſamment pour la paix, & toutes les villes de France faiſoient des jeuſnes, des Proceſſions & des prieres à Dieu pour la demander. Un jour qu'il eſtoit campé dans le pays Chartrain, il s'éleva un orage épouventable avec tant d'éclairs & de tonnerres, & une décharge de greſle ſi druë & ſi groſſe, qu'elle bleſſa grand nombre de ſes gens & luy tua plus de mille chevaux. Il prit ce prodige pour un commandement du Ciel, & ſe tournant vers l'Egliſe de Noſtre-Dame de Chartres que

1360. l'on voyoit de cinq ou ſix lieuës loin, il promit à Dieu d'achever la paix au pluſtoſt. D'ailleurs le Duc de Lancaſtre & les Seigneurs Anglois l'en preſſoient tres-inſtamment, à cauſe que ſon armée eſtoit fort débiffée, & qu'ayant emmené toutes les forces d'Angleterre, il l'avoit laiſſée expoſée à beaucoup de perils.

Les deputez de part & d'autre ſe rendirent donc le premier de May au village de Bretigny qui eſt à une lieuë de Chartres. Il y en avoit quinze de la part du Dauphin, trois d'Egliſe, deux de Robe, deux Bourgeois & deux Secretaires du Roy, les autres, Seigneurs de marque, nommez neantmoins aprés les Eccleſiaſtiques, qui n'eſtoient que des Chanoines. De la part du Prince de Galles il s'en trouva dix-huit, tous, horſmis le Chancelier d'Angleterre, gents d'épée & de grande qualité. En cét endroit, traitant au nom des fils aiſnez des deux Rois, ils arreſterent tous les articles dans huit jours.

D'un coſté on donnoit à l'Anglois avec ce qu'il tenoit déja, tout le Poitou, y compris le Fief de Toüars & la terre de Belleville, la Saintonge, la Rochelle & pays d'Aulnis, l'Angoulmois, le Perigord, le Limoſin, le Quercy, l'Agenois, le Roüergue, les pays & terres de Gaure, & la Bigorre, avec les villes de ces pays-là en toute Souveraineté. Outre cela Calais, les Comtez d'Oye, de Guiſnes & de Ponthieu; & trois millions d'écus d'or de rançon, payables à trois divers termes, pour la perſonne du Roy Jean. Lequel ſeroit amené à Calais trois ſemaines aprés la Saint Jean-Baptiſte, & mis en liberté aprés la reſtitution des places, & en donnant pour oſtages ſes trois fils puiſnez, ſon frere Philippe, & quatre autres Princes du ſang; de plus trente que Comtes, qu'Illuſtres Chevaliers, & deux deputez de dix-neuf villes, deſquelles les noms eſtoient exprimez. D'autre part le Roy d'Angleterre renonçoit au titre de Roy de France, & generalement à toutes ſes autres pretentions, & reſtituoit toutes les places qu'il avoit priſes dans d'autres pays que ceux qui luy eſtoient cedez par ce Traité. Tous les deux Princes ſe ſoûmettoient aux cenſures du Pape pour l'execution de leurs promeſſes.

En attendant que les deux Rois puſſent ratifier le Traité, on accorda des Tréves pour un an. Au mois de Juillet, l'Anglois fit amener le Roy Jean à Calais, où il fut auſſi-toſt viſité par ſes enfans, & y demeura juſqu'au vingt-cinquiéme d'Octobre qu'Edoüard s'y eſtant rendu, tous deux jurerent la paix ſolemnellement.

Celle du Roy d'Angleterre avec le Comte de Flandres, & celle du Roy de Navarre avec le Roy Jean, furent faites auſſi au meſme lieu de Bretigny, & la derniere jurée par les deux Philippes freres de ces deux Rois, les Traitez furent confirmez par le ſaint Pere, ſous peines des cenſures Eccleſiaſtiques au premier contrevenant.

Les oſtages donnez à l'Anglois, il partit de Calais la veille de la Touſſaints & les emmena avec luy en Angleterre. Le Roy Jean ſorty de captivité le vingt-quatriéme Octobre, au bout de quatre ans

& un mois, alla à Boulogne faire ſes devotions devant l'Image de Noſtre-Dame, fort reverée en ce lieu-là ; puis vint rendre graces à Dieu dans l'Egliſe de ſaint Denys. En chemin il redreſſa ſa Maiſon & fit deux Maiſtres des Requeſtes, & ſix Maiſtres des Comptes, trois Lais & trois Clercs. A ſaint Denys il receut les ſoûmiſſions du Roy de Navarre, qui le vint ſaluer, & ratifia le Traité que ſon frere avoit ſigné pour luy. Le treiziéme de Decembre il fit ſon entrée à Paris, y ayant auparavant rétably les membres de ſon Parlement que les Eſtats avoient caſſez ; & la ville luy témoigna ſa joye par un preſent de mille marcs de vaiſſelle d'argent. 1361.

L'extrême neceſſité qu'il avoit de finance pour payer ſa rançon, fit ſuccomber ſon genereux courage à une baſſeſſe que l'on creut plus préjudiciable à l'honneur de la Noble Maiſon de France que le traité meſme de Bretigny ; C'eſt qu'il vendit ſa fille Iſabelle à Jean Vicomte de Milan ſix cens mille écus d'or pour la marier à ſon fils Galeas.

Quoy que la Couronne de France & la Souveraineté ne vinſſent qu'à l'aiſné ſeul & ne ſe diviſaſſent point entre les cadets, neantmoins on leur donnoit des partages en terres qui eſtoient entierement à eux, qui paſſoient à leurs filles auſſi bien qu'à leurs fils, & dont ils pouvoient diſpoſer comme de leur propre. Or le Roy pour tenir le corps du Royaume plus puiſſant, & faire que l'on n'en détachaſt plus les grandes Provinces, pour ces partages, ou par quelque Traité, unit inſéparablement à la couronne les Duchez de Normandie & de Bourgogne, & les Comtez de Toulouſe & de Champagne, par Lettres données au Chaſteau du Louvre au mois de Novembre de l'an 1361.

Aux Feſtes de Paſques precedentes la mort avoit ravy le jeune Philippe Duc de Bourgogne, & éteint en luy la premiere branche de ces Ducs, laquelle en avoit produit douze, & duré 330. ans. Il ne laiſſa point d'enfans & n'en pouvoit pas encore avoir, Marguerite de Flandres ſa femme n'ayant qu'onze ans & luy que quinze. Il eſtoit petit fils du Duc Eudes IV. & fils du Prince Philippe qui avoit eſté tué au Siege d'Aiguillon, & de Jeanne de Boulogne, laquelle en ſecondes nopces avoit épouſé le Roy Jean, & eſtoit morte l'année derniere.

Celles des terres de ce Prince qui venoient du coſté maternel, retournerent aux heritiers de cette ligne : ſçavoir, la Comté d'Artois & la Franche-Comté à Marguerite fille de Philippe le Long & de la Comteſſe Mahaut, femme de Robert Comte de Flandres, partant ayeule de la femme que ce jeune Duc Philippe avoit épouſée. Les Comtez de Boulogne & d'Auvergne allerent à la maiſon de Boulogne. Quant au Duché de Bourgogne, le Navarrois le vendiquoit comme eſtant fils de Jeanne fille de la Reyne Marguerite qui eſtoit femme du Roy Loüis Hutin, & fille aiſnée du Duc Robert pere

1361. d'Eudes IV. Duc de Bourgogne. Mais le Roy mit la main deſſus; comme eſtant, diſoit-il, plus proche parent d'un degré, eſtant fils de la ſeconde fille du Duc Robert, là où le Navarrois n'eſtoit que petit fils de l'aiſnée. Quelques-uns veulent dire qu'il n'entendoit pas bien ſes droits, & qu'il devoit recueillir cette Duché comme Souverain, & ſoûtenir que la Bourgogne eſtoit un Fief maſculin qui luy revenoit faute d'hoirs maſles.

Les troupes de tous les partis n'évacuerent les places qu'avec bien de la peine, & faiſoient les meſmes ravages que durant la guerre. Les Gaſcons & les Bretons couroient l'Anjou, le Poitou & la Touraine. Les bandes de ceux qu'on nommoit les TARD-VENUS, conduites par quelques Gaſcons, ayant traité de meſme la Champagne, la Bourgogne, le Maſconnois & le Lyonnois, défirent en bataille à Brignais prés de Lyon, Jacques de Bourbon Comte de la Marche, à qui le Roy avoit donné ordre de chaſtier leurs voleries. Aprés cela elles ſe diviſerent en deux bandes, dont l'une fut emmenée pour de l'argent en Italie par le Marquis de Montferrat, qui avoit guerre contre les Vicomtes de Milan; l'autre s'acharna ſur le Maſconnois, & ne s'en détacha que lors qu'elle fut entierement gorgée comme une ſang-ſuë.

1361. & 62. Ceux qui levoient les impoſts & la gabelle ne tourmentoient pas moins les peuples que les autres voleurs. La vexation fut ſi horrible qu'une infinité de familles quitterent la France, & allerent chercher ailleurs une meilleure patrie. Si quelques-uns ſe pouvoient garantir de ces miſeres, ils ne ſçavoient où trouver d'aſyle contre la peſte, qui depuis ſept à huit ans ſe rengregeant à diverſes repriſes, frappoit indifferemment toutes ſortes de perſonnes dans les villes & dans les champs. Il en mourut cette année neuf Cardinaux & ſoixante-dix Prelats dans la Cour du Pape, & plus de trente mille perſonnes dans Paris. Avec cela les Juifs pour la cinquiéme fois, furent rappellez en France, autre fleau pour ajoûter aux impoſts, à la peſte & à la famine.

C'eſtoit le droit, ou, pour mieux dire, la licence pratiquée de tout temps par les François, de ſe pouvoir faire la guerre pour leurs querelles particulieres: le Roy le deffendit à tous ſes Sujets, juſqu'à ce que les ennemis fuſſent hors du Royaume. Et depuis il ajoûta à ſon Ordonnance des prohibitions de tous duels, défis & ports d'armes, auſſi bien durant la paix que durant la guerre.

Nonobſtant ſes défenſes, il n'oſa pas prendre connoiſſance de la ſanglante querelle qui ſe renouvella entre les Comtes de Foix & d'Armagnac, dautant qu'il craignit d'offenſer le Roy d'Angleterre, dont ils eſtoient vaſſaux pour les terres qui eſtoient en conteſtation entre eux. Nous avions obmis de marquer cy-deſſus, comme le differend pour la ſucceſſion de Gaſton de Bearn, avoit fait naiſtre cette cruelle

guerre entre ces deux Maiſons ; Que ce Gaſton, qui mourut l'an 1289. avoit eu de Mate * Comteſſe de Bigorre, quatre filles, Conſtance qui épouſa Guillaume fils de Richard d'Angleterre Roy de Germanie, dont il ne vint point d'enfans, Marguerite qui fut femme de Roger Bernard Comte de Foix, Mate qui le fut de Geraud Comte d'Armagnac & de Fezenzac, & Guillemette qui épouſa Dom Pierre, fils de Pierre Roy d'Arragon & frere de Jacques II. Que la premiere & la derniere ne laiſſerent point d'enfans aprés elle ; Que Gaſton leur pere par ſon Teſtament les partagea toutes quatre des terres qu'il avoit tant en France qu'en Catalogne, & qu'en cas que la premiere decedaſt ſans enfans, il donna le Bearn à la deuxiéme qui eſtoit Comteſſe de Foix. [1362.]

* c'eſt Amate.

Nous n'avions pas auſſi marqué comme Mate Comteſſe d'Armagnac, ſe ſentant lezée par ce Teſtament avoit refuſé de l'approuver ; Que l'an 1294. Bernard ſon fils (car ſon mary Geraud eſtoit mort) accuſa le Comte de Foix de l'avoir falſifié, & l'appella en duel dans la Cour du Roy Philippe le Bel. Que par Arreſt du Parlement donné l'an 1295. les deux parties furent admiſes au combat dans la ville de Giſors : mais que comme ils eſtoient entrez dans le champ, le Roy les en fit mettre dehors, & annulla le duel en prenant les paroles ſur luy ; Que cette guerre particuliere fut miſe en ſurſéance ſelon le droit du Royaume, pendant la guerre publique d'entre les François & les Anglois ; Que le meſme Roy dans le voyage qu'il fit en Languedoc l'an 1363. n'ayant pû, par amiable compoſition, accorder les parties, donna un Arreſt qui regloit leurs pretentions, à quoy Marguerite Comteſſe de Foix (ſon mary n'eſtoit plus) ne voulut pas obeir. Que la mort de Guillemette, la puiſnée des quatre ſœurs, cauſa encore d'autres nouveaux debats, & que Philippe Roy de Navarre eſſaya de les terminer l'an 1229. par une ſentence arbitrale. Mais rien ne put éteindre l'animoſité irreconciliable de ces deux Maiſons, ny empeſcher qu'elles ne cherchaſſent toutes les occaſions de ſe deſtruire, comme elles firent cette année 1362. & les ſuivantes.

Pendant qu'on travailloit aſſez inutilement à faire vuider les garniſons, il prit envie au Roy Jean d'aller en Avignon viſiter le Pape Innocent, à deſſein, comme l'on creut, de rechercher en mariage Jeanne Reyne de Naples, veuve de ſon ſecond mary, diffamée veritablement pour ſa mauvaiſe vie, mais qui luy euſt apporté en dot les Comtez de Provence & de Piedmont. Sur le chemin il apprit la mort d'Innocent, il ne laiſſa pourtant pas de continuer ſon voyage, & le huitiéme d'Octobre il aſſiſta au Couronnement de Guillaume Grimoüard natif du Montferrat, qui avoit eſté choiſi hors du ſacré College, n'eſtant que ſimple Abbé. On le nomma Urbain V.

Pendant qu'il eſtoit en Avignon le ſaint Pere prechant l'entrepriſe de la guerre ſainte, il accepta la charge de Generaliſſime de cette

1363. expedition. Les Rois Pierre de Chypre & Voldemar III. de Dannemark ſe croiſerent auſſi au meſme lieu. Mais les affaires de la France ne s'accordant pas à cette entrepriſe, bien loin d'eſtre executée elle ne fut pas ſeulement loüée.

Au retour, il prit poſſeſſion de la Duché de Bourgogne. Comme il eſtoit encore dans le païs, les Bourguignons luy témoignerent ſi fortement qu'ils ne pouvoient vivre ſans avoir un Prince reſidant parmy eux, qu'il revoqua & caſſa la réünion qu'il avoit faite de cette Duché à la Couronne, & la ceda & donna à Philippe ſon plus jeune fils, qui avoit merité le ſurnom *de Hardy* à la bataille de Poitiers, *pour la tenir par luy & ſes hoirs procréez en legitime mariage.*

A la fin de cette année 1363. le Roy Jean s'embarqua à Boulogne & retourna en Angleterre. Quelques-uns ont crû que l'amour d'une Dame avec qui il avoit fait habitude, le remena en ce païs-là : mais il eſt plus glorieux pour luy, de dire, comme font quelques autres, qu'il y retourna par un pur motif de franchiſe & de bonne foy ; & qu'ayant appris que le Duc d'Anjou ſon ſecond fils & l'un de ſes oſtages, s'eſtoit évadé d'Angleterre, ce genereux Roy voulut liberer l'honneur de ce jeune Prince, & témoigner qu'il n'avoit aucune part à cette action de jeuneſſe. A quoy on peut ajoûter qu'il brûloit d'envie de diſpoſer le Roy Edoüard à l'expedition de la guerre ſainte, qu'il s'eſtoit miſe bien avant dans l'eſprit.

CHARLES DAUPHIN,

REGENT POUR LA SECONDE FOIS.

1364. IL ne fut pas ſi-toſt hors du Royaume que ſon fils aiſné, à qui il avoit laiſſé la Regence, ſe vit attaqué par ſon couſin le Roy de Navarre, au ſujet de la pretention qu'il avoit ſur la Duché de Bourgogne. Ce Prince luy ayant temerairement envoyé un deffy avant que d'avoir ſes forces preſtes pour le ſouſtenir, perdit les villes de Mantes & de Meulan ; Elles luy furent enlevées par Bertrand du Gueſclin Gentilhomme Breton, dont la valeur s'eſtoit déja élevée bien au deſſus du commun.

En Angleterre le Roy Jean avoit eu pluſieurs conferences avec Edoüard : Et comme il eſperoit de terminer entierement ſes affaires, il fut attaqué vers la my-Mars d'une maladie qui l'emporta le huitiéme jour d'Avril. Il mourut dans l'Hoſtel de Savoye hors les murs de Londres, aprés avoir veſcu cinquante-deux ans, & tenu le Sceptre treize ans & huit mois. Son fils Jean Duc de Berry, les Ducs Philippe d'Orleans, Louys II. de Bourbon, & Jean d'Artois Comte

d'Eu, tous Princes du ſang recueillirent ſes derniers ſoûpirs. Le Roy d'Angleterre luy fit une pompe funebre digne de la grandeur de ce Roy & de ſa propre generoſité. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à Saint Denys le ſeptiéme jour de May. 1364.

On l'eſtima le Prince le plus brave de ſon temps. & le plus liberal envers les hommes de valeur & de merite: mais des meſmes principes d'où procedoient ces vertus, naiſſoient auſſi l'orgueil, & le mépris de tout autre conſeil que de celuy de ſa teſte, la prodigalité, la precipitation & la violence qui mirent ſon Eſtat au pillage, & ſa perſonne à la mercy de ſes ennemis.

Il ne faut pas luy oſter deux grands avantages qu'il eut ſur les autres Princes de ſon temps, d'avoir eſté franc & veritable, & d'avoir obſervé inviolablement ſa parole; ny oublier ce mot heroïque qu'on luy attribuë; QUE SI LA FOY ET LA VERITE' ESTOIENT BANNIES DE TOUT LE RESTE DU MONDE, NEANTMOINS ELLES DEVROIENT SE RETROUVER DANS LA BOUCHE DES ROIS.

Il épouſa deux femmes qui toutes deux s'appelloient Jeanne. La premiere fille de Jean Roy de Boheme, l'an 1332. & la ſeconde de Guillaume Comte de Boulogne, & veuve de Philippe de Bourgogne Comte d'Artois, l'an 1349. De la premiere il eut quatre fils & quatre filles. Les quatre fils furent Charles qui ſucceda à la couronne, Louys Duc d'Anjou, & Comte du Maine, Jean Duc de Berry & d'Auvergne & Comte de Poitou; Et Philippe premierement Duc de Touraine, puis de Bourgogne. Les filles s'appelloient Marie, Jeanne, Iſabeau, Marguerite. La premiere épouſa Robert fils aiſné de Henry Comte de Bar, en faveur duquel il erigea cette Terre en Duché; La ſeconde Charles le Mauvais Roy de Navarre: La troiſiéme Jean Galeas Vicomte, premier Duc de Milan: La quatriéme ſe voüa à JESUS-CHRIST dans le Monaſtere de Poiſſy. Du ſecond lit il naſquit deux filles qui ne vinrent point en âge nubile.

encore URBAIN S. 7. ans 4. mois ſous ce regne.

GREGOIRE XI. élû le 30. Decembre 1370. S. 7. ans 3. mois.

SCHISME. URBAIN VI. élû le 8. d'Avril l'an 1378. S. à ROME 11. ans 6. mois, 6. jours, dont 2. ans & plus de 5. mois ſous ce regne.

ET CLEMENT VII. élû le 21. Septembre S. en AVIGNON 26. ans, dont 2. pendant ce regne.

CHARLES V.

ROY LI.

Quand de ſon cabinet Charles eut l'avantage
De vaincre à la campagne, & chaſſer les Anglois,
De ſignaler ſon nom par mille beaux exploits,
Il merita la gloire, & le ſurnom de Sage.

CHARLES V.

CHARLES V.

DIT LE SAGE, ET L'ELOQUENT,

ROY DE FRANCE LI.

Agé d'environ vingt-ſix ans.

L'HEUREUSE conduite de ce Roy eſt la plus belle preuve qui ſoit dans toute l'Hiſtoire de France ; Que les grandes affaires ſe démeſlent plus par l'adreſſe que par la force, & que le gain des batailles eſt plus ſouvent un effet des ſages diſpoſitions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent. 1364.

EMPP. toûjours JEAN PALEOLOGUE & CHARLES IV.

Son ſacre ſe fit à Rheims le dix-neuviéme de May. Il eſt à remarquer que Venceſlas de Luxembourg Duc de Brabant ſon oncle maternel, Jean Duc de Lorraine, & Robert Duc de Bar, quoy que les deux premiers fuſſent eſtrangers & vaſſaux de l'Empire, y firent l'office de Pairs, le premier repreſentant le Duc de Normandie, le ſecond le Comte de Champagne, le troiſiéme le Comte de Toulouſe. Le Duc de Bourgogne & le Comte de Flandres y tenoient leurs places naturelles, & Loüis Duc d'Anjou celle du Duc de Guyenne.

On eut raiſon de dire que jamais Roy ne s'arma ſi peu, & ne fit tant de beaux exploits de guerre que celuy-cy. Il ſembloit que ſa ſageſſe euſt attaché la fortune à ſon ſervice : dés le commencement de ſon regne il fit voir que les François pouvoient battre les Anglois qui les avoient toûjours battus durant les regnes precedents. Le Navarrois & Montfort n'ayant point eſté compris dans le Traité de Bretigny, leurs gents continuoient la guerre, & les troupes Angloiſes & Françoiſes prenoient party avec eux. Jean de Grailly Captal de Buch qui eſtoit arrivé au ſecours du Navarrois, prit le commandement de toutes leurs troupes. Les Capitaines François s'eſtant aſſemblez pour le combattre, le trouverent prés du lieu nommé Cocherel & de la Croix ſaint Leufroy entre Evreux & Vernon. Bertrand du Gueſclin, à qui on défera le commandement, au refus du jeune Comte d'Auxerre, s'y conduiſit ſi bien avec ſes compagnons, que les troupes du Captal furent forcées dans leur poſte avantageux, & luy fait priſonnier. Le Roy penſant le gagner à ſon ſervice le relâcha quelque mois aprés : mais il aima mieux ſe revancher de ſa deffaite que de cette obligation.

1364. Sur ce temps-là, Philippe de Navarre eſtant venu à mourir, Loüis ſon jeune frere recueillit les troupes de ſon party & ſe jetta dans le Bourbonnois, & dans la baſſe Auvergne où il rafla pluſieurs Châteaux. Quelques-uns meſme des ſiens ſurprirent la Charité ſur Loire, place tres-importante pour le paſſage, d'où ils faiſoient cruelle guerre au païs de deça. Tandis que d'un autre coſté, le Comte de Montbeliard s'eſtoit rué ſur la Bourgogne, pour ſervir la maiſon de Navarre, qui pretendoit que cette Duché luy appartenoit. Mais Philippe de France, à qui le Roy Charles en avoit confirmé la donation, eut ordre d'aller défendre ſon païs, & de quitter la Beauſſe, d'où il avoit entrepris de chaſſer les pillards, & les avoit déja dénichez de quatre ou cinq petits Chaſteaux.

Il porta donc la guerre dans le Montbeliard, & contraignit le Comte de ſortir de la Bourgogne. Delà il vint mettre le ſiege devant la Charité. Loüis d'Evreux ne ſe trouvant pas aſſez fort pour le faire lever, ſe retira avec ſes troupes à Cherbourg en Normandie. Les aſſiegez demanderent compoſition; le Duc la leur accorda par ordre du Roy, afin de pouvoir envoyer du ſecours à Charles de Blois ſon couſin, qui eſtoit aux priſes avec Jean de Montfort pour la Duché de Bretagne.

La journée d'Avray decida le differend de ces deux contendants. Jean de Montfort avoit aſſiegé cette place avec le ſecours de l'Anglois conduit par Jean Chandos Lieutenant de ce Roy en Guyenne; Charles de Blois entreprit de la ſecourir, aſſiſté des troupes de France que conduiſoient le Comte d'Auxerre & Bertrand du Gueſclin. Les armées en vinrent aux mains le 29. de Septembre Feſte de ſaint Michel. La meſlée fut opiniaſtre & ſanglante au dernier poinct; à la fin Charles perdit la bataille, la Duché, & meſme la vie. Car les Seigneurs Bretons eſtoient convenus entre-eux que pour mettre fin à cette longue querelle, ils tuëroient celuy des deux Chefs qui ſeroit vaincu.

Les enfans de Charles de Blois eſtoient toûjours priſonniers en Angleterre, & ſa veuve avoit plus de fierté que de bonne conduite. Le Duc d'Anjou ſon gendre la vouloit bien aſſiſter de tout ſon pouvoir: mais le Conſeil de France ne jugea pas à propos de pouſſer cette affaire, de peur que Montfort ne ſe rangeaſt ſous l'hommage de l'Anglois. On fit donc la paix avec luy par le Traité de Guerrande.

» La Duché luy demeura à la charge des devoirs envers le Roy de
» France; Le titre de Ducheſſe à la veuve de Charles ſa vie durant;
» Et pour toute ſa poſterité le droit d'y revenir au deffaut des deſcen-
» dans de Montfort. De plus elle eut la Comté de Pentievre & plu-
» ſieurs autres terres avec quarante mille livres de rente, pour elle ſeu-
» lement, à prendre ſur toute la Duché.

Bien que la Croiſade euſt eſté interrompuë par la mort du Roy Jean, neantmoins Pierre Roy de Chypre, ayant tiré quelque ſecours en argent

des Princes Chreſtiens, & recueilly çà & là des troupes d'Aventuriers avec celles des Chevaliers de ſaint Jean, ne laiſſa pas de faire une deſcente en Egypte, où il força vaillamment une partie de la grande ville d'Alexandrie. On tient qu'il l'euſt pû reduire toute ſous ſon pouvoir, ſi ceux qui l'accompagnoient ayant plus de ſoin de leur butin que de leur honneur, ne ſe fuſſent retirez dans leurs vaiſſeaux. 1365. & 66.

Avec pareille hardieſſe & plus de perſeverance, Amé VI. Comte de Savoye porta ſes armes contre Amurat Sultan des Turcs, & contre le Roy de Bulgarie, qui vouloient dépoüiller Iean Paleologue ſon proche parent, de l'Empire de Grece; le Bulgare le tenant déja priſonnier. Amé ayant enlevé d'aſſaut ſur les Turcs la ville de Callipoli dans la Cherſonneſe de Thrace, entra en Bulgarie, & par la priſe de pluſieurs places, força ce Roy à relaſcher l'Empereur. En le rétabliſſant, il luy remit auſſi la ville de Callipoli: mais les Grecs la reperdirent incontinent aprés, tant leur valeur eſtoit au bas auſſi bien que leur Empire.

L'Empereur Charles IV. avoit bien plus d'imagination pour concevoir de vaſtes deſſeins, que de vertus ny de moyens pour les executer. Il ſe contentoit du faſte & de la vaine pompe des ceremonies, parce qu'il ne pouvoit acquerir des choſes réelles & ſolides; Et comme ſon peu de revenu & ſes grandes dépenſes le tenoient toûjours dans la neceſſité, s'il commençoit de hautes entrepriſes, ce n'eſtoit que pour ſe faire donner de l'argent. Cette année 1365. il viſita le Pape en Avignon pour faire une Ligue avec luy & les autres Princes d'Italie, contre Barnabé Vicomte de Milan. Il aſſiſta en habits Imperiaux à la Meſſe que le S. Pere chanta le jour de la Pentecoſte, & s'alla faire couronner Roy d'Arles dans la ville de ce nom. Puis il retourna en Avignon, où il obtint du Pape la levée des Decimes ſur le Clergé de Germanie & de Boheme pour les frais de cette guerre de Milan, qu'il ne fit point.

Gueſclin qui avoit eſté pris à la bataille d'Avray fut délivré à rançon, & Olivier de Cliſſon qui eſtoit du party de Montfort, attiré au ſervice du Roy. Au mois de Decembre Montfort vint à Paris & luy rendit hommage, premierement de ſa Duché : mais ſeulement de bouche & ſans ſerment; puis de la Comté de Monfort, deſceinct & à genoux & les mains jointes entre les mains de ſon Souverain Seigneur.

Nous trouvons encore cette année quelques bandes de ces payſans revoltez de la *Iaquerie*, qui s'eſtant renforcez & mélez avec les compagnies des pillards, paſſerent juſques dans l'Alſace, d'où ils furent chaſſez, & la pluſpart exterminez par l'Empereur Charles IV. & les autres Princes d'Allemagne.

Les troupes du Navarrois continuoient leurs courſes en Normandie; on crût qu'on les en pourroit arracher par une diverſion ſur les terres de la Navarre; On fit donc une Ligue avec le Roy d'Arragon

1365. ſon ennemy capital, qui jetta auſſi-toſt des troupes dans ce Royaume-là. Le Navarrois en eut d'autant plus d'apprehenſion qu'il ſçavoit que la France eſtoit obligée neceſſairement de ſe joindre à l'Arragonnois, parce que le Roy d'Angleterre avoit fait ligue avec Pierre Roy de Caſtille, ſon perpetuel ennemy. Ce fut pour cela que le Captal de Buch & ſes autres amis s'employerent avec tant de chaleur auprés du Roy Charles, qu'ils firent ſa paix avec luy. Par ce Traité il renonça à ſes droits ſur la Champagne & ſur la Bourgogne, moyennant la Seigneurie de Montpellier en Languedoc, que l'on luy donna.

L'habit des hommes de qualité, & des honneſtes gens dans les villes, c'eſtoit la robbe longue & le chaperon preſque fait comme celuy des Moines. On le rabaiſſoit quelquefois ſur les épaules pour ſe couvrir la teſte d'un bonnet. Le luxe & la folie avoient tellement accourcy cette robbe qu'on voyoit les cuiſſes aux hommes & tout le mouvement du corps depuis les reins. Ils avoient auſſi mis en uſage certaine ſorte de chauſſure, qui pardevant avoit de longs becs recourbez en haut (ils les nommoient des Poulenes) & par derriere comme des éperons qui ſortoient du talon. Le Roy par ſes Edits bannit ces ridicules modes à l'exemple du ſaint Pere, qui peu auparavant avoit condamné par ſes Bulles la diſſolution des habits dans l'un & dans l'autre ſexe.

La France ne pouvoit ſe décharger des troupes pillardes qui la rongeoient juſqu'aux os : car l'Anglois les toleroit pour s'en ſervir au beſoin, & il n'y avoit point de forces capables pour les reprimer; Gueſclin qui avoit acquis une grande reputation parmy les gens de guerre, trouva moyen de les mener en Eſpagne pour un tel ſujet.

Alfonſe XI. Roy de Caſtille avoit eu de ſa femme legitime un fils nommé Pierre qui luy ſucceda, & d'une maiſtreſſe cinq fils naturels, dont l'aiſné s'appelloit Henry, & eſtoit Comte de Triſtemare. Ce Pierre fut à bon droit ſurnommé *le Cruel* & *le Méchant*, car il ſe montroit plus amy de l'Alcoran que de l'Evangile, & avoit plus d'affection & d'intelligence avec les Mores qu'avec les Chreſtiens. Il renverſoit toutes les Loix, & commettoit toutes les injuſtices & les cruautez que les Tyrans peuvent commettre; il entretenoit publiquement adultere avec Marie de Padilla, & avoit l'an 1361. fait mourir par poiſon Blanche ſa femme legitime, fille de Pierre Duc de Bourbon & ſœur de la Reyne de France, Princeſſe auſſi vertueuſe que belle, aprés qu'elle eut ſouffert tous les outrages imaginables dix ans durant. Il avoit auſſi fait mourir la Dame qui avoit eſté maiſtreſſe de ſon pere; Il répandoit à toute heure le ſang des plus grands de ſon Eſtat, il n'épargnoit pas meſme celuy de ſes freres, ayant maſſacré Federic l'un des cinq, qui eſtoit grand Maiſtre de ſaint Jacques, & attentoit ſouvent à la vie des quatre autres. Henry eſtant donc pouſſé d'un vif reſſentiment de la mort de ſa mere & de ſon frere, & d'ailleurs auto-

riſé par le droit naturel qui luy ordonnoit de deffendre ſa vie, ſe ſoûleva contre luy avec la plus grande partie du Royaume, ſe ligua avec l'Arragonnois, & luy fit la guerre durant quelque temps.. 1366.

Sa cauſe du commencement n'eut pas tout le bonheur qu'il s'eſtoit promis, il fut pouſſé par le Tyran & ſe refugia en France. Le Roy luy accorda ſa protection, d'autant plus volontiers que c'eſtoit une belle occaſion d'employer les Compagnies des gens de guerre hors du Royaume. On jugea qu'il leur faloit donner pour chef en apparence Jean de Bourbon Comte de la Marche, couſin germain de la feuë Reyne Blanche : mais pour leur vray Conducteur Bertrand du Gueſclin ; qui venoit d'eſtre délivré des mains de Chandos, le Pape, le Roy, & Dom Henry ayant payé ſa rançon.

Avec ces troupes & grand nombre de Nobleſſe volontaire, même des pays qui obeiſſoient à l'Anglois, le Comte de la Marche & Gueſclin remenerent Henry en Eſpagne. Le Pape, de crainte que ces Compagnies n'approchaſſent d'Avignon, leur envoya deux cens mille livres avec des Indulgences. Le Roy d'Arragon leur donna paſſage, & conceda la Duché de Borgia à Gueſclin ; Auſſi avant que d'entrer en Caſtille, reconquirent-elles toutes les places que Pierre luy avoit priſes, & les luy remirent de bonne foy.

A la veuë de Henry toute la Nobleſſe de Caſtille, à la reſerve d'un ſeul Chevalier, abandonna le cruel ; Tout crioit vive Henry & luy ouvroit les portes ; en un mot il fut couronné à Burgos à la fin de Mars. Cela fait il recompenſa liberalement en terres tous ceux qui l'avoient ſuivy, & ſe croyant aſſuré par la fuite du tyran, il congedia la pluſpart de ſes troupes, qui euſſent trop fait crier ſes nouveaux ſujets ; il retint ſeulement quinze cens lances avec Gueſclin & Bernard baſtard du Comte de Foix.

Le tyran s'eſtoit ſauvé premierement vers le Portugal : mais le Roy du pays ayant refuſé de luy donner retraite, il s'eſtoit refugié en Galice & delà par mer à Bayonne pour implorer le ſecours du Prince de Galles. La jalouſie qu'avoit ce Prince de la gloire de Gueſclin, luy fit preſter l'oreille à ſes ſupplications, il promit de le rétablir & d'y employer ſa perſonne meſme. Pour cét effet il retint les Seigneurs Gaſcons & ces meſmes Compagnies qui avoient ſuivy du Gueſclin, & que Henry avoit congediées : mais l'Arragonnois tenant les paſſages fermez, elles ne purent pas le venir trouver ſans beaucoup de difficultez.

Il n'y avoit point d'autre chemin pour luy que par la Navarre ; Le Roy Charles le Mauvais ayant fait ligue avec l'un & l'autre party, ſe trouvoit fort embarraſſé ; Enfin il pencha du coſté du Cruel, luy livra paſſage & luy donna trois cens lances. Durant qu'il flotoit entre les deux partis & qu'il eſſayoit de les tromper tous deux, il fut fait priſonnier par Olivier de Mauny qui tenoit le Chaſteau de Borgia ſur

1367. & 68. cette frontiere. On crût qu'il s'eſtoit fait arreſter luy-meſme pour liberer ſa foy envers Henry : mais Olivier le traita en vray priſonnier, & en tira bonne rançon.

Lors que Henry ſçeût que ſes ennemis avoient pris la ville de Navarette, il vint au devant d'eux ; Et au lieu de leur boucher le paſſage des vivres, ce qu'il pouvoit facilement, eſtant trois fois plus fort en nombre d'hommes qu'eux, il leur donna bataille. Ce fut le quatriéme d'Avril entre Nagere & Navarette : mais il la perdit par la laſcheté de Teillo ſon frere qui prit la fuite dés le premier choc. Gueſclin y fut fait priſonnier avec le Mareſchal d'Endreghen & quelques autres Capitaines. Pour luy, ayant combattu fort vaillamment, & ne s'eſtant tiré du danger qu'à l'extrémité, il ſe ſauva en Arragon, & delà en France ; où il fut accueilly par Louys Duc d'Anjou Gouverneur pour le Roy en Languedoc.

Le Prince de Galles eut beaucoup de reputation auprés des gens de guerre, d'avoir reconquis l'Eſpagne en une ſeule journée : mais peu d'honneur auprés des gens de bien d'avoir rétably un tyran. Encore moins en eut-il de ſatisfaction & de profit ; Car aprés que le tyran l'eut tenu quelques mois en Caſtille dans une prochaine eſperance de luy envoyer dequoy payer ſes gents de guerre, les maladies ſe mirent dans ſes troupes ; & il fut contraint de s'en revenir tres-mal ſatisfait, & d'ailleurs fort mal diſpoſé de ſa perſonne.

Aprés ſon départ la rage du cruel ſe redoubla par toutes ſortes d'horribles vengeances ; les Caſtillans ſe voyant traitez plus inhumainement que jamais, rappellerent Henry : le Duc d'Anjou & le Comte de Foix luy donnerent liberalement toute l'aſſiſtance qu'ils purent ; Et du Gueſclin & Bernard de Bearn nouvellement délivrez à rançon, luy aſſemblerent des troupes.

En peu de mots, Henry aſſiegeant Tolede, le cruel accompagné de trois mille chevaux vint au ſecours. Comme il fut prés de Montiel, ville aſſiſe ſur les Monts, qui ſeparent le Royaume de Valence d'avec la nouvelle Caſtille, Henry alla au devant, le combat ſe donna le quatorziéme de Mars 1369. les troupes du Cruel prirent la fuite, luy ſe ſauva au Chaſteau de Montiel.

Là ſe voyant enfermé ſans aucun eſpoir de ſalut, il ſe hazarda de venir trouver du Gueſclin dans ſa tente s'imaginant obtenir de luy, à force de preſents, qu'il le laiſſeroit évader. Henry s'y rencontra par hazard ou autrement ; ils ſe prirent de paroles, puis ſe ſaiſirent au corps & s'abattirent par terre. Le Cruel enfin fut mis deſſous & tué. On n'eſt pas bien d'accord de la maniere & ſi l'action fut nette : mais qu'elle arriva le vingt-troiſiéme de Mars 1369. Ainſi LE ROYAUME DE CASTILLE demeura à Henry & à ſes deſcendants qui le tiennent encore aujourd'huy.

La veuve du Duc de Bourgogne fille du Comte de Flandres, & la

plus riche heritiere de la Chreſtienté, eſtoit ardemment recherchée par la France & par l'Angleterre. Le pere la deſtinoit pour Edmond l'un des fils de l'Anglois : mais la grand' mere Marguerite, Françoiſe de naiſſance & d'affection, s'oppoſoit à cette alliance de tout ſon pouvoir, & avoit deſſein d'en fortifier la maiſon de France. Elle preſſa donc ſon fils avec une chaleur extrême, juſqu'à le menacer de ſe couper les mammelles * dont elle l'avoit allaité, s'il s'allioit avec l'Anglois. Ces paroles luy toucherent le cœur, il donna ſa fille à Philippe le Hardy Duc de Bourgogne : mais les nopces ne ſe firent qu'un an aprés. 1369.

* *En ce temps-là les Princeſſes allaitoient leurs enfans.*

Le Prince de Galles n'avoit rapporté d'Eſpagne que beaucoup de chagrin & une indiſpoſition mortelle, mais point d'argent pour contenter ſes troupes. Il ſe mit donc à lever des impoſts extraordinaires, quoy qu'aſſez legers, ſur la Guyenne : les Seigneurs ſes vaſſaux malcontents de luy, particulierement le Seigneur d'Albret, ſuſciterent leurs tenanciers de leur en faire des plaintes ; Les ayant receuës ils les porterent au Prince & luy en firent des remonſtrances. Il les rebuta d'une maniere fort offenſante. Sur cela ils eurent recours au Roy de France, nagueres leur legitime Souverain : Le Roy les entretint ſix ou ſept mois dans cette diſpoſition, attendant la conjoncture propre pour ſe declarer.

Il diſpoſoit cependant toutes choſes à ſa fin, s'aſſuroit des Seigneurs Gaſcons & des Princes Allemands avec de l'argent, dont les uns & les autres eſtoient fort avides, attiroit les compagnies à ſon ſervice à force de preſents, par le moyen de du Gueſclin, en qui elles avoient grande croyance, & faiſoit amas de deniers par l'impoſition des ſubſides, que les Eſtats aſſemblez à Paris luy accorderent liberalement, & qu'ils firent lever avec un ſi bon ordre que le peuple n'en fut preſque point foulé.

Comme il eut bien pris toutes ſes meſures, & que d'ailleurs il ſceut que le brave Prince de Galles devenoit hydropique, il octroya ſes lettres d'appel aux Gaſcons, dont les cinq principaux eſtoient le ſire d'Albret & les Comtes d'Armagnac, de Perigord, de Cominges, & de Carmaing. Elles furent ſignifiées au Prince en parlant à ſa perſonne, par un Chevalier & un Clerc : mais bien loin de déferer à cet appel, il répondit ſuperbement qu'il comparoiſtroit de la ſorte qu'il avoit comparu à la journée de Poitiers ; Et il les fit arreſter priſonniers par les chemins, leur ſuppoſant qu'ils avoient volé leur Hoſte.

Au meſme temps Charles amuſoit le Roy Edoüard par des plaintes qu'il luy envoyoit faire, comme s'il euſt voulu mettre les choſes en negociation. L'Anglois donna des paroles pour des paroles, ſans penſer que les effets fuſſent ſi proches, & que les François oſaſſent rien entreprendre tandis que le Duc de Berry & leurs autres oſtages ſeſtoient en Angleterre.

1369. Il ſe croyoit Souverain abſolu en Guyenne par le Traité de Bretigny : mais comme de ſon coſté il n'avoit point fait vuider les gens de guerre ; & que de plus il avoit commis diverſes hoſtilitez, le Roy pretendoit que ce Traité eſtoit nul & reſolu, & partant que ce Prince demeuroit toûjours vaſſal de la couronne. Ce fut ſur ce pied qu'il luy envoya declarer la guerre, & qu'enſuite ſon Parlement s'eſtant aſſemblé la vigile de l'Aſcenſion, luy y ſeant en ſon lit de juſtice, donna un Arreſt ; qui pour les rebellions, attentats & deſobeiſſances de l'Anglois, confiſquoit toutes les terres qu'il tenoit en France.

Si l'étonnement du Roy Edoüard fut grand de voir un Prince qui n'eſtoit point homme de main, oſer luy dénoncer la guerre, à luy qui avoit tant gagné de batailles : ſon dépit ne le fut pas moins, quand il vit que le deffy luy en eſtoit apporté non point par un Seigneur de qualité, comme c'eſtoit la couſtume, mais par un ſimple valet ; Qu'il ſçeut que le Seigneur de Chaſtillon & le Comte de ſaint Pol s'eſtoient ſaiſis d'Abbeville & des autres places de la Comté de Ponthieu, qu'ils avoient trouvées dégarnies ; Que les Barons de Gaſcogne avant meſme la declaration de la guerre, avoient chargé & défait ſon Sénéchal de Roüergue ; Que les Ducs de Berry & d'Anjou avoient attaqué la Guyenne, l'un du coſté de l'Auvergne, l'autre du coſté de Toulouſe ; Que ſon fils le Prince de Galles devenant plus infirme de jour en jour, ne pouvoit plus agir que de la teſte ; & que pluſieurs Capitaines & Compagnies prenoient ſervice avec les François.

En attendant qu'il puſt mettre ſur pied de plus grandes forces, il luy envoya cinq cens lances & mille Arbaleſtriers conduits par Edmond Comte de Cambridge, depuis Duc d'Yorc, ſon quatriéme fils, & par le Comte de Pembroch ſon gendre. Ils deſcendirent à Saint Malo & traverſerent la Bretagne ; d'autre coſté Huë de Caurelée luy amena deux mille hommes des bandes qu'il avoit en Eſpagne ; Et il luy en vint deux fois autant de celles qui tenoient des places en Normandie & au Mayne, leſquelles ils vendirent pour l'aller joindre. Les plus braves Capitaines qu'il euſt auprés de luy, eſtoient Euſtache d'Auberticour Hennuyer, Huë de Caurelée, Jean Chandos Sénéchal de Poitou, Thomas du Percy qui l'eſtoit de la Rochelle, & Robert Knolles, ces quatre derniers tous Anglois. Il donna au dernier le Commandement general de ſes troupes.

A la force des armes le ſage Roy Charles joignit celle de la Religion & de l'éloquence, qui peuvent beaucoup ſur les eſprits des peuples. Il faiſoit faire par tout ſon Royaume des jeûnes & des Proceſſions, où on le voyoit quelquefois aller nuds pieds avec grande humiliation ; Et au meſme temps les Predicateurs remontroient ſon bon droit & l'injuſtice des Anglois. Ce qui avoit deux fins, l'une de luy ramener les Provinces Françoiſes qui avoient eſté cedées par le Traité de

de Bretigny : l'autre de porter celles qui luy obeïſſoient, à ſouffrir les contributions & les autres incommoditez de la guerre. Le ſeul Archeveſque de Toulouſe, par ſes perſuaſions & par ſes intrigues, luy regagna plus de cinquante villes ou Chaſteaux dans la Guyenne : entr'autres celle de Cahors. Le Roy d'Angleterre voulut pratiquer les meſmes moyens à l'endroit des ſiens : il envoya des lettres d'amniſtie aux Gaſcons, avec ſerment ſur le ſacré Corps de JESUS-CHRIST, de ne plus lever de nouveaux impoſts : mais tout cela ne fut point capable de redreſſer les eſprits qui avoient pris leur penchant. 1369.

Il ſe fit diverſes courſes de la part des François dans la Guyenne & dans le Poitou, & de celle des Anglois dans les pays voiſins : Il s'en fit une entr'autres où ces derniers prirent Iſabelle de Valois Ducheſſe veuve de Bourbon, & mere de la Reyne de France, dans le Chaſteau de Belleperche en Bourbonnois. Elle fut depuis échangée pour le Chevalier du Prince de Galles.

Les Comtes de Cambridge & de Pembroch coururent juſqu'en Anjou, & y prirent le fort chaſteau de la Roche-ſur-Yon, d'où ils ravagerent tout le pays ; Comme ils faiſoient encore celuy du Berry, ayant conquis la ville de Sainte-Severe qui eſt en Limoſin ſur cette frontiere-là. Mais de leur coſté ils ſouffrirent beaucoup plus de pertes : la plus conſiderable fut la mort du vaillant Chandos, qui fut tué malheureuſement en une rencontre prés du pont de Lenſac en Poitou.

Outre les troupes ordinaires qu'ils appelloient compagnies, les Seigneurs & Gentilshommes s'aſſembloient ſouvent, & de leur propre mouvement ſe mettoient en corps pour faire quelque entrepriſe ou quelque courſe ; puis aprés leur *chevauchée*, cela s'appelloit ainſi, ils s'en retournoient dans leurs maiſons.

Le Roy Charles avoit entrepris de dreſſer une armée pour la jetter en Angleterre, ſon frere le Duc Philippe la devoit commander, & l'embarquement ſe faire à Harfleur. Lors qu'il eſtoit preſt de monter ſur ſes Vaiſſeaux, il eut nouvelles que Jean Duc de Lancaſtre le troiſiéme des fils du Roy Edoüard, eſtoit deſcendu à Calais & faiſoit des courſes ſur les terres de France. Il fut conſeillé de quitter ſon entrepriſe & de tourner de ce coſté-là. Lancaſtre le voyant aux champs ſe poſta ſur le Mont de Tournehan entre Ardres & Guiſnes: Philippe ſe campa tout contre, comme pour l'attaquer ou pour l'envelopper : mais il n'y fut pas long-temps qu'il s'ennuya & congedia ſes troupes. Ainſi Lancaſtre eut tout loiſir de courir le pays de Caux juſqu'à Harfleur, & au retour la Comté de Ponthieu. Il y fit priſonnier Hugues de Chaſtillon, grand Maiſtre des Arbaleſtriers, qui avoit ſaiſi ce pays-là au nom du Roy.

En meſme temps les Ducs de Gueldres & de Juilliers émeus par les

1369. Sterlings d'Angleterre, envoyerent deffier le Roy : mais il ſçeut bien leur mettre en teſte le Duc de Brabant & le Comte de Saint Pol, qui d'ailleurs prirent feu pour quelques intereſts particuliers.

Il y eut une furieuſe bataille entre les deux partis au lieu de Baeſwilder, entre le Rhin & la Meuſe, laquelle mit tous ces petits Princes fort au bas. Car d'un coſté le Duc de Juilliers y fut tué, & de l'autre le Duc de Brabant fait priſonnier. L'Empereur ſon frere le délivra & accommoda cette querelle.

Les Eſtats de France aſſemblez le 7. de Decembre, octroyerent au Roy une impoſition d'un ſol par livre ſur le ſel, de quatre livres ſur chaque feu dans les villes, & de trente ſols aux champs ; Comme auſſi ſur la vente du vin à la campagne, le treiziéme en gros, & le quatriéme en deſtail, & ſur l'entrée à Paris quinze ſols par queuë de vin François, & vingt-quatre ſols par queuë de vin de Bourgogne. A quoy les villes conſentirent fort gayement, parce qu'elles ſçavoient bien que ces levées ſeroient bien meſnagées, & qu'elles ceſſeroient avec la guerre.

La meſme année 1369. *Hugues Aubriot Prevoſt de Paris fit édifier les tours de la Baſtille prés la porte ſaint Antoine, telles qu'on les voit aujourd'huy.*

La premiere année de la guerre n'avoit pas produit des evenements fort conſiderables : les deux Rois ſe preparoient de tout leur pouvoir à faire de plus grands efforts la ſeconde. Tous les quatre freres de France ayant tenu conſeil enſemble reſolurent que le Duc d'Anjou & le Duc de Berry attaqueroient la Guyenne ; que le premier entreroit du coſté de Toulouze dans le païs d'entre deux mers, l'autre du coſté du Berry dans le Limoſin ; & que tous deux ſe joindroient devant Limoges pour y aſſieger le Prince de Galles.

Pour cet effet on trouva bon de rappeller du Gueſclin d'Eſpagne, où le Roy Henry luy avoit donné la Comté de Molines & la terre de Sorie. Il partit au premier mandement de ſon Roy, qui luy avoit auſſi donné la Comté de Longueville. Ayant joint le Duc d'Anjou, il prit en chemin faiſant, les villes de Moiſſac, Tonneins, Aiguillon & quelques autres Chaſteaux moins conſiderables, le long de la Garonne. De ſon coſté le Duc de Berry ſe rendit maiſtre de Limoges, plûtoſt par l'intelligence des Bourgeois & de l'Eveſque qui trahit le Prince de Galles, quoy que ſon compere & ſon bon amy, que par les attaques. Du reſte les deux freres ſçachant que ce Prince, trop habile pour ſe laiſſer enfermer, s'eſtoit mis en campagne, congedierent leurs gents.

Le Roy Anglois de ſon coſté avoit envoyé le Duc de Lancaſtre avec quelques compagnies d'hommes d'armes & d'Archers en Guyenne, & donné le commandement de toute ſon armée du coſté de Picardie, à Robert Knolles. Elle ſe trouva de plus de trente cinq mille

hommes. Sa marche donna de la terreur à toute la France juſqu'à la Loire ; car elle ſaccagea le Vermandois, la Champagne, la Brie ; brûla les environs de Paris, fit entendre ſes trompettes juſques dans les portes du Louvre ; ſans neanmoins que la fumée de ces incendies ny le bruit de ces fanfares puſſent émouvoir le ſage Roy à rien hazarder, ny à laiſſer ſortir un ſeul de ſes gents de guerre en campagne. 1371.

Du Gueſclin eſtoit preſque le ſeul capable de le venger de toutes ces inſultes : pour ce ſujet le ſecond jour d'Octobre, il luy mit à la main l'épée de Conneſtable, que Moreau de Fiennes trop caſſé par les années & par les fatigues, ne pouvoit plus porter. Mais il luy donna peu de troupes afin qu'il ſerraſt ſeulement les ennemis & qu'il ne les combattiſt pas. Du Gueſclin qui avoit d'autres veuës, groſſit ſa petite armée à ſes propres deſpens, ayant vendu toutes les pierreries & les riches meubles qu'il avoit gagnez en Eſpagne, pour acheter des Soldats.

Aprés qu'il eut coſtoyé & harcelé quelque temps les ennemis, il trouva occaſion de leur enlever un quartier prés de Pont-Valain au païs du Mayne. Par ce moyen les ayant entamez il les mit aprés en déroute, puis il les deffit tous piece à piece, tant que Knolles meſme eut de la peine à ſe ſauver.

Delà il remonta dans le Berry d'où il chaſſa les Anglois, qui s'enfuirent en Poitou, aprés il nettoya la Touraine & l'Anjou, & en fit autant en Limoſin & en Rouërgue.

Il rendit auſſi un ſervice tres-important à la France, en moyennant l'entreveuë du Roy de Navarre avec le Roy. Dans la conjoncture preſente, ce Prince pouvoit faire beaucoup de peine, en introduiſant les Anglois dans le Coſtentin, où il avoit Cherbourg & quelques autres places, & dans la Comté d'Evreux qui eſtoit toute à luy. Mais comme il eſtoit auſſi irreſolu que malicieux, il ne ſçavoit ny garder ſa foy ny la rompre à ſon avantage. Quoy qu'il euſt fait une tréve dés l'année precedente, il differoit toûjours la concluſion de la Paix par cent artifices. Enfin il s'y laiſſa amener quand il en avoit le moins de beſoin, & ſe contenta de la ville de Montpellier dont il fut mis en poſſeſſion. Moyennant cela il renonça au party de l'Anglois, alors qu'il luy euſt eſté tres-avantageux de ne le pas faire.

Dés l'an 1367. *le Pape Urbain V. avoit fait un voyage à Rome en apparence, pour mettre ordre aux affaires d'Italie, mais en effet de fâcherie qu'il eut de ce que les Compagnies allant en Eſpagne l'avoient rançonné. Lors qu'il y eut demeuré deux ans & demy, il revint en Avignon, où peu aprés il mourut le* 19. *de Decembre. Les Cardinaux éleverent au ſaint Siege Pierre Roger qui eſtoit fils de Guillaume Comte de Beaufort en Valee, & par conſequent neveu du Pape Clement VI. il s'appella Gregoire XI. du nom.*

1372. *Au mois de May de cette meſme année David Roy d'Eſcoſſe fils de Robert de Brus, mourut ſans enfans. Ainſi cette Couronne paſſa dans la Maiſon de* STUARD, *par un Robert qui eſtoit fils de ſa ſœur. Il ratifia la tréve avec l'Angleterre & la prolongea pour treize ans.*

Les villes maritimes de Flandres eſtant toutes pleines de Marchands n'avoient que des intereſts de negoce : c'eſt pourquoy ſans conſiderer ny ceux de leur Comte, ny ceux du Roy, ils firent une Ligue avec l'Anglois afin d'aſſeurer leur commerce, qui leur ſembloit meilleur de ce coſté-là que de celuy de France.

Un peu aprés que le nouveau Conneſtable eut reconquis le Perigord & le Limoſin ſur les Anglois, le Prince de Galles, quoy qu'il ne pûſt aller qu'en litiere, aſſembla ſes gents à Cognac, & alla aſſieger Limoges. Ses Hurons * ou mineurs, dont il avoit grande quantité, ayant renverſé un pan de muraille dans les foſſez, la ville fut priſe d'aſſaut. Il eſtoit ſi irrité contre les habitants qu'il ſe vengea cruellement juſques ſur les femmes & ſur les enfans ; il en fut paſſé au fil de l'épée plus de quatre mille. Ce fut ſon dernier exploit de guerre : aprés cela il ſe retira fort indiſpoſé en Angleterre, où il languit encore trois ans. Depuis ſon départ les affaires des Anglois dans la Guyenne allerenr toûjours en décadence, la pluſpart des Seigneurs & des Chefs des bandes que ſa vaillance & ſa liberalité tenoient attachez à ſa Cour, ſe tournant vers celle de France.

* C'eſtoit le terme de ce temps-là.

Il avoit laiſſé le ſoin des affaires au Duc de Lancaſtre, celuy-cy ne demeura pas long-temps en Guyenne, & repaſſa en Angleterre pour aſſiſter à un grand Conſeil qui ſe tint pour les affaires de deçà la mer. Au partir delà il alla épouſer la fille de Pierre le Cruel & ſe fit appeller Roy de Caſtille : le Comte de Cambridge ſon frere, épouſa auſſi la puiſnée.

C'eſtoit declarer une guerre mortelle au Roy Henry : lequel d'ailleurs eſtant obligé de ſa couronne à la France, ſe reſolut, autant pour ſa propre ſeureté que par gratitude, de la ſervir de toutes ſes forces. Il ſçavoit que les Anglois envoyoient une armée en Poitou commandée par le Comte de Pembrok, il en fit partir une par mer compoſée de quarante gros Vaiſſeaux, & bien équipée de canon & d'armes à feu, qui attendit le Comte de Pembrok à l'entrée du canal de la Rochelle. Le combat dura deux jours, l'avant-veille & la veille de la Saint Jean. A la fin les Anglois furent envelopez, & tous pris, ou coulez à fond, les Rochelois regardant le combat de ſang froid ſans qu'ils puſſent eſtre perſuadez par leur Gouverneur d'aller à leur ſecours. Les victorieux menerent le Comte de Pembrok & les autres priſonniers en Eſpagne tout chargez de chaiſnes. C'eſt ainſi que les Eſpagnols & les Allemands traitoient leurs ennemis : les François & les Anglois en uſoient avec plus de generoſité & de courtoiſie.

Cét échec fut la ruïne entiere du party Anglois. Le Conneſtable 1372.
aſſiegeoit & prenoit toutes les places à ſon aiſe. Aprés avoir aidé au Duc de Berry à reduire Sainte-Severe, qu'on avoit crû imprenable, il vint recevoir la grande ville de Poitiers qui luy tendoit les bras. Tous les Chefs du party Anglois qui eſtoient en campagne en furent fort étonnez : mais ils furent bien plus conſternez de la défaite du Captal de Buch, lequel allant au ſecours de la ville de Soubiſe, ſituée ſur l'embouchure de la Charente, ſe vit enveloppé & pris par les Eſpagnols, dont l'armée navale eſtoit ſur cette coſte-là. Il n'y eut ny rançon ny échange qui pûſt obliger le Roy à le mettre une ſeconde fois en liberté : il fut reſſerré dans une tour du Temple à Paris, où il mourut quatre ans aprés.

Les Rochelois n'avoient jamais pû s'accommoder avec l'humeur Angloiſe, peu compatible avec quelque nation que ce ſoit : ils meditoient de ſe ſouſtraire à leur domination ; Et c'eſtoit pour favoriſer ce deſſein que l'armée d'Eſpagne ſe tenoit là proche. Le Chaſteau ſeul les en empeſchoit, le Maire s'aviſa d'une ruſe. Ayant donné à diſner au Capitaine il luy preſenta certaines Lettres ſcellées du Sceau d'Edoüard, où il liſoit qu'il leur eſtoit ordonné de faire faire montre à la Garniſon du Chaſteau & à la Milice Bourgeoiſe. Il n'y avoit rien de tout cela dans les Lettres, mais le Capitaine qui ne ſçavoit pas lire, le crût & fit ſortir ſa garniſon. Le Maire avoit mis une embuſcade dans des maſures, qui la coupa & l'empeſcha de rentrer. Douze ou quinze malotrus qui eſtoient demeurez dans le Chaſteau capitulerent auſſi-toſt. Enſuite les Rochelois fort aviſez, avant que d'ouvrir leurs portes aux François, firent leur Traité avec le Roy, & obtinrent la demolition du Chaſteau, ou, ſi l'on en croit leurs memoires, une amniſtie pour l'avoir démoly avant le Traité. Outre cela ils ſe firent donner tant de privileges, & des conditions ſi avantageuſes, qu'elles tendoient autant à mettre cette ville en liberté, qu'à luy faire changer de Maiſtre.

Apres que le Conneſtable, qui repreſentoit le Roy, eut receu leur ſerment de fidelité, il pourſuivit la conqueſte du Poitou & de la Saintonge. La pluſpart des Seigneurs de ces pays-là s'eſtoient retirez à Touars, il y mit le ſiege & les obligea de capituler ; Qu'ils ſe mettroient eux, leurs terres & la place, ſous l'obeïſſance du Roy, ſi le « Roy d'Angleterre ou un de ſes fils, ne venoient aſſez forts pour « combattre les aſſiegeants dans la Feſte de S. Michel. «

Cette ſorte de compoſition ſe pratiqua tant qu'il y eut quelque peu de bonne foy. Elle portoit toûjours ſurſeance d'armes, durant laquelle les aſſiegeants ayant pris des oſtages des aſſiegez, levoient leur camp, & leur laiſſoient toute ſorte de liberté, horſmis de recevoir des gens de guerre dans leur place, & de la munir ny de la fortifier.

Lors que le Roy Edoüard eut appris cette capitulation, l'honneur

1372. & la neceſſité réveillant en luy le ſouvenir de ſes victoires, il ſe mit ſur mer luy-meſme avec quatre cens Vaiſſeaux, pour ne pas perdre un ſi beau pays & tant de braves gens. Mais les vents refuſerent opiniaſtrement de le ſervir en cette occaſion ; ils le promenerent ſix ſemaines durant & ne voulurent jamais luy eſtre favorables que pour retourner en Angleterre. La ſaint Michel venuë, les Seigneurs executerent la capitulation ; Enſuite dequoy les villes de Saintes, d'Angouleſme, de ſaint Jean d'Angely & generalement tout le pays juſqu'à Bourg & à Blaye, ſe remirent ſous l'obeïſſance de leur ancien & naturel Souverain.

Jean de Montfort Duc de Bretagne regardoit avec crainte la proſperité des François, ſes anciens ennemis, & avec regret la décadence de l'Anglois ſon beau-pere & ſon protecteur : mais il n'eſtoit pas le maiſtre dans ſa Duché, les peuples ne vouloient plus de guerre, la fierté des Anglois n'eſtoit pas compatible avec leur liberté, & les Barons ébloüis de l'éclat de la fortune de du Gueſclin & de Cliſſon, avoient le cœur tourné aux emplois & aux penſions de la Cour de France. Ainſi le Duc ſe trouvoit fort contraint ; S'il faiſoit deſcendre quelques Anglois ſur ſes coſtes, les Communes leur couroient ſus ; S'il les logeoit dans ſes places, les Seigneurs ſe ſoûlevoient. Comme il en eut mis dans Breſt, le Conquet, Kemperlé & Hennebond, ils prierent le Roy de leur envoyer des troupes pour les chaſſer, & remettre les villes du païs en ſes mains, ainſi qu'ils firent de Vennes, de Rennes, & de pluſieurs autres.

La vengeance qu'il en voulut prendre, ayant mis le ſiege devant Saint-Mahé, ne fit qu'avancer ſa perte & le voyage du Conneſtable avec le Duc de Bourbon dans ſa Duché. Quelques troupes Angloiſes qu'il avoit fait venir pour ſe fortifier, eurent tout le païs contre elles & furent taillées en pieces ; Ainſi quoy qu'il euſt encore quelques bonnes places, il n'oſa s'y enfermer, & paſſa en Angleterre crier au ſecours.

Tandis qu'il y eſtoit le Conneſtable s'aſſura de toutes, horſmis de trois, Breſt, Becherel & Derval, (celle-cy appartenoit à Knolles) devant toutes leſquelles il mit le ſiege en meſme temps ; comme auſſi devant la Roche-ſur-Yon en Anjou.

Cette derniere plus éloignée de tout ſecours ſe rendit : Breſt, Becherel & Derval promirent d'en faire autant, ſi dans un certain temps préfix il ne paroiſſoit une armée aſſez forte, & qui *tinſt journée*,* pour faire lever le ſiege aux François. Quant à Breſt & à Derval ils ſe ſauverent de cette ſorte. Le Comte de Salisbery eſtoit alors ſur mer pour garder les coſtes d'Angleterre contre l'armée navale d'Eſpagne que commandoit Yvain de Galles, dont Edoüard avoit fait mourir le pere pour luy oſter cette Principauté. Ayant entendu le peril où eſtoit Breſt, il aborda en Bretagne, ſe campa & ſe retrancha proche

* C'eſtoit le terme propre.

de là, puis envoya ſes Herauts au Conneſtable luy dénoncer qu'il eſtoit venu pour faire lever le ſiege & qu'il l'y attendoit. Le Conneſtable ne trouva pas à propos de l'attaquer dans un poſte ſi fort; ainſi la place fut délivrée. Au partir de là, Knolles qui l'avoit deffenduë, alla ſe jetter dans Derval ne ſe croyant pas obligé de tenir le Traité fait par ſes gens; Ce qui coûta la vie à leurs oſtages, & par repreſailles à quelques Gentilshommes que Knolles avoit pris. Quant à Becherel, il tint un an tout entier; au bout duquel n'ayant point paru d'armée dans le jour prefix pour le ſecourir, il paſſa entre les mains des François. 1373.

Le Roy d'Angleterre ne manqua pas de garantie au Duc de Bretagne. Il dreſſa une armée de plus de trente mille hommes qu'il donna au Duc de Lancaſtre pour rétablir ce Prince, qui eut la hardieſſe d'envoyer deffier le Roy de France ſon Souverain. Elle deſcendit à Calais le vingtiéme de Juillet, traverſa & pilla l'Artois, la Picardie, la Champagne, le Forés, le Beaujoulois, l'Auvergne & le Limoſin, & deſcendit en Guyenne, au lieu d'aller en Bretagne, comme Montfort l'avoit eſperé.

C'eſtoit une reſolution conſtante du ſage Roy, de ne point hazarder de grand combat contre les Anglois: mais il vouloit que ſes gens ſe logeant la nuit dans les places, les ſuiviſſent le jour, & ne ceſſaſſent de les harceler, de charger ceux qui s'écartoient, & de les reſſerrer enſorte qu'ils ne puſſent recouvrer des vivres & des fourages. Par ce moyen il défaiſoit peu à peu leurs grandes armées & les reduiſoit à rien. Celle-cy ayant eſté pourſuivie & coſtoyée par le Duc de Bourgogne juſqu'en Beaujolois, & delà juſques ſur les bords de la Dordogne par le Conneſtable, non ſeulement ne pût rien entreprendre, mais encore perit preſque toute, & remena à peine ſix mille hommes à Bourdeaux.

Durant cette irruption, le Duc d'Anjou Gouverneur de Languedoc, en fit une autre plus avantageuſe dans la haute Guyenne. Il y conquit pluſieurs places, de peu de nom aujourd'huy, mais en ce temps-là tres-importantes.

Deux grands fleaux, la famine & le mal des ardents, qui le plus ſouvent prenoit en l'aiſne, tourmenterent la France, l'Italie & l'Angleterre cette année 1373. *Il courut auſſi, principalement dans les Pays-bas, une paſſion maniaque ou phreneſie inconnuë à tous les ſiecles precedents. Ceux qui en eſtoient atteints, la pluſpart de la lie du peuple, ſe dépoüilloient tout nuds; ſe mettoient une couronne de fleurs ſur la teſte, & ſe tenant par les mains alloient dans les ruës & dans les Egliſes, dançant, chantant & tournoyant avec tant de roideur, qu'ils tomboient par terre hors d'haleine. Ils s'enfloient ſi fort par cette agitation qu'ils euſſent crevé ſur l'heure, ſi on n'euſt pris le ſoin de leur ſerrer le ventre avec de bonnes bandes. Ceux qui les regardoient trop attentive-*

1375. *ment eſtoient bien ſouvent eſpris de la mieſme manie. On crût qu'il y avoit de l'operation du Diable, & que les exorciſmes les ſoulageoient. Le vulgaire nomma ce mal* LA DANSE DE S. JEAN.

Par les inſtantes & continuelles exhortations du Pape, les deux Rois furent obligez d'entrer en negotiation pour accommoder leurs differends. Il ſe tint pour cela une Aſſemblée à Bruges en Flandres, où ils envoyerent les plus proches Princes de leur ſang, & les plus illuſtres Seigneurs de leurs Royaumes. Elle dura prés de deux ans avec des dépenſes incroyables. Il y fut fait une tréve premierement pour un an, à commencer au mois de May de cette année 1375. laquelle eſtant concluë le Duc de Lancaſtre & le Duc de Bretagne paſſerent en Angleterre.

La Bretagne n'y eſtant pas compriſe, ſon Duc y rentra peu aprés avec une armée de troupes Angloiſes, & moitié par force, moitié par intelligence il regagna S. Mahé, S. Brieuc, & ſept ou huit autres places, tandis que Jean d'Evreux frere du Roy de Navarre, faiſoit le dégaſt aux environs de Kemperlay.

Il avoit baſty là auprés un fort pour ſa retraite, d'où il incommodoit extrémement cette ville : Cliſſon, Rohan, Beaumanoir & autres Seigneurs Bretons l'aſſiegerent là dedans. Le Duc y eſtant accouru pour le délivrer, ils leverent promptement le picquet, luy les pourſuivit & les aſſiegea dans Kemperlay. Or comme il eſtoit preſt de les avoir à ſa miſericorde, il n'en euſt point eu pour des gens qu'il traitoit de traiſtres & de rebelles : une ſeconde tréve dans laquelle on le comprit, les tira heureuſement de ſes mains.

La minorité des Rois en France (ſi je ne me trompe) duroit juſqu'à l'âge de vingt ans, & pendant ce temps-là, tous les commandements & tous les Actes ſe faiſoient ſous le nom du Regent. Le ſage Roy conſidera qu'une ſi abſoluë autorité pourroit ravir la Couronne à ſon fils, s'il le laiſſoit mineur ; Que les peuples, fuſt-ce erreur ou couſtume, ne reconnoiſſoient pas volontiers un Prince pour Roy qu'il ne fuſt ſacré ; Et qu'il eſtoit à craindre que le Duc d'Anjou ne leur fiſt croire, par quelques exemples du paſſé, qu'ils en devoient choiſir un qui fuſt majeur & capable de gouverner. Pour ces raiſons ou pour d'autres qu'on ignore, il fit cette memorable Ordonnance de l'avis des Princes, Seigneurs, Prelats, Univerſité, & autres perſonnes notables, qui porte ; *Que les fils aiſnez de France, dés qu'ils auroient atteint l'âge de quatorze ans, ſeroient tenus pour majeurs & capables d'eſtre ſacrez, & qu'ils recevroient les hommages & les ſerments de fidelité de leurs ſujets.* Elle fut faite au bois de Vincennes au mois d'Aouſt 1374. & verifiée en Parlement le vingtiéme de May de l'année ſuivante.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il cruſt, tout Roy qu'il eſtoit, pouvoir devancer le cours de la nature, & donner à ſon fils le ſens & l'eſprit

l'eſprit que l'âge ſeul peut donner, puiſque la meſme année & le meſ- 1376.
me mois, il fit une Declaration, laquelle portoit qu'en cas qu'il mouruſt avant que ſon fils euſt atteint l'âge de quatorze ans, il en laiſſoit « la garde & tutelle, & de ſes autres enfans, comme auſſi le gouvernement & la défenſe de l'Eſtat à la Reyne mere (elle vivoit encore « pour lors) & luy ajoignoit les Ducs de Bourgogne & de Bourbon, « avec un conſeil neceſſaire de prés de quarante perſonnes. «

Les Legats du Papè demeuroient toûjours fermes à Bruges, & retenoient les Ambaſſadeurs des deux Couronnes avec eux pour travailler à la paix. Mais les propoſitions de part & d'autre eſtant trop éloignées pour y trouver un milieu, ils impetrerent au moins une prolongation de la tréve juſqu'au mois d'Avril de l'an 1377.

En Gaſcogne le Comte d'Armagnac penſant tirer revanche du Comte de Foix qui l'avoit battu, accrut ſa honte & ſa perte. Il avoit pris la petite ville de Caſere, & s'eſtoit mis dedans ſans la pourvoir de munitions. Le Comte de Foix l'y inveſtit, & ſans coup frapper, le reduiſit à la derniere faim: mais il ne voulut point luy accorder la vie ſauve à luy & aux ſiens, qu'à condition qu'ils ſortiroient par un trou qui fut fait exprés à la muraille, par où ils ne pouvoient paſſer que ventre à terre. Ils n'en furent pas quittes pour cét affront, le Comte d'Armagnac & vingt des principaux ne furent relaſchez qu'aprés de grandes rançons. Le Roy de Navarre répondit de celle du Sire d'Albret.

Durant le long ſéjour des Papes en France, l'Italie s'eſtoit accouſtu- 1377.
mée à les méconnoiſtre. Le peuple de Rome ſe formoit divers petits tyrans pour ſe conſerver l'image de la liberté, & par le meſme eſprit les villes de l'Eſtat Eccleſiaſtique, à la ſollicitation & avec l'aide des Florentins, avoient ſecoüé le joug & chaſſé les Legats Apoſtoliques. Gregoire XI. penſant remedier à ces deſordres, & d'ailleurs eſtant vivement preſſé par Sainte Brigide de Suede & par Sainte Catherine de Sienne, deux perſonnes que l'on croyoit avoir un commerce fort étroit avec le Ciel, reſolut de reporter le ſaint Siege à Rome, d'où il avoit eſté abſent ſeptante-deux ans. Il partit d'Avignon le vingt-troiſiéme Septembre, s'embarqua à Marſeille, & aprés de tres-grands perils ſur mer, ſignes de l'agitation que ce changement cauſa dans l'Egliſe, arriva à Rome le dix-ſeptiéme jour de Janvier enſuivant.

L'Anglois cependant avoit perdu le brave Prince de Galles ſon fils aiſné, qui avoit laiſſé un fils nommé Richard encore fort jeune; Et depuis deux ans il ſe ſentoit bien caſſé, & ſa cervelle fort uſée par la contention des affaires, bien qu'il n'euſt que ſoixante-cinq ans: Voilà pourquoy il deſiroit la Paix, & relaſchoit pluſieurs articles du Traité de Bretigny. Mais la mort empeſcha les effets de cette bonne diſpoſition, & l'oſta du monde le 21. de Juin. Richard II. ſurnommé de Bourdeaux fils du Prince de Galles luy ſucceda.

Il avoit eu ſept fils, dont cinq ſeulement vinrent en âge d'homme &

1378. *furent mariez : ſçavoir Edoüard , Lyonnel , Jean , Edmond & Thomas. Edoüard fut ce brave Prince de Galles ; Des quatre autres , le premier fut Duc de Clarence , le ſecond de Lancaſtre , tous deux par leurs femmes heritieres de ces deux Maiſons ; le troiſiéme Comte de Cambridge , puis Duc d'Torc , le quatriéme Comte de Bukingham & aprés Duc de Gloceſtre. Il eut auſſi quatre filles , Iſabelle qui épouſa le Comte de Betford , Jeanne qui fut femme de Henry Roy de Caſtille , Marie qui le fut de Jean de Montfort Duc de Bretagne , & Marguerite du Comte de Pembrok. Cette grande multitude d'enfans fut ſa force durant ſa vie , & la ruine de l'Angleterre aprés ſa mort.*

Le ſage Roy n'avoit conſenty à poſer les armes que pour ſe mieux preparer à les reprendre. Ainſi il n'écouta plus aucunes propoſitions de paix , & ſe tenant ſeur de l'évenement de la guerre , il la recommença avec cinq armées. Il en envoya une en Artois , une dans les païs de Berry , Auvergne , Bourbonnois & Lyonnois , une autre en Guyenne , une quatriéme en Bretagne , & pour la cinquiéme il la retint auprés de luy pour aller ſecourir celle des quatre qui en auroit beſoin. Elles eſtoient commandées par le Duc de Bourgogne , le Duc de Berry , le Duc d'Anjou , & Olivier de Cliſſon le Conneſtable. Toutes de leur coſté travaillerent ſi bien que l'Anglois ne pût conſerver de places importantes que Calais dans la Belgique , Bourdeaux & Bayonne dans la Guyenne , & Cherbourg en Normandie , qui luy fut vendu par le Navarrois.

Le fils aiſné de ce Roy , nommé Charles comme luy , avoit une forte paſſion de voir le Roy de France ſon oncle ; Son pere eſtoit alors ſur le poinct de conclure avec les Anglois un marché fort deſavantageux à la France , c'eſtoit de leur donner les terres & places qu'il avoit en Normandie , & de prendre en échange la Duché de Guyenne , pour la deffenſe de laquelle ils luy euſſent fourny tous les ans deux mille hommes d'armes , & autant d'Archers payez à leurs deſpens. Quand ſon fils alla donc voir ſon oncle , il ſe voulut ſervir de cette occaſion pour tramer des menées en France , & meſme pour empoiſonner le Roy. Il avoit pour cela mis auprés du jeune Prince deux des plus habiles & des plus méchants hommes qu'il euſt ; ſçavoir la Ruë ſon Chambellan , & du Tertre ſon Secretaire : mais il fut ſi mal aviſé que d'y envoyer auſſi les Capitaines de ſes meilleures places de Normandie.

Son deſſein fut éventé ou peut-eſtre prevenu. Le Roy fit arreſter ſon fils & ſes Capitaines , & mettre en Juſtice la Ruë & du Tertre. Le fils , quelque interceſſion qu'on y apportaſt , demeura priſonnier cinq ans , les Capitaines ne furent délivrez que lors que leurs places eurent eſté renduës au Roy ; Du Tertre & la Ruë eurent la teſte tranchée. En meſme temps on envoya des troupes en Normandie qui prirent toutes ſes places , au nombre de dix ou douze , & les déman-

telerent tout à l'heure. Il ne luy reſta que Cherbourg, qui aprés un long ſiege demeura aux Anglois. 1378.

Le Duc d'Anjou les preſſoit auſſi vivement dans la Guyenne. La priſe de Bergerac, & le gain d'une bataille que ſes troupes leur donnerent prés de la petite ville d'Aymer, où preſque tous les Chefs & les Barons de Gaſcogne demeurerent priſonniers, luy acquirent toutes les places de deſſus les deux rivieres de Dordogne & de Garonne.

D'ailleurs trois choſes affoiblirent ſi fort les Anglois, qu'ils n'avoient ny le ſens, ny le courage, ny les forces de ſe deffendre. L'une eſtoit la minorité de leur Roy âgé ſeulement de treize ans, la ſeconde, une grande peſte qui dépeuploit l'Angleterre, & l'autre les courſes des Eſcoſſois, qui avoient rompu la tréve, à la ſuſcitation du Roy, & moyennant cent mille florins d'or qu'il leur donnoit par an, avec la ſolde de 500. hommes d'armes, & autant de Sergents.

Le Pape ne ceſſoit pas neanmoins d'exhorter le Roy de France à la paix, & preſſoit l'Empereur Charles d'y employer ſon interceſſion. L'Empereur, ſoit par affection pour la Maiſon Royale de France, ſoit pour prendre des meſures, afin d'aſſurer l'Empire à ſon fils Venceſlas, ou pour quelque autre ſujet, deſira viſiter cette Cour, bien qu'il fuſt fort tourmenté de la goutte. Le Roy envoya deux Comtes des plus illuſtres & deux cents chevaux au devant de luy juſqu'à Cambray où il celebra la feſte de Noël, le Duc de Bourbon à Compiegne, & deux de ſes freres à Senlis; Puis luy-meſme l'alla recevoir hors le faux-Bourg ſaint Denis, & le logea dans ſon Palais.

Tout le temps qu'il fut en France il le regala, avec toutes les magnificences poſſibles, horſmis celles qui marquoient la Souveraineté, & qui à l'avenir euſſent pû donner un titre à quelques pretentions chimeriques. Voilà pourquoy lors qu'on le recevoit dans les villes, on ne ſonnoit point les cloches, & on ne luy portoit point le poëſle; Ceux qui le haranguoient n'oublioient pas de dire que c'eſtoit par l'ordre de leur Souverain; Et à ſon entrée dans Paris, le Roy affecta d'eſtre monté ſur un cheval blanc, & luy en fit donner un noir. Il y entra le quatriéme de Janvier, en ſortit le ſeiziéme, & s'en retourna par la Champagne.

Durant ſon ſejour à la Cour de France, il gratifia le Dauphin du titre *de Vicaire irrevocable de l'Empire*, par des Lettres ſcellées d'un Sceau d'or; Et par d'autres il luy donna auſſi la meſme charge pour le Dauphiné avec les Chaſteaux de Pipet & de Chamaux, qu'il poſſedoit encore dans la ville de Vienne. Depuis cela nous ne liſons point que les Empereurs ſe ſoient plus meſlez de rien ordonner pour le Royaume d'Arles, ny pour le Dauphiné; Ils ſont demeurez en toute Souveraineté aux Rois de France; leſquels meſme long-temps auparavant n'y reconnoiſſoient plus les Empereurs.

A peine Gregoire XI. eut eſté quatorze mois à Rome, que la mé-

1379. *lancholie ou quelque autre cauſe le fit tomber malade d'une retention d'urine, dont il mourut le ſeptiéme de Mars, ayant témoigné à l'agonie qu'il prévoyoit de grands troubles dans l'Egliſe, & qu'il ſe repentoit fort d'avoir pluſtoſt crû à des revelations trompeuſes, que ſuivy les lumieres certaines du bon ſens.*

Il y avoit en tout dans l'Egliſe Romaine vingt-trois Cardinaux, dont il en eſtoit demeuré ſix à Avignon, trois eſtoient allez en Legation, les autres ſeize ſe trouvoient à Rome. De ceux-cy il y en avoit douze François & quatre Italiens. Tous leſquels prévoyant bien que le peuple Romain les forceroit d'élire un Pape de la Nation Italienne, demeurerent d'accord entr'eux qu'ils en éliroient un par feinte ſeulement & pour éviter la fureur des peuples, & un autre tout de bon, lequel hors delà ils reconnoiſtroient pour le vray Pontife. Sur cette convention les violences du peuple continuant encore plus terribles qu'ils ne les avoient preveuës, ils nommerent le Cardinal Barthelemy Boutillo natif de Naples, & Archeveſque de Bary dans ce Royaume-là, qui ſe porta auſſi-toſt pour legitime Pape, & prit le nom d'Vrbain VI.

C'eſtoit contre la parole qu'il avoit donnée : mais il fallut que les Cardinaux diſſimulaſſent, en attendant l'occaſion de publier la verité, & qu'ils écriviſſent à tous les Princes que ſon élection eſtoit canonique; toutefois ils donnerent avis au Roy de France de n'adjouſter aucune foy à leurs Lettres qu'ils ne fuſſent en liberté. Mais quand ſous pretexte d'éviter les chaleurs de Rome, ils ſe furent retirez à Anagnia, eſtant d'ailleurs offenſez du ſuperbe traitement de Barthelemy, ils firent ſçavoir la verité du faict à tous les Princes Chreſtiens, admoneſterent trois fois Barthelemy de ſe deſiſter de la Papauté, puiſqu'il ſçavoit qu'ils n'avoient pas eu l'intention de l'élire, & enſuite ils procederent contre luy juridiquement & le declarerent intrus. *Cela fait ils ſe retirerent à Fundy ſous la protection du Comte du lieu, & là ils élurent un des ſix Cardinaux qui eſtoient demeurez en France. C'eſtoit Robert frere de Pierre Comte de Geneve, qui avoit le courage auſſi haut que ſa naiſſance. Il prit le nom de Clement VII.*

La France aprés pluſieurs Aſſemblées des plus doctes perſonnages du Clergé, & de ſes plus ſages Prelats & Seigneurs, adhera à Clement ; les Rois de Caſtille & d'Eſcoſſe qui eſtoient ſes alliez tout de meſme ; le Comte de Savoye & la Reyne Jeanne de Naples pareillement, bien que dans les commencemens elle euſt protegé ſon Competiteur. Mais tout le reſte de la Chreſtienté reconnut Urbain, les Navarrois, les Anglois & les Flamands par hayne de la France, les Italiens pour ſe conſerver le Souverain Pontificat dans leur Nation, l'Empereur en reconnoiſſance de ce que ce Pape avant que d'en eſtre requis, s'eſtoit haſté de confirmer l'élection de Venceſlas ſon fils, le Roy de Hongrie pour avoir ſujet de dépoüiller la Reyne de Naples, & les autres pour divers intereſts. Pierre Roy d'Arragon demeura neutre.

D'abord Clement ſe trouva bien armé & en eſtat de pouſſer ſon adverſaire, ayant engagé à ſon ſervice un Sylveſtre Bude Capitaine Breton avec deux mille vieux Aventuriers de cette Nation, qui prirent le Chaſteau ſaint Ange, défirent les Romains dans Rome meſme, & ſe rendirent maiſtres de la ville. Mais depuis qu'un autre fameux Capitaine qui eſtoit Anglois, & ſe nommoit Haucut, autrefois Chef des bandes des Tard-venus, & pour lors au ſervice d'Urbain, l'eut vaincu & fait priſonnier, les affaires de Clement allerent ſi mal qu'il fut chaſſé d'Italie, & ſe retira en Avignon, laiſſant ſon rival le maiſtre de Rome. 1378. & 79.

Ce Schiſme dura quarante ans, chaque party ayant de grands perſonnages, des Saints, & à ce qu'il publioit des miracles & des revelations; qui plus eſt des raiſons ſi fortes qu'on n'a jamais pû vuider ce démelé que par voye de ceſſion, c'eſt à dire en obligeant les deux contendants à abdiquer le Pontificat. Ainſi c'eſt une grande hardieſſe d'appeller Antipapes ceux qui durant ce Schiſme ont tenu le Siege en Avignon.

✠ EMPP. toûjours JEAN PALEOLOGUE & VENCESLAS fils de Charles IV. R. 22. ans.

La mort de l'Empereur Charles IV. eſtoit arrivée le vingt-neufiéme de Novembre dés l'an 1378. *dans la ville de Prague le* 63. *de ſon âge. Venceſlas ſon fils qui avoit eſté élu Roy des Romains dés l'an* 1376. *luy ſucceda à l'Empire & au Royaume de Boheme; Prince eſtropié du corps & de l'ame.*

C'eſtoit une eſpece de rebellion au Comte de Flandres de reconnoiſtre un autre Pape que celuy de ſon Roy, auſſi la couronne de France luy en ſçavoit fort mauvais gré & plus encore au Breton qui l'entretenoit dans ſon opiniaſtreté. De plus il eſtoit arrivé que le Flamand par le conſeil de ce Duc, avoit fait arreſter un des Envoyez du Roy, qui paſſoit par ſon pays pour aller en Eſcoſſe ſuſciter Robert Stuard à rompre la tréve avec l'Anglois. Le Roy s'en plaignit au Flamand & luy commanda de chaſſer le Breton de ſes terres: mais le Flamand ayant pris avis de ces peuples, qui l'aſſurerent de deux cens mille combattants, en cas qu'il fuſt attaqué, refuſa de luy donner cette ſatisfaction.

Le Breton neantmoins ſortit de Flandres & ſe refugia en Angleterre. Le lieu de ſa retraite aggrava ſon crime: le Roy le fit adjourner à comparoiſtre au Parlement pour eſtre jugé par les Pairs. Faute de ſe preſenter, il fut declaré par un Arreſt du neufiéme Decembre, atteint du crime de felonie; Et toutes ſes terres, tant la Bretagne que les autres qu'il avoit dans le Royaume, confiſquées, pour avoir deffié le Roy ſon Souverain, & pour eſtre en ſuite entré dans le Royaume à main armée avec les ennemis de l'Eſtat.

Ce qui ſembloit devoir accabler ce Duc le releva. Les Bretons qui depuis mil ans avoient ſi genereuſement combattu pour la liberté de leur pays, ayant reconnu que le Roy en vouloit plus à la Duché que

1379. non pas au Duc, & qu'il ne l'oſtoit au coupable que pour ſe l'appliquer à luy-meſme, commencerent à ſe plaindre, à ſe détacher d'affection d'avec les François, à ſe reünir entr'eux, & à faire diverſes ligues & aſſociations des villes & de la Nobleſſe. Meſme la veuve de Charles de Blois, par le conſeil des amis de ſa maiſon, envoya proteſter contre cét Arreſt, & mit en avant que la Bretagne n'eſtoit point ſujette à confiſcation, parce que ce n'eſtoit pas un Fief, & que ſi les Ducs avoient ſoûmis leurs perſonnes au Roy en s'obligeant à quelque ſervice, ils n'avoient pas pû aſſujettir leur pays.

Cette année il s'alluma une cruelle guerre en Flandres qui dura ſept ans. La cauſe interieure du mal fut le luxe de la Nobleſſe, & la diſſolution du Comte, avec ſes deſpenſes exceſſives; l'occaſion, une querelle qui s'émût entre un nommé Jean Lyon, de Gand & les Mathieux qui eſtoient ſix freres, les uns & les autres fort puiſſants parmy *les Navieurs*, ou Mariniers, & entre les villes de Gand & de Bruges, pour un certain canal que ceux de Bruges vouloient faire. Le Comte prit le party de ceux-cy, & fut cauſe que Jean Lyon forma contre luy une faction *des chaperons blancs* dans la ville de Gand. Il la faiſoit contrequarrer par celle *des Mathieux*. Jean Lyon ſe trouva le plus fort, & pouſſa les choſes aux dernieres extrémitez.

Le Duc d'Anjou eſtoit fort avide d'argent & grand exacteur. Ses gents par ſon ordre ou de leur autorité, ayant mis quelques nouveaux impoſts ſur la ville de Montpellier qui eſtoit de ſon gouvernement, mais de la proprieté du Roy de Navarre, le peuple ſe mutina & en tua quatre-vingt, du nombre deſquels eſtoit ſon Chancelier & le Gouverneur de la ville. Le Duc y accourut avec des troupes, & fit donner une horrible Sentence pour la punition de ce crime: toutefois elle fut moderée preſque en tous ſes poincts par l'interceſſion du ſaint Pere, horſmis ſur les auteurs de la ſedition, qui payerent de leurs teſtes. Aprés tout, le Roy ayant reconnu la rapacité de ce Duc, luy oſta le gouvernement de la Province & le donna au Comte de Foix.

Soit que le Roy ignoraſt la diſpoſition des Bretons, ou qu'il crûſt la pouvoir changer, il manda les Seigneurs du païs, & tira promeſſe d'eux qu'ils aſſiſteroient le Duc de Bourbon & les autres Chefs qu'il envoyoit en Bretagne pour executer l'Arreſt donné contre leur Duc. Mais les Seigneurs tout au contraire, renvoyerent querir le Duc, & luy ayderent ſi bien qu'avec leurs forces & celles qu'il ramena d'Angleterre, ils le reſtablirent dans la pluſpart de ſes places.

Ce fut le ſeul & preſque l'unique eſchec que ce ſage Roy receut dans ſes entrepriſes. Il en fut ſi touché, qu'il ordonna à tous les Bretons qui refuſeroient de ſervir contre le Duc, de ſortir de ſon Royaume, & uſa de plus de rigueur envers quelques-uns que ſon naturel ne le permettoit. Mais ce traitement ne fit que renforcer le party du Duc, & jetter de ſon coſté ceux en qui conſiſtoit pour lors l'eſlite des armées de France.

Il n'oſa pas meſme ſe ſervir en cette expedition de la valeur de ſon Conneſtable, qui euſt eu peine d'employer ſes armes à la deſtruction de ſa patrie : il aima mieux l'envoyer en Guyenne pour nettoyer quelques places, d'où les Anglois & certaines troupes de vagabonds ſous leur aveu, couroient le païs d'Auvergne. Aprés y avoir pris pluſieurs Chaſteaux & battu quelques-unes de ces Bandes, comme il en aſſiegeoit une dans Chaſteau-neuf de Randan, entre Mendes & le Puy en Velay, il fut attaqué d'une fiévre qui le fit mourir le treiziéme de Juillet. Son nom acheva l'entrepriſe, les aſſiegez ſe rendirent & porterent les clefs ſur ſon cercueil. Le Roy (au refus d'Enguerrand de Coucy) donna l'épée de Conneſtable à Olivier de Cliſſon, compagnon & compatriote du deffunct, à la verité, non moins vaillant que luy, mais en tout le reſte fort diſſemblable, injuſte, ſuperbe, avare & cruel. 1380.

La Bretagne eſtoit alors le theatre de la guerre, le Roy avoit reſolu d'y jetter toutes ſes forces, quand il fut contraint de quitter ce monde & tous ſes deſſeins. Pendant qu'il n'eſtoit encore que Dauphin Charles le Mauvais Roy de Navarre luy avoit fait donner du poiſon, qui fut ſi violent, qu'il luy fit tomber le poil, les ongles & toute la petite peau. Neanmoins un habile Medecin que l'Empereur Charles IV. luy envoya, le reſtablit en aſſez bonne ſanté, en luy ouvrant le bras par une fiſtule pour faire écouler le venin : mais il l'avertit que lors qu'elle ſe boucheroit il devoit ſe tenir preſt à partir. La voyant donc bouchée, il ſe diſpoſa à la mort, & manda ſes freres & le Duc de Bourbon pour leur dire adieu.

Au lict de la mort, ce ſage Roy ne quitta point le ſoin de ſon Eſtat, il confirma la loy qu'il avoit faite pour la majorité, laiſſa la regence à Loüis Duc d'Anjou ſon frere aiſné, avec un conſeil, & la garde & l'éducation de ſon fils Charles aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon ; Leur commanda tres-expreſſement d'oſter les impoſts, proteſtant qu'il n'avoit jamais eu de plus ſenſible douleur que d'eſtre obligé de fouler ſon peuple ; Les pria inſtamment de faire ſi bien nourrir ſon fils qu'il fuſt digne par ſa vertu de porter la Couronne que la loy du Royaume luy deferoit ; Leur recommanda de s'accommoder avec le Duc de Bretagne, s'il eſtoit poſſible, & leur conſeilla de marier ſon fils dans quelque puiſſante maiſon d'Allemagne.

Il mourut au Chaſteau de Beauté ſur Marne, qui eſt un peu au delà du Bois de Vincennes, le ſeiziéme de Septembre, le ſixiéme mois de la dix-ſeptiéme année de ſon regne, & la quarante-quatriéme de ſa vie. On voit ſon tombeau à S. Denys, où on l'inhuma à coſté de la Reyne Jeanne ſon épouſe. Son cœur fut porté dans la grande Egliſe de Roüen, parce qu'il avoit eſté Duc de Normandie, & ſes entrailles à Maubuiſſon prés du corps de la Reyne ſa mere.

On vit reluire dans toute ſa conduite un grand jugement & une

1380. merveilleuſe clarté d'eſprit, une incroyable ſageſſe à formet ſes deſſeins & à choiſir les moyens de les executer, beaucoup de moderation & de bonté, beaucoup de frugalité & d'œconomie, & neantmoins de la magnificence & de la liberalité dans les occaſions d'éclat. Il avoit eſté ſoigneuſement élevé dans l'étude des bonnes lettres par Nicolas Oreſme Theologien de Paris, & Doyen de Roüen qu'il fit Eveſque de Liſieux. Auſſi eut-il autant d'affection pour les ſciences & pour les gens doctes, que d'averſion pour les Comediens, les batteleurs, les bouffons, & toutes ces ſortes d'eſprits proſtituez, qui ſous pretexte de divertiſſement, corrompent les plus belles ames.

Il aymoit à entendre la verité de la bouche des gens de bien, & quoy qu'il meritaſt de ſuprémes loüanges, il avoit peine d'en ſouffrir & les mépriſoit entierement, parce que de tout temps les courtiſans en ont donné de toutes pareilles aux bons & aux mauvais Princes.

Les dépenſes de la guerre n'empeſcherent pas que ſa magnificence ne paruſt en pluſieurs baſtimens, particulierement du Chaſteau du Bois de Vincennes qui ſubſiſte encore, & de celuy du Louvre, dont nous venons de voir démolir le reſte pour faire place au plus ſuperbe édifice que l'Architecture ait jamais élevé : mais qui tout grand qu'il puiſſe eſtre, le ſera toûjours beaucoup moins que le Roy qu'il l'a entrepris.

Pardeſſus toutes ſes vertus éclatoient la crainte de Dieu & le zele de la Juſtice ; dont le ſoin eſtant la plus noble fonction de la Royauté, il ſe plaiſoit à la rendre en perſonne, & ſe trouvoit fort ſouvent aux Audiences dans ſon Parlement. C'eſtoit-là qu'il faiſoit admirer ſon raiſonnement & ſon éloquence, épuiſant quelquefois tout le ſujet, & ne laiſſant rien à dire ny à ſon Chancelier ny à ſon Avocat General.

Il laiſſa des treſors conſiderables en lingots d'or & en riches meubles : mais qui à mon avis ne pouvoient pas monter à dix-ſept millions, comme quelques-uns l'ont dit, l'argent eſtant pour le moins vingt-cinq fois plus rare en ce temps-là qu'il n'eſt à cette heure. C'eſt un problême dans la politique, s'il fit bien d'en tant amaſſer ; Dans la Juſtice ce n'en eſt pas un, ſi l'on peut faire des millions de malheureux pour enrichir un ſeul homme. Auſſi ſa memoire n'eſt pas exempte de tout blaſme de ce coſté-là : mais on le rejette ſur le Cardinal Eveſque d'Amiens, un de ſes principaux Miniſtres, & qui gouvernoit les finances. Son nom eſtoit Jean de la Grange, Moyne Benedictin, fort intereſſé, dur & ambitieux, dont les grandes poſſeſſions pouvoient bien faire croire qu'il avoit principalement fait doubler les ſubſides pour s'enrichir luy-meſme. C'eſt une choſe remarquable que ce Prelat ayant eſté fait Preſident en la Cour des Aydes par le Roy, & depuis encore Conſeiller au Parlement, il jugea pluſieurs procez dans cette Cour Souveraine, aprés qu'il eut eſté révetu de la pourpre de Cardinal.

Charles

Charles n'épouſa qu'une femme qui fut Jeanne, fille de Pierre Duc de Bourbon, & d'Iſabelle de Valois, Princeſſe tres-accomplie de corps & d'eſprit. Elle mourut en couche d'une fille deux ans avant le Roy ſon mary, ſçavoir au mois de Février de l'an 1378. Il en eut deux fils, Charles qui regna, Loüis qui fut Duc d'Orleans, & ſix filles qui moururent toutes en bas âge. 1380.

PAPES.

encore URB. V. S. à Rome 9. ans, un mois, pendant ce regne, & CLEM. VII. en Avignon S. 14. ans pendant ce regne.

BONIFACE IX. à Rome eſlû le 2. de Novemb. 1389. S. 14. ans, 11. mois.

BENOIST XII. Pierre de Luna en Avignon eſlu le 28. Sept. 1394. S. juſqu'à ſa dépoſition en l'an 1409.

INNOC. VII. à Rome eſlû le 17. d'Oct. 1404. S. 2. ans 2. jours.

GREGOIRE XII. à Rome eſlû le dernier de Nov. 1406. juſqu'à ſa dépoſition par le Concile de Piſe 1409.

ALEXANDRE V. en 1409. S. 10. mois.

CHARLES VI.
ROY LII.

Miniſtres violents, peſtes des grands Empires,
Meres dénaturées, Oncles ambitieux!
Vos Conſeils à la France ont eſté cent fois pires,
Que le fer des Anglois, ny qu'un Roy furieux.

JEAN XXIII. eſlû le 17. May 1410. S. 5. ans, dépoſé à Conſtance l'an 1414. VACANCE depuis l'an 1414. juſqu'en 1417. MARTIN V. eſlû le 10. Novembre 1417. S. 13. ans, 3. mois & demy.

CHARLES VI.

DIT PAR QUELQUES-UNS LE BIEN AIMÉ,

ROY LII.

Aagé de prés de douze ans.

LE Regne de Charles le Sage fut aſſez heureux, mais trop court ; celuy-cy fort long & extrémement malheureux. Un Roy mineur, & puis aliené de ſon eſprit, une Reyne mauvaiſe femme & mere dénaturée, des Princes du Sang ambitieux, avares, diſſipateurs & cruels ; les Grands à leur exemple ſe donnant toutes ſortes de licences, & des peuples mutins & ſeditieux, firent tomber la France dans un abyſme de toutes ſortes de miſeres & ſous la domination des Eſtrangers. 1380. En Septembre.

Dés les premiers jours, la jalouſie du Gouvernement partagea les oncles du Roy. Le Duc d'Anjou s'eſtant ſaiſi de la Regence, diſpoſoit des charges & changeoit les Officiers à ſa fantaiſie : les Ducs de Bourgogne & de * Bourbon ne le pouvoient ſouffrir, & vouloient que le Roy fuſt ſacré : il ſouſtenoit au contraire qu'il ne le devoit eſtre qu'à quatorze ans ſuivant la Declaration du feu Roy. Pour ce differend il fut tenu une Aſſemblée de Notables : la choſe y fut agitée avec beaucoup de chaleur, Jean des Marais Advocat General en Parlement ſoûtint la cauſe du Duc d'Anjou, & Pierre d'Orgemont parla pour les autres Princes. * Bourbon eſtoit oncle maternel.

Cette conference n'ayant fait qu'eſchauffer les eſprits, tous les amis de l'un & de l'autre party s'armerent : Paris ſe vit inveſty de gens de guerre qui vivoient à diſcretion. Les Seigneurs du Conſeil du Roy s'entremirent d'accommodement, & firent tant que les parties s'en rapporterent à des Arbitres : leſquels arreſterent que le Roy ſeroit ſacré au plûtoſt ; Qu'il auroit enſuite l'adminiſtration du Royaume, c'eſt à dire, qu'il recevroit les hommages & les ſerments, & que tous les Actes s'expedieroient en ſon nom ; Et pour cet effet il fut dit que le Regent l'avoit *âgé*, c'eſt à dire émancipé ; Que le Duc d'Anjou demeureroit Regent ; Que les deux autres oncles auroient la garde de la perſonne du Roy avec les revenus de Normandie, & trois ou quatre Bailliages pour ſon entretenement.

1380. Ils demeurerent auſſi d'accord de choiſir un Conſeil de douze perſonnes, qui ſeroit neceſſairement reſidant à Paris ; Qu'à la pluralité des voix il y ſeroit ordonné des Offices, des Charges, & des Finances ; Que ſans ſon autorité on ne pourroit aliener à perpetuité ny à vie le Domaine de la Couronne ; Et qu'il feroit inventaire des finances, de l'argenterie, des joyaux & des meubles du Roy. Cependant le Duc d'Anjou s'en ſaiſit, & n'en rendit jamais bon compte.

Comme les impoſts avoient eſté exceſſifs dans les dernieres années de Charles V. ils cauſerent quelques émotions dans les villes, particulierement à Paris & à Compiegne : mais pour lors ils n'eurent point de fâcheux accidents. Le Cardinal d'Amiens qui avoit eſté le principal autheur de ces ſubſides, & qui pour lors devoit eſtre de retour d'Avignon, où il avoit fait un voyage deux ans auparavant, receut d'abord une partie de la recompenſe qu'il meritoit : car le jeune Roy ſe ſouvint qu'il l'avoit gourmandé de paroles du vivant de ſon pere, & un jour il en témoigna ſon reſſentiment en parlant à ſon Chambellan Pierre de Savoiſy, par ces mots, *Dieu-mercy nous voila délivrez de la tyrannie de ce Capellan.* Le Cardinal en ayant eu avis plia bagage & ſe retira à Doüay, & delà en Avignon, emportant un treſor immenſe qu'il avoit amaſſé aux deſpens du peuple.

On avoit confirmé Cliſſon dans la charge de Conneſtable : il eut la commiſſion de mener le Roy à Rheims, avec la pompe & la magnificence ordinaire en ces actions. Le Duc d'Anjou demeura quelques jours derriere, ſe ſaiſit des lingots d'or & d'argent que Charles V. avoit cachez dans les murailles du Chaſteau de Melun, ayant forcé Savoiſy, à qui le Roy en avoit confié la garde, de luy indiquer le lieu où ils eſtoient. Ce qui enfla le courage à ce Prince pour entreprendre la malheureuſe guerre d'Italie, où il perit avec la plus belle fleur de la Nobleſſe Françoiſe. Tant eſt vray que ces grands amas d'argent qui ſe font par les Souverains, ſervent le plus ſouvent à troubler leur Eſtat, & que leurs treſors ne ſont point ſi aſſurez nulle part que dans les coffres de leurs ſujets, qui ſont toûjours bien affectionnez quand ils ſont bien traitez.

Le Duc d'Anjou ayant réjoint le Roy ſur les chemins de Rheims, le Sacre ſe fit le quatriéme de Novembre. Il n'y aſſiſta des veritables Pairs laïcs que le Duc de Bourgogne. Ce Prince eſtant le premier de tous, obtint par jugement du Conſeil, qu'il tiendroit le premier rang avant le Duc d'Anjou, ſon frere aiſné & Regent ; Et comme celuy-cy ne déferant pas à l'Arreſt rendu ſur ce ſujet, ſe fut aſſis dans le feſtin de cette ceremonie auprés du Roy, le Bourguignon vint hardiment ſe lancer entre deux, & prit place devant luy.

Les Princes & leur Conſeil des douze n'avoient pour but que leurs intereſts particuliers. Le Duc d'Anjou eſtoit le plus puiſſant, le Duc de Bourgogne luy tenoit teſte, celuy de Bourbon flottoit entre les

deux, le Duc de Berry ne faiſoit point de perſonnage conſiderable. 1380.

Au Sacre on avoit publié la relaxation des impoſts, ſuivant la derniere volonté de Charles V. mais le Duc d'Anjou ayant pris tout l'argent de l'Eſpargne, & n'en voulant rien employer au payement des gens de guerre ny de la Maiſon du Roy, il falut un mois aprés en remettre de nouveaux, ſpecialement ſur la ville de Paris. Le menu peuple ſe mutina, un Savetier ſe mit à la teſte, & contraignit le Prevoſt des Marchands d'aller au Palais aſſiſté d'une multitude de ſeditieux pour en demander la revocation : neantmoins le Chancelier, c'eſtoit Guillaume de Dormans Eveſque de Beauvais, appaiſa cette émotion par de belles paroles, & par la promeſſe qu'on leur fit de leur accorder ce qu'ils deſiroient.

Dés le lendemain une autre bande rompit les Bureaux, déchira les tariffes & panchartes, & au partir delà ſe jetta ſur les maiſons des Juifs, il y en avoit quarante dans une ruë, les pilla toutes & brûla leurs papiers, prit leurs enfans & les traiſna à l'Egliſe pour les baptiſer, & elle euſt aſſommé les peres s'ils ne ſe fuſſent refugiez dans la priſon du Chaſtelet. Peu de jours aprés le Roy les rétablit dans leurs maiſons, & fit publier qu'on euſt à leur rendre tout ce qu'on leur avoit pillé.

Dés le mois de Juillet le Comte de Boukingham avec une puiſſante armée, eſtoit deſcendu à Calais, non pas en Guyenne, comme dit l'Hiſtoire de ce regne écrite par un Moyne de Saint Denys, qui n'eſt pas ſeure en pluſieurs endroits. Il traverſa la Picardie, la Champagne, paſſa auprés de Troyes où le Duc de Bourgogne avoit fait l'aſſemblée generale de ſon armée, puis perça le Gaſtinois, la Beauſſe, le Vendoſmois & le Mayne, pour aller en Bretagne au ſecours du Duc.

Le jour meſme qu'il paſſa la Sartre, le Roy Charles V. paſſa en l'au- 1381.
tre monde. Les nouvelles de ſa mort adoucirent la hayne que le Breton avoit pour les François ; Tellement que les Anglois ayant mis le ſiege devant Nantes, il les y laiſſa morfondre deux mois ſans les aller joindre, comme il le leur avoit promis. Il falut qu'ils l'allaſſent trouver luy-meſme à Vennes. Il y eſtoit fort embarraſſé, car les Seigneurs Bretons, ceux meſme qui luy eſtoient les plus affectionnez, ſe laſſant de ſouffrir les étrangers, & les miſeres de la guerre, & d'ailleurs eſtant revoltez contre luy par les intrigues de Cliſſon, & par le credit de Robert de Beaumanoir, voulurent abſolument qu'il s'accommodaſt avec la France. En effet ils le contraignirent à faire la paix avec le Roy, à congedier les Anglois, & à renoncer à leur alliance ; ils donnerent meſme des cautions qu'ils l'obligeroient à tenir ce Traité.

On ne nourriſſoit pas le jeune Roy ſelon les bonnes inſtructions de ſon pere, mais ſelon les inclinations de ſon âge & de ſon naturel boüillant & leger, à la chaſſe, à la danſe, & à courir deçà & delà. Un

1381. jour qu'il chaſſoit dans la Foreſt de Senlis, il fut lancé un grand cerf, qu'il ne voulut pas faire prendre par ſes chiens, mais dans les toiles. On luy trouva au cou un collier de cuivre doré avec une inſcription Latine, qui marquoit * que *Ceſar le luy avoit donné*. Le jeune Roy à cauſe de cela, ou parce qu'en ſonge il s'eſtoit veu porté dans les airs par un cerf ayant des aiſles, prit deux cerfs volants pour ſupport des armes de France. Avant luy, nos Rois avoient des fleurs de lys ſans nombre dans leur écu, il les reduiſit à trois, on ne ſçait pas pourquoy.

* *Hoc me Cæſar donavit.*

✠

Les enfans du Navarrois, ſçavoir ſon aiſné, & ſon ſecond fils & une fille, ces deux avoient eſté pris dans une de ſes places de Normandie, eſtant toûjours priſonniers, le mauvais Roy pratiqua un certain Anglois pour empoiſonner les Ducs de Berry & de Bourgogne, en vengeance de ce qu'ils empeſchoient qu'on ne les miſt en liberté. Ce malheureux fut découvert & écartelé tout vif : neantmoins Jean Roy de Caſtille, fils de Henry, importuné des continuelles ſollicitations de ſa ſœur, qui avoit épouſé l'Infant de Navarre, interceda ſi puiſſamment auprés des oncles du Roy, qu'on relaſcha ces enfans innocens d'un tres-méchant pere.

C'eſtoit une choſe pitoyable que les laſchetez & les baſſeſſes des deux Papes à l'endroit des Princes Chreſtiens pour ſe maintenir ; Et on ne ſçauroit raconter ſans indignation toutes les exactions & les violences qu'ils commettoient ſur le Clergé & ſur les Egliſes de leur dépendance. Les trente-ſix Cardinaux d'Avignon eſtoient autant de tyrans à qui Clement donnoit toutes ſortes de licences. Ils avoient par tout des Procureurs avec des graces expectatives, qui rafloient tous les Benefices, les Offices clauſtraux, les Commanderies, retenoient les meilleures de ces pieces, & vendoient les autres ou les bailloient à penſion, ou pluſtoſt à ferme.

Clement luy-meſme, leur en montroit l'exemple : outre qu'il s'emparoit de la depoüille de tous les Eveſques & de tous les Abbez qui mouroient, outre qu'il prenoit une année du revenu des Benefices à chaque changement de Titulaire, ſoit qu'il arrivaſt par vacance, ou par reſignation, ou par permutation : il ravageoit l'Egliſe Gallicane par une infinité de concuſſions & de taxes extraordinaires, & pour avoir le ſupport du Roy il luy accordoit les decimes qu'il demandoit. Les gens de bien gemiſſoient de ces deſordres ; il n'y avoit que les pillards qui en ſouhaitaſſent la durée, & que les intereſts des Princes qui fiſſent ſubſiſter le Schiſme. Clement accordoit au Duc d'Anjou la levée des decimes ſur ſes terres, & le Duc autoriſoit toutes ſes pilleries & pouſſoit avec violence tous ceux qui oſoient s'en plaindre. Cét inique procedé, pluſtoſt que la juſtice du party d'Urbain, fut cauſe que pluſieurs des principaux Docteurs de la Faculté ſe jetterent dans l'obeïſſance de ce Pape, & que l'Univerſité commença à demander un Concile, comme le ſouverain remede à tous ces maux.

Le Duc de Berry ſe faſchant de n'avoir nulle part aux affaires, ſon beau-pere le Comte d'Armagnac, l'obligea de demander le Gouvernement de Languedoc ſur le Comte de Foix ſon ennemy. Le Conſeil luy accorda ſa demande : mais le Comte arma pour ſe maintenir, & la Province, où il eſtoit autant aymé pour ſa juſtice & pour ſa generoſité, que le Duc de Berry y eſtoit hay pour ſes brigandages, s'attacha fortement à luy. Le Duc y entra avec une armée pour en prendre poſſeſſion par force ; le Comte le battit d'importance auprés de la ville de Rabaſteins : mais aprés luy avoir fait connoiſtre qu'il eſtoit aſſez fort pour garder ſon Gouvernement, il luy ceda la place pour ne pas cauſer la ruine de ceux qui le deffendoient. 1381.

Jean Lyon Chef des *blancs chaperons*, avoit ſi fort allumé les troubles dans la Flandre, que ſa mort ne les avoit pû éteindre. La pluſpart des bonnes villes du pays s'eſtoient jointes aux Gantois. La paix que le Duc de Bourgogne avoit faite entr'eux & le Comte ſon beau-pere fut de tres-peu de durée. Le Comte ſortit de Gand ſecretement, & les Gentilshommes ſe banderent contre les villes. Gand eut toutes ſortes de mauvais ſuccez : mais ny trois grandes ſaignées où il fut tué plus de quinze mille hommes, ny le dégaſt, ny la famine, ny l'abandonnement des autres villes, ny les miſeres de deux ſieges, ne purent dompter ces amoureux opiniaſtres de la liberté.

Aprés avoir perdu pluſieurs de leurs Chefs les plus hardis, ils en avoient choiſi un qui ſe nommoit Pierre du Bois, & à la perſuaſion de celuy-là encore un autre ; ſçavoir Philippe d'Artevelle, fils de ce Jacques, dont nous avons parlé, beaucoup plus riche que n'avoit eſté ſon pere, mais bien moins habile & plus orgueilleux. Ce dernier prit le deſſus, & s'attribua toutes les fonctions de Souverain.

Bien que l'on euſt promis au peuple François de relaſcher les impoſts, le Regent & les Financiers qui le gouvernoient, ne s'y purent reſoudre. Les grandes villes ſe mirent en armes pour s'en deffendre. Pierre de Villiers & Jean des Marais perſonnages venerables au peuple, & auſſi fort conſiderez du Regent, appaiſerent un peu l'émotion à Paris ; mais ils ne purent perſuader qu'on y ſouffriſt ces nouvelles levées. Les Bourgeois prirent les armes, mirent garde aux portes, créerent des Diſeniers, des Cinquanteniers, des Centeniers, & firent des compagnies pour tenir les avenuës & les paſſages de leur ville libre.

Il falut donc que le Duc d'Anjou diſſimulaſt pour l'heure : mais il n'avoit pas reſolu de laſcher priſe, & il ne vouloit que laiſſer refroidir cette chaleur pour reprendre ſes briſées. Il arriva l'année ſuivante qu'ayant fait publier les fermes de ces impoſts au Chaſtelet à huis clos, comme un des Commis du traitant fut dans la Halle demander un denier à une Herbiere pour une botte de creſſon, le peuple s'amaſſa aux cris de cette femme, ſe mit en fureur, alla enfoncer l'Hoſtel

1381. de Ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, à cauſe dequoy on appella ces ſeditieux *les Maillotins*. Au ſortir delà il maſſacra tout ce qu'il trouva de partiſans juſqu'au pied des Autels, pilla leurs maiſons & les raſa, briſa les priſons, & en tira tous les criminels. Entre autres Hugues Aubriot Prevoſt de Paris, lequel il choiſit pour ſon Capitaine, mais il les quitta dés le ſoir même, & s'enfuit en ſon pays de Bourgogne.

Cet Aubriot avoit eſté condamné quelques mois auparavant à la pourſuite du Clergé & de l'Univerſité, à eſtre échaffaudé au parvis de Noſtre-Dame, & puis à finir ſes jours entre quatre murailles, dans cette priſon de l'Eveſché que l'on nommoit l'oubliette : Ses crimes eſtoient l'impieté & l'hereſie, & plus encore de s'eſtre monſtré cruel ennemy des Eſcoliers & des Suppoſts de l'Univerſité.

La ſedition de Roüen qui ſe fit au meſme temps, s'appella la *Harelle*. La populace prit par force un gros Marchand, luy donna le titre de Roy, & le promenant en triomphe par la ville, le contraignit de prononcer l'abolition des impoſts.

Le Roy eſtoit conſeillé de punir ſeverement les mutins, & de ne rien relâcher des impoſitions. Il commença par Roüen : y eſtant allé en perſonne, il fit abattre une porte pour y entrer par la breſche, commanda qu'on apportaſt toutes les armes au Chaſteau, & punit de mort un grand nombre des factieux, & puis reſtablit tous les impoſts, avec des taxes & des amendes.

Afin de venir plus facilement à bout des Pariſiens, on fit ſemblant d'écouter les interceſſions de l'Univerſité, & la deputation des bons Bourgeois, qui allerent trouver le Roy au bois de Vincennes, & d'accorder enſuite la ſuppreſſion des impoſts, & l'abolition de tous les excez commis dans l'émotion. Mais on en excepta ceux qui avoient forcé les priſons du Chaſtelet ; Et ſur ce pretexte il en fut pris un grand nombre, que le Prevoſt de Paris fit jetter la nuict à diverſes fois dans la riviere, n'oſant les executer publiquement.

Cette rigueur n'eſtant point capable d'épouvanter les Pariſiens, juſqu'à conſentir à l'eſtabliſſement des impoſts, on y ajoûta celle d'expoſer tous les environs de leur ville aux ravages des gents de guerre. Puis enfin ces voyes eſtant inutiles, on ſe ſervit de la negociation, toûjours avantageuſe au ſuperieur, contre ſon inferieur. Par ce moyen la Cour tira cent mille francs de Paris, à qui peut-eſtre elle en euſt donné deux fois autant, ſi elle l'euſt pû avec honneur, pour avoir la liberté d'y revenir.

1382. *L'Angleterre n'eſtoit pas moins tourmentée de pareilles émotions, ayant un Roy mineur & des Gouverneurs fort avares. Jamais ce Royaume ne s'eſtoit veu en ſi grand peril. Le menu peuple s'y eſtoit revolté contre les Nobles, qui en effet le tenoient dans une condition miſerablement ſervile. Un Preſtre nommé Jean Valée de l'Archeveſché de Cantorbery, avoit*

avoit ſi bien catechiſé les payſans par divers entretiens à la ſortie des Meſſes Paroiſſiales, ſur l'égalité que Dieu & la nature ont miſe entre tous les hommes, qu'ils avoient conjuré la deſtruction des riches & des Nobles. Ils ſe rendirent pour cela à Londres par diverſes bandes, ſous pretexte de demander juſtice au Roy, & s'ameuterent auſſi dans toutes les Provinces. Durant quelques mois les Bourgeois & les Gentilshommes n'oſoient ſortir : mais comme ces Ruſtres n'avoient ny chef, ny conſeil, ny diſcipline, lors qu'on eut attrapé & fait mourir leurs Capitaines, on les chaſſa à coups de baſton comme des beſtes brutes. 1382.

A cauſe de ces deſordres les Anglois entrerent en conference avec les François pour faire la paix ; Boulogne eſtoit le lieu de l'aſſemblée. Les deputez ne l'ayant pû conclure, firent ſeulement une tréve d'un an. Au lieu d'en joüir pour remettre leurs affaires, ils s'allerent embarraſſer dans la guerre que Ferdinand Roy de Portugal faiſoit à Jean Roy de Caſtille. Le Comte de Cambridge qui avoit épouſé une fille de Pierre le Cruel, y mena quelques troupes, s'imaginant qu'il pourroit reconquerir la Caſtille pour ſon avantage & pour celuy du Duc de Lancaſtre ſon frere. La France ne manqua pas d'aſſiſtance au Caſtillan ; Et ainſi les François & les Anglois eſtant en tréve par deçà, ſe faiſoient la guerre en Eſpagne. A peine avoit-elle duré huit mois, que les Portugais ne recevant pas du coſté d'Angleterre tout le ſecours qu'on leur avoit promis, s'accommoderent avec le Caſtillan, & rendirent les Anglois leurs ennemis.

Cette ſomme de cent mille francs que l'on tira des Pariſiens, fut la derniere main du Duc d'Anjou, qui ne preſſoit ces impoſitions qu'afin d'en avoir la meilleure part pour ſon voyage d'Italie. En voicy le ſujet.

Depuis que le party de Clement fut ruïné à Rome, Urbain penſant à ſe venger de Jeanne Reyne de Naples, ſuſcita Louys Roy de Hongrie à luy envoyer Charles de Duras, ſurnommé de la Paix, pour venir prendre poſſeſſion de ce Royaume, dont il luy offroit l'inveſtiture, comme au plus proche des maſles. Il n'eſt point d'obligation que ce Prince n'euſt à la Reyne Jeanne : car il eſtoit de meſme ſang qu'elle, fils de Louys Comte de Gravines qui eſtoit fils de Jean, fils de Charles le Boiteux, & partant frere du Roy Robert. Elle l'avoit élevé tendrement en ſa Cour comme ſon propre fils, elle l'avoit marié à la Princeſſe Marguerite ſa niéce, elle le deſtinoit pour ſon ſucceſſeur, & meſme elle tenoit encore ſes enfans auprés d'elle. L'execrable paſſion de regner le rendit ingrat, & rompit tous ces liens. La Reyne le voyant venir avec l'intention & les preparatifs pour la déthroſner, eut recours à la France ſa premiere origine, & adopta le Duc d'Anjou pour ſon fils & preſomptif heritier l'an 1380.

Le Roy Charles le ſage, à l'exemple du Roy Saint Louys, n'euſt rien épargné pour établir ſon frere dans le throſne : mais eſtant venu

1381. & 82. à mourir, l'entrepriſe eſtoit demeurée en ſuſpens. Cependant Charles de Duras ne perdoit point de temps, car ayant eſté couronné Roy de Sicile à Rome au commencement de l'an 1381. il marcha vers Naples ; où ayant eſté receu ſans reſiſtance, il aſſiegea la Reyne & ſa ſœur Marie dans le Chaſteau de Lœuf, les força enfin de ſe rendre, aprés avoir défait & pris Othon de Brunſwic, quatriéme mary de Jeanne, & les fit étrangler toutes deux en priſon.

Le ſecours que le Duc d'Anjou menoit à cette malheureuſe Princeſſe, eſtant deſormais inutile, & Duraz ſe trouvant bien affermy dans le Royaume, le Duc heſitoit s'il devoit paſſer les Monts. Le Pape Clement qui n'avoit que ce ſeul moyen de déthroſner Urbain, l'y engagea par de ſi grands avantages, qu'il ſembloit qu'il ne luy importoit pas de la ruine de l'Egliſe au temporel & au ſpirituel, pourveu qu'il pûſt procurer ſon établiſſement.

Dés la fin de l'autre année ce Duc ayant eu nouvelles que la Reyne Jeanne eſtoit aſſiegée, avoit fait marcher ſes troupes du coſté de la Provence. Le Pape l'inveſtit du Royaume de Sicile, & le couronna en Avignon le trente de May. Il y avoit alors huit jours que Jeanne eſtoit morte, mais comme on l'ignora long-temps, il ne luy donna que le titre de Duc de Calabre. Les Provençaux ne demeuroient point d'accord de l'adoption de ce Duc, encore moins de le reconnoiſtre pour leur Souverain tandis que Jeanne ſeroit en vie : Auſſi il ne voulut point ſe faire couronner Roy, ny partir qu'il ne ſe fuſt aſſuré d'eux : il employa ſix mois entiers à les reduire, & aprés il les chargea de toutes ſortes de taxes & d'impoſts, comme il avoit fait les François.

Aprés qu'il en eut exigé tout ce qu'il pût, il paſſa en Italie. Son armée eſtoit de trente mille chevaux. Amé VI. Comte de Savoye, l'un des plus renommez Princes de ſon temps, l'accompagnoit avec quinze cens lances, tous Chevaliers ou Eſcuyers.

Eſtant entré dans le Royaume par la Marche d'Ancone, non ſans beaucoup de fatigues, il prit la ville d'Aquila & pluſieurs autres places dans la Poüille & dans la Calabre, & fut reconnu par pluſieurs des grands du pays.

Charles de Duras deſirant ſe défaire ſans riſque d'un ſi puiſſant ennemy, eut recours à des moyens déteſtables, & luy envoya un habile empoiſonneur ſous le titre de Herault. Cette méchanceté ayant eſté découverte, & le faux Herault décapité & écartelé, il s'aviſa de deffier Louys au combat, afin de l'amuſer & de gagner temps. Leurs cartels de deffy ſont du mois de Novembre ; on les voit dans les auteurs.

1382. en Novembre. Le combat de ſeul à ſeul entre leurs perſonnes fut premierement propoſé : aprés ils demeurerent d'accord de vuider leur different par dix Chevaliers de chaque coſté. Le Comte de Savoye devoit eſtre le chef de ceux de Louys : mais Charles par cent changemens, délais & re-

fuites, temporiſa tant qu'il eut le temps de munir ſes places ; Et alors il rompit hautement la partie. 1382.

Cette année arriva la tragique Hiſtoire du fils unique du Comte de Foix, & d'Agnes ſœur du mauvais Roy de Navarre, il ſe nommoit Gaſton Phœbus comme ſon pere. Le Comte n'aymant gueres ſa femme, parce qu'il entretenoit une maiſtreſſe, prit ſujet de la renvoyer à ſon frere, ſur ce que ce Roy ne luy payoit point la rançon du Seigneur d'Albret. Or le fils eſtant allé voir ſa mere en Navarre, ce méchant oncle luy donna une poudre pour mettre ſur les viandes du Comte ſon pere, luy faiſant croire que ſi-toſt qu'il en auroit avalé il rappelleroit ſa mere. Le jeune garçon trop credule prit pour un philtre, ce qui en effet eſtoit un cruel poiſon, & y allant à la bonne foy, il ne cela point ce qu'il vouloit faire, à un frere baſtard qu'il avoit. Le baſtard l'ayant rapporté au Comte, ce malheureux pere aprés avoir outragé ſon fils de paroles & de coups, le jetta dans une priſon ; où il perdit la vie, ſoit d'ennuy, ſoit par les mains de celuy meſme qui la luy avoit donnée.

Le Comte de Flandres avoit aſſiegé Gand, & ſe tenoit à Bruges, dont les Habitans luy rendoient tout le ſervice poſſible pour détruire cette ville leur ennemie. Les Gantois ſe voyant reduits à la faim ſans pouvoir obtenir aucun pardon, mirent le tout pour le tout. Le premier jour de May par le conſeil d'Artevelle & ſous ſa conduite, leurs femmes s'eſtant enfermées dans les Egliſes, ils ſortirent au nombre de 5000. hommes déterminez à la mort, & le troiſiéme jour ils ſe preſenterent devant Bruges.

Ils ne portoient pour toutes proviſions que ſept chariots de vivres, & n'en avoient pas tant laiſſé dans Gand. Il eſtoit facile au Comte de les affamer, neanmoins ſa vengeance l'aveuglant, il aima mieux les aller combattre le jour meſme. Il avoit ſeulement huit cens lances : mais les Brugeois ſortirent pour les ſoûtenir, au nombre de plus de 40000. hommes. Dans cette effroyable multitude, il y avoit plus d'orgueil & de pompe que de courage, ils ſe laiſſerent enfoncer dés le premier choc. Les Gantois les pourſuivirent vivement, & entrerent peſle-meſle avec eux dans la ville, s'en rendirent les Maiſtres, la ſaccagerent & y tuerent plus de douze cens hommes des principaux des Meſtiers, leurs ennemis mortels.

Le Comte ſe cacha la nuict dans le grenier de la maiſon d'une pauvre vieille, entre la coëte & la paillaſſe du lict de ſes enfans, & ſe ſauva le lendemain à l'Iſle traveſty en manœuvre. Un ſuccés ſi miraculeux rangea toutes les villes de Flandre dans la faction des Gantois, à la reſerve d'Audenarde. Artevelle reveré de tous comme le Liberateur de ſa patrie, prit l'équipage & l'orgueil d'un Souverain. La proſperité l'abyſma comme l'adverſité l'avoit élevé.

Le Flamand ainſi maltraité eut recours au Roy de France ſon Souverain, par le moyen du Duc de Bourgogne ſon gendre & ſon heri-

1382. tier, & Artevelle demanda l'aſſiſtance du Roy d'Angleterre. Ce dernier ne ſe remuant que fort lentement, manqua à une conjoncture qui luy euſt eſté fort avantageuſe : mais le Conſeil de Charles ſuivant les mouvements de ce jeune Prince, qui ſe trouvoient conformes aux intereſts du Duc de Bourgogne ſon oncle, reſolut de dompter la ville de Gand, qui ſembloit eſtre la ſource des émotions populaires.

Ayant donc pris l'Eſtendart de ſaint Denis, qu'on nommoit l'Oriflamme, avec les ceremonies accoûtumées, il ſe mit en campagne au commencement de Septembre. Arras eſtoit le rendez-vous general de ſon armée, elle ſe trouva de ſoixante mille combattants ; entre leſquels il y avoit douze mille hommes d'armes, & preſque tous les Princes, grands Officiers & Seigneurs du Royaume. Artevelle aſſiegeoit Audenarde depuis deux mois : il y laiſſa bien quinze mille hommes commandez par Dubois pour garder les poſtes, & en partit avec quarante mille dans la reſolution de combattre les François, bien qu'il n'euſt point de cavalerie. La premiere occaſion fut au paſſage de la riviere du Lis, où les François prirent deux fois le Pont de Comines ; la ſeconde auprés de la ville d'Ypre, où Dubois perdit 3000. hommes & fut bleſſé ; la troiſiéme la bataille generale entre Roſebeque & Courtray.

Artevelle ayant quitté un poſte tres-avantageux, eſtoit venu déployer ſes forces en raſe campagne, avec tant de preſomption, qu'il avoit commandé à ſes gents de ne faire quartier à perſonne qu'au Roy qu'il devoit envoyer priſonnier en Angleterre, tandis qu'il acheveroit de conquerir & de partager la France. Neanmoins lors qu'on luy eut fait rapport de la belle ordonnance & des forces des François, il voulut ſe tirer du peril, ſous pretexte d'aller querir dix mille hommes de ſecours : mais les autres Capitaines le retinrent comme par force.

1382. en Novembre. La bataille ſe donna le dix-ſeptiéme de Novembre. Les Flamands ſe tinrent fort ſerrez, mais ne combattirent pas avec vigueur & allegreſſe : la gendarmerie Françoiſe les preſſa ſi fort qu'ils ne purent mener les mains. Il en fut tué ſur le champ ou dans la fuite, prés de quarante mille, parmy leſquels eſtoit leur General Artevelle, qu'on eut peine à reconnoiſtre dans ces grands monceaux de carnage.

Le courage des Gantois abattu par un ſi peſant coup de maſſuë, fut relevé par Dubois qui leur ramena quelques troupes qu'il tenoit dans Bruges, & par l'Hyver qui empeſcha les vainqueurs de les aſſieger. De ſorte que dans quelques negociations qu'on fit à un mois delà, pour les accommoder, on trouva leur fierté auſſi entiere que s'ils euſſent gagné la Bataille.

Les autres villes qui avoient tenu leur party ſe racheterent à force d'argent. Courtray ne joüit pas de cette grace, quoy qu'il l'euſt

payée, & ſouffrit le pillage, le maſſacre, & puis le feu. On attribua la cauſe de ce malheur au reſſentiment qu'eurent les François, de ce qu'on y celebroit tous les ans une réjoüiſſance de la bataille que les Flamands avoient gagnée ſur eux l'an 1302. Et à certaines Lettres des Pariſiens qu'on y trouva, faiſant mention d'une Ligue des villes de France avec celle de Flandres, pour l'extinction generale de la Nobleſſe. 1382. en Decembre.

En effet, depuis que le Roy eſtoit ſorty de France, les Bourgeois des villes de Paris, de Roüen, de Troyes, d'Orleans & pluſieurs autres avoient pris les armes à l'occaſion des impoſts ; Tellement que les Princes & les Grands qui cherchoient à profiter des rançonnements & des confiſcations, ayant facilement perſuadé au Roy, ſoit qu'il fuſt vray ou non, que les peuples avoient conſpiré contre la Royauté, ce jeune Prince incité par leur conſeil ne fut pas ſi-toſt de retour en France, qu'il chaſtia rigoureuſement ces villes, par la mort de grand nombre de gents, par proſcriptions, revocations de Privileges, & taxes exceſſives.

Les Pariſiens auſſi ſuperbes, mais bien moins courageux que les Gantois, ſortirent en armes au devant de luy dans la plaine de ſaint Denis au nombre de trente mille, comme pour luy faire honneur, mais en effet pour l'épouvanter par la monſtre de leur puiſſance ; Et neanmoins ils en firent trop & trop peu, car ils ſe retirerent chacun chez ſoy au premier commandement. Il entra donc dans leur ville comme dans une place conquiſe par force, fit dépendre leurs portes & rompre leurs barrieres, paſſa outre ſans vouloir écouter leurs harangues, & leur oſta leurs chaiſnes, leurs armes, la Prevoſté des Marchands & l'Eſchevinage ; Enſuite la vie à plus de trois cens perſonnes, qui furent noyez dans la riviere, pendus ou décapitez ſans forme de procez. 1383.

Du nombre des derniers, fut l'Advocat du Roy, Jean des Marais, venerable vieillard, qui avoit ſervy fidellement trois Rois, on le mena au ſupplice avec douze autres ; plus coupable de s'eſtre oppoſé aux exactions des Princes, que d'avoir contribué aux émeutes populaires. Aprés tous ces ſupplices on fit aſſembler tous les Bourgeois de l'un & l'autre ſexe dans la Cour du Palais. Le Roy y ſeant en ſon Thrône, haut élevé ſur un échaffaut, le Chancelier d'Orgemont leur remonſtra l'horreur de leurs crimes reïterez, en termes ſi forts & ſi terribles, qu'il ſembloit les vouloir diſpoſer tous à la mort. Ils ſe proſternerent à terre, les Dames échevelées, les hommes ſe battant la poictrine, criant tous miſericorde. Les Ducs de Berry & de Bourgogne ſe jetterent à genoux devant le Roy : lequel comme s'il euſt eſté touché de leurs prieres, prononça de ſa bouche, qu'il leur pardonnoit, & qu'il commuoit la peine qu'ils meritoient en des amendes pecuniaires.

1383. C'eſtoit là le vray ſujet de cette piece de theatre. On exigea des Pariſiens plus de la moitié de leurs biens ; puis dans cette terreur on reſtablit les impoſts, & on les leva avec des extorſions indicibles. On traita les autres villes de meſme ; Et ces grandes ſommes tournerent preſque toutes au profit de la Nobleſſe ; qui les diſſipant auſſi-toſt en foles & odieuſes deſpenſes, juſtifioit en quelque ſorte les émotions que l'on chaſtioit ſi horriblement.

Les Anglois s'aviſerent bien tard de la faute qu'ils avoient faite, de n'avoir pas plûtoſt ſoûtenu les Gantois : Ainſi la tréve allant finir ils reſolurent de les ſecourir tout de bon. Urbain cornant la guerre de tous coſtez contre les Clementins, on avoit preſché une Croiſade en Angleterre pour les exterminer : Henry Spenſer Eveſque de Nordwic s'en fit Chef. Ce Prelat gendarme eſtant deſcendu à Calais, au lieu d'attaquer les François, ſe jetta ſur la Flandre, ſous pretexte que ce païs-là appartenoit au Roy de France qui eſtoit Clementin.

La priſe de Gravelines, la bataille qu'il gagna auprés de cette place ſur douze mille Flamands, jetterent la terreur dans le pays. Aprés cela, ayant receu un renfort des Gantois, il mit le ſiege devant Ypres: mais le Roy retournant en perſonne en Flandre avec une puiſſante armée, le chaſſa de devant cette place, reprit & ſaccagea Berghe que les Anglois avoient abandonné, & les enveloppa dans Bourbourg. Il les y euſt tous pris à diſcretion, ou paſſez au fil de l'épée, n'euſt eſté la mediation du Duc de Bretagne qui leur obtint une compoſition aſſez honorable. L'Hiſtoire du Moyne de Saint Denys ne parle point du tout de l'Eveſque de Nordwic, & attribuë cette expedition au Duc de Gloceſtre. Quoy qu'il en ſoit, celuy qui la commandoit fut contraint de s'en retourner en Angleterre ſans honneur & preſque ſans troupes.

Cét échec porta les Anglois à deſirer la Paix : on enyoya pour cela des Deputez de part & d'autre au village de Lelinghen à my-chemin, entre Calais & Boulogne. Le Duc de Lancaſtre y vouloit comprendre les Gantois, & le Comte de Flandres s'y oppoſoit : cela fut cauſe que la conference n'aboutit qu'à une tréve. Elle devoit durer depuis le mois d'Octobre juſqu'à la Saint Jean enſuivante ; Et il fut dit que les Gantois en jouiroient.

1384. Le Comte de Flandres avoit aſſiſté au Traité : au partir delà s'étant retiré à ſaint Omer, il fut ſaiſi d'une maladie dont il mourut le vingt-troiſiéme de Janvier de l'an 1384. ce déplaiſir l'accompagnant juſqu'à la mort, de voir ſon pays tout en cendres & regorgeant du ſang de ſes malheureux ſujets. Peut-eſtre eſtoit-il bleſſé au cœur de ce que le Duc de Berry luy avoit reproché avec des paroles fort injurieuſes ; Que ſa vengeance trop opiniaſtre eſtoit la cauſe de tous ces malheurs. Philippe I. Duc de Bourgogne ſon gendre, luy ſucceda en tous ſes Eſtats, & continua la guerre aux rebelles, mais plus mol-

lement, & dans le deſſein de ramener ces eſprits égarez à une veritable ſoûmiſſion, par addreſſe pluſtoſt que par force. 1384.

Durant la Tréve il couroit certaines bandes de pillards qui ravageoient toute la Guyenne. Le Mareſchal de Sancerre Gouverneur de la Province, ne pût pas diſſimuler leurs brigandages, parce qu'ils eurent l'inſolence de l'attaquer luy-meſme, & les tailla en pieces. Il s'étoit encore ſouſlevé d'autres troupes de païſans, auſſi cruels que ceux de la Jacquerie, qui couroient le Poitou, le Berry, & l'Auvergne, & tuoient inhumainement tous ceux qu'ils trouvoient n'avoir pas les mains calleuſes. On les nommoit *les Tuchins*; Ils avoient pour Chef un nommé Pierre de la Bruyere. Le Duc de Berry ayant aſſemblé des troupes, les diſſipa, & fit mourir leur Chef avec pluſieurs de ces ruſtres.

Depuis le depart du Duc d'Anjou, le Duc de Berry & le Duc de Bourgogne empietoient toute l'autorité : mais principalement le dernier. Le Duc de Bourbon ne ſe voyant pas aſſez fort pour luy tenir teſte, luy quitta le Gouvernement de la perſonne du Roy; Et pour ſortir avec honneur de la Cour, il prit occaſion d'aller faire la guerre aux Maures d'Afrique, ſous pretexte qu'il vouloit s'acquitter en quelque façon d'un voyage de la Terre-Sainte qu'il avoit voüé autrefois. Il avoit dans ſon armée le Comte de Harcour, le Seigneur de la Tremoüille, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes, juſqu'au nombre de 3000. & grand nombre d'Aventuriers de divers païs. Avec cela il ſignala ſa valeur & ſon courage contre les Infidelles : mais il ne remporta aucun avantage memorable.

Leon Roy de l'Armenie mineure, iſſu du ſang de Luzignan, fuyant la cruauté des Turcs qui avoient envahy ſon Royaume, & detenoient ſa femme & ſes enfans en captivité, vint chercher de la conſolation & du ſecours en France. Le Roy l'y retint, & luy donna un honorable entretien tout le reſte de ſes jours. Il en joüit juſqu'à l'an 1404. qu'il mourut à Paris, & fut enterré aux Celeſtins. 1383. & 84.

Quant aux affaires de Naples, Charles de Duraz & ſes Capitaines ſe ménagerent ſi bien, que coupant les vivres à Louys d'Anjou, & le ſuivant ou le coſtoyant toûjours ſans luy donner moyen de les combattre, ils le reduiſirent à une derniere neceſſité de toutes choſes, & meſme d'habits; enſorte que ce Prince qui avoit emporté tous les treſors de la France, n'avoit plus qu'une cotte d'armes de toille peinte, & pour toute vaiſſelle d'argent qu'une taſſe. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon Seigneur Angevin, luy querir de l'argent & du ſecours : cét infidelle amy ayant ramaſſé tout l'argent qu'il pût, ne ſe haſta pas de revenir, & s'amuſa à ſe divertir avec les courtiſanes de Veniſe. Aprés que l'infortuné Prince l'eut attendu long-temps ſans en avoir de nouvelles, il ſe laiſſa vaincre au déplaiſir, & mourut le dix d'Octobre de cét an 1384. ou comme veulent quelques autres le 21. de Septembre de l'année ſuivante.

1384. *Le Comte de Savoye eſtoit mort dés le mois de Mars, ſoit de la peſte, ou pour avoir beu de l'eau d'une fontaine empoiſonnée. Son fils Amé VII. ſurnommé le Rouge, luy ſucceda en ſes Eſtats. Il eſt bon de marquer que cet Amé VI. fut l'Inſtituteur de* L'ORDRE DU COLIER, *lequel eſtoit compoſé de las d'amour avec les lettres Symboliques de la Maiſon de Savoye, & avoit au bout une petite couronne torſe. Le Duc Charles III. eſtant à Chamberry l'an* 1518. *changea le nom de cet Ordre en celuy de* L'ANNONCIADE, *pour honorer la ſainte Vierge dans le myſtere qui luy eſt le plus agreable; Il ajoûta quinze roſes blanches aux quinze las d'amour, en memoire des quinze joyes de cette Reyne des Anges, & remplit le pendant des figures de l'Annonciation.*

1385.

Les mal-heureux reſtes de l'armée du Duc d'Anjou perirent de faim & de miſere, à la reſerve de ceux qui ſe diſperſant en petites bandes, ſe retirerent en France, mendiant leur vie, & recevant plus d'injures & d'opprobres par les chemins, que de morceaux de pain.

Le party Angevin ne fut pas neanmoins tout-à-fait eſteint dans le Royaume, il ſubſiſta encore dans le cœur de quelques Seigneurs du païs, dont Thomas de ſaint Severin eſtoit le chef, & qui depuis ſervit fort bien dans l'occaſion. Pour cette heure-là le Royaume demeura paiſible à Charles de * Duras.

* On le nommoit auſſi Charles de la Paix, & Charles le Petit.

La tréve expirée avec l'Anglois, le Roy qui commençoit à prendre connoiſſance de ſes affaires, tint un grand Conſeil pour déliberer s'il la faloit continuer. C'eſtoit l'intereſt du Duc de Bourgogne, à cauſe de ſes païs-Bas, qu'on euſt la Paix avec les Anglois: mais pour contrequarrer ſa puiſſance, & pour flatter l'ardeur du jeune Roy, on reſolut la guerre, & de la porter meſme juſqu'aux portes de Londres. Pour cet effet on équipa une puiſſante flote à l'Eſcluſe, & on envoya vers les Eſcoſſois pour les obliger de leur coſté à romprela tréve.

1385.

Tous ces grands deſſeins ne tendoient qu'à avoir des pretextes pour lever de l'argent: de la façon que les oncles du Roy gouvernoient, on voyoit bien qu'ils avoient envie de tirer le ſang des peuples juſqu'à la derniere goutte. Le Clergé, afin de s'aſſurer quelque choſe pour ſa ſubſiſtance, tint une Aſſemblée, où il arreſta que ſes revenus ſeroient diviſez en trois parts, l'une pour l'entretien des Egliſes, l'autre pour les Eccleſiaſtiques, & la troiſiéme pour le Roy, ſans parler des pauvres.

Cependant ſuivant la recommandation du feu Roy Charles le Sage, les oncles du jeune Roy luy chercherent femme en Allemagne. Les avis dans le Conſeil furent differents, le Duc de Bourgogne l'emporta pour Iſabelle, fille d'Eſtienne Duc de Baviere Comte Palatin du Rhin. Le Roy l'épouſa à Amiens le .... de Juillet. Au mois d'Avril precedent on avoit fait les nopces de Jean fils du Duc de Bourgogne avec Marguerite fille d'Albert Duc de Baviere Comte de Haynault, Hollande & Zelande.

Au

Au défaut de la grande entrepriſe pour l'Angleterre, qui fut rompuë aprés une furieuſe dépenſe, Jean de Vienne Admiral alla deſcendre en Eſcoſſe avec ſoixante vaiſſeaux, pour attaquer les Anglois de ce coſté-là. Il fit une irruption dans leur païs & y prit quelques Chaſteaux : mais l'humeur ſauvage des Eſcoſſois ne pût s'accommoder avec la liberté Françoiſe. D'ailleurs l'amour entra dans la teſte de l'Admiral pour une parente du Roy, dont toute cette Cour-là qui n'eſtoit pas accouſtumée à ces galanteries comme celle de France, fut tellement offenſée, que ce fut à luy de ſe ſauver en diligence. Ses troupes eurent beaucoup à ſouffrir ; Et pour comble de mauvais traitement les Eſcoſſois leur firent payer tous les degaſts qu'elles avoient faits. 1384. & 85.

L'opiniaſtreté des Gantois ne fléchiſſoit point, ils avoient deux nouveaux chefs, Francion & Atreman, qui l'endurciſſoient contre toutes les apprehenſions du chaſtiment : cela obligea donc le Roy à un troiſiéme voyage en Flandres. Ils n'avoient aucun port pour recevoir le ſecours Anglois que celuy de Dam, le Roy y alla & le prit de force ; En ſuite ayant eſté brûler tous les environs de leur ville, ces rebelles à la fin écouterent des propoſitions d'accommodement : Ils y furent ſi adroitement portez par les conſeils pacifiques de François d'Atreman l'un de leurs chefs, devenu plus ſage, que malgré les pratiques de Jean du Bois, ils rentrerent ſous l'obeïſſance du Roy, & du Duc de Bourgogne leur Seigneur. Ce Prince ennuyé d'une ſi longue guerre qui ruinoit tout ſon païs, leur accorda une amniſtie generale de tout le paſſé, & la confirmation de leurs Privileges, à condition qu'ils renonceroient à toutes Ligues, & que les premiers qui violeroient la paix, perdroient leurs biens & la vie. Le traité fut ſigné le dix-huitiéme Decembre.

On renoüa auſſi vers le meſme temps une tréve entre la France & l'Angleterre pour quelques mois. En Octobre.

Charles de Duras, n'eſtant pas content d'avoir envahy le Royaume de Naples, eſtoit allé en Hongrie, & l'avoit auſſi uſurpée ſur Marie qui eſtoit l'une des filles de Loüis le Grand ſon bien-facteur, decedé l'an 1382. *& éponſe de Sigiſmond frere de l'Empereur Venceſlas, laquelle il tenoit en captivité avec la Reyne veuve ſa mere. Aprés tant de perfides & cruelles ingratitudes, le Ciel permit qu'il fut maſſacré luy-meſme, par l'ordre de Nicolas Garo, l'un des Palatins du Royaume, qui eſtoit fort affectionné aux Princeſſes, ce qui avint le ſixiéme de Janvier de l'an* 1386. 1386.

La meſme année la Reyne veuve & ſa fille allant par la campagne tomberent entre les mains de Horvat Gouverneur de Croatie, l'un des Partiſans du Roy Charles, qui pour venger la mort de ſon maître, fit maſſacrer la veuve & le meurtrier Garo. Il garda la Princeſſe quelque temps, puis la remit à Sigiſmond, l'ayant auparavant obli-

1386. gée par toutes ſortes de ſerments à luy pardonner. Sigiſmond ne ſe creut pas aſtreint aux promeſſes de ſa femme, l'ayant attrapé il le fit mourir de mille morts.

La nouvelle du meurtre de Charles apportée en Italie, Thomas de Sanſeverin fit proclamer Roy Loüis II. fils aiſné du defunct Duc d'Anjou, & reconnoiſtre Clement VII. pour Pape. Enſuite Marguerite veuve de Charles s'eſtant retirée à Caïete avec Ladiſlas ou Lancelot ſon fils âgé d'environ dix ans, il reduiſit preſque tout le Royaume, & Naples meſme. Ainſi tout y alla aſſez bien pour Loüis, juſqu'à ce que Marie de Blois ſa mere & ſa Tutrice, y ayant envoyé Clement de Montjoye, neveu du Pape Clement, avec titre & autorité de Viceroy, les Sanſeverins, ſe croyant mépriſez, s'alienerent de ſon ſervice, & ſe donnerent à Ladiſlas.

Cependant Loüis ſe mit en poſſeſſion de la Provence, & fut inveſty du Royaume de Naples par Clement; mais ce ne fut pas ſans troubles que les Provençaux le reconnurent : le Conſeil du Roy meſme les incitant ſous-main à la rebellion par divers motifs, pource qu'il vouloit les diſpoſer à ſe donner à la France.

Aprés cinq ou ſix années de tréve ou de foible guerre avec les Anglois, le Conſeil de France reſolut de les attaquer non ſeulement en Guyenne, mais auſſi dans leur Iſle meſme. On fit pour cela le plus effroyable preparatif d'hommes, de machines, & de vaiſſeaux, qu'on ait jamais veu. On acheta ou loüa tous les navires qu'on pût trouver depuis les ports de Suede juſqu'en Flandres; On baſtit une ville de bois qui ſe démontoit par pieces, pour mettre les troupes à couvert à la deſcente dans le païs. Le Roy ſe rendit au port de l'Eſcluſe pour voir ſon armée qui eſtoit de neuf cens vaiſſeaux, & tres-diſpoſée à bien faire. La jalouſie du Duc de Berry en retarda le progrés, il vouloit rompre l'entrepriſe, parce qu'il n'en eſtoit pas l'auteur. Dans cette penſée il ſe fit attendre juſqu'au quatorziéme de Septembre, que la mer commençoit à monſtrer qu'elle n'eſtoit plus navigable. Ainſi les troupes ſe ſeparerent pour prendre des quartiers, une furieuſe tempeſte écarta une partie de cette nombreuſe flote, & jetta entre les mains des Anglois les débris de cette ville de bois.

On n'avoit point ſujet de ſe fier au Duc de Bretagne, parce qu'il avoit trop d'obligations aux Anglois, & qu'il croyoit que leur abaiſſement eſtoit ſa ruine. Auſſi veilloit-on de prés ſur ſes actions : mais luy pour ſe juſtifier mit le ſiege devant Breſt qu'ils retenoient encore, comme la bride de la Bretagne. Le Conneſtable l'aſſiſta en cette entrepriſe, la place fut fort preſſée : mais comme elle eſtoit preſque aux abois, le Duc de Lancaſtre qui alloit en Eſpagne avec une puiſſante armée fit lever le ſiege.

Le ſujet de ſon voyage eſtoit tel. Ferdinand dernier Roy de Portugal, n'avoit pour tous enfans qu'une fille qui eſtoit née d'une Dame

qu'il avoit ravie à ſon mary. Il fit reconnoiſtre cette fille comme ſa preſomptive heritiere, ainſi que la mere avoit eſté reconnuë pour Reyne, & la maria à Jean Roy de Caſtille, qui eſtoit veuf & avoit deux fils. Mais lors qu'il fut mort, les principales villes de Portugal apprehendant le joug des Caſtillans, aymerent mieux avoir pour Roy un frere baſtard de Ferdinand nommé Jean, Froiſſard le nomme mal *Denis*, au lieu de dire qu'il eſtoit grand maiſtre de l'Ordre d'*Avis*. 1387.

Les armes furent favorables au Baſtard, il gagna une bataille à Juberot ſur ſon adverſaire, par la maligne jalouſie des Caſtillans; car ils laiſſerent défaire les Gaſcons & les François qui eſtoient avec eux au nombre de plus de 8000. puis ils furent défaits eux-meſmes. Nonobſtant cet avantage, il eſtoit à craindre pour les Portugais que le Caſtillan ne ſe trouvaſt encore aſſez fort pour les accabler: c'eſt pourquoy le Baſtard envoya vers le Duc de Lancaſtre l'invitant de venir pourſuivre ſon droit ſur le Royaume de Caſtille; comme de ſon coſté le Caſtillan eut recours à la France.

Le Duc de Lancaſtre paſſa donc en ce païs-là avec de grandes forces, conquit une partie de la Caſtille, & jetta une telle épouvante dans tout le reſte, que le Roy Jean luy fit faire des propoſitions de paix: mais il traiſna la negociation quelque temps en attendant le ſecours de France. Lors qu'il vit qu'il n'arrivoit point, le Duc de Bourbon qui le conduiſoit marchant fort lentement, il conclut le traité. Le Duc de Lancaſtre le ſcella par le mariage de ſes deux filles; de l'une avec le Roy de Portugal, & de l'autre avec le fils aiſné du Caſtillan.

Ce peu de gloire couſta bien cher aux Anglois, les pertes qu'ils ſouffrirent par les maladies contagieuſes dans l'Eſpagne, & enſuite par la tempeſte à leur retour, furent ſi grandes, qu'à peine le Duc de Lancaſtre ramena la ſixiéme partie de ſes gens, & pas un qui ne fuſt languiſſant & demy mort de maladie ou de douleur.

Enfin par une juſte punition de Dieu, Charles le Mauvais, qui avoit tant excité d'incendies, & qui avoit brûlé les entrailles de tant de perſonnes par ſes poiſons violents, fut malheureuſement brûlé luy-meſme. Il s'eſtoit fait envelopper dans des draps abreuvez d'eau de vie & de ſouffre pour conforter ſa chaleur naturelle ſi affoiblie par ſes débauches qu'il eſtoit tout glacé au dedans; le feu s'y prit je ne ſçay par quel accident, & le grilla tout juſqu'aux os, dont il mourut trois jours aprés le premier de Janvier de l'an 1387. Charles dit le Noble ſon fils luy ſucceda.

Le Conneſtable de Cliſſon & l'Admiral Jean de Vienne, avoient mis ſi avant dans l'eſprit du Roy l'expedition d'Angleterre, qu'il en redreſſa l'appareil une troiſiéme fois pour l'executer cette année. La conjoncture eſtoit tres-favorable, toute l'Angleterre eſtant en combuſtion contre le Roy Richard, parce qu'il avoit élevé dans les plus

1383. hautes Charges des gens de neant qui avoient toute la puiſſance ; ce que ſes oncles ne pouvoient ſouffrir, ny que l'autorité fuſt en d'autres mains que dans les leurs.

Or comme la France eſtoit ſur le poinct de profiter de ces troubles, le Duc de Bretagne, ou d'intelligence avec les Anglois, ou ſans y penſer, fut cauſe que cette entrepriſe ſe rompit auſſi bien que l'autre fois. Cliſſon eſtoit alors en Bretagne pour faire partir l'armement qu'on aſſembloit à Treguier, afin de joindre celuy qui eſtoit à l'Eſcluſe : mais au meſme temps il negocioit le mariage d'une de ſes filles avec Jean fils de Charles de Blois, lequel il avoit exprés delivré des mains des Anglois, où il eſtoit détenu dés le temps que Charles ſon pere l'y avoit mis en oſtage.

Le Duc non ſans ſujet, s'imagina que cette alliance ſe faiſoit avec deſſein de le troubler dans la poſſeſſion de ſa Duché. Il manda les Seigneurs du pays à Vennes, ſous pretexte de tenir un grand conſeil: Cliſſon y alla avec ſa ſuite ; aprés diſner le Duc l'ayant mené voir ſon Chaſteau de l'Ermine qu'il baſtiſſoit ſur le bord de la mer, il le fit arreſter dans une tour & Beaumanoir avec luy, & commanda à Bavalan qui en eſtoit le Capitaine de le jetter la nuit dans la mer.

Bavalan ne ſe haſta pas d'executer cét ordre violent : ſa fidelle deſobeïſſance donna temps au Duc ſon maiſtre de ſe repentir de l'avoir donné, & cependant l'interceſſion du Seigneur de Laval, qui au peril de ſa vie ne voulut jamais abandonner ſon beau-frere, le tira de priſon moyennant cent mille francs d'argent & la reddition de trois Chaſteaux. Mais Cliſſon ne pardonna pas comme le Duc luy avoit pardonné ; Et le Roy prenant fort à cœur l'affront fait à ſon premier Officier, manda le Duc pour rendre compte de ſon action.

1388. Le Roy eſtoit allé juſqu'à Orleans tout exprés, le Duc s'y eſtant long-temps fait attendre envoya s'excuſer. Cliſſon plaida ſa cauſe luy-meſme, l'accuſa de trahiſon, & jetta ſon gage de bataille que perſonne ne releva. Le Duc, ſuivant le conſeil des Barons, ſe rendit enfin à Paris, & à la faveur des Ducs de Berry & de Bourgogne, fut receu aux bonnes graces du Roy, & raccommodé en quelque façon avec le Conneſtable en luy rendant ſon argent & ſes Chaſteaux.

1387. & 88. *La queſtion ſi debattuë, touchant la Conception de la ſacrée Vierge Mere, avoit commencé dés le ſiecle precedent entre les Theologiens. Les Jacobins, ſuivant l'opinion de leur Saint Thomas & de leur Albert le Grand, ſouſtenoient qu'elle n'avoit pas eſté exempte de la tache originelle, puiſqu'elle avoit eſté rachetée auſſi bien que les autres hommes. Les Cordeliers leurs perpetuels antagoniſtes, prirent occaſion de les pouſſer ſur ce poinct, comme dénigrant l'honneur de la Mere de Dieu. Le peuple & les perſonnes devotes applaudirent à ceux-cy ; Et la pluſpart des Prelats & des Vniverſitez s'attacherent à leur opinion. Les Jacobins ſe roidiſſant trop fort contre le torrent, tomberent dans la hayne des peuples & dans*

la reputation d'eſtre heretiques. Vn de leurs principaux Docteurs nommé Jean de Monçon, pour avoir preſché trop librement ſur ce poinct, fut condamné ſolemnellement par l'Eveſque de Paris, & puis par le Pape meſme devant lequel il avoit interjetté appel. Bien plus l'Vniverſité interdit la chaire aux Jacobins, & les retrancha de ſon Corps. Ils n'y furent rejoints que l'an 1403. Et cependant ils eurent à ſouffrir, & l'indignation de la Cour, & les huées du menu peuple, & qui pis eſt, la neceſſité. 1388.

Guillaume fils du Comte de Juilliers, & qui eſtoit Duc de Gueldres par ſa mere fille du Duc Renaud I. du nom, avoit un démeſlé avec le Duc de Bourgogne qui ſouſtenoit la Ducheſſe de Brabant, parce qu'il en devoit heriter, dans la détention de certaines places de Gueldres que Renaud avoit autrefois engagées. Or parce que le Bourguignon employoit contre luy les forces de France, ce petit Duc veritablement genereux & magnanime, mais temeraire en ce poinct, eut bien l'aſſurance de declarer la guerre au Roy, qui avoit vingt Seigneurs à ſa ſuite plus puiſſants que luy.

Il ne ſe vanta pas long-temps de cette hardieſſe : le Roy tomba tout d'un coup dans les terres de Juilliers. Le pere bien étonné déſavouë ſon fils, pour détourner l'orage, fait demander la paix par l'Archevêque de Cologne & offre l'hommage au Roy. L'armée ſort donc de ſon pays & paſſe dans celuy de Gueldres ; le jeune Duc perſiſte encore un mois dans ſon opiniaſtreté. A la fin le Duc de Bourgogne le diſpoſe à demander grace. Eſtant venu ſalüer le Roy il deſavoüa ſon cartel quoy que ſcellé de ſon Sceau, & ſe ſoûmit à luy de ſes differends avec la Ducheſſe de Brabant : mais il ne renonça point à l'alliance de l'Anglois, & neantmoins il fut regalé de beaux preſents, afin de donner dans la veuë de tous les autres Allemands, pour les gagner au ſervice de la France.

Le Roy avoit atteint l'âge de vingt-ans, c'eſt pourquoy ſur la propoſition que Pierre Aiſſelin de Montaigu Cardinal Eveſque de Laon, en fit dans le conſeil, il declara qu'il vouloit prendre en main l'adminiſtration de ſon Eſtat, & qu'il en déchargeoit ſes oncles. Il retint auprés de luy ſon frere unique, auteur de ce conſeil, & le Duc de Bourbon qui n'eſtoit point ſuſpect à ce Duc, & dont la probité ſembloit neceſſaire pour donner quelque apparence de bien au Gouvernement. Les deux autres oncles ſe retirerent bien mal-contents. La mort ſoudaine du Cardinal de Laon, qui advint peu aprés, paſſa dans l'eſprit de pluſieurs pour un effet de leur reſſentiment.

Lors que le Roy commença de s'appliquer à la connoiſſance de ſes affaires, on vit changer en mieux pour un peu de temps, toute la face du Gouvernement. Le Roy ſe choiſit un nouveau Conſeil, où Bureau de la Riviere, Jean le Mercier ſieur de Novian, & Jean de Montaigu avoient la meilleure part ; Tous trois dépendoient du Connes-

1388. table qui eſtoit attaché au Duc d'Orleans. Il oſta enſuite tous les nouveaux impoſts, deſtitua les pillards que les Princes avoient mis dans les Charges, donna celle de Garde de la Prevoſté de Paris qu'il venoit de rétablir, à Jean Jouvenel Avocat, homme de bien, ſage & courageux, celle de premier Preſident à Oudard des Moulins, renvoya tous les Prelats reſider ſur leurs Benefices; Et pour avoir le temps de reſtaurer le Royaume qui eſtoit tout déchiré juſques dans les entrailles, il fit une tréve de trois ans avec l'Anglois.

1389. Durant ce calme il ſe divertiſſoit à faire des actions de pompe & de ceremonie; Il celebra à Saint Denys la Chevalerie de Louys II. Roy de Sicile, & de Charles Comte du Mayne ſon frere, avec des tournois & des jouſtes fort galantes, au meſme lieu les funerailles de Bertrand du Gueſclin: dans Melun les nopces de Louys ſon frere avec Valentine fille de Jean Galeas Duc de Milan & Comte des Vertus en Champagne; Et à Paris dans la Sainte Chapelle, le couronnement de la Reyne ſon épouſe. Le mariage de Louys ſon frere unique qui n'étoit encore que Duc de Touraine, avec Valentine de Milan, ſe traitoit dés l'an 1386. il fut accomply cette année. Elle luy apporta en dot quatre cens mille florins d'or, la Comté d'Aſt pour en joüir dés cette heure-là; Et celle des Vertus en Champagne aprés la mort du pere, avec des bagues & joyaux d'un prix ineſtimable. Ces grandes ſommes d'argent donnerent les moyens au jeune Prince de faire de grandes acquiſitions; Ces acquiſitions & l'avidité de ſa femme enflammerent ſa convoitiſe, comme ſa naiſſance & ſon rang luy inſpiroient la pompe & la magnificence. De ſorte que poſſedé de deux paſſions contraires, d'acquerir & de dépenſer, il ſucceda à ſon oncle le Duc d'Anjou, & meſme le ſurpaſſa dans l'injuſte deſir de piller la France, & de ravir le bien d'autruy.

A la priere du Pape le Roy fit le voyage d'Avignon, où il aſſiſta au couronnement de Louys d'Anjou par les mains du ſaint Pere. Delà il entra dans le Languedoc, où il ſe fit informer des exactions du Duc de Berry, dont il recevoit tous les jours des plaintes. On punit ce Prince dans ſes miniſtres, en deſtituant les plus méchants de ſes Officiers, & faiſant le procez à Jean de Betiſac principal Conſeiller & Miniſtre de ſes violences. Il fut brûlé tout vif pour hereſie & pour crime contre nature; Et ce fut un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez.

De Toulouſe le Roy alla au pays de Foix. Gaſton Phœbus le receut magnifiquement, & luy ayant rendu hommage de ſa Comté, le ſupplia de vouloir eſtre ſon heritier; c'eſtoit pour priver Matthieu Vicomte de Caſtelbon ſon couſin germain paternel, de ſa ſucceſſion, & en faire tomber quelque part à ſon fils naturel.

A ſon retour le Roy oſta le Gouvernement du Languedoc au Duc de Berry, & le donna au Seigneur de Chevreuſe: mais cinq ans aprés

il le luy rendit comme il alloit faire la guerre au Duc de Bretagne. 1390.

Une ſeconde fois le Duc de Bourbon, ſur la priere que les Genois firent au Roy de les aſſiſter contre les Barbares de Tunis, qui par leurs pirateries ruïnoient tout leur commerce, dreſſa une armée navale où il y avoit cinq cens hommes d'armes tous Chevaliers ou Eſcuyers, & grand nombre d'Arbaleſtriers. Philippe d'Artois Comte d'Eu, le Comte de Harcour, l'Admiral Jean de Vienne, Charles Sire d'Albret y eſtoient volontaires, le Comte d'Erby fils du Duc de Lancaſtre voulut eſtre de la partie, avec quelques troupes de ſa nation. Ayant joint les Genois ils mirent le ſiege devant la ville de Carthage, alors le Boulevart du Royaume de Tunis. L'entrepriſe eſtoit plus grande que leurs forces: au bout de ſix ſemaines ils ſe trouverent ſi fatiguez de la chaleur, du travail & des bleſſures, qu'encore qu'ils euſſent gagné un grand combat ſur les Barbares, neantmoins ils perdirent ou l'eſperance ou le courage, & ſe rembarquerent; Les Genois ſeuls eurent l'addreſſe de tirer leur avantage du Roy de Tunis, par un Traité ſecret pour la liberté de leur trafic.

Pour entretenir le rabais des impoſts, il euſt falu moderer les dépenſes de la Cour, & la cupidité des Miniſtres: l'un & l'autre croiſſant pluſtoſt que de diminuer, on recommença les exactions. Un bon Hermite l'année precedente eſtoit venu trouver le Roy & luy commander de la part de Dieu, de ne point vexer ſon peuple. La voix d'un homme contemptible aux yeux de la Cour, n'ayant point eu d'effet, le Ciel y en voulut employer une plus forte, & parla luy-meſme en courroux. Vers la my-Juillet, comme le Conſeil eſtoit aſſemblé à S. Germain en Laye pour faire de nouveaux impoſts, & qu'en meſme temps le Roy & la Reyne entendoient la Meſſe, il s'éleva tout à coup une épouventable tempeſte de vents, de greſles & de foudres, qui penſa renverſer le Chaſteau ſur la teſte de ces mauvais Conſeillers, & les effraya tellement qu'ils n'oſerent paſſer outre.

Les Turcs faiſoient de grands progrez en Europe, le Sultan Amurat gagna une ſanglante bataille dans les plaines de Coſow ſur les Rois de Servie, de Boſſine & de Bulgarie: mais il y perit. Bajazet ſon fils, ſurnommé le Foudre, luy ſucceda. Au meſme temps s'éleva la puiſſance de Themir-lanc Roy des Tartares.

* Lanc veut dire boiteux, le vulgaire dit Tamberlan.

L'an 1391. Louys frere du Roy acheta la Comté de Blois & celle de Dunois ou Chaſteaudun avec quelques autres terres du Comte Guy qui n'avoit point d'enfans. Il obtint auſſi du Roy la Duché d'Orleans nonobſtant toutes les remontrances que les Bourgeois de cette ville ſçeurent faire par la bouche de leur Eveſque, repreſentant que leur ville avoit eſté unie à la couronne. 1391.

Le principal ſujet des haynes meurtrieres d'entre les Maiſons d'Orleans & de Bourgogne, fut le differend pour le Gouvernement. Aprés avoir couvé déja quelque temps, il commença d'éclater cete année.

1391. Le Duc d'Orleans pretendoit l'adminiſtration, comme eſtant le plus proche, & parvenu à l'âge de vingt ans: mais les Eſtats s'eſtant aſſemblez à Paris le trouverent trop jeune, & la deffererent au Duc de Bourgogne.

Gaſton Phœbus Comte de Foix, qui portoit le nom & la deviſe du Soleil, & qui eſtoit ſi renommé par ſes victoires, par ſa generoſité, par ſes baſtiments, par ſa magnificence, & par ſon train & ſon équipage auſſi grand que celuy d'un Roy, mourut ſubitement comme on luy verſoit de l'eau ſur les mains pour ſouper au retour de la chaſſe. Il avoit fait don de ſa Comté de Foix au Roy, qui ne voulant pas luy ceder en generoſité, la rendit à ſon fils baſtard, mais les Eſtats du pais la deffererent au legitime heritier Matthieu Vicomte de Caſtelbon.

De quelque part que vinſt la faute, le Traité d'entre le Duc de Bretagne & Cliſſon eſtoit rompu. Le Duc avoit un mortel chagrin que la France ſoûtinſt ſon ſujet contre luy, & luy égalaſt un ſimple Gentilhomme. Le Roy les manda tous deux en Cour, le Duc bien loin d'y venir renoüa ſes anciennes alliances avec l'Angleterre. Sur cela on envoye le Duc de Berry, Pierre de Navarre, & pluſieurs autres Seigneurs vers luy ſe plaindre de ſes intelligences avec les étrangers, de ce qu'il battoit monnoye, & qu'il ſe faiſoit preſter le ſerment par ſes ſujets envers & contre tous.

Il s'imagina que cette celebre Ambaſſade ne tendoit qu'à ſoûlever ſes ſujets, ainſi il fut ſur le poinct de les faire tous arreſter pour luy ſervir de garands de ſa ſeureté. Sa femme l'ayant ſçeu, toute groſſe qu'elle eſtoit, & alors demy deshabillée, prit ſes enfans ſur ſes bras, l'alla trouver, & à force de larmes & de prieres luy fit changer de deſſein. Elle le porta meſme à ſe rendre à Tours où eſtoit le Roy: mais il y fut avec ſix cens Gentils-hommes, & ſous la protection du Duc de Bourgogne ſon bon couſin. Le Roy le traita fort civilement & ne deſira rien de luy, ſinon qu'il achevaſt de rendre les cent mille francs au Conneſtable, & qu'il reſtituaſt quelques places au Comte de Pentievre.

Jean Galeas Vicomte avoit uſurpé la Seigneurie de Milan ſur Barnabé ſon oncle, qu'il fit mourir en priſon, & avoit privé de ſa ſucceſſion Charles ſon fils, & une fille mariée à Bernard frere du Comte d'Armagnac. Ce Comte pour l'amour de ſon frere, & à la priere des Florentins & des Boulenois que Galeas opprimoit, paſſa en Lombardie pour luy faire la guerre. Comme il eſtoit plus vaillant que luy il tint la campagne quelque temps: mais d'ailleurs eſtant moins ruſé, il tomba dans une embuſcade prés d'Alexandrie, & y fut bleſſé à mort, aprés quoy toutes ſes troupes ſe diſſiperent.

1392. Quelques gens de bien avoient mis dans l'eſprit des deux Rois Charles & Richard, le deſir de joindre leurs armes contre le Turc. Cette loüable envie produiſit l'abouchement du Duc de Lancaſtre avec

avec le Roy Charles dans Amiens, mais les propoſitions de l'Anglois 1392.
furent ſi hautes qu'on ne pût faire qu'une tréve d'un an.

Plus l'autorité du Conneſtable & de ſes trois dépendants s'affermiſſoit, plus leur conduite devenoit dure aux peuples. Les oncles du Roy en fremiſſoient de couroux, le Clergé mal ſervy par les plus puiſſants de ſon Corps, eſtoit ſur le poinct de perdre ſes immunitez, ſi l'Univerſité à qui on oſtoit ſes privileges, ne ſe fuſt émuë, & n'euſt fait ceſſer l'exercice des études & les Predications. Comme l'on vit que tous les eſtrangers ſortoient de Paris, & que cette interdiction faiſoit grand bruit par toute l'Europe, ceux meſme qui avoient entrepris la ruine de ce Corps, voulurent avoir l'honneur de luy obtenir audience du Roy, qui luy fit droit ſur ſes plaintes.

Le ſupport & les privileges que les Rois depuis Loüis le Gros, avoient accordez à cette celebre Univerſité mere de toutes les autres de l'Europe, le nombre innombrable d'eſtudiants qui y venoient des pays les plus eloignez, l'attachement de tout le Clergé, dont elle eſtoit comme la nourrice & le ſeminaire, avec cela l'autorité que ſa Faculté de Theologie avoit acquiſe, de juger de la Doctrine, l'avoient renduë ſi puiſſante, que dans les temps confus elle eſtoit appellée à toutes les grandes affaires; ſinon elle s'ingeroit de faire des remonſtrances, & ſouvent obligeoit bien à les ſuivre.

Pierre de Craon eſtoit notoirement coupable de la perte de Loüis Duc d'Anjou ſon Seigneur, le Duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre, & il avoit eſté condamné à 100000. de reſtitution envers la veuve: mais il n'en eſtoit pas moins bien à la Cour, où la ſplendeur de la naiſſance & des richeſſes, couvre facilement les lâchetez & les crimes. Il avint qu'il tomba dans la diſgrace du Duc d'Orleans dont il eſtoit favory, il creut que le Conneſtable ſon ennemy capital luy avoit rendu de mauvais offices; Il reſolut de s'en venger; Et un ſoir du treiziéme jour de Juin qu'il revenoit de chez le Roy, il l'aſſaſſina dans la ruë ſainte Catherine, aſſiſté de vingt coupe-jarets, qu'il avoit aſſemblez dans ſon hoſtel. Le coup fait il ſortit de Paris fort facilement, les portes eſtant toûjours demeurées ouvertes depuis que le Conneſtable les avoit fait abattre au retour de Flandres.

Les bleſſures du Conneſtable ne ſe trouverent pas mortelles, on pourſuivit chaudement les aſſaſſins. Trois d'entr'eux ayant eſté attrapez furent decapitez, les biens de Craon confiſquez & donnez au Duc d'Orleans, ſon hoſtel changé en un Cimetiere pour l'Egliſe de ſaint Jean en Gréve, & ſes belles maiſons de la campagne démolies. Il ne pût ſauver que ſa perſonne, s'eſtant retiré vers le Duc de Bretagne, qui le tenoit ſoigneuſement caché. Quelques années aprés le Roy luy accorda ſa grace à la priere du Duc d'Orleans.

Quand le Conneſtable commença à ſe mieux porter, ſes amis & les indifferents meſme ſe mirent à crier auprés du Roy pour la punition

1392. de cet attentat. On fait donc commandement au Duc de livrer l'aſſaſſin, il dénie qu'il ſoit en ſon païs : ſur cela les Miniſtres échauffent l'eſprit du Roy, & le portent à marcher ſans delay vers la Bretagne pour accabler le Duc. Ses oncles eurent beau repreſenter que c'eſtoit une querelle particuliere qui ſe devoit vuider par les voyes ordinaires de la Juſtice, & que ſelon le droit des gens on ne devoit pas attaquer le Duc de Bretagne avant qu'il fuſt convaincu ; ils ne pûrent empeſcher cette fatale reſolution.

Comme le Roy marchoit durant l'ardeur du Soleil & les grandes chaleurs du mois d'Aouſt, ſa cervelle que les débauches de la jeuneſſe avoient déja fort affoiblie, ſe troubla par de noires & piquantes vapeurs. Là-deſſus deux objets fortuits, mais effrayants, haſterent l'accés de ſa phreneſie. Un jour qu'il eſtoit party du Mans, & qu'il paſſoit dans un bois, il en ſortit un grand homme noir, have & tout délabré, qui prit la bride de ſon cheval, criant, Arreſte Roy, où vas tu, tu es trahy, puis il diſparut. Peu aprés un Page qui portoit une lance s'endormant à cheval, la laiſſa tomber ſur un caſque qu'un autre portoit devant luy. A ce bruit aigu & à la veuë de cette lance baiſſée, le fantoſme & ſes menaces ſe repreſentent à ſon eſprit, ſon imagination ſe broüille, il croit qu'on le va livrer à ſes ennemis, & prend tout ce qu'il voit pour des traiſtres. Il eſt ſaiſy tout d'un coup d'un violent accez de furie, il court, frappe, tuë à tort & à travers, tant qu'il tombe en paſmoiſon. On le remporta au Mans lié ſur un chariot.

Les malefices & les empoiſonnements eſtoient ſi frequents en ce temps-là qu'on les creut la cauſe de ſa maladie. Le troiſiéme jour il recouvra l'uſage des ſens, & peu à peu ſa vigueur, non pas entierement la clarté de ſon eſprit. Dans ce deſordre ſes oncles reprirent le gouvernement, le ramenerent à Paris, firent arreſter les trois favoris, qui ayant ſouffert prés de deux ans de priſon dans de continuelles frayeurs qu'on leur donnoit de les mener en Gréve, furent mis en liberté par le commandement du Roy, quand il fut revenu en ſanté. Il leur fit rendre la meilleure partie de leurs biens : mais les declara incapables de tenir aucun office Royal, & les relegua dans leurs maiſons. Le Conneſtable fut aſſez heureux pour ſe ſauver dans ſes terres de Bretagne, où il ſe défendit bravement contre le Duc, avec l'aide du Duc d'Orleans & de ſes autres amis. Les Princes donnerent ſa charge à Philippe d'Artois Comte d'Eu. Toutes les charges n'eſtoient encore que des commiſſions revocables.

✠ Urbain Pape de Rome eſtoit mort au mois d'Octobre de l'an 1389.
1390. Boniface IX. luy avoit ſuccedé. Celuy-cy témoignant eſtre fort diſpoſé à la reünion de l'Egliſe, dépeſcha un Chartreux vers Clement pour en chercher les moyens, Clement le fit arreſter priſonnier : mais l'Univerſité en fit tant de bruit qu'il le relaſcha.

Clement fut donc contraint de feindre qu'il avoit envie de terminer le Schiſme. Mais quand l'Univerſité eut declaré que cette paix eſtoit impoſſible à moins d'une renonciation des deux competiteurs, le Duc de Berry qui le ſoûtenoit hautement, fit rompre cette propoſition. Ils ne pûrent pourtant jamais fermer la bouche à la mere des ſciences & de la pieté, qu'elle ne parlaſt toûjours contre le ſcandale qui affligeoit l'Egliſe. 1393.

Le 29. de Janvier il arriva un eſtrange accident aux nopces d'une des Dames de la Reyne, comme le Roy & quelques jeunes Seigneurs danſoient, il entra une bande de maſques veſtus en ours: le Duc d'Orleans baiſſant un flambeau pour les regarder au nez, mit le feu à leur peau reveſtuë de lin collé deſſus avec de la poix. La ſalle fut auſſitoſt pleine de flâmes, d'effroy & de cris, tout le monde s'eſtouffoit pour ſortir, quelques-uns crioient ſauve le Roy, la Ducheſſe de Berry le couvrit de ſa robbe, & le preſerva de ce torrent de feu; Il y eut trois de ces maſcarades miſerablement grillez. Les Pariſiens en voulurent un mal de mort au Duc d'Orleans, comme ſi c'euſt eſté un coup premedité, ſi bien qu'il n'oſa paroiſtre de pluſieurs jours; Et pour expier cette faute il baſtit une Chapelle aux Celeſtins.

Cet accident troubla un peu la ſanté du Roy, qui eſtoit aſſez bonne: neanmoins ou la vigueur de l'âge ou les vœux & les pelerinages qu'il faiſoit par luy-meſme, & par des perſonnes devotes, la reſtablirent en meilleur eſtat. Tellement que ſes oncles ayant rendez-vous à Lelinghem entre Ardres & Guiſnes, pour traiter la paix d'entre les deux Couronnes avec le Duc de Lancaſtre, le firent venir à Abbeville pour monſtrer aux Anglois qu'il ſe portoit bien. Mais il retomba en démence le vingtiéme de Juin, ce qui dura juſqu'au mois de Janvier enſuivant. On eut recours aux prieres, aux jeuſnes, aux Proceſſions, aux plus fameux Medecins, puis aux Charlatans & meſme aux Magiciens. Tout cela fut inutile, le mal dura auſſi long temps que ſa vie, non pas continuellement: mais à divers accez & toûjours en empirant, parce qu'on le jettoit dans la débauche & dans le déreglement, quand il ſe portoit mieux.

On ne ſçavoit à qui s'en prendre; le peuple accuſoit les Juifs d'eſtre la cauſe de ce malheur, on leur enjoignit pour la ſeptieme fois de ſortir de France ou de ſe faire Chreſtiens. Quelques-uns aymerent mieux quitter leur Religion que le Royaume, les autres vendirent leurs meubles & ſe retirerent.

L'Univerſité continuoit ſes pourſuites avec vigueur pour l'extinction du Schiſme, & le Roy les agreoit. Elle fit une grande aſſemblée où plus de dix mille de ſes Supposts donnerent leurs ſuffrages par écrit, qui aboutiſſoient à choiſir de trois voyes l'une, ou la ceſſion, ou le compromis mutuel ſur des arbitres, ou la deciſion d'un Concile. Nicolas de Clamengis Bachelier en Theologie fort éloquent,

1393. fut chargé d'en dreſſer un diſcours au Roy en forme d'Epiſtre : ſur lequel n'ayant point eu de favorable réponſe, elle ceſſa une ſeconde fois ſes exercices.

Le nouveau Conneſtable, faute d'autre employ, obtint permiſſion du Roy d'aller en Hongrie faire la guerre aux Turcs : leſquels s'eſtant retirez, le Hongrois l'employa contre les Patarins de la Boheme. C'eſtoit une eſpece de ſectaires que l'on tenoit pour Heretiques.

Les François eſtoient horriblement adonnez au jeu, les ſages & gens de bien ayant fait connoiſtre les maux que cauſe cette paſſion, entre-autres, la faineantiſe, la ruine des plus riches familles, les filouteries, & les blaſphêmes, le Conſeil fit un Edit qui défendoit toutes ſortes de jeux, horſmis celuy de l'arc & de l'arbaleſte. Les courtiſans, gens ☞ fort oyſeux, & qui ſouvent n'ont point eu ſoin de ſe remplir l'eſprit d'aucune bonne choſe pour s'entretenir, s'émûrent de cette défenſe comme d'une grande affaire, & remuerent tant d'intrigues qu'elle fut revoquée.

Les libres & hardies remonſtrances de l'Univerſité de Paris, ayant eſté portées au Pape Clement, & leuës malgré luy par ſes Cardinaux aſſemblez, le firent mourir de colere & de déplaiſir. Cette nouvelle venuë en Cour, le Roy écrivit en diligence à ces Cardinaux pour les prier de ſurſeoir l'élection d'un nouveau Pape : mais eux ſe doutant bien de ce que ſes lettres portoient, avant que de les ouvrir, y procederent auſſi-toſt, & nommerent Pierre de Lune Arragonnois, qui ſe fit appeller Benedict XIII. Avant cette élection ils firent ſerment qu'ils travailleroient de tout leur pouvoir à guerir le ſchiſme, & que le Pape qu'ils éliroient, ſeroit obligé de ceder ſi on trouvoit cela neceſſaire. Pierre de Lune confirma ce ſerment & d'abord ſe monſtra fort bien intentionné pour l'executer.

1394. Sur ce fondement le Roy fit une Aſſemblée de Prelats de ſon Royaume au Palais ; Qui conclud tout d'une voix que la ceſſion eſtoit le moyen le plus ſeur & le plus aiſé. Les Ducs d'Orleans, de Berry & de Bourgogne avec les Ambaſſadeurs du Roy, & les Deputez de l'Univerſité allerent trouver Benoiſt à Avignon pour luy propoſer cette voye. De ces quinze Cardinaux il n'y en eut qu'un qui opinaſt contre,
1395. on le preſſa donc de l'accepter. Il s'en deffendit par mille ruſes, & ennuya ſi fort les Princes avec ſes délais & avec ſes détours, qu'ils ſe retirerent ſans en avoir rien obtenu, mais auſſi ſans prendre congé de luy ; Neantmoins il les appaiſa en leur accordant une nouvelle decime.

Le Roy Richard & ſes oncles Lancaſtre & Gloceſtre, eſtoient en de mortelles deffiances les uns contre les autres, pour les raiſons que nous avons marquées. Richard deſirant ſe fortifier contre eux, demanda en mariage Iſabelle fille du Roy âgée ſeulement de ſept ans. Elle luy fut accordée avec une prolongation de la Tréve pour vingt-huit ans. Le mariage ſe fit par Procureur.

Le Roy pour la troiſiéme fois retomba dans ſon mal. Il y avoit des jours qu'il paroiſſoit tout hebeté, d'autres qu'il crioit comme ſi on l'euſt percé de mille pointes. Il oublioit ſa qualité & ſon nom, & ne pouvoit ſouffrir la veuë de ſa femme, mais il ſe laiſſoit doucement gouverner à la Ducheſſe d'Orleans; à cauſe dequoy le peuple accuſoit cette Italienne de l'avoir enſorcelé. Certes le Duc ſon mary eſtoit dans la reputation de rechercher & d'entretenir des Magiciens. Les gens moins credules pouvoient s'imaginer qu'elle avoit charmé le Roy par quelque choſe de plus naturel, & ſemblable aux moyens, par leſquels le Duc ſon mary gouverna depuis l'eſprit de la Reyne. Quoy qu'il en ſoit, de peur que le ſot peuple ne luy fiſt inſulte, ſon mary l'envoya pour quelque temps à Chaſteau-neuf ſur Loire. 1395.

Dans ſes bons intervalles, le Roy travailloit de tout ſon pouvoir pour la reünion de l'Egliſe auprés des autres Princes Chreſtiens. Pluſieurs Princes d'Allemagne, les Rois de Caſtille, d'Arragon, de Navarre, offroient de ſe joindre à luy pour la ceſſion; les Anglois vouloient la voye d'un Concile. Benedict les flatoit tous, & propoſoit à l'un une choſe, à l'autre une toute contraire, ſon plus grand ſoin eſtant de faire en ſorte qu'ils ne convinſſent pas d'un meſme moyen.

Juſques-là l'Egliſe Gallicane n'avoit point donné de Confeſſeurs à ceux qui eſtoient condamnez à mort par Juſtice; Elle ſuivoit en ce poinct l'uſage des anciens Canons qui ne rendoient point la Communion à ceux qui eſtoient diffamez de crimes énormes. L'Hiſtoire du Moyne de ſaint Denys marque en cette année, que Charles VI. fut le premier qui leur accorda cette grace, & qu'on donna l'honneur à Pierre de Craon de l'avoir obtenuë, parce qu'il fit dreſſer une Croix de pierre auprés du gibet de Montfaucon, à l'endroit où ces malheureux s'arreſtoient pour ſe confeſſer. Les Cordeliers de Paris furent gagez pour leur rendre ce pieux office. En ce temps-là on ne pendoit point dans les villes, elles euſſent eſté polluës de cét infame ſupplice, neantmoins on y coupoit la teſte. En pluſieurs endroits on menoit les condamnez au gibet à pied & devant le jour. 1396. ✠

La Seigneurie de Genes avoit penſé renverſer celle de Veniſe dans les longues & ſanglantes guerres qu'elles eurent enſemble, pour leurs differends en Orient où toutes deux poſſedoient des terres; mais enfin le ſuccés luy en avoit eſté ruïneux à elle meſme, & elle eſtoit devenuë ſi foible & ſi troublée de factions que Jean Galeas Vicomte de Milan eſtoit ſur le poinct de la reduire ſous ſa domination, comme il avoit fait quelques autres villes. Pluſtoſt que de tomber ſous ce joug tyrannique, elle aima mieux ſe mettre ſous l'obeiſſance du Roy de France, & luy transfera tout le droit de proprieté qu'elle avoit en quelque endroit que ce fuſt. Il accepta ſes offres, & y envoya des Commiſſaires. Entre les mains deſquels le Duc Adorne s'eſtant démis de ſa dignité, il luy en laiſſa le Gouvernement : mais peu aprés il le donna à des

1396. Seigneurs François, & y en envoya trois ou quatre l'un aprés l'autre; tous leſquels ne ſe trouvant pas propres à un employ ſi difficile, il choiſit enfin pour cela Jean le Maingre Boucicaut Mareſchal de France.

Les factions des Guelfes & des Gibelins avoient preſque détruit & aneanty la ville : elle n'eſtoit plus remplie que de voleurs & de meurtriers, les plus nobles en eſtoient bannis, les Marchands n'oſoient ouvrir leurs boutiques, les plus puiſſants ſe faiſoient la guerre de ruë en ruë, & avoient élevé des tours au coin de leur Palais, pour s'entrebattre. Le Mareſchal deſirant y établir l'ordre & affermir ſon autorité, commanda qu'on luy apportaſt toutes les armes dans le Palais, deffendit toutes aſſemblées, fit couper la teſte à Bouccanegre & à douze ou quinze des plus factieux, rechercha ſeverement ceux qui avoient commis de grands crimes, mit des compagnies dans les places publiques, & baſtit deux Chaſteaux qui ſe communiquoient, l'un nommé la Darſe ſur l'entrée du port, l'autre dans la ville qu'on appella le Châtelet.

Le vingt-ſeptiéme d'Octobre ſe fit la pompeuſe & magnifique entreveuë des deux Rois Charles & Richard ſur les confins de leurs terres, entre Ardres & Calais ; Et là ils confirmerent la Tréve. L'Anglois épouſa la fille de France & rendit Breſt au Duc de Bretagne, & Cherbourg au Roy de Navarre ; lequel trois ans aprés le revendit au Roy.

La France ayant accordé un ſecours à Sigiſmond Roy de Hongrie contre Bajazet, Philippe Duc de Bourgogne donna Jean Comte de Nevers ſon fils pour le conduire. Il avoit dans ſes troupes deux mille Gentilshommes qualifiez, le Comte d'Eu Conneſtable, Jean de Vienne Admiral, & Boucicaut, Mareſchal de France, Henry & Philippe fils du Duc de Bar, Guy de la Trimoüille favory du Duc ſon pere, le Sire de Coucy, & pluſieurs autres Seigneurs.

Ils firent du commencement des actions d'une valeur incroyable; mais bien-toſt leurs folies & leur diſſolution les rendirent ridicules aux Turcs meſmes. D'ailleurs leur preſomption s'eſtant encore enflée par quelques ſuccés, engagea les Hongrois au ſiege de Nicopoli, & puis à la bataille contre Bajazet. Elle ſe donna le 28. de Septembre. Les Hongrois ſoit par une barbare jalouſie, ſoit par dépit de leur temerité, ne ſe ſoucierent point de les ſeconder, & les abandonnerent laſchement. Ainſi ils furent aiſément vaincus, & preſque tous tuez ou faits priſonniers : mais ce fut aprés tant de beaux faicts d'armes, & tant d'efforts de valeur qu'ils tuerent quinze ou vingt mille des Infidelles. Le lendemain Bajazet aſſis dans ſon throſne en fit hacher en pieces plus de trois cens en preſence du Comte de Nevers : Et aprés l'avoir fait mourir autant de fois de frayeur & de douleur, il le reſerva avec quinze autres des plus grands Seigneurs. De ce nombre eſtoient le

Comte d'Eu, les Princes de Bar & Boucicaut, pour leſquels & pour luy il s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Cette ſomme ayant eſté fournie cinq mois aprés, ils furent tous mis en liberté. Le Comte de Nevers arriva en France ſur la fin du mois de Mars enſuivant. Quelques-uns ont écrit que Bajazet prit ſerment de luy & des ſiens qu'ils ne feroient jamais la guerre aux Turcs : mais d'autres au contraire, qu'il l'exhorta de prendre ſa revanche, & qu'il l'aſſeura qu'il le trouveroit toûjours en campagne preſt de le ſatisfaire. 1396.

Le Comte d'Eu eſtant mort avant que d'avoir eſté mis en liberté, le Comte de Sancerre qui eſtoit Mareſchal de France, fut honoré de la Charge de Conneſtable.

La phreneſie du Roy ne duroit pas toûjours, aprés en avoir eſté tourmenté quelque-temps il revenoit en ſon bon ſens, & raiſonnoit aſſez bien des affaires. Cette année 1397. il en eut un quatriéme accés beaucoup plus cruel que tous les precedents. Il en guerit toutefois, mais depuis il en fut toûjours attaqué trois ou quatre fois l'année, & ſa ſanté & ſon cerveau allerent toûjours en s'affoibliſſant de plus en plus; mais il connoiſſoit bien quand ſon mal le vouloit reprendre. 1397.

Il faut remarquer icy à cauſe des ſuites, que le Roy Richard, pour crime de conſpiration, vray ou ſuppoſé, fit mourir cette année le Duc de Gloceſtre ſon oncle, le Comte d'Arondel & pluſieurs autres Seigneurs par le glaive ; qu'il bannit le Comte d'Erby fils du Duc de Lancaſtre, qui ſe refugia en France, & qu'il commença à regner fort tyranniquement.

Cette meſme année il prit envie, je ne ſçay pourquoy, à l'Empereur Venceſlas Roy de Boheme de viſiter la Cour de France : le Roy alla au devant de luy juſqu'en la ville de Rheims, c'eſtoit au mois de Mars, & l'y reçeut avec autant de magnificence que d'affection. La brutalité de ce Prince ſe fit connoiſtre dés le ſecond jour : le Roy l'avoit convié à diſner, quand les Ducs de Berry & de Bourbon allerent pour le prendre chez luy, ils trouverent qu'il eſtoit déja yvre, & qu'il cuvoit ſon vin. 1398.

Le lendemain le Roy le traita. Et il euſt fait durer la feſte & la bonne chere plus long-temps, s'il ne ſe fuſt ſenty preſſé de ſa maladie, qui le ramena à Paris. Il laiſſa le Duc d'Orleans avec luy pour achever de le regaler, & pour conferer des moyens de finir le Schiſme.

Lors que le Conſeil du Roy fut las des longues refuites & des détours de Benoiſt, il ordonna ſuivant l'avis d'une grande Aſſemblée d'Eveſques, Abbez, & Deputez des Univerſitez, que l'on ſouſtrairoit le Royaume à ſon obeïſſance, juſqu'à ce qu'il euſt accepté la voye de ceſſion ; Et que cependant l'Egliſe Gallicane, conformément à ſes anciennes libertez, ſeroit gouvernée par ſes Ordinaires, & ſuivant les ſaints Canons.

Les Cardinaux de Benoiſt approuverent cette ſouſtraction & le

1399. quitterent, ſe retirant à Ville-neuve d'Avignon : mais quelque abandonné qu'il fuſt, il tint bon & ayant fait venir 900. hommes de troupes Arragonnoiſes pour luy ſervir de garde, il s'enferma dans le Palais d'Avignon. Le Mareſchal de Boucicaut eut ordre du Roy de l'y aſſieger : il s'en acquitta fidellement, & le ſerra de ſi prés, que dans peu de jours il alloit le reduire à la faim, quand il luy arriva un autre ordre de la Cour de changer le ſiege en blocus, & de laiſſer entrer des vivres dans la place. Les artifices de Benoiſt & ſon argent avoient gagné quelques grands dans le Conſeil qui firent ce coup.

Le Comte de Perigord, c'eſtoit Archambaud Taleyrand, tourmentoit le païs avec le ſecours des Anglois, dont il s'eſtoit allié, & particulierement la ville de Perigueux qui appartenoit au Roy : il fut forcé dans ſon Chaſteau de Montagnac, par Boucicaut, amené au Parlement & condamné à mort. Le Roy luy fit grace de la vie, mais donna ſa confiſcation au Duc d'Orleans, qui profitoit de tout.

Archambaud de Grailly Captal de Buch, avoit droit ſur la Comté de Foix, comme ayant épouſé la ſœur du Comte Matthieu mort ſans enfans, lequel avoit herité de Gaſton Phœbus ſon couſin : ce Matthieu eſtant decedé il s'en mit en poſſeſſion par la voye des armes. Le Roy n'avoit garde de ſouffrir ce procede, joint que d'ailleurs il eſtoit vaſſal de l'Anglois, & de pere en fils fort affectionné à ce party. Il y envoya donc le Mareſchal de Sancerre, qui le preſſa de telle ſorte, qu'il fut contraint de demander une ſurſéance, durant qu'il viendroit trouver le Roy, & ſe ſoûmettre au jugement du Parlement; cependant il donna ſes deux fils en oſtage. Le Parlement prononça en ſa faveur, moyennant qu'il ſe détachaſt des Anglois ; & le Roy receut ſon hommage, & le mit en poſſeſſion. Ce fut l'an 1400.

Conſtantinople eſtoit inveſtie par les Turcs, & dans le dernier danger, Pera qui eſt comme ſon faux-Bourg, & d'où elle tiroit tous ſes vivres, eſtant ſur le poinct d'eſtre pris. Il appartenoit à la Seigneurie de Genes, & par conſequent au Roy : le Mareſchal de Boucicaut y allant donc avec douze cens hommes ſeulement, le délivra & par conſequent la ville. Aprés qu'il eut dégagé tous les environs, & reculé un peu les Turcs qu'il battit en pluſieurs rencontres ; les finances & les hommes luy manquerent, ſi bien qu'il fut obligé de revenir en France ſolliciter un plus grand renfort. Il ramena l'Empereur avec luy ; laiſſant le Seigneur de Chaſteaumoran dans Conſtantinople pour la defendre.

Les diſcordes de la Cour d'Angleterre, cauſées par le mauvais gouvernement de Richard, & par l'ambition de ſes oncles, aboutirent enfin à une tragique cataſtrophe. Henry Comte d'Erby devenu Duc de Lancaſtre par la mort de ſon pere, fit ſi bien ſa partie qu'il empriſonna le Roy Richard dans la tour de Londres, & le dépoſa de la Royauté par l'autorité du Parlement, qui le dégrada & le condamna à une priſon perpetuelle.

Cela

Cela fait il prit la Couronne le dix-huitiéme jour d'Octobre, & ſe 1399.
fit ſacrer de l'huile d'une ſainte Ampoulle que les Anglois diſoient avoir eſté apportée par la Vierge Mere à ſaint Thomas de Cantorbery, lors qu'il eſtoit refugié en France. Cette Ampoulle eſt de lapis, & au deſſus il y a un Aigle d'or enrichy de perles & de pierreries. Nonobſtant cette onction, qui devoit luy avoir attendry le cœur, il fit quelque temps aprés eſtrangler ce mal-heureux Roy, s'eſtant laiſſé aller aux crieries du peuple qui demandoit qu'on en délivraſt le monde. Les Bourgeois de Londres l'avoient en execration, parce qu'il avoit rendu foiblement Breſt & Cherbourg aux François.

Comme le Duc de Bretagne goûtoit le repos depuis quelques années, aprés une infinité de traverſes qui l'avoient accueilly dés ſon enfance, la mort l'enleva de ſon Chaſteau de Nantes le premier jour de Novembre. Il laiſſa la tutelle de ſes enfans non pas à ſa femme Jeanne de Navarre, mais au Duc de Bourgogne qu'il croyoit eſtre obligé par divers intereſts de politique de les défendre, & à Olivier de Cliſſon, qui ſeul eſtoit capable de les troubler. Il en avoit trois, Jean, Artus, & Gilles.

Au mois de Novembre de cette meſme année on vit une Comete d'une lueur extraordinaire, & dardant ſa queuë vers l'Occident. Elle parut ſeulement une ſemaine durant, & fut priſe par les Pronoſtiqueurs pour un ſigne des changements qui ſe firent dans toute la Chreſtienté, principalement au Royaume de Naples & dans l'Empire.

Pour le premier, Loüis d'Anjou avoit aſſez paiſiblement joüy de la meilleure partie de ce Royaume là, quand Thomas de Sanſeverin Duc de Venouſe, offenſé de ce qu'il n'accompliſſoit point le mariage de ſon frere Charles Comte du Maine avec ſa fille, le rendit odieux aux Neapolitains & introduiſit Lancelot avec ſa mere dans la ville, il y fut couronné Roy & receut l'inveſtiture du Pape de Rome. Tellement que Loüis n'ayant plus que quelques Chaſteaux s'en revint en France chercher du ſecours.

Dans l'Empire les Electeurs ne pûrent ſouffrir plus long-temps les vi- 1400.
ces & la brutale yvrognerie de Venceſlas, ils le dégraderent & élûrent en ſa place Henry Duc de Brunſvic, genereux Prince & grand Capitaine; Et ce Henry ayant eſté méchamment aſſaſſiné au retour de la Diete par le Comte de Valdek, ils luy ſubſtituerent Robert Duc de Baviere & Comte Palatin qui eſtoit du College Electoral.

Le Duc de Milan craignant que ce nouvel Empereur ne le dépoſſedaſt luy ferma les paſſages d'Italie, & l'empeſcha d'aller prendre la Couronne Imperiale à Rome; Et Sigiſmond Roy de Boheme s'eſtant fait élire Curateur de Venceſlas ſon frere, retint ſous ce titre pluſieurs Princes de l'Allemagne dans ſon party, qui adheroient à la maiſon de Luxembourg, ou plûtoſt ſe ſervoient de cette couleur pour ne reconnoiſtre aucun Souverain.

1400. La Cour de France vit cette année 1400. Emanuel II. Empereur de Grece, qui venoit remercier le Roy de ſon ſecours, & luy en demander un nouveau. Il en receut toutes ſortes de bons traitemens & de belles promeſſes, mais rien d'effectif qu'une penſion annuelle, pour laquelle il eut plus de ſollicitations à faire que de remerciments. Il demeura prés de deux ans en France, au bout deſquels nouvelles eſtant venuës de la défaite & de la priſe de Bajazet par Themir-lanc, le Roy luy donna le Seigneur de Chaſteaumorand avec deux cens hommes d'armes, & quelque ſomme d'argent pour le reconduire à Conſtantinople.

Il ne s'offroit point d'occaſion de s'agrandir que le Duc d'Orleans n'embraſſaſt avec paſſion : il entreprit la querelle de Venceſlas dégradé, & fit un aſſez bel armement pour le reſtablir : mais ayant appris la ruine de ſon party, il revint ſur ſes pas.

1401. La jalouſie du gouvernement s'échauffoit de plus en plus entre luy & le Duc de Bourgogne. Il ne faut pas s'eſtonner ſi le dernier pretendoit l'emporter ſur l'autre, parce qu'en ce temps-là les Princes du Sang fils de Roy, avoient le devant ſur les fils puiſnez du Roy leur frere comme eſtant plus âgez, & ne perdant point le rang que la naiſſance leur avoit une fois donné : on en voit la preuve dans les actes & dans les titres de ce temps-là. Le Duc d'Orleans & celuy de Bourgogne s'eſtoient par deux fois deboutez l'un l'autre de ce poſte avantageux ; Et d'ailleurs le Bourguignon ſe reſſentoit de ce que le Duc d'Orleans avoit voulu pouſſer à bout le Duc de Bretagne couſin germain de ſa femme & ſon meilleur amy. Les frequentes pointilles d'entre leurs femmes les aigriſſoient encore plus que leurs veritables intereſts : celle du Duc de Bourgogne eſtant plus âgée, heritiere de grands Eſtats, & iſſuë d'un tres-noble Sang, mépriſoit l'autre, qui en effet euſt eſté bien au deſſous d'elle, ſi on ne l'euſt conſiderée comme la femme du frere unique du Roy.

Dans peu de mois le Duc d'Orleans gagna le deſſus & ſe ſaiſit du maniement des affaires : le Bourguignon n'en vouloit pas quitter ſa part, l'un & l'autre fit aſſemblée de ſes amis, & Paris ſe vit encore inveſty de gens de guerre. L'Orleannois avoit appellé le Duc de Gueldres avec 500. hommes d'armes, le Bourguignon n'eſtoit pas moins fort que luy : mais la Reyne, les Ducs de Berry & de Bourbon ſe portant pour mediateurs, reconcilierent l'oncle & le neveu, au moins en apparence.

Pour lors le Roy eſtoit dans les accés de ſa maladie : lors qu'il en fut revenu, le Duc d'Orleans impetra de luy que quand il tomberoit malade il auroit la conduite de l'Eſtat. S'il s'en fuſt ſagement acquitté, peut-eſtre qu'elle luy fuſt demeurée ; mais il la commença imprudemment par de nouveaux impoſts, qui le rendirent odieux aux peuples. De ſorte que le Bourguignon lors qu'il fut de retour à la

Cour, ſe trouva aſſez fort dans le Conſeil pour reprendre le gouver- 1402.
nail. Peu aprés le Roy ſortant d'un autre accés, ordonna que tous deux le tiendroient conjointement : mais le Conſeil, la Reyne, & les autres Princes & Seigneurs, les prierent de s'en départir l'un & l'autre.

Comme ils n'eurent plus d'occupation à la Cour, le Duc d'Orleans alla prendre poſſeſſion de la Duché de Luxembourg, qu'il avoit achetée de Venceſlas Roy de Boheme, & mit d'accord le Duc de Lorraine avec la ville de Mets. Quant au Duc de Bourgogne, il fit un voyage en Bretagne, où il rendit un ſignalé ſervice à la France. Jeanne de Navarre veuve du Duc Jean de Montfort ſe remarioit avec Henry Roy d'Angleterre, & eſtoit ſur le point d'emmener ſes trois fils avec elle ; le Duc rompit ce coup, & ayant donné ordre à leur conſerver leur Duché, les amena à la Cour de France, pour les nourrir dans l'affection qu'ils devoient avoir pour cette Couronne.

En ce temps-là Benoiſt trouva moyen de ſe ſauver au Palais d'A- EMPP. MANUEL II. ET ROBERT, R. 9. ans, 5. mois.
vignon, portant ſur ſoy le Corps de Noſtre Seigneur, & certaines lettres du Roy, par leſquelles il luy avoit promis de ne l'abandonner jamais. Auſſi-toſt ſes Cardinaux ſe reconcilierent avec luy, la ville luy demanda pardon, & le Roy de Sicile le viſita. La Cour de France eſtoit fort partagée ſur le ſujet de la ſouſtraction, les Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, inſiſtoient qu'on y perſeveraſt, le Duc d'Orleans au contraire : on aſſembla le Clergé de France pour en decider, mais comme il ſceut les ſentimens de ce Duc il ne tint pas ferme. Et ſur cela le Roy d'Eſpagne fit declarer par ſes Ambaſſadeurs qu'il vouloit lever la ſouſtraction. En un mot on agit ſi fortement auprés du Roy, qu'il remit ſon Royaume ſous l'obeiſſance de Benoiſt. Toutes les Univerſitez y conſentirent, & meſme à la fin celle de Paris, horſmis la nation de Normandie qui reſiſta quelque temps. Et tout ce changement ſe fit parce que le Duc d'Orleans s'eſtoit rendu caution des bonnes intentions de Benoiſt : lequel aprés cela ſe reſtablit dans Avignon, s'y fortifia, & mit des troupes dans la ville & aux environs pour ſe maintenir par la force.

Les Ducs d'Orleans, de Berry, & de Bourgogne, diſputoient toû- 1403.
jours le Gouvernement ; Ils ne s'accordoient qu'en ce ſeul poinct de faire de nouveaux impoſts : tous trois y avoient part, mais la hayne en tomboit principalement ſur le premier auſſi bien que celle du Schiſme.

Tout du long de ce regne la France fut battuë de divers fleaux, tantoſt de ſeichereſſe, tantoſt de ravages d'eaux & de débordemens de rivieres, quelquefois d'orages & de tempeſtes, ſouvent de maladies contagieuſes ou Epidemiques. Il y eut ſi grande mortalité à Paris l'an 1399. qu'il y falut deffendre les Convois des enterrements. Cette année il en regna une autre qui emporta grand nombre de per-

1404. ſonnes dans les Provinces. Philippe Duc de Bourgogne en mourut à Hals au païs de Brabant le 27. d'Avril. Son cœur fut apporté à ſain. Denis, ſon corps reveſtu de l'habit de Chartreux qu'il avoit pri quelques heures avant ſa mort, à la Chartreuſe de Dijon, laquelle i avoit ſuperbement baſtie.

Ce Prince, ſans eſtre Roy, fut le plus grand terrien de ſon temps: mais la magnificence qu'on peut dire avoir eſté comme propre & hereditaire à la Maiſon de Bourgogne, qui ne le cedoit point en nombre d'Officiers, ny en riches meubles à la maiſon Royale, & les deſpenſes exceſſives qu'il faiſoit en toutes occaſions, l'avoient tellement appauvry, que ſa femme renonça à la communauté, & ſelon la coûtume d'alors *deſcrocha* ſa ceinture avec ſes clefs & ſa bourſe qu'elle mit ſur ſon cercueil.

Il avoit trois fils & quatre filles. Des fils, Jean eut la Duché & la Comté de Bourgogne, la Flandre, & l'Artois. Antoine les Duchez de Brabant, Lothier & Limbourg; & Philippe les Comtez de Nevers & de Rhetel. Des quatre filles, Marguerite épouſa Guillaume fils aiſné d'Albert Duc de Baviere, qui eſtoit fils de l'Empereur Louys, & Comte de Haynault, Hollande & Zelande, & Seigneur de Friſe. Delà vint une fille unique nommée Jacqueline, dont nous aurons bien ſujet de parler. Marie fut conjointe avec Amé VIII. premier Duc de Savoye, qui depuis fut Pape ſous le nom de Felix. On maria Catherine avec Leopold IV. Duc d'Auſtriche & Comte de Tirol. Bonne mourut avant que de l'eſtre.

Il y avoit deux ans que les enfans du Duc de Bretagne ſe nourriſſoient à la Cour de France; Cette année l'aiſné qui avoit ſuccedé à la Duché (on le nommoit Jean, & c'eſtoit le VI. du nom) en alla prendre poſſeſſion, & ſe montra enſuite meilleur François que n'avoit eſté ſon pere.

On avoit eu en France un ſenſible déplaiſir de la mort du Roy Richard; Et on taſchoit de tourner en hayne contre ſon meurtrier la grande affection que les villes de Bordeaux & de Bayonne avoient euë pour luy, afin de les débaucher de l'obeïſſance des Anglois: mais elles y eſtoient ſi attachées par le commerce, qu'on n'y pût reüſſir. Du reſte la maladie du Roy ne permit pas qu'on vengeaſt le meurtre de Richard ſon gendre. Il n'y eut que le Duc d'Orleans & Valeran Comte de Saint Pol, qui avoit épouſé la ſœur de Richard, leſquels en témoignerent du reſſentiment. Le premier envoya deffier Henry par des termes fort offenſants, mais qui receurent une pareille réponſe; le ſecond aprés des cartels fort outrageux, & des bravades qui eſtoient trop au deſſus de ſa puiſſance, aſſiegea Mere-en-terre, mais il en fut honteuſement chaſſé.

Henry avoit renvoyé la Reyne Iſabelle au Roy ſon pere avec ſon dot & ſes pierreries, & il s'eſtoit fait des tréves à diverſes fois, mais

elles eſtoient plus fidellement obſervées du coſté de la France que de celuy d'Angleterre. Car à meſure que Henry s'affermiſſoit, il laſchoit la bride à la hayne naturelle des Anglois contre la France ; ſi bien qu'ils commettoient pluſieurs hoſtilitez par terre & par mer, en Normandie & en Guyenne. Les Bretons & les Normands ne les laiſſerent pas ſans revanche ; Comme en meſme temps le Conneſtable d'Albret qui avoit ſuccedé en cette Charge à Louys de Sancerre, nettoya les environs du Bourdelois de quantité de Chaſteaux, avec quoy les Anglois tiroient de grandes contributions de la Guyenne. Le Comte de la Marche fils du Duc de Bourbon, en fit autant dans le Limoſin. Mais ce dernier par ſon retardement ruïna le ſecours qu'il devoit conduire à Clindon, Prince du païs de Galles qui faiſoit la guerre aux Anglois, & cauſoit une diverſion tres-avantageuſe pour la France. 1404.

Voicy une grande marque du pouvoir de l'Univerſité de Paris. Comme elle faiſoit ſa Proceſſion à Sainte Catherine du Val proche de l'Hoſtel de Charles de Savoiſy chambellan du Roy, les domeſtiques de ce Seigneur prirent querelle avec des Eſcoliers, & entrant inſolemment dans l'Egliſe avec des armes, y commirent de grands outrages. L'Univerſité pourſuivit cette affaire avec tant de chaleur, que par Arreſt du Parlement, auquel elle avoit eſté renvoyée, trois des valets de Savoiſy furent fuſtigez & bannis, & ſon Hoſtel raſé au ſon des trompettes, horſmis ſes galeries. Nous y avons encore veu ſur la porte qui eſtoit murée, une inſcription contenant le faict : elle a eſté arrachée quand on a rebaſty cette maiſon ; c'eſt aujourd'huy l'Hoſtel de Lorraine.

Les finances eſtant entierement épuiſées par le Duc d'Orleans, qui eſtoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir, il fit aſſembler le Conſeil pour ordonner de nouvelles levées. Jean Duc de Bourgogne, lequel y avoit pris la place de ſon pere, s'oppoſa publiquement à cette vexation ; Et ce fut par-là qu'il commença de s'acquerir l'amour des Pariſiens. Neantmoins la pluralité des voix l'ayant ramené à l'avis des autres, on fit quelques impoſitions ſous pretexte d'un grand armement. Les Princes eſtoient convenus d'en ſerrer l'argent dans une des tours du Palais, & qu'il n'y ſeroit point touché que d'un commun accord de tous : le Duc d'Orleans ne laiſſa pas d'y venir une nuit avec main forte, & d'en enlever la meilleure partie.

Le trentiéme d'Avril Louys Dauphin de France Duc de Guyenne, épouſa Marguerite fille de Jean Duc de Bourgogne ; Et le fils aiſné de Jean (on le nommoit Philippe) fiança Michelle fille du Roy. Ce qui fortifioit extrêmement le Bourguignon, quoy que les parties fuſſent encore toutes en fort bas-âge.

Quand Benoiſt fut raffermy dans la Papauté, il tourmenta le Clergé comme auparavant, & voulut encore lever des decimes : mais il trouva l'Univerſité en teſte qui arreſta ſes dangereuſes entrepriſes. Cepen- 1405.

1405. dant ſes troupes ayant conſumé tout ſon argent, juſqu'à ſa vaiſſelle, le Duc d'Orleans, parce qu'il n'avoit plus rien à luy donner, fut à Avignon le preſſer de la part du Roy de travailler à la reünion de l'Egliſe, comme il l'avoit promis. Il feignit d'y eſtre porté de luy-même, & pour cét effet il envoya une Legation vers Boniface : laquelle l'accabla de tant de raiſons pour conſentir à l'abdication, que n'ayant que répondre, & ne pouvant neantmoins ſe reſoudre à ceder il en tomba malade de déplaiſir, & en mourut.

Ses Cardinaux élûrent Coſme Meliorat, qui ſe nomma Innocent VII. Celuy-cy montrant en apparence une bonne diſpoſition à quelque voye d'accommodement, Benoiſt reſolut de s'aboucher avec luy, ſe promettant de le gagner par ſon adreſſe, ou par la force de ſon genie qui eſtoit tres-puiſſant ; Ainſi il ſe rendit à Nice, & delà ſur des Galeres à Genes, eſtant accompagné de Louys II. Roy de * Sicile: mais Boniface s'éloigna.

* Naples.

On ſe ſcandaliſoit à la Cour & dans Paris de la trop étroite union qui paroiſſoit entre le Duc d'Orleans & la Reyne, particulierement depuis la mort de Philippe le Hardy qu'elle avoit toûjours redouté, & de ce qu'ils tiroient à eux tout le Gouvernement, & accabloient le Royaume par des exactions redoublées & tres-violentes. La Reyne, diſoit-on, en envoyoit une partie en Allemagne, & employoit l'autre en toutes ſortes de profuſions, tandis que les enfans du Roy eſtoient en pauvre équipage, & qu'on laiſſoit ſa perſonne meſme pourrir dans l'ordure, ſans avoir ſoin de le deshabiller ny de le changer de linge.

Ils n'eſtoient pas ſeulement haïs des peuples, mais encore des autres Princes : les Ducs de Bourgogne & de Bretagne ne pouvant compatir avec eux ſe retirerent de la Cour. Quand le Roy fut dans un intervalle lucide, ayant ſçeu la cauſe de la retraite de ſes oncles, & oüy des plaintes generales contre ſon frere & contre la Reyne, il trouva bon de tenir une grande Aſſemblée, & y manda le Duc de Bourgogne. Ce Duc ne crût pas y pouvoir venir ſans amener avec luy un bon nombre de gens de guerre, tant pour ſa ſeureté, que parce qu'il ſçavoit que la Reyne & ſon Duc avoient deſſein de ſe ſaiſir des enfans du Roy, & d'empeſcher la double alliance qu'il vouloit contracter des ſiens avec eux.

Au bruit de ſon arrivée la Reyne & le Duc prennent l'épouvante, & ſe retirent à Melun, ayant laiſſé ordre à Louys de Baviere frere de la Reyne de leur amener le Dauphin, & meſme les enfans du Duc de Bourgogne, au Chaſteau de Poüilly. Le Bourguignon qui eſtoit arrivé à Louvre en Pariſis, ayant avis de leur deſſein, monte ſur ſes coureurs avec bonne eſcorte de ſes plus braves gens, paſſe au travers de Paris ſans s'arreſter, & fait telle diligence qu'il attrape le Dauphin à Juviſy, & le ramene à Paris de ſon conſentement, & malgré le Bavarois.

Cette rupture fut ſuivie de juſtifications de la part du Bourgui- 1405.
gnon, qui rendit raiſon de ſon action en preſence du Conſeil du Roy & de l'Univerſité, mais de reproches du coſté de la Reyne, & puis d'un amas de gens de guerre de part & d'autre. Tout Paris eſtoit en alarme continuelle, les Ducs de Berry & de Bourgogne ſe fortifioient dans leurs Hoſtels : le Duc d'Orleans jettoit feu & flammes, & le Bourguignon n'oublioit rien pour gagner la faveur du peuple. Le Duc de Bourbon & l'Univerſité s'employerent inutilement pour la reconciliation ; le Roy de Sicile n'y avança rien non plus : mais enfin le Roy de Navarre & le Duc de Bourbon aprés pluſieurs allées & venuës, en vinrent à bout ; les deux Princes s'embraſſerent dans Paris, & ſe jurerent amitié de bouche, ayant toute autre choſe dans le cœur.

L'Angleterre eſtoit alors en tres-mauvais eſtat, à cauſe de la famine 1406.
qui la deſoloit, & de la défaite des troupes du nouveau Roy par Henry de Perſy Comte de Nortombeland, qui avoit juré de venger la mort du Roy Richard. Le Conneſtable d'Albret & le Comte d'Armagnac leur avoient pris ou ſouſtrait par intelligence & par achapt plus de ſoixante Chaſteaux en Guyenne. Les Ducs d'Orleans & de Bourgogne entreprirent de les chaſſer entierement de France ; le premier les attaquant en Guyenne, & l'autre par Calais, où il devoit mettre le ſiege.

Le Duc d'Orleans perdit ſon temps & ſa reputation devant Blaye & devant Bourg ; le ſecond aprés de grandes dépenſes, n'oſa approcher de Calais. Ainſi tous deux ne remporterent que de la honte de ces levées de bouclier ; & le Bourguignon encore du dépit contre l'Orleannois, lequel il accuſoit d'avoir fait échoüer ſon deſſein, en luy empeſchant adroitement les levées de l'argent qui luy avoient eſté accordées pour ſes troupes.

Au meſme temps la valeur du Mareſchal de Boucicaut augmentoit la puiſſance & la renommée des François, non ſeulement en Italie, mais par tout le Levant. La ville de Famagouſte en Chypre appartenoit à la Seigneurie de Genes, qui l'avoit empiétée ſur le Roy de Chypre : ce Roy avoit fait deſſein de la reprendre par force, & pour cét effet l'avoit inveſtie ; le Mareſchal ayant armé pour la ſecourir, le Grand Maiſtre de Rhodes s'entremit de l'accommodement.

Tandis qu'il ſe traitoit, le Mareſchal employa ſes armes contre les Turcs. Aprés avoir fait conduire l'Empereur Manuel de Modon à Conſtantinople, il alla aſſieger la ville de l'Eſcandelour & la prit d'aſſaut. Enſuite la paix de Chypre eſtant faite, il tourna ſes deſſeins ſur les coſtes de Syrie, parce que les Genois ſe plaignoient du Sultan d'Egypte, pour quelques marchandiſes que ce Barbare leur avoit priſes. Les Venitiens jaloux de leur proſperité, & obſervant toutes les démarches du Mareſchal, en donnerent avis en diligence par une

1406. barque legere à tous les ports de cette coſte-là : de ſorte que par tout où il deſcendoit, il les trouvoit bordées de gens de guerre bien armez & bien diſpoſez à le recevoir. Ainſi il manqua Tripoly & Sayete: mais il prit Barut qu'il emporta d'inſulte.

Ce bon ſuccés redoubla ſi fort la rage des Venitiens & leur jalouſie, qu'ils l'attendirent au retour comme il avoit congedié la pluſpart de ſes gens & de ſes vaiſſeaux, Charles Zeny qui commandoit leurs Galeres, l'attaqua ſans luy avoir declaré la guerre. Neanmoins quelque foible qu'il fuſt, il ſe défendit ſi bien qu'ils ne le pûrent forcer : mais ils luy enleverent trois de ſes galeres, où eſtoient Chaſteau-Morand & trente Chevaliers de marque.

C'eſtoit la couſtume des Venitiens de ne delivrer jamais ceux qu'ils avoient pris que la paix ne fuſt faite, les priſonniers François craignant les longueurs d'une priſon où ils eſtoient fort mal-traitez, écrivoient de jour à autre des lettres pitoyables à la Cour pour l'obliger à procurer leur delivrance. Ces lamentations & les inſtances de leurs amis auprés des Princes & du Conſeil du Roy, firent tant que l'on commanda au Mareſchal de ne ſe point venger de cette perfidie, & qu'on receut les excuſes des Venitiens. Le Mareſchal obeït au commandement du Roy, mais ſçachant comme les choſes qu'ils avançoient pour excuſes, eſtoient contre la verité & contre ſon honneur, il publia un manifeſte qu'il adreſſa au Duc de Veniſe & à Zeny, racontant le fait tout d'une autre maniere, leur donnant le démenty, & les deffiant au combat, ou de ſa perſonne, ou de dix Chevaliers, ou d'une galere ; à quoy nulle réponſe, ils n'avoient accouſtumé de ſe battre que les plus forts.

L'Univerſité de Paris ne deſiſtoit point de ſes pourſuites pour l'extinction du ſchiſme. Elle avoit pour ce ſujet envoyé des Deputez à Rome vers Innocent, mais Benoiſt tâchoit de rompre cette negociation par ſes intrigues à la Cour de France. Le Cardinal de Chalan ſon envoyé, y fut mal receu, & pourtant il retarda quelque temps l'Arreſt que le Parlement devoit donner contre l'Univerſité de Toulouze, qui ayant embraſſé ſa défenſe par reconnoiſſance de ce que Benedict luy avoit concedé quelques privileges, avoit écrit une lettre en ſa faveur, fort injurieuſe au Roy & à ſon Conſeil. Mais celle de Paris s'adreſſant au Roy meſme, avec vigueur, obligea enfin le Parlement de prononcer ; Que cette lettre ſeroit brûlée aux portes de Toulouze, de Lyon & de Montpellier, & que le procés ſeroit fait à ceux qui l'avoient compoſée. Neanmoins elle ne pût encore obtenir la ſouſtraction tant de fois demandée. Mais dans une aſſemblée generale du Clergé de France il fut reſolu qu'on ne ſouffriroit plus les graces expectatives & les reſervations avec quoy les Papes pilloient toute l'Egliſe Gallicane. Le Roy en donna une Declaration, qui fut verifiée au Parlement : Et neanmoins les Grands de la Cour

qui

qui avoient part à la proye, empeſcherent encore qu'elle ne fuſt ob- 1407.
ſervée.

Sur ces entrefaites mourut Innocent Pape de Rome, & ſes Cardinaux élurent le Cardinal Angelo Corario Venitien, qui fut nommé Gregoire XII. mais ils l'obligerent par ſerment & par écrit, d'abdiquer la Papauté quand Benedict l'abdiqueroit, & de donner avis de cette condition à tous les Princes.

Il ſatisfit d'abord à ſes promeſſes, & envoya une Ambaſſade à ſon Competiteur pour l'union. On convint de la ville de Savone pour leur abouchement, on donna tous les ordres neceſſaires pour leur ſeureté & pour leur commodité, & le Roy ne manqua pas d'y travailler par des Ambaſſadeurs, qui furent bien receus par tout. Mais les deux Antipapes, chacun de ſon coſté, cherchoient des difficultez & des longueurs, refuyant de s'aboucher enſemble, & tâchant de donner le change par mille chicanes. Benoiſt marchanda long-temps avant que de bailler ſon abdication par écrit, Gregoire barguigna encore plus ſur les ſeuretez, & ſur le chemin qu'il devoit prendre pour aller à Savone. Il feignoit tantoſt de vouloir celuy de la mer, une autre fois celuy de la terre, & puis il trouvoit des difficultez inſurmontables à l'un & à l'autre.

Le Duc de Bourgogne, nonobſtant ſa feinte reconciliation, qu'il coloroit tous les jours de quelques nouvelles marques de confiance, ſe porta enfin mal-heureuſement à faire aſſaſſiner le Duc d'Orleans. L'executeur d'un coup ſi deteſtable, fut un Gentil-homme Normand nommé Raoul d'Oquetonville, animé par un reſſentiment particulier de ce que ce Prince luy avoit oſté un Office qu'il avoit chez le Roy. La nuit du 23. au 24. de Novembre comme le Duc revenoit de l'hoſtel ſaint Paul viſiter la Reyne qui eſtoit en couche, monté ſur une mule avec deux ou trois valets ſeulement, luy qui avoit 600. Gentils-hommes ſes penſionnaires, le meurtrier qui le guettoit dans la ruë Barbete, accompagné de dix ou douze hommes de meſme trempe, luy déchargea un coup de hache d'armes, dont il luy coupa la main, & d'un ſecond luy fendit la teſte en deux; les autres le maſſacrerent encore de pluſieurs coups & le laiſſerent eſtendu ſur le pavé. Cela fait, ils ſe ſauverent tous dans l'hoſtel du Duc de Bourgogne, ayant ſemé les ruës de chauſſe-trapes, & fait mettre le feu à une maiſon prochaine pour empeſcher qu'on ne les ſuiviſt.

Au premier bruit de ce meurtre, le Bourguignon fit bonne mine, il aſſiſta meſme aux funerailles du mort, le plaignit & le pleura: mais comme on parla dans le Conſeil de foüiller dans les hoſtels des Princes pour trouver les meurtriers, l'horreur de ſon crime le troubla tellement, qu'il tira le Duc de Bourbon à part, & luy confeſſa qu'il en eſtoit l'autheur. Aprés quoy eſtant revenu à ſoy, il s'oſta delà, de peur d'eſtre arreſté, & le lendemain s'enfuit en Flandre avec ſes aſſaſſins.

1408. Sa retraite avec menaces fit apprehender qu'il ne miſt le feu dans l'Eſtat, & d'ailleurs chacun redoutoit qu'il ne fiſt tomber un ſemblable coup ſur ſa teſte. Ce fut pour cela qu'au lieu de le pourſuivre, on chercha les moyens de l'appaiſer. Le Duc de Berry & le Duc d'Anjou Roy de Sicile, ſe tranſporterent à Amiens pour conferer avec luy ; Il s'y rendit bien accompagné, ſon action ne luy laiſſant plus de ſeureté que dans la force ; & il promit de revenir à Paris ſe juſtifier devant le Roy, pourveu que les portes de la ville ne fuſſent point gardées.

Cependant la Ducheſſe d'Orleans qui eſtoit à Blois lors que ſon mary fut aſſaſſiné, vint à Paris avec ſes fils, elle en avoit trois, Charles, Philippes & Jean, le plus vieux n'eſtoit âgé que de quatorze ans, pour faire ſes plaintes au Roy. Il luy donna la tutelle de ſes enfans : mais il n'oſa pas luy promettre juſtice, de peur de bouleverſer ſon Eſtat. La deſolée veuve ſçachant donc que le meurtrier de ſon mary revenoit, ſe retira à Blois avec ſes orphelins.

Suivant la parole donnée, le Duc de Bourgogne ſe rendit à Paris ſur la fin de Février à la teſte de huit cens Gentils-hommes, tous armez de pied en cap, à la reſerve qu'ils n'avoient pas leur habillement de teſte. La Reyne & les Princes le reçûrent avec toutes les demonſtrations de confiance : mais ils ne ſceurent gagner ſur luy qu'il n'avoüaſt point publiquement le meurtre du Duc d'Orleans ; Il en donna la charge à un Cordelier nommé Jean Petit Docteur en Theologie ſon * Orateur, & obtint audience pour luy dans la grande ſale de l'hoſtel de ſaint Paul.

* Depuis Philippe de Valois l'Eloquence fut en regne, parce qu'on en eut beſoin pour perſuader les peuples, & qu'il ſe tint pluſieurs grandes Aſſemblées tant Civiles, qu'Eccleſiaſtiques.

Ce Theologien mercenaire s'efforça de monſtrer en preſence des Princes & du Conſeil ; Que le Duc d'Orleans avoit eſté un tyran en toutes manieres, qu'il eſtoit criminel de leze-majeſté divine & humaine ; Qu'il avoit une fois enſorcelé le Roy, une autre fois conſpiré de le tuer, & une autre de le faire dépoſer par le Pape ; Partant que ſa mort eſtoit juſte & neceſſaire. Ce ne fut pas la harangue du Moyne ; mais la force & la neceſſité qui perſuaderent le Conſeil. On luy donna des lettres qui aboliſſoient ce crime, & on le reconcilia en apparence avec la Reyne.

Le Roy deſiroit ſur tout mettre fin à la colluſion des Antipapes, il ſe reſolut donc de faire publier des lettres de ſouſtraction le quinziéme de May. Cependant Benoiſt en eſtant averty envoya des Bulles à Paris, luy deffendant de le faire ſous peine d'excommunication. Ceux qui les portoient, ſçavoir Sancio Lupi & un Chevaucheur de l'eſcurie du Pape, les ayant renduës au Roy & au Duc de Berry le quatorziéme de May, furent auſſi-toſt arreſtez. Le Conſeil aſſemblé trois jours de ſuite pour déliberer ce qu'il en faloit faire ; ayant oüy l'avis & les remonſtrances de l'Univerſité, il fit mettre le canif dans ces Bulles, puis le Recteur de l'Univerſité acheva de les lacerer.

La ſouſtraction enſuite fut publiée, & aprés on fit le procés par Commiſſaires à ceux qui avoient apporté les Bulles. Leur ſentence fut rude, on les traiſna par deux fois dans un tombereau à la court du Palais, & on les monta ſur un échaffaut, où eſtant mitrez de mitres de papier, & reveſtus de Dalmatiques peintes, ſur leſquelles eſtoient les armes de Benoiſt, ils furent preſchez par un Docteur fort injurieuſement, puis remenez en priſon. Pluſieurs Prelats & Eccleſiaſtiques qui tenoient ſon party furent auſſi empriſonnez. 1408.

A cette nouvelle, les deux Papes qui feignoient de s'approcher de Savone, s'enfuyrent chacun de ſon coſté, Benoiſt en Catalogne ſur ſes galeres, & Gregoire par terre à Sienne, tous deux abandonnez de leurs Cardinaux.

Lors que le Bourguignon ſe fut retiré en Artois, la Ducheſſe d'Orleans, appuyée de la Reyne qui s'eſtoit cantonnée à Melun, vint ſupplier le Roy d'écouter ſon Orateur (c'eſtoit l'Abbé de ſaint Denys) pour la juſtification de la memoire de ſon mary, & pour la reparation de ſa mort. On luy donna audience dans le Chaſteau du Louvre, le Roy, la Reyne & les Princes du Sang eſtant au Conſeil. Aprés ſa harangue & les concluſions de l'Avocat de la veuve, il ſe tint pluſieurs Aſſemblées, avec plus d'animoſité que de zele de juſtice; Enfin le Bourguignon, nonobſtant ſes lettres d'abolition, fut declaré ennemy de l'Eſtat, & on ordonna qu'on manderoit des troupes de tous coſtez pour luy courre ſus, & qu'on garderoit tous les paſſages, afin que ny luy ny aucun des ſiens ne puſt approcher du Roy.

Il eſtoit pour lors à l'Iſle en Flandres qui armoit pour remettre Jean de Baviere frere de ſa femme dans l'Eveſché de Liege. Ce faux Prelat qui n'avoit que le vain eſprit du monde, differant de prendre les Ordres ſacrez, donna lieu aux Liegeois de le rejetter du ſiege Epiſcopal, & d'y mettre Thierry l'un des fils du Seigneur de Perruveys qui tiroit ſon origine de la maiſon de Brabant. Ils ne ſe contenterent pas de l'avoir chaſſé de leur ville, ils l'aſſiegerent encore dans Maeſtric, & il y avoit quatre mois qu'ils l'y tenoient enfermé. Quand ils eurent avis que le Bourguignon eſtoit en campagne, ils leverent le ſiege & ſe retirerent: mais ce peuple fier & brutal ayant ſceu qu'il n'avoit en tout que ſeize mille hommes, força le Seigneur de Perruveys d'aller au devant, & de luy donner bataille.

Ils eſtoient trois contre un, & neanmoins ils furent enfoncez & taillez en pieces, Perruveys, ſes deux fils & trente mille Liegeois, demeurerent ſur le champ. On ne leur fit point de quartier, l'Eveſque plûtoſt tygre que Paſteur, ne ſe pouvoit ſaouler de carnage. Leur ſoûmiſſion n'appaiſa point ſa rage ſanguinaire: quand il fut rétably il s'acharna non ſeulement ſur les coupables & ſur les chefs, mais ſur les femmes & ſur les enfans, ſur les Preſtres & ſur les Reli-

1408. gieux. On ne voyoit tout au tour de Liege & des autres villes qui en dépendent que des foreſts de rouës & de gibets, & la Meuſe regorgeoit de la multitude des corps de ces malheureux, qu'on y jettoit deux à deux liez enſemble. Delà prit commencement la haine implacable des LIEGEOIS CONTRE LA MAISON DE BOURGOGNE.

Si le Duc euſt eu du pire en cette journée, tous les Orleannois eſtoient preſts de luy courir ſus. Quand ils eurent receu ces nouvelles il falut penſer à leur ſalut plûtoſt qu'à ſa perte. La Reyne ne ſe crût pas en ſeureté à Paris, elle en partit le treiziéme de Novembre, eſtant aſſiſtée du Duc de Bretagne ſon gendre, & emmena le Roy à Tours.

Le Bourguignon averty de tout par les Pariſiens, ſe rendit promptement dans leur ville avec quatre mille chevaux & deux mille hommes de pied qu'ils portoient en croupe. Ils le reçûrent avec grande allegreſſe, & deputerent vers le Roy pour le ſupplier de revenir. Guillaume Comte de Hollande s'entremit d'accommodement : on traita une ſeconde paix entre les deux parties ; mais comme elle eſtoit bien avancée, la veuve d'Orleans, Princeſſe hautaine & vindicative, en mourut de colere & de douleur le quatriéme de Decembre.

1409. Ce fut force aux enfans orphelins de conſentir à une reconciliation avec le meurtrier de leur pere. Elle ſe fit dans la ville de Chartres ſur la fin du mois de Mars. Le Roy avec la Reyne & les Princes eſtant dans la grande Egliſe ſur un échaffaut, paliſſadé d'aix tout à l'entour pour oſter la veuë au peuple de ce qui s'y faiſoit, le Bourguignon ſe jetta à genoux devant luy, le ſuppliant par la bouche de ſon Advocat, & aprés par la ſienne meſme, d'appaiſer ſon indignation & de le recevoir en ſes bonnes graces : mais il parla du meurtre en ces termes, *qu'il eſtoit preſt de s'en juſtifier*. Les Princes là preſents s'agenoüillerent auſſi, & joignirent leurs prieres aux ſiennes. Puis s'adreſſant aux Princes Orleannois, il les pria d'oublier le paſſé, & d'oſter toute vengeance de leurs cœurs. Aprés cela on les fit embraſſer & ſe promettre amitié l'un à l'autre : Et pour nœud de cet accommodement on ſtipula le mariage d'une fille du Bourguignon avec Philippe Comte de Vertus le ſecond des trois freres.

La paix faite le Roy retourna à Paris, & le Bourguignon au Pays-Bas, comme s'il euſt renoncé aux affaires. Mais eſtant revenu en Cour vers le mois de Juillet, il s'empara tout-à-fait du Gouvernement. Et pour donner quelque contentement au peuple, dont il avoit gagné l'affection en témoignant de la haine contre les maltoſtes, il fit que le Conſeil travailla à la recherche des Financiers. La pluſpart en furent quittes pour de l'argent, il en couſta la vie à Jean de Montaigu, qui avoit eſté comme Sur-Intendant.

C'eſtoit un homme de mediocre naiſſance, fils d'un Bourgeois de

Paris, également arrogant & ignorant : la faveur du Roy, ſans beaucoup de merite de ſon coſté, l'avoit élevé juſqu'à la Charge de Grand Maiſtre de ſa Maiſon, & fait ſes freres l'un Archeveſque de Sens, l'autre Eveſque de Paris. Les richeſſes immenſes, qui ne s'acquierent jamais ſans crime, aveuglerent ce petit homme & donnerent dans les yeux des Grands ; En ſorte qu'il avoit oſé marier ſon fils avec la fille du Conneſtable d'Albret, & ſes filles à des Seigneurs les plus conſiderables du Royaume. 1409.

Quoy qu'il euſt fort ſervy à la negociation du Traité de Chartres, neantmoins le Duc de Bourgogne & le Roy de Navarre conſpirerent ſa perte, parce qu'il avoit donné le conſeil d'emmener le Roy à Tours. Ils le firent accuſer de pluſieurs crimes énormes, prenant leur temps que le Roy qui le cheriſſoit, eſtoit dans ſa folie. Il fut arreſté par Pierre des Eſſarts Prevoſt de Paris, examiné par des Commiſſaires du Parlement, & tourmenté horriblement à la queſtion. La douleur arracha de ſa bouche tout ce qu'on voulut ; & là-deſſus il eut la teſte * tranchée aux Halles. A la mort il avoüa de ſon bon gré la dépredation des finances, qui contient en ſoy tous les plus grands crimes. Le tronc de ſon corps fut pendu au gibet, ſa teſte plantée ſur un pieu.

* On la trẽchoit avec une hache.

Trois ans aprés le Vicomte de Laonnois ſon fils eut aſſez de credit pour faire rehabiliter ſa memoire, auprés du Dauphin ; Et ayant détaché le corps de Montfaucon avec un Convoy honorable de Preſtres & de luminaires, il le porta dans l'Egliſe des Celeſtins de Marcouſſy qu'il avoit fondez.

Dans cette recherche des Financiers, il fut ordonné que tous les Receveurs compteroient devant les Comtes de la Marche, de Vendoſme, & de Saint Pol, & que juſqu'à ce qu'ils l'euſſent fait, il ſeroit commis à leurs receptes. On deſtitua auſſi tous les Treſoriers, & on donna le maniement à des Bourgeois qu'on crût les plus riches & les moins intereſſez.

Les Princes s'efforçoient ainſi de gagner l'affection de cette Reyne des villes, que les habiles politiques ont toûjours ménagée avec grand ſoin. Pour la meſme raiſon ils luy rendirent tous ſes privileges & la Prevoſté des Marchands, dont on ne luy avoit encore rendu que la garde, & on luy accorda, mais ſeulement pour ceux qui en ſeroient natifs, le privilege de tenir des Fiefs avec la meſme franchiſe, que les Gentilshommes.

La douleur du Roy fut grande, lors qu'eſtant revenu en ſanté il apprit la mort de Montaigu qu'il avoit aimé tendrement. N'y ayant plus de remede au paſſé, il voulut penſer à l'avenir. Ayant donc aſſemblé les Grands du Royaume, il fit entendre qu'il deſiroit que durant ſa maladie la Reyne priſt connoiſſance des affaires, & à ſon deffaut le Dauphin Duc de Guyenne, lequel il diſpenſoit d'eſtre ſous la conduiC c iij

1409. te de ſa mere, mais vouloit qu'il ſe gouvernaſt avec les Conſeils des Ducs de Berry & de Bourgogne. Ce dernier ayant plus de credit & de vigueur empieta toute l'autorité.

Tandis que le Mareſchal de Boucicaut eſtoit allé à Milan pour recevoir cét eſtat ſous la domination du Roy, (car Jean Galeas l'aymoit mieux que celle du Marquis de Montferrat & de Facin Can de l'Eſcale, Seigneur de Verone, qui l'avoient à demy ſubjugué) le Marquis pour rompre ce coup, fit ſoûlever les Genois, par le moyen du party des Gibelins. Ils maſſacrerent tous les François dans leur ville, forcerent la citadelle & l'appellerent pour eſtre leur Seigneur : mais peu aprés ils le chaſſerent auſſi bien que Boucicaut.

Les Cardinaux de l'un & de l'autre party avoient convoqué un Concile à Piſe pour terminer le Schiſme. Il s'ouvrit le vingt-cinq de Mars de cette année 1409. *malgré les fulminations des deux Antipapes, & malgré les Conciles que chacun d'eux avoit indicts, ſçavoir Gregoire dans le Patriarchat d'Aquilée, & Benoiſt à Perpignan : Les deux Antipapes y ayant eſté citez & toutes les formes obſervées, la ſouſtraction premierement fut ordonnée, puis eux declarez ſchiſmatiques & heretiques, & la faculté donnée aux Cardinaux d'en élire un autre à l'excluſion de tous les deux. Tous les ſuffrages du ſacré College s'accorderent en faveur du Cardinal Pierre Philargi, dit de Candie, parce qu'il en eſtoit natif. On le nomma Alexandre V.*

Durant le ſchiſme, Ladiſlas Roy de Naples s'eſtoit emparé de Rome, & des terres de l'Egliſe ; Ce fut la cauſe que le Concile & le nouveau Pape Alexandre, inveſtirent plus volontiers Louys d'Anjou de ce Royaume-là, & luy donnerent la Charge de Lieutenant General de l'Egliſe. Du commencement il eut pluſieurs bons ſuccez ; reconquit toutes les places que Ladiſlas avoit uſurpées, & le chaſſa de Rome : mais la ſuite ne fut pas pareille.

EMPP. SIGISMOND DE LUXEMBOURG R. 27. ans. & encore MANUEL. II.

Le dix-huitiéme de May ou ſelon d'autres le premier de Juin, l'Empereur Robert mourut à Oppenhein en Baviere. Les Electeurs ſe diviſerent en deux partis, l'un élût Sigiſmond de Luxembourg Roy de Hongrie, l'autre Ioſſe Marquis de Moravie ſon couſin germain preſque nonagenaire. Ce dernier eſtant mort peu aprés, tous les ſuffrages ſe reünirent pour Sigiſmond.

1410.

Alexandre V. avoit eſté Cordelier : en cette conſideration il accorda un nouveau privilege aux Quatre-Ordres des Mendiants, de pouvoir adminiſtrer tous les Sacremens dans les Paroiſſes, & de recevoir les dixmes ſi on leur en donnoit. L'Univerſité de Paris fort offenſée de cette nouveauté, retrancha tous ces Ordres de ſon Corps, s'ils ne renonçoient à cette Bulle. Les Jacobins, qui pour ainſi dire, eſtoient battus de l'Oyſeau, & les Carmes qui ſe ſentoient foibles, obeïrent à ce decret. Les Cordeliers & les Auguſtins demeurerent refractaires, & furent privez de la chaire & du confeſſional ; dont les Jacobins ſçeurent auſſi bien pro-

ſiter que les Cordeliers avoient fait n'aguere de leur diſgrace. Le Pape Iean XXIII. revoqua tous ces Privileges, & remit les choſes en même eſtat qu'auparavant.

*On lit dans les Hiſtoriens qu'en ces années il y eut ſouvent de ſanglants combats entre des oyſeaux de toutes eſpeces, meſme entre les plus petits, comme ſont les moyneaux, & entre les domeſtiques. Ce qui procedoit peut-eſtre de certains petits corps épandus en l'air, qui les picquoient & les irritoient de ſorte qu'ils déchargeoient leur chagrin les uns ſur les autres. En cette année 1410. on vit au pays de Haynault, les Cicognes liguées avec les Herons & les Pies, donner bataille aux Corbeaux qui avoient dans leurs troupes des Corneilles & des Grolles; * les Cicognes remporterent la victoire. Dans le pays de Liege pareillement quelques Corbeaux ayant fait inſulte à un Faucon, luy caſſant ſes œufs dans ſon aire, il ſe trouva le lendemain au meſme lieu une infinie quantité d'oyſeaux de ces deux eſpeces, qui ſe battirent opiniaſtrement, juſqu'à tant que les Corbeaux euſſent pris la fuite, aprés un grand carnage des leurs.* 1410.

* Grolle, en Latin, *Graculus*, c'eſt une eſpece de groſſe Corneille.

C'eſtoit un ſage conſeil pour aſſoupir les diſcordes, que d'employer toutes les forces de la France à faire la guerre aux Anglois ſur le ſpecieux pretexte de venger la mort du Roy Richard. Toute la Nobleſſe s'y portoit avec chaleur : mais l'envie que les autres Princes avoient contre la puiſſance du Bourguignon qui tenoit le gouvernail, rompit un ſi beau deſſein.

A la fin d'Aouſt les Ducs de Berry & de Bourbon ayant fait une ligue à Gyen avec la Maiſon d'Orleans, & avec le Duc de Bretagne, les Comtes d'Alençon, de Clermont & d'Armagnac, qui eſtoient tous, ou amis de l'Orleannois, ou picquez contre le Bourguignon, envoyerent faire leurs plaintes & leurs demandes au Roy. Chacun arma de ſon coſté, le Roy eut beau commander qu'on poſaſt les armes, ils continuerent leurs levées. Le Bourguignon leur ayant en vain offert la paix, employa l'autorité du Roy à convoquer l'arriereban, & mit dix mille hommes dans Paris. Le Duc de Berry & les Princes ſe logerent au Chaſteau de Biceſtre, & commencerent à luy faire la guerre.

Les environs de cette grande ville ſe trouverent mangez par deux cens mille bouches. Sur la fin de Novembre quand tous les vivres furent conſumez, la neceſſité contraignit les uns & les autres de recevoir un accommodement. Il fut dit que le Bourguignon ſortiroit de Paris, & que le Duc de Berry n'y viendroit point ; Que ces deux Princes nommeroient des Seigneurs qui auroient ſoin pour eux du Gouvernement & de la perſonne du Dauphin ; Que le Roy choiſiroit un Conſeil de douze perſonnes non ſuſpectes, dont il leur communiqueroit les noms ; Que tous les Princes ſe retireroient avec leurs troupes, & qu'aucun d'eux ne reviendroit auprés du Roy, s'il n'y eſtoit mandé par lettres ſcellées du grand ſceau, & expediées en ſon Conſeil.

Le Bourguignon obeït de bonne foy, & ſe retira auſſi-toſt : mais le

1411. Duc d'Orleans avec ceux de ſon party recommença incontinent à faire de nouvelles levées. La Reyne & le Duc de Berry paroiſſoient neutres, & offroient d'eſtre mediateurs. Le Roy parloit en maiſtre, & commandoit de deſarmer ; le Bourguignon ne remuoit rien & demeuroit dans l'obeïſſance, mais l'Orleannois l'épée à la main demandoit juſtice de la mort de ſon pere. Aprés pluſieurs lettres & negociations inutiles, il envoya un deffy fort outrageux au Bourguignon, auſſi luy répondit-il de meſme. Leurs cartels ſont du mois d'Aouſt.

Le Roy avoit ordonné à la Reyne & au Duc de Berry, qui eſtoient à Melun, de travailler inceſſamment à la paix, & leur avoit envoyé des perſonnes notables du Clergé, de la Nobleſſe, du Parlement & de l'Univerſité, pour autoriſer davantage ce qu'ils reſoudroient : Mais leur deſſein n'eſtoit que de piller Paris, & de le livrer aux Orleannois, afin qu'en ſe vengeant eux-meſmes de cette ville, ils les vengeaſſent auſſi. Les Pariſiens en ayant de bons avis demanderent le Comte de ſaint Paul pour Gouverneur. On le leur accorda : mais au lieu de s'appuyer des bons Bourgeois, il ſe fortifia de la canaille & mit ſur pied une compagnie de cinq cens Bouchers ou écorcheurs, commandez par les Goix Bouchers du Roy. Ces hommes de ſang commettant mille inſolences, obligerent grand nombre de bons Bourgeois à ſe retirer ailleurs.

Alors la France ſe partagea viſiblement en deux factions, l'une des Orleannois qu'on nommoit vulgairement *Armagnacs*, à cauſe du Comte d'Armagnac l'un de leurs principaux Chefs ; l'autre de *Bourguignons*. La premiere portoit la bande blanche & la * Croix droite ; la ſeconde la bande rouge & la Croix oblique, qu'on nomme Croix de ſaint André. Les bons Bourgeois de Paris deteſtoient l'une & l'autre, mais ſouffroient plûtoſt la premiere ; la populace penchoit vers la ſeconde. Delà procederent tant de meurtres, de ſaccagements, & de proſcriptions, ſelon le ſuccés de l'une & de l'autre.

* à angles droits.

Le party du Bourguignon eſtoit alors le plus fort, il avoit la perſonne du Roy, celle du Dauphin & la ville de Paris. Ainſi il deſtitua Pierre des Eſſarts, Prevoſt des Marchands, & empriſonna & bannit pluſieurs perſonnes du party contraire.

Cependant les troupes du Duc d'Orleans pilloient la Picardie, & luy ſe ſaiſit de Montlehery. Sur cela on perſuada au Duc de Guyenne de porter le Roy à rappeller à ſon ſecours le Bourguignon qui eſtoit allé en Flandres. Ce Duc embraſſa avidement l'occaſion ; Il entra en Picardie avec 60000. hommes, aſſiegea & força Ham : mais de ce bon ſuccez il naſquit un incident qui l'empeſcha de paſſer plus avant. Le débat touchant le pillage de cette ville, cauſa une diſſenſion mortelle entre les Picards & les Flamands, dont ſes troupes eſtoient compoſées. De ſorte que ſi-toſt que le Duc d'Orleans approcha avec les ſiennes, les Picards l'abandonnerent, les Flamands ſe retirerent, & luy malgré qu'il en euſt avec eux.

L'ardeur

L'ardeur avec laquelle les Orleannois aboyoient aprés le pillage de Paris, les empeſcha de le pourſuivre & de le défaire. Ils revinrent auſſi-toſt bloquer cette grande ville, ſe rendirent maiſtres de ſaint Denis par un ſiege, de la Tour de ſaint Cloud par la trahiſon de celuy qui la gardoit, & brûlerent à la campagne les maiſons des Bourgeois qui n'eſtoient pas de leur party. En revanche la compagnie des Bouchers alla mettre le feu au Chaſteau de Biceſtre qui appartenoit au Duc de Berry. 1412.

Les Orleannois ſe croyoient ſi aſſurez de la priſe de Paris qu'ils avoient déja fait entre-eux le partage du butin. Mais voilà que le Bourguignon revient avec un ſecours d'Anglois, perce au travers de leurs troupes, & le trentiéme d'Octobre eſt receu dans la ville comme le Liberateur de la France. Alors leur party decline, ſaint Cloud eſt forcé ſur eux avec perte de plus de neuf cens Gentils-hommes, ils levent le blocus de Paris, & ayant raſſemblé leurs troupes à ſaint Denys, ſe retirent en deſordre par les ponts qu'ils avoient faits ſur la Seine.

Alors toutes les diſgraces que ſouffre un party en déroute tombent ſur eux. Le Bourguignon victorieux les fait excommunier & proſcrire, leur donne la chaſſe par tout, met leurs biens à l'encan, empriſonne tous leurs amis & leurs ſerviteurs, deſtituë le Conneſtable d'Albret, Jean de Hangeſt Hugueville grand maiſtre des Arbaleſtriers, & le ſire de Rieux Mareſchal, pour donner ces emplois au Comte de ſaint Paul, au Seigneur de Rambures, & à Loüis de Longny ſes Partiſans. Toutes les villes voiſines de Paris entrent dans les meſmes intereſts, Orleans ſeul demeure dans le party de ſes Princes. Leurs autres places, & celles des Seigneurs qui les ſuivoient, ſont forcées de les abandonner; la Guyenne meſme & le Languedoc ſe ſoûmettent & renoncent au Gouvernement du Duc de Berry.

Ce party eſtant reduit au deſeſpoir, & ſe voyant ruiné meſme dans les Provinces du Royaume où il avoit eſté le plus fort, fait alliance avec les Anglois : mais à des conditions extremément ruineuſes pour la France. Quand le Roy fut revenu en convaleſcence, & qu'il ſceut ce Traité, il jura leur perte comme de ſes plus grands ennemis. Il marcha en perſonne contre eux; Et aprés avoir eſté à ſaint Denis lever l'eſtendart de l'Oriflâme, qui ne ſe déployoit que contre les ennemis de l'Eſtat, & contre les Infidelles, il alla aſſieger le Duc de Berry dans la ville de Bourges, c'eſtoit en Juin. Il s'y porta avec tant d'ardeur qu'il ne ſejourna point du tout par les chemins, quoy qu'il euſt eſté bleſſé d'un coup de pied de cheval à la jambe. Cependant ſes autres Chefs faiſoient la guerre aux Orleannois en pluſieurs autres endroits.

Il y avoit trop de braves gens dans la place, & trop de diviſion & de traiſtres dans ſon armée pour en venir about facilement. Le ſiege

1413. tirant donc en longueur, la mortalité attaqua ſes troupes & le contraignit d'accorder la paix aux Princes. Les Anglois qui deſcendoient au meſme temps en Normandie ſous la conduite de Thomas Duc de Lancaſtre fils du Roy Henry pour les ſecourir, ſe rendoient formidables aux uns & aux autres : la peur qu'on en euſt haſta l'execution du Traité. Mais le Duc d'Orleans qui les avoit fait venir fut obligé de les ſatisfaire à ſes dépens, & leur donna ſon frere Jean Comte d'Angouleſme en oſtage.

Le Traité ayant eſté confirmé à Auxerre, on amena le Roy qu'on voyoit preſt de retomber en démence, à Melun, & delà quand il ſe porta un peu mieux, à Paris. Il y entra en grande pompe avec la Reyne & le Dauphin, & fit publier la paix avec une allegreſſe indicible des peuples.

En Janvier. L'Univerſité & les bons Bourgeois de Paris, les ſeuls membres de l'Eſtat qui ne fuſſent pas entierement gaſtez, voyant que les grands & ceux qui avoient les Charges, ne deſiroient que continuer les troubles pour manger le pauvre peuple ; & que d'ailleurs, ſi on n'y remedioit, les Anglois avoient entrepris de conquerir la Guyenne, s'adreſſerent au Roy, toûjours tres-bien intentionné, & luy perſuaderent qu'il faloit travailler à la reformation de ſon Eſtat, afin d'avoir plus de moyen de leur reſiſter.

Il convoqua pour cela une Aſſemblée de Notables à Paris ſur la fin du mois de Janvier. L'Univerſité y marqua fortement tous les deſordres qui eſtoient dans l'adminiſtration des finances & de la Juſtice, dans la Chancellerie, dans le choix des Officiers, & dans la fabrique des Monnoyes ; Elle n'épargna point les perſonnes coupables, non pas meſme le Chancelier Arnaud de Corbie, qu'elle accuſa de concuſſion.

Il y eut des Commiſſaires choiſis de tous les trois Ordres pour reformer l'Eſtat en tous ces Chefs : mais leurs ſoins furent inutiles ; ny les Princes ny ceux qui eſtoient en puiſſance, ne pouvoient ſouffrir qu'on les obligeaſt à eſtre gens de bien ; ils n'y euſſent pas trouvé leur compte ; particulierement ceux qui eſtoient auprés du Dauphin Duc de Guyenne.

Ce jeune Prince âgé ſeulement de ſeize ans, eſtoit bijarre, inconſtant, débauché ; D'ailleurs ils le nourriſſoient dans toutes ſortes de
„ déreglemens, du jeu, des femmes, des feſtins & des danſes diſſoluës ;
„ Et pis encore, dans les maximes d'une domination déreglée ; veritablement fort commode à la vie qu'il vouloit mener ; car pour ſe pouvoir donner toute ſorte de licence, il faut ſe mettre au deſſus de toutes les loix.

Ces gens-là luy mirent dans l'eſprit que pour maiſtriſer abſolument la France, il faloit dompter Paris & deſarmer les Bourgeois, afin qu'aprés cela il pût les taxer comme il luy plairoit. Ce fut donc ſui-

vant leur avis qu'il ſe ſaiſit du Chaſteau de la Baſtille, par le moyen de Pierre des Eſſarts. Les Bourgeois en prennent auſſi-toſt l'alarme; le Bourguignon ſous-main échauffe le peuple & ſuſcite ſes compagnies de Bouchers; Il amaſſe enfin dix ou douze mille hommes, qui ayant à leur teſte un Chirurgien nommé Jean de Troyes, courent par les ruës; Une partie inveſtit la Baſtille, l'autre va planter la banniere de la ville devant l'Hoſtel du Dauphin Duc de Guyenne. Il ſe preſente aux feneſtres pour appaiſer ces furieux, Jean de Troyes luy fait entendre qu'ils ſont là pour oſter d'auprés de luy ceux qui corrompoient malheureuſement ſa jeuneſſe. Le Chancelier ayant demandé qu'ils euſſent à les nommer, il luy en donnerent la liſte, dans laquelle ſon nom eſtoit tout le premier, & le forcerent de la lire par deux fois. 1413.

En meſme temps ils enfoncent les portes, foüillent par tout & enlevent plus de vingt perſonnes, deſquels eſtoit le Duc de Bar couſin germain du Roy, Jean de Vailly Chancelier du Dauphin, Jacques de la Riviere ſon Chambellan, qu'ils menerent tous priſonniers au Louvre. Le lendemain Pierre des Eſſarts que le Dauphin avoit rétably, rendit la Baſtille & ſa perſonne meſme au Duc de Bourgogne, qui le fit empriſonner dans le Chaſtelet, parce qu'il eſtoit accuſé d'avoir voulu enlever le Roy & le Dauphin.

L'Univerſité refuſa ſagement de s'engager avec ces factieux: les Princes du Sang deteſterent ces attentats: mais ils eſtoient bien aiſes dans leur cœur que le Dauphin euſt receu cette correction.

Au commencement de May les factieux s'aviſerent de faire des chaperons blancs: ils en porterent à ce Prince, & Jean de Troyes accompagna ce beau preſent d'une remonſtrance fort rude. Un Docteur en Theologie nommé Euſtache de Pavilly Religieux Carme, portant la parole pour eux, luy parla fort librement des déreglements de ſa vie. Il ne feignit point de luy dire que le malheur du Roy ſon pere & celuy du défunct Duc d'Orleans, eſtoient une punition de leurs débauches. Il ajoûta meſme que s'il ne changeoit bien-toſt de vie, il " ſe rendroit indigne de la Couronne, & feroit transferer le droit d'aî- " neſſe à ſon frere. Ce qu'il diſoit d'autant plus hardiment que la Reyne " l'en avoit pluſieurs fois menacé. "

Il euſt bien voulu ſe retirer d'entre les mains de ces fâcheux Pedagogues, mais le peuple eſtoit le maiſtre, & les portes de la ville trop bien gardées. Un jour que le Roy alloit à Noſtre-Dame, Jean de Troyes l'obligea de prendre le chaperon blanc. Deux jours aprés eſtant retourné à l'Hoſtel de ſaint Paul, il juſtifia devant luy par l'organe de Pavilly, l'empriſonnement des ſerviteurs du Duc de Guyenne, & propoſa qu'il y avoit encore pluſieurs autres mauvaiſes herbes qu'il faloit arracher; Puis s'adreſſant à ce jeune Prince, il demanda qu'il euſt à les livrer tout à l'heure.

1413. Quelques prieres que ce Prince leur puſt faire, ils en emmenerent encore un grand nombre ; non pas ſeulement de ſimples Gentilshommes, mais meſme Louys de Baviere frere de la Reyne, pluſieurs Dames qui eſtoient auprés d'elle ou auprés de la Ducheſſe de Guyenne & de la Comteſſe de Charolois, les accuſant d'eſtre les inſtruments des pernicieuſes intrigues, & des diſſolutions de la Cour.

Ce n'eſtoit pas ſans apparence qu'on accuſoit le Bourguignon d'entretenir ſous-main le feu de cette émotion, quoy qu'en effet il ne la gouvernaſt pas comme il euſt voulu. Cependant il faloit ceder à ce torrent. Le Roy fut contraint de conſentir qu'on fiſt le procez aux priſonniers, d'aller coiffé d'un chaperon blanc en ſon Parlement publier des Ordonnaces pour la reforme des abus & des finances, de deſtituer Arnaud de Corbie ſon Chancelier, qui remit les Sceaux entre les mains d'Euſtache de Laître ſon gendre, & de livrer au ſupplice un Eſcuyer du Dauphin Duc de Guyenne, & Pierre des Eſſarts qui eurent la teſte tranchée.

Jacques de la Riviere Chambellan du meſme Duc, pluſtoſt que de ſouffrir une pareille ignominie, ſe caſſa la teſte d'une taſſe dans laquelle il beuvoit, ou peut-eſtre fut tué en priſon par Helion de Jaqueville Capitaine de Paris : mais quoy qu'il en ſoit, on le traiſna au gibet comme un homme qui s'eſtoit deſeſperé.

Un Gouvernement ſi violent ne pouvoit pas durer long-temps. Le Dauphin Duc de Guyenne pour ſe tirer de captivité renoüa ſecretement avec les Princes liguez ; on ſe ſervit du nom du Roy, & du pretexte de confirmer la paix de Chartres, pour entrer en conference avec eux à Verneüil. Leurs deputez eſtant venus à Paris vers le Roy, les ſeditieux rompirent ſouvent les Aſſemblées où l'on traitoit de la paix : Et neantmoins ils ne pûrent jamais empeſcher qu'une ſi bonne œuvre ne fuſt pourſuivie.

Pour y parvenir on moyenna une entreveuë du Duc de Berry & du Duc de Bourgogne, puis un pourparler des autres Princes à Pontoiſe, par deputez. Tout ce qu'il y avoit de plus ſain & de plus ſage, l'Univerſité, le Parlement, les bons Bourgeois, ſe portoit à la paix : le Bourguignon n'y eſtoit gueres diſpoſé, parce qu'elle luy eſtoit peu avantageuſe : neantmoins comme il n'oſoit pas y reſiſter elle fut achevée à Pontoiſe le premier jour d'Aouſt ; Et le Roy accorda que les Princes le viendroient ſalüer dans Paris.

Cela eſtant ainſi diſpoſé, le Duc de Guyenne ſe met en armes à la teſte des bons Bourgeois, & ayant aſſemblé plus de trente mille hommes bien armez, marche fierement par les ruës. Les Chefs des factieux qui tenoient la Baſtille, le Louvre, le Palais & l'Hoſtel de Ville, luy abandonnent ces poſtes & ſe retirent. Alors il délivre tous ceux qu'ils avoient mis en priſon, il change les Eſchevins & deſtituant le Chancelier qu'on luy avoit donné par force, donne cette Charge à Jean Ju-

venal, puis rend les Sceaux à Arnaud de Corbie; qui les cede à Henry de Marle premier Preſident. 1413.

Le Bourguignon ne ſe trouvant pas trop en ſeurcté parmy ces changements, reſolut de ſe retirer avant l'arrivée des Orleannois. Ayant donc un jour mené le Roy à la chaſſe, il prit congé de luy bruſquement, & ſans dire adieu à Paris, ſe retira en Flandres à grandes journées, quoy que fort bien accompagné.

Aprés ſa retraite il y eut dans peu de jours une entiere revolution. Le Duc d'Orleans ſe mit tellement bien dans les bonnes graces du Roy, qu'il le vouloit toûjours avoir auprés de ſa perſonne, & le faiſoit habiller des meſmes étoffes que luy. Le Conneſtable d'Albret revint à Paris avec grande pompe; les chefs & les auteurs de la ſedition furent recherchez, ſuppliciez & proſcrits, toutes les creatures du Bourguignon deſtituées, pluſieurs Gentilshommes & Bourgeois de ſes amis empriſonnez.

On paſſa plus avant, les Declarations qu'on avoit données contre les Princes furent declarées ſurpriſes, leur innocence reconnuë & publiée, luy au contraire deteſté comme un meurtrier execrable. Pour dernier affront Louys d'Anjou Roy de Sicile luy renvoya ſa fille qu'il luy avoit miſe entre les mains pour la marier à ſon fils aiſné; Et deux mois aprés il donna une des ſiennes à Charles Comte de Ponthieu troiſiéme fils du Roy, lequel n'avoit pas douze ans accomplis; ſe rendant par ce moyen luy & ſon gendre, ennemis mortels de la Maiſon de Bourgogne.

Ces mauvais traitemens eſtoient difficiles à digerer: le Bourguignon s'en plaignit au Roy, en écrivit aux Bourgeois de Paris, au Parlement, à l'Univerſité: mais ny ſes plaintes, ny ſes lettres ne firent aucun effet. N'ayant pû reüſſir par-là, il trouva moyen de renoüer quelque intelligence avec le Duc de Guyenne ſon gendre; lequel en effet ſe faſchoit d'eſtre tenu de trop court & preſque priſonnier dans le Louvre.

Ce luy fut un beau pretexte de lever une grande armée & de ſe mettre aux champs pour le venir délivrer. Il fut receu à Noyon, à Soiſſons & à Compiegne, mais Senlis luy ferma les portes. Il ſe rendit maiſtre de Saint Denys par intelligence, & enſuite ſe preſenta devant Paris; nonobſtant que le Roy luy euſt deffendu d'en approcher ſur peine de leze-Majeſté. Il croyoit réveiller l'affection du peuple, & cauſer quelque ſoûlevement qui luy ouvriroit l'entrée de la ville: mais la Reyne & le Conneſtable d'Armagnac y avoient donné ſi bon ordre, que rien ne branſla en ſa faveur. Là-deſſus le Roy revenu en ſanté fit une declaration fulminante contre luy: lors qu'il le ſçeut il en prit l'épouvante & ſe retira avec une horrible confuſion.

Tout le monde crioit aprés luy, au traître, au meurtrier. La Faculté de Theologie ayant à la ſollicitation de l'Eveſque de Paris frere

1414. de Montaigu, examiné la harangue de ſon Orateur Jean Petit qui eſtoit mort, en tira ſept propoſitions, & les condamna d'impieté & d'hereſie, qu'elle fit brûler dans le Parvis de Noſtre-Dame. Jean Charlier qu'on nommoit Jarſon du village de ſa naiſſance auprés de Reims, Chancelier de l'Univerſité & Docteur de grande reputation, ſe montra fort ardent dans cette pourſuite. Il avoit eu priſe avec Petit, & les Bourguignons avoient vendu ſes meubles l'an paſſé pour certaines taxes.

L'année ſuivante le Bourguignon porta l'affaire par appel au Concile de Conſtance. Elle y fut agitée avec beaucoup de chaleur; il ſoûtenoit que les propoſitions qui avoient eſté condamnées à Paris n'étoient point de Petit, mais qu'elles avoient eſté contournées & accommodées par Jarſon. Les Commiſſaires deputez pour examiner la choſe, en ayant fait leur rapport, le Concile, ſans parler de Petit ny de
„ Jarſon, condamna en general cette pernicieuſe propoſition, qu'un ty-
„ ran peut eſtre tué par ſon ſujet, en quelque maniere que ce ſoit.
„

Au meſme temps le Roy pourſuivoit le Bourguignon comme l'ennemy de l'Eſtat; il alla à Saint Denys lever l'Oriflamme, convoqua le ban & l'arriere-ban contre luy, & reprit la ville de Compiegne à capitulation, & celle de Soiſſons par force: cette derniere fut miſerablement ſaccagée, & Bournonville qui l'avoit deffenduë à toute extremité, eut la teſte tranchée.

Sans doute que le Bourguignon fut extrêmement conſterné de cette perte, & plus encore de ce que les Flamands refuſerent de le ſervir, & députerent vers le Roy pour luy offrir toute obeïſſance. La priſe de Bapaume par le Duc de Bourbon, augmentant ſon étonnement, il envoya vers le Roy le Comte de Nevers ſon frere, puis la Comteſſe de Haynault ſa ſœur, & enſuite le Duc de Brabant ſon autre frere, qui firent divers voyages en Cour pour eſſayer d'arreſter le courroux du Roy: mais toutes leurs prieres ne le fléchiſſoient point, on ne vouloit pas moins que luy confiſquer toutes ſes terres.

Heureuſement pour luy le Roy retomba dans ſon mal. Dans cét entretemps, reprenant un peu haleine, il fit entrer garniſon dans Arras: les Princes y menerent le Roy tout malade qu'il eſtoit, & aſſiegerent la ville. Elle rendit une opiniaſtre deffenſe, encouragée peut-eſtre par les avis de quelques-uns des aſſiegeants; De ſorte que leur armée s'ennuyant & s'affoibliſſant par les maladies, la Comteſſe de Hainault prit cette occaſion, & ſollicita ſi chaudement auprés du Duc de Guyenne qui avoit l'autorité en main, que ſans l'avis des autres Princes, il accorda la paix au Duc de Bourgogne.

Elle fut faite ſur la fin de Septembre: mais on n'en expedia les lettres que le ſeiziéme d'Octobre au Queſnoy. Les conditions en eſtoient bien rudes pour luy; Que cinq cens de ſes gens ſeroient exclus de l'abolition; Que pluſieurs Officiers du Roy, de la Reyne & du Dauphin

qui ſe favoriſoient, ſeroient éloignez ; Qu'il n'approcheroit point de la Cour ſans lettres expreſſes du Roy, ſcellées du grand Sceau & par l'avis du Conſeil. Il fut adjouſté pour l'honneur du Roy, que ſes bannieres ſeroient arborées ſur les murs d'Arras, le Gouverneur deſtitué, & les Bourgeois obligez de luy faire ſerment de fidelité. 1414.

Nous n'avons point marqué ce que firent les Anglois par mer & par terre contre la France durant les deux dernieres années, c'eſt trop peu de choſe ; ny comme ils conquirent pluſieurs places en Guyenne, le Comte d'Armagnac & le Conneſtable d'Albret les favoriſant par dépit de ce qu'on les avoit chaſſez de la Cour. L'animoſité de la nation Angloiſe ne vouloit point de paix avec la France, mais ſon Roy (c'étoit Henry V. fils de Henry IV. qui eſtoit mort de la lepre le vingtiéme Mars de l'année precedente) cherchoit à s'allier avec les François, pour avoir du ſupport contre l'humeur inconſtante & difficile de ſes ſujets ; Ainſi le Duc d'Yorc eſtoit venu en France pour cela l'année precedente. Au mois de Février de celle-cy, ſes Ambaſſadeurs y vinrent auſſi faire les ouvertures pour demander Catherine fille du Roy, & reporterent une tréve d'un an, à commencer au ſecond jour du meſme mois.

Un eſtrange rhûme, qu'on nomma la Coqueluche, *tourmenta toutes ſortes de perſonnes durant les mois de Fevrier & de Mars, & leur rendit la voix ſi enroüée, que le Barreau, les Chaires & les Colleges en furent muets. Ce mal cauſa la mort preſque à tous les vieillards qui en furent atteints.*

Ce Ladiſlas, dont nous avons parlé, eſtoit entierement demeuré maiſtre du Royaume de Naples : mais comme il eſtoit trop débordé aprés les femmes, & d'ailleurs furieuſement haï pour ſes cruautez, il fut empoiſonné cette année d'une vilaine maniere : un Medecin duquel il entretenoit la fille, ayant conſeillé à cette mal-heureuſe de ſe froter d'une drogue empoiſonnée qu'il luy donna, comme ſi elle euſt eſté propre à exciter davantage le chatoüillement, ce Prince couchant avec elle prit la mort dans la ſource de la vie & du plaiſir. Jeanne ſa ſœur II. du nom, veuve de Guillaume d'Auſtriche luy ſucceda ; Elle avoit pour lors quarante quatre ans, & toutefois cet âge, bien loin d'avoir refroidy ſes paſſions, les avoit enflammées dans le dernier excés.

Le Concile de Piſe avoit ordonné qu'il s'en tiendroit un autre general dans trois ans, & cependant s'eſtoit continué par Deputez. Au bout de ce temps Jean XXIII. en avoit indict un à Rome pour l'an 1412. lequel ſe trouvant peu nombreux à cauſe des troubles que faiſoit Ladiſlas, fut remis à un autre temps. Or comme l'Empereur Sigiſmond fut paſſé en Italie l'an 1413. pour quelque different qu'il avoit avec les Venitiens, le Pape luy envoya des Legats afin de convenir du lieu & du temps du Concile. Ils tomberent d'accord de la ville de Conſtance ſur le Rhin, & pour le jour le Pape l'aſſigna à la Feſte de la Touſſaints de l'année ſuivante.

1414. *Il ne fut pourtant ouvert que le seiziéme de Novembre par le Pape meſme. L'Empereur s'y rendit la veille de Noël, & chanta l'Epiſtre à la Meſſe de minuict du ſaint Pere, eſtant en habit de Soûdiacre. La ſeconde ſeſſion ne ſe fit que le ſecond jour de Mars enſuivant. Il y aſſiſta comme en pluſieurs autres ſuivantes, reveſtu de ſes ornements Imperiaux.*

1415. *En cette ſeſſion, le Pape Jean monté dans ſon Thrône, tourné vers l'Autel, lût tout haut une cedule, par laquelle il promettoit & juroit de renoncer à la Papauté, en cas que Gregoire & Benoiſt y renonçaſſent auſſi, ou qu'ils vinſſent à mourir. Or ſoit qu'il euſt eſté contraint à cet acte, ou qu'il l'euſt fait ſans penſer aux conſequences, il s'en repentit auſſi-toſt, & craignant qu'on ne le priſt au mot, il s'enfuit de nuit dans la ville de Schaffouze ſous la protection du Duc d'Auſtriche.*

Aprés qu'il eut erré quelques mois de ville à autre, ſe voyant délaiſſé par ce Duc, & n'ayant pû trouver qui luy donnaſt ſeure retraite, il fut fait priſonnier, ramené à Conſtance & dépoſé le dix-huitiéme de May par le Concile.

Il fit alors de neceſſité vertu, & ſubit la Sentence d'aſſez bonne grace. Gregoire pareillement ſe ſoûmit au jugement du Concile, & donna ſa ceſſion par Procureur. Benoiſt ſeul demeura obſtiné & ſe tint enfermé dans ſon Chaſteau de Paniſcole en Arragon juſqu'en 1424. Cette année-là il y finit ſes jours, mais non pas ſes intrigues : car en mourant il ordonna que deux Cardinaux qui luy avoient toûjours tenu compagnie, luy éluſſent un ſucceſſeur. Ils mirent en ſa place un Chanoine de Barcelone, qui prit le nom de Clement VIII. & le Roy Alfonſe fit adorer cét idole durant cinq ans, en hayne du Pape Martin avec qui il eſtoit broüillé, mais enfin il l'obligea d'abdiquer l'an 1429.

On continuoit le Traité de la paix & du mariage entre la France & l'Angleterre : il fut envoyé trois ou quatre ſolemnelles ambaſſades de part & d'autre. On offroit à l'Anglois huit cens mille florins d'or, & de luy ceder quinze villes en Guyenne & tout le Limoſin pour le dot de Madame Catherine. Il feignoit de preſter l'oreille à ces propoſitions : mais de jour en jour il adjouſtoit quelque choſe à ſes demandes, afin de ne pas conclure.

Son intention eſtoit d'attaquer puiſſamment la France, ſes ſujets le deſiroient avec tant de paſſion qu'il euſt ſoûlevé tout ſon Royaume contre luy, s'il n'euſt pas ſatisfait à leur envie. On ſoupçonna qu'il y eſtoit auſſi attiré par les intelligences de quelques traiſtres ; Du moins s'aſſuroit-il qu'il n'auroit à faire qu'à la moitié des François, pource que les deux Maiſons d'Orleans & de Bourgogne ne pouvoient jamais ſe réünir.

Quand il eut ſes forces toutes preſtes, il ne feignit plus de declarer ſes pretentions ; Et aprés avoir écrit des lettres pleines de proteſtations & de menaces au Roy qu'il n'appelloit dans ſa ſouſcription

que

que *ſon couſin Charles de France*, il vint deſcendre au Havre, qui eſt à l'embouchure de la Seine : là il mit à terre 6000. hommes d'armes, & 30000. Archers, & le reſte de l'équipage à proportion. 1415.

Avec cela il aſſiegea d'abord la ville de Harfleur. La place ſe défendit vaillamment par le courage de quatre cens hommes d'armes, & de ſept ou huit Seigneurs de la Province qui s'y eſtoient jettez. Enfin elle fut emportée d'aſſaut & ſaccagée ; non peut-eſtre ſans intelligence, ou du moins ſans lâcheté de la part des Chefs de l'armée Françoiſe, qui ne ſe mirent guere en peine de la ſecourir. On en donnoit le blâme au Conneſtable d'Albret.

Cependant, le Roy ayant levé l'Oriflâme à ſaint Denis, aſſembloit ſa gendarmerie. Les Anglois avoient perdu grand nombre de leurs plus braves gens aux attaques, les maladies ravageoient leur armée, & elle avoit ſi grande diſette de vivres, qu'elle n'oſoit pas s'élargir à la campagne, parce quelle eſtoit reduite en un tres mauvais eſtat. Tellement qu'ayant tenu ſes quartiers pendant trois ſemaines le long des bords de la mer, il falut qu'elle en partiſt, & qu'elle priſt la route de Calais. Elle traverſa le païs de Caux, la Comté d'Eu, & le païs de Vimeu, à deſſein de paſſer la Somme à Blanquetaque, comme avoit fait Edoüard.

Celle de France, qui n'eſtoit encore que de canaille ramaſſée, n'oſa pas l'attaquer dans ſa marche : mais quand le Roy venu en perſonne à Roüen, luy eut envoyé quatorze mille hommes d'armes, & tous les Princes, hors les Ducs de Guyenne, de Berry, de Bretagne & de Bourgogne, il fut reſolu que l'on les iroit combattre ; Le plus ſeur euſt eſté de bien garder les paſſages de la Somme pour les faire perir de faim : mais au lieu de prendre ce moyen, on leur alla couper le chemin par delà la riviere, & on ſe logea à Azincour qui eſt dans la Comté de ſaint Paul.

Les Anglois fatiguez voyant les François quatre fois plus forts, & ſe croyant entierement perdus ſi on en venoit aux mains, leur envoyerent offrir de reparer tous les dommages qu'ils avoient faits en France depuis leur deſcente. Mais on rejetta leurs offres avec raillerie ; Et on leur preſenta la bataille pour le lendemain vingt-cinquiéme d'Octobre.

Les meſmes cauſes qui firent perdre celle de Crecy & celle de Poitiers, leur firent encore perdre celle-cy : j'entends la neceſſité où ils mirent leurs ennemis de mourir ou de vaincre, leur impetueuſe precipitation, la confuſion avec laquelle ils ſe battirent, tous les Chefs ſe picquant d'eſtre à la teſte ; d'ailleurs la mauvaiſe ordonnance de leur avant-garde qui eſtoit ſi preſſée qu'il n'y avoit que les premiers rangs qui puſſent avoir le mouvement libre, & l'incommodité du terrain ſi gras & ſi détrempé par les pluyes, qu'on y enfonçoit juſqu'à my-jambe.

1416. Le champ fut couvert des corps de 6000. François, & de 1600. des Anglois. Parmy les morts on trouva le Comte de Nevers & Antoine Duc de Brabant, freres du Duc de Bourgogne, le Duc d'Alençon, le Conneſtable d'Albret, le Duc de Bar, le Mareſchal de Boucicaut, l'Admiral Dampierre, l'Archeveſque de Sens frere de *Montaigu, & le Vicomte de Laonnois fils du meſme ; Parmy les priſonniers les Ducs d'Orleans & de Bourbon, les Comtes de Vendoſme & de Richemont, & quatoze cens Gentils-hommes. L'armée victorieuſe, mais auſſi délabrée que ſi elle euſt eſté vaincuë, eut de la peine à ſe traîner juſqu'à Calais ; d'où le Roy Henry repaſſa en Angleterre.

* C'eſt ce Montaigu qui avoit eu la teſte tranchée.

Sur cette grande playe, les diſcordes civiles en firent encore de plus grandes. Le Duc de Bourgogne perſiſtoit dans le deſſein d'empieter le gouvernement & de ſe venger ; Et il croyoit que la conjoncture luy eſtoit tres-favorable. Mais quand on ſceut qu'il eſtoit party de Dijon avec le Duc de Lorraine & 10000. chevaux pour venir à Paris, on y ramena le Roy en diligence ; & le Duc de Guyenne logea des troupes dans tous les environs.

Le Bourguignon eſtant arrivé à Lagny, envoya vers le Roy demander qu'il puſt avoir l'honneur d'approcher de luy, & que le Duc de Guyenne ſon gendre repriſt ſa femme, qu'il avoit éloignée pour entretenir une maiſtreſſe. On luy promit de le ſatisfaire ſur le ſecond point : mais pour le premier il ne pût jamais l'obtenir, au contraire on luy fit expreſſes deffenſes d'approcher de Paris qu'avec ſon train ſeulement. Il n'y euſt pas eu de ſeureté pour luy d'y entrer de la ſorte, il voyoit qu'on empriſonnoit tous ſes amis, qu'on pendoit autant de ſes gens de guerre qu'on en pouvoit attraper, & qu'on avoit mandé le Comte d'Armagnac ſon plus grand ennemy pour luy donner l'épée de Conneſtable.

Le mal procedoit principalement des mauvais conſeils de certaines peſtes de Cour, qui pour leurs intereſts particuliers, entretenoient la diſcorde entre les Princes, & plongeoient le jeune Duc de Guyenne dans la débauche. L'Univerſité & le Parlement en firent hautement leurs plaintes, & toucherent tellement ce jeune Prince, qu'il leur promit d'y donner ordre : mais peu de jours aprés il tomba malade d'un flux de ventre, dont il mourut le vingt-cinquiéme de Decembre, non ſans des marques apparentes de poiſon.

Le Comte d'Armagnac arrivé à Paris le vingt-neuf du meſme mois, détourna les propoſitions de paix, envenima la playe au lieu de la guerir, & ſe rendit maiſtre abſolu du gouvernement, s'eſtant fait donner la ſouveraine adminiſtration des finances, & la Charge de Capitaine general de toutes les forteresſes, avec pouvoir d'y mettre tels Gouverneurs & telles garniſons qu'il luy plairoit.

Aprés la mort du Duc de Guyenne, la ſucceſſion à la Couronne regardoit ſon ſecond frere Jean Duc de Touraine. Le Comte de Hay-

nault, dont il avoit épouſé la fille, l'avoit emmené en ſon païs : les bons François ſouhaitoient qu'il revinſt en Cour pour s'inſtruire dans les affaires. Cependant ce jeune Prince deſirant de gagner l'affection des peuples & ſe monſtrer dégagé de tout party, fit commandement à tous les deux de poſer les armes. Le Bourguignon qui ſe morfondoit dans Lagny depuis deux mois, fut bien aiſe d'avoir un pretexte ſi plauſible de ſe retirer. Il s'en retourna au Pays-bas, picqué juſqu'au fond du cœur, de ce que ſes ennemis le railloient & l'appelloient *Jean de Lagny qui n'avoit point haſte.* 1416.

L'Empereur Sigiſmond deſirant mettre la paix dans l'Egliſe & parmy les Princes Chreſtiens, fit un voyage en France & delà en Angleterre : mais ce fut ſans aucun fruit, parce que le Conneſtable d'Armagnac refuſa une tréve de quatre ans qu'il propoſoit entre les deux Couronnes. Le Roy reçût cet Empereur magnifiquement à Paris, & voulut bien qu'il tinſt ſa place dans le Parlement ; on ne trouva pourtant pas bon qu'il y euſt pris l'autorité d'y donner par occaſion l'ordre de Chevalerie à un Gentil-homme.

Il avoit reſolu d'ériger la Comté de SAVOYE EN DUCHÉ *pour Amé VIII. & pluſieurs Auteurs diſent qu'il avoit choiſi pour cela la ville de Lyon, mais que les Officiers du Roy luy firent connoiſtre qu'on ne le ſouffriroit pas : & que ce fut pour ce ſujet qu'il fit la ceremonie au Chaſteau de Montluel en Breſſe, hors des terres du Royaume. Toutefois les lettres de l'erection ſont dattées de Chamberry le* 19. *de Février.*

Il eſt bon de remarquer, que dés le temps de la race Carlienne, le titre de Comte eſtoit auſſi eminent que celuy de Duc ; Qu'il ſembloit meſme que les Grands en fiſſent plus d'eſtat, puiſqu'on en trouve qui ayant des Duchez ne ſe faiſoient appeller que Comtes. Tel eſtoit en France celuy de Toulouze qui avoit les Duchez de Septimanie & de Narbonne ; Et celuy de Savoye en uſoit de meſme, bien qu'il euſt les Duchez de Chablais & d'Aouſte, & qu'il ne les oubliaſt pas dans ſes titres. Mais comme depuis quelque temps les hommes changeant de fantaiſie, s'eſtoient imaginez quelque choſe de plus grand dans le titre de Duc, Amé VIII. Comte de Savoye fut bien aiſe qu'on le donnaſt à la Comté dont il portoit le nom. ✠

La France ne voyoit plus que mal-heurs ſur mal-heurs, la défaite de ſon Conneſtable devant Harfleur qu'il aſſiegeoit ; puis celle de ſon armée navale ſur ces coſtes-là ; les courſes continuelles des troupes Bourguignonnes ; la mort du Duc de Berry, qui ſeul pouvoit apporter quelque temperament à ces deſordres ; une ſeconde deſcente du Roy Anglois, ce fut à Touques, & la priſe de pluſieurs places en Normandie par ſes armes ; Avec cela la recherche que faiſoient également tous les deux partis de l'alliance de cet ennemy juré du Royaume : mais plus ardemment le Bourguignon & le Comte de

1417. Haynault ; le premier eſtant irrité de ce qu'on l'éloignoit du gouvernement, l'autre cherchant à acquerir de l'appuy au Dauphin Jean ſon gendre, que la faction Orleannoiſe vouloit priver de ſes droits d'aiſneſſe, pour avancer Charles Comte de Ponthieu ſon jeune frere.

Le nouveau Gouverneur ſe rendoit de jour en jour plus odieux par des exactions ſans juſtice & ſans meſure ; On en faiſoit ſur le Clergé meſme ; à cauſe dequoy les Pariſiens commençoient à ſouhaiter le retour du Bourguignon. Auſſi fut-il découvert une conſpiration qui devoit ouvrir les portes à ſes gens : les principaux auteurs le payerent de leurs teſtes, les autres furent empriſonnez, tous les ſuſpects bannis, meſme les gens du Parlement & de l'Univerſité, les chaiſnes & les armes oſtées aux Bourgeois, & la Communauté des Bouchers abolie. Ces rigueurs laiſſerent le poignard bien avant dans le cœur des Pariſiens.

La paſſion de dominer tranſporta ſi fort le Bourguignon, qu'il s'aboucha avec le Roy d'Angleterre à Calais, & renouvella les tréves pour ſes terres ſeulement ; C'eſtoit en quelque façon s'obliger de ne point ſecourir le Roy ſon Souverain. Delà s'eſtant retiré à Valenciennes, il eut conference avec le Duc Guillaume Comte de Haynault, & avec le nouveau Dauphin ſon gendre. Ils ſe jurerent tous deux aſſiſtance reciproque envers tous leurs ennemis. Ainſi le Dauphin ſe declara contre les Armagnacs ; & il promit au Duc qu'il ne retourneroit jamais à la Cour s'il ne l'y ramenoit avecque luy.

Il fut donc reſolu que le Comte de Haynault iroit à Paris pour traiter leurs affaires ſur ce pied-là ; mais qu'il laiſſeroit le Dauphin à Compiegne. Il y alla en effet : mais comme il ne pût obtenir le rappel du Bourguignon, il menaça de remmener le Dauphin chez luy. Sur cela on fit deſſein de le retenir luy-meſme juſqu'à ce qu'il l'euſt rendu : mais en ayant eu avis, il s'évada ſubtilement. On y pourveut donc d'une autre maniere, mais tres-méchante : on donna du poiſon au Dauphin ſon gendre, dont il mourut le dix-huitiéme d'Avril.

Charles ſon frere, ennemy juré de la Maiſon de Bourgogne, luy ſucceda au titre de Dauphin & à celuy de Duc de Touraine, & qui plus eſt dans le droit de la couronne, au grand contentement du Duc d'Anjou ſon beau-pere, qu'on ſoupçonna fort d'avoir oſté les deux aiſnez du monde, pour faire regner ſon gendre.

Mais il n'en eut pas longue joye, car il mourut luy-meſme au mois d'Aouſt enſuivant. Il laiſſa trois fils, Louys, René & Charles ; les deux premiers porterent ſucceſſivement le titre de Roy de Sicile, Charles fut Comte du Maine.

La perſonne du Roy, celle du Dauphin, & la ville de Paris, eſtoient entre les mains du Conneſtable d'Armagnac : la Reyne ſeule mettoit quelque contre-poids à ſa grande puiſſance. Le Conneſtable ſongea à ſe défaire d'elle, comme on vivoit avec beaucoup de licence dans la

maiſon de cette Princeſſe, il luy fut facile d'en donner de la jalouſie au Roy : tellement qu'il fit prendre & jetter à l'eau un nommé Loüis Bourdon qui eſtoit de cette intrigue-là ; Et aprés il éloigna la Reyne ſa femme, & l'envoya comme priſonniere à Tours, ſous la garde fort rigide de trois hommes affidez. Depuis ce jour-là elle ne pût jamais ſe reſoudre à luy pardonner cette injure faite à ſon honneur, ny même au Dauphin ſon fils, ſçachant bien que cela s'eſtoit fait de ſon aveu, quoy qu'alors il ne fuſt âgé que de ſeize ans. 1417.

La priſon de la Reyne, la funeſte mort des deux Dauphins, la deſtitution de grand nombre d'Officiers, le pillage du plat-païs par les gens de guerre non payez, les dépredations des Armagnacs, qui prenoient juſqu'aux chaſſes des Egliſes, fournirent de ſpecieux pretextes au Bourguignon de dreſſer des manifeſtes, & d'envoyer vers les grandes villes pour les prier de luy ayder à mettre le Roy en liberté. La pluſpart de celles de la Champagne, de la Picardie, & de l'Iſle de France, le receurent à bras ouverts, parce qu'il aboliſſoit tous les ſubſides.

Toutefois ce n'eſtoit rien fait s'il n'entroit dans Paris, il tourna tout à l'entour, s'approchant & ſe reculant deux mois durant, ſelon les avis qu'il recevoit de ſes amis de dedans. Comme il aſſiegeoit Corbeil, il en partit promptement pour s'en aller à Tours avec quelques compagnies de Cavalerie, & s'en eſtant approché ſecretement il trouva la Reyne dans Marmouſtier, où elle s'eſtoit renduë exprés ſous pretexte de ſe promener, il l'emmena avec luy dans la ville de Troyes. Dés lors elle s'attribua la regence, & fit faire un ſceau exprés où ſa figure eſtoit empreinte.

Dans une conjoncture ſi favorable, l'Anglois ne manqua pas d'avancer bien ſes affaires, Caën, Bayeux, Coutance, Carentan, Liſieux, Falaiſe, Argentan, Alençon, enfin la plus grande partie de la Normandie ſe rendit à luy preſque ſans coup ferir, Cherbourg ſe défendit trois mois & puis capitula. Et cependant le Conneſtable aymoit mieux voir perir l'Eſtat que ſon autorité, & le Bourguignon conſentoit pluſtoſt qu'il fuſt démembré par les Anglois, que gouverné par ſon ennemy.

En ces années il commença de courir en Allemagne certaines bandes de vagabonds, ſans religion, ſans loy, ſans pays, qui avoient le viſage baſané, parloient un baragouin qui leur eſtoit particulier, & faiſoient métier de dérober ſubtilement, & de dire la bonne aventure. On les nommoit Tartares & Zigens : *Ce ſont à mon avis ceux que l'on appelle en France* Bohemiens & Egyptiens.

On voit dans les actes du Concile de Conſtance, comme la memoire de Wiclef y fut anathematiſée ; comme Jean Hus, qui ſuivant ſes veſtiges, avoit ſemé de nouvelles doctrines en Boheme, y fut bruſlé tout vif l'an 1415. *nonobſtant qu'il euſt ſauf-conduit de l'Empereur ; & comme Hie-*

1418. *roſme de Prague ſon compagnon, mais plus aviſé que luy, aima mieux eſtre condamné abſent que preſent. Dans ce meſme Concile Benoiſt ayant eſté declaré contumax, & intrus dans la Papauté, les Cardinaux de tous les partis reünis enſemble, éleurent Othon Colomne qui prit le nom de Martin, parce qu'il fut promeu la veille de ce Saint.*

Il employa auſſi-toſt ſes ſoins & ſon autorité paternelle pour eſſayer de mettre la paix dans la France. Pour cét effet il y envoya deux Cardinaux Legats, à la ſollicitation deſquels il ſe tint une Aſſemblée à Montereau faut-Yonne; dans laquelle, le dix-ſeptiéme de May, les deputez des deux partis accorderent, que toutes haines éteintes, le Dauphin & le Duc de Bourgogne auroient conjointement le Gouvernement de l'Eſtat, tandis que le Roy vivroit. Mais le Conneſtable, le Chancelier, & ceux qui avoient le plus de part aux affaires, craignant d'en eſtre éloignez, ou apprehendant le reſſentiment du Bourguignon, s'y oppoſerent formellement; & le Chancelier refuſa abſolument de ſceller le Traité, luy qu'on diſoit avoir tant ſcellé de choſes à la ruïne des peuples & pour ſon propre intereſt.

Paris eſtant fort ennuyé de la guerre, ce fut un beau theme pour y preſcher le peuple, & exciter ſa haine contre eux, & pour y réveiller la faction du Bourguignon: laquelle fuſt demeurée dans l'impuiſſance, ſi on n'euſt point mis le peuple de ſon coſté par cette mauvaiſe conduite. Voicy un horrible & ſanglant effet de ſa fureur: ceux du party de ce Duc ſe tenant aſſurez de ſon affection, introduiſirent dans leur ville Philippe de Villiers l'Iſle-Adam Gouverneur de Pontoiſe, par la porte Saint Germain. Il y entra la nuit du vingt-huitiéme de May avec huit cens chevaux, criant la *paix* & *Bourgogne*. Le peuple ne ſe remua point qu'ils ne fuſſent dans les ruës de ſaint Denys & de Saint Honoré; alors il ſortit de tous coſtez & en un moment plus de vingt mille hommes ſe joignirent à luy. Tanneguy du Chaſtel Prevoſt de Paris entendant le bruit, courut prendre le Dauphin dans ſon lit, & l'enveloppant dans ſa robbe de chambre, le ſauva à la Baſtille, delà à Melun. Le Roy qui eſtoit dans ſon Hoſtel, demeura au pouvoir des Bourguignons.

Delà, s'épandant comme un débordement par toute la ville, ils ſe jetterent dans les Maiſons des Armagnacs, & ſe mirent à y foüiller depuis les tuiles juſqu'à la cave. Les uns pilloient les meubles, les autres emportoient l'argent, mais la pluſpart eſtoient plus aſpres à ſe ſaiſir des perſonnes: dont les moins mal-heureux furent ceux qu'ils renfermerent en chartres privées pour en tirer rançon. Le plus grand nombre fut traiſné dans les priſons; & pluſieurs alloient s'y rendre d'eux-meſmes pour éviter la mort. Le Chancelier Henry de Marle fut pris dés ce jour-là & empriſonné au Palais. Le lendemain le Conneſtable d'Armagnac fut traiſné au meſme lieu. Il s'eſtoit caché au logis d'un Maſſon: mais ayant eſté fait un cry public qui ordonnoit de

découvrir tous les Armagnacs ſur peine de la vie, ſon hoſte le décela. 1418.

Deux jours aprés les bannis qui eſtoient revenus de divers endroits, la rage & la vengeance dans le ſein, exciterent la plus cruelle émotion dont on ait jamais oüy parler, ce fut le douziéme de Juin. Ils commencerent par le Palais, dont ils tirerent le Conneſtable & le Chancelier, les maſſacrerent, & expoſerent leurs corps ſur la table de marbre, puis les traiſnerent par les ruës. Delà ils furent aux autres priſons, premierement au petit Chaſtelet, où ils aſſommerent les Eveſques de Coutances, Bayeux, Evreux, Saintes & Senlis, & en firent ſauter pluſieurs du haut des tours, les recevant ſur les pointes des épées & des javelines. Il n'y eut endroit de la ville que leur fureur n'enſanglantaſt de quelque maſſacre. Il fut tué prés de deux mille hommes, dont ils traiſnoient les corps dans les champs, & les inciſoient ſur les reins en forme de bande ou écharpe, qui eſtoit la marque du party Armagnac. On tenoit ceux qui en eſtoient pires que des heretiques, les Preſtres leur refuſoient la ſepulture, & meſme le Bapteſme à leurs enfans.

Que ce fuſt à deſſein ou non, le Duc de Bourgogne ne voulut point revenir à Paris qu'un mois aprés que l'Iſle-Adam s'en fut rendu maître. La Reyne & luy y firent leur entrée le quatorziéme de Juillet auſſi triomphante que s'ils fuſſent venus de la conqueſte d'un Royaume; Ce n'eſtoit par les ruës que muſiques de voix & d'inſtruments; Et neantmoins leur preſence n'arreſta point les maſſacres; quiconque avoit de l'argent ou un ennemy, un Office, ou Benefice, eſtoit Armagnac.

Les plus vils & les plus méchants s'eſtoient faits Chefs de cette milice ſanguinaire; Le bourreau meſme en eſtoit un; Et il eut l'audace de toucher dans la main du Duc, lequel ne le connoiſſoit point.

Le vingt-uniéme d'Aouſt ils firent une autre grande émotion, dont cét infame eſtoit le Capitaine; dans laquelle ils tuerent plus de deux cens perſonnes, quelques-uns meſme de ceux qui demeuroient dans l'Hoſtel du Duc. Et peut-eſtre fuſt-on allé juſqu'à luy s'il n'y euſt pourveu: il s'aviſa donc d'une ruſe, ce fut d'envoyer ſix mille hommes de cette commune aſſieger Montlehery, & quand ils furent dehors, il fit couper la teſte au Bourreau, & pendre, & noyer pluſieurs autres des plus ſcelerats.

Il ſembloit que le Ciel vouluſt venger tant d'horribles meurtres par le plus grand de ſes fleaux. Dés le mois de Juin la peſte ſe mit dans Paris, & y regnant furieuſement juſqu'à la fin d'Octobre, tua plus de quarante mille perſonnes, preſque tous du menu peuple & de ceux qui avoient trempé leurs mains dans le ſang.

Depuis que le Dauphin s'eſtoit ſauvé de Paris, ſes partiſans faiſoient fortement la guerre ſous ſon nom. Les François deſintereſſez & non partiaux, ſe trouvoient dans un grand embarras entre les commande-

1418. mens du Roy, que le Bourguignon faiſoit parler comme il luy plaiſoit, & ceux du preſomptif heritier de la couronne ; Quelque party qu'ils ſçeuſſent prendre, on les traitoit de criminels & de rebelles.

Cependant le Duc de Bretagne travailla tant qu'il moyenna une ſeconde fois l'accommodement. Tous les articles en furent conclus à ſaint Maur des Foſſez : ceux qui obſedoient le Dauphin l'empeſcherent encore de le ratifier ; ſi bien qu'il n'y eut qu'une tréve de trois ſemaines.

1419. Aprés que le Breton ſe fut longuement fatigué à trouver quelque reconciliation entre les deux partis, comme il reconnut qu'il y avoit auſſi peu de foy dans l'un que dans l'autre, il ſe retira en ſon pays, & renoüa ſes anciennes alliances avec l'Anglois, pour la défenſive ſeulement. Lors qu'il croyoit s'eſtre dégagé de l'embarras, il ſe vit enveloppé dans un extrême peril. Marguerite de Cliſſon veuve de Jean de Blois Comte de Pentievre, femme ambitieuſe juſqu'aux derniers crimes, ne ceſſoit de pouſſer ſes fils (elle en avoit quatre) à ſe ſaiſir de la perſonne de ce Duc pour rentrer dans la Duché de Bretagne, qu'elle diſoit eſtre leur heritage. Le Conſeil du Dauphin offenſé de ce que le Breton n'armoit point contre les Anglois, & ſe tenoit comme neutre, traita ſecretement avec ces freres, & leur donna des lettres qui les avoüoient de leur entrepriſe.

Dans ce deſſein ils employerent toutes ſortes de moyens pour ſe mettre bien avec le Duc : ils l'allerent viſiter à Nantes, gagnerent croyance dans ſon eſprit par leurs reſpects & par leurs complaiſances, enfin l'engagerent à une partie de divertiſſement dans leur maiſon de Chantoceaux en Anjou pour le deuxiéme de Février. Comme ils y alloient luy & ſon frere Richard ſans armes & en petite compagnie, de peur d'incommoder leurs hoſtes, Olivier l'aiſné des quatre freres, les fit prendre par quarante chevaux bien armez, qui les menerent liez bras & jambes au Chaſteau de Paluau en Poitou. Delà ils les traduiſirent en pluſieurs autres endroits tout du long de cette année, faiſant courir divers bruits, tantoſt qu'ils eſtoient morts de deſeſpoir, tantoſt qu'on les avoit noyez, une autre fois qu'ils eſtoient allez par penitence finir leur vie en Jeruſalem.

Ils avoient fait leur compte que lors qu'ils tiendroient ces deux freres, ils auroient aſſez de forces & d'amis pour ſe rétablir dans la poſſeſſion de la Duché : mais leur action eſtoit ſi noire, que leurs amis meſme eurent honte de l'avoüer. Toute la Bretagne émuë par l'horreur du fait & par les lamentations de la Ducheſſe, ſe mit en armes & luy envoya plus de cinquante mille hommes pour délivrer ſon mary. Au défaut d'Artus Comte de Richemond le troiſiéme des freres que les Anglois ne voulurent pas délivrer, les Bretons choiſirent des Chefs d'entre les Seigneurs du païs pour les commander.

Le ſiege fut mis devant Chantoceaux, parce qu'on croyoit que le Duc

Duc y fuſt : Il n'y eſtoit pourtant pas, mais Marguerite de Cliſſon & un de ſes fils ſe trouverent dedans. La breſche faite le cœur manqua à cette femme, la frayeur la prit, elle dépeſcha meſſagers ſur meſſagers à ſon fils Olivier pour le ſupplier, s'il la vouloit jamais voir en vie, de relaſcher le Duc. C'eſtoit un aſſez bon gage que la teſte du Duc pour luy répondre de celle de ſa mere : neantmoins il fut ſi foible que de le relaſcher ; mais auparavant il luy fit ſigner un Traité tel qu'il voulut. Les Eſtats du pays n'y eurent aucun égard : on fit le procez aux quatre freres, qui furent condamnez à mort, leurs places raſées, leurs terres confiſquées, & données à des perſonnes puiſſantes, afin qu'ils ne puſſent jamais les retirer. 1419.

Durant ces broüilleries, le Roy Henry avoit mis le ſiege devant Roüen dés le mois de Juin. L'importance de la ville & la conſtante fidelité de ſes Bourgeois, meritoient bien qu'on penſaſt à la délivrer. On y taſcha premierement en traitant avec l'Anglois du mariage de Catherine de France, par l'entremiſe des Legats du ſaint Pere ; qui pour cette fin luy porterent le portrait de cette belle Princeſſe. Puis cette voye ayant manqué, parce qu'il faiſoit des demandes trop hautes, on aſſembla des troupes, & on mena le Roy juſqu'à Beauvais : mais elles ſe trouverent trop foibles pour tenter le ſecours. Les aſſiegez dans la derniere extrémité s'addreſſerent au Dauphin. Perdant cette ville-là il perdoit le plus beau fleuron de ſa couronne, il n'y eut pourtant point d'égard : car il la conſideroit pluſtoſt comme eſtant au Duc de Bourgogne qu'à la France.

Quelles extrémitez ne ſouffrit-elle point ? la faim y fit mourir prés de trente mille perſonnes, & les força de ronger juſqu'à la paille des lits & aux couvertures des malles. L'Anglois refuſant de recevoir les aſſiegez autrement qu'à diſcretion, ils ſaperent cinq cens toiſes de leurs murailles & reſolurent qu'à l'extrémité ils mettroient le feu aux quatre coins de la ville, puis aux étançons, & qu'aprés ſortant hommes & femmes par la bréche ils ſe feroient voye à la mort ou à la victoire. Une reſolution ſi determinée fit peur à l'aſſiegeant, il les receut à des conditions tolerables, & ſe contenta qu'on luy payaſt trois cens mille écus d'or, & qu'on luy livraſt trois Chefs qu'il demandoit, à l'un deſquels nommé Blanchard il fit trancher la teſte. Moyennant ce traité il confirma leurs privileges, & entra dans la ville le dix-neufiéme de Janvier.

La priſe de Roüen entraiſna le reſte de la Normandie ; & cette Province rentra pour peu d'années ſous la domination de l'Anglois, ſur qui elle avoit eſté conquiſe il y avoit 215. ans par le Roy Philippe Auguſte.

On ne laiſſa pas de negocier entre les deux Rois, & au meſme temps entre les deux partis des Armagnacs & des Bourguignons. Il fut convenu d'une tréve de trois mois entre les deux Couronnes,

1419. aprés laquelle les deux Rois devoient ſe voir prés de Melun & conclure la paix & le mariage. Les gens de bien prévoyant que la France eſtoit perduë ſi on en venoit-là, ne s'ennuyerent point d'employer leurs ſoins pour moyenner une tréve entre les deux factions. Le Dauphin la vouloit de trois ans, le Bourguignon ſeulement de deux mois: ſa veuë eſtoit que ſi dans ce temps-là ils s'accordoient luy & le Dauphin, ils attaqueroient conjointement les Anglois aprés la tréve finie, ſinon qu'il feroit la paix avec eux afin d'avoir le moyen de terraſſer les Dauphinois.

Le premier ne s'eſtant pû faire, il en revint à traiter avec l'Anglois. Il ſe moyenna pour cela une entre-veuë des deux Rois dans un parc fait de palliſſades qu'on dreſſa exprés proche de Meulant, au milieu duquel il y avoit des tentes pour la conference. Le Roy de France eſtant demeuré malade à Pontoiſe, la Reyne tint ſa place, & y mena, la premiere fois ſeulement, Madame Catherine que l'Anglois recherchoit en mariage. Prés de trois ſemaines durant ils s'aſſemblerent dans ces tentes, l'Anglois y venant de Mante, & la Reyne de Pontoiſe, où ils eſtoient logez.

Le Conſeil du Dauphin ayant ſceu ce qui ſe traitoit, rechercha le Bourguignon d'accommodement, & le flatta d'une parfaite reconciliation, ayant deſlors le deſſein de l'attirer dans des embuſches. Le Duc la ſouhaitoit ardemment : dans cette penſée, il ſe tenoit plus ſerré envers l'Anglois, & ne luy lâchoit preſque rien de ce qu'il demandoit. Ainſi ils entrerent en froideur, & puis en pique l'un contre l'autre : l'Anglois fit le fier, le Bourguignon rompit, & ne ſongea plus qu'à s'accommoder avec le Dauphin.

Ils s'aboucherent donc en pleine campagne prés de Poüilly le Fort, à deux lieuës de Melun entre leurs deux armées, chacun accompa-
„ gné de dix cavaliers ; Et là ils firent un Traité par lequel ils juroient
„ de s'entr'aymer & aſſiſter comme freres, ſe ſoûmettant en cas de con-
„ travention au ſouverain jugement du ſaint Siege. Enſuite dequoy ils arreſterent de ſe trouver ſur le Pont de Montereau Faut-Yonne le dix-huitiéme d'Aouſt, chacun accompagné de dix hommes armez, pour achever de terminer tous leurs differends à l'amiable.

Les ſerviteurs de feu Loüis Duc d'Orleans, particulierement Taneguy du Chaſtel, & Jean Louvet Preſident de Provence, ne negocioient ces entreveuës que pour trouver l'occaſion de venger la mort de leur maiſtre ſur celuy qui l'avoit fait tuer ; Ils n'avoient oſé l'entreprendre à Poüilly, mais ils diſpoſerent mieux les choſes à Montereau par le moyen de certaines barrieres, leſquelles eſtant faites en apparence pour la ſeureté mutuelle de tous les deux, ſervirent de piege à ce trop malheureux Prince.

Le jour venu le Dauphin ſe rendit à Montereau : le Duc ſe fit attendre prés de quinze jours. L'avis de ſes amis, ſon propre ſenti-

ment, & toute la prudence humaine le retenoient d'y aller : la force de ſon mauvais deſtin l'y entraiſna, par l'horrible trahiſon d'une ſeconde Dalila, c'eſtoit la Dame de Gyac ſa maiſtreſſe ; & peut-eſtre que ce fut un coup de la Juſtice Divine, qui luy redemandoit le ſang de ſon couſin, & de tant de milliers d'hommes égorgez en cette querelle. 1419.

Pour mieux l'appaſter on luy livra le Chaſteau de Montereau, mais tout dégarny de vivres & d'artillerie. Il deſcendit delà ſur le pont avec ſes dix hommes & mit un corps de garde au bout. Comme ils s'agenoüilloit devant le Dauphin, Taneguy du Chaſtel & quelques autres, ſautant la barriere le maſſacrerent de pluſieurs coups, ſes gens ayant rendu fort peu de deffenſe, horſmis Noüailles frere du Captal de Buch, qui fut tué avec luy.

EMPP. JEAN II. par ceſſion d'Emanuel ſon pere, R. 17. ans, & encore SIGISMOND.

Il faut croire que cette action ſe fit ſans ordre du Dauphin, car il n'avoit que dix-ſept ans, & que le Ciel n'auroit pas permis qu'un Prince deſtiné à porter la Couronne de France, euſt commis un ſi horrible parjure & une ſi noire lâcheté : Quoy qu'il en ſoit il ſe trouva par l'évenement que ces coups bleſſerent extrémement ſon honneur & qu'ils furent preſque mortels à tout le Royaume. Cet aſſaſſinat parut execrable à toute la Chreſtienté : les Pariſiens l'ayant appris firent une grande aſſemblée où eſtoient le Gouverneur, le Chancelier, le Prevoſt des Marchands & tous les Officiers du Roy, & y jurerent tous d'en pourſuivre la vengeance contre tous ceux qui s'en trouveroient coupables, dont ils firent expedier des lettres ſcellées du ſceau de Paris. Les autres grandes villes de leur party firent de meſme.

De ſon coſté, Philippe Comte de Charolois fils unique du défunt, quoy que tres-bon Prince, entreprit hautement de venger la mort de ſon pere, & ne manqua pas de moyens. Il eſtoit à Gand lors qu'il receut cette nouvelle ; Tous ſes ſujets des Pays-bas, tous les amis de ſa maiſon, & les mal-contents ſe vinrent offrir à ſon ſervice ; la compaſſion & l'horreur de ce meurtre réchaufferent les affections les plus refroidies ; les Pariſiens l'envoyerent aſſurer de leurs ſervices, le Roy luy dépeſcha exprés Morvillier premier Preſident du Parlement ; & luy, afin de gagner l'affection des peuples obtint une tréve de l'Anglois, à l'excluſion des gens du Dauphin, qui eſtoient venus à Roüen demander la meſme choſe avec de grandes offres. Deſlors les François, les Anglois & les Bourguignons, commencerent à ſe meſler, & à vivre enſemble comme ſi ce n'euſt eſté qu'une Nation : mais la difference de leurs humeurs & de leurs intereſts, ne ſouffrit pas une longue liaiſon entre-eux.

D'autre part le Dauphin recueilloit tous ſes amis par les Provinces de Poitou, Orleannois, Berry, Auvergne, Lyonnois, Dauphiné & Provence, & ſur tout penſoit à s'aſſurer du Languedoc. Il en oſta le gouvernement au Comte de Foix, & le donna à Charles Comte de

1420. Clermont fils aiſné du Duc de Bourbon. Ce fut de ces Provinces qu'il tira des ſecours pour ſe maintenir. D'ailleurs le Roy de Caſtille celuy d'Eſcoſſe, & le Duc de Milan, l'aſſiſterent dans ſon beſoin de quelques troupes.

Suivant ce qui avoit eſté arreſté par les negociations, Philippe Duc de Bourgogne, & en ſuite le Roy d'Angleterre, ſe rendirent à Troyes où eſtoit le Roy avec la Reyne ſa femme ; & l'on y traita la paix, & le mariage de Catherine de France avec le Roy Henry. Ce qu'on fit jurer premierement à tous les Seigneurs qui ſe trouverent preſents, puis aux bonnes villes qui eſtoient de ce party-là. Le mariage s'accomplit le deuxiéme de Juin. Ainſi le nouveau Duc de Bourgogne, agiſſant contre ſes propres droits mais pour ſa ſeureté, jettoit les choſes dans les dernieres extrémitez.

Le Traité portoit entre autres articles ; *Que le Roy Charles nommoit & reconnoiſſoit Henry pour ſon heritier à la Couronne de France ; Que neanmoins Henry ne porteroit point le nom de Roy de France tandis que Charles vivroit : mais qu'il auroit la qualité de Regent & le gouvernement des affaires ; Que les deux Royaumes de France & d'Angleterre ſeroient unis & tenus en une meſme main, ſçavoir de Henry & de ſes hoirs : mais qu'ils ne dépendroient point l'un de l'autre, & qu'ils ſeroient gouvernez ſelon leurs Loix ; Que les privileges & droits ſeroient gardez à tous Eſtats & à toutes perſonnes ; Qu'il ne ſeroit fait aucun Traité d'accommodement avec le Dauphin que du conſentement des deux Rois, du Duc de Bourgogne, & des trois Eſtats des deux Royaumes.*

CHARLES VI.

PORTANT ENCORE LE NOM DE ROY,

HENRY ROY D'ANGLETERRE

SE PORTANT POUR REGENT,

ET CHARLES DAUPHIN PRENANT le meſme titre.

LEs deux Rois enſuite avec le Bourguignon ayant pris Sens, & Montereau, s'acheminerent vers Paris. Melun fit connoiſtre à l'Anglois combien luy pourroit coûter toute la France : il fut quatre mois devant ſans la pouvoir forcer ; la famine ſeule fit ce que ſes armes n'avoient pû faire. Les aſſiegez ſe rendirent à compoſition, mais contre la foy, ils furent tous détenus priſonniers.

Au partir delà les deux Rois firent leur entrée à Paris le premier Dimanche de l'Advent ; & le lendemain les deux Reynes. Le Duc de Bourgogne ayant rendu ſa plainte devant le Conſeil du Roy Charles à l'Hoſtel ſaint Paul, où ſe trouverent les deux Rois, le Chancelier de France, le premier Preſident & grand nombre de perſonnes notables ; on luy fit réponſe qu'on luy rendroit juſtice. En effet, on proceda inceſſamment contre le Dauphin, on l'appella à la table de Marbre avec les formalitez ordinaires ; & enſuite, comme eſtant atteint & convaincu de meurtre, il fut declaré par Arreſt du Conſeil & du Parlement indigne de toutes ſucceſſions, nommément de celle de la Couronne de France, & banny du Royaume à perpetuité. 1420.

Le Dauphin ſouſtenant que cét Arreſt eſtoit donné par Juges incompetents, contre le droit, & contre les loix du Royaume, en appella à Dieu & à ſon épée, & transfera le Parlement & l'Univerſité de Paris à Poitiers, où tous les plus illuſtres membres de ces deux Compagnies ne manquerent pas de ſe rendre.

Ainſi preſque tout fut double dans le Royaume, il y avoit deux Rois, deux Regents, deux Conſeils, deux Parlemens, deux Conneſtables, deux Chanceliers, deux Admiraux, & ainſi de tous les grands Officiers ; ſans parler de la multitude des Mareſchaux de France, chaque party en fit ſept ou huit.

Cette année 1420. les Navigateurs Portugais, deffrayez & encouragez par Henry Duc de Viſeü fils de Jean Roy de Portugal, s'eſtant élargis dans l'Ocean trouverent à my-chemin d'entre Lisbonne & les Iſles Fortunées, une petite Iſle qu'ils nommerent Madére, à cauſe qu'elle eſtoit pleine de bois ou materiaux propres à baſtir. Delà pouſſant plus avant tout du long des coſtes exterieures de l'Afrique, ils découvrirent pluſieurs grands pays, & avec le temps paſſerent aux Indes Orientales, qui juſques-là avoient eſté inconnuës, au moins du coſté de la mer. Le Pape Martin V. & depuis luy encore ſes autres ſucceſſeurs, leur ont concedé toutes les terres par eux découvertes ou à découvrir, depuis le Cap qui eſt au bout du Mont Atlas, juſqu'aux Indes.

Aprés l'Arreſt contre le Dauphin l'Anglois repaſſa dans ſon Iſle, & le Bourguignon retourna en Flandres ; l'un & l'autre pour aſſembler des troupes. Le premier eſtant revenu en France quelques mois aprés, & deſcendu à Calais avec une grande armée, tira delà vers Chartres. Il penſoit engager au combat le Dauphin qui l'avoit aſſiegée ; au bruit de ſa veuë le jeune Prince leva le ſiege. L'Anglois le pourſuivit quelque temps, mais ayant faute de vivres il ſe retira à Paris.

Lors qu'il y eut ſéjourné quelques ſemaines, il mit le ſiege devant la ville de Meaux, la ſeule qui reſtaſt au Dauphin ſur les rivieres de Seine & de Marne. Aprés trois mois de brave deffenſe les aſſiegez capitulerent le neufiéme jour de May ; les Habitans eurent la vie & la liberté : mais tous les gens de guerre demeurerent priſonniers, & fu- 1421.

1421. rent diſperſez en divers endroits, où on les fit cruellement mourir de faim. Le Baillif nommé Louys Gaſt & trois autres Capitaines eurent la teſte tranchée dans les Halles de Paris. La ville priſe, le Roy Henry repaſſa en Angleterre pour en tirer un nouveau ſecours d'hommes & d'argent.

Si grande eſtoit la folie des François pour la conqueſte du Royaume de Naples, que Louys Duc d'Anjou oubliant le déſaſtre de ſon pere & de ſon ayeul, & abandonnant ſes terres aux ravages des Anglois, ſe laiſſa attirer aux promeſſes du Pape & de Sforce, qui l'appelloient pour dépoſſeder la Reyne Jeanne, Princeſſe perduë de reputation pour ſes continuelles galanteries. Comme les affaires de Louys eſtoient en aſſez bon eſtat en ce pays-là, Alfonſe Roy d'Arragon, qui tenoit l'Iſle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour ſon fils; Sforce ſe reconcilia avec elle, tout ſe tourna contre l'Angevin, en un mot il ne luy reſta que le chemin pour s'en retourner.

Une des premieres ſemences de diviſion entre les Anglois & le Duc de Bourgogne, ce fut Jacqueline Comteſſe de Haynault, Hollande, Zelande & Friſe. Depuis la mort de Jean Dauphin de France, on l'avoit remariée à Jean Duc de Brabant fils d'Antoine & couſin germain du Duc Philippe : mais n'eſtant pas contente de ce ſecond mary, homme de peu de vertu, elle luy intenta action pour voir diſſoudre ſon mariage. Bien plus elle ſe fit enlever par des Capitaines qui l'emmenerent en Angleterre, où elle épouſa Hunfroy Duc de Gloceſtre frere du Roy Henry. Cette entrepriſe tournoit fort au mépris de Philippe ; d'ailleurs il reconnoiſſoit que les Anglois, mauvais politiques, commençoient à le traiter avec plus de hauteur, & qu'ils ſongeoient à établir leurs affaires en ſorte qu'ils n'euſſent plus beſoin de luy.

La guerre ſe faiſoit fortement dans toutes les Provinces de deçà la Loire, particulierement en Champagne, en Picardie, & dans le païs du Perche, du Maine & d'Anjou. Le Duc de Clarence frere du Roy Henry ayant aſſemblé huit à dix mille hommes alla aſſieger Baugé, en Anjou : Jean Comte de Boukan Eſcoſſois, & le Mareſchal de la Fayete marcherent au ſecours, luy donnerent bataille & la gagnerent. Il fut renverſé mort par terre avec deux mille des ſiens ; le reſte ſe ſauva par le pays du Maine en Normandie. Ce Comte de Boukan avoit amené trois à quatre mille hommes de ſa nation au ſervice du Dauphin ; en recompenſe il luy donna l'épée de Conneſtable.

La campagne demeurant libre aux François de ce coſté-là, le Dauphin accompagné de ſon nouveau Conneſtable & du Duc d'Alençon, regagna quelques places dans le Perche & dans le Chartrain. Cependant Henry, revenu d'Angleterre avec un puiſſant renfort, & tout furieux d'avoir appris la défaite & la mort de ſon frere, fit tout ſon poſſible pour rencontrer le Dauphin. Il paſſa à coſté de Chartres &

de Chaſteaudun, logea aux Faux-bourgs d'Orleans, mais il ne pût jamais le trouver en campagne, dans toutes ces courſes une violente diſenterie luy tua trois mille de ſes gens. Aprés cela il ſe rabattit ſur la ville de Dreux : laquelle s'eſtant renduë à compoſition, il alla ſe délaſſer à Paris, & envoya la Reyne ſa femme, qui eſtoit groſſe, faire ſes couches en Angleterre. 1421.

Lors qu'il aſſiegeoit Dreux un bon Hermite qui luy eſtoit inconnu, luy vint remontrer hardiment les grands maux qu'il cauſoit à la Chrêtienté par ſon injuſte ambition, qui s'emparoit du Royaume de France contre toute ſorte de droit & contre la volonté de Dieu ; partant il le menaçoit de ſa part d'une rude & prompte punition, s'il ne ſe deſiſtoit de ſon entrepriſe. Henry prit cét avis pour une réverie, ou pour une ſuggeſtion des Dauphinois, & n'en fut que plus confirmé dans ſon deſſein.

1422.

Mais le coup ſuivit de prés la menace : car à quelques mois delà il fut frappé au fondement * d'un mal étrange & incurable : dont ſentant de cuiſantes douleurs, il alla ſe faire traiter à Senlis.

* Le vulgaire le nomme le mal Saint Fiacre.

Un peu auparavant la Reyne ſa femme eſtoit revenuë d'Angleterre, ayant accouché d'un fils auquel on donna le nom de ſon pere. Elle & ſon mary firent leur entrée en grande pompe à Paris, & tinrent Court pleniere au Louvre le jour de la Pentecoſte, couronnez tous deux du diadême Royal. Mais le peuple qui alla voir cette feſte, eut ſujet de regretter les liberalitez de ſes anciens Rois, & de deteſter la chicheté ou l'orgueil des Anglois, qui ne luy firent aucune part de la bonne chere, & ne luy preſenterent pas ſeulement un verre de vin.

Le Dauphin cependant avoit aſſiegé la ville de Coſne ſur Loire, & la place avoit capitulé de ſe rendre, ſi elle n'eſtoit ſecouruë dans un certain jour, par une armée capable de le combattre. Le Duc de Bourgogne fit un grand amas de gens pour aller la délivrer : le Dauphin ayant ſçeu ſa marche, ne jugea pas à propos de l'attendre & leva le picquet.

Le Roy d'Angleterre, quoy que déja indiſpoſé, s'eſtoit mis en litiere pour ſe trouver à cette memorable journée. Comme il fut à Melun ſon mal empira de telle ſorte qu'il ne pût paſſer plus avant, & ſe fit rapporter à Vincennes ; Au bout de quinze jours il y mourut le vingt-huitiéme du mois d'Aouſt. Il n'avoit qu'un fils qui ſe nommoit Henry, n'ayant pas encore pour lors deux ans accomplis, il en laiſſa l'éducation au Cardinal de Vincheſtre ſon oncle, qui le nourrit en Angleterre. Il laiſſa le Gouvernement de ce Royaume-là au Duc de Gloceſtre ; & la regence de celuy de France à Jean Duc de Betford. Auquel il recommanda ſur tout, de donner contentement au Duc de Bourgogne, de luy offrir la regence, de ne jamais faire de paix avec le Dauphin que la Normandie ne demeuraſt aux Anglois en toute Souveraineté, & de ne point délivrer les priſonniers de la bataille d'Azincour que ſon fils ne fuſt majeur.

1422. Le vingt-un d'Octobre prochain, le Roy Charles VI. que la foibleſſe de ſon cerveau hebeté par tant de frequentes rechutes, rendoit le joüet des premiers qui s'en pouvoient ſaiſir, finit ſa vie & ſon malheureux regne dans ſon Hoſtel de Saint Paul à Paris, aſſiſté ſeulement de ſon premier Gentilhomme de la chambre, de ſon Confeſſeur & de ſon Aumônier. Ses funerailles ſe firent à Saint Denys : il ne s'y trouva aucun Prince du Sang, non pas meſme le Duc de Bourgogne, parce qu'il avoit honte de ceder le pas au Duc de Betfort. Celuy-cy, les obſeques achevées, fit proclamer le jeune Henry ſon neveu Roy de France.

Charles VI. regna quarante-deux ans & trente-cinq jours, & en veſcut cinquante-deux. Il eut d'Iſabelle de Baviere ſix fils, dont les trois premiers moururent en enfance, les trois autres furent Louys, Jean & Charles, le poiſon oſta les deux premiers du monde ; le dernier leur ſurveſcut & regna. Le pere avoit donné à Jean pour ſon appanage la Duché de Touraine, puis la Duché de Berry, pour la tenir aprés la mort du Duc Jean ſon oncle ; Et par ſon Traité de mariage avec Jacqueline de Hollande, le trente Juin, il eut encore la Comté de Ponthieu, avec la nomination aux Benefices. Charles VI. eut auſſi pareil nombre de filles, ſçavoir Iſabelle, Jeanne, Marie, une autre Jeanne, Michelle & Catherine. La premiere fut mariée fort jeune à Richard II. Roy d'Angleterre, puis âgée de treize ans à Charles Duc d'Orleans ; la ſeconde mourut au berceau, la troiſiéme ſe conſacra à Dieu dans le Convent de Poiſſy ; la quatriéme épouſa Jean VI. Duc de Bretagne ; la cinquiéme Philippe qui fut Duc de Bourgogne, & la derniere Henry VI. Roy d'Angleterre.

Avant Charles VI. les Rois de France avoient accouſtumé de paroiſtre dans les ceremonies avec tous les ornements de la dignité Royale, & d'en porter auſſi quelque marque à tous les jours, comme la robbe fourée d'Ermines, & une couronne ſur leur chaperon ou ſur leur chapeau ; Dans les armées, une cotte d'armes ſemée de fleurs de lys, & un cercle à hauts fleurons à l'entour de leur caſque. Ce Roy negligea tous ces ornements, & ne ſe diſtinguoit point du tout des autres perſonnes ; de ſorte qu'il ſembloit s'eſtre dégradé luy-meſme de la Royauté.

EGLISE du quatorziéme ſiecle.

LA Juriſdiction des Eccleſiaſtiques avoit embraſſé toutes ſortes d'affaires, & ne laiſſoit preſque rien aux Juges Royaux & à ceux des Seigneurs. Elle connoiſſoit non ſeulement des cauſes des pauvres, des orphelins, & des veuves ſuivant l'ancien uſage, des mariages, des marchez, dans leſquels intervenoit le ſerment des contractants, des choſes où l'Egliſe avoit intereſt, comme de ſes Fiefs, des differends qui ſe mouvoient à l'égard de ſes ſerfs, colons & fermiers, comme auſſi des Teſtamens, parce qu'alors ils eſtoient receus par des Curez & Preſtres, des crimes de ſacrilege, de parjure, d'adultere & de fornication,

hication, & de toutes les actions où il y avoit du peché, à raiſon du- EGLISE.
quel l'Egliſe croyoit avoir droit de coërtion. Cinq choſes avoient fort autoriſé & agrandy cette Juriſdiction. La premiere, le reſpect qu'on doit aux perſonnes ſacrées, la ſeconde qu'ils rendoient la Juſtice gratuitement, la troiſiéme la rectitude & bonté des Canons, la quatriéme leur capacité qui eſtoit plus grande que celle des Seculiers, la pluſpart ſi ignorans qu'ils ne ſçavoient ny lire, ny écrire, & la cinquiéme l'autorité des Papes qui les appuyoient par leurs Decretales.

Mais lors que leurs mœurs devinrent ſcandaleuſes, que l'intereſt & la multitude des Decretales embarraſſerent leurs procedures de chicanes, que les Juges ſeculiers connoiſſant le profit qu'il y avoit à manier les affaires litigieuſes, ſe rendirent ſçavans en ce meſtier-là, que les Grands ſe furent ennuyez d'eſtre ſous la correction des Preſtres, & que la puiſſance du Pape qui appuyoit le Clergé avoit commencé à diminuer, la Juſtice ſeculiere prit le deſſus peu à peu, & avec le temps s'eſt tellement fortifiée qu'elle a preſque entierement abſorbé l'autre.

La querelle de Boniface avec le Roy Philippe le Bel, fut un écueil où ſe briſa la puiſſance temporelle des Papes, qui juſques-là avoit maiſtriſé les Empereurs & les autres Princes d'Occident. La tranſlation du ſaint Siege en Avignon la rabaiſſa encore beaucoup, parce qu'elle les mit hors de leur lieu naturel, & qu'elle donna du mépris de la Cour de Rome par la connoiſſance qu'on eut de ſes défauts. Mais à dire vray, la France, qui penſoit s'agrandir par le moyen de la puiſſance ſpirituelle de cette Cour, n'y gagna rien que ſes vices, & s'empeſta de la chicane & de la maltoſte. Du reſte, ſi la multitude de Cardinaux eſtoit un avantage à un Eſtat, elle ſe pourroit vanter qu'elle en eut autant elle ſeule dans ces temps-là que toutes les autres parties de la Chreſtienté; les ſept Papes François qui reſiderent en Avignon en créerent plus de ſix-vingt. Clement V. en fit luy ſeul vingt-deux à diverſes fois, dix pour un coup. Jean XXII. en créa pareil nombre. Clement VI. vingt-neuf. Innocent VI. treize. Urbain V. encore davantage. Et preſque tous eſtoient de Guyenne & autres Provinces d'audelà de la Loire, avec cela une grande partie parents de ces Papes, ou leurs Officiers, & leurs domeſtiques.

Nous avons veu comme Clement V. promû au Pontificat par une voye peu Canonique, éteignit l'Ordre des Templiers qui ſe trouverent tous coupables en France, mais innocens dans pluſieurs des autres païs. Jean XXII. fut le premier qui paſſa en droit fixe & permanent de reſerver au ſaint Siege les fruits des Benefices vacants. Il inventa un nouveau ſubſide ſur les Benefices non electifs, (car ſur les electifs on en prenoit déja) pour ſubvenir aux neceſſitez de l'Egliſe Romaine. Et pour cet effet il ſe reſerva pour toûjours les fruits

EGLISE. de toutes les Prebendes, Egliſes Parroiſſiales & Chapelles qui vaqueroient pendant ce temps-là, d'où peut-eſtre vient ce pretendu droit de reſervations ſur le fonds du Benefice meſme, auquel ils ſe reſervoient de pourvoir quand il ſeroit vacant.

Cette eſpece d'annate ſe payoit aux Collateurs deputez du ſaint Siege : les autres des Eveſchez & Abbayes ſe payoient à Rome en argent comptant, ou en obligation de tous leurs biens, meubles ou immeubles. Jean XXII. ne les avoit impoſées que pour un temps, mais ſes ſucceſſeurs les continuerent & prirent les premieres années de tous les Benefices. On s'en plaignit dés le regne de Charles V.

Vide Marc. f 106. t. 2.

Boniface VIII. fut le premier qui reſerva au ſaint Siege la proviſion des Benefices, de quelque nature qu'ils fuſſent, qui vaqueroient en Cour de Rome, ce qui fournit aux Papes un grand moyen de faire des creatures, parce qu'en ce temps-là il y avoit peu d'Eccleſiaſtiques qui n'allaſſent en cette Cour-là, ou par devoir, ou par curioſité, ou par deſir d'atraper quelque meilleur Benefice. Il ordonna auſſi qu'aucun Eveſque ou Abbé n'entraſt en fonction qu'il n'euſt eu des Bulles de Rome ; Il le faiſoit ainſi pour les obliger à payer les annates.

De ſon temps encore les flateurs Canoniſtes introduiſirent cette opinion qui donne au Pape la proprieté de tous les biens Eccleſiaſtiques, & le pouvoir d'en diſpoſer abſolument ; ce qu'ils fondoient peut-eſtre ſur ce qu'autrefois les Eveſques en diſpoſoient, & eſtoient les maiſtres de ceux qu'on donnoit à leurs Dioceſes. Mais il s'en éleva auſſi-toſt une autre, qui dit que l'adminiſtration en appartenoit aux Eveſques, & la diſpenſation au ſaint Siege pour le bien & les neceſſitez de l'Egliſe, & non autrement. Le Concile de Conſtance définit que pour le ſecond il n'appartenoit qu'au Concile general & non pas au Pape ſeul.

Le Pape Jean XXII. eſtoit déja fort âgé lors qu'il fut élû & neanmoins par un bon regime de vivre, il prolongea ſes jours encore prés de ſeize ans. Il eſtoit comme ſont les vieillards, défiant & ſoupçonneux, & avec cela rigoureux & vindicatif. Il ſe plût à multiplier les Eveſchez, & en erigea pluſieurs dans les Provinces où il en eut le pouvoir. Il diviſa l'Archeveſché de Terragone en deux Metropoles, & en mit une à Sarragoſſe, à laquelle il donna cinq Suffragants tirez de celle de Terragone.

Il fit le meſme honneur à l'Eveſché de Toulouſe : mais comme il luy ſembloit trop riche & de trop grande étenduë, il le diviſa en cinq dont Toulouſe en eſtoit un, Montauban, Lavaur, Rieux & Lombers les quatre autres : les Eveſques deſquels il luy donna pour Suffragants, comme auſſi Mirepoix & Lavaur qu'il crea de nouveau. De plus il luy rendit l'Eveſche de Pamiez, lequel en avoit eſté diſtrait & rangé ſous Narbonne par Boniface VIII. lors qu'il l'erigea.

L'Eveſque de Toulouſe, c'eſtoit Gaillard de Priezac ou de Preſſac, *de Priaſco*, Prelat de valeur & de grand courage, n'ayant pas voulu ſouffrir le démembrement de ſon Eveſché en fut dépoſé par le Pape, & un autre mis en ſa place. EGLISE.

Pour recompenſer en quelque façon celuy de Narbonne, il luy en fit deux autres à meſme ſon territoire, ſçavoir Alet, dont le Siege fut premierement à Limoux, & ſaint-Pons de Tomieres. Il en fit auſſi quatre pour celuy de Bourges; formant Caſtres d'une portion de celuy d'Alby, ſaint Flour d'une de Clermont, Vabres d'une de Rodez, & Tulles d'une de Limoges.

Il en erigea pareillement quatre pour l'Archeveſché de Bordeaux, Condon, Sarlat, Maillezais, & Luçon. Condon fut diſtrait du territoire d'Agen, Sarlat de celuy de Perigueux, Maillezais & Luçon de celuy de Poitiers. La pluſpart de ces ſeize Egliſes furent d'Abbayes changées en Eveſchez, & leurs Abbez en Eveſques.

Le retour des Papes à Rome fut ſuivy d'un ſchiſme de quarante ans qui troubla toute la Chreſtienté, mais affligea particulierement la France, renverſa la diſcipline des elections & des collations, remplit toutes les Egliſes de Paſteurs mercenaires & meſme de loups raviſſants, & abſorba tous ſes revenus, non ſeulement par des taxes ordinaires ſur chacun d'eux, par des annates & des droits de proviſion, mais auſſi par des taxes ordinaires & extraordinaires & par des decimes. SCHISME

Les Princes, premierement Loüis Duc d'Anjou, puis le Duc de Berry & aprés le Duc d'Orleans, favoriſerent la cupidité des Papes d'Avignon pour avoir part à la proye; les Cardinaux s'en gorgeoient eux-meſmes; les Prelats, par lâcheté ou par eſperance d'avoir des Benefices plus gras, y donnoient les mains. Les plus petits eſtoient ſous la pate des puiſſants, & n'oſoient ouvrir la bouche; la ſeule Univerſité de Paris s'oppoſa à ce deſordre, & nonobſtant les menaces des Princes, les corruptions de la Cour d'Avignon, les chicanes & les artifices des Papes competiteurs, elle ſauva le temporel de l'Egliſe Gallicane, & rendit la paix à l'Egliſe univerſelle par l'extinction du ſchiſme.

Et certes cette grande œuvre eſt deuë premierement à ſon zele & à ſon travail, & en ſecond lieu au ſoin & à la perſeverance de l'Empereur Sigiſmond, qui aſſembla & maintint le Concile de Conſtance, & qui fit divers voyages en Italie, en France, & en Arragon, pour rétablir l'unité & la paix.

Il n'y avoit point dans le Royaume de Corps ſi puiſſant que l'Univerſité, tant à cauſe de la multitude de ſes Eſcoliers, qui excedoient quelquefois le nombre de vingt mille, que pource qu'elle eſtoit la mere-nourrice de tout le Clergé de France. Les remonſtrances qu'elle prenoit la liberté de faire aux Princes, le ſoin qu'elle ſe donnoit de procurer la reforme de l'Eſtat durant les troubles, & ce UNIVERSITE'.

EGLISE. qui arriva au Seigneur de Savoiſy, en ſont de tres-fortes preuves. Mais nous en ajoûterons encore deux autres. L'une, qu'en l'an 1304. le Prevoſt de Paris ayant fait pendre un Eſcolier Clerc, elle en porta ſes plaintes au Roy & ceſſa ſes Leçons juſqu'à ce qu'il luy euſt fait ſatisfaction ; on renvoya le Prevoſt pour ſon abſolution au S. Siege. L'autre fut, que l'an 1048. Guillaume de Tignonville, qui eſtoit pour lors dans la meſme Charge, ayant auſſi envoyé au gibet deux Eſcoliers qui le meritoient bien, mais qui eſtoient Clercs, fut obligé d'aller avec ſon Lieutenant les dépendre, de leur baiſer les pieds, & de les faire apporter avec ceremonie aux Mathurins, où l'on voit encore leur epitaphe.

On connoiſt par les lettres du Pape Jean XXII. que les Langues Orientales, le Grec, l'Arabe, le Chaldéen & l'Hebreu s'y enſeignoient dés l'an 1325. mais c'eſtoit encore avec peu de progrés.

SCAVANS HOMMES. Il ſortit pour ainſi dire une grande quantité de fort belles plantes de cette fertile pepiniere. Je ne ſçay ſi en ce nombre je dois mettre les Scholaſtiques qui ont plus donné d'épines que de fleurs ny de bons fruits. Henry de Gand, Jean de Paris, Jean Duns le Scot vivoient tous au commencement de ce quatorziéme ſiecle : mais peut-eſtre que quelqu'un aymera mieux les rapporter à la fin du precedent, les deux premiers eſtoient Docteurs ſeculiers, le troiſiéme Cordelier. Du meſme Ordre eſtoient Aureole, Mayrons, Okam, & de Lyra. Pierre Aureole entre autres ouvrages, a compoſé un Commentaire fort court & tres-ſucculent ſur la Bible. Les Critiques examineront s'il le faut diſtinguer d'un autre du meſme nom & de meſme Ordre natif de Verberie ſur Oyſe, qui fut Cardinal. François de Mayrons ayant eſté rebuté en Sorbonne comme incapable, voulut, pour montrer ſa capacité, ſoûtenir un Acte, où ſans avoir de Preſident, ſans boire & ſans manger, & ſans ſe lever de deſſus le banc, il répondit depuis les cinq heures du matin juſqu'à ſept heures du ſoir. Depuis les autres Bacheliers ſe ſont picquez de l'imiter ; & delà eſt venu l'Acte qu'on nomme LA GRANDE SORBONIQUE. Guillaume Okam Anglois de nation, écrivit de la puiſſance des Papes & des Empereurs contre Jean XXII. Nicolas de Lyra, natif du Dioceſe d'Evreux en Normandie, qu'on dit avoir eſté Hebreu d'origine, compoſa un Commentaire ou poſtille ſur la Bible, dont on ſe ſert encore fort utilement.

De l'Ordre des Dominiquains ſortirent Bernard de Guy, Inquiſiteur de la Foy contre les Albigeois, Eveſque de Lodéve, dont on voit pluſieurs volumes, tant de l'Hiſtoire Sainte que de la profane ; Durand de ſaint Pourçain, Eveſque de Meaux ; Guillaume de Rance Eveſque de Sées, Confeſſeur du Roy Jean ; Hervé Noël, Breton de naiſſance, General de ſon Ordre, & contemporain de Durand, Pierre de la Palud Bourguignon, Patriarche de Jeruſalem.

Entre les ſeculiers on trouve Guillaume Durand Eveſque de Mandes, dit le Speculateur, qui compoſa le Livre intitulé *Speculum Juris* ; c'eſt luy auſſi qui a fait le *Rationale Divinorum Officiorum.* Il vivoit au commencement de ce ſiecle, douze ou quinze ans auparavant l'autre Durand Eveſque de Meaux. On remarque encore le Cardinal Bertrand Eveſque d'Autun. Nicolas Oreſme Grand Maiſtre du College de Navarre, Doyen de l'Egliſe de Roüen, & Precepteur du Roy Charles V. qui le fit Eveſque de Liſieux. Celuy-cy entr'autres ouvrages traduiſit la Bible en François, qui a eſté peut-eſtre la premiere verſion qu'on en ait veuë en noſtre Langue : c'eſt-à-dire en François Romance ; car il y en avoit une en François Tudeſque dés le temps de la ſeconde race. EGLISE.

Le Roy Charles le Sage ne dédaignera pas d'eſtre mis au nombre des lettrez, puiſqu'il eſt redevable en partie de ſa ſageſſe à l'étude des bonnes lettres, & que ſon éloquence & ſa politique, tirée des exemples de l'Hiſtoire, animerent & conduiſirent ſes Capitaines.

La France ne peut-elle pas auſſi compter entre ſes doctes le fameux François Petrarque, puiſqu'il y a paſſé une grande partie de ſa vie, bien qu'il fuſt Florentin d'origine, & qu'il ſoit né & mort delà les Monts ? Ce grand genie ayant en ſa jeuneſſe exercé ſa plume en Poëſie pour ſa maiſtreſſe Laure, ſe repentit depuis d'avoir ſi long-temps badiné, & l'employa à des ouvrages plus Philoſophiques & plus Chreſtiens.

Il faut avoüer qu'en ce ſiecle, comme dans le precedent, les Ordres des Jacobins & des Cordeliers donnerent un grand nombre d'Eveſques & de Cardinaux à toute l'Egliſe Romaine, & qu'ils furent ſi puiſſants, que s'ils euſſent bien ménagé leur proſperité, la faveur des Grands & l'affection du peuple, ils ſe fuſſent rendus les Maiſtres de l'Eſtat & de l'Egliſe. Mais ils retarderent eux-meſmes leurs progrez par leur propre faute ; Et pour ainſi dire ſe mirent des contrepoids au pied, qui arreſterent leur vol ; Les Jacobins en ſe roidiſſant à vouloir conſerver leur vieille opinion ſur le faict de la Conception de la Vierge, & les Cordeliers en commentant avec trop de rigueur ſur l'Obſervance de la Regle de Saint François, & philoſophant trop métaphyſiquement, ſur la proprieté des biens qui ſe conſument par l'uſage.

Jean Duns le Scot avoit pris le contre-pied de Saint Thomas : Dans toutes les queſtions il demeuroit bien au deſſous de la ſolidité de ce Docteur Angelique, mais il eut un grand avantage en celle de la Conception de la Sainte Vierge, ſouſtenant qu'elle avoit eſté entierement immaculée, en quoy il s'éloigna du Maiſtre des Sentences. Cette opinion paroiſſant plus honorable pour la Mere de Dieu, & plus tendre aux ames devotes, fut receuë de la plus grande partie des Chreſtiens. Les Jacobins pour s'eſtre aheurtez au contraire, décheurent beaucoup DISPUTES

EGLISE. de l'eſtime où ils eſtoient parmy le peuple : neantmoins la queſtion ne fut pouſſée à l'extrémité que ſur la fin de ce ſiecle.

Les Cordeliers de leur coſté ſouffrirent peu d'années aprés un tel abbaiſſement qu'ils penſerent eſtre aneantis, auſſi bien que l'avoient eſté les Templiers : Ces bons Peres, ſur le pretexte de l'Obſervance étroite de la Regle de Saint François, s'enhardirent à ne point recevoir les interpretations que les Papes Nicolas III. & Clement V. y avoient apportées. Là-deſſus les imaginations creuſes ou ambitieuſes de pluſieurs de leurs Moynes, les égarerent juſqu'à faire ſouvent bande à part, & à courir de pays en autre. Cette eſcapade les confondit preſque avec les *Biſoches* & les *Frerots*, qui eſtoient de vrays heretiques. Jean XXII. taſcha de les guerir de cette opiniaſtreté, & n'y ayant rien gagné, les menaça d'excommunication. Mais bien loin de luy obeïr, ils ſe retirerent dans la Sicile, où ils ſe taillerent un habit étroit & ridicule, ſe choiſirent un General, des Provinciaux & des Gardiens, & commencerent à vivre comme indépendans du ſaint Siege. Ils pouſſerent meſme leurs fantaiſies plus loin, car ils oſerent dire qu'il y avoit une Egliſe charnelle accablée de richeſſes & de vices, dont le Pape & les Eveſques eſtoient les Prelats ; Et une Spirituelle, ceinte de pauvreté, & ornée de vertus, qui contenoit ſeulement eux & leurs ſemblables ; dans leſquels reſidoit toute l'autorité auſſi bien que la ſainteté ; Que la Regle de Saint François eſtoit meſme choſe que l'Evangile, partant qu'on n'y pouvoit rien du tout changer. Sur cela le Pape leur donna ſi fort la chaſſe, les faiſant bruſler, foüetter, renfermer entre quatre murailles, qu'il les diſſipa entierement.

D'autres en meſme temps agiterent la queſtion du propre avec autant de chaleur & de contention. Nicolas IV. avoit declaré par ſa Bulle qu'ils n'avoient que l'uſage des choſes qu'on leur donnoit, & que la proprieté en appartenoit à l'Egliſe Romaine : or il avint l'an 1322. qu'un Begard qu'on avoit mis à l'Inquiſition à Toulouſe, ayant répondu que Noſtre-Seigneur JESUS-CHRIST ny ſes Apoſtres n'avoient rien poſſedé ny en commun ny en particulier, un Berenger qui eſtoit Lecteur dans leur Convent, prit l'affirmative pour luy, & ſoûtint que c'eſtoit un article de foy, bien loin que ce fuſt une erreur. La difficulté fut rapportée au Pape en Avignon ; Comme il la faiſoit examiner par toutes les Univerſitez, le Chapitre general des Freres Mineurs qui eſtoit aſſemblé à Perouſe, declara qu'ils s'en tenoient à la Decretale de Nicolas qui le diſoit ainſi, & que pour cette abdication de toute proprieté, il eſtoit certain que JESUS-CHRIST & ſes Apoſtres l'avoient enſeignée par leur predication & par leur exemple. Ce qu'ayant ſignifié par leurs lettres à toute la Chreſtienté, & tous leurs Docteurs l'enſeignant dans leurs Eſcoles, & dans les Chaires, Jean XXII. picqué de ce qu'ils avoient prévenu ſon jugement, prononça ; Que cette aſſertion, à l'égard de Noſtre-Seigneur JESUS-

CHRIST & de ſes Apoſtres, eſtoit erronée ; car ils avoient pû ven- EGLISE.
dre, changer, & donner les choſes dont on leur faiſoit preſent ; Et à l'égard des Freres Mineurs, il declara que la Bulle de Nicolas ne s'entendoit pas des choſes qui ſe conſumoient, parce que la proprieté ne ſe peut point ſeparer de l'uſage, mais qu'elle s'entendoit ſeulement des biens immeubles ; pour leſquels il leur deffendoit de plus faire aucune pourſuite ny procedure au nom de l'Egliſe Romaine. Car ſous cette couleur ils tourmentoient beaucoup de gens, & attaquoient ſouvent les Prelats.

La queſtion n'eſtoit que de mots ; car qu'ils euſſent la proprieté ou le ſeul uſage des viandes & du vin qu'on leur donnoit, ou qu'ils ne l'euſſent pas, ils n'en beuvoient & n'en mangeoient ny plus ny moins ; & le Pape n'en profitoit non plus d'une façon que d'une autre. Ces Bulles neantmoins les irriterent ſi fort, qu'une bonne partie d'entr'eux paſſa du coſté de l'Empereur Louys de Baviere avec leur General Michel de Ceſene. Les autres qui ne ſe jetterent pas dans le Schiſme, ne laiſſerent pas de ſouſtenir toûjours cette opinion, & de dire que Jean XXII. eſtoit heretique en ce poinct. Auſſi ne leur épargna-t'il pas, ny les foudres Eccleſiaſtiques, ny meſme les ſupplices & les flammes. Il en fut bruſlé une grande quantité en divers pays l'an 1324. Et ceux dont il n'y eut que les écrits qui allerent au feu, en furent quittes à bon marché, comme Pierre Jean de Serignan un de leurs Lecteurs en Theologie.

J'aurois peur de tomber dans le ridicule, ſi je rapportois les differends qu'ils eurent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs habits, s'ils les auroient blancs, noirs, gris, verts, ſi le capuchon en ſeroit pointu ou rond, ample ou étroit, s'ils porteroient leur robbe large, ou juſte au coprs, longue ou courte, de drap ou de ſarge. Vous remarquerez ſeulement que pour ces debats il falut autant conſulter le ſaint Pere, * autant tenir de Chapitres, autant aſſembler de Congregations, autant faire de livres & de manifeſtes, que s'il ſe fuſt agy de l'Eſtat entier de la Religion & de la Chreſtienté. * *Magna etiã cœt.*

En ces meſmes temps, Philippe fils du Roy de Majorque, & couſin du Roy de France, ſe mit dans la teſte de faire obſerver cette Regle, au pur ſens de la lettre & de ne vivre que du travail de leurs mains & d'aumônes : mais de garder une liberté entiere, de n'avoir point de Superieurs, & d'aller par tout où il leur plairoit. Le Pape luy ayant refuſé ſa demande, il s'emporta contre luy dans les meſmes termes que les Begards, & les Mineurs de Michel de Ceſene.

D'un pareil eſprit de preſomption eſtoient portez deux Religieux du meſme Ordre, Jean de Roquetaillade & un Haibalus, ſi pourtant ce ſont deux differentes perſonnes, leſquels ſe mélant de parler contre les abus de la Cour d'Avignon, & avec cela de faire des pronoſtics de la punition divine ſur le Pape & ſes Cardinaux, de la venuë de

EGLISE. l'Antechriſt & de la fin du monde, furent détenus long-temps en priſon par le Pape Innocent VI.

Ces broüillars qui obſcurciſſoient l'Ordre des Freres Mineurs, s'étant diſſipez, ils ſe remirent bien-toſt en credit : mais les Freres Preſcheurs ou Jacobins, qui avoient eu le deſſus, s'allerent embroüiller ſur la queſtion de la Conception Immaculée. Il leur en arriva ce que nous avons marqué ailleurs en parlant de Jean de Monteſon. A quoy j'adjouſteray qu'ils en perdirent encore l'honneur qu'ils avoient depuis long-temps, de donner au Roy des Confeſſeurs de leur Ordre, & que la haine du peuple devint ſi effroyable en leur endroit, que s'étant trouvé quelques gueux qui empoiſonnoient les puits & les fontaines, on les accuſa d'eſtre les auteurs de ces crimes, & peu s'en falut que la populace ne ſe miſt à leur courir ſus.

Prelats. Il ſeroit bien facile de remplir un volume des Prelats de ce ſiecle, qui s'abandonnerent au vent de la Cour & du monde, qui deshonorerent leur profeſſion, qui trahirent leur corps par flaterie, ou le vendirent par intereſt, & qui enfin aimerent mieux ſe ſignaler par des crimes que par des actions de pieté. Je marqueray ſeulement pour la ſingularité du faict, ce Hugues de Geraud Eveſque de Cahors, que le Pape Jean XXII. dégrada de l'Epiſcopat pour avoir conſpiré contre luy, & livra au bras ſeculier, qui le fit écorcher, traiſner ſur la claye, & bruſler tout vif. Les noms des autres mauvais paſteurs ne meritent

Saints. pas d'eſtre inſerez dans l'Hiſtoire non plus que dans le ſaint Canon: mais ceux de ſaint Pierre de Luxembourg fait Cardinal par Clement VII. Pape en Avignon, de Jean Pierre Birelli General des Chartreux, de Roger le Fort Archeveſque de Bourges, de Pierre d'Alençon Cardinal, ſont dignes d'un culte & d'une memoire immortelle ; comme auſſi ceux de ſaint Roch, né d'une noble famille à Montpellier, lequel on reclame contre la Peſte, & de ſainte Gertrude, Religieuſe à Delf en Hollande. Pierre d'Alençon eſtoit fils de Charles II. Comte d'Alençon, & partant neveu du Roy Philippe de Valois. Jeune il s'enrolla dans l'Ordre de Saint François, avant l'âge de vingt-ſept ans, il fut promû à l'Eveſché de Beauvais, quelques années aprés à l'Archeveſché de Roüen. Sa generoſité parut en ce que le Roy Charles V. luy ayant preſenté un homme incapable pour une Prebende de ſon Egliſe, il oſa le refuſer, mais il paſſa peut-eſtre trop avant, lors que le Roy l'y ayant voulu contraindre par la ſaiſie de ſon temporel, il mit tout le Royaume en interdit, aprés quoy il en ſortit, & ſe retira à Rome. Lors qu'il fut reconcilié avec le Roy, le Pape Urbain VI. croyant par ſon moyen gagner la France à ſon party le fit Cardinal, & luy donna de grands emplois, mais quand il ſçeut que le Roy Charles s'eſtoit declaré pour le Pape d'Avignon il les luy oſta, Boniface IX. l'y rétablit. Il veſcut ſi long-temps qu'il devint Doyen des Cardinaux, & ſi pieuſement parmy toutes les corruptions de cette Cour là,

là, qu'il mourut en odeur de ſainteté ; juſques-là que les peuples al- EGLISE.
loient faire des prieres ſur ſon tombeau.

Outre les Begards, les Biſoches & les Frerots que l'autre ſiecle Hereſies
avoit déja veus, & les Flagellants, dont nous allons parler, s'il y eut en France quelques autres erreurs, on les peut appeller des enfantements de la Theologie Scolaſtique. Un Jean de Paris de l'Ordre des Jacobins, à qui l'on avoit donné le ſobriquet de *Poinct-l'Aſne*, ſubtiliſa je ne ſçay quelle propoſition touchant la ſituation du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie ; mais elle n'eut pas de cours : les Eveſques, Guillaume de Paris, Gilles de Bourges, & un autre Guillaume d'Amiens, avec les Docteurs en Theologie, l'ayant examinée, luy deffendirent de la plus enſeigner.

Dans le quatriéme tome de la Bibliotheque des Peres, on lit que l'an 1347. l'Eveſque de Paris avec les Docteurs, condamnerent certaines propoſitions faites par un Jean de Mercœur de l'Ordre de Ciſteaux, touchant la volition & la volonté de Noſtre Seigneur, les cauſes des pechez, & autres poincts, parce qu'elles ſonnoient mal.

Et l'an 1348. on trouve qu'un Docteur nommé Nicolas d'Outrecour, fut contraint de ſe retracter de ſoixante articles qu'il avoit avancez ſur diverſes matieres de Philoſophie & de Theologie, les reconnoiſſant faux & heretiques, & que les livres où ils eſtoient contenus furent lacerez & jettez au feu.

L'an 1369. un Frere Mineur nommé Denis Soulechat, avoit avancé quelques erreurs touchant la renonciation aux biens temporels, & touchant la charité & la perfection de l'amour, qui avoient eſté condamnées par la Faculté de Theologie. Il en appella au Pape, qui confirma ce jugement, & le renvoya à Paris pour les retracter en preſence de Jean de Dormans Cardinal Eveſque de Beauvais.

La grande peſte qui regna par toute la terre vers le milieu de ce quatorziéme ſiecle, en engendra une ſpirituelle, qui fut la Secte des *Flagellants* : laquelle ayant pris naiſſance en Hongrie, s'épandit en peu de temps par la Pologne, la Germanie, la France & l'Angleterre. Ils portoient une Croix à la main & un capuchon ſur la teſte, eſtoient tout nuds juſqu'à la ceinture, ſe fouëttoient deux fois le jour & une fois la nuit avec des cordes noüeuſes, & ſemées de pointes, & ſe proſternoient en terre en forme de Croix, criant miſericorde. Chaque bande avoit ſon chef. Ces commencemens pieux dégenererent en hereſie par leur orgueil propre, & par le mélange des Begards, des fripons & des vauriens. Ils diſoient que leur ſang s'uniſſoit de telle ſorte avec celuy de JESUS-CHRIST, qu'il avoit la meſme vertu, & qu'aprés trente jours de flagellation, tout peché leur eſtoit remis quant à la peine & quant à la coulpe, ainſi ils ne ſe ſoucioient point des Sacremens. Cette manie dura bien avant dans le ſie-

EGLISE. cle ſubſequent, ſans que les cenſures des Prelats, ny les écrits des Docteurs, ny les Edits des Princes, la puſſent oſter de la teſte des melancoliques.

Il parut dans le Dauphiné & la Savoye, une autre ſorte d'Heretiques plus plaiſants, mais plus infames; on les appelloit *Turelupins*. Ils vivoient ſans aucune honte, comme les Philoſophes Cyniques, ne prioient Dieu que du cœur, & croyoient que l'homme parfait avoit une liberté d'eſprit qui n'eſtoit point ſujette aux Loix.

L'opinion que le Pape Jean XXII. tâcha de faire recevoir touchant l'eſtat des Ames juſqu'au jour du Jugement, avoit, ce ſemble, eſté aſſez commune dans les ſiecles precedents : mais on s'eſtoit éclaircy plus avant ſur cette matiere; de ſorte que depuis un aſſez long-temps elle paſſoit pour une erreur. L'Univerſité de Paris corrigea donc le ſaint Pere en ce point-là; & luy-meſme non ſeulement s'en deſiſta, mais encore donna un acte public de ſa retractation, ſoit par les menaces du Roy Philippe de Valois, ſoit plûtoſt parce qu'il reconnut la verité.

Conciles. ☞ Les grandes Aſſemblées eſtant formidables à tous ceux qui gouvernent avec une autorité abſoluë, plûtoſt que ſelon les Loix, il y eut bien peu de Conciles dans ce ſiecle. Je vous ay marqué à quelle fin ſe tint celuy de Vienne l'an 1311. On l'a voulu appeller general, parce que le Pape Clement V. y preſida, & qu'il s'y trouva grand nombre d'Eveſques & d'autres Prelats.

En l'an 1318. Robert de Courtenay Archeveſque de Rheims en convoqua un à Senlis, où ſes onze Suffragants ſe trouverent en perſonne, ou par procureurs. Il y fut prononcé excommunication contre tous les uſurpateurs ou detenteurs des biens d'Egliſe.

Le dix-huitiéme de Juin de l'an 1326. les Archeveſques d'Arles, d'Aix & d'Embrun, aſſemblerent les Prelats de leurs Provinces dans
* S. Roux. l'Abbaye de ſaint Ruf * prés d'Avignon, pour travailler à la reformation des mœurs, à l'établiſſement de la diſcipline, & à la conſervation des immunitez Eccleſiaſtiques, & de l'autorité Hierarchique ſur les Reguliers.

L'an 1337. il y en eut un autre au meſme endroit & des meſmes Provinces, qui traita les meſmes choſes. Le Pape Benoiſt XII. y preſida.

Celuy de Lavaur en l'an 1368. compoſé de trois Provinces, Narbonne, Toulouſe, & Auſch, & convoqué par l'autorité du Pape Urbain V. eut pour but apparent la reformation des mœurs. On pourroit mettre au rang des Conciles les Aſſemblées que firent le Clergé de France & l'Univerſité, pour chercher les moyens de finir le Schiſme, & d'empeſcher les entrepriſes & les brigandages des Papes d'Avignon. La plus celebre fut celle de 1408.

Il ne faut pas obmettre que l'an 1377. le Roy Charles V. employa

ſon interceſſion auprés du Pape Grégoire XI. pour faire en ſorte que EGLISE.
l'Eveſché de Paris ne fuſt plus ſujet à la Metropole de Sens, & qu'il fuſt honoré du Pallium comme l'eſtoient quelques autres Eveſchez de France. Le ſaint Pere s'excuſa de luy accorder le premier point, parce qu'il eſtoit trop prejudiciable à l'Egliſe de Sens, dont Clement VI. ſon oncle avoit eſté Archeveſque, & où luy-meſme avoit tenu une des principales dignitez : mais pour le ſecond il le conceda volontiers. On ne trouve pourtant point que les Eveſques de Paris ayent penſé à s'en ſervir.

PAPES. encore MARTIN V. 8. ans, 5. mois pendant ce regne.

EUGENE IV. élû le 15. Mars 1431. S. 16. ans.

NICOLAS V. élû le 12. Mars 1447. S. 8. ans, 12. jours moins.

CALIXTE III. élû en Avril de l'an 1455. S. 3. ans, 3. mois.

PIE II. ÆNEAS SYLVIUS, élû le 19. Aouſt 1458. S. 6. ans, dont 3. ſous ce regne.

CHARLES VII.
ROY LIII.

De mes bons ſerviteurs la valeur & le zele,
L'aſſiſtance du Ciel, le bras d'une Pucelle,
Terraſſerent pour moy l'Anglois en mille lieux;
*Affranchirent du joug la * Seine & la Garonne;*
Me rendirent Paris, l'honneur, & la Couronne,
Et m'acquirent le nom de Roy VICTORIEUX.

* Roüen, & Bordeaux : la Normandie & la Guyenne.

CHARLES VII.

DIT LE VICTORIEUX,

ROY LIII.

Agé de vingt ans, huit mois.

HENRY VI. ROY D'ANGLETERRE

USURPATEUR,

Agé ſeulement de deux ans.

LE DUC DE BETHFORT REGENT.

LE Dauphin eſtoit au Chaſteau d'Eſpailly prés du Puy en Auvergne, lors qu'il reçût les nouvelles de la mort de ſon pere. Le premier jour il en porta le deüil, le ſecond il s'habilla d'écarlate, & aprés avoir entendu la Meſſe, il fit dans la meſme Chapelle lever une Banniere de France, à la veuë de laquelle tous les Seigneurs qui eſtoient là preſents avec les Pennons de leurs armes, crierent *Vive le Roy*. 1422.

L'Anglois & le Bourguignon tenoient les meilleures Provinces de la France, la Normandie entiere, la Picardie & tout ce qui eſt depuis l'Eſcaud juſqu'à la Loire & à la Saone, horſmis quelques places que Charles avoit encore par cy par là. Pour luy il tenoit ſeulement tout ce qui eſtoit outre la Loire, à la reſerve de la Guyenne: mais il avoit de ſon coſté tous les Princes de ſon Sang (excepté le Bourguignon) les meilleurs Capitaines & les plus braves Aventuriers; Comme le Baſtard d'Orleans, Taneguy du Chaſtel, Jacques & Jean de Harcour, Loüis de Culan, Loüis de Gaucour, les Mareſchaux de la Fayete, de Rieux, de Severac, de Bouſſac, Poton de Saintrailles, Eſtienne de la Hire, Vignoles, Ambroiſe de Lore, Guillaume de Barbaſan nommé le Chevalier ſans reproche, & grand nombre d'autres. Auſſi les acheta-t'il bien cher; car il fut contraint de leur engager ſes Chaſteaux & la meilleure partie de ſon domaine. Cependant parce que durant ſes premieres années il reſidoit ordinairement dans le Berry, ſes ennemis le nommerent par raillerie *le Roy de Bourges*.

1422. Au commencement de Novembre il ſe fit Couronner à Poitiers où il avoit transferé le Parlement. L'accident qui luy arriva à la Rochelle quelques jours auparavant, fut comme un preſage qu'il ſe trouveroit enveloppé dans d'extrêmes dangers, mais qu'il en ſortiroit heureuſement. Un jour qu'il tenoit un grand Conſeil dans une maiſon proche des murs de la ville, le plancher fondit ſous ſes pieds, Jacques de Bourbon Seigneur de Preaux, fut écraſé ſous les ruines, & pluſieurs autres griévement bleſſez : on l'en tira avec peine, mais qui n'eſtoit qu'un peu écorché.

1423. Dés ſon advenement tout alloit à l'accabler. Le Duc de Bretagne ayant appris que dans les papiers des Seigneurs de * Pontievre on avoit trouvé ſes ordres, qui les advoüoient de le faire priſonnier, en fut tellement irrité qu'il ſe rendit à Amiens vers la my-Mars avec ſon frere Artur Comte de Richemont, & là il fit une Ligue contre luy avec le Duc de Bethfort & le Bourguignon. Ces quatre Princes confirmerent leur alliance par un double mariage du Duc de Bethfort & d'Artur frere du Breton, avec deux ſœurs du Duc de Bourgogne; il en avoit ſept, dont il y en eut ſix de mariées. Artur épouſa l'aiſnée nommée Marguerite, veuve du Dauphin Louys, & Bethfort la cinquiéme qui s'appelloit Anne.

* Ou Pentievre.

Il ne paroiſſoit aucun rayon de bonne fortune pour le Roy Charles, il recevoit de mauvaiſes nouvelles de tous coſtez, la priſe de Meulant, celles du Crotoy, de Compiegne, de Baſas en Gaſcogne. La pire adventure de toutes fut la défaite de ſes gens devant la ville de Crevant prés d'Auxerre. Le Comte de Salisbery y avoit mis le ſiege; le Conneſtable de Boukan & le Mareſchal de Severac qui y eſtoient allez pour le ſecourir furent battus, mille de leurs plus vaillants hommes tomberent morts ſur la place, & il en fut emmené preſque autant de priſonniers; parmy leſquels eſtoient le Conneſtable & le Comte de Ventadour.

La naiſſance de ſon premier enfant, qui vint au monde dans la ville de Bourges le quatriéme de Juillet, luy donna pour l'heure quelque conſolation, mais dans la ſuite du temps bien du déplaiſir. C'eſtoit un fils qu'on nomma Loüis.

Le Concile de Conſtance avoit par ſa ſeſſion 44. indit un Concile à Pavie pour l'an 1423. Il s'y trouva ſi peu de Prelats qu'il le falut transferer à Sienne. Comme il s'y eſtoit déja tenu quelques Seſſions, Alfonſe Roy d'Arragon eſſaya par ſes Ambaſſadeurs d'y remettre ſur le bureau l'affaire de l'Antipape Pierre de Lune; Il le faiſoit en haine de ce que Martin V. luy avoit refuſé l'inveſtiture du Royaume de Naples, laquelle il ne pouvoit pas luy accorder, parce que le Concile de Conſtance l'avoit donnée à Louys III. Duc d'Anjou. Or Martin pour éviter un Schiſme, ne trouva point de plus prompt expedient que de diſſoudre le Concile, prenant pour pretexte qu'il y avoit de la peſte aux environs de la

ville, quoy qu'il n'en paruſt aucun ſigne. Mais de peur de laiſſer croire qu'il apprehendoit les jugemens d'une ſi ſainte Aſſemblée, il en aſſigna une autre dans la ville de Baſle pour l'an 1430. 1423.

*Dans le Royaume de Sicile, les deffiances, puis les haines, s'eſtant miſes entre la Reyne * Jeanne de Naples & Alfonſe Roy d'Arragon qu'elle avoit adopté : cét ingrat taſcha de la dépoſſeder, & de l'enlever en Catalogne. A cauſe de cela ils en vinrent à une guerre ouverte : il tint longtemps ſa bien-faictrice aſſiegée dans un des Chaſteaux de Naples, & ſans doute qu'il l'euſt contrainte de ſe rendre, ſi Sforce ne fuſt venu la délivrer. Cette offenſe, à l'égard du public & dans les regles de la Juriſprudence, eſtoit un ſujet aſſez capable d'annuller l'adoption : Jeanne la caſſa donc, & par le conſeil de ſes Barons, mit au meſme droit Louys III. Duc d'Anjou, lequel auſſi-toſt elle appella en Italie, le fit reconnoiſtre par ſes ſujets & luy donna la Duché de Calabre.* * Vulgairement Jeannelle. 1424.

L'année 1424. ne fut pas plus heureuſe au Roy Charles que la precedente. Il eſt vray que le Comte de Douglas Eſcoſſois luy amena quatre mille hommes, & que le Duc de Milan luy envoya ſix cens lances, & deux fois autant de Fantaſſins Arbaleſtriers : mais ils furent preſque auſſi-toſt défaits qu'arrivez. Le Duc de Bethfort aprés avoir pris quelques places, avoit aſſiegé Yvry qui avoit capitulé ſelon l'uſage d'alors, de ſe rendre le vingtiéme d'Aouſt, s'il ne paroiſſoit dans ce temps-là une armée capable de donner bataille. A ce deſſein le Conneſtable, le Duc d'Alençon, & dix-ſept ou dix-huit Seigneurs aſſemblerent leurs troupes & ſe rendirent proche d'Yvry : mais n'oſant pas hazarder le combat ils s'en allerent à Verneüil & firent croire à ceux qui tenoient cette ville pour les Anglois, qu'ils avoient gagné la journée, & par ce ſtratagême les obligerent de leur ouvrir les portes.

Le jour aſſigné pour la bataille eſtant paſſé, Yvry ſe rendit. Bethfort du meſme moment alla les chercher ſous les murailles de Verneüil, les combattit & remporta la victoire, leur ayant tué quatre mille hommes, & fait priſonniers le Duc d'Alençon, le Mareſchal de la Fayete, Louys de Gaucour, & plus de trois cens Gentilshommes. On trouva entre ſes morts le Comte de Douglas, & le Vicomte de Narbonne. Le corps de ce dernier fut écartelé, & les quartiers plantez ſur des pieux en divers endroits, pource qu'il eſtoit complice du meurtre de Jean Duc de Bourgogne.

En recompenſe le Roy attira de ſon coſté Artur Comte de Richemont, avec grande eſperance de regagner par ſon moyen le Duc de Bretagne. Ce Comte avoit toûjours eu l'ame Françoiſe, & haïſſoit d'autant plus les Anglois, qu'il les avoit offenſez ; car il s'eſtoit ſauvé de priſon aprés la mort du Roy Henry V. pretendant que la foy qu'il avoit donnée ne l'obligeoit qu'à ce Roy, non pas à ſon ſucceſſeur. Il s'eſtoit depuis raccommodé avec le Duc de Bethfort dans leur en-

1424. treveuë d'Amiens : mais ce lien fut trop foible pour le retenir ; il quitta leur party pour quelque legere pique de paroles avec le Duc de Bethfort, & traita avec le Roy Charles ; non peut-eſtre ſans l'inſtigation ou du moins ſans le conſentement du Duc de Bourgogne.

Il y eut bien des précautions à prendre avant qu'il pût ſe hazarder de venir en Cour : il falut luy donner des Seigneurs & des places en oſtage. Ayant toutes ſes ſeuretez il vit le Roy à Tours, mais il ne voulut s'obliger à rien qu'il n'euſt pris conſeil du Duc ſon frere, & des Ducs de Bourgogne & de Savoye.

Aprés toutes ces façons, il vint retrouver le Roy à Chinon, & reçût de ſa main l'épée de Conneſtable dans la Prairie de Chinon en preſence de tous les Seigneurs. Ce qui ſe paſſa le ſeptiéme de Mars 1425. comme diſent les Bretons, quoy qu'il y ait une Chronique qui porte que ce fut dés le mois de Novembre en 1424.

1425. On luy promit poſitivement que le Roy congedieroit tous ceux qui avoient trempé au conſeil du meurtre commis à Montereau, & à celuy de la priſe du Duc de Bretagne. Le plus attaché à la cour de ces gens-là eſtoit Louvet Preſident de Provence qui avoit l'ambition de gouverner mal-gré tous les Grands. Il aimoit mieux cauſer la ruine de ſon maiſtre qu'il tenoit étroitement enlacé, que de ſouffrir d'en eſtre éloigné. Ainſi il trouva moyen par ſes artifices de l'animer contre le Conneſtable : mais le Conneſtable ne quitta pas priſe pour cela, il fit ſi bien ſa partie, que le Roy ſe vit abandonné de tous les Grands, & que toutes les places luy refuſerent obeïſſance, horſmis Selles & Vierzon en Berry. Alors il fut forcé de congedier Louvet & tous les autres. Il s'opiniaſtroit à retenir Taneguy : mais ce bon ſerviteur ſacrifiant genereuſement ſa fortune pour ſon Roy, luy demanda ſon congé pour recompenſe. Louvet en ſe retirant, par un dernier trait de courtiſan, mit le Seigneur de Gyac en ſa place.

Le Conneſtable n'eut pas peu d'affaires à ſe reconcilier avec le Roy qui fuyoit devant luy pour ne le point voir. Aprés tout il falut qu'il ſe laiſſaſt approcher, parce qu'il avoit beſoin du ſecours du Breton. Ce Duc eſtant enfin ſatisfait par l'expulſion de ſes ennemis, vint le trouver à Saumur, luy rendit hommage, & luy donna ſon ſcellé & ceux de tous les Seigneurs de ſon Duché, leur commandant d'aller à ſon ſervice. Ils luy en rendirent bien peu, mais ils luy pouvoient beaucoup nuire.

Le ſeptiéme de Septembre Charles le Noble Roy de Navarre, acheva de vivre ; Blanche ſa fille unique mariée à Iean frere d'Alfonſe Roy d'Arragon fut ſon heritiere.

Comme d'un coſté les broüilleries gaſtoient les affaires du Roy Charles, de l'autre la querelle qui ſe mût entre le Duc de Bourgogne & le Duc de Gloceſtre, au ſujet de Jacqueline Comteſſe de Haynault, recula fort celles des Anglois, dautant qu'elle divertit les forces de ces

ces deux Princes, qui euſſent infailliblement accablé la France, s'ils les euſſent jointes à celles du Duc de Bethfort. Le Duc de Brabant voulоit joüir des terres de Jacqueline, comme eſtant ſon legitime mary : cette Princeſſe ſouſtenoit qu'il ne luy eſtoit rien, n'ayant point conſommé le mariage ; & le Duc de Gloceſtre qui l'avoit épouſée, la ſervoit & l'aſſiſtoit en ſa querelle. Le Duc de Bethfort deſirant ménager le Duc de Bourgogne, taſcha de plaſtrer quelque accommodement entre les parties : le Duc de Brabant s'y ſoûmit, mais Gloceſtre n'en tint compte, & pourſuivit toûjours les droits de ſa pretenduë femme à main armée. 1424. & 25.

Le Bourguignon & luy ſe picquerent par lettres, & en vinrent juſqu'à ſe deffier au combat de leurs perſonnes, & à convenir du jour, du lieu & des armes. Le Duc de Bethfort ayant aſſemblé les plus notables Seigneurs François & Anglois, mit ce deffy au neant, & declara qu'il n'y avoit point de juſte cauſe de combat. Et afin de témoigner au Bourguignon qu'il n'avoit nulle part aux entrepriſes de ſon frere, il le pria qu'ils ſe puſſent voir à Dourlens, comme ils firent la veille de la Saint Pierre.

Il ne laiſſa pas pour cela d'y avoir forte guerre en Hollande, entre le Duc de Gloceſtre & le Duc de Bourgogne, tous deux y éprouverent leurs forces & les affoiblirent : mais au bout de deux ans, le Pape ayant declaré que le mariage de Jacqueline avec le Duc de Gloceſtre eſtoit de nulle valeur, ce Prince ſe deſiſta de ſa pourſuite, & épouſa une Demoiſelle qu'il entretenoit.

Les Anglois avoient pris & fortifié la ville de Pontorſon proche d'Avranches, & delà ils moleſtoient inceſſamment la Bretagne : le Conneſtable y mit le ſiege & la reconquit en peu de temps. Il ne fut pas ſi heureux à Sainte James de Beuveron qu'ils avoient reparé ; Ses troupes l'ayant abandonné au beſoin faute de payement, il fit une honteuſe retraite, & y laiſſa ſon artillerie & ſon équipage. Pontorſon enſuite fut reaſſiegé & pris par les Anglois. Aprés ſa reddition, le Duc de Bethfort ſe trouva ſur les frontieres de Bretagne avec une grande armée ; dont le Duc fut tellement étonné qu'il renonça aux alliances faites avec la France, reprit celles d'Angleterre, & promit de rendre hommage au Roy Henry.

Les eſchecs que reçoivent les grands Capitaines, proviennent bien ſouvent de la malice & de l'envie de ceux qui ſont au conſeil des Rois, & qui ont charge de pourvoir à la ſubſiſtance & au payement des troupes : le Conneſtable ſçût que Gyac eſtoit cauſe de ſon mal-heur, parce qu'il détournoit dans ſes coffres la pluſpart de l'argent qu'il luy devoit envoyer, & qu'il entretenoit le Roy dans la ſolitude & dans les plaiſirs, afin de joüir luy ſeul de ſa perſonne & de ſes bien-faits. Voilà pourquoy le mois de Janvier enſuivant, le Conneſtable alla avec main-forte le prendre dans ſon lit à Iſſoudun, & aprés quelques for- ✠ 1426.

1426. & 27. mes d'une briéve Juſtice, luy fit trancher la teſte, ou ſelon d'autres, le fit noyer.

Un autre Gentilhomme qu'on nommoit le Camus de Beaulieu, ſe meſla de prendre la place de Gyac & de ſuivre ſes briſées ; A quelques mois delà on fut tout étonné que le Conneſtable s'en défit comme de l'autre ; le Mareſchal de Bouſſac par ſon ordre, le tua en pleine ruë, & preſque à la veuë du Roy, dans la ville de Poitiers.

Il ſe ſouvenoit trop bien de ce que les Favoris avoient fait faire ſur le pont de Montereau, & à l'égard du Duc ſon frere ; c'eſtoit pour cela qu'il n'en vouloit point ſouffrir auprés du Roy dont il ne fuſt aſſuré, & qu'il y mit le Seigneur de la Trimoüille, lequel il croyoit eſtre entierement dans ſes intereſts & dans des ſentimens contraires aux deux autres, parce que ſa maiſon devoit tout ſon agrandiſſement aux Ducs de Bourgogne.

Celuy-cy neanmoins fut bien-toſt aveuglé de la faveur, auſſi bien que ceux dont il avoit pris la place : il eloignoit tant qu'il pouvoit les Princes d'auprés du Roy & meſme le Conneſtable, qui de colere ſe retira en Bretagne. Delà s'enſuivit comme une guerre civile, qui diviſa la Cour & arreſta toutes les affaires du Roy ſept ou huit mois.

Ce ne ſeroit jamais fait de marquer tous les ſieges, les combats, & les entrepriſes de ces guerres, tout enſemble civiles & étrangeres. Il n'y avoit ville ny Bourg qui n'euſt des garniſons, ce n'eſtoit que forts & que Chaſteaux ſur les eminences, ſur les rivieres, ſur les paſſages & en raſe campagne. Tous les Seigneurs avoient des troupes ou plûtoſt des bandes de brigands, qui s'entretenoient aux dépens du miſerable peuple. Je ne cotteray donc que les principaux evenemens ; Comme en cet endroit cy, que les François firent lever le ſiege de Montargis l'an 1426. & que l'année d'aprés ils reprirent la ville du Mans, qui avoit eſté priſe par les Anglois durant les diviſions de la Cour.

1428. Le ſiege d'Orleans fut bien plus memorable & plus important. Le Comte de Salisbery ayant ramené de nouvelles forces d'Angleterre, le commença le douziéme d'Octobre de l'an 1428. & fit pluſieurs baſtilles ou forts, tant du coſté de la Soulogne que du coſté de la Beauſſe, ayant auparavant nettoyé toutes les places de la campagne aux environs, & celles de douze ou quinze lieuës au deſſus & au deſſous le long de la Loire.

Durant toute l'année 1428. le Duc de Bourgogne fut occupé dans les Pays-Bas à pourſuivre Jacqueline de Baviere. Il la ſerra de ſi prés, que l'ayant aſſiegée dans la ville de Gand, il la contraignit de le declarer heritier dans toutes ſes terres, de ſorte qu'il joignit à la Flandre & à l'Artois, LE HAYNAULT, LA HOLLANDE, LA ZELANDE ET LA FRISE ; Et la meſme année encore LES COMTEZ DE NAMUR ET DE ZUTPHEN, aprés la mort du Comte

Theoderic, lequel les luy avoit venduës, & s'en eſtoit retenu la joüiſſance ſa vie durant. Deux ans aprés, ſçavoir l'an 1430. il recueillit auſſi les Duchez de LOTHIER, BRABANT ET LIMBOURG, LE MARQUISAT DU SAINT EMPIRE, ET LA SEIGNEURIE D'ANVERS, par le deceds de Philippe de Bourgogne ſon couſin, ſecond fils d'Antoine, lequel avoit ſuccedé au Duc Jean ſon frere aiſné, mary de Jacqueline, qui eſtoit mort l'an 1426. 1428.

Au commencement de cette année il fit un voyage à Paris vers le Duc de Bethfort; Prés duquel ſe rendirent auſſi les Ambaſſadeurs du Roy Charles, & des Deputez de la ville d'Orleans, pour le prier qu'il ſouffriſt qu'elle fuſt ſequeſtrée entre les mains du Duc de Bourgogne. Ils luy remonſtroient que les Princes de la maiſon d'Orleans, qui eſtoient priſonniers en Angleterre, n'avoient pû rien faire pourquoy on dûſt les dépoüiller de leurs places, & qu'on ſe devoit contenter de les mettre en ſequeſtre pour s'aſſurer de leur conduite, quand ils ſeroient délivrez.

Les Anglois croyant déja tenir une place ſi importante, ſe mocquerent de leurs prieres : ils ne vouloient pas avoir perdu le temps & l'argent qu'ils avoient employé à ce ſiege, Bethfort meſme accorda peu de choſe au Bourguignon de tout ce qu'il luy demandoit. Neanmoins ce Duc pour ne pas demeurer entre deux ennemis ſans aucun appuy, ſceut bien ouvrir ſon mécontentement d'une ſatisfaction apparente.

Les attaques d'Orleans furent vigoureuſes, la défenſe encore plus; le Comte de Salisbery y perdit la vie d'un coup de canon : mais les François ayant eſté battus prés de Rouvroy comme ils attaquoient un convoy * chargé de harancs qu'on menoit au camp, c'eſtoit en Careſme, & le Conneſtable s'eſtant retiré mal-content en Bretagne, la place s'en alloit tomber & le courage des François avec elle. Déja meſme le Roy meditoit de choiſir ſa retraite dans le Dauphiné, quand une choſe toute extraordinaire rabattit la fierté Angloiſe & releva l'eſpoir de la France.

* On nomma ce combat la journée des harancs.

Sur la fin de Février le Seigneur de Baudricourt Gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, envoya au Roy une fille âgée de dix-huit à vingt ans, laquelle aſſuroit avoir commiſſion expreſſe de Dieu de ſecourir la ville d'Orleans, & puis de le faire ſacrer à Rheims, eſtant, diſoit-elle, ſollicitée à cela par de frequentes apparitions des Anges & des Saints. Elle s'appelloit Jeanne, eſtoit native du village de Damremy ſur la Meuſe, fille de Jacques d'Arc & d'Iſabelle Gautier, & avoit eſté nourrie aux champs. On vit paroiſtre des preuves miraculeuſes de ſa vocation; On dit qu'elle reconnut le Roy, quoy que ſimplement veſtu, entre tous ſes Courtiſans; les Docteurs de Theologie & les gens du Parlement qui l'interrogerent, témoignerent qu'il y avoit du ſurnaturel dans ſa conduite; Elle envoya cher- 1429.

1429. cher une épée qui eſtoit dans le tombeau d'un Chevalier, derriere le grand Autel de l'Egliſe ſainte Catherine de Fierbois, ſur la lame de laquelle il y avoit des Croix & des fleurs de lys gravées ; Et le Roy publia qu'elle avoit deviné un grand ſecret qui n'eſtoit connu que de luy ſeul.

On luy donna donc un équipage & quelques troupes ; & toutefois on ne luy confia pas la conduite du ſecours, mais au Mareſchal de Rieux, & au Baſtard d'Orleans, ſuivis de pluſieurs autres braves Chevaliers qui entendoient le meſtier. Quand elle eut déployé ſa banniere où il y avoit deux images, l'une du Crucifix, l'autre d'une Annonciation avec les ſacrez noms de JESUS MARIA, elle écrivit aux Anglois de la part de Dieu, qu'ils euſſent à quitter le Royaume au legitime heritier, ſinon qu'elle les en feroit bien ſortir par force. Mais ils arreſterent ſon Heraut priſonnier. On le trouva dans les fers quand la ville fut ſecouruë, & on ſceut qu'ils avoient reſolu de le brûler, comme complice de celle qu'ils nommoient ſorciere.

Le ſuccés verifia ſes menaces. De ce jour-là toutes leurs affaires allerent en décadence ; Elle jetta heureuſement des vivres dans Orleans, & peu aprés elle y entra elle-meſme. Les aſſiegez la voyant combattre avec tant de valeur & de bonne fortune la crurent envoyée du Ciel, & prirent courage, ſi bien qu'ils firent diverſes ſorties, & en deux ou trois jours emporterent les principales baſtilles ou forts des aſſiegeants, & les contraignirent enfin de décamper tout-à-fait le douziéme jour de May.

Les François couroient par tout avec cette Heroïne comme à une victoire certaine, les Anglois la fuyoient comme la foudre & ne tenoient point devant elle. Ils furent chaſſez de Jargeau & de Baugency, battus à Patay en Beauſſe comme ils ſe retiroient, & délogez enfin de toutes les places de ce pays-là.

Pour le ſecond point de ſa commiſſion, elle fit reſoudre dans le Conſeil, qu'on meneroit ſacrer le Roy à Rheims, quoy que cette ville & toute la Champagne fuſſent encore au pouvoir des ennemis. Auxerre, Troyes, & Châlons ſe rendirent à luy en paſſant, puis la ville de Rheims meſme, dés auſſi-toſt que les Seigneurs qui la tenoient pour le Duc de Bourgogne, furent ſortis pour aller en Bourgogne querir du ſecours. Il y fut donc ſacré ſolemnellement un Dimanche ſeptiéme jour de Juillet par Renaud de Chartres Archeveſque de cette ville là & ſon Chancelier.

En recompenſe des ſervices ſi importans de la Pucelle, le Roy l'ennoblit, ſon pere & ſes trois freres, & tous leurs deſcendans, meſme par filles ; changea le nom de leur race, qui eſtoit d'Arc en celuy *du Lys*, & leur donna pour armes un écu d'azur à l'épée miſe en pal, ayant la croiſée & le pommeau d'or, accoſtée de deux fleurs de Lys, & ſoûtenant une couronne de meſme ſur ſa pointe.

A ſon retour il receut Laon, Soiſſons, Beauvais, Compiegne, Creſpy, & toutes les villes juſqu'à Paris. Le Duc de Bethfort luy preſenta la bataille dans la plaine de Montepilloy ; les armées furent en preſence, mais ſe ſeparerent aprés quelques eſcarmouches. Delà il vint attaquer ſaint Denys, & fit une tentative ſur Paris ; Ses gens en furent repouſſez avec perte, & la Pucelle ayant eſté bleſſée au pied de la muraille. 1429.

Elle avoit voulu ſe retirer en ſon village, aprés avoir executé les deux poincts de ſa Miſſion : mais elle ſe laiſſa retenir par les loüanges & par les prieres des gens de guerre. Elle ne s'en trouva pas bien, le Ciel n'eſtant pas obligé de l'aſſiſter en ce qu'il ne luy avoit pas commandé.

Cette entrepriſe manquée, le Roy reprit le chemin de Berry. En paſſant il ſe reſaiſit de Lagny ſur Marne. Un peu aprés il s'approcha de Bourgogne, penſant conclure un accommodement qui ſe nogocioit à Auxerre avec le Duc : mais l'affaire n'eſtoit pas encore meure.

Avec cela ſon bonheur fut un peu arreſté par les broüilleries de ſa Cour qui durerent prés d'un an, au ſujet de la Vicomté de Toüars; le Seigneur de la Trimoüille s'en eſtoit emparé, & tenoit en priſon Louys d'Amboiſe, duquel le Conneſtable avoit pris la cauſe en main, pource qu'il eſtoit ſon parent. La Trimoüille avoit tellement préoccupé l'eſprit du Roy, qu'il luy fit tourner ſes armes contre ſon Conneſtable ; Et par ce moyen il laiſſa reprendre haleine aux Anglois.

La délivrance d'Orleans, n'euſt pas trop faſché le Duc de Bourgogne, s'il n'euſt veu qu'enſuite les affaires du Roy alloient bien plus viſte qu'il ne deſiroit. Il ne fut gueres moins étonné de cette ſoudaine revolution, que le Duc de Bethfort. Celuy-cy, qui avoit mépriſé ſon interceſſion pour l'affaire d'Orleans, ſe mit à le rechercher avec ſoûmiſſion & empreſſement. D'autre coſté les Agents du Roy luy offroient un accommodement, & luy accorderent un paſſe-port pour venir à Paris, ſur ce qu'il leur laiſſoit eſperer que cette ville le reduiroit à l'obeïſſance du Roy. Mais quand il s'y fut abouché avec le Duc de Bethfort, il trouva meilleur de renoüer encore avec les Anglois ; qui luy donnerent la carte blanche, & avec cela les Comtez de Champagne & de Brie, reſervé l'hommage ſeulement.

Le Duc de Savoye & Louys de Chalon Prince d'Orange, partiſans du Duc de Bourgogne, s'eſtoient promis de partager entr'eux le pays de Dauphiné ; Grenoble & les Montagnes, euſſent eſté pour le Duc, & le Viennois pour le Prince. Louys de Gaucour Gouverneur de pays pour le Roy rompit bien-toſt leur marché ; Il gagna un grand combat entre Colombiez & Anton ſur le Prince, luy tua ou prit huit cens Gentilshommes, & enſuite ſaiſit toutes les places qu'il tenoit en ce pays-là. On raconte que dans cette déroute, le Prince ayma mieux ſauter dans le Rhoſne à cheval, & armé de toutes pieces, pour le paſ- 1429. & 30.

1430. ſer à nage, que de tomber entre les mains du vainqueur.

Sur la fin de l'année 1429. la ville de Sens ſe reduiſit à l'obeïſſance du Roy Charles. Celle de Melun ſe reconquit elle-meſme, ayant fermé les portes à la garniſon qui eſtoit allée courir le Gaſtinois. Le bon traitement que le Roy faiſoit aux villes qui revenoient à luy, fut un grand appaſt pour luy ramener les autres.

Au partir de Paris le Bourguignon s'en retourna au Pays-bas : où le dixiéme de Janvier il épouſa en ſecondes nopces Iſabelle fille de Jean I. Roy de Portugal, dans la ville de Bruges. Ce fut lors que pour honorer cette ſolemnité il inſtitua l'ORDRE tres-illuſtre DE LA TOISON D'OR, qu'il compoſa ſeulement de trente Confreres ou Chevaliers ; Encore ne remplit-il pas entierement ce nombre, il n'en fit que vingt-quatre. Le Roy d'Eſpagne comme heritier de la Maiſon de Bourgogne, tient à honneur d'en eſtre le Chef, & le conſerve dans ſon éclat, non ſeulement par la dignité de ceux à qui il le donne, mais encore parce qu'il ne l'avilit point par la multitude.

Entre tant de ſieges qui ſe faiſoient dans toutes les Provinces ; celuy de Compiegne fut remarquable par la honte qu'y receurent les Bourguignons, ayant eſté contraints de le lever, mais beaucoup plus par le mal-heur de la Pucelle, qui y fut priſe le vingt-quatre de May, à la retraite d'une ſortie. Ce mal-heur luy arriva par l'imprudence ou par la malice de Guillaume de Flavy Gouverneur de la place, qui luy fit fermer la barriere au nez. Elle tomba entre les mains d'un Gentilhomme Picard, qui la vendit à Jean de Luxembourg l'un des Generaux des ennemis ; & celuy-là la revendit aux Anglois pour la ſomme de dix mille livres & cinq cens livres de penſion annuelle.

La merveille de cette Bergere ayant ſi bien reüſſi à Orleans, comme nous l'avons veu, Renaud de Chartres Chancelier de France, le Mareſchal de Bouſſac & Poton de Saintrailles, reſolurent d'aller à Roüen ſur la foy d'un petit Bergerot, qui les aſſuroit que Dieu l'avoit envoyé pour les mettre dedans : mais les Anglois en eſtant avertis les combattirent en chemin, en défirent une partie & prirent Poton priſonnier.

1431. Un Capitaine Arragonnois nommé François de Surienne, qui étoit au ſervice des Anglois, ſurprit la ville de Montargis de cette ſorte. S'eſtant familiariſé avec une Demoiſelle qui eſtoit amoureuſe du Barbier du Gouverneur, il luy promit de grandes ſommes d'argent & la foy de mariage, ſi elle introduiſoit ſes gents dans la place par ſa maiſon, qui eſtoit joignante à la muraille. La Demoiſelle gagna le Barbier par le deſir de l'argent, ſans luy parler de l'autre poinct ; Tous deux ayderent aux Anglois à planter les échelles, & à monter : mais la place priſe ils furent mis dehors, de peur qu'ils ne fiſſent un pareil marché avec les François, & n'eurent que des mocqueries & des reproches pour recompenſe.

En échange les François ſurprirent la ville de Chartres, par le moyen d'un Roulier qui y voituroit des marchandiſes. Pendant qu'il tenoit le pont-levis embarraſſé de ſa charette chargée, il ſortit cent hommes d'une cave de là auprés, où on les avoit cachez la nuit; ils ſe ſaiſirent de la porte, & au ſignal qu'ils firent, le baſtard d'Orleans & Gaucour qui eſtoient à une lieuë delà, accoururent avec trois mille hommes. La garniſon ſans coup ferir, s'enfuit à Evreux par une autre porte. Quelques Bourgeois firent reſiſtance à l'exemple de leur Eveſque (c'eſtoit Jean de Fotigny) zelé Bourguignon, mais il fut tué les armes à la main ſur les degrez de la grande Egliſe. 1431.

La Pucelle eſtoit priſonniere de guerre, & on ne pouvoit pas la traiter autrement ſans violer le droit des gens. Mais les Anglois forcenez d'avoir eſté battus par une fille de village, ne pouvoient ſouffrir la gloire de celle qui cauſoit leur honte. Ils croyoient reparer leur honneur en la notant d'infamie; Ayant donc obligé ce lambeau d'Univerſité qui eſtoit demeuré à Paris, d'addreſſer une Requeſte à leur Roy, demandant qu'il en fuſt fait juſtice, ils la menerent à Roüen, & là ils l'accuſerent en Cour d'Egliſe, comme ſorciere, ſeductrice, heretique, & ayant forfait à ſon honneur.

C'eſtoient-là les quatre chefs de ſon accuſation, mais ils ne pûrent rien verifier contre elle, ſinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & pris les armes; ce qu'ils luy imputoient à crime, dautant, diſoient-ils, que ce changement d'habits bleſſoit la pudeur de ſon ſexe, & violoit la deffenſe expreſſe de Dieu. Pierre Cauchon Eveſque de Beauvais, dans l'Eveſché duquel elle avoit eſté priſe, le Vicaire de l'Inquiſition, quelques autres Docteurs en Theologie & en Droict Canon, furent ſes Juges; le Chapitre de Roüen durant la vacance du ſiege, leur preſtant Territoire.

Aprés divers interrogatoires captieux, ils la condamnerent à une priſon perpetuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume, & luy deffendirent de plus veſtir l'habit d'homme: mais comme elle le reprit quelque temps aprés, je ne ſçay pas par quel eſprit, les Anglois preſſerent tant ſes Juges, qu'ils declarerent qu'elle avoit recidivé, l'excommunierent & la livrerent au bras ſeculier, qui la fit bruſler toute vive le trentiéme jour de May dans le vieux marché de la ville.

Sur le buſcher elle predit aux Anglois que le bras de Dieu eſtoit levé pour les frapper, & que ſa juſtice, non ſeulement les chaſſeroit de la France, mais qu'elle les pourſuivroit en Angleterre, & leur feroit ſouffrir les meſmes maux qu'ils avoient fait ſouffrir aux François. Un Poëte raconte que ſon cœur ſe trouva tout entier parmy les cendres, & qu'on vit une colombe blanche s'envoler du milieu des flammes de ſon buſcher, marque de ſon innocence & de ſa pureté.

Quoy qu'elle euſt eſté executée à la veuë de dix mille perſonnes, & que toute la France le cruſt ainſi, neantmoins quelque temps aprés,

1431. il parut en Lorraine une fille guerriere & fort adroite aux armes, qui ſouſtenoit qu'elle eſtoit cette Pucelle. On en fut tellement perſuadé en ce pays-là, qu'on la traita avec beaucoup d'honneur, & qu'elle s'y maria dans une maiſon noble ; On dit que ſa poſterité dure encore aujourd'huy.

Charles Duc de Lorraine eſtoit mort l'an 1430. *ſans enfans maſles. Il y eut debat pour ſa ſucceſſion, entre Antoine Comte de Vaudemont ſon frere, qui pretendoit que cette Duché eſtoit maſculine, & René d'Anjou déja Duc de Bar, lequel avoit épouſé Iſabelle, qui n'eſtoit que troiſiéme fille du Duc Charles, mais dont les deux aiſnées avoient renoncé à la Duché. Le Bourguignon en haine de la Maiſon d'Anjou, ennemie capitale de la ſienne, & le Duc de Savoye ſon allié, aſſiſterent puiſſamment Antoine ; Et la fortune luy fut favorable dans la bataille qui ſe donna entre Bullegneville, & Neufchaſtel en Lorraine. Car l'armée de René y fut toute miſe en déroute, le Seigneur de Barbazan grand Capitaine tué, & René pris & mené à Dijon vers le Duc de Bourgogne, qui le détint juſqu'à l'an* 1437.

Depuis la mort de la Pucelle les affaires des Anglois alloient toûjours de mal en pis. Pour eſſayer de les remettre ils firent venir leur jeune Roy à Paris, & le couronnerent d'une double couronne dans Noſtre-Dame le vingt-ſeptiéme jour de Novembre ; Et d'ailleurs afin de retenir le Duc de Bourgogne, qui eſtoit preſt de leur échapper, ils luy confirmerent la donation des Comtez de Brie & de Champagne.

Le Seigneur de la Trimoüille uſoit toûjours tres-mal de ſa faveur contre le Conneſtable & les autres Seigneurs. Ils ne le pûrent ſouffrir: un jour qu'il eſtoit dans le Chaſteau de Chinon avec le Roy, on y fit entrer par intelligence deux cens hommes de guerre, qui le prirent dans ſon lit, le bleſſerent d'un coup d'épée dans le ventre, & le menerent priſonnier au Chaſteau de Montreſor. La Reyne meſme conſentoit à cette entrepriſe ; voilà pourquoy elle appaiſa facilement le Roy ; Et afin d'occuper ſon eſprit qui ne pouvoit demeurer ſans quelque attachement, elle aida à Charles d'Anjou Comte du Maine à ſe mettre en faveur. La Trimoüille ne fut délivré qu'à condition de rendre la ville de Toüars, dont il s'eſtoit emparé ; Et le Roy aux Eſtats de Tours avoüa tout ce qui s'eſtoit fait à ſon égard.

En vertu de ce qui avoit eſté ordonné à Pavie par le Concile & par le Pape, le Concile de Baſle commença à ſe tenir cette année 1431. *le vingt-troiſiéme de Juillet ſous Eugene IV. qui venoit de ſucceder à Martin V. Il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre luy & les Peres de cette ſainte Aſſemblée. Car ſi de leur coſté les Peres firent connoiſtre d'abord qu'ils vouloient mettre un frein à ſon autorité, en ſouſtenant fortement cette ancienne regle* ; Que le Concile eſt au deſſus du Pape: *il montra auſſi que ſon plus grand deſir eſtoit de les ſeparer. Mais comme il ne le pût pas ſi-toſt, parce que l'Empereur les appuyoit, il fut obligé*

obligé de confirmer le Concile aprés deux ans de conteſtations. 1431.

La guerre ſe faiſoit dans toutes les Provinces de France avec divers ſuccés, mais fort foiblement. Ne vous étonnez pas de la voir languir de la ſorte ſept ou huit ans durant, l'impuiſſance de tous les deux partis en eſtoit la cauſe ; comme ils manquoient d'argent ils ne pouvoient point mettre de grandes armées ſur pied. Ajoûtez à cela la foibleſſe des deux Rois, de celuy de France pour la trop grande facilité de ſon eſprit, qui eſtoit tenu en braſſieres par ſes Favoris & par ſes Maiſtreſſes, & de celuy d'Angleterre par ſa minorité, par le peu de liaiſon d'entre ſes oncles, & par les incertitudes du Duc de Bourgogne. 32. 33. & ſuiv.

Le vingt-quatriéme de Novembre de l'an 1431. *Loüis d'Anjou Roy de Naples, mourut à Coſence en Calabre ſans aucune lignée. Le deuxiéme de Février de l'année d'aprés, la Reyne Jeanne acheva auſſi de vivre, & laiſſa pour heritier en ſon Royaume René frere de Loüis. Le Pape confirma cette inſtitution : mais comme René eſtoit encore priſonnier du Duc de Bourgogne, Alfonſe Roy d'Arragon eut tout le loiſir de s'emparer du Royaume.* En cette Jeanne finit la premiere branche d'Anjou, *qui avoit produit plus de trente autres rameaux, donné des Rois à la Hongrie & à la Pologne, & duré prés de deux cens ans.* 1434.

Amé VIII. Duc de Savoye, ennuyé du bruit & de l'embarras de la Souveraineté, s'eſtoit retiré dans un delicieux Hermitage qu'il avoit bâty à Ripailles, & y avoit pris l'habit d'Hermite avec deux Gentilshommes de ſes confidens, ayant reſigné ſes Eſtats à Charles ſon fils Comte de Geneve. Il l'avoit marié quelques années auparavant avec Anne fille & heritiere de Janus Roy de Chypre. Mais Jacques le Baſtard de Janus s'empara du Royaume, & s'y maintint avec l'appuy du Sultan d'Egypte, auquel il en rendit hommage. Nous dirons cy-aprés ce que devint cette Charlotte. 1435.

D'une infinité de petits combats qui ſe firent en France dans ces deux ou trois années, je n'en trouve point de bien conſiderable que celuy de Gerbroy petite ville prés de Beauvais. Saintraille & la Hire avoient entrepris de la fortifier, & les Anglois de les en empeſcher ; Ceux-cy quoy que trois fois plus forts en nombre, furent battus, le Comte d'Arondel leur Achille, bleſſé mortellement d'un coup de coulevrine au talon, & huit cens des leurs renverſez morts ſur la place. 1434. & 35.

Les inſtantes prieres du Concile & du Pape envers le Duc de Bourgogne, porterent enfin ſa bonté à leur donner ſon juſte reſſentiment, & à prendre pitié des maux de la France. Son traité avoit eſté premierement ébauché par Amé Duc de Savoye, lequel dés l'an 1423. avoit moyenné une tréve entre le Roy & luy, pour la Duché de Bourgogne & la Comté de Nevers d'une part, & le Bourbonnois, Beaujolois, Lyonnois & Forez de l'autre. Il avoit enſuite eſté plus avancé à Nevers dans l'entreveuë du Duc Charles de Bourbon & du

1435. Bourguignon, duquel Charles avoit épouſé la ſœur. Ces deux Princes ayant accommodé les affaires qui eſtoient entre-eux, pour les hommages de quelques terres que le Duc de Bourbon refuſoit de luy rendre, & pour leſquelles ils s'eſtoient fait rude guerre durant quelque temps, ſe mirent à parler de celles du Royaume, & ils convinrent enſemble qu'il ſe tiendroit une conference à Arras, pour trouver les moyens de paix entre les deux Couronnes & entre le Roy Charles & le Duc de Bourgogne.

Suivant cette reſolution il ſe fit à Arras la plus grande & la plus noble Aſſemblée dont ce Siecle euſt oüy parler. Tous les Princes de la Chreſtienté y avoient leurs Ambaſſadeurs, le Pape & le Concile chacun ſon Legat; les Fourriers y marquerent les logis pour dix mille chevaux. Elle fut ouverte le ſixiéme du mois d'Aouſt.

Le Duc eſtoit obligé d'honneur à ne pas traiter ſans les Anglois, pourveu qu'ils ſe contentaſſent de conditions raiſonnables. On leur offrit la Normandie & la Guyenne, à la charge de l'hommage : mais comme il vit qu'ils ne vouloient rien relâcher de leurs pretentions, il ſe détacha d'eux & fit ſon traité ſeparément, le Legat du S. Pere l'ayant abſous de la foy qu'il leur avoit donnée. Les Papes en uſoient ſouvent ainſi, croyant que cela eſtoit du pouvoir que Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST leur a donné, de lier & de délier. Voicy le ſommaire des articles les plus importants de ce traité.

Le Roy par ſes Ambaſſadeurs deſavoüa qu'il euſt conſenty au meurtre du Duc Jean, méchamment perpetré & par méchant conſeil, dont il luy déplaiſoit de tout ſon cœur; Promit qu'il en pourſuivroit la punition ſur les coupables qui luy ſeroient nommez par le Duc; Que s'ils ne pouvoient eſtre pris, il les banniroit à perpetuité du Royaume, & ne les recevroit jamais à aucun traité.

Il s'obligea de baſtir pour l'ame du deffunt Duc, du Seigneur de Noüailles, & de ceux qui eſtoient morts depuis dans cette querelle, une Chapelle à Montereau au lieu où le corps du Duc avoit eſté enterré, de dreſſer une Croix ſur le pont, de fonder proche delà une Chartreuſe avec douze Religieux, & une Meſſe haute laquelle ſe chanteroit tous les ans dans l'Egliſe de ceux de Dijon. De payer cinquante mille écus d'or à vingt-quatre Karats de Loy, & faiſant ſoixante quatre au marc, pour les meubles & l'équipage qu'on avoit pris au Duc Jean quand on le tua.

De plus il luy relâcha & quitta l'hommage pour toutes les terres qu'il tenoit de la Couronne, & luy remit le ſervice & l'aſſiſtance de ſa perſonne ſa vie durant.

Luy donna à perpetuité pour luy & ſes hoirs mâles & femelles, les Comtez de Maſcon, & d'Auxerre, la Seigneurie de ſaint Jengon, le Bailliage de ſaint Laurent, & la Chaſtellenie de Bar ſur Seine. Outre cela il luy bailla en engagement pour quatre cent mille écus, payables en

deux termes, les Chaſtellenies de Peronne, Roye, & Montdidier : & les villes de Somme, ſçavoir ſaint Quentin, Corbie, Amiens, & Abbeville. Comme auſſi la Comté de Ponthieu deçà & delà la Somme, pour luy & ſes hoirs maſles procréez de ſon corps, avec tous droits de tailles, gabelles & impoſts, & tous profits de Juſtice, de Regale, & autres ſur toutes ces terres : mais pour le Duc & pour ſon fils ſeulement : De plus la joüiſſance de la Comté de Boulogne, pour luy & pour ſon fils ſeulement, aprés la mort duquel, elle iroit à celuy à qui de ſages arbitres ou la Cour de Parlement l'adjugeroient. 1435. & 36.

Que les Bourguignons ne ſeroient point obligez de quitter la Croix de ſaint André, meſme quand ils ſerviroient dans l'armée du Roy ; Qu'en cas de contravention les ſujets de l'un & de l'autre Prince ſeroient abſous du ſerment de fidélité, & ſerviroient contre l'infracteur ; Que le Roy feroit ſes ſoûmiſſions pour l'accompliſſement de ce Traité entre les mains des Legats du Pape & du Concile, ſous peine d'excommunication, reagrave, interdit de ſes terres, & tout autant que les cenſures de l'Egliſe peuvent s'étendre ; Que pour meſme effet il donneroit les ſcellez des Princes de ſon Sang, des Grands de l'Eſtat, des plus notables Prelats, & des plus grandes villes.

On y ajoûta pour rendre la reconciliation plus ferme & plus durable, la promeſſe de donner Catherine fille du Roy, à Charles Comte de Charolois fils du Duc, quoy que tous deux fuſſent encore fort jeunes. Quatre ans aprés on envoya cette Princeſſe au Duc de Bourgogne pour accomplir le mariage.

Ce Traité fut un coup de maſſuë ſur la teſte des Anglois, mais qui au lieu de les rendre plus ſages les rendit plus étourdis. Outre celuy-là ils en receurent un autre qui fut la mort du Duc de Bethfort leur Regent en France : car il y avoit aſſez bien gouverné leurs affaires, & aprés luy ils n'y eurent plus que des Chefs violents & brutaux, ſans prudence & ſans conduite. Les François cependant prirent Dieppe par eſcalade ; & le bon traitement qu'ils firent aux habitans leur regagna toutes les places du pays de Caux.

Au meſme temps, ſçavoir le dernier de Septembre, mourut la Reyne-mere Iſabelle de Baviere, dans l'Hoſtel de ſaint Paul à Paris, où elle avoit veſcu en pauvre eſtat depuis la mort du Roy ſon mary, haye juſtement des François, & mépriſée ingratement des Anglois. On a écrit que pour épargner les frais de ſes funerailles, ils firent porter ſon corps dans un petit batteau à ſaint Denis, accompagné de quatre perſonnes ſeulement. Quelques-uns attribuent ſa mort à un ſaiſiſſement de cœur que luy cauſerent leurs outrageuſes railleries, car ils prenoient plaiſir de luy dire en face, que le Roy Charles n'eſtoit pas fils de ſon mary.

Une des plus grandes fautes qu'ils commirent, aprés celle de n'avoir pas receu les offres qu'on leur fit à Arras, ce fut de gourmander

1436. & 37. le Duc de Bourgogne, de s'emporter à luy dire des injures, de traiter ſes Envoyez avec outrage, de ne le pas laiſſer neutre comme il le deſiroit : mais de charger ſes gens par tout où ils les trouvoient, de tâcher à ſurprendre ſes places, & de le harceler en tant de manieres, qu'ils le contraignirent malgré qu'il en euſt d'eſtre leur ennemy à toute outrance.

D'autre coſté les Pariſiens comparant l'orgueil & la meſquinerie de ces Eſtrangers avec la courtoiſie & la magnificence de leurs Rois naturels, ne pouvoient plus les ſouffrir ; & s'il y avoit quelque choſe qui les retinſt encore, c'eſtoit un reſte d'affection que le peuple y avoit pour le Bourguignon, qui eſtoit François & de la maiſon Royale ; Ainſi quand ce nœud fut rompu, ils ne chercherent plus que l'occaſion de ſecoüer le joug eſtranger.

Les Anglois ayant donc eſté battus à ſaint Denis par le Conneſtable, les bons Bourgeois de Paris prirent ce temps de traiter avec luy de leur reduction. Lors qu'ils eurent obtenu du Roy des lettres d'abolition & de confirmation de leurs Privileges en la forme qu'ils deſiroient, ils l'introduiſirent dans la ville par la porte de ſaint Jacques: les bons Bourgeois haranguant le peuple tandis qu'il faiſoit couler doucement ſes troupes. Ce fut le Vendredy d'aprés Paſques. Quand il fut dedans, le peuple ſe mit à charger les Anglois de tous coſtez, criant aprés eux *à la queuë* ; Il en fut aſſommé un grand nombre par les ruës, le reſte ſe ſauva à la Baſtille, où il fit ſa compoſition. Tous les petits Chaſteaux des environs furent un acceſſoire de cette reduction ſi ſoudaine.

Au mois d'Aouſt prochainement ſuivant, le Roy y rappella le Parlement, la Chambre des Comptes & l'Univerſité. En attendant le retour du Parlement qui ne pût revenir que le ſixiéme de Novembre, il commit deux Preſidens & ſix Conſeillers, leſquels annullerent & caſſerent tous les Jugemens qui avoient eſté rendus contre les ſerviteurs du Roy par le Parlement Anglois, depuis le mariage & Traité fait par Charles VI. avec Henry.

Les Anglois, comme nous l'avons dit, s'eſtant declarez ennemis du Bourguignon, commettoient toutes ſortes d'hoſtilitez ſur ſes terres, & braſſoient dans tous ſes pays diverſes menées pour ſoûlever ſes ſujets, en ce temps-là fort attachez avec l'Angleterre, tant par le commerce que par la haine qu'ils avoient contre les François. Il s'en voulut donc revancher par la priſe de Calais, qu'il ne croyoit pas difficile, & l'aſſiegea avec une armée fort nombreuſe. Au milieu de l'entrepriſe, les Flamands, voyant qu'elle tiroit en longueur, s'allerent imaginer, ou d'eux-meſmes ou par la ſuggeſtion des emiſſaires des Anglois, qu'ils eſtoient trahis ; Là-deſſus s'eſtant ameutez en diverſes petites aſſemblées, ils ſe mirent tout d'un coup à ployer bagage en grande confuſion, laiſſant leurs vivres & leur artillerie, faute de cha-

riots pour les emporter. Tout ce que pût faire leur Duc, ce fut de les couvrir de ſa cavalerie, de peur que les Anglois ne les chargeaſſent, & aprés cela de les ſuivre. Mais comme il fut de retour en Flandres les habitans de Bruges ſe revolterent contre luy, & peu s'en falut qu'il ne periſt dans une émeute populaire, où le Seigneur de l'Iſle-Adam fut aſſommé. Le ſiege du Crotoy qu'il entreprit quelques mois aprés, luy reüſſit auſſi mal que celuy de Calais. 1437.

Le Duc de Gloceſtre, qui luy avoit mandé qu'il venoit pour luy donner bataille, ne l'ayant plus trouvé-là, fit une irruption dans la Flandre, où il redoubla l'épouvente du pays par le bruſlement de tous les lieux où il paſſa. Si là-deſſus les Anglois euſſent eu l'adreſſe de ménager ſon eſprit, ils l'euſſent peut-eſtre rengagé avec eux, ou du moins l'euſſent rendu neutre.

Vous avez veu comme René d'Anjou eſtoit priſonnier du Duc de Bourgogne, il fut impoſſible d'obtenir ſa liberté qu'en luy payant une grande rançon, luy cedant pluſieurs places, & accordant le mariage de ſa fille aiſnée nommée Yoland, âgée ſeulement de neuf ans, avec Ferry fils aiſné d'Antoine Comte de Vaudemont, moyen par lequel la Lorraine retourna aux maſles de la Maiſon.

On avoit cependant mené le Roy en Lyonnois & en Dauphiné pour faire de l'argent en ce pays-là; Et l'année ſuivante il paſſa juſqu'en Languedoc pour la meſme fin. A ſon retour il mit le ſiege devant Montereau faut-Yonne qui ne ſe rendit qu'aprés une longue reſiſtance. La place priſe il vint faire ſon entrée triomphante dans ſa bonne ville de Paris le quatriéme de Novembre; Et alors il ſe pût dire veritablement Roy de France, ayant replanté ſon throſne dans la capitale du Royaume.

La licence extrême & le brigandage s'engendrerent neceſſairement de ces longues guerres. Les troupes n'eſtant point payées vivoient à diſcretion, & l'extrême diſette qu'elles trouvoient par tout, les rendoit encore plus inhumaines. Il y avoit pluſieurs bandes, commandées meſme par des plus braves Capitaines du Roy, qui ſous pretexte de chercher leur ſubſiſtance, couroient de Province en Province, raflant tout ce qu'elles trouvoient. Celles des *Eſcorcheurs*, puis celles des *Retondeurs*, elles ſe faiſoient appeller ainſi, commirent d'étranges deſordres. 1438.

De leurs cruels ravages, de la fuite des payſans qui ne labouroient point la terre, & des pluyes continuelles durant les années 1437. & 38. s'enſuivit une extréme famine & puis une horrible mortalité dans toute la France, principalement à Paris & aux environs. Cette grande ville ayant déja perdu quarante mille de ſes Habitans par la peſte de l'an 1420. & guere moins par une famine qui trois ans aprés déſola les pays d'entre la Seine & la Loire, fut ſi dépeuplée que les Loups y venoient devorer les enfans juſqu'au milieu de la ruë ſaint Antoine.

1438. On fut obligé, pour ſe délivrer de ces beſtes affriandées à la chair humaine, de faire publier qu'on donneroit vingt ſols pour chaque tête qu'on en apporteroit au Magiſtrat.

Le Pape Eugene & le Concile de Baſle ſe broüillerent à tel poinct, qu'Eugene declara le Concile diſſout, & en convoqua un autre à Ferrare; Et d'autre part les Prelats qui eſtoient à Baſle l'ayant pluſieurs fois ſommé de s'y rendre, commencerent à mediter ſa dépoſition; d'autant plus hardiment, que le Roy Tres-Chreſtien ſembloit alors les favoriſer, ayant deffendu aux Prelats de l'Egliſe Gallicane d'aller à Ferrare.

Cette diſcorde enfin aboutit à un Schiſme, celuy qui la pouvoit éteindre eſtant venu à mourir; j'entends l'Empereur Sigiſmond qui finit ſes jours en Moravie le huitiéme de Novembre 1437. *Albert Duc d'Auſtriche ſon gendre, luy ſucceda aux Royaumes de Hongrie & de Boheme, & l'année ſuivante à l'Empire par les ſuffrages des Electeurs.*

Le Clergé de France, depuis la tranſlation du ſaint Siege en Avignon, avoit ſouffert une infinité d'oppreſſions de la Cour de Rome: voilà pourquoy comme le Roy l'eut aſſemblé à Bourges pour trouver les moyens de reconcilier le Pape & le Concile, leſquels y avoient tous deux envoyé leurs Legats; il embraſſa l'occaſion qu'il avoit manquée dés le Concile de Conſtance, & luy fit ſes remontrances ſur ces abus inſupportables. Le Roy deſirant y pourvoir, leur ordonna d'y apporter le remede le plus convenable. Pour cela fut dreſſé, de l'avis de ſon Conſeil, ce Reglement ſi celebre, que l'on appella la Pragmatique; *lequel remediant entierement aux entrepriſes de la Cour de Rome, ſe pouvoit appeller le rempart de l'Egliſe Gallicane, & eſtoit d'autant plus conſiderable que les Rois precedents n'avoient onques fait aucunes Ordonnances ou loix en pareilles matieres, qui euſſent pris autorité de l'Egliſe univerſelle, comme celle-là la prenoit.*

1439. *Eugene cependant transfera ſon Concile de Ferrare à Florence, où l'on traita de l'union des Grecs avec l'Egliſe Latine, leur Empereur Jean VII. y aſſiſtant avec bon nombre de ſes illuſtres Prelats. Mais cependant ceux qui eſtoient aſſemblez à Baſle, bien que reduits à un petit nombre & peu d'accord entr'eux, dépoſerent Eugene du Pontificat, & éleurent Amé VIII. Duc de Savoye, qui s'eſtoit retiré, comme nous avons dit, dans la Solitude de Ripailles. La France, la Germanie, & la plus grande partie de l'Occident luy rendirent obeïſſance tant que le Pape Eugene veſcut: mais dés qu'il fut mort, preſque tous ſe tournerent du coſté de Nicolas V. comme nous le dirons.*

EMPP. encore JEAN VII. & ALBERT II. d'Auſtriche R. prés de 2. ans.

Deux ans aprés que René fut délivré de captivité, il paſſa en ſon Royaume de Naples: Il y eut un deſtin pareil à celuy de ſes predeceſſeurs, ſon entrée fut fort heureuſe, mais la ſortie bien differente.

Le Conneſtable par un ordre exprés du Roy attaquoit la ville de Meaux: ce ſiege quoy que long & difficile eut un heureux ſuccez pour les François; mais celuy d'Avranches en baſſe Normandie,

eſtant mal conduit par le meſme & par le Duc d'Alençon, ne leur apporta que de la honte ; les Anglois l'ayant fait lever, & pris une partie de leur bagage & de leurs munitions. 1439.

Durant ce temps-là, à la pourſuite de la Ducheſſe de Bourgogne & des Legats du Pape, il ſe fit une grande conference entre Graveline & Calais, des deputez de France, de ceux d'Angleterre & de ceux de Bourgogne, pour traiter de la paix. Les Anglois ne démordant point de cette condition, que la Normandie & leurs autres conqueſtes leur demeuraſſent en toute ſouveraineté, on ſe ſepara encore ſans rien faire.

Le Roy, de ſon inclination eſtoit aſſez porté au bien de ſon Eſtat ; Et nous voyons que dés ce temps-là juſqu'au regne de Henry II. les Rois ſe ſervoient aſſez volontiers de ces termes, *la choſe publique de noſtre Royaume*. Il fit cette année une grande Aſſemblée des notables & deputez des Seigneurs de ſon Eſtat à Orleans ; où il fut reſolu que l'on rechercheroit la paix, ſans laquelle toute reformation eſtoit inutile, & meſme impoſſible, & qu'en attendant on reduiroit toute la Gendarmerie en compagnies d'Ordonnance bien reglées, qui ſeroient payées tous les mois, chaque gendarme à trois chevaux : auparavant ils en avoient ſept ou huit, & grand nombre de goujats qui devoroient tout le pays par où ils paſſoient. 1440.

Cette reforme ne pouvoit plaire aux Grands ny aux Capitaines qui s'engraiſſoient de la miſere du peuple ; ils l'interrompirent par une dangereuſe émotion qu'on nomma *la Praguerie*. Les Ducs d'Alençon, de Bourbon, & de Vendoſme, meſme le baſtard d'Orleans Comte de Dunois, & pluſieurs autres en eſtoient. Ils ſe plaignoient que le Roy ne donnoit part du Gouvernement qu'à deux ou trois particuliers ; Et là-deſſus ils firent une ligue contre ſes Miniſtres. La Trimoüille meſme qui eſtoit diſgracié ſe joignit avec eux afin de rentrer à la Cour par quelque moyen que ce fuſt.

La conſpiration faite, le Duc d'Alençon alla à Niort luy débaucher le Dauphin, qui eſtoit ſon fillol, âgé ſeulement de ſeize ans, mais déja marié à Marguerite fille de Jacques I. Roy d'Eſcoſſe. Ce jeune Prince d'humeur broüillonne, & porté à la déſobeïſſance, fut bien aiſe qu'on chaſſaſt d'auprés de luy le Comte de Perdriac ſon Gouverneur, & tous ceux que le Roy y avoit mis. Le Roy courut promptement au feu qui s'allumoit ; Aprés avoir bien garny ſes frontieres contre les Anglois, il ſe mit aux champs accompagné de ſon Conneſtable, du Comte de la Marche, & de celuy de Dunois, qu'il détacha de cette ligue. Ayant donc huit cens hommes d'armes, & trois mille hommes de trait, il pourſuivit les liguez ſi vertement en Poitou, & de Poitou en Bourbonnois, prenant toutes les places où ils penſoient faire teſte, qu'ils furent contraints de luy rendre ſon fils & de venir demander pardon à genoux.

1440. Ce fut vers ce meſme temps qu'un changement le plus merveilleux qu'on ſe puiſſe imaginer ſurprit toute la France : Charles Duc d'Orleans qui eſtoit détenu priſonnier en Angleterre depuis vingt-cinq ans, fut tiré de captivité par le moyen qu'il devoit le moins eſperer ; car Philippe Duc de Bourgogne, deſirant terminer la funeſte querelle de ſa Maiſon avec celle d'Orleans, ſe reſolut par une bonté auſſi genereuſe que politique, de moyenner la délivrance de ce Prince, & luy ayda à payer ſa rançon qui eſtoit de trois cens mille écus. On vit alors ces deux Princes éteindre par une reconciliation ſincere & cordiale, les inimitiez mortelles que leurs peres avoient fait naiſtre. Philippe accueillit Charles avec de grands honneurs dans ſa ville de Gravelines le vingtiéme de Novembre, luy donna ſon Ordre de la Toiſon, & receut le ſien du Porc-épic. De plus Charles épouſa ſa niéce fille de ſa ſœur & d'Adolfe PREMIER DUC DE CLEVES ; Enfin tous deux s'efforcerent de ſe donner toutes les marques d'une vraye & parfaite amitié.

EMP. encore JEAN VII. & FEDERIC' III. d'Auſtriche regne 53. ans, 5. mois.

Entre les Mareſchaux de France, il y avoit un Gilles Seigneur de Raiz, d'illuſtre maiſon & fort vaillant de ſa perſonne, mais grand diſſipateur de biens, & qui s'eſtoit ſi fort dépravé l'imagination qu'il s'adonnoit à toute ſorte de pechez contre Dieu & contre Nature, entretenant des Sorciers & Enchanteurs pour trouver des treſors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit aprés pour en avoir le ſang afin de faire des charmes. Sur le ſcandale public il fut déferé à la Juſtice, l'Eveſque de Nantes luy fit ſon procés, le Seneſchal de Rennes Juge general du pays y aſſiſtant, parce que le cas eſtoit mixte. Il fut condamné à eſtre brûlé tout vif dans la prairie de Nantes. Le Duc aſſiſta à ſa mort, mais adouciſſant la Sentence, il permit qu'on l'étranglaſt auparavant, & qu'on enterraſt ſon corps, qui n'avoit eſté que fort peu endommagé par les flâmes. Il me ſemble avoir remarqué dans ſon procés, qu'il y avoit du crime d'Eſtat envers ce Duc, qui fut bien aiſe d'avoir ſujet de venger ſon offenſe en vengeant celle de Dieu.

Le Roy avoit mis le ſiege devant Pontoiſe, & les Pariſiens en payoient les frais. La ville ayant eſté trois ou quatre fois ravitaillée par Talbot, l'honneur des Capitaines Anglois, il ſembla perdre cœur & ſe retira à Poiſſy : mais voyant que cette démarche en arriere le rendoit mépriſable à tout le monde, il y retourna courageuſement, y fit donner un aſſaut general, & par ſa preſence anima tellement ſes gens qu'ils l'emporterent de vive force.

Cela fait il alla nettoyer tout le pays de Poitou & d'Angoulmois des coureurs qui les ravageoient, & pour cét effet il oſta des places les Capitaines pillards & y en mit de moins méchants.

Au partir delà il vint tenir ſa Cour à Limoges pendant les Feſtes de la Pentecoſte, où il receut le Duc d'Orleans & ſa femme, & luy donna 160000. francs pour ayder à payer ſa rançon, & ſix mille livres de penſion.

De

De Limoges il paſſa dans la Gaſcogne, où il ſauva Tartas. Cette place avoit capitulé de ſe rendre aux Anglois à certain jour, ſi elle n'eſtoit ſecouruë. Il ſe preſenta devant la veille de la ſaint Jean avec une armée ſi puiſſante que les ennemis n'oſerent paroiſtre. Saint Sever ſe laiſſa forcer, Dacqs compoſa, auſſi firent Marmande & la Reole. Mais dés que le Roy eut le dos tourné, les Anglois par intelligence ſe reſaiſirent de Dacqs & de ſaint Sever. Peu aprés le Comte de Foix reduiſit ſaint Sever. Le Roy paſſa l'Hyver à Montauban, qui fut ſi rude qu'il glaça toutes les rivieres de ces pays-là, & retint les troupes dans leurs quartiers ſans pouvoir ſortir à cauſe des grandes neiges. 1442.

Cette année la mort luy ravit deux de ſes plus braves & fidelles Capitaines, Poton de Saintrailles qu'il avoit fait ſon grand Eſcuyer, & dont le fils fut depuis Mareſchal de France, & Eſtienne de la Hire beaucoup plus riche de reputation que de biens.

Tandis qu'il eſtoit en Gaſcogne, il s'aſſura de la ſucceſſion de la Comté de Cominges. Matthieu de Foix avoit épouſé en quatriémes nopces Jeanne qui en eſtoit Comteſſe : Comme elle eſtoit fort âgée & qu'elle n'avoit point d'enfans de luy, il la tenoit priſonniere dans un Chaſteau, pour la contraindre de luy faire donation de ſon bien ; le Roy ayant receu les plaintes de la vieille, ne manqua pas de prendre cet avantage pour luy-meſme, & à ce prix la délivra & la fit venir en ſa Cour.

Eſtant morte peu aprés dans Poitiers, le Comte d'Armagnac qui avoit en ſecondes nopces épouſé ſa fille d'un autre lict, mais qui n'en avoit point eu de lignée, ſe ſaiſit de ſes terres. Il ne les garda pas long-temps : le Dauphin Loüis allant en ce pays-là, le ſurprit par belles paroles & le mit en priſon, luy, ſa femme & ſes enfans. L'interceſſion du Comte de Foix l'en tira avec peine, & en l'obligeant de relâcher les terres dont il s'eſtoit emparé. 1443.

Le vingt-huitiéme d'Aouſt Jean V. Duc de Bretagne, finit ſes jours au Chaſteau de la Touſche prés de Nantes. Il laiſſa ſon Duché fort enrichy par une longue paix, & fort peuplé par la guerre qui deſoloit les Provinces circonvoiſines, particulierement la Normandie. De celle-là ſeule il s'alla habituer plus de trente mille familles dans la Bretagne & une grande partie à Rennes, ce qui l'agrandit de beaucoup, & donna ſujet d'enclore de murailles la partie qu'on nomme la *Baſſe ville*. Il avoit trois fils, François, Pierre & Gilles, les deux aiſnez furent Ducs de ce pays-là l'un aprés l'autre. Gilles perit malheureuſement en priſon par la calomnie du Seigneur de Montauban favory du Duc François.

Dés l'année precedente les Anglois avoient mis le ſiege devant Diepe : le Dauphin de retour de Guyenne, marcha de ce coſté-là en qualité de Lieutenant general pour le Roy, & les en chaſſa honteu-

1443. ſement. Mais le Comte de Sommerſet deſcendant à Cherbourg avec ſix mille combattans, perça juſqu'en Anjou & en Bretagne, défit le Mareſchal de Lohéac & le Seigneur de Bueil, puis s'en retourna chargé de butin à Roüen.

1440. ou 42. *On rapporte à l'an* 1440. *ou* 1442. *l'invention ou du moins le premier uſage de l'Imprimerie, laquelle ſeroit auſſi excellente qu'elle eſt merveilleuſe, ſi ce n'eſtoit que, ſemblable à la renommée dont elle eſt la plus claire trompette, elle débite autant de mauvaiſes choſes que de bonnes. La ville de Leyden en Hollande en attribuë l'honneur à Laurent Janſon un de ſes Bourgeois, & dit qu'elle luy fut dérobée par un nommé Jean Fuſt ou Fauſt; celle de Mayence le donne à un Gentil-homme nommé Jean Guttemberg, qui pourtant n'en eſtoit pas natif, mais de la ville de Strasbourg, d'où il alla s'habituer à Mayence, en ſorte qu'il y acquit droit de Bourgeoiſie; Quelques-uns deferent cette gloire à Jean Mentel de la meſme ville de Strasbourg. En effet il ſe l'attribua, parce qu'il fut le premier qui ouvrit l'Imprimerie dans cette ville-là. La plus commune voix des Auteurs les plus proches de ce temps-là eſt pour Guttemberg; Elle dit que pour perfectionner cet Art il s'aſſocia avec Pierre Schoëffer ſon gendre, & avec Jean Fauſt Libraire, que Schoëffer inventa & grava les poinçons ou matrices. Le premier livre qu'ils mirent ſous la preſſe, fut une grande Bible* in folio, *d'une écriture ſi ſemblable à celle qu'alors on faiſoit à la main, que pluſieurs y furent trompez. Peu aprés un Imprimeur nommé Nicolas Sanſon changea ce caractere en une lettre quarrée, mais ceux qui établirent l'Imprimerie à Veniſe, deſirant faire quelque choſe de nouveau, quitterent cette belle lettre & prirent la Lombarde ou Gotthique. On s'en ſervit quarante ou cinquante ans, puis on la rejetta entierement. Quelques-uns s'imaginent que l'Imprimerie vient de la Chine, & il eſt vray qu'on y imprimoit long-temps auparavant, mais ce n'eſtoit pas avec des lettres ſeparées & mobiles comme ſont les noſtres, c'eſtoit avec des planches gravées. Il faut avoüer auſſi que les premieres feüilles qui furent imprimées à Mayence, car on en voit encore aujourd'huy, ne l'eſtoient que d'un coſté & que les lettres tenoient enſemble.*

Avant cette noble invention, les livres eſtoient ſi chers que les plus riches n'en avoient qu'en petit nombre. Louis XI. deſirant mettre une copie des œuvres du Medecin Raſis dans ſa Bibliotheque, fut obligé, de donner en gage à la Faculté de Medecine de Paris dont il les empruntoit, vingt marcs d'argent, cent ſterlins & une obligation de cent écus d'or d'un Bourgeois. On les laiſſoit par Teſtament comme des meubles tres-precieux, on les vendoit & échangeoit par Contracts comme des biens fonds. On trouve que des concordances ſe ſont venduës cent écus d'or, un Tite-Live ſix-vingt, & vingt-quatre vies des Illuſtres de Plutarque ſoixante-dix.

1444. Les deux Rois aympient aſſez leurs plaiſirs pour n'aymer pas trop

la guerre. L'Anglois fut le premier qui fit parler d'accommodement: les Deputez s'aſſemblerent à Tours ; où n'ayant pû convenir d'une paix finale , ils firent une tréve de dix-huit mois le vingtiéme jour de May, & le mariage de Marguerite fille de René d'Anjou avec le Roy d'Angleterre, auquel elle fut menée par le Duc de Suffolk. 1444. & 45.

De concert entre les Rois , il fut trouvé bon de jetter les troupes Françoiſes & Angloiſes dans les païs de l'Empire, qui eſtoient gras & peu défendus. Les pretextes apparents furent d'aſſiſter la Maiſon d'Auſtriche contre les Suiſſes, de venger quelques courſes que le Comte de Montbelliard avoit faites ſur les terres de France , d'intimider le Concile de Baſle , afin de terminer le ſchiſme , & de prendre la querelle de René d'Anjou Duc de Lorraine contre les Bourgeois de Mets , qui avoient aſſiſté Antoine Comte de Vaudemont ſon ennemy : mais le vray ſujet c'eſtoit pour décharger le Royaume de gens de guerre.

Le Dauphin conduiſoit ces troupes qui eſtoient de prés de 20000. chevaux. Eſtant party de Troyes au mois de Juillet , il prit Montbelliard , & delà s'étendit dans le pays d'Alſace entre Baſle & Straſbourg. Baſle ſe fortifia & appella les Suiſſes à ſon ſecours. Il en combattit quatre mille prés delà, qui plûtoſt laſſez que vaincus, moururent tous ſur la place , mais vendirent leur vie au double. Il ne s'en ſauva que ſeize, d'autres diſent qu'un ſeul, & ajoûtent qu'eſtant retourné en ſon Canton il eut la teſte trenchée comme deſerteur. Le Dauphin ayant appris par là qu'il ne gagneroit plus rien qu'en perdant trop, d'ailleurs eſtant gorgé de butin , & voyant que ce peſant corps Germanique commençoit à ſe remuer, il ſe retira de peur d'eſtre accablé & alla joindre le Roy ſon pere qui eſtoit devant Mets.

Il aſſiegeoit cette ville en faveur de René Duc de Lorraine. Les Bourgeois ayant vû prés de ſept mois durant conſumer & ruïner leur pays, ſe racheterent par trois cent mille florins , dont ils en donnerent deux cent mille au Roy , & en quitterent à René cent mille qu'il leur devoit.

Les troupes payées de cet argent, furent toutes congediées, à la reſerve de quinze cens hommes d'armes , autant de *Couſtilliers* (c'étoient gens de pied accompagnans les cavaliers) & trois mille Archers. Ce fut l'établiſſement de ce qu'on a appellé COMPAGNIES D'ORDONNANCE.

Il les fit loger d'abord & nourrir dans les villes : mais le peuple qui ne ſent que le mal preſent, & qui ne veut jamais pourvoir à ceux de l'avenir, quoy qu'on l'en avertiſſe, ne ſongea qu'à ſe liberer de ce fardeau , & octroya une taille en argent pour le payement de ces gents-d'armes ; ſans conſiderer que lors qu'elle ſeroit une fois établie, elle ne dépendroit plus de luy, ny pour la durée ny pour l'augmentation.

1444. *Le dixiéme de Novembre ſe donna la ſanglante bataille de Varnis entre les Turcs, & le jeune Ladiſlas Roy de Hongrie. Il avoit juré ſolemnellement la paix avec eux : peu aprés l'ayant rompuë mal à propos, par l'exhortation du Pape, qui le diſpenſa de ſon ſerment, il perdit malheureuſement la vie & toute ſon armée ; Playe qui ſaigne encore aujourd'huy.*

Les Comtez de Valentinois & de Diois furent unis cette année au Dauphiné. Loüis de Poictiers qui les poſſedoit, les avoit dés l'an 1419. données par ſon Teſtament à Charles V. qui pour lors eſtoit Dauphin, à condition de luy fournir 50000. écus pour acquitter ſes dettes & ſes legs ; & en cas qu'il y manquaſt, il appelloit à ſa ſucceſſion Amé Duc de Savoye. Le Dauphin n'y ayant pas ſatisfait, Amé s'eſtoit mis en poſſeſſion & y avoit établi un Gouverneur. Mais cette année, par Traité fait à Bayonne le troiſiéme d'Avril, Loüis fils d'Amé ſe départit de tout le droit qu'il y avoit en faveur du Loüis, qui en recompenſe luy quitta la Seigneurie directe & l'hommage du Foucigny.

1445. & ſuiv. Pendant la douceur de la Tréve, le Roy joüiſſoit à loiſir du divertiſſement de ſes jardins, & languiſſoit auprés de ſes maiſtreſſes. L'aiſe & les proſperitez l'avoient jetté dans la molleſſe, & preſque dans la ſtupidité : ſa plus forte inclination eſtoit Agnes Soreau * Damoiſelle du pays de Touraine, fort agreable & genereuſe perſonne, mais qui allant du pair avec les plus grandes Princeſſes, & faiſant tant qu'elle pouvoit éclater ſa faute, donnoit de l'envie à la Cour & du ſcandale à toute la France.

* On l'appelle vulgairement Sorel.

Le Roy d'Angleterre vivoit dans une plus grande retenuë : c'eſtoit un Prince devot, craignant Dieu & debonnaire : mais il avoit l'eſprit foible, & comme il n'aimoit que ſa femme, il ſe laiſſoit entierement poſſeder par elle. Cette Princeſſe hardie & entreprenante au delà de ſon ſexe, voulut prendre le timon & ſe rendre abſoluë. Dans ce deſſein elle luy donna de ſiniſtres impreſſions de ſon oncle Hunfroy Comte de Gloceſtre qui tenoit le Gouvernement, & le porta enfin à le faire mourir ſans aucune forme de procez. Ce dangereux coup excita contre elle la haine de tous les Grands, & les fit penſer à la perdre afin de ſe conſerver eux-meſmes.

1444. ou 45. Alors le Roy Charles n'avoit guere plus de quarante-trois ans, & le Dauphin en avoit déja vingt-deux ; de ſorte qu'il luy marchoit ſur les talons, & vouloit faire le maiſtre, juſques-là qu'un jour à Chinon il donna un ſoufflet à ſa maiſtreſſe Agnes. Il fit encore une autre action qui irrita fort la colere du Roy, & ne montra que trop clairement quel eſtoit ſon naturel. Il avoit marchandé avec Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, pour aſſaſſiner quelqu'un qui l'avoit faſché, Jacques frere de ce Comte, qui eſtoit grand Maiſtre de la Maiſon du Roy, l'en avoit détourné. Le Roy ayant eu connoiſſan-

ce de cette affaire, en fit une reprimende bien aigre au Dauphin; Le jeune Prince pour s'excuſer, chargea le Comte de luy avoir ſuggeré ce laſche deſſein; le Comte le nia hardiment en preſence du Roy, & offrit de s'en juſtifier par le combat, contre tel des Gentilshommes du Dauphin qui le voudroit entreprendre. Le Roy connut alors la malignité de ſon fils, en eut horreur, & luy commanda de ne le voir de quatre mois, & de s'en aller en Dauphiné. Il ſe retira en menaçant; Et quand il fut une fois party de la Cour il ne ſongea plus à y revenir : mais à ſe cantonner & à regner ſeul, ſans dépendre que de ſes dangereuſes fantaiſies. 1445.

EMP. CONSTANTIN XV. R. 7. ans, & deux jours, & encore FEDERIC III.

La Cité de Gencs, en peu d'années avoit changé quatre ou cinq fois de Seigneurs & de gouvernement. Les Fregoſes & les Adornes qui eſtoient de ſes principaux citoyens, diſputoient la Seigneurie entr'eux & Barnabé Adorne s'en eſtoit emparé avec titre de Duc. Janus Fregoſe feignant de la vouloir remettre entre les mains du Roy, & ayant traité avec luy pour cela, ſe ſervit des armes & de l'argent de France pour s'en rendre maiſtre, puis eſtant venu à bout de ſon deſſein, il la garda pour luy-meſme & ſe mocqua des François. 1446.

Le Roy avoit adheré quelque temps au Pape Felix, ou du moins gardé la neutralité; mais ayant appris que Nicolas avoit eſté éleu en la place d'Eugene, il voulut montrer à toute la Chreſtienté qu'il approuvoit ſon élection. Ainſi il luy envoya rendre obeïſſance par une grande & celebre ambaſſade; c'eſt peut-eſtre celle-là qui a donné lieu à la pompe & à la dépenſe de ces ſolemnelles ambaſſades d'obedience que les Rois envoyent à chaque Pape.

La domination des VISCOMTES A MILAN, *aprés avoir duré 170. ans, finit cette année par la mort du Duc Philippe; Cét Eſtat fut recherché par divers pretendans de droit ou de bienſéance, ſçavoir l'Empereur Federic, le Duc de Savoye, les Venitiens, Alfonſe Roy de Naples, & Charles Duc d'Orleans. Comme il appartenoit veritablement à ce dernier, ſuivant les termes du Contract de Valentine ſa mere, il y paſſa avec des troupes : mais les Milanois ayant deſſein de ſe mettre en liberté, il n'en pût rien avoir que ſa Comté d'Aſt. Depuis ces peuples ayant ſouffert durant quelques années beaucoup de peines & d'agitations entre les divers partis qui les vouloient ſubjuguer, ils tomberent pour ainſi dire de la poeſle au feu, en acceptant pour leur Duc François Sforze, Soldat de fortune, mais grand Capitaine, qui avoit épouſé la baſtarde du Duc Philippe.* 1447.

Il y avoit en ce temps-là peu d'infanterie en France; le Roy pour en avoir une bonne & bien entretenuë, ordonna que chaque village du Royaume luy fourniroit & payeroit un Archer à pied, choiſi d'entre ſoixante jeunes hommes, lequel ſeroit franc de toutes tailles & ſubſides; à cauſe dequoy on les nomma les FRANCS ARCHERS. Cette milice faiſoit un corps de vingt-deux ou vingt-trois mille hommes. 1448.

1448. La tréve d'entre les deux couronnes avoit eſté prolongée par trois ou quatre fois, & ne finiſſoit qu'à un an delà : un Capitaine du party Anglois, c'eſtoit François de Surienne, extrémement aſpre à la proye, ſurprit la ville de Fougeres ſur le Duc de Bretagne, où il fit un butin de plus de ſeize cens mille écus ; Et au meſme temps les Anglois firent irruption en Eſcoſſe, qui eſtoit compriſe dans la tréve auſſi bien que la Bretagne, mais ils y furent bien battus. Le dedans de l'Angleterre commença auſſi à ſe broüiller au ſujet d'une nouvelle impoſition que le Roy Henry voulut lever dans Londres ; ce qui a preſque toûjours eſté le ſujet ou le pretexte des guerres civiles.

Le Duc de Bretagne, & en meſme temps les Eſcoſſois firent leur plainte au Roy Charles de l'infraction de la tréve. On ſomma les Anglois de reparer le tort, ils déſavoüerent bien Surienne, pour le reſte ils ne payoient que de remiſes & de défaites. On patienta ſix mois entiers, mais bien loin de donner ſatisfaction, ils s'imaginoient qu'on les redoutoit. A la fin le Duc de Bretagne éclata, & du conſentement du Roy leur fit ſurprendre tout en meſme temps le Pont de Larche au deſſus de Roüen, Conches prés d'Evreux, Gerbroy prés de Beauvais, & Cognac ſur la Charente.

1449. *Le Conſeil du Roy n'avoit pas moins de paſſion pour la paix de l'Egliſe que pour celle de l'Eſtat ; de ſorte qu'à force de prieres, de negociations, de ménaces, il combla Felix de donner les mains à la reünion de l'Egliſe, il renonça à la Papauté plus glorieuſement qu'il ne l'avoit acceptée. Ses conventions avec Nicolas V. furent telles qu'il ſembloit la quitter comme une choſe qui luy appartenoit, & la conferer par grace à ſon rival. Car il fit ſa démiſſion dans le Concile qu'il avoit exprés transferé de Baſle à Lauſanne, & aprés qu'il eut dépoſé les ornemens Pontificaux, ces Peres éleurent Nicolas, qui le laiſſa Legat perpetuel dans toutes les terres de Savoye, Montferrat, Lyonnois, pays des Suiſſes & Alſace, & receut dans le ſacré College tous les Cardinaux qu'il avoit créez.*

Les broüilleries d'Angleterre continuant, le Roy Charles trouva la conjoncture ſi favorable, qu'il prit une forte reſolution de chaſſer les Anglois de tout ſon Royaume. Il avoit fait le Comte de Foix Lieutenant de ſes armées depuis la Garonne juſqu'aux Pyrenées, & le Comte de Dunois dans toute la France, en ſorte neantmoins qu'il devoit rendre honneur au Conneſtable, quand ils ſe trouveroient tous deux au meſme endroit.

Le premier eut ordre de prendre les places que les Anglois avoient au pied des Pyrenées, afin de boucher le paſſage à Jean d'Arragon Roy de Navarre, qui avoit fait ligue avec eux, & s'eſtoit obligé, moyennant certaine ſomme d'argent, de leur garder Mauleon de Soule place tres-forte pour ces temps-là, & aſſiſe ſur un haut rocher. Pour cét effet il l'avoit priſe ſous ſa ſauvegarde, & avoit mis ſon Con-

neſtable dedans. Le Comte de Foix eſtoit gendre de ce Prince, neantmoins il conſidera plus les Ordres du Roy que ſon beau-pere, & ne laiſſa pas d'aſſieger la place. L'Arragonnois ſçachant qu'elle manquoit de vivres, arma pour la ſecourir, & vint à deux lieuës prés: mais comme il ſe trouva trop foible, & que ſes prieres ne purent rien ſur ſon gendre; il ſe retira & ſon Conneſtable fut contraint de capituler. 1449.

Le Chaſteau de * Guiſſent, qui eſt à quatre lieuës de Bayonne, ſe rendit auſſi, lors que trois mille Anglois que le Conneſtable de Navarre & le Maire de Bayonne y envoyerent au ſecours en bateau par la riviere, eurent eſté defaits par les aſſiegeants.

* Le vulgaire l'appelle Guiche.

Dans le meſme temps Verneüil au Perche avoit eſté pris par l'intelligence d'un Meuſnier, qui ſe vengeoit de ce que les Anglois l'avoient battu; la groſſe tour tint encore quelque temps. Cependant le Comte de Dunois voyant que Pont-Audemer, Liſieux, Mante, & les forteresſes d'alentour de ces villes, luy avoient fait connoiſtre par leur peu de reſiſtance que le party Anglois s'en alloit en déroute, manda au Roy que la Normandie eſtoit fort ébranlée.

Il apprit d'ailleurs que le Duc de Bretagne avec le Conneſtable ſon frere, avoit pris la ville de Coutances, & que les Habitans d'Alençon avoient remis leur Duc dans ſa ville, & aſſiegé le Chaſteau, qui capitula auſſi-toſt. Sur ces bonnes nouvelles il partit de Vendoſme où il avoit aſſemblé ſes forces, s'en vint à Verneüil, delà à Louviers & au Pont de Larche, pour ſommer la ville de Roüen, dont les Habitans eſtoient diſpoſez à ſecoüer le joug.

Le Comte de Sommerſet qui eſtoit dedans avec trois mille Anglois, ne ſouffrit point à ſes Herauts d'en approcher. Cette précaution n'empeſcha pas qu'une partie des Habitans ne fiſſent monter les François ſur leurs murailles: mais les autres ne s'eſtant point encore unis avec ceux-là, l'entrepriſe ne reüſſit pas. Ils vouloient auparavant faire leurs conditions avec le Roy, comme ils firent le lendemain. Leur Archeveſque Raoul Rouſſel, qui eſtoit chef de la deputation, obtint ſeureté & liberté pour les perſonnes & pour les biens de tous ceux qui eſtoient dans la ville, tant Anglois que François, ſoit qu'ils vouluſſent y demeurer, ſoit qu'ils aymaſſent mieux en ſortir.

Quand il eut fait le rapport de ce Traité à l'Hoſtel de Ville, les Anglois taſcherent d'en empeſcher l'execution en ſe ſaiſiſſant des portes & des murailles: mais les Habitans les en chaſſerent bien viſte, & les contraignirent de ſe retirer au pont, au Chaſteau, & au Palais.

Le Fort de Sainte Catherine ne dura gueres; & Sommerſet ayant peu de vivres au vieux Palais, capitula au bout de douze jours, Qu'il ſortiroit luy & les ſiens vie & bagues ſauves, avec tout leur équipage de guerre, horſmis la groſſe artillerie, Qu'ils payeroient 50000. écus d'or, & tout ce qu'ils pouvoient devoir aux Bourgeois & aux Marchands du pays, Qu'ils feroient rendre les places de Caudebec,

1449. & 50. Mouſtiervilliers, Liſlebonne, Tancarville & Honnefleur ; Et qu'ils laiſſeroient pour oſtages le Sire de Talbot, & cinq ou ſix autres de leurs chefs. Le dixiéme de Novembre le Roy fit ſon entrée pompeuſement dans la ville, & y celebra la Feſte de Saint Martin ancien Patron de la Gaule.

Cela fait il entreprit, nonobſtant les incommoditez de l'Hyver, de mettre le ſiege devant Harfleur qui eſtoit la premiere conqueſte du feu Roy Henry d'Angleterre. La place ſe rendit le douziéme jour de Janvier. Comme fit enſuite Honnefleur, qui ne dura que peu de jours.

En ce meſme temps le Duc de Bretagne & le Conneſtable reduiſirent Valogne avec ſix ou ſept autres petites places, & regagnerent auſſi la ville de Foulgeres, mais ce ne fut que par un long ſiege.

Ces proſperitez n'eſtoient pas ſans mélange d'ennuys pour le Roy. L'an 1449. comme il eſtoit à Jumieges, on luy empoiſonna ſa chere Agnes Soreau, ſans laquelle il ne pouvoit vivre un moment. Pour le conſoler, Antoinette de Maignelais Dame de Villequier, couſine de la deffunte, prit ſa place : mais elle ne fut pas ſeule ; l'impuiſſance de l'âge irritant les deſirs de ce Roy trop voluptueux, il ſe mit à entretenir grand nombre de belles filles, au moins pour le plaiſir de ſes yeux.

On a voulu dire que ce furent les amis du Dauphin ſon fils qui firent mourir ſon Agnes. On en accuſoit principalement le fameux Jacques Cœur Argentier du Roy, & Maiſtre des Monnoyes de Bourges, ſa ville natale. Il eſtoit fils d'un ſimple Marchand, mais il avoit tellement avancé ſa fortune à la Cour, qu'il manioit toutes les finances, & avoit fait ſon fils Eveſque de Luçon, & ſon frere Archeveſque de Bourges. On compte tant de merveilles de ſes richeſſes, de ſes baſtiments, de ſon credit & de ſon commerce dans tous les pays Eſtrangers, que les Chimiſtes trop credules voudroient bien nous faire croire qu'il avoit la pierre philoſophale. L'an 1452. on intenta accuſation contre luy, au Conſeil du Roy & on ſaiſit tous ſes biens, tant pour ce crime que pour ceux de concuſſion, d'exaction, de tranſport d'argent hors le Royaume, de billonnement de monnoye, de fabrication de faux Sceaux, & de vendition d'armes aux Sarraſins. Il comparut volontairement pour ſe juſtifier, on l'arreſta & on le traduiſit en diverſes priſons ; finalement le Roy l'ayant trouvé coupable de tous ces crimes, comme le dit l'Arreſt du dix-neufiéme de May 1453. & neanmoins luy remettant la peine de mort, par l'interceſſion du ſaint Pere, & pour les ſervices qu'il luy avoit rendus, principalement en la conqueſte de Normandie, le condamna ſeulement à faire amende honorable, & à payer 100000. écus, & confiſqua tous ſes biens. A quelque temps delà le Parlement le reſtablit en ſa renommée & en ſes biens, quand il eut payé l'amende.

Vers

Vers le commencement de l'année 1450. il deſcendit trois mille Anglois à Cherbourg, commandez par Thomas Kyriel, lequel tirant une partie des garniſons des places, fit un gros de ſix mille hommes, & avec cela il s'aventura en campagne. Le Conneſtable ayant appris leur marche ſe mit à les chercher, quoy qu'il fuſt plus foible de la moitié en nombre d'hommes. Il les rencontra & les combattit prés du village de Fourmigny entre Carentan & Bayeux, le long d'une petite riviere qu'ils s'eſtoient miſe à dos. Ces nouvelles levées jointes avec des troupes qui n'avoient pas encore chaſſé enſemble, ne tinrent point devant de vieilles bandes, où il y avoit tant de braves Chefs & tant de Nobleſſe fort aguerrie : il n'en échapa que tres-peu, puiſque l'on en compta 3774. de morts, & 1400. priſonniers. 1450.

Ce dernier coup les reduiſit aux abois : on ne les vit plus que tremblans de peur ſur les murailles de quelques places qu'ils tenoient encore. Le Roy eſtant allé en baſſe Normandie, n'eut pas beaucoup de peine à les aſſieger & gueres plus à les prendre. Vire, Bayeux, ſaint Sauveur le Vicomte, Falaize, Caën ſe deffendirent foiblement : Caën fit ſa compoſition la veille de la ſaint Jean. Falaiſe le vingtiéme de Juillet. La ville de Caën fut remiſe entre les mains du Roy le deuxiéme du meſme mois. On fournit au Comte de Sommerſet & à 4000. Anglois qu'il avoit, des vaiſſeaux pour paſſer en Angleterre, & non ailleurs. Il y fit ſon entrée le ſixiéme. Il ne reſtoit plus que Cherbourg, le Conneſtable l'avoit aſſiegé aprés la reddition de Caën ; Thomas Govel qui en eſtoit Gouverneur, avec mille Anglois naturels, la rendit l'onziéme jour d'Aouſt.

Voilà comme toute la Normandie fut reconquiſe par les François, ou à proprement parler, ayda à ſe reconquerir elle-meſme en un an & ſix jours. Le Roy en deſirant conſerver la memoire, & qu'il en fuſt rendu eternelles graces à Dieu, ordonna qu'il en ſeroit fait des Proceſſions generales au mois de Septembre de cette année-là, & deſormais tous les ans à pareil jour que Cherboug luy avoit eſté rendu.

Aprés qu'il eut mit ordre aux affaires de cette grande Province, en y laiſſant ſeulement ſix cent lances & leurs Archers, il tourna du coſté de la Guyenne ; & cette meſme année il s'ouvrit le paſſage ſur la Dordogne par la priſe de Bergerac, qui fut aſſiegé & reduit par Jean Comte de Pontievre & Vicomte de Limoges. C'eſtoit l'un des quatre fils de Marguerite de Cliſſon, lequel avoit eſté remis dans les biens de ſa maiſon par le Duc François, ſuivant un Traité fait à Nantes l'an 1448.

Comme la perte de la bataille de Fourmigny acheva de faire perdre la Normandie aux Anglois, la défaite des Bourdelois leur fit perdre le reſte de la Guyenne. Amanjeu d'Albret Seigneur d'Orval, eſtant allé faire des courſes aux environs de Bordeaux avec ſept cent chevaux ſeulement, il en ſortit dix ou douze mille hommes à pied &

1451. à cheval, Anglois & Bourdelois, qui coururent en confuſion aprés luy comme à une victoire certaine. D'Orval ſçachant à qui il avoit affaire, les chargea bruſquement, les mit en déroute, couvrit la campagne & les chemins de mille de ces étourdis, & en emmena beaucoup davantage à Baſas.

L'Eſté enſuivant le Roy qui eſtoit toûjours à Tours, ayant aſſemblé de grandes forces, reſolut d'achever la conqueſte de la Guyenne, qui eſtoit fort conſternée de cet échec. Le Comte de Dunois ſon Lieutenant general, le Comte de Pontievre, celuy de Foix & celuy d'Armagnac l'attaquerent par les quatre coins ; les Anglois furent battus & pouſſez par tout. Tellement que n'ayant plus que Fronſac, Bordeaux & Bayonne, comme le Comte de Dunois aſſiegeoit Fronſac, ils capitulerent de rendre ces trois places, ſi dans le jour de la ſaint Jean Baptiſte ils n'avoient en campagne, & prés de cette place là, une armée capable de donner bataille. Ne l'ayant pû faire, ils executerent le Traité. Bayonne ſeule differa de ſe rendre, parce qu'on l'abuſoit de l'eſperance que le Roy d'Angleterre s'appreſtoit de la venir ſecourir en perſonne. Cependant les Generaux François firent leur entrée triomphante dans Bordeaux le dix-neufiéme de Juin.

En vain les Anglois s'opiniaſtrerent à garder Bayonne ; Aprés quelques attaques, la crainte d'eſtre emportez d'aſſaut, les obligea auſſi de capituler un Vendredy vingtiéme jour d'Aouſt. Le Gouverneur Jean de Beaumont avec toute la garniſon demeura priſonnier de guerre ; & il en coûta 40000. écus d'or aux habitans.

La faveur du Ciel eſtoit ſi grande pour les François, ou la perſuaſion des peuples ſi forte en leur faveur, que ce jour-là de Vendredy, ils virent une Croix blanche en l'air au deſſus de Bayonne, qui leur ſembloit dire que Dieu vouloit qu'ils quittaſſent la croix rouge d'Angleterre pour prendre celle de France. Cette place reduite, il ne reſta plus rien à l'Anglois dans la France que Calais & la Comté de Guiſnes.

Si l'on cherche les cauſes d'une ſi ſoudaine & ſi merveilleuſe revolution, on trouvera que ce furent la negligence des Anglois à bien
✠ munir leurs places, le manquement de bons Capitaines, & la haine que tous les peuples avoient pour leur domination imperieuſe & mépriſante ; D'autre part l'union & le zele de toute la Nobleſſe & de toute la milice de France, le bon ordre & la diſcipline de ſes troupes, la grande proviſion de canons, de toutes ſortes de machines de guerre, de pionniers, & de munitions, & la nouvelle maniere d'attaquer les places par travaux & trenchées : mais plus que tout cela, la guerre civile que Richard Duc d'York avoit attiſée parmy les Anglois.

1451. & 52. *Ce Duc ſçavoit bien ſe ſervir du mécontentement que cette Nation avoit du gouvernement de la Reyne Marguerite qui eſtoit Françoiſe,*

pour trouver dans ces broüilleries quelque chemin pour monter au Thrône. Il pretendoit qu'il luy eſtoit deu, plûtoſt qu'à Henry : car il deſcendoit (mais par femme ſeulement) de Lyonnel de Clarence qui eſtoit ſecond fils du Roy Edoüard III. & Richard ne venoit que du troiſiéme fils, qui eſtoit Jean Duc de Lancaſtre ſon biſayeul paternel. 1453.

Ces diviſions prirent quelque ſurſéance à la priere du Seigneur de l'Eſparre, Deputé de la ville de Bordeaux & des Seigneurs du païs Bourdelois, qui connoiſſant bien à quelques nouveaux impoſts dont on les vouloit charger, qu'une domination de proche en proche eſt plus abſoluë qu'une éloignée, offroient de remettre les Anglois dans le païs. Talbot le plus brave de cette Nation & le plus zelé pour ſa gloire, eſtant donc deſcendu en Medoc avec quatre mille hommes, fut introduit dans Bordeaux par les Bourgeois le vingt-quatriéme d'Octobre ; & puis ayant receu un autre pareil renfort d'Angleterre, il ſe rendit maiſtre de Caſtillon, Cadillac, Libourne, Fronſac, & quelques autres petites places.

Les Bourdelois avoient pris leur temps que le Roy s'alloit engager bien avant dans une guerre avec le Duc de Savoye, qui apparemment devoit eſtre ſoûtenu du Dauphin, & par conſequent avoir de grandes intelligences dans le cœur du Royaume. Le Roy en vouloit à ce Duc parce qu'il avoit accordé le mariage de ſa fille Chalotte avec le Dauphin ſans ſon conſentement. C'eſtoit là le vray motif de la guerre : mais afin d'en avoir un ſujet plus apparent, il avoit pris ſous ſa protection quelques Seigneurs des Eſtats de Savoye : leſquels s'eſtant liguez contre le Miniſtre de leur Prince, il s'appelloit Jean de Compeis, avoient eſté bannis à perpetuité hors du pais. Le Roy s'avança juſqu'en Forés pour les rétablir, & peut-eſtre pour dépoüiller le Duc : mais quand il eut appris la deſcente des Anglois à Bordeaux, il ſe laiſſa fléchir à ſes tres-humbles ſoûmiſſions, luy permit de le venir trouver à Feurs, & luy accorda la Paix.

L'année ſuivante il ſe porta juſqu'à Luſignan en Poitou, delà à S. Jean d'Angely, pour le recouvrement du Bourdelois. Son armée aſſiegea Caſtillon ; Talbot venant au ſecours avec 6000. hommes, fut battu par dix ou douze Princes & Seigneurs François, & demeura mort avec ſon fils. Sa défaite fut la reddition de la place, la ruine entiere du party Anglois, & enſuite la priſe de Bordeaux. Cette ville voyant celles de Fronſac, Libourne, Langon, Cadillac, & toutes les autres des environs reduites, le Roy logé à Lermont, tous les ſecours & les vivres meſme luy manquer, ſe rendit à compoſition, que le Roy ne luy euſt pas accordée, ſi les maladies n'euſſent ravagé ſes troupes. Du reſte pour mieux retenir cette ville que les intereſts du commerce & des mariages reciproques lioient avec l'Angleterre, il en bannit quarante Seigneurs & Bourgeois des plus ſuſpects, & la brida par le Chaſteau Trompette, & par celuy du Ha qu'il y fit baſtir.

1452. 53. 54. 55. 56. & 57. *Comme l'Univerſité de Paris eſtoit un des plus grands Corps & des plus neceſſaires à la Chreſtienté, le Cardinal d'Eſtouteville Legat du Pape, uſant de ſes Facultez, mais par l'ordre exprés du Roy, employa ſes ſoins à la purger des abus qui l'avoient défigurée, & fit quantité de beaux reglemens, qui ſe gardent dans ſes Archives. L'intention du Roy eſtoit de regler tellement la diſtribution des Benefices qui eſtoient à la collation des Ordinaires, qu'ils fuſſent obligez de les donner aux gens de merite tant de ſes bons ſerviteurs que des Suppoſts & des Graduez des Univerſitez, leſquels y viendroient chacun à tour de rôlle qui en ſeroit dreſſé; mais l'ignorance, l'intrigue & la chicane, prévalurent & empeſcherent l'execution d'un ſi loüable établiſſement.*

Depuis le ſiege de Calais le Duc de Bourgogne ſe meſla fort peu de la guerre contre les Anglois : mais il ne fut pas exempt de traverſes dans ſon païs. Ceux de Bruges s'eſtant ſoûlevez l'an 1437. le laiſſerent entrer dans leur ville comme pour luy donner ſatisfaction, & puis chargerent ſes gens, & luy en tuerent plus de cent, ainſi que nous l'avons déja dit. Luy-meſme y courut grand riſque, & ſe retira avec peine, en faiſant rompre la porte de la ville avec des marteaux. Aprés cet emportement, ils ſe mirent à faire des courſes dans le païs : Leur furie ſe modera neanmoins quand ils ſceurent que toutes les autres villes n'approuvoient point leur action, & que le Duc venoit les aſſieger avec une grande armée. Ils luy demanderent pardon, mais ils ne l'obtinrent qu'à de rudes conditions, il leur en coûta deux cens mille écus d'or, la perte de pluſieurs de leurs Privileges, & la vie à douze ou quinze des plus factieux.

Les Gantois luy donnerent bien plus de peine, par leurs frequents remuements. Le plus dangereux fut celuy de l'an 1452. La Gabelle en fut la cauſe. Il la vouloit établir en Flandre & la rendre fixe, impoſant vingt-quatre gros, monnoye du païs, ſur chaque ſac de ſel. Ils ſe reſolurent à toutes les extrémitez imaginables, plûtoſt que de ſouffrir cet impoſt. Ils ſe fioient en la protection du Roy ; En effet il écrivit fortement en leur faveur au Duc de Bourgogne : mais en ayant receu une réponſe encore plus forte, il ne jugea pas à propos de s'embarquer en une guerre civile, n'eſtant pas encore hors de la guerre étrangere contre les Anglois.

Les pertes que les Gantois firent en cinq ou ſix grands combats, échaufferent davantage ces courages feroces : mais la bataille de Ripelmonde, & puis celle de Gavre, où ils perdirent vingt-mille hommes, les mirent ſi bas qu'il leur en falut venir à une compoſition. Deux mille hommes nuds pieds & nuës teſtes, & tous les Conſeillers, Eſchevins & Officiers de ville nuds en chemiſe, allerent une lieuë au devant du Duc & de ſon fils, leur crier miſericorde ; la porte par où ils eſtoient ſortis pour l'aller combattre à Ripelmonde, fut bouchée pour jamais. Outre cela il les condamna à payer quatre cent

mille Riddes d'or, à luy apporter leurs Bannieres pour en faire ce qu'il luy plairoit, & à ſouffrir le changement de leurs uſages & Privileges. 1453.

Durant les longues guerres qui tenoient la Chreſtienté diviſée, les Turcs s'avancerent ſi fort, qu'enfin un jour de Mardy vingt-neufiéme de May, Conſtantinople le tronc de l'Empire de Grece, dont ils avoient coupé toutes les branches, fut priſe de force par Mahomet II. âgé ſeulement de vingt-trois ans. Conſtantin ſon dernier Empereur y perit, étouffé par la foule à une des portes de la ville. Telle fut LA FIN DE L'EMPIRE D'ORIENT, *qui à compter depuis la dédicace de Conſtantinople faite par Conſtantin I. le dix-neufiéme de May de l'an trois cens trente, avoit duré onze cens vingt-trois ans. Nous marquerons doreſnavant les Sultans des Turcs au lieu de ces Empereurs.* EMP. FREDERIC III. & MAHOMET II. R. 28. ans, à Conſtantinople.

Le Comte d'Armagnac n'eſtoit pas devenu ſage pour le premier chaſtiment, il vouloit trancher du Souverain, empeſchant celuy qui avoit les proviſions de l'Archeveſché d'Auſch d'en prendre poſſeſſion; Et d'ailleurs il s'opiniaſtroit à garder pour femme ſa propre ſœur, malgré les cenſures de l'Egliſe. Le Roy eſtant donc meu par les inſtances que le Pape luy faiſoit d'oſter ce ſcandale de ſon Royaume, y envoya des troupes & cinq ou ſix de ſes principaux Chefs, dont les uns ſe ſaiſirent du pays de Rouërgue, les autres du Val d'Aure, les autres du Comté d'Armagnac. La ville de Leytoure environnée d'une triple muraille, & ſon Chaſteau ſitué ſur un roc eſcarpé, ne tinrent pas long-temps : tellement que le Comte s'enfuit hors de ſon pays, & ſe retira en ſeureté dans quelques terres qu'il avoit ſur les frontieres de l'Arragon. 1454. & 55.

Il y alloit entierement de l'honneur de la France, de juſtifier la memoire de la Pucelle. Le Roy deſira donc que ſes parens demandaſſent des Juges au ſaint Siege, pour revoir ſon procez. Sur leur Requeſte, Calixte III. donna des Commiſſaires, qui furent l'Archeveſque de Reims, & les Eveſques de Paris & de Coutances : leſquels s'eſtant aſſemblez à Roüen, vinrent & examinerent les procedures, ouïrent pluſieurs témoins ; Et ſur cela juſtifierent entierement cette fille heroïque, & firent lacerer & bruſler le procez par lequel on l'avoit condamnée. Leur Sentence fut publiée à Roüen, dans la place ſaint Ouïn & au vieux marché, & en pluſieurs autres villes du Royaume. La pluſpart des faux Juges, de cette fille eſtoient peris d'une mort ſubite ou vilaine, qui ſembloit marquer un Jugement de Dieu. De ceux qui reſterent il en tomba depuis quelques-uns entre les mains de Loüis XI. qui les punit de mort.

En ces années commença la diviſion qui a bien aydé à perdre la Navarre. Blanche heritiere de ce Royaume avoit eu un fils nommé Charles, de Jean Roy d'Arragon ſon mary. Cette Princeſſe eſtant morte l'an 1441. *Jean épouſa en ſecondes nopces Iſabelle de Portugal & retint la*

1455. *joüiſſance de la Navarre, qui en effet appartenoit à Charles, âgé pour lors de quelque trente-un an. Ce differend arma le fils contre le pere : le Royaume ſe partagea : la Maiſon de Gramont tres-puiſſante, tenoit le party du pere, celle de Beaumont qui ne l'eſtoit pas moins, celuy du fils. La maraſtre, qui euſt voulu ce fils hors du monde, attiſa le feu & aigrit l'eſprit du pere ; Delà s'enſuivirent des haines irreconciliables & de cruelles guerres. Le Prince Charles ayant donné bataille à ſon pere la perdit & demeura priſonnier. Quelque temps aprés, il fut mis en liberté par un accommodement.*

1456. La mauvaiſe conduite du Dauphin, & les exactions inſupportables qu'il faiſoit dans le Dauphiné, particulierement ſur les Eccleſiaſtiques, irriterent tellement le Roy ſon pere, qu'il donna charge à Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, de l'aller arreſter. Dammartin ayant eſté cruellement offenſé par le Dauphin, comme nous l'avons dit *, euſt executé hautement cét ordre, & peut-eſtre fait pis, ſans reſpecter ſa qualité, ſi ce Prince n'en euſt eu avis & ne ſe fuſt ſauvé à toute bride dans la Principauté d'Orange, & delà en Franche-Comté, d'où il ſe fit conduire en Brabant. Le Duc de Bourgogne l'y accueillit comme le fils de ſon Souverain, & luy aſſigna douze mil écus d'entretien, & le Chaſteau de Gueneppe à quatre lieuës de Bruxelles, pour ſon ſéjour ordinaire. Là, pour ſe deſennuyer, il ſe mit à étudier l'Aſtrologie, & apprit le grand Almanac. Depuis il eut toûjours quantité de faiſeurs de predictions à ſa ſuite.

* Voy cy-deſſus.

Quelques bons traitemens qu'il receuſt en ce pays-là, il n'y eut pas eſté long-temps que ſuivant ſon naturel, il ſema de la diviſion entre le pere & le fils, ayant gagné les Seigneurs de la Maiſon de Croüy qui gouvernoient le pere, & les ſouſtenant contre le fils qui ne les pouvoit ſouffrir. La premiere année de ſon ſéjour en Brabant on luy amena Charlotte de Savoye pour conſommer le mariage qu'ils avoient contracté ; Trois ans aprés il en naſquit un fils, mais il mourut à la bavette.

La colere du Roy ſe déchargea ſur Jean Duc d'Alençon, parrein du Dauphin. Ce Prince leger & factieux, revenant de Dauphiné, où il eſtoit allé machiner quelque intrigue en faveur de ſon fillol, & ayant tramé je ne ſçay quelle ligue avec les Anglois, pour broüiller l'Eſtat, fut arreſté & empriſonné au Chaſteau de Loches.

En l'année 1457. comme c'eſt l'ordinaire aprés de longues guerres, de faire rendre gorge aux Financiers qui ſe ſont engraiſſez durant les miſeres publiques : le Roy fit rechercher ceux qui avoient manié ſes deniers. Un nommé Jean Xancoins * Receveur general, convaincu de malverſation, & d'avoir retenu ſoixante mille écus, fut banny à perpetuité, ſes biens confiſquez, & les belles maiſons qu'il avoit bâties, données au Comte de Dunois.

* On prononce Sancoins.

1457.

Il falut deux ans entiers pour trouver des preuves contre le Duc

d'Alençon. Aprés ce temps-là le Roy aſſembla ſon Parlement & ſes Pairs à Montargis pour luy faire ſon procez. On y travailla trois mois de ſuite, le Roy eſtant à Baugency. L'affaire n'allant pas ſi viſte qu'il deſiroit, il remit l'Aſſemblee à Vendoſme, & voulut s'y trouver en perſonne. Enfin par Arreſt du dixiéme Octobre, cette Compagnie condamna le Duc à perdre la teſte, & confiſqua tous ſes biens. Le Roy luy fit grace de la vie: mais il retint ſes plus belles terres, & le renvoya priſonnier à Loches. 1458.

Le vingt-ſixiéme de Decembre de cette meſme année fut le dernier jour du vaillant Artur Comte de Richemont Conneſtable de France, qui depuis un an & demy eſtoit devenu Duc de Bretagne par la mort de Pierre le Simple, ſecond fils de ſon frere aiſné. Il n'avoit point d'enfans, ainſi la Duché alla à François ſon neveu, fils de Richard Comte d'Eſtampes ſon frere puiſné. Charles d'Anjou Comte du Maine eut la Charge de Conneſtable.

Cette meſme année le vingt-ſeptiéme de Juin, Alfonſe Roy d'Arragon & de Sicile, eſtoit paſſé en l'autre monde. En mourant il laiſſa le Royaume de Naples qu'on appelloit alors Sicile deçà le Far, à Ferdinand ſon fils naturel. René d'Anjou ayant beau jeu de pourſuivre ſon droit contre luy, avant qu'il fuſt bien affermy, envoya Jean Duc de Calabre ſon fils en ce pays-là. Ce Prince ſuivant les deſtins de ſes predeceſſeurs, y eut de beaux commencemens & une malheureuſe ſuite.

Depuis la priſe de Conſtantinople, le Duc de Bourgogne avoit par deux ou trois fois fait monſtre de vouloir employer ſes forces & ſa perſonne contre les Infidelles. On voit dans Olivier de la Marche les vœux que luy & les Seigneurs de la ſolemnelle Aſſemblée de Bruges, firent ſur le Paon dans un magnifique Banquet; Tout cela s'en alla en fumée avec la réjoüiſſance de la feſte. 1459.

Auſſi peu reüſſit le deſſein qu'avoit formé le Pape Pie II. (c'eſtoit Æneas Sylvius) de bander toute la Chreſtienté contre les Turcs. Il avoit pour cét effet convoqué une Aſſemblée generale à Mantouë: il s'y trouva des Ambaſſadeurs de tous les Souverains, & la guerre y fut reſoluë avec de grands projets, mais ſans aucun effet. Au reſte les Ambaſſadeurs de France s'en revinrent aſſez malcontents, de ce que le Pape ne faiſoit nulle raiſon à René pour le Royaume de Naples, & qu'il menaçoit d'excommunier le Roy s'il ne caſſoit la Pragmatique. Sur quoy Jean Dauvet Procureur general du Parlement, fit des proteſtations, & en appella au futur Concile.

Le Duc d'Tork avoit pour la ſeconde fois vaincu & fait priſonnier le Roy Henry; Depuis, la Reyne Marguerite avec le ſecours d'Eſcoſſe, avoit tué ce Duc en bataille & délivré ſon mary, mais Edoüard fils du Duc ayant ramené d'autres troupes, tenta derechef la fortune, & défit l'armée de la Reyne ſous les murailles d'Iork. Puis Henry s'eſtant ſau-

1458. & 59. *vé en Eſcoſſe, & la Reyne Marguerite en France, il ſe fit couronner Roy l'an 1461. Ce fut là le premier acte de la tragedie d'entre les Maiſons d'York & de Lancaſtre, dont celle d'York portoit la roſe blanche & celle de Lancaſtre la roſe rouge.*

Il y avoit treize ans que le Dauphin eſtoit éloigné de la Cour, ſon pere le manda ſouvent ſans qu'il ſe ſouciaſt d'obeïr, il interpella quatre ou cinq fois le Duc de Bourgogne de le luy renvoyer, l'avertiſſant qu'il nourriſſoit un ſerpent, qui s'eſtant réchauffé dans ſon ſein, luy feroit ſentir quelque jour ſes picqueures mortelles. Il en vint pluſieurs fois aux menaces, & à ſuſciter diverſes affaires à ce Duc; lequel ſe voyant trop harcelé, luy manda un jour fort vertement, qu'il aviſaſt s'il vouloit tenir la paix d'Arras ou non.

1460. & 61. Pour cette fois donc, le Roy le laiſſa en patience: mais deux ans aprés ſon Conſeil ou ſon reſſentiment le preſſant plus fort, il fut ſur le poinct de l'aller querir avec une armée: Toutefois il changea encore d'avis, & ſongea qu'il valoit mieux le punir en avançant Charles ſon ſecond fils dans le droit d'aiſneſſe, ſuivant le pouvoir qu'en avoient eu les Rois de la premiere & de la ſeconde race. Et il euſt ſans doute executé ce deſſein, ſi le Pape ne l'en euſt fortement diſſuadé, ou peut-eſtre s'il euſt eu aſſez de temps pour diſpoſer les François à ce changement.

Comme il eſtoit à Meun ſur-Yevre en Berry, il eut divers avis que ſes domeſtiques avoient comploté de le faire mourir: le pauvre Prince aprés cela, ne croyoit plus voir que des poignards & des poiſons. Son apprehenſion fut ſi grande, que ne ſçachant plus de quelle main prendre ſes alimens avec ſeureté, il s'abſtint de manger quelques jours; au bout deſquels il ne fut plus en ſon pouvoir, quand il le voulut, de rien avaler. Ainſi il accomplit ſur luy-meſme le méchant deſſein de ſes ennemis, & pour ne pas mourir de poiſon, il mourut de faim le vingt-deuxiéme de Juillet. Il eſtoit ſur le milieu de ſa ſoixantiéme année, & ſur la fin de la trente-neufiéme de ſon regne.

Jamais Prince n'eut de plus grandes traverſes & de plus puiſſants ennemis, & jamais aucun ne les ſurmonta plus glorieuſement. Aprés avoir chaſſé de la France les étrangers qui attentoient à ſa couronne, il perit par ſes domeſtiques qui attenterent à ſa vie. On euſt pû le nommer *Heureux*, s'il avoit eu un autre pere, & un autre fils. Il fut affable, debonnaire, liberal, équitable; Il ayma tendrement ſes peuples, & les épargna tant qu'il luy fut poſſible, recompenſa largement ceux qui le ſervoient, eut un ſoin tres-particulier de la Juſtice & de la Police de ſon Royaume, travailla puiſſamment à la reformation de l'Egliſe, & fut ſi religieux qu'il ne voulut point la charger d'aucunes decîmes. Mais eſtant de trempe un peu molle, il ſe laiſſa trop gouverner à ſes Favoris & à ſes Maiſtreſſes, ce qui mit de vilaines taches à ſa reputation & à ſa conſcience; Et ſur la fin de ſes jours

jours il devint apprehenſif, défiant & ſoupçonneux au dernier point. 1460.

Il eut trois baſtardes de ſes Maiſtreſſes, & onze enfans legitimes & 61.
de ſon épouſe Marie, fille de Loüis II. Duc d'Anjou, ſçavoir quatre
fils & ſept filles. Des fils il ne luy en ſurveſcut que deux, qui furent Loüis & Charles. Des filles, Radegonde mourut eſtant fiancée avec Sigiſmond fils aiſné de Federic V. Archiduc d'Auſtriche, Yoland fut femme d'Amé VIII. Duc de Savoye, Catherine de Charles Duc de Bourgogne, Jeanne épouſa Jean II. Seigneur de Beaujeu, puis Duc de Bourbon, & Magdeleine Gaſton Prince de Viane & Comte de Foix; Une autre Jeanne, & une Marie ſœurs jumelles, ne paſſerent point les années de l'enfance.

encore PIE II. 3. ans ſous ce regne.

PAUL II. éleu le 29. Aouſt 1464. S. 7. ans moins un mois.

SIXTE IV. éleu le 9. Aouſt 1471. S 13. ans, dont 12. ſous ce regne.

LOUIS XI.

ROY LIV.

LOUIS *renverſa tout pour ſuivre ſon caprice,*
Mauvais fils, mauvais pere, infidelle mary,
Frere injuſte, ingrat Maiſtre, & dangereux amy;
Il regna ſans Conſeil, ſans pitié, ſans Iuſtice,
La fraude fut ſon jeu, ſa Vertu l'artifice,
Et le Prevoſt Triſtan ſon plus grand Favory.

LOUIS XI.

ROY LIV.

Agé de trente-huit ans.

LA conduite que Loüis n'eſtant que Dauphin, avoit tenuë en toutes ſes actions, particulierement envers ſon pere & envers ſes peuples de Dauphiné, donnoit aſſez à connoiſtre ce que ſes amis & ſes ſujets en devoient eſperer. Il gouverna toûjours ſans Conſeil, le plus ſouvent ſans juſtice & ſans raiſon. Il crût qu'il eſtoit de la fine politique de s'écarter de la grande route de ſes predeceſſeurs, & de remuer tout, fuſt-ce de bien en mal, pour ſe faire redouter. Son eſprit fort éclairé, mais trop ſubtil & trop fin, fut le plus grand ennemy de ſon repos & de celuy de la France; car il ſemble qu'il ait pris plaiſir à broüiller les affaires qui eſtoient en bon train, & à porter les plus obeïſſans à la rebellion. Il aima mieux ſuivre ſes fantaiſies déreglées que les ſages loix de l'Eſtat; & il fit conſiſter ſa grandeur dans l'oppreſſion de ſes peuples, dans l'abaiſſement des Grands, & dans l'élevation des gens de neant. C'eſt ce qu'un autre a appellé *mettre les Rois hors de page;* comme ſi l'obſervation de la Juſtice & des loix eſtoit une ſervitude, & non pas une vertu Royale. 1461.

Les creatures du feu Roy tâchoient de former un party en faveur de Charles ſon ſecond fils (on le nommoit le jeune Seigneur) & tendoient peut-eſtre à exclure l'aiſné de la Couronne. Il avoit donc beſoin de diligence & de forces pour les prevenir. La nouvelle que luy en donna le Comte du Maine, non pas tant par affection pour luy, que par haine contre le Comte de Dammartin, qui avoit eſté ſon rival dans la faveur du Roy Charles, le fit monter à cheval le plûtoſt qu'il puſt; & le Duc de Bourgogne & ſon fils l'accompagnerent en France avec quatre mille chevaux choiſis ſur dix mille.

Ainſi accompagné il alla droit à Rheims où il fut ſacré le quinzieme d'Aouſt par Jean Juvenal des Urſins. Avant que de recevoir l'onction, il voulut eſtre fait Chevalier par le Duc, puis communiqua cet honneur à cent dix-ſept Seigneurs. A l'iſſuë du feſtin, le Duc ſe mit à genoux devant luy, & aprés luy avoir rendu hommage le ſupplia au nom de Dieu d'oublier les injures qu'on luy avoit faites,

1461. & 62. à l'occaſion du mécontentement d'entre luy & ſon pere. Il luy accorda cette grace : mais il en excepta ſept, & ſous pretexte de ce nombre il ne pardonna à pas un.

Il fit ſon entrée à Paris le dernier jour d'Aouſt, ſuivy de treize ou quatorze mille chevaux. La feſte finie le Duc s'en retourna en Flandres, le Comte alla en pelerinage à ſaint Claude en Franche-Comté, & le Roy à Amboiſe voir ſa mere. Elle mourut peu de temps aprés, au grand regret des plus ſages, qui euſſent bien deſiré que le reſpect de ſon autorité euſt ſervy plus long-temps de bride aux violences de ſon fils. D'Amboiſe il deſcendit en Bretagne ſous couleur d'accomplir un vœu qu'il avoit fait à ſaint Sauveur de Rennes, mais en effet pour reconnoiſtre les forces de ce pays-là, & pour faire s'il euſt pû, le mariage de Marie d'Amboiſe veuve du Duc Pierre, avec Loüis Duc de Savoye, qui la deſiroit ardemment ſur la reputation de ſa haute vertu. Il pretendoit par là tramer des intelligences en Bretagne ; auſſi le Duc feignant de favoriſer ce deſſein, le détournoit, & entretenoit ſecretement la veuve dans la reſolution qu'elle avoit priſe de n'avoir plus d'autre Eſpoux que JESUS-CHRIST. Durant toute cette intrigue, ſon pere & ſes oncles la preſſoient d'accepter l'honneur que le Roy luy procuroit, ſes propres domeſtiques la tenoient comme priſonniere dans ſa maiſon à Nantes où elle eſtoit venuë au mandement du Roy. Quelques Seigneurs Bretons s'eſtoient chargez de l'enlever la nuit hors de la ville, & de là remonter le long de la Loire, mais le Duc avoit fait ſoulever les Bourgeois pour la garder, & luy-meſme avoit mis de ſes gardes autour de ſon logis, ſi bien que leur entrepriſe euſt eſté fort perilleuſe. Toutefois ils avoient preparé toutes choſes pour cela, mais il arriva que cette nuit-là la riviere ſe glaça preſque tout d'un coup au deſſus de la ville. Ce qu'on euſt pû attribuer à miracle, ſi cela ne fuſt arrivé à la fin de Novembre, non pas au mois de Juin comme on le veut faire croire aux Bretons. Ainſi toutes les intrigues du Roy avorterent.

Il ſe plaiſoit fort au Pleſſis lez Tours, le Comte l'y trouva à ſon retour de ſaint Claude. Il luy donna le Gouvernement de la Normandie & 12000. écus d'appointements : mais c'eſtoit une reconnoiſſance en papier, & de feintes demonſtrations d'amitié ; auſſi eſtoient-elles receuës de meſme qu'elles eſtoient données. Ces deux Princes ſe reſſembloient trop peu, & ſe connoiſſoient trop bien pour s'entr'aymer ; auſſi deſlors le Comte traita ſecretement avec Romillé Vicechancelier de Bretagne & luy donna ſon ſcellé.

Dés que Loüis fut entré dans ſon Royaume, il s'y gouverna comme en un pais de conqueſte. Il deſtitua tous les Officiers de la maiſon Royale, de la guerre, de la Juſtice, & des finances, mal-traita toutes les creatures du Roy ſon pere, prit plaiſir à caſſer tout ce qu'il avoit fait, ne donna que le Berry à ſon frere pour tout appannage,

mit le Duc d'Alençon en liberté, & le Comte de Dammartin à la Baſtille, rétablit le Comte d'Armagnac dans ſes terres, chargea le peuple d'exactions, dépoüilla les Grands, & offenſa tout le Clergé. 1461.

Jamais particulier n'avoit plus travaillé à reduire la puiſſance du Pape dans les termes des Canons qu'Æneas Sylvius; & jamais Pape ne s'efforça plus de l'étendre au delà du droit & de la raiſon que le meſme, quand il fut Pie II. La Pragmatique eſtoit une bride fort incommode à ſes entrepriſes; Il fit tant d'inſtance auprés du Roy qu'il donna une Declaration au mois de Novembre de l'an 1461. pour l'abolir. La Cour de Rome emportée d'une inſolente joye, fit auſſi-toſt traiſner cette Conſtitution par les ruës: mais il n'eſtoit pas encore temps, car les grandes remonſtrances du Parlement, & les oppoſitions de l'Univerſité empeſcherent l'effet de la Declaration, & le Roy ne ſe mit pas en peine de la faire executer, parce que le Pape luy manqua de parole en pluſieurs choſes. Jean Loffridi Eveſque d'Arras grand intrigueur eut le chapeau de Cardinal pour recompenſe d'avoir negocié cette affaire auprés du Roy.

Cependant le Pape maintenoit le baſtard Ferdinand dans le Royaume de Naples, de ſorte que Jean de Calabre fils de René d'Anjou, aprés pluſieurs revolutions, en fut entierement chaſſé. Les prieres du Roy ne ſceurent rien obtenir du ſaint Pere en faveur de ce Prince de ſon Sang: mais Pie penſant le flatter, luy confirma le nom de Tres-Chrestien, qu'il tenoit plus glorieuſement de ſes anceſtres, & l'exhorta à ſe croiſer contre le Turc, luy envoyant une épée ſur la lame de laquelle eſtoient gravez quelques Vers Latins qui le convioient à cette expedition. 1462.

Il y avoit une rude guerre entre Henry Roy de Caſtille & Jean d'Arragon. Ce dernier avoit par un traité d'accommodement, donné la Catalogne à Charles Prince de Veane, fils de ſon premier lit, & partant ſon principal heritier; Sa maraſtre le harcela ſi fort qu'il ſe broüilla une autre fois avec ſon pere & prit les armes. Il fut encore vaincu & arreſté priſonnier. Les Catalans ſe ſoûlevant en ſa faveur, forcerent le pere de le mettre en liberté: mais le meſme jour de ſa délivrance il mourut d'un boucon que ſa maraſtre luy fit donner par ſon propre Medecin.

Aprés ſa mort les Catalans s'eſtoient revoltez contre Jean, & l'avoient dégradé comme meurtrier de ſon fils; Le Roy de Caſtille les aſſiſtoit puiſſamment; Et ce n'eſtoit pas le zele de Juſtice qui le pouſſoit: mais le deſir de ſe ſaiſir des places de la Navarre qui eſtoient à ſa bienſéance.

Cependant Jean, afin d'avoir des hommes & de l'argent dans cette preſſante neceſſité, avoit engagé les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne au Roy de France pour trois cens mille écus. Gaſton Comte de Foix, beau-frere du Caſtillan & gendre de l'Arragonnois, porta

1462. ces deux Princes à ſe remettre de leurs differends au jugement du Roy qui alors eſtoit à Bordeaux pour traiter le mariage de Magdelaine ſa ſœur avec Gaſton de Foix Comte de Viane.

Lors qu'il eut entendu les raiſons des parties par la bouche de leurs Ambaſſadeurs, il prononça ſa Sentence arbitrale : mais elle ſatisfit auſſi peu l'un & l'autre, que ſon entreveuë avec Henry Roy de Caſtille, ſatisfit les François & les Eſpagnols. Ceux-cy ſe moquoient de la chicheté & de la mine baſſe & niaiſe du Roy Louys qui n'eſtoit veſtu que de bure,* avoit un habit court & étroit, & portoit une Noſtre-Dame de plomb à ſa barette ; Les François s'indignoient de l'arrogance Caſtillane, & du faſte du Comte de Lodeſme favory de Henry. Mais il eſt vray que ce Roy déferant, comme il devoit, à la Majeſté de la France, paſſa non ſeulement la riviere de Bidaſſe, qui ſepare les deux Royaumes, pour venir trouver le Roy, mais encore entra deux lieuës avant dans ſes terres, & vint juſqu'au Chaſteau d'Urtebie, où ils confererent enſemble.

* Les habits courts eſtoient ridicules aux perſonnes de qualité.

✠

Au retour de ce voyage, Louys trouva que les Seigneurs de Croüy pere & fils, avoient ſi bien ménagé l'eſprit de Philippe Duc de Bourgogne, ſur lequel ils pouvoient tout, qu'il conſentoit à luy tendre les villes de Somme pour les 400000. écus. Le coup eſtoit important; auſſi de peur que le Duc ne trouvaſt des excuſes pour s'en dédire, il fit tenir promptement l'argent à Heſdin, & s'y rendit luy-meſme.

La reddition executée, il voulut ſe montrer aux Païs-bas, où ſa Souveraineté n'eſtoit gueres reconnuë. Il viſita Arras, fut receu à Tournay, & paſſa juſqu'à l'Iſle, où le Duc le vint ſaluer. La ville de Tournay qui n'avoit jamais reconnu d'autre domination que celle de France, envoya au devant de luy trois mille Bourgeois, tous portants une fleur de lys d'or en broderie à l'endroit du cœur.

Louys Duc de Savoye l'attendoit à Saint Cloud, pour ſe plaindre des déſobeïſſances de Philippe ſon jeune fils, qui plus alerte qu'Amedée ſon frere aiſné, avoit gagné les affections de la Nobleſſe, & ſe frayoit le chemin pour envahir la Duché. Le Roy commanda à Philippe de ſe rendre auprés de luy ; il y vint auſſi-toſt ſur la bonne foy d'un ſauf-conduit ; qui pourtant n'empeſcha pas qu'il ne le fiſt arreſter, & qu'il ne l'envoyaſt priſonnier à Loches. Il y fut détenu deux ans, pour donner temps au pere de rétablir ſon autorité & d'aſſurer la ſucceſſion à l'aiſné.

La haine s'envenimoit de plus en plus entre le Roy & le Charolois. On en remarque cinq ou ſix cauſes principales : la reddition des places de Somme ; la bonne reception que le Roy fit aux Seigneurs de Croüy, que le Charolois avoit chaſſez de la Cour de ſon pere & du pays pour ce ſujet-là ; Avec cela la tentative que fit le Roy, de mettre la Gabelle ſur la Bourgogne contre les termes du Traité d'Arras ; mais encore plus les faveurs qu'il faiſoit au Comte d'Eſtampes,

qui eſtoit accuſé d'avoir voulu empoiſonner le Duc & ſon fils. 1463.

En ce meſme temps le Chancelier de Morvillier homme vehement & hardy, alla de la part du Roy deffendre au Duc de Bretagne de plus s'appeller *Duc per la grace de Dieu*, ny de battre monnoye, ny de lever des tailles dans ſa Duché. Le Duc pris au dépourveu coula doux, & promit tout : mais demanda du temps pour aſſembler les Eſtats de ſon pays ; Et cependant il negocia diligemment avec le Bourguignon par Romillé, & avec tous les Grands du Royanme qu'il ſçavoit eſtre fort mal-contents. L'habit des Moynes mendiants, particulierement des Cordeliers, ſervit à faire paſſer en ſeureté les Meſſagers de ces intrigues.

Le Charolois avoit choiſi ſon ſéjour ordinaire à Gorkon en Hollande, le baſtard de Rubempré ſe coula dans le port avec un petit vaiſſeau, déguiſé en marchand, pour enlever mort ou vif ce Romillé qui eſtoit le mobile de toutes ces menées, ou peut-eſtre le Comte de Charolois meſme. Quoy qu'il en ſoit, le Comte l'ayant découvert, le fit arreſter priſonnier, & en donna avis au Duc ſon pere qui eſtoit allé à Heſdin pour conferer avec le Roy.

Sur cette nouvelle le Duc ſe retira en haſte : ſes gens publierent que l'on avoit fait deſſein de ſe ſaiſir en meſme temps du pere & du fils ; les Predicateurs en entretinrent le peuple ; & Olivier de la Marche en parla en termes qui offenſoient fort l'honneur du Roy. Pour ſe juſtifier de ces reproches, le Roy envoya Morvillier ſon Chancelier & quelques Seigneurs en faire de grandes plaintes au Duc, & luy en demander reparation. Le Chancelier le fit en paroles ſi hautes & ſi ſouveraines, qu'il ſembla avoir deſſein d'aigrir les choſes pluſtoſt que de les adoucir ; Auſſi le Charolois dit en partant, à un des Ambaſſadeurs, qu'il en feroit repentir le Roy avant qu'il fuſt un an.

Le Roy penſoit avoir le temps de dompter le Breton avant que Philippe, rendu fort peſant par l'âge, ſongeaſt à ſe remuer. Il aſſembla donc les Grands de ſon Eſtat à Tours pour leur faire entendre les ſujets qu'il avoit de l'entreprendre ; Charles Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, y voulut parler du deſordre de l'Eſtat, ſelon que ſon âge, ſa reputation & ſon rang, luy en donnoient le pouvoir : mais ſes remontrances bleſſerent les oreilles du Roy, & en furent receuës avec colere & mépris ; De ſorte qu'il en mourut de douleur ou autrement, deux jours aprés. Ce fut le quatriéme de Janvier.

En haine de ce bon Prince, & au préjudice des pretentions qu'il 1465.
avoit ſur le Milanois, le Roy avoit un peu auparavant reconnu François Sforce pour Duc de Milan, & avec cela luy avoit non ſeulement tranſporté tous les droits que la France avoit ſur la Seigneurie de Gencs : mais auſſi luy avoit remis & donné Savone qu'il tenoit encore, faiſant ſçavoir à tous les Princes d'Italie, que quiconque aſſiſteroit les Genois contre Sforce ſeroit ſon ennemy. Tellement que Sforce

1464. à l'appuy d'un ſi grand nom, ſe rendit maiſtre de Genes & de toute cette Seigneurie.

L'auteur des antiquitez d'Orleans dit que la riviere de Loire fut glacée cette année au mois de Juin. Si ce prodige eſt vray, il faut bien dire qu'il procedoit d'une cauſe naturelle, puiſque la Chronologie nous démontre que la choſe ſur laquelle il en veut faire un miracle, n'a pas pû eſtre dans le temps qu'il l'a miſe.

Le Breton avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs à Tours, demander trois mois de terme, il conduiſit ſi accortement ſes pratiques, que ſa ligue fut en eſtat d'éclater avant que le Roy en euſt pû rien découvrir. Les Ducs de Bourbon & d'Alençon, tous les autres Princes du Sang, horſmis les Comtes d'Eſtampes, de Vendoſme & d'Eu, preſque tous les Grands & tous les vieux Capitaines du deffunt Roy en eſtoient, entre autres le Duc de Nemours & les Comtes de Dunois, de Saint Pol, de Dammartin qui s'eſtoit ſauvé de la Baſtille par un trou, le Mareſchal de Loheac, les Seigneurs d'Albret, de Bueil, de Gaucour, & de Chaumont-Amboiſe. On l'appella la ligue DU BIEN PUBLIC, parce que les Princes luy donnoient ce beau pretexte.

1465. Comme le Roy eſtoit à Poitiers, le baſtard d'Armagnac enleva Charles ſon frere unique & l'emmena en Bretagne. Tous les zelez ſerviteurs du feu Roy Charles ſon pere ſe rangerent auprés de luy, & luy firent écrire un manifeſte à tous les Princes de France, les conviant de s'unir avec eux pour le ſoulagement des peuples, & pour la reformation de l'Eſtat.

Aprés que le Roy eut tenté inutilement de le retirer à force de promeſſes & de flateuſes paroles, il alla frapper le premier coup ſur ceux qui s'eſtoient declarez les premiers. C'eſtoient les Ducs de Bourbon & Dammartin qui avoient ouvert la guerre en Berry, Bourbonnois & Auvergne.

Tout le Berry ploya, horſmis Bourges qui eſtoit gardé par le bâtard de Bourbon : Rion en Auvergne attendit le ſiege & le ſouſtint. Jean Duc de Nemours, le Comte d'Armagnac & Charles Sire d'Albret amenerent un renfort conſiderable au Duc : neantmoins il entendit à un Traité avec le Roy, promettant de ſemondre ſes confederez à la paix, & de les abandonner s'ils n'acceptoient des conditions raiſonnables. Nemours donna ſa parole poſitive au Roy de ſuivre ſon party, mais il ne la tint pas ; Et le Roy tint bien le ſerment qu'il fit en luy-meſme, de s'en venger en temps & lieu.

En ce pays-là le Roy apprit que le Comte de Charolois s'eſtoit mis en campagne avec la permiſſion du Duc ſon pere, qui l'avoit aſſuré en partant que s'il tomboit en quelque peril, il n'y demeureroit pas faute de cent mille hommes. Il ſçeut auſſi que ce Comte avoit quinze cens hommes d'armes, huit mille Archers, & un grand équipage d'artillerie & de charroy, qu'il avoit pris ſon rendez-vous devant

vant Paris, & que le Duc de Bretagne & Monſieur l'y devoient joindre. 1465.

Le Charolois faiſoit marcher devant luy le plus beau pretexte du monde, l'abolition des impoſts & le bien public ; Il brûloit par tout les Bureaux des exacteurs, & laceroit leurs regiſtres, payoit la dépenſe de ſes troupes & les retenoit dans une étroite diſcipline. Si cet ordre euſt pû durer, tout eſtoit à luy ; & ſi le Breton fuſt arrivé à point nommé, ils eſtoient maiſtres de Paris, n'y ayant dedans que peu de gens de guerre, & beaucoup de malcontents, & d'amateurs de nouveauté.

La crainte de perdre Paris fit lâcher priſe au Roy, pour y arriver avant le Charolois : mais dés qu'il eut repaſſé la Loire, le Duc de Bourbon, Dammartin, Nemours & Albret luy manquerent de parole, & ayant raſſemblé dix mille hommes, le ſuivirent pour ſe joindre avec les autres confederez.

Les Seigneurs de la ligue ſe devoient tous rendre à ſaint Denys vers la fin du mois de Juin, le Charolois les y attendit dix ou douze jours, & cependant tenta les faux-Bourgs de Paris par pluſieurs eſcarmouches. Comme il vit que rien ne branſloit en ſa faveur, & qu'il n'avoit aucune nouvelle certaine d'eux ny de la marche du Breton, il ſe trouva en grande perplexité, & penſa retourner en arriere. Neanmoins le Vicechancelier Romillé, qui eſtoit Normand & fort habile homme, luy monſtrant de fois à autres des lettres de la part de ſon Maiſtre, qu'il faiſoit ſur des blancs ſeings, fit tant qu'il l'engagea à paſſer la Seine au pont de ſaint Cloud, pour aller joindre le Breton vers Eſtampes où il croyoit le rencontrer. Il ſe logea ce jour-là au Bourg de Longjumeau, & ſon avant-garde à Montlehery. Le Roy s'en revenant de Berry tenoit la meſme route, & ſe vint loger à Chaſtres une lieuë au deſſous de Montlehery.

Les uns & les autres furent bien ſurpris de ſe trouver ſi prés de leur ennemy. Le deſſein du Roy eſtoit de couler à coſté & de gagner Paris ſans hazarder le combat ; mais Pierre de Brezé grand Seneſchal de Normandie, picqué de ce qu'il luy avoit demandé s'il n'avoit pas donné ſon ſcellé aux Princes, engagea la meſlée, où il fut tué des premiers. Ainſi ce fut une rencontre plûtoſt qu'une BATAILLE. Elle ſe fit un Mardy ſeiziéme de Juillet prés de MONTLEHERY, dont elle a retenu le nom.

Toutes les deux armées, à proprement parler, eurent du pire, & pas une n'eut l'avantage. L'aiſle gauche du Roy & la droite du Bourguignon furent rompuës ; & dans la déroute l'épouvante fut ſi grande, qu'il y eut des fuyards de part & d'autre qui picquerent cinquante lieuës ſans repaiſtre & ſans regarder derriere eux, publiant chacun de ſon coſté qu'ils avoient perdu la bataille. Les deux Chefs y combattirent vaillamment de leurs perſonnes, le Bourguignon y penſa eſtre tué ou pris par deux fois.

1465. Sur le ſoir, le Roy eſtant fatigué d'avoir eſté à cheval tout le jour, ſe laiſſa emmener par les Eſcoſſois de ſa garde dans le Chaſteau de Montlehery. Ses gens ne le voyant plus crurent qu'il eſtoit mort ; & le Comte du Maine & le Seigneur de Montauban ſe retirerent avec huit cens lances.

L'armée Bourguignonne eſtant à demy rompuë, toute conſternée, craignant au lendemain un nouveau choc qu'elle n'euſt pas pû ſoûtenir, ſes Chefs mirent en deliberation de déloger la nuit & de prendre le chemin de Bourgogne. La peur eſt une mavaiſe conſeillere, tous en eſtoient d'avis : le Seigneur de Contay ſeul empeſcha cette retraite qui ſe fuſt changée en déroute. Le lendemain ils apprirent que le Roy avoit décampé & s'en eſtoit allé à Corbeil, & peu d'heures aprés ils furent aſſurez que le Breton eſtoit arrivé à Eſtampes. Ainſi le champ demeura au Charolois, dont il luy entra tant d'orgueil dans la teſte qu'on peut dire que cette journée fut la cauſe de tous ſes malheurs.

Le lendemain le Roy craignant d'eſtre enveloppé deſcendit droit à Paris le long de la Seine. Le ſoir meſme il ſoupa en la compagnie des principales Dames de la ville, afin de gagner les cœurs des Pariſiens par le moyen de ce ſexe inſinuant, & d'avoir un party entre les belles pour oppoſer aux intrigues de celles qui portoient les intereſts des Princes. Avec cela il loüa fort la fidelité des Bourgeois, & pour gagner le peuple, il fit publier par les carrefours la reduction du quatriéme ſur le vin au huitiéme, & la revocation generalement de tous les impoſts horſmis de ceux des cinq groſſes fermes.

Ces graces eſtant contre ſon gré ne durerent pas long-temps, non plus que l'eſtabliſſement qu'il fit d'un Conſeil de dix-huit perſonnes, ſix du Parlement, ſix du Corps de l'Univerſité, & ſix notables Bourgeois, par les avis deſquels il promit de ſe gouverner, ſuivant les remonſtrances du Clergé, du Parlement, & de l'Univerſité. Le peril paſſé il ne garda rien de tout cela qu'une mortelle haine contre ceux qui en avoient fait la propoſition, & particulierement contre l'Eveſque qui avoit porté la parole. C'eſtoit Guillaume frere d'Alain Chartier, homme de grande vertu, & fort zelé pour le bien public.

✠ Comme il avoit manqué d'argent, il fit de fort grands emprunts ſur les Officiers. Ce qui fut le commencement de rendre les Charges venales, car il deſtitua ceux qui refuſerent de luy preſter ce qu'il demandoit. Au bout de quinze jours, ayant pourveu à la ſeureté de la ville, il alla en Normandie faire des troupes & de l'argent.

Cependant le Charolois marchant à la rencontre du Breton, prit le logis d'Eſtampes pour rafraiſchir ſes troupes & penſer ſes bleſſez qui eſtoient au nombre de prés de deux mille. Au bout de trois jours le Breton arriva, ayant avec luy les Comtes de Dunois & de Dammartin, le Mareſchal de Loheac, les Seigneurs de Bueil, de Gau-

cour & d'Amboiſe, huit cens hommes d'armes & ſix mille chevaux legers. 1465.

Il advint un jour que Monſieur, jeune Prince qui avoit l'ame foible, voyant les bleſſez qui ſe traiſnoient par les ruës d'Eſtampes, lâcha quelques paroles qui témoignoient du repentir de cette entrepriſe. Le Charolois les entendit; & peut-eſtre auſſi qu'il oüit dire que les Bretons, au bruit qui avoit couru que le Roy avoit eſté tué à la bataille de Montlehery, avoient déliberé des moyens de ſe défaire de luy pour gouverner tout ſeuls le nouveau Roy. Sur cela il s'imagina qu'il pourroit bien demeurer entre le marteau & l'enclume; Et dans cette crainte il dépeſcha vers Edoüard Roy d'Angleterre pour traiter alliance avec luy, & luy demander ſa ſœur Marguerite. Son deſſein n'eſtoit que de l'entretenir en eſperance, afin qu'il ne ſe liguaſt pas avec le Roy, car il haïſſoit mortellement la maiſon d'York & portoit les intereſts de celle de Lancaſtre; neanmoins à force d'en faire le ſemblant, il s'engagea ſi avant qu'il accomplit le mariage & prit l'Ordre de la Jartiere.

Lors que les Princes eurent demeuré quinze jours à Eſtampes, ils reſolurent de retourner devant Paris, eſſayer une ſeconde fois s'ils ne pourroient point l'émouvoir à ſe declarer du party du bien public. Ayant donc fourragé le Gaſtinois, ils paſſerent la Seine ſur un pont de bateaux entre Melun & Montereau. A ce paſſage Jean d'Anjou Duc de Calabre & de Lorraine, fils du bon Roy René & grand Capitaine, les joignit avec la gendarmerie des deux Bourgognes. Il n'avoit de cavalerie que huit cens hommes d'armes, mais des meilleurs, & dans ſon infanterie, qui eſtoit en petit nombre, cinq cens Suiſſes, les premiers que l'on ait veus en France.

Quand tous les autres Seigneurs furent arrivez avec leurs troupes, il ſe trouva prés de cent mille chevaux en cette armée. Le Bourguignon avoit ſon quartier à Charenton & eſtoit logé dans ſon Chaſteau de Conflans, les Ducs de Berry & de Calabre à ſaint Maur des Foſſez, & le reſte à ſaint Denys & aux environs.

Dans cette multitude de Chefs il n'y avoit point de teſte aſſez forte pour commander ce grand corps; ils demeurerent trois ſemaines devant Paris ſans rien faire, ſe fiant vainement ſur je ne ſçay quelles intrigues qu'ils avoient dedans. Peut-eſtre l'euſſent-ils forcé par les attaques, s'ils l'euſſent entrepris, car il n'y avoit que cinq cens lances & quelques bandes d'Archers; du reſte ils s'affamerent plûtoſt eux-meſmes que de l'avoir par la faim.

Il eſt vray qu'il s'en falut bien peu qu'ils ne le gagnaſſent par la negociation & par les intrigues. Car les uns eſtant touchez du deſir de voir finir le blocus, & les autres de la crainte de quelque fâcheux evenement, preſterent l'oreille aux lettres que les Herauts leur apportoient de la part du frere de leur Roy. Ils deputerent donc vers luy

1465. des notables du Clergé, du Parlement, de l'Univerſité, & des Bourgeois ; l'Eveſque portoit la parole. A leur retour, nonobſtant les ordres contraires du Comte d'Eu qui eſtoit Gouverneur, il fut conclu à l'Hoſtel de ville que l'on demanderoit au Roy l'aſſemblée des Eſtats, que les Princes pourroient entrer dans Paris à petite compagnie ; & qu'on leur fourniroit des vivres pour de l'argent. Le Roy en eſtant averty revint en diligence le vingt-huitiéme d'Aouſt, & rompit ce dangereux coup.

S'il fuſt arrivé deux jours plus tard, il euſt peut-eſtre trouvé les Princes dans Paris & les portes fermées pour luy. En ce cas il avoit reſolu de ſe retirer auprés de Loüis Sforce Duc de Milan ſon bon amy ; lequel luy avoit envoyé un ſecours de ſept à huit mille hommes, qui travaillerent extrémement les terres du Duc de Bourbon.

Depuis ſon arrivée, il ne ſe paſſa pas un jour ſans eſcarmouches, horſmis durant quelques tréves, qui furent renouvellées à diverſes fois pour vingt-quatre heures ſeulement. Il avoit eſté accordé une conference par Deputez au troiſiéme jour de Septembre ; elle ſe faiſoit au lieu dit la Grange aux Merciers. Dés qu'elle eut commencé ce ne furent des deux coſtez que marchez ſecrets pour ſe débaucher leurs gens : les Confederez entrerent en jalouſie les uns des autres, leur party ſe deſ-unit, & le contraire ſe fortifia & ſe confirma.

Le Roy eſtoit reſolu de ſuivre le conſeil de Sforce Duc de Milan, qui eſtoit de rompre cette Ligue à quelque prix que ce fuſt, & pour cet effet de leur donner à chacun en particulier, la plus grande partie de ce qu'ils demanderoient. Il eſtoit preſque d'accord de tout, horſmis de l'appanage de ſon frere ; pour lequel ils s'opiniaſtroient d'avoir la Normandie. Il ne pouvoit conſentir à démembrer cette belle Province : mais là-deſſus il eut nouvelles que le Duc de Bourbon qui faiſoit la guerre en ce païs-là, ayant eſté introduit par intelligence dans le Chaſteau de Roüen, s'eſtoit rendu maiſtre de la ville, & que toute la Province ſe portoit à cette reſolution, eſtant enteſtée du deſir d'avoir un Duc comme la Bretagne, qui s'en trouvoit bien. De cette ſorte il fut obligé de leur accorder ce qu'ils tenoient déja.

Le Traité fut conclû le vingt-neufiéme d'Octobre. Le Charolois eut les villes de Somme, rachetables ſeulement aprés ſon deceds pour deux cens mille écus, & de plus les Comtez de Guiſnes, de Boulogne & de Pontieu. Le Comte de Saint Pol qui gouvernoit ſon eſprit, eut l'épée de Conneſtable ; On rendit au Comte d'Armagnac & à tous les autres, les terres & les Charges dont ils avoient eſte dépoſſedez, & avec cela on leur donna des penſions & des emplois : mais de telle ſorte qu'on jettoit des ſemences de broüillerie entr'eux. Le Duc de Bretagne ſe fit payer les frais de ſon voyage & de ſes troupes. Le public qui avoit ſervy de couleur à cette guerre, & qui en avoit porté tous les frais n'en eut aucun avantage, ſinon qu'il fut dit ; Qu'il ſeroit

nommé trente-ſix notables, douze de la Nobleſſe, douze du Clergé, & douze de la Robe, pour aviſer aux moyens de ſoulager les peuples & de remedier aux deſordres de l'Eſtat. 1466.

Le lendemain les Princes confederez ſe trouverent au Chaſteau de Vincennes, que le Roy avoit mis entre les mains du Comte; Et là Monſieur luy fit hommage du Duché de Normandie. Deux jours aprés le Comte reprit le chemin de Flandres, le Roy le reconduiſant juſqu'à Villiers le Bel; & au meſme temps le Duc de Bretagne s'en alla avec Monſieur en Normandie pour le mettre en poſſeſſion de cette Duché.

On vit auſſi-toſt le bon ſuccez du Conſeil de François Sforce; Le Roy gagna les plus vaillants des Chefs des Confederez, en mit quelques-uns en diviſion ou en jalouſie, & chercha l'occaſion de dépoüiller les autres, ou de les jetter dans l'embarras. Pour le Comte de Charolois il eſtoit dans un aſſez grand trouble, ayant la guerre avec les Liegeois: il n'eut qu'à l'y entretenir, en ſoufflant le feu, & en ſouſtenant ces aheurtez dans leur haine furieuſe contre la Maiſon de Bourgogne.

Leur Eveſque eſtoit frere du Duc de Bourbon, neveu par ſa mere du Duc Philippe de Bourgogne: ils l'avoient chaſſé du pays, comme nous l'avons dit, parce qu'il ne vivoit pas en Eveſque, & le Bourguignon avoit entrepris de le rétablir. Ceux de Liege & ceux de Dinan envoyerent declarer la guerre au Charolois quand ils ſçeurent qu'il eſtoit en marche pour venir à Paris: mais le Duc ſon pere avec l'aſſiſtance des Ducs de Cleves & de Gueldres, les força en peu de jours d'acheter la paix. Neantmoins, ſur le bruit qui courut peu aprés que le Charolois avoit eſté tué à Montlehery, ils reprirent les armes avec plus de furie, ſe fiant à ce que le Roy leur avoit promis ſecours, & juré qu'il ne feroit aucune paix ſans eux. Ceux de Dinan, ville fameuſe & riche par ſes ouvrages de cuivre, s'emporterent à mille outrages contre le Charolois, juſqu'à l'appeller baſtard, & à le pendre en effigie.

Le chaſtiment ſuivit de prés leur outrageuſe inſolence: le Duc mit le ſiege devant Dinan, ſon fils commandoit l'armée. La ville fut emportée d'aſſaut & bruſlée, huit cens de ſes Habitans noyez dans la Meuſe, & le reſte abandonné à une extrême miſere. Les Liegeois qui venoient au ſecours, épouvantez de la fumée de cét incendie, demanderent tréve pour un an, & donnerent trois cens de leurs Bourgeois en oſtage.

Le Duc de Bretagne vouloit ſeul poſſeder Monſieur, & joüir de toutes les graces qu'il pouvoit faire en Normandie: Jean Duc de Calabre & les vieux ſerviteurs de Charles VII. qui avoient ſuivy le jeune Prince, avoient auſſi jetté leur plomb là-deſſus. La diviſion ſe mit donc entr'eux: & on peut juger qu'il n'y euſt pas manqué de boute-

1466. feux pour l'entretenir & pour la faire éclater. Ils firent croire à Jean Duc de Calabre que le Breton avoit comploté d'enlever Monſieur en Bretagne ; Le Duc Jean en donne avis aux Normands, le bruit s'en répand parmy la ville, le ſot peuple prend feu, court au Mont Sainte Catherine où eſtoit Monſieur attendant qu'on fiſt les appreſts pour ſa reception, le monte à la haſte ſur un palefroy, & luy fait faire ſon entrée tumultuairement & ſans ceremonie. Le Breton n'oſa paroiſtre & fut contraint pour éviter leur fureur, de ſe retirer dans la baſſe Normandie, où il tenoit pluſieurs villes.

Si-toſt que le Roy ſçeut ce deſordre il prit l'occaſion aux cheveux. Il marcha droit au Breton, l'étonna, & le fit venir à une conference dans Caën. Ce Duc tout effrayé conſentit que les places qu'il tenoit ſeroient miſes comme en ſequeſtre entre les mains d'Oder Daydie-Leſcun, depuis Comte de Cominges.

Tandis que le Roy eſtoit en ce pays-là, le meſme Duc de Bourbon qui avoit mis la Normandie au pouvoir de Monſieur, travailloit à l'en retirer, & à la remettre entre les mains du Roy. En toute ſa vie le Duc de Bourgogne n'eut point de plus ſenſible déplaiſir, que de voir ce Prince qu'il avoit aymé plus que toutes les perſonnes du monde, luy tourner le dos ſi vilainement, & ruïner ſon propre ouvrage.

Louviers & le Pont de Larche s'eſtant rendus au Roy, ceux de Roüen luy demanderent compoſition le dixiéme de Janvier ; Et leur miſerable Duc dénué d'amis, d'argent, de cœur, & de conſeil, ſe ſauva en piteux équipage, tout heureux de trouver un aſyle chez le Breton. Ainſi la Normandie ne garda ſon Duc que deux mois. Mais le Roy ne luy pardonna pas la paſſion qu'elle avoit témoignée d'en avoir un : il en couſta la vie à grand nombre des plus notables du pays.

La guerre de Liege détenoit ſi fort le Charolois, qu'il ne pût pas empeſcher cette revolution, & le Duc Philippe ſon pere eſtoit ſi caſſé qu'il ne pouvoit plus agir comme il euſt deſiré. Il entretenoit ſeulement correſpondance avec le Breton, & s'efforçoit d'animer le Roy Edoüard, qui avoit promis ſa fille en mariage à ſon fils, de faire une deſcente en France.

Durant le bruit qui couroit de cette irruption & parmy les murmures d'une infinité de mal-contents, le Roy amuſoit le peuple d'un vain eſpoir de ſoulagement, ayant convoqué à Paris une Aſſemblée de notables, dont il fut choiſi vingt-un Commiſſaires, qui commencerent à travailler dans le Palais le ſeiziéme de Juillet. Le Comte de Dunois y preſidoit ; C'eſtoit luy ſeul entre tant de Princes qui l'avoit pourſuivie, par ce loüable zele qu'il a tranſmis à tous ſes deſcendans, de procurer le bien public. Il s'y fit ſans doute plus de propoſitions qu'on n'en vouloit executer, des conferences d'apparat & des diſcours fort étudiez ; C'eſt ce qu'en France ils appellent de *belles actions.*

Les exceſſives chaleurs de l'Eſté cauſerent beaucoup de maladies contagieuſes, qui dans la ſeule ville de Paris, emporterent plus de quarante mille perſonnes, & en chaſſerent un bien plus grand nombre. Le Roy deſirant la repeupler, y appella par un Edit toutes ſortes de nations & de gens, * meſme les bannis & les criminels, auſquels outre l'abolition, il donna des privileges & des franchiſes. 1467.

* *Ant paſtor fuit, ante illud quod dicere nolo.*

La Pragmatique ſubſiſtoit encore, le Pape Paul II. envoya pour Legat auprés du Roy le Cardinal Jean Jofridi Eveſque d'Alby pour en faire verifier la revocation; Jean Baluë Cardinal Eveſque d'Angers, fut employé pour porter les Lettres du Roy au Chaſtelet & au Parlement. Il les fit paſſer au Chaſtelet ſans oppoſition : mais au Parlement il trouva Jean de ſaint Romain Procureur general qui luy reſiſta en face; Et l'Univerſité alla chez le Legat luy ſignifier ſon appel au futur Concile, & enſuite le faire enregiſtrer au Chaſtelet.

Paris eſtant comme le Fort du Roy contre les Grands qui ne l'aymoient point, il ordonna que tous les Habitans, meſme les Eccleſiaſtiques, s'y rangeaſſent par compagnies ſous des Bannieres, qu'ils euſſent des *Principaux* & *ſous-Principaux*, c'eſt à dire des Colonels & des Capitaines, & qu'ils s'équipaſſent de bonnes armes. Dans la premiere reveuë qui ſe fit le quatriéme de Septembre, il ſe trouva prés de 80000. hommes, depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à ſoixante. Dans une autre qui ſe fit deux ans aprés on en compta 84000.

Le quinziéme de Juillet de cette année 1467. Philippe le Bon Duc de Bourgogne finit ſes jours à Bruxelles dans la ſoixante & douziéme année de ſon âge & dans la quarante-cinquiéme de ſa domination. Il ne cedoit en puiſſance & en richeſſes à aucun Roy de l'Europe qu'à celuy de France : & il n'avoit point ſon pareil en bonté & en magnificence. Auſſi eſtoit-il adoré de ſes peuples, reveré de tous les Princes de la Chreſtienté, redouté meſme des Infidelles. Le Comte de Charolois ſon fils ſucceda à ſes grands Eſtats, nullement à ſa bonté ny à ſa ſageſſe. Il eſtoit emporté, preſomptueux, aheurté, & ſanguinaire : mais au reſte vaillant, intrepide dans le danger, infatigable dans la guerre, & qui au dedans gardoit exactement la Juſtice & le droit à ſes ſujets.

A ſon avenement il eut à combattre les Liegeois : le Roy les avoit portez à rompre la tréve, auſſi les aſſiſtoit-il; & toutefois il offroit de les abandonner ſi le Duc luy abandonnoit le Breton auquel il tenoit preſque le pied ſur la gorge, eſtant entré dans ſon pays avec une armée de 30000. hommes. Le Duc n'en voulut rien faire : mais ſe haſta d'achever la guerre du Liege. Or eſtant arrivé que les Liegeois perdirent la bataille comme ils venoient au ſecours de la ville de ſaint Tron, ils furent contraints de ſe ſoûmettre à toutes les conditions qu'il luy plût leur impoſer, reſervé le feu & le pillage. Il fit ſauter vingt ou trente teſtes des plus coupables, & les tours & les murailles de la ville

1467. de Liege, y changea les Magiſtrats & les Loix, & en tira de grandes ſommes d'argent pour ſes frais. C'eſtoit au mois de Novembre.

Les peuples de Flandres, particulierement les Gantois qui s'eſtoient mutinez aprés la mort de ſon pere, s'humilierent auſſi devant luy quand ils ſçeurent qu'il eſtoit victorieux, & luy envoyerent toutes leurs Bannieres à Bruges.

Au mois d'Octobre, le Roy receut avis que le Duc d'Alençon, qui ſe méloit dans tous les partis qui ſe faiſoient, eſtoit entré dans celuy de Monſieur & du Duc de Bretagne, & qu'il leur avoit livré ſes places, par le moyen deſquelles & de celles qui leur eſtoient reſtées, entre autres Avranches, Bayeux & Caën, ils tenoient preſque toute la baſſe Normandie. Le Roy voulant luy paſſer ſur le ventre pour aller aux autres, fit auſſi-toſt deſcendre ſon armée dans le pays du Perche & du Maine, & ſe rendit au Mans.

L'un des ſujets qui avoit le plus ébranlé les villes, particulierement celle de Paris, contre le Roy dans la ligue du bien public, ç'avoit eſté la mutation des Officiers. Pour cette raiſon, avant que de marcher contre les Princes liguez, il fit cette celebre Ordonnance du vingt-uniéme Octobre, qui porte; *Que conſiderant qu'en ſes Officiers conſiſte ſous ſon autorité, la direction des faicts par laquelle eſt policée & entretenuë la choſe publique du Royaume, & que d'iceluy ils ſont Miniſtres eſſentiels, comme membres du Corps dont il eſt le Chef, il vouloit leur oſter tout le doute qu'ils avoient de cheoir en l'inconvenient de mutation & deſtitution, & deſiroit pourvoir à leur ſeureté; Et partant il ordonnoit que deſormais il ne ſeroit donné aucun Office, s'il n'étoit vacant* par mort ou par reſignation volontaire, ou par forfaiture, *jugée & declarée judiciairement par Juge competent.*

Son armée fut tout le reſte de l'Automne ſans rien faire, parce que tout ruſé qu'il eſtoit, il ſe laiſſa amuſer par le Breton de l'eſperance d'un accommodement. Neantmoins il ne perdit pas tout ſon temps: car ſur la fin de l'année, il débaucha René Comte du Perche fils de Jean Duc d'Alençon, de ſorte que trahiſſant ſon propre pere, il luy livra le Chaſteau d'Alençon, qui en ce temps-là paſſoit pour une fort bonne place. Les Bretons abandonnerent la ville. Comme il vit Monſieur & le Duc de Bretagne étonnez d'un coup ſi impréveu, il employa le Legat du ſaint Pere pour leur faire entendre, qu'il remettroit tous ſes differends au jugement des Eſtats generaux; Et pour cét effet il les convoqua à Tours au premier jour d'Avril.

1468. Tous les Deputez s'y trouverent tellement à ſa devotion, qu'ils ordonnerent conformément à ſes intentions: Que la Normandie étant unie à la couronne, ne ſe pouvoit démembrer pour la donner à ſon frere: Que ce jeune Prince ſeroit exhorté de ſe contenter de douze mille livres de rente en terres pour ſon appanage, & de ſoixante mille livres de penſion annuelle, ſans tirer à conſequence à l'avenir pour les

les autres fils de France. Que le Breton rendroit les places de Normandie, & que s'il ne déferoit à cette ordonnance, on luy feroit la guerre à toute force, & pour cela ils offroient leurs biens & leurs vies au Roy. 1468.

Il fit incontinent ſignifier cette reſolution à ſon frere & au Breton; & au meſme temps ſon armée conduite par ſon Admiral, entra en Bretagne, prit Chantocé & Ancenis, & s'étendit bien avant dans le pays, tandis que luy, aprés avoir viſité ſa bonne ville de Paris, eſtoit allé ſur la frontiere de Picardie dreſſer ſes machines pour eſſayer de détacher le nouveau Duc de Bourgogne d'avec eux.

Pour lors ce Duc ayant vaincu les Liegeois, l'avoit envoyé prier de laiſſer ſes amis en paix, autrement qu'il ſeroit obligé de les ſecourir; & de fait il s'avançoit à grandes journées pour cela: mais cependant ces Princes ayant pris l'épouvante, ſans qu'il paruſt rien qui les obligeaſt à ſe precipiter ſi fort, conclurent leur accommodement avec le Roy, & en paſſerent par la reſolution des Eſtats de Tours.

Le Roy ne manqua pas de le faire ſçavoir promptement au Bourguignon, mais il n'en voulut rien croire; le Heraut meſme du Breton qui luy en porta la nouvelle, courut riſque d'eſtre pendu comme un homme ſuborné, parce qu'il avoit veu le Roy en paſſant. A la fin il en eut tant de preuves qu'il le crut malgré luy.

Il campoit avec un grand ordre le long de la Somme; c'eſt le premier dans ces derniers ſiecles qui ait renouvellé la methode des Romains, d'enfermer ſes troupes dans un camp retranché. L'armée du Roy ſe trouvoit neanmoins ſi forte, & ſes gens ſi animez, qu'on croyoit que nonobſtant ces precautions, il l'euſt facilement enlevé s'il l'euſt entrepris: mais il ayma mieux tenter une voye moins hazardeuſe, il luy donna ſix-vingt mille écus d'or pour avoir une tréve. Il ne manquoit jamais aucune affaire quand il ne luy en coûtoit que de l'argent, car il le prenoit dans la bourſe de ſes peuples, & le hazard du combat euſt eſté pour luy.

Les Catelans nonobſtant la Sentence du Roy & l'accommodement du Caſtillan, avoient élû l'an paſſé Jean Duc de Calabre pour leur Souverain, tant à cauſe de ſa valeur que des pretentions que la Maiſon d'Anjou avoit ſur le Royaume d'Arragon. Il fit donc la guerre en ce pays-là avec le ſecours du Roy trois ans durant, ayant tantoſt de bons ſuccés, tantoſt de mauvais: mais l'an 1470. *comme il avoit mis en déroute l'armée de Jean Roy d'Arragon qui aſſiegeoit la ville de Peralte, il mourut d'une fiévre chaude dans Barcelone.*

C'eſtoit un eſprit merveilleuſement adroit, inſinuant & enlaçant, que celuy du Roy Loüis: il le connoiſſoit bien, & il s'eſtoit imaginé que s'il pouvoit s'aboucher avec le Bourguignon, il le détacheroit bien des deux autres, ou du moins qu'il ſemeroit des défiances entre-eux. Il negocia donc une entreveuë avec luy, & par le conſeil du

1468. Cardinal la Baluë, il alla le trouver à Peronne où il eſtoit, ſans mener aucunes gardes, mais ſeulement ce Cardinal, le Duc de Bourbon, le Comte de ſaint Paul, & deux ou trois autres Seigneurs, afin de luy témoigner une entiere confiance.

Le Duc l'avoit logé dans la ville. Là-deſſus arriverent trois Princes de la Maiſon de Savoye, Philippe Seigneur de Breſſe, le Comte de Romont, & l'Eveſque de Geneve, puis le Mareſchal de Bourgogne, les Seigneurs du Lau, & d'Urfé, & quelques autres, tous ennemis du Roy. Du Lau avoit eſté autrefois ſon favory, mais depuis il l'avoit mis en priſon d'où il s'eſtoit échappé. La veuë de ces gens-là luy fit ſi grand peur, qu'il pria le Duc de le loger dans le Château; c'eſtoit paſſer le guichet & ſe rendre priſonnier.

Avant que d'aller à Peronne, il avoit envoyé des Ambaſſadeurs au Liege, pour porter ce peuple remuant à reprendre les armes, & il n'avoit pas eu le ſoin de les contremander. Cependant la mine joüa plûtoſt qu'il ne vouloit de ce coſté-là: car au premier mot ces brutaux impetueux partirent de la main, emporterent d'emblée la ville de Tongres, où ils prirent leur Eveſque, déchirerent en pieces cinq ou ſix de ſes Chanoines, & tuerent quelques Bourguignons.

A cette nouvelle le Duc ſe met en furie, fait fermer les portes du Chaſteau de Peronne, & retient à peine ſa colere, qu'elle ne ſe vange de meſme ſur le Roy. Trois jours durant le Roy fut dans des tranſes mortelles: il ſe voyoit entre les mains de ſon ennemy juſtement irrité & qui euſt tout gagné en le perdant, au milieu de gens qui le haïſſoient à mort, & dans un logis qui eſtoit au pied de la Tour où Hebert Comte de Vermandois avoit autrefois fait mourir Charles le Simple. En effet il eſtoit perdu s'il n'euſt trouvé moyen de gagner quelques domeſtiques du Duc (entre-autres Philippe de Comines) qui adoucirent l'eſprit de leur Maiſtre. Mais il ne pût ſortir de ce precipice qu'en faiſant un nouveau Traité avec le Duc; par lequel il accordoit les Comtez de Champagne & de Brie à Monſieur, & promettoit d'accompagner le Duc à la deſtruction des mal-heureux Liegeois, avec tel nombre de troupes qu'il deſireroit. Il n'y mena que quelques gardes & trois cens hommes d'armes.

Quoy que la ville de Liege fuſt démantelée & ſans artillerie, ſes habitans neanmoins ſe deffendirent deſeſperément huit jours durant; ils firent de grandes ſorties, entre-autres une durant l'obſcurité de la nuit, où ils penſerent tuer le Roy & le Comte dans leurs logements. Mais un Dimanche trentiéme Octobre, qu'ils croyoient jour de repos parmy les Chreſtiens (comme s'il y avoit de la Religion dans la guerre) il furent attaquez rudement ſur l'heure du diſner, & alors ils rendirent fort peu de combat. Une grande partie du peuple s'enfuit par ſus le pont de Meuſe dans les Ardennes, où plus de la moitié mourut de faim & de ſoif; l'autre ſe ſauva dans les Egliſes, ou ſe cacha dans les maiſons.

La crainte forçoit le Roy de ſe réjoüir publiquement des malheurs de ſes miſerables alliez, de louër les hauts faits du Duc de Bourgogne devant ſes gens & en ſa preſence meſme, & de faire la cour à ſon vaſſal. Quatre jours aprés il ménagea, par ceux qu'il avoit gagnez auprés de luy, qu'il luy permiſt de s'en aller, pour faire verifier leur Traité de Peronne à la Cour de Parlement : car ſans cela, comme dit Philippe de Comines, les Traitez eſtoient de nulle valeur. Le Duc luy ayant fait, de mauvaiſe grace, quelques excuſes de l'avoir amené là, le conduiſit ſeulement une demie lieuë. 1468. & 69.

Aprés le départ du Roy, il fit noyer mille ou douze cens de ces malheureux qui avoient eſté pris dans les maiſons de Liege, & mit le feu à toute la ville, horſmis aux Egliſes & à trois cens maiſons d'alentour, qu'on reſerva pour loger les Eccleſiaſtiques.

Les Pariſiens ne pouvoient s'empeſcher de ſe railler des fineſſes du Roy qui l'avoient fait tomber dans le trébuchet à Peronne : il s'aviſa de donner une autre matiere à leurs caquets ; ce fut d'envoyer prendre dans leurs maiſons les Cerfs, Chevreüils, Daims, Gruës, Cignes, Cormorans & autres animaux qu'ils nourriſſoient pour leur plaiſir, comme auſſi tous les Oyſeaux à qui on apprenoit à chifler & à parler. Peut-eſtre qu'on avoit appris à quelque Perroquet à dire *Peronne*.

En ſe ſeparant du Duc il luy avoit demandé ce qu'il entendoit qu'il fiſt en cas que ſon frere ne ſe contentaſt pas de la Champagne pour appanage : le Duc luy avoit répondu bruſquement que s'il ne l'acceptoit, & que d'ailleurs le Roy pût faire enſorte qu'il fuſt content, il s'en remettoit à eux deux. Il ne manqua pas de faire ſon profit de ces paroles inconſiderées : Il ne vouloit point que ſon frere fuſt ſi voiſin du Bourguignon, ſon intereſt eſtoit de le placer à l'autre bout du Royaume pour rompre leur communication. Ce jeune Prince foible & leger d'eſprit, eſtoit gouverné par Oder-Daydic, Seigneur de Leſcun, Gaſcon & vain, qui avoit l'ambition d'eſtre Prophete en ſon pais ; ce fut par ſon moyen qu'il le perſuada de renoncer à la Champagne, & d'accepter la Guyenne avec la ville de la Rochelle.

Ce changement eſtoit la perte infaillible de ce jeune Prince ; Le Cardinal de la Baluë, entre les mains de qui le Traité de Peronne avoit eſté juré, ſouffroit avec regret qu'on l'alteraſt, ſoit par affection pour Monſieur, ſoit qu'il vouluſt toûjours tenir le Roy dans l'embarras. Ce Prelat & Guillaume de Haraucour Eveſque de Verdun entretenant intelligence avec le Bourguignon, écrivoient à Monſieur pour l'en diſſuader, & luy repreſentoient beaucoup de choſes à ſon avantage, mais contre les intentions du Roy. Leurs lettres ayant eſté interceptées & eux arreſtez, ils confeſſerent ingenuëment toutes leurs menées : le Roy envoya l'information à ſon frere ; lequel ſe laiſſant vaincre à ſes careſſes, accepta la Guyenne & le vint trouver à Tours.

L'Eveſque de Verdun fut enferme dans une cage de fer, ſupplice

1469. qu'il meritoit bien, puiſqu'il en eſtoit le premier inventeur. On mena le Cardinal à la Baſtille, où il demeura onze ans, le Pape le reclamant ſans ceſſe comme juſticiable de luy ſeul, & le Roy au contraire faiſant inſtance auprés du Pape qu'il luy donnaſt des Juges dans le Royaume pour luy faire ſon procés.

L'intelligence des deux freres ſembloit parfaite, & le Roy afin d'éloigner le cœur de Monſieur des pays de deça, le leurroit d'un grand mariage en Eſpagne. Henry Roy de Caſtille avoit une fille nommée Jeanne, & une ſœur appellée Iſabelle : les Caſtillans tenoient Jeanne pour baſtarde, parce que ce Roy paſſoit pour impuiſſant ; de ſorte qu'ils l'avoient contraint de declarer l'Infante Iſabelle ſon heritiere. Le Roy envoya le Cardinal d'Arras demander cette Iſabelle pour Monſieur : mais les Seigneurs du pays l'ayant enlevée & mariée à Ferdinand Infant d'Arragon, il rechercha Jeanne que Henry luy accorda ; matiere d'une longue guerre, ſi Charles euſt veſcu.

Le premier jour d'Aouſt le Roy eſtant dans ſon Chaſteau d'Amboiſe, inſtitua un ORDRE de Chevalerie en l'honneur de SAINT MICHEL ARCHANGE, & limita le nombre des Chevaliers à trente-ſix, encore ne fut-il jamais remply de ſon regne. Par les Statuts ils devoient tous eſtre Gentils-hommes de nom & d'armes & ſans reproche, le Roy en eſtoit un, & chef & ſouverain de cet Ordre pendant ſa vie, & aprés luy ſes ſucceſſeurs Rois de France. Le colier eſt d'or fait de coquilles lacées l'une avec l'autre d'un double lacqs aſſiſes ſur des chaiſnetes ou mailles de meſme, & au milieu de ce colier il y a un roc ſur lequel eſt aſſiſe une image de ſaint Michel qui revient pendante ſur la poitrine. Tous les Chevaliers le doivent toûjours porter à découvert quand ils ſont en armes, ou en ceremonies. Les François honoroient particulierement ſaint Michel comme l'Ange tutelaire de cette Monarchie ; & on ne pouvoit pas mieux choiſir pour dompter l'orgueil des Anglois qui portoient des dragons dans leurs enſeignes, que ce Prince de la milice Celeſte, que l'on peint tenant le dragon infernal ſous ſes pieds. Auſſi diſoit-on qu'on l'avoit veu ſouvent combattre contre eux à la teſte des armées Françoiſes.

Il penſoit par le moyen de ce colier, s'attacher tous les Grands du Royaume & les avoir ſous ſa main quand ils viendroient au Chapitre. Ce fut pour cela que le Duc de Bretagne le refuſa, & que le Duc de Bourgogne faiſant pis, receut celuy de la jartiere, & le porta juſqu'à la mort.

1470. Le Breton avoit auprés de luy un Pierre Landays ſon Treſorier, dont nous avons déja parlé, homme fort habile & capable de contremine tous les artifices de Loüis XI. C'eſtoit luy qui conduiſoit toutes ces menées, & qui enhardiſſoit ſon maiſtre à tenir bon contre ſes ruſes & ſes menaces. Ainſi quelque effort qu'il pûſt faire, quoy qu'il ſe monſtraſt ſur la frontiere avec une armée, il ne le ſçeut ja-

mais deſunir d'avec le Bourguignon ; il l'obligea ſeulement par un Traité fait à Saumur, de renoncer à toutes ligues offenſives contre le Royaume. 1470.

En l'année 1470. *Jean Comte de Dunois fils naturel de Louys I. Duc d'Orleans, ſortit de ce monde âgé de ſoixante & dix ans, eſtant pluſieurs années auparavant ſorty de la Cour à cauſe de la douleur preſque continuelle de ſes goutes, que les grandes fatigues de la guerre luy avoient cauſées. Ce Prince* eſtimé en toutes choſes, *comme le dit Comines, s'étant rendu auſſi habile negociateur que grand Capitaine, fut un des principaux inſtrumens dont Dieu ſe ſervit pour chaſſer les Anglois de la France. Auſſi les Princes de la Maiſon d'Orleans luy donnerent la Comté de Dunois, & le Roy Charles VII. celle de Longueville, la Charge de grand Chambellan, & la Lieutenance generale de ſes armées & places fortes ; Pouvoir de ſi grande étenduë qu'il n'a eſté communiqué à perſonne qu'à luy ſeul dans la troiſiéme race.*

La renonciation que le Roy fit faire au Breton, regardoit Edoüard d'York Roy d'Angleterre & beau-frere du Bourguignon, dont le bruit couroit à toute heure, qu'il alloit faire une deſcente à Calais. Il en fut bien empeſché par le Comte de Warwich : lequel en vengeance de quelques injures qu'il avoit receuës de luy, s'eſtoit mis à porter les intereſts de la Maiſon de Lancaſtre, & luy avoit meſme débauché le Duc de Clarence ſon frere.

Il avoit l'an precedent défait ſon armée, & aprés l'avoit encore pris priſonnier. Puis Edoüard s'eſtant évadé l'avoit vaincu à ſon tour : de ſorte qu'il fut contraint de ſe ſauver en France ſur la fin du mois de May de cette année 1471. *D'où eſtant repaſſé en Angleterre avec le ſecours que le Roy luy preſta, il fit une ſeconde fois changer la ſcene. Car toute l'Angleterre accourut à luy, ſuivant le genie de la nation qui ayme les revolutions, & Edoüard ſe voyant entierement abandonné s'enfuit en Flandres vers le Duc de Bourgogne ſon beau-frere. Alors le Roy Henry qui eſtoit dans la tour de Londres fut mis en liberté, & Warwich & Clarence prirent le Gouvernement du Royaume.* 1471.

Bien que le Roy euſt fort ſur le cœur l'affront receu à Peronne ; neantmoins comme il avoit l'ame timide, & que la longueur des entrepriſes l'impatientoit quand les ſuccez n'alloient pas auſſi viſte que ſes deſirs : il fuſt demeuré en paix, ſi le Conneſtable & ceux qui eſtoient auprés de luy, n'euſſent excité ſon reſſentiment, pour le porter à la rupture. Ils craignoient, & le Conneſtable ſur tous, que la paix les rendant inutiles, il ne leur retranchaſt leurs grands appointemens, & que ſon eſprit remuant, s'il n'eſtoit occupé au dehors, ne fiſt des changemens dans ſa Cour.

Outre ces motifs, il y avoit encore une intrigue du Breton & du Conneſtable en faveur de Monſieur. Comme ils deſiroient fortifier ce Prince contre le Roy, ils luy avoient donné l'envie d'épouſer la fille

1471. unique du Bourguignon ; Et parce qu'ils ſçavoient bien que le pere n'y conſentiroit qu'avec peine, ils creurent qu'ils l'y porteroient par force pluſtoſt que par amitié, & ainſi ils reſolurent d'engager le Roy à luy faire la guerre.

Le biais qu'ils prirent pour cela fut de l'aſſurer qu'ils avoient des intelligences infaillibles pour ſurprendre les places de ce Duc, & pour luy revolter ſes ſujets juſques dans le cœur de la Flandre. Sur l'eſperance d'un ſi grand avantage, il envoya un Huiſſier du Parlement l'adjourner juſque dans ſa ville de Gand, à ce qu'il euſt à faire raiſon au Comte d'Eu, auquel il détenoit quelques terres mouvantes de la Comté de Ponthieu. Le Duc, au lieu de comparoiſtre à l'adjournement, arrha quelques troupes à demie ſolde, mais aprés les avoir payées trois mois, voyant que rien ne branſloit, il creut que ce n'étoit qu'une algarade, & les congedia.

La Maiſon de Bourgogne épargnoit ſi fort ſes peuples, qu'elle n'entretenoit point de troupes reglées, ny de garniſons dans ſes places, elle croyoit que des ſujets bien traitez ſe gardoient aſſez d'eux-meſmes. Cependant lors que le Duc eut entierement deſarmé, il eut divers avis que tout eſtoit preſt pour l'accabler. Jean de Châlon Prince d'Orange, & quelques-uns de ſes domeſtiques l'abandonnerent ; Baudoüin un de ſes freres baſtards (il en avoit huit) complota de l'empoiſonner ; le Breton renonça à ſon alliance, & le Conneſtable ſe ſaiſit de la ville de ſaint Quentin. Alors luy qui juſques-là n'avoit rien craint, commença d'apprehender toutes choſes. Il ramaſſa à peine trois cens chevaux, avec quoy il s'avança pour couvrir ſes autres villes ſur la Somme : mais à ſa veuë meſme la ville d'Amiens luy tourna le dos & receut les gens du Roy. Abbeville en euſt autant fait ſi Deſquerdes l'un de ſes meilleurs Chefs, ne l'en euſt empeſchée.

Il ſe retira donc dans Arras plus viſte qu'il n'eſtoit venu, & dépeſcha vers le Conneſtable un Meſſager ſecret pour le prier de ne le pas pouſſer à toute outrance. Il receut pour réponſe qu'à moins que Monſieur ne ſe declaraſt pour luy, on ne pouvoit pas le ſervir, mais qu'il eſtoit tout preſt d'embraſſer ſa deffenſe, s'il luy vouloit donner ſa fille en mariage. Un billet de Monſieur qu'on luy porta dans un morceau de cire, l'aſſeuroit de la meſme choſe ; Et le Breton luy donnoit avis que toutes ſes villes, meſme Bruges & Gand eſtoient ſur le poinct de ſe revolter, & que le Roy avoit reſolu de l'aſſieger quelque part qu'il ſe retiraſt.

Mais plus on le vouloit forcer, plus il ſe roidiſſoit au contraire. N'eſtant pas pourſuivy de ſi prés, comme il le pouvoit eſtre par le Roy, il reprit courage, aſſembla des troupes, ſe mit en campagne, & ayant pris Pequigny ſe preſenta devant Amiens, & le canonna pour inviter le Conneſtable qui eſtoit dedans à luy donner bataille. Mais voyant venir les grandes forces que le Roy avoit aſſemblées à Beau-

vais, il ſe retira en arriere, & luy écrivit une lettre fort ſoûmiſe, qui luy découvroit en gros les artifices de ceux qui l'animoient contre luy. Le Roy qui ne ſe trouvoit point en plus grande ſeureté que luy parmy des gens ſi doubles, luy accorda des tréves pour un an le douziéme jour de May. Saint Quentin demeura au Conneſtable, & fut en fin la cauſe de ſa ruïne. Le Traité ſigné, le Roy s'en alla en Touraine, Monſieut en ſon appanage de Guyenne, & le Bourguignon en Flandres. 1471.

Pendant cette guerre Edoüard d'Tork obtint un mediocre ſecours du Bourguignon, qui le luy accorda ſecretement, car il apprehendoit d'offenſer le Comte de Warwich, & il trouva moyen de faire revenir à luy le Duc de Clarence ſon frere, par l'intrigue d'une femme. Avec cela eſtant rentré en Angleterre il gagna deux batailles, l'une ſur le Comte de Warwich qui demeura mort ſur le champ, l'autre ſur le jeune Edoüard fils du Roy Henry & la Reyne ſa mere, dans laquelle ce jeune Prince fut tué. La Reyne demeura priſonniere entre les mains au vainqueur juſqu'à ce que le Roy Louys la racheta par une rançon de ſix mille écus. Ainſi Edoüard ſe rétablit dans le throſne & s'y maintint juſqu'à la mort.

Sigiſmond Duc d'Auſtriche ayant beſoin d'argent, dont cette Maiſon a toûjours eu grande diſette, juſqu'à l'Empereur Charles V. engagea ſa Comté de Ferrete pour une ſomme notable au Duc de Bourgogne. Ce Duc y mit un Gouverneur fort avare, il ſe nommoit Hagembach, qui faiſant de grandes exactions, fut la premiere cauſe de la haine des Allemands contre ſon maiſtre.

Le Pape Sixte IV. (c'eſtoit François de la Rovere) éleu en la place de Paul II. deſirant ſuivre l'exemple de ſes predeceſſeurs, ſollicitoit les Princes Chreſtiens de ſe réünir contre les Turcs. Il envoya pour ce ſujet le Cardinal Beſſarion Grec de naiſſance & perſonne de rare merite, vers le Roy de France & vers le Duc de Bourgogne. Le Cardinal ayant veu le Duc le premier, le Roy s'en offenſa tellement, qu'il le fit attendre long-temps avant que de ſe laiſſer voir, & en luy donnant audience il le railla, & le traita de * barbe à la Grecque.

La tréve déplaiſoit au Duc qui l'avoit faite par force; Elle n'eſtoit point non plus au gré de Monſieur, ny du Breton, ny du Conneſtable; ainſi tous quatre cherchoient à ſe reünir enſemble. Le mariage de Monſieut eſtoit le ſeul lien qui fuſt ſeur, le Bourguignon le promit, quoy qu'il n'en euſt nulle envie; Et fut cette aſſeurance ils renoüerent leur ligue.

Le Conneſtable ſollicitant les autres Princes d'y entrer, le Duc de Bourbon donna avis de ſes ptatiques au Roy, qui les diſſimula adroitement. Il ſongeoit à leut rendre le change par les meſmes voyes: car il rognoit chaque jout quelque morceau de l'appanage de ſon frere, luy oſtant tantoſt une choſe, tantoſt une autre, il luy débauchoit ſes

* *Barbara Græca genus retinens quod habere ſolebant.*

1471. amis, & corrompoit ſes ſerviteurs, en ſorte qu'ils luy reveloient tous les ſecrets de leur maiſtre.

Par le Traité de Conflants, Jean Comte d'Armagnac avoit eſté remis dans ſes terres : le Roy les avoit fait reſaiſir l'an 1468. & les avoit données à Monſieur avec le Gouvernement de Guyenne ; Monſieur eſtant mal-content fit revenir ce Comte, le rétablit dans ſon bien, & par ſon moyen & avec l'ayde des Comtes de Foix & du Seigneur d'Albret, il leva des troupes, ſoit pour n'eſtre pas ſurpris, ſoit pour entreprendre.

Quels que fuſſent ſes deſſeins, on les arreſta par un deteſtable & cruel remede. Il aymoit une Dame fille du Seigneur de Monſoreau & veuve de Louys d'Amboiſe, & avoit pour Confeſſeur un certain Moyne Benedictin, Abbé de Saint Jean d'Angely, nommé Jean Favre Verſois. Ce méchant Moyne empoiſonna une belle peſche & la donna à cette Dame, qui l'ayant miſe tremper dans du vin, en preſenta la moitié au Prince dans une collation & mangea l'autre. Comme elle eſtoit d'une complexion delicate, elle en mourut dans peu de jours; le Prince plus robuſte ſouſtint ſix mois l'effort du venin, mais pourtant il ne le ſçeut vaincre, & à la fin il ſuccomba.

Ceux qui ajuſtent tous les phenomenes du Ciel aux accidents d'icy bas, purent appliquer à celuy-cy une Comete de grandeur extraordinaire qu'on vit luire quatre-vingts jours durant depuis le mois de Decembre. Elle avoit la teſte dans le ſigne des balances, & la queuë fort longue un peu tournée vers le Nord.

1472. Au printemps le Roy s'approcha de Guyenne ; le Moyne avoit peut-eſtre reïteré ſa doſe. Quoy qu'il en ſoit, Monſieur vint à mourir le douziéme de May. Cependant le Bourguignon paſſionné de l'envie de ravoir Saint Quentin & Amiens, eſtoit entré en traité avec le Roy, qui promettoit de les luy rendre, & de laiſſer les Comtes de Nevers & de Saint Pol à ſa diſcretion ; Et le Duc reciproquement s'obligeoit de luy abandonner Monſieur & le Duc de Breragne.

Tous deux ne ſongeoient qu'à ſe manquer de foy : le Duc ſigna le premier, le Roy differoit de jour en jour, artendant ce que deviendroit ſon frere. Quand il eut nouvelles certaines qu'il eſtoit mort, il ſe mocqua du Duc & ſe reſaiſir de la Guyenne.

Bien qu'en pluſieurs actions il n'euſt pas trop la crainte de Dieu devant les yeux : neantmoins il avoit beaucoup de devotion aux Saints, il enrichiſſoit leurs Egliſes, & faiſoit tous les ans divers pelerinages, particulierement aux lieux conſacrez à quelque Noſtre-Dame. Il ordonna le premier de May qu'au ſon de la groſſe cloche à midy, on euſt à ſe mettre à genoux & dire l'Ave Maria. *Le meſme jour aprés la Proceſſion, Guillaume Chartier Eveſque de Paris mourut ſubitement, non ſans ſoupçon que l'on euſt contribué à ſa mort, parce qu'il le haïſſoit mortellement.*

Ce

Ce fut cette année que Philippe de Comines quitta le Duc de Bourgogne, dont il eſtoit domeſtique & ſujet, pour paſſer au ſervice du Roy ſon Seigneur ſouverain. Si le motif en euſt eſté honneſte, ſans doute qu'il l'euſt expliqué, luy qui a ſi bien raiſonné ſur toutes choſes. 1472.

Qui pourroit dire quelle rage ſaiſit le Duc de Bourgogne quand il apprit la funeſte mort du Duc de Guyenne ? il entra en Picardie la torche en une main & l'épée en l'autre. Juſques-là les brûlemens n'avoient point eſté pratiquez entre les deux partis : il fit neanmoins un buſcher de tout le plat païs, & ſacrifia aux manes de ſon amy tout ce qui tomba ſous ſon pouvoir. Neſle priſe d'aſſaut éprouva toutes ſortes de cruautez, parce que ſes habitans avoient tué un Heraut d'armes qui eſtoit allé les ſommer, & encore deux hommes durant une ſurſéance qu'on leur avoit accordée pour traiter. Le reſpect des Autels ne ſauva point le peuple innocent qui s'eſtoit refugié dans l'Egliſe ; & ceux qui échaperent du glaive furent tous pendus, ou eurent le poing coupé.

Son aveugle fureur alla échoüer au ſiege de Beauvais : faute de l'avoir bien attaqué d'abord, il y perdit ſix ſemaines de temps & deux mille hommes. C'eſt une choſe memorable qu'à un aſſaut general qui s'y donna le Jeudy neufiéme de Juillet, les hommes eſtant ſur le point d'eſtre enfoncez, les femmes conduites par une Jeanne Hachete, firent merveilles de repouſſer les ennemis à coups de pierre, de feux gregeois, & de plomb fondu avec de la reſine boüillante. On y voit encore l'effigie de cette femme dans l'Hoſtel de ville, tenant une épée à la main ; & il ſe fait une Proceſſion le dixiéme Juillet, qui eſt le jour que le ſiege fut levé, à laquelle les femmes marchent les premieres & les hommes aprés.

Au partir delà le Bourguignon ravagea tout le païs de Caux, prit Eu & ſaint Valery : mais il fut repouſſé de devant Diepe, puis de devant Roüen, & puis ayant menacé Noyon, il ſe retira à Abbeville.

De Guyenne, le Roy eſtoit paſſé en Bretagne pour forcer le Duc à renoncer à la ligue, & à luy remettre le Moine qui avoit empoiſonné Monſieur. Car Odet-Daydie s'en eſtoit ſaiſi & l'avoit transferé avec luy à Nantes pour luy faire ſon procés : mais le matin du jour qu'on luy devoit prononcer ſa Sentence, il fut trouvé mort dans la priſon ayant le cou tors, & le viſage & tout le corps auſſi noir que ſi le feu y euſt paſſé. On publia que le diable l'avoit accommodé de la ſorte, mais les plus éclairez attribuoient ce coup au Duc de Bretagne, & diſoient qu'il l'avoit fait pour contenter le Roy, qui deſiroit que la preuve du crime periſt avec l'empoiſonneur. Ainſi il fut plus aiſé à ce Duc d'alentir les coups de ſa grande puiſſance par les adreſſes ordinaires de ſon Landays. Le Roy luy accorda une tréve le dixiéme de Septembre, & demeura toûjours en Poitou juſqu'à ce

1472. & 73. qu'elle fuſt convertie en une paix finale. Ce qui ſe fit par la mediation d'Odet-Daydie, lequel il attira à ſon ſervice, moyennant de grandes recompenſes.

Il ſçavoit mieux que Prince du monde gagner les hommes, découvrir les ſecrets de ſes ennemis, les embarraſſer de défiances, & diviſer les plus unis : mais dans la joye il ne pouvoit retenir ſes ſecrets, tout luy échapoit, & il eſtoit encore plus ſujet à faire des fautes qu'habile à les reparer; * Ce qu'il faiſoit par toutes voyes, plus ſouvent mauvaiſes que bonnes.

* *Comines.*

1474. Au commencement de l'Hyver le Bourguignon accepta une tréve. Au mois de Février le Duc d'Alençon qui avoit un eſprit errant & inquiet, fut arreſté priſonnier pour avoir tramé je ne ſçay quelle ligue avec luy, & mené au Chaſteau de Loches, & delà au Louvre. L'année ſuivante le Parlement luy fit ſon procés, & par un Arreſt du 18. Juillet, le condamna à perdre la teſte. Le Roy neanmoins luy donna la vie, parce que c'eſtoit ſon parein, & meſme dix-ſept mois aprés le tira de priſon, & le mit ſous bonne garde en maiſon Bourgeoiſe à Paris : mais il mourut bien-toſt aprés.

Jean V. Comte d'Armagnac qui avoit eſté chaſſé une autre fois de ſes terres aprés la mort de Monſieur, s'eſtoit reſaiſi de ſa ville de Leytoure par certaines intelligences, & y avoit ſurpris Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu Gouverneur de Guyenne & gendre du Roy. A deux mois delà il fut étroitement aſſiegé dans cette place, par l'armée du Roy que commandoit le Cardinal Joffridy. On dit qu'ayant capitulé avec luy, ce Prelat Capitaine luy manqua de foy ; de ſorte que la ville fut envahie durant la ſurſéance, & le Comte tué miſerablement dans ſa maiſon. Charles ſon frere fut amené priſonnier à Paris.

Durant la tréve, le Bourguignon alla ſe mettre en poſſeſſion de la Duché de Gueldres. Le Duc Arnoul la luy avoit venduë ou donnée, desheritant ſon méchant fils Adolfe qui pour lors eſtoit priſonnier du Bourguignon dans la ville de Gand. Le pere en uſa de la ſorte, parce que cet enfant deſnaturé l'avoit long-temps tenu en priſon.

Ce nouvel acqueſt luy fit naiſtre l'envie de s'accroiſtre du coſté d'Allemagne ; Il flattoit l'Empereur Federic du mariage de ſa fille avec ſon fils Maximilian, & meſme il voulut bien qu'elle luy en donnaſt ſa promeſſe & un diamant. Avec ce leurre il amena Frederic à Mets, penſant par ſon autorité ſe rendre Seigneur de cette ville, mais cela ne reüſſit pas ; Outre cela il tira parole de luy, qu'il erigeroit ſes terres en Royaume ; & dans cette eſperance il alla peu aprés le trouver à Treves, portant avec ſoy les ornemens de la Royauté. En cette ville là il luy fit un grand feſtin avec des profuſions plus que Royales : mais l'Empereur entendoit que le mariage s'accompliſt auparavant, & le Duc vouloit ſigner au Contract en qualité de Roy.

Ils ne purent donc s'accorder là deſſus ; & l'Empereur le quitta là ſans luy dire adieu. 1473.

Le Roy le laiſſoit courir aprés ſes fantaiſies, & tâchoit alors de recouvrer Perpignan, dont Jean Roy d'Arragon s'eſtoit reſaiſi par intelligence ; c'eſt à dire de la ville ſeulement, car le Chaſteau tenoit encore pour les François. Leur armée y alla au ſortir de la priſe de Leytoure, & aſſiegea le Roy Jean dans la ville : mais tout ſeptuagenaire qu'il eſtoit, il s'y défendit bravement deux mois durant, juſqu'à ce que ſon fils Ferdinand vint à ſon ſecours & le délivra.

Le 12. d'Aouſt de cette année 1473. *Nicolas d'Anjou qui avoit ſuccedé à la Duché de Lorraine aprés la mort de Jean Duc de Calabre ſon pere, fut frapé de peſte à Nancy, & en mourut. Ainſi ſon couſin René de Lorraine, fils de ſa tante Yolande d'Anjou, & de Iſerry, qui l'eſtoit d'Antoine Comte de Vaudemont, remit la Duché en ſa maiſon dont elle eſtoit ſortie.*

Depuis quatre ou cinq ans, le Comte de ſaint Paul Conneſtable joüoit le double entre le Roy & le Bourguignon, & les incitoit ſans ceſſe l'un contre l'autre. Il penſoit que leur broüillerie faiſoit ſon unique ſeureté : mais tous deux eſtant offenſez de ſa duplicité manifeſte, s'accorderent enfin au prix de ſa teſte & de ſa dépoüille, s'ils le pouvoient attraper. Il en eut le vent, & rompit ce coup par les fortes raiſons qu'il en écrivit au Roy : mais lors qu'il en eut obtenu ſa grace, il recidiva & l'offenſa encore plus griévement que jamais. Car il ſe ſaiſit de la ville de ſaint Quentin, & peu aprés il accumula une autre offenſe plus griéve ſur celle-là. Le Roy ayant deſiré de s'aboucher avec luy, ſoit pour eſſayer de l'atraper, ſoit pour le gagner, il eut l'audace de luy propoſer, que cette entreveuë ſe fiſt ſur le pont d'une petite riviere à trois lieuës de Noyon ; où il ſeroit dreſſé une barriere, de l'autre coſté de laquelle il puſt parler au Roy en ſeureté. Le Roy voulut bien aſſeurer ſa deffiance en luy accordant la précaution qu'il demandoit : ils ſe trouverent donc tous deux ſur le pont, le Conneſtable bien armé ſous ſa cotte, & accompagné de trois cens hommes d'armes, le Roy de ſon coſté en ayant ſix cens. Le Conneſtable s'excuſa de cette maniere d'agir, ſur la crainte qu'il avoit du Comte de Dammartin grand maiſtre de la maiſon du Roy ſon ennemy mortel : le Roy fit ſemblant de recevoir ſon excuſe & de luy pardonner tout le paſſé ; à la charge qu'il luy garderoit à l'avenir une fidelité invariable.

Un peu avant cette entreveuë le Roy penſa perir par le meſme moyen dont il avoit fait perir ſon frere. Un Marchand qui avoit ſuivy ce jeune Prince, outré de la mort de ſon maiſtre, ſe laiſſa aiſément perſuader par le Bourguignon qu'il devoit la venger, & employa un de ſes domeſtiques pour luy donner du poiſon. Ce domeſtique s'eſtant inſinué dans la cuiſine du Roy, ſe découvrit de ſon deſſein à quel-

1474. que Officier de la bouche, dont il crût avoir gagné l'amitié : mais comme l'Officier prenoit ſes meſures pour reveler une choſe ſi importante, & qu'il tardoit trop à luy faire réponſe, il voulut ſe ſauver; on l'atrapa par les chemins, & on le mena au Roy, qui le mit entre les mains du Prevoſt des Marchands & des Eſchevins de Paris pour luy faire ſon procés. Il ſeroit mal-aiſé de deviner pourquoy il choiſit ces Juges-là, ſinon parce qu'il faiſoit toutes les choſes contre l'ordre & contre les formes, afin de paroiſtre plus abſolu. Quelque viſée qu'il euſt, ils condamnerent l'empoiſonneur à une mort tres-rigoureuſe, comme il le meritoit.

L'ambition du Bourguignon eſtoit inſatiable: il avoit invité Edoüard d'York à deſcendre en France, & le Breton leur promettoit d'y faire autant avec ſes intelligences qu'eux deux avec les armes ; cependant au lieu de l'attendre, il alla ruiner ſon armée devant la ville de Nuiz qui eſt ſur le Rhin, baſtiſſant de vaſtes deſſeins ſur la priſe de cette place. Le ſujet apparent pour lequel il y mit le ſiege, fut pour rétablir Robert de Baviere dans l'Archeveſché de Cologne, dont les Chanoines refuſoient de le recevoir, & avoient pris pour Chef un de leur College, ſçavoir Herman frere du Land-grave de Heſſe. Nous en verrons tantoſt le ſuccés.

Autant que le Roy René eſtoit bon, liberal & devot, autant avoit-il l'eſprit inconſtant & variable, & le courage moû & foible. Tous ſes fils & petits fils eſtoient morts, il ne reſtoit que ſa fille Yoland mere de René Duc de Lorraine : mais cette maiſon eſtoit éloignée de luy, ceux qui eſtoient prés de ſa perſonne, luy faiſoient croire qu'en ayant tant receu de traverſes, il ne la devoit point aymer, & l'inclinoient, ſelon leurs intereſts, à donner ſa ſucceſſion tantoſt au Roy de France, tantoſt à Charles Comte du Maine ſon neveu, fils de ſon frere du meſme nom, tantoſt au Duc de Bourgogne. Voilà pourquoy il ſe trouve divers Teſtaments & diverſes donations de luy ſur ce ſujet.

On tient qu'il en avoit écrit une de ſa propre main en lettres d'or, & ornée de miniatures, par laquelle il faiſoit le Roy ſon heritier dans la Comté de Provence. Il eſt certain que cette année 1474. il inſtitua Charles Duc du Maine heritier en toutes ſes terres, à la reſerve de la Duché de Bar, laquelle il laiſſoit au Duc René fils de ſa fille. Or l'année ſuivante comme il vit que le Roy s'eſtoit ſaiſi de ſa ville d'Angers & du Chaſteau de Bar, pour le partage, diſoit-il, de Marie d'Anjou ſa mere, il changea d'avis ou du moins il en fit le ſemblant, & pour luy faire peur, la voulut donner au Duc de Bourgogne: mais le Roy s'eſtant avancé exprés juſqu'à Lyon, l'en empeſcha ; & là-deſſus arriva la deffaite de ce Duc, comme vous le verrez.

Tandis qu'il ſe choquoit la teſte contre ce puiſſant Corps de la Germanie, qui eſt tout de fer, le Roy luy amenoit des ennemis de

ce coſté-là, principalement les Suiſſes, dont il moyenna l'alliance avec les villes de Baſle, de Strasbourg, & autres ſur le Rhin, avec Sigiſmond Duc d'Auſtriche, René Duc de Lorraine, & meſme l'Empereur Federic. Sigiſmond fortifié de leur ayde rentra dans ſa Comté de Ferrete, & fit trancher la teſte à Hagenbac pour les concuſſions qu'il y avoit commiſes. René Duc de Lorraine luy envoya outrageuſement declarer la guerre juſques devant Nuiz, par un valet More qui eſtoit au Seigneur de Craon; Et Federic arma toutes les forces de l'Empire pour le contraindre à lever ce ſiege. Il n'oſa pas neantmoins l'attaquer, tant il s'eſtoit rendu redoutable, quoy qu'il fuſt quatre fois plus fort en nombre. Le ſeul Eveſque de Munſter y avoit amené douze cens chevaux & ſoixante mille hommes de pied, tous veſtus de verd, avec douze cens chariots. 1475.

La tréve d'entre le Roy & le Duc eſtant expirée, le Roy ſe mit aux champs, & luy enleva les places de Roye, Montdidier & Corbie: mais ny cette multitude d'ennemis, ny l'Hyver qui fut rude & long, ny la perte de ſes places, ne pûrent fléchir ſon opiniaſtreté qui le tenoit attaché à ce ſiege depuis dix mois.

Dés le ſixiéme de Juin Edoüard Roy d'Angleterre fit deſcendre ſes troupes à Calais, à quoy il falut trois ſemaines de temps. Tandis qu'il le débarquoit, il dépeſcha trois ou quatre fois vers le Duc, le priant & le preſſant de le venir joindre; Le Duc ne partoit point & prenoit un délay, puis un autre. La mediation du Legat Apoſtolique & celle du Roy de Dannemark, qui eſtoient dans une ville proche delà, luy euſt eſté un beau moyen pour ſortir de ce mauvais pas avec honneur, mais il les refuſa obſtinément. A la fin lors qu'il n'en eſtoit plus temps, & qu'il ſe voyoit à dix jours prés d'avoir cette place par la famine, il conſentit qu'elle fuſt remiſe entre les mains du Legat.

Cela fait, il vint en poſte trouver l'Anglois à Calais, laiſſant ſes troupes dans le Barrois, ſi débiffées qu'il n'oſoit les luy faire voir. Il conduiſit ce Roy tout du long du chemin à Peronne, & delà il alla à ſaint Quentin trouver le Conneſtable, qui luy donna parole de livrer cette ville & toutes ſes places aux Anglois. Le Duc le crût & les en aſſura: mais quand ils penſerent s'en approcher, le Conneſtable fit tirer ſur eux. On ne ſçauroit dire lequel alors fut le plus grand, de leur étonnement ou de leur colere; le Duc ayant perdu bien des paroles à leur interpreter cette action en bonne part, retourna en Barrois pour refaire ſes troupes.

Edoüard eſtoit un Prince voluptueux, fort replet & peſant de ſa perſonne, qui ne cherchoit qu'à remplir ſa bourſe, & qui ayant entrepris cette guerre, pluſtoſt pour avoir de l'argent de ſes ſujets, que pour acquerir des terres ny de l'honneur, avoit amené avec luy les Bourgeois de Londres les plus chargez de ventre & qui aymoient le

1475. plus leurs aiſes, afin que les fatigues leur fiſſent bien-toſt deſirer la paix. Il arriva donc pendant l'abſence du Bourguignon, que le Roy à force d'intrigues, de cajoleries, & avec cela de preſents, & de penſions dont les Anglois ſont fort avides, perſuada à ce Prince & à ſon Conſeil; d'entendre à un accommodement, d'autant plus toſt que le procedé du Bourguignon, qui s'eſtoit trop fait attendre, & plus encore la double perfidie du Conneſtable, & d'ailleurs l'Hyver qui approchoit ſans qu'ils euſſent aucune place pour ſe mettre à couvert, leur en fourniſſoient un ſujet apparent.

En peu de jours les deputez des deux Rois convinrent des articles du Traité. Sçavoir une tréve marchande de neuf ans, y compris le Bourguignon & le Breton s'ils le vouloient eſtre, 73000. écus d'or comptant pour l'Anglois; & le mariage de ſa fille avec le Dauphin: pour l'entretien de laquelle le Roy Louys luy donneroit le revenu de la Guyenne neuf ans durant, ou 50000. écus par an, qui ſeroient portez à l'Anglois dans ſon Chaſteau de Londres.

Quand le Duc eut avis de ce qui ſe traitoit, il vint en grand haſte luy ſeiziéme ſeulement, trouver Edoüard. Il parla haut, il fulmina, il brava: mais ny ſes emportemens, ny ſes reproches ne purent rien gagner, ſi bien qu'il s'en retourna tout court. La tréve accordée, en attendant que les Rois ſignaſſent le Traité, l'Anglois vint avec ſon armée loger à demie lieuë d'Amiens. Le Roy luy envoya trois cens chariots du meilleur vin qui ſe pût trouver, & donna ordre qu'on laiſſaſt entrer tout autant d'Anglois qui ſe preſenteroient dans Amiens, & qu'on n'épargnaſt rien pour leur faire grande chere; ce qui dura trois ou quatre jours.

Il fut reſolu aprés cela que les deux Rois s'entreverroient ſur le pont de Pequigny. Il y fut dreſſé deux loges pour eux deux, & une barriere treilliſſée au milieu; Et là ils ratifierent le Traité le vingt-neufiéme d'Aouſt. Cela fait, l'Anglois & tous les Seigneurs de ſa ſuite repaſſerent la Mer, fort contents des bons vins de France, & de ſes beaux écus d'or; car outre le comptant, il fut diſtribué des penſions pour 16000. écus par an entre ceux qui avoient le plus de credit auprés de leur Roy.

Le Bourguignon fit encore un peu le mauvais juſqu'au mois d'Octobre: mais alors il accepta la tréve. Cependant ſa colere ſe déchargea ſur le jeune René Duc de Lorraine qu'il dépoüilla de ſa Duché, à la reſerve de Nancy, qui ſe deffendit plus de deux mois.

Alors le Conneſtable qui avoit penſé joüer tous les trois Princes, leur promettant à chacun d'eux ſa place de ſaint Quentin, ſe trouva en bute à tous les trois, & de malheur pour luy, ſa femme qui eſtoit ſœur de la Reyne, vint à mourir. Ce Seigneur ſi puiſſant, qui ne manquoit ny de ſerviteurs, ny d'argent, ny de bonnes places, manqua de cœur & de cervelle tout d'un coup, & craignant tout le mon-

de, il n'oſa ſe fier à perſonne. Enfin il ſe retira ſur les terres du Bourguignon, qu'il croyoit le plus exorable, & qui en effet luy donna ſeureté pour y aller. 1475.

Il avoit ſi peu mis d'ordre à garder ſaint Quentin, que le Roy s'en reſaiſit dés qu'il en fut forty. Auſſi-toſt il en donna avis au Bourguignon, le ſommant de luy livrer cét infidelle en échange de cette place, conformément à un article de la tréve qu'ils avoient entr'eux. Le Bourguignon aſſiegeoit alors Nancy, qui luy eſtoit neceſſaire pour garder la Lorraine, & pour joindre les Pays-Bas avec la Duché & Comté de Bourgogne. De crainte donc que le Roy ne le troublaſt en cette conqueſte, il donna ordre d'arreſter le Conneſtable à Monts, & delà le fit transferer à Peronne, ordonnant à ſes gens de le livrer à ceux du Roy, mais pas pluſtoſt qu'à certain jour aſſez éloigné. Il croyoit que dans ce temps-là il auroit pris Nancy & il ſe promettoit qu'alors il revoqueroit ſon ordre : mais la place ſe deffendit ſi bien qu'il ne la pût prendre avant le jour prefix ; Et cependant ſes gens qui haïſſoient le Conneſtable, le livrerent avec ſes lettres, ſes ſcellez & autres pieces neceſſaires pour le convaincre.

On ne luy donna pas le temps de ſe reconnoiſtre, il fut amené dans la Baſtille le deuxiéme de Decembre, examiné par des Commiſſaires, condamné à mort par le Parlement, & executé en Gréve le dix-neufiéme du meſme mois. Exemple qui doit donner de la terreur à ceux qui voudroient ſe rendre redoutables à leurs Maiſtres.

Les François continuoient la guerre au Roy d'Arragon, & avoient aſſiegé Perpignan ; Aprés que cette ville-là eut ſouffert un an & demy de ſiege, & la faim juſqu'à manger les cuirs, elle ſe rendit à eux ſur la fin de cette année ; Et ainſi le Rouſſillon demeura encore à la France.

Le huitiéme de Janvier enſuivant il ſe publia un Edit du Roy, diſant qu'attendu qu'il avoit eſté expreſſément ordonné, que toutes les fois qu'il voudroit, & verroit eſtre expedient, il pourroit requerir la convocation d'un Concile, & aſſembler l'Egliſe univerſelle de cinq ans en cinq ans, ce que les Papes & le College des Cardinaux ſeroient obligé de conſentir, veu auſſi qu'on n'en avoit tenu depuis long-temps, & qu'il eſtoit informé que les Infidelles s'efforçoient d'envahir la Chreſtiente, & qu'il ſe ſuſcitoit pluſieurs Schiſmes, abus & ſimonies ; Pour cette cauſe eſtant reſolu de requerir un Concile, il enjoignoit à tous les Eveſques de ſes terres de ſe preparer pour cette Aſſemblée, qu'il diſoit eſtre tres neceſſaire. 1476.

Par un autre Edit du vingt-cinquiéme du meſme mois, addreſſé aux Eveſques & Prelats qui ſe trouvoient hors du Royaume (cela touchoit ceux qui eſtoient à Rome) *ſans faire aucune reſidence, ce qui cauſoit le delaiſſement du Service divin, & la ruine des baſtimens & grand détriment aux ames des Fondateurs, il leur enjoignoit de ſe rendre dans*

1476. *cinq mois ſur leurs benefices, ſur peine de privation de leur temporel.*

Par un autre encore du troiſiéme de Septembre, ſur ce qu'il eſtoit informé que les Abbez de Ciſteaux, de la Chartreuſe & de Clugny, & les Generaux, Provinciaux & Miniſtres des quatre Mendiants avoient contraint leurs Religieux François de ſe trouver à leurs Chapitres hors du Royaume, dont il ſeroit arrivé de grands inconvenients à la choſe publique de France, il ordonnoit qu'aucun ne fuſt ſi oſé d'y aller, ſur peine à ceux de Clugny & de Ciſteaux de ne tenir aucun Benefice dans ſes Eſtats, & de banniſſement; ſur peine auſſi aux Mendiants d'eſtre bannis, & à leurs Ordres d'eſtre extirpez & chaſſez hors du Royaume. Par un cinquiéme eſtant averty que les Meſſagers & autres qui venoient de Rome apportoient pluſieurs Bulles & ecritures tres-prejudiciables à ſon ſervice & au bien de l'Egliſe Gallicane, il donnoit ordre aux Gouverneurs & Magiſtrats des frontieres de les foüiller & de voir & examiner leurs paquets, & s'ils contenoient quelque choſe de mauvais, de s'en ſaiſir & de les envoyer au Roy, & d'arreſter les porteurs pour les punir ſelon que le cas y écheroit.

Tout ce bruit ne ſe faiſoit que pour donner de la peur au Legat neveu du Pape, c'eſtoit Jean de la Rovere, afin qu'il n'entrepriſt plus comme il faiſoit ſur les libertez de la France.

La Lorraine conquiſe, le Bourguignon jettoit ſes imaginations ſur beaucoup d'autres pays; Le Roy René luy faiſoit eſperer la Provence; il diſpoſoit des Eſtats de Savoye preſque comme des ſiens, la Ducheſſe luy adherant, de peur qu'il ne portaſt les oncles de ſon pupille à envahir ſa Duché. Delà il s'etendoit en Italie où il avoit alliance avec le Duc de Milan, & un grand aſcendant par ſa renommée ſur tous les petits Princes de ce pays-là.

Mais auparavant il vouloit forcer les Suiſſes à ployer ſous ſes loix, & il s'y aheurta ſi fort, les haïſſant déja d'ailleurs, qu'il refuſa leurs tres-humbles ſoûmiſſions, & les offres qu'ils luy faiſoient de prendre ſon alliance, & de renoncer à toute autre, meſme à celle du Roy. L'invaſion qu'ils avoient faite des terres de Jacques de Savoye Comte de Romont luy ſervoit de pretexte pour les attaquer; la querelle d'entr'eux & ce Comte procedoit d'un ſujet bien leger, c'eſtoit pour une chartée de peaux de mouton qu'il leur avoit enlevée. Ce fut donc contre cét écueil que ſon ambition querelleuſe alla ſe briſer. Ce n'étoient alors encore que des Payſans & fort peu connus: mais qui avoient toute la force d'une liberté feroce, & point encore amollie par le luxe & par les vices de leurs voiſins.

Pour dire en peu de mots tout le ſuccez de cette guerre, le cinquiéme d'Avril il perdit ſon infanterie & ſon riche équipage à Granſon, le vingtiéme de Juin enſuivant toutes ſes forces devant Morat, où il fut tué juſqu'à 18000. hommes de ſes gens; Et enfin le cinquiéme de Janvier, veille de la Feſte des Rois, ſa propre vie & la grandeur de ſa Maiſon devant Nancy.

Aprés

Aprés la bataille de Morat, le Duc René qui s'y eſtoit trouvé avec les Suiſſes & les Allemands, & par ſa valeur avoit beaucoup contribué à la victoire, alla reprendre ſa ville de Nancy. Le Bourguignon depuis cette funeſte journée, voyant que tous ſes Alliez l'abandonnoient, & que ſes ſujets commençoient à le mépriſer, eſtoit tombé malade de deſpit & de rage; dont ne s'eſtant pas relevé avec tout ſon bon ſens, il s'opiniaſtra contre toute raiſon, à remettre le ſiege devant cette ville-là, quoy qu'il n'euſt que 3000. hommes ſeulement & qu'on fuſt au cœur de l'Hyver. 1476. & 77.

Son grand confident eſtoit le Comte Nicole de Campobaſſe Neapolitain, qui eſtoit venu à ſon ſervice aprés la mort du Prince Nicolas, petit fils du Roy René. C'eſtoit luy qui avoit toute l'intendance du ſiege. Ce traiſtre empeſchoit qu'il ne l'avançaſt, comme il euſt pû, y faiſant manquer toutes les choſes neceſſaires. Il avoit juré la perte de ſon maiſtre, & meſme marchandoit ſa mort aſſez ouvertement avec tous ſes ennemis. Cependant le Duc de Lorraine arriva avec vingt-mille Suiſſes & Allemands; & l'armée du Roy eſtoit dans le Barrois: ainſi le mal-heureux Prince eſtoit environné d'ennemis de tous coſtez. Il n'avoit plus que douze cens hommes en eſtat de combattre; il s'opiniaſtra neanmoins à ſon mal-heur. Sur le point du choc Campobaſſe ſe retira avec quatre cens chevaux qu'il commandoit, & laiſſa douze ou quinze hommes auprés de luy pour l'aſſaſſiner dans la déroute, qu'il tenoit certaine. En effet les Bourguignons ne durerent qu'un moment, & leur Duc fut tué de trois coups par les ennemis, ou par les ſiens. Il eſtoit dans ſa quarante-ſixiéme année, & en avoit dominé ſeulement huit. On diſoit que la haine de Campobaſſe procedoit d'un reſſentiment ſecret de ce que ce Prince en quelque rencontre luy avoit donné un ſoufflet, d'autres qu'elle venoit de ce qu'il vouloit venger la querelle de la Maiſon de Lorraine que ce Duc avoit ruinée. En Janvier.

On crût avoir bien reconnu ſon corps à pluſieurs marques, & le Duc de Lorraine alla en habit de düeil & avec une barbe d'or *à la mode des Preux*, luy donner de l'eau beniſte, puis le fit inhumer à * Nancy. Toutefois comme ſes ſujets l'aimoient paſſionnement, le peuple s'imagina qu'il s'eſtoit ſauvé, & que de honte il s'eſtoit allé cacher dans un Hermitage, d'où l'on diſoit qu'il ſortiroit aprés ſept ans de penitence; tellement que pluſieurs preſtoient de l'argent à rendre quand il reviendroit. Son humeur atrabilaire, & un certain homme qu'on avoit veu en Suaube qui luy rapportoit fort de taille, de poil, de voix & de viſage, donnoient lieu à cette opinion. * Dans l'Egliſe de S. George.

Il n'avoit d'enfans qu'une fille nommée Marie, âgée de prés de vingt ans. Toutes les forces de cette puiſſante maiſon avoient eſté abbatuës par ces trois grandes batailles, & ſes Capitaines & Seigneurs preſque tous pris: elle n'avoit point de garniſon dans ſes places,

1477. point d'argent dans ſes coffres, mais un conſeil tumultueux & étourdy, des peuples étonnez & peu obeiſſants, & un ennemy puiſſant, bien armé, fort habile, & qui n'épargnoit rien.

Ainſi tout euſt paſſé en peu de temps ſous la domination du Roy, s'il euſt voulu prendre la voye que l'on luy propoſoit du mariage de cette Princeſſe avec ſon fils ou avec quelque autre Prince de ſon Sang. Pour ſon fils il eſtoit veritablement trop jeune, mais s'il euſt donné cette riche heritiere à Charles d'Orleans Comte d'Angouleſme qu'elle deſiroit ardemment, tous les Pays-Bas ſeroient aujourd'huy unis à la France, ſans qu'il en euſt couſté tant de ſang, d'argent & de riſques; car ce Prince eut un fils qui vint à la Couronne, c'eſt François I. Mais il haiſſoit ſi fort cette Maiſon de Bourgogne qu'il la vouloit aneantir, faiſant ſon compte de luy prendre toutes les terres qui relevoient de la Couronne, & de faire tomber les autres entre les mains de quelques Princes Allemands ſes alliez.

Pour le premier point, il l'executa preſque entierement & ſans beaucoup de difficulté, ne ſe trouvant point de Gouverneurs à l'épreuve de ſes dons, ou de la crainte de perdre leurs terres. Les Bourgeois d'Abbeville ſe rendirent les premiers à ſes gens qu'il envoya devant. Lors qu'il parut en Picardie, Guillaume Biſche, homme de baſſe condition, élevé par le feu Duc Charles, luy remit Peronne; D'autres luy livrerent Han & Bouchain; ſaint Quentin, Roye & Montdidier ſe prirent eux-meſmes.

Comme il eſtoit à Peronne, il vint des Ambaſſadeurs de la Princeſſe Marie luy demander la paix, luy offrant toute obeiſſance, & le mariage de leur Souveraine avec le Dauphin. Il n'accepta ny ne refuſa cette condition: mais les obligea, ſous couleur de faciliter la paix, de quitter Philippe de Crevecœur Deſquerdes, du ſerment qu'il avoit fait à la Maiſon de Bourgogne, & de luy ordonner qu'il luy livraſt la Cité d'Arras. Ce Deſquerdes ayant déja traité ſecretement avec luy, n'attendoit que cet honneſte congé pour paſſer à ſon ſervice. Dés qu'il y fut, il luy fit rendre encore Heſdin, Boulogne, & Cambray meſme. Heſdin ſe fit battre ſeulement pour la forme & puis compoſa; la ville de Boulogne ne reſiſta gueres davantage. Elle appartenoit à Bertrand de la Tour d'Auvergne, ſur qui le Bourguignon la detenoit; le Roy la voulut garder, & luy donna en échange la Comté de Lauraguez.

La ville d'Arras luy avoit auſſi preſté le ſerment: mais peu de temps aprés elle s'en repentit, & appella à ſon ſecours quelques troupes qui eſtoient dans Doüay, reſtant de la deffaite de Nancy. Les Bourgeois de Doüay, dont l'orgueil n'avoit point encore eſté humilié, les ayant contraintes de marcher de plein jour, elles furent defaites par celles du Roy dans la raſe campagne, & le Seigneur de Vergy qui les conduiſoit, fait priſonnier.

Le Roy enſuite fut aſſieger Arras. Sa juſte colere menaçoit de le raſer juſqu'aux fondements : neanmoins les ſupplications de Deſquerdes luy obtinrent compoſition. Mais elle ne fut pas gardée à l'égard des riches Bourgeois ; Pour avoir leur dépoüille on leur arracha la vie. En pareilles occaſions les plus riches ſont les plus coupables. 1477.

D'autre coſté le Prince d'Orange s'eſtant pour la ſeconde fois racommodé avec le Roy, perſuada les Eſtats de la Duché & de la Comté de Bourgogne, moitié par raiſon, moitié par force, de ſe reduire ſous ſon obeiſſance. Ce qu'il fit d'autant plus facilement que Vergy le plus puiſſant & le plus zelé Seigneur de ces païs-là, eſtoit encore priſonnier.

On avoit fait eſperer à ce Prince le gouvernement des deux Bourgognes, & qu'on luy remettroit certaines terres que le Duc Charles luy avoit fait perdre par Sentence donnée en faveur de ſes oncles les Seigneurs de Montguyon ; Et d'ailleurs il avoit pour couverture de ſa perfidie, que le Roy ne ſe ſaiſiſſoit pas de ces païs-là pour les retenir, mais pour les garder à la Princeſſe contre les Suiſſes & les Allemands. Il ſe ſervoit de ce leurre envers les Eſtats : mais on connut ce qui en eſtoit ſi-toſt que le Roy fut en poſſeſſion ; car il declara les droits qu'il y avoit, ſçavoir celuy de reverſion faute d'hoirs maſles ſur la Duché, & celuy de donation ſur la Comté, qu'il pretendoit avoir eſté donnée à la Couronne de France par le Comte Othon V. du nom, quand il maria ſa fille avec Philippe le Long.

Le plus grand deſordre qui fuſt dans les affaires de la Princeſſe de Bourgogne, eſtoit cauſé par les Gantois. Dés qu'ils ſceurent la mort du Duc Charles, ils recommencerent leurs émotions, tuerent leurs Magiſtrats, ſe rendirent maiſtres de la perſonne de la Princeſſe, & comme ils avoient beaucoup d'orgueil & nulle intelligence, ils vouloient tout faire & ne faiſoient que du mal.

Elle avoit dans ſon Conſeil la * Ducheſſe Doüairiere, Philippe de Cleves Seigneur de Ravaſtein, le Chancelier Hugonet, & le Seigneur d'Imbercourt. On y appelloit auſſi l'Eveſque de Liege, le Duc de Cleves, & le fils du Conneſtable de ſaint Paul. Ils eſtoient tous diviſez entre-eux pour le mariage de la Princeſſe ; Ravaſtein deſiroit la faire épouſer à ſon neveu, fils du Duc de Cleves : le Chancelier Hugonet & le Seigneur d'Imbercourt au Dauphin, & les Gantois à quelque Prince Allemand.

* Marguerite ſœur du Roy Edoüard.

Les Deputez de ceux-cy eſtoient allez vers le Roy de la part des Eſtats de Flandres, & diſoient qu'ils avoient tout pouvoir pour negocier la paix. Le Roy leur monſtra malicieuſement des lettres du Conſeil de la Princeſſe, qui portoient tout le contraire. Sur cela leur orgueil brutal cruſt que ce Conſeil les joüoit, & ſe porta auſſi-toſt à s'en venger. Dés qu'ils furent de retour à Gand ils ſaiſirent Hugonet & Imbercourt, leur firent leurs procés ſous pretexte de quelques con-

1477. cuſſions, & leur couperent la teſte, ſans eſtre touchez ny des humbles prieres, ny des chaudes larmes de leur Princeſſe, qui vint toute échevelée dans la place publique leur demander la vie de ſes deux bons ſerviteurs. Avec la meſme fureur ils oſterent Ravaſtein & la Ducheſſe Doüairiere d'auprés d'elle, luy donnerent un Conſeil à leur mode, & tirerent Adolfe de Gueldres de priſon pour commander leurs troupes.

Depuis la guerre du bien public, le Roy avoit toûjours conſervé un mortel deſir de vengeance contre Jacques d'Armagnac Duc de Nemours. Ce Seigneur aprés la mort du Comte d'Armagnac, s'eſtoit retiré dans le fort Chaſteau de Carlat en Auvergne; l'an 1476. Pierre de Bourbon-Beaujeu eut ordre de le prendre. Il n'en fuſt pas aiſément venu à bout par la force, il y employa la fraude, luy donnant ſa foy qu'il n'auroit point de mal; & neanmoins il l'amena à la Baſtille.

Au bout de ſept ou huit mois, le Parlement eut ordre de luy faire ſon procés. Les gens de bien ne trouvant pas qu'il y euſt des charges aſſez fortes, le Roy les manda à Noyon le vingtiéme de Juin, pour leur faire leur leçon, & deſtitua les Conſeillers qui refuſoient de conclure à la mort; les autres aimerent mieux conſerver leurs Charges que leur conſcience. Ceux-là eſtant de retour à Paris, le Chancelier Pierre Doriole les preſidant, condamnerent l'accuſé le quatriéme d'Aouſt à perdre la teſte; & le meſme jour l'Arreſt fut executé. Le Roy voulut que ſes deux fils, qui eſtoient encore enfans, fuſſent ſous l'eſchaffaut, afin que le ſang de leur pere leur découlaſt ſur la teſte.

Les Flamands & le Duc de Bretagne ſollicitoient inſtamment le Roy d'Angleterre de ne pas laiſſer perir la pupille de Bourgogne ſans la ſecourir; mais le Roy l'amuſoit toûjours du mariage du Dauphin avec ſa fille, & n'épargnoit point les preſents & les penſions envers tous ceux qui environnoient ce Prince; lequel d'ailleurs eſtoit chargé de graiſſe, trop adonné à ſes plaiſirs, & craignant fort les dangers, parce qu'il en avoit beaucoup eſſuyé. Son frere Georges Duc de Clarence, s'eſtant voulu meſler trop avant de ſes affaires, ou pour quelque autre ſujet que l'on n'a jamais bien ſceu, s'en trouva fort mal; il le fit étouffer dans une pipe de malvoiſie.

Durant ce temps-là, Olivier le Daim Barbier du Roy qui faiſoit l'homme d'importance, avoit pris la commiſſion de reduire la ville de Gand, penſant y avoir du credit, parce qu'il eſtoit fils d'un paiſan de là auprés. Les Gantois le baffouërent comme il meritoit. En ſe retirant il fit par ſurpriſe entrer les troupes du Roy dans Tournay, pour delà incommoder les Flamands. Les Gantois s'eſtant mis en armes allerent étourdiment attaquer cette ville: mais ils y furent fort mal menez, & Adolfe de Gueldres qu'ils avoient pris pour leur Chef, tué ſur la retraite. Ce fut vers le commencement de Juillet.

Ils avoient eu deſſein de luy faire épouſer la Princeſſe : laquelle bien-aiſe d'en eſtre délivrée, trouva enfin neceſſaire de ſe determiner entre pluſieurs partis qui la recherchoient. Elle choiſit donc Maximilian fils de l'Empereur Federic à qui elle avoit donné ſa foy du vivant de ſon pere. Le mariage fut accomply à Gand ſur la fin de Juillet. Mais ce Prince eſtoit ſi pauvre qu'il falut qu'elle meſme fiſt les frais de ſa nopce, de ſon équipage, & de l'entretenement de ſes gens. 1477.

D'abord elle ne tira pas grand avantage d'un mary qui n'avoit aucun ayde ny de l'Empereur ſon pere fort indigent & fort avare, ny de ſon oncle Sigiſmond aſſez riche en argent, mais tres-pauvre d'eſprit. Toutefois à la conſideration de ſon pere, le Roy eſtant entré en quelque conference avec luy, trouva bon de luy accorder une tréve d'un an, & de luy remettre les places du Queſnoy, de Bouchain, & de Cambray, qui eſtoient terres d'Empire. D'autres diſent qu'elles chaſſerent les garniſons Françoiſes, & qu'elles ſe remirent d'elles-meſmes à Maximilian.

Le Seigneur de Craon, c'eſtoit George de la Trimoüille, qui commandoit les armées du Roy en Bourgogne, traitoit mal le Prince d'Orange, & ne luy rendoit pas ſes terres, comme le Roy l'avoit promis, nonobſtant qu'il en euſt des ordres exprés. Cela fut cauſe que le Prince ſe rejoignit avec Claude de Vaudrey & quelques autres Seigneurs du pays, & qu'il luy débaucha preſque toute la Province. Il eſt vray que la bataille qu'il perdit enſuite prés de Montguyon contre luy, ramena la Duché à l'obeïſſance du Roy : mais la guerre ne finit pas pour cela dans la Comté. Entr'autres évenemens le Seigneur de Craon fut contraint de lever honteuſement le ſiege de devant Dole : le Roy en fut ſi indigné, que pour ce ſujet & pour ſes pilleries, il le deſtitua, & mit Charles d'Amboiſe-Chaumont en ſa place.

Celuy-cy acheva & affermit la ligue déja commencée des Rois de France avec les Cantons des Suiſſes. Il ſtipula que le Roy donneroit une penſion de vingt mille livres par an aux Cantons, & autant à quelques particuliers, moyennant quoy ils luy fourniroient ſix mille hommes à ſa ſolde, & luy donneroient le premier rang parmy leurs Alliez. C'eſtoit le Duc de Savoye qui l'avoit toûjours tenu, à cauſe de cela ils firent quelque difficulté ſur ce dernier poinct.

Les tréves finies, Maximilian jetta quelques troupes en Bourgogne. L'affection des peuples qui regrettoient leurs anciens Princes, pluſtoſt que leur propre force, leur firent reprendre Beaune, Chaſtillon, Bar, Semur, & pluſieurs autres places ; avec ſi grande facilité, que ſi l'Empereur Federic euſt tant ſoit peu aſſiſté ſon fils, il euſt alors reconquis toute la Duché. Le Seigneur d'Amboiſe qui avoit de l'argent & des hommes en abondance, les chaſſa preſque auſſi aiſément de toutes ces places qu'ils y eſtoient entrez ; Et là deſſus les tréves ſe renouvellerent pour quelques mois.

1477. Les Rois de France avoient eu depuis long-temps bon nombre de Gentilshommes PENSIONNAIRES, pour les accompagner & les garder : le Roy Louys en augmenta le nombre, & leur donna un Capitaine. Il fit encore une autre choſe plus importante : L'impatience qu'il avoit de ſçavoir promptement tout ce qui ſe paſſoit dans tous les endroits de ſon Royaume, luy donna lieu de faire l'établiſſement des poſtes & des couriers. Durant un long-temps ils n'ont ſervy que pour les affaires du Roy, mais maintenant ils portent auſſi les paquets des particuliers, ſi bien que par l'impatience & la curioſité du François, il s'en eſt fait un avantage encore plus grand, pour les coffres du Prince, que pour la commodité publique.

1478. *L'Italie s'eſtoit diviſée en deux factions, l'une du Pape & de Ferdinand Roy de Naples, l'autre du Duc de Milan avec les Venitiens & les Florentins. A Florence il y avoit deux puiſſantes familles, celle des Pazzi plus ancienne, & celle des Medicis plus riche ; La derniere gouvernoit pour lors, & les deux freres Julien & Laurent en eſtoient les Chefs; les Pazzi ſous la protection ſecrete du Pape, conſpirerent de les aſſaſſiner dans l'Egliſe un Dimanche vingt-ſixiéme d'Avril. Julien y fut tué, Laurent ſe ſauva dans la Sacriſtie ; mais le peuple s'eſtant émeu courut ſus aux Pazzi, & les extermina tous. Les Conſpirateurs qui s'eſtoient jettez dans le Palais pour s'en ſaiſir, y furent enfermez & pendus aux feneſtres, entr'autres François Salviati Archeveſque de Piſe, & l'on mit en priſon un jeune Cardinal neveu du Pape, qui toutefois ſe trouva innocent. Or le Pape, ſur pretexte de venger l'honneur des Eccleſiaſtiques, commença une rude guerre aux Florentins avec les foudres de l'Egliſe & avec les armes materielles.*

Le Roy s'entremit de cét accommodement, & ne l'ayant pû faire, il prit la deffenſe des Florentins, & leur envoya Philippe de Comines, qui leur mena ſeulement quelque ſecours de Savoye & du Milanois. Du reſte il ne jugea point à propos d'employer ſes forces à une expedition ſi lointaine : mais afin d'intimider le Pape, il parla d'aſſembler un Concile & de confirmer la Pragmatique. Il convoqua pour cét effet tous les Prelats & les Deputez des Univerſitez du Royaume à Orleans, & envoya au Pape une celebre ambaſſade, dont Guy d'Arpajou Vicomte de Lautrec eſtoit le Chef, pour luy demander qu'il levaſt l'excommunication qu'il avoit fulminée contre les Florentins, & qu'on puniſt ſéverement tous les complices de la conſpiration.

*Compoſée par Jean de Troyes.

*La chronique * ſcandaleuſe a marqué cette année qu'à Iſſoire en Auvergne dans un Monaſtere de Benedictins il ſe trouva un Moine maſle & femelle, qui uſoit de tous les deux ſexes, particulierement de celuy de femme, comme il parut par ſa groſſeſſe.*

La ſeconde tréve d'entre le Roy & Maximilian eſtant expirée, Chaumont ſe remit le premier en campagne, & nettoya toutes les places de la Franche-Comté, meſme la ville de Dole. Laquelle ayant

eſté priſe par la trahiſon des troupes Allemandes, qui entrant dedans pour la ſecourir, y introduiſirent les François, fut entierement ſaccagée & détruite, & demeura quelques années enſevelie ſous ſes maſures. 1479.

Au meſme temps Maximilian avec ſon armée aſſiegeoit Teroüenne. Celle du Roy, qui eſtoit commandée par Deſquerdes, allant au ſecours, les aſſiegeants leverent le ſiege pour venir à la rencontre. Le choq ſe donna prés du village de Guinegaſte. Deſquerdes d'abord fit laſcher le pied aux Flamands : mais comme il pouſſoit trop loin, les Comtes de Naſſaw & de Romont rallierent quelques troupes & mirent les François en déroute. Le champ demeura à Maximilian, quoy que jonché d'un bien plus grand nombre de ſes gens que de ceux de ſes ennemis ; ainſi cette journée redonna quelque reputation à ſes affaires.

Sur mer les Capitaines Normands prirent quatre-vingt vaiſſeaux chargez de bled, que les Flamands amenoient de Pruſſe, & toute leur peſche des harancs, dommage ineſtimable pour ce païs-là.

*En ces années s'éleva la puiſſance du grand Czaar de Ruſſie ou Moſcovie. La Ruſſie auparavant avoit bien des Princes : mais ils eſtoient comme eſclaves du Can de ces Tartares qui habitent au delà du Volga. Le Duc Jean ſecoüa le joug de cette ſervitude ; outre cela il conquit pluſieurs villes dans la Ruſſie Blanche, qui obeïſſoit au Duc de Lithuanie, & reduiſit ſous ſes loix la grande & fameuſe ville de * Novograde capitale de Ruſſie, puis celle de Moſcou, qui prend ſon nom de la riviere ſur laquelle elle eſt ſituée, & le donne à tout cet Eſtat.*

* Novogorod.

Quand le bon Roy René fut mort, ce qui advint le dixiéme de Juillet de l'an 1479. le Roy permit non ſeulement à Charles II. Comte du Maine de ſe mettre en poſſeſſion de la Provence, ſuivant le Teſtament, dont * nous avons parlé, mais encore interpoſa ſon autorité envers les Provençaux pour l'inthroniſer dans cette Comté, eſtant peut-eſtre bien aſſuré de ce qui arriva deux ans aprés, ou connoiſſant les foibleſſes d'eſprit & de cœur de ce Charles. En effet il en avoit de fort grandes, mais penſant ſe relever par de hauts titres il chargeoit ſes lettres de ceux-cy, Roy de Jeruſalem, de l'une & de l'autre Sicile, de Comte de Forcalquier, de Provence & de Piedmont, & y adjouſtoit encore ceux de Roy d'Arragon, de Valence, de Majorque, de Sardaigne, & de Corſe, & celuy de Comte de Barcelonne, terres qu'il pretendoit luy appartenir par la ligne d'Yoland d'Arragon ſon ayeule paternelle ; Et toutefois à peine euſt-il ſçeu diſpoſer de ſa Comté du Maine.

* Voy cy-deſſus en l'an 474.

Comme toutes choſes alloient à ſouhait pour le Roy Louys, il arriva qu'eſtant en un village prés de Chinon durant le mois de Mars, il vint tout d'un coup à perdre la parole & toute connoiſſance. Au bout de deux jours l'un & l'autre luy revinrent : mais ſa ſanté demeu-

1480. ra tellement affoiblie & languiſſante, qu'il ne pût jamais bien ſe remettre.

Le Legat neveu du Pape prit ſon temps à l'occaſion de cette maladie, d'interceder pour le Cardinal Baluë; qui de ſon coſté ſçeut ſi bien feindre une retention d'urine, que le Roy croyant qu'il ne vivroit plus gueres, & ayant conſcience de le laiſſer mourir en priſon, le mit en liberté vers la fin de Novembre, à condition qu'il vuideroit le Royaume; En effet il en ſortit & ſe retira à Rome.

La vengeance, la jalouſie, & les deffiances, qui ſont des deffauts d'une ame impuiſſante & mal-faite, s'accroiſſoient dans l'eſprit de Louys à meſure qu'il perdoit ſes forces. Il avoit peur que ſi on le croyoit incapable d'agir, on n'empietaſt le Gouvernement; Le Duc de Bourbon eſtant preſque le ſeul Prince qui euſt les qualitez requiſes pour cette pretention, il le prit en telle haine qu'il luy fit ſaiſir ſes terres, & chercha meſme des couleurs pour le perdre.

En ce meſme temps, ſoit qu'il ne ſe fiaſt point à ſes ſujets naturels, ou pour quelque autre raiſon, il caſſa les francs-Archers, & en leur place leva des troupes étrangeres, principalement des Suiſſes.

1481. Dans cét eſtat il fut bien aiſe de faire tréves avec Maximilian pour ſept mois, à commencer au premier jour d'Aouſt. L'année ſuivante elles furent prolongées d'un an.

Au mois de Juin le Sultan ou Grand Seigneur Mahomet II. fit aſſieger l'Iſle de Rhodes par le Viſir Meſſite l'un de ſes Capitaines, & envoya preſque au meſme temps le Baſſa Geduc Acmet faire deſcente ſur les coſtes de la Calabre. Le premier aprés avoir perdu dix mille hommes, & trois mois de temps, leva honteuſement le ſiege : mais l'autre prit d'aſſaut la ville d'Otrante le vingt-ſeptiéme jour d'Aouſt, & jetta l'épouvante dans toute l'Italie.

Charles Duc de Bourgogne qui n'avoit eu la penſée qu'à la guerre, deſirant imiter la diſcipline des Romains, avoit commencé de tenir & d'exercer ſes troupes dans un camp : le Roy à ſon exemple en fit dreſſer un dans une plaine prés du Pont de l'Arche, retranché & clos de chariots. Il en donna le commandement à Deſquerdes, & y mit 2500. Pionniers, 1500. Lanciers, & dix mille hommes de pied, armez de picques & de halebardes; car l'experience luy avoit appris dans la guerre des Suiſſes & des Liegeois, que c'eſtoient les meilleures armes pour l'Infanterie. Aprés que ces troupes y eurent demeuré ſeulement un mois, il le rompit : & oſta, comme je croy, les quinze cens mille livres de taille qu'il avoit impoſées pour l'entretenir.

Eſtant retourné à Tours il retomba dans une pareille défaillance que la premiere. Ses ſerviteurs l'ayant voüé à Saint Claude, il y alla en pelerinage, & laiſſa la Lieutenance generale du Royaume à Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu ſon gendre. On ne vit jamais tel pelerin; les pays par où il paſſoit ne ſe ſentoient que trop de ſes devotions;

votions; il marchoit accompagné de ſix mille hommes de guerre, & faiſoit toûjours quelque terrible coup par les chemins. 1481.

Dans ce pelerinage-cy il ſe ſaiſit de Philbert Duc de Savoye & l'amena en France. Ce jeune Prince eſtant mort l'année ſuivante dans la ville de Lyon, & ſon frere Charles qui n'eſtoit pas en âge, luy ayant ſuccedé, il s'en declara tuteur. Car depuis la mort du Duc Amé IX. leur pere, il s'eſtoit toûjours mêlé bien avant des affaires de Savoye, ſous pretexte que ces jeunes Princes eſtoient fils de ſa ſœur.

*Heureuſement pour l'Italie, Mahomet mourut à Nicomedie le troiſiéme jour de May, comme il eſtoit ſur le point de remettre le ſiege devant Rhodes & d'envoyer une nouvelle armée à Otrante; & ſes deux fils, Bajazet & Zizim ſe mirent à diſputer l'Empire entr'eux. Tandis qu'ils ſe faiſoient la guerre, le Pape & le Roy Ferdinand s'enhardirent d'aſſieger Otrante, la place fut ſi fort preſſée, que les Turcs qui dans la diviſion de leurs Princes n'attendoient aucun ſecours, ſe rendirent à compoſition. Peu aprés Zizim ayant eſté battu deux fois par Bajazet, s'enfuit à Rhodes: mais penſant y trouver un aſyle, il y trouva ſa captivité. Car les Chevaliers pour une penſion de 50000. écus que Bajazet promit de leur payer tous les ans, le retinrent priſonnier, & avec la permiſſion du Roy l'envoyerent au Chaſteau de * Bourgneuf en Auvergne. Il y demeura quelques années, traité aſſez honorablement.*

EMPP. encore FEDERIC III. & BAJAZET II. fils de Mahomet, R. 31. an.

* Voy cy aprés en l'an 1489.

Tout donnoit de l'apprehenſion au Roy Louys, il tenoit toûjours ſa femme éloignée de luy, & en ces dernieres années il l'avoit releguée en Savoye; il nourriſſoit ſon fils comme captif, dans le Château d'Amboiſe parmy des valets, de peur qu'il ne ſentiſt ſon cœur, & il menoit toûjours à ſa ſuite Louys Duc d'Orleans premier Prince de ſon Sang; auquel il ne ſouffroit pas qu'on élevaſt l'eſprit par aucune éducation. Il le maria cette année à une de ſes filles nommée Jeanne, tres-ſage Princeſſe: mais boiteuſe & laide, & que les Medecins aſſuroient incapable de porter des enfans. Peut-eſtre qu'eux-mêmes y avoient pourveu.

Peu aprés ſon retour de Saint Claude, il retomba pour la troiſiéme fois dans ſa deffaillance. Il ſe fit porter à Clery où il avoit baſty une Egliſe à ſa bonne * Noſtre-Dame; Et là il receut quelque ſoulagement, mais qui ne dura pas long-temps.

* Il l'appelloit ainſi.

Le dixiéme de Decembre Charles d'Anjou Comte du Maine eſtant malade à Marſeille, dont il mourut le lendemain, inſtitua par ſon Teſtament le Roy Louys ſon heritier univerſel en toutes ſes terres, pour en joüir luy & tous les Rois de France ſes ſucceſſeurs, luy recommandant inſtamment de maintenir la Provence en ſes libertez, prerogatives & couſtumes. en Decembre.

René Duc de Lorraine fils d'Yoland d'Anjou, reclama contre cette inſtitution, ſouſtenant qu'elle n'avoit pû ſe faire à ſon prejudice. Le Roy au contraire la maintint bonne, parce que la Provence eſt un païs

1481. regy par le Droict-Escrit, suivant lequel chacun peut disposer de ses biens en faveur de qui il luy plaist ; joint que les Comtes de Provence * avoient tous appellé les masles à leur succession au prejudice des filles. Palamede de Forbin Seigneur de Souliers l'un de plus habiles negociateurs de son temps, qui manioit l'esprit de Charles, luy fit trouver ces raisons bonnes ; aussi le Roy luy donna-t'il le Gouvernement, ou pour mieux dire la Souveraineté de la Provence sa vie durant ; Grande recompense, mais encore moindre qu'un service qui avoit apporté à la Couronne de France une si belle Comté : laquelle entr'autres avantages luy a ouvert la Mediterranée & le commerce du Levant.

* Ceux de la Maison de France.

1482. Comme les affaires de Marie de Bourgogne commençoient à se rétablir, cette Princesse estant à la chasse tomba de cheval & en mourut à Gand le vingt-cinquiéme de Mars avec le fruit dont elle estoit grosse. En quatre ans elle avoit déja eu trois enfans, Philippe, Marguerite, & un autre qui eut peu de vie. La mort de Marie remit le desordre & les broüilleries parmy les Flamands ; Son mary estoit si peu autorisé à cause de son avare pauvreté, parmy des peuples qui avoient accoustumé d'avoir des Princes extrémement liberaux & magnifiques, qu'il fut contraint de souffrir que les enfans qu'il avoit d'elle, demeurassent à la garde des Gantois.

Ensuite d'une grande famine qui avoit affligé la France durant l'année 1481. *il courut une maladie epidemique toute extraordinaire, qui attaquoit aussi bien les grands que les petits. C'estoit une fiévre continuelle & violente qui mettoit le feu dans la teste ; la pluspart de ceux qui en estoient atteints tomboient en phrenesie & mouroient comme enragez.*

Guillaume de la Mark dit le Sanglier d'Ardenne, incité, comme on disoit, & assisté par le Roy, massacra inhumainement Louys de Bourbon Evesque de Liege, soit dans une embuscade, soit apres l'avoir defait dans un combat ; Mais peu aprés luy-mesme ayant esté pris par le Seigneur de Horn frere de l'Evesque successeur de Louys, eut la teste tranchée à Mastric

Desquerdes s'estoit dés l'an passé rendu maistre de la ville d'Aire en Artois, par le prix de 50000. écus qu'il avoit donnez au Gouverneur. De ce poste avantageux tenant les Flamands en bride, il les porta autant par addresse que par crainte, à traiter le mariage de Marguerite fille de leur defunte Princesse avec Charles Dauphin, quoy qu'elle eust à peine deux ans, & Charles bien prés de douze. Les Ambassadeurs des Gantois ayant veu le Roy à Clery sur ce sujet, reporterent ses intentions à leur Conseil. Il ne demandoit pour la dot de la fille que le Comté d'Artois ; Et ils voulurent y adjouster encore ceux de Bourgogne, de Masconnois, d'Auxerrois & de Charolois, afin d'affoiblir si fort leur Prince, qu'il ne fust jamais en estat

de les reduire ſous le joug. Le Roy eſtoit en ſi mauvais eſtat qu'à peine pût il ſouffrir qu'ils le viſſent pour luy apporter un traité ſi avantageux. La fille devoit luy eſtre miſe entre les mains ſur la fin de cette année : mais reſtant encore quelques difficultez à terminer, ils ne l'amenerent en France qu'au mois d'Avril enſuivant, & les nopces furent celebrées à Amboiſe ſur la fin de Juillet. 1482.

Alors Edoüard Roy d'Angleterre, qui ſur la foy du traité de Pequigny s'eſtoit toûjours flatté que le Dauphin épouſeroit ſa fille, & s'en tenoit ſi aſſeuré que par avance il la faiſoit appeller Madame la Dauphine : ſe voyant beſlé par les François & mocqué de ſes ſujets comme une groſſe dupe, en eut tant de honte & de douleur qu'il en mourut le quatriéme d'Avril, délivrant la France de l'apprehenſion de beaucoup de maux qu'il luy euſt pû faire durant la minorité de Charles VIII. 1483.

Il avoit deux fils, Edoüard & Richard, & cinq filles mariées à des Seigneurs du pays. Il avoit eu auſſi deux freres, George Duc de Clarence & Richard Duc de Gloceſtre. Vous avez vû comme il fit mourir le premier ſur quelque ſoupçon aſſez mal-fondé ; voicy comme l'autre s'en vengea ſur ſes enfans. Edoüard avant le mariage, dont ils eſtoient venus, avoit épouſé clandeſtinement une femme qui vivoit encore ; Or l'Eveſque de Bath qui en avoit fait la ceremonie, le revela à Richard ſon frere, lequel ſe perſuadant facilement que les enfans d'Edoüard n'étoient point legitimes, ſe ſaiſit de ſes deux fils, dont le plus âgé n'avoit qu'onze ans, & ſe nommoit Edoüard V. fit mourir cinq ou ſix des plus grands Seigneurs du Royaume, parce qu'ils prévoyoient bien ſes méchantes intentions, & puis ayant oſté ces deux jeunes Princes hors du monde, & fait declarer leurs ſœurs baſtardes, il ſe mit la couronne ſur la teſte, tous les Princes Chreſtiens, Louys XI. meſme, ayant horreur de cette action.

Il y a plaiſir de lire dans les Hiſtoires tout ce que la crainte de la mort & celle de perdre ſon autorité, faiſoient faire au Roy Loüis durant les dernieres années de ſon regne ; Les danſes de jeunes filles à l'entour de ſon logis, & les bandes de joüeurs de flûtes qu'on amaſſoit de toutes parts pour le divertir, les Proceſſions qu'il vouloit qu'on ordonnaſt par tout le Royaume pour la ſanté de ſon corps ; les prieres publiques qu'il faiſoit faire pour empeſcher le vent de biſe qui l'incommodoit, un grand amas de Reliques qu'on luy apportoit de tous coſtez, meſme la ſainte Ampoulle, & dont il ſembloit ſe vouloir armer contre la mort ; l'empire qu'avoit ſur luy ſon Medecin Jacques Coctier, qui le gourmandoit comme un valet, & qui tira de luy 90000. écus & beaucoup d'autres graces en cinq mois de temps ; les bains de ſang d'enfans, dont on dit qu'il ſe ſervoit pour adoucir ſes humeurs acres & cuiſantes ; enfin ſon empoiſonnement volontaire dans le Chaſteau du Pleſſis lez Tours, où l'on n'entroit que par un

1482. & 83. guichet, & dont les murailles eſtoient heriſſées de pieux de fer, & bordées nuit & jour d'Arbaleſtriers. Toutes ces choſes monſtroient bien qu'on peut eſtre extrémement malheureux dans une condition que le commun des hommes eſtime le ſouverain bon-heur, & que ☞ ſouvent tel qui commande à des millions d'ames, s'il eſt gourmandé luy-meſme par ſes vices ou par ſes fantaiſies, eſt bien moins libre que ſes ſujets.

A toute heure il eſtoit à deux doigts de la mort, & neanmoins il s'efforçoit de perſuader qu'il ſe portoit bien, envoyant des Ambaſſades à tous les Princes, faiſant acheter toutes ſortes de choſes curieuſes dans les païs Eſtrangers, & monſtrant qu'il vivoit, par des effets ſanglans de ſa vengeance; qui ne puſt mourir qu'avecque luy.

Il avoit mis ſa principale eſperance en un ſaint Hermite nommé François Martotile natif de Paule en Calabre, Inſtituteur de l'Ordre des Hermites qu'on nomme Minimes, & il l'avoit fait venir exprés en France, ſur la renommée des merveilles que Dieu operoit par ſon miniſtere. Il le flatoit, le ſupplioit, ſe mettoit à genoux devant luy. Il luy fit baſtir deux Convents de ſon Ordre, le premier dans le Parc du Pleſſis lez Tours, le ſecond au pied du Chaſteau d'Amboiſe, afin qu'il luy prolongeaſt ſes jours. Mais ce bon homme vray ſerviteur de Dieu & qui ne ſçavoit point flater, pour toute réponſe luy parloit de ſon ſalut, & l'exhortoit à penſer plus à l'autre vie qu'à celle-cy.

Se ſentant affoiblir de jour en jour, il envoya querir ſon fils à Amboiſe, luy fit de belles remonſtrances, & qui condamnoient directement toute la conduite qu'il avoit tenuë. Car il l'exhorta à ſe gouverner par le conſeil des Princes du Sang, des Seigneurs, & autres perſonnes notables, à ne point changer les Officiers aprés ſa mort, à ☞ ſuivre les loix, à ſoulager ſes ſujets, & à reduire les levées des deniers à l'ancien ordre du Royaume, qui eſtoit de n'en point faire ſans l'octroy des peuples. Il avoit augmenté les tailles juſqu'à 4700000. livres, ſomme ſi exceſſive pour ce temps-là, que ſes ſujets en eſtoient miſerablement accablez.

Il mourut enfin le vingt-neufiéme d'Aouſt de l'an 1483. & ſuivant qu'il l'avoit ordonné il fut enterré à Noſtre-Dame de Clery, où il avoit une tres-particuliere devotion. Le cours de ſa vie fut de 61. ans accomplis, celuy de ſon regne de 22. ans & un mois.

Comines nous le dépeint fort ſage dans l'adverſité, tres-habile pour penetrer les intereſts & les penſées des hommes, & pour les attirer & les tourner à ſes fins, furieuſement ſoupçonneux & jaloux de ſa puiſſance, tres-abſolu dans ſes volontez, qui ne pardonnoit point, qui a terriblement foulé ſes ſujets, & avec cela le meilleur des Princes de ſon temps. Quels pouvoient eſtre les autres?

Il avoit fait mourir plus de quatre mille perſonnes par divers ſupplices, dont quelquefois il ſe plaiſoit à eſtre ſpectateur. La pluſpart

de ces mal-heureux avoient eſté executez ſans forme de procez, plu- 1483.
ſieurs noyez une pierre au cou, d'autres precipitez en paſſant ſur une baſcule, d'où ils tomboient ſur des rouës armées de pointes & de trenchants, d'autres étouffez dans les cachots; Triſtan ſon compere & le Prevoſt de ſon Hoſtel eſtant luy ſeul le juge, les témoins, & l'executeur.

Du reſte, outre ſa devotion, quelle qu'elle fuſt, outre ſon eloquence perſuaſive & attrayante, ſon adreſſe merveilleuſe à broüiller ſes ennemis & à démeſler leurs broüilleries, ſa liberalité à recompenſer amplement les ſervices qu'on luy rendoit quand ils eſtoient à ſa fantaiſie: il ne faut pas luy dénier deux loüanges qu'il merita ſur la fin de ſes jours; l'une de n'avoir pas voulu permettre qu'un Ambaſſadeur que le Sultan Bajazet luy envoyoit, paſſaſt plus avant que Marſeille, parce qu'il ne croyoit pas qu'on puſt eſtre Chreſtien & avoir communication avec les ennemis de JESUS-CHRIST à moins d'une tres-urgente neceſſité de l'Eſtat; l'autre qu'il avoit entrepris de reduire tous les poids & toutes les meſures à une, & de faire dreſſer une Coûtume generale pour toutes les Provinces de ſon Royaume.

J'y en ajoûteray une troiſiéme: c'eſt qu'il entendoit que la juſtice fuſt renduë tres-exactement pour les particuliers. Il inſtitua deux Parlements, celuy de Bordeaux qui avoit eſté promis par Charles VII. & celuy de Bourgogne. Les lettres du premier ſont du ſeptiéme Juin 1462. & celles du ſecond du dix-huitiéme Mars 1476.

S'il ne voulut pas faire inſtruire ſon fils aux bonnes lettres, on peut croire qu'il apprehendoit ou de le rendre trop habile, ou de charger ſa complexion foible & delicate par la fatigue de l'eſtude. Ce n'eſt pas qu'il les mépriſaſt ou qu'il les ignoraſt entierement, comme quelques-uns l'ont crû, car outre qu'il eſt certain que tous les Rois de France de la troiſiéme race ont eſté inſtruits aux belles lettres & les ont aimées, horſmis Philippe de Valois qui les avoit en averſion & n'en fut pas plus eſtimé ny plus heureux; Comines dit, *qu'il eſtoit aſſez lettré, qu'il avoit eu une autre nourriture que les Seigneurs de ce Royaume*; & que Gaguin écrit, *qu'il ſçavoit les lettres, & avoit plus d'erudition que les Rois n'ont accoûtumé d'en avoir.* Ajoûtez à cela qu'il ſe donna la peine d'achever la reformation de l'Univerſité de Paris, par les ſoins de Boccard Eveſque d'Avranches, & d'un Cordelier nommé Weſel Gransfort natif de Groningue; Qu'il augmenta fort la Bibliotheque Royale que Charles V. ſon ayeul avoit commencée à Fontainebleau, & qui avoit eſté tranſportée au Louvre par Charles VI. Qu'il recueillit tres-humainement & qu'il favoriſa les hommes doctes qui s'eſtoient ſauvez de la Grece aprés la priſe de Conſtantinople; & qu'il prit plaiſir d'en attirer quelques-uns des païs Eſtrangers à force de preſents, entre autres le fameux Galeotus Martius, qu'il détacha d'auprés de Mathias Corvin Roy de Hon-

1483. grie. La mort de ce ſçavant homme fut extraordinaire & funeſte. Comme il eſtoit allé trouver ſon nouveau Mecenas à Lyon, l'ayant rencontré inopinément hors les portes, il ſe preſſa ſi fort de deſcendre de cheval qu'il tomba rudement par terre, & comme il eſtoit fort peſant il ſe rompit le cou.

Louys épouſa deux femmes, ſçavoir Marguerite fille de Jacques I. Roy d'Eſcoſſe l'an 1436. n'eſtant âgé que de quatorze ans, & puis l'an 1451. Charlote fille de Louys Duc de Savoye. Il n'ayma gueres la premiere à cauſe de quelque imperfection ſecrete, auſſi il n'en eut point d'enfans. Elle mourut l'an 1445. Il euſt auſſi peu viſité la ſeconde, n'euſt eſté le deſir d'avoir un heritier. Elle luy procrea trois fils, & trois filles. Des fils il ne reſtoit que Charles qui regna. Pluſieurs meſme ſoupçonnerent qu'il avoit eſté ſuppoſé, & le Duc d'Orleans en fit dreſſer des informations quand il eut demeſlé avec la Dame de Beaujeu. Des trois filles qui eſtoient Loüiſe, Anne & Jeanne, Loüiſe mourut en bas âge, Anne fut femme de Pierre, Seigneur de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, & quant à Jeanne, le pere contraignit Louys Duc d'Orleans de l'épouſer & de conſommer le mariage, dont il fit ſes proteſtations ſecretes.

encore SIXTE IV. un an ſous ce regne.

INNOCENT VIII. éleu le 29. d'Aouſt 1484. S. 8. ans moins un mois.

ALEXANDRE VI. éleu le 9. d'Aouſt 1492. S. 11. ans & quelques jours, dont 5. ans ſous ce regne.

CHARLES VIII.
ROY LV.

Quand Mars avec Hymen ſecondant mes deſirs,
A l'Empire des Lys eut la Bretagne unie,
Plus viſte qu'un éclair je perçay l'Italie;
Et puis j'abandonnay ma gloire à mes plaiſirs.

CHARLES

CHARLES VIII.

DIT L'AFFABLE, ET LE COURTOIS,

ROY LV.

Agé de treize ans onze mois.

LE Roy Loüis XI. avoit par ſa derniere volonté laiſſé le gouvernement à la Dame de Beaujeu ſa fille, ſans parler de Regence, parce que ſon fils eſtoit dans ſa quatorziéme année. Deux Princes du Sang, Loüis Duc d'Orleans, & Jean II. Duc de Bourbon, le luy conteſtoient & ſoûtenoient que le Roy Charles devoit eſtre cenſé mineur, veu la foibleſſe de ſa complexion, & qu'il n'avoit pas eſté bien élevé, ſon pere l'ayant toûjours tenu enfermé dans le Chaſteau d'Amboiſe, & fait nourrir parmy des valets. Le Duc d'Orleans y pretendoit comme premier Prince du Sang, le Duc de Bourbon, comme ayant épouſé la tante du Roy, & s'en croyant plus digne qu'une femme; qui en France ne ſembloit pas eſtre capable de gouverner, puiſqu'elle ne l'eſtoit pas de regner. Les trois contendants n'ayant pû convenir de leurs droits, remirent le differend aux Eſtats generaux, & le ſacre du Roy à l'année ſuivante. 1483.

Cependant il fut formé un Conſeil de quinze perſonnes pour gouverner l'Eſtat, les uns y eſtant mis par un Prince, les autres par un autre: mais c'eſtoient tous gens de la derniere Cour, & nourris dans les méchantes maximes, qui n'ayant rien appris que de mauvais, ne pouvoient rien produire de bon.

Au mois de Janvier ſuivant, les Eſtats s'aſſemblerent à Tours. Le Roy accompagné des Princes de ſon Sang, & de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans ſon Eſtat, s'y rendit, Guillaume de Rochefort ſon Chancelier en fit l'ouverture le quatorziéme du mois dans la grande ſale de l'Archeveſché. Il y fut ordonné, Que le Roy, puiſqu'il avoit atteint l'age de quatorze ans, ſeroit reputé majeur; Qu'il preſideroit dans le Conſeil, le Duc d'Orleans en ſon abſence, & au défaut de ce Duc celuy de Bourbon. Que la Dame de Beaujeu auroit le gouvernement de ſa perſonne, & qu'il luy ſeroit formé un Conſeil de douze tant Princes du Sang, qu'autres de grande conſideration. On 1484.

1484. donna cependant l'épée de Conneſtable au Duc de Bourbon, des gouvernemens & des penſions au Duc d'Orleans, & aux autres Princes.

On n'eut jamais ſi beau de reformer les deſordres, & de dreſſer des remparts contre l'oppreſſion ; & il ſembloit qu'on y deuſt travailler avec d'autant plus d'ardeur & de ſoin, que l'on en avoit reſſenty d'extrêmes rigueurs. Mais celuy qui parla pour les Eſtats, pluſieurs Eccleſiaſtiques, les Deputez de Paris, & quelques autres ſe laiſſerent emporter au vent de la Cour, & trahirent la cauſe publique. Ils ne purent pourtant empeſcher, qu'on ne caſſaſt la pluſpart des actes de Loüis XI. qu'on ne repetaſt ſes dons exceſſifs ; qu'on ne fleſtriſt la memoire des executeurs de ſes injuſtices ; & qu'on ne déchargeaſt le peuple d'une partie des tailles, & des gens de guerre.

Aprés les Eſtats, le Procureur General du Parlement, ſur certaines dénonciations, fit le procés à deux coquins des plus inſolents Miniſtres du regne paſſé. C'eſtoient Olivier le Diable Barbier du Roy Loüis XI. Flamand de naiſſance, & Jean Doyac qui eſtoit Auvergnat. Cet Olivier avoit changé ſon ſurnom fort convenable à ſes mœurs, en celuy de Daim, & s'intituloit effrontement Comte de ☞ Meulanc, s'attribuant un titre qui ne peut jamais appartenir qu'aux Seigneurs d'ancienne & illuſtre maiſon, non pas à des perſonnes tirées de la roture, quelque riches qu'elles puiſſent eſtre. Doyac eſtoit homme de meſme trempe, & neanmoins ſon maiſtre l'avoit fait Gouverneur d'Auvergne. Le premier fut attaché au gibet, le ſecond eſcorillé & fuſtigé, premierement à Paris, puis à Montferrand lieu de ſa naiſſance. Il y en avoit peut-eſtre de plus coupables qu'eux, mais il n'y en avoit point de plus odieux ; & d'ailleurs ils avoient mal parlé des Princes. Doyac fut aſſez habile pour mettre ſon argent à couvert, & quelques années aprés aſſez heureux pour ſe reſtablir, ayant rendu quelque ſervice à faire paſſer l'artillerie dans les montagnes au voyage d'Italie. On condamna auſſi le Medecin Coctier à reſtituer cinquante mille écus qui furent employez à la guerre de Naples.

Il y avoit auprés de François II. Duc de Bretagne un homme de pareille étoffe, auſſi impudent, & encore plus méchant qu'eux, mais bien plus habile ; c'eſtoit Pierre Landais fils d'un Tailleur du faux-Bourg de Vitré. Il gouvernoit ſon Prince depuis plus de quinze ans, & avoit élevé aux Charges du païs des gens de ſa ſorte & de ſes parents, entre-autres les Guibez fils de ſa ſœur ; à cauſe dequoy il y avoit beaucoup d'envie contre luy de la part des Seigneurs. Elle ſe paſſa en murmures ſourds tant que le Duc eut de la vigueur : mais lors que l'eſprit de ce Prince commença à baiſſer, elle produiſit des intrigues & puis des factions pour le perdre ; Particulierement depuis qu'il voulut ſe maintenir par des crimes, & qu'il eut fait mourir de

cruelle faim dans la priſon le Chancelier Jean Chauvelin, & Jacques de Leſpinay Eveſque de Rennes. 1483. & 84.

Il arriva donc durant qu'on tenoit les Eſtats à Tours, que les Seigneurs du païs s'enhardirent de le vouloir enlever d'auprés du Duc: mais comme ils eurent manqué leur coup, il déchaiſna contre eux toute l'autorité du Prince, & les reduiſit à la fâcheuſe neceſſité de ſe défendre. Le Duc d'Orleans qui ſe trouvoit pour lors à Tours, s'étant mis en fantaiſie d'acquerir la Bretagne en épouſant la fille aiſnée du Duc, deſcendit en ce païs-là pour offrir ſon ſecours à cet homme. Il faiſoit ſon compte que s'il luy eſtoit obligé de cette maniere, il luy moyenneroit ce riche mariage, & qu'au reſte il trouveroit bien les moyens de faire declarer nul celuy qu'il avoit contracté avec la fille du Roy Loüis XI. Les Seigneurs euſſent bien deſiré recourir à la protection de ce jeune Prince, dans lequel il paroiſſoit beaucoup de marques d'honneur & de probité: mais Landays les ayant prevenus, ils s'adreſſerent à la Dame de Beaujeu ſon ennemie, qui embraſſa auſſitoſt leur cauſe. Ce feu ayant couvé quelques années, éclata enfin à la ruine entiere de la Bretagne.

Le cinquiéme jour de Juin le Roy Charles fut conduit à Rheims en grande compagnie, & ſacré avec les ceremonies & les magnificences accouſtumées par l'Archeveſque.

Comme il fut de retour à Paris, le Duc de Bretagne envoya vers luy ſe plaindre de ce qu'il ſoûtenoit la rebellion de ſes ſujets. La Dame de Beaujeu, ſuivant la methode de ſon pere, au lieu de luy faire réponſe, luy débaucha ſes Ambaſſadeurs; qui eſtoient le Seigneur d'Urfé, & Poncet de la Riviere. Elle fit d'Urfé grand Eſcuyer, & donna la Mairie de Bordeaux à Poncet.

Le Cardinal Baluë aprés ſa délivrance, eſtoit allé à Rome; & comme cette Cour-là eſt un pays de perpetuelles intrigues, il y avoit ſi bien reüſſi qu'il avoit acquis beaucoup de credit & de bons Benefices. Il obtint meſme du Pape Sixte IV. qu'aprés la mort de Loüis XI. il l'envoya en France Legat à Latere. *Il y entra avec tant d'arrogance, qu'il uſa de ſes facultez avant que d'en avoir eu le conſentement du Roy, & de les avoir preſentées au Parlement comme il le devoit, pour voir ſi elles n'avoient rien de contraire aux droits de la Couronne & aux libertez de l'Egliſe Gallicane. Le Parlement offenſé de cette entrepriſe, luy deffendit de prendre les marques de la Legation, & d'en exercer les pouvoirs: neanmoins le Conſeil du Roy, quand il luy eut expoſé ſes raiſons, & fait les ſoûmiſſions neceſſaires, ordonna qu'il ſeroit receu en cette qualité avec tous les honneurs accoûtumez, & qu'il en exerceroit les fonctions. Ce qu'il fit durant quelques jours: au bout deſquels ayant appris les nouvelles de la mort du Pape Sixte, il reprit le chemin de Rome, avec un preſent de mille écus d'or ſeulement, que le Roy luy donna pour luy ayder à ſupporter les frais de ſon voyage.*

1485. Le Conſeil des douze établi pour le Gouvernement n'avoit ny force ny vertu, la Dame de Beaujeu uſurpoit toute l'autorité. Elle oſta d'auprés du Roy tous ceux qui n'eſtoient pas à ſa devotion, & y mit d'Urfé, la Riviere & Graville premier Chambellan, qui obſedoient ſans ceſſe le jeune Roy. Ces gens ayant beſoin de quelque Prince fort brave, & qui ſçeuſt tirer l'épée pour leur ſervice, afin de l'oppoſer au Duc d'Orleans, retinrent auſſi à la Cour René Duc de Lorraine. Afin de l'engager dans leurs intereſts, ils luy rendirent la Duché de Bar, luy promirent de porter le Roy quand il ſeroit en âge à luy faire droit ſur la Comté de Provence, & en attendant luy firent aſſigner une penſion de trente-ſix mil livres par an, & donner une compagnie de cent lances.

Pendant ces broüilleries de France la Scene changea entierement en Angleterre. Aprés la bataille de l'an 1471. où Henry VI. perdit la couronne & la liberté, Henry Comte de Richemond qui aſpiroit à cette Couronne, ſe voulant ſauver en France avoit eſté jetté par la tempeſte ſur les coſtes de la Bretagne. Le Duc l'arreſta, & le détint priſonnier en faveur d'Edoüard, ou pluſtoſt afin d'obliger ce Roy à le proteger toûjours contre Louys XI. En effet Edoüard ne l'abandonna jamais, quelque avantage que Louys luy propoſaſt, & de plus il luy payoit 50000. écus tous les ans pour la penſion de ce Comte.

Lors qu'Edoüard fut mort il le mit en pleine liberté, & luy donna un ſecours d'argent & de ſix mille hommes, avec quoy il ſe mit en mer pour retourner en Angleterre, y ayant une grande faction, dont le Comte de Boukingham eſtoit le Chef. Or il advint que la tempeſte ayant écarté ſes vaiſſeaux, ſa faction fut éventée & Boukingham décapité avec la pluſpart des Grands qui en eſtoient; de ſorte qu'il revint deſcendre en Normandie, & delà il retourna en Bretagne attendre une meilleure conjoncture.

Le Roy Richard deſirant l'avoir à quelque prix que ce fuſt, offrit tant d'argent à Landays, & une ſi puiſſante aſſiſtance en cas de beſoin, contre les Seigneurs Bretons, que cette ame perfide & mercenaire promit de le livrer à ſes gens. Les amis du Comte qui eſtoient en Angleterre, eurent le vent de ce marché, & luy en donnerent avis, juſtement ſur le poinct qu'il ſe devoit executer. Auſſi-toſt il partit de Vannes ſous pretexte d'aller trouver le Duc qui eſtoit à Rennes, & prenant une autre route, ſe ſauva luy cinquiéme à Angers. Il fut pourſuivy de ſi prés par les gens de Landays, qu'il ne s'en falut pas une heure qu'il ne fuſt atteint & pris au paſſage.

Le Roy eſtoit pour lors à Langeais; il le receut fort bien, & recueillit grand nombre d'Anglois fugitifs qui deſcendoient chaque jour aux ports de France pour le venir joindre. Il luy donna de plus quelques méchantes troupes qui eſtoient en Normandie, avec leſquelles il paſſa heureuſement en Angleterre. Enfin y ayant remporté la victoire ſur Richard,

qui fut tué ſur le champ, il s'inſtala dans le Troſne, qu'il pretendoit luy appartenir de droit, comme à l'aiſné de la Maiſon de Lancaſtre. Il en eſtoit en effet, mais en un degré bien éloigné, n'eſtant que fils d'une fille du Duc de Sommerſet & d'Edmond, lequel eſtoit fils d'Oüin Tider Gentilhomme Galois, & de Catherine de France, laquelle aprés la mort de Henry V. ſon mary, l'avoit clandeſtinement épouſé. 1485.

Dans ce temps-là le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon meſme à qui l'épée de Conneſtable ſans fonction, eſtoit une injure pluſtoſt qu'un honneur, firent un nouveau party contre le Gouvernement. Le Duc de Bretagne, Charles Comte d'Angouleſme, le Duc d'Alençon & Jean de Châlon Prince d'Orange, qui eſtoit fils d'une ſœur du Duc de Bretagne, y entrerent : Charles Comte de Dunois en eſtoit l'eſprit mouvant.

Le Duc d'Orleans parla le premier, & s'eſtant retiré à Baugency, demanda l'Aſſemblée des Eſtats. On mena auſſi-toſt le Roy de ce coſté-là : il l'aſſiegea dans la place, & le força de venir à un accommodement ; par lequel il fut dit entr'autres choſes, que le Comte de Dunois ſe retireroit en Piedmont dans la ville d'Aſt appartenant au Duc d'Orleans. Aprés cela on fit marcher le Roy contre le Duc de Bourbon, qui le voyant tout à coup au milieu de ſes terres, receut telles conditions qu'il plût luy impoſer.

Les troupes qu'on avoit levées pour ces remuëments, n'ayant plus rien à faire, tomberent preſque toutes en Bretagne ; le Duc d'Orleans y ayant envoyé les ſiennes pour le Duc, la Dame y envoya auſſi celles du Roy pour les Seigneurs. Landays pouſſé, comme il le faut croire, par ſon mauvais genie, preſſoit de toute ſa force la ruïne des Seigneurs, & ne vouloit rien relaſcher de l'Arreſt qu'il avoit fait donner pour mettre à bas leurs Chaſteaux & leurs teſtes.

Il avoit pour cela levé une grande armée, qui avoit ordre d'aſſieger Ancenis place du Mareſchal de Rieux ; les Seigneurs de leur côté s'eſtoient mis aux champs pour l'empeſcher. Les armées eſtant en preſence, quelques gens de bien repreſenterent aux Chefs de l'armée du Duc, quelle fureur ce ſeroit à eux de tremper leurs mains dans le ſang de leurs parents, pour la cauſe du plus méchant homme du monde ; Et ils firent telle impreſſion ſur leurs eſprits, que dés l'heure ils s'embraſſerent mutuellement, & demeurerent d'accord de joindre tous enſemble leurs ſupplications auprés du Duc, afin qu'il vouluſt établir un Conſeil compoſé des Princes de ſa Maiſon, & des Seigneurs du pays pour adminiſtrer ſes affaires.

Landays en ayant eu avis, fut ſaiſi d'une telle fureur, qu'il fit dreſſer une Lettre patente ſous le nom du Duc, qui declaroit criminels de leze-Majeſté, tous les Chefs de ſon armée, qui eſtoient entrez en capitulation avec les rebelles, & confiſquoit tous leurs biens. Le Chancelier (il ſe nommoit François Chreſtien) refuſa de la ſceller,

1485. nonobſtant les ordres reïterez du Duc ; Et au contraire eſtant ſommé par les Seigneurs de faire juſtice de Landays, il fit dreſſer quelques informations ſur leſquelles il fut donné un decret de priſe de corps contre luy.

Les Seigneurs du Conſeil du Duc eſtoient ſecretement d'intelligence avec luy pour la perte de ce méchant homme. Un jour donc, le peuple de Nantes excité par leurs Emiſſaires & par la haine qu'il luy portoit, entra en foule dans le Chaſteau, demandant qu'on fiſt juſtice de Landays, & au meſme temps le Chancelier fut contraint par les Seigneurs d'aller trouver le Duc pour le ſupplier de permettre qu'on l'arreſtaſt & qu'on luy fiſt ſon procez. Le Duc pour éviter le dernier peril, prit ce malheureux par la main, qui s'eſtoit refugié dans ſa chambre, & le livra au Chancelier, luy commandant expreſſément qu'il ne fuſt point attenté à ſa vie, car il luy donnoit ſa grace de quelque crime qu'il pût eſtre convaincu : mais comme ce Prince eſtoit imbecille, on n'eut point d'égard à ce commandement. On fit bonne & briéve juſtice à Landays, le gibet fut le dernier degré de ſon orgueil ; ayant eſté convaincu de concuſſions, dépredations, meurtres, & autres crimes, il fut pendu à Nantes le dix-huitiéme jour du mois de Juillet.

L'année ſuivante Maximilian fut éleu Roy des Romains à Francfort le vingt-uniéme Fevrier, & couronné à Aix la Chapelle de la Couronne de Charlemagne le douziéme d'Avril. Il avoit ſurpris la ville de Terouënne, à cauſe dequoy le Mareſchal Deſquerdes luy faiſoit rude guerre. Il le preſſa tellement qu'il fut contraint d'écrire aux villes du Royaume, qui s'eſtoient obligées à la garantie du Traité qu'il avoit fait avec le Roy, ſe plaignant de l'injuſtice que luy faiſoient le Seigneur & la Dame de Beaujeu. La lettre fut apportée par un de ſes Herauts, que le Roy qui eſtoit pour lors à Beauvais fit eſcorter ; On la lût dans l'Aſſemblée de l'Hoſtel de Ville de Paris, mais il n'en receut point d'autre réponſe que celle qu'il plût aux gens du Roy de dicter.

Il ne fut pas plus heureux dans la cavalcade qu'il fit pour enlever la ville de Guiſe, dont la garniſon moleſtoit fort le Haynault. Aprés avoir muny Terouënne de vivres, il vint en Cambreſis : mais les Mareſchaux Deſquerdes & Gié le pourſuivant toûjours, & la pauvreté le preſſant encore plus que ſes ennemis, il n'oſa rien entreprendre. Tout luy manquant, ſes Allemands ſe débanderent, & il ſe retira à Malines, où il faiſoit garder & élever ſon fils.

On ne peut s'imaginer un plus cruel déplaiſir que celuy qu'eut le Duc de Bretagne de la mort de ſon Landays : neantmoins il fut obligé de ſe contraindre, & d'accorder des lettres d'abolition à tous les Seigneurs pour ne pas jetter ſon pays dans une guerre funeſte. Mais cette précaution ne ſervit de rien : le temps eſtoit arrivé que cét Eſtat

devoit prendre fin ; & je ne ſçay quelle fatalité ſembloit l'y porter par des accidents inévitables. La Dame de Beaujeu ayant appris que le Duc d'Orleans tramoit quelque entrepriſe contre elle, luy fit mander de ſe rendre à la Cour ; il y vint au ſecond ordre qu'il en reçeut: mais dés le lendemain cinquiéme jour de Janvier, ayant eu quelque avis qu'on vouloit attenter à ſa liberté, il ſortit à la campagne, ſous couleur de faire voler ſes Oyſeaux, & prit l'eſſor du coſté de la Bretagne. La bonne reception que le Duc luy fit, le pouvoir qu'il luy donna auprés de luy, & la liaiſon étroite qu'il prit avec Guibe l'un des neveux de feu Landays qui commandoit la plus grande partie de la Gendarmerie du Duc, donnerent de la jalouſie & de la peur aux Seigneurs Bretons. Le Conſeil du Roy qui ſçeut leur défiance, leur offrit tout ſecours pour leur ayder à chaſſer le Duc d'Orleans & les François de Bretagne. 1486.

Les plus ſages n'eſtoient point d'avis de méler dans leur querelle une puiſſance qui les accableroit toſt ou tard : mais les autres s'imaginerent folement qu'ils la pourroient brider par un Traité. Cét avis l'emporta, ils firent ligue avec le Roy à ces conditions ; Qu'il ne feroit entrer dans le pays que 400. lances & 4000. hommes de pied; Qu'il les en retireroit dés que le Duc d'Orleans & ſes partiſans en ſortiroient ; Qu'il ne prendroit ny aſſiegeroit aucune place que du conſentement du Mareſchal de Rieux ; Et qu'il ne pretendroit rien en la Duché.

Quoy que portaſt le Traité, le Conſeil du Roy s'eſtoit perſuadé que la Bretagne luy appartenoit, en vertu d'une ceſſion que les heritiers de Pontievre avoient faite à Louys XI. Meſme quelques mauvais Bretons qui vouloient nager en grande eau, & trouver une plus haute fortune dans la Cour de France, le confirmoient dans cette opinion ; Et ce fut à ce deſſein qu'ils le menerent ſur les confins du pays.

Comme il eſtoit à Amboiſe, il eut le vent que le Comte de Dunois revenu d'Aſt malgré ſes deffenſes, eſtoit à Partenay en Poitou, lequel il fortifioit, que delà il avoit braſſé une Ligue pour le Duc d'Orleans, & qu'il y avoit attiré le Comte d'Angouleſme, le Duc de Lorraine, les Seigneurs de Ponts & d'Albret. Il faiſoit eſperer à ces deux derniers qu'ils épouſeroient la fille aiſnée de Bretagne, & le Duc de Lorraine eſtoit las des remiſes qu'on luy donnoit touchant la ſucceſſion de la Maiſon d'Anjou.

Cependant les amis que le Duc d'Orleans avoit laiſſez à la Cour, complotterent d'enlever la perſonne du Roy ; ils diſoient qu'il les en euſt avoüez, & que meſme il les en avoit priez, eſtant fort ennuyé du Gouvernement imperieux de ſa ſœur. C'euſt eſté vuider la querelle à l'avantage du Duc : mais le complot ayant eſté découvert par un valet, les Eveſques de Perigueux & de Montauban, (c'eſtoient 1487. en Janvier.

1487. Gefroy de Pompadour, & Georges d'Amboiſe) Philippe de Comines, & quelques autres qui en avoient la conduite furent arreſtez. Comines demeura en priſon prés de trois ans, dont il paſſa huit mois enfermé dans une cage de fer ; aprés cela il fut condamné par Arreſt de la Cour de Parlement, à perdre la quatriéme partie de ſes biens, & à tenir priſon dix ans dans une de ſes maiſons. Les Eveſques furent délivrez au bout de deux ans par l'interceſſion du Legat.

En meſme temps le Comte d'Angouleſme, & le Seigneur de Ponts ſoûlevoient la Guyenne, où le frere d'Odet-d'Aydic Comte de Cominges, tenoit Saintes, Fronſac, la Reoule, Daqs & Bayonne, & le Duc d'Orleans aſſembloit des troupes en Bretagne. La pluſpart de ces places ſe rendirent à la veuë & au nom du Roy ; le Seigneur d'Albret avoit aſſemblé quelque cavalerie pour les ſoûtenir, mais il n'oſa paroiſtre. Le Roy ayant fait ſon entrée à Bordeaux le ſeptiéme de Mars, retourna à Poitiers, Partenay capitula dés la premiere ſommation. Cela fait il diviſa ſon armée en quatre corps, qui allerent tomber en Bretagne par autant d'endroits, & cependant il ſe tint à Laval pour voir les progrez qu'ils y feroient.

A l'arrivée de ces troupes trois fois plus fortes que le Traité ne le portoit, le Duc ſe retira au centre de ſon païs. Dans l'étonnement des peuples & dans la diviſion de la Nobleſſe, elles luy enleverent Ploermel, Vannes & Dinan ; & ce fut alors que les Seigneurs Bretons reconnurent trop tard la faute qu'ils avoient faite de les introduire dans leur païs.

Aprés cela elles mirent le ſiege devant Nantes. Le Duc eſtoit dedans avec ce qui luy reſtoit de gens, & avoit envoyé le Comte de Dunois vers le Roy d'Angleterre luy demander du ſecours. Ce Comte ayant eſté trois ou quatre fois repouſſé par la tempeſte, arma les Communes de la Baſſe-Bretagne qui ſe trouverent au nombre de plus de 60000. hommes, & fut ſi heureux qu'avec cette confuſe multitude il étonna les François, & jetta du ſecours dans la ville. Aprés cela elle ne craignit plus le ſiege ; & elle en fut entierement delivrée au bout de ſix ſemaines.

Le Seigneur d'Albret avoit auſſi aſſemblé trois ou quatre mille hommes pour venir au ſecours du Breton, dont on luy promettoit la fille aiſnée. Mais les Seigneurs Royaliſtes l'inveſtirent dans ſon Chaſteau de Nontron ſur les confins du Limoſin, ſi étroitement qu'il falut qu'il capitulaſt & qu'il congediaſt ſes troupes. Le Roy croyant l'avoir entierement gagné à ſon ſervice, luy donna une compagnie de cent lances.

Durant ce temps-là Deſquerdes ſurprit par intelligence la ville de ſaint Omer & celle de Teroüenne, & défit les troupes de Philippe de Cleves Raveſtein, qu'on avoit attiré par un faux marche pour prendre Bethune ; le Duc de Cleves & le Comte de Naſſaw y combatant

batant à pied y furent faits priſonniers. Au mois de Mars precedent 1487.
le Seigneur de Montigny, frere du Comte de Horn le meilleur de
leurs Capitaines, penſant emporter Guiſe d'inſulte fut bleſſé d'un coup
de picque dans le faux-bourg, dont il mourut peu de jours aprés.

La ville de Gand s'eſtoit declaree ennemie capitale de Maximilian, parce qu'il en avoit oſté ſon fils & l'avoit mené à Malines; A ſon exemple celle de Bruges & preſque toutes les autres de Flandres ſe ſoûleverent contre luy, principalement à cauſe qu'il les ſurchargeoit de trop frequentes impoſitions.

Au mois de Juillet de cette année 1487. *Charlote Reyne de Chipre veuve de Louys de Savoye, qui eſtoit fils de Louys & frere d'Amé IX. acheva ſes miſeres & ſa vie à Rome, où elle ſubſiſtoit depuis douze ans des bien-faits des Papes. Elle eſtoit fille & heritiere de Jean II. ou Janot Roy de Chipre; aprés la mort duquel ſon mary & elle avoient joüy trois ans de ce Royaume: mais Jacques baſtard de Janus les en chaſſa avec l'aide de Melec-Ella Sultan d'Egypte, duquel cette Couronne eſtoit tributaire. Tous les efforts qu'ils purent faire pour y rentrer, furent vains & malheureux. Louys mourut le premier l'an* 1482. *Charlote ſe retira à Rome. Aprés ſa mort le droit ſur cette Couronne écheut à Charles II. Duc de Savoye ſon couſin, & de luy il eſt paſſé à tous ſes deſcendans, tant parce qu'elle l'avoit adopté & luy avoit fait donation de ſon Royaume à luy & à ſa poſterité, que parce qu'il eſtoit ſon plus proche heritier, eſtant fils d'Anne de Chipre fille du Roy Janus ou Jean I. Mais Catherine Cornare Venitienne veuve du Baſtard, qui eſtoit mort dés l'an* 1473. *avoit cedé ce Royaume à la Seigneurie de Veniſe, je ne ſçay pas à quel titre; Le grand Turc le luy arracha l'an* 1567.

Les François attiſant toûjours le feu en Flandres, le deſordre y devint ſi grand que le deuxiéme jour de Février, comme Maximilian eſtoit à Bruges, les habitans coururent aux armes, l'arreſterent priſonnier & firent mourir pluſieurs de ſes creatures. Le Pape excommunia les mutins: mais l'Advocat General du Parlement de Paris s'eleva contre ce reſcript, ſoûtenant que les Flamands n'avoient point d'autre Souverain que le Roy, qui les avoüoit de ce fait. Les menaces, ny les armes de l'Empereur Federic ne purent rien pour la délivrance de ſon fils: ils avoient reſolu de le livrer au Roy de France; Toutefois comme ils eſtoient ſur le point de le faire, les larmes de ce pauvre Prince & les ſerments ſolemnels qu'il fit luy-meſme, & qui furent confirmez par pluſieurs Seigneurs, d'oublier toutes ces injures, fléchirent leur courage, de ſorte qu'ils le mirent en liberté. Lors qu'il fut hors de leurs mains il ſe retira en Allemagne auprés de ſon pere, & donna le gouvernement de Philippe ſon fils & de ſes terres à Albert Duc de Saxe. L'Empereur Federic deſirant le rendre plus capable d'épouſer en ſecondes nopces une des filles de Ferdinand & d'Iſabelle qui avoient intercedé pour ſa délivrance envers les habitans

1488. de Bruges, decora l'Auſtriche du titre D'ARCHIDUCHÉ, qui juſques-là avoit eſté inconnu en Occident.

Retournons aux affaires de Bretagne. On joignoit aux armes les procedures de la juſtice contre les Princes liguez avec le Breton : au mois de Février le Roy ſeant en ſon Parlement fit ajourner le Duc de Bretagne & le Duc d'Orleans à la table de Marbre par le Prevoſt de Paris, accompagné d'un Conſeiller de la Cour & du premier Huiſſier, & l'on prit contre eux tous les défauts. Le Mareſchal de Rieux & quelques Barons de Bretagne, voyant que le Roy alloit bien plus avant que les termes de leur traité, le ſupplierent humblement de ne paſſer point plus outre, & luy offrirent de faire ſortir de leur pais le Duc d'Orleans & les François de ſa ſuite ; qui en effet témoignoient eſtre tout preſts de poſer les armes & de ſe retirer dans leurs maiſons, pourveu qu'on les y laiſſaſt en paix. La Dame de Beaujeu penſant eſtre au deſſus de tous les obſtacles, répondit imprudemment que le Roy n'avoit point de compagnon, qu'il ne vouloit pas s'en tenir là, & qu'il iroit juſqu'au bout.

Ce diſcours leur ayant declaré nettement ſes intentions, ils prirent une autre reſolution & ſe reconcilierent avec leur Duc, qui leur donna des lettres d'abolition ; elles eſtoient dattées du vingtiéme de Juin. Le Mareſchal de Rieux fut le premier qui ſe declara hautement pour ſon Prince : il receut de ſes gens dans ſa place d'Ancenis, & prit le commandement de ſon armée. Pour Rohan & Quintin ſon frere ils demeurerent dans le party du Roy. On ne permit pas au Seigneur de Laval de ſe tenir neutre comme il le demandoit ; on l'obligea de livrer Vitré au Roy ; Dol fut pris & ſaccagé.

Les affaires du Duc de Bretagne allerent aſſez bien pendant deux ou trois mois que le Roy s'eſtoit retiré à Paris. Rieux reprit Vannes, le Seigneur d'Albret luy amena mille chevaux, & l'Anglois luy envoya quelque infanterie. En revanche, l'armée du Roy commandée par la Trimoüille, s'eſtant remiſe en campagne au mois d'Avril, emporta Chaſteau-Briand & le raſa, prit Ancenis & le ruïna, puis aſſiegea Fougeres ville riche & importante ; elle ſe rendit à compoſition.

Les troupes des Bretons & celles des François liguez s'eſtoient jointes pour aller au ſecours de Fougeres, malgré les ſages conſeils du Mareſchal de Rieux : en chemin elles apprirent que la place avoit capitulé, & que ſaint Aubin du Cormier avoit ſuivy ſon exemple. L'armée du Roy que la Trimoüille commandoit, craignant qu'elles n'allaſſent reprendre ſaint Aubin, marcha à la rencontre, de ſorte que celle des Bretons ne puſt éviter d'en venir aux mains. La bataille ſe donna proche du Bourg d'Orange, entre Renes & ſaint Aubin, le vingt-huitiéme de Juillet. La victoire demeura pleine & entiere à la Trimoüille ; le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange, qui s'eſtoient

mis à pied, & combattoient avec les Bretons, y furent faits priſonniers, ſix mille des leurs y perdirent la vie. La Dame de Beaujeu mit peu aprés le Prince d'Orange en liberté, parce qu'il avoit épouſé la ſœur de ſon mary, & le fit Lieutenant pour le Roy dans la Bretagne : mais elle garda ſoigneuſement le Duc d'Orleans dans le Château de Luſignan, & puis dans la groſſe tour de Bourges où il demeura plus de deux ans. 1488.

Quelques jours avant cette bataille, il y en avoit eu une autre en l'air, qui ſembloit l'avoir preſagée ; On avoit vû prés de ce meſme endroit de grandes bandes de geais & de grandes bandes de pies, s'acharner tellement de bec & d'ongles les unes contre les autres, que la terre avoit eſté toute couverte de ces oyſeaux morts.

La fidelité des Seigneurs Bretons fut fort ébranlée par un ſi rude choc. Le Vicomte de Rohan qu'on avoit ſuſcité pour declarer les pretentions qu'il avoit ſur la Duché, comme eſtant fils de Marie, ſœur, & à ce qu'il diſoit, heritiere en partie du Duc François I. fit tomber entre les mains du Roy les villes de Dinan & de ſaint Malo ; cette derniere fut pillée. Mais Renes répondit courageuſement au Heraut qui la ſommoit, *Qu'elle aimoit mieux n'eſtre plus que de ceſſer d'eſtre fidelle.*

Le Duc mal mené de la fortune, fut conſeillé de tenter un accommodement avec le Roy : il luy envoya pour cela le Comte de Dunois, & luy écrivit avec des ſoûmiſſions qui n'eſtoient pas ordinaires aux Ducs de Bretagne. Le Roy avoit de grandes pretentions ſur cette Duché, & demandoit la garde-noble de ſes filles ; On convint d'arbitres pour juger de ces droits : mais cependant il accorda la paix au Duc à ces conditions ; Qu'il ne marieroit point ſes filles ſans ſon conſentement ; Qu'il renonceroit à toutes ligues & à toutes alliances étrangeres, & qu'il luy laiſſeroit les places qu'il avoit conquiſes dans le païs. Le Traité fut fait dans le Chaſteau de Vergy en Anjou où le Roy eſtoit, & ſigné à Coiron par le Duc.

Peu de temps aprés ce Duc chargé d'années, accablé d'ennuis, & s'eſtant bleſſé d'une chute de cheval ; mourut à Nantes le neufiéme jour de Septembre, ayant regné trente-deux ans. Par ſon Teſtament il inſtitua le Mareſchal de Rieux gardien de ſes filles, luy adjoignant Odet-Daydie Comte de Cominges ſon compere & ſon intime amy, & leur donna Françoiſe de Dinan Dame de Chaſteau-Briand pour gouvernante. Elles eſtoient deux, Anne & Iſabeau ; la derniere mourut à deux ans delà. Elles ſe retirerent pour lors dans la ville de Guerrande.

Quelques mois aprés la mort de leur pere, le Duc de Lorraine ſe racommoda avec la Cour, dans le deſſein d'en tirer quelque aſſiſtance pour recouvrer le Royaume de Naples. L'occaſion ſe monſtroit belle pour cette entrepriſe : les Barons du païs s'eſtoient preſque revoltez

1488. & 89. contre les tyrannies du Roy Ferdinand, & convioient le Lorrain d'aller prendre cette Couronne ; le ſaint Pere Innocent VIII. le favoriſoit ; ſes galeres avec Julian de la Rovere Cardinal de ſaint Pierre aux Liens, l'attendirent long-temps au port de Genes ; & la Nobleſſe Françoiſe témoignoit une extréme ardeur de le ſuivre. Mais ceux qui gouvernoient le Roy luy donnoient de la jalouſie de ce Prince, luy diſant qu'il entreprenoit de luy dérober la gloire de cette conqueſte. Tellement qu'eſtant ainſi traverſé, comme il tardoit trop à partir, le Pape s'accommoda avec Ferdinand, & les ſoûlevez ſe remirent à ſa bonne foy. Mais ils s'en trouverent fort mal, car il les fit arreſter priſonniers, & ſon fils Alfonſe venant à la Couronne les égorgea tous. Le Prince de Salerne, plus ſage que les autres, ne s'y fia pas, & ſe refugia à Veniſe, déliberé de chercher quelque protecteur plus puiſſant. Le Lorrain ſe retira en ſon païs tout confus & fort décheu de ſa reputation.

Les Bretons ayant quelque relâche du coſté des François, ſe broüillerent entre eux pour le mariage de leur Ducheſſe Le Mareſchal de Rieux s'opiniaſtroit de la marier au Seigneur d'Albret à qui le pere l'avoit promiſe par écrit : mais Montauban ſon Chancelier, & le Comte de Cominges trouvoient que c'eſtoit un party trop foible pour relever les affaires de cette Princeſſe, ce Seigneur eſtant ruiné luy-meſme, parce que le Roy avoit ſaiſi toutes ſes places en Gaſcogne. D'ailleurs ils ſçavoient que la Princeſſe n'avoit aucune inclination pour luy ; de ſorte que dés qu'elle eut atteint l'âge de puberté, elle fit des proteſtations contre ſa promeſſe, qui luy furent ſignifiées à luy-meſme.

Le Comte de Dunois s'y oppoſoit auſſi bien qu'eux, mais par un autre deſſein ; il avoit en veuë de la faire épouſer au Duc d'Orleans chef de ſa maiſon ; les autres la deſtinoient à l'Archiduc Maximilian. Leurs diſputes allerent ſi avant qu'ils en penſerent venir aux coûteaux. La Ducheſſe cependant, ſe retira des mains du Mareſchal aſſiſtée de ſon Chancelier & du Comte de Dunois. Le Mareſchal l'attendit en campagne à deſſ[illegible] ſe reſaiſir de ſa perſonne : mais le reſpect luy en oſta les force[illegible]

Aprés cela, de crainte [illegible]ire inveſtie dans Redon par les François, elle voulut ſe retirer dans Nantes : le Seigneur d'Albret & le Mareſchal refuſerent de l'y recevoir qu'avec ſa maiſon ſeulement ; à leur refus elle ſe retira dans Renes, où les habitans luy firent une ſolemnelle entrée. Ainſi il y avoit deux partis cantonnez, l'un à Renes avec la Ducheſſe, l'autre à Nantes avec le Mareſchal, qui eſtoit ſon Tuteur, & autoriſé par les ordres du deffunct Duc.

Durant ces broüilleries le Roy s'empara des ports de Breſt & du Conquet. En ſuite de ce bon ſuccez, il fut mis en déliberation dans ſon Conſeil s'il devoit achever de ſubjuguer le pays à force d'armes,

tous les courtiſans le deſiroient & le conſeilloient, le ſeul Chancelier de Rochefort le diſſuada. Il luy repreſenta qu'un Roy tres-Chreſtien devoit meſurer ſes conqueſtes à la juſtice, & non pas à ſes forces; Que l'on n'eſtoit plus au temps des Payens, qui n'ayant point d'autre loy que leur orgueil & leur ambition, mettoient leur gloire à envahir les Eſtats des plus foibles. Qu'il y avoit de la honte à dépoüiller une pupille, une innocente, ſa parente, & ſa vaſſale, & de luy oſter ſa Duché, laquelle il pouvoit avoir par un mariage, moyen bien plus honneſte & plus facile. Ces remontrances, & peut-eſtre un ſecours de ſix mille Anglois dont elle garnit ſes places, arreſterent la voye de faict; au grand regret de la Dame de Beaujeu, qui s'eſtoit déja fait donner la Comté de Nantes par le Roy. 1489.

Innocent VIII. ſucceſſeur de Sixte IV. ſoit dans le deſſein d'une guerre ſainte contre les Turcs, ou peut-eſtre pour tirer une grande penſion de Bajazet, obtint du Conſeil du Roy qu'on luy remiſt entre les mains le Prince Zizim, que les Chevaliers de Rhodes faiſoient garder dans un Chaſteau en Auvergne, à la charge qu'il ne l'envoyeroit pas hors de Rome, & qu'il ſeroit toûjours gardé par les meſmes Chevaliers. Pierre d'Aubuſſon Grand Maiſtre de cét Ordre eut un chapeau de Cardinal pour cette negociation. Quelques jours aprés que le Roy l'eut livré aux Agents du Pape, il arriva une Ambaſſade du Sultan Bajazet qui le demandoit, & luy offroit en échange de luy envoyer toutes les Reliques qui eſtoient à Conſtantinople, de recouvrer la Terre-Sainte à ſes propres dépens ſur le Sultan d'Egypte, & de luy payer une grande penſion.

Pour les affaires de Bretagne, il ſe fit diverſes negociations ſur diverſes ruptures. Il avoit eſté nommé quelques Arbitres François & Bretons : mais comme ils eſtoient trop dépendants, il fut trouvé meilleur d'en choiſir deux qui ne le fuſſent pas; Et pour cét effet le Roy & la Ducheſſe en nommerent chacun un, le Roy le Duc de Bourbon, Prince fort integre, & d'ailleurs peu amy de la Dame de Beaujeu, & la Ducheſſe Maximilian d'Auſtriche. Ces deux Princes ſur les raiſons & memoires des deputez des parties, aſſemblez à Francfort, prononcerent par proviſion, Que le Roy rendroit toutes les places à la Ducheſſe, horſmis celles de ſaint Aubin, de Dinan, de Fougeres & de ſaint Malo, leſquelles ſeroient ſequeſtrées entre les mains des deux Arbitres, qui les remettroient à celuy qui obtiendroit jugement pour la Duché; Que cependant on en feroit vuider tous les gens de guerre & François & Anglois; Que les deux parties produiroient leurs titres pardevant des Juriſconſultes qui s'aſſembleroient en Avignon; Et que les deputez ſe retrouveroient à Tournay le vingt-cinquiéme de Mars enſuivant, pour oüir la Sentence definitive qui ſeroit donnée par les Arbitres. 1490.

Pendant toutes ces allées & venuës, il ſe negocioit un autre Trai-

1491. té, dont le Conſeil du Roy ne ſe défioit pas, c'eſtoit le mariage de Maximilian avec la Ducheſſe ; Il fut tant avancé que l'an 1489. cét Archiduc l'épouſa par Procureur, qui fut le Comte de Naſſaw.

La choſe fut long-temps tenuë ſecrete ; Et cependant il ne s'executoit rien de ce qui avoit eſté ordonné à Francfort. Tellement que le Roy, ſoit qu'il euſt découvert ce mariage-là, ou qu'il s'ennuyaſt de l'arbitrage, reprit la voye des armes & fit marcher des troupes pour aſſieger la Ducheſſe dans Renes : mais elles furent contremandées, on ne ſçeut pas pourquoy.

La Princeſſe avoit beau preſſer le ſecours du coſté d'Angleterre & d'Allemagne, elle n'en pouvoit tirer que de fort foibles. Maximilian, pauvre Prince & froid amant, ne fit point les efforts qu'il devoit pour une ſi belle & ſi vertueuſe maiſtreſſe : il ne pût jamais luy fournir plus de deux mille hommes. Cependant la Bretagne eſtoit envahie de tous coſtez par les François ; Et le Seigneur d'Albret outré de ſe voir ſupplanté par un Allemand, leur livra la ville de Nantes, moyennant certaine recompenſe qu'on luy promit pour la pretention qu'il avoit ſur la Duché. Cette pretention venoit du coſté de ſa femme Françoiſe de Bretagne, fille de Guillaume Vicomte de Limoges, puiſné de la Maiſon de Pontievre.

Dans ce deſordre, il n'eſtoit rien de plus facile au Roy que d'enlever la Duché de vive force : neantmoins il fut conſeillé d'entrer pluſtoſt dans la condition de Maximilian, & d'épouſer cette Princeſſe. D'ennemy il devint donc amant, & la fit rechercher par les voyes de douceur & de civilité : mais elle eſtoit fiere dans ſon mal-heur, elle ne pouvoit ſe reſoudre à rompre ſa foy, ny à ſe donner à un Prince qui l'avoit ſi mal-traitée, & qui eſtoit trop puiſſant pour ne pas violer bien-toſt les loix & la liberté de la Bretagne, qu'elle deſiroit conſerver dans le meſme eſtat où ſes anceſtres l'avoient maintenuë depuis le temps des Romains.

Le Duc d'Orleans avoit acquis beaucoup de croyance auprés d'elle, le Roy crût que c'eſtoit l'organe le plus propre pour gagner ſon eſprit ; de ſorte que dans cette veuë, & d'ailleurs y eſtant porté par quelques-uns de ſes Chambellans, il alla un jour le tirer de la Tour de Bourges ſans en avoir conſulté la Dame de Beaujeu, qui l'y tenoit priſonnier il y avoit deux ans & quelques mois. En reconnoiſſance ce Duc ne manqua pas de s'acquitter fidellement de ce que le Roy deſiroit de luy, quoy qu'il agiſt contre ſa propre inclination, & il travailla auſſi-toſt à cette affaire par le moyen du Comte de Dunois. D'ailleurs le Prince d'Orange & le Mareſchal de Rieux, qui s'eſtoit reconcilié avec la Ducheſſe, n'oublierent ny cajoleries, ny raiſons d'eſtat pour la perſuader en faveur du Roy. Elle reſiſta encore quelque temps à toutes ces batteries, enfin la grande negligence de Maximilian, & la neceſſité preſſante de ſes affaires, donnerent force à

leurs raiſons, elle s'y rendit & ſe ſacrifia en ſouſpirant, pour le ſalut de ſon pays. 1491.

Donc, enſuite de la déliberation des Eſtats de Bretagne, le Contract de mariage fut paſſé à Langeais en Touraine le ſeiziéme de Decembre, & le mariage accomply le meſme jour. Par le Contract l'une & l'autre partie, en cas de mort, ſe ceda reciproquement tous les droits que chacune avoit ſur la Duché; Et le Roy fit un Traité ſeparément avec les Eſtats du pays pour la conſervation de leurs loix & de leurs Privileges.

Quelque temps avant qu'on parlaſt de ce mariage, la grande autorité de la Dame de Beaujeu avoit un peu diminué, & fait place à la faveur de quelques Officiers domeſtiques du jeune Roy. Elle eut lieu en quelque façon de ſe conſoler de cette diſgrace par une augmentation de dignité qui luy arriva au meſme temps, ſon mary eſtant devenu Duc de Bourbon par le deceds de Jean ſon frere aiſné qui advint en 1488.

Quand le jeune Roy fut en âge d'eſtre maiſtre de ſes volontez, il ſe porta de luy-meſme à ſe former au bien, s'adonnant à la lecture des bons Livres, autant qu'il les pouvoit connoiſtre, & à la converſation des habiles gens: mais les courtiſans flateurs, à l'humeur deſquels un Prince ſerieux & ſage eſt un faſcheux maiſtre, le détournerent de ces bons exercices avant qu'il y euſt perſeveré un an, & le replongerent dans l'amour des badineries & des femmes. 1490. & 91.

Le mariage fait avec la Ducheſſe de Bretagne, il falut penſer à renvoyer Marguerite d'Auſtriche. Maximilian, cruellement offenſé par ce double affront, crioit à la perfidie, & accuſoit Charles d'avoir quitté ſon épouſe pour ravir celle de ſon beau-pere. Henry Roy d'Angleterre jaloux de l'aggrandiſſement de la Monarchie Françoiſe, & reconnoiſſant trop tard la faute qu'il avoit faite de laiſſer perdre la Bretagne, ſe ligua avec luy, & tous deux convinrent de joindre leurs forces pour attaquer Charles du coſté de la Picardie. 1492.

L'Anglois ne manqua pas de deſcendre à Calais au temps prefix, & mit le ſiege devant Boulogne: mais comme il vit que tous ſes efforts n'avançoient pas beaucoup le ſiege, que Maximilian ne venoit point le joindre comme il l'avoit promis, & que d'ailleurs il entendoit bruire une furieuſe faction dans l'Angleterre, il trouva plus ſeur de ſe retirer de bonne heure, & de s'accommoder avec le Roy. Il luy donna 150000. écus pour les frais de ſon armée, & en déduction de quelque argent qu'il avoit preſté à François II. Duc de Bretagne, pere de la nouvelle Reyne.

Maximilian cependant n'ayant point de forces ſuffiſantes, employoit la ruſe: il ſurprit les villes d'Arras & de Saint Omer par intelligence, & entra la nuit dans Amiens: mais il en fut vigoureuſement repouſſé. Aprés cela, ſa colere s'eſtant un peu évaporée, il conſentit qu'il fuſt

1492. & 93. pris tréves d'un an avec le Roy au nom de Philippe ſon fils : mais il n'y voulut pas eſtre compris ny nommé.

Il ne reſtoit plus aux Mores dans toute l'Eſpagne que le Royaume de Grenade ; les Eſpagnols le conquirent entierement aprés une guerre de huit ans conſecutifs, par la priſe de ſa ville capitale. Boabdile le dernier de ſes Rois, y ayant ſouſtenu le ſiege huit mois entiers, la rendit à Ferdinand & Iſabelle le deuxiéme jour de Janvier de cét an 1492. *Ainſi finit la domination des Mores en Eſpagne, où elle avoit duré prés de huit cens ans : mais leur nation ny l'impieté Mahometane n'en furent pas-tout-à-fait exterminées ; les rigueurs de l'Inquiſition, & les grandes proſcriptions ont eu bien de la peine à les déraciner.*

Or comme ſi tout euſt contribué à combler la Maiſon d'Eſpagne de gloire & de richeſſes, afin qu'elle portaſt tous ces avantages dans celle d'Auſtriche, il arriva preſque en meſme temps que Chriſtophe Coulomb découvrit le nouveau Monde ou l'hemiſphere de la terre qui eſt oppoſé au noſtre. Ce grand Capitaine de Marine Genois de nation, ayant appris par les Relations manuſcrites de certain Marinier, & par un raiſonnement tiré de la diſpoſition du monde, & de la rondeur du Globe, qui eſt compoſé de la Mer & de la Terre, qu'il y avoit des pays habitables dans la partie oppoſée à celle que nous habitons, fit deſſein de les aller découvrir. Pour cét effet s'eſtant en vain offert à divers Princes, il s'addreſſa à Ferdinand & Iſabelle, dont il obtint avec grand peine, trois vaiſſeaux pour aller chercher ce qu'il s'eſtoit imaginé. Il partit de Cadis au mois d'Aouſt de l'an 1492. *& n'avigea tant qu'il trouva les Iſles de la Floride, d'où il retourna en Eſpagne au mois de Mars de l'année ſuivante, rapportant des marques certaines de ſa découverte, & des grandes richeſſes de ces terres-là. Il a plû aux Eſpagnols les nommer* Indes Occidentales. *Cent ans auparavant deux Capitaines Venitiens nommez les Zeni, avoient trouvé l'Eſtotilande Septentrionale.*

Deux mois aprés ſon retour en Eſpagne, le Pape Alexandre VI. qui eſtoit Arragonnois de naiſſance, donna à Ferdinand & Iſabelle, & à tous leurs ſucceſſeurs Rois de Caſtille toutes les terres découvertes & à découvrir au delà d'une ligne qui ſeroit tirée du Pole Arctique à l'Antartique diſtante des Iſles Açores cent lieuës vers l'Occident & le Midy, à la charge qu'ils y envoyeroient des gens de bien & ſçavans pour inſtruire les peuples dans la Religion Chreſtienne. L'Ordre de Saint Benoiſt ✠ *eut l'honneur de cette premiere Miſſion ; Un Dom N. Bueil Catelan y fut envoyé avec douze Preſtres, & y jetta les premieres ſemences de la Foy.*

D'autre part, afin que rien ne manquaſt au bon-heur de l'Eſpagne, le jeune Roy Charles VIII. rendit de ſon bon gré les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne à Ferdinand, ſans en retirer meſme les 300000. écus pour leſquels elles avoient eſté engagées à ſon pere, mais ſeulement une promeſſe qu'il ſeroit amy de la France. Tout le monde

monde fut fort étonné & ſcandaliſé de cette generoſité ſi ſubite & ſi impreveuë. La plus commune opinion en jettoit le blâme ſur un Cordelier nommé Olivier Maillard, fameux Predicateur pour ce temps-là, & Confeſſeur du jeune Roy. On diſoit qu'il avoit eſté ſuborné par Ferdinand, qui luy envoya des barils pleins d'argent au lieu de vin d'Eſpagne, & que s'eſtant aſſocié pour cette intrigue Jean Mauleon autre Moine de ſon Ordre, qui eſtoit Confeſſeur de la Ducheſſe * de Bourbon, il ſe mit à publier que le Roy Loüis XI. eſtant au lict de la mort, avoit ordonné la reſtitution de ces Comtez, & à dire que ſon ame en ſeroit en peine juſqu'à tant qu'on y euſt ſatisfait; Que ces deux bons Peres, (quelques-uns y ajoûtent ſaint François de Paule) preſchant ſur ce thême-là jetterent une ſi grande terreur dans l'ame de cette femme, & de Loüis d'Amboiſe Eveſque d'Alby, qui avoit eſté Precepteur du Roy, qu'ils l'obligerent à faire cette reſtitution. 1493.

* Cy-devant la Dame de Beaujeu.

Vers le meſme temps, les Princes d'Allemagne & les Suiſſes s'eſtant entremis des differends d'entre la France & la Maiſon d'Auſtriche, on aſſigna une conference à Senlis où les Deputez de l'Empereur Federic, de Maximilian ſon fils, & de l'Archiduc Philippe ſon petit fils, convinrent avec ceux du Roy; Que pour vuider tous leurs differends le Roy renvoyeroit Marguerite à l'Archiduc ſon frere; Qu'avec elle il rendroit les Comtez d'Artois & de Bourgogne: mais qu'il retiendroit les Chaſteaux des quatre villes qu'il avoit dans l'Artois juſqu'à quatre ans delà; & qu'alors Philippe eſtant majeur viendroit jurer & ratifier la Paix.

DE'S l'an 1492. on commença de parler des droits que le Roy avoit ſur le Royaume de Naples, & d'enflammer ce jeune Prince de l'amour d'une ſi belle conqueſte. Le Comte de Salerne & les Gentils-hommes bannis de Naples, s'eſtant refugiez en France, en jetterent les premieres propoſitions. Enſuite Ludovic Sforce en fut le principal moteur, & détermina le Roy à cette malheureuſe entrepriſe. On la peut bien appeller ainſi, puiſqu'elle a coûté la liberté à l'Italie, & une infinité d'argent, de ſang & de peines à la France. 1492. 93. & 94.

Commencement des guerres d'Italie.

Toute cette trame qu'il ourdit avec des artifices incroyables, ne tendoit qu'à le rendre poſſeſſeur de la Duché de Milan. Il avoit dans cette veuë marié ſa niéce à Maximilian Roy des Romains, & en avoit ſecretement pris l'inveſtiture de la Duché, comme vacante faute d'hommage & de devoirs non rendus: mais il faloit l'oſter à Jean Galeas fils de ſon frere aiſné qui la poſſedoit à juſte titre. C'eſtoit un jeune homme de peu de cœur qu'il tenoit déja comme captif, ayant chaſſé ſa mere Bonne de Savoye ſœur de la Reyne mere du Roy, qui s'étoit perduë de reputation par ſes galanteries durant ſon veuvage: mais il avoit épouſé une femme auſſi courageuſe que belle, qui eſtant fille

1492. 93. & 94. d'Alfonſe Duc de Calabre, fils de Ferdinand Roy de Naples, pouvoit avec l'ayde de ſon frere retarder l'execution des mauvais deſſeins de Ludovic.

Voilà le motif qui obligea ce perfide à appeller le Roy à la conqueſte de Naples, afin de ruiner ou du moins embarraſſer cette maiſon qui eſtoit ſeule capable de le traverſer. Il tenoit dans ſa ſujettion la Cité de Genes, laquelle pourtant relevoit de la Couronne de France, & dont les favoris du Roy luy firent donner l'inveſtiture pour 8000. écus, & il avoit dans ſon alliance Hercule d'Eſt Duc de Ferrare ſon beau-pere, Bentivogle Seigneur de Boulogne, & quelques autres Seigneurs de ces païs-là.

Il y avoit en ce temps-là cinq grandes Puiſſances en Italie, deux Republiques, Veniſe & Florence; & trois Principautez, ſçavoir l'Egliſe ou le Pape, le Roy de Naples, & le Duc de Milan. Veniſe eſtoit comme elle eſt encore, ut Eſtat Ariſtocratique gouverné par ſon Senat, ſans qu'aucun de ſes Citoyens oſaſt s'élever plus que les autres. Florence tenoit plus de la Democratie, mais les Medicis y avoient uſurpé toute l'autorité, depuis qu'ils avoient exterminé les Pazzi; Pierre chef de la famille en uſoit alors avec une hauteur inſupportable.

Le Duc de Sforce, comme nous l'avons dit, gouvernoit le Milanois, homme perfide, ſanguinaire, artificieux, & à bon droit ſurnommé *le More*, non ſeulement à cauſe de ſon teint baſané, mais encore parce qu'il ſurpaſſoit les Africains en trahiſons & en déloyautez. Dans le ſaint Siege eſtoit aſſis ou plûtoſt intrus, Alexandre VI. de la maiſon de Borgia, qui diſpoſoit de toutes choſes à ſa volonté, auſſi avoit-il bien acheté le Pontificat. Il ſuffit pour le bien connoiſtre de voir comme l'ont dépeint les Auteurs Italiens, & meſme les Eccleſiaſtiques, & de dire que ſi quelqu'un le ſurpaſſa dans ſes abominations & dans ſes crimes, ce fut Ceſar Borgia ſon fils baſtard.

A Naples regnoit * Ferdinand baſtard d'Alfonſe Roy d'Arragon pluſque ſeptuagenaire. Il avoit deux fils, Alfonſe & Federic; & Alfonſe avoit un fils nommé Ferdinand comme ſon ayeul, âgé déja de vingt ou vingt-deux ans. Ce dernier paroiſſoit eſtre d'un aſſez bon naturel & ſe faiſoit aimer de la Nobleſſe & du peuple: mais ſon pere & ſon ayeul eſtoient en execration à tous leurs ſujets pour leurs exactions, leurs monopoles, & leurs ſanglantes cruautez; & le fils ſurpaſſoit autant le pere en méchanceté, que le pere ſurpaſſoit tous les autres Princes. Au reſte tous ces Potentats avoient auſſi peu de Religion les uns que les autres, & profeſſoient par leurs actions & par leurs diſcours un atheïſme vilain & brutal: mais pourtant ils ſe piquoient d'une profonde ſageſſe & d'une fine politique.

Deux hommes gouvernoient l'eſprit du Roy, Eſtienne de Veſec natif de Dauphiné ſon Chambellan & Seneſchal de Beaucaire, & Guillaume Briçonnet ſon Treſorier general & Eveſque de ſaint Malo.

* Autrement Fernand & Ferrand.

Ce fut par leur moyen que ſe trama cette entrepriſe : mais depuis Briçonnet y ayant plus meurement penſé, s'y rendit tout-à-fait contraire. 1492. 93. & 94.

Deux ans durant elle fut reſoluë, puis délaiſſée, & aprés remiſe ſur le tapis. Il n'y avoit point aſſez de ſageſſe dans le Conſeil du Roy, point d'argent dans ſes coffres, & nulle ſeureté dans ſes Alliez, car il n'avoit pour luy en Italie que le traiſtre & perfide Ludovic, auquel nul homme ſage ne pouvoit prendre confiance, mais contre luy eſtoient couvertement les ſages Venitiens, & tout ouvertement le Pape Alexandre, & Pierre de Medicis.

Sur le bruit de cette guerre, Ferdinand Roy de Naples envoya offrir au Roy de luy faire hommage, & de luy payer 50000. écus de tribut annuel. Ces offres ayant eſté rejettées, il en prit tant de déplaiſir & d'épouvente, qu'il en mourut le vingt-cinquiéme de Janvier de l'an 1494. eſtant âgé de ſoixante & douze ans. Son fils Alfonſe auſſi méchant que luy & plus malheureux, prit le Sceptre.

Aprés diverſes remiſes, le jeune Roy preſſé par les continuelles ſollicitations de Ludovic, auſquelles ſe joignirent encore celles du Cardinal de ſaint Pierre aux Liens, irreconciliable ennemy du Pape Alexandre, partit de Paris au mois de Juillet, ayant laiſſé la regence à Pierre Duc de Bourbon durant qu'il ſeroit hors du Royaume de France. Il demeura quelque temps à Lyon dans l'incertitude de ce qu'il devoit faire, puis encore à Vienne : delà il paſſa dans la ville d'Aſt, où il ſejourna prés d'un mois, tandis qu'on traînoit ſon canon dans les montagnes avec de grandes difficultez. Ce fut en cette ville là qu'il penſa mourir de la petite verole.

Il y avoit deux ans que les Princes d'Italie, ces grands hommes en guerre & en politique, tant vantez par leurs Hiſtoriens, voyoient former ce deſſein qui ne pouvoit manquer à l'avenir, d'eſtre funeſte à la liberté de leur païs, & pour cette heure là de renverſer leur repos & leur puiſſance ; & neanmoins ils n'eurent ny aſſez d'adreſſe pour en détourner un Prince qui eſtoit jeune & gouverné par un Conſeil ſans cervelle, ny aſſez de courage pour combattre ſes forces qui eſtoient peu conſiderables. Tellement que l'on a eu raiſon de croire que Dieu leur avoit fillé les yeux & lié les bras, & qu'il avoit ſuſcité ce jeune Roy pour les chaſtier. Certes Hieroſme Savonarole Dominicain avoit long-temps auparavant remply toute l'Italie des predictions de ſa venuë, & aſſuroit qu'il avoit une commiſſion d'enhaut pour détrôner les tyrans.

Pour une ſi grande entrepriſe il n'avoit à luy que ſeize cens gents-d'armes, chacun avec deux Archers à cheval, ſes deux cent Gentils-hommes, trois ou quatre cent chevaux armez legerement, & douze mille hommes de pied, moitié Suiſſes & moitié François ; mais veritablement grand nombre de jeunes Seigneurs & de Nobleſſe volon-

1494. taire, qui estoient tous fort bons pour un jour de bataille, mais nullement pour une longue entrepriſe, parce qu'ils ne ſçavoient ſouffrir ny la fatigue ny le commandement.

Alfonſe avoit reſolu de porter la guerre dans les terres de Ludovic: pour cet effet il avoit envoyé une armée dans la Romagne commandée par le jeune Ferdinand ſon fils, & une autre ſur les coſtes de Genes conduite par ſon frere Federic. Celuy-cy mit pied à terre à Rapalo penſant delà faire ſoûlever Genes par les intelligences des bannis : mais le Duc d'Orleans qui commandoit les vaiſſeaux de France dans cette mer là, battit ſes gens dans le poſte qu'ils avoient fortifié, & d'Aubigny avec quelques troupes ayant devancé Ferdinand, l'empeſcha d'entrer dans la Romagne.

Ces bons ſuccés engagerent Charles plus avant. Il partit d'Aſt le ſixiéme d'Octobre ; A Turin il emprunta les bagues de la Ducheſſe de Savoye, & à Caſal celles de la Marquiſe de Montferrat, & les engagea pour vingt-quatre mille ducats. Ludovic le vint recevoir à Vigeve, & l'accompagna juſqu'à Plaiſance.

Il arriva à Pavie le treiziéme d'Octobre. Là il trouva le Duc Galeas bien malade de quelque mauvais morceau que ſon oncle Ludovic luy avoit fait donner, Quand il fut à Plaiſance il apprit ſa mort ; & alors Ludovic qui l'avoit accompagné juſques-là, prit congé de luy pour aller recueillir le fruit de ſon crime & s'emparer de la Duché, ſans avoir aucun égard au fils de Galeas qui n'avoit encore que cinq ans.

EMP. MAXIMILIAN R. 25. ans & toûjours BAJAZET II.

Les François fremiſſoient de colere que ce méchant homme euſt fait venir le Roy pour eſtre témoin d'un parricide ſur la perſonne de ſon couſin * germain. Ils trouvoient bien plus ſeur & plus utile de venger cette mort ſur le tyran, & de conquerir la Duché de Milan & la Cité de Genes, que d'aller à l'autre bout de l'Italie au travers de cent lieuës de païs ennemy, & durant les rigueurs de l'Hyver ſans argent & ſans vivres, chercher un Royaume qu'il ſeroit impoſſible de garder, ſi auparavant on n'avoit Genes & le Milanois. Tel avoit eſté le ſentiment de Deſquerdes grand Capitaine ; & s'il euſt veſcu, il avoit tant de credit auprés du Roy qu'il l'euſt obligé à le ſuivre, mais il eſtoit mort à Lyon. Les menées de Ludovic qui avoit gagné Eſtienne de Veſc, détournerent un ſi bon conſeil ; & le Roy paſſa outre, prenant ſa route par la Toſcane.

* Car le Roy & ce jeune Duc eſtoient fils de deux ſœurs filles de Savoye.

Ses gens au meſme temps ayant pris d'aſſaut un petit Chaſteau aux confins de l'Eſtat de Florence, puis la Fortereſſe de Serezanelle, qui capitula enſuite de la défaite d'un ſecours que Paul Urſin y amenoit : Pierre de Medicis en fut tellement épouventé qu'il conſigna entre les mains du Roy quatre places qui eſtoient comme les clefs de cet Eſtat, pour les retenir un certain temps, & luy accorda un preſt de deux cents mille écus d'or ſur la ville.

Ludovic s'eſtoit promis que le Roy luy remettroit ces places entre les mains, car il pretendoit qu'il y en avoit deux qui appartenoient à la Cité de Genes; & à cette intention il luy preſta 20000. ducats. Le Conſeil l'en ayant honneſtement refuſé, il ſe retira : mais il laiſſa de ſes Emiſſaires auprés du Roy pour veiller aux occaſions, & diſpoſer les choſes à ſes fins. Il brûloit d'envie d'avoir Piſe; Un jour comme le Roy eſtoit dans cette ville, ces gens ſuſciterent les Piſans à ſe jetter à genoux quand il paſſeroit pour aller à la Meſſe, & à crier liberté. Le jeune Roy fut touché de pitié, & le maiſtre des Requeſtes qui marchoit devant luy, peut-eſtre bon Juge, mais mauvais politique, l'aſſura que la choſe eſtoit juſte; Ainſi ſans conſiderer que cette ville ne luy appartenoit pas, il leur accorda ce qu'ils deſiroient. 1494.

Les Florentins, de tout temps François d'inclination, prenant l'occaſion des approches du Roy, bannirent Pierre de Medicis de leur ville par Sentence du Senat, & ſe remirent en liberté. Il ſe retira à Bologne, delà à Veniſe, ſi décredité qu'un de ſes Facteurs meſme luy refuſa une piece de drap qu'il luy avoit envoyé demander.

Le dix-ſeptiéme de Novembre le Roy entra dans Florence armé de toutes pieces, la lance ſur la cuiſſe, & ſes troupes en bataille. Les Florentins moitié de gré, moitié de force, traiterent une confederation avec luy, qui fut publiée par toutes les villes d'Italie avec un manifeſte, contenant que le Roy n'y eſtoit venu que pour chaſſer les Tyrans, & delà porter ſes armes contre le Turc, ennemy capital de la Chreſtienté.

Pic de la Mirandole, ce merveilleux prodige de toutes ſortes de Sciences, mourut à Florence le meſme jour que le Roy y entra.

A l'heure meſme qu'il en ſortit, la ville de Piſe ſecoüa le joug des Florentins, le peuple abattit leurs armes & à la place erigea la ſtatuë du Roy, qu'elle abbattit peu aprés.

Ce prodigieux bon-heur des François, leur grand équipage d'artillerie qui eſtoit traiſnée * par des chevaux, & ſi bien executée, qu'en peu d'heures elle fracaſſoit les plus fortes murailles, avec cela leurs combats, qui n'eſtoient pas des jeux d'enfant comme ceux des Italiens, mais fort rudes & tres-ſanglans, jetterent l'épouvante par tout. Le jeune Ferdinand ſe retira bien viſte de devant d'Aubigny juſqu'à Rome, & Federic ſon oncle ſortant du port de Ligourne retourna à Naples. Tout crioit *Vive France*, les places des environs de Rome ſe rendoient à l'envy l'une de l'autre, & les Colonnes & les Urſins s'accommoderent avec le Roy.

* Les Italiens ne la traiſnoient qu'avec des Bœufs.

Alors le Pape, à ſon grand regret, pria Federic de retirer ſes troupes, & luy-meſme fut contraint de faire ouvrir les portes de Rome au Roy, s'eſtant retiré dans le Chaſteau Saint Ange.

Le vingt-huitiéme de Decembre le Roy y entra en armes comme dans une ville ennemie, & diſpoſa ſes troupes & ſon artillerie dans les

1495. places publiques ; Alexandre qui voyoit tout cela de ſon Chaſteau, craignant d'eſtre pris par force & dépoſé de la Papauté, comme il le meritoit, capitula avec luy, & luy accorda tout ce qu'il deſiroit, Entr'autres choſes cinq ou ſix de ſes meilleures places pour un certain temps, l'inveſtiture du Royaume de Naples, Ceſar Borgia ſon fils baſtard, qu'on nommoit le Cardinal de Valence, pour oſtage, & Zemes ou Zizim frere de Bajazet afin de s'en ſervir contre le Turc.

Le Traité fait, le Pape deſcendit du Chaſteau. Ils ſe virent ſouvent le Roy & luy avec plus de démonſtrations d'amitié que de veritable confiance ; Et le Roy rendit de grands reſpects à ſa dignité, juſqu'à luy baiſer les pieds, luy donner à laver à la Meſſe, & prendre place dans ſa Chapelle aprés le Doyen des Cardinaux. Ce qui ne plût pas trop à ceux qui s'eſtoient promis qu'il employeroit ſa puiſſance à reformer la Cour de Rome, & à purger le ſaint Siege d'un tyran qui le foüilloit de toutes les abominations imaginables.

Le vingt-huitiéme Janvier le Roy ſortit de Rome continuant ſa marche vers le Royaume de Naples. Comme il eſtoit à Velettre, le Cardinal baſtard d'Alexandre qui ſervoit d'oſtage, ſe déroba d'auprés de luy, & s'en retourna à Rome.

Au meſme lieu, Antoine de Fonſeque Ambaſſadeur de Ferdinand Roy d'Arragon, cherchant pretexte de rupture, ſe plaignit aigrement de ce que les François envahiſſoient l'Empire de toute l'Italie, & dit, que lors que ſon maiſtre traitant avec le Roy Charles, avoit promis de ne ſe point oppoſer à ſes progrez, il n'avoit entendu parler que du Royaume de Naples ; Que neantmoins le Roy avoit pris les places des Florentins & celles du ſaint Siege. Les François luy répondirent fierement ; Et la diſpute s'échauffant, ce Seigneur déchira le Traité en preſence du Roy ; dont ils furent ſi fort irritez que peu s'en falut qu'ils n'en fiſſent de meſme de ſa perſonne.

Ce meſme jour on apprit la nouvelle de la fuite d'Alfonſe. Ce Roy ſe voyant cruellement hai de ſes ſujets, parce que luy & le vieux Ferdinand les avoient cruellement traitez, reſigna ſa Couronne qu'il n'avoit portée qu'un an, au jeune Ferdinand ſon fils, & ſe retira à Meſſine en Sicile. Son épouvante fut ſi étrange, que bien que les François fuſſent encore à plus ſe ſoixante lieuës de luy, il s'imaginoit les voir dans les ruës de Naples, & que les murs, les arbres, & les pierres crioient *France*. Sa femme le priant de demeurer ſeulement trois jours afin qu'elle euſt eſté un an entier dans ſon nouveau Royaume, il ne voulut point luy donner cette ſatisfaction, & dit qu'il ſe jetteroit par les feneſtres ſi on le retenoit davantage. Il avoit ſi haſte de s'enfuïr qu'il n'emporta rien de toutes les richeſſes immenſes qu'il avoit amaſſées dans ſes Chaſteaux. Arrivé à Meſſine il ſe renferma dans un Monaſtere pour faire penitence le reſte de ſes jours. Ils ne furent pas longs, car avant la fin de l'année il mourut de la gravelle, dont il eſtoit horriblement tourmenté.

Le malheur de cette Maiſon, ou pluſtoſt la punition de Dieu s'attacha au fils comme au pere & à l'ayeul. Ferdinand eſtoit venu ſe poſter au paſſage de Cancello prés de l'Abbaye de Saint Germain, pour deffendre l'entrée du Royaume. Si-toſt que le Mareſchal de Rieux approcha pour l'attaquer, il laſcha le pied, & ſes troupes ſe débanderent toutes. Jean-Jacques Trivulce Milanois de naiſſance, mais qui ayant eſté banny par Ludovic, s'eſtoit mis à ſon ſervice, paſſa alors dans le party du Roy, & luy livra Capouë; ce qui donna exemple à tous les autres d'en faire de meſme; la ville de Naples ferma ſes portes à Ferdinand, en un mot il ſe retita dans l'Iſle d'Iſchia, laiſſant la garde des Chaſteaux de Naples à ſes plus affidez Capitaines. 1495.

Le vingt-deuxiéme de Fevrier le Roy fit ſon entrée dans la ville, le peuple y triomphant de ſa victoire, & le recevant comme s'il en euſt eſté le Fondateur & le liberateur. Les Chaſteaux ne tinrent pas long-temps. Ainſi en quatre mois & demy ce jeune Roy traverſa toute l'Italie, fut receu par tout comme Seigneur Souverain, ſans employer que des Fourriers pour luy marquer les logis, & conquit tout le Royaume de Naples en quinze jours, à la reſerve de Brindes.

La Grece fut ſur le poinct de ſuivre le meſme branſle que l'Italie. Bajazet frappé de la derniere épouvante, en avoit retiré toutes ſes garniſons pour garder ſa ville de Conſtantinople; les Grecs eſtoient preſts d'égorger tous les Turcs; & les Turcs tournoient les yeux ſur Zemes ou Zizim, & le ſouhaittoient pour leur Souverain. La jalouſie des Venitiens & du Pape fit avorter ces belles eſperances; ils avoient empoiſonné Zizim avant que de le mettre entre les mains des François; Et ils donnoient avis à Bajazet de toutes les intelligences que le Roy avoit en ces païs-là. Ce qui coûta la vie ou la ruïne à plus de cinquante mille Chreſtiens, auſquels le Roy devoit envoyer des armes pour ſe ſaiſir de pluſieurs villes maritimes, quand il ſeroit ſur le poinct de paſſer en Grece.

Un ſi grand éclat de fortune ébloüit de telle ſorte le jeune Roy & tout ſon Conſeil, qui n'avoit gueres de ſens, qu'ils ne pourveurent preſque à rien. Pluſieurs villes qui avoient arboré l'Eſtendart de France, retournerent aux Arragonnois, faute qu'on n'envoya perſonne pour les recevoir au nom du Roy; ſes favoris à qui il donna les Gouvernemens, diſſiperent les munitions des places; ſes troupes vivoient à diſcretion, & les Seigneurs avec inſolence; on ne déchargeoit point le peuple comme il l'avoit eſperé; & on ne faiſoit aucune juſtice aux Gentilshommes de la faction Angevine, qui eſtoient dépoüillez de leurs biens. Ainſi l'amour qu'on avoit pour les François ſe changea bien-toſt en haine, & fit oublier celle qu'on avoit porté à la tyrannie precedente.

Tandis que le Roy & ſa Cour toute pleine de jeunes fous paſſoient le temps en danſes, en feſtins, en jeux & en promenades, les Veni-

1495. tiens travailloient de tout leur pouvoir à former une ligue contre luy: Le Pape, l'Empereur, l'Archiduc ſon fils, Ferdinand Roy d'Arragon, & Ludovic Sforce devoient y entrer. Tant de teſtes ne pouvoient pas s'accorder facilement, il falut prés d'un an à les ajuſter enſemble, & la ligue qu'ils vouloient faire pour luy empeſcher l'entrée de l'Italie, ne pût leur ſervir que pour l'en chaſſer. Du commencement Ludovic n'avoit garde d'en eſtre, au contraire il faiſoit tout ſon poſſible pour l'empeſcher : mais quand il eut ce qu'il deſiroit, il fut le plus ardent à la haſter. Elle fut concluë ſur la fin du Careſme, & publiée le Dimanche des Rameaux en preſence de l'Ambaſſadeur du Turc. Les Venitiens & le Pape ſes bons amis, voulurent luy donner cette joye avant que de le congedier.

Ces nouvelles obligerent le Roy de penſer à ſon retour : mais auparavant il voulut faire ſon entrée triomphante dans Naples le treiziéme de May. Il eſtoit à cheval reveſtu des habits imperiaux, la Couronne ſur la teſte, la pomme ronde en la main droite, & le ſceptre à la gauche, ſous un poile porté par les plus grands Seigneurs du pays, & le peuple criant *Vive l'Empereur Auguſte*. En cette ceremonie il fut conduit dans la grande Egliſe, où il receut de nouveau leur ſerment de fidelité.

Il laiſſa en tout quatre mille hommes pour deffendre ce Royaume, & le pays luy en fournit deux fois autant. Gilbert de Bourbon Duc de Montpenſier y avoit le titre & le pouvoir de Viceroy, bon Prince, mais peu ſage, & qui aymoit tant ſes aiſes qu'il ne ſe levoit qu'à midy ; d'Aubigny tenoit la Charge de Conneſtable & le Gouvernement de Calabre, George de Sully celuy de la Duché de Tarente, Gratien Guerre Gaſcon celuy de l'Abbruzze, Eſtienne de Veſc la Duché de Nole.

Il partit de Naples le vingtiéme de May. Le Pape l'avoit trop offenſé pour oſer l'attendre, il ſortit de Rome, & ſe retira à Orviete. Mais le Roy ne laiſſa pas de rendre toutes les places de l'Egliſe qu'il tenoit. Dés qu'il fut éloigné, les Colomnes n'agueres ſi fort échauffez pour ſes intereſts, & auſquels il en avoit donné plus de trente pour eux ou pour leurs amis, luy tournerent laſchement le dos ; les Florentins ſeuls, dans le deſir de ravoir les leurs, offrirent de tenir ſon party & de luy donner de bonnes troupes pour le conduire : mais il refuſa l'un & l'autre, & confirma de nouveau la liberté à ceux de Piſe.

Il perdit douze ou quinze jours de temps dans cette ville-là & dans Sienne, pendant leſquels l'armée des Confederez eut le loiſir de s'aſſembler. Peut-eſtre qu'il attendoit des nouvelles de Loüis Duc d'Orleans, qui eſtoit demeuré dans ſa ville d'Aſt, avec ordre de luy amener un renfort de huit ou neuf mille hommes. Mais Loüis qui avoit des pretentions ſur la Duché de Milan, ayant trouvé une belle occaſion

occaſion de ſurprendre la ville de Novarre s'y eſtoit amuſé, laiſſant là le Roy en fort grand peril ; Auſſi luy en prit-il fort mal, car Ludovic l'y aſſiegea auſſi-toſt avant qu'il euſt pû la munir de vivres. 1495.

Bien que l'armée du Roy fuſt tres-foible, neantmoins eſtant en marche il envoya un renfort de quelques troupes qui luy venoient de France, commandées par Philippe de Savoye Comte de Breſſe, & un autre encore qui eſtoit ſur huit Galeres, pour executer une entrepriſe ſur Genes. Les Fregoſes, ennemis de Ludovic & des Adornes, la luy faiſoient tres-facile ; mais elle reüſſit fort mal, les Genois ayant ſurpris ſes Galeres au port de Rapalo, & le Comte de Breſſe qui s'eſtoit avancé dans les Fauxbourgs, s'eſtant retiré avec ſa courte honte.

Les Confederez avoient dans leurs troupes prés de quarante mille combattants ; François Marquis de Mantouë les commandoit en chef; le Roy n'en avoit que neuf mille tout au plus : neantmoins ils n'oſerent l'attaquer dans les montagnes, mais l'attendirent à la deſcente auprés de Fornouë dans un valon large ſeulement d'un mille & demy, où il faloit neceſſairement qu'il paſſaſt.

Fornouë eſt un village à neuf milles au delà de Plaiſance ; Le Roy y eſtant venu loger, la petite riviere du Tar entre les deux armées, envoya demander paſſage aux Confederez, & n'en ayant point eu de réponſe, il reſolut de ſe l'ouvrir par force. On en vint aux mains le ſixiéme de Juillet : les Confederez en moins d'un quart d'heure furent enfoncez juſqu'à leur camp avec perte de trois mille des leurs; Le champ demeura au Roy, & cette importante victoire qui ne luy couſta que quatre-vingts hommes, & une petite partie de ſon bagage, luy aſſura le chemin juſqu'à Aſt. Il y arriva le quinziéme du mois bien fatigué, non pas tant toutefois des attaques des ennemis, qui le ſuivoient de fort loin, que des difficultez des chemins & de la diſette des vivres.

Pendant qu'il ſe rafraîchiſſoit & qu'il ſe promenoit d'Aſt à Quiers & à Turin, les Ambaſſadeurs de Florence ſollicitoient inſtamment la reſtitution de leurs places auprés de luy. Il commanda à ſes Capitaines qui les tenoient de les rendre : mais il eſtoit ſi peu abſolu & ſi facile, que bien loin de luy obeïr, ils oſerent les vendre, les uns aux Piſans, & les autres aux Venitiens.

Les Confederez aprés la bataille de Fornouë, avoient envoyé partie de leurs troupes au ſiege de Novarre ; le Duc d'Orleans n'avoit pas mis de bonne heure les bouches inutiles dehors, & s'y eſtoit laiſſé enfermer dans l'eſperance que le Roy viendroit incontinent le délivrer: mais comme il ne l'y avoit pas trop obligé, & que d'ailleurs il avoit plus d'ardeur pour une nouvelle amourette qu'il avoit faite à Quiers, que pour ſes affaires, il ne s'en haſta pas, & le laiſſa reduire à une extrême famine.

A la fin neantmoins, il ſe reſolut de le dégager, & vint à Vercel

1495. dans ce deſſein. Son armée groſſiſſant tous les jours, les ennemis eurent peur, & entrerent en traité avec luy. En attendant la concluſion ils permirent au Duc d'Orleans, & trois jours aprés à ſa garniſon, plus d'à demy morte de faim, de ſortir de la ville, laquelle ils laiſſeroient à la garde des Habitans, à la charge que ſi le traité ne s'achevoit pas, le Duc retourneroit ſe renfermer dans le Chaſteau que ſes gens tenoient encore.

A quelques jours delà, le Traité eſtant preſque fait, il arriva une levée de ſeize mille Suiſſes à l'armée de France. Le Duc d'Orleans inſiſta fort qu'on donnaſt bataille, dont le gain euſt du moins eſté celuy de tout le Milanois; on l'euſt ſatisfait, ſi on n'euſt pas plus redouté l'audace des Suiſſes que l'armée ennemie: car eſtant deux fois plus forts en nombre que les François, ils euſſent pû ſe ſaiſir de la perſonne du Roy. Cette conſideration fit qu'on ayma mieux conclure avec Sforce; on luy rendit Novarre & le port de la Spezzia; & il promit de fournir certain nombre de navires & de troupes pour la conqueſte de Naples, de donner paſſage par ſes terres, aux armées que le Roy y envoyeroit, de luy payer quatre-vingts mille écus, & cinquante mille au Duc d'Orleans, de reſtituer les huit galeres priſes par les Genois à Rapalo, & de permettre aux François d'équiper leurs armées navales dans ce port. L'impatience du Roy fut ſi grande qu'il n'eut pas le loiſir d'attendre l'execution du Traité. Si-toſt qu'il fut ſigné, il partit en diligence, & s'en alla à Lyon danſer, maſquer, & faire l'amour. Sforce le voyant ſi occupé à ſes plaiſirs, qu'il n'étoit pas à craindre qu'il revinſt bien-toſt, n'executa aucune des conditions qu'il avoit jurées.

De ſon coſté Ferdinand Roy de Naples profita comme il devoit de ſon éloignement & de ſa nonchalance. Tous les Princes de la Ligue d'Italie contribuerent à le rétablir dans ſon Royaume; le Pape & le Cardinal Sforce luy pratiquoient les villes par leurs menées, ſpecialement celle de Naples; le Roy d'Arragon ſon parent luy envoya deux armées, une de terre commandée par Ferdinand Gonçales, & une de mer par Villamiarmo. Les Venitiens auſſi en mirent deux ſur pied, Grimani eſtoit chef de celle de mer, & François de Gonzague de l'autre; mais celle-cy n'arriva que ſur la fin de l'année.

Ces ruſez politiques qui avoient toûjours agrandy leur Seigneurie plûtoſt par les fineſſes & par les artifices que par la vertu militaire, penſoient bien que cette conjoncture leur acquerroit avec le temps l'Empire de toute l'Italie, car Ferdinand leur engagea Brindes & Otrante & en peu de temps Grimani ſe ſaiſit de Monopoli, Mole, Polignano, Siponte, & Trani. A peine les François purent-ils ſauver Tarente; la ville de Caïete ſe revolta, & les refferra dans le Château.

D'autre coſté Federic & Conſalve ſe rendirent maiſtres de Regio,

de ſainte Agate & de Seminare, Aubigny les inveſtit dans Seminare, 1495.
ils ſortirent pour le pouſſer & perdirent la bataille. C'eſtoit la ruine entiere de Federic, ſi Aubigny euſt vivement pourſuivy ſa pointe: mais il tomba malade par l'intemperie du climat ou par ſa propre intemperance, & les affaires des François languiſſoient avec luy.

Ferdinand fut plus heureux ſur mer. Dés qu'il parut ſur les coſtes avec quelques vaiſſeaux des ſiens & de ceux d'Eſpagne, Salerne & Melfe arborerent ſes étendarts; les Bourgeois de Naples qui n'avoient oſé branſler trois jours durant, le quatriéme le prierent de mettre quelques gens à terre. Montpenſier fut ſi imprudent que de ſortir de la ville avec ſes troupes pour les attaquer; Dés qu'il fut dehors, on luy ferma les portes aux talons, & à peine put-il par un grand circuit rentrer dans le Chaſteau de l'Oeuf. Il deſcendit delà dans la ville avec l'épée & le flambeau, & fit de grands efforts pour la regagner: mais les revoltez luy oppoſerent des retranchements & des barricades; & ils les avancerent tant nuit & jour qu'ils le renfermerent dans le Chaſteau. Cela arriva au meſme temps que la bataille de Fornouë.

Aprés trois mois de ſiege & de continuels combats, Montpenſier manqua de vivres, & apprit preſque au meſme temps que le ſecours qui venoit de France par mer, ayant eſté battu par la tempeſte, avoit relâché à Ligourne & s'y eſtoit diſſipé. Dans cette extrémité il s'aviſa de mander à d'Aubigny d'aſſembler toutes ſes troupes & de le venir dégager; Aubigny eſtant encore malade, ne pût pas y aller en perſonne, il y envoya Percy qui tailla en pieces 4000. hommes du Comte de Matalone prés d'Eboli. Ferdinand en fut conſterné juſqu'à mediter ſa fuite: mais les Neapolitains & les Colomnes, à qui la crainte du chaſtiment eſtoit un deſeſpoir, firent tant qu'ils le raſſurerent. Percy arrivant donc devant Naples trouva des retranchements ſi bien deffendus, qu'il ne puſt approcher du Chaſteau, & s'en retourna à Nole.

Cependant Eſtienne de Veſc, que le Roy avoit fait Duc de Nole, eſtant repaſſé en France, ſollicitoit puiſſamment qu'on pourveuſt à la conſervation de ce Royaume: les Ambaſſadeurs des Florentins, le Cardinal de ſaint Pierre aux Liens, & Trivulce y joignoient leurs inſtances; Et les François, meſme ceux qui avoient diſſuadé cette conqueſte, diſoient tous d'une voix qu'il y alloit de l'honneur de la Nation de la conſerver, & de ne laiſſer pas braver un grand Roy de France par des baſtards de la maiſon d'Arragon. Tout le monde le deſiroit ainſi, mais ceux qui gouvernoient les affaires, particulierement le Cardinal Briçonnet, eſtoient d'un ſentiment contraire, ſoit que leur fetardiſe, ſoit que leur intelligence avec le Pape les empeſchaſt d'agir. Le Roy avoit beau ſe fâcher contre eux, rien n'avançoit.

1496. Les Seigneurs qui eſtoient engagez au Royaume de Naples, continuoient auſſi leurs inſtances envers le Roy ; les reproches des François & ceux de ſa propre conſcience ne le preſſoient pas moins. Ces aiguillons l'obligerent enfin de ſe reſoudre à un nouvel effort pour les affaires d'Italie. Il partit donc de Tours, où il laiſſa la Reyne ſa femme, vint à ſaint Denis prendre congé des ſaints Martyrs, s'avança juſqu'à Lyon, & donna des ordres de tous coſtez. Mais comme on croyoit qu'il alloit paſſer les Monts, il retourna en poſte à Tours, où les charmes d'une des filles de la Reyne le retirerent comme par force. Tous ces grands preparatifs n'aboutirent donc qu'à ſix vaiſſeaux chargez d'hommes & de vivres pour Caïete.

Ludovic avoit perſuadé à l'Empereur Maximilian d'entrer en Italie pour embraſſer la deffenſe de Piſe, qu'il penſoit par ce moyen faire tomber ſous ſa domination. Ce fut en cette expedition que les Piſans abattirent la ſtatuë du Roy pour élever celle de l'Empereur en ſa place. Du reſte en cette entrepriſe, auſſi bien qu'en toutes les autres, il ne témoigna ny valeur ny perſeverance, & pour ainſi dire il n'eut ſoin que de faire monſtre pour toucher de l'argent, puis il ſe retira comme un miſerable paſſe-volant.

D'heure en heure les affaires des François alloient de mal en pis: Aubigny eſtoit toûjours malade ; Percy gâtoit les meilleurs ſuccés par ſon orgueil inſupportable ; les Allemands ſe mutinoient faute de payement ; & les places eſtoient dégarnies de tout. Pour comble de malheur, Montpenſier ſe laiſſa enfermer dans Atelle par trois armées, des Venitiens, de l'Eſpagnol, & de l'Arragonnois, & il y fut tellement ſerré, que faute de vivres il capitula de rendre tout le Royaume dans un mois. Les autres Chefs, particulierement Aubigny & Guerre, refuſerent de luy obeïr pour l'execution de cet infame Traité. En haine de leur refus, Ferdinand le relegua luy & ſes troupes dans des contrées maritimes, dont l'air peſtilent les tua preſque toutes. De 5000. hommes qu'il y avoit, à peine s'en ſauva-t'il cinq cens, & Montpenſier luy-meſme mourut à Pouzzoles; on ne ſçait ſi ce fut de maladie ou de poiſon.

D'Atelle Conſalve paſſa en Calabre, reduiſit Manfredonia & Coſence, & inveſtit d'Aubigny dans Grapoli. Ce genereux Chef s'y défendit ſi bien qu'il eut une honorable compoſition ; on luy permit de remener ſes troupes en France, enſeignes déployées : mais la reddition de Caïete fut compriſe dans le Traité.

Les François n'emporterent donc de cette conqueſte ſi glorieuſe & ſi prompte, qu'une maladie cruelle, & qu'on ne peut honneſtement nommer. Les Eſpagnols l'ayant priſe dans les Iſles de la Floride, où elle eſt comme Epidemique, l'avoient portée au Royaume de Naples ; les femmes qu'ils avoient gâtées de ce venin, le communiquerent aux François, & les François enſuite épandirent par la France ce rigoureux fleau des incontinents mal-heureux.

Avant que Caïete fuſt renduë, le Roy Ferdinand mourut, & Fe- 1496.
deric ſon oncle monta dans ce funeſte Thrône avec les ſouhaits & les acclamations de tous ſes ſujets.

Ferdinand Roy d'Eſpagne faiſoit cependant des courſes du coſté de Narbonne en ſa faveur. Charles d'Albon-ſaint-André, Lieutenant de Roy en Languedoc, ne les reprima pas ſeulement, mais en dix heures força la ville de Salſes à la veuë de ſon armée. Les Eſpagnols craignant de s'attirer tout le faix de la guerre ſur les bras, entrerent avec luy en une Conference, qui ſur la fin de l'année produiſit une tréve de quelques mois entre les deux Couronnes.

Durant ce temps-là on propoſa au Conſeil de France divers deſſeins 1497.
& divers moyens pour le recouvrement du Royaume de Naples; on y parloit tantoſt de recevoir hommage & tribut de Federic, tantoſt de s'accommoder avec le Pape, qui eſtoit le Seigneur de Fief, une autre fois de commencer la guerre par le Milanois, & d'en donner la conduite au Duc d'Orleans. On fit pour cela quelques levées de Suiſſes, & la Cavalerie s'avança juſqu'à Aſt: mais le Duc refuſa cét employ. Il y eut enſuite pluſieurs conſultations, quelques reſolutions, nuls effets; quoy que tous les jours les divers intereſts des Princes d'Italie rappellaſſent le Roy, & luy ouvriſſent les portes aſſez grandes pour y rentrer. Mais ſa ſanté diminuant tous les jours, tant parce qu'il eſtoit de complexion extrémement foible, & qu'il avoit trop aymé les Dames, que peut-eſtre pour quelque poiſon lent que les Italiens luy avoient fait donner, il perdit le gouſt de toutes ces conqueſtes, meſme de celles qu'il avoit faites parmy les belles; de ſorte qu'il ne ſongeoit plus qu'à mener une vie tranquille & Chreſtienne.

Il ſe tourna donc entierement du coſté de Dieu, & s'appliqua à la 1498.
reformation de ſon Eſtat, qui eſt l'œuvre la plus ſainte d'un Prince Chreſtien. Il écoutoit les plaintes & les differends de ſes ſujets, dépoſoit les mauvais Juges, meditoit de rétablir les anciens ordres, ſongeoit à rabaiſſer les tailles à douze cents mille livres, vouloit que deſormais elles ne ſe levaſſent que par l'octroy des Eſtats generaux, & pour les neceſſitez extraordinaires, & faiſoit eſtat d'entretenir ſa Maiſon & faire les dépenſes ordinaires, du revenu de ſon Domaine & des anciens droits de la Couronne.

Ces bonnes volontez ne luy vinrent que lors qu'il ne fut preſque plus capable de les executer. Il reſidoit depuis quelque temps dans ſon Chaſteau d'Amboiſe, où il faiſoit baſtir; Un jour ſixiéme d'Avril ſur les deux heures aprés midy, comme il eſtoit dans une galerie, regardant joüer à la paume dans les foſſez, il fut atteint d'une apoplexie, dont il tomba à la renverſe. Tous les Courtiſans & tous ſes Officiers le voyant en cét eſtat, le coucherent au meſme endroit ſur une méchante paillaſſe, où il expira ſur les onze heures du ſoir, & le quitterent-là pour s'en aller à toutes brides à Blois trouver le Duc

1498. d'Orleans ſon ſucceſſeur. Pluſieurs crûrent qu'il avoit eſté empoiſonné avec une orange.

Le lendemain de ſa mort, arriva à Florence celle de Hieroſme Savonarolle Dominicain. Il avoit prédit, ou par la force du raiſonnement, ou par revelation divine, tous ces grands changemens d'Italie; Il preſchoit hardiment la reformation des Princes & de la Cour Romaine, ſouſtenoit que Dieu avoit guidé le Roy par la main, & deffendoit genereuſement ſa patrie contre toutes les factions qui la vouloient opprimer; marque infaillible de l'homme de bien. Auſſi le Pape l'ayant excommunié, les Cordeliers preſchant contre luy, Sforce & les Venitiens ſollicitant ſa mort, les Magiſtrats Florentins de la faction contraire à la ſienne, le firent bruſler tout vif. Beaucoup de gens zelez le voyant ſur le buſcher crurent y voir avec luy la verité & la liberté Evangelique qui alloient y eſtre étouffées dans les meſmes flames.

Charles VIII. regna quatorze ans & demy, & en veſcut vingt-ſept & neuf mois. De trois fils qu'il avoit eus d'Anne de Bretagne ſa femme, pas un n'atteignit l'âge de quatre ans. Il eſtoit mal-fait de ſa perſonne, de petite ſtature, foiblet & maladif. Il avoit les eſpaules hautes, le viſage difforme, la parole lente & mal-aſſurée, neantmoins les yeux vifs & brillants, de belles faillies pour les grandes choſes, mais qui duroient peu, de la bonté, de l'humanité & de la courtoiſie envers tout le monde; au reſte pas aſſez de force & trop de nonchalance pour ſe faire bien obeïr. Il ne ſe trouve point qu'en toute ſa vie il ait chaſſé aucun de ſes domeſtiques, ny offenſé pas un de ſes ſujets de la moindre parole.

Comme il deſiroit ſur toutes choſes que l'on rendiſt exactement la juſtice à ſes ſujets, il avoit ſon Parlement de Paris qui en eſtoit la regle, en eſtime & en conſideration; nous trouvons que l'an 1484. il accorda à tous ſes Officiers l'exemption de l'arriereban pour toutes les terres qu'ils poſſedoient en fief. Le merite attiroit cette recompenſe: cette grande compagnie eſtoit comme un ſanctuaire de toutes ſortes de vertus, de temperance, de continence, de modeſtie, de zele pour le bien de l'Eſtat, & du public. Sa religion ſe laiſſoit rarement ſurprendre, & jamais corrompre; on ne luy demandoit point d'injuſtices, parce qu'on le connoiſſoit incapable d'en commettre. Ses Arreſts eſtoient receus comme des oracles, dautant qu'on ſçavoit que ny l'intereſt, ny les parentez, ny la faveur quelle qu'elle fuſt, n'y pouvoient rien. Les mœurs innocentes de ſes Magiſtrats, & leur exterieur meſme, ſervoient de loix & d'exemple. La gravité de leur profeſſion les éloignoit des vanitez du grand monde, du luxe, des jeux, de la dance de la chaſſe; encore bien plus de la diſſolution & de la débauche. Ils trouvoient leur plaiſir & leur gloire à exercer dignement leurs Charges. Un grand fonds d'honneur, d'integrité & de ſuffiſance faiſoit leur principale richeſſe, & la frugalité leur plus

certain revenu. N'aimant point le faſte & la dépenſe, ils n'avoient point d'avidité pour les grands biens ; & ils croyoient leur fortune ſeure & honorable, quand elle eſtoit mediocre & juſte. Ainſi ſe rendant venerables par eux-meſmes, ils eſtoient neceſſairement en veneration à tout le monde ; Et on les reſpectoit à la Cour parce que n'y ayant aucunes pretentions, ils n'y alloient jamais s'ils n'eſtoient mandez par les ordres du Roy & pour ſon ſervice. J'adjouſteray qu'alors les Procureurs & la chicane n'avoient point trouvé les portes du Palais ouvertes pour s'y jetter en foule. Le procez n'eſtoit pas encore un labyrinthe où le meilleur droit ſe perd dans les dérours infinis des formalitez & des procedures, il n'y avoit le plus ſouvent dans toute une affaire aucunes écritures que les pieces neceſſaires pour la demande & pour la deffenſe, & l'Arreſt qui intervenoit là-deſſus. L'expedition n'en couſtoit rien aux parties, le Greffier eſtoit payé aux dépens du Roy, & il y avoit un fonds de cinq ou ſix mille francs pour cela. 1498.

EGLISE du quinzième ſiecle. Conciles.

LE Concile de Conſtance avoit travaillé aſſez heureuſement pour oſter le Schiſme cauſé par ceux qui diſputoient le ſaint Siege : mais il laiſſa des ſemences d'une diviſion preſque auſſi dangereuſe entre l'Egliſe & les Papes. L'Egliſe avoit beſoin de Conciles pour empeſcher à l'avenir de ſemblables deſordres, & pour faire obſerver les Saints Canons ; Et les Papes ne pouvoient conſentir qu'il y euſt d'autre Tribunal Souverain que le leur, & d'autre puiſſance qui puſt reprimer leurs excez. Ainſi quand on y vint à parler de la reformation des mœurs, le Pape Martin & la Cour de Rome, qui apprehendoient qu'on ne ſondaſt cette playe juſqu'au vif, firent clorre le Concile qui finit le vingt-deuxiéme Avril de l'an 1418. & remirent cette matiere à une autre fois.

Ils ne purent pourtant pas empeſcher qu'il ne fuſt reſolu qu'on tiendroit des Conciles de temps en temps, ſçavoir le premier à cinq ans delà, & enſuite les autres de ſept ans en ſept ans ; Que le lieu en ſeroit aſſigné par le Pape, du conſentement du Concile, & à ſon refus par le Concile meſme un mois avant qu'il ſe ſeparaſt ; Que tous les Prelats, ſans autre convocation, ſeroient tenus ſous les peines de droit de s'y trouver, & tous les Princes conviez d'y aſſiſter par eux ou par leurs Procureurs.

Suivant ce Decret il en fut aſſemblé un à Pavie vers le mois de Novembre l'an 1423. lequel ayant duré un an, fort peu nombreux, & ſans eſperance de le devenir davantage, à cauſe de la peſte & des guerres preſque univerſelles, ſe congedia luy-meſme, & auparavant en aſſigna un autre à ſept ans delà dans la ville de Baſle.

Celuy-là commença le dix-neufiéme de Juillet l'an 1431. & dura dix-huit ans, les trois premiers preſque toûjours en broüillerie avec Eugene IV. les quatre ſuivans en aſſez bonne intelligence avec le mé-

EGLISE. me, les onze autres dans une guerre ouverte avec ſes ſucceſſeurs. Enfin il alla expirer à Lauzanne, où Felix qu'il avoit éleu Pape, le transfera, pour y abdiquer le Pontificat.

Soit dit en paſſant que ce Felix, quand il eſtoit Amedée VIII. Duc de Savoye, inſtitua l'Ordre militaire de ſaint Maurice vers l'an 1434.

Nous avons marqué comme dans ces deſordres l'Egliſe Gallicane, eſtant aſſemblée à Bourges l'an 1438. non ſeulement reconnut le Concile de Baſle, & ne voulut pas donner les mains à le transferer à Boulogne, ainſi que le Pape l'avoit ordonné : mais encore dreſſa cette Conſtitution ſi équitable & ſi canonique, qui fut nommée la *Pragmatique Sanction.* Le Concile l'approuva, & luy donna autant d'éloges qu'elle eut aprés de contradictions & d'attaques de la part des Papes, leſquels n'ont point eu de repos qu'ils ne l'ayent abolie. Neantmoins malgré tous leurs efforts elle dura juſqu'à l'an 1516. qu'elle fut ſupprimée par le Concordat.

Dans la vingt-huitiéme Seſſion du Concile de Baſle, il fut fait un Decret le plus juſte & le plus neceſſaire du monde : mais qui choquoit les intereſts pecuniaires de trop de gens pour eſtre long-temps obſervé. Il deffendoit qu'à la Cour de Rome, & par tout ailleurs, il fuſt pris aucune choſe pour les élections, confirmations d'icelles, preſentations, collations, proviſions, inſtitutions, inſtallations, & inveſtitures de toutes ſortes de Benefices, Monaſteres, & Offices Eccleſiaſtiques, meſme des Egliſes Cathedrales & Metropolitaines ; Ny auſſi pour les Ordres ſacrez, benediction, & envoy du Pallium, ſoit à raiſon des Bulles, du Sceau, des communs & menus ſervices, des premiers fruits, & des deports, ſoit ſous pretexte qu'il y euſt Coûtume, Privilege, ou Statut au contraire, ou enfin ſous quelque titre ou couleur que ce puſt eſtre ; Vouloit que ceux qui y contreviendroient, ſoit en donnant, ſoit en prenant quelque choſe, encouruſſent les peines des Simoniaques, & n'euſſent aucun droit au Benefice dans lequel ils ſeroient entrez par cette corruption ; Et meſme ſi le Pape, qui eſtoit le plus obligé d'obſerver les Decrets des Conciles Oecumeniques & des ſaints Canons, venoit à enfraindre ce Decret, qu'il fuſt deferé au Concile. En la meſme Seſſion il fut ordonné, *Que le poſſeſſeur triennal d'un Benefice, ne pourroit point eſtre troublé dans la joüiſſance.*

Quant aux Conciles particuliers de l'Egliſe Gallicane, nous n'en trouvons que trois, un de la Province de Tours celebré par l'Archeveſque Jean Bernardi, dans Angers l'an 1448. un de celle de Rheims l'an 1455. par l'Archeveſque Jean Juvenal des Urſins dans la ville de Soiſſons ; & un à Avignon par le Legat Pierre de Foix Archeveſque d'Arles l'an 1457. tous trois pour la meſme fin, ſçavoir le reſtabliſſement de la diſcipline.

Quelqu'un peut-eſtre voudra mettre en ce rang les deux Aſſemblées de Bourges faites par Charles VII. l'une où fut dreſſée la Pragmatique,

que, l'autre où il conſulta auquel des deux Papes il faloit adherer, à Nicolas ou à Felix ; Et celle qui ſe fit à Lyon l'an 1447. où ſe trouverent auſſi les Deputez du Concile de Baſle, & les Ambaſſadeurs des Princes d'Allemagne, & meſme les Electeurs de Tréves & de Cologne pour regler les conditions, moyennant leſquelles Felix renonceroit à la Papauté. EGLISE.

Les Sectes des Wicleſiſtes ny celle des Huſſites ne s'étendirent pas jusqu'en France, ou du moins n'y prirent pas racine ; mais en l'an 1412. il s'éleva en Picardie une Secte qu'on appelloit des *hommes d'intelligence*, dont un Frere Guillaume de Hilderniſſen Allemand de l'Ordre des Carmes, & un certain Gilles le Chantre homme ſeculier, eſtoient les Evangeliſtes. Ce Gilles diſoit qu'il eſtoit le Sauveur des hommes, & que par luy les fidelles verroient JESUS-CHRIST, comme par JESUS-CHRIST ils verroient Dieu le Pere ; Que le Diable & tous les damnez ſeroient ſauvez quelque jour ; Que les plaiſirs de l'amour, eſtant de ſimples actions de la Nature, n'eſtoient point des pechez, mais des avant-gouſts du Paradis ; Que les Jeûnes, les Penitences, les Confeſſions, les ceremonies de l'Egliſe eſtoient des choſes aſſez inutiles ; Que le temps de la vieille Loy avoit eſté celuy de Dieu le Pere, le temps de la nouvelle celuy de Dieu le Fils, & qu'il y en auroit bien-toſt un troiſiéme qui ſeroit celuy du ſaint Eſprit, lequel mettroit les hommes en toute liberté ; Que toutes leurs actions ne leur tournoient ny à ſalut ny à damnation, parce que Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST avoit ſatisfait abondamment pour tout le genre humain. Ils enſeignoient ces reſveries & pluſieurs autres. Le Carme fut contraint de les retracter à Bruxelles, à Cambray & à ſaint Quentin, où il avoit dogmatiſé, devant Pierre Dailly, qui en ce temps-là fut creé Cardinal. *Heresies.*

La Cour de Rome mit auſſi au nombre des Heretiques un autre Carme nommé Thomas Connecte Breton de naiſſance, & le fit brûler tout vif l'an 1431. quoy que pluſieurs croyent que ſa liberté Evangelique à reprendre les abominations des Prelats, & la temerité qu'il eut de porter la reforme juſqu'à la ſource de la corruption, faiſoient tout ſon crime. Du reſte ſes Predications eſtoient ſi energiques, qu'elles cauſoient un merveilleux changement par tout où il paſſoit ; elles touchoient meſme les femmes les plus coquetes, juſqu'à vendre leurs robes pour faire l'aumône, & à jetter publiquement au feu tous les affiquets de leur vanité.

Un certain Preſtre François eſtant allé à Rome au Jubilé l'an 1450. courut la meſme riſque que le Carme, parce qu'il ſe diſoit avoir eſté quatre ans ſans manger. On crut que c'eſtoit une impoſture ou un pact avec le Diable, & on le bannit aprés l'avoir fuſtigé.

On trouve que l'an 1453. un certain Guillaume Edeline Docteur en Theologie, & Prieur de ſaint Germain en Laye, fut condamné

EGLISE. par Sentence de l'Eveſque d'Evreux à une priſon perpetuelle, pour avoir abuſé d'une femme de qualité. On diſoit qu'à cette fin, il avoit fait pact avec le Diable, qu'il l'avoit adoré en forme d'un Belier, & qu'il avoit eſté ſouvent porté par les airs à ces Aſſemblées nocturnes, qu'ils nomment le Sabbat.

On lit encore dans la Chronique Bourdeloiſe, que l'an 1435. du temps de Pierre Berland Archeveſque de Bordeaux, il fut découvert en ce païs-là une grande cabale de ces faiſeurs de malefices qu'on nomme Sorciers; que l'on en mit pluſieurs en priſon; & que les uns furent condamnez au feu, les autres s'empoiſonnerent & laiſſerent leur corps au meſme ſupplice. Cet Archeveſque eſtoit païſan de naiſſance & mal poly, meſme comme je croy, plus ſcrupuleux qu'intelligent, puiſqu'il s'oppoſa à la publication de la Pragmatique; mais du reſte il menoit une vie tres-pure & tres-innocente.

DISPUTES. Il y avoit toûjours guerre entre les Jacobins & les Cordeliers, comme entre deux puiſſances oppoſées & mutuellement jalouſes, chacune épiant l'occaſion de prendre avantage ſur ſon adverſaire. L'an 1460. un Jacques de la Marche Cordelier ayant preſché à Breſſe en Lombardie, que le Sang de JESUS-CHRIST tandis qu'il fut épanché hors de ſes veines au temps de la Paſſion, avoit perdu l'union hypoſtatique, & partant que durant ces trois jours-là il n'avoit point eſté divin ny adorable: un Jacobin Inquiſiteur de la Foy, s'écria que c'étoit une hereſie, luy commanda de revoquer cette propoſition, & fit preſcher le contraire à un Religieux de ſon Ordre. La diſpute s'échauffa, ce ne fut plus une opinion de deux particuliers, mais de tous les deux Ordres; les gens devots prirent party ſelon leur affection & leur attachement, le peuple fut cabalé & ſe diviſa à ſon ordinaire ſans entendre la queſtion.

Le Pape Pie II. craignant les ſuites de ces partialitez, commanda aux Generaux de luy envoyer leurs plus doctes Religieux pour écouter leurs raiſons ſur ce ſujet. La queſtion fut agitée trois jours entiers devant le ſaint Pere, & en preſence des Cardinaux, des Eveſques, & de pluſieurs Docteurs en Droit Canon, qui ſont plus frequents en cette Cour-là que les Theologiens. La plus grande partie de cette Aſſemblée & le Pape meſme penchoit à l'opinion des Jacobins: mais parce qu'il avoit beſoin des Cordeliers pour preſcher la Croiſade, laquelle il avoit fort à cœur, on remit la deciſion de ce point à un autre temps, qui n'eſt pas encore venu; & cependant le Pape fit une Conſtitution qui deffendoit, ſous peine d'excommunication, & d'eſtre rendu inhabile à tous actes legitimes, de rien dire, preſcher, ny enſeigner en public ny en particulier touchant cette queſtion, ny de ſoûtenir que l'une ou l'autre opinion fuſt heretique. Il s'eſt trouvé neanmoins des Scholaſtiques dans le dernier Siecle, qui par une étrange demangeaiſon de ramaſſer toutes ces pointilles, plus

convenables à des Sophiſtes qu'à des Theologiens, ont fourré cette queſtion dans leurs gros volumes ; & il y a encore des gens de ſi mauvais gouſt & ſi ignorans de toute antiquité, qu'ils ayment mieux lire ces fatras que les ſaints Peres ny les Conciles. EGLISE.

Pour ce petit avantage, les Jacobins recevoient ſouvent de grands échecs ſur le point de la Conception de la Vierge. Ils venoient de fois à autre à la charge ſur cette queſtion : mais ils eſtoient toûjours battus & repouſſez, principalement ſur ce qu'ils ſoûtenoient que l'opinion contraire eſtoit heretique. Il advint l'an 1497. qu'un de leurs Docteurs ayant preſché dans Roüen qu'elle avoit eſté purifiée non pas preſervée de la tache originelle, fut cité devant l'Univerſité, & condamné à ſe retracter publiquement. La Faculté de Theologie paſſa plus outre, elle fit un Decret de ne plus recevoir de Docteurs, qui ne juraſſent auparavant de profeſſer & de ſoûtenir que la Vierge avoit eſté conceuë ſans aucune ſoüillure. Grande victoire aux Cordeliers d'avoir ainſi obligé leurs adverſaires à jurer ce qu'ils n'ont point envie de faire.

Les aumônes eſtant le principal revenu des Mendiants, ils s'étudioient de tirer à eux les confeſſions & les enterrements des Seculiers, afin de profiter & ſur les vivants & ſur les morts. Ils avoient deux avantages ſur les Ordinaires : le premier eſtoit l'union de la Communauté, qui travaille toute d'un meſme eſprit, & ne quitte jamais la fin qu'elle s'eſt propoſée ; l'autre leur exterieur mortifié & la forme ſinguliere de leurs habits ; Si bien que les Egliſes des Convents eſtoient toûjours pleines, & celles des Parroiſſes preſque deſertes, les oüailles quittant leurs Paſteurs naturels & la viande ſolide de leur vraye nourrice, pour courir à ces friandiſes ſpirituelles.

L'an 1409. quand les Cordeliers ſceurent qu'ils avoient un Pape de leur Ordre, qui eſtoit Alexandre V. on les vit tranſportez & comme hors du ſens, courir par les ruës, tant ils s'aſſuroient de diſpoſer de ſa puiſſance à leur avantage. Auſſi leur donna-t'il tout ce qu'ils deſiroient, & entre autres graces une Bulle aux quatre Mendiants, qui augmentoit leurs Privileges juſqu'à un excés inſupportable. L'Univerſité de Paris s'y oppoſa fortement, & retrancha de ſon Corps ceux qui s'en voudroient ſervir. Les Jacobins & les Carmes y renoncerent : mais les Cordeliers & les Auguſtins s'opiniaſtrerent au contraire. Il falut que l'autorité du Roy y intervinſt : on publia à ſon de trompe devant la porte de leurs Convents, une défenſe à eux de preſcher & de confeſſer. Tellement que le Pape Jean XXIII. revoqua cette Bulle, & le Concile de Conſtance annulla tous ces Privileges abuſifs.

Ils ne laiſſerent pas de continuer leurs entrepriſes & d'avancer qu'on n'eſtoit point tenu d'aſſiſter à la Meſſe Parroiſſiale les Dimanches & les bonnes Feſtes, ny de faire des offrandes au Curé ces jours-là ;

EGLISE. Que ceux qui eſtoient obligez de faire dire des Meſſes, ſoit pour les vivants, ſoit pour les trépaſſez, ne s'acquittoient pas de cette obligation s'ils les faiſoient dire au Curé, dautant qu'il y eſt tenu par le devoir de ſa charge; Que le droit divin ordonnoit bien de payer les diſmes: mais qu'il n'importoit pas à qui on les donnaſt, pourveu que ce fuſt pour des œuvres pieuſes; Que ſaint François faiſoit reglément tous les ans une deſcente en Purgatoire, & en tiroit tous ceux qui eſtoient morts dans le ſaint habit de ſon Ordre; Que les Freres Mineurs pouvoient oüir les Confeſſions ſans eſtre approuvez de l'Ordinaire, & que pourveu qu'on ſe confeſſaſt à eux, on n'eſtoit point obligé de ſe confeſſer à ſon Paſteur, non pas meſme une fois l'an. Le Concile de Baſle condamna ces propoſitions comme eſtant erronées & tendant à détruire l'Ordre Hierarchique.

La devotion du Roſaire & celle du Pſautier de la Vierge, qui avoient eſté inſtituées par ſaint Dominique, mais depuis negligées & preſque entierement delaiſſées, furent reſtablies par les Predications du bien-heureux Alain de la Roche Jacobin; particulierement dans la Saxe, la Belgique & la petite Bretagne, & bien-toſt aprés confirmées par le Pape Sixte IV. Vous vous ſouviendrez à ce propos que Loüis XI. ordonna dans ſon Royaume le ſalut de la Vierge qui ſe dit à midy au ſon de la cloche. Il ne faut pas oublier qu'il commanda auſſi l'an 1475. qu'on euſt à y ſolemniſer la feſte de ſaint Charlemagne, qui avoit autrefois eſté ordonnée par le Pape Paſchal à la requeſte de l'Empereur Federic I. & receuë enſuite de toute l'Egliſe d'Occident.

Moines. Le Pape Innocent VII. approuva la Regle du Tiers Ordre de S. Dominique. Loüis Barbe Patrice Venitien, Abbé de ſainte Juſtine de Padouë, reforma l'Ordre de ſaint Benoiſt en 1408. & inſtitua la Congregation du Mont-Caſſin. L'an 1419. ſaint Bernardin de Sienne tenta de reformer l'Ordre de ſaint François, & de le ramener à une plus étroite OBSERVANCE, ce qui le diviſa comme en deux branches, * celle des OBSERVANTINS ou à la manche étroite, & celle des Cordeliers CONVENTUELS ou à la grand' manche. Quelques années aprés, ſçavoir l'an 1425. la Bien-heureuſe Colette Boilet native de Corbie, Religieuſe de ſainte Claire, reforma auſſi les Monaſteres des filles de ſon Ordre; elle mourut à Gand l'an 1447. Au contraire la Regle des Carmes, comme trop auſtere, fut adoucie & relâchée par le Pape Eugene III. l'an 1432. en la maniere que la gardent aujourd'huy ceux qu'on appelle MITIGEZ.

* Ils s'appellent de la grande & de la petite Obſervance.

Sciences & Univerſité. La chicane de la Scholaſtique tenoit toûjours le haut bout dans l'Univerſité. Le Latin y eſtoit groſſier & avoit ſeulement la terminaiſon, non pas les phraſes ny le bel air de la Langue des anciens Romains. Le Grec y eſtoit fort rare & encore plus barbare: mais l'un & l'autre commencerent à ſe polir, ſçavoir le Latin un peu avant le

milieu de ce Siecle, par l'imitation de Petrarque, & des autres Italiens qui aprés luy s'eſtoient étudiez à l'élegance; & le Grec vers l'an 1460. quand les hommes doctes de la Grece ſe refugierent en divers lieux de l'Occident aprés la priſe de Conſtantinople. Gregoire Tiphernas vint à Paris vers l'an 1460. & ſe preſenta au Recteur pour enſeigner le Grec & avoir la recompenſe portée par les ſaints Decrets, ce qui luy fut accordé. Hermonyme de Sparte s'y rendit peu aprés, & y montra cette Langue; Jean * Reuclin qui ſe fit nommer Capnion, fut un de ſes diſciples; Puis Janus Laſcaris y arriva, & par ſa politeſſe en donna le gouſt à tous les plus beaux eſprits. Auſſi trouve-t'on depuis ce temps-là pluſieurs perſonnages d'érudition, Poëtes, Orateurs & Grammairiens en l'une & en l'autre Langue. EGLISE.

* Einrane en Allemand eſt fumée en François, & en Grec *Capnos*, dont il prit le nom de Capnion.

Le credit de l'Univerſité ſe montra fort grand dans le ſecond Schiſme auſſi bien que dans le premier. C'eſt elle, qui pour ainſi dire, fut la promotrice de la Pragmatique-Sanction, ſi ſainte & encore aujourd'huy tant regrettée des gens de bien.

Nous avons marqué comme le Cardinal d'Eſtouteville reforma les abus de ce Corps l'an 1452. & comme Louys XI. donna charge à Jean Weſel Cordelier, d'y travailler pour en bannir ces opiniaſtres diſputes qui eſtoient entre les REALISTES & les NOMINAUX. Un nommé Roucelin avoit eſté l'auteur de la derniere Secte dans le douziéme ſiecle, & le Cordelier Guillaume Okam l'avoit renouvellée & miſe en plus grande vogue vers l'an 1322. Weſel ayant donc aſſemblé les principaux Officiers & Suppoſts de l'Univerſité, de leur avis & conſentement dreſſa un Edit, dont la datte eſt du premier de Mars de l'an 1473. à Senlis, qui deffendoit de plus enſeigner les opinions des Nominaux, & commandoit que tous leurs Livres qui eſtoient dans les Bibliotheques y fuſſent enchaiſnez, de peur qu'on ne les puſt lire, ny tranſporter hors delà.

Il y avoit peu d'hommes ſçavans en France qui ne fuſſent ſortis comme des abeilles de cette ruche feconde de l'Univerſité. Vous avez entre les Theologiens Jean Gerſon, dont nous avons parlé, qui veſcut bien avant dans ce ſiecle, & ſe retira à Lyon où il mourut l'an 1419. Le Cardinal Dailly, Pierre de Verſailles Eveſque de Meaux, Thomas de Courcelles Chanoine d'Amiens, eſprit puiſſant & admirable pour ſa doctrine, mais encore plus aimable pour ſa modeſtie, qui dreſſa pluſieurs des Decrets du Concile de Baſle; Guillaume Forteon & Eſtienne de Bruſlefer de l'Ordre de Saint François, Jean Siret Prieur General des Carmes, Martin Magiſtri Docteur de Sorbone, & Guillaume Chartier Eveſque de Paris, qui avoit eſté entretenu aux Eſcoles par Charles VII. & eſtoit *homme ſaint, bonne perſonne, & grand Clerc.*

Entre les curieux des lettres profanes, je trouve Alain Chartier frere de Guillaume, de la bouche duquel il ſortit tant de beaux mots &

EGLISE. de graves Sentences, que Marguerite Stuard femme du Dauphin Loüis, l'ayant un jour trouvé endormy dans une ſale par où elle paſſoit avec ſa ſuite, luy voulut faire l'honneur de le baiſer. On luy a long-temps attribué une Hiſtoire de Charles VII. & on l'a miſe au nombre de ſes œuvres, mais depuis on s'eſt détrompé de cette opinion, parce qu'on a trouvé dans les anciens manuſcrits * que Gilles Bouvier Roy d'armes en eſtoit l'auteur.

* Mr. du Bouchet en a l'original.

Je trouve en ce meſme-temps un Charles Fernand, qui eſtant aveugle de naiſſance ou du moins dés ſa jeuneſſe, s'addonna toutefois ſi fort à l'étude qu'il acquit beaucoup de reputation dans les lettres humaines, dans la Philoſophie & dans la Theologie. Il prit l'habit de Saint Benoiſt dans l'Abbaye de la Couture au Mans. Il y avoit auſſi Jodocus Badius renommé par beaucoup de ſes Commentaires : Jean Bouteiller Avocat en Parlement, auteur de la Somme Rurale, Robert Gaguin General de l'Ordre des Mathurins, garde de la Bibliotheque de Charles VII. & puis employé en pluſieurs ambaſſades. Jean de Rely Eveſque d'Angers, qui fut Confeſſeur de Charles VIII. & harangua aux Eſtats de Tours pour les trois Ordres. Octavian de Saint Gelais, de l'illuſtre Maiſon de Luſignan, qui fut Eveſque d'Angouleſme, & commença de décraſſer un peu la Poëſie Françoiſe. J'y puis adjouſter Pierre Reuclin & Pic de la Mirande, ſans rien dérober à l'Allemagne ny à l'Italie, puiſqu'ils avoüent eux-meſmes dans leurs écrits, qu'ils ont étudié dans l'Univerſité de Paris, & qu'ils ont puiſé dans cette vive ſource de toutes ſciences.

Triteme raconte qu'il y paſſa l'an 1456. un jeune Eſpagnol nommé Ferrand de Cordule Docteur en Theologie, qui étonna tous les ſçavans par ſa prodigieuſe doctrine : car il ſçavoit par cœur tout Ariſtote, tous les Livres de Droict, Hippocrate, Galien, les principaux Commentateurs de tous ces Livres, le Grec, le Latin, l'Hebreu, l'Arabe, & le Caldeen.

L'Aſtrologie judiciaire, beaucoup recherchée & peu connuë, y fut en vogue, & eut grand accez dans les cabinets des Rois Charles V. Charles VI. Charles VII. & Louys XI. On trouve ſept ou huit de ces pronoſtiqueurs auprés de chacun de ces Rois ; & on leur attribuë, mais peut-eſtre aprés coup, d'avoir predit pluſieurs choſes qui advinrent. Le plus fameux de tous eſt Angelo Catto natif de la Duché de Tarente, & que Louys XI. fit Archeveſque de Vienne, mais les peuples de Dauphiné ne permirent pas qu'il en joüiſt. L'auteur du memoire * de ſa vie a laiſſé par écrit, qu'un jour portant la paix à baiſer au Roy Louys XI. qui entendoit la Meſſe à Saint Martin de Tours, il luy annonça la deffaite & la mort de Charles Duc de Bourgogne, le jour meſme qu'elles arriverent devant Nancy. Ils adjouſtent que ce Roy pour remercier Dieu de ce bon ſuccez & en laiſſer un monument à la poſterité, fit faire un treillis d'argent devant le grand Autel, qui

* Il eſt imprimé derriere ceux de Comines.

depuis fut emporté & briſé par les Huguenots, lors qu'ils commencerent à piller les Egliſes, & la meſme année qu'ils rompirent le cercueil de ce Roy dans celle de Noſtre-Dame de Clery. Il y a dequoy s'étonner ſi Catto fit cette prediction que Philippe de Comines qui luy dédie ſes Memoires ait oublié de le marquer. EGLISE.

L'Imprimerie fut apportée à Paris vers l'an 1470. par trois Allemands, Martin, Ulric & Michel, tres-habiles en ce nouvel Art. La Medecine s'y cultiva auſſi plus fructueuſement qu'auparavant. Les Docteurs de cette Faculté ayant ſçeu qu'un Archer de Bagnolet fort ſujet à la gravelle, avoit eſté condamné à mort pour ſes crimes, ſupplierent le Roy qu'il leur fuſt mis entre les mains pour faire experience ſur luy ſi on pourroit ouvrir le rein & en tirer le calcul. Leur operation reüſſit fort heureuſement, & l'Archer veſcut encore long-temps aprés en bonne ſanté. La vie des criminels ſeroit fort utilement employee à de ſemblables eſſais.

Durant tout ce ſiecle la France n'a point fourny aucun Saint à l'Egliſe qu'elle ait canoniſé, horſmis Louys Alamanon Archeveſque d'Arles, & Pierre de Luxembourg, que le Pape Clement VII. declara beats : mais elle a eu quantité d'illuſtres Prelats. Les plus memorables de ceux qui porterent la pourpre ſacrée, furent outre les deux que je viens de nommer, Pierre Dailly né d'une noble famille à Compiegne, grand Maiſtre du College de Navarre, puis Eveſque de Cambray & promû au Cardinalat l'an 1411. Jean de Roquetaillade Cardinal Archeveſque de Roüen, Vice-Chancelier du Pape & ſon Legat à Boulogne ; Renaud de Chartres Archeveſque de Reims, Guillaume d'Eſtouteville qui fut Legat en France & reforma l'Univerſité, Pierre de Foix Archeveſque d'Arles qui avoit eſté de l'Ordre de ſaint François, Louys d'Albret Eveſque de Cahors, qu'on nommoit les delices du ſacré College, Jean Joffredy Eveſque d'Arras, puis d'Alby, Jean Baluë Eveſque de Saint Malo. Tous leſquels ſe ſignalerent dans les grandes affaires ; les ſix premiers eſtant de noble naiſſance & de rare doctrine, mais Joffredy & Baluë de fort bas lieu. Joffredy eſtoit fils d'un païſan de l'Eveſché de Beſançon & avoit eſté Moyne Benedictin ; Et Baluë fils d'un Tailleur de Saintonge ; le premier neantmoins conſiderable par ſon érudition, mais Baluë ſeulement par ſes intrigues & ſes fourberies. Le Cardinal de Foix eſt celuy qui a fondé ce fameux College de ſon nom à Toulouſe avec vingt-cinq bourſes pour entretenir des Eſcoliers ; Nous en avons veu ſortir un tres-docte Prelat, dont le nom ſera aſſez connu à toute la poſterité, ſans qu'il ſoit beſoin de l'exprimer icy. J'avois preſque oublié le Cardinal Raimond Perault, premierement Eveſque de Gurs en Allemagne ſous le Metropole de Vortzbourg, puis de Saintes en France, ſa vraye patrie ; car il eſtoit né au Bourg de Surgeres en Saintonge. Le Pape l'envoya l'an 1501. Legat en Allemagne & aux pays du Nord pour

EGLISE. repurger le Clergé de ſes concubinages & débauches. Il mourut l'an 1506.

Parmy les Eveſques on remarque Jacques & Jean des Urſins freres & ſucceſſivement Archeveſques de Reims, Martin Gouge fils d'un habitant de Bourges, qui fut Eveſque de Clermont, & pour ſe donner de la nobleſſe, prit le nom de Charpagnes; ces trois vivoient ſous Charles VII. dont Martin adminiſtra les affaires, & tint les Sceaux juſqu'à ſa mort qui advint l'an 1444. André d'Eſpinay Archeveſque de Bordeaux, eut beaucoup de credit & d'employ ſous le regne de Louys XI. Louys d'Amboiſe Eveſque d'Alby, Jean de Rely d'Angers, qui avoit preſidé aux Eſtats de Tours, & Octavian de Saint Gelais d'Angouleſme, nommez cy-deſſus, furent conſiderez de Charles VIII.

Le Clergé fut peu chargé de decimes durant ce quinziéme ſiecle, tant à cauſe du grand reſpect que Charles VII. avoit pour l'Egliſe, que parce que les choſes eſtoient tellement en balance, que le Pape qui en avoit toûjours levé à ſa diſcretion, ne le pouvoit plus faire ſans le conſentement du Roy, ny le Roy ſans la permiſſion du Pape; ce qu'ils ne s'accordoient pas volontiers l'un à l'autre.

encore ALEXANDRE V. ans pendant ce regne.

PIE III. éleu le 22. Septembre 1503. S. 26. jours.

JULES II. éleu le dernier d'Octobre l'an 1503. S. 9. ans, 4. mois

LEON X. éleu le 11. Mars 1513. S. 8. ans, & prés de 9. mois, dont un an dix mois sous ce regne.

LOUYS XII.

ROY LVI.

LOUYS *dont le burin a fait icy le buſte,*
Fut le PERE DU PEUPLE, *il fut bon, il fut* JUSTE,
Il aima ſes ſujets, il en fut adoré,
Son nom de leurs ſouhaits eſt encore honoré,
Car ſenſible à leurs maux, inſenſible à l'offenſe,
Il ſacrifia tout * *pour épargner la France.*

* Il aima mieux perdre ſes conqueſtes que de fouler ſes peuples.

LOUIS XII.

SURNOMMÉ LE JUSTE ET LE PERE DU PEUPLE,

ROY LVI.

Agé de trente-ſix ans accomplis.

LOUYS Duc d'Orleans ſucceda à Charles VIII. comme le plus proche de la ligne maſculine, & ſon couſin du troiſiéme au quatriéme degré. Son âge eſtoit meur, ſon naturel humain, doux & équitable, ſa prudence conſommée, & ſes Miniſtres gens de bien & peu intereſſez. La longue priſon qu'il avoit ſoufferte l'avoit rendu plus miſericordieux, & les adverſitez plus ſage. Il fut bon Roy, parce qu'il avoit eſté long-temps ſujet ; & il avoit appris à moderer les rigueurs du commandement ſouverain, parce qu'il les avoit reſſenties. 1498.

Le vingt-ſeptiéme de May il fut ſacré & couronné à Rheims, d'où il vint faire ſes devotions à ſaint Denis, puis le lendemain il fit ſon entrée à Paris ; Et par Arreſt du Conſeil il prit avec le titre de Roy de France, celuy des deux Siciles & de Duc de Milan. Cette Duché luy appartenoit à cauſe de Valentine ſon ayeule.

A ſon avenement à la Couronne il declara qu'il pardonnoit à tous ceux qui l'avoient offenſé, & dit : *Qu'un Roy de France ne vengeoit point les injures d'un Duc d'Orleans.* Durant tout ſon regne il travailla inceſſamment à la felicité de ſes peuples, les ſoulageant autant qu'il pouvoit du fardeau des impoſts, & ayant grand ſoin de leur faire diſtribuer la Juſtice. Pour le premier, il diminua les tailles d'année en année, quoy qu'elles fuſſent déja aſſez ſupportables ; C'eſt qu'il ſçavoit que l'épargne du Prince eſt comme la rate, moins elle eſt groſſe plus le corps de l'Eſtat s'en porte bien. Il abhorroit tellement les nouvelles impoſitions, qu'ayant beſoin d'argent pour ſes guerres d'Italie, il ayma mieux expoſer en vente les charges de Finance que de rien exiger ſur ſon peuple. Il reconnut pourtant avec le temps, que cette venalité cauſoit le mal qu'il avoit voulu éviter ; auſſi l'euſt-il oſtée s'il euſt veſcu deux ou trois ans plus qu'il ne fit.

Quant à la Juſtice, il créa diverſes Compagnies de Juges, un Parlement pour la Normandie à Roüen, un pour la Provence à Aix ; & il établit le *Grand Conſeil*, qui avoit deja eſté projetté par Char-

1498. les VIII. tout cela par un pur zele de juſtice, & ſans aucun intereſt pecuniaire.

Il fit auſſi de belles Ordonnances pour l'abbreviation des procez: comme il s'y trouva quelques articles qui bleſſoient les privileges de l'Univerſité, ce grand Corps s'en remua avec trop de chaleur, mais il n'eſtoit plus ſi puiſſant, à peine avoit-il quinze cens Eſcoliers. Le tumulte euſt eſté juſqu'à la ſedition, ſi le Roy ne fuſt promptement venu à Paris, entrant en armes par la porte ſaint Jacques. Sa preſence refroidit les plus échauffez, & bannit le Recteur.

Au retour de ſon ſacre il dépeſcha des Ambaſſadeurs au Pape, à Veniſe, & à Florence; & trois mois aprés il receut les leurs qui luy apportoient des complimenrs & des excuſes. Le Roy Federic & le Duc Ludovic ne luy en envoyerent point, parce qu'il eſtoit leur ennemy declaré.

Dés cette heure-là ſe commencerent diverſes negociations avec ces Potentats. Ils ne s'eſtoient point encore fait ſages par le danger paſſé, ils ſongeoient plus à leurs vengeances particulieres qu'à la liberté commune de l'Italie. Le Pape Alexandre s'eſtoit reconcilié avec les Urſins, mais il vouloit un mal de-mort au Roy Federic, parce qu'il avoit refuſé ſa fille à Ceſar Borgia ſon baſtard; & les Venitiens cherchoient à ruiner Ludovic, parce qu'il empeſchoit leur agrandiſſement, & qu'il avoit deſſein ſur la ville de Piſe, laquelle ils deſiroient s'approprier. Pour les Florentins ils avoient une extrême paſſion de recouvrer leurs places, & faiſoient la guerre pour cela.

Tous les trois eſtant donc aveuglez de leur intereſt preſent ſans penſer à celuy de l'avenir, recherchoient ardemment l'alliance du Roy. Il ſe preſentoit une occaſion où le Pape le pouvoit obliger; C'eſt que deſirant rompre ſon mariage avec Jeanne fille du Roy Loüis XII. il avoit beſoin qu'il luy nommaſt des Commiſſaires en France pour connoiſtre de cette affaire; & afin d'obtenir cette juſtice, il donna la Duché de Valentinois à Borgia ſon baſtard, qui auſſi-toſt quitta le chapeau de Cardinal & prit l'épée. Le Pape l'envoya donc en France avec une Bulle qui nommoit trois juges au gré du Roy, ſçavoir Philippe de Luxembourg Cardinal Eveſque du Mans, Loüis d'Amboiſe Eveſque d'Alby, & Pierre Eveſque de Seute qui eſtoit Portugais. Le baſtard voulut faire le fin & dire qu'il n'avoit pas apporté la Bulle, mais ſon Secretaire corrompu par les preſents du Roy, ou s'eſtant corrompu de luy-meſme pour en tirer quelque bonne recompenſe, fit entendre ſous main qu'il l'avoit dans ſa caſſette. Le Roy en fit fort mauvais viſage au Baſtard, & témoigna qu'il paſſeroit outre: il falut donc qu'il la produiſiſt, bien fâché d'avoir perdu l'occaſion de faire valoir ſa marchandiſe. Son Secretaire eſtant mort peu aprés on crut facilement qu'il l'avoit oſté du monde.

Il avoit auſſi apporté un bonnet de Cardinal pour George d'Am-

boiſe Archeveſque de Roüen qui gouvernoit toutes les affaires. En recompenſe le Roy luy fit épouſer Charlote fille d'Alain Seigneur d'Albret, & traita une ligue avec luy, par laquelle le nouveau * Duc devoit le ſervir pour le recouvrement du Milanois, & le Roy enſuite l'ayder à dépoſſeder tous les petits Seigneurs qui détenoient les villes de la Romandiole. 1499.

* Il ſe fit appeller Duc de Valentinois.

Il faut ſçavoir que deux ſiecles auparavant, comme la puiſſance des Papes eſtoit fort affoiblie, ceux qui alors ſe trouverent Gouverneurs de ces places pour le ſaint Siege, en avoient uſurpé la ſouveraineté, & afin de les poſſeder ſous quelque titre apparent, en avoient obtenu la Seigneurie des Papes, ſous celuy de *Vicaires* ou Lieutenants, à la charge de leur payer certain tribut tous les ans : mais depuis ils n'avoient tenu compte d'y ſatisfaire ; & meſme ils portoient quelquefois les armes contre eux. Les Polentins Bourgeois de Ravenne avoient uſurpé cette ville-là & celle de Cervie : mais les Venitiens les leur avoient oſtées. Les Malateſtes s'eſtoient rendus maiſtres de Ceſene, qui depuis eſtoit retournée au ſaint Siege par la mort de Dominique le dernier de cette branche-là mort ſans enfans. Les Riari tenoient encore Imole & Forly, Pandolfe Malateſte Rimini ; Aſtor Manfrede Faïence ; Jean Sforce Pezaro ; les Bentivogles Boulogne, & les Baillons Perouze.

Le mariage du Roy avec Jeanne fut declaré nul par les Commiſſaires, ſur ce qu'on leur fournit des preuves que Loüis XI. l'avoit forcé à le faire ; & on diſoit que depuis il l'avoit conſommé. Eſtant libre il épouſa Anne de Bretagne, ſes premieres inclinations, & qui eſtoit veuve de ſon predeceſſeur. Les nopces ſe firent le dix-huitiéme de Janvier. Le peuple de Paris, le ſeul dans toute la France qui euſt receu du bien de Loüis XI. murmura hautement de ce que le Roy avoit repudié ſa fille ; & il y eut des Docteurs qui l'en blâmerent dans les chaiſes : mais Jeanne ſouffrit cette affliction avec une patience incroyable, & ſe donna toute à Dieu. Elle ſe retira à Bourges, où elle inſtitua les filles de l'Annonciation, & ayant pris le voile ſacré parmy elles, paſſa le reſte de ſa vie dans ce Monaſtere.

Avant que de rien remuer en Italie, il travailla à s'aſſurer de l'amitié de ſes voiſins, premierement de l'Anglois, puis de Ferdinand & Iſabelle, & aprés de l'Archiduc fils de Maximilian. Ferdinand & Iſabelle retirerent leurs troupes d'Italie, & rendirent à Federic les places qu'ils tenoient en Calabre ; l'Archiduc par le Traité recouvra les ſiennes de l'Artois, à la charge de rendre hommage au Roy pour cette Comté & pour celles de Flandres & de Charolois. Il le rendit en effet dans Arras, nuë teſte & deſceint entre les mains de Guy de Rochefort Chancelier de France, qui eſtoit couvert & aſſis dans une chaiſe, comme repreſentant le Roy.

Il y eut plus de difficulté à s'accommoder avec Maximilian, parce

1499. qu'il eſtoit engagé avec Sforce, en ayant touché de grandes ſommes d'argent. Il avoit meſme fait entrer une armée dans la Duché de Bourgogne : mais le Comte de Foix l'ayant facilement repouſſée, & Ludovic n'eſtant pas aſſez riche pour aſſouvir ſon avare indigence, il ſe laiſſa perſuader de faire une tréve pour quelques mois.

Les Florentins cependant & les Venitiens ſe raccommoderent enſemble, par le moyen du Duc de Ferrare qu'ils choiſirent pour leur arbitre : mais Ludovic ſe broüilla ſi fort avec les Venitiens qu'ils firent ligue avec le Roy pour le dépoüiller. Ils devoient avoir la moitié du Milanois, ſçavoir toutes les places d'outre la riviere d'Adde pour leur part ; & ils s'imaginoient qu'ils auroient bien-toſt celle des François, parce qu'ils la leur vendroient ou qu'ils la laiſſeroient perdre par leur mauvais ordre & par leurs diviſions, comme ils avoient fait le Royaume de Naples. Mais ils ſe tromperent dans leur compte, ☞ c'eſtoit partager avec le lion ; & ils éprouverent peu aprés, qu'en matiere de Princes & d'Eſtats, le voiſin eſtant toûjours ennemy, le plus puiſſant eſt le plus dangereux.

Ce miſerable Ludovic avec toutes ſes fineſſes, n'avoit pas un amy dans toute l'Italie, non pas meſme le Duc de Ferrare ſon beau-pere; Il fut contraint d'avoir recours à l'Empereur Maximilian & au Sultan Bajazet ; le ſecours de l'un eſtoit tardif, fort cher & peu aſſeuré, celuy de l'autre eſtoit infame & dangereux.

Au mois de Juillet les troupes du Roy entrerent dans le Milanois d'un coſté, & celles des Venitiens de l'autre. En quinze jours Ludovic perdit tout ſon Eſtat ; les Venitiens prirent ce qui eſt au delà de l'Adde ; les François n'allerent pas moins viſte ; Novare & Alexandrie ſe défendirent mal & furent ſaccagées ; Mortare capitula ; Pavie envoya les clefs. La Cité de Genes ſuivit le branſle, les Adornes & les Fregoſes ſe battant à qui la livreroit ; enfin rien ne garda la foy à Ludovic, ny peuple, ny Chefs, ny places ; parce qu'il ne l'avoit jamais gardée à perſonne.

Dans cette revolution il envoya ſes treſors & ſes enfans en Allemagne auprés de l'Empereur Maximilian : il s'y retira auſſi luy-meſme, ayant auparavant muny le Chaſteau de Milan. Aprés ſon départ la ville receut les François avec joye. Pour le Chaſteau on le croyoit inexpugnable, mais à dix jours delà le Gouverneur Bernardin Curtio qu'il croyoit le plus fidelle de ſes creatures, prit de l'argent, & le vendit. Cette perfidie ſembla horrible, meſme aux acheteurs, & rendit le vendeur ſi infame qu'il en mourut dix ou douze jours aprés, accablé de honte.

A ces nouvelles le Roy qui eſtoit à Lyon, ſe rendit incontinent à Milan ; il y fit ſon entrée en habit ducal, & ſéjourna prés de trois mois dans le pays. Il oſta d'abord le quart des impoſts, accorda à la Nobleſſe la liberté de la chaſſe qu'elle n'avoit pas, & penſant la ren-

dre plus affectionnée à ſon ſervice, luy diſtribua une bonne partie du Domaine ; particulierement à Trivulce, auquel il donna auſſi le Gouvernement de toute la Duché. 1499.

Tous les Princes d'Italie, horſmis Federic, le feliciterent de ce bon ſuccez ; Et les Florentins s'obligerent de l'aſſiſter à la conqueſte de Naples, à condition qu'il leur ayderoit à remettre Piſe ſous leur obeïſſance.

Avant toutes choſes il faloit qu'il tinſt parole à Ceſar Borgia ; Il luy donna des troupes avec quoy il recouvra les villes d'Imole & de Forli. Dans la derniere eſtoit Catherine Sforce mere & tutrice des Riari, laquelle il emmena priſonniere à Rome. 1500. en Janvier.

Le changement qui arriva au meſme temps dans le Milanois retarda le cours de ſes progrez. Ludovic eſtoit au guet pour y rentrer ; il y avoit peu de François dans les places ; le peuple ſe faſchoit de n'étre pas déchargé de tous les impoſts, la Nobleſſe eſtoit offenſée de la fierté de Trivulce leur égal, de ſa trop grande paſſion pour le party des Guelfes, & de ce que dans une émotion il avoit tué quelques hommes de ſa main au milieu de la place publique ; Et les maris ſe ſcandaliſoient de la liberté des François auprés de leurs femmes. Ludovic bien informé de tout cela, & ayant regagné l'affection des Milanois, revint avec 1590. hommes d'armes Bourguignons, & 12000. Suiſſes, qu'il avoit levez de ſes propres deniers, n'ayant pû tirer aucun ſecours de Maximilian.

A ſon arrivée les peuples le receurent à bras ouverts, la ville de Come qui eſt une des portes de la Duché ayant chaſſé les François. Trivulce voyant un changement ſi ſubit, ſortit la nuit de Milan fort humilié, & ſe retira à Mortare avec ſa Cavalerie. Toutes les places enſuite ſe rendirent à Ludovic, horſmis le Chaſteau de Milan, & quelques-unes de celles que les Venitiens tenoient.

Ce reflux toutefois n'alla pas loin : Louys de la Trimoüille, que le Roy envoya en ce pays-là avec une puiſſante armée, le joignit prés de Novare qui venoit de ſe rendre. Les Suiſſes que ce malheureux avoit dans ſes troupes, eſtant gagnez par ceux de l'armée Françoiſe, refuſerent d'en venir au combat & ſe retirerent dans Novare ; où il fut contraint de les ſuivre. Tout ce qu'il pût tirer d'eux, fut qu'ils luy promirent de le conduire en lieu de ſeureté. Mais le lendemain huitiéme d'Avril, il fut reconnu déguiſé en Soldat dans leurs troupes (peut-eſtre qu'ils l'indiquerent eux-meſmes) & envoyé au Roy qui eſtoit à Lyon. Il ne voulut point le voir, & commanda qu'on le deſcendiſt dans un cachot. On raconte, choſe merveilleuſe ! que ce miſerable ſe voyant privé de la lumiere, & ſe reſſouvenant à quel poinct il avoit offenſé le Roy, fut ſaiſi d'une ſi forte apprehenſion de la mort, que la nuit meſme ſon poil qui eſtoit fort noir en devint tout blanc, de ſorte que le matin venu, ſes Gardes le méconnurent, & s'i-

1500. maginerent d'abord que c'eſtoit un autre homme. De Lyon on le conduiſit au Chaſteau de Loches, où il fut tres-étroitement enfermé, y demeura juſqu'à ſa mort, qui n'arriva que l'an 1510. traité des rigueurs ſi contraires à la miſericorde de ce bon Prince, qui crût que c'eſtoit un viſible chaſtiment de Dieu. Le Cardinal Aſcan ſon frere fut auſſi livré aux François par les Venitiens entre les mains de qui il eſtoit tombé.

Les Suiſſes s'en retournant en leur pays, ſe ſaiſirent de la ville de Bellinzzonne, qui ferme le paſſage des montagnes de ce coſté-là, de ſorte que par le moyen de cette place ils pouvoient deſcendre dans le Milanois quand il leur plaiſoit. D'abord ils l'euſſent renduë pour peu d'argent : mais aprés qu'ils en eurent connu l'importance, il en eut plus d'offre capable de la tirer d'entre leurs mains.

Pour cette revolte il en couſta à la ville de Milan la teſte de dix ou douze de ſes principaux Chefs, & une ſomme de 200000. écus. Le Vendredy Saint, jour de miſericorde, le Cardinal d'Amboiſe reçeut l'amende honorable de ce peuple dans l'Hoſtel de Ville, & luy pardonna ſa faute de la part du Roy. Les autres villes furent auſſi taxées, mais ſelon leurs facultez, & à des ſommes ſi moderées, que c'eſtoient pluſtoſt des ſubſides que des chaſtimens.

La crainte que le Roy avoit de Maximilian, empeſcha que ſes troupes ne ſortiſſent du Milanois, pour aller du meſme pas à la conqueſte de Naples. En attendant qu'il puſt renoüer les tréves avec luy, il en envoya une partie ſous la conduite du Seigneur de Beaumont, pour ſubjuguer la ville de Piſe en faveur des Florentins, & l'autre commandée par Yves d'Allegre au Duc de Valentinois, pour luy ayder à dépoüiller les Vicaires de la Romandiole.

Quant à Beaumont, ayant eſté repouſſé à trois aſſauts de devant Piſe, voyant ſes Suiſſes mutinez, & les Florentins peu échauffez à le ſecourir de vivres, comme ils y eſtoient obligez, il laiſſa cette ville en liberté, & reprit la route de Milan.

Mais le Valentinois, ſans coup frapper, attira dans ſes filets les villes de Peſaro & de Rimini ; Fayence ſouſtint trois fois le ſiege, mais à la troiſiéme elle perdit courage & ſe rendit ; Ce ne fut que l'année ſuivante. La protection que le Roy accorda à Bentivoglio aux Florentins, empeſcha qu'il ne miſt auſſi la main ſur Bologne & ſur Piſe, comme il en avoit bien envie.

Je trouve en quelques memoires que dans peu d'années la découverte des Indes multiplia tellement l'or & l'argent en France, que les rentes qui auparavant n'eſtoient baillées qu'à mille livres par an, furent eſtimées à dix & à douze mille.

Cette année le vingt-cinquiéme de Février jour de Saint Matthias, Charles fils de Philippe Archiduc d'Auſtriche, & de Jeanne d'Eſpagne fille de Ferdinand & Iſabelle vint au monde ; & preſque au meſme temps le

*le petit Prince Michel en ſortit, comme pour luy ceder le droit d'aiſneſſe. Ce Michel eſtoit fils d'Iſabelle ſœur aiſnée de Jeanne & femme d'Emanuel Roy de Portugal, laquelle eſtoit morte avant ſon enfant. Le Pape permit * à Emanuel d'épouſer la troiſiéme ſœur qui s'appelloit Marguerite.* 1500.

* Permiſſion d'épouſer les deux ſœurs.

Le Jubilé centenaire finit ce quatorziéme ſiecle. Aprés qu'il eut eſté celebré à Rome, Alexandre l'envoya dans les Provinces, & ſe ſervit de cette pieuſe conjoncture pour animer les Princes Chreſtiens à ſe liguer contre les Turcs; Ils n'eſtoient plus ſes amis, parce qu'ils l'eſtoient de Ludovic, en faveur duquel ils avoient fait de cruelles irruptions dans le Frioul, tandis que les Venitiens eſtoient occupez à la guerre du Milanois, & de plus leur avoient enlevé les villes de Modon & de Coron dans le Peloponneſe.

Il ſembloit que le Ciel conviaſt les Chreſtiens à cette croiſade; car durant les années 1500. *&* 1501. *toute l'Allemagne & les Pays-Bas virent paroiſtre des Croix de toutes ſortes de grandeurs non ſeulement en l'air, mais encore ſur les habits, particulierement ſur le linge, comme chemiſes, couvre-chefs, ſervietes, & draps de lit. Elles eſtoient de couleurs broüillées, & le plus ſouvent comme ſanglantes, & ne s'en alloient point au ſavon, mais diſparoiſſoient peu à peu. Tant d'Auteurs de ces pays-là témoignent ce prodige qu'on le peut bien croire ſans eſtre trop credule. Il ne ſeroit pas meſme impoſſible d'en rendre quelque raiſon par les cauſes ordinaires. Et on peut dire hardiment qu'elles ont eſté diſpoſées de telle ſorte par le Souverain Maiſtre de l'Univers, dont les veuës ſont infinies, que les effets qu'elles produiſent, encore qu'ils ſoient purement naturels, ne laiſſent pas neantmoins, quand ils arreſtent la veuë & l'attention des hommes par leur ſingularité, de les avertir de ſa ſainte volonté, ou de preſager ce qui doit arriver.*

Le Roy Loüis eſtoit aſſez fort tout ſeul pour conquerir le Royaume de Naples : il prit neanmoins ce mauvais conſeil de le partager avec Ferdinand Roy d'Arragon ; & ainſi il ſe donna un compagnon en Italie où il eſtoit le Maiſtre abſolu. La part de Ferdinand eſtoit la Poüille & la Calabre ; celle du Roy Naples, la terre de Labour, & l'Abbruzze.

Il y avoit long-temps que Ferdinand devoroit tout ce Royaume en eſperance ; car il pretendoit qu'Alfonſe le Grand, frere de Jean ſon pere, n'avoit pû le donner à Ferdinand ſon baſtard : mais il couvroit ce deſir d'une profonde diſſimulation, de ſorte que quoy qu'il euſt partagé la dépoüille du mal-heureux Federic, neanmoins il faiſoit toûjours ſemblant de le vouloir aſſiſter, afin d'avoir plus de commodité de l'opprimer. Il luy envoya à ce deſſein le grand Capitaine, qui ſous pretexte de s'aſſurer de quelques retraites pour ſes troupes, ſe fit donner deux ou trois de ſes meilleures places ; & il les retint quand ſon Traité avec les François fut declaré.

1501. Pour cette conqueſte d'Aubigny, le Comte de Gajazze, & le Valentinois commandoient l'armée du Roy par terre ; Philippe de Cleves Raveſtein commandoit celle de mer, qui s'eſtoit aſſemblée à Genes. Federic n'ayant aucun ſecours que de Fabrice Colomne Conneſtable du Royaume, ne reſiſta pas long-temps. Lors que les François eurent forcé Capouë, où il fut maſſacré ſept ou huit mille perſonnes ; & que Caïete, & Naples enſuite épouvantées du mal-heur de cette ville infortunée, ſe furent renduës : il fit un Traité avec d'Aubigny & Nemours ; Par lequel il leur remit dans ſix jours toutes les places qui eſtoient du partage du Roy. On luy permit de retenir l'Iſle d'Iſchia pendant ſix mois, de ſe retirer où il luy plairoit, & d'emporter des Chaſteaux de Naples tout ce qu'il voudroit, horſmis les canons du Roy Charles VIII.

Eſtant reduit en cet eſtat, qu'il n'avoit plus de Royaume, & voyant que ſon parent l'avoit trahy ſous couleur de le défendre, il crût n'avoir plus d'autre party à prendre que de ſe remettre entierement à la bonté du Roy. On luy donna un ſauf-conduit pour paſſer en France ; il y fut receu fort humainement, & obtint une penſion de trente mille écus, qui luy fut continuée meſme aprés que les François eurent eſté chaſſez de Naples.

Dans l'armée de France il y avoit grand nombre de jeunes Princes & Seigneurs volontaires ; entre-autres Loüis fils aiſné de Gilbert Comte de Montpenſier. On raconte de luy qu'eſtant alle prier Dieu ſur le tombeau de ſon pere à Pouzzols, comme il ſe remit dans la penſée les maux qu'il avoit ſoufferts & la maniere déplorable dont il eſtoit mort ; ſon ſang s'en émut tellement qu'il fut ſaiſi d'une fiévre dont il mourut à ☞ *Naples, convainquant de faux cette croyance qui dit que* l'amour ne remonte point.

De ſon coſté Gonçales n'eut pas plus de peine à reduire l'autre partie du Royaume. Federic avoit mis ſon fils Alfonſe dans Tarente, qu'il croyoit imprenable, & avoit laiſſé la charge de ſa perſonne & de la place au Comte de Potentiane, & à Leonard Eveſque de Rodes. Ces deux chefs ne voyant aucune apparence de ſecours, capitulerent de bonne heure, & promirent de rendre la place dans quatre mois. S'ils l'euſſent gardée ſeulement ſix, comme ils le pouvoient, la querelle qui ſurvint entre les François & les Eſpagnols l'euſt ſauvée, & leur jeune Prince avec. Cette reddition acheva la conqueſte du Royaume. Gonçales avoit juré à ce jeune Prince ſur la ſainte Euchariſtie qu'il luy laiſſeroit la liberté de s'en aller par tout où il luy plairoit ; & toutefois il le retint & l'envoya en Eſpagne au Roy Ferdinand ; qui veritablement le traita avec bien plus d'humanité qu'il n'en devoit attendre aprés une telle perfidie.

Cette guerre achevée, Raveſtein mena l'armée navale contre les Turcs ; le Roy Ferdinand, quoy qu'il fuſt entré dans la Ligue, re-

fuſa d'y envoyer ſes vaiſſeaux. La meſintelligence d'entre les François & les Venitiens, fit que cette expedition tourna entierement à leur honte. Les François ayant attaqué Metelin capitale de l'Iſle du meſme nom, y perdirent grand nombre de leurs braves ; au retour la tempeſte les malmena horriblement ; & ceux qui furent jettez dans les Iſles qui appartenoient aux Venitiens, les trouverent plus infidelles & plus rudes ennemis que les Turcs. 1502.

Sur toutes choſes le Roy deſiroit l'alliance de Maximilian, pour obtenir de luy l'inveſtiture du Duché de Milan. A la fin de Septembre le Cardinal Georges d'Amboiſe qu'on nommoit le Legat, car le Pape luy avoit donné cette commiſſion en France, alla pour ce ſujet le trouver dans la ville de Trente avec un ſuperbe équipage, ſa ſuite eſtant pour le moins de dix-huit cens chevaux. L'Empereur demanda inſtamment la délivrance des Sforces ; il luy accorda celle du Cardinal Aſcagne ; reciproquement il tira parole de luy d'une prolongation de la tréve, & de l'inveſtiture, mais qui ſeroit pour les filles du Roy ſeulement, non pas pour les maſles.

Il faiſoit cette exception, parce qu'il deſiroit ardemment avoir la fille aiſnée du Roy, & ce Duché en dot pour Charles ſon petit fils. Les Ambaſſadeurs de l'Archiduc eſtant venus trouver le Roy à Lyon, ce mariage y avoit eſté accordé le dixiéme d'Aouſt, & il fut encore confirmé avec l'Archiduc & Jeanne de Caſtille ſa femme au mois de Novembre enſuivant, quand ils paſſerent par la France pour aller en Eſpagne.

Ils furent alors magnifiquement receus à Paris ; l'Archiduc prit ſéance au Parlement en qualité de Pair de France. Le Roy & la Reyne les regalerent à Blois quinze jours durant, & les firent conduire juſqu'à la frontiere avec tous les honneurs qu'on ſçauroit s'imaginer ; meſme avec pouvoir de donner grace dans toutes les villes par où ils paſſoient.

Les limites du partage du Royaume de Naples n'avoient pas eſté bien expliquées, ainſi il y eut bien-toſt debat pour cela, principalement pour le païs qu'on nomme le Capitanat ; * qui eſtoit tres-important, à cauſe de la Doüanne des beſtiaux qu'on y amenoit paiſtre en Hyver. Les François maintenoient qu'il faiſoit partie de l'Abbruzze, les Eſpagnols qu'il eſtoit de la Poüille. Des conteſtations on en vint aux mains ; les Eſpagnols plus fiers, quoy que plus foibles, commencerent la noiſe en divers endroits. Les deux Generaux, qui eſtoient le Duc de Nemours & Gonçales s'eſtant abouchez, convinrent d'une ſurſéance d'armes pour vuider le different à l'amiable ; mais les Eſpagnols la rompirent auſſi-toſt par divers actes d'hoſtilité. De ſorte que le Roy, qui pour lors eſtoit à Aſt, manda au Duc de Nemours qu'il leur fiſt rude guerre, puiſque par deux fois ils avoient violé la Paix.

* Ce mot eſt corrompu de Catapanat, nom qu'un Catapan, General de Baſile Empereur Grec avoit donné à ce païs-là.

1502. Il eſtoit allé en Italie pour travailler à la conſervation de ſon Duché de Milan, & pour celle des Florentins ſes Alliez ; comme auſſi afin de reprimer l'horrible tyrannie de Ceſar Borgia, Duc de Valentinois. Car pour le premier, Maximilian avoit rompu la tréve, les Suiſſes menaçoient d'une irruption dans le Milanois, ſi il ne leur cedoit Bellinzzone qu'ils tenoient déja, & les Venitiens luy témoignoient aſſez ouvertement leur hayne. Pour le ſecond, il s'eſtoit fait une Ligue de Vitellozzi, des Urſins, de Jean Paul Baillon, de Pandolfe Petrucci, pour reſtablir Pierre de Medicis dans la Seigneurie de Florence ; & déja Vitellozzi avoit pris la ville d'Arezze.

Quant au Valentinois il deſeſperoit tous les petits Princes d'Italie, ſans épargner les Alliez de la France.

De tous coſtez il venoit des plaintes au Roy des violentes entrepriſes & des enormes perfidies de cet homme : neanmoins comme il eſtoit auſſi adroit que méchant, il ſçeut appaiſer ſa colere, en contraignant par ſes menaces Vitellozzi à rendre les places des Florentins. Par ce moyen, & avec ſes preſents il trouva tant de protection à la Cour, que le Roy le croyant fort neceſſaire pour ſes affaires, renouvella l'alliance avec Alexandre VI. Ce qui luy attira la hayne de toute l'Italie, & peut-eſtre la malediction de Dieu ; avec lequel il eſt preſque impoſſible d'eſtre bien tandis qu'on eſt en ſocieté avec les méchants.

Pendant qu'il eſtoit en Lombardie, il fut convié par les Genois d'honorer leur ville de ſa preſence : il y fit ſon entrée en grand' pompe le vingt-ſixiéme d'Aouſt, & aprés y avoir demeuré dix jours, il repaſſa en France.

La guerre de Naples & l'affermiſſement de cette conqueſte qui ſembloit preſque faite, euſſent bien deſiré qu'il n'euſt pas quitté l'Italie encore de quelque temps : mais il ſe confioit ſur la tréve qu'il croyoit aſſurée avec Maximilian, quoy qu'en effet elle ne fuſt pas concluë.

En peu de temps les Eſpagnols furent chaſſez preſque de toutes les places du Capitanat, de la Poüille, & de la Calabre, & Gonçales ſe vit inveſti dans Barlete ſans vivres & ſans poudres. La guerre eſtoit achevée ſi les Venitiens ne luy en euſſent promptement fourny, ou ſi d'Aubigny en euſt eſté crû. Il vouloit employer toutes les troupes à le forcer dans cette place : mais Nemours les ſepara mal-à-propos en divers corps pour aſſieger les autres villes ; & cependant Gonçales en temporiſant ſagement reſtablit ſes affaires.

1503. L'Archiduc avec ſa femme repaſſa par la France, s'aboucha avec le Roy à Lyon, & traita un accommodement pour les affaires de
» Naples, qui portoit ; Que Charles fils de Philippe, âgé ſeulement
» d'un an, épouſeroit Claude fille aiſnée du Roy, ce que la Reyne
» Anne deſiroit avec grande paſſion ; Qu'elle auroit en dot le Royaume

de Naples ; Que cependant les Rois joüiroient de leurs partages, & « que les terres qui eſtoient en debat ſeroient ſequeſtrées entre les mains « de l'Archiduc. «

Les Ambaſſadeurs de Ferdinand ſon beau-pere, qu'il menoit avec luy, & qui avoient tout pouvoir, ſignerent ce Traité & le jurerent, ſe ſoûmettant à l'excommunication en cas qu'il fuſt violé. Les Herauts le publierent, & les deux Princes l'envoyerent ſignifier à leurs Generaux. Le Duc de Nemours obeït : mais Gonçales refuſa d'y déferer s'il n'en avoit un ordre exprés de Ferdinand. Il venoit de recevoir un ſecours de deux mille Allemands de la part de Maximilian ; on l'aſſuroit que le Pape & les Venitiens s'alienoient des intereſts du Roy ; & il avoit avis que quatre mille François qu'on avoit débarquez à Genes, s'eſtoient débandez par la faute des Treſoriers, qui croyant la paix faite avoient retenu l'argent de leur paye. Toutes ces choſes luy rehauſſoient le courage, & il s'aſſuroit bien d'eſtre avoüé, pourveu qu'il euſt de bons ſuccez. 1503.

Juſques-là les François avoient eu l'avantage : la chance tourna preſque tout d'un coup. Les cauſes de ce changement furent que le Roy negligea de faire les efforts neceſſaires pour achever cette conqueſte, parce qu'il s'aſſuroit ſur la foy de l'Archiduc, que l'Eſpagnol fortifia habilement ſes gens & ſes places durant cet amuſement de paix, & qu'aprés cela les Generaux François combattirent mal-à-propos & avec plus de fureur que de conduite. Aubigny qui euſt dû tirer les choſes en longueur pour attendre le ſecours de France, ſe precipita de combattre le corps d'armée qui eſtoit commandé par Hugues de Cardonne, Emanuel de Benavide & Antoine de Leve ; ce fut le vingt-uniéme d'Avril. Le combat ſe donna prés de Seminare en Calabre ; Et en ce meſme endroit où peu d'années auparavant il avoit gagné une memorable victoire, il éprouva un ſort tout contraire.

Sa défaite obligea en quelque façon Loüis Duc de Nemours * de tenter le hazard, & d'eſſayer à vaincre Gonçales avant que ce General euſt joint l'armée victorieuſe. Il le combattit prés de Cerignoles dans la Poüille le vingt-huitiéme du meſme mois, & eut encore plus de mal-heur que d'Aubigny ; car il fut tué ſur le champ, & d'Aubigny s'eſtoit ſauvé dans Angitole. Il eſt vray qu'il y fut aſſiegé tout auſſi-toſt, & dans peu de jours contraint de capituler & de faire ſortir tous ſes gens du Royaume, demeurant en oſtage juſqu'à ce qu'il euſt executé les conditions du Traité.

* Ce fut le dernier de la maiſon d'Armagnac.

Aprés cela Gonçales n'eut plus rien qui l'empeſchaſt d'aller par tout. Naples luy ouvrit les portes le treiziéme de May, & le receut avec des acclamations de joye ; les gens de guerre François qui eſtoient dans la ville ſe retirerent dans les Chaſteaux. Les villes de Capouë & d'Averſe imiterent l'exemple de Naples. Dans cette grande revolution, la conſtante fidelité de Pierre Caracciole Duc de Melfe, me-

1503. rita une loüange ſinguliere : il refuſa toutes les conditions avantageuſes que Gonçales luy offrit, & ayma mieux perdre toutes ſes terres & ſortir du pays avec ſa femme & ſes enfans, que de manquer de foy envers les François.

Le Chaſteau-neuf ne dura pas long-temps : Pierre de Navarre y ayant fait breſche par la mine, la garniſon fut tellement étonnée de cette nouvelle foudre qui éclatoit de deſſous terre, qu'elle ſe rendit à compoſition, un jour devant que l'armée navale du Roy arrivaſt. Elle portoit deux mille hommes de guerre & un grand renfort de toutes ſortes de proviſions. Le Chaſteau de l'Oeuf tint trois ſemaines & davantage, & fut pris auſſi par le meſme moyen que l'autre.

Vous remarquerez donc qu'en ces guerres-là ce Pierre de Navarre montra l'uſage de remplir des mines de poudre à canon pour renverſer les murailles, ſoit qu'il l'euſt trouvé de luy-meſme, ou pluſtoſt qu'il l'euſt ſeulement perfectionné. Car on diſoit qu'il l'avoit veu pratiquer par les Genois à Serazenelle, lors qu'ils l'aſſiegeoient ſur les Florentins l'an 1487. & que la mine y ayant ſeulement entre-ouvert la muraille, parce qu'elle n'eſtoit pas aſſez profonde, ny aſſez chargée, on avoit délaiſſé cette invention comme eſtant de nul effet ; mais que luy, ayant remarqué les deffauts pourquoy elle n'avoit point reüſſi, les avoit corrigez & avoit appris à s'en ſervir fort utilement.

Il reſtoit encore aux François pluſieurs places, comme Aquila, la Roche d'Evandre, & quelques autres en l'Abbruzze, & Venouſe dans la Poüille, où le brave Louys d'Ars & le Duc de Melfe s'eſtoient jettez aprés la bataille de Cerignoles. Meſme Roſſane, Matelone, Sanſeverin & deux ou trois autres villes appartenantes aux Seigneurs de la faction Angevine, perſeveroient dans le party ; & comme la bataille de Cerignoles avoit eſté pluſtoſt une déroute qu'une deffaite, Yves d'Alegre en avoit ſauvé quatre mille hommes de pied & quatre cens hommes d'armes qu'il avoit mis rafraiſchir aux environs de Gaïete.

Cette place eſtant fort bonne, & d'ailleurs un port de Mer pour recevoir les ſecours de France, Gonçales y alla mettre le ſiege afin de leur fermer cette porte : d'Alegre y fit auſſi-toſt entrer ce qui luy reſtoit de troupes, & s'y maintint aſſez bien juſqu'à la venuë de l'armée de France.

L'Archiduc au partir de Lyon eſtoit allé viſiter le Duc de Savoye ſon beau-frere. Il ne craignit point quoy qu'il ſçeuſt ces nouvelles, de revenir trouver le Roy à Blois ; c'eſtoit un grand témoignage de ſa bonne conſcience, ou une diſſimulation bien hardie. Il n'oublia rien en apparence pour ſe juſtifier ; il dépeſcha promptement vers Gonçales, & écrivit fortement à ſon beau-pere. Enfin il ſe comporta de telle ſorte que le Roy crût qu'il agiſſoit de bonne foy, & le pria de ne point craindre qu'il s'en priſt à luy : *Car ſi voſtre beau-pere,*

luy diſoit-il, *a fait une perfidie, je ne veux pas luy reſſembler, & j'aime beaucoup mieux avoir perdu un Royaume, que je ſçauray bien reconquerir, que non pas l'honneur qui ne ſe peut jamais recouvrer.* 1503.

Cependant Ferdinand ne vouloit pas encore découvrir nettement ſes intentions à ſon gendre : il penſoit le tenir en ſuſpens afin d'y tenir auſſi le Roy, de peur qu'il ne ſe haſtaſt de ſecourir les Chaſteaux de Naples & de Gaïete qui tenoient encore. Mais quand Philippe luy eut fait ſçavoir par un Courier qu'il ne partiroit pas de la Cour de France, qu'il n'euſt entierement éclaircy le Roy ſur ce poinct-là, il y envoya des Ambaſſadeurs qui le deſavoüerent, comme ayant excedé ſon pouvoir ; ce qui pourtant n'eſtoit pas vray. Aprés cela penſant gagner temps par de nouvelles fourberies, ils firent une nouvelle propoſition, qui eſtoit de rendre le Royaume à Federic : mais le Roy ne voulut rien écouter de la part d'un Prince auquel il n'y avoit nulle foy, & leur commanda de ſortir de ſon Royaume. Pour l'Archiduc, il le traita toûjours fort civilement, & luy permit de s'en retourner en Flandres.

Afin que l'affront n'en demeuraſt pas à la France, le Roy avoit reſolu d'attaquer Ferdinand avec toutes ſes forces ; Et pour cét effet il mit quatre armées ſur pied, trois de terre & une de mer. La plus forte de celles de terre commandée par la Trimoüille, & compoſée de 18000. hommes de pied, & de prés de 2000. hommes d'armes, eſtoit deſtinée pour recouvrer le Royaume de Naples ; & les trois autres pour attaquer l'Eſpagne. La premiere de ces trois commandée par le Seigneur d'Albret, & le Mareſchal de Gié, devoit faire irruption du coſté de Fontarabie ; elle eſtoit de cinq mille hommes de pied, Suiſſes & François, & de prés de mille hommes d'armes. La ſeconde que conduiſoit le Mareſchal de Rieux, prés de deux fois plus nombreuſe, avoit ordre d'entrer par le Rouſſillon. La troiſiéme eſtoit une armée navale, qui devoit en meſme temps courir les coſtes de la Catalogne & du Royaume de Valence, & empeſcher qu'il ne puſt rien aller d'Eſpagne au Royaume de Naples.

En Italie la Trimoüille s'eſtant mis en marche avec ſes troupes alloit lentement : car la pluſpart des Seigneurs Italiens qui avoient pris de l'argent du Roy pour luy faire des hommes d'armes luy manquerent ; les ſeuls Florentins luy en fournirent deux cens. D'ailleurs il n'y avoit pas de ſeureté de les faire paſſer à Rome ſans eſtre d'accord avec le Pape, qui eſtant diverſement agité par l'ambition de ſon fils & par ſes propres craintes, eut bien de la peine à ſe reſoudre. Il declara enfin qu'il demeureroit neutre, & que l'un & l'autre des deux Rois auroient liberté de paſſer par ſes terres & d'y faire des levées. On ſçavoit bien neantmoins qu'il eſtoit Eſpagnol d'inclination comme de naiſſance, & que ſous-main il favoriſoit Gonçales en tout ce qu'il pouvoit.

1503. Les troupes Françoiſes eſtant arrivées au Territoire de Siene, la Trimoüille y fut ſaiſi d'une grande maladie qui le mit hors d'eſtat de les conduire. Le Roy en donna le commandement à Charles de Gonzagues Marquis de Mantouë; dont la foy ſembloit ſi peu ſeure, étant un ennemy reconcilié, que luy-meſme avoit deffendu l'année precedente aux Florentins de le prendre pour leur General. Lors qu'elles furent prés de Rome, la mort du Pape Alexandre arriva par un eſtrange accident, mais qui termina dignement ſa vie, & renverſa tous es vaſtes deſſeins de ſon fils.

Ce baſtard ayant envie d'avoir la dépoüille du Cardinal Adrian Cornet, avoit fait partie luy & ſon pere d'aller ſouper avec luy dans ſa vigne, & y avoit fait porter quelques bouteilles d'excellent vin, mais qui eſtoient mixtionnées, pour empoiſonner leur hoſte. Or il advint que le pere & le fils eſtant arrivez de bonne heure, & fort alterez de la chaleur de la ſaiſon, demanderent à boire, & que tandis que le valet qui ſçavoit le ſecret eſtoit allé quelque part, un autre leur donna de ce vin. Le pere qui le but tout pur, en mourut le jour meſme, qui eſtoit le dix-ſeptiéme d'Aouſt; le fils qui eſtoit plus vigoureux, & qui y avoit mis de l'eau, eut le loiſir de courir aux remedes, & s'eſtant fait envelopper dans le ventre d'une Mule, il en réchappa: mais il luy en demeura une langueur qui ne luy permit pas d'agir dans ſon plus grand beſoin.

Cette mort d'Alexandre, non par elle meſme, mais par accident, fut fort nuiſible aux affaires de Naples. Le Cardinal d'Amboiſe qui eſtoit à Milan eſtant venu en diligence à Rome pour l'élection d'un autre Pape, conceut le deſſein de l'eſtre luy-meſme; moins par ambition que pour avoir plus de moyens de ſervir le Roy ſon maiſtre. Voyant donc que la ville de Rome eſtoit toute en trouble & pleine de gens de guerre, à cauſe de la faction des Urſins, qui vouloit ſe venger du Valentinois; & de celle des Colomnes qui le protegeoit, il creut qu'il pouvoit à cette occaſion retenir les troupes du Roy, & s'en ſervir pour ſon deſſein. Il les arreſta quelque temps prés de Rome: d'où elles ſembloient impoſer au ſacré College la neceſſité de l'élire. Julian de la Roüere Cardinal de Saint Pierre aux Liens, avoit la meſme paſſion que luy d'eſtre Pape, & de plus une forte brigue dans le Conclave. Mais comme elle n'oſoit pas agir pour luy à cauſe du voiſinage des troupes Françoiſes & des troubles qui eſtoient dans Rome, il eut aſſez d'addreſſe pour luy perſuader, qu'il ne faloit pas qu'il permiſt à ſes troupes d'approcher plus prés de Rome que de ſix lieuës, parce qu'autrement ſon élection, de laquelle il luy répondoit, euſt eſté forcée & ſimoniaque.

Le College eſtant en liberté éleut François Picolomini neveu de Pie II. il prit le meſme nom que ſon oncle. Ce Pape eſtoit moribond & ne pouvoit tout au plus vivre que deux ou trois mois: tellement que

que le Cardinal de la Roüere n'avoit fait, pour ainſi dire, que dépoſer le Pontificat entre ſes mains, eſtant aſſuré qu'il ne luy pouvoit manquer aprés ſa mort ; Et toutefois il faiſoit croire au Cardinal d'Amboiſe que ce ſeroit infailliblement pour luy, afin qu'il éloignaſt ſes troupes. Il le crut un peu trop legerement, & les fit marcher vers Naples. 1503.

Le nouveau Pape en effet ne veſcut que vingt-ſix jours : mais ce fut à l'avantage du Cardinal de la Roüere ; car les Cardinaux, le ſoir meſme qu'ils entrerent dans le Conclave, le nommerent preſque tous d'une voix, tant il les avoit perſuadez qu'il rétabliroit l'honneur du ſaint Siege & la liberté de l'Italie. Ce coup d'addreſſe qu'on pourroit mieux nommer fourberie, dût apprendre aux François que les gens de cette Cour-là ſont fort habiles à donner le change, & à ✠ dérober par leurs negociations l'avantage qu'on a ſur eux par la force ; Qu'ainſi la maniere la plus ſeure d'agir avec eux, quoy qu'elle ſemble la plus groſſiere, c'eſt de ſe tenir fermement attaché à ſon but, ſans ſe laiſſer détourner par aucune propoſition, quelque ſpecieuſe qu'elle ſoit.

Quant au baſtard Borgia, voicy en gros le reſte de ſes aventures. Sous le Pontificat de Pie III. il penſa eſtre aſſommé par les Vrſins & par les Colomnes, qui s'eſtoient reconciliez pour l'attaquer ; à peine ſe pût-il ſauver au Chaſteau ſaint Ange. Le Roy de France l'avoit pris ſous ſa protection, ce qui donna pretexte aux Vrſins qui avoient bien touché de l'argent de France, de s'en détacher & de paſſer traîtreuſement dans le party Eſpagnol. En recompenſe le perfide baſtard manqua de foy à ſon protecteur, & s'accommoda auſſi avec ſes ennemis. Mais ſon alliance ne leur donna pas grand avantage ; Car d'abord les places de Perouſe, Piombin, Vrbin, Peſaro, Camerin, Senigalle, qu'il avoit envahies, retournerent à leurs Seigneurs ; Et celles de la Romandiole ne perſevererent dans ſon obeïſſance, que juſqu'à ce qu'il leur vint nouvelles qu'il eſtoit caché dans le Chaſteau ſaint Ange, dénué de troupes & d'amis. Alors quelques-unes ſe rendirent au Pape Jules, quelques autres aux Venitiens.

Il luy en reſta quatre qu'il offrit de confier entre les mains du Pape : lequel en uſa d'abord fort genereuſement, car il ne les voulut point accepter, & luy permit de ſe retirer où il luy plairoit. Mais aprés s'eſtant raviſé, il l'envoya tirer par force de deſſus une galere à Oſtie où il s'étoit embarqué, & le détint priſonnier juſqu'à ce qu'il les euſt retirées des mains de ſes Gouverneurs. Alors il luy permit d'aller trouver Gonçales, qui l'ayant bien accueilly le fit pourtant emmener en Eſpagne ; où il fut confiné dans une priſon perpetuelle. Il s'évada delà au bout de trois ans, & ſe refugia auprés de Iean d'Albret Roy Navarre, qui eſtoit frere de ſa femme ; Et enfin l'an 1516. il fut tué en une rencontre de guerre à la campagne par un ſimple gendarme qui ne le connoiſſoit point.*

* Dans la guerre du Roy Jean contre Loüis de Luzze ſon Conneſtable.

1503. Les premiers exploits du Marquis de Mantouë ſubſtitué en la place de la Trimoüille, furent aſſez heureux. Il dreſſa un pont ſur le Gariglian, & à la faveur de ſon canon fit paſſer ſon armée à la veuë de Gonçales qui s'eſtoit vanté de l'en empeſcher. Mais dés le jour meſme les Capitaines François conceurent des défiances de ſa conduite, parce qu'il leur ſembloit qu'il avoit épargné les ennemis, & que s'il euſt voulu les pouſſer, comme il le pouvoit, il les euſt entierement défaits, & enſuite reconquis tout le Royaume. Il y en eut meſme qui l'accuſerent d'avoir de ſecretes intelligences avec eux; à cauſe dequoy ſe voyant ſuſpect, il feignit une maladie pour avoir ſujet de ſe retirer. Une bonne partie de la cavalerie Italienne ſe retira avecque luy: tout ce qui reſta de cette Nation ſe diſſipa, ou prit party avec les ennemis.

Aprés ſon départ les François déferererent le commandement au Marquis de Saluſſes. Gonçales s'eſtant campé dans un deſtroit des mareſcages, qu'on nommoit autrefois les Palus de Minturne, à une demie lieuë proche de leur pont, les arreſta là tout court, & leur fit paſſer l'Hyver en de mauvais logements.

Les incommoditez de la ſaiſon debiferent extremement leurs troupes, & les grivelleries des Commiſſaires, au profit deſquels tourne la diſſipation des armées, acheverent de les ruiner. Les meilleurs de leurs Chefs moururent de maladie; & au contraire l'armée des ennemis fut groſſie par la jonction des troupes des Urſins. Comme le Marquis ſçût qu'ils avoient paſſé le Gariglian pour le venir attaquer, il ſe retira dans Gaiete.

1504. Gonçales l'y inveſtit auſſi-toſt: le Marquis au bout de quelques jours voyant l'extrême famine plus prochaine qu'aucun ſecours, fit ſa capitulation le premier jour de l'An 1504. Elle portoit que ſes gens de guerre pourroient ſe retirer vie & bagues ſauves par mer ou par terre, comme il leur plairoit, & que tous les priſonniers ſeroient délivrez ſans rançon. Gonçales interpretant cet article à ſa mode, en exclut ceux qui eſtoient natifs du Royaume de Naples. Loüis d'Ars brave Capitaine dédaigna d'eſtre compris dans ce Traité, & ſe retira trompettes ſonnantes & enſeignes déployées tout au travers de l'Italie.

On rejetta la cauſe de ces malheurs ſur les Financiers qui avoient dérobé les fonds deſtinez pour l'armée, ou manqué de les fournir en temps & lieu. Jean Heroet Intendant des Finances en fut condamné au banniſſement; avec d'autant plus de juſtice, qu'eſtant fort bien dans l'eſprit du Roy, il avoit neanmoins eu plus d'affection pour l'argent, qui eſt le vray ſouverain de ces gens-là, que pour l'honneur d'un ſi bon Maiſtre.

Les trois armées que Loüis avoit envoyées contre l'Eſpagne ne luy firent que de la dépenſe ſans aucun progrez. Celle de mer courut les

coſtes de la Caſtille & de Valence, puis elle ſe retira à Marſeille ; & pour les deux de terre, celle qui eſtoit commandée par Alain d'Albret & par le Mareſchal de Gié, ſalüa ſeulement les murailles de Fontarabie, puis ſe débanda par la diviſion des deux Chefs. Peut-eſtre meſme que ce fut par la faute du Seigneur d'Albret : car il avoit peu d'affection au ſervice du Roy, à cauſe des differends qu'ils avoient eus en Bretagne pour la recherche de la Ducheſſe Anne. Ce qui reſta de cette armée alla joindre la troiſiéme qui aſſiegeoit Salſes. Celle-là avoit battu la place quarante jours durant, quand le Roy Ferdinand y arriva avec trente mille hommes, & luy fit lever le ſiege. 1504.

Il y eut enſuite une tréve entre les deux Rois touchant les terres de France & d'Eſpagne, moyennée par l'entremiſe de Federic. Ferdinand luy faiſoit croire qu'il eſtoit preſt de luy reſtituer le Royaume de Naples, ſi Loüis y vouloit conſentir, & propoſoit de luy donner ſa ſœur en mariage pour ſon fils Alfonſe ; Elle eſtoit veuve de Ferdinand le Jeune, Roy de Naples.

Le déplaiſir qu'eut le Roy de tant de mauvais ſuccés, de la perte de ſa reputation, & de ne pouvoir développer toutes ces fourbes Eſpagnoles, fut ſi grand qu'il luy cauſa une maladie qui le mit à l'extrémité. La Reyne le croyant mort, penſa à ſe retirer en Bretagne, & y envoya ſon équipage par la Loire. Le Mareſchal de Gié l'ayant arreſté, encourut ſon indignation ; Elle ne pût jamais le pardonner à un homme qui eſtoit né ſon ſujet, & le pourſuivit criminellement avec tant de chaleur, que le Roy pour ne la pas irriter davantage, fut obligé d'envoyer ſon procés au Parlement de Toulouze, comme le plus ſevere du Royaume. Ces Juges pourtant ne purent trouver lieu de le condamner à d'autre peine qu'à eſtre banny de la Cour.

L'Eſpagnol uſant toûjours des meſmes artifices, avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs en France avec ceux de l'Archiduc ſon fils pour traiter de la paix avec le Roy : mais n'apportant rien qui le puſt ſatisfaire, il les congedia ; & auſſi-toſt fit alliance avec l'Empereur, & avec l'Archiduc.

Par ce Traité il confirma le mariage de ſa fille aiſnée ou de la ſeconde, ſi l'aiſnée mouroit, avec le Prince Charles ; ce qu'il fit ſigner par François Duc de Valois ſon preſomptif ſucceſſeur à la Couronne, & autres Princes du Sang, & Grands du Royaume. L'Empereur luy donnoit l'inveſtiture de la Duché de Milan, pour luy & ſes enfans, tant pour les maſles, s'il luy en venoit, que pour ſes deux filles, moyennant 120000. florins payables en deux termes de ſix mois, une paire d'eſperons d'or tous les ans au jour de Noël, & une aſſiſtance de cinq cens Lances quand l'Empereur voudroit aller prendre la Couronne Imperiale à Rome.

Vers ces jours-là, Federic Roy de Naples mourut à Tours qui eſtoit ſon ſejour ordinaire ; bien détrompé des eſperances frauduleu-

1504. ſes que Ferdinand luy donnoit ; Peu aprés ſur la fin de l'année, advint la mort de la Reyne Iſabelle femme de Ferdinand, grande & genereuſe Princeſſe ; Auſſi les Eſpagnols l'élevent au deſſus de toutes les Heroïnes des ſiecles paſſez.

Sa mort changea tous les intereſts des Princes. La puiſſance de l'Archiduc eſtant augmentée du Royaume de Caſtille & de l'alliance du Roy d'Angleterre, dont le fils aiſné Artur avoit épouſé ſa ſœur Catherine, commença de donner de la crainte à Loüis, de la hardieſſe à Maximilian, & de la jalouſie à Ferdinand meſme, qui voyoit bien que ſon gendre ne voudroit point luy laiſſer l'adminiſtration de la Caſtille comme Iſabelle l'avoit ordonnée par ſon Teſtament.

Par ces motifs le Roy & luy firent la paix & prirent des liaiſons enſemble. Ferdinand épouſa Germaine fille de Jean de Foix Vicomte de Narbonne & de Marie ſœur du Roy ; lequel luy donna ſa part du Royaume de Naples en dot, à condition qu'il demeureroit tout à ſon mary ſi elle mouroit la premiere, mais qu'il retourneroit au Roy ſi elle le ſurvivoit & qu'elle n'euſt point d'enfans. Par le meſme Traité les Bannis de Naples & les Gentils-hommes de la faction Angevine furent remis dans leurs biens, la Reyne veuve de Federic ſortit de France & ſe retira auprés d'Alfonſe Duc de Ferrare ſon parent.

1505. Cette liaiſon du Roy avec Ferdinand n'empeſcha pas que Philippe ne paſſaſt en Eſpagne avec ſa femme. Les Caſtillans ſe rangerent auſſitoſt auprés de ce jeune Prince, beau, liberal, & qui avoit épouſé leur Souveraine ; Ferdinand fut contraint de luy ceder la place, & de ſortir de la Caſtille pour n'y rentrer jamais tant que Philippe vivroit. Encore fut-il tant heureux qu'il luy laiſſa le Royaume de Naples ; & il ſe haſta d'y paſſer, parce que Gonçales avoit deſſein de le mettre entre les mains de Philippe, ayant reconnu qu'il ne le pouvoit pas uſurper pour luy-meſme, comme il l'euſt bien deſiré.

1506. Les grands Seigneurs de France & les plus notables perſonnages ayant conſideré les inconvenients que cauſeroit le mariage de la fille aiſnée du Roy avec Charles d'Auſtriche, s'aſſemblerent de leur propre mouvement, à ce qu'ils diſoient, dans la ville de Tours où eſtoit le Roy, & le ſupplierent de la donner à François Duc de Valois ſon heritier preſomptif. Il leur accorda auſſi-toſt leur requeſte, & on fiança les deux parties le vingt-huitiéme de May. Nouvelle injure que Maximilian puſt bien ajoûter dans ſon livre rouge où il écrivoit toutes celles que les François luy avoient faites ; Semblable à ceux qui arreſtent aſſez de parties, & qui n'ont jamais dequoy les payer.

Le mois ſuivant il envoya ſommer le Roy d'executer ce qu'il avoit promis par le Traité, ſçavoir le reſtabliſſement des Bannis de Milan, de luy payer les cinquante mille florins pour l'inveſtiture, & de luy fournir les 500. Lances pour l'accompagner en Italie, où il deſiroit aller prendre la Couronne Imperiale. Le Roy ſatisfit à tout, horſmis

au payement qui n'eſtoit pas écheu : mais ſous-main il ſupportoit le Duc de Gueldres contre l'Archiduc, & faiſoit prendre de la jouſie à Jules & aux Venitiens contre l'Empereur ; de ſorte qu'ils le prierent de ne point entrer en Italie avec une armée. 1506.

Lors que Jules eut reconnu le genie & la conduite de ces Princes, il crût, comme il eſtoit preſomptueux & ſuperbe, eſtre bien au deſſus d'eux tous en force d'eſprit auſſi bien qu'en dignité ; qu'ainſi il les pourroit mener à baguette, & à la fin, les détruiſant l'un par l'autre, les chaſſer tous de l'Italie pour y dominer luy ſeul. Il eſt vray auſſi que de leur coſté ils eurent aſſez de foibleſſe pour croire qu'ils ne pouvoient rien ſans luy ; ainſi par leur timidité ils éleverent ſa puiſſance.

Il fit bien valoir au Roy le pouvoir qu'il luy donna de diſpoſer des Benefices du Milanois, & de deux chapeaux de Cardinal, l'un pour le neveu du Cardinal d'Amboiſe, l'autre pour celuy du Seigneur de la Trimoüille ; Car il obtint pour cela que le Roy l'aſſiſta de ſes forces à luy recouvrer Boulogne ſur Jean Bentivogle. Ce Seigneur ſe voyant attaqué par celuy meſme qui l'avoit toûjours protegé, le pria au moins d'employer ſon interceſſion auprés de Jules, pour avoir ſeulement la liberté de ſortir de la ville avec ſa famille & ſes meubles.

Jules ne témoigna point en ſçavoir plus de gré aux François, au contraire il les en mépriſa davantage ; bien qu'outre cette obligation il leur en euſt d'ailleurs de tres-grandes. Car ſous le Pontificat d'Alexandre ſon ennemy capital, il avoit trouvé ſon refuge en France, & beaucoup d'affection auprés de Louys ſix ans durant, de ſorte qu'ils alloient ſouvent enſemble à tous les divertiſſemens. Mais bien loin de ſe ſouvenir de tant de graces, quand il avoit la teſte échauffée de vin, il s'évaporoit en diſcours injurieux contre le Roy & la France. Auſſi le Roy & les gens de la Cour ne manquoient pas de luy rendre ſon change par des traits d'autant plus picquants qu'ils eſtoient ingenieux, & qui laiſſerent des pointes tres-ſenſibles dans cette ame hautaine & implacable.

La premiere occaſion importante où on reconnut manifeſtement ſa haine, ce fut dans l'affaire de Genes. Ses Emiſſaires y travaillerent ſi bien, qu'une émotion qui eſtoit arrivée entre les Nobles & le peuple pour leurs differends, ſe changea en une revolte contre le Roy. Le peuple eſtant fort mutin, y eſtant en perpetuelle diſcorde avec les Nobles tres-inſolents, éleut huit Tribuns, leſquels ſe ſaiſirent des places que tenoit Louys de Fieſque le long de la riviere, & bien loin de les rendre comme le Roy l'ordonna, ils aſſiegerent Monaco. Tellement que Raveſtein ne ſe tenant pas en ſeureté à Genes, en ſortit ; & alors ils éleurent un Duc, qui eſtoit un ſimple Teinturier, nommé Paul de Nove. 1507.

Le Pape n'avoit oublié aucunes pratiques pour exciter cette rebel-

1507. lion, l'Empereur de ſon coſté avoit ſoufflé le feu tant qu'il avoit pû; Et toutefois l'un & l'autre laiſſerent ces mal-heureux dans le peril où ils les avoient pouſſez, & ne leur donnerent ny conſeil ny ſecours. Ils avoient fait un fort pour deffendre le paſſage des montagnes qui enferment leur ville, & s'eſtoient poſtez là auprés avec toute leur milice. Le Roy s'y eſtant preſenté avec vingt mille combattants, l'emporta dés le premier jour, & pouſſa leurs troupes à vau-de-roure ; ce qui les étonna ſi fort qu'ils luy apporterent les clefs de leur Ville ſans aucune compoſition.

Deux jours aprés, qui fut le vingt-neufiéme d'Avril, il y entra en armes ayant la cuiraſſe ſur le dos, l'épée nuë à la main, tout le peuple criant miſericorde, & les femmes & les enfans veſtus de blanc, ſe proſternant à ſes pieds. Leur crime fut expié ſeulement par le ſang de Demetrio Juſtiniani & de Paul de Nove, & par une amende de 300000. ducats, qu'on employa à baſtir des Chaſteaux pour les brider. La miſericorde du bon Roy pardonna à tous les autres, & leur fit connoiſtre la verité de la Deviſe qu'il avoit portée le jour de ſon entrée ſur ſa cotte d'armes. C'eſtoit un Roy des Abeilles environné de ſon Exaim, avec ces belles paroles : * *Non utitur aculeo Rex cui paremus.*

* Noſtre Roy ne ſe ſert point d'aiguillon.

Il luy euſt eſté facile avec une armée victorieuſe, & dans l'étonnement où ſe trouva toute l'Italie, d'y faire de grands progrez de quel coſté qu'il euſt voulu : mais il apprehendoit ſi fort de faſcher le Pape, & d'attirer dans le Milanois un débordement de toute l'Allemagne, fort irritée contre luy par les harangues que Maximilian avoit faites dans la Diete, que pour leur oſter tout ſoupçon à l'un & à l'autre qu'il euſt deſſein de rien entreprendre, il congedia ſes troupes. Il fuſt meſme revenu tout à l'heure en France, n'euſt eſté qu'il attendoit le Roy Ferdinand qui deſiroit conferer avec luy.

L'Archiduc Philippe eſtoit mort le vingt-cinquiéme de Septembre de l'année precedente, âgé ſeulement de vingt-huit ans. Par ſon Teſtament il fit un trait de grande politique, il laiſſa Charles ſon fils aiſné ſous la protection du Roy Louys, & le pria d'en prendre la tutelle ; Louys l'accepta genereuſement, donna Philippe de Croüy-Chevres Seigneur tres-ſage, pour gouverneur à ce pupille, & eut tant de ſoin de ſon éducation, qu'il le rendit beaucoup plus habile qu'il ne faloit pour le bien de la France.

Jeanne de Caſtille femme de Philippe, qui auparavant avoit déja l'eſprit un peu bleſſé, fut ſi touchée de ſa mort qu'elle le perdit tout à-fait. Eſtant donc devenuë incapable de gouverner, Ferdinand partit de Naples, dont il eſtoit allé prendre poſſeſſion, pour venir adminiſtrer les Royaumes de ſon petit fils. Le Roy ſeul pouvoit luy faire obſtacle, ce fut pourquoy il voulut en paſſant s'aboucher avec luy à Savonne. Tous deux ſe traiterent avec toutes ſortes d'honneurs,

& de marques d'affection reciproque. Le Roy Louys alla le premier visiter Ferdinand dans sa Galere ; Ferdinand vint le voir dans son logis, se mettans ainsi au pouvoir l'un de l'autre sans aucune précaution. Ils jurerent sur le plus saint des Sacremens de garder la Paix : mais l'évenement fit voir, que du costé de Ferdinand ce n'estoient que feintes. Lors que sa regence eut esté bien reconnuë en Castille, il n'eut plus besoin de l'amitié de Louys, ny aucune crainte de sa puissance. 1507.

Les Princes Allemands s'estoient fort échauffez dans la Diete de Constance contre le Roy : on leur avoit fait croire qu'il les mépriſoit, & que l'armée qu'il avoit fait passer les Monts pour chastier les Genois, devoit envahir toute l'Italie. Dans cette croyance ils avoient promis à l'Empereur de mettre sur pied une puissante armée : mais lors qu'ils eurent appris que le Roy avoit licentié la sienne, ils se refroidirent tout d'un coup, & refuserent de fournir les forces qu'ils luy avoient promises.

Au bruit qui courut de ce grand appreſt de guerre, le Roy, le Pape, les Suisses, quoy que d'ailleurs ennemis entr'eux, se reünirent promptement pour empescher que l'Empereur ne descendist en Italie. Et en effet, comme il voulut passer par la valée de Trente avec 5. à 6000. hommes seulement, appareil bien petit pour tant de bruit qu'il avoit fait, les Venitiens luy fermerent le passage. Il en demeura fort outré, & plus encore de ce que Barthelemy d'Alviane leur General, ayant défait quelques-unes de ses troupes, fut receu en triomphe dans leur ville. 1508.

C'estoit assez pour eux d'avoir arresté son armée : aprés cela ils luy accorderent une tréve pour un an. Le Roy se tint extrémement offensé de ce qu'ils l'avoient faite sans sa participation, & qu'ils en avoient exclus le Duc de Gueldres ; Et cette offense fit le comble de quinze ou vingt autres qu'il en avoit déja receuës. Le Pape, l'Empereur & Ferdinand ne les haïssoient pas moins pour differentes causes, & particulierement parce qu'ils avoient empieté des terres sur chacun d'eux : mais il estoit fort difficile de faire entrer tous ces Princes, qui avoient tant de differents interests, dans une mesme Ligue.

Veritablement il ne paroissoit ny seureté, ny avantage pour le Roy Louys, de s'associer ny avec Ferdinand ny avec Maximilian, qui avoient toûjours esté ses ennemis, & ne pouvoient jamais cesser de l'estre, ny avec le Pape qui haïssoit à mort la nation Françoise, & qui d'ailleurs s'estoit mis dans la teste de dominer en Italie. Il n'y avoit d'amitié ny de confederation qui fust seure pour luy que celle des Venitiens ; Et c'estoient les seuls qui le vouluſſent souffrir en ce pays-là, pourveu qu'il n'entrepriſt rien sur eux, & qu'il les laissast joüir de leurs usurpations. Neantmoins quand il mit l'affaire en déliberation dans son Conseil, sans l'avis duquel il ne resolvoit jamais

1508. rien, tous ceux qui s'y trouverent formant leurs opinions pluſtoſt ſur la haine qu'il avoit declarée contre les Venitiens, que ſur les raiſons de la bonne politique, comme ils l'euſſent dû, furent d'avis contraire. Il n'y eut qu'Eſtienne Poncher Eveſque de Paris, qui ne pouvant ployer ſa fidelité à cette infidelle complaiſance, opina fortement que la France ne pouvoit point avoir de meilleurs Confederez en Italie que les Venitiens, & que la ſocieté de tous les autres eſtoit ruïneuſe. La pluralité des voix, & la paſſion du Roy, qui euſt eſté fort juſte en un particulier, luy firent commettre cette faute de s'unir avec ſes plus mortels ennemis pour la ruïne des Venitiens, par le Traité de Cambray.

Dans cette ville-là, ſous couleur d'accommoder les differends d'entre Charles petit fils de l'Empereur & le Duc de Gueldres, s'aſſemblerent premierement Marguerite Ducheſſe veuve de Savoye, & ſœur du deffunt Archiduc, & le Cardinal d'Amboiſe; puis arriva l'Ambaſſadeur d'Eſpagne comme Mediateur, auquel les deux autres ne communiquerent pourtant point le dernier ſecret qu'ils ne fuſſent d'accord de tout entr'eux, parce qu'ils ſe défioient de Ferdinand. Ils conclurent donc qu'ils leur feroient la guerre inſéparablement pour recouvrer les terres qu'ils leur détenoient; Que le Pape les admonneſteroit ſous peine d'excommunication de les rendre, & que l'Empereur donneroit au Roy l'inveſtiture du Duché de Milan pure & ſimple pour luy, pour François Duc de Valois, & pour tous leurs deſcendants.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne voulut point ſigner qu'aprés un nouvel ordre de ſon Maiſtre, ny le Pape non plus, qu'aprés que les Venitiens eurent refuſé (tant la bonne fortune les avoit aveuglez) de luy rendre Faenze & Rimini, pour leſquelles il leur euſt délaiſſé tout le reſte.

Il ne parut rien de tout le Traité que la confirmation de la paix entre les Princes, & cette Ligue fut tenuë ſi ſecrete, que les Venitiens en eurent pluſtoſt la connoiſſance par les effets que par les avis. Ces gens auparavant ſi fiers & ſi fanfarons, furent bien étonnez quand ils virent en meſme temps le Roy delà les Monts avec quarante mille combattants leur commencer la guerre, & le Pape les foudroyer de ſes excommunications; qui font une grande impreſſion ſur les peuples, quand elles ſont fortifiées par la terreur des armes.

1509. Le Roy ayant paſſé la riviere d'Adde, pourſuivit de ſi prés leur armée qu'il la combattit le quatorziéme jour de May, & gagna cette memorable journée de la Giera-d'Adde, prés du village d'Aignadel à quatre milles de Caravaz. Toute leur infanterie y demeura, & leur General Alviane, y ayant perdu un œil, fut fait priſonnier.

En quinze jours de temps le Roy, preſque ſans coup ferir, conquit toutes les places du Milanois qu'ils luy détenoient. Il euſt bien pû prendre encore Vicence, Padouë, Verone, Trevis, & toutes celles qui

qui appartenoient à l'Empire ou à la maiſon d'Auſtriche, s'il euſt eu moins de juſtice que d'ambition. Il renvoya les Deputez de toutes ces villes qui luy apportoient les clefs, à l'Empereur, qui les receut ſous ſon obeïſſance, & y mit quelques garniſons. 1509.

Le Pape avoit fait entrer une armée de dix à douze mille hommes dans la Romagne, elle eſtoit commandée par le Cardinal de Pavie, par François-Marie de la Roüere fils du frere de ſa Sainteté, & par le Duc de Ferrare, celuy-ci ayant le titre de Gonfalonnier de l'Egliſe, & l'autre de Duc d'Urbin par l'adoption de Guidobalde de Montfeltre frere de ſa mere. Le Roy Ferdinand n'avoit qu'une petite armée navale dans le Golfe, & s'attendoit à profiter, comme il fit, du travail & de la dépenſe des François.

Or la ſeule perte de la bataille d'Aignadel mit la Seigneurie de Veniſe dans une telle conſternation, que deſeſperant de pouvoir rien garder dans la terre ferme, elle reſolut de ſe reſſerrer dans les Iſles de ſon Golfe; & dans ce deſeſpoir elle commanda aux Gouverneurs des places leſquelles avoient eſté au Pape ou à Ferdinand, de leur ouvrir les portes, & rappella ſes Magiſtrats de Veronne, Padouë, Vicenze & autres où l'Empereur avoit pretention. Voilà comme ces trois Potentats par la valeur des François, plûtoſt que par leurs forces, recouvrerent tout ce qui avoit eſté empieté ſur eux; Et comme l'ambition des Venitiens, pour n'avoir point eu de bornes, vit reſtrecir en moins de rien celles de leur Seigneurie juſqu'au bord de leur canal. J'ay lû meſme dans des memoires de ces temps-là, que le Roy s'en eſtant approché, fit tirer quelques volées de canon à coup perdu contre la ville de Veniſe.

Quoy qu'il en ſoit, croyant avoir tout fait, il ſe retira à Milan, & envoya le Cardinal d'Amboiſe vers l'Empereur; lequel s'eſtant longtemps fait attendre, & ayant conſumé en deſpenſes ſuperfluës, tout l'argent qu'il avoit tiré de ſes terres hereditaires, & des peuples des Païs-Bas, s'eſtoit à grand' peine avancé juſques-là, à l'inſtante ſollicitation du Pape, qui le deſiroit en Italie pour y contrebalancer la puiſſance du Roy. Le Cardinal luy aſſigna un jour auquel il ſe devoit trouver à Guarde, qui eſt aux confins de la Vallée de Trente & du Milanois, pour s'y aboucher avec le Roy: mais comme ſur ces entrefaites, les habitans de Trevis avoient refuſé les portes au Gouverneur qu'il y envoyoit, & arboré l'eſtendart de Veniſe, il prit ſon excuſe ſur ce nouvel incident, de ne point aller à ce rendez-vous.

La reſiſtance de Trevis fit connoiſtre aux Venitiens qu'ils avoient eu trop haſte d'abandonner ce qu'ils poſſedoient en terre ferme. Ce petit bon-heur arreſta leur épouvante; la lenteur de Maximilian leur donna temps de reſpirer; & le courage leur revint quand à force de ſupplications, les plus baſſes qu'on ſe puiſſe imaginer, ils eurent fléchy le Pape à écouter leurs Ambaſſadeurs, quelque inſtance que ceux

1510. de l'Empereur & du Roy fiſſent au contraire. Mais rien ne fut ſi favorable au reſtabliſſement de leurs affaires, & à la ruine de l'Empereur, que le départ du Roy, qui neanmoins promit de l'aſſiſter de cinq cens hommes d'armes. Car tandis qu'il ne mettoit aucun ordre à conſerver ſes places, ny en gagnant l'affection des peuples, ny en les contenant par de fortes garniſons, les Venitiens moitié par force, moitié par ſurpriſe, recouvrerent la tres-importante ville de Padouë; ce qui arriva environ le temps que le Roy repaſſoit en France.

Ce Prince qui n'avoit que de vaſtes deſſeins, avoit projetté d'aſſieger Veniſe, & d'écraſer cette Republique par la teſte : mais ce n'étoit pas l'intention du Pape ny du Roy; & pour avoir trop tardé il ne pouvoit plus le faire, parce que le Roy & Ferdinand avoient retiré leurs armées navales. D'ailleurs il y alloit de ſon honneur de reprendre Padouë; & les Confederez, mais particulierement les François, l'aſſiſterent dans cette entrepriſe, ſuivant le Traité de Cambray. Il y mit le ſiege avec une armée de 36000. hommes de pied, 1800. hommes d'armes & mille chevaux legers : mais il y avoit dedans 12000. hommes de pied, deux mille chevaux, & deux cent volontaires fils des Nobles Venitiens, tous reſolus de s'enſevelir dans une ville, dont la conſervation ou la perte decidoit du ſort de leur Republique. Auſſi ſe défendirent-ils ſi bravement que l'Empereur decampa delà le dix-ſeptiéme jour du ſiege, & ayant congedié preſque toutes ſes troupes, il ſe retira bien en colere contre ſes Confederez, mais ſans raiſon.

Il ſe cimenta neanmoins une plus étroite alliance entre le Roy & luy, parce qu'il avoit beſoin de ſon aſſiſtance pour avoir raiſon de Ferdinand, qui retenoit tout le profit de l'adminiſtration des Royaumes d'Eſpagne. Ils ſe remirent tous deux de ce differend au Conſeil de France, lequel ordonna que Ferdinand, en cas qu'il n'euſt point d'enfans, auroit l'adminiſtration de la Caſtille : mais qu'il fourniroit tous les ans 50000. ducats à l'Empereur, & autant pour l'entretien du pupille.

Cependant le Pape Jules ſe reconcilia avec les Venitiens, nonobſtant les remonſtrances du Roy & de l'Empereur, & leva l'excommunication, aprés leur avoir impoſé telles conditions qu'il luy pleut. De jour en jour il s'alienoit plus fort du Roy, & formoit à toute heure des plaintes contre luy pour des choſes de neant, & le plus ſouvent ſans juſtice. Au contraire le Roy recherchoit tous les moyens de luy regagner l'eſprit; mais ſes ſoins & ſes bons offices furent inutiles pour cela. Jules luy ſuſcitoit des ennemis de tous coſtez : En meſme temps il ſollicitoit les Suiſſes contre luy, par le moyen de Matthieu Schiner Eveſque de Sion, dont les harangues vehementes émouvoient & agitoient ce peuple ſauvage, comme le vent fait les flots. Il animoit auſſi le jeune Roy d'Angleterre Henry VIII. qui deſiroit fort ſignaler ſon nom & ſon advenement à la Couronne par quelque glorieuſe entre-

priſe. A quoy il eſtoit encore pouſſé par Ferdinand ſon beau-pere, qui deſiroit embarraſſer le Roy, de peur qu'il ne luy arrachaſt le Royaume de Naples. Le pere du Roy Henry eſtoit mort l'année d'auparavant le vingt-uniéme d'Avril. 1510.

Un petit ſujet d'intereſt acheva de mettre Jules aux champs. Alfonſe Duc de Ferrare avoit des Salines à Comachio, & le Pape poſſedoit celles de Cervia ; ce dernier avoit accouſtumé de debiter ſon ſel dans la Lombardie : mais Alfonſe avoit traité avec le Roy de l'en fournir à beaucoup meilleur marché. Or Auguſtin Ghiſi Fermier des ſalines du Pape, s'en eſtant plaint à ſon Maiſtre, il commanda au Duc de rompre les pactes faits avec le Roy, & ſur ſon refus il luy commença la guerre, à deſſein, comme il parut depuis, d'y embarraſſer le Roy, & d'avoir ſujet de le quereller.

De leur coſté, les Suiſſes luy cherchoient noiſe : ils luy demanderent de vieilles dettes, & vouloient qu'il rehauſſaſt leurs penſions de 20000. livres par an. Elles n'avoient eſté que de pareille ſomme en tout du temps de Loüis XI. & alors elles eſtoient montées juſqu'à 60000. livres. L'augmentation dont ils faiſoient inſtance, eſtoit peu conſiderable, eu égard au danger où ils pouvoient mettre le Milanois : mais ils y procedoient d'une maniere ſi ſuperbe & ſi choquante, que le Roy ſe crut obligé par honneur de les en refuſer. Il voulut meſme leur faire voir qu'il ſe pouvoit bien paſſer d'eux, ayant attiré à ſon ſervice les Vallées de Sion & les ligues Griſes. Ils furent ſi offenſez de ce mépris, qu'ils ſe dévouërent entierement au Pape, ſous ce beau titre de *Deffenſeurs du ſaint Siege*, à mille florins * de penſion pour chaque Canton.

* Ils en avoient cinq mille du Roy.

Le Seigneur de Chaumont Gouverneur du Milanois, eſtant allé au ſecours du Ferrarois, chaſſa les Venitiens de ſon pais, où ils eſtoient entrez à l'inſtigation de Jules, & par la priſe de pluſieurs places les remit dans leur premiere épouvante.

Là deſſus le vingt-cinquiéme de May mourut à Lyon Georges d'Amboiſe, le ſage pilote de la France, Miniſtre ſans avarice & ſans orgueil, Cardinal avec un ſeul Benefice, qui n'ayant point en veuë d'autre richeſſe que celle du public, s'eſt amaſſé un treſor de benedictions dans toute la poſterité. Tout le monde le pleura, Jules ſeul en eut de la joye, parce qu'eſtant monté, comme il avoit fait, dans le ſaint Siege par des voyes peu Canoniques, il apprehendoit que ſi le Roy devenoit le plus fort en Italie, ce Cardinal ne luy fiſt faire ſon procés & qu'on ne le dégradaſt.

Il ſembloit que ſa haine n'eſtant plus enflamée par cet objet, devoit s'appaiſer : mais tout au contraire n'eſtant plus retenuë par la crainte qu'il luy donnoit, elle éclata avec toute ſa violence, & neanmoins ſans effet pour cette heure-là. Car ſon armée s'eſtant par deux fois approchée de Genes, ne la ſceut faire remuer, parce qu'on avoit

1510. jetté du renfort dedans ; & Chaumont boucha ſi bien les paſſages du Milanois aux Suiſſes, qu'ayant tenté en vain de paſſer par divers endroits, ils s'en retournerent chez eux.

Le Roy connoiſſant que malgré luy il auroit enfin la guerre avec Jules, convoqua ſur la fin de Septembre une Aſſemblée de l'Egliſe Gallicane à Tours, pour ſçavoir ce que la conſcience luy permettoit en cette rencontre. L'Aſſemblée ayant écouté huit queſtions qu'il luy fit propoſer, répondit en ſubſtance ; Que ſes armes eſtoient juſtes ; „ Que celles du Pape ne l'eſtoient pas ; & qu'ainſi il pouvoit aller juſ- „ qu'à l'offenſive pour ſe deffendre. Aprés cet avis il fit des inhibitions „ à ſes ſujets de ſe pourvoir en Cour de Rome pour les Benefices, & d'y porter aucun argent du Royaume.

De tous les Potentats de l'Italie, il n'y avoit que le Duc de Ferrare, les Florentins, & les Bentivogles dépoſſedez de Boulogne, qui tinſſent ſon party ; Les Venitiens eſtoient ouvertement liguez avec le Pape, qui plus d'un an auparavant avoit renoncé à la ligue de Cambray. Le Roy Ferdinand s'en eſtoit auſſi détaché, ayant receu du Pape l'inveſtiture du Royaume de Naples pour une haquenée blanche, ſans payer les 40000. ducats, comme ſes Predeceſſeurs l'avoient accouſtumé. Il ne ſe declara pourtant pas ſi-toſt, mais faiſant le mediateur entre les uns & les autres, il feignoit d'appaiſer le Pape pour l'animer davantage, tiroit les ſecrets du Roy & de l'Empereur, & les amuſoit de diverſes propoſitions.

L'Empereur eſtoit le ſeul Allié conſiderable qui reſtaſt au Roy, mais comme il eſtoit toûjours indigent, & qu'il traiſnoit ſes affaires de Diete en Diete, dans leſquelles les intrigues du Pape rompoient facilement ſes deſſeins, particulierement quand il eſtoit queſtion d'avoir de l'argent : il n'avoit rien du tout avancé contre les Venitiens. Et neantmoins comme il s'opiniaſtroit à les reduire à la raiſon, malgré toutes les interceſſions du Pape, il eſtoit obligé de demeurer étroitement uny avec le Roy. Lequel de ſon coſté flatant ſon ambition, offroit de l'ayder de toutes ſes forces pour remettre ſous ſes loix la ville de Rome & toute l'Italie, horſmis le Milanois, la Duché de Ferrare, les Seigneuries de Genes & de Florence, & le Royaume de Naples. Ainſi l'un & l'autre, afin de dompter l'orgueil de Jules, convinrent entr'eux d'aſſembler un Concile general pour la reformation de l'Egliſe, tant en ſon chef qu'en ces membres.

Il courut cette année par la France une maladie epidemique, que l'on nomma la coqueluche, pource qu'elle affubloit la teſte d'une douleur fort peſante. Elle cauſoit auſſi une grande douleur à l'eſtomac, aux reins & aux gras des jambes, avec une fiévre chaude accompagnée de faſcheux delires, & d'un dégouſt de toutes les viandes. Peu de gens en furent exempts, & grand nombre en mourut.

Tout le mal des affaires du Roy eſtoit ce foible qu'il avoit d'é-

pargner Jules, & de ne le pas pouſſer à bout comme il fut en ſon pouvoir plus de deux ans. Il avoit deffendu à Chaumont d'attaquer les terres de l'Egliſe : cela n'empeſcha pas que Jules n'excommuniaſt ce General, & le Duc de Ferrare pareillement. 1511.

Peu de jours aprés Chaumont eut une belle occaſion de le prendre dans Boulogne où il s'eſtoit temerairement engagé : mais au lieu d'aſſieger chaudement la ville, il ſe laiſſa amuſer trois jours durant par des propoſitions d'accommodement ; cependant il arriva des troupes de Venitiens & de Turcs qui tirerent Jules du peril.

Lors que les ſiennes furent toutes aſſemblées, il commanda à ſes Generaux d'aſſieger Ferrare, & pour en faciliter la priſe, d'attaquer auparavant la petite ville de la Mirande appartenant aux enfans de Jean Pic, qui ne l'avoient nullement offenſé. Ce ſiege n'allant pas aſſez viſte à ſa fantaiſie, il s'y rendit luy-meſme malgré les neiges & les glaces, ſans avoir égard ny à ſon âge de ſoixante & dix ans, ny à la dignité de la Sacrée Thiare. Il haſtoit les travaux, il ordonnoit les batteries, il pouſſoit les Soldats, tantoſt par menaces, tantoſt par careſſes ; Et la ville ayant eſté priſe à compoſition, le dix-neufiéme de Mars, il ſe fit porter dedans par la breſche.

La reputation du Roy eſtant fort abbaiſſée en Italie par la priſe de la Mirande, il envoya de nouvelles troupes & des ordres à Chaumont de ne plus épargner Jules. Chaumont le talonna donc de ſorte qu'il le contraignit de ſe retirer à Boulogne, & delà à Ravenne. Mais là-deſſus ce bon Seigneur vint à mourir à Correge ; & dans la foibleſſe que ſa maladie luy cauſa, il fut tellement touché de ſcrupule, qu'il envoya demander abſolution au Pape. Le commandement de l'armée demeura à Trivulce à cauſe de ſa Charge de Mareſchal, & le Roy le luy confirma en attendant qu'il y envoyaſt Gaſton de Foix fils de ſa ſœur, qui n'eſtoit encore âgé que de vingt ans.

Le Roy Ferdinand eſtoit preſſé de tous les deux coſtez de ſe declarer : il avoit de la repugnance d'armer contre l'Empereur qui eſtoit ayeul de ſon petit fils ; l'inſolence de Jules le choquoit ; la puiſſance du Roy luy eſtoit toûjours formidable ; Et quel que dûſt eſtre l'évenement de cette guerre, il apprehendoit preſque également les uns & les autres. Ainſi il trouva à propos de s'entremettre d'accommodement, & obligea tous les trois Potentats d'envoyer des Ambaſſadeurs à Mantouë pour en chercher les moyens.

Eſtienne Poncher Eveſque de Paris, Prelat de rare prudence & de grande doctrine, s'y trouva de la part du Roy, Matthieu Lang Evêque de Curs, de celle de l'Empereur. Il y fut propoſé quantité de choſes : l'Ambaſſadeur de France ſe relaſchoit en pluſieurs poincts, mais plus il s'approchoit de la raiſon, plus les autres s'en reculoient.

Cependant le Pape pria l'Eveſque de Curs de le venir trouver à Ravenne : il croyoit le gagner à force de promeſſes, & par l'éclat d'un

1511. chapeau de Cardinal, lequel il avoit nouvellement communiqué à huit autres Prelats fort conſiderables en doctrine ou en credit, du nombre deſquels eſtoit Matthieu Schiner Eveſque de Sion, pour s'appuyer de leurs ſuffrages contre le Concile, dont il eſtoit menacé. Mais l'Eveſque qui eſtimoit plus la dignité de ſon caractere que la pourpre Romaine, ne tint compte de ſes offres, & le traita avec une hauteur inoüie. Car il l'obligea de venir au devant de luy juſqu'à Boulogne, s'aſſit ſur un ſiege pareil, & ne voulut conferer qu'avec luy-meſme, laiſſant à ſes Gentilshommes le ſoin de traiter avec les Cardinaux que le Pape luy envoyoit. Du reſte il tint ferme pour les intereſts de l'Empereur & pour ceux du Roy, & s'en retourna ſans rien faire.

Trivulce recommença donc la guerre, & prit Concorde. Comme il approchoit de Boulogne avec les Bentivogles, le Pape ſe retira à Ravenne, & laiſſa la garde de Boulogne au Cardinal de Pavie * ſon mignon, & à François Marie Duc d'Urbin fils de ſon frere. Ses troupes eſtoient dedans, & celles des Venitiens aux environs: mais elles ne purent arreſter la legereté des Boulonois, ny l'impetuoſité des François. Sur ſon retour il receut trois mortels déplaiſirs; l'un fut la nouvelle que les Boulonois avoient chaſſé ſes gens; l'autre que ſon armée eſtoit toute diſſipée; le troiſiéme que le Duc d'Urbin ſon neveu poignarda preſque à ſa veuë dans Ravenne le Cardinal de Pavie pour quelque inimitié qui eſtoit entr'eux; Et pour comble de douleur, il voyoit dans les villes par où il paſſoit, les Affiches de l'indiction du Concile general à Piſe pour le premier de Septembre.

* Franceſco Alidoſi.

Elle eſtoit dattée du ſeiziéme de May, faite à la requiſition des Procureurs du Roy & de l'Empereur, en execution du Decret du Concile de Conſtance, & au nom de neuf Cardinaux, dont trois l'avoient ſignée, ſçavoir Sainte Croix, Coſence, & Saint Malo; c'eſtoit Bernard de Carvajal, François Borgia, & Guillaume Briçonnet, qui ſe trouverent pour lors à Milan. L'Empereur & le Roy approuverent cette indiction par leurs Lettres Patentes du mois de Juillet enſuivant.

Dans cette conſternation, ne voyant pas meſme de ſeureté pour luy à Rome, ſi l'armée du Roy victorieuſe l'y pourſuivoit, il rechercha les voyes d'accommodement: mais dés qu'il ſçeut que le Roy fatigué des ſcrupules importuns de la Reyne ſa femme, avoit mandé à Trivulce de ne point attenter ſur les terres de l'Egliſe, il ſe montra plus dur & plus implacable que jamais.

Ainſi par ſes Bulles du dix-ſeptiéme de Juillet il aſſigna un Concile à Rome dans le Palais de Latran pour le dix-neufiéme d'Avril enſuivant, declara nulle la convocation de celuy de Piſe, & cita les trois Cardinaux à comparoiſtre devant luy dans ſoixante-cinq jours, à faute dequoy ils ſeroient dégradez de leur dignité, & privez de tous leurs Benefices.

Digitized by Google

La negligence du Roy & les chimeriques irreſolutions de l'Empereur luy hauſſoient le courage. Car l'Empereur toûjours lent & irreſolu, n'ayant pas d'abord preſſé l'affaire comme il faloit, n'eut pas le credit d'envoyer ſes Prelats à Piſe; Le Roy traitant une choſe ſerieuſe comme un jeu, n'y fit aller que ſeize Eveſques de France & du Milanois, avec quelques Abbez, Docteurs & Procureurs des Univerſitez; Et le Concile ne s'ouvrit que le vingt-neufiéme d'Octobre, parce qu'on eut peine d'en obtenir la permiſſion des Florentins, ſous la Seigneurie deſquels eſtoit la ville de Piſe, car ils l'avoient enfin reduite par force deux ans auparavant. Le Cardinal de Sainte Croix en eſtoit le Preſident, Odet de Foix Lautrec le Gardien, & Philippe Decc excellent Juriſconſulte l'Avocat. 1511.

Les Piſans eurent peu de reſpect pour cette Aſſemblée, & le peuple, ſoit de luy-meſme, ou par la ſecrete ſuſcitation des Emiſſaires de Jules, ou des Florentins meſme, qui apprehendoient ſes furieux reſſentiments, faiſoit ſouvent querelle aux Soldats François. Les Peres en prirent tellement l'épouvante, que dés la troiſiéme Seſſion ils ſe transfererent à Milan, où ils ne furent pas mieux receus ny plus long-temps en repos.

Jules ſe tenoit fort de l'aſſiſtance de Ferdinand & des Venitiens; le vingtiéme d'Octobre il conclut avec eux la Ligue qu'ils nommerent *Sainte*, pour la concorde de l'Egliſe, diſoient-ils, l'aneantiſſement du Concile de Piſe, le recouvrement des terres du ſaint Siege, & l'expulſion hors d'Italie de tous ceux qui voudroient empeſcher l'execution de ces choſes.

Au mois de Janvier de l'an 1512. l'armée de cette Ligue, commandée par Raimond de Cardonne Viceroy de Naples, aſſiegea Boulogne, & les Bourgeois de Breſſe introduiſirent les Venitiens dans leur ville, où ils mirent quinze cens chevaux & huit mille hommes de pied en garniſon, qui aſſiegerent le Chaſteau. Mais voicy que le jeune Gaſton de Foix General des Armées du Roy delà les Monts, plus prompt & plus terrible que la foudre, les renverſe avec tous leurs deſſeins. Car le dixiéme jour du ſiege, pendant qu'il tomboit de la neige ſi épais qu'elle empeſchoit la veuë, il entra dans Boulogne au grand étonnement de ces vieux Capitaines, qui leverent le ſiege tout couverts de honte. 1512.

Delà marchant vers Breſſe avec ſix mille hommes choiſis, il défit en chemin Jean Paul Baillon qui commandoit une partie de l'armée Venitienne. Puis entrant dans la ville par le Chaſteau, il força les retranchemens dont elle s'eſtoit remparée, joncha les ruës de huit mille morts, & en chaſſa le reſte des troupes Venitiennes. Ces trois grands exploits faits en moins de quinze jours, éleverent ce Prince au deſſus de tous les Capitaines de ſon temps.

Nonobſtant tous ces avantages la Ligue Pontificale ſe renforçoit

1512. tous les jours de quelque teſte. Les Florentins renoncerent à l'amitié du Roy ; on entendoit le bruit d'une prochaine irruption des Suiſſes; Et les Anglois eſtoient ſur le poinct de rompre avec la France. Car Jules les avoit enyvrez de la vaine gloire de deffendre le ſaint Siege; & du fumet des vins delicieux de toutes ſortes, dont il leur avoit envoyé un grand navire tout chargé, avec des jambons, des ſauciſſons, & des eſpiceries pour les leur faire trouver meilleurs.

Or le Roy, afin de n'avoir pas tant d'ennemis à la fois, manda à Gaſton de donner bataille à l'armée de la Ligue durant le torrent de ſon bon-heur. Les ennemis eux-meſmes la luy preſenterent, s'eſtant approchez de Ravenne pour luy faire lever le ſiege qu'il y avoit mis exprés. Elle ſe donna donc le propre jour de Paſques onziéme d'Avril. Les forces eſtoient égales, le choc fut tres-ſanglant ; à la fin des Chefs de la Ligue les uns s'eſtant mis en fuite, les autres ayant eſté pris, la victoire tourna du coſté de Gaſton. Mais comme il pourſuivoit trop ardemment un gros de quatre mille Eſpagnols qui faiſoit retraite en bon ordre par le chemin d'entre la levée & la riviere de Ronque, il fut enveloppé, & ſe deffendant comme un Achille, tué de vingt & deux coups de pique & d'épée. Son couſin Odet de Foix Lautrec y receut auſſi de griéves bleſſures.

Ce gros d'Eſpagnols ne fut point pourſuivy, tout le reſte fut taillé en pieces ou fait priſonnier, Ravenne enſuite ſaccagée, & quelques villes voiſines remiſes entre les mains du Cardinal Sanſeverin Legat du Concile de Piſe, comme auſſi le Cardinal Julian de Medicis Legat du Pape, Ferrand d'Avalos Marquis de Peſcaire, & Pierre de Navarre, qui tous avoient eſté pris à la bataille.

On penſoit aprés cela voir une revolution univerſelle dans l'Italie en faveur de la France. En effet l'épouvante fut ſi grande à Rome, que les Cardinaux en corps furent ſupplier le Pape de faire la paix avec le Roy. Mais Ferdinand & les Venitiens luy ayant un peu remis le cœur, il eut recours à ſes artifices ordinaires ; C'eſtoit d'amuſer le Roy par des propoſitions d'accommodement, & de faire agir la Reyne, qui par des motifs de conſcience, par des careſſes, des intrigues, des importunitez, le deſarmoit ſouvent & le ralentiſſoit.

Avec cela le trouble d'eſprit que luy cauſa la mort de ſon neveu, la meſintelligence qui ſe mit entre le Cardinal Sanſeverin qui eſtoit Legat, & la Palice qui avoit le titre de General, le peu d'obeiſſance que les autres Capitaines François rendoient à ce dernier, ne rendirent pas ſeulement cette victoire inutile, mais cauſerent la perte du Duché de Milan. Le ménage que fit hors de propos le Treſorier qui payoit l'armée contribua beaucoup à ce mal-heur. Car il fit licentier une bonne partie des troupes, & la Palice ne laiſſa à Sanſeverin que ſix mille hommes de pied & mille chevaux, & emmena le reſte dans le Milanois. Là s'eſtant campé à Pontevique, lieu propre pour ſecourir

rir Milan, Cremone, Breſſe & Bergame, quatre mille Lanſquenets qui faiſoient les deux tiers de ſon Infanterie, & avoient eſté levez ſur les terres de la Maiſon d'Auſtriche, furent rappellez par l'Empereur Maximilian ſur le point que les Suiſſes entroient dans le païs. 1512.

En peu de mots, les François eſtant reduits à trois ou quatre mille hommes, abandonnerent tout-à-fait le Milanois, Maximilian Sforce fut reſtably en cette Duché par les Suiſſes, qui s'en declarerent les protecteurs; la Cité de Genes ſe revolta & créa un Duc, qui eſtoit Janus Fregoſe. Preſque au meſme temps le Roy d'Angleterre envoya un Heraut declarer la guerre au Roy Loüis; Et l'Empereur qui avoit tant de fois proteſté de ne ſe point ſeparer de luy, l'abandonna & fit une nouvelle alliance avec Jules.

Dans la déroute des François, le Concile de Piſe, qui s'eſtoit retiré à Milan, ſe ſauva à Lyon. Durant le temps qu'il avoit eſté à Milan il y avoit tenu cinq ſéances: dans leſquelles les Peres ayant pluſieurs fois ſommé Jules de nommer un lieu libre pour le Concile, & de s'y trouver en perſonne pour ſe juſtifier, l'avoient declaré ſuſpens de l'adminiſtration du Pontificat, & fait défenſe de luy obeïr.

Le Concile de Latran beaucoup plus nombreux & plus authoriſé, tonnoit avec bien plus de force; particulierement depuis que l'Empereur l'eut reconnu. Dans ſa troiſiéme Seſſion qui ſe tint un Vendredy ſeiziéme de Novembre, fut leuë une Bulle qui condamnoit l'Aſſemblée de Piſe, ſes fauteurs & adherants, & confirmoit les excommunications & dégradations que Jules avoit fulminées contre les Cardinaux & les Eveſques qui le compoſoient. On y lut auſſi les Lettres monitoires du quatorziéme d'Aouſt, par leſquelles il mettoit le Royaume de France en interdit, excepté la Duché de Bourgogne, & transferoit les Foires de Lyon à Geneve. Dans la quatriéme qui fut l'onziéme de Decembre, il fit lire un Decret qui adjournoit le Roy, & les Prelats, Chapitres & Parlements, à comparoiſtre devant luy dans ſoixante jours, & dire les raiſons pourquoy ils ne vouloient pas que la Pragmatique fuſt abrogée.

Le leurre dont Ferdinand s'eſtoit ſervy pour engager le jeune Roy Anglois ſon gendre dans la guerre contre la France, eſtoit la promeſſe qu'il luy avoit faite de l'ayder de toutes ſes forces à conquerir la Guyenne. Sur cette aſſurance les Anglois mirent une grande armée à terre prés de Fontarabie dés la fin de May, mais Ferdinand avoit de long-temps formé un autre deſſein. C'eſtoit de conquerir la Navarre, tellement qu'au lieu de la venir joindre, il ſe jetta ſur ce malheureux Royaume, qui n'eſtoit nullement de la querelle, & ſe ſervit de la terreur de leurs armes pour l'envahir plus facilement.

EMPP. encore MAXIMILIAN & SELIM II. aprés avoir tué Bajazet ſon pere, R. 8. ans.

Le Roy Jean d'Albret n'avoit oſé armer, de peur de luy donner le pretexte qu'il deſiroit de l'opprimer; Ainſi dés qu'il parut ſur la fron-

1512. tiere, il ſe retira lâchement dans le Bearn, & luy abandonna tout ſon Royaume, à la reſerve de quelques Fortereſſes.

Quand Ferdinand eut uſurpé la Navarre, il chercha des titres pour la retenir. Il n'en trouvoit point d'autres que le droit de la guerre, & une Bulle du Pape qui l'expoſoit en proye au premier occupant, à cauſe que Jean, diſoit-il, eſtoit fauteur du Concile de Piſe, & allié du Roy de France ennemy du ſaint Siege. Mais pour le droit de la guerre, ſi on n'entend la force, qui n'eſt droit que parmy les Barbares, Ferdinand ne le pouvoit pas alleguer, puiſque Jean ne l'avoit nullement offenſé, & que tant s'en faut qu'il euſt les armes à la main contre luy, qu'au contraire il luy offroit paſſage par ſon Royaume. Et pour l'autre point, cette Bulle tant alleguée ne ſe trouve nulle-part: mais quand elle ſe trouveroit, elle ne donneroit point de droit ſur une Couronne qui ne releve que de Dieu; & quand elle en pourroit donner, elle fut publiée, à ce que diſent les Eſpagnols meſme, au mois de Juillet, & l'invaſion eſtoit faite en Juin. N'eſt-ce pas couper la teſte à un homme puis luy prononcer ſon Arreſt?

Les ſecours que le Roy donna à Jean ſon Allié eſtant mal conduits ne luy ſervirent de rien. Le Duc de Longueville Gouverneur de Guyenne, & Charles Duc de Bourbon qui les commandoient, ne pouvant s'accorder enſemble, il y envoya François Duc de Valois âgé ſeulement de dix-huit ans. Son autorité étouffa leur diſcorde: il entra dans la Navarre malgré le Duc d'Albe qui eſtoit campé à ſaint Jean de Pied de Port, & mit le ſiege devant Pampelonne: mais la faute de vivres, & les incommoditez de la ſaiſon, le contraignirent de décamper au bout de ſix ſemaines. Ferdinand ayant recueilly le fruit qu'il pouvoit eſperer de cette guerre, fit volontiers tréve avec le Roy.

Vers ce temps commença le Regne des Cherifs en Afrique par un Mahomet Ben-hemet, qui ſe diſant iſſu du ſang de ſon grand Prophete, & s'eſtant ſanctifié dans l'opinion des peuples par une longue Solitude, les anima d'un furieux zele de faire la guerre aux Chreſtiens, & aux Mores qui s'eſtoient alliez avec eux; ſi bien que par le moyen de ſes deux fils il conquit les Royaumes de Fez, de Maroc, & de Tremiſſen.

1513. La colere de Jules n'avoit point de bornes, il avoit compoſé un decret au nom du Concile pour transferer le Royaume de France, & le titre de *Tres-Chreſtien*, au Roy d'Angleterre. Comme il eſtoit ſur le point de le faire publier, le Ciel prenant pitié de luy & de la Chreſtienté, l'appella hors du monde le vingt-troiſiéme de Février. Il mourut d'une fiévre lente cauſée, diſoit-on, par un chagrin qu'il eut de n'avoir pû porter les Venitiens à s'accommoder avec l'Empereur; tant ſes paſſions eſtoient furieuſes, & plus convenables à un Sultan des Turcs, qu'au Pere commun des Chreſtiens.

La brigue des jeunes Cardinaux ayant reconnu que les vieux eſtoient quelquefois les plus emportez, voulut eſſayer ſi dans la jeuneſſe il ne ſe

trouvéroit point quelque ſujet plus temperé ; Et pour cette conſideration elle élut Jean de Medicis fils de Laurent, qui n'eſtoit âgé que de trente-ſix ans. Il prit le nom de Leon X. 1513.

Il y avoit deux avis dans le Conſeil du Roy, l'un de ſe racommoder avec les Venitiens ; l'autre de regagner l'Empereur. Eſtienne Poncher Eveſque de Paris eſtoit du premier ; ceux qui vouloient complaire à la Reyne appuyoient le ſecond. Cette Princeſſe brûloit d'envie de marier Renée ſa ſeconde fille avec l'Archiduc Charles ; & cet avis l'euſt emporté ſi elle euſt voulu dés l'heure meſme la donner à Maximilian pour la nourrir, & qu'elle ne ſe fuſt pas obſtinée à la retenir auprés d'elle juſqu'à ce qu'elle fuſt nubile. Ferdinand d'autre coſté craignant que les Venitiens ne renoüaſſent avec la France, tâchoit de les reconcilier avec Maximilian, & propoſoit de leur faire rendre Veronne. Mais l'Empereur demandoit des ſommes immenſes d'argent, & des conditions tres-fâcheuſes ; De ſorte que les Venitiens n'ayant pû s'accommoder avec luy, condeſcendirent à une Ligue avec le Roy.

Moyennant leur ayde, & pendant la tréve qu'il avoit avec Ferdinand, il crût pouvoir recouvrer la Duché de Milan. Il donna la charge de cette expedition à la Trimoüille le plus renommé de ſes Capitaines, avec 16000. hommes de pied, deux mille hommes d'armes, & 6000. chevaux-legers, auſquels l'armée Venitienne commandée par Alviane, nouvellement mis en liberté par les François, ſe devoit joindre en cas de beſoin.

A ſon arrivée, quoy qu'il n'euſt guere que la moitié de ces troupes, il jetta une ſi grande terreur dans l'Italie, que toutes les places du Milanois ſe rendirent à luy, horſmis Come & Novarre : dans la derniere deſquelles le Duc François Sforce ſe retira avec cinq mille Suiſſes. Au meſme temps l'armée navale de France, qui eſtoit de neuf Galeres & de quelques vaiſſeaux, ayant paru ſur la coſte de Genes, les Fieſques & les Adornes s'approcherent de cette ville-là avec quatre mille hommes, & ayant pouſſé quelque Soldateſque, avec quoy le Duc Janus Fregoſe penſoit leur empeſcher le paſſage des montagnes, ſe rendirent maiſtres de la ville, chaſſerent ce Duc, y firent créer en ſa place Antoine Adorne pour adminiſtrer la Republique au nom du Roy.

La joüiſſance de cette conqueſte dura encore moins de temps qu'il n'en avoit eſté employé à la faire. La Trimoüille avoit aſſiegé Sforce dans Novarre & fait breſche à la muraille : mais il n'oſa donner l'aſſaut, parce qu'elle n'eſtoit pas raiſonnable, & qu'il venoit un autre gros de Suiſſes au ſecours des aſſiegez. Il y avoit deux avis entre les Chefs, la Trimoüille trouvoit meilleur d'aller au devant des Suiſſes, Jean Jacques Trivulce au contraire d'éviter le combat, & d'attendre le reſte des troupes qui venoient de France. La pluralité des voix avoit fait reſourdre qu'on ſuivroit le premier, & que pour cet effet Trivulce

1513. iroit avec l'avant-garde prendre un logement ſur cette route-là, tandis que la Trimoüille demeureroit encore quelques heures devant Novarre avec l'arriere-garde, pour repouſſer les Suiſſes s'ils vouloient faire des ſorties. Mais comme Trivulce avoit quelques terres dans l'endroit où l'on avoit deſigné qu'il iroit loger, & que d'ailleurs il eſtoit altier & preſomptueux, ſon orgueil & ſon avarice le firent détourner de cette route & prendre un logement dans un lieu mareſcageux, & entrecouppé de foſſez, où la cavalerie ne ſervoit de rien, & ne pouvoit ſecourir ſon infanterie.

Les Suiſſes qui eſtoient dans Novarre eſtant donc ſortis la nuit, ce qu'on n'euſt jamais penſé, & ayant joint les autres, vinrent de grande furie charger l'armée Françoiſe ſur le point du jour. Leur choc fut ſoûtenu de meſme force ; Il y eut quinze cens des leurs de tuez & autant de bleſſez : neanmoins ils remporterent la victoire & hacherent en pieces toute l'infanterie Allemande & Gaſcogne. La Trimoüille bleſſé à la jambe, ſe retira avec la cavalerie toute entiere à Vercel & delà à Suſe.

Le faix de la guerre tomba enſuite ſur les Venitiens ; Ils le ſoûtinrent aſſez bien : mais toutes les villes qui s'eſtoient renduës aux François, retournerent ſe ſoûmettre à la miſericorde de Sforce, & furent chaſtiées de leur défection par de groſſes amendes, qui ſervirent à payer les Suiſſes.

Les Adornes qui n'avoient encore tenu la domination de Genes que vingt & un jour, n'ayant point dequoy ſe maintenir aprés une telle revolution en uſerent fort ſagement. Ils aſſemblerent le peuple, & ayant declaré qu'ils ne vouloient point conſerver une ambitieuſe domination au peril de leur patrie, ils ſe retirerent de la ville, la plus grande partie du Senat & du peuple les conduiſant avec des larmes, & avec des vœux pour leur retour. Le credit de Cardonne General de l'armée de Ferdinand, & la recommandation du Pape, firent qu'Octavian Fregoſe fut établi dans la Principauté, & non pas Janus qui en avoit eſté chaſſé.

Juſques-là Maximilian, quoy qu'il euſt abandonné le Roy, ne s'étoit point encore declaré formellement ; Quand il vit l'occaſion belle, il rentra ouvertement en guerre avec luy ; & alors la France ſe trouva dans le plus grand danger où elle euſt eſté de long-temps. Car d'un coſté les Suiſſes extrémement enflez de la victoire de Novarre, y entrerent par la Duché de Bourgogne, & luy avec l'Anglois l'attaqua du coſté de la Picardie.

Les Suiſſes aſſiegerent Dijon avec vingt-deux mille hommes, auſquels l'Empereur avoit joint la Nobleſſe de la Franche-Comté, & quelque cavalerie Allemande commandée par Ulric Duc de Virtemberg. La Trimoüille, aprés l'avoir deffendu ſix ſemaines, jugea qu'il eſtoit meilleur de détourner ce torrent, qui aprés la priſe de cette place,

euſt tout inondé juſqu'à Paris, que de le rendre plus violent en l'arreſtant. Il entra donc en negociation avec eux, & la conduiſit ſi bien qu'il les renvoya en leur pais, s'obligeant de faire en ſorte que le Roy leur fourniroit 600000. écus, & qu'il renonceroit au Concile de Piſe & à la Duché de Milan. Il n'avoit point d'ordre exprés de leur accorder ces conditions : mais il crût le devoir faire pour ſauver la France, & il leur donna ſix oſtages, deux Seigneurs, & quatre Bourgeois. Le Roy ayant refuſé de ratifier ce Traité, leurs teſtes coururent grand riſque : la ſeule crainte qu'eurent les Suiſſes de perdre les grandes ſommes d'argent qu'il leur offroit, ſauva la vie de ces pauvres innocens. 1513.

Au meſme temps & vers la my-Juillet l'Empereur & le Roy d'Angleterre avoient aſſiegé Teroüenne avec plus de cinquante mille hommes. L'armée Françoiſe jetta aſſez heureuſement un convoy de vivres & de munitions dans les foſſez : mais au retour ne ſe tenant point ſur ſes gardes, elle fut chargée & miſe en déroute. Le combat ſe donna le dix-huitiéme d'Aouſt * prés de Guinegaſte : on le nomma *la journée des eſperons*, parce qu'en cette occaſion les François s'en ſervirent mieux que de leurs épées. Les plus braves neantmoins y payerent de leur perſonne : le Duc de Longueville & le Chevalier Bayard y furent enveloppez, & emmenez priſonniers par les Anglois. Teroüenne capitula quinze jours aprés. Les deux Princes n'ayant pû s'accorder auquel elle demeureroit, la firent démenteler, contre les termes exprés de la capitulation, & la brûlerent toute à la reſerve des Egliſes. Tournay de crainte d'une pareille deſolation ſe rendit de bonne heure à l'Anglois ; Il y baſtit une citadelle pour la garder.

* Il y a eu deux batailles de Guinegaſte.

Au meſme temps Jacques IV. Roy d'Eſcoſſe, l'unique allié qui fuſt demeuré à la France, eſtant entré en Angleterre pour faire diverſion, fut battu par l'armée Angloiſe & renverſé mort ſur la place le dix-ſeptiéme de Septembre.

L'eſprit du Roy ſe ſouſtenoit genereuſement contre ces adverſitez : mais il avoit une peine domeſtique plus grande que celle que luy faiſoient tous ſes ennemis. C'eſtoit ſa propre femme, qui touchée des ſcrupules ordinaires à ſon ſexe, ne pouvoit ſouffrir qu'il fuſt mal avec le Pape, & qu'il entretinſt un Concile contre luy. Comme elle luy rompoit perpetuellement la teſte ſur ces deux poincts, il eſtoit ſouvent contraint pour avoir la paix avec elle, d'arreſter ſes armes lors que ſes affaires alloient le mieux, & qu'il eſtoit ſur le poinct d'amener Jules à la raiſon. Enfin eſtant tout-à-fait vaincu par ſes importunitez, & par les remontrances de ſes ſujets qu'elle ſuſcitoit de tous côtez à luy en faire, particulierement les Eccleſiaſtiques ; d'ailleurs ſe flatant de l'eſperance que Jules qui avoit ruïné ſes affaires en Italie, les rétabliroit lors qu'il ſe ſeroit bien remis avec luy, il renonça à ſon Concile de Piſe, & adhera à celuy de Latran par ſes Procureurs ; qui firent lire ſon Mandement dans la huitiéme Seſſion le quatorziéme de

1514. Decembre, le Pape y preſidant. Il promit de comparoiſtre pour le faict de la Pragmatique : mais à cauſe des ennemis qui l'environnoient de tous coſtez, il demanda un délay competent, qui luy fut accordé.

Les Cardinaux de Sainte Croix & de Sanſeverin allerent à Rome ſe jetter aux pieds du Pape Leon, & s'eſtant preſentez au Concile en habit de ſimples Preſtres, demandant pardon à genoux, reconnoiſſant avoit eſté dégradez juſtement par le Pape Jules, & deteſtant l'Aſſemblée de Piſe comme ſchiſmatique, furent rétablis dans leur dignité & reprirent leur place dans le ſacré College. Aprés ces ſoûmiſſions Jules témoigna en apparence eſtre ſatisfait du Roy : mais ſous-main il ne laiſſa pas d'inciter l'Empereur à luy faire la guerre, afin qu'il euſt tant d'embarras qu'il ne puſt ſonger à revenir en Italie.

La Reyne Anne ſurveſcut peu de jours à cette reconciliation qu'elle avoit tant deſirée ; Elle mourut le neufiéme de Janvier de cette année 1514. au Chaſteau de Blois. Son mary l'aymoit ſi fort que ſa conſtance ſuccomba à cette affliction, il en prit le deüil en habit noir, demeura enfermé quelques jours dans ſon cabinet ſans vouloir voir perſonne, & chaſſa de ſa Cour tous les violons, les Comediens & les Baſteleurs.

Comme il n'avoit point d'enfans, il nourriſſoit avec tendreſſe François Duc de Valois, que la loy du Royaume rendoit ſon ſucceſſeur neceſſaire. La Reyne Anne par la haine qu'elle avoit toûjours euë pour Loüiſe mere de ce Prince, avoit empeſché que ſon mariage avec ſa fille Claude ne s'achevaſt : le bon Roy conſiderant que c'eſtoit le bien de l'Eſtat, quoy que ce ne fuſt nullement ſon inclination, voulut qu'il s'accompliſt le dix-huitiéme de May à Saint Germain en Laye. Alors Madame Loüiſe avec ſa faction s'empara de l'autorité & ſe mit à uſer de tant de hauteur que le Roy reconnut auſſi-toſt que par ce mariage il s'eſtoit mis dans les fers, ſi bien qu'il commença à reſver aux moyens de s'en oſter. Il n'y en avoit point d'autre que de ſe faire un fils qui éloignaſt le Duc de Valois du trône, & ſa mere du credit que ces eſperances trop haſtives luy donnoient.

Il n'avoit eu juſqu'alors aucune penſée de ſe remarier : mais le Duc de Longueville qui eſtant priſonnier en Angleterre s'entremettoit de traiter la paix entre les deux Rois, ayant jetté quelques propos de luy faire épouſer Marie ſœur du Roy Henry : ce bon Prince y entendit volontiers pour le grand deſir qu'il avoit de donner la paix à ſon peuple; & l'Anglois s'y porta auſſi par le reſſentiment des fourberies de Ferdinand ſon beau-pere, qui luy avoit manqué de parole par trois fois.

La paix & le mariage ſe firent à Londres en un meſme jour, qui fut le deuxiéme d'Aouſt. L'Anglois retint Tournay, & Loüis s'obligea de luy payer ſix cens mille écus en deux termes, tant pour les frais de la guerre que pour les arrerages de la penſion qui avoit eſté promiſe par le Traité de Pequigny & confirmée par un autre fait à Eſtaples en 1492. Sur cette ſomme fut déduite la conſtitution dotale de ſa femme, qui

eſtoit de quatre cent mille écus. Le mariage fut conſommé à Abbe- 1514.
ville le dixiéme jour d'Octobre.

Le jeune Duc de Valois, qui eſtoit tout de feu pour les belles Dames, ne manqua pas d'en concevoir pour la nouvelle Reyne; d'autre coſté Charles Brandon Duc de Suffolk, qui l'avoit aimée avant ce mariage, & qui ſuivoit la Cour de France en qualité d'Ambaſſadeur d'Angleterre, n'avoit pas éteint ſa premiere flame. Mais les remontrances d'Artur de Gouffier-Boiſy au jeune Roy, dont il avoit eſté Gouverneur, quelques-uns y adjouſtent celles de du Prat premier Preſident en Parlement qui avoit eſté ſon Intendant, luy ayant fait prendre garde qu'il joüoit à ſe faire un maiſtre, & qu'il devoit apprehender la même choſe du Duc de Suffolk : il ſe guerit de ſa folie, & fit obſerver de prés toutes les démarches de cét Anglois, & celles de la nouvelle Reyne.

Le tombeau du bon Roy ne ſe trouva guere éloigné de ſon lit nuptial. Comme il dreſſoit un grand armement pour repaſſer les Alpes, s'aſſurant du retour de la bonne fortune, puiſqu'il avoit pû gagner l'Anglois ſon plus redoutable ennemy, un dévoyement le prit dans ſon Hôtel des Tournelles à Paris, & le mit ſi bas qu'il en mourut le premier de Janvier de l'an 1515. Il eſtoit âgé de cinquante-trois ans ſeulement, & en avoit regné dix-ſept.

Sa valeur eſtoit à toutes ſortes d'épreuves : ſon humeur ouverte, gaye & facile : il ſe plaiſoit à entendre dire les veritez, & meſme les ſiennes ſans ſe faſcher, ſinon lors qu'on touchoit à l'honneur des Dames. Sur leſquelles alors il y avoit peu à dire, parce que la ſevere chaſteté de la Reyne, & ſon ame virile, qui eſtoit au deſſus de la bagatelle & de tous les vains divertiſſemens qui ſont la corruption, les avoient miſes dans une grande retenuë.

Pourroit-on jamais aſſez loüer ſa bonté & ſa clemence vrayement royales ? Elles étoufferent le juſte reſſentiment qu'il avoit contre tous ceux qui avoient attenté à ſa liberté, & meſme à ſa vie ſous le Gouvernement de la Dame de Beaujeu. Le Duc René de Lorraine l'avoit offenſé au dernier poinct pour flatter la paſſion de cette Princeſſe : & neantmoins lors qu'il fut parvenu à la Royauté, il le mena à ſon Sacre, & luy fit repreſenter l'un des douze Pairs dans cette auguſte ceremonie. Et parce que ce Duc avoit des pretentions ſur la Provence, il voulut bien ſe ſoûmettre au jugement des Commiſſaires qui furent nommez pour examiner ſon droict, & il en chargea leur conſcience pour décharger la ſienne.

Il ſe plaiſoit à la lecture des bons Livres, & cheriſſoit & avançoit les 1515.
gens de lettres : mais beaucoup plus ceux qui eſtoient capables d'inſtruire & de ſervir, que ceux qui ne l'étoient que de flatter & de plaire. La poſterité luy conſervera à jamais le ſurnom de PERE DU PEUPLE qui luy fut donné de ſon vivant.

1515. Jamais Prince n'en fut tant aimé que luy : par tout où il alloit il n'entendoit que des cris de joye formez dans le cœur avant que de paſſer par la bouche, que des loüanges ſans flatterie, que des benedictions qui ſont le plus doux concert dont les oreilles d'un Prince genereux & ſage puiſſent eſtre flattées. Auſſi jamais Roy ne cherit plus tendrement ſes peuples que celuy-là, & ne les épargna davantage. De peur d'eſtre obligé de les fouler, il faiſoit tres-peu de liberalitez, parce que dans un temps de dépenſe, comme eſt celuy de la guerre, où les revenus ordinaires ne ſuffiſent pas, elles ne ſe peuvent faire qu'aux dépens des ſujets, & ſouvent au dommage de l'Eſtat. Il ne ſouffroit point qu'il fuſt la proye des Grands ny des gens de guerre. Auſſi il avoit ſi bien reglé ceux-cy, que les Provinces luy demandoient ſouvent, comme une grande grace, qu'il leur envoyaſt des compagnies de ſes hommes d'armes. On le vit plus d'une fois avoir les larmes aux yeux quand la neceſſité le forçoit d'impoſer quelque petit ſubſide ; & dans la veuë qu'il avoit des diſſipations que le luxe & la vaine prodigalité de François I. cauſeroient aprés ſa mort, il diſoit en ſouſpirant, *Ah nous travaillons en vain, ce gros garçon gaſtera tout.*

Il avoit eu deux enfans maſles d'Anne de Bretagne, mais ils moururent entre les bras des nourriſſes. Il ne reſta que deux filles, Claude qui épouſa François I. & Renée qui l'an 1528. fut mariée par ce Roy à Hercule Duc de Ferrare, grand Prince pour le courage & le merite perſonnel, mais fort petit pour l'étenduë de ſes terres ; auſſi le choiſit-il exprés, afin qu'il ne pût pas luy rien diſputer en la Duché de Bretagne.

Dans les dernieres années du regne de Louys il arriva une choſe qui ſembla alors de tres-petite conſequence, mais qui depuis a bien coûté des millions aux ſujets de l'Eſtat, & leur en coûtera encore bien davantage. J'ay marqué dans le regne de Charles VIII. que le Roy faiſoit tous les ans un fonds de quelque ſix mille livres pour payer l'expedition des Arreſts du Parlement, afin que la Juſtice ſe rendiſt tout-à-fait gratis. Un mal-heureux Commis auquel on avoit donné ce fonds-là, l'emporta & s'enfuit ; le Roy deſiroit en refaire un autre, mais comme il eſtoit fort preſſé d'argent pour les grandes guerres qu'il avoit à ſouſtenir, quelque flateur luy fit entendre que les parties ne ſeroient point grevées de payer ces expeditions. En effet, ils n'eurent pas d'abord grand ſujet de s'en plaindre, parce qu'elles ne couſtoient que ſix blancs, ou trois ſols la piece ; mais depuis cette dépenſe s'eſt infiniment augmentée, & on ne peut pas dire ſans étonnement, juſqu'à quel poinct elle eſt montée aujourd'huy.

Je puis à ce propos marquer icy l'origine des ESPICES, qui eſt une autre Charge que les miſerables Plaideurs ſe ſont impoſé eux-meſmes. Quelque partie qui avoit obtenu un Arreſt à ſon profit s'étant aviſé pour remercier ſon Rapporteur, de luy donner des boëtes

de

de dragées & de confitures, qu'alors on nommoit, *eſpices*, un ſecond, puis un troiſiéme, un quatriéme, & pluſieurs autres en ſuite le voulurent imiter. Ces reconnoiſſances volontaires furent tirées à conſequence, & devinrent un droit neceſſaire ; les Juges creurent eſtre bien fondez de les demander quand on ne les donnoit pas, aprés ils les taxerent, puis à la fin il les convertirent en argent. Tant il eſt dangereux de faire reglément des preſens à des perſonnes qui s'en peuvent faire un droit quand il leur plaiſt. 1515.

encore LEON X. prés de 7. ans ſous ce regne.

HADRIAN VI. elû le 4. de Janvier l'an 1522 S. 1. an & plus de 8 mois.

CLEMENT VII. élû le 29. de Novembre 1523. S. 10. ans & plus de dix mois.

PAUL III. élû le 13. d'Octobre 1534 S. 15. ans & un mois, dont 12. ans & demy ſous ce regne.

FRANÇOIS I.
ROY LVII.

FRANÇOIS *le Favory des Lettres & des armes,*
Pour qui la belle gloire étaloit tous ſes charmes,
Honora les Sçavants à l'égal des Guerriers;
Doctes Filles du Ciel qu'il traitoit de Princeſſes,
Puiſqu'à vous appartient de donner des Lauriers,
Couronnez ſes vertus, celebrez ſes largeſſes!

FRANÇOIS I.

DIT LE GRAND ROY, ET LE PERE DES LETTRES,

ROY LVII.

Aagé de vingt ans & quelque quatre mois.

VOICY la troiſiéme fois dans la race Capetienne que le ſceptre paſſe en ligne collaterale, faute d'enfans maſles dans la ligne directe. Louys I. Duc d'Orleans qui fut aſſaſſiné par Jean Duc de Bourgogne, avoit eu deux fils, Charles & Jean : Charles fut Duc d'Orleans aprés luy, & Jean Comte d'Angouleſme. De Charles fut fils le Roy Loüis XII. & de Jean vint un autre Charles qui fut pere de François I. que nous voyons icy ſucceder à Loüis XII. Il fut ſacré à Rheims le vingt-cinquiéme de Janvier, & prit le titre de Duc de Milan avec celuy de Roy de France. 1515. En Janvier.

Lors que ce Prince parut ſur le Thrône à la fleur de ſa jeuneſſe, avec la mine & la taille d'un Heros, avec une merveilleuſe adreſſe dans tous les nobles exercices d'un Cavalier, brave, liberal, magnifique, civil, debonnaire, & bien diſant, il attira l'adoration du peuple & l'amour de la Nobleſſe. Auſſi euſt-ce eſté le plus grand des Rois, ſi la trop haute opinion de luy-meſme, que luy donnerent tant de belles qualitez, ne l'euſt pas laiſſé envelopper par les charmes des Dames, & par les flateries des Courtiſans qui luy gaſterent l'eſprit, & l'épancherent preſque tout au dehors dans de vaines fanfares & de faſtueuſes apparences ; dont neanmoins il ſe retira heureuſement dix ou douze ans avant ſa mort.

Ses premiers ſoins furent à rechercher l'alliance & l'amitié des Princes ſes voiſins. L'Anglois ayant encore ſur le cœur l'infidelité de Ferdinand ſon beau-pere, continua la paix avec luy, aux meſmes conditions qu'il l'avoit faite avec ſon predeceſſeur, & pour la vie de tous les deux. Le Roy luy renvoya la Reyne Marie, qui depuis épouſa le Duc de Suffolk. L'Archiduc pareillement eſtant contraint par les Flamands d'y entrer, parce qu'en nulle maniere ils ne vouloient la guerre avec la France, & d'ailleurs jugeant qu'il y avoit du peril de demeurer ſans aucune liaiſon entre la France & l'Angleterre, luy envoya

1515. pour Ambaſſadeur le Comte de Naſſaw : lequel aprés luy avoir rendu les hommages qui eſtoient deus pour les Comtez d'Artois & de Flandres, traita une confederation perpetuelle entre les deux Princes.

Le lien qui la devoit étraindre, eſtoit le mariage à futur de ſon Maiſtre avec Renée ſœur de la Reyne ; Il fut ſtipulé ſous de terribles ſerments & de grandes peines de dédit de part & d'autre ; & Fran-
„ çois donna la foy de pluſieurs grands Seigneurs, & douze de ſes meil-
„ leures villes pour caution de ſa parole. Les conditions eſtoient qu'elle
„ auroit ſix cens mille écus d'or, & la Duché de Berry pour elle & pour
„ ſes enfans ; Qu'elle renonceroit à la ſucceſſion de pere & de mere, nom-
„ mément aux Duchez de Milan & de Bretagne, & que le Roy ſeroit
„ tenu d'aſſiſter l'Archiduc de gens & de navires pour aller prendre poſ-
„ ſeſſion des Eſpagnes, lors que ſon ayeul Ferdinand ſeroit mort.

Il fut auſſi tres-facile au Roy de confirmer la Ligue faite par ſon predeceſſeur avec les Venitiens : mais Ferdinand luy refuſa la continuation de la tréve, ſinon aux meſmes conditions de la derniere, ſçavoir qu'il ne toucheroit point à la Duché de Milan. Ce que le Roy n'ayant pas voulu accepter, ce meſme Ferdinand, l'Empereur, les Suiſſes, & Sforce Duc de Milan, firent une Ligue entre eux qui por-
„ toit ; Que pour le contraindre à renoncer à cette Duché, les Suiſſes
„ attaqueroient la France par la Bourgogne ; Que pour cela ils rece-
„ vroient 3000. ducats par les mains des autres Confederez ; & que le
„ Roy Ferdinand ſe jetteroit avec une puiſſante armée dans la Guyenne
„ ou dans le Languedoc. Le Pape auquel ils avoient laiſſé place dans cette Ligue, n'y entra qu'au mois de Juillet, lors qu'il vit que le Roy qui avoit tenu ce deſſein caché tout du long de l'Hyver, marchoit tout de bon pour paſſer les Monts.

A ſon avenement à la Couronne, il erigea trois grandes terres en Duchez & Pairies ; ſçavoir la Comté de Vendoſme, la Vicomté de Chaſtelleraud, & la Comté d'Angouleſme ; la premiere pour Charles de Bourbon, la ſeconde pour François, frere d'un autre Charles qui fut Conneſtable, & la troiſieme en faveur de Madame Loüiſe ſa mere, à laquelle il en fit don. Il avoit auſſi remply les Charges de Conneſtable & de Chancelier de deux ſujets, dont l'un cauſa de grands maux à la France dans ce regne-là ſeulement, & l'autre en fit naiſtre qui ſe ſentirent pour lors, & qui dureront peut-eſtre dans tous les ſiecles ſuivans. Il donna la Charge de Conneſtable à Charles de Bourbon, qui depuis luy ſuſcita de tres-fâcheuſes affaires, & celle de Chancelier à Antoine Duprat alors premier Preſident au Parlement de Paris.

Celui-cy pour fournir de l'argent à l'humeur prodigue & conquerante d'un jeune Roy, & par ce moyen s'affermir dans ſes bonnes graces, & attirer dans ſa bourſe quelque partie de ces levées extraordinaires, luy fournit quantité de moyens tres-mauvais & tout-à-fait contraires aux anciennes loix & coûtumes de la France. Il luy ſuggera

premierement de vendre la Juſtice en creant une nouvelle Chambre de vingt Conſeillers dont on fit la Tournelle au Parlement de Paris, & à proportion dans tous les autres. Aprés il luy perſuada qu'il eſtoit en ſon pouvoir d'augmenter les tailles, & de faire de nouveaux impoſts ſans attendre l'octroy des Eſtats, comme c'eſtoit l'ordre ancien du Royaume. Il ſe fortifia dans ces entrepriſes de l'affection & du credit de la Princeſſe mere du Roy. C'eſtoit une femme altiere & violente qui ne vouloit connoiſtre de loix que ſes volontez, & dont l'eſprit fut encore irrité par les contradictions qu'elle trouva dans le Parlement. La premiere fut, que le Roy luy ayant donné la Regence, cette grande Compagnie, qui n'a jamais voulu reconnoiſtre qu'une ſeule autorité ſouveraine, y mit cette modification qu'elle ne pourroit conferer les Benefices qui ſeroient en regale. La ſeconde, que ſur les lettres d'ampliation, qui luy furent apportées, il luy refuſa cette prerogative, & celle de faire de nouvelles Ordonnances, ny de deroger aux anciennes ſans les formes ordinaires. Comme elle le preſſoit, il ordonna des remonſtrances au Roy, mais il les rejetta comme une diminution de la dignité de ſa mere, au lieu de les recevoir comme une conſervation de la ſienne. Et neanmoins cette Cour témoigna encore le meſme courage en pareille occaſion l'an 1523. 1515.

Tout l'appareil de guerre eſtant en eſtat, le Roy ſe rendit dans la ville de Lyon, où il demeura quelque temps, en attendant que Trivulce & le Seigneur de Morete avec les Montagnards que le Duc de Savoye leur avoit envoyez, euſſent trouvé un paſſage dans les Alpes pour ſes troupes qui eſtoient arrivées dans le Dauphiné. Car les Suiſſes s'eſtant declarez ennemis de la France à la ſollicitation du Pape Leon, & de Matthieu Schinet Cardinal Eveſque de Sion, s'eſtoient poſtez à Suſe & aux environs, pour leur empeſcher celuy du Mont Cenis & celuy du Mont de Genevre, qui tous deux aboutiſſent à cét endroit-là. L'armée du Pape & celle de Ferdinand s'eſtoient campées de l'autre coſté du Pô vers Plaiſance & Parme, & Proſper Colomne s'étoit venu loger avec mille chevaux dans Ville-Franche ſur le Pô, à ſept milles de Saluſſe, où il croyoit eſtre en toute ſeureté; les pas des Alpes eſtant bien gardez par les Suiſſes. En effet les troupes du Roy furent quelque temps en Dauphiné bien empeſchées à en faire chercher un; enfin le Seigneur de Morete ayant découvert qu'il y avoit un détroit à Roque Sparnier au Val de Grave, qui aboutit en Piedmont, il y paſſa avec la Palice, Montmorency, Bayard, Aubigny & quelques autres Seigneurs, uſant de tant d'addreſſe & de tant de celerité, qu'il ſurprit Proſper comme il ſe mettoit à table, & le fit priſonnier luy & tous ſes gens, avec un riche butin de douze cens chevaux preſque tous courſiers de Naples.

Cependant Trivulce, avec des difficultez incroyables avoit fait guinder l'artillerie à force de bras par le haut des montagnes, & delà on l'a-

1515. voit deſcenduë avec non moins de peine dans le pays de Saluſſe. L'autre partie des troupes du Roy paſſa au pas de Dragonniere.

Quelques jours auparavant Emard de Prie avec cinq à ſix mille hommes eſtoit allé à Genes pour attaquer Alexandrie & les autres villes de deçà le Pô. Octavian Fregoſe avoit en ce meſme temps traité avec le Roy, qui luy avoit laiſſé la Seigneurie de Genes, pour en eſtre non pas Duc, mais Gouverneur en ſon nom.

Ces nouvelles du paſſage des Alpes venuës à Lyon, le Roy en partit le quinziéme du mois d'Aouſt accompagné de ſept Princes de ſon ſang, & d'un nombre incroyable de grands Seigneurs. Au meſme temps qu'il en ſortoit arriva un Ambaſſadeur d'Angleterre pour luy remontrer de la part du Roy ſon Maiſtre, qu'il ne devoit point paſſer en Italie de peur de troubler la paix de la Chreſtienté; Ce qui ne ſervit qu'à faire voir la legereté de ce Prince & la jalouſie qu'il avoit, qu'un jeune Roy le devançaſt dans le chemin de la gloire, luy qui eſtoit bien plus âgé.

Les menaces du Roy Ferdinand n'eurent pas plus de pouvoir que les remontrances de l'Anglois. Auſſi quoy qu'il ſe plaigniſt & qu'il parlaſt haut, neantmoins il eſtoit fort aiſe que le premier effort de ce nouveau conquerant allaſt tomber ſur l'Italie & non pas ſur l'Eſpagne. C'eſt pourquoy lors qu'il ſçeut qu'il avoit tourné de ce coſté-là, il licentia la pluſpart de ſes troupes, & ne ſe ſoucia plus de la Ligue où il eſtoit entré pour la deffenſe du Milanois.

Cét échec de Proſper Colomne eſtant fort conſiderable, parce que c'eſtoit comme l'eſſay de toute l'entrepriſe, & qu'il ouvroit & aſſuroit le paſſage dans l'Italie, changea fort la diſpoſition des eſprits de l'Empereur, du Pape & des Suiſſes meſme. Ces derniers, aprés avoir bruſlé Chivas & Verceil ſe retirerent à Novarre, tandis que le Roy aſſembloit ſes troupes à Turin. Il en partit auſſi-toſt pour les ſuivre ſans relaſche, ayant appris qu'ils commençoient à ſe broüiller, & que l'occaſion ſe preſentoit ou de les vaincre durant leur deſunion, ou de traiter plus facilement avec eux.

De faict une partie de leurs Chefs commença d'écouter les propoſitions qu'on leur fit de ſa part: mais comme ils ſçeurent qu'il eſtoit venu à Verceil, ils délogerent de Novarre, & ſe retirerent à Galerate. Il les ſuivoit de meſme pas, & recevoit toutes les villes du pays ſans coup ferir.

Eſtant ainſi pouſſez & mal d'accord entr'eux, ils mirent une negociation ſur le tapis par l'entremiſe de Charles Duc de Savoye leur ancien allié. Il leur obtint tout le contentement qu'ils pouvoient eſperer, ſçavoir de grandes ſommes de deniers, tant pour leurs penſions que pour acquitter le Traité de Dijon, & un honneſte établiſſement en France pour le Duc Sforce, en recompenſe de ſa Duché de Milan. Mais là-deſſus il leur arriva un renfort de dix mille hommes de leur

pays: leſquels deſirant avoir leur part à la gloire & au butin, auſſi bien que leurs compagnons, qu'ils voyoient fort riches, rompirent tout, & les emmenerent à Milan. 1515.

On ne perdit pas pour cela l'eſperance de les appaiſer, en adjouſtant quelque ſomme de ſurcroiſt pour les plus faſcheux : mais un jour, lors que le Traité ſembloit eſtre acheve, & que le Roy vouloit envoyer de l'argent pour l'execution des articles : le Cardinal de Sion, comme ils eſtoient tous aſſemblez pour prendre une deliberation finale, ſe mit à les haranguer, & parla avec tant de force, qu'il leur fit prendre les armes pour venir charger les François, qui eſtoient logez à Marignan à une lieuë de Milan, & ne s'attendoient à rien moins qu'à une telle faillie.

Donc le treiziéme d'Octobre ſur les quatre heures du ſoir, ils vinrent donner impetueuſement ſur l'avant-garde Françoiſe, qui en ayant eſté avertie, les receut beaucoup mieux qu'ils ne penſoient. Elle ne pût pourtant empeſcher qu'ils ne gagnaſſent d'abord la cloſture de leur camp & quelques pieces d'artillerie. Le Roy eſtant accouru de ce côté-là avec l'élite de ſa Nobleſſe & de ſa Gendarmerie, les empeſcha de percer plus avant. Jamais on ne vit une ſi furieuſe meſlée, ny de plus peſants coups ; Trivulce diſoit que les vingt-cinq batailles où il s'étoit trouvé n'eſtoient que des jeux d'enfans, au prix de celle-là, qui eſtoit une bataille de geants. Elle dura quatre heures dans la nuit. La ſeule laſſitude fit tréve entr'eux juſqu'au poinct du jour, mais ne les démela point ; il y en eut pluſieurs des deux armées qui coucherent les uns parmy les autres. Le Roy tout armé repoſa ſur l'affuſt d'un canon ; où la grande alteration que l'ardeur du combat luy avoit cauſée, luy fit trouver bien doux un peu d'eau meſlée de bourbe & de ſang, qui luy fut apportée par un Soldat dans un morion.

Il ne paſſa pas toute la nuit à ſe repoſer, mais la plus grande partie à bien placer ſon artillerie, ſes arquebuſiers, & ſes arbaleſtriers Gaſcons. Le jour venu les Suiſſes retournerent à la charge avec plus de vigueur que le jour precedent : mais l'artillerie rompoit leurs bataillons, l'arquebuſerie & les flèches en faiſoient grand carnage ; puis la cavalerie ſortoit deſſus & leur paſſoit ſur le ventre. Il en fut pouſſé quelques compagnies dans un bois, qui furent toutes taillées en pieces.

Sur les neuf heures du matin les autres ſe croyant vaincuës pour n'avoir ſçeu vaincre, & d'ailleurs voyant venir l'Alviane avec l'élite de ſa cavalerie Venitienne, commencerent à faire retraite vers Milan ; ſans qu'aucun ſe miſt en devoir de les pourſuivre, ſinon l'Alviane, qui les ayant voulu charger en queuë, connut bien à leur fiere reſiſtance qu'ils ne craignoient guere les lances Italiennes. Voilà toute la part qu'il eut à cette bataille, quelque choſe qu'en diſent les Auteurs de ſa nation.

Le camp demeura aux François, couvert de dix mille Suiſſes, & de trois à quatre mille de leurs gens, mais des plus braves, & pour la plus

1515. grande partie Gentilshommes. François de Bourbon Duc de Chaſtelleraud frere du Conneſtable, le Prince de Talmont fils unique de Loüis de la Trimoüille, Buſſy d'Amboiſe neveu du Cardinal de ce nom, le Comte de Sancerre, Imbercour, & huit ou dix autres Seigneurs de marque y furent tuez. Claude Duc de Guiſe, qui commandoit les Lanſquenets en l'abſence de Charles Duc de Gueldres ſon oncle maternel, y fut foulé aux pieds des chevaux ; un Gentilhomme Allemand ſon Eſcuyer luy ſauva la vie aux dépens de la ſienne en le couvrant de ſon corps, & recevant les coups qu'on luy portoit.

Le mauvais ſuccez fit renaiſtre la diſcorde entre les Suiſſes : ceux qui avoient voulu l'accommodement avec le Roy, demanderent de l'argent à Sforce pour avoir occaſion de le quitter. Ils ſçavoient bien qu'il n'en avoit point, & là-deſſus ils s'en retournerent par le chemin de Come que le Roy leur avoit laiſſé ouvert. Les autres les ſuivirent dés le lendemain : mais laiſſerent quinze cens des leurs à Sforce pour garder le Chaſteau, avec cinq cens Italiens qu'il avoit, luy promettant que dans peu ils reviendroient à ſon ſecours. Le Cardinal de Sion s'en allant auſſi vers l'Empereur pour la meſme fin, luy jura qu'il reviendroit au pluſtoſt : ſi bien que ſur cette aſſurance il s'enferma dans le Chaſteau avec un Jean Gonzague, Hieroſme Moron, & quelques Gentilshommes Milanois. La ville ſe rendit au Roy dés le lendemain : mais il jugea qu'il n'eſtoit pas convenable à Sa Majeſté d'y entrer qu'il n'euſt auſſi le Chaſteau ; Il le fit aſſieger par le Conneſtable & par Pierre de Navarre.

Dés qu'il eſtoit entré en Italie, le Pape avoit par feinte commencé de negocier avec luy : aprés la journée de Marignan, il eut tant de peur de ſes armes qu'il ſe haſta de traiter tout de bon, ſans vouloir attendre ny la reſolution de la Diete des Suiſſes, ny celle de l'Empereur qui l'en conjuroit inſtamment. Entr'autres articles le Roy *prit en ſa protection ſa perſonne, l'Eſtat Eccleſiaſtique, Julian & Laurent de Medicis, & l'Eſtat de Florence ; S'obligea de faire en ſorte que delà en avant le Milanois ſe fourniroit de ſel à Cervie ; Conſentit qu'on donnaſt paſſage aux troupes du Vice-Roy de Naples pour ſe retirer ; Promit de n'aſſiſter ny proteger aucun de ſes feudataires contre luy.* Reciproquement le Pape *devoit retirer les compagnies qu'il avoit envoyées à l'Empereur contre les Venitiens, & rendre Parme & Plaiſance au Roy, & Modene & Rege au Duc de Ferrare.*

Le Conneſtable ne ſe fiant pas entierement au ſuccez des mines avec quoy Pierre de Navarre s'eſtoit vanté de prendre le Chaſteau de Milan dans un mois, y employa l'argent, qui fait ſon effet bien plus ſeurement que la poudre à canon, & corrompit quelques Capitaines, de ſorte qu'ils commencerent à ſe mutiner. Les Cantons des Suiſſes aſſemblez pour lors à Zuric, eſtoient ſur le poinct de faire partir un puiſſant ſecours pour Sforce, & le Pape qui n'avoit pas encore conclû ſon Traité,

Traité, n'euſt pas manqué d'y joindre ſes troupes & celles de Naples: mais Moron qui eſtoit tout le conſeil du malheureux Sforce, le haſta de faire ſa compoſition avec le Roy. 1515.

Il luy ceda tous ſes droits ſur la Duché, moyennant une certaine ſomme d'argent comptant pour payer ſes dettes, trente mille ducats de penſion qui luy ſeroient payez en France, ou aſſignez en Benefices, le chapeau de Cardinal, & pluſieurs autres conditions pour ſes ſerviteurs, & pour ceux qui avoient ſuivy ſon party. Le Traité ſigné il ſortit du Chaſteau & fut conduit en France par quelques Seigneurs; peu plaint d'eſtre tombé de ce haut degré de Souverain, parce que l'extravagance de ſon eſprit, & ſes vices plus que brutaux, l'en avoient rendu indigne.

Le Chaſteau rendu, rien ne s'oppoſa plus au vainqueur. Hugues de Cardonne avec l'armée de Ferdinand ſe retira au Royaume de Naples; Et le Pape diſſimulant ſon déplaiſir de la reſtitution des places qu'il avoit eſté obligé de faire, ſe tranſporta à Boulogne pour conferer avec le Roy bouche à bouche.

Il y arriva le dix-neufiéme de Decembre, & le Roy deux jours aprés. Le lendemain il luy rendit l'obedience, ſon Chancelier Antoine du Prat prononçoit les paroles découvert & à genoux, & le Roy debout & couvert les confirmoit par une inclination de teſte & d'épaules. Aprés cela ils s'enfermerent trois jours entiers dans le Palais.

Ce fut-là que le jeune Roy, pour de vaines eſperances & par le conſeil de ſon Chancelier, ſe laiſſa aller à abolir la Pragmatique, & à faire le Concordat; Par lequel le Pape conceda au Roy le droit de nommer aux Eveſchez & aux Abbayes dans les terres du Royaume de France & de Dauphiné; Et le Roy accorda au Pape les annates de ces grands Benefices ſur le pied du revenu courant, qui eſtoit augmenté de plus des dix parts, depuis la * découverte des Indes. Le Saint Pere fort liberal du bien d'autruy, luy fit auſſi preſent de deux decimes ſur le Clergé, & du titre d'*Empereur d'Orient*. Mais le Roy refuſa le dernier, comme une choſe fort vaine.

* C'eſt qu'elle rendit l'argent plus commun.

Au meſme temps le renouvellement d'alliance avec les Suiſſes fut conclu, nonobſtant les brigues de l'Anglois. Ce fut à ces conditions, Qu'ils ſerviroient la France envers & contre tous, excepté le Pape, l'Empereur & l'Empire, Qu'ils rendroient les vallées du Milanois; Que le Roy leur payeroit 60000. écus; Et qu'il leur continueroit leurs penſions. Cinq des Cantons refuſerent pour lors de la ſigner.

Quand le Roy eut donné les ordres pour la garde du Milanois, où il laiſſa le Conneſtable avec 700. hommes d'armes & dix mille hommes de pied, il partit de Boulogne le quinziéme de Decembre, & marchant à grandes journées vint trouver ſa mere & ſa femme qui l'attendoient à Lyon.

Ses heureux progrez & ſes nouvelles alliances enflammerent plus

1516. fortement la jalouſie de l'Empereur, du Roy Ferdinand, & du Roy d'Angleterre ſon gendre, en ſorte qu'ils reſolurent d'un commun accord de luy faire la guerre en Italie & en France tout à la fois. A quoy l'Anglois ſe portoit avec d'autant plus de chaleur, qu'il eſtoit irrité de ce que le Roy l'empeſchoit de gouverner le jeune Roy & le Royaume d'Eſcoſſe, par des gens qui fuſſent dépendants de luy.

*Mais comme ils prenoient leurs meſures pour ce deſſein, il arriva que le Roy Ferdinand, en allant à Seville, mourut dans le petit village de Madrigalet le vingt-deuxiéme de Février, d'une hydropiſie cauſée par un breuvage que Germaine ſa femme luy avoit donné pour le rendre capable de luy faire des enfans. Guichardin faiſant ſon éloge, dit qu'il n'y avoit rien à reprendre en luy que l'inobſervation * de ſa parole; Et que pour le regard de l'avarice qu'on luy reprochoit, on connut bien à ſa mort qu'il n'en eſtoit point entaché, parce qu'il ne laiſſa que fort peu d'argent dans ſes coffres. Il ajoûte que cette calomnie procedoit du jugement corrompu des hommes, qui loüent plus la prodigalité & les vaines dépenſes en un Prince qui foule ſes ſujets, que l'épargne en celuy qui meſnage leur ſubſtance comme doit faire un bon pere de famille.*

* C'eſt le plus grand vice d'un Prince, à l'égard de ſes voiſins.

☞

Il laiſſa le gouvernement de l'Arragon à ſon fils baſtard, Eveſque de Sarragoſſe, & celuy de Caſtille à François Ximene Cardinal Eveſque de Tolede. Sa fille Jeanne eſtoit toûjours folle & enfermée dans un Château où elle grimpoit le long des murailles & des tapiſſeries comme un chat.

Quatre mois aprés, ſçavoir le vingt-ſixiéme de Juin, Jean d'Albret, qui euſt pû exciter des remuements dans le Royaume de Navarre, dont Ferdinand l'avoit dépoüillé, finit ſes jours dans un village de Bearn. Catherine de Foix ſa femme le ſurveſcut ſeulement de huit mois. Leur fils Henry âgé de quatorze ans, herita du titre du Royaume, dont il ne luy reſtoit que la petite parcelle de deçà les Pirenées.

La mort de Ferdinand donna au Roy François l'occaſion & l'envie de faire paſſer ſes armées au Royaume de Naples, qui dans cette conjoncture s'eſtoit à demy revolté. Il s'imaginoit que Charles ayant beſoin de paſſer par la France, afin d'aller prendre poſſeſſion des Eſpagnes, & d'ailleurs eſtant en crainte d'eſtre troublé dans la ſucceſſion du Royaume d'Arragon, dont les anciennes Loix ne ſouffroient point que les filles ny leurs deſcendants puſſent venir à la Couronne, n'oſeroit pas le traverſer dans cette entrepriſe, & ſeroit obligé de luy relâcher ce Royaume.

Mais il ne ſçavoit pas que quand meſme Charles y euſt conſenty, la politique des Italiens ne l'euſt pû jamais ſouffrir, quelque affection qu'ils luy témoignaſſent. En effet le Pape ſuſcitoit ſous-main les Anglois, les Suiſſes & les Medicis pour rompre ce coup. L'Empereur de ſon coſté entra dans le Milanois avec vingt-mille Suiſſes des cinq Cantons, dix mille Allemands, & quatre ou cinq mille chevaux, par-

my leſquels eſtoit le Cardinal de Sion & les Bannis de Milan. Aprés qu'il eut rafraiſchy Breſſe & Veronne, qui eſtoient preſſées par les Venitiens & par les François, joints enſemble, & commandez par Odet de Lautrec, il paſſa la riviere d'Adde au commencement du Printemps, ravagea tout le païs d'entre cette riviere & celles du Pô & de l'Olli, & donna telle épouvante aux François, qu'ils furent ſur le point d'abandonner Milan; & meſme en brûlerent les faux-bourgs, plûtoſt par le conſeil malin des Venitiens, qui de tout temps haiſſoient les Milanois, que par aucune neceſſité. 1516.

Il inveſtit donc cette grande ville, ſe vantant qu'il l'emporteroit par aſſaut; & en effet s'il y fuſt allé tout droit, peut-eſtre que les François euſſent lâché le pied, ou qu'ils euſſent eſté forcez. Mais ſa lenteur donna le temps au Conneſtable de pourvoir à la defenſe de la place, tous les Gentils-hommes & Officiers & à leur exemple les Soldats s'eſtant mis à remuer la terre en grande diligence; ſi bien que rien ne s'émut à ſes approches. Mais luy-meſme ayant ſceu qu'il eſtoit venu douze mille Suiſſes des petits Cantons au Conneſtable, comme il connoiſſoit l'impatiente avarice de cette Nation, il entra en deffiance d'eux, & Lautrec pour augmenter ce ſoupçon, fabriqua quelques lettres, & les luy fit ſurprendre comme ſi elles fuſſent venuës de leur camp, qui parloient de le livrer aux François: tellement que ſe croyant à toute heure en danger d'eſtre trahy, & d'ailleurs n'ayant point d'argent pour payer ſes Allemands qu'il connoiſſoit auſſi mercenaires que les Suiſſes, il decampa tout ſoudain & repaſſa l'Adde.

Il demeura-là quelques ſemaines, faiſant toûjours grand' peur aux François, parce que leurs Suiſſes refuſoient de combattre ceux qui eſtoient dans ſon armée, & meſme à la fin ſe retirerent: mais au bout de trois ſemaines preſque toutes ſes troupes ſe diſſiperent faute de payement; ſes Suiſſes s'en retournerent par la Valtoline, & trois mille de ſes Allemands & Eſpagnols paſſerent vers le Conneſtable.

On ne doutoit pas que le Pape n'euſt eſté d'intelligence avec l'Empereur pour cette irruption, puiſque Marc-Antoine Colomne s'y eſtoit trouvé avec ſes troupes. Neanmoins le Roy ne le pût croire, tant il eſtoit perſuadé de ſon affection; & obſervant fidellement le Traité, il luy permit de dépoüiller François Marie de la Duché d'Urbin pour la donner à Laurent de Medicis ſon neveu, nonobſtant que ce François ſe fuſt jetté ſous ſa protection.

Si la grandeur de ce Prince, jeune, belliqueux, puiſſant & riche, eſtoit formidable aux Italiens, ils en voyoient naiſtre une autre qui les étonnoit encore davantage. Je veux dire celle de Charles heritier des Eſpagnes, de Naples, de Sicile, & des Païs-Bas, lequel eſtant en paſſe de ſucceder à l'Empire aprés ſon ayeul, ne manqueroit pas, quand il y ſeroit parvenu, de vouloir y réünir l'Italie, qui en eſt comme le chef. Or ils reconnoiſſoient que d'en chaſſer ces deux grandes puiſſances qui

1516. la tenoient par les deux bouts, il n'y avoit plus de moyen ; Que de tenir la balance juſte entre-elles, c'eſtoit entreprendre l'impoſſible, & d'ailleurs s'expoſer à eſtre le theatre & la proye des armes eſtrangeres ; & que de ſe jetter tous d'un coſté, c'eſtoit ſe faire un Maiſtre abſolu, & une ſervitude ſans remede.

Afin qu'il ne ſemblaſt pas que le Concordat fait entre le Roy & le Pape fuſt une ſimple convention d'entre deux particuliers, le Concile de Latran l'ayant fait lire à ſa derniere Seſſion qui fut le quinziéme de Decembre, le confirma par ſon autorité. Mais le Clergé de France, les Univerſitez, les Parlements, & tous les gens de bien y oppoſerent plaintes, remonſtrances, proteſtations, appels au futur Concile. Toutefois au bout de deux ans il falut ceder à l'autorité abſoluë, & enregiſtrer le Concordat au Parlement. Ainſi ſous couleur d'oſter les inconveniens des Elections qui pouvoient bien avoir du remede, on en autoriſa d'autres qui n'en peuvent jamais avoir, & qui ſont beaucoup plus grands.

Le conſeil de Charles d'Auſtriche trouva qu'il eſtoit neceſſaire pour ſes affaires qu'il renouvellaſt l'alliance avec le Roy François, afin d'avoir le paſſage libre en Eſpagne. Cela fut fait par le Traité de Noyon du ſeiziéme d'Aouſt, negotié entre les Seigneurs Artur de Gouffier Boiſy & Guillaume de Croüy Chevres ; ils avoient eſté Gouverneurs des deux Rois, & le premier eſtoit encore grand Maiſtre de la maiſon Royale.

„ Il fut dit entre autres articles ; Que Charles épouſeroit Loüiſe fille „ aiſnée du Roy, à ſon défaut la ſeconde, s'il en naiſſoit une, ou s'il „ n'en naiſſoit point, Renée ſœur de la Reyne ; Que cette épouſe au„ roit pour dot la part que le Roy pretendoit au Royaume de Naples, „ avec reverſion en ſa faveur au défaut d'enfans ; Que Charles paye„ roit 100000. écus par an pour l'entretien de cette fille ; Qu'il rendroit „ la Navarre dans ſix mois à Henry d'Albret ; ſinon qu'aprés ce temps „ il ſeroit permis au Roy de l'aſſiſter ; Que l'Empereur ſeroit admis dans „ ce Traité s'il vouloit y entrer ; Que s'il rendoit Veronne aux Veni„ tiens on luy payeroit 200000. écus, & que le Roy luy donneroit quit„ tance des 300000. que le Roy Loüis XII. luy avoit preſtez pour leur „ faire la guerre.

1517. Bien que l'Empereur euſt encore fait un effort aſſez heureux par le General Rocandolf, pour ravitailler Veronne que les François & les Venitiens tenoient bloquée, il deſeſpera neanmoins de la pouvoir garder long-temps, parce que toutes les avenuës en eſtoient bouchées. Voilà pourquoy il aima mieux, ſuivant ſon inclination avare, la rendre à Lautrec, moyennant la ſomme portée par le Traité ; Lautrec la remit aux Venitiens. Aprés cela il quitta entierement la fantaiſie des conqueſtes d'Italie, & meſme il permit que les cinq Cantons qui avoient refuſé la Confederation avec la France, l'acceptaſſent auſſi bien que les huit autres.

En toutes manieres le Roy deſiroit s'acquerir le Pape pour ſes deſ- 1517.
ſeins d'Italie : Ce fut pour cette raiſon qu'il l'aſſiſta de ſes forces con- 18. 19.
tre François Marie de la Roüere qui luy faiſoit la guerre pour ren- & ſuiv.
trer dans ſa Duché d'Urbin, avec peu de forces, neanmoins il n'avoit ſceu tirer à luy par l'eſpoir du butin, les troupes qui avoient eſté licentiées de part & d'autre aprés la reddition de Veronne. De plus la Reyne ſa femme eſtant accouchée de ſon premier fils le dernier de Février, il voulut que Laurent de Medicis, qui eſtoit venu en France pour épouſer Marguerite fille de Jean Comte d'Auvergne, de Boulogne & de Lauraguez, le tinſt ſur les Fonts au nom du Pape ſon oncle. Les deux conjoints moururent dans l'an, laiſſant une fille unique nommée Catherine, qui depuis fut Reyne de France.

La guerre d'Urbin dura quelque huit mois : les troupes Eſpagnoles ayant eſté regagnées à force d'argent par les Medicis, François Marie eut peur qu'elles ne vinſſent à le livrer entre leurs mains, & ſe retira à Mantouë. L'Empereur continua la tréve pour cinq ans avec les Venitiens, moyennant vingt-mille écus qu'ils luy devoient payer chaque année ; Et le Roy deſirant aſſurer la Confederation avec le Pape par de nouveaux nœuds, luy remit entre les mains l'écrit par lequel il s'eſtoit obligé de rendre Rege & Modene au Duc de Ferrare.

La Chreſtienté joüiſſoit d'un calme univerſel quand elle fut troublée par les deux plus horribles fleaux qui l'ayent jamais tourmentée. Selim Sultan des Turcs ayant conquis la Syrie, terraſſé la puiſſance d'Iſmaël Sophi, éteint la domination des Mamelucs en Egypte par la deffaite entiere & par la mort de Campſon dernier Sultan d'Egypte, ſe vantoit qu'en qualité de ſucceſſeur de Conſtantin le Grand, il rangeroit bien-toſt toute l'Europe ſous ſon Empire ; Et en meſme temps les entrailles de l'Egliſe commencerent à eſtre déchirées par un grand Schiſme, que juſques-icy tous les remedes n'ont pû faire ceſſer.

Le premier mal donna occaſion à la naiſſance du ſecond. Le Pape Leon 1518.
deſirant oppoſer toutes les forces de la Chreſtienté aux progrez épouvantables du Turc, avoit envoyé des Legats vers tous les Princes Chreſtiens, & formé un grand projet pour attaquer les Infidelles par mer & par terre. Or afin d'exciter la devotion des peuples & d'attirer leurs aumônes pour une ſi bonne œuvre, il envoya, ſelon la couſtume pratiquée en pareil cas, preſcher les Indulgences par toutes les Provinces de l'Occident. Cette commiſſion, ſelon les départements faits de long-temps entre les Quatre-Ordres Mendiants, appartenoit aux Auguſtins dans l'Allemagne: neantmoins Albert Archeveſque de Mayence, ou de ſon chef, ou par ordre de Rome, la donna aux Jacobins. Les Auguſtins ſe ſentant offenſez à l'intereſt qui eſt le grand reſſort, meſme des Corps les plus Religieux, ſe plaignent, crient & s'emportent à la vengeance. Il y avoit parmy eux un Moyne nommé Martin Luther natif d'Iſlebe en la Comté de Mansfeld, Docteur & Lecteur en Theologie dans l'Univerſité de

1517. *Vvitemberg, eſprit hardy, impetueux, & fort éloquent en ſa langue; Jean Stampis leur General luy donna charge de preſcher contre ces Queſteurs. Ils ne luy fourniſſoient que trop de matiere de declamer; car ils faiſoient trafic & marchandiſe de ces ſacrez treſors de l'Egliſe; ils tenoient leurs bureaux dans des cabarets; on voyoit qu'ils conſumoient en débauches une partie de l'argent qui en provenoit; & l'on ſçavoit que le Pape en avoit deſtiné de notables ſommes pour ſes propres affaires.*

Peut-eſtre que ç'euſt eſté bien fait de remedier à ces deſordres, quand ce n'euſt eſté que pour oſter tout ſujet de crier; mais la choſe ſembla de trop peu d'importance pour s'en mettre en peine. Cependant la querelle s'échauffa par des Declamations, des Theſes, & des Livres de part & d'autre. Federic Duc de Saxe, dont la ſageſſe & la vertu faiſoient un grand exemple en Allemagne, ſouſtenoit Luther, & meſme l'animoit, tant pour l'honneur de ſa nouvelle Vniverſité de Vvitemberg que ce Moyne avoit miſe en reputation, qu'en haine de l'Archeveſque de Mayence avec lequel il avoit d'autres differends. Ce Moyne avança d'abord des propoſitions douteuſes, puis eſtant trop pouſſé, il s'engagea à les ſoûtenir dans des ſens condamnez. On n'eut point aſſez d'addreſſe ny pour luy fermer la bouche, ny pour ſe ſaiſir de luy: mais comme on le menaçoit avant que de le tenir, il ſe mit à couvert; Et alors ne gardant plus de meſure, il leva tout-à-fait le maſque, & non ſeulement declama contre le Pape & contre les corruptions de la Cour de Rome, mais encore ſe mit à combattre en pluſieurs poincts la doctrine de l'Egliſe Romaine.

Et certes l'ignorance extrême des Eccleſiaſtiques, dont pluſieurs à peine ſçavoient lire, la vie ſcandaleuſe de quelques Paſteurs qui eſtoient concubinaires, yvrongnes, & uſuriers, & leur extréme negligence dans les choſes de leur devoir, luy donnoient beau champ pour perſuader au peuple que la Religion qu'ils enſeignoient eſtoit corrompuë, puiſque leurs exemples eſtoient ſi mauvais. Au meſme temps, ou comme diſent quelques-uns, un an auparavant, ſçavoir l'an 1516. *Vlric Zuingle Curé à Zurich commença à ſe revolter auſſi contre le Pape, & à debiter ſes dogmes dans ce Canton de Suiſſe. Depuis il s'éleva preſque tous les ans de nouveaux Evangeliſtes, en ſi grand nombre qu'il ſeroit difficile de les pouvoir tous compter.*

1518. Il naiſſoit de jour à autre des differends entre le Roy François & Charles d'Auſtriche, les Seigneurs de Chevres & de Boiſy ſe rendirent à Montpellier pour les terminer; mais la mort de Boiſy fit que ce grand œuvre demeura imparfait. Guillaume ſon frere Seigneur de Bonnivet, beaucoup moins ſage que luy, tint le meſme rang dans les bonnes graces du Roy qui le fit Admiral de France.

Vers le meſme temps Jean-Jacques Trivulce fut diſgracié; le Roy luy ayant fait quelques reproches fort rudes, il en fut ſi touché, ou de douleur ou d'apprehenſion, qu'il en mourut dans peu de jours au Bourg de Chaſtres ſous Montlehery. On mit ſur ſon tombeau ces pa-

roles : *Icy repoſe qui en ſa vie n'eut jamais de repos.* Lautrec ſon enne- 1518.
my l'avoit mis mal dans l'eſprit du Roy, ſur ce qu'il s'eſtoit fait Bourgeois des Suiſſes, & que ſon frere & ſes autres parents eſtoient paſſez au ſervice des Venitiens.

Il y avoit eu quelques commencements de diſcorde entre le Roy de France & celuy d'Angleterre : leur Conſeil, avant que les choſes s'aigriſſent davantage, trouva bon de rejoindre leurs eſprits par une nouvelle alliance. Pour cét effet l'Admiral eſtant allé à Londres fit un traité qui portoit ; Que le Roy d'Angleterre donneroit ſa fille unique, „ âgée pour lors de quatre ans, au Dauphin qui n'en avoit pas encore „ un accomply ; Qu'il y auroit ligue deffenſive entre les deux Rois, & „ que Tournay ſeroit rendu au Roy de France ; Lequel payeroit 260000. „ écus pour les dépenſes que l'Anglois y avoit faites, & 300000. autres „ dans douze ans, outre qu'il reconnoiſtroit en avoir receu autres 300000. „ pour la dot de la petite Princeſſe. Le Roy n'ayant pas tout l'argent comptant donna huit Seigneurs en oſtage, & par ce moyen rentra dans Tournay. Il fut auſſi convenu que les deux Rois ſe verroient à leur commodité entre Boulogne & Calais.

Comme il ſembloit que la France fuſt en repos de tous coſtez, & que le Roy deſireux de gloire n'auroit plus d'occaſion d'en acquerir dans la Chreſtienté, le Pape le ſollicita vivement de tourner ſes armes contre les Turcs. Sur cela le Roy convoqua une grande Aſſemblée de tous les Princes & Seigneurs de ſon Royaume dans le Palais, il s'y trouva en perſonne ; Et ayant écouté les remontrances & exhortations du Legat, il offrit d'aller attaquer les Infidelles en tel temps, & par tel endroit qu'il plairoit à S. S. & pour cela de ſe mettre luy-meſme à la teſte de 40000. hommes de pied, de 3000. hommes d'armes, & de 6000. chevaux legers. Cette noble réponſe fut ſuivie des acclamations des courtiſans, des applaudiſſemens du peuple de Paris, de pluſieurs belles & devotes Proceſſions, mais de nul effet, non pas meſme d'aucune démonſtration. Telles eſtoient preſque toutes les reſolutions de ce regne-là, plus faſtueuſes qu'effectives.

Cependant l'Empereur Maximilian, qui avoit joint en ſa perſonne des qualitez contraires & incompatibles, extrémement laborieux, & puis extrémement negligent ; ſordidement avare, & démeſurement prodigue ; opiniaſtre & inconſtant, entreprenant & timide, qui rouloit mille fantaiſies & mille deſſeins dans ſon eſprit, offroit au Roy de luy ceder tous les droits qu'il avoit en Italie, moyennant qu'il luy donnaſt de grandes ſommes de deniers, & des forces pour luy ayder à ſubjuguer les Princes de la Germanie, ainſi que l'avoient eſté ceux de la France : mais le Conſeil du Roy receut ces propoſitions comme des reſveries d'un homme malade, & troublé par les approches de la mort.

Dans le Conſeil de Maximilian il avoit eſté trouvé plus à propos pour la grandeur de la Maiſon d'Auſtriche, de donner l'Empire à l'Ar-

1518. chiduc Charles ſon petit fils, qu'à Ferdinand ſon frere puiſné; auquel pour meſme raiſon le Roy Ferdinand ſon ayeul n'avoit pas voulu laiſſer ſon Royaume d'Arragon, quoy qu'il l'euſt élevé auprés de luy. Maximilian traitoit donc avec les Electeurs pour faire deſigner Charles Roy des Romains : mais avant qu'il euſt achevé cette affaire, il mourut à Lints en Auſtriche âgé de ſoixante-trois ans, le vingt-deuxiéme jour de Janvier de l'an 1519.

Aprés ſa mort les Rois François & Charles ſe declarerent aſpirants à la Couronne Imperiale, ſans témoigner neantmoins en apparence aucune animoſité l'un contre l'autre. De la race des Capetiens il n'y avoit eu juſques-là que Charles Comte de Valois qui euſt brigué l'Empire, & pluſieurs autres l'avoient dédaigné. Les Suiſſes refuſerent à François leur interceſſion auprés des Electeurs : le Pape feignoit de le favoriſer, mais il ne vouloit ny de l'un ny de l'autre de ces Princes, parce qu'ils eſtoient trop puiſſants ; Et s'il portoit François, c'eſtoit ſeulement pour taſcher d'oſter les ſuffrages à Charles, & dans cette intrigue les faire tourner vers quelque autre Prince Allemand. Les Electeurs par la meſme raiſon balancerent aſſez long-temps : Du commencement le Palatin, Tréves & Brandebourg paroiſſoient eſtre pour François, & le dernier promettoit de luy donner encore l'Archeveſque de Mayence ſon frere. Mais quand il eut touché ſon argent, & qu'on vint à donner les voix, Mayence opina fortement pour Charles, & Brandebourg le ſuivit ; Tréves ſeul tint ſa parole. La reputation des victoires d'Italie parloit avantageuſement pour le Roy, & la guerre dont le Turc menaçoit l'Allemagne le devoit plus faire conſiderer que Charles, qui n'avoit encore rien fait, & qui ne promettoit guere davantage. Mais il n'eſtoit pas de la Nation Germanique. D'ailleurs plus il paroiſſoit avoir de merite, plus on craignoit qu'il ne reduiſiſt les Princes de l'Allemagne au petit pied, comme ſes predeceſſeurs y avoient reduit ceux de la France. C'eſt ce que Federic Duc de Saxe reputé le plus ſage Prince de l'Allemagne, repreſenta fortement, mais d'autre coſté il remontra auſſi les inconvenients qu'il y avoit d'élire Charles, de ſorte que l'Aſſemblée ne trouvant pas bon de choiſir aucun des deux Rois eſtoit d'avis de luy déferer l'Empire à luy-meſme.

1519. Mais ce Prince apprehendant de ſe charger d'un titre ſi onereux, ſe reſolut enfin à nommer Charles, & repreſenta, que s'il y avoit à redouter de l'oppreſſion de tous les deux coſtez, elle ne paroiſſoit pas ſi proche de celuy de Charles, qui eſtoit plus jeune de cinq ans que François, & en apparence un fort mediocre genie. Enfin par toutes ces conſiderations, & avec 200000. écus, qui dés l'an precedent avoient eſté apportez en Allemagne, & qui ne furent diſtribuez que bien à propos, Charles l'emporta, & fut éleu à Francfort le vingtiéme de Juin, eſtant pour lors en Eſpagne, où il eſtoit paſſé il y avoit prés de deux ans.

Quelque

Quelque bonne mine que fiſt le Roy François, ce refus luy tenoit fort au cœur ; & il ne pouvoit pas douter que Charles eſtant maiſtre de tant de grands Eſtats, ne vouluſt venger les injures de ſon ayeul, & celles de la maiſon de Bourgogne. Dans cette crainte il ſe mit à rechercher avec plus de ſoin l'amitié du Pape & celle du Roy d'Angleterre : mais le Pape ſuivit la Fortune, & inveſtit Charles du Royaume de Naples, nonobſtant la conſtitution de ſes predeceſſeurs, qui deffendoit que cet Eſtat & l'Empire fuſſent en une meſme main. 1520.

L'élection de Charles haſta l'entreveuë du Roy avec l'Anglois, qui en avoit pris jalouſie auſſi bien que luy. Elle ſe fit au mois de Juin entre Ardres & Guines : les Reynes & les Dames voulurent eſtre de la feſte. Les deux Rois également pompeux & vains y firent paroiſtre leur magnificence dans la derniere profuſion. François y dépenſa plus que l'Empereur ne fit à ſon Couronnement, & incommoda fort ſa Nobleſſe, qui imite toûjours ſon Prince, mais plus facilement dans les excez que dans la ſageſſe. On nomma cette entreveuë *le camp du drap d'or*. Aprés qu'ils ſe furent ſalüez, ils mirent pied à terre, & entrerent dans un pavillon dreſſé exprés, chacun avec deux ou trois de leurs Miniſtres, où ils parlerent un moment de leurs affaires. Cela fait ils leur en laiſſerent le ſoin, & paſſerent dix ou douze jours enſemble en feſtins & en tournois : mais ſur la fin il ſe leva tout d'un coup une horrible tempeſte, qui renverſa dans la bouë toutes ces belles tentes faites de brocard d'or & de ſoye. Ce qui fut comme un preſage que toutes ces réjoüiſſances ſeroient ſuivies de grandes guerres. Le ſoir François s'en retournoit à Ardres & Henry à Guines. Avant que de ſe ſeparer ils confirmerent leur Traité par un ſerment ſolemnel ſur la ſainte Communion qu'ils receurent enſemble.

Mais peu aprés le Roy François, qui trop credule bâtiſſoit déja ſur l'amitié de l'Anglois, pût bien connoiſtre quel fondement il devoit faire ſur un eſprit ſi jaloux & ſi inconſtant. Charles V. venant d'Eſpagne par mer dans les Païs-Bas, pour delà aller prendre la Couronne à Aix-la-Chapelle, paſſa auparavant en Angleterre, & vit Henry avec moins de pompe & peut-eſtre avec autant de fruit que luy. Car l'Anglois luy promit qu'en cas qu'il ſurvinſt different entre luy & François, il ſe rendroit leur Arbitre & ſe declareroit ennemy de celuy qui ne s'en tiendroit pas à ſon jugement.

Son intention n'eſtoit point de ſe joindre ny à l'un ny à l'autre, mais de ſe tenir comme au milieu, & de ſe faire rechercher de tous les deux, leur donnant à connoiſtre qu'il feroit pencher la balance du coſté qu'il ſe tourneroit. Il le ſceut bien marquer au Roy François dans l'entreveuë d'Ardres : car il avoit fait mettre ſur la porte de ſa tente la figure d'un grand Archer avec ces paroles : *Qui j'accompagne eſt maiſtre*. C'eſt la conduite qu'il tint toute ſa vie.

Le vingt-deuxiéme d'Octobre Charles fut couronné à Aix-la-Cha-

1520. & 1521.

pelle & aſſigna une Diete à Wormes pour le mois de Janvier enſuivant. Cependant ſans attendre le jugement de l'Aſſemblée, eſtant à Cologne, il condamna au feu les livres de Luther comme heretiques: mais par ce procedé trop precipité il luy fit plus de deffenſeurs que d'ennemis. En revanche Luther ſans reſpect ny d'Empereur ny de Pape, fut aſſez hardy de brûler le livre des Decretales, qu'il ſoûtenoit eſtre contraires à la parole de Dieu, dans de certains paſſages qu'il en avoit extraits.

EMPP. CHARLES V. R. 38 ans, & SOLYMAN fils de Selim, R. 47.

Les Eſpagnols ſe fâchoient que leur Roy les avoit quittez pour aller en Allemagne, & d'ailleurs ils ne pouvoient ſouffrir le gouvernement des Flamands; car aprés la mort de ce memorable Cardinal Ximene, Charles avoit confié l'adminiſtration des affaires à Guillaume de Croüy Seigneur de Chevres, qui avoit eſté ſon Gouverneur. Ils ſe plaignoient que ces Eſtrangers faiſoient amas de toutes leurs plus belles pieces d'or, & qu'ils vendoient les grandes Charges, & les plus riches Benefices, ou ſe les donnoient à eux-meſmes; ils citoient pour exemple entre autres, l'Archeveſché de Tolede, dont le Seigneur de Chevres avoit pourveu ſon frere. Quelques Grands du pays qui penſoient faire leurs affaires pendant l'éloignement d'un Prince, qu'ils eſtimoient de peu de valeur, attiſerent le feu, & firent une Ligue qu'ils appelloient la Sancta junta: *Tolede & les plus grandes villes y entrerent, & les principaux Chefs qui commandoient leurs troupes, eſtoient Jean de Padillia, Antonio d'Acugno Eveſque de Zamora, & Diego Bravo.*

Ils avoient deſſein de rendre le Royaume d'Arragon à Ferdinand fils de ce Federic Roy de Naples qui eſtoit mort en France; & pour l'y faire entrer avec quelque couleur, ils vouloient le marier à Jeanne la Folle mere de Charles V. dont ils s'eſtoient ſaiſis; mais ſoit qu'il craigniſt l'evenement, ou qu'il ſe picquaſt de garder ſa foy, il rejetta cette propoſition & ne partit point du Chaſteau où Charles V. l'avoit laiſſé. Cependant les Vicerois de Caſtille & d'Arragon avec les autres ſerviteurs du Roy ayant armé contre les ſoûlevez, couperent peu à peu les branches de ce party, & puis l'abattirent preſque entierement par la défaite de ſes troupes ramaſſées, & par la mort de Padillia & de l'Eveſque qui furent tuez dans le combat.

Pendant que les deux Vicerois avoient tiré les garniſons de la pluſpart des places de Navarre pour ſe défendre contre les ſoûlevez, il euſt eſté facile au Roy François de regagner ce Royaume, & d'avoir le temps de s'y affermir: mais il ne s'en aviſa qu'au Printemps de l'année ſuivante, & alors il y envoya une armée commandée par André de Foix Seigneur de l'Eſparre frere de Lautrec, qui le reconquit preſque tout en peu de jours. Il n'y eut de reſiſtance qu'au Chaſteau de * Pampelonne qui ſe fit battre, & ſe rendit à compoſition.

* Ou Pampelune.

Innigo de Loyola d'Ognez natif du pays de Guipuſcoa, jeune Gentilhomme âgé pour lors de vingt ans, s'eſtoit jetté dans la place avec quel-

ques autres volontaires ; il y fut bleſſé ſur la muraille de l'éclat d'un coup de canon qui luy rompit une cuiſſe, dont il demeura boiteux toute ſa vie. Aprés quoy s'eſtant retiré en ſa maiſon, il fut touché d'une devotion tres-fervente, & reſolut d'apprendre les lettres pour pouvoir mieux ſervir à Dieu. A quelques années de-là, il vint étudier dans l'Univerſité de Paris, où ayant aſſemblé quelques compagnons, il fut depuis l'Inſtituteur & le Chef de cette grande & celebre Compagnie de JESUS, *qui s'eſt étenduë dans toutes les parties du Monde.* 1521.

Aprés la priſe de Pampelonne, l'Eſparre, au lieu de ſe contenter de la Navarre, entra dans les terres de Caſtille & aſſiegea Logrogne. Les Vicerois, qui venoient de reduire les ſoûlevez, & qui neanmoins n'euſſent point ſongé à l'attaquer, s'il n'euſt le premier attaqué leur païs, marcherent droit à luy pour le combattre. Or comme Sainte-Colombe ſon Lieutenant avoit congedié une partie de ſes troupes, afin de mettre la moitié de leurs monſtres dans ſa poche, il ſe trouva trop foible, & ſe retira juſqu'auprés de Pampelonne. Et là il fit une ſeconde faute pire que la premiere : car ſans attendre un renfort de ſix mille hommes qui luy venoit de France, il donna temerairement la bataille ; auſſi fut-il vaincu & ſi griévement bleſſé au viſage, qu'il en demeura aveugle.

Pampelonne avec tout le reſte du Royaume ſe perdit auſſi viſte qu'il avoit eſté reconquis. Le Conſeil de l'Empereur, pour obvier aux revoltes de la Nobleſſe du païs, affectionnée à ſon Roy naturel, fit démolir tous les Chaſteaux, & démanteler toutes les villes, à la reſerve de Pampelonne, du Pont de la Reyne, & d'Eſtella.

Cette guerre ne contrevenoit point au Traité de Noyon, puiſque les ſix mois eſtoient expirez : mais il y avoit bien d'autres ſujets de querelle entre Charles & François. Car celuy-ci ſe plaignoit que Charles ne luy payoit point les 100000. écus qu'il luy avoit promis par le Traité de Noyon, pour l'entretenement de ſa fille, par conſequent qu'il n'avoit point envie d'accomplir le mariage ; Que ſes Agents avoient mal parlé de luy dans les Dietes & dans les Cours des Princes d'Allemagne ; Qu'il luy avoit débauché Philbert de Châlon Prince d'Orange, qui s'eſtoit retiré de ſa Cour & de ſon ſervice pour un ſujet fort leger ; & qu'il cabaloit en Italie pour le troubler dans la Duché de Milan. Charles au contraire, ſe fâchoit qu'il euſt pris ſous ſa protection Guillaume Duc de Gueldres ennemy juré de ſa maiſon & des Pais-Bas, & diſoit qu'il luy retenoit injuſtement la Duché de Bourgogne.

François eſtoit plus hardy à entreprendre, parce qu'il levoit des ſubſides à ſa fantaiſie ; & Charles ne pouvoit avoir de l'argent qu'avec bien de la peine, les Eſpagnes, & le Païs-Bas, ayant encore en ce temps-là toutes leurs libertez & leurs privileges : mais en recompenſe il eſtoit bien meilleur ménager & faiſoit peu de dépenſes inutiles.

1521. Ces deux Princes eſtoient en telle diſpoſition l'un envers l'autre qu'il n'y avoit plus rien qui fuſt capable de les empeſcher d'en venir aux mains qu'un tiers party. Le Roy d'Angleterre ſe tenoit aſſez neutre & ne ſe portoit que pour arbitre. Le Pape n'en uſa pas de meſme, car il traita premierement une Ligue ſecrete avec le Roy ; par laquelle il s'obligeoit de l'aſſiſter à reconquerir le Royaume de Naples, dont il avoit l'an precedent donné l'inveſtiture à Charles. On pourroit s'étonner de ce changement ſi on ne ſçavoit ce que les neveux d'un Pape peuvent ſur leur oncle. Celuy-ci pour agrandir les ſiens avoit traité avec le Roy, que lors qu'il auroit reconquis ce Royaume pour ſon ſecond fils, il en donneroit une certaine partie au neveu du ſaint Pere, & que l'autre partie, durant la minorité du jeune Prince, ſeroit gouvernée par un Legat du ſaint Siege. C'eſtoit à proprement parler vouloir retenir le tout pour luy. Trois mois aprés eſtant regagné par d'autres promeſſes que luy fit l'Empereur, il ſe retourna de ſon coſté. Les uns crûrent qu'il le fit ainſi, parce qu'il brûloit du deſir de retirer Parme & Plaiſance que Jules II. avoit poſſedées, quoy qu'injuſtement ; les autres diſoient qu'il eſtoit en colere de ce qu'on ne recevoit pas ſes Bulles dans le Milanois avec aſſez de ſoûmiſſion, & que meſme on les rebutoit quelquefois avec injure.

Quoy qu'il en ſoit, il entra en Ligue avec l'Empereur pour la défenſe mutuelle de leurs terres, pour rétablir François Sforce dans la Duché de Milan, & pour retirer la Duché de Ferrare au profit du ſaint Siege à qui elle appartenoit. Le Seigneur de Chevres qui eſtoit pour lors à la Diete de Wormes, ayant appris ce Traité qui s'eſtoit fait à ſon inſceu, en mourut de douleur, repetant ſouvent ces paroles : *Ah ! que de maux*. Son frere l'Archeveſque de Tolede qu'il avoit amené-là avec luy, eſtoit ſorty de ce monde quelque temps auparavant.

Le Roy eſtant à Remorentin en Berry, le jour de la Feſte des Rois, comme il folaſtroit & que par jeu il attaquoit avec des pelotes de neige le logis du Comte de ſaint Paul, qui le deffendoit de meſme avec ſa bande ; il arriva malheureuſement qu'un tiſon jetté par quelque étourdy, l'atteint à la teſte, & le bleſſa griévement, à cauſe dequoy il falut luy couper les cheveux. Or comme il avoit le front fort beau, & que d'ailleurs les Suiſſes & les Italiens portoient les cheveux courts & la barbe grande, il trouva cette maniere plus à ſon gré, & la ſuivit. Son exemple fit recevoir cette mode à toute la France, qui l'a gardée juſqu'au regne de Loüis XIII. qu'on a peu à peu coupé la barbe & laiſſé recroiſtre les cheveux, tant qu'enfin on n'a plus conſervé de poil aux joües ny au menton, & que la nature ne pouvant pas fournir de cheveux aſſez longs à la fantaiſie des hommes, ils ont trouvé beau de ſe faire raſer la teſte pour porter des perruques de cheveux de femme.

Digitized by Google

Voicy les commencemens des pronoſtics du Seigneur de Chevres. 1521.
Robert de la Mark Seigneur de Sedan & Duc de Boüillon, ayant eſté diſgracié de la Cour de France, à cauſe des brigandages que commettoit ſa Compagnie de Gens-darmes, avoit paſſé en celle de l'Empereur, y eſtant attiré par l'Eveſque de Liege ſon frere, lequel y eſtoit fort puiſſant. Or il advint que le Conſeil de l'Empereur receut l'appel d'un jugement que les Pairs de ſa petite Duche de Boüillon avoient donné en certaine cauſe entre les Seigneurs de Simay & d'Emery. Robert, fougueux & emporté prit cela comme une offenſe à l'honneur de ſa Souveraineté, & s'en voulut venger, prenant, s'il faut ainſi dire, le Roy pour ſon ſecond. Ainſi il arrive ſouvent que de petits Princes flateurs & intereſſez broüillent les Rois voiſins entr'eux pour des choſes de neant; ne conſiderant pas qu'il n'eſt plus en leur pouvoir d'éteindre le feu quand ils l'ont une fois allumé: & que les plus forts s'accordent toûjours aux dépens des plus foibles. Mais la paſſion ne jette les yeux ny ſur le paſſé ny ſur l'avenir, elle ne regarde que le preſent.

Robert vint donc à Remorentin trouver le Roy, qui ſe gueriſſoit de ſa bleſſure; ſa femme y ayant déja diſpoſé les choſes, le Roy le receut dans ſes bonnes graces, & le mit ſous ſa protection. Au partir delà il fut ſi temeraire, que d'envoyer un cartel de deffy à l'Empereur dans la Diete de Wormes, & enſuite Florenges ſon fils aiſné avec trois mille hommes aſſiegea Vireton dans le Luxembourg.

Auſſi-toſt le Roy d'Angleterre ſe portant pour mediateur, dépeſcha vers François, qu'il croyoit l'inſtigateur de ce deffy, le prier de ne pas commencer la guerre. François defera à ſon avis, & fit retirer Florenges de devant Vireton; mais l'Empereur ne prit pas cela pour une ſatisfaction ſuffiſante; il ne vouloit pas qu'on puſt dire que ſon arriere-vaſſal, dont les anceſtres avoient eſté domeſtiques de la Maiſon de Bourgogne, luy euſt impunément fait bravade. Il leva une grande armée, dont il donna le commandement à Henry Comte de Naſſaw; qui prit quatre ou cinq petites places à Robert, & fit pendre une partie des garniſons aux creneaux des murailles. Aprés cela l'Empereur eſtant en quelque façon ſatisfait, luy accorda des tréves de quarante jours.

Au meſme temps le Seigneur de Liques Hennuyer s'empara de la ville de Saint Amand en Tourneſis, ſur pretexte d'un démeſlé qu'il avoit avec Louys Cardinal de Bourbon qui en eſtoit Abbé. Enſuite il aſſiegea Mortain qu'il diſoit luy appartenir. Le Capitaine qui eſtoit dedans ſe rendit vie & bagues ſauves: mais les gens de l'Empereur dévaliſerent la garniſon; puis le Gouverneur de Flandre mit le ſiege devant Tournay.

Le Roy ne pouvoit plus expliquer ces entrepriſes que pour une declaration de guerre: l'Empereur neantmoins ne les avoüoit point encore, car il en avoit quelques autres ſur diverſes places des frontieres,

1521. qu'il vouloit executer avant que de ſe declarer. Et d'ailleurs il redoutoit l'Anglois qui ſe portoit pour mediateur, & qui demandoit à l'un & à l'autre qu'ils envoyaſſent des deputez vers luy à Calais pour luy expoſer leurs differends, ſe faiſant aſſez entendre qu'il ſe declareroit ennemy de celuy qui l'en dédiroit.

Ils furent donc obligez, chacun d'eux craignant de l'avoir contre ſoy, de luy envoyer des Ambaſſadeurs. Ceux du Roy eſtoient Jacques de Chabanes-la-Paliſſe Mareſchal de France, le Chancelier du Prat, & Jean de Selve premier Preſident au Parlement, leſquels allerent trouver Henry à Calais. D'abord ceux de l'Empereur ne demanderent pas moins que la Duché de Bourgogne, & que le Roy le quittaſt de tout hommage, tant pour cette Terre que pour les Comtez de Flandres & d'Artois, parce que la ſujettion de vaſſal, diſoient-ils, bleſſoit la Majeſté Imperiale.

Durant cette conference de Calais le Comte de Naſſaw avec l'armée de l'Empereur paſſa la Meuſe & aſſiegea Mouzon. Montmorency depuis Conneſtable s'eſtoit jetté dedans, & il y avoit une aſſez forte garniſon, mais dés cette occaſion la fortune de la guerre ſe declara contre luy, & toute ſa vie luy fut contraire; il avoit celle de la Cour, c'eſtoit aſſez. Les Soldats qui deffendoient la place épouvantez de ſe voir expoſez tout à découvert à une batterie qui les foudroyoit de deſſus la coline, contraignirent leurs Commandants de demander compoſition. Ils eſtoient deux, qui furent ſi imprudents d'aller tous deux trouver Naſſaw pour la faire, & par cette faute ils ne l'eurent que fort deſavantageuſe.

Au ſortir de là Montmorency ſe jetta avec le reſte de la garniſon dans Mezieres, qui fut auſſi-toſt aſſiegé. François Sickinghen * avoit joint Naſſaw, avec un corps de ſix à ſept mille hommes; il ſe logea deça la Meuſe, Naſſaw de l'autre coſté, & tous deux attaquoient la place fort vertement. Le Chevalier Bayard qui en eſtoit Gouverneur ſouſtenoit ces attaques avec pareille vigueur. Aux endroits où elles ſe faiſoient tout eſtoit en feu & en fumée par les artifices continuels des aſſiegeants & des aſſiegez. Ce n'eſtoient de dehors que canonades, que bombes, que boulets enflammez; de dedans il pleuvoit des lances, & des cercles à feu, de l'huile boüillante, des faſcines goudronnées, des fuſées qui mettoient le feu à des fracaſſées & à des fougades. Cependant une tour & un pan de muraille ayant eſté bouleverſez étonnerent de telle ſorte un Regiment de Perigord, qu'il s'écoula par deſſus la muraille. Les Chefs neantmoins ne s'en épouvanterent point, & firent ſçavoir au Roy qu'avec un renfort de 1000. hommes ils luy ſauveroient la place. Le Roy y donna ordre auſſi-toſt, & le Capitaine Lorges ſe gliſſa par dedans la Foreſt, & entra dans la place par un pont de batteaux que les aſſiegez luy jetterent promptement ſur la riviere. Sickinghen en demeura fort étonné, là-deſſus Bayard joignit l'artifice; il

* Il eſtoit de l'Eveſché de Vvormes.

envoya une fauſſe lettre ayant deſſein qu'elle fuſt ſurpriſe par ce General, elle contenoit que Naſſaw l'avoit logé deça la riviere pour le faire tailler en pieces. Sickinghen en prit telle deſſiance, que depuis il ne penſa plus à attaquer mais à ſe conſerver. Ainſi le ſiege commença à languir, & peu aprés il fut levé. 1521.

Il me ſemble, ſi je l'ay bien remarqué, que les ennemis s'y ſervirent de cette eſpece d'artillerie qu'on a depuis nommée des BOMBES. *Ce ſont certaines groſſes grenades longues ou rondes, que l'on charge de poudre à canon & que l'on tire avec un mortier pour les faire tomber en tel endroit que l'on veut, où elles ſont un double fracas, & par la peſanteur de leur cheute & par la grande violence de la poudre; Avant qu'on les tire on y met le feu par une fuſée, qui eſt tellement compaſſée qu'elle les fait eſclater un moment aprés qu'elles ſont tombées, de ſorte qu'elles briſent & enlevent tout ce qui eſt au deſſus & aux environs.*

Dans cette route Naſſaw ayant mis le feu par tout, & paſſant au fil de l'épée hommes, femmes & enfans, particulierement dans la ville d'Aubenton, donna commencement aux incendies & aux maſſacres des innocents. Ces cruautez ont toûjours eſté deteſtées dans les guerres parmy les grands Capitaines, comme des actions de barbares & de voleurs, indignes d'un Chreſtien & d'une ame juſte & genereuſe.

Le Roy ayant aſſemblé ſes forces eut ſa revanche de l'inſulte de l'Empereur; il reprit Mouzon, bruſla & démantela Bapaume, & reduiſit Landrecy, & Bouchain. Puis avec toute ſon armée il paſſa l'Eſcaud ſur un pont qu'il fit faire pour aller le chercher. L'Empereur eſtoit venu à Valentiennes avec 30000. hommes: mais il n'oſa l'attendre, & ſe retira à la faveur d'un broüillas fort eſpais. Un mois aprés il alla devant Tournay, dont le Gouverneur de Flandres avoit commencé le ſiege.

En cette occaſion, le Roy pour contenter ſa mere, commença de mécontenter le Conneſtable Charles de Bourbon; car il confia le commandement de l'avant-garde au Duc d'Alençon, premier Prince du Sang, & qui avoit épouſé ſa ſœur, mais homme de peu d'eſprit & d'un courage journalier. De plus, comme il vouloit avoir luy ſeul la gloire des évenements aux occaſions où il ſe trouvoit, il rejetta aſſez ſechement les avis du Conneſtable & il mépriſa celuy qu'il luy donnoit de charger l'armée de l'Empereur ſur la retraite. S'il l'euſt fait, ſans doute, qu'il l'euſt miſe en deſordre. De toute ſa vie il ne rencontra plus l'occaſion ſi belle, quoy qu'il la cherchaſt par tout; il ſembloit qu'en dépit de ce qu'il ne l'avoit pas embraſſée à l'heure qu'elle luy tendoit les bras, elle euſt juré de le fuir toûjours & de ne ſe preſenter jamais à luy.

L'humeur grave, taciturne & altiere du Conneſtable, ne s'accordoit pas avec la ſienne qui eſtoit enjouée, ouverte & facile. Et d'ailleurs Madame eſtant mortellement offenſée de ce qu'il avoit dédaigné l'a-

1521. mour qu'elle avoit pour luy, pouſſoit ſon reſſentiment par toutes ſortes de voyes ; tant qu'à la fin elle ſe vengea de luy, mais aux dépens de ſon fils & de toute la France.

Une aſſez vieille traditive, mais qui a plus d'apparence d'eſtre fauſſe que vraye, porte que cette Princeſſe deſirant épouſer le Conneſtable, avoit fait croire au Roy que ce mariage-là ſeroit fort avantageux à la Couronne, en ce que le Conneſtable n'auroit point d'enfans d'elle, & que par conſequent la riche ſucceſſion de la Maiſon de Bourbon luy retourneroit, ſuivant certaine Tranſaction qui en avoit eſté faite avec Louys XI. Que le Roy fut leurré de cét avantage, non tant pour la conſideration des biens, que pour apauvrir cette Maiſon qui luy ſembloit trop puiſſante. On dit qu'ayant un jour parlé de ce mariage au Conneſtable, ce Prince qui avoit une extrême averſion pour elle, fit quelque réponſe qui la touchoit à l'honneur, & que le Roy en fut ſi offenſé qu'il luy donna un ſoufflet.

La rupture eſtant faite entre les deux Couronnes, l'Admiral Bonnivet ſon favory, qu'il avoit envoyé en Guyenne avec une armée pour le recouvrement de la Navarre, feignit de marcher vers Pampelonne, puis tourna tout court vers Saint Jean de Luz, & ayant paſſé la riviere de Bidaſſe, força le Chaſteau de Behobie, maintenant ruiné ; & enſuite aſſiegea Fontarabie, qui ſe rendit aprés le premier aſſaut le dix-huitiéme d'Octobre. Les deputez du Roy & de l'Empereur eſtoient alors encore à Calais auprés du Roy d'Angleterre, pour travailler à ajuſter leurs differends, & en retrancher à l'avenir tous les ſujets. Ils eſtoient d'accord de toutes choſes, eſtant convenus que l'Empereur leveroit le ſiege de Tournay & qu'il rappelleroit ſes troupes du Milanois : là-deſſus arriva la nouvelle de la priſe de Fontarabie ; Et l'Empereur refuſa de ratifier le Traité, ſi on ne luy rendoit cette place.

On n'euſt point eſté en cette peine ſi dés qu'on fut dedans on euſt ſuivy les ſages avis de Claude Comte de Guiſe qui vouloit qu'on la raſaſt & qu'on apportaſt les materiaux à Andaye, qui eſt vis à vis & ſur le bord de deçà de la riviere de Bidaſſe. Mais Bonnivet jaloux de perpetuer la gloire de ſa conqueſte, qu'il exaltoit autant que celle de quelque Royaume, & d'ailleurs trouvant ſon avantage dans le trouble, perſuada au Roy de le retenir ; & par ce moyen un miniſtre viſionnaire & orgueilleux jetta la France dans une guerre, qui ayant duré trente-huit ans, a donné lieu à charger les peuples d'impoſts, à rendre la juſtice venale, & à renverſer les anciennes Loix & la bonne conſtitution de l'Eſtat.

Le Roy eſtoit campé ſur les rives de l'Eſcaud quand le Courier luy apporta le Traité de Calais. Il y demeura quelques jours : mais voyant les eaux ſi débordées & les chemins ſi mauvais qu'il luy eſtoit impoſſible de ſecourir Tournay, il ſe retira en Picardie, ayant donné une partie de ſes troupes au Conneſtable & au Duc de Vendoſme. Aprés ſon

ſon départ, ils prirent Heſdin & quelques Chaſteaux de peu d'impor- 1521.
tance. Eſtant arrivé à Compiegne il manda à Champroux, qui commandoit dans Tournay, de faire ſa compoſition la plus honorable qu'il pourroit; comme il fit le premier de Decembre aprés ſix mois de blocus & de ſiege.

Du coſté d'Italie le Pape & l'Empereur n'ayant pû faire ſouſlever Genes & Milan par le moyen des bannis, y procederent ouvertement. Lautrec qui eſtoit Gouverneur du Milanois, eſtoit venu en France pour accomplir ſon mariage avec la fille de N. d'Albret d'Orval; & avoit laiſſé le Mareſchal de Leſcun ſon frere en ſa place. Le Pape cherchoit un pretexte de rompre avec le Roy; mais il n'en avoit pû encore trouver, Leſcun luy en fournit un aſſez plauſible. Son frere & luy eſtant hautains & rigoureux, parce qu'ils avoient la faveur du Roy, avoient proſcrit quantité de Milanois, quelques-uns ſans beaucoup de ſujet: Hieroſme Moron, qui avoit eſté Senateur de Milan ſous Louïs XII. & fort chery de ce Roy, eſtoit du nombre, ayant pris du mécontentement de ce que le Roy François avoit refuſé de le faire Maiſtre des Requeſtes. Leſcun ayant avis que ces bannis s'eſtoient aſſemblez à Rege, y alla avec quinze cens chevaux, & taſcha de ſurprendre la ville. Le Pape en fit de grandes plaintes dans le Conſiſtoire, & proteſta que François ayant violé l'alliance qui eſtoit entr'eux, il ne ſe tenoit plus obligé de la garder. Mais il eſtoit vray que c'eſtoit luy qui la vouloit rompre le premier: car ſes galeres eſtoient parties pour ſurprendre Genes; & il avoit une armée toute preſte à entrer dans le Milanois ſous le commandement de Proſper Colomne & de Federic de Gonzague Marquis de Mantouë, lequel il avoit débauché du ſervice du Roy de France.

Ses menées & le départ de ſes galeres furent inutiles auſſi bien que les efforts des bannis qu'il ſuſcitoit & qu'il ſouſtenoit. Manfroy Palavicini, l'un de ſes Chefs, fut pris en penſant ſurprendre Come; Et Octavian Fregoſe donna ſi bon ordre à Genes, que rien n'y branſla. Cependant le Roy François voyant bien qu'il alloit avoir la guerre de ce coſté-là, y renvoya Lautrec. Ce Seigneur connoiſſant ſon humeur prodigue & negligente, refuſoit de partir qu'il ne viſt marcher avec luy les trois cens mille écus qu'il luy avoit aſſignez: mais Madame & ceux qui gouvernoient les finances, luy promirent ſi poſitivement, meſme avec les ſerments les plus ſaints, de les envoyer incontinent aprés luy, qu'il ſe laiſſa vaincre, & partit ſans les avoir. Auſſi ce qu'il avoit craint luy arriva, le Roy le perdant de veuë, perdit le ſouvenir de ſes promeſſes, & Madame qui eſtoit fort avare, & qui le haiſſoit, divertit ce fonds à d'autres uſages.

Les ennemis avoient aſſiegé Parme, Leſcun s'eſtoit jetté dedans avec cinq mille hommes, mais deux mille l'avoient abandonné. Lautrec ſçachant qu'il eſtoit en peril, s'avança ſur la riviere de Taro à ſept

1521. milles prés delà pour le ſecourir. Au meſme temps il vint nouvelle aux ennemis que le Duc de Ferrare avoit pris Final & ſaint Felix, & qu'il pourroit venir enlever Rege & Modene : ſur cette apprehenſion ils leverent le ſiege & s'en retournerent à ſaint Lazare. Leurs Allemands, faute de payement, les abandonnerent par le chemin ; & dans ce deſordre, c'eſtoit fait de toute leur armée, ſi Lautrec les euſt vivement attaquez.

Ce fut une grande faute d'y avoir manqué, mais on l'accuſa d'en avoir encore fait une autre. Les ennemis ayant paſſé le Pô s'eſtoient logez en la petite ville de Rebecque, aſſiſe ſur l'Oglie à quatre milles de Pontevique, qui eſt des terres de la Seigneurie de Veniſe. Ils ſe croyoient là en toute ſeureté, ne penſant pas que les Venitiens, quoy que Confederez du Roy, vouluſſent ouvrir leurs villes aux François : mais ils ſe trompoient, car ils y laiſſerent entrer Lautrec. Ce General eſtant auſſi fort qu'eux, les euſt infailliblement défaits s'il ſe fuſt approché de leur camp & qu'il les euſt ſerrez de prés. Car en ce cas ils n'euſſent point eu de terrain pour ſe mettre en bataille ; & ils n'euſſent pû demeurer en ce lieu-là que deux ou trois jours, à cauſe qu'ils manquoient de fours pour cuire du pain. Mais comme il s'amuſoit à les canonner de Pontevique, ils délogerent la nuit à la ſourdine, & repaſſerent l'Oglie.

Juſques-là, ils avoient reculé devant les François : A cette heure leur puiſſance s'eſtant accruë, ils leur vont donner la chaſſe. Les dix mille Suiſſes que le Cardinal de Sion avoit obtenu des Cantons pour la défenſe du Pape & du ſaint Siege, aprés avoir long-temps deliberé s'ils le ſuivroient dans le Milanois, dautant que c'eſtoit contrevenir à l'alliance qu'ils avoient avec le Roy, les joignirent enfin prés de Gambare.

Il arriva en meſme temps une autre choſe fort prejudiciable aux François. Les Seigneurs des Ligues avoient envoyé des couriers commander aux Suiſſes de l'une & de l'autre armée qu'ils euſſent à s'en retourner, dautant que c'eſtoit une honte aux Cantons d'avoir leurs enſeignes publiques en deux camps ennemis ; Or ceux qui porterent cet ordre aux Suiſſes de l'armée des Confederez, furent gagnez & retenus par les chemins : mais les autres paſſerent tout droit à l'armée de France, & firent ce commandement aux Suiſſes qui y eſtoient. A cet ordre ils ſe retirerent incontinent, la pluſpart ſans dire adieu : mais ce ne fut pas tant par obeïſſance, que parce qu'ils croyoient toucher de l'argent des Confederez, Lautrec n'en recevant point de France, & n'en tirant pas aſſez du Milanois pour les contenter.

Avec ce qui luy reſtoit de troupes il ſe reduiſit à la * Caſſine, ayant laiſſé garniſon à Cremone & à * Pizzigton : puis quand les ennemis eurent paſſé l'Adde à la faveur de la petite ville de Vauri, dont ils ſe ſaiſirent, nonobſtant la reſiſtance de Leſcun, il ſe retira dans Mi-

* Caſſiano.

* *vulgairement* Piſqueton.

lan. Mais il n'y demeura pas long-temps, ils l'en délogerent bien- 1521.
toſt, ce qui arriva par ſa faute. Quoy qu'ils l'euſſent ſuivy de prés, & qu'ils fuſſent venus loger à Marignan, il ne ſe tenoit pourtant point ſur ſes gardes avec aſſez de vigilance, il ne croyoit pas qu'ils duſſent ſortir de leur logis ny qu'ils puſſent mener de l'artillerie, tant le temps eſtoit mauvais & les chemins rompus : mais un jour dix-neufiéme de Novembre, comme il ſe promenoit dans la ville tout deſarmé, & que ſon frere Leſcun eſtoit au lit, fatigué du travail du jour precedent, il fut bien étonné que ſur le ſoir ils attaquerent le faux-bourg & l'emporterent, les troupes Venitiennes qui eſtoient dedans l'abandonnant fort lâchement. Du meſme temps les Bourgeois de la faction Gibeline, les introduiſirent dans la ville. Ils n'y furent pas ſi-toſt qu'ils vangerent bien les François, & firent payer à ces infidelles habitans la peine de leur défection : car ils en tuerent pluſieurs, & ſaccagerent leurs maiſons huit jours durant. *En Novembre.*

Lors que Lautrec les vit entrez dans la ville, il raſſembla ce qu'il avoit de troupes autour du Chaſteau, & aprés y avoir jetté aſſez de gens, il reſolut, au lieu de les charger, tandis qu'ils eſtoient encore en deſordre & épars dans tous les quartiers, de ſe retirer la nuit meſme à Come, & delà au pays de Bergame. Peu aprés Come fut pris par le Marquis de Peſquaire ; Parme abandonné par l'ordre trop precipité de Lautrec ; & Plaiſance livré par ſes Bourgeois aux Confederez.

La joye de tant de bons ſuccés émut tellement les eſprits du Pape Leon, que le ſoir meſme vingt-ſeptiéme de Novembre qu'il en ſceut la nouvelle, il fut ſaiſi d'une petite fiévre ; de laquelle, ou de quelque autre cauſe plus cachée, il mourut le premier de Decembre dans la ville de Rome, où il s'eſtoit fait tranſporter. *En Decembre.*

Comme il avoit formé les deſſeins de cette guerre, & qu'il fourniſſoit l'argent pour l'entretien des troupes, il ſembloit qu'aprés ſa mort les François duſſent reprendre leur avantage ; veu meſme qu'ils avoient encore toutes les meilleures places du Duché, le Chaſteau de Milan, Cremone, Plaiſance, Novarre, Alexandrie, ſept ou huit forteresſes, & la Cité de Genes ; Et que le College des Cardinaux ſe mettoit ſi peu en peine des affaires d'Italie, que le Duc de Ferrare reprit aiſément toutes les places que Leon luy avoit oſtées, comme François-Marie la Duché d'Urbin, & de plus celle de Camerin qu'il enleva à Jean de Varane, & Baillon la ville de Perouſe. Mais l'affront que les François receurent à Parme, en ayant eſté rudement repouſſez par peu de Soldats & un peuple mal armé, donna courage aux autres villes de leur reſiſter. Aprés cela les deux armées demeurerent prés d'un mois ſans rien entreprendre, celle de France ayant faute d'hommes, & toutes deux faute d'argent.

Le ſaint Siege ayant eſté vacant prés de ſix ſemaines, à cauſe des diſ-

1522. *cordes que les intereſts des particuliers & le partage de leurs affections entre le Roy & l'Empereur, cauſoient dans le Conclave : les Cardinaux*
En Janvier. *s'aviſerent le neufiéme de Janvier, d'élire Adrian Florent Cardinal Eveſque de Tortoſe, natif d'Vtrech en Hollande, fils d'un Braſſeur de biere, qui ayant eſté élevé pauvrement dans un College de Louvain, avoit eſté premierement fait Curé en ſon pays, puis Chanoine, aprés s'étoit inſinué dans la Cour de Maximilian, qui l'avoit donné pour Precepteur à Charles V. ſon petit fils ; lequel l'ayant envoyé en Ambaſſade vers Ferdinand en Eſpagne, ce Roy luy donna l'Eveſché de Tortoſe. Charles au retour l'admit dans ſes Conſeils, & quand il fut éleu Empereur luy commit le Gouvernement de toute l'Eſpagne, Leon X. l'ayant un an auparavant honoré du bonnet de Cardinal à la recommandation de ce Prince. Quand il fut éleu, tout le monde, & les Cardinaux meſme aprés coup, s'étonnerent de ce que dans un ſi grand embroüillement des affaires d'Italie, & particulierement du ſaint Siege, ils eſtoient par je ne ſçay quelle bizarrerie, allez chercher ſi loin un ſujet qu'ils ne connoiſſoient point, & qui ne ſongeoit guere à eux, comme juſques-là ils n'avoient guere ſongé à luy. Il n'arriva à Rome que le vingt-neufiéme jour du mois d'Aouſt enſuivant.*

Tandis que les armées ne faiſoient aucun mouvement, Proſper Colomne travailloit à toutes les choſes neceſſaires pour conſerver Milan, ſoit pour les fortifications & pour les vivres, ſoit pour les gens de guerre, & principalement à diſpoſer les peuples à une opiniaſtre defenſe. Ce qu'il faiſoit, tant par la haine qu'il fomentoit dans leurs eſprits contre les François, en leur repreſentant toutes les rigueurs dont ils avoient uſé en leur endroit, & les violences extrêmes à quoy leur vengeance les porteroit, s'ils rentroient dans une ville dont ils avoient eſté honteuſement chaſſez, que par l'affection qu'il leur donnoit pour François Sforce ſecond fils de Ludovic & frere de Maximilian. Car le deffunt Pape Leon avoit deſtiné, du conſentement de l'Empereur, de le remettre dans la Duché de ſon pere ; mais il eſtoit encore à Trente attendant une levée de huit mille Allemands pour l'y reconduire.

Sur cela, nonobſtant les cabales des Imperiaux, les diſcordes d'entre les Cantons, dont quelques-uns eſtoient pour le Roy, les autres pour l'Empereur, & les intereſts contraires des Chefs particuliers, il avoit eſté accordé au Roy dans une Diete, une levée de 12000. Suiſſes. Si-toſt qu'ils furent ſur pied, ils deſcendirent en Lombardie par le Mont ſaint Bernard, & par le Mont ſaint Godard, ſous la conduite d'Honoré, baſtard de Savoye, Grand Maiſtre de France, & de Galeas de Sanſeverin Grand Eſcuyer. Peu aprés Jean de Medicis vint auſſi ſe ranger au ſervice du Roy, & joignit ſon armée avec trois mille hommes de guerre.

Avec deux renforts ſi conſiderables, & quelques levées de troupes

Italiennes, Lautrec crût pouvoir ébranler la ville de Milan s'il ſe venoit loger aux environs, ſoit en luy coupant les vivres, ſoit en l'attaquant dans l'effroy qu'il crût que ſes approches cauſeroient parmy le peuple. Comme il y avoit eſté déja quelques jours, & que l'eſperance de l'avoir ou par famine ou par aſſaut, fut reduite aux formes d'un long ſiege, il apprit que François Sforce eſtant party de Trente avec ſes Lanſquenets, & ayant traverſé le Veronois & le Mantoüan, eſtoit arrivé à Plaiſance, & que le Marquis de Mantouë l'avoit joint avec ſa Gendarmerie pour le conduire à Pavie, où il devoit attendre l'occaſion favorable pour venir à Milan. Alors il décampa, & s'alla poſter à la Caſſine, qui eſt à trois lieuës de Milan, pour luy empeſcher le paſſage, & mit les Venitiens dans Binaſque pour le meſme effet. 1522. En Janvier.

Quand il eut eſté là ſix ou ſept jours, il eut nouvelles que Leſcun ſon frere revenoit de France avec de l'argent & quelque infanterie qu'il avoit débarquée à Genes, il luy envoya quatre cens Lances & ſept mille Suiſſes pour l'eſcorter. Il avoit auſſi donné à Montmorency trois mille Suiſſes, deux cens hommes d'armes & quatre canons pour gagner le paſſage de Lomeline qui eſtoit pris par les ennemis. Pour cét effet il alla paſſer le Teſin au port de Falcon; où le bac s'eſtant rompu ſepara ſes troupes en deux, & l'euſt livré aux ennemis s'il n'euſt trouvé un gué plus haut. Aprés il joignit Leſcun qui vint à Novarre, dont le Chaſteau tenoit encore pour les François. La ville eſtoit occupée par un Capitaine nommé Philippe Tourniel plus redouté par ſes cruautez atroces que par ſa valeur. On diſoit que ce barbare avoit mangé le foye de quelques Gentilshommes François, éventré des femmes groſſes, & fait manger l'avoine à ſes chevaux dans leur ventre. Montmorency tourna le canon contre les murailles de la ville, & les battit rudement. La breſche faite, les Suiſſes refuſerent de donner: il les pria ſeulement de faire bonne mine, & obligea ſa gendarmerie de mettre pied à terre, & d'attaquer les maiſons. Les Suiſſes qui n'avoient point eſté émus par le motif de l'honneur, le furent par le deſir d'avoir part au butin, & les ſeconderent. La ville fut donc regagnée; & Tourniel ayant eſté pris avec quelques miniſtres de ſes cruautez, on les pendit avec ceremonie. Mais ce retardement de quelques jours favoriſa le paſſage du Duc Sforce; qui ayant pris un chemin détourné arriva à Milan, & y redoubla infiniment le courage des Habitans, & leur haine contre les François, par le ſouvenir du doux Gouvernement des Ducs ſes predeceſſeurs. En Mars.

Lors qu'il fut party de Pavie, Lautrec y alla mettre le ſiege: Elle ſe trouva mieux munie d'hommes qu'il ne croyoit; ſes gens furent repouſſez à tous les aſſauts; & les grandes pluyes qui cauſoient le débordement du Teſin, & qui le rendoient ſi rapide qu'on n'y pouvoit remonter les bateaux, affamoient ſon armée. Il décampa donc & s'avança juſqu'à Monce, pour recevoir l'argent qui luy venoit de Fran-

1522. ce. Comme le Treſorier qui l'apportoit eſtoit arreſté à Aronce ne pouvant paſſer, parce qu'une partie des ennemis s'eſtoient logez ſur le chemin, les Suiſſes impatients de ne point recevoir leur paye, demanderent à ſe retirer ou à combattre l'armée ennemie, ſans avoir égard qu'elle eſtoit retranchée en un endroit où il n'y avoit que des coups à gagner. Lautrec employa tout ce qu'il pût d'autorité, de prieres & de raiſons pour les retenir, mais comme il connut qu'il n'y gagnoit rien, ny par ſes promeſſes, ny par la conſideration d'une perte ſi viſible, il hazarda le combat; auſſi bien voyoit-il que tout l'échec en tomberoit ſur eux.

Les ennemis eſtoient poſtez dans une ferme qu'on nommoit la Bicoque à trois milles de Milan, où il y a un logis fort ſpatieux, & tout autour des jardins fermez de grands foſſez, & des champs fort entrecouppez & détrempez de ruiſſeaux qui ſont derivez & conduits ſelon l'uſage du pays, pour arrouſer les prez. Proſper Colomne, qui tenoit la victoire certaine, y attendit les François de pied ferme.

Lautrec fit donner par trois endroits, luy-meſme par un, ſon frere par un autre, les Suiſſes au plus difficile & pour gagner l'artillerie. Les deux premiers ne firent pas grand effort; Quant aux Suiſſes ils attaquerent de furie, mais la hauteur des foſſez les arreſtant, l'artillerie les abattant par monceaux, & les Arquebuſiers qui eſtoient ſemez dans les bleds, les prenant en flanc, ils ſe virent bien payez de leur temerité par la mort de trois mille des leurs. Tellement qu'ils furent contraints de ſe retirer, & s'eſtant rejoints aux François, ils retournerent tous enſemble en bonne ordonnance à leur logis de Monce.

Le lendemain leurs bleſſures eſtant refroidies, & Lautrec ayant repaſſé l'Adde auprés de Treſſe, ils reprirent le chemin de leur païs par le Territoire de Bergame, ſi fort abattus de courage, pour avoir trouvé une reſiſtance qu'ils n'avoient ſçeu vaincre, que de pluſieurs années ils ne firent rien qui fuſt digne de leur reputation : mais au reſte ils devinrent bien plus ſouples & plus accommodants qu'ils n'avoient eſté.

1522. en May. Pour Lautrec, ayant donné ordre à la ville de Cremone, il ſe retira en France afin de preſſer un ſecours de dix mille hommes que l'Admiral Bonnivet devoit amener en ce pays-là. Dés qu'il fut ſorty d'Italie, Proſper aſſiegea Cremone : Leſcun qui eſtoit dedans, croyant ſatisfaire à ſon honneur s'il faiſoit une compoſition qui aſſuraſt les affaires du Roy ſans rien riſquer, capitula de ſortir de la place, enſeignes déployées avec armes & artillerie, dans quarante jours, qui expiroient au vingt-ſixiéme de Juin, ſi dans ce temps-là il ne venoit une armée qui paſſaſt le Pô par force, ou qui priſt une place conſiderable dans le Milanois. Il promettoit avec cela que toutes les autres que le Roy tenoit dans la Duché ſeroient évacuées, horſmis les Châteaux de Cremone, de Novarre & de Milan.

Le terme venu, il gagna encore quelques jours pardeſſus, ayant fait naiſtre exprés des difficultez pour l'évacuation de quelques Châteaux; leſquelles ayant eſté terminées, il executa le Traité & s'en revint en France. Avant qu'il partiſt il eut encore le déplaiſir d'apprendre que Proſper Colomne avec ſon armée, s'eſtoit rendu maiſtre de Genes, & y avoit fait Duc Antoine Adorne, la ville ayant eſté aſſiegée & puis ſurpriſe avec Pierre de Navarre qui eſtoit dedans, durant un pourparler de capitulation, qui eſt un temps fort dangereux. Ce dernier coup oſtant au Roy toute eſperance de pouvoir rien gagner cette année-là dans le Milanois, il rappella les troupes qu'il y envoyoit & qui eſtoient déja arrivées dans l'Aſteſan. 1522. En Juillet.

Quoy que la faute en fuſt à ſa negligence, parce qu'il n'envoyoit jamais de ſecours que trop tard, s'amuſant à la chaſſe, à la danſe, & auprés des Dames: neanmoins Lautrec, & Jean de Beaulne Samblançay ſur-Intendant des Finances, en porterent la peine. Le premier en fut quitte pour ſouffrir les reproches du Roy, & ſe retirer en Guyenne dont il eſtoit Gouverneur: mais il en coûta la vie au ſecond. La mere du Roy irritée de ce qu'il avoit oſé ſoûtenir devant luy qu'elle avoit diverty les 300000. écus deſtinez pour Lautrec, reſolut de le perdre; le Chancelier Duprat miniſtre de ſes vengeances, & qui d'ailleurs avoit jalouſie du credit de ce grave vieillard que le Roy appelloit *ſon pere*, luy fit donner des Commiſſaires, qui le condamnerent à eſtre pendu.

On employoit cependant toutes ſortes de moyens pour recouvrer de l'argent. On commença alors d'aliener le ſacré domaine du Roy, on continua de vendre les Charges de Juſtice, d'en créer un grand nombre de nouvelles dont la Monarchie s'eſtoit bien paſſée onze cens ans durant, de hauſſer les tailles, & de faire pluſieurs ſortes de nouveaux impoſts. La voix publique accuſoit de ces deſordres les conſeils du Chancelier Duprat, qui pour flater l'avarice d'une femme & l'oſtentation d'un jeune Roy, donnoit les expediens & la hardieſſe de renverſer les anciennes loix du Royaume, dont par ſa Charge il devoit eſtre le gardien & le défenſeur.

Le Roy n'avoit pas moins d'affaires du coſté de Picardie & du coſté de Guyenne que de celuy d'Italie. L'Empereur ayant repaſſé en Eſpagne par l'Angleterre, avoit determiné le Roy Henry à prendre ſon party contre luy. Arrivé en Caſtille il éteignit en peu de jours les reſtes de la *Santa Junta*, puniſſant un petit nombre de ſoûlevez, pardonnant à tous les autres, & recompenſant ceux qui le meritoient; particulierement Ferdinand d'Arragon qui avoit refuſé d'eſtre le Chef des Liguez. Il luy fit de tres-grands honneurs, & le maria à la Reyne Germaine de Foix, veuve de ſon ayeul le Roy Ferdinand, laquelle eſtoit fort riche, mais preſque hors d'âge de procréer des enfans.

Des troupes qui reſtoient de ce ſoûlevement & de quelques autres, il compoſa une armée qui aſſiegea Fontarabie, & l'Anglois en fit deſ-

1522. cendre une autre à Calais, ayant auparavant envoyé un Heraut défier le Roy. Celle-cy commandée par ſon favory le Duc de Suffolk, joignit le Comte de Bures Gouverneur des Païs-Bas, qui en avoit une de douze mille hommes : mais toutes deux ne firent aucun progrés ; & celle des Anglois fut affoiblie de la moitié dans cinq ſemaines de temps qu'elle tint la campagne.

Tandis que les Princes Chreſtiens eſtoient ainſi acharnez à leur deſtruction mutuelle, Solyman Sultan des Turcs qui depuis deux ans avoit ſuccedé à Selim II. ſon pere, ſe logeoit ſur les remparts de la Chreſtienté. Car l'année precedente il avoit pris la ville de Belgrade en Hongrie ; & aprés celle-cy il arracha Rhodes aux Chevaliers de ſaint Jean. On croyoit que le Pape Adrian l'euſt pû ſauver, ſi en arrivant en Italie il y euſt envoyé quinze cens hommes de pied qu'il avoit amenez, au lieu de les envoyer, comme il fit, dans le Milanois. Car ils s'y fuſſent jettez à l'appuy de l'armée Venitienne qui eſtoit ſur cette mer-là, & à la faveur des vents qui y firent entrer pluſieurs barques.

Il ſeroit difficile de trouver un ſiege plus memorable que celuy-là, ny pour la multitude effroyable des aſſiegeants, ny pour la valeureuſe reſiſtance des aſſiegez, ny pour la quantité des attaques. Il ſe fit plus de cinquante mines & deux fois autant de contremines ſous la place ; Elle fut battuë de plus de ſix-vingt mille coups de canon, en ſorte qu'elle eſtoit preſque toute en l'air, & ſes remparts & ſes baſtiments tous en poudre. L'armée Turque eſtoit de cent cinquante mille hommes dont il en fut tué plus de 40000. & il en mourut preſque autant de maladies.

Le cinquiéme mois du ſiege comme les Chevaliers n'eurent plus de poudre à canon, plus d'ouvriers ny de pionniers, preſque plus de gens de deffenſe, les uns eſtant ſur la litiere de bleſſures ou de maladies, les autres tombant ſur les dents de travail & de fatigue : ils receurent la capitulation que Solyman leur offrit, de s'en aller vie & bagues ſauves, avec leurs galeres & les vaiſſeaux qui eſtoient dans leur port. Il y fit ſon entrée le propre jour de Noël.

1523. *Deux jours auparavant le grand Maiſtre Pierre de Villiers-l'Iſle-Adam, dont la conduite & la vertu heroïque avoient merité le plus grand honneur de cette genereuſe deffenſe, fit voile avec ſes Chevaliers & quatre mille Habitans, tant de cette Iſle que de celles qui en dépendoient, & ſe retira en Candie où il paſſa l'Hyver. Delà il alla en Sicile, & trois mois aprés à Rome. Le Saint Pere luy donna à luy & à ſes Chevaliers ſa ville de Viterbe pour retraite. Six ans aprés, ſçavoir l'an 1530. ils ſe logerent dans l'Iſle de Malte. L'Empereur la leur accorda pour mettre ſon Royaume de Sicile à couvert ; & ils l'accepterent du conſentement de tous les autres Princes Chreſtiens, dans les terres deſquels leur Ordre avoit des poſſeſſions.*

La perte de Rhodes eſtant arrivée en partie par la faute du Pape Adrian, il y alloit de ſon honneur de la reparer. Donc pour cette conſideration

conſideration & par le deſir qu'il avoit de rendre ſon Pontificat glo- 1523.
rieux, il employa tous ſes ſoins pour moyenner la paix, ou du moins une tréve entre les Princes Chreſtiens, afin de faire la guerre avec toutes leurs forces aux Infidelles. François ne vouloit qu'une tréve & fort courte: cela ne s'accommodoit pas aux deſſeins du Pape; de ſorte que ne l'ayant pû vaincre par ſes exhortations, ny par les menaces de l'Anglois, ny par la conſideration qu'il ſe rendroit odieux à toute la Chreſtienté, il voulut le porter à ce qu'il deſiroit par la contrainte; Et ainſi de pere commun il devint partial & ennemy découvert.

Pouſſé de cét eſprit il agit ſi fortement auprés des Venitiens, qu'il les détacha de ſon alliance, & fit une ligue avec eux, avec l'Empereur & avec l'Anglois pour l'exclure de l'Italie. Le Roy avoit donc toutes les grandes puiſſances de la Chreſtienté contre luy: neantmoins la paſſion de recouvrer le Milanois eſtoit ſi forte dans ſon eſprit, qu'il avoit reſolu d'y aller en perſonne avec ſes principales forces, ſi la conſpiration du Conneſtable de Bourbon qu'il vint à découvrir, ne l'euſt retenu dans ſon Royaume; Et meſme quoy qu'elle l'embarraſſaſt étrangement, il ne laiſſa pas d'y envoyer l'Admiral Bonnivet avec une armée.

Depuis quelques années Madame Loüiſe avoit cherché toutes les occaſions de cauſer du déplaiſir à Charles de Bourbon; & le Chancelier & l'Admiral s'employoient volontiers pour ſatisfaire à ſa paſſion, & à la leur propre. Car Bonnivet s'imaginoit que s'il perdoit ce Prince, il auroit l'épée de Conneſtable, & l'autre gardoit un ſecret reſſentiment contre luy de ce qu'il luy avoit refuſé quelque grace dans l'Auvergne pour ſa famille, qu'il euſt bien deſiré tirer du commun. Ce n'eſtoit pas aſſez à cette Dame de l'avoir privé des principales fonctions de ſa Charge, & d'avoir empeſché ſon mariage avec Renée ſœur de la Reyne: elle luy fit encore un procés au Parlement pour le dépoüiller de ſa Duché de Bourbon, & des autres grands biens de Suſanne ſa femme qui eſtoit morte ſans enfans l'an 1521. & dont elle pretendoit que la ſucceſſion luy appartenoit comme à la plus proche heritiere.

En effet elle eſtoit fille de Marguerite de Bourbon & de Philippe qui fut Seigneur de Breſſe & enſuite Duc de Savoye; & cette Marguerite eſtoit fille de Charles I. Duc de Bourbon, & ſœur de Pierre qui eut la meſme Duché aprés Jean II. ſon frere, & qui avoit épouſé Anne fille de Loüis XI. dont il eut cette Suſanne dont nous venons de parler. Cette Anne mourut fort âgée, & ſurveſcut ſa fille de quelques mois. Quant à Charles de Bourbon, il eſtoit fils de Gilbert Comte de Montpenſier, qui l'eſtoit de Loüis oncle du Duc Pierre, & par conſequent il eſtoit plus éloigné qu'elle. Mais outre qu'il monſtroit par de tres-anciens titres, par des Arreſts notables, & par de grands exemples, que la Seigneurie de Bourbon eſtoit un fief maſculin: il

1523. faiſoit voir encore que dans ſon Contract de mariage avec Suſanne, il eſtoit reconnu pour vray heritier de cette Maiſon, & que pour les autres biens, il y avoit une donation mutuelle entre luy & ſa femme, en vertu de laquelle il les avoit recueillis. Il eſt vray que Suſanne pour lors eſtoit mineure, & point autoriſée par le Juge, mais elle l'eſtoit aſſez par la preſence du Roy Loüis XII. du Cardinal d'Amboiſe, & de vingt-quatre ou vingt-cinq, que Princes, qu'Eveſques, & grands Seigneurs qui avoient ſigné au Contract.

Le Conneſtable croyoit que ſa cauſe euſt eſté fort bonne en un autre temps & contre une autre perſonne : mais dés qu'on luy eut intenté ce procés il s'imagina bien que c'eſtoit une partie faite pour le ruïner, & qu'il le perdroit infailliblement devant des Juges, qui eſtant tous à Madame ou au Chancelier, ne manqueroient pas de faire bien valoir les raiſons apparentes qu'il y avoit contre luy. Ce dernier affront qui le reduiſoit à une extrême incommodité, l'aveugla tellement de vengeance, que ſans avoir plus d'égard ny à ce qu'il eſtoit, ny à ce qu'il alloit devenir, il traita avec l'Empereur par le moyen du Seigneur de Beaurein, fils d'Adrian de Croüy Comte de Rœux, & reſolut de ſe jetter entre ſes bras. L'Anglois intervint en ce Traité. Il
„ portoit en ſubſtance ; Que tous trois devoient partager la France en-
„ tre eux. Que Bourbon auroit tout l'ancien Royaume d'Arles avec le
„ titre de Roy ; Et que pour ſceau de cette alliance, l'Empereur luy
„ donneroit ſa ſœur Eleonor, qui eſtoit veuve d'Emanuel Roy de Por-
„ tugal. Bourbon avoit de ſon chef une pretention particuliere ſur la Provence, parce que René Duc de Lorraine avoit cedé le droit qu'il y pretendoit à Anne de France mere de Suſanne, & Anne par ſon teſtament le luy avoit donné.

Il avoit auprés de luy deux Seigneurs, Matignon & d'Argouges, tous deux Normands de naiſſance, mais le premier originaire de Bretagne & iſſu par femmes des Ducs de ce pays-là ; Alain l'un de ſes ayeuls ayant épouſé une Jeanne deſcenduë des Comtes de Ponthievre. Ces deux Seigneurs eſtant fort avant dans ſa confidence, Matignon encore plus que l'autre, luy firent pluſieurs fois de ſalutaires remontrances pour adoucir ſon reſſentiment, & pour empeſcher qu'il ne ſe jettaſt dans le precipice : mais comme ils virent qu'il s'engageoit trop avant, ils ſe crurent obligez de découvrir ſes intelligences ; ſi bien qu'ils en donnerent avis au Roy comme il eſtoit à S. Pierre le Mouſtier, entre le Nivernois & le Bourbonnois. Le Roy voulut s'en éclaircir avec luy-meſme : il le vit dans ſa ville de Moulins, & luy dit nettement ce qu'il avoit ſur le cœur. Le Conneſtable avoüa qu'il avoit eſté ſollicité par le Comte de Rœux : mais nia fermement qu'il luy euſt preſté l'oreille. C'eſtoit aſſez demeurer d'accord qu'il avoit eu un commerce criminel ; auſſi on l'euſt peut-eſtre arreſté, ſi on euſt oſé l'entreprendre. Mais la tentative en euſt eſté dangereuſe au milieu de ſes pays ;

car il eſtoit fort aimé du peuple & de la Nobleſſe, & le Roy n'avoit avec luy que quatre mille hommes de pied & cinq cens chevaux. Ainſi il ſe contenta de luy commander de le ſuivre, & de ſe rendre à Lyon. 1523.

Le Conneſtable feignit d'obeïr à cét ordre : mais pour avoir deux ou trois jours de plus, il ſe mit en litiere ſous couleur de quelque indiſpoſition, & marchoit à petites journées. Eſtant à la Palice il apprit que le Parlement avoit donné un Arreſt le .... d'Aouſt, qui mettoit ſes biens en ſequeſtre : là-deſſus il dépeſcha Jean Huraut Eveſque d'Autun ſon confident, vers le Roy pour le ſupplier d'en empeſcher l'execution, & pour l'aſſurer que cette grace l'attacheroit pour jamais à ſon ſervice. Il y a apparence que ſi on la luy euſt accordée, on l'euſt retenu dans ſon devoir, & rompu ſon Traité avec l'Empereur : mais ſes ennemis avoient entrepris de le pouſſer à bout ; Et il apprit qu'on avoit arreſté l'Eveſque à ſix lieuës delà. Alors perdant toute eſperance de fléchir l'indignation du Roy, il ſe retira en ſon Chaſteau de Chantelle où eſtoient tous ſes riches meubles ; Et là encore ayant ſçeu qu'il venoit quatre mille hommes pour l'y aſſieger, il en ſortit la nuit aux flambeaux. Comme il eut marché quelque peu de temps il ſe déroba de ſes gens ſans qu'ils s'en apperceuſſent. Ils ſuivirent juſqu'au poinct du jour François de Montagnac Tenzane penſant que ce fuſt luy, parce qu'il en avoit pris le cheval & les habits. Quand on vit clair, il leur declara que leur Maiſtre avoit pris un autre chemin, qu'il les remercioit de leur affection, & les prioit de ſe retirer chez eux juſqu'à nouvel ordre. Cependant le Conneſtable pourſuivit ſon chemin accompagné d'un ſeul Eſcuyer nommé Pomperan, tant qu'il arriva dans la Franche-Comté. Delà il paſſa en Allemagne, puis par la Vallée de Trente à Mantouë, & de ce lieu-là il ſe rendit à Genes quelque temps aprés, pour conferer des deſſeins de la guerre avec Charles de Lanoy Vice-Roy de Naples ; auquel l'Empereur venoit de donner le commandement general des Armées en la place de Proſper Colomne qui eſtoit preſque moribond.

En France les conjurations qui ſe font avec les étrangers contre l'Eſtat, ne ſont d'aucun effet quand elles ſont éventées ; celle-cy cauſa beaucoup d'étonnement, mais ne fit aucun mal pour cette heure-là. Ce grand Prince, ſi riche, ſi puiſſamment allié, & ſi eſtimé des gens de guerre, ne fut qu'un ſimple banny, dés qu'il eut mis le pied hors du Royaume ; perſonne ne le ſuivit, horſmis ſes domeſtiques, & cinq ou ſix de ſes amis particuliers. Tellement que l'Empereur qui à ſon abord en Italie, luy avoit donné le choix ou d'y demeurer pour commander ſes armées, ou de paſſer en Eſpagne pour accomplir le mariage, quand il apprit que ſa revolte n'avoit aucune ſuite, craignit d'avoir un proſcrit pour ſon beau-frere, & luy fit trouver bon de demeurer en Italie.

On peut bien préſumer qu'il avoit formé divers deſſeins en plu-

1523. ſieurs Provinces de France : mais comme il ne parut aucun ſoûlevement, le Roy, ou par politique ou par bonté, ne rechercha point trop exactement qui eſtoient ſes complices. Il en fut arreſté ſeulement ſept ou huit, entre-autres Saint-Vallier, la Vauguyon, & Emard de Prie. On fit le procés à Saint-Vallier, il fut condamné à perdre la teſte : mais comme il eſtoit en Gréve ſur l'eſchaffaut, au lieu du coup mortel il receut ſa grace. On diſoit que le Roy la luy avoit envoyée aprés avoir pris de Diane ſa fille, âgée pour lors de quatorze ans, ce qu'elle ☞ avoit de plus pretieux ; Eſchange fort doux à qui eſtime moins l'honneur que la vie, ou qui le fait conſiſter dans l'éclat d'une faveur plus enviée qu'innocente. Au meſme temps le Conneſtable fut declaré criminel de leze-Majeſté, degradé de ſes Charges & dignitez, ſes biens confiſquez, & l'écu de ſes armes ſur ſon Hoſtel du petit Bourbon, jauny avec du Saffran, marque d'ignominie.

Il y avoit prés d'un an que le Seigneur du Lude deffendoit fort bravement Fontarabie contre les attaques des Eſpagnols. Il eſtoit ſi preſſé par la famine qu'il eſtoit temps d'y jetter des vivres ; le Mareſchal de Chaſtillon qui avoit ordre de le faire, mourut ſur le chemin. La Palice executa heureuſement cette entrepriſe, & en ayant tiré le Seigneur du Lude & la garniſon qui avoient ſouffert de grandes fatigues, il y mit des hommes tout frais, & pour Gouverneur Frauget Capitaine de cinquante hommes d'armes.

A la fin du Printemps une armée de vingt-quatre mille Eſpagnols vint fondre ſur la Guyenne par deux ou trois endroits, & aprés ſe rejoignit toute devant Bayonne pour l'aſſieger. La ville eſtant foible l'effroy y fut grand : toutefois Lautrec s'eſtant jetté dedans, la raſſura ; de ſorte qu'ils décamperent aprés quatre jours de batterie. Ils ne perdirent pourtant pas leurs peines : car ayant tourné leurs efforts ſur Fontarabie, Frauget la rendit lâchement dés la premiere attaque. Auſſi en punition fut-il dégradé de Nobleſſe ſur un eſchaffaut dans la ville de Lyon ; la poltronnerie n'eſtant pas digne de mort, mais ſeulement d'infamie.

L'Empereur ny l'Anglois n'uſerent pas de la diligence qu'il faloit pour un ſi grand deſſein qu'eſtoit celuy de mettre la France en pieces. L'Empereur ne fournit point à Bourbon les troupes qu'il luy avoit promiſes pour enlever la Duché de Bourgogne, mais ſeulement douze mille fantaſſins ; leſquels n'ayant point de cavalerie furent repouſſez facilement des frontieres de Champagne par Claude Comte de Guyſe qui en eſtoit Gouverneur.

Les Anglois ne deſcendirent en Picardie qu'au mois de Septembre, le Duc de Norfolk eſtoit leur General : leur armée & celle du Comte de Bure faiſoient enſemble prés de quarante mille hommes. Loüis de la Trimoüille à qui le Roy avoit commis la garde de cette Frontiere, ayant peu de forces ne pouvoit que garnir les places. Ils laiſſe-

rent à gauche Teroüanne qu'ils avoient eu deſſein d'attaquer, & prenant leur marche entre cette ville-là & celle de Monſtreüil, ils vinrent devant Heſdin. Comme ils ſceurent que le vaillant Pontdormy de l'ancienne maiſon de Crequy s'eſtoit jetté dedans, ils entrerent plus avant, paſſerent la Somme à Bray, prirent Roye & Montdidier, & jetterent l'épouvante juſques dans Paris; qui fut raſſuré par l'arrivée de Charles Duc de Vendoſme avec quelque gendarmerie. Du reſte ils ſe retirerent dés les premiers froids : mais non pas tous, plus du tiers des Anglois y eſtant demeuré pour les gages. 1523.

Comme ils entroient en Picardie, Bonnivet paſſoit les Monts. L'Empereur, le Pape, & les Venitiens s'eſtoient declarez contre le Roy, comme nous l'avons dit : neanmoins cette grande Ligue ayant peu de forces, Bonnivet d'abord conquit tout le Milanois juſqu'au Teſin. Proſper Colomne ne penſoit pas que le Roy ayant tant d'affaires en France, ſongeaſt à envoyer ſi-toſt une armée en Italie; il fut fort étonné quand on luy dit que Bonnivet avoit paſſé les Monts. Il ſe preſenta neanmoins ſur les rives du Teſin avec ſi peu de troupes qu'il avoit, pour luy en empeſcher le paſſage : mais ce fleuve eſtant guéable en pluſieurs endroits à cauſe de la ſeichereſſe de la ſaiſon, il apprit bien-toſt que les François eſtoient ſur l'autre bord, & ſe retira.

On diſoit que ſi Bonnivet euſt uſé de la diligence neceſſaire, il l'euſt atteint & taillé en pieces; ou que du moins s'il ne ſe fuſt pas amuſé trois ou quatre jours à Pavie, il ſe fuſt rendu maiſtre de la ville de Milan. Ce retardement donna loiſir à Proſper d'y pourvoir : de ſorte que Bonnivet perdit ſon temps à l'aſſieger. L'Hyver vint, la peſte ſe mit dans ſon armée, & celle des Confederez groſſit; Ce fut donc à luy de lâcher le pied à ſon tour, & de ſe retirer à Biagras, qui eſt à ſix lieuës en deçà de Milan. Il choiſit ce poſte, parce qu'il pouvoit y attendre en ſeureté de nouveaux renforts, ayant tout le païs de derriere en ſa diſpoſition.

Sur ces entrefaites le Pape Hadrian mourut le quatorziéme de Septembre, & le Cardinal Jules de Medicis couſin germain de Leon X. & fils de Julian, mais né hors de mariage, fut élû par les brigues & autres voyes uſitées dans les Conclaves. Il ſe nomma Clement VII.

Cette année commencerent en France les ſupplices contre ceux qui profeſſoient la nouvelle Reforme preſchée par Luther. Les Proteſtants comptent pour leurs premiers Martyrs (car ils les appellent ainſi) un Jean le Clerc natif de Meaux Cardeur de laine, & deux Moines Auguſtins du pays de Brabant. Le Clerc eut le foüet & la Fleur de Lys à Meaux, pour avoir dit que le Pape eſtoit l'Antechriſt; puis à quelque temps delà il fut brûlé à Mets pour y avoir abatu des images. Les deux Moines ſouffrirent une pareille mort à Bruxelles; Luther chanta leur triomphe, plus aiſe d'eſtre leur Panegyriſte que leur compagnon.

Bonnivet ſubſiſta prés de deux mois dans le poſte de Biagras : mais

1524. lors que les ennemis luy eurent ſurpris Vercel qui luy coupoit les vivres, & forcé Biagras, il fut contraint de ſe retirer vers Turin. Charles de Bourbon Chef de leur armée le ſuivit en queuë, ravy de joye de voir ainſi fuir devant luy le plus grand de ſes ennemis; & qui l'avoit contraint de s'enfuïr hors de France. Bonnivet ayant eſté bleſſé au bras, gagna le devant de peur de tomber entre ſes mains, & s'eſtant mis en litiere laiſſa la Charge de la retraite à Bayard & à Vendeneſſe frere de la Palice. Ils s'en acquitterent genereuſement, mais tous deux y furent tuez de deux coups de mouſquet.

On raconte que Bayard ſe ſentant bleſſé dans les reins en ſorte qu'il ne pouvoit plus ſe tenir à cheval, ſe fit mettre à terre le viſage tourné vers les ennemis, & que Bourbon l'ayant trouvé en cet eſtat, & luy diſant qu'il le plaignoit bien fort, il luy répondit; Que c'eſtoit plûtoſt luy qui eſtoit à plaindre, d'avoir pris les armes contre la France, qui luy avoit donné la naiſſance, & qui l'avoit nourry ſi tendrement; ☞ Qu'il ſe ſouvinſt que de tous ceux qui les avoient portées contre leur patrie, la fin avoit eſté tragique & la memoire honteuſe.

Le reſte de l'armée n'eſtant point pourſuivy, ſe retira vers les Alpes; les Suiſſes s'en retournerent en leur pays par le Val d'Aoſte, les François par Turin. Ils rencontrerent prés de Suſe Claude Duc de Longueville avec quatre cens hommes d'armes, & ils ſçeurent qu'il ſe faiſoit de nouvelles levées de Suiſſes pour les venir joindre. C'eſtoit ainſi que le Roy François plus ſomptueux pour ſes plaiſirs & pour les choſes vaines, que pour les choſes ſolides & neceſſaires, n'envoyant jamais les ſecours à temps, & toûjours par diverſes parcelles, faiſoit de grandes dépenſes & ne faiſoit jamais bien ſes affaires. Aprés le départ des François les Confederez reprirent facilement les places qu'ils tenoient encore dans le Milanois; le Chaſteau de Novarre ſe rendit à Sforce, Lode au Duc d'Urbin, & Alexandrie à Fernand d'Avalos Marquis de Peſcaire.

On remarque qu'en cette guerre d'Italie on commença à ſe ſervir de mouſquets ſi gros & ſi peſants; qu'il faloit deux hommes pour les porter l'un aprés l'autre; on les chargeoit de pierres rondes, & on les tiroit appuyez ſur des fourchettes. Ce fut la ruïne des hommes d'armes, qui avant cela ne craignoient que le canon, leurs cuiraſſes eſtant à l'épreuve des piſtolets & des harquebuſes.

Nonobſtant tous ces mauvais ſuccez, Madame diſpoſa ſi bien l'eſprit du Roy en faveur de Bonnivet, qu'il en jetta toute la faute ſur la Fortune, & le receut dans ſes bonnes graces comme auparavant. Ainſi ce favory le gouvernant preſque abſolument, le porta à lever une puiſſante armée pour aller en perſonne continuer cette guerre, s'imaginant que s'il y reüſſiſſoit, on en donneroit la gloire à ſes conſeils, ſinon que la honte de ſon Roy effaceroit la ſienne.

Clement VII. au commencement de ſon Pontificat avoit envoyé des

Legats vers l'Empereur, le Roy & l'Anglois, pour les porter à une paix ou du moins à une tréve. Le Roy vouloit une tréve pour deux ans, l'Empereur une paix pour toûjours, l'Anglois ny la paix ny la tréve, parce que Thomas Volſey Cardinal Eveſque d'York, luy avoit mis dans l'eſprit qu'avec les intelligences de Charles de Bourbon il pourroit faire valoir les pretentions de ſes anceſtres ſur le Royaume de France. 1524.

Dans cette veuë il fit un nouveau Traité avec l'Empereur, par lequel il eſtoit dit ; Que Bourbon entrant en France avec ſes forces d'Italie, l'Anglois luy fourniroit cent mille écus par mois, depuis le premier de Juillet juſqu'au dernier de Decembre ; ſi mieux n'aymoit y deſcendre luy-meſme avec une puiſſante armée ; Auquel cas les Gouverneurs des Païs-Bas luy fourniroient l'artillerie neceſſaire & quatre mille hommes de pied ; Qu'au meſme temps l'Empereur avec ſes forces d'Eſpagne feroit une grande irruption dans la Guyenne ; Que le Pape & les Princes d'Italie ſeroient conviez de contribuer aux frais ; Que Bourbon ſeroit rétably dans toutes ſes terres, & qu'il auroit le Royaume d'Arles, mais qu'il reconnoiſtroit l'Anglois pour Roy de France. Bourbon refuſa abſolument cette derniere condition ; le Pape & les Venitiens s'excuſerent auſſi de rien contribuer. Du reſte le traité ſubſiſta.

Car auſſi-toſt Bourbon ayant aſſemblé toutes les troupes que l'Empereur avoit en Italie, entra dans la Provence avec 13000. hommes de pied & trois mille chevaux. Son deſſein n'eſtoit pas de s'y arreſter, il vouloit, aprés qu'il eut pris la Tour du Port de Toulon, la ville d'Aix & quelques autres, aller droit à Lyon, puis delà juſques en Berry, s'imaginant que la Nobleſſe de ſes * terres accourroit à luy & groſſiroit ſes troupes ; que les peuples fort ennuyez des nouvelles impoſitions, ſe jetteroient entre ſes bras ; & que s'il faiſoit ceſſer les levées des tailles & des ſubſides, il oſteroit au Roy ſes plus promptes reſources & les vrais nerfs de la guerre : mais le Conſeil de l'Empereur, qui alloit aux fins de ſon Prince, non pas à celles de Bourbon, l'obligea malgré qu'il en euſt d'aſſieger Marſeille.

* Les païs de Forez, Beaujolois, Bourbonnois, la Marche, & Auvergne, eſtoient de ſes terres.

Rance de Cere & Brion eſtant entrez dedans avec une garniſon de trois mille hommes, & des courages bien reſolus ; ſes attaques n'y avancerent pas beaucoup en ſix ſemaines. Cependant le Roy eut le temps de faire ſon armée qu'il n'avoit projetté de mettre ſur pied que le Printemps enſuivant. Il en envoya auſſi-toſt une partie en Provence ſous la conduite de la Palice. Ce General ſe ſaiſit d'Avignon, ſe mocquant des ennemis, qui avoient negligé de s'y poſter ; Et delà, quand il ſçeut que le Roy s'approchoit avec l'autre partie de l'armée, il s'avança à Salon de Craux. Celle de Bourbon eſtoit ruïnée par la longueur du ſiege, & par le deffaut de payement ; car l'Anglois ne luy avoit fourny qu'un mois, des quatre qu'il devoit luy donner, & l'Em-

1524. pereur ne luy avoit pû envoyer les levées d'Allemagne qu'il luy avoit promiſes. Comme il eut donc avis que le Roy partoit d'Avignon pour le venir attaquer, il rembarqua une partie de ſon canon, briſa l'autre en pieces qu'il chargea ſur des mulets, & ſe retira en grande diligence.

Les moindres proſperitez emportoient le Roy François beaucoup plus loin que la prudence & l'incertitude des évenements ne le devoient permettre ; Eſtant informé que le Milanois eſtoit entierement dégarny de troupes, d'ailleurs ſçachant que les Eſtats de Caſtille avoient refuſé de l'argent à l'Empereur, que les Eſtats Confederez d'Italie ne vouloient point l'ayder, & que l'Anglois n'avoit fait aucun armement, quoy que l'on fuſt déja au mois d'Octobre : il ſe reſolut de ſuivre Bourbon à grandes journées, & ſe perſuada que s'il pouvoit l'atteindre ou le devancer, il ne trouveroit rien qui l'empeſchaſt de reconquerir cette Duché.

Les plus ſages de ſes Chefs n'approuvoient point cette reſolution : ils conſideroient qu'on eſtoit à l'entrée de l'hyver, & qu'on laiſſoit la France expoſée aux irruptions des Anglois, des Flamands, des Eſpagnols, & aux pratiques couvertes de Bourbon. Pluſieurs meſme prenoient à mauvais augure pour cette entrepriſe, le düeil qu'il portoit de ſa femme, qui eſtoit morte le vingt-huitiéme de Juillet : mais il leur ferma la bouche à tous, ayant dit publiquement qu'on ne luy faiſoit pas plaiſir de luy parler au contraire ; & meſme ſçachant que ſa mere eſtoit partie d'Avignon pour l'en diſſuader, il évita ſa rencontre, mais luy laiſſa la Regence du Royaume pour la ſatisfaire.

L'avantage de l'une & de l'autre armée conſiſtoit en la diligence : ce fut à qui la feroit la plus grande. Le Roy arriva à Vercel au meſme temps que les ennemis à Albe, d'où ils ſe rendirent en deux jours à Parme, ayant fait trente-ſix milles en une journée. Ils avoient reſolu de garder Milan, & s'eſtoient campez à Binaſque : mais à l'approche de ſon avantgarde, ils luy abandonnerent cette derniere ville pour ſe retirer vers Lode. Ses vieux Capitaines eſtoient d'avis qu'il ne diſcontinuaſt point de les pourſuivre ; ils luy remonſtroient que ces fuyards eſtoient ſur les dents, qu'ils paroiſſoient à demy défaits, jettant leurs armes par les chemins, que s'ils pouvoient une fois eſtre diſſipez, il ne leur reſteroit que Pavie & Cremone, avec le Chaſteau de Milan, & que manquant de vivres & de retraites, elles ſe rendroient dans peu de temps. L'avis de Bonnivet fut contraire, & l'emporta ; Le Roy laiſſa la Trimoüille avec 6000. hommes dans Milan pour aſſieger le Chaſteau, & alla mettre le ſiege devant Pavie le vingt-ſeptiéme jour d'Octobre.

La revolution des affaires du Milanois parut beaucoup plus grande à Rome qu'elle n'eſtoit : le Pape Clement commença à traiter en ſecret une nouvelle confederation avec le Roy, & cependant fit propoſer

ſer une tréve aux deux Princes. L'Empereur qui eſtoit alors en Eſpa- 1524.
gne, ayant entendu ſon Envoyé, auquel la Regente donna paſſage par la Provence & le Languedoc, ne s'en éloignoit pas; car il voyoit que l'Anglois, au lieu de luy preſter de l'argent, luy redemandoit celuy qu'il avoit avancé; Et que les Venitiens craignant l'aggrandiſſement de ſa puiſſance, ou le progrés des armes du Roy, refuſoient de renouveller l'alliance avec luy. Mais le Roy rejettoit abſolument cette ſurſéance, comme ſi elle luy euſt ravy une conqueſte certaine.

Il ſe croyoit déja ſi aſſuré du Milanois, qu'il détacha dix mille hommes de pied de ſon armée, & ſix cens hommes d'armes avec quelque Cavalerie legere, ſous la conduite de Jean Stuard Duc d'Albanie, pour aller conquerir le Royaume de Naples; Et peu aprés il en envoya encore quatre mille à Savonne, commandez par le Marquis de Saluſſes, pour faire la guerre à ceux de Genes.

Il y a grande apparence, quoy que les Italiens le nient, qu'il envoya à Naples à la pourſuite du Pape Clement, non pas qu'il vouluſt que François tinſt ce Royaume & le Milanois tout enſemble, car c'eſtoit mettre le ſaint Siege entre deux fers; mais parce qu'il eſperoit s'y procurer de grands établiſſemens pour luy & pour les ſiens par les armes des François. Peut-eſtre auſſi que le Roy s'eſtoit imaginé que Lanoy qui en eſtoit Vice-Roy, quitteroit tout autre intereſt pour le conſerver, & qu'il retireroit auſſi-toſt ſes troupes du Milanois pour ſuivre le Duc d'Albanie: mais non ſeulement il n'eut point peur qu'une ſi petite armée puſt prendre un Royaume où il y avoit tant de places fortes; mais encore il ceſſa de craindre pour Pavie, & refuſa de plus entendre à une tréve.

Au bout de deux mois le ſiege ſe trouva auſſi peu avancé que le premier jour; la garniſon eſtoit forte, les attaques foibles & languiſſantes; il y avoit ſouvent faute de poudre & toûjours faute de bon ordre. Cependant Charles de Bourbon revint d'Allemagne avec une levée de dix mille hommes de pied & mille chevaux de la Franche-Comté, & joignit l'armée de Lanoy prés de Lode; Elle ſe trouva en tout de dix-ſept mille hommes de pied, ſept cens hommes d'armes, & deux fois autant de chevaux legers, ſans les Francomtois. Avec cela ils reſolurent de tenter en toutes manieres de jetter du ſecours dans Pavie; qui pourtant ne periclitoit point encore, ſi ce n'eſtoit par ſa garniſon même, preſte à ſe mutiner faute de payement.

Il y avoit entre Pavie & Milan, preſqu'à my-chemin, une petite ville nommée Chaſteau-Saint-Ange, laquelle leur euſt coupé les vivres, s'ils l'euſſent laiſſée derriere eux. Bonnivet avoit confié une place ſi importante à un Italien, qui manquant de cœur ou de fidelité, quitta la ville dés qu'ils commencerent à la battre, & ſe retira dans le château, lequel il rendit le ſoir meſme.

Aprés la priſe d'un poſte ſi important, les plus ſages Capitaines é-

1525. toient d'avis que le Roy levaſt le ſiege & qu'il ſe retiraſt à Binaſque. Ils luy repreſentoient que l'armée des ennemis n'eſtant point payée, ſe diſſiperoit au plus tard dans quinze jours ; Que la ſienne eſtoit plus foible d'un tiers qu'on ne luy faiſoit croire ; Que deux mille hommes qui luy venoient par Savonne, avoient eſté taillez en pieces par les chemins ; Que les trois mille Italiens de Jean de Medicis s'eſtoient débandez depuis que leur Chef ayant eſté bleſſé à un aſſaut, s'eſtoit fait porter hors du camp ; Que ſix mille Griſons le quittoient ſous pretexte d'aller deffendre leur pays, où Jacques de Medequin Milanois, Capitaine du Chaſteau de Muz, avoit tout exprés, & peut-eſtre de concert avec eux, ſurpris Chiavenne, qui en eſt comme la clef. Toutes ces raiſons ne furent point aſſez fortes pour l'arracher delà : l'opiniaſtreté de Bonnivet, & la honte qu'il eut de laſcher priſe, aprés avoir publié avec tant de magnifiques paroles, qu'il mourroit devant la place ou qu'il la prendroit, l'obligerent à y demeurer, & pour ainſi dire, le lierent pieds & mains pour le livrer à ſon mal-heur. On crût en ce temps-là, & on l'a dit encore depuis, que ce qui l'engagea au hazard d'une bataille fut la promeſſe qu'il avoit faite à une Dame de ſe trouver à Lyon avant la fin de Mars, & de luy porter de bonnes nouvelles de ſes conqueſtes d'Italie. Ce qui ne ſemblera pas incroyable, ſi l'on conſidere, que bien ſouvent les plus grandes affaires n'ont point d'autres reſſorts que de folles fantaiſies, ou des intereſts des favoris, ou des intrigues de femmes, quoy qu'aprés coup on les colore de belles raiſons d'eſtat & de politique.

Il n'y avoit guere plus de douze cens pas de diſtance entre les deux armées. Les ennemis ne pouvoient plus retenir la leur, faute de payement ; & d'ailleurs ils ſçavoient qu'il n'y avoit que confuſion dans celle du Roy, & que les flateries des favoris y eſtoient plus écoutées que les conſeils des anciens Capitaines. Cela fut cauſe qu'ils prirent reſolution de luy aller preſenter la bataille devant le Chaſteau de Mirabel au milieu du Parc de Pavie où il eſtoit logé, & s'il la refuſoit, d'entrer delà dans la ville, en tirer la garniſon qui n'en pouvoit plus, & y en mettre une nouvelle.

La nuit du 23. au 24. Février, ils s'approcherent de la muraille du Parc, & en ayant abattu ſoixante toiſes, marcherent droit à Mirabel, c'eſtoit un peu avant la pointe du jour. Bien que l'artillerie du Roy fuſt placée en lieu avantageux, neantmoins elle ne pût leur porter grand dommage durant l'obſcurité de la nuit, mais quand on vit clair elle commença à faire fracas ſur leur arriere-garde, en ſorte qu'ils rompirent leurs rangs, & ſe mirent à courir pour gagner un vallon. Le Roy voyant cette confuſion de ſon camp qui eſtoit élevé, eſtoit ravy de joye ; au meſme temps on luy vint rapporter que les eſcadrons du Duc d'Alençon & de Philippe de Chabot-Brion avoient deffait quelques gros d'Eſpagnols & gagné quatre pieces d'artillerie. Alors croyant

qu'ils eſtoient à demy en déroute, il ſortit imprudemment de ſon camp, où ils n'euſſent jamais oſé l'attaquer, & les alla charger. 1525.

Il donna avec tant d'impetuoſité, que d'abord il enfonça leur cavalerie, & tua de ſa propre main Fernand Caſtriot Marquis de ſaint Ange : mais les Arquebuſiers qu'ils avoient meſlez avec leur cavalerie, arreſterent la ſienne. Sur ce temps-là arriverent Bourbon & Lanoy qui remirent la leur, & firent enſuite une furieuſe charge ſur ſa gendarmerie. Le Duc d'Alençon qui couvroit les Suiſſes avec 400. hommes d'armes, prit la fuite, & ſe retira à Lyon, où quelques jours aprés il mourut de honte & de regret. Son exemple tira du combat grand nombre de Gentils-hommes, qui ſe battant plûtoſt par compagnie que par un vray courage, furent plus aiſes de ſuivre un Prince du Sang dans la retraite que dans la meſlée, & abandonnerent lâchement leur Roy dans le peril. Les Suiſſes demeurant découverts, rendirent peu de défenſe & ſe retirerent ; les Lanſquenets qui n'eſtoient que trois ou quatre mille ſe battirent juſqu'au dernier ſoûpir, & furent tous mis en pieces. Tout le faix tomba donc ſur le Roy ; ſon cheval ayant eſté tué ſous luy, il ſe deffendit quelque temps à pied ſans eſtre connu : mais ayant apperceu Pomperan, il ſe rendit à luy.

Le bagage & le canon y demeurerent, huit mille hommes des ſiens furent tuez ſur la place, entre-autres Loüis de la Trimoüille, le Mareſchal de la Palice, François Comte de Lambeſc frere du Duc de Lorraine, Aubigny, Sanſeverin, & Bonnivet, ce dernier trop tard, à ce qu'on diſoit, pour le bien de la France, & pluſieurs autres Seigneurs de marque. Avec le Roy furent pris le Mareſchal de Leſcun, René Baſtard de Savoye, ces deux moururent de leurs bleſſures ; Henry d'Albret Roy de Navarre, François de Bourbon Comte de ſaint Paul, le Mareſchal de Montmorency, Florenges, Brion, Lorges, Rochepot, Montejan, Monpeſat, Langey, Curton, & un tres grand nombre d'autres fort qualifiez.

Au bruit de cet evenement la garniſon Françoiſe qui eſtoit dans Milan, l'abandonna auſſi-toſt, & toute la Duché demeura aux Imperiaux. Le lendemain de la bataille, Lanoy craignant que les troupes ne ſe ſaiſiſſent de la perſonne du Roy, pour s'aſſurer de leur payement, le fit mener dans le Chaſteau de * Piſqueton, & en commit la garde au Capitaine Alarcon.

* Pizzigton

On ne peut aſſez bien s'imaginer les divers effets que produiſit la nouvelle de ce grand evenement par toute l'Europe ; elle cauſa une joye indicible à la Cour d'Eſpagne, de la jalouſie dans celle d'Angleterre, une affliction univerſelle dans la France, & avec cela une merveilleuſe conſternation ; qui ne fut pas moins grande parmy les Italiens, leſquels avec tous leurs beaux raiſonnements ſe voyoient expoſez en proye au vainqueur. Les François, outre le dueil particulier que chacun reſſentoit de la mort de quelqu'un de ſes plus proches,

1525. participoient encore à la deſolation publique, & apprehendoient que la France, n'ayant plus perſonne qui la défendiſt, aprés avoir perdu ſon Roy, la fleur de ſes grands Seigneurs & de ſes gens de guerre, ne fuſt envahie par les armes de l'Empereur, de Bourbon, & de l'Anglois. Les Venitiens fort ſages dans l'adverſité firent tout ce qu'ils purent envers le Pape pour le porter à former une Ligue contre ce torrent. Ils eſtoient d'avis de faire venir au plûtoſt 1000. Suiſſes, d'y joindre de la cavalerie, d'exhorter le Roy d'Angleterre par ſes propres intereſts de ſe joindre à eux, & de faire ſçavoir leur negociation à Madame mere du Roy, qui ne manqueroit pas d'y contribuer de tout ſon pouvoir.

Le Pape en demeuroit d'accord, & avoit donné ordre à un Courier de partir pour l'Angleterre : mais les Eſpagnols en ayant eu le vent, l'aſſurerent ſi fort de luy faire trouver toutes les conditions qu'il deſiroit avec l'Empereur, que comme il eſtoit toûjours irreſolu, qu'avec cela il craignoit la dépenſe, & qu'il ne ſceut jamais prendre ſon party à propos, il changea d'avis, rappella ſon Courier, & ſe ligua avec l'Empereur. Le Traité fait, il obligea le Duc d'Albanie, lequel juſqu'alors il avoit amuſé en Toſcane, à congedier ce qu'il avoit de troupes Italiennes, & à rembarquer les Françoiſes au port de Cornet pour les remener en France, luy preſtant des galeres pour cet effet, celles que la Regente y envoya n'eſtant pas ſuffiſantes.

L'Empereur receut la nouvelle de Pavie avec une grande moderation, en ſorte meſme qu'il ne voulut pas qu'on en fiſt des feux de joye, diſant qu'il faloit plûtoſt porter le düeil des victoires qu'on gagnoit ſur les Chreſtiens que d'en faire des réjoüiſſances. On conceut de-là quelque eſpoir qu'il n'uſeroit pas de tout ſon avantage envers ſon priſonnier. En effet, quand il mit en deliberation dans ſon Conſeil de quelle maniere il le faudroit traiter, ſon Confeſſeur opina qu'il le devoit relâcher genereuſement & ſans condition, parce qu'il feroit une action Chreſtienne, & digne d'un grand Empereur, qu'elle luy ſeroit glorieuſe dans toute la poſterité, qu'elle rendroit effectivement le Roy ſon inferieur & ſon redevable à jamais, & qu'elle le lieroit plus étroitement que quelque Traité qu'on ſceuſt faire avec luy. Mais Federic Duc d'Alve, & enſuite tous les autres du Conſeil, furent d'avis qu'il ne le faloit point délivrer qu'on ne l'euſt tellement affoibly, qu'il ne puſt deſormais plus donner de peine, & que l'abaiſſement de ſa puiſſance ſeroit le reſtabliſſement de l'ancien Empire ſur toute l'Europe. L'Empereur ayant oüy leurs raiſons, declara qu'il eſtoit de ce ſentiment.

Il envoya donc le Seigneur de Beaurein en Italie propoſer au Roy qui eſtoit encore au Chaſteau de Piſqueton, les conditions qu'il deſi-
„ roit de luy pour ſa délivrance. Sçavoir ; Qu'il renonçaſt au Royau-
„ me de Naples & à la Duché de Milan ; Qu'il luy rendiſt la Duché
„ de Bourgogne, qui eſtoit le patrimoine de ſes Anceſtres ; Qu'il don-

naſt la Provence, le Dauphiné, & le Lyonnois au Duc de Bourbon, « pour le joindre à ſes autres terres, & en faire un Royaume indépen- « dant ; & qu'il ſatisfiſt aux demandes de l'Anglois. A cela François répondit qu'une priſon perpetuelle luy ſeroit moins rude que ces conditions ; Qu'elles n'eſtoient pas en ſon pouvoir, parce qu'elles choquoient les Loix fondamentales de la France, auſquelles il eſtoit ſujet ; mais qu'il offroit de prendre en mariage Eleonor ſœur de l'Empereur, de tenir la Bourgogne en dot & hereditaire pour les enfans qui naiſtroient de ce mariage, de rendre toutes les terres au Duc de Bourbon, & de luy donner pour femme ſa ſœur Marguerite veuve du Duc d'Alençon, de contenter l'Anglois en argent, de payer une rançon telle que le Roy Jean l'avoit payée, & de luy preſter une armée de terre & une de mer toutes fois & quantes qu'il iroit en Italie prendre la Couronne Imperiale. 1525.

Si la Regente mere du Roy eſtoit troublée de douleur, elle l'eſtoit encore plus de crainte ; elle apprehendoit de perdre la Regence, que Paris & le Parlement, tres-mal ſatisfaits de ſa conduite, vouloient déferer à Charles de Bourbon Duc de Vendoſme : mais ce Prince, ou par ſageſſe, ou par timidité, laquelle en cette occaſion luy tint lieu de vertu & de merite, voyant ſa maiſon déja trop odieuſe au Roy, refuſa de s'en charger. Il alla meſme trouver la Regente à Lyon, où elle avoit convoqué une Aſſemblée de Notables pour ſe faire confirmer ſon autorité.

Quant à l'Anglois, il témoigna d'abord une grande joye de la priſe du Roy, & dépeſcha vers l'Empereur pour le porter à entrer dans la Guyenne, l'aſſurant qu'au meſme temps il feroit une puiſſante irruption du coſté de la Normandie, & offrant de luy envoyer ſa fille pour l'épouſer, ſuivant les propos qui en avoient eſté jettez entr'eux. Mais incontinent aprés, il envoya en France vers la Regente, luy faire entendre qu'il n'eſtoit pas éloigné de s'unir avec elle, pour travailler à la délivrance du Roy. Et ce qui le portoit à cela n'eſtoit pas tant le mépris que l'Empereur ſembloit faire de luy, en laiſſant ſa fille & recherchant celle de Portugal, que les inſpirations du Cardinal de Volſey ſon grand Gouverneur ; lequel eſtoit outré de ce que l'Empereur, depuis qu'il eſtoit au deſſus de ſes affaires, ne le conſideroit plus du tout, & ne luy écrivoit plus de ſa propre main, ny avec cette ſouſcription, *voſtre fils & couſin*, comme il faiſoit auparavant.

La jalouſie & les mauvaiſes diſpoſitions, que ce Cardinal mit dans l'eſprit de ſon Maiſtre à l'égard de l'Empereur, furent une des premieres cauſes du ſalut de la France ; car l'Anglois qui avoit équipé une armée navale pour deſcendre en Normandie, la congedia ſans en demander les frais à la Regente, & fit une Ligue avec elle pour conſerver la Couronne de France en ſon entier, en ſorte que le Roy n'en puſt rien démembrer pour ſa délivrance ; & de plus il luy promit de l'aſ-

1525. ſiſter d'hommes, & de luy preſter de l'argent quand il en ſeroit beſoin.

Il y avoit plus de deux mois que le Roy eſtoit enfermé dans le Chaſteau de Piſqueton, ſans que Lanoy ny le Conſeil d'Eſpagne euſſent encore ſçeu reſoudre le lieu où ils le pourroient garder. Car les galeres du Roy eſtoient ſur mer qui empeſchoient qu'ils ne le menaſſent en Eſpagne; & s'ils le retenoient en ce pays-là, il eſtoit à craindre que leurs troupes à demy mutinées, ne s'en ſaiſiſſent & ne le fiſſent évader. Ils euſſent bien voulu le mener au Royaume de Naples: mais comme ils avoient peu de forces, ils apprehendoient que le Pape & les Venitiens n'entrepriſſent de le recourre par les chemins.

Dans cét embarras Lanoy trouva un expedient: ce fut de luy faire trouver bon de paſſer en Eſpagne; Pour cét effet il ſe mit à luy perſuader que s'il s'abouchoit avec l'Empereur ils s'accorderoient facilement enſemble, & qu'au cas qu'ils ne puſſent convenir, il le rameneroit en Italie. Le Roy qui le deſiroit ardemment, le crût ainſi, & commanda non ſeulement aux galeres de France qui croiſoient la mer de le laiſſer paſſer, mais encore fit que la Regente en preſta ſix au Viceroy: lequel ayant feint de voguer vers Naples, le mena en Eſpagne; c'eſtoit ſur le milieu du mois de Juin. On le logea dans le Château de Madrid, loin de la mer & des frontieres, avec la liberté de ſortir pour la promenade quand il vouloit, mais toûjours entouré de Gardes, & monté ſeulement ſur une mule.

Il avoit crû qu'à ſon arrivée il verroit l'Empereur: mais il luy fit ſçavoir qu'il n'eſtoit pas à propos qu'ils s'entreviſſent, qu'auparavant ils ne fuſſent d'accord de toutes les conventions. Cependant afin d'en traiter il donna la liberté au Mareſchal de Montmorency de revenir en France, & permiſſion à Marguerite ſœur du Roy de paſſer en Eſpagne; Et il accorda des tréves juſqu'à la fin de Decembre. Il le faiſoit ainſi, diſoit-il, de peur qu'il ne ſurvinſt quelques nouvelles difficultez: mais en effet c'eſtoit afin de ſuſpendre les entrepriſes des Potentats d'Italie, & de leur Ligue, qui euſt mis le Milanois & Naples en fort grand danger, ſi elle euſt agy fortement dans cette conjoncture.

Et certes cette tranſlation rompit toutes les meſures que le Pape & les Venitiens vouloient prendre avec la Regente, & les mit dans une conſternation extrême. Elle n'alarma pas moins Bourbon & Peſcaire, ayant eſté faite ſans leur participation: ils en écrivirent à l'Empereur fort aigrement, & avec invective contre Lanoy, qu'ils accuſoient de laſcheté & d'orgueil tout enſemble, pour avoir, diſoient-ils, par ſa timidité penſé faire perdre la bataille, dont neantmoins il s'attribuoit toute la gloire. D'ailleurs Bourbon apprehendant avec raiſon, que les deux Rois, s'ils conferoient enſemble, ne s'accordaſſent à ſon préjudice, ne ſongea plus tant aux affaires du Milanois qu'aux ſiennes pro-

pres, & n'eut point de patience que les galeres qui avoient porté le Roy ne fuſſent de retour, afin de monter deſſus pour aller trouver l'Empereur. 1525.

L'intention des Princes d'Italie, en chaſſant les François du Milanois, n'avoit pas eſté d'y introduire les Eſpagnols, mais d'y reſtablir François Sforce ; & neanmoins l'Empereur en uſoit comme le Maître abſolu, & le mal-heureux Sforce n'eſtoit, à proprement parler, que le Treſorier qui payoit ſes troupes aux dépens de ſon pauvre peuple. Hieroſme Moron, ſon Chancelier & ſon principal conſeil, cherchoit donc à mettre ſon Maiſtre & ſon païs en liberté ; le Pape & les Venitiens offroient d'y contribuer ; tous enſemble s'aviſerent qu'ils ſe pourroient ſervir du meſcontentement de Peſcaire, & luy propoſerent de le faire Roy de Naples, l'occaſion eſtant favorable tandis que Lanoy eſtoit en Eſpagne, & que les troupes eſtoient preſque toutes débandées. Le Pape Seigneur ſouverain de ce fief, intervint en cette negociation & l'approva. Peſcaire feignoit d'y preſter l'oreille, mais faiſoit le ſcrupuleux & l'homme d'honneur, doutant s'il pouvoit ſervir le Seigneur ſouverain, qui eſtoit le Pape, au prejudice du Seigneur utile qui eſtoit l'Empereur. Il falut pour le reſoudre, conſulter la queſtion ſous des noms ſuppoſez à tous les plus grands Juriſconſultes de ce temps-là ; A la fin il fit ſemblant de ſe rendre à leurs avis, & de traiter une Ligue avec le Pape, la Regente, & les Venitiens, pour cette entrepriſe.

Quand il en eut appris tout le fin il la découvrit à l'Empereur, & luy confirma ſon rapport, par la confeſſion meſme de Moron qui s'alla imprudemment mettre entre ſes mains. Depuis il racheta ſa vie pour vingt mille écus. Là-deſſus Peſcaire prit pretexte d'oſter la Duché au mal-heureux Sforce ; Il luy tira par adreſſe ſes plus fortes places, & puis l'enferma dans le Chaſteau de Milan avec une circonvallation. Mais il mourut au commencement de Decembre, avant que d'avoir pû recueillir le fruit de ſa perfidie. C'eſtoit un homme ſans ame & ſans cœur, d'un eſprit vif & perçant : mais ruſé, malin, & qui au lieu d'honneur n'avoit que de l'arrogance.

La Regente negocioit ſans ceſſe pour la liberté de ſon fils, Marguerite Ducheſſe d'Alençon eſtant arrivée en Eſpagne au mois de Septembre, propoſa le mariage du Roy avec Eleonor ſœur de l'Empereur : mais cette Princeſſe avoit eſté promiſe à Bourbon qui la demandoit inſtamment, & traverſoit tout le Traité par ſes intereſts, qui eſtoient difficiles à ajuſter. Tellement que Marguerite fut contrainte de s'en revenir ſans rien conclure, laiſſant neanmoins François de Tournon alors Eveſque d'Embrun, & Gabriel de Gramon Eveſque de Tarbes, tous deux depuis furent Cardinaux, avec Jean de Selve premier Preſident du Parlement, pour continuer la negociation.

Cette Princeſſe avoit tant répandu d'argent en ce païs-là, qu'elle

1525. avoit gagné quelques-uns du Conſeil de l'Empereur, & la pluſpart de ceux qui gardoient le Roy, ſi bien qu'elle avoit formé des intelligences avec eux pour le ſauver. L'Empereur en ayant eu le vent, & au meſme temps ſceu la nouvelle de l'entrepriſe de Moron, à laquelle la Regente avoit eu part, le fit reſſerrer plus étroitement qu'il n'avoit eſté. Le Roy conceut tant d'ennuy de ce mauvais traitement, & de ce que depuis ſix mois qu'il eſtoit en Eſpagne, il n'avoit pû encore le voir, qu'il en tomba griévement malade. Alors l'Empereur craignant de perdre ſes avantages s'il perdoit ſon priſonnier, fit une civilité de ſon intereſt, & luy alla rendre viſite. Elle fut fort courte, mais pleine de paroles tendres, de conſolations, & d'eſperances d'une prochaine liberté; de ſorte que le Roy reprit courage & peu à peu recouvra ſa ſanté.

1526. Lors que l'Empereur vit qu'il eſtoit hors de danger, il ne ſe haſta guere d'accomplir les promeſſes qu'il luy avoit faites. Par deux fois il fut ſur le point de marier ſa ſœur Eleonor à Charles de Bourbon: neanmoins il trouva plus à propos de la garder pour en faire une alliance avec le Roy s'il en eſtoit beſoin. En effet il y fut obligé lors qu'il le craignoit le moins. Car peu aprés ayant eu avis d'une grande Ligue & d'un puiſſant armement de tous les Potentats d'Italie avec le Roy d'Angleterre & la Regente: il conſidera que le Marquis de Peſcaire eſtoit mort, le Milanois preſt à ſe revolter, ſes troupes diſſipées ou mutinées; qu'il n'avoit point de Capitaines en ce païs-là; qu'ainſi les Confederez en chaſſeroient ſes gens avant qu'il y puſt donner ordre. Ces motifs le firent condeſcendre à la paix, & à mettre ſon priſonnier en liberté: mais d'une maniere qui ſelon le ſentiment le plus commun, n'eſtoit ny juſte, ny honorable, ny utile.

Enfin les Envoyez de France, qui avoient tout pouvoir de la Regente, comme elle l'avoit du Roy ſon fils, ayant eu pluſieurs Conferences à Madrid avec le Conſeil de l'Empereur, pendant leſquelles ils diſputerent de part & d'autre les droits des deux Princes, particulierement celuy de l'Empereur ſur la Duché de Bourgogne, conclurent le Traité le treiziéme de Février. Il contenoit en ſubſtance.

Que le Roy épouſeroit Eleonor avec 200000. *écus de dot, & qu'il feroit épouſer la fille de cette Princeſſe au Dauphin quand elle ſeroit en âge; Qu'il ſeroit conduit à Fontarabie & mis en liberté dans le dixiéme de Mars, & que ſes deux fils ou du moins l'aiſné, & au lieu du ſecond, douze Seigneurs entreroient en oſtage pour ſeureté de ce qu'il promettoit* C'eſtoit entre autres choſes; *De payer à l'Empereur* 2000000. *d'écus d'or de rançon pour ſa perſonne; De luy ceder la Duché de Bourgogne avec les villes de Noyers, & Chaſtelchinon, la Comté de Charolois, la Vicomté d'Auſſonne, & la Prevoſté de ſaint Laurent en toute ſouveraineté; De plus il luy relâcha l'hommage des Comtez d'Artois & de Flandres, & ſes pretentions ſur les Eſtats de Naples, Milan, Genes, Aſt, Tournay,*

Tournay, l'Iſle & Heſdin ; De porter Henry d'Albret à renoncer au Royaume de Navarre ; Et s'il ne l'y pouvoit pas obliger, de ne le point aſſiſter ; De rétablir dans quarante jours le Duc de Bourbon & tous ceux qui l'avoient ſuivy, dans leurs terres. Comme auſſi de remettre Philbert de Chaalon en liberté & dans ſa Principauté d'Orange, & Michel Antoine dans le Marquiſat de Saluſſes ; De ne donner aucune aſſiſtance au Duc de Gueldres, & de procurer que ſes villes quand il ſeroit mort, retournaſſent à l'Empereur ; De payer les arrerages de la penſion de l'Anglois, qui montoient à cinq cens mille écus. De preſter à l'Empereur, quand il iroit prendre la Couronne Imperiale en Italie, douze galeres & quatre grands vaiſſeaux, & de luy payer deux cens mille écus au lieu de l'armée de terre qu'il luy avoit promiſe. 1526.

De plus, le Roy donna ſa foy que s'il ne pouvoit faire executer ces articles, il ſe remettroit volontairement en priſon, & dégageroit ſa parole au prix de ſa propre perſonne. Quelque choſe qu'il promiſt, les plus ſages des Eſpagnols, meſme ceux du Conſeil de l'Empereur, horſmis ceux qui avoient eſté d'avis de faire ce Traité, ne creurent jamais qu'il euſt intention de l'accomplir, & predirent dés lors, que leur Prince pour tout fruit n'en recueilliroit que des reproches à l'endroit de tous les Potentats Chreſtiens, & une guerre immortelle avec la France. Auſſi ſon Chancelier Gatinare refuſa abſolument de le ſigner, & proteſta qu'il n'abuſeroit point de la Charge que l'Empereur luy avoit donnée au préjudice de l'Empereur meſme.

Aprés qu'à ſon refus l'Empereur eut ſigné le Traité de ſa propre main, il viſita le Roy à Madrid ; Et depuis ce jour-là juſqu'à ſon départ, ils ſe donnerent l'un l'autre toutes les marques d'une ſincere & cordiale affection. Ils furent en meſme caroſſe viſiter l'Infante Eleonor, que François fiança dés ce jour-là, mangerent enſemble, traiterent en particulier de leurs affaires, & en public furent veus pluſieurs fois, riants & deviſants familierement l'un avec l'autre.

Le dix-huitiéme de Mars Lanoy & Alarcon avec cinquante chevaux, amenerent le Roy prés de Fontarabie ſur le bord de la petite riviere de Bidaſſe qui ſepare la France & l'Eſpagne. Le meſme jour Lautrec Gouverneur de Guyenne, amena auſſi ſur la rive de deçà, les deux fils du Roy, dont l'aiſné avoit à peine huit ans. Il y avoit un grand batteau à l'anchre dans le milieu de la riviere : en meſme temps les Eſpagnols mirent le Roy dans une petite barque, & les François les fils du Roy dans une autre, & les faiſant paſſer par le grand bateau, ils les échangeoient enſemble, & les recevoient chacun dans leurs barques. Si-toſt que le Roy fut ſur le bord de deça, il monta ſur un cheval Turc, & comme s'il euſt craint quelque ſurpriſe, il piqua à toute bride juſqu'à ſaint Jean de Luz ; où il trouva ſa mere & ſa ſœur. On publia depuis, ſoit qu'il fuſt vray ou non, que cette diligence luy avoit eſté neceſſaire, parce qu'on avoit eu avis que le jour meſme de ſa dé-

1526. livrance il eſtoit venu des lettres de l'Empereur, commandant de le retenir juſqu'à nouvel ordre.

Au ſortir de ſa priſon qui fut de treize mois, il tomba dans la captivité d'une belle Dame, Anne de Piſſeleu, que ſa mere luy amena exprés pour le divertir de ſes longs ennuys. Il l'honora depuis du titre de Ducheſſe d'Eſtampes, & l'ayma toute ſa vie.

Dés qu'il fut en France, il commença à ſe plaindre hautement de „ l'inhumanité de l'Empereur, & à dire ; Que les promeſſes faites en „ priſon ſont nulles ; Qu'un vaſſal eſt criminel qui force ſon Seigneur „ à luy donner ſon ſerment ; Que les loix du Royaume ne luy permet„ toient pas d'en démembrer aucune piece. Il en parla ainſi aux Ambaſſadeurs qui ſe trouverent auprés de luy, il en écrivit de meſme au Pape, au Roy d'Angleterre, & aux Venitiens. L'Aſſemblée des Notables qu'il convoqua à Cognac, répondit la meſme choſe, & les Eſtats de Bourgogne refuſerent abſolument de changer de Seigneur, quoy qu'en apparence il les en preſſaſt de tout ſon pouvoir.

Alors l'Empereur fremiſſant de dépit & de honte, reconnut bien que ſon mauvais conſeil & ſa trop grande avidité l'avoient trompé. Il apprit au meſme temps, que toute l'Italie eſtoit mal diſpoſée en ſon endroit : à cauſe dequoy il fit partir Bourbon ſur ſes galeres luy donnant de l'argent, & le Gouvernement de Milan ; auquel il joignit l'eſperance d'adjouſter le titre de cette Duché, quand il en auroit entierement dépoüillé Sforce, qu'il diſoit eſtre convaincu du crime de felonnie.

Il envoya auſſi Hugues de Moncade vers le Pape pour eſſayer de le ſatisfaire ou pluſtoſt de l'amuſer, & le chargea de paſſer par la France, avec ordre de n'aller pas plus outre ſi le Roy luy relaſchoit la Bourgogne. Depuis le Traité de Madrid, il y avoit toûjours eu negociation pour une ligue avec l'Anglois & les Princes d'Italie, tantoſt délaiſſée, tantoſt repriſe. Quand le Roy eut appris de Moncade que l'Empereur vouloit abſolument avoir la Duché de Bourgogne, & point d'autres conditions en échange, il fut contraint de la conclure, de peur qu'ils ne s'accommodaſſent avec l'Empereur.

Elle fut publiée le vingt-huitiéme Juin à Cognac, entre le Roy, le „ Pape, les Venitiens, les Florentins, & Sforce, pour procurer la déli„ vrance des enfans du Roy, revendiquer le Royaume de Naples au S. „ Siege, & maintenir Sforce dans la Duché de Milan, le Roy ne ſe re„ ſervant en Italie que la cité de Genes. Lanoy qui l'avoit ſuivy juſques-là pour ſolliciter l'execution du Traité de Madrid, voyant qu'il faiſoit tout le contraire, prit congé de luy & ſe retira, mais auparavant il le ſomma de ſe remettre en priſon ſuivant la parole qu'il en avoit donnée.

Tout ſembloit favoriſer les Confederez en Italie, le peuple de Milan eſtoit revolté contre la cruelle & ſuperbe avarice des Eſpagnols ;

leurs troupes eſtoient toutes délabrées & reduites preſque à rien ; & le Marquis Dugaſt n'avoit point aſſez d'autorité pour les contenir. Mais de tous les membres de cette Ligue il n'y eut que les Venitiens qui firent en partie leur devoir ; le Pape s'y portoit lentement & ambiguëment ; Sforce ſe laiſſoit amuſer par les artifices des Eſpagnols ; & le Roy, n'ayant en veuë que de dégager ſes enfans, ne pouſſoit pas les choſes avec la vigueur qu'il devoit. D'ailleurs il n'agiſſoit preſque jamais que par boutade : le plaiſir des Dames & de la chaſſe luy faiſoit oublier ſes affaires ; il n'y donnoit ordre que lors qu'il n'en eſtoit plus temps ; & quand il avoit commencé à reparer la faute avec une double dépenſe, il ſe relaſchoit tout d'un coup. 1526.

Ainſi ſon armée conduite par le Marquis de Saluſſes, ne pût arriver qu'en Septembre, & ſes galeres de Marſeille ne joignirent point à temps celles d'André Dorie pour regagner la ville de Genes, & pour empeſcher Bourbon de mettre pied à terre. Mais ce qu'il y avoit de pire c'eſtoit la conduite de François de la Rovere Duc d'Urbin General de l'armée Venitienne. Ce Prince pour certaines jalouſies de l'avenir, & pour de vieux reſſentimens du paſſé contre la Maiſon de Medicis, qui l'avoit autrefois dépoüillé de ſa Duché, & qui y gardoit encore des pretentions, ne voulant point trop avancer les affaires du Pape Clement, ruïnoit celles du Roy.

Il luy eſtoit aiſé de ſecourir le Chaſteau de Milan, les Bourgeois euſſent ſecondé ce deſſein & chaſſé les Eſpagnols ſi on les euſt aſſiſtez : mais il les laiſſa expoſez à la violence de ces cruels Hoſtes, qui les ſaccagerent miſerablement & les tourmenterent ſi fort, que pluſieurs pour ſe ſauver de leurs mains ſe donnerent une mort volontaire. Depuis les gens de Clement & ceux de Sforce le preſſerent de telle ſorte, qu'il ne put refuſer de s'approcher de Milan pour aſſieger la ville ou forcer la circonvallation du Chaſteau : mais Charles de Bourbon eſtant entré dans la ville avec huit cens hommes ſeulement, il décampa la nuit & obligea les autres Chefs de le ſuivre. Si bien que Sforce reduit enfin à la derniere famine, rendit le Chaſteau le vingt-troiſiéme de Juillet à Charles de Bourbon, ſans renoncer pourtant à la Duché, & ſe retenant certain revenu, & la liberté d'aller trouver l'Empereur pour ſe juſtifier.

En tout le reſte de cette guerre le Duc d'Urbin ſe comporta de meſme : il recula par ſes malicieux delais la reduction de la ville de Cremone qui avoit capitulé, fit perdre l'occaſion de forcer Milan aprés qu'il eut receu 14000. Suiſſes, & cinq ou ſix mille François que le Marquis de Saluſſes luy amena, & celle encore de prendre Genes ; André Dorie ne luy demandoit pour cela que 1500. hommes, il ne voulut jamais les luy envoyer.

Les Colonnes ennemis de Clement, & ſuſcitez par les Imperiaux avoient pris les armes contre ce Pape, il avoit auſſi levé des troupes

1526. pour ſe défendre d'eux ; puis s'eſtant laiſſé endormir par une paix trompeuſe, il les avoit congediées. Sur la fin d'Octobre ils s'eſtoient jettez dedans Rome avec trois ou quatre mille hommes ramaſſez ; le Cardinal Pompée Colonne avoit conjuré de le tuer & d'envahir le Pontificat ; ce qu'il euſt executé ſi Clement ne ſe fuſt ſauvé dans le Château ſaint Ange. Aprés l'avoir manqué, ils pillerent ſon Palais, & meſme l'Egliſe ſaint Pierre ; aprés ils l'aſſiegerent dans le Chaſteau. Hugues de Moncade qui eſtoit viſiblement le fauteur de cette conſpiration, ſe rendit le Mediateur d'un accommodement. En le faiſant il contraignit Clement de traiter avec les Colonnes, de renoncer à la Ligue pour quatre mois, & de retirer ſes troupes. Cinq ſemaines aprés, ſçavoir ſur la fin de Novembre, Clement ayant honte de ſa lâcheté, excommunia les Colonnes, & dégrada le Cardinal Pompée. Cependant Lan y qui revenoit d'Eſpagne, eut le temps de mener des troupes à Naples.

Du coſté de la Hongrie il ſurvint une grande & faſcheuſe affaire à la maiſon d'Auſtriche ; Elle euſt bien voulu faire croire que le Roy François la luy avoit ſuſcitée, & que c'eſtoit luy qui avoit attiré les armes des Infidelles de ce coſté-là. Aprés que Loüis eut rompu la paix avec les Turcs, Solyman eſtant entré dans ſon païs avec cent cinquante mille hommes, le jeune Prince avoit pour General Paul Tomoré homme de qualité, & qui ayant long-temps porté les armes, s'eſtoit fait Cordelier, & puis avoit eſté promû à l'Archevéſché de Colocſe en la haute Hongrie. Ce General temeraire l'engagea à donner bataille ; ce fut le vingt-neufiéme d'Aouſt, dans les plaines de Mohacs. Il y fut vaincu, & comme il s'enfuyoit, ſubmergé dans les Mareſts voiſins. Toute la fleur de ſa Nobleſſe y demeura, & enſuite les Turcs coururent tout le plat pays, & l'inonderent du ſang de plus de deux cens mille de ſes habitans.

Ce ne fut là que le commencement des calamitez de ce malheureux Royaume. Ferdinand frere de l'Empereur ſe fondant ſur le droit d'Anne ſa femme, ſœur du Roy Loüis, lequel avoit auſſi épouſé la ſienne nommée Marie, & ſur certaines conventions faites par ſes Predeceſſeurs avec les Rois Mathias & Uladiſlas, s'en fit élire Roy par une partie des Hongrois, mais Jean de Zapols Vaivode de Tranſylvanie & Comte de Scepus fut élû par une autre brigue. Celuy-ci eſtant le plus foible eut recours à la protection du Turc : ce qui attira une longue ſuite de deſolations dans la Hongrie, déchirée également par les Barbares & par ceux qui ſe diſoient ſes Rois.

Dans l'incertitude où eſtoit l'Empereur des affaires du Milanois, il avoit offert une tréve de dix mois aux Confederez ; Tandis que les allées & venuës ſe faiſoient pour cela à Rome, à Veniſe, en France, il eut nouvelle que ſon armée navale eſtoit arrivée en Italie, & que quatorze mille Lanſquenets, que George Baron de Fronsberg avoit levez à ſes dépens, venoient d'entrer dans le Milanois. C'eſtoit pour

la troiſiéme fois que ce Baron luy rendoit pareil ſervice. Par ce moyen ſes affaires eſtant en ſeureté, il ne parla plus d'accommodement. 1526.

Le Pape Clement avoit rompu le Traité fait avec le Viceroy de Naples, & les autres Confederez, afin de faire diverſion, attaquoient ce Royaume là par mer & par terre. Le Comte de Vaudemont, lequel y avoit des pretentions comme deſcendu de René Duc de Lorraine, qui avoit eu les droits de la maiſon d'Anjou, commandoit l'armée navale, & Rance de Cere les troupes de terre pour le Roy. L'irreſolution de Clement & ſon avarice ruinerent tous leurs progrez en ce païs-là : car elles l'empeſcherent de pourvoir aux choſes neceſſaires pour leur ſubſiſtance ; Et d'autre coſté le Roy manqua à fournir la pluſpart des choſes qu'il avoit promiſes. Ainſi l'armée de terre ſe diſſipa faute de vivres, & tout ce que celle de mer avoit conquis ſur les coſtes, ſe reperdit.

Là-deſſus, Clement apprit que Charles de Bourbon marchoit vers Rome : il en fut ſi épouvanté qu'il fit une tréve de huit mois avec Lanoy Viceroy de Naples, ſans ſçavoir ſi Bourbon, qui ne dépendoit point de Lanoy, la voudroit accepter.

Il avoit fait ſon compte que l'armée de la Ligue qui eſtoit dans le Milanois, tiendroit toûjours Bourbon en échec, ou que s'il en ſortoit elle le ſuivroit par tout : mais comme ce Prince ne ſçavoit plus de quelle ſorte ſatisfaire aux cris lamentables des peuples qu'il avoit mangez juſqu'aux os, ny à la mutinerie de ſes Soldats, qui à toute heure ſe vouloient jetter ſur luy, il reſolut dans l'extrême deſeſpoir de toutes choſes, d'aller chercher ailleurs dequoy les faire ſubſiſter. Il paſſa donc le Pô le vingt-neufiéme de Janvier, ayant laiſſé Antoine de Leve à Milan avec huit mille hommes pour la defenſe de la Duché. 1527. En Janvier.

Il y en eut qui crûrent que ſon deſſein eſtoit de s'emparer du Royaume de Naples ; que pour cela il eſtoit d'intelligence avec le Roy ; que par des Agents ſecrets il s'eſtoit reconcilié avec luy ; & que de France on luy devoit fournir certaine ſomme tous les mois pour l'entretien de ſes troupes ; mais que cet argent ne venant pas aſſez-toſt, & leur inſolence s'accroiſſant d'heure en heure, il fut contraint de leur promettre le ſac de Florence ou celuy de Rome.

Il y a apparence que ce fut un coup de neceſſité, & que le Duc d'Urbin n'y contribua pas peu, ayant envie de ſe vanger du Pape Clement & des Florentins. Car Clement faiſoit encore porter le titre de Ducheſſe d'Urbin à ſa niéce Catherine, & les Florentins luy détenoient Montfeltre & quelques autres terres que Leon X. avoit priſes ſur luy, & les leur avoit engagées. Certes, on diſoit aſſez haut, que ce Duc avoit promis à Bourbon de ne s'oppoſer point à ſa marche s'il alloit de ces coſtez-là ; & Guichardin témoigne que ſi Clement luy euſt voulu rendre Montfeltre, il l'euſt obligé à ſervir d'une autre maniere qu'il ne faiſoit pas.

1527. Or Bourbon ayant ſéjourné quarante jours aux environs de Plaiſance, le Duc de Ferrare, qui deux mois auparavant avoit pris le party de l'Empereur, l'encouragea, diſoit-on, de marcher droit à Florence ou à Rome. Clement eſtoit ſi irreſolu, & ſi facile à croire ce qu'il deſiroit, qu'encore qu'il ſçeuſt qu'il eſtoit entré dans la Romagne: neantmoins il congedia ſes troupes, & s'endormit ſur les aſſurances que Lanoy, peut-eſtre trompé luy-meſme par Bourbon, luy donnoit, que ce Prince ne paſſeroit pas plus avant.

Il éprouva bien-toſt le contraire : car Bourbon eſtant entré dans la Toſcane, & n'ayant oſé attaquer Florence, parce qu'il trouva toutes les forces des Confederez à l'entour, reſolut d'aller fondre ſur Rome. Au bruit de ſa marche, Clement ſe remit entierement à la conduite de Rance de Cere, lequel n'ayant pas le temps de faire de bonnes troupes, luy leva cinq à ſix mille hommes des Eſtafiers & des Palefreniers des Cardinaux, racaille plus capable de donner l'épouvante à une ville que de l'aſſurer.

En May. Donc le cinquiéme de May Bourbon qui s'eſtoit venu camper dans la Prairie proche de Rome, envoya vers Clement luy demander paſſage par dans la ville. N'en ayant receu qu'un refus, dés le lendemain matin il donna teſte baiſſée à une breſche qui eſtoit aux murs du bourg ſaint Pierre. Il fut repouſſé par deux fois ; à la troiſiéme un coup de mouſquet le renverſa mort par terre : mais le Prince d'Orange ayant couvert ſon corps, les Soldats continuerent l'aſſaut & forcerent le bourg. Sur le ſoir ils paſſerent le pont du Tibre, & entrerent dans la ville, tout furieux de vengeance & de l'ardeur du pillage. Le Pape au lieu de ſe retirer en quelque place de ſeureté, comme il le pouvoit, s'enferma dans le Chaſteau-Saint-Ange, avec treize de ſes Cardinaux.

La priſe de Rome.

Tout ce qu'on peut s'imaginer de barbaries, d'impietez, de ſacrileges, d'horribles & de cruelles actions, horſmis les incendies, fut commis dans le ſac de cette grande ville. Il dura deux mois entiers: pendant leſquels les Eſpagnols, qui ſe diſent ſi bons Catholiques, ſurpaſſerent de beaucoup en cruauté les Allemands, qui profeſſoient ouvertement d'eſtre Sectateurs de Luther, & ennemis jurez de la Papauté.

Bien que l'Anglois euſt eſté l'un des plus ardents Promoteurs de la Ligue contre l'Empereur, neantmoins parce qu'elle ne s'eſtoit pas concluë dans ſon Iſle, comme il le deſiroit, il n'y avoit juſques-là rien contribué, & eſtoit demeuré neutre. Or le Cardinal de Volſey s'eſtant laiſſé gagner par le Roy François, ſous la protection duquel il eſperoit ſe mettre à couvert de la haine generale de l'Angleterre, en cas que Henry ſon Maiſtre vinſt à mourir, propoſa le mariage de ſa fille aiſnée avec le Roy, ou avec ſon ſecond fils & fit convenir que pour reſoudre auquel des deux on donneroit cette Princeſſe, les deux Rois s'aboucheroient entre Boulogne & Calais.

Moyennant cette aſſurance il ſe fit une nouvelle Confederation entre les deux Rois ſur la fin d'Avril. Elle portoit, Que l'Anglois renonceroit à la Couronne de France, en luy payant cinquante mille écus de penſion par an ; Qu'au mois de Juillet prochain ils commenceroient la guerre en Italie, l'Anglois avec neuf mille hommes de pied, & François avec quinze mille & de la cavalerie & artillerie à proportion ; Qu'ils feroient ſçavoir cette Ligue à l'Empereur, & le ſommeroient de rendre les enfans de France, & d'entrer dans la paix de l'Italie ; ſinon qu'un mois aprés ils luy declareroient la guerre. 1527. En Avril.

Depuis cette Confederation les nouvelles de la priſe du Pape eſtant venuës, le Roy en fit une autre avec les Venitiens le vingt-cinquiéme de May. Il eſtoit dit dans le Traité ; Qu'ils ſoudoyeroient en commun dix mille Suiſſes, & les payeroient par mois alternativement ; Que le Roy envoyeroit 1000. hommes de pied delà les Monts ſous la conduite de Pierre de Navarre, & que les Venitiens y entretiendroient pareil nombre d'infanterie Italienne.

L'armée Imperiale eſtoit de prés de trente mille hommes, Hugues de Moncade & Dugaſt y ayant amené toutes les troupes de Naples. S'il ſe fuſt trouvé un Chef capable d'employer de ſi grandes forces, elles euſſent donné la loy à toute l'Italie : mais ce n'eſtoit que mutinerie & confuſion, & elles s'eſtoient tellement acharnées ſur la ville de Rome qu'il eſtoit impoſſible de les en tirer. Le Viceroy & le Marquis Dugaſt craignant que les gens de pied ne ſe jettaſſent ſur eux, s'enfuirent la nuit : le Prince d'Orange y demeura avec le titre de General, mais ſans aucun pouvoir ; l'armée ne prenoit les ordres que d'elle-meſme.

Ainſi le Duc d'Urbin avoit l'occaſion favorable de venir délivrer le ſaint Pere ; & toutefois il y apporta tant de retardements, prenant tantoſt une excuſe, tantoſt une autre, avançant, reculant, tournoyant, que le Pape reduit à l'extremité ſe rendit le ſixiéme de Juin ; & parce que ce fut à des conditions qu'il luy eſtoit impoſſible d'executer, entre-autres de payer comptant 400000. ducats, & de livrer des places qui n'eſtoient pas en ſa diſpoſition, il demeura priſonnier ſix mois entiers & en grande miſere ſous la garde du Capitaine Alarcon Eſpagnol, qui avoit déja eu celle du Roy François. En Juin.

Pendant ce temps tous ſes Eſtats n'eſtant gardez que par les peuples, entant qu'ils y eſtoient intereſſez, les Venitiens quoy que ſes Alliez, ſe ſaiſirent de Ravenne & de Cervie avec les Salines, Sigiſmond Malateſte de Rimini, le Duc de Ferrare, de Rege & de Modene, & la Cité de Florence qui eſtoit preſque reduite ſous le joug des Medicis, le ſecoüa & ſe remit en Eſtat populaire.

Au bout de cinq ſemaines les débauches des Soldats, la ſaleté des Allemands, & les grandes chaleurs, avoient engendré la peſte dans Rome, de ſorte que ces pillards y mourant par monceaux, une partie

1527. sortit à la campagne pour prendre l'air. L'armée de la Ligue se diminuoit aussi bien fort, & s'estoit retirée aux environs d'Orviette, puis delà sur les rives du Lac de Perouse, qu'on nommoit autrefois le Lac Trasimene.

Le saint Pere cependant se voyoit en grand danger, tant à cause que la peste estoit entrée dans le Chasteau saint Ange, & avoit fait mourir quelques-uns de ses plus proches domestiques, que parce que les Capitaines Espagnols le vouloient emmener à Caïete avec ses treize Cardinaux, & qu'il craignoit d'estre transferé delà en Espagne. L'Empereur le desiroit avec passion, & de fait on l'y eust amené si les Prelats & Seigneurs Espagnols ne luy eussent témoigné qu'ils trouvoient indigne de la pieté Chrestienne, de tenir ainsi empriſonné & de traduire comme un forçat le Chef de toute la Chrestienté. Je ne sçay au reste ce qu'ils pouvoient juger du procedé de leur Prince, qui faisoit faire des Processions publiques en Espagne pour demander à Dieu la délivrance du Pape, comme si luy-mesme eust esté deux differentes personnes, sçavoir en Italie un barbare persecuteur, & en Espagne un zelé serviteur du saint Siege.

La liaison d'entre les Rois de France & d'Angleterre devenant plus étroite, & l'Empereur leur ayant refusé de rendre le Pape & les enfans de France, ils resolurent de porter la guerre en Italie de toutes leurs forces. L'Anglois devoit fournir 30000. écus d'or tous les mois pour la solde de dix mille Lansquenets, fort bonnes troupes que commandoit Loüis de Lorraine Comte de Vaudemont; Et le Cardinal Volsey estant venu conferer avec le Roy à Boulogne, apporta trois cens mille écus pour luy prester, s'il en avoit besoin.

En Septembre. Le dix-septiéme de Septembre le Roy François ayant convoqué une Assemblée des plus notables personnes des trois Estats de son Royaume, pour leur demander avis de ce qu'il devoit faire touchant la délivrance de ses enfans, protesta qu'il estoit prest de retourner en prison, comme il l'avoit promis, si on jugeoit qu'il y fust obligé, plûtost que de faire rien de prejudiciable à l'Estat. Le vingt-septiéme du mois chacun des trois Ordres separément, répondit; Que sa personne appartenoit au Royaume, non pas à luy; Que la Bourgogne estoit membre de la Couronne, & qu'il n'estoit qu'usufruitier de l'un & de l'autre; Qu'ainsi il n'en pouvoit pas disposer. Au reste, ce qui estoit le vray motif de cette Assemblée, ils luy offrirent deux millions d'or pour la rançon de ses fils, & l'assurerent que s'il en faloit venir à la guerre, ils n'y épargneroient ny leurs biens ny leurs vies.

Lautrec avoit este nommé General des armées de la Ligue selon le desir de l'Anglois, mais contre sa propre volonté, prévoyant bien par l'experience du passé, que lors qu'on l'auroit embarqué en cet employ & qu'il seroit éloigné, on ne luy fourniroit rien à temps, ny suffisamment. Il passa les Monts au commencement du mois d'Aoust avec une

une partie de l'armée. En attendant le reſte il aſſiegea le Chaſteau de Boſco dans le païs Alexandrin ; où il y avoit mille hommes de guerre, qu'il força de ſe rendre à diſcretion. Delà il fut devant Alexandrie, qu'il contraignit auſſi de capituler ; puis à Pavie, qui ne l'ayant pas fait d'aſſez bonne heure, fut priſe d'aſſaut & ſaccagée, & ſon Gouverneur retenu priſonnier. C'eſtoit Loüis de Balbiane, qu'on nommoit le Comte de Beljoyeuſe. 1527. & 28.

Au meſme temps André Dorie Genois, mais General des galeres de France, & Ceſar Fregoſe avec des troupes Françoiſes remirent Genes dans l'obeïſſance du Roy ; Et Alfonſe Duc de Ferrare quittant l'alliance de l'Empereur prit celle de France, pour ne la plus quitter. Il y fut attaché entierement par l'honneur que le Roy luy fit, de promettre Renée ſœur de la feuë Reyne Claude à ſon fils Hercule, qui pourtant ne l'épouſa que dix mois aprés, ſçavoir en Juillet 1528.

On ne laiſſoit pas cependant de traiter de paix avec l'Empereur. Les Ambaſſadeurs de France, d'Angleterre, de Veniſe, & du Duc Sforce, eſtoient à Burgos pour cela. Ne l'ayant pû porter à la raiſon, ils luy demanderent leur congé, & auſſi-toſt aprés les Herauts des deux Rois luy declarerent la guerre. L'Empereur ayant fait éloigner ces Ambaſſadeurs à vingt lieuës de ſa Cour, leur donna des gardes : mais quelque temps aprés il les relâcha & les fit conduire à Bayonne. Le Roy traita ſon Ambaſſadeur de meſme, il le fit arreſter dans la priſon du Chaſtelet, & le relâcha peu de jours aprés. Ces procedez de l'un & de l'autre ſemblerent choquer le droit des gens : mais celuy de l'Empereur vers les fils de France choquoit tout-à-fait l'humanité, & reſſentoit une vengeance de femme. Car il les tenoit enfermez dans un Chaſteau en des chambres fort obſcures, & ne leur accordoit aucun divertiſſement. Il fut meſme ſi barbare que de leur oſter leurs plus fidelles domeſtiques, & de les faire enchaiſner dans ſes Galeres.

Or en faiſant la réponſe au Heraut du Roy, il avoit mis en avant que ce Prince avoit manqué à ſa foy ; & de plus il s'eſtoit vanté d'avoir dit deux ans auparavant à l'Ambaſſadeur de France, qu'il euſt eſté plus expedient de vuider leurs differends par le combat ſingulier de leurs perſonnes, que de troubler toute la Chreſtienté, & de répandre le ſang de tant d'innocens qui n'avoient que faire de leurs querelles. Le Heraut en ayant fait rapport au Roy, il fut tres-ſenſiblement touché de ces deux reproches de perfidie & de lâcheté, & voulut s'en juſtifier par un acte public, & qui éclataſt dans toute l'Europe.

Il fit donc dreſſer un eſchaffaut dans la grand' ſale du Palais, ſur lequel eſtant aſſis veſtu de ſes habits Royaux, accompagné de ſes Princes & en preſence de tous les Ambaſſadeurs qui eſtoient à ſa Cour, il manda celuy d'Eſpagne, c'eſtoit Nicolas Perrenot de Granvelle, natif de bas lieu en Franche-Comté, mais homme de cervelle, & fit lire

1528. devant luy un cartel qui donnoit le dément à l'Empereur, & demandoit qu'il luy assignast le lieu du combat & qu'il y porteroit les armes. L'Ambassadeur s'estant excusé de se charger de ce deffy, il l'envoya signifier à l'Empereur par un Heraut, & le Roy d'Angleterre au mesme temps luy en fit porter un tout semblable par un autre.

Quelque-temps aprés l'Empereur en renvoya un au Roy avec la réponse. Le Roy se mit en mesme appareil que la premiere fois pour le recevoir : mais ayant appris que l'Empereur ne declareroit point le lieu du combat qu'aprés que le Roy auroit dégagé sa parole & ses enfans, il luy défendit de parler, & ainsi tous ces deffis ne furent que de belles pieces de theatre.

Il avoit esté convenu entre le Roy François & le Roy Henry, que ce dernier attaqueroit l'Empereur par les Païs-Bas : mais ses sujets ayant aversion de la guerre contre les Flamands, parce qu'elle ruïnoit leur commerce, il aima mieux prester au Roy trente mille écus par mois, & negotia une tréve marchande entre les Païs-Bas, la France & l'Angleterre, pour un an.

Sur la nouvelle que Lautrec passoit en Italie, l'Empereur avoit envoyé ordre de mettre le Pape en liberté, mais d'essayer auparavant d'en tirer certaines conditions qui estoient fort fascheuses. Le Traité de sa délivrance estant conclû avec Moncade, que l'Empereur avoit par provision fait Viceroy de Naples, en la place de Lanoy qui estoit mort depuis peu, il ne voulut point attendre au lendemain à sortir, mais dés le soir mesme il se sauva déguisé en marchand, ayant auparavant fait évader ses ostages qui eussent couru grand risque.

Lautrec avoit reconquis presque tout le Milanois, & eust pû dans fort peu de temps regagner Milan, si les ordres exprés du Roy ne l'eussent obligé à rendre toutes les places à Sforce, & d'aller à Rome délivrer le saint Pere. Comme il entroit dans la Romagne il apprit qu'il s'estoit sauvé luy-mesme, & que l'armée Imperiale au bruit de sa marche avoit quitté Rome pour aller deffendre le Royaume de Naples. La peste avoit consumé plus des deux tiers de cette armée sacrilege ; Et l'on remarqua que dans l'an ils ressentirent tous la vengeance divine en diverses manieres ; n'en estant pas resté deux cens de plus de trente mille.

Il poursuivit ces pillards à grandes journées, & les ayant atteints dans l'Abbruzze leur presenta la bataille. N'estant pas en estat de l'accepter ils délogerent la nuit avec grand desordre & se retirerent dans Naples. On disoit que s'il les eust talonnez de prés il pouvoit tout esperer de leur épouvante : mais il s'amusa à prendre des places, puis, lors qu'il n'estoit plus temps, il mit le siege devant Naples.

Les Confederez devoient en mesme temps qu'il entroit dans le Royaume, attaquer la Sicile avec leur armée de mer, qui s'estoit assemblée à Ligourne. Cette entreprise manqua par une tempeste qui mal-mena

ſi fort les douze galeres que les Venitiens avoient équipées, qu'elles furent obligées de ſe retirer à Corfou pour ſe radouber. Rance de Cere & André Dorie avec celles du Roy & quelques vaiſſeaux ronds, firent une deſcente en Sardaigne, mirent en déroute le Viceroy de cette Iſle, quoy que plus fort qu'eux de la moitié, & entrerent peſle meſle avec luy dans la ville de Saſſary, qu'ils ſaccagerent. 1528.

Ce bon-heur fut cauſe de beaucoup de malheurs: car leurs troupes s'eſtant trop gorgées de manger, perirent preſque toutes de dyſenterie; le Roy plongé dans les plaiſirs en devint plus negligent d'envoyer du rafraiſchiſſement à Lautrec; Et André Dorie fut mis mal dans l'eſprit de ce Prince. Il l'avoit toûjours eu en grande eſtime pour ſa capacité & pour ſes ſervices; mais cela meſme le perdit à la Cour, parce que ſe fiant trop ſur ſon merite, il ne defferoit point aſſez à ceux qui gouvernoient dans le cabinet. Ils luy cauſoient à toute heure diverſes faſcheries, faiſoient manquer toutes les choſes dont il avoit beſoin pour ſervir, rebutter tous ſes avis & toutes ſes demandes, comme des importunitez, & paſſer ſes juſtes plaintes pour des menaces. Il arriva entr'autres choſes, que s'eſtant broüillé avec Rance de Cere fort eſtimé pour avoir deffendu Marſeille, ce dernier trouva plus de faveur que luy à la Cour. Ce déplaiſir reſveilla & aggrava dans ſon cœur les autres mécontentemens qu'il avoit déja de la France.

Il s'eſtoit mis dans l'eſprit, comme il parut depuis, le genereux deſir de rendre la liberté à ſa patrie; Pour cela il offroit deux cens mille écus d'or au Roy, afin qu'il luy en laiſſaſt le gouvernement, non pour le retenir, mais pour le regler; & il faiſoit grande inſtance que les François rendiſſent la ville de Savonne à cette Republique, dautant que le port en eſtant meilleur, euſt ruïné celuy de Genes, & rendu cette ville deſerte: mais le Roy luy refuſoit abſolument l'un & l'autre. Eſtant donc picqué dans ſon ame de ce refus, du mépris qu'on faiſoit de luy, & de ce qu'on ne luy payoit pas la rançon du Prince d'Orange, il remena les galeres du Roy à Genes, ſous couleur qu'ayant eſté battuës de la tempeſte, elles avoient beſoin de ſe raccommoder.

L'armée Françoiſe eſtoit campée devant Naples dés la my-Avril, Lautrec penſoit l'avoir par famine, & pour cette fin il fit tant d'inſtances envers André Dorie ſon amy, qu'il luy envoya les huit galeres du Roy, & huit autres qui eſtoient à luy en propre, toutes ſous le commandement de ſon frere Philippin. En arrivant elles prirent trois grands navires chargez de bled qu'ils portoient dans la ville. On tient que ſi l'armée des Venitiens fuſt arrivée à propos, & qu'elle ne ſe fuſt pas employée, comme elle fit, à recouvrer les villes du Golfe, que la Seigneurie avoit perduës du temps de Louys XII. Philippin & eux euſſent pû conjointement boucler le port, de telle ſorte qu'il ne fuſt point entré de vivres dans Naples, qui commençoit à en manquer.

1528. Les Eſpagnols ne trouverent pourtant pas leur compte à ſe haſter comme ils firent de combattre celle de Philippin avant que les Venitiens l'euſſent jointe. Hugues de Moncade Viceroy de Sicile, avoit mis ſur ſes vaiſſeaux mille Arquebuſiers choiſis, dont il attendoit un grand effet : neantmoins Philippin remporta la victoire, & Moncade y fut tué avec plus de douze cens de ſes plus braves hommes.

Un ſi grand avantage augmentant fort les eſperances de Lautrec, augmenta ſa negligence ; il manquoit déja beaucoup de choſes à ſon armée, premierement de l'eau pour boire, les ennemis ayant empoiſonné ſi peu qu'il y en avoit de bonne : en ſecond lieu du fourage pour ſes chevaux ; d'où s'enſuivit un troiſiéme défaut, c'eſt qu'ayant renvoyé ſa cavalerie dans les villes voiſines, celle des aſſiegez ſe trouvoit la plus forte, & emmenoit pluſieurs petits convois dans Naples, & meſme retranchoit les vivres à ſon camp. Outre cela ils y firent couler la peſte par le moyen de quelques gens qui y porterent des hardes infectées ; & à toutes ces incommoditez s'ajoûta la défection manifeſte d'André Dorie, & de tous ceux de ſa maiſon.

Lautrec prevoyant bien que ſon meſcontentement éclateroit avec quelque grand fracas, dépeſcha Guillaume du Bellay Langeay au Roy, luy remonſtrer que ſes affaires requeroient abſolument qu'il contentaſt un homme ſi neceſſaire. Langeay paſſa par Genes, écouta les plaintes & les demandes de Dorie, & les rapporta au Roy. On l'euſt appaiſé ſur toutes choſes ſi on euſt rendu Savonne aux Genois : mais comme le Mareſchal de Montmorency qui eſtoit en faveur, s'y trouvoit intereſſé, car les impoſts qui ſe levoient au port de Savonne eſtoient à luy : il arriva que lors qu'on mit l'affaire en deliberation au Conſeil, le Chancelier Duprat qui flatoit ce Mareſchal, rejetta la propoſition comme extravagante, traita Dorie de ſuperbe & d'inſolent, & fit reſoudre qu'on ſe ſaiſiroit de ſa perſonne.

L'ordre en fut donné à Barbeſieux de la maiſon de la Roche-Foucaud avec le titre d'Admiral des Mers du Levant, & le commandement de quinze galeres & de quelques vaiſſeaux, où l'on embarqua cinq à ſix mille hommes pour le ſiege de Naples. Mais l'affaire ne fut pas conduite ſi ſecretement que Dorie n'en euſt le vent ; il ſe retira de Savonne où il eſtoit, dans la ville de Genes. Barbeſieux y alla, confera avec luy & luy fit ſçavoir le commandement qu'il avoit. Dorie répondit qu'il avoit mis bon ordre qu'il ne le puſt executer, & promit de rendre les galeres du Roy : mais il les fit lâchement dérober par Antoine Dorie, & s'eſtant retiré à Portofin il acheva ſon Traité avec l'Empereur à des conditions fort avantageuſes.

Barbeſieux fut contraint par ce changement de reſter quelque temps dans la riviere de Genes, & de laiſſer prés de trois mille hommes de ſes gens pour retenir cette ville. Il fut encore arreſté prés de trois ſemaines par le Pape pour aſſieger Civita-Vecchia ; & cependant Phi-

lippin qui eſtoit devant Naples avec les galeres du Roy, ayant receu les ordres de ſon frere, quitta les François, & avant que de ſe retirer jetta des vivres dans la ville ; ce qu'il n'euſt pû faire ſi Barbeſieux euſt eſté là. 1528.

Le ſecours qu'il mit à terre n'eſtoit que de huit à neuf cens hommes commandez par Pierre de Navarre. Déja plus des deux tiers de l'armée de Lautrec avoient pery de maladie, qui n'épargnant non plus les Chefs que les ſimples Soldats, avoit emporté le Comte de Vaudemont, Charles frere baſtard du Roy de Navarre, & pluſieurs autres perſonnes de marque. Quelque temps auparavant elle avoit auſſi attaqué Lautrec ; ſes Capitaines luy conſeilloient de ſe retirer à Capouë, & luy faiſoient voir que Naples tomberoit d'elle-meſme, n'ayant aucunes places en terre qui la ſouſtinſſent : mais il avoit juré de la prendre, ou d'en mourir en la peine. Son opiniaſtreté rendit le dernier veritable : car ſon mal s'augmentant de plus en plus, finit ſa vie & ſon entrepriſe le ſeiziéme jour du mois d'Aouſt.

Aprés ſa mort, le Marquis de Saluſſes prit le commandement de ces troupes languiſſantes, & continua le ſiege quelques jours, non pas dans l'eſperance de prendre la ville, mais pour attendre Rance de Cere & le Prince de Melfe, afin de pouvoir faire retraite vers Capouë. Cette ville ayant eſté priſe par les ennemis, il ſe retira dans Averſe. Ils le pourſuivirent ſans relâche, & luy ayant deffait une partie de ſes gens ſur la retraite, & fait quantité d'illuſtres priſonniers, entre-autres Pierre de Navarre, ils l'inveſtirent luy & le reſte dans la place. Quelques jours aprés y ayant eſté bleſſé d'un coup de coulevrine au genou, il capitula, promettant de ſa part de procurer de tout ſon pouvoir, la reddition des places que les François tenoient au païs. Moyennant quoy il eut la vie ſauve & la liberté de ſe retirer : mais ce fut pour ſa garniſon, & non pas pour luy ; car il demeura priſonnier de guerre & mourut peu aprés en cette captivité ; auſſi bien que quinze ou vingt Seigneurs de marque, & plus de quatre cens Officiers ou Gentilshommes. Le Prince de Melfe qui avoit pris le party de France, & Rance de Cere Baron Romain, garderent Barlete & quelques autres places maritimes juſqu'au Traité de Cambray.

Peu avant la mort de Lautrec, le Duc de Brunſwic avoit entrepris de mener douze mille Lanſquenets & ſix cens chevaux au ſecours de Naples ; & le Roy avoit donné cinq cens hommes d'armes, autant de chevaux legers, & ſix mille fantaſſins au Comte de ſaint Paul pour s'oppoſer à ſon paſſage. Le Comte ayant ſceu que Brunſwic, faute de payement, s'en eſtoit retourné, s'arreſta au Milanois, & s'eſtant joint à l'armée des Confederez reprit quelques places : mais la pluſpart de ſes troupes ſe débandant pour la meſme cauſe que celles du Duc de Brunſwic, il ne fit pas de grands exploits.

Cependant André Dorie ſçachant que la garniſon Françoiſe de Ge-

1528. nes, reduite à un petit nombre, s'eſtoit logée dans le Chaſteau à cauſe de la peſte qui avoit rendu la ville preſque deſerte, s'approcha delà avec ſes galeres, & ayant fait deſcendre ſeulement ſix cens hommes, ſe rendit maiſtre de la ville. L'armée navale de France craignant d'être encloſe dans le port, le quitta avec precipitation, & ſe retira à Savonne. Le Chaſtelet tint encore quelques mois, & ne ſe rendit que l'année ſuivante.

Lors qu'André Dorie, par ſon Traité avec l'Empereur eut toute l'autorité dans Genes, il s'en ſervit fort genereuſement pour luy rendre la liberté; Et ſans vouloir ſe faire Souverain de ſa patrie, il y établit la forme de gouvernement, telle à peu prés qu'elle y eſt encore aujourd'huy. Il eſtima plus ſeur pour ſa gloire & pour l'avantage de ſa maiſon, de faire une action d'éminente vertu, ſur qui la revolution du temps & de la fortune n'euſt point de pouvoir, que d'acquerir avec injuſtice une petite Souveraineté, qui à toute heure euſt couru riſque d'eſtre renverſée, & qu'il n'euſt ſçeu garder qu'avec des perils & des chagrins continuels.

Les Lutheriens & les Sacramentaires gagnoient les eſprits amateurs des nouveautez, par leurs Livres & par leurs emiſſaires, qui ſe gliſſoient dans les Univerſitez & parmy les curieux. Le Chancelier Duprat, depuis peu fait Cardinal & Archeveſque de Sens, aſſembla un Concile Provincial de ſes ſept ſuffragants dans le Convent des Auguſtins de Paris, où il fit pluſieurs beaux decrets pour arreſter le cours de ces opinions, & pour reformer le Clergé, dont la diſſolution avoit donné lieu à ces ſcandales. L'année d'aprés Louys Berquin Arteſien qui preſchoit les erreurs de Luther, fut bruſlé à Paris le vingt-deuxiéme de Mars.

Cette meſme année 1528. *furent jettées les ſemences du Schiſme d'Angleterre. Le Cardinal de Volſey pour ſe vanger de l'Empereur qui l'avoit trompé & qui le mépriſoit, comme auſſi pour obliger le Roy François qui flatoit ſon ambition & ſon avarice, avoit mis dans l'eſprit de ſon Maître que ſon mariage avec Catherine d'Arragon ne valoit rien, eſtant contre la loy divine qu'une fille épouſaſt les deux freres, car lors que Henry l'épouſa elle eſtoit veuve d'Artur ſon frere aiſné; Qu'il falloit donc que le Pape le declaraſt nul, & qu'aprés il ſe marieroit avec Marguerite ſœur du Roy, & veuve du Duc d'Alençon. En effet on en mit les fers au feu, & le Pape dans la diſpoſition où il eſtoit envers l'Empereur, y entendit volontiers, & commit deux Cardinaux, Campege & Volſey, pour eſtre Juges de cette affaire ſur les lieux. Il envoya meſme une Bulle à Campege pour diſſoudre ce mariage, avec ordre neantmoins de ne la point délivrer, & de ne la laiſſer voir que comme un ſecret: mais ayant ſçeu que les affaires de l'Empereur alloient mieux que les ſiennes, & qu'il l'en feroit repentir, il manda à Campege de la brûler, & de tirer la choſe en longueur. Enſuite de cela Catherine refuſant de reconnoiſtre ces deux Cardinaux pour Juges, & en appellant au ſaint*

Siege, pardevant lequel les Ambaſſadeurs de l'Empereur & de l'Archiduc Ferdinand proteſtoient auſſi de nullité de tout ce qu'ils pourroient juger, le ſaint Pere évoqua la cauſe à ſoy ; Ce qui irrita le Roy d'Angleterre plus qu'on ne le ſçauroit dire. 1529.

Cependant Volſey ſe repentit d'avoir pouſſé l'affaire ſi avant, pource qu'il reconnut que Henry qui ſouhaittoit ſi ardemment le divorce, n'avoit nulle envie d'épouſer Marguerite de France, mais une Damoiſelle de la Reyne ſa femme, dont il eſtoit furieuſement eſpris. Elle s'appelloit Anne de Boullen, qui eſtoit imbuë des opinions de Luther, d'ailleurs trop galante, & qui ſçavoit trop bien chanter & trop bien danſer pour eſtre ſage. Henry s'eſtant donc apperçeu qu'il retardoit l'affaire au lieu de l'avancer, le diſgracia ; Et à l'heure tout le monde luy donna à dos. Ce ſuperbe Cardinal, qui diſoit d'ordinaire le Roy & moy, *ſe vit en un moment delaiſſé de tous ſes amis, deſtitué de la Charge de Chancelier, puis relegué en ſon Eveſché, enſuite arreſté priſonnier, perſecuté en toutes manieres, & reduit à la derniere miſere. Enfin l'année ſuivante comme on le ramenoit d'York à Londres pour répondre ſur des crimes de leze-Majeſté qu'on luy imputoit, il mourut comme l'on a toûjours ſouhaité que meurent les orgueilleux qui abuſent de l'autorité de leur Maiſtre.*

Depuis la ruine de l'armée Françoiſe au Royaume de Naples, les Eſpagnols en reduiſirent les places ſans beaucoup de difficulté. Dans le Milanois l'armée des Confederez commandée par le Duc d'Urbin reconquit Pavie que Duguaſt avoit priſe : mais le Comte de ſaint Paul fut ſurpris à Landriane par Antoine de Leve qui eſtoit ſorty de Milan, lequel n'en eſt qu'à cinq lieuës. Dans le peril ſes Lanſquenets luy tournerent caſaque, ſes Italiens l'abandonnerent, il fut accablé & fait priſonnier. Toute ſa cavalerie & ſon avant-garde ſe ſauverent à Pavie.

Aprés cette défaite il y eut comme une tréve tacite entre les Princes. Tous vouloient la paix, le Roy par le deſir de retirer ſes enfans, le Pape par la crainte que luy donnoit le ſouvenir de ſes longues miſeres, & l'Empereur parce qu'il avoit ce qu'il ſouhaitoit.

Vers la fin du mois de Juin elle fut premierement concluë à Barcelonne entre le Pape & l'Empereur, aſſez avantageuſe pour le premier, parce que l'autre brûloit du deſir d'aller à Rome prendre la Couronne Imperiale. Les principales conditions furent que l'Empereur donneroit ſa fille baſtarde à Alexandre de Medicis ; Qu'il rétabliroit cette Maiſon dans Florence avec la meſme autorité qu'elle y avoit euë avant que d'en eſtre chaſſée ; Et qu'il feroit rendre les villes & places qui appartenoient à l'Egliſe. D'autre part le Pape le recevoit à l'hommage du Royaume de Naples pour un cheval blanc par chacun an, & luy donnoit pouvoir de nommer aux vingt-quatre Egliſes Cathedrales qui eſtoient en conteſtation ; Avec cela il luy accordoit la quatriéme partie des fruits & revenus des biens d'Egliſe, tant dans ſes terres, que

1529. dans celles de l'Archiduc Ferdinand, pour eſtre employée à faire la guerre contre le Turc.

Au mois de Juillet enſuivant Marguerite tante de l'Empereur & Loüiſe mere du Roy, s'eſtant renduës à Cambray pour traiter la paix entre les deux Couronnes, elles la conclurent en preſence des Ambaſſadeurs du Pape, d'Angleterre, & de Veniſe. Elle fut publiée le cinquiéme du mois d'Aouſt. Les articles eſtoient preſque les meſmes que ceux de Madrid, horſmis que le Roy retenoit la Duché de Bourgogne, ſur laquelle l'Empereur ſe reſervoit ſes droits & actions pour les pourſuivre par les voyes de douceur. Il fut dit auſſi qu'il revoqueroit l'Arreſt de condamnation donné contre Bourbon, & qu'il rendroit tous ſes biens, meubles & immeubles à ſes heritiers; ce qui pourtant ne fut executé qu'à demy, par petites parcelles, & avec de grandes longueurs. Et quant à ſa rançon, qu'il payeroit deux millions d'écus d'or à l'Empereur ou à ſa décharge, ſçavoir 1200000. écus comptant en retirant ſes enfans, 400000. au Roy d'Angleterre à ſon acquit, & pour les 400000. reſtants, qu'il bailleroit en engagement les terres que Marie de Luxembourg avoit euës en Flandres, Brabant, & Haynault, & qu'elle avoit apportées à la maiſon de Bourbon en épouſant François Comte de Vendoſme. De plus qu'il racheteroit la Fleur de Lys, c'étoit un joyau de grand prix que Philippe le Bon Duc de Bourgogne avoit engagé à l'Anglois; envers lequel il acquitteroit auſſi l'Empereur de 500000. écus d'or, à quoy il s'eſtoit ſoûmis, en cas qu'il n'épouſaſt pas la fille de ce Roy. Quant aux Venitiens & aux Florentins alliez de la France, ils furent compris dans le Traité, mais d'une telle ſorte qu'on les abandonnoit à la diſcretion de l'Empereur.

Quoy que l'Anglois fuſt mal ſatisfait de ce qu'il s'eſtoit conclu ſans ſa participation: neanmoins parce qu'il avoit beſoin du Roy pour la diſſolution de ſon mariage, il luy ceda les 500000. écus du dédit de l'Empereur, & gratifia ſon fils Henry qui eſtoit ſon fillol, du rachapt de la Fleur de Lys. En revanche le Roy fit en ſorte que les Docteurs de ſes Univerſitez & de celles d'Italie donnerent des conſultations favorables pour ce divorce.

Durant que le Traité ſe faiſoit, l'Empereur party d'Eſpagne, deſcendit à Genes le douziéme d'Aouſt avec une grande flote qui portoit 10000. hommes; & au meſme temps Felix de Wirtemberg entra par terre dans le Milanois avec pareil nombre de gens de guerre. Les Potentats d'Italie ployerent tous ſous ſa puiſſance; & le Pape meſme ſe rendit à Boulogne vers la my-Novembre pour le recevoir. Mais l'Empereur ayant appris l'irruption de Solyman dans la Hongrie, n'oſa pas uſer de toute ſa puiſſance pour les opprimer; au contraire déferant à leurs prieres, il reſtablit François Sforce dans la Duché de Milan, & s'accommoda avec tous les autres, dont il tira de grandes ſommes d'argent.

Il

Il n'y eut que les mal-heureux Florentins qui demeurerent expoſez au reſſentiment du Pape, parce qu'ils refuſoient de ſe ſoûmettre aux Medicis, qui bien que tres-puiſſants, n'eſtoient que ſimples Citoyens non plus que les autres. L'Empereur luy preſta ſes troupes pour aſſieger leur ville ; elle ſe défendit onze mois, implorant vainement le ſecours de la France & de ſes anciens Confederez. Reduite à la derniere extrémité, elle ſe rendit à compoſition le cinquiéme d'Aouſt de l'année ſuivante ; & incontinent aprés elle fut reduite ſous la domination des Medicis, quoy que par le Traité il fuſt dit que Clement n'y établiroit point de Gouvernement qui fuſt contraire à la liberté. 1529. & 30.

Durant ces broüilleries d'entre les deux principales Puiſſances de la Chreſtienté, Solyman enleva la meilleure partie de la Hongrie. Le pretendu Roy Jean l'avoit appellé à ſon ſecours, ſe rendant ſon homme & ſon tributaire : mais le Tyran au lieu de le mettre en poſſeſſion du Royaume, prit pour luy meſme les villes de Cinq-Egliſes, d'Albe Royale où eſtoient les tombeaux des Rois, de Bude, de Strigonie, & d'Altembourg. Aprés ces conqueſtes il mit le ſiege devant Vienne ; mais au bout d'un mois la brave deffenſe des aſſiegez, la diſette des vivres & les approches de l'Hyver le firent décamper. Il leva le piquet le quatorziéme d'Octobre aprés y avoir perdu prés de 60000. hommes, & reprit le chemin de Conſtantinople, menaçant de revenir bien-toſt avec un plus grand appareil.

Ceux qui ſuivoient la doctrine de Luther acquirent cette année le ſurnom DE PROTESTANTS, *parce qu'ayant eſté fait un Decret par l'Archiduc Ferdinand & autres Princes Catholiques dans la Diete de Spire en faveur de l'ancienne Religion, & pour arreſter le progrés de la leur, ils* proteſterent *contre, & en appellerent à l'Empereur, & à un Concile ou general ou national.*

L'année ſuivante parut leur Confeſſion de foy, que l'on appella la Confeſſion d'Ausbourg, *parce qu'ils la preſenterent à l'Empereur dans l'Aſſemblée qui ſe tenoit en cette ville-là, pour eſſayer de pacifier les differends de la Religion. Luther l'avoit compoſée en dix-ſept articles, Melanchthon les expliqua & les eſtendit.*

Les affaires de la Hongrie & de l'Allemagne ne permettant pas à l'Empereur de s'éloigner davantage, le Pape luy donna la Couronne Imperiale dans la ville de Boulogne avec les meſmes ceremonies que s'il euſt eſté à Rome. L'Empereur affecta pour cette grande action le vingt-quatriéme jour de Février, parce que c'eſtoit le jour de ſa naiſſance, & celuy encore de la priſe du Roy François devant Pavie. Ayant ſijourné-là juſqu'au vingt-deuxiéme de Mars, il retourna en Allemagne. Avant que ſortir d'Italie il erigea le Marquiſat de Mantouë en Duché, en faveur de Federic de Gonzague, qui meritoit un plus grand titre, ſi ſa terre l'euſt pû porter.

On eut bien de la peine en France à faire les 1200000. écus pro-

1530. mis par le Traité de Cambray, pour la délivrance des enfans du Roy. Le Mareſchal de Montmorency les porta à Endaye, & le premier jour de Juin les échangea avec les deux Princes, au meſme endroit & de la meſme ſorte qu'ils l'avoient eſté avec leur pere. Le Roy alla au devant d'eux juſqu'à Verin, qui eſt une Abbaye de filles dans les Landes de Bordeaux prés du Mont de Marſan.

En ce meſme endroit il épouſa Eleonor ſœur de l'Empereur, qui la luy avoit envoyée avec ſes fils. L'année ſuivante au mois de Mars elle fut couronnée à ſaint Denis, & la ville de Paris l'honora d'une magnifique entrée. Cette Princeſſe âgée de trente ans, & plus laide que belle, ne poſſeda jamais le cœur de ſon mary : mais afin d'eſtre conſiderée, elle s'attira les reſpects du Mareſchal de Montmorency, qui pour lors gouvernoit le Roy & le Royaume.

Les Catholiques & les Proteſtants eſtoient demeurez d'accord dans l'Aſſemblée d'Ausbourg d'aſſembler un Concile pour terminer leurs differends, & l'Empereur y avoit donné les mains, parce qu'il ſe vouloit ſervir de cette propoſition pour donner de la crainte au Pape. En effet il en fut ſi alarmé qu'il écrivit aux Rois de France & d'Angleterre, qu'il feroit tout ce qu'ils deſireroient, pourveu qu'ils empeſchaſſent la tenuë du Concile. Cependant les Catholiques d'Allemagne voyant bien que la Religion periclitoit, s'aſſemblerent vers la my-Novembre, & firent une Ligue entre-eux pour ſe défendre. Ce qui donna ſujet aux Proteſtants d'en former une de meſme à Smalcalde ſur la fin du mois ſuivant.

1531. Le premier effet de celle des Catholiques fut que par ſon appuy l'Empereur fit élire ſon frere Ferdinand Roy des Romains, qui l'étoit déja de Hongrie & de Boheme ; ſans avoir égard aux oppoſitions de Jean Duc de Saxe, & aux remonſtrances des autres Princes Proteſtants. Cette élection ſe fit le cinquiéme de Janvier dans la ville de Cologne. Les Proteſtants en eſtant encore plus alarmez, dépeſcherent vers les Rois de France & d'Angleterre pour implorer leur aſſiſtance. Ils la leur accorderent aſſez facilement, & entrerent avec eux en une Ligue, mais ſeulement pour défendre leurs terres, & les droits & libertez de l'Empire. L'Anglois promit de leur fournir 50000. écus par mois, s'ils eſtoient attaquez, & le Roy François dépoſa 100000. écus entre les mains des Princes Bavarois pour lever des troupes, en cas qu'ils fuſſent preſſez.

Durant le calme de la paix, il joignit à l'amour des Dames celuy des belles lettres, bien plus noble & plus digne d'une grand'ame. Le bon Roy Loüis XII. l'avoit fait élever aux eſtudes dans le College de Navarre ; & bien qu'il n'y euſt pris qu'une fort mediocre teinture de la Langue Latine ; neanmoins ſi peu qu'il en ſçavoit luy donnoit un grand gouſt des ſciences ; particulierement de l'Aſtronomie, de la ✠ Phyſique, de l'Hiſtoire Naturelle, & de la Juriſprudence. Il avoit auprés de luy les plus habiles gens de ſon Royaume, qui s'eſtudioient

à luy faire des diſcours methodiques & agreables de ces belles connoiſſances, le plus ſouvent durant ſon diſner, quelquefois à la promenade ou dans ſon cabinet ; & il profita ſi bien de leurs entretiens, qu'il devint auſſi habile que les maiſtres. 1531.

En reconnoiſſance de ces biens ineſtimables, il en éleva pluſieurs aux grandes Charges, & combla les autres de preſents & de penſions. Auſſi n'avancerent-ils pas peu ſes affaires par leurs ſervices, & ébloüirent toute la terre de l'éclat de ſon nom par leurs beaux ouvrages ; De ſorte que malgré la fortune il remportoit toute la gloire, quoy que ſon rival euſt preſque tous les bons ſucces. Il inſtitua douze Profeſſeurs Royaux à Paris pour les ſciences & pour les Langues. Il avoit auſſi deſſein de baſtir un College Royal, & d'y affecter un fonds de 60000. écus de rente pour y élever & entretenir ſix cens Gentilshommes. Il amaſſa une tres-grande quantité de manuſcrits des anciens Auteurs, dont s'eſt faite cette riche Bibliotheque, qui eſtoit peu de choſe avant luy, & qui eſt maintenant le plus rare treſor des Rois de France. En un mot il merita le glorieux ſurnom *de Pere & de Reſtaurateur des Lettres & des Sciences.*

Les longues guerres & ſa priſon avoient accouſtumé la Nobleſſe à toute ſorte de violences & de crimes : il fit tenir les grands jours à Poitiers, c'eſt un Tribunal extraordinaire de Juges commis à certain temps & tirez du Parlement, pour chaſtier les plus coupables. Il s'en tint encore d'autres ſous ſon regne, à Rion en Auvergne l'an 1545.

Preſque tout du long de l'année Loüiſe de Savoye mere du Roy avoit eſté malade à Fontaine-Bleau : comme elle croyoit eſtre guerie, & qu'elle ſe faiſoit porter à Romorentin en Berry, elle retomba, & mourut à Grez en Gaſtinois le vingt-deuxiéme de Septembre. Le reſpect qu'on devoit au Roy ſon fils plûtoſt qu'aucune affection qu'on euſt pour elle, empeſcha qu'on ne repaſſaſt ſur ſa vie & ſur ſa conduite. En effet tous les foibles du ſexe, l'amour, la vengeance & la vanité y avoient eu bonne part ; mais ſi quelques-uns avoient à ſe plaindre d'elle, le Roy ſon fils devoit bien s'en loüer & excuſer ſes défauts, parce qu'elle l'avoit mis deux fois au monde, l'une en le faiſant naiſtre, l'autre en le retirant de captivité par ſes ſoins ; ſans leſquels peut-eſtre les Grands de ſon Eſtat, le Parlement, & ſes enfans meſme s'ils fuſſent venus en âge l'y euſſent laiſſé long-temps.

Sur la fin de Juillet on obſerva dans le Ciel une Comete cheveluë qui parut durant tout le mois d'Aouſt. Le vulgaire crût qu'elle avoit prédit la mort de cette Princeſſe : mais bien plus vray ſemblablement, elle cauſa une ſechereſſe extrême ; car comme ſi elle euſt épuiſé toutes les vapeurs de ce bas monde, il ſe paſſa trois mois ſans pleuvoir une ſeule goutte. Cette grande aridité ayant tellement endurcy les terres que la charuë ne les pouvoit entamer, donna commencement à une longue diſette ; mais fournit le moyen en deſſechant les lieux plus

1531. mareſcageux à executer une entrepriſe qui autrement euſt eſté impoſſible : c'eſtoit de creuſer un canal droit de la riviere d'Orde depuis la ville de Caën juſqu'à la mer, & par ce moyen d'abreger ſon cours d'une lieuë & demie, ſi bien que maintenant il n'a plus que deux lieuës & emmene les vaiſſeaux avec le flux juſqu'au pied des murailles de la ville.

Vers le temps de Paſques de cette année le Seigneur de Laval Gouverneur de Bretagne fort chery du Roy, chaſſant aprés une beſte fauve prés de ſa ville de Laval, ſe bleſſa à la cuiſſe, dont il mourut dans quelques jours, par la faute de ſes Medecins & Chirurgiens, *qui ſouvent ſe diſent grands Maiſtres en leurs Sentences ; mais d'aucunes fois le ſens leur deffaut au beſoin ; Et partant s'y fie qui voudra.* Ce ſont les termes de la Chronique de Bretagne.

Depuis la fin de l'an 1528. *juſqu'au commencement de l'an* 1534. *le Ciel fut ſi en colere contre la France, qu'il y eut un perpetuel dereglement des ſaiſons, ou pour mieux dire l'Eſté ſeul occupa la place de toutes les trois autres. Tellement qu'en cinq ans on ne vit point deux jours de gelée tout de ſuite. Cette chaleur importune énervoit, pour ainſi dire, la Nature, & la rendoit impuiſſante. Elle n'amenoit rien à maturité ; les arbres pouſſoient des fleurs & incontinent aprés le fruit ; les bleds ne multiplioient point en terre ; & faute d'hyver il y avoit ſi grande quantité de vermine qui en rongeoit le germe, que la recolte ne fourniſſoit pas de la ſemence pour l'année ſuivante. Cette diſette cauſa une famine generale & fort cruelle ; aprés il vint une maladie qu'on nomma Trouſſegaland ; puis une furieuſe peſte, ſi bien que ces trois fleaux ſe ſuivant l'un l'autre, emporterent plus de la quatriéme partie des perſonnes.*

1532. L'année 1532. le Roy fit un voyage en Bretagne ; & là enſuite d'une déliberation qu'il en fit faire, non ſans peine, par les Eſtats du pays aſſemblez à Vannes, il unit cette Province à la Couronne, & voulut que ſon fils aiſné en fuſt couronné Duc à Rennes, & en portaſt les Armes avec celles de France & de Dauphiné. Les Lettres d'union ſont dattées de Nantes au mois d'Aouſt de cette année 1532.

Pendant les ſix années de paix, l'Empereur travailloit à accommoder les affaires d'Allemagne, fort broüillée par les differentes Sectes; à s'oppoſer aux deſſeins de Solyman; & plus encore à ourdir des trames pour ruïner les affaires ou du moins la reputation du Roy François. Cette année il ſe trouva à la Diete de Ratisbonne ; où à la requeſte des Princes de l'Empire il reforma la Chambre Imperiale, & obtint d'eux & des Villes un tres-grand ſecours contre le Turc, qui s'appreſtoit de fondre en Hongrie avec des forces innombrables par terre, & en Italie avec une grande armée navale.

Il ſe ſervit de cette occaſion pour envoyer demander au Roy qu'il luy preſtaſt de l'argent & ſa Gendarmerie. Le Roy répondit, quant à l'argent, qu'il n'eſtoit point Banquier, & pour ſa Gendarmerie, que

c'eſtoit la force de ſon Eſtat, qu'il ne la preſtoit non plus que ſon é- 1532.
pée, & qu'il vouloit combattre à la teſte de ſa Nobleſſe pour avoir ſa part à l'honneur ou au peril.

Au reſte parce que les Imperiaux publioient que c'eſtoit une honte à luy & au Roy d'Angleterre, de demeurer les bras croiſez dans le danger de toute la Chreſtienté, ces deux Rois firent une Ligue, par laquelle ils s'obligeoient de mettre enſemble quatre-vingt mille hommes ſur pied, avec un équipage convenable pour attaquer l'ennemy commun; Et le Roy en ſon particulier offrit de deffendre l'Italie que l'Empereur avoit denuée de toutes ſes forces, en cas que l'armée navale des Turcs y fiſt deſcente.

L'année eſtoit fort avancée quand Solyman parut ſur les frontieres de la Hongrie avec deux cens mille hommes. La Germanie nonobſtant ſes diviſions fit un plus grand effort qu'elle n'avoit jamais fait; Elle luy oppoſa une armée de 90000. hommes de pied & de trente mille chevaux, troupes reglées. L'Empereur eſtoit à la teſte, & c'étoit ſa premiere expedition, qui luy ayant bien reüſſi, luy fit prendre gouſt au métier. Une bataille euſt decidé du ſort des deux Empires: mais ny l'un ny l'autre n'oſa hazarder un ſi grand coup; il y eut ſeulement quelques combats entre des corps détachez. Solyman ſe retira le premier, Charles V. aprés, & avec tant de haſte, qu'il ne ſe donna pas le loiſir de chaſſer le pretendu Roy Jean de la Hongrie, comme il l'euſt pû aſſez facilement. Avant que de s'en retourner en Eſpagne il paſſa par Boulogne, où il confera une ſeconde fois avec le Pape.

L'union paroiſſoit tres-étroite entre le Roy François & le Roy Henry. Ces Princes deſirant conferer enſemble de leurs affaires, s'aboucherent au mois d'Octobre à Saint Joquelvert, entre Bologne & Calais, ſuivant qu'ils en eſtoient convenus l'an paſſé. Henry vint à Boulogne voir François, qui luy rendit ſa viſite dans Calais. L'un & l'autre eſtoient fort mal-contents du Pape Clement, particulierement Henry, à cauſe qu'il refuſoit de luy donner des Juges ſur les lieux pour connoiſtre de ſon divorce. Ils traiterent donc une ligue deffenſive envers & contre tous, & projetterent de demander au Pape, l'un ſon aſſiſtance pour recouvrer la Duché de Milan, l'autre une Bulle pour la diſſolution de ſon mariage; autrement qu'ils ſouſtrairoient leurs Royaumes à ſon obeïſſance juſqu'à un Concile general; dont ils ſçavoient bien que le ſeul nom le faiſoit trembler de frayeur. Mais la nouvelle qu'ils eurent de la retraite de Solyman, adoucit un peu ces propoſitions, & délivra l'Italie de la guerre prochaine dont ils la menaçoient.

Le Pape & l'Empereur ſe virent auſſi à Boulogne avec les meſmes demonſtrations d'amitié que la premiere fois, mais avec des ſentimens fort differents. L'Empereur preſſa le Pape de convoquer un Concile,

1532. parce qu'il l'avoit promis aux Allemands, de renouveller une Confederation avec tous les Princes d'Italie, pour leur deffenſe commune contre les François, & de donner ſa niéce Catherine à François Sforce. Il fit enore inſtance, qu'il lançaſt les foudres de l'Egliſe ſur l'Anglois pour avoir fait divorce avec ſa tante Catherine.

Pour le Concile, le Pape ne ſe trouvant pas irreprochable, mais fort hay des Princes Italiens, à cauſe qu'il avoit opprimé la Cité de Florence qui eſtoit ſa patrie, ne pût eſtre induit à l'accorder; il répondit ſeulement en termes generaux, qu'il en faloit communiquer avec les autres Princes de la Chreſtienté. Quant au ſecond poinct, il y donna les mains, & fit une ligue pour quelques mois avec l'Empereur. Pour le troiſiéme il s'en excuſa, parce qu'il avoit eſperance de marier ſa niéce au ſecond fils du Roy, qui eſtoit un party bien plus avantageux que non pas Sforce. Les Cardinaux de Tournon, & de Gramont eſtoient auprés de luy pour negocier cette alliance. L'Empereur ne pouvoit croire que le Roy puſt abbaiſſer le plus noble ſang du monde à une alliance ſi inégale; il fut bien étonné quand les deux Cardinaux eurent montré le pouvoir qu'ils en avoient. Alors il ſe ſepara fort mal ſatisfait d'avec le ſaint Pere, quoy que pour l'appaiſer il luy prõmiſt de luy donner contentement ſur l'affaire d'Angleterre; au partir delà il alla s'embarquer à Genes ſur la fin de Février, & paſſa en Eſpagne.

Henry faiſoit toûjours une vehemente inſtance envers François qu'il impetraſt du Pape, qu'on luy donnaſt des Juges ſur les lieux. Les deux Cardinaux que nous avons dit, eſtant arrivez à Boulogne le quatriéme de Janvier de l'an 1533. obtinrent de ſa Sainteté qu'il differeroit le jugement de cette affaire, juſqu'à ce que le Roy & luy ſe fuſſent veus au lieu qui ſeroit nommé pour cela. Il eſtoient convenus de la ville de Nice : mais le Duc de Savoye y apportant trop de difficultez, le Pape conſentit, non ſans beaucoup de repugnance, que ce fuſt à Marſeille, & qu'ils s'y rendroient dans le mois d'Octobre.

L'amoureuſe impatience de Henry ne pût pas attendre juſques-là, il fit diſſoudre ſon mariage avec Catherine par l'Archeveſque de Cantorbery, & épouſa Anne de Boulen, en preſence de quatre ou cinq témoins ſeulement. Il eſtoit enhardy à cela par les trois Thomas qui le gouvernoient, ſçavoir Crammer Archeveſque de Cantorbery, Cromwel grand Chambellan & Prive-ſel, & Audley Grand Chancelier. L'affaire faite il en donna avis au Roy François, le priant de l'aſſiſter dans la demande qu'il faiſoit au Pape, & de vouloir tenir la choſe ſecrete.

1533. Elle ne le pût pas eſtre tellement, que dans un mois le Pape & l'Empereur n'en euſſent connoiſſance. Tous deux en furent outrez à l'extrémité, de ſorte que le Pape laſcha le coup de foudre, & prononça la Sentence d'excommunication contre Henry. Il differa neantmoins

de la publier à la priere du Roy ; lequel d'un coſté eſtant obligé à l'Anglois, & de l'autre deſirant demeurer fermement attaché au ſaint Siege, cherchoit des moyens d'accommodement. Il ne promit pourtant rien à Henry, ſinon qu'il luy rendroit tous les offices qu'il pourroit, ſans bleſſer ſa religion & ſa conſcience. Auſſi le Pape de ſa part luy fit ſçavoir, qu'il le prioit de ne le point preſſer ſur cette affaire au delà de ſon devoir & des termes de la Juſtice. Cependant Anne de Boulen accoucha d'une fille qui fut nommée Eliſabeth. Ce fut au mois de Septembre de cette année 1533. 1533.

Le dixieme d'Octobre le Pape arriva à Marſeille ſur les galeres du Roy, qui le prirent au port de Piſe. Quelques jours auparavant Jean Stuard Duc d'Albanie y avoit amené Catherine de Medicis, dont il avoit épouſé la tante maternelle. Jean du Bellay Eveſque de Paris & depuis Cardinal, harangua ſa Sainteté en Latin tres-élegant. Le lendemain du jour qu'il fit ſon entrée dans la ville, le Roy y fit la ſienne avec la Reyne. Les nopces de Henry & de Catherine ſe celebrerent le vingt-ſeptiéme du mois avec autant de réjoüiſſance, que de ſomptuoſité. Le Pape & le Roy paſſerent pluſieurs jours enſemble, eſtant logez en deux maiſons qui eſtoient vis à vis, la ruë entre-deux, mais jointes par une galerie de bois, de ſorte qu'ils paſſoient de l'une dans l'autre ſans eſtre veus, & pouvoient traiter de leurs affaires dans le dernier ſecret.

En cette occaſion le Roy n'oublia pas ſa magnificence ordinaire, & meſme la ſurpaſſa de beaucoup. Il combla de dons pretieux & de grandes penſions tous les Cardinaux qui eſtoient avec le ſaint Pere : mais il fit encore plus éclater la beauté de ſon eſprit & de ſon éloquence que celle de ſes preſents, & toute cette Cour-là demeura perſuadée que s'il pouvoit y avoir au monde un Prince plus riche, il n'y en avoit pourtant point qui uſaſt plus genereuſement de ſes richeſſes, ny qui accompagnaſt ſes biens-faits de tant d'eſprit & de tant de grace que luy.

Le vingt-deuxiéme de Novembre le Pape & luy ſe ſeparerent fort contents de leur negociation, horſmis que le Roy avoit extorqué du Pape quatre chapeaux de Cardinal pour quatre parents de ſes favoris. C'eſtoient Jean le Veneur Eveſque de Liſieux Grand Aumônier de France, Claude de Gyvri oncle paternel de la femme de Brion, Odet de Colligny âgé ſeulement de treize ans, fils de la ſœur de Montmorency, & Philippe de la Chambre frere uterin de Jean Duc d'Albanie. Ce dernier ſe fit nommer le Cardinal de Boulogne, parce qu'il eſtoit iſſu de cette Maiſon du coſté de ſa mere.

Du reſte il ne fut fait aucune nouvelle Ligue entre le Pape & le Roy, contre ce que tout le monde avoit penſé. Le Pape promit ſeulement de favoriſer tant qu'il pourroit le Prince Henry ſon ſecond fils qu'on appelloit alors Duc d'Orleans, pour luy obtenir de l'Em-

1533. pereur la Duché de Milan. Et quant à l'affaire de l'Anglois, le Roy ne pût point obliger le Pape de revoquer l'excommunication, mais ſeulement de ne la point publier qu'il n'euſt auparavant employé toutes ſes perſuaſions auprés de ce Prince pour le ramener à la raiſon. Pour cét effet il dépeſcha dés l'heure meſme en Angleterre Jean du Bellay Eveſque de Paris, pour l'exhorter à ne ſe point ſeparer de la Communion de l'Egliſe Romaine.

Ce ſage & habile Prelat ayant obligé le Roy Henry de luy promettre ce poinct, pourveu que le Pape de ſon coſté differaſt de publier l'excommunication, courut en poſte à Rome porter cette bonne nouvelle & demander du temps, afin de reduire cét eſprit variable & difficile. Les Imperiaux ne ſçeurent empeſcher qu'on ne luy accordaſt un délay, mais ils le firent limiter à un eſpace bien plus court qu'il n'eſtoit neceſſaire. Du Bellay donc renvoya un Courier en Angleterre, avec ordre de revenir dans certain jour; ce jour eſtant venu, & le Courier n'eſtant point de retour, les Imperiaux preſſerent ſi fort l'affaire, qu'encore que du Bellay repreſentaſt que les glaces & les autres incommoditez du chemin l'avoient pû retarder, & qu'il demandaſt un autre délay ſeulement de ſix jours : neantmoins le Pape le refuſa, & faiſant en une Aſſemblée ce qui n'euſt dû ſe faire qu'en trois, il prononça la Sentence & la fit afficher dans les places accouſtumées.

Deux jours aprés le Courier arriva apportant des pouvoirs tres-amples, par leſquels le Roy Henry ſe ſoûmettoit au jugement du S. Siege, pourveu que certains Cardinaux qui luy eſtoient ſuſpects s'abſtinſſent d'eſtre ſes Juges, & qu'on envoyaſt des Commiſſaires à Cambray pour faire les informations, & pour recevoir les preuves qu'il vouloit adminiſtrer. Le ſaint Pere reconnut alors la faute qu'il avoit faite d'avoir precipité une affaire ſi importante; il euſt bien deſiré y apporter quelque remede : mais il n'eſtoit plus temps, le coup eſtoit laſché; malheureux coup qui cauſa une horrible playe & qui a retranché l'Angleterre de la Communion de l'Egliſe Romaine. Car Henry tranſporté de fureur de ce qu'on l'avoit placardé à Rome, acheva de ſe ſouſtraire entierement de l'obeïſſance du Pape, ſe declara Chef de l'Egliſe Anglicane, & ſe mit à perſecuter avec d'extrêmes cruautez tous ceux qui s'oppoſerent à ce changement.

On remarque que ſi le Pape euſt differé ce Jugement de dix mois, la mort l'euſt tiré de cét embarras, & tranché ce nœud, en oſtant Catherine hors du monde, comme elle fit au mois de Janvier de l'année ſuivante.

La fermeté du Roy pour la Foy Catholique, penſa alors eſtre fort ébranſlée par deux puiſſantes tentations; l'une fut la ſemonce de l'Anglois qui le ſollicitoit de rompre auſſi avec le Pape pour ſatisfaire à l'étroite liaiſon qui eſtoit entre eux; l'autre l'induction de ſa chere ſœur Marguerite, qui luy vouloit perſuader d'appeller Philippe Melanchthon,

lanćthon, & de luy donner audience ſur les moyens qu'il avoit à propoſer pour accommoder les differends de la Religion. Mais pour le premier, il répondit en ſubſtance à l'Anglois, *Amy juſqu'à l'Autel.* Pour le ſecond le Cardinal de Tournon rompit habilement un ſi dangereux coup, & fortifia ſi bien l'eſprit du Roy, qu'oncque depuis il ne voulut preſter l'oreille à aucun de ces reformateurs; & meſme avec le temps il guerit en quelque façon ſa ſœur de l'amour qu'elle avoit pour ces nouveautez. 1533. & 34.

Il s'accumuloit de jour en jour de nouvelles cauſes de guerre entre luy & l'Empereur. Celuy-cy avoit grande jalouſie de l'entreveuë de Marſeille, & du mariage qui s'y eſtoit fait; Il ſe tenoit auſſi fort offenſé de ce que le Roy eſtoit entré dans la Ligue des Princes Germains Confederez à Smalcalde; il ne l'eſtoit pas moins de ce qu'il aſſiſtoit les Ducs de Wirtemberg dans la Diete d'Ausbourg où ſe jugeoit leur cauſe contre Ferdinand ſon frere, qui detenoit leurs terres; & il fremiſſoit de colere de ce que Guillaume du Bellay-Langeay par ſes pratiques & par la force de ſon eloquence, avoit fait rompre la Ligue de Suaube, qui avoit duré 70. ans au grand avantage de la maiſon d'Auſtriche.

De ſon coſté le Roy François ſe plaignoit d'une tres-ſanglante injure; voicy ce que c'eſtoit. Il avoit au nombre de ſes Eſcuyers un Gentil-homme Milanois nommé François de Merveille, qui avoit acquis de grands biens auprés de luy. Comme il connoiſſoit qu'il ſeroit bien aiſe d'en faire parade en ſon païs, il l'envoya à Milan en qualité d'Ambaſſadeur ſecret; Merveille fut aſſez vain pour ne pas celer ſon employ; l'Empereur le ſceut & s'en plaignit avec menaces à Sforce, qui promit de le contenter. Or il arriva par hazard, ou autrement, que quelques gens du païs firent querelle à Merveille, & qu'il y en eut un de tué. Le Duc ne manqua pas d'embraſſer cette occaſion pour ſatisfaire l'Empereur; il luy fit couper la teſte ſous couleur de Juſtice, mais ſans aucune formalité, de nuit & en priſon. Cela arriva un peu avant le voyage du Roy à Marſeille.

En ſuite de la Ligue du Roy avec les Confederez de Smalcalde, Philippe Landgrave de Heſſe prit la querelle des Ducs de Wirtemberg, qui afin d'avoir de l'argent pour cette pourſuite, avoient engagé Montbeliard au Roy, & declara la guerre à Ferdinand. Sur l'armée duquel ayant remporté une grande victoire, il les reſtablit dans leur païs, & obligea Ferdinand d'accorder toute liberté aux Proteſtans, non compris ſous ce nom les Sacramentaires & les Anabaptiſtes, moyennant cette grace, ils le reconnurent Roy des Romains.

Le Landgrave avoit promis à François de paſſer en Italie, ce qu'il ne fit pas neanmoins; & ce Roy dans le deſſein de renouveller la guerre, dreſſoit de la milice dans ſes Provinces, laquelle il diſtribua en ſept corps de ſix mille hommes chacun; on les nommoit Legions.

1534. Cette inſtitution ne dura pas long-temps, elle euſt rendu l'Eſtat trop puiſſant & la domination trop foible.

Le vingt-quatriéme de Septembre mourut le Pape Clement à Rome. Deux jours aprés les Cardinaux aſſemblez en Conclave élurent le Cardinal Alexandre Farneſe qui voulut eſtre nommé Paul III.

En ce temps Jean Cauvin ou Calvin, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, commença à debiter ſa Doctrine, plus conforme à celle des Sacramentaires qu'à celle de Luther, & qui alloit bien plus avant que l'une & l'autre. Car elle ne touchoit pas ſeulement à la croyance interieure, mais renverſoit tout l'exterieur & toutes les ceremonies. Il eſtoit natif de Noyon fils de Gerard Secretaire de l'Eveſque; homme fort ſtudieux & ſobre, d'un eſprit aigu & penetrant, d'un temperament melancolique & mal ſain, d'une humeur aigre & chagrine, qui avoit la langue peu diſerte, mais la plume eloquente & feconde, & auquel on reprocha qu'il couvroit une violente ambition & une extrême opiniaſtreté, d'une grande modeſtie.

Il s'eſtoit imbu de ces nouvelles Doctrines comme il eſtudioit en Droit à Bourges, en ayant pris la premiere teinture d'un certain Allemand nommé Melchior Volmar qui enſeignoit la Langue Grecque, & eſtoit entretenu par Marguerite Reyne de Navarre, ſœur du Roy François; Princeſſe fort genereuſe, qui ayant beaucoup d'amour pour les lettres, s'eſtoit laiſſée gagner l'eſprit à ces Docteurs de Nouveautez. On tient qu'il jetta les premiers fondements de ſa Secte à Poitiers, & qu'il y inſtitua la forme de la Cene ou manducation; que delà il envoya trois de ſes compagnons en divers quartiers ſemer ſes dogmes; & qu'il ſe retira à Nerac auprés de Gerard Rouſſel & de Jacques le Fevre d'Eſtaples, qui ſe tenoient là ſous la protection de la Reyne Marguerite; Ils avoient déja établi ſecretement dans cette petite Cour-là, une forme d'Egliſe preſque pareille à celle qu'il vouloit enfanter.

Il ne demeura que peu de mois à Nerac, & paſſa en Italie pour y voir Renée de France Ducheſſe de Ferrare, qui eſtoit dans les meſmes ſentiments que Marguerite. Puis quand Geneve euſt chaſſé ſon Eveſque & banny la Religion Catholique, il y eſtablit le ſiege de ſa reſidence. Delà il envoyoit ſes diſciples preſcher ſa doctrine par toute la France & par les Pays-bas, les expoſant à toutes ſortes de ſupplices, tandis qu'il ſe tenoit loin du peril, & qu'il ne hazardoit que du papier & de l'ancre.

Cette meſme année 1534. & la ſuivante ſe joüa la ſanglante & horrible tragedie des Anabaptiſtes dans la ville de Munſter. Ces Fanatiques penſant eſtablir leurs reſveries par la ſubverſion des Puiſſances legitimes, y avoient élû pour Roy un Tailleur nommé Jean de Leyden. Leur Eveſque les aſſiegea & les reduiſit à l'extrême famine. Comme ils s'opiniaſtroient à perir plûtoſt que de ſe rendre, un des compagnons de ce faux Roy l'introduiſit dans la place, quand il y fut il le prit luy & les principaux miniſtres de ſa fureur, & les ayant promenez quelque temps dans

les pays circonvoiſins pour ſervir de joüet, il les fit mourir par de tres-rigoureux ſupplices. 1535.

Sur la fin de l'année 1534. les Sacramentaires publierent des libelles & afficherent des placards contre le divin Myſtere du ſaint Sacrement de l'Autel. Pour reparation de ces injures, le Roy François au commencement de l'an 1535. fit faire une Proceſſion generale à Paris, où il aſſiſta en grande devotion, tenant une torche à la main, avec la Reyne & avec ſes enfans. Enſuite on rechercha ſoigneuſement, les Auteurs de ces ſcandales; il en fut découvert & pris pluſieurs, dont il y en eut ſix de brûlez à Paris, & plus de deux fois autant en divers autres endroits : mais pour deux qu'on faiſoit mourir il en renaiſſoit cent autres de leurs cendres.

Ce traitement ne pouvoit plaire aux Princes Proteſtans ſes bons amis; ainſi l'Empereur ne manqua pas de les picquer de reſſentiment contre luy, de l'accuſer de cruauté parce qu'il faiſoit bruſler leurs freres, & d'impieté ſur ce qu'au meſme temps qu'il traitoit ainſi ceux qui profeſſoient une nouvelle reforme du Chriſtianiſme, il avoit des Ambaſſadeurs du Turc en ſa Cour. Auſſi eut-il bien de la peine à ſe juſtifier en leur endroit, & de toute cette année il ne pût rien obtenir d'eux.

La mort de Merveille luy eſtoit ou un pretexte ou un vray ſujet de faire la guerre au Duc Sforce pour remettre le pied dans le Milanois. Charles Duc de Savoye luy refuſant paſſage par ſes pays, attira cét orage ſur ſa teſte; ſi peut-eſtre ce n'eſtoit le premier deſſein du Roy de l'attaquer, car il avoit pluſieurs autres ſujets de reſſentiment contre luy. Il ſe plaignoit que Beatrix de Portugal ſa femme & ſœur de l'Imperatrice, le portoit à plus conſiderer l'Empereur ſon beau-frere, que luy qui eſtoit ſon neveu; Qu'il avoit oſé prendre de ce Prince l'inveſtiture de la Comté d'Aſt qui eſtoit du patrimoine de la Maiſon d'Orleans; Qu'il avoit envoyé en Eſpagne, Louys Prince de Piedmont ſon fils aiſné, comme pour gage de ſa foy, & que cependant il avoit refuſé de prendre de luy qui eſtoit ſon neveu, l'Ordre de ſaint Michel & une compagnie d'ordonnance avec douze mille écus de penſion; ce qu'il ne devoit pas refuſer; ſes predeceſſeurs ayant accouſtumé d'en toucher de bien moindres des Rois de France; Comme auſſi qu'il n'avoit pas voulu preſter au Pape la ville de Nice pour l'entrevëuë, qui à ſon refus ſe fit à Marſeille; Qu'il avoit occupé quelques terres du Marquiſat de Saluſſes qui eſtoit Fief mouvant du Dauphiné; Qu'il luy refuſoit l'hommage de Foucigny; Qu'il s'eſtoit réjoüy par lettres avec l'Empereur de ſa priſe devant Pavie; & qu'il avoit preſté de l'argent au Duc de Bourbon depuis ſa revolte.

Mais pardeſſus tout cela il y avoit le droit de bienſéance, qui vouloit que le Roy s'emparaſt de ſes terres pour conquerir plus facilement le Milanois, & pour empeſcher qu'il ne les échangeaſt avec l'Empereur pour d'autres plus avant en Italie; Car les ennemis du Duc pu-

1535. blioient que le marché en eſtoit ſur le tapis. Auſſi luy fit-il demander ſous-main ſes places de Montmeillan, Veillane, Chivas & Verceil, offrant en échange de luy donner des terres en France & d'accomplir le mariage de ſa fille Marguerite avec Louys fils aiſné du Duc, ſelon qu'ils en eſtoient convenus huit ans auparavant.

Or quoy que toutes ces choſes fuſſent de grands ſujets d'offenſe pour le Roy, neantmoins il ne prit point d'autre pretexte pour le quereller que celuy qu'il avoit déja voulu prendre l'an 1518. C'eſtoit de luy demander qu'il euſt à luy faire raiſon de la ſucceſſion de Loüiſe ſa mere, qui eſtoit ſœur de ce Duc & de feu Philbert ſon predeceſſeur. Tandis que cette Princeſſe avoit veſcu, il n'avoit point voulu pourſuivre cette affaire que par des voyes de negociation; Et il eſt à croire qu'il l'euſt laiſſée dormir, ſi les autres raiſons que nous avons touchées ne l'euſſent pas porté à la réveiller.

Il envoya donc Guillaume Poyet Preſident au Parlement de Paris, vers le Duc luy faire demande du paſſage & de ſes droits. Pour le paſſage, le Duc ſe montra tout preſt, au moins en apparence, de le livrer & de luy fournir des vivres en payant; & pour l'autre poinct, il offrit d'en convenir à l'amiable, & de mettre les pretentions du Roy & ſes deffenſes pardevant des Arbitres. Le Roy prenant cette réponſe pour refus, luy declara la guerre au mois de Fevrier de l'an 1535.

Il avoit déja commencé à luy faire ſentir ſon indignation, en ordonnant ſous-main aux Officiers & Magiſtrats de Dauphiné, de faire des entrepriſes ſur ſes terres, en obligeant le ſaint Pere de ſupprimer l'Eveſché de Bourg qui avoit eſté nouvellement erigé en ſa faveur, & en aſſiſtant ceux de Geneve contre luy. Les Habitans de cette ville pretendant relever de l'Empire, cherchoient depuis long-temps à ſe liberer de la Seigneurie de leur Eveſque; Et pour cela ils s'eſtoient aydez deux ou trois fois de la protection des Cantons de Berne & de Fribourg, qui les avoient faits leurs Bourgeois. Enfin ils ſe revolterent entierement, & le chaſſerent; il s'appelloit Pierre de la Baulme.

Le Duc les ayant aſſiegez, le Roy leur envoya pluſieurs petits ſecours, mais qui furent tous défaits; Et toutefois la crainte qu'il eut des Bernois luy fit lever le ſiege. Dés lors la ville, à l'inſtigation principalement de deux Miniſtres Sacramentaires, ſçavoir Farel & Viret, changea ſon Gouvernement & ſa Religion, & ſe mit en l'eſtat à peu prés qu'elle eſt encore aujourd'huy. L'Eveſque tranſporta ſon ſiege à Anecy.

Aprés ces éclairs le grand coup de foudre éclata: l'Admiral Brion entra dans ſes pays avec l'armée qui avoit eſté levée pour attaquer le Milanois. Au ſeul bruit de ſa marche toutes les places de la Breſſe, & celles de la Savoye au deça du Mont Cenis, ouvrirent leurs portes aux François ſans aucune reſiſtance. Le Duc eſtoit entierement dénué de forces; il ne pouvoit faire autre choſe en attendant le retour de l'Em-

pereur que de temporiſer, & cependant il ne ſe deffendoit que par des ſoûmiſſions & par des reſpects, qui ſont de foibles armes contre un Prince puiſſant & irrité, quand il veut tirer avantage de ſa colere. 1535.

Le huitiéme de Juillet de cette année 1535. *Antoine Duprat Cardinal Archeveſque de Sens, Legat en France & Chancelier, mourut d'une * Phtiriaſe en ſon Chaſteau de Nantouillet; fort tourmenté des remords de ſa conſcience, comme ſes ſoûpirs & ſes paroles le firent connoiſtre, pour n'avoir point obſervé d'autres Loix (luy qui eſtoit ſi grand Juriſconſulte) que ſes intereſts propres, & la paſſion du Souverain. C'eſt luy qui a oſté les élections des Benefices & les Privileges à pluſieurs Egliſes, qui a introduit la venalité des Charges de Judicature, qui a appris en France à faire hardiment toutes ſortes d'impoſitions, qui a diviſé l'intereſt du Roy d'avec le bien public, qui a mis la diſcorde entre le Conſeil & le Parlement, & qui a établi cette maxime ſi fauſſe & ſi contraire à la liberté naturelle;* Qu'il n'eſt point de terre ſans Seigneur. *Sa Charge de Chancelier fut donnée à Antoine du Bourg qui eſtoit auſſi natif d'Auvergne, & Preſident en Parlement.* Maladie des poux.

Quant à l'Empereur, comme il avoit préveu qu'il ſe formoit une grande tempeſte de tous coſtez contre luy par le Roy, l'Anglois, les Princes d'Italie & ceux d'Allemagne, il s'aviſa, afin d'avoir auſſi quelque ſujet d'armer puiſſamment, d'aller faire la guerre au fameux Chairadin ſurnommé Barberouſſe, qui infeſtoit toutes les coſtes de ſes Royaumes de Naples & de Sicile.

Ce pirate eſtoit natif de Metelin; il avoit eu un frere nommé Horuc; leur pere eſtoit Chreſtien renegat & pauvre. Dés leur jeuneſſe ces deux freres avoient exercé la piraterie, n'ayant qu'un brigantin à eux deux. Avec le temps s'eſtant accrus en vaiſſeaux, en hommes & en argent, ils avoient paſſé en Mauritanie; où s'eſtant meſlez dans la guerre que ſe faiſoient deux freres pour le Royaume d'Alger, ils avoient feint d'en ſecourir un, & ſous ce pretexte ils s'eſtoient rendus les maîtres de la ville & du pays. Horuc eſtant l'aiſné en porta le titre de Roy; il conquit encore Circelle & Bugie, & dépoüilla le Roy de Tremiſen: mais enſuite il fut vaincu, & tué dans la déroute par les gens du pays, joints avec les Eſpagnols dont ce Roy eſtoit allié.

Chairadin Barberouſſe ſon frere, luy ſucceda, & ſe rendit fort redoutable ſur les mers du Levant; en ſorte que le Sultan Solyman luy donna le commandement de ſes armées navales. Il y avoit à Tunis deux freres fils du Roy Mahomet qui diſputoient la Royauté entr'eux, ſçavoir Araxide & Muley-Aſſan, le dernier, quoy que le plus jeune avoit pris le ſceptre par la diſpoſition du pere: l'autre fuyant ſa cruauté, s'eſtoit refugié à Conſtantinople pour implorer la protection du grand Seigneur. Barberouſſe ſe ſervant adroitement de cette occaſion, ſe preſenta devant Tunis, feignant qu'il l'avoit ramené avec luy pour

1535. le rétablir, quoy qu'il l'euſt laiſſé en priſon à Conſtantinople. Avec cette ruſe il trompa ſi bien le peuple qu'il fut receu dans la ville & en chaſſa Muley-Aſſan. Celuy-cy eut recours à la protection de l'Empereur Charles V. lequel entreprit de le rétablir.

Charles deſcendit donc en Afrique avec une armée de plus de 50000. hommes, prit le fort de la Goulete qu'il garda pour luy, rétablit Muley-Aſſan dans Tunis, battit Barberouſſe par terre, luy donna la chaſſe par mer, & délivra 20000. Eſclaves Chreſtiens. Puis le quatorziéme d'Aouſt il leva l'anchre & fit voile en Sicile, où il arriva dans peu de jours. Aprés qu'il y eut ſéjourné prés de trois mois, il paſſa à Naples ſur la fin de Novembre.

1536. Delà il écrivit au Duc de Savoye ſon beau-frere, pour le conſoler des pertes que les François luy avoient cauſées, & de celle qu'il avoit faite de Louys ſon fils aiſné qui eſtoit mort en Eſpagne. C'eſtoit un foible ſoulagement que des paroles contre des maux qui empiroient tous les jours. Car les Bernois ayant declaré la guerre à ce Duc en Janvier 1536. chaſſerent l'Eveſque de Lauſanne, s'emparerent de cette ville, du pays de Vaud, de celuy de Gex, du Genevois, & du Chablais juſqu'à la Drance. Les Valeſans de leur coſté envahirent le reſte du Chablais depuis cette riviere en haut; Ceux de Fribourg ſe ſaiſirent de la Comté de Romont; Et l'armée de France marchoit en meſme temps pour entrer dans le Piedmont. Jean de Medequin Capitaine du Chaſteau de Muz, depuis Marquis de Marignan, & quelques autres Capitaines de l'Empereur que le Duc avoit envoyez pour garder le pas de Suze y arriverent trop tard. Antoine de Leve ayant viſité Turin & trouvé qu'il n'eſtoit pas encore en deffenſe, ne fut pas d'avis que le Duc y attendiſt les François. Il en ſortit donc le vingt-ſeptiéme de Mars avec ſa femme & ſon fils, & ayant fait embarquer ſes plus riches meubles & ſon artillerie ſur le Pô, il ſe retira à Verceil. Turin ſe rendit le treiziéme d'Avril.

Lors que l'Empereur eſtoit encore en Sicile, il eut nouvelles de la mort du Duc François Sforce, qui eſtoit avenuë au mois d'Octobre, ſans avoir laiſſé aucuns enfans de ſa femme, qui eſtoit fille d'Elizabeth ſa ſœur & de * Chriſtierne II. Roy de Dannemarc. Or la Duché de Milan eſtant en ſa diſpoſition, comme il connoiſſoit la paſſion que le Roy avoit pour une ſi belle piece, il ſceut bien s'en ſervir comme d'un leurre, pour l'amuſer, & pour le mener, s'il faut ainſi dire, en leſſe preſque tout le reſte de ſa vie.

* Ce Roy fut chaſſé de ſon Royaume, & ne s'y put rétablir.

Gravelle ſon Chancelier avoit témoigné à Vely Ambaſſadeur du Roy, que ſon Maiſtre ne diſpoſeroit point de cette Duche qu'il n'euſt eu nouvelles de luy, pour ſçavoir comme il entendroit ſe comporter ſur ces trois chefs; le premier eſtoit la guerre du Turc, le ſecond la reduction de tous les Princes Chreſtiens à la Religion Catholique; & le troiſiéme l'affermiſſement de la paix dans toute la Chreſtienté.

Il ajoûtoit que le desir de l'Empereur estoit de donner cette Duché plûtost au troisiéme fils du Roy qu'au second, & demandoit que le second l'accompagnast au siege d'Alger. 1536.

Ces deux dernieres conditions ne plurent pas au Roy ; Sur les trois autres points, il fit des réponses qui dûrent satisfaire l'Empereur. Il demandoit la Duché pour Henry Duc d'Orleans son second fils, & offroit de donner 400000. écus d'or pour l'investiture. Sur ce pied-là il manda à Vely qu'il pressast la resolution de l'Empereur : mais ce Prince ne donnoit que des paroles generales, & cependant mettoit bon ordre à ses affaires, car il faisoit les nopces de sa Bastarde avec Alexandre de Medicis qui l'estoit aussi, & il le confirma dans la domination de Florence. Il lia une nouvelle Confederation avec les Venitiens, induits à cela par l'éclat de ses victoires d'Afrique, & par les persuasions du Duc d'Urbin General de leurs armées ; il manda à sa sœur Marie veuve de Loüis Roy de Hongrie, à laquelle il avoit donné le Gouvernement des Pays-bas aprés la mort de Marguerite veuve de Savoye sa tante, comme aussi à ceux à qui il avoit laissé celuy d'Espagne, de luy faire les plus grandes levées qu'ils pourroient d'hommes & d'argent ; & luy de son costé travailloit à amasser des deniers en Sicile & à Naples, & à renforcer les troupes qu'il avoit amenées d'Afrique.

Cependant, avec de belles esperances il mena toûjours Vely & les envoyez du Roy jusqu'à Rome. Au mois d'Avril il y fit son entrée triomphante, & y sejourna treize jours. Ce fut-là que l'on connut les mauvaises disposition qu'il avoit pour le Roy : car aprés que le Pape & luy eurent conferé de leurs affaires, il le pria d'assembler les Cardinaux, & devant eux le chapeau à la main, il prononça une longue harangue remplie d'invectives, de plaintes & de menaces contre le Roy François ; Et voulant leur rendre compte de tous leurs démeslez à commencer dés le regne de Loüis XII. il l'accusa d'avoir toûjours enfraint la paix, manqué à sa parole, troublé l'Italie & l'Allemagne, & dépoüillé injustement le Duc de Savoye. Il finit par dire, Que le Roy eust à choisir de trois choses l'une ; Ou de prendre la Duché de Milan pour Charles son troisiéme fils à certaines conditions, dont l'une estoit, qu'auparavant il rendist les terres au Duc de Savoye ; Ou d'accepter un combat singulier de sa personne contre la sienne avec telles armes qu'il voudroit, sur un pont, dans une Isle, dans un batteau, à la charge que le vainqueur employeroit ses forces selon les ordres du saint Pere, pour reduire les Heretiques & combattre les Infidelles ; Ou de se resoudre à la guerre qui seroit si sanglante qu'elle ruineroit l'un des deux.

Le Roy François mépriſa ces superbes fanfares, mais répondit aux accusations par une Lettre Apologetique, qu'il adressoit au saint Pere & aux Cardinaux, & qui en termes tres-modestes, mais fort serrez

1536. & energiques, ſatisfaiſoit nettement à tous les points que l'Empereur avoit touchez, & rejettoit tout le blâme ſur luy.

Il ſe faiſoit cependant pluſieurs ouvertures entre le Pape, l'Empereur, & les Ambaſſadeurs, pour empeſcher les deux Princes d'en venir à une entiere rupture. L'Admiral de Brion avoit conquis tout le Pied-mont juſqu'à la Doüere, & ſe voyoit en eſtat de conquerir tout le reſte, l'épouvante eſtant dans tout le pays, & Antoine de Leve qui s'eſtoit mis en campagne & avoit joint le Duc à Verceil, n'ayant pas encore toutes ſes forces preſtes. Le conſeil de guerre vouloit que Brion aſſiegeaſt cette place ; c'eſtoit un grand coup à faire ; il y euſt pris le Duc & Antoine de Leve s'ils ſe fuſſent opiniaſtrez à y demeurer, ou il les euſt contraints de fuïr, & par ce moyen decredité leurs armes. Mais il n'avoit pas encore un ordre exprés de rompre avec l'Empereur, & Leve luy envoya ſignifier que cette place eſtoit du Duché de Milan, & n'appartenoit aux Ducs de Savoye que par un engagement que ceux de Milan leur en avoient fait, & qu'ainſi, s'il y touchoit il luy declaroit que l'Empereur prendroit cela pour une rupture. Brion ſe laiſſa arreſter par cette conſideration, ou comme luy reprocherent ſes ennemis par la crainte qu'il eut d'une bataille contre ce fameux Antoine de Leve. Le Roy luy en ſceut fort mauvais gré, & le receut tres-froidement à ſon retour, & depuis ſa faveur ne fit plus que languir.

Cependant le Roy, ſur ce que Vely luy avoit écrit que l'Empereur (c'eſtoit auparavant ſa harangue) luy avoit fait dire par Gravelle qu'il donneroit le Milanois à ſon ſecond fils, avoit envoyé le Cardinal de Lorraine en Italie pour achever cette affaire, qu'il croyoit fort avancée.

Le Cardinal laiſſa ordre de la part du Roy à Brion de ne point paſſer la Doüere, & fit auſſi promettre à Antoine de Leve qu'il ne paſſeroit point la Seſia. Et quoy que depuis il euſt appris de Vely qu'il trouva à Sienne, où il avoit ſuivy l'Empereur, ce qui s'eſtoit paſſé à Rome, il ne laiſſa pas, comme il eſtoit hardy, & qu'il ne trouvoit rien de difficile, d'en parler encore à l'Empereur, & de le faire ſouvenir de ſa premiere parole. L'Empereur avoüa qu'en effet il l'avoit donnée, mais dit que le Roy ayant continué de faire la guerre au Duc de Savoye, il n'eſtoit plus obligé de la tenir.

Aprés cette réponſe le Cardinal manda au Roy qu'il ne voyoit plus d'eſperance de paix, qu'ainſi il devoit penſer à ſe bien défendre. Neanmoins le Pape, qui deſiroit ardemment de reconcilier les deux Rois, ne ſe rebutoit point, & faiſoit repreſenter à chacun des deux les forces de ſon ennemy beaucoup plus grandes qu'elles n'eſtoient, afin de les porter à la paix. Ce fut pour cela que le Roy ne voulant pas eſtre l'auteur de la rupture, commanda à Brion de ne rien entreprendre ; mais de retirer ſes troupes en Dauphiné, aprés toutefois qu'il auroit

roit muny les places, ſi ce n'eſtoit qu'Antoine de Leve paſſaſt la Seſia. 1536.

Au contraire l'Empereur, non ſeulement ſe preparoit à la guerre; mais encore tâchoit de ſuſciter toute la Chreſtienté contre François. Il dépeſcha en Angleterre un Envoyé pour redemander l'amitié du Roy Henry, & luy proteſter que tout ſon reſſentiment s'eſtoit éteint avec la vie de Catherine d'Arragon, qui eſtoit decedée au mois de Janvier de cette année. Et quoy que Henry luy euſt répondu fort froidement, il ſe promettoit neanmoins de l'inſtabilité de ſon eſprit, que s'il voyoit une fois la France entamée, il ne manqueroit pas d'y donner atteinte en vertu de ſes anciennes pretentions.

Il avoit auſſi employé toutes ſortes d'accuſations & de faux bruits à l'endroit des Allemands, pour leur rendre le Roy fort odieux. Il leur faiſoit croire qu'ils eſtoient mortellement haïs en France, qu'on les y perſecutoit, qu'on les y brûloit tout-vifs, & que le Roy s'efforçoit non ſeulement d'allumer la diſcorde parmy eux, afin que durant qu'ils s'entrebattroient, Solyman ſon fidelle Allié envahiſt l'Empire Germanique: mais qu'encore il entretenoit des boutefeux en Allemagne, qui embraſoient les bourgs & les villes.

En effet il ſe trouva cette année certaines gens, on ne ſçait par qui ny pourquoy ſuſcitez, qui en brûlerent pluſieurs, mais en France auſſi bien qu'en Allemagne, & ſpecialement la ville de Troyes en Champagne. Guillaume du Bellay-Langey homme de qualité & bon Capitaine, mais dont l'eloquence rendit de bien plus grands ſervices que la valeur, compoſa un excellent écrit en Latin & en Allemand, qu'il fit publier dans tout ce païs-là; & tant par ce moyen que par celuy des Marchands Allemands, qui rendoient témoignage d'avoir eſté bien traitez en France, il deſabuſa une partie des eſprits: mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine.

Depuis que l'Empereur s'eſtoit veu à la teſte de deux grandes armées faire reculer Solyman, & fuir Barberouſſe, il ne reſpiroit plus que la guerre. Les flateurs qui perdent l'eſprit des Princes les plus ſages par leurs loüanges exceſſives, ne luy promettoient pas moins que l'Empire de toute l'Europe; les Poëtes & les Panegyriſtes, gens qui ſe repaiſſent de vent, & qui en veulent enfler les Grands, l'en aſſuroient effrontément; & les Devins & les Aſtrologues, qui ne ſont pas moins hardis menteurs, avoient tellement répandu cette croyance par leurs Prédictions, qu'ils avoient fait impreſſion ſur les eſprits foibles.

De ceux-là fut le Marquis de Saluſſes, lequel penſant prevenir la deſtinée, afin que l'Empereur luy euſt obligation d'avoir fait de ſon bon gré ce qu'il croyoit que la neceſſité le forceroit de faire, paſſa ſecretement à ſon ſervice: mais eſtant auſſi traiſtre que foible, il demeura encore quelque-temps avec les François pour trouver l'occaſion de ruiner leurs affaires. Quelques-uns ont dit que l'eſperance que

1536. l'Empereur luy donnoit de luy adjuger le Marquiſat de Montferrat, qui eſtoit litigieux entre luy, le Duc de Savoye, & le Duc de Mantouë, le porta à cette infame lâcheté.

Le Duc de Savoye s'attendoit que l'Empereur employeroit ſes forces à le reſtablir ; & déja il ſembloit que ſes affaires commençoient à ſe remettre. Car Jean de Medequin Marquis de Marignan, & Antoine de Leve, avoient aſſiegé Turin, & le Roy avoit mandé à ſes Generaux d'abandonner toutes leurs conqueſtes de ces païs-là, horſmis Turin, Foſſan & Cony. Il avoit eſté ordonné au conſeil de guerre que l'on fortifieroit Foſſan : le Marquis de Saluſſes qui en avoit la conduite, bien loin de haſter l'ouvrage, le retarda tant qu'il puſt. Il détourna les pionniers, les vivres, les poudres & le canon ; Puis comme il vit que ſa trahiſon commençoit à paroiſtre, il ſe retita dans ſon Chaſteau de Ravel, pretextant ſa retraite de la deſobeïſſance des Capitaines François.

Delà il donna avis du mauvais eſtat de la place à Antoine de Leve ; qui laiſſant dix-mille hommes de pied & quelque cavalerie devant Turin, ſous le commandement de Jacques de Scaleng, y vint mettre le ſiege. Il n'en eut pourtant pas ſi bon marché qu'il penſoit : aprés avoir éprouvé à ſon dommage, la vaillance des aſſiegez, il leur accorda de tenir la place un mois, au bout duquel ils la rendroient s'ils n'eſtoient pas ſecourus.

En attendant le jour de la reddition il tenta Roques-Parvieres, & Chaſteau-Dauphin, mais ce fut inutilement. Quelques jours avant qu'elle ſe fiſt, l'Empereur arriva à Savillan, où le Marquis ayant entierement levé le maſque, s'alla rendre auprés de luy. Il le fit ſon Lieutenant delà les Monts.

Ce fut-là que l'Empereur, de ſa ſeule teſte, & malgré les avis de ſes plus vieux Capitaines, entre autres d'Antoine de Leve, qui ſe mit à genoux devant luy pour l'en diſſuader, reſolut d'entrer en Provence. Il n'avoit guere moins de dix-mille chevaux & plus de quarante mille hommes de pied des meilleures troupes de ce temps-là. Donc le vingt-cinquiéme de Juillet qui eſtoit la Feſte de l'Apoſtre ſaint Jacques Patron d'Eſpagne, & le meſme jour qu'il eſtoit deſcendu à Tunis, cette grande armée paſſa la riviere du Var qui ſepare la France de la Savoye, & ſe logea à ſaint Laurent premier Bourg de Provence. Quelque temps aprés elle fut ſuivie d'une armée navale conduite par André Dorie, qui luy fourniſſoit de munitions & de vivres.

L'Empereur ſe vantoit d'eſtre le Seigneur legitime de la Provence, tant par la ceſſion qu'il diſoit en avoir euë de Charles de Bourbon, que par d'autres droits. Il croyoit y trouver des intelligences, (au moins il feignoit d'y en avoir) des peuples étonnez, & des places ſi foibles qu'il s'en rendroit aiſément le maiſtre, ou qu'il forceroit le Roy, s'il ſe preſentoit pour les défendre, de luy donner bataille.

Mais le Roy n'avoit garde de rien hazarder en ſon pays : il fortifia 1536.
en diligence les places qui le pouvoient eſtre, comme Arles, Marſeille, Taraſcon & Beaucaire, fit ſortir les habitants de celles qu'on ne pouvoit défendre, comme d'Aix & d'Antibes, fit faire le degaſt dans tout le pays, brûler les moulins, abattre les fours, gâter les bleds & les vins, & brûler les fourages qu'on ne pût tranſporter.

Cela fait il diviſa ſes troupes en deux corps ; Il en logea un dans un camp bien retranché, & qui dans quinze jours fut en eſtat de défenſe. L'aſſiette en fut choiſie prés de Cavaillon, dans une large prairie entre le Rhoſne & la Durance, & il en donna le commandement general au Mareſchal de Montmorency. Avec l'autre corps il ſe logea luy-meſme à Valence au deſſus d'Avignon, pour ſoûtenir le premier, & donner une ſeconde bataille, s'il en eſtoit beſoin.

Aprés que l'Empereur eut ſaccagé la ville d'Aix, il fut reſolu en ſon Conſeil d'attaquer Marſeille, & il y mit le ſiege le vingt-cinquiéme d'Aouſt. Son avant-garde y allant enveloppa prés de Brignoles un party de cinq à ſix cens hommes que Montejan & Boiſy Chevaliers de l'Ordre avoient fait avancer avec trop de temerité, penſant ſurprendre les ennemis. Il fut taillé en pieces & les deux Chefs faits priſonniers. Tous les exploits de cette grande armée ſe reduiſirent à celuy-là, & à forcer une tour défenduë par quelques Païſans qui furent pendus.

La nouvelle de cette défaite portée au Roy qui eſtoit à Valence, fut ſuivie d'une autre plus fâcheuſe, je veux dire la perte de Guiſe, dont nous parlerons tout à cette heure : mais la douleur de l'une & de l'autre fut étouffée par une troiſiéme incomparablement plus ſenſible. C'eſtoit la mort de François ſon fils aiſné, brave & genereux Prince âgé de dix-neuf ans, qui eſtant tombé malade à Valence, & ne laiſſant pas de ſe faire porter par eau pour aller trouver le Roy ſon pere, mourut à Tournon le douziéme d'Aouſt.

On accuſa le Comte Sebaſtien de Montecuculi Ferrarois, de luy avoir donné du poiſon dans une taſſe d'eau fraiſche comme il joüoit à la paume dans Valence. Cet Italien ayant eſté pris pour cela & mis à la queſtion, confeſſa le crime, & declara, ſoit par la force de la verité, ſoit par la douleur de la torture, qu'Antoine de Leve & Ferdinand de Gonzague l'avoient porté à le commettre, non ſans en accuſer l'Empereur meſme indirectement. Mais les Imperiaux rejettoient avec indignation un acte ſi noir ſur Catherine de Medicis, diſant qu'elle avoit voulu oſter cet aiſné de devant ſon mary, afin d'eſtre Reyne de France ; & pluſieurs le crûrent ainſi. Quoy qu'il en ſoit, le Roy eſtant à Lyon fit faire le procés à Montecuculi, qui fut tiré à quatre chevaux. Henry ſecond fils du Roy prit le titre de Dauphin, & laiſſa celuy de Duc d'Orleans à Charles ſon autre frere, qui auparavant portoit celuy de Duc d'Angouleſme.

1536. Il y avoit ſept mille hommes dans Marſeille, & treize galeres au port, qui firent voir à l'Empereur en deux ou trois tentatives qu'il n'y avoit que des coups à gagner pour luy. Pareillement Arles ſe trouva fort bien remparée aux endroits que ſes plans luy avoient repreſentez les plus foibles. Cependant les vivres luy manquoient, les païſans & les montagnards couroient ſus à ceux qui s'écartoient de ſes troupes; l'armée du Roy envoyoit des partis qui luy couppoient le fourage, & enlevoient les convois de biſcuit qu'on luy amenoit de Toulon; Et ſes Allemands ſe crevoient de fruits & de raiſins. Si bien que la miſere, les fatigues, & les maladies, les diminuerent de plus d'un tiers dans un mois, & mirent au cercueil Antoine de Leve le meilleur de ſes Chefs, qui mourut de langueur & de déplaiſir. Au contraire l'armée du Roy groſſiſſoit tous les jours, y eſtant arrivé prés de vingt mille Suiſſes & ſix mille Allemands.

Au meſme temps que l'Empereur entra en Provence, le Comte de Naſſaw entra en Picardie avec une armée de 30000. hommes, & emporta d'inſulte la ville de Guiſe. Le Chaſteau qui pouvoit tenir quelques jours, ſe rendit laſchement, à cauſe dequoy les Capitaines qui en avoient la garde, furent notez d'infamie. Mais Peronne ayant eſté aſſiegée le dixiéme d'Aouſt, ſouſtint de tres-rudes attaques & d'effroyables batteries, genereuſement deffenduë par la valeur du Mareſchal de Florenges, du Comte de Dammartin, & de grand nombre de Gentilshommes des environs. Comme elle eſtoit preſte de ſuccomber, le Duc de Guiſe la rafraiſchit d'hommes & de poudres qu'il jetta dedans par le mareſts. Les aſſiegeants ne laiſſerent pas de tenter encore deux furieux aſſauts; mais ils furent ſi vigoureuſement repouſſez, qu'ils y laiſſerent leurs échelles & grand nombre de leurs plus braves hommes dans le foſſé. Aprés cela ils ſe retirerent le dixiéme de Septembre, qui eſtoit le meſme jour ou le lendemain que l'Empereur ploya bagage pour ſortir de Provence.

Le ſiege de Peronne, dont la priſe ſembloit fort prochaine, alarma étrangement les Bourgeois de Paris. Les grands ſoins, & le courage du Cardinal du Bellay leur Eveſque, & à qui le Roy avoit donné le titre de Lieutenant general dans leur ville & dans l'Iſle de France, les raſſura de la peur qu'ils avoient de l'attaque des ennemis, & de la famine; Car il y fit apporter tous les bleds & les vins de ſix lieuës à la ronde, qui ſe trouverent en ſi grande abondance, qu'il y en avoit aſſez pour fournir cette innombrable multitude de peuple, & plus de trente mille hommes de guerre un an durant. Ce qui fait voir que Paris, s'il n'eſt ſurpris, n'eſt pas ſi aiſé à affamer que l'on penſe. En revanche les Pariſiens luy firent offre d'une fonte d'artillerie, & d'entretenir dix mille hommes pour autant de temps que les ennemis ſeroient ſur la frontiere.

Il n'y eut jamais de plus pitoyable ſpectacle que la retraite de l'ar-

mée de l'Empereur, miſerablement défaite ſans avoir pû combattre celle de France. Les chemins depuis Aix juſqu'à Frejus eſtoient jonchez d'armes, de chevaux, de bagage, de morts, & de mourants: les François ſauverent avec grande humanité plus de trois mille Lanſquenets qui ne pouvoient marcher, de la furie des payſans. On blaſma fort Montmorency de ne l'avoir pas pourſuivie. Ceux qui l'excuſent, diſent que ſur ces entre-faites le Roy receut des nouvelles de l'extrême peril où eſtoit Peronne, qui l'obligerent à diſpoſer une partie de ſes troupes pour y aller porter du ſecours. Toutefois quatre ou cinq jours aprés il ſçeut au vray que les ennemis avoient repris le chemin de Flandres; Et la choſe ayant eſté miſe en déliberation une ſeconde fois, parce que l'Empereur s'eſtoit arreſté à Frejus pour quelques jours, il fut encore dit qu'il ne faloit point contraindre le Lion qui s'enfuyoit, à tourner teſte, & à faire un coup de deſeſpoir. 1536.

Sa retraite par les Alpes fut fort difficile & meurtriere, la cavalerie legere du Dauphin le harcelant continuellement ſur les chemins. Il arriva enfin à Genes le deuxiéme d'Octobre, & ſon armée paſſa au Milanois, commandée par le Marquis du Guaſt Gouverneur de ce pays-là; qui en chemin faiſant mit garniſon dans le reſte des places du Duc de Savoye. Ainſi ce Prince infortuné vit ſes Eſtats partagez entre ſes amis & ſes ennemis, n'ayant preſque plus à luy que la ville & le Château de Nice où il faiſoit ſa retraite.

Aprés que l'Empereur eut demeuré quinze jours à Genes, il monta ſur ſes galeres le dix-huitiéme de Novembre pour cingler en Eſpagne. Il ne fut pas plus heureux ſur la mer que ſur la terre. Cét élement mutin le battit à ſon tour d'une furieuſe tempeſte, & luy coula à fond ſix galeres & deux grands vaiſſeaux, dont l'un portoit ſon buffet & l'autre ſon écurie. Aprés quoy ſans doute, il eut plus beſoin de conſolation que de panegyriques.

La crainte qu'on avoit euë en Italie qu'il ne ſubjuguaſt la France, avoit armé dés qu'il en eſtoit ſorty, pluſieurs petits Princes & Seigneurs, que les grands Eſtats, qui n'oſoient ſe declarer ouvertement, ſouſtenoient & animoient ſous-main. Le Roy leur donna pour General Guy Comte de Rangon; leur lieu d'aſſemblée fut la Mirandole. Ils mirent ſur pied dix mille hommes, avec quoy ils tenterent Genes: un ſecours de huit cens hommes qui arriva durant l'attaque, leur fit manquer leur coup. Comme ils marchoient vers Aſt les Eſpagnols leverent le ſiege de Turin, & leur laiſſerent prendre Carignan, Raconis, Carmagnoles, & preſque tout le Marquiſat de Saluſſes.

D'autre coſté le Comte de ſaint Pol avec ſix mille Lanſquenets que le Roy luy laiſſa de ſon armée, ruïna le pays de Tarentaiſe & reprit Chamberry que les Habitans de cette vallée avoient ſurpris. Mais Burie que le Roy avoit fait Gouverneur au delà des Monts en la place de Brion, fut enveloppé & pris avec douze cens hommes, par le

1536. Marquis du Guaſt, dans Caſal qu'il venoit de ſurprendre. On envoya Humieres pour commander en ſa place avec dix mille Lanſquenets de renfort ; dont Chriſtophe Duc de Wirtemberg eſtoit le General.

Sur le bruit qui courut que l'Empereur alloit engloutir la France, Jacques V. Roy d'Eſcoſſe ſe ſouvenant des anciennes alliances que ſa nation & ſes predeceſſeurs avoient toûjours entretenuës avec elle, s'embarqua avec ſeize mille hommes pour venir à ſon ſecours ſans en eſtre prié. Le vent le rejetta par trois fois ſur les coſtes de ſon pays : il aborda enfin avec quelques vaiſſeaux à Diepe ; d'où il prit la poſte pour aller trouver le Roy, mais il le rencontra au deça de Lyon qui s'en revenoit. En reconnoiſſance d'un ſecours de ſi bonne grace, le Roy ne luy put refuſer Magdelaine ſa fille aiſnée ; quoy que ce Prince euſt déja fiancé une fille du Duc de Vendoſme.

Les nopces en furent celebrées à Paris le premier jour de l'an 1537. mais elle mourut d'une fiévre hectique dans l'année meſme, & Jacques eſtant veuf épouſa Marie fille de Claude Duc de Guiſe, & veuve de Louys Duc de Longueville. Le Roy d'Angleterre ne pût trouver bon qu'il redoublaſt ſes attachemens à la France par ces deux mariages conſecutifs : ce fut une des cauſes qui l'aliena encore du Roy François, & qui le rejoignit avec l'Empereur ; d'autant plus facilement que Catherine d'Arragon ſa repudiée eſtoit morte, & qu'il avoit fait trancher la teſte à Anne de Boulen à l'entrée de la Tour de Londres, pour crime d'adultere, fuſt veritable ou ſuppoſé.

Peut-eſtre meſme que dés lors il luy euſt fait reſſentir ſa colere, n'euſt eſté qu'il ſe trouvoit embarraſſé chez luy-meſme. Car quelques grands & quelques Prelats d'Angleterre, pouſſez du zele d'empeſcher le Schiſme, & d'ailleurs craignant pour leurs propres perſonnes, aprés les tragiques exemples de ſon Chancelier Thomas Morus, & de Jean Fisher Eveſque de Rocheſtre auſquels il avoit fait couper la teſte : avoient fait une ſainte ligue & pris les armes contre luy, pour deffendre leur religion & leur liberté. Et bien qu'il euſt trouvé moyen de ſeparer leurs troupes & de les renvoyer chez eux, en leur accordant des conditions avantageuſes : neantmoins il apprehendoit qu'ils ne ſe raſſemblaſſent une autre fois, & il travailloit ſous-main à ſurprendre leurs Chefs ; qui certes eurent ſujet de ſe repentir (comme il arrive preſque toûjours en de ſemblables accords) de n'avoir pas ſçeu perir l'épée à la main.

Il tomba ſi peu de pluye, & il fit de ſi grandes chaleurs durant tout le Printemps & tout l'Eſté de cette année 1536. *qu'elles cauſerent une prodigieuſe ſechereſſe. Elle tarit la pluſpart des fontaines & des puits, deſſecha les mareſts & les eſtangs, & des plus groſſes rivieres fit de foibles ruiſſeaux, qui traiſnant à peine leurs eaux languiſſantes, ſe laiſſoient par tout paſſer à gué, & en pluſieurs endroits preſque à pied ſec.*

Au mois de Janvier le Roy trouva bon par l'avis de ſon Conſeil de

faire quelque acte qui rabattiſt la vanité de l'Empereur, & qui de plus 1537.
fiſt voir l'injuſtice & la nullité des Traitez de Madrid & de Cambray. Pour cét effet ſeant en ſon Parlement accompagné de Princes & de Pairs, aprés avoir oüy Jacques Capel ſon Avocat General, qui remontra que les Provinces de la Couronne eſtant inalienables, il n'avoit pû ceder la Souveraineté de la Flandre & de l'Artois, & que Charles d'Auſtriche (on ne luy donna que ce nom) eſtant toûjours vaſſal du Roy pour ces Comtez & pour celle de Charolois, avoit encouru le crime de felonnie & commis ſes Fiefs : il fut ordonné : *Qu'il ſeroit appellé par un ſeul Edit peremptoire pour tous, és plus prochains lieux de ſeur accez, pour répondre au Procureur General ſur ſes concluſions, voir juger la commiſe, reverſion & réünion de ces trois Comtez ; Et que cependant la Cour declaroit tous les vaſſaux de ces terres-là quittes & déchargez envers luy du ſerment, foy & hommage, & leur enjoignoit de ſervir le Roy ſur peine de perdre leurs Fiefs, & d'eſtre declarez rebelles, dont les publications ſeroient faites ſur les frontieres.*

Les Herauts y furent donc adjourner Charles par affiches & publications ſolemnelles. Il répondit tout fumant de colere, que puiſqu'on le rappelloit en France, il y reviendroit avec de ſi puiſſantes juſtifications qu'il feroit bien obſerver les Traitez ; Et cependant pour comparution, Adrian de Croüy Comte de Rœux, ayant aſſemblé les Communes des Pays-bas, vint ravager les frontieres de Picardie.

On parla diverſement de cette procedure du Roy : mais perſonne ne pût approuver ſon alliance avec Solyman ennemy juré de la Chreſtienté. Il la fit, tant pour ſe deffendre contre l'Empereur, qu'en haine des Venitiens, contre leſquels il eſtoit extrémement offenſé de ce qu'ils avoient mépriſé ſon amitié & l'offre qu'il leur faiſoit de partager le Milanois avec eux.

On pouvoit neantmoins en quelque façon excuſer cette ligue d'un Roy Chreſtien avec l'Infidelle, non ſeulement par l'exemple des Rois d'Eſpagne ayeuls de l'Empereur, qui en avoient contracté de pareilles avec les Rois Mahometans ; mais auſſi par celuy de l'Empereur même, qui avoit recherché celle de Solyman avec de grands empreſſements ; De ſorte qu'il n'eſtoit pas moins criminel de ce coſté-là, mais moins adroit ou moins heureux que François.

Les efforts du Roy ne répondirent point à ce grand Arreſt de ſon Parlement. Il prit ſeulement Heſdin & ſaint Pol, & aprés avoir jetté ſon premier feu, il s'en revint dés la fin de May à Paris, laiſſant ſon armée au Comte de ſaint Pol, & ordre de fortifier la ville de ce meſme nom, où l'on mit trois mille hommes de garniſon.

Dés qu'il ſe fut retiré les ennemis s'eſtant aſſemblez, forcerent cette ville, & receurent celle de Monſtreüil à compoſition : mais ils ne purent rien gagner à Teroüeme, le Dauphin & Montmorency ayant aſſemblé leurs troupes aſſez à temps pour la ſecourir, comme ils firent.

1537. Durant ce ſiege il ſe tint une conference au village de Bommy, * à la pourſuite des deux Reynes, Eleonor de France & Marie de Hongrie. Les Deputez y convinrent d'une ſurſéance d'armes de trois mois pour les Pays-bas, afin de travailler à la paix.

* Il eſt du Comté de ſaint Paul à deux lieuës de Teroüenne.

Quelques-uns crurent que le Roy l'accepta pour tranſporter toutes ſes forces en Italie, ſuivant le Traité qu'il en avoit fait avec les Turcs, qui devoient au meſme temps deſcendre dans le Royaume de Naples. En effet le Sultan Solyman avoit amené luy-meſme une armée de cent mille hommes dans l'Albanie ; Et delà il avoit envoyé Luſti-Bacha & Barberouſſe faire des courſes ſur ces coſtes-là & reconnoiſtre le pays, reſolu de les ſuivre ſi-toſt qu'ils y auroient gagné quelque port : mais comme il ſceut que le Roy faiſoit la guerre en Flandres, il s'en retourna, fort indigné de ce qu'il luy avoit manqué de parole.

Quant à Barberouſſe, n'ayant point de nouvelles certaines du Roy, il s'eſtoit jetté dans l'Iſle de Corfou appartenant aux Venitiens. Il penſoit s'en emparer : mais comme il y trouva les places trop bien munies, il deſola le plat-païs & emmena ſeize mille ames en captivité. Le meſme Eſté le Roy Ferdinand receut deux grands échecs des Turcs, l'un à Belgrade en Hongrie, l'autre devant Eliſſe ville de Dalmatie; ſes deux armées qui avoient aſſiegé ces places furent honteuſement défaites.

Il arriva cependant qu'en Piedmont, tant par le peu d'eſtime que les troupes avoient pour Humieres, que par les querelles particulieres d'entre ſes Capitaines, & par les mutineries des Lanſquenets, les troupes Françoiſes s'eſtoient diſſipées ; qu'Humieres s'eſtoit retiré dans Pignerol pour attendre du ſecours de France, & qu'il avoit abandonné la campagne à du Guaſt, qui avoit repris pluſieurs villes, & preſque tout le pays de Saluſſes. Le Marquis que vous avez veu avoir lâchement quitté le party de France, fut tué d'un coup de fauconneau en aſſiegeant Carmagnoles. Sa mort enflamma tellement l'ardeur de ſes Soldats qu'ils forcerent la place ; & du Guaſt encore, pour venger ſa mort, fit pendre le Capitaine qui y commandoit.

L'amour de la liberté ne ſe puſt pas ſi-toſt effacer du cœur des Florentins. Un parent du nouveau Duc Alexandre nommé Laurent de Medicis, le tua dans ſa chambre où il l'avoit attiré par l'eſpoir d'y rencontrer une certaine Dame dont il eſtoit paſſionné : mais s'eſtant enfuy auſſi-toſt qu'il eut fait le coup, le Cardinal Innocent Cibo fils d'une ſœur de Leon X. qui ſe trouva pour lors à Florence, & Alexandre Vitelli Capitaine de la garde de la ville, mirent un jeune homme de la maiſon de Medicis en la place d'Alexandre, où il ſe maintint malgré Stroſſy & les autres zelateurs de la liberté. Il s'appelloit Coſme, & eſtoit deſcendu d'un Laurent frere du grand Coſme. Pour gagner le peuple toûjours facile à tromper, il luy promit d'abord qu'il ne prendroit ſur la Cité que douze mille écus pour ſon entretien : mais quand il fut bien établi, il en leva douze

douze cent mille. Quant à Laurent, après avoir erré en divers lieux, parce que Coſme avoit mis ſa teſte à prix, il fut enfin poignardé à Veniſe par deux aſſaſſins. 1537.

Cette année 1537. Chriſtierne III. Roy de Dannemark établit le Lutheraniſme dans ſon Royaume, ayant ſubjugué les villes qui refuſoient de le profeſſer, & en chaſſa tous les Eveſques, mais conſerva les Chanoines, afin d'avoir des Prebendes à donner. Il en uſa de meſme dans la Norvege qu'il avoit conquiſe. Quelques années auparavant le Roy Guſtave Eric-ſon avoit fait un pareil changement dans la Suede.

Le Roy averty que ſes affaires alloient fort mal en ces pays-là, que du Guaſt aſſiegeoit Humieres dans Pignerol, & qu'avant la fin de l'année il auroit chaſſé les François de tout le Piedmont, ſe reſolut d'y aller en perſonne, pour y remedier, & auſſi pour ſatisfaire en quelque façon Solyman; A Lyon eſtant tombé malade d'une legere fiévre, il donna ordre au Dauphin ſon fils & au Mareſchal de Montmorency, de paſſer devant avec les troupes. D'abord ils forcerent le pas de Suſe gardé par dix mille hommes, memorable exploit de guerre; pouſſerent du Guaſt juſqu'à Quiers, & eurent divers avantages; leſquels y attirerent auſſi le Roy meſme, dans une grande eſperance de recouvrer le Milanois.

Son armée ſe trouva de plus de 40000. hommes; les François étoient en cœur, les ennemis épouvantez, & leurs places mal garnies: mais on eſtoit à la fin d'Octobre, il craignoit les incommoditez de la ſaiſon, la longueur de quelque ſiege, les irruptions des Flamands, & l'inconſtance de la fortune qu'il avoit ſi funeſtement éprouvée devant Pavie. Tellement que prenant pour ſpecieux pretexte la parole qu'il avoit donnée à la Reyne de Hongrie de ne s'éloigner jamais de la paix, il accorda par l'entremiſe du Pape & des Venitiens, une tréve de trois mois pour les pays de delà les Monts, & continua celle des Pays-bas pour autant de temps. Elle fut publiée à Carmagnoles luy preſent, le vingt-huitiéme de Novembre. Tous les deux Princes y gagnoient, aux dépens de l'infortuné Duc de Savoye, parce que chacun demeuroit en poſſeſſion des terres dont il ſe trouvoit ſaiſi. Le Roy établit Montejan ſon Lieutenant general en ce pays-là, & Guillaume du Bellay Gouverneur à Turin.

La faveur de Montmorency eſtoit en ſi haut point qu'il avoit tous les pouvoirs de la Royauté: car lors qu'il fut de retour en France, le Roy outre la Charge de Grand Maiſtre qu'il avoit déja, luy donna non-ſeulement celle de Conneſtable, mais encore luy commit la ſouveraine diſpoſition de ſes finances; Ce qu'il fit le dixiéme jour de Fevrier avec une magnificence indicible en preſence de tous les Princes & Grands de ſon Eſtat. Il éleva auſſi Annebaut & Montejan, aux Charges de Mareſchal de France; il y en avoit deux de vacantes, l'une par la promotion de Montmorency à celle de Conneſtable, l'autre par

1537. la mort du Mareſchal de Florenges qui avoit finy ſes jours peu aprés le ſiege de ſaint Quentin. Alors il n'y avoit que quatre Mareſchaux de France ; mais le Royaume s'aggrandiſſant, & le nombre des braves Capitaines s'accroiſſant tous les jours, celuy de ces Charges s'eſt auſſi accreu trois ou quatre fois davantage.

La meſme année le Chancelier Anne de Bourg perdit la vie par un étrange accident : comme il eſtoit avec le Roy qui faiſoit ſon entrée à Lyon, il y eut ſi grande preſſe, qu'il fut renverſé de deſſus ſa mule, & foulé aux pieds des chevaux, dont il mourut ſur l'heure. Sa Charge fut donnée à Guillaume Poyet fils d'un Avocat d'Angers, & alors Preſident au Parlement.

Il y eut une ſeconde conference à Locate pour traiter une paix finale. Les deputez ne purent demeurer d'accord que d'une prolongation de la tréve pour ſix mois. Le Pape n'en eſtoit pas ſatisfait : comme il deſiroit ardemment accorder les deux Princes, de peur que leur diviſion n'empeſchaſt les effets d'une grande ligue, que luy, l'Empereur, & les Venitiens, avoient concluë au commencement de l'année contre le Turc, il dépeſcha deux Legats vers eux, & les ſollicita ſi inſtamment, que l'un & l'autre ſe reſolurent de ſe rendre à Nice, & d'y recevoir les offices de la mediation qu'il leur offroit.

Il y arriva le premier ſur la fin de May, l'Empereur preſque au meſme temps ſe rendit au port de Ville-Franche, & François avec la Reyne ſa femme à Ville-Neuve quelques jours aprés. Le Duc de Savoye ſe trouva fort embarraſſé, le Pape deſiroit loger au Chaſteau, & qu'il en fiſt ſortir ſa garniſon ; l'Empereur le vouloit ainſi : mais le Roy ſous-main faiſoit entendre au Duc qu'il s'en donnaſt bien de garde, autrement qu'il le déſobligeroit. Il defera aux volontez du Roy, & l'alla viſiter le troiſiéme du mois. L'Empereur en prit jalouſie ; Et toutefois de peur de le perdre, il le traita mieux en apparence.

Le Pape logea donc dans la ville, l'Empereur eut conference avec luy dans un pavillon tendu au deſſous du Chaſteau. Le Roy le ſalüa ſeparément, mais les Princes ne ſe virent point ; Et le Pape ſeul fit les negociations entre les deux. Eſt-ce que le Pape deſirant traiter en cachete le mariage de ſon neveu Octave Farneſe avec Marguerite bâtarde de l'Empereur, & celuy de ſa niéce Victoria avec Antoine fils aiſné de Charles Duc de Vendoſme, il les tenoit ainſi ſeparez, de peur que l'un ne ſçeuſt ce qu'il negocioit avec l'autre : ou bien ſi c'eſt que l'Empereur craignoit que s'il voyoit le Roy il ne fuſt obligé de luy promettre la Duché de Milan, en paroles expreſſes, & que le Pape le ſçachant ne fiſt connoiſtre au Roy qu'il l'amuſoit ? Quoy qu'il en ſoit, il ne réüſſit de cette entreveuë qu'une prolongation de la tréve pour neuf ans : mais l'Empereur promit au Roy de le voir à Aigues-mortes en Languedoc avant que de repaſſer en Eſpagne.

Ce fut la Reyne Eleonor qui moyenna cette entreveuë. L'empereur

tint ſa parole, & vint diſner au logis du Roy. Le lendemain le Roy l'alla viſiter dans ſa galere où il fut regalé de meſme. On ne ſçeut point le ſujet de leur entretien : mais on les vit s'embraſſer ſi affectueuſement & ſe témoigner tant d'amitié durant les deux jours qu'ils furent enſemble, que les plus clairvoyants y furent trompez, & s'imaginerent qu'ils agiſſoient tout de bon. 1538.

Au retour de ce voyage, le Roy, à qui l'étude de la Phyſique avoit donné la curioſité de rechercher les choſes rares & extraordinaires, fut touché du deſir d'entrer dans un lac ſouſterrain qui eſt ſur le chemin de Grenoble à Lyon auprés du lieu qu'on nomme Noſtre-Dame de la * Baulme, lequel eſt auſſi une des merveilles du Dauphiné. Il fit exprés conſtruire un bateau plat dont les debris ſe voyoient, il n'y a pas encore long-temps, dans la caverne par où l'on entre dans ce lac. Autour de ce bateau il fit attacher pluſieurs planches, & ſur ces planches grand nombre de flambeaux, & il n'oublia pas de faire porter des meſches & des fuſils, & de choiſir des Bateliers qui ſçavoient bien manier le croc & l'aviron. Aprés qu'ils eurent navigé quelque temps dans ce lac, ils reconnurent qu'il avoit environ une lieuë de large. Comme ils furent prés de deux lieuës avant, ils entendirent un grand bruit, qui devenoit plus épouventable à meſure qu'ils en approchoient, & ils ſentirent que l'eau couroit avec une extréme rapidité. Ils s'imaginerent alors qu'il pouvoit y avoir quelque gouffre là auprés ; Pour découvrir ce qui en eſtoit, ils détacherent une des planches où il y avoit des flambeaux, laquelle ayant eſté emportée avec roideur, puis renverſée ou abyſmée, ils eurent frayeur & ramenerent le Roy vers l'entrée. Il prit auſſi un plaiſir ſingulier à ſe faire entretenir des merveilles de ce pays-là ; De la *Tour ſans venin ;* ainſi nommée parce qu'elle ne peut ſouffrir aucunes beſtes venimeuſes ny leſards, ny crapaux, ny araignées, & que par une vertu inconnuë elle fait mourir toutes celles qu'on y apporte ; De *la fontaine qui brûle*, pouſſant des flâmes ardentes au travers de l'humide fraiſcheur de ſes eaux ; *Des deux cuves de Saſſenage*, taillées dans le roc, qui eſtant vuides toute l'année ſe rempliſſent d'eau miraculeuſement le ſixiéme jour de Janvier, & preſagent, ſelon qu'il y en a plus ou moins, l'abondance ou la diſette, l'une des bleds & l'autre des vins dans les contrées voiſines ; De la haute montagne qu'ils nommerent *l'aiguille*, eſcarpée tout droit en forme de pyramide ; De *la manne* qu'on cueille au mois d'Aouſt ſur les feuilles des arbres qu'on appelle Meleſes ; *Des vents* particuliers à certaines vallées & à certaines rivieres ; Des lacs d'une immenſe profondeur, qu'on voit ſur le ſommet des plus hautes montagnes ; Et de pluſieurs autres raretez preſque incroyables, que l'on trouvera elegamment deſcrites dans l'Hiſtoire de Dauphiné, compoſée par M. Chorier ; & que la nature a épanduës dans tout ce pays-là, ſe joüant, ſi je l'oſe dire, avec elle-meſme dans ces lieux écartez & ſe divertiſ-

* Baulme veut dire grotte, caverne.

1538. ſant à jetter les hommes dans un profond étonnement, afin d'exciter leur curioſité & de leur donner plus d'envie de la rechercher.

Trois mois aprés le Roy fut griévement malade d'un fâcheux ulcere, qui luy vint à la partie que les Medecins nomment le perinée. Ce mal, diſoit-on, eſtoit un effet d'une mauvaiſe aventure qu'il avoit euë avec la femme d'un Marchand de fer, que l'on nommoit la belle Ferronniere l'une de ſes maiſtreſſes. Le mary de cette femme, deſeſperé d'un outrage que les gens de Cour n'appellent que galanterie, s'aviſa méchamment d'aller en un mauvais lieu s'infecter luy-meſme pour la gaſter & ainſi faire paſſer ſa vengeance juſqu'à celuy qui luy avoit oſté l'honneur. La malheureuſe en mourut ; le mary s'en guerit par de prompts remedes ; le Roy en eut tous les fâcheux ſymptomes. Et comme ſes Medecins le traiterent plûtoſt ſelon ſa qualité que ſelon ſon mal, il luy en reſta toute ſa vie quelques accidens, dont la malignité altera fort la douceur de ſon temperament, & le rendit chagrin, ſoupçonneux & difficile : mais à dire vray, plus exact, plus ménager, & plus attaché à ſes affaires.

1539. *Le reſte de cette année il fit pluſieurs belles ordonnances, entre autres ; Que les Curez tiendroient des regiſtres Baptiſteres, & que deſormais les expeditions des Arreſts & autres actes de Juſtice, ne ſe feroient plus en Latin, mais en François.*

Si l'Empereur s'efforçoit de plus en plus de donner des marques d'affection au Roy, ce n'eſtoit que pour l'empeſcher d'embraſſer la protection des Gandois. Ils s'eſtoient revoltez à cauſe de quelques nouveaux impoſts, dont la Reyne Marie Gouvernante des Pays-Bas les avoit chargez, particulierement ſur le vin, & avoient maſſacré quelques-uns de ſes Officiers. Ainſi n'eſperant point de pardon, ils s'étoient portez à telle extremité, que cette année ils avoient deputé vers le Roy pour le ſupplier de les recevoir comme leur ſouverain Seigneur ; & ils luy promettroient, pourveu ſeulement qu'il les en avoüaſt, de riſquer une bataille avec 50000. hommes contre l'Empereur. Mais ce meſme Roy, qui venoit de faire confiſquer avec tant d'appareil, la Flandre & l'Artois, non ſeulement n'accepta pas leur ſoûmiſſion de peur de violer la tréve, mais encore par un excés de generoſité en donna avis à l'Empereur.

La rebellion ſe fortifiant de jour en jour, il eſtoit à craindre que toute la Flandre ne ſuiviſt les Gandois, & que l'Anglois ne les receuſt au refus de la France. La ſeule preſence de l'Empereur eſtoit capable d'appaiſer cet embraſement : mais la riſque eſtoit trop grande pour luy d'y paſſer par l'Allemagne, car les Princes Proteſtants l'euſſent pû arreſter ; & elle ne l'eſtoit pas moins d'y aller par la Mer. Il pria donc le Roy de luy accorder paſſage par la France, & afin de l'obtenir il recommença de le leurrer de la Duché de Milan en termes plus exprés qu'auparavant. Dans le Conſeil du Roy tout le monde fut d'avis de

luy accorder le paſſage, mais non autrement qu'en prenant un écrit de luy, & de bonnes ſeuretez. Le Conneſtable de Montmorency, on ne ſçait par quel motif, ſi ce n'eſtoit peut-eſtre par les perſuaſions de la Reyne Eleonor ſœur de l'Empereur, de laquelle il eſtoit aymé, ne fut pas de cet avis, & opina qu'il ne faloit point le lier par aucune condition. Ce ſentiment paroiſſant plein de generoſité, plût fort au Roy, qui eſtoit le plus genereux Prince du monde, ainſi il fut entierement ſuivy. 1539.

Les deux fils de France & le Conneſtable allerent au devant de l'Empereur juſqu'à Bayonne, & s'offrirent de paſſer en Eſpagne pour oſtages; mais il refuſa genereuſement leur offre & leur dit que la parole du Roy eſtoit la plus grande ſeureté qu'il puſt prendre. Le Roy meſme, quoy qu'indiſpoſé, s'avança juſqu'à Chaſtelleraud, où ils s'embraſſerent étroitement, il le fit recevoir dans toutes ſes villes avec les meſmes honneurs que luy-meſme, & luy permit d'y exercer pareille authorité. Car il voulut bien qu'il tinſt le Chapitre de ſon Ordre le jour de ſaint André à Bordeaux, qu'il donnaſt des graces, & qu'il vuidaſt les priſons en pluſieurs endroits.

Il fit ſon entrée à Paris le premier jour de Janvier, le Parlement alla en Corps le complimenter, les Eſchevins luy porterent le poile, les deux fils de France eſtant à ſes deux coſtez; le Conneſtable marcha devant luy l'épée nuë à la main, il delivra tous les priſonniers, & la ville luy fit preſent d'un Hercule tout d'argent de grandeur naturelle. Au ſortir de Paris le Roy l'accompagna juſqu'à ſaint Quentin, & ſes deux fils juſqu'à Valenciennes. Il luy promit de l'aller voir en Flandres; & de plus il luy accorda le paſſage & des vivres pour mille hommes des troupes d'Italie qu'il faiſoit venir aux Pays-bas. 1540.

La ville de Gand malheureuſement abandonnée par le Roy ſon Souverain Seigneur, à la colere de Charles V. fut ſi rigoureuſement châtiée, qu'elle eut lieu de ſe repentir * de luy avoir donné naiſſance. Son armée eſtant entrée dedans comme d'aſſaut, il fit executer à mort vingt-cinq ou trente des principaux Bourgeois, en proſcrivit un bien plus grand nombre, confiſqua tous les edifices publics, leur oſta leur artillerie, leurs armes, leurs privileges, les condamna à plus de 120000. écus d'amende; & afin qu'ils ne puſſent jamais s'en relever, il leur mit ſur la teſte une citadelle & une garniſon, qui de la plus grande ville de l'Europe ont fait une vaſte ſolitude.

* On l'appelloit Charles de Gand.

Juſques-là l'Empereur avoit amuſé le Roy par de belles eſperances, de ſorte que par une derniere complaiſance, il eſtoit demeuré ſur les frontieres de Picardie tandis qu'il opprimoit les Gandois. Mais quand il n'eut plus rien à craindre il commença à biaiſer, & apporta des conditions & des reſtrictions à ſa promeſſe. Le Roy voyant qu'il luy oppoſoit des difficultez du coſté des Princes d'Italie, parce qu'en effet ils deſiroient un Duc de Milan qui fuſt de leur Nation, conſentoit

1540. qu'il retinſt cette Duché, pourveu qu'il donnaſt les Pays-bas & les Comtez de Bourgogne & de Charolois en dot à ſa fille, qui épouſeroit le Duc d'Orleans. L'Empereur de ſon coſté demandoit qu'avant toutes choſes il reſtituaſt les terres au Duc de Savoye, qu'il ſe declaraſt amy de ſes amis, & ennemy de ſes ennemis.

Alors le Roy ſe voyant trompé, entra en grand ſoupçon de la fidelité & de la ſincerité de tous ceux qui le gouvernoient. Ils avoient toûjours eu l'addreſſe de luy faire paſſer legerement une image de toutes les affaires devant les yeux, pour luy perſuader qu'il diſpoſoit de toutes les choſes qu'ils trouvoient moyen de luy rendre agreables, ou qu'ils luy preſentoient par des organes qui eſtoient à eux. Mais enfin eſtant Prince penetrant, & le chagrin de ſon mal le retirant des enchantemens de la volupté, il ouvrit les yeux, & vit qu'en effet il ne gouvernoit point, & qu'il n'y avoit que ſon nom qui agiſſoit. Alors faiſant un effort ſur ſon eſprit, il reſolut de ſe developper peu à peu de leurs filets; Comme on le vit dans cette humeur, on ne manqua pas de luy donner de tous coſtez des avis ſecrets contre leur conduite; Et elle luy parut toute autre, quand il s'en fut laiſſé informer, qu'elle n'avoit fait.

Le premier qui en patit fut l'Admiral de Brion. Trois hommes avoient pour lors toute la faveur du Roy: le Conneſtable, le Cardinal de Lorraine, & Brion. Le premier eſtoit ſi puiſſant que tout s'addreſſoit à luy, les Gouverneurs, les Ambaſſadeurs, les villes, le Parlement meſme, qui l'appelloit *Monſeigneur*. Le ſecond eſtoit aymé du Roy pour ſa generoſité & pour le credit qu'il avoit à Rome, c'eſtoit un vray cœur de Prince, & le ſeul en France qui traitoit le Conneſtable *de haut en bas, & comme un grand Seigneur traite un ſimple Gentilhomme. Le troiſiéme s'eſtoit rendu fort agreable, & de plus eſtoit favoriſé des Dames, particulierement de la Ducheſſe d'Eſtampes, qui le mettoient en paſſe de prendre bien-toſt le devant ſur les deux autres. Ainſi quoy que les deux premiers ſe haïſſent au dernier poinct, ils s'unirent neantmoins enſemble pour le debuſquer, & ſuſciterent contre luy une accuſation ſecrete d'avoir mal conduit les affaires du Roy en Piedmont.

* Il luy écrivoit *Monſieur & le Conneſtable, Monſeigneur.*

Brion, au lieu de ſe juſtifier par des paroles humbles & ſoûmiſes, parla arrogamment au Roy, & dit que ſon innocence ne craignoit point les recherches. Le Roy encore plus irrité de cette bravade qu'il prit pour un deffy, le fit empriſonner au Bois de Vincennes, & luy donna vingt-quatre Commiſſaires choiſis de divers Parlemens pour luy faire ſon procez. Ils travailloient à Melun, la Cour eſtant à Fontainebleau. Le Chancelier Poyet ſe fit de feſte, & y voulut preſider par une complaiſance intereſſée; Il aymoit mieux faire du mal que de ne faire rien, & de ne ſe pas rendre neceſſaire. Auſſi il s'y porta pluſtoſt en partie qu'en Juge, interpoſant à toute heure des ordres &

meſmes des menaces du Roy, pour tourner les Juges & les procedures à ſon but. Tellement que Brion, encore qu'il ne ſe trouvaſt coupable que de quelques legeres exactions faites ſur des batteaux de peſche, fut deſtitué de ſes Charges, & declaré indigne d'en tenir aucune à l'avenir, condamné à 70000. écus d'amende, & par l'autorité abſoluë du Roy enfermé dans la Baſtille. 1540.

Quelques mois aprés, l'interceſſion d'Anne de Piſſeleu Ducheſſe d'Eſtampes ſa proche parente, obtint du Roy que ſon procez fuſt reveu par le Parlement de Paris; lequel par un Arreſt du quatorziéme de Mars 1542. le declara abſous des crimes de peculat & d'exaction, par conſequent quitte de l'amende: mais comme il avoit le courage fier, l'outrage qu'on luy avoit fait le * piqua ſi fort, qu'oncques de puis il ne s'en porta bien & mourut d'ennuy l'an 1543. Annebaut eut ſa Charge d'Admiral.

* Il portoit pour deviſe un balon avec ces mots, *concuſſus ſurgo.*

L'année d'aprés la condamnation de Brion, Poyet eut ſon tour. Jean de Bary la Renaudie Gentilhomme Perigourdin, avoit un grand procez contre du Tillet Greffier Civil du Parlement de Paris; l'affaire avoit eſté portée en divers Parlemens: cette fois la Renaudie demandoit des Lettres d'évocation, la Ducheſſe d'Eſtampes preſſoit le Chancelier de les ſceller, & y interpoſoit l'autorité du Roy: mais ſoit qu'il ne les cruſt pas de juſtice, ou qu'il fuſt porté à les empeſcher par l'intrigue contraire à cette Dame, il les refuſa. 1541.

Le Roy trouva fort mauvais qu'il n'euſt pas obey à ſes ordres; ceux qui l'avoient engagé à ce refus ne le ſouſtinrent pas, & la Ducheſſe ſuſcita tant de plaintes contre luy de tous coſtez, & anima le Prince de telle ſorte, qu'il le fit empriſonner à la Baſtille le deuxiéme jour d'Aouſt, & ordonna qu'on luy fiſt ſon procez.

Il fut tiré pour cela de divers Parlemens un certain nombre de Juges, leſquels il conſentit luy-meſme. Les procedures furent fort longues & ſouvent interrompuës; elles durerent juſqu'en l'an 1545. que « par Arreſt du vingt-troiſiéme Avril, il fut privé de la Charge de Chan- « celier, declaré inhabile de tenir aucun Office Royal, condamné en « 100000. livres d'amende, & à eſtre confiné pour cinq ans en tel lieu « qu'il plairoit au Roy. L'Arreſt fut prononcé en l'Audience de la « Grand'-Chambre à huis ouverts, luy preſent & nuë teſte. Cela fait il fut enfermé dans la groſſe Tour de Bourges, d'où il ne ſortit qu'aprés avoir cedé preſque tous ſes biens pour l'amende. Enfin il mourut dans la ville de Paris accablé de pauvreté, d'ignominie & d'années; ſi malheureux, que meſme en ce pitoyable eſtat, il ne faiſoit pitié à perſonne.

Lors qu'il fut arreſté, le Roy donna les Sceaux à François de Montholon Preſident au Parlement, perſonnage d'une probité que l'on peut appeller rare, & qui a toûjours eſté hereditaire dans ſa famille.

La faveur du Conneſtable ne dura pas long-temps aprés la perte de

1540. & 41. Poyet ; le Roy luy donna ſon congé l'an 1542. & ne voulut jamais le rappeller tant qu'il veſcut. Ce fut durant cette retraite qu'il baſtit le Chaſteau d'Eſcoüan à deux lieuës par delà ſaint Denys.

La commune opinion attribuë la cauſe de ſa diſgrace au conſeil qu'il avoit donné de faire paſſer l'Empereur par la France, dont le Roy s'étoit fort mal trouvé. Peut-eſtre que le Cardinal de Lorraine & ſes autres ennemis ſe ſervirent de ce reproche pour le ruïner dans l'eſprit de ſon Maiſtre : mais peut-eſtre auſſi que le Roy avoit pris jalouſie de ce qu'il ſe partageoit trop entre luy & le Dauphin, & qu'embraſſant les intereſts de ce jeune Prince, il s'oppoſoit à l'aggrandiſſement du Duc d'Orleans, & par des voyes ſecretes, empeſchoit l'Empereur de luy donner ſa fille & le Milanois. Ce qu'il ne pouvoit pas faire ſans entretenir des intelligences avec les Eſtrangers ; auſſi diſoit-on qu'il faiſoit paſſer clandeſtinement des Couriers de ce Prince au travers de la France. Il y en a qui adjouſtent que le Roy s'apperceut qu'il faiſoit la cour avec trop d'aſſiduité & trop d'attachement à la Reyne Eleonor. Quelque raiſon qu'il en euſt, il ſe mit dans l'eſprit qu'il eſtoit dangereux d'avoir un trop habile homme dans l'adminiſtration de ſes affaires, & il la commit au Cardinal de Tournon & à l'Admiral d'Annebaut ; deſquels le genie n'eſtoit pas fort élevé, mais l'affection moins intereſſée & toute pour luy.

Lorſque l'Empereur eſtoit à Gand, Martin Duc de Cleves vint luy demander l'inveſtiture du Duché de Gueldres. Vous ſçaurez que Charles dernier Duc de Gueldres eſtoit mort l'an 1537. & que Guilllaume Duc de Cleves & Antoine de Lorraine, comme parents du deffunt, avoient pretention à cette Duché. Le Lorrain eſtoit plus proche, étant fils d'une fille, neantmoins les Eſtats du pays appellerent Guillaume pour eſtre leur Mainbourg. Il mourut un an aprés, & Martin ſon fils prit l'adminiſtration aprés luy. Or l'Empereur qui deſiroit joindre cette piece aux Pays-bas, luy en ayant refuſé l'inveſtiture, il paſſa en France & ſe jetta ſous la protection du Roy ; qui pour l'engager davantage, luy fit épouſer la Princeſſe Jeanne fille de Henry d'Albret Roy de Navarre.

Les nopces s'en firent l'année ſuivante à Chaſtelleraud, elles furent celebrées avec une profuſion que l'on fit bien payer au pauvre peuple, par l'augmentation de la Gabelle, auſſi les nomma-t'on *les nopces ſalées*. Mais comme la fille n'avoit qu'onze ans, le mariage ne fut pas conſommé, & les affaires venant à changer, ſes pere & mere qui n'y avoient point conſenty, le firent diſſoudre.

Ces années 1540. & 1541. ſe paſſerent preſque toutes en intrigues & en negociations. Depuis la tréve de Nice l'Anglois ſe remuoit fort: il avoit peur que par la mediation du Pape, les deux Rois ne s'accordaſſent enſemble pour ſe jetter ſur luy. Il le devoit d'autant plus apprehender, que ſes cruautez luy avoient attiré la haine de la pluſpart de

de ſes ſujets. Car il avoit rompu les Cloiſtres, meſme ceux des filles, ce qui irritoit fort les parents qui en demeuroient chargez ; il avoit pris tous les biens des Abbayes & des Convents ; aboly l'Ordre de Malte ; & fait faire le procés à la memoire de ſaint Thomas de Cantorbery, & brûler ſes os ſacrez, comme d'un rebelle à ſon Roy, & coupable de haute trahiſon. Ayant donc juſte ſujet de craindre, il recherchoit en meſme temps l'Empereur & le Roy par divers moyens. Il offroit au premier d'épouſer ſa niéce veuve de Sforce Duc de Milan ; A l'autre il propoſoit de l'aſſiſter au recouvrement de cette Duché, & promettoit de ſe declarer toutes fois & quantes qu'il le deſireroit. Une autre fois il offroit à l'Empereur de donner ſa fille aiſnée au frere du Roy de Portugal ; elle ſe nommoit Marie. Mais il ne la vouloit pas marier comme legitime : s'il l'euſt donnée pour telle, le Roy l'euſt bien vouluë pour ſon ſecond fils. 1541.

Quant à l'Empereur, il employoit toutes ſes intrigues à trois fins ; l'une eſtoit de regagner l'eſprit des Princes Proteſtants, l'autre de faire croire au Turc qu'il y avoit une parfaite correſpondance entre luy, le Roy de France & celuy d'Angleterre, & la troiſiéme d'amuſer le Roy par de nouvelles offres qu'il luy faiſoit de donner les Pays-bas, ſous le titre de Royaume de la Belgique, à Charles Duc d'Orleans, qu'il appelloit ſon cher fillol. Le Roy n'ajoûta aucune foy à cette propoſition, & répondit, qu'il ne luy demandoit point ſes pays hereditaires, & qu'il ſe contenteroit de ravoir ſon bien.

Mais Solyman fut ſi alarmé de cette pretenduë union des trois Rois, qu'il s'emporta contre François d'une étrange ſorte, le traita d'ingrat & de cervelle legere, & penſa faire mourir Rincon ſon Ambaſſadeur.

Si l'Empereur avoit bien de l'occupation avec les Proteſtants d'Allemagne, ſon frere Ferdinand en avoit encore plus contre le Turc dans la Hongrie. Jean Comte de Sepus s'eſtoit accordé avec Ferdinand l'an 1536. à condition que la partie du Royaume qu'il poſſedoit, luy demeureroit, ſeulement ſa vie durant avec le titre de Roy, & qu'aprés ſa mort elle ſeroit réünie à l'autre : mais contre ſa parole il s'étoit marié à Jeanne fille de Sigiſmond Roy de Pologne, & il en avoit un fils quand il mourut. Apres ſa mort qui arriva l'an 1540. Ferdinand voulut ſe reſaiſir de cette partie : la veuve pour maintenir ſon fils eut recours au Turc ; Ainſi la guerre recommença & acheva de ruiner la Hongrie. L'an 1541. Roquandolf General de Ferdinand, perdit une grande bataille prés de Bude, contre le Baſſa Mahomet ; Puis Solyman luy-meſme ſurvenant avec une effroyable armée, ſe ſaiſit tràiſtreuſement de la veuve & de l'orphelin, & de la ville de Bude qu'ils tenoient. Tel eſt le fruit des alliances d'un foible avec un plus fort.

On croit que ſi l'Empereur euſt d'abord joint ſes forces à celles de ſon frere, il euſt pû ſauver la Hongrie : mais il travailloit à s'accom-

1541. & 42. moder avec les Proteſtants : auſquels, aprés pluſieurs conferences, il accorda un ſecond *Interim*, & reciproquement, leur ayant donné de tres-mauvaiſes impreſſions du Roy François, il obtint d'eux tout ce qu'il deſiroit. La Diete luy promit un grand ſecours contre les Turcs, declara le Duc de Cleves ennemy de l'Empire, s'engagea de contribuer au reſtabliſſement du Duc de Savoye, & fit défenſe à tous les ſujets de l'Empire de s'enrôller au ſervice du Roy.

Avec tout cela, au lieu de marcher vers la Hongrie pour tenir teſte à Solyman, il porta ſes armes en Afrique contre le Pirate Barberouſſe ; ce que pluſieurs appellerent une fuite plûtoſt qu'une attaque. Eſtant deſcendu à terre il mit le ſiege devant Alger le vingt-deuxiéme d'Octobre. Mais les vents, les orages & les pluyes, comme s'ils euſſent conjuré avec les Infidelles, rompirent ſon entrepriſe, & luy firent bien plus cruelle guerre que les hommes n'euſſent ſceu faire. La tempeſte luy coula à fond ou fit échoüer 100. navires & quinze galeres, & en jetta tous les Soldats & les Matelots ou dans les gouffres de la mer, ou entre les mains des Barbares, qui les aſſommerent ſans miſericorde. Outre cela elle penſa faire mourir tous les autres d'une cruelle faim, ayant abyſmé, écarté au loin, ou gaſté toutes les victuailles ; en un mot elle le traita ſi horriblement mal, qu'il n'eſt point de memoire que jamais aucune armée de mer ait tant ſouffert, ny ait eſté ſi miſerablement défaite que celle-là. De vingt-quatre mille hommes qu'il avoit embarquez il n'en ramena pas dix-mille en Eſpagne ; encore eſtoient-ils plus de demy morts de famine & de miſere.

Avec cette conjoncture ſi favorable, le Roy avoit un beau ſujet de rupture ; c'eſtoit le meurtre de ſes deux Ambaſſadeurs, Ceſar Fregoſe & Antoine de Rincon, qui fut commis par les Eſpagnols. Il envoyoit le premier des deux à Conſtantinople pour entretenir amitié avec Solyman, auprés duquel l'Empereur employoit toutes ſortes d'artifices pour le mettre mal ; L'autre à Veniſe, pour eſſayer de detacher cette Seigneurie entierement de luy, & de la faire rentrer en ligue avec la France. L'un & l'autre point eſtoit fort prejudiciable aux Imperiaux: le Marquis du Guaſt homme ſans foy, ſçachant que ces deux Ambaſſadeurs deſcendoient dans une barque ſur le Pô pour aller à Veniſe, les fit guetter par des Soldats Eſpagnols, qui s'eſtoient cachez au bord du fleuve dans de petites nacelles, les tuerent tous deux, & prirent leurs Bateliers & quelques-uns de leur ſuite ; leſquels du Guaſt fit enfermer dans une priſon à Pavie. Mais ceux de leur train qui eſtoient dans une autre barque, donnerent à terre & ſe ſauverent ; De cette ſorte l'aſſaſſinat qu'il penſoit tenir caché, fut découvert.

Langey Gouverneur de Piedmont l'apprit par le moyen de ces gens-là, & le verifia clairement par le témoignage des Bateliers qu'il tira adroitement de priſon, & meſme par des gens que du Guaſt avoit employez à cette action. Tous les Princes de la Chreſtienté furent in-

formez de cette action, & l'eurent en horreur. Le Roy en demanda reparation à l'Empereur ; il biaiſa, & ne répondit que par des recriminations. C'eſtoit un juſte & neceſſaire ſujet de rupture ; d'ailleurs on ſçavoit que les Eſpagnols avoient aſſaſſiné pluſieurs autres des gens & des Envoyez du Roy en divers endroits, & qu'ils pratiquoient à toute heure des intelligences pour ſurprendre ſes places. De ſorte que la guerre n'eſtant pas plus perilleuſe ny de plus grande dépenſe pour le Roy, qu'une paix meurtriere & inſidieuſe, il reſolut de la declarer à l'Empereur, s'il ne luy faiſoit raiſon dans certain temps. 1541.

Et toutefois tandis qu'il le ſceut au voyage d'Alger, il eut aſſez de generoſité pour ne rien entreprendre contre luy : mais l'année d'aprés il l'envoya défier avec de ſanglantes reproches, & des termes outrageux ; ayant auparavant ordonné des prieres publiques, & une Proceſſion generale, pour appaiſer la colere de Dieu, & implorer ſon aſſiſtance.

Aprés la mort de Rincon, Paulin Iſcalin, depuis appellé le Baron de la Garde, alors ſimple Capitaine d'infanterie, homme de fortune, mais d'eſprit, & de cœur, eſtoit allé de la part du Roy vers Solyman, pour le prier d'envoyer ſon armée navale ſur la coſte de Provence, & d'obliger les Venitiens à entrer avec eux dans la Ligue qu'ils avoient faite contre Charles V. Paulin à ſon retour en ſollicita auſſi le Senat à Veniſe ; duquel n'ayant pû rien obtenir, il retourna une ſeconde fois à Conſtantinople, & fit ſi grande inſtance, qu'il eut audience de Solyman meſme. Il luy répondit que l'année eſtoit trop avancée, mais que la ſuivante il ne manqueroit point au deſir du Roy ſon frere.

Enſuite de la declaration de la guerre, le Roy mit cinq armées ſur pied, pour attaquer ſon ennemy par cinq differents endroits, une du coſté de Luxembourg commandée par le Duc d'Orleans ſon ſecond fils, avec la conduite de Claude Duc de Guiſe ; une du coſté de Perpignan par le Dauphin, à qui il donna Annebaut & Antoine Deſprez-Montpeſat pour conſeil ; une autre que Longueval & Martin Van Roſſen Mareſchal de Gueldres menerent dans le Brabant ; une quatriéme avec laquelle Charles Duc de Vendoſme devoit courir les frontieres de Flandre ; & une cinquiéme en Piedmont, où elle fut menée par le Mareſchal d'Annebaut. Celle-cy ayant eſté tenuë inutile plus de deux mois, eut ordre de venir en Rouſſillon pour groſſir celle du Dauphin, qui ſe trouva de quarante cinq mille hommes, & de toute la fleur de la Nobleſſe Françoiſe.

On faiſoit la priſe de Perpignan fort aiſée, parce qu'en effet les murailles n'en valoient rien, & que les tours ne flanquoient point ; & le Roy s'eſtoit imaginé que s'il ne l'emportoit d'abord, l'Empereur viendroit au ſecours & s'engageroit à une bataille. Mais l'entrepriſe ayant eſté éventée, l'Empereur munit ſi bien la place de garniſon & d'artil-

1541. lerie, qu'elle ſe défendit aſſez d'elle-meſme, ſans qu'il y vinſt. Cependant la deſunion ſe mit parmy les Chefs de l'armée Françoiſe, la dyſenterie l'attaqua, & les torrents qui roulent des montagnes aux premieres pluyes de l'Automne, menaçoient de la noyer ſi elle demeuroit là plus long-temps. Toutes ces cauſes enſemble obligerent le Roy de mander au Dauphin qu'il décampaſt au commencement d'Octobre. Il obeït avec beaucoup de regret.

Le Duc d'Orleans reüſſit mieux que ſon frere: il ſignala ſes premieres armes par la priſe de Danvilliers, d'Yvoy, d'Arlon, de Montmedy & de Luxembourg meſme: mais comme s'il ſe fuſt laſſé de ſa bonne fortune, il quitta ſon armée au mois de Septembre, je ne ſçay par quel motif, & s'en alla trouver le Roy ſon pere qui eſtoit à Montpellier. Aprés ſon départ, les ennemis reprirent Luxembourg & Montmedy: mais le Duc de Guiſe ayant raſſemblé quelques troupes, leur oſta la derniere de ces places.

La guerre s'eſtoit rallumée entre les Anglois & les Eſcoſſois, au ſujet de leurs confins. Ceux-cy gagnerent d'abord une bataille, puis en perdirent une autre plus grande; aprés quoy Jacques V. leur Roy, tomba malade & en mourut le treiziéme de Decembre. La tutelle de Marie ſa fille unique qu'il avoit euë de Marie de Lorraine, fut en diſpute entre Jacques d'Amilton Comte d'Araigne, qui favoriſoit les Anglois & les nouvelles opinions, & David Breton Cardinal de ſaint Anaré, qui tenoit pour la Foy Catholique & pour les François. Celuy-cy diſoit que le Roy par ſon Teſtament l'avoit laiſſée à quatre Adminiſtrateurs, dont il en eſtoit un; mais Amilton ſe ſaiſit de la pupille, & la fiança au Prince Edoüard fils du Roy Henry. Toutefois les Eſcoſſois ne purent ſouffrir que l'on la menaſt en Angleterre.

1542. Les Habitans de la Rochelle, de Marennes, & des Iſles, s'eſtoient revoltez à cauſe qu'on vouloit établir la Gabelle en ces pays-là. Le Roy y paſſa au retour de Languedoc pour remedier à cette émotion. Sur la fin de Decembre il entra avec ſes troupes dans la Rochelle, & y fit amener grand nombre de ſeditieux des Iſles, liez & garotez. Aprés avoir jetté ce peuple dans une extrême conſternation, il ſe laiſſa toucher à la pitié: Eſtant monté ſur un échaffaut, où il s'aſſit entouré des Grands de ſa Cour, il écouta la tres-humble Requeſte qu'ils luy firent faire par leur Avocat, & qu'ils accompagnoient de pitoyables cris de miſericorde; Et lors qu'il leur eut fait connoiſtre leur faute par un diſcours également tendre, majeſtueux & éloquent, il la leur pardonna entierement, fit délivrer tous les priſonniers, & ſortir tous les gens de guerre de la ville; Il voulut meſme eſtre gardé ce jour-là, & ſervy à table par les Bourgeois. Ses bontez incroyables ✠ les couvrirent de confuſion, & leur laiſſerent dans le cœur un cuiſant & mortel regret de l'avoir offenſé. C'eſtoit les chaſtier d'une noble & royale maniere.

Les Princes d'Allemagne & l'Empereur avoient ſi ſouvent demandé un Concile que l'an 1536. *le Pape Paul III. en avoit indit un à Mantouë pour le vingt-deuxiéme de May de l'année ſuivante. De celle-là il l'avoit remis en* 1538. *puis en* 1539. *à Vicence : mais il en avoit encore ſuſpendu la celebration pour autant de temps qu'il trouveroit à propos. En l'année* 1542. *il fut obligé par les vehementes pourſuites de l'Empereur, qui l'en preſſoit, parce qu'il en eſtoit preſſé par les Princes de l'Empire, d'en aſſigner un dans la ville de Trente ; ce qu'il fit par ſa Bulle du vingt-uniéme de May. Il croyoit que cette conſideration pourroit porter les deux Rois à la paix : mais la guerre s'échauffant plus fort entre eux, il y eut ſi peu d'Eveſques qui vouluſſent aller à Trente, qu'il fut contraint cette année* 1543. *de revoquer les Legats qu'il y avoit envoyez, & de remettre la celebration du Concile à un temps plus pacifique.* 1543.

En France & en Eſpagne il ſe dreſſoit de plus grands preparatifs de guerre que jamais. Les Eſpagnols fourniſſoient à l'Empereur plus de quatre millions d'or ; Le Roy Jean de Portugal qui marioit ſa fille Marie avec Philippe ſon fils unique, luy donnoit de fort grandes ſommes, & l'Anglois ne luy en promettoit pas de moindres.

Ce Prince inconſtant, & qui ne pouvoit pas demeurer long-temps d'accord avec luy-meſme, s'eſtant offenſé de ce que François n'avoit pas voulu renoncer à l'obeïſſance du Pape, & qu'il ſe meſloit trop avant des affaires d'Eſcoſſe, s'eſtoit ligué de nouveau avec l'Empereur; qui ne faiſoit point de ſcrupule d'avoir pour allié un Prince noircy des foudres de l'Egliſe, ennemy mortel du ſaint Siege, & qui avoit traité ſi outrageuſement ſa tante.

Afin de pouvoir ſouſtenir un ſi puiſſant choc, le Roy fit un impoſt *ſur les villes cloſes*, pour l'entretien de 50000. hommes. Il avoit promis de l'oſter aprés la guerre ; mais il ne fut revoqué que ſous le regne de François II.

L'Empereur allant en Allemegne paſſa par mer en Italie, où il fit mener auſſi dix mille Eſpagnols ſur ſes galeres & ſur quelques grands vaiſſeaux. Il ne pût refuſer aux inſtantes prieres du Pape, de s'aboucher avec luy ; ils ſe virent à Buſſet entre Parme & Plaiſance. Le ſaint Pere taſcha de luy perſuader de rendre ces deux villes au ſaint Siege, & d'inveſtir ſon petit fils Octave Farneſe de la Duché de Milan, puiſque les Potentats Italiens ne conſentiroient jamais qu'il la retinſt pour luy. L'Empereur ne luy donna que des paroles generales, & abbregea ces conferences, de peur de donner du ſoupçon à l'Anglois, qui en prenoit fort facilement.

Ce Muley-Aſſan qu'il avoit rétably dans le Royaume de Tunis, eſtant fort preſſé de tous coſtez par les Turcs qui luy avoient pris pluſieurs de ſes places, vint à Genes pour le ſalüer, & luy demander de l'aſſiſtance. Tandis que ce barbare eſtoit abſent, l'un de ſes fils nommé Amida, s'empara du Royaume. Le malheureux pere luy ayant donné combat avec

1543. *quelques troupes ramaſſées, fut vaincu, & pris luy & deux autres de ſes fils. Le rebelle luy fit crever les yeux, luy reprochant qu'il avoit ainſi traité ſes propres freres. Depuis, comme ce parricide eut eſté chaſſé du Royaume par le Gouverneur de la Goulete (où pourtant il ſe rétablit quelque temps aprés) Muley-Aſſan ſe ſauva de priſon & ſe refugia chez les Eſpagnols.*

1544. Au Printemps, le Roy donna charge à Antoine, devenu Duc de Vendoſme par la mort de Charles ſon pere, de raviſtailler Teroüenne. Aprés cela il porta ſes plus grandes forces du coſté des Pays-bas, où il penſoit faire des progrez conſiderables, tandis que le Duc de Gueldres tiendroit celles de l'Empereur occupées.

Ainſi ſur la fin de May, quoy qu'il fuſt indiſpoſé, il ſe mit à la tête de ſon armée, qui joignit les troupes d'Antoine Duc de Vendoſme. Il roula quelques ſemaines dans tout le pays d'Artois, & ayant ſouvent changé d'avis, tantoſt de fortifier l'Illers & ſaint Venant, une autre fois d'aſſieger Avenes, il s'attacha enfin à fortifier Landrecy ſur l'autre bord de la Sambre. Quand il y eut donné les ordres neceſſaires, il vint camper à Maroles, puis ſe repoſer à Reims, où il avoit fait venir les Dames pour ſe divertir.

Tandis qu'il eſtoit à Maroles, le Dauphin occupa une partie de l'armée à prendre le Chaſteau d'Emery, qui eſt dans une Iſle de la Sambre, & la ville de Maubeuge ſituée ſur la meſme riviere : mais quelque temps aprés il les abandonna. Le Duc d'Orleans pareillement entra dans le Luxembourg, reconquit tout le pays que les François avoient reperdu depuis qu'il en eſtoit ſorty, & entr'autres la ville capitale qui a donné ſon nom à cette Duché. Le Roy y fut en perſonne, viſita la place, & malgré ſon grand circuit & ſon aſſiette bizarre, voulut qu'on la fortifiaſt. Tous les gens du métier n'eſtoient point de cét avis : mais parce qu'il y avoit bien de la dépenſe à faire, & par conſequent beaucoup à gagner, il ſe trouva un Ingenieur qui le conſeilla & qui l'entreprit.

Cependant l'Empereur ayant paſſé d'Italie en Allemagne, vint d'abord attaquer le Duc de Cleves, & par la priſe de ſa ville de Duren qu'il ſaccagea, peut-eſtre auſſi par le moyen de ſes gens qu'il avoit gagnez, l'épouventa tellement luy & tout le reſte du pays, qu'il luy vint demander pardon, & promit de quitter l'alliance des François, & le titre de Duc de Gueldres, ſe contentant de celuy d'Adminiſtrateur. Le Traité ſe fit ſi promptement que ce Prince ne pût pas attendre le ſecours qu'on luy envoyoit de France.

Solyman ne manqua pas à l'aſſiſtance qu'il avoit promiſe au Roy François : il attaqua la Hongrie par terre, & enleva à Ferdinand les villes de Strigonie & d'Albe ; & par mer il envoya cent trente galeres au Roy, commandées par Barberouſſe. En faiſant ſa route, ce Pirate remplit de frayeur la ville d'Oſtie & toutes les coſtes des ter-

res du Pape, mais pourtant il ne leur fit aucun mal, parce que le Capitaine Paulin qui eſtoit avec luy, les mit ſous la protection du Roy; puis il aborda de celles de Provence le cinquiéme de Juillet. Il fut receu à Marſeille avec des honneurs plus dignes d'un Roy que d'un corſaire; François de Bourbon Comte d'Enguien, le joignit avec vingt-deux galeres, & tous deux conjointement allerent devant Nice ville maritime, & la ſeule qui reſtoit au Duc de Savoye, & l'aſſiegerent le cinquiéme jour d'Aouſt. 1544.

La ville ayant eſté battuë depuis le dixiéme du mois juſqu'au vingtiéme, le Gouverneur, il ſe nommoit André de Montfort, l'abandonna & retira tout au Chaſteau, qui eſtant baſty ſur un roc eſcarpé, ne craignoit ny la mine ny le canon. D'ailleurs les François avoient donné ſi mauvais ordre à ſe pourvoir de munitions de bouche & de guerre, qu'ils en manquerent bien-toſt, & furent contraints d'emprunter des poudres & des boulets aux Turcs.

Quand Barberouſſe vit donc qu'il perdoit ſa reputation & ſes troupes devant cette place, & que d'ailleurs André Dorie & le Duc de Savoye venoient au ſecours, il leva le ſiege & ſe retira ſur les coſtes de Provence. Il y demeura tout du long de l'hyver, non ſans y commettre beaucoup de barbaries ſur les François meſme. Il les avoit à grand mépris pour leur extréme nonchalance; juſques-là qu'il traitoit le Comte * d'Enguien de jeunet & de petit mignon. Au printemps il demanda ſon congé au Roy, qui ne ſe fit pas beaucoup prier de le laiſſer aller, tous deux eſtant fort mal ſatisfaits l'un de l'autre.

* Il n'avoit que vingt ans.

Le ſiege levé, Enguien ramena ſes troupes de terre deça le Var, & prit la poſte pour venir trouver le Roy, ſur le bruit qui couroit qu'il y auroit bataille, pour rafraiſchir Landrecy. Aprés ſon départ le Duc de Savoye & le Marquis du Guaſt employerent leur armée à prendre Montdevis & à fortifier Carignan. Il n'y avoit qu'une garniſon de Suiſſes dans Montdevis; elle capitula: mais du Guaſt brutal & perfide la paſſa toute au fil de l'épée.

Boutieres avoit abandonné Carignan, & commencé d'en démolir les fortifications: du Guaſt ſe ſaiſit de la place, la repara, & mit dedans une garniſon de 4000. hommes, & trois mille autres à Quiers pour la ſecourir en cas de beſoin. Le Roy n'eſtant pas ſatisfait de la conduite de Boutieres, qui avoit delaiſſé une place dont les environs commandoient à une partie du pays, & à la plaine juſqu'à Suſe, le rappella & donna le commandement de delà les Monts au Comte d'Enguien.

Quand ce Prince arriva, Boutieres aſſiegeoit Yvrée & eſtoit ſur le poinct de le prendre: il luy faſchoit fort qu'un autre luy raviſt l'honneur d'une conqueſte ſi prochaine; tellement que le Prince luy ayant mandé de luy envoyer quelques troupes pour l'eſcorter, il alla au devant de luy avec toute l'armée, aymant mieux, s'il faut ainſi dire, laiſſer échaper le gibier que de le voir prendre à un autre.

Digitized by Google

1544. Aprés que l'Empereur eut dompté le Duc de Cleves, qu'il eut receu un gros de douze mille Anglois, & renforcé ſon armée juſqu'à 50000. combattans, il vint mettre le ſiege devant Landrecy. Le Roy avoit mis dedans le Capitaine la Lande avec 200. chevaux & 3000. hommes de pied, & luy avoit adjoint le Seigneur Deſſé pour le ſeconder : mais les fortifications en eſtoient nouvelles & faciles à ébouler, & les gelées entremélées de pluyes froides incommodoient également les aſſiegeants & les aſſiegez ; ils eſtoient tous dans la bouë juſqu'à my jambe.

Les attaques furent fort molles, d'où vint le Proverbe *plus veillaque que les tranchées de Landrecy.* L'Empereur penſoit avoir la place par famine ; En effet elle ſouffrit beaucoup, mais comme elle n'en pouvoit tantoſt plus aprés deux mois de brave reſiſtance, le Roy partit de la Fere ſur Oyſe, & s'eſtant allé mettre à la teſte de ſon armée, s'approcha à deux lieuës prés des aſſiegeants. L'Empereur, croyant qu'il auroit bataille, retira ſes troupes de delà la Sambre, & les joignit à celles de deçà. De cette ſorte un coſté de la place demeurant libre, le Roy rafraiſchit la garniſon & la pourveut de toutes choſes neceſſaires ; puis ayant executé ſon intention, il fit ſa retraite de nuit & ſeurement, & mit ſon armée en garniſon ſur les frontieres.

Quatre ou cinq jours aprés ſon départ l'Empereur leva auſſi le piquet : mais il ne voulut pas avoir perdu ſon temps, & pour ſe recompenſer de n'avoir ſçeu prendre Landrecy, il ſe ſaiſit de Cambray ville Imperiale, par l'intelligence de l'Eveſque qui eſtoit de la Maiſon de Croüy. Il mit garniſon dans la ville & la brida par une citadelle qu'il fit baſtir aux dépens des Habitans, leur ayant fait accroire que c'eſtoit pour les preſerver de tomber entre les mains des François.

L'année 1544. il parut quatre grandes Eclipſes dans noſtre hemiſphere, l'une de Soleil qui arriva le vingt-quatriéme de Janvier, & les trois autres de Lune. La premiere qui ſe vit le meſme mois, ne fut pas tout-à-fait pleine ; mais dans les deux autres qui arriverent en Juillet & en Novembre, tout le diſque de ce grand luminaire de la nuit fut obſcurcy. Durant ces effroyables travaux du Ciel, François premier fils du Dauphin Henry, vint au monde le vingtiéme de Janvier.*

* Sa deviſe eſtoit *inter Eclipſes exortus.*

Le commencement de cette année trouva Guillaume Comte de Fuſtemberg Allemand aux environs de Luxembourg, qu'il bloquoit avec 12000. hommes de ſa nation ; Car ſur je ne ſçay quel mécontentement, ſoit veritable, ſoit affecté, il avoit quitté le ſervice de France pour celuy de l'Empereur. Le Prince de Melfe ayant ordre du Roy, marcha de ce coſté-là avec les troupes, & avec une ſi brave reſolution, que Fuſtemberg n'oſa pas l'attendre & ſe retira. La froidure eſtoit ſi extrême qu'elle glaçoit le vin dans les muids ; il le faloit couper à coups de hache, & les pieces s'en vendoient à la livre.

En Piedmont le Comte d'Enguien jeune, vaillant, & qui avec des troupes

troupes bien aguerries ne cherchoit que les occaſions de combattre, 1544.
ayant pris tous les poſtes d'alentour de Carignan, commença à le bloquer le premier jour de Février. Le Marquis du Guaſt, ſe voulut ſaiſir de Carmagnoles, afin d'y jetter du ſecours ; le Comte le devança, & ne luy laiſſa aucun moyen de ſauver la place que le hazard d'une bataille. Le Conſeil du Roy permit au Comte de la donner : comme il ſceut donc que du Guaſt eſtoit en marche pour paſſer le Pô, il le prevint & le paſſa le premier pour aller à luy. Ainſi les deux armées en vinrent aux mains prés du Bourg de Cerizolles le quatorziéme d'Avril qui eſtoit le Lundy de Paſques.

La victoire demeura tout entiere aux François : ils tuerent dix mille des ennemis ſur la place, gagnerent leur artillerie, leur bagage, quantité de munitions, & quatre mille priſonniers, ſans qu'il leur en coûtaſt que deux cens hommes en tout. Le Seigneur de Boutieres qui eſtoit retourné en Piedmont au bruit de la bataille, ceux de Termes, de Montluc, & de Thais, eurent la meilleure part à l'honneur de cette journée. Le premier commandoit l'avant-garde, le ſecond les chevaux-legers, le troiſiéme les enfans perdus, & l'autre les bandes Françoiſes, c'eſt à dire l'Infanterie. La Nobleſſe de la Cour, que le deſir de la gloire y avoit amenée en poſte, fit ce jour-là de grands efforts de valeur. Le lendemain il fut fait des Chevaliers ſur le champ de bataille ; Entre autres Gilbert Coiffier la Buſſiere Gentil-homme Auvergnac, qui pour avoir vaillamment combattu aux premiers rangs, receut cet honneur par la main du Comte d'Enguien, puis encore par celles de Boutieres & de Thais. Ce que je rapporte afin de marquer la couſtume du temps, & pour monſtrer que la Chevalerie ſe pouvoit donner à un meſme homme par differentes perſonnes l'une aprés l'autre. Le Marquis bleſſé au genou ſe ſauva à Milan avec 400. chevaux ſeulement. On trouva dans ſon équipage des chariots pleins de cadenes & de menotes, qu'il avoit deſtinees pour enchaiſner les François ; tant ſon orgueil ſe tenoit aſſuré de la victoire.

Les fruits de cette journée furent la ville de Carignan & tout le Marquiſat de Montferrat, horſmis Caſal. Le Milanois euſt ſuivy ce branſle ſi le Roy euſt envoyé un renfort de troupes & quelque bonne ſomme d'argent : mais bien loin de cela il rappella vingt-deux Enſeignes de gens de pied qui faiſoient 12000. hommes. Il en avoit beſoin pour la deffenſe de ſon Royaume, parce qu'il avoit appris que l'Empereur, s'eſtant ligué avec l'Anglois, aſſembloit une grande armée ſur le bord du Rhin, & que tous deux devoient attaquer la France en meſme temps.

En effet elle ſe vit cette année en grand peril : ces deux puiſſants Princes en avoient fait le partage entre eux, & avoient projetté de joindre leurs armées devant Paris pour ſaccager cette grande ville, & delà ravager tout le païs juſqu'à la Loire. Ils euſſent fait enſemble 80000.

1544. hommes de pied & 22000. chevaux. Il eſt certain que ſi l'Empereur fuſt venu droit à Paris, il euſt trouvé le Roy François tout en deſordre, parce que s'eſtant promis que Luxembourg feroit une longue reſiſtance, il n'avoit pas eu haſte de mander ſes Suiſſes. Mais le bonheur de la France voulut qu'eſtant affriandé par la facilité qu'il avoit trouvée ſur ſa marche à prendre Luxembourg, que François d'Anglure d'Eſtauges rendit bien legerement, puis encore le Chaſteau de Comercy, Ligny & Brienne, il s'attacha au ſiege de ſaint Diſier le vingt-troiſiéme jour de Juin.

Saint Diſier, contre la croyance de tout le monde, reſiſta ſix ſemaines, par la valeur de ce meſme la Lande qui avoit déja ſi genereuſement deffendu Landrecy. Ce brave Capitaine y fut tué ſur le rempart; le Comte de Sancerre que le Roy luy avoit joint, prit le commandement en chef. Celuy-cy ſe voyant au bout de ſes munitions, obtint une ſurſéance d'armes pour douze jours, au bout deſquels n'étant point ſecouru, il rendit la place.

De là l'Empereur envoya avertir l'Anglois qu'il marchoit vers Paris, & le ſomma de s'y rendre ſuivant leur reſolution. Mais l'Anglois à ſon exemple, s'eſtant auſſi opiniaſtré à vouloir conquerir des places, luy fit réponſe qu'il s'avanceroit aprés la priſe de Boulogne ſur la mer, & de Monſtreüil. Il eſtoit alors devant Boulogne avec 20000. hommes, & le Duc de Nortfolc ſon Lieutenant devant Monſtreüil avec 10000. Anglois & 12000. Flamands que les Comtes de Bures & de Rœux y avoient menez. L'Empereur ne l'ayant donc pû obliger à partir de là, luy demanda au moins qu'il trouvaſt bon, que ſon armée eſtant fort affoiblie, il puſt ſauver ſon honneur par des tréves. L'Anglois conſentit qu'il les propoſaſt: mais pour luy il refuſa d'y entendre. Il vouloit monſtrer que de ſon chef il eſtoit capable de faire des conqueſtes en France.

Cependant l'Empereur deſcendit le long de la Marne, & entra dans la Champagne ſi avant, que les troupes du Dauphin le tenant ſerré, & luy coupant les vivres & les fourrages de tous coſtez, il ſe vit en tres-grand danger de perir avec ſon armée. Il y avoit alors deux partis à la Cour: l'un pour le Dauphin, l'autre pour le Duc d'Orleans; celuy-ci le ſauva. Anne de Piſſeleu maiſtreſſe du Roy, toûjours oppoſée à Diane de Poitiers qui l'eſtoit du Dauphin, aimoit fort le Duc d'Orleans & portoit ſes intereſts au prejudice de ceux de ſon frere, afin qu'il luy ſerviſt de ſupport quand le Roy viendroit à luy manquer. Cette femme trop credule, regardant déja l'Empereur comme beau-pere de ce Prince, luy reveloit tous les ſecrets du Conſeil du Roy; & ce fut elle, à ce qu'on croit, qui fit en ſorte, par le moyen de Nicolas de Boſſu Longueval, qu'il ſe rendit maiſtre d'Eſpernay & de Chaſteau-Thierry; où il trouva des vivres en abondance, ſans quoy il eſtoit perdu.

L'épouvante penſa dépeupler tout Paris quand on ſceut qu'il eſtoit dans Chaſteau-Thierry, & que ſes coureurs venoient juſqu'à Meaux: les uns fuyoient à Roüen, les autres à Orleans; tous les chemins eſtoient pleins de charettes chargées de meubles, de femmes & d'enfans; & ce qui augmentoit le deſordre, c'eſtoit les filoux & les canailles qui pilloient ces pauvres gens. Le Roy envoya Claude Duc de Guiſe à Paris pour le raſſurer; & luy-meſme s'y rendit peu aprés. 1544.

Mais l'Empereur, au lieu d'en approcher, prit à gauche & s'en alla à Soiſſons. Comme il eſtoit logé à l'Abbaye de ſaint Jean des Vignes, qui eſt au Faux-bourg, on remit les propos de la paix en avant. Un Moine Jacobin de la noble maiſon des Guzmans en Eſpagne, en parla le premier au Confeſſeur du Roy. Le party du Dauphin ne la vouloit point, celuy du Duc d'Orleans la preſſoit avec une extrême importunité; le Roy ſe rangea du coſté du dernier. Les Deputez eſtant donc aſſemblez à Creſpy en Laonnois, la conclurent le dix-huitiéme du mois de Septembre.

Les principaux Articles eſtoient; Que l'Empereur dans deux ans, « donneroit, à ſon choix, ou ſa fille, ou celle de Ferdinand ſon frere « au Duc d'Orleans, & pour dot, ou le Milanois, ou bien les Païs-bas, « & les Comtez de Bourgogne & de Charolois; Que s'il donnoit le « Milanois, il garderoit les Chaſteaux de Milan & de Cremone, juſ- « qu'à tant qu'il y euſt un enfant maſle de ce mariage; Que le Roy re- « nonceroit au Royaume de Naples, & au Milanois, en cas que l'Em- « pereur donnaſt les Païs-bas au Duc d'Orleans; Qu'il rendroit toutes « les terres au Duc de Savoye: mais qu'il en retiendroit les places tant « que l'Empereur garderoit Milan & Cremone; Que celles qui avoient « eſté priſes depuis la tréve de Nice en ces pays-là (l'Empereur n'en « avoit pris qu'une & le Roy plus de vingt) ſeroient reſtituées de part « & d'autre. Comme auſſi toutes celles qu'ils s'eſtoient priſes en France « & aux Pays-bas. «

Cette paix eſtant plus avantageuſe au Duc d'Orleans qu'à la France, le Dauphin qui ne pouvoit ſouffrir ny l'agrandiſſement de ſon frere, ny le dommage du Royaume, fit des proteſtations contre ce Traité dans le Chaſteau de Fontainebleau, en preſence du Duc de Vendoſme, du Comte d'Enguien frere de ce Duc, & de François Comte d'Aumale, * le deuxiéme jour de Decembre. Les Gens du Roy du Parlement de Toulouze en firent auſſi pour ce qui touchoit les droits de la Couronne, & la tranſlation des ſujets à un autre Prince.

Ce qui haſta le Roy de conclure ce Traité, ne fut pas ſeulement la brigue du Duc d'Orleans, mais encore la fâcheuſe nouvelle qu'il eut de la capitulation de Boulogne & du danger extrême où eſtoit Monſtreüil. Le Mareſchal de Biez défendoit courageuſement cette derniere place, quoy qu'elle ne valuſt rien: mais ſon gendre Jacques de Coucy-Vervin, jeune homme aiſé à épouventer, parce qu'il n'a-

* Il fut Duc de Guiſe aprés la mort de ſon pere, & Aumale peu aprés fut erigée en Duché.

1544. voit aucune experience, rendit lâchement Boulogne ſans qu'elle fuſt preſſée, & lors que le Dauphin eſtoit à deux journées prés avec ſon armée pour la ſecourir. Auſſi ne luy pardonna-il pas cette faute, ayant toûjours eu opinion qu'il avoit rendu cette place pour favoriſer le Duc d'Orleans. Monſtreüil fut ſauvé, parce que la paix eſtant faite à Creſpy, les Comtes de Bures & de Rœux qui avoient joint le Duc de Nortfolc, eurent ordre bien exprés de ſe retirer.

Le Dauphin, qui avoit fait une grande diligence pour venir au ſecours de Boulogne, la trouvant renduë, fit une entrepriſe la nuit ſur la Baſſe ville, qui n'eſtoit fermée que d'un foſſé ſans muraille, & où neanmoins les Anglois avoient mis leur canon & leur équipage. Il l'emporta fort facilement : mais faute de bon ordre, ſes gens s'eſtant jettez ſur le bagage, les Anglois deſcendirent de la haute ville, & quoy qu'ils fuſſent beaucoup moins en nombre, les repouſſerent & les chaſſerent dehors ; mais ils n'en ſortirent pas tous, il en demeura quatre ou cinq cens ſur le pavé.

Ce coup manqué, le Mareſchal de Biez eut charge de bâtir un fort ſur la pointe qui eſt vis à vis de la tour d'Ordre ; pour empeſcher l'entrée du Havre. Comme il n'y avoit point d'eau en cét endroit-là, & que le Soldat n'y euſt pû durer à cauſe des vents, il le baſtit vis à vis de la baſſe ville, dans un lieu qu'on nommoit Outreau : mais il le fit ſi étroit, qu'aprés trois mois de travail, il falut combler les retranchemens pour l'élargir. Il arrive ſouvent de pareilles fautes à ceux qui s'eſtimant habiles, parce qu'ils ſont puiſſants, ne prennent conſeil que d'eux-meſmes, de peur qu'on ne croyent qu'ils ignorent quelque choſe ; Ils ſe haſtent plus de travailler qu'ils ne s'entendent à bien faire.

1545. Les affaires d'Eſcoſſe eſtant troublees par l'Anglois, qui vouloit à quelque prix que ce fuſt avoir l'heritiere pour ſon fils, le Roy prit le ſoin d'aſſiſter la mineure & la Reyne ſa mere. Le Comte de Lenox dés l'an 1543. y mena quelques gens de guerre de ſa part : mais ce jeune homme ayant joüé l'argent de leur monſtre, paſſa au ſervice de l'Anglois, qui luy fit épouſer ſa niéce. Le Seigneur de la Broſſe Gentil-homme Bourbonnois, puis Lorges Comte de Montgomery Capitaine de la garde Eſcoſſoiſe, furent envoyez en ſa place avec quelques troupes.

Il s'eſtoit conſervé quelques reſtes des Vaudois dans les vallées des Alpes, entre le Dauphiné & la Savoye. Il y en avoit dans les deux Bourgs de Merindol & de Cabrieres, dont le premier eſt de la Comté de * Veniſſe, l'autre des terres du Roy. Le bon Roy Louys XII. s'eſtoit contenté de leur faire profeſſer de bouche la Foy Catholique : mais depuis que Luther avoit paru, ils eſtoient retournez publiquement à leurs anciennes erreurs. Vers l'an 1536. le Parlement de Provence, dont alors Antoine Chaſſané eſtoit premier Preſident, avoit donné un Arreſt pour les chaſtier. L'execution en avoit eſté ſurſiſe

* Ou Venaiſin.

par plusieurs fois : mais cette année 1545. Jean Menier d'Oppede qui avoit succedé à Chassané mort subitement, entreprit de la faire à main forte, estant mû de zele, ou peut-estre de ressentiment de ce que l'un de ses Fermiers s'estoit retiré sans le payer dans Cabrieres. Il leva des troupes pour cela, & les joignant avec celles que le Vice-Legat d'Avignon luy fournit, il alla exterminer ces miserables & en fit un massacre universel, sans distinction d'âge ny de sexe, à la reserve de ceux qui purent se sauver dans les rochers. 1545.

L'année precedente Antoine Duc de Lorraine estoit passé de ce monde en l'autre : celle-cy le Duc François son fils le suivit ; laissant un fils nommé Charles, âgé de deux ans seulement. Cét Antoine avoit eu besoin de beaucoup d'addresse pour se conserver entre le Roy & l'Empereur. Il avoit marié une de ses filles à René de Châlon Prince d'Orange, & François son fils aisné à Christine fille de Christierne II. Roy de Dannemark, & de Dorothée sœur de l'Empereur ; Le Roy en avoit pris de grands soupçons, neantmoins sa conduite fut si droite, & son procedé parut si cordial dans les peines qu'il prit pour les mettre d'accord luy & l'Empereur, qu'à la fin il en demeura tres-satisfait.

Le Concile estoit instamment demandé par l'Empereur & par les Allemands : mais les Catholiques en desiroient un General, & les Protestants un National où le Pape ne fust point Juge. Dés l'an 1542. Paul III. l'avoit indit à Trente ; Et neanmoins pour divers obstacles il en avoit retardé l'ouverture jusqu'au treiziéme de Decembre de cette année, qui estoit le troisiéme Dimanche des Advents. Les Lettres de convocation s'addressoient à l'Empereur & au Roy nommément, mais à tous les autres Princes seulement en general.

Comme le Roy vit qu'il n'avoit pû recouvrer Boulogne ny par la force ny par la voye des Traitez, il crût que le meilleur moyen de le ravoir, seroit d'attaquer l'Anglois dans son Isle mesme. Il envoya donc ordre au Capitaine Paulin de prendre ses galeres à Marseille, & de les amener dans l'Ocean à l'embouchure de la Seine, fit venir dix gros navires Genois, & manda tout ce qu'il avoit de bons vaisseaux dans ses ports. Mais plusieurs de ceux de Genes perirent à l'entrée de la Seine, & avec cela, comme il voulut donner à disner aux Dames dans son grand Carracon, qui estoit le plus beau vaisseau de la mer, il arriva que le feu s'y mit par la faute de ses cuisiniers ; si bien qu'il le consuma tout entier, & endommagea fort tous ceux qui estoient alentour par le fracas que firent cent pieces de canon, dont il estoit chargé. Cét accident troubla bien la feste, & donna mauvais préfage de cét armement, qui avoit tant coûté.

L'Admiral d'Annebaût en eut le commandement. Il alla chercher l'armée d'Angleterre sur ses costes, & se saisit de l'Isle de Wiet. Les Anglois, aprés quelques escarmouches se retirerent entre cette Isle & Portmut, dans un lieu tout entouré de bancs & de rochers, où il n'y

1545. avoit qu'une avenuë. Il ne fut trouvé bon ny de fortifier l'Iſle de Wict, ny de les attaquer dans un poſte ſi avantageux : mais de faire quelques deſcentes ſur leurs coſtes à la veuë meſme du Roy Henry qui eſtoit à Portmut, pour eſſayer de les tirer delà. On en fit en trois ou quatre endroits avec grand bruit ; mais comme Annebaut vit qu'ils n'en ſortoient point pour cela, & que ſes victuailles eſtoient conſumées, il tourna la prouë vers la France, & y arriva ſur la fin de Juillet.

Le Mareſchal de Biez tenoit toûjours Boulogne aſſiegée, mais il n'y avançoit rien, quoy que le Roy meſme pour luy donner chaleur, fuſt venu avec Charles Duc d'Orleans ſon ſecond fils en l'Abbaye de Foreſt-Mouſtier, qui eſt à dix lieuës delà, entre Abbeville & Montreüil.

La playe que François Duc d'Aumale y receut en une ſortie que firent les ennemis, eſt une choſe fort memorable ; il revint du combat ayant dans la teſte le fer d'une lance avec un tronçon du bois, qui luy entroit par l'angle d'entre l'œil droit & le nez, & luy ſortoit par derriere, entre la nuque du col & l'oreille. Il falut que le Chirurgien, c'eſtoit Ambroiſe Paré, le luy arrachaſt avec des tenailles ; & neantmoins il en guerit heureuſement.

Cependant les maladies contagieuſes attaquerent les troupes du Roy, & le Duc d'Orleans Prince de grande eſperance, mourut le huitiéme de Septembre à Foreſt-Mouſtier, ſoit de ce venin, ſoit d'un poiſon, qu'on ſoupçonna luy avoir eſté donné par les creatures de ſon frere. Car ils ne pouvoient ſouffrir que le Roy le cheriſt ſi fort qu'il faiſoit, ny qu'il ſe faſchaſt de ce que le Dauphin malgré ſes deffenſes, entretenoit toûjours commerce avec le Conneſtable de Montmorency, dont ils ſouhaittoient le retour, parce que leur Maiſtre le deſiroit ardemment.

La mort de ce jeune Prince rompit tous les liens de concorde, s'il en reſtoit quelqu'un, entre le Roy & l'Empereur. Quand les Envoyez de France en porterent la nouvelle au dernier, & qu'ils luy demanderent comment eſt-ce qu'il entendoit diſpoſer du Milanois, il répondit nettement, que celuy à qui il l'avoit promis n'eſtant plus, il ſe croyoit quitte de ſa parole.

Il declaroit ſon intention avec d'autant plus de hardieſſe, qu'il voyoit ſes affaires contre les Proteſtans en tres-bon eſtat. Quelques-uns d'entre-eux, comme Maurice l'un des Ducs de Saxe, avoient pris ſon party ; Federic Electeur Palatin s'eſtoit ſoûmis ; & Jean Federic Duc de Saxe, & Philippe Landgrave de Heſſe qui luy avoient declaré la guerre, ne s'accordoient pas bien enſemble. Ainſi leur grande armée, qui au commancement eſtoit de 70000. hommes de pied & de 15000. chevaux, s'eſtoit preſque toute diſſipée ; Et la ſienne ſe renforçoit tous les jours par les ſecours que le Pape & les Princes d'Italie luy en-

voyoient, & par les forces qu'il tiroit des Pays-bas, de ſes terres hereditaires, & des Princes Catholiques. 1546.

La paix eſtoit également ſouhaitée par le Roy François & par le Roy d'Angleterre. La ſanté du premier n'eſtoit pas trop bonne, ſon armée déperiſſoit par les maladies, & il apprehendoit que les grandes forces que Charles V. aſſembloit pour dompter les Princes Proteſtans d'Allemagne, ne luy tombaſſent ſur les bras. Quant à Henry, il n'avoit ny hommes ny argent, & il craignoit que la guerre étrangere ne favoriſaſt un ſouſlevement dans ſon Royaume. Pour ces conſiderations ils nommerent des deputez ſur la fin d'Avril, qui s'aſſemblant en un lieu entre Ardres & Guines, aprés ſix ſemaines de conteſtations, conclurent la paix le huitiéme jour de Juin; Par ce Traité l'Anglois promit de rendre Boulogne dans huit ans; & le Roy s'obligea envers luy de huit cens mille écus d'or, payables cent mille par chaque année.

Le reſte de celle-cy le Roy François l'employa à viſiter & à garnir ſes frontieres, de peur que l'Empereur n'attentaſt quelque choſe contre luy, comme il euſt fait ſans doute, ſi les Proteſtans ſe fuſſent rangez à ſa volonté auſſi-toſt qu'il l'avoit eſperé. On conſeilloit à François de les ſecourir pour éloigner la guerre de ſon pays, & pour l'entretenir dans les terres de ſon ennemy. On luy remontroit qu'il le pouvoit avec honneur, car c'eſtoient ſes alliez; Qu'il le pouvoit en conſcience, puiſque l'Empereur par ſes manifeſtes declaroit qu'il n'en vouloit point à leur croyance, mais à leur rebellion: neantmoins les conſeils ſcrupuleux du Cardinal de Tournon l'en détournerent, & l'obligerent meſme, pour leur faire voir qu'ils ne devoient rien eſperer de luy, à faire éclater hautement ſon courroux contre les Sectateurs de leur Religion. Il ralluma les feux par tout ſon Royaume pour exterminer ces miſerables; & il en fut brûlé un grand nombre. Pluſieurs ſe racheterent des flammes en chantant la palinodie, & les plus habiles s'en ſauverent par une prompte fuite.

Le vingt-huitiéme de Fevrier de l'an 1547. vit mourir le Roy Henry d'Angleterre, âgé de 57. ans, ſon incontinence avoit horriblement embroüillé la trame de ſa vie, par la multiplicité de ſes mariages, & par le terrible changement qu'il fit dans l'Egliſe Anglicane. Il avoit eu ſix femmes, Catherine d'Arragon, Anne de Boullen, Jeanne Seymer, Anne de Cleves, Catherine Havard & Catherine Parre. Il repudia la premiere & la quatriéme, vit mourir en couche la troiſiéme, & fit décapiter la ſeconde & la cinquiéme pour crime d'adultere. La ſixiéme luy ſurveſcut, & épouſa Thomas Seymer Admiral d'Angleterre. De la premiere il laiſſa une fille nommée Marie; de la ſeconde une autre qui ſe nomma Eliſabeth, & de Jeanne un fils appellé Edoüard, âgé pour lors de neuf ans, qui vint à la Couronne immediatement aprés luy. 1547.

1547. Le bruit des armes de l'Empereur donnoit l'épouvante à toute la Chreſtienté : le Pape meſme trembloit de peur qu'ayant ſubjugué l'Allemagne il ne paſſaſt en Italie. Quand François eut donc bien conſideré les conſequences de la ruïne des Proteſtans, il changea d'avis & fit ligue avec eux. Il s'obligea de recevoir le fils aiſné du Duc de Saxe en France, & de luy permettre en particulier l'exercice de ſa Religion ; & il promit d'envoyer 100000. écus à ſon pere, & autant au Landgrave de Heſſe, en attendant qu'il puſt les aſſiſter de troupes.

Sur ces entrefaites, comme ſon inquietude le promenoit de lieu en autre, le chagrin de la mort du Roy Henry redoubla celuy de ſon mal inveteré, & changeant une fiévre lente qu'il avoit, en continuë, l'arreſta au Chaſteau de Ramboüillet ; où il termina ſa vie le dernier jour de Mars, par une fin digne d'un Prince tres-genereux, & d'un Roy Tres-Chreſtien.

Il recommanda tres-inſtamment à ſon fils de diminuer les tailles qu'il avoit trop hauſſées, de ne point rappeller Montmorency, de conſerver le Cardinal de Tournon, & le Mareſchal d'Annebaut dans le miniſtere ; Luy remontra fort ſagement que les fils devoient imiter les vertus de leurs peres & non pas leurs vices ; Que les François eſtant le meilleur peuple qui fuſt au monde, meritoient d'autant plus d'eſtre bien traitez, qu'ils ne refuſoient rien à leur Roy dans ſes beſoins ; Il y adjouſta pluſieurs autres belles choſes avec non moins de zele que d'éloquence : mais s'il vouloit que ſes dernieres volontez fuſſent accomplies, il en faloit faire executeurs ceux qui devoient eſtre les Miniſtres de ſon fils ; ce Prince les enſevelit dans l'oubly avant que ſon pere le fuſt dans le cercüeil.

La magnificence & la ſomptuoſité le ſuivirent juſques au tombeau: ſes funerailles ſe firent avec une pompe extraordinaire ; il y aſſiſta onze Cardinaux, ce qu'on n'avoit jamais veu. Il fut proclamé par cry public dans la ſalle du Palais, *Prince clement en paix, victorieux en guerre, pere & reſtaurateur des bonnes Lettres, & des Arts liberaux.*

Il n'eut jamais ſon pareil en liberalité, en generoſité & en clemence ; Il en eut tres-peu en valeur, en éloquence, & en belles connoiſſances. Nous avons dit comme il aima les Lettres, & qu'il avança ceux qu'il ſçavoit y exceller. Entr'autres Jean du Bellay, qui fut Doyen du ſacré College des Cardinaux, & par luy employé en pluſieurs grandes negociations, Georges de Selve qu'il mit à la teſte de ſon Parlement, Pierre Chaſtelain, Pierre Danez & Guillaume Pelicier qu'il fit tous Eveſques, & le premier encore Grand Aumônier, François Olivier qui fut Chancelier de France, Guillaume Budée le plus ſçavant homme de ſon temps dans la Langue Grecque, & dans la connoiſſance de l'Antiquité, & Lazare Baif ; il honora ces deux derniers de la Charge de Maiſtre des Requeſtes. C'euſt eſté un grand Prince de tous poincts s'il euſt eu autant d'application & de ſoin pour ſes affaires

affaires, qu'il avoit d'ambition de s'aggrandir, & s'il ne ſe fuſt pas quelquefois laiſſé poſſeder aux mauvais conſeils de ſes Miniſtres, & à la paſſion des femmes. Ceux-là pour ſe rendre tout-puiſſans eux-meſmes, pouſſerent ſon autorité pardeſſus les anciennes loix du Royaume, juſqu'à une domination déreglée ; Les femmes qu'il aima, eſtant vaines & prodigues, changerent en faſte & en vanité l'amour qu'il avoit pour la belle gloire, & luy firent ſouvent conſumer en folles dépenſes l'argent qu'il avoit deſtiné pour de grandes entrepriſes. 1547.

Les dix dernieres années de ſa vie, le chagrin de ſon mal le rendit ſi bon ménager, qu'encore qu'il euſt employé de grandes ſommes à acheter de tres-riches meubles, grande quantité de pierreries, de beaux tableaux, & de Livres les plus curieux ; Quoy qu'il euſt donné des penſions à la pluſpart des Cardinaux, à tout ce qu'il pouvoit connoiſtre de braves Capitaines, & d'hommes vrayement ſçavans ; qu'il euſt achevé ou commencé ſept ou huit ſuperbes baſtimens, le Louvre, ſaint Germain en Laye, Fontaine-bleau, le Chaſteau de Madrid au village des Menus, maintenant dit Boulogne, Villiers-Coſterets, Folembray en Picardie, Chambord prés de Blois, & quelques autres, & qu'il euſt ſouſtenu la guerre contre toutes les puiſſances de l'Europe prés de trente ans : neantmoins à ſa mort il laiſſa tout ſon Domaine dégagé, 400000. écus d'or dans ſes coffres, & un quartier de ſes revenus preſt à y entrer. Au contraire ſon fils en treize ans qu'il regna, quoy qu'il euſt vendu un grand nombre de Charges de nouvelle creation, qu'il euſt hauſſé les impoſts d'un tiers, & qu'il n'euſt rien donné qu'à ſes favoris, ſe trouva endetté de quinze ou ſeize millions, tres-grande ſomme pour ces temps-là.

J'avois oublié de marquer qu'il avoit pris pour deviſe une Salemandre dans un feu, avec ces mots : NUTRISCO ET EXTINGUO, je *m'y nourris & je l'éteins ;* Et qu'il erigea en Duchez & Pairies, la Comté de Vendoſme pour Charles de Bourbon en 1514 celle de Guiſe en faveur de Claude de Lorraine en 1527. celle de Montpenſier pour Louys de Bourbon en 1538. La meſme année, pour l'amour de François de Cleves, il donna auſſi le titre de Duché à celle de Nevers, laquelle avoit déja eſté erigée en Pairie par le Roy Charles VII. l'an 1459. Il ne s'eſtoit point fait juſqu'à lors d'érection de ces grandes dignitez, que pour ſuppléer le nombre des ſix anciennes ; Voilà pourquoy le Parlement, qui croyoit eſtre de ſon devoir de conſerver les anciens ordres & la majeſté de la France, que ces nouvelles Pairies bleſſoient extrémement, fit de graves remonſtrances au Roy pour empeſcher celle de Guiſe : mais le Roy deſirant gratifier de cét honneur un Prince, qu'une vertu extraordinaire élevoit preſque à l'égal de ceux de ſon ſang, contraignit cette grande Compagnie par huit juſſions d'obeïr à ſes volontez.

TABLE ALPHABETIQUE
DES PRINCIPALES
MATIERES,
Contenuës dans ce deuxiéme Tome de l'Abregé de l'Hiſtoire de France.

A

ABBEVILLE ſurpriſe par l'Anglois. *page* 144
Accident funeſte arrivé aux nopces d'une des Dames de la Reine. 187
Action. Ce que c'eſtoit autrefois que de faire de belles actions. 294
Adolfe Empereur, mais détrôné par la brigue d'Albert Duc d'Auſtriche 25. ſa mort. *là même.*
Adolfe fils du Duc de Gueldres, pourquoy fut deshérité par ſon pere. 306
Adolfe I. Duc de Cleves. 464
Adornes, famille compoſée des principaux Citoyens de Genes. 266 403 439
Adrien élu Pape aprés avoir eſté Precepteur de Charles V. Empereur. 436 440. ſa mort. 445
Adultere. Trois Princeſſes femmes de trois freres fils de Roy, accuſées d'adultere, & ce qu'il en arriva. 40
Affaire. Comment on peut démeſler les grandes affaires. 137 Reſſort ordinaire des grandes affaires. 450
Age de la majorité des Rois de France reglé par Charles V. 152.
Aignadel, bataille donnée en ce lieu contre les Venitiens. 392 393.
l'*Aiguille*, haute Montagne faite en forme de pyramide. 409
Aiguillon ville bien fortifiée du temps de Philippe de Valois. 101. 104 ſon ſiege remarquable. *là même.*
Aix, Parlement établi en cette Ville. 371. en quel temps cette ville fut ſaccagée. 491.
Albert élu Empereur, mais illegitimement. 25. 27
Albert d'Autriche, Roy de Hongrie & de Boheme, & enfin Empereur. 262.
Albert, ſes pretentions ſur la Duché de Bretagne. 342
Albert Archeveſque de Mayence. 421
Albigeois, Heretiques. 44
Albret Conneſtable deſtitué. 197 199 209 rétably. 213 215 blâmé 217. ſa mort. 218.
Albret Seigneur de France. 335
Albret (Jean d') Roy de Navarre. 385 401 ſa mort. 418
Albret (Henry d') Roy de Navarre. 420 eſt pris à Pavie. 451
Alençon. Le Duc d'Alençon arreſté priſonnier, ſon procez & ſa condamnation. 263 296 306. ſa mort. 306
Alençon Duché, le premier Prince du ſang portoit ce nom ſous François premier. 431.
Alexandre V. élu Pape au Concile de Piſe. 206. quel nouveau privilege il accorda aux Religieux Mendiants. *là même.* l'Univerſité de Paris s'en offenſe, & ce qu'il en arriva. *là meſme.*

Alexandre VI. intrus dans le ſaint Siege & ſes mœurs. 344 346 347 349 352. ſa mort. 384
Alfonſe XI Roy de Caſtille. 140
Alfonſe Roy d'Arragon & de Sicile. 246 ſa mort. 279
Alfonſe fils de Ferdinand Roy de Naples. 340. il luy ſuccede. 347. ſa fuite & ſa mort. 350
Alfonſe Duc de Ferrare. 395 396
Alger aſſiegé, & quel en fut le ſuccez. 506.
Allemagne en grande confuſion. 5
Allemagne & *Allemans*. 389 troubles en Allemagne. 474 475 476
Alpes fermées aux troupes du Roy François premier. 413. comment ouvertes. 414.
Alviane (Barthelemy d') General des Venitiens. 391 403
Amaury de Chartres, Docteur de Paris, & ſes erreurs. 44
Amboiſe (George d') Eveſque de Montauban, priſonnier. 336. eſt fait Archeveſque de Roüen & Cardinal. 379 380 a deſſein de ſe faire Pape. 384 392. ſa mort & ſon eloge. 395
Ame. Diſputes agitées touchant l'eſtat des Ames aprés la mort. 91
Amé V. Comte de Savoye, ſurnommé le Grand. 38
Amé VI. Duc de Savoye & ſes armes contre Amurat Sultan des Turcs & le Roy des Bulgares. 139. ſa mort. 176
Amé VII. ſon fils & ſucceſſeur. *la meſme*.
Amé VIII. Duc de Savoye. 196 219 ſa retraite dans un Hermitage. 257. il eſt élu Pape. 262
Amedée fils aiſné de Louys Duc de Savoye. 286
Amiens tourne le dos au Duc de Bourgogne. 302 304
S. Ampoulle en Angleterre. 193
Amurat Sultan, ſa victoire & ſa mort. 183.
Anabaptiſtes tourmentez par pluſieurs ſupplices dans la ville de Munſter. 482
S. André Mareſchal de France, Lieutenant de Roy en Languedoc. 357
André ſecond fils de Carebert Roy de Hongrie, & ſa mort tragique. 220
Angleterre troublée notablement. 87 guerre funeſte, longue & ſanglante de l'Angleterre contre la France. 93. 116. deſcente du Roy d'Angleterre en France avec une armée prodigieuſe, & quelle utilité il en retira. 129. armée levée pour la faire paſſer de France en Angleterre. 145. guerre reſoluë en France contre l'Angleterre. 176. qui n'aboutit à rien. *la même*. l'Angleterre tourmentée par des émotions populaires. 168. l'Angleterre en tres-mauvais eſtat. 199
Angleterre. 418 423 425 439 464 470
Anglois maſſacrez dans Paris, & ce qui s'en enſuivit 127. les terres que l'Anglois tenoit en France confiſquées. 144. l'humeur Angloiſe incompatible avec quelque Nation que ce ſoit. 149. Anglois dans la Bretagne, & ce qui en arriva. 150. les Anglois affoiblis de ſens, de courage & de forces. 155. revers de fortune qui porte les Anglois à deſirer la paix. 174. nouveaux deſſeins de faire la guerre aux Anglois. 178 179 la haine naturelle des Anglois contre les François, & leurs nouveaux ravages en France. 197 215. les affaires de l'Anglois bien avancées en France par le moyen des diſcordes qui y eſtoient 221 pour quel ſujet elles y furent reculées. 248. la fierté des Anglois bien rabbatuë. 251. quel traité cauſe une conſternation tres-grande aux Anglois. 259. on les chaſſe de Paris. 260. declarez ennemis du Duc de Bourgogne. *la même*. ils ſont reduits aux abois. 273 274. leur ruïne entiere en ce Royaume. 275. les Anglois ſe laiſſent gagner par les bons vins d'Italie. 400
Anglure, Gouverneur de Luxembourg. 514.
Angouleſme erigé en Duché-Pairie. 412
Anjou. Duc d'Anjou Lieutenant a Paris. 146. 151 155. fort avide d'argent. 158. ſe ſaiſit de la Regence pendant la minorité de Charles VI. 169. 170 175.

ſa mort. *la même.* ſon party aprés ſa mort. 176. autre Duc d'Anjou Roy de Sicile. 202. qui eſt inveſty du Royaume de Naples. 206. ſa mort. 220

Annates comment eſtoient payées autrefois au ſaint Siege. 234

Anne fille de Janus Roy de Chypre, & femme de Charles, fils du Duc de Savoye. 257

Anne fille de François II. Duc de Bretagne. 339. ſon mariage par Procureur avec l'Archiduc d'Autriche ſans effet. 342. elle eſt recherchée enſuite par le Roy Charles VIII. 342 343. elle devient Reine de France. *la même.* épouſe en ſecondes nopces le Roy Louys XII. 373

Annebaut Mareſchal de France, eſt fait Admiral. 504 507 517

Annonciation, Ordre étably en Savoye. 176.

Antoine fils de Philippe Duc de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier & de Limbourg. 196. ſa mort. 218

Antoine Comte de Vaudemont, ſon debat pour la ſucceſſion de Charles ſon frere Duc de Lorraine. 256

Antoine Duc de Lorraine, ſa conduite & ſa mort. 517

Appels comme d'abus depuis quel temps ont eu lieu. 89. Lettres d'appel de la part des Gaſcons, ſignifiées au Prince de Galles, & quelle en fut la ſuite. 143

Araxide Roy de Tunis. 485

Ardens, quelle maladie c'eſtoit. 151

Arles, Royaume, demeure en toute Souveraineté aux Rois de France. 155

Armagnac, quelle eſtoit la querelle de cette Maiſon avec celle de Foix. 132 le Comte d'Armagnac arrive à Paris 122 le Conneſtable d'Armagnac. 199 208 la perſonne du Roy Charles VI. celle du Dauphin, & la ville de Paris en ſon pouvoir. 220. ſa mort tragique. 222. autre Comte d'Armagnac. 274. ſa propre ſœur, ſa femme, & ſes biens confiſquez. 277. ſa mort. 306

Arras aſſiegé. 214

Arreſt du Parlement de Paris contre l'Université de Toulouſe. 200

Arreſts donnez autrefois gratis, & depuis quand & comment les parties ont eſté obligées de les payer. 409

Ars (Louys d') Grand Capitaine. 382

Artevelle (Jacques) Bourgeois de Gand, duquel la puiſſance eſtoit preſque abſoluë dans la Flandre. 94. ſa mort. 101

Artevelle (Philippe) fils du precedent Chef des revoltez de Gand. 172. ſa mort *la même.*

Artur II. Duc de Bretagne. 92

Artur Comte de Richemont frere de Jean III. Duc de Bretagne. 245. ſon mariage. 247. eſt fait Conneſtable. 249 253 256 262 273. ſa mort. 479

Aſcagne (Antonio d') Chef des revoltez en Eſpagne. 426

Aſſaſſinat en horreur à toute la Chreſtienté. 227

Aſſemblée la plus noble & la plus grande du ſiecle, dans la ville d'Arras. 258

Aſtrologie judiciaire bien recherchée. 366.

Atreman l'un des Chefs des Gaulois revoltez. 177

Avalos (Fernand d') Marquis de Peſcaire. 455

Auberticourt Seigneur Hennuyer, ſes ravages dans la Champagne. 128

Aubigny. 352 355 356 378 381

Aubriot Prevoſt de Paris, ſes crimes. 168

Aubuſſon (Pierre d') Grand Maiſtre des Chevaliers de Malthe & Cardinal. 341

Aveſnes (Jean d') Comte de Hainaut herite de la Hollande & de la Friſe. 24.

Aveugle qui combat vaillamment dans une bataille, & par quel moyen. 104.

Auguſtins pourquoy irritez contre les Jacobins. 421

Avignon, de quelle maniere cette ville eſt venuë ſous la domination du Pape 106. les Rois y ont eu part. *là même.* la tranſlation du ſaint Siege dans la ville d'Avignon. 233.

Aumale (François d') & la plaïe extraordinaire dont il guerit. 518.

Avray, bataille donnée en ce lieu. 138.

Autriche. Le nom de Hasbourg changé

en celuy d'Autriche. 10. les fondemens de la prodigieuſe grandeur de la Maiſon d'Autriche. 21
Autriche ornée du titre d'Archiduché. 338.
Azincourt, pays fort fatal à la France. 217.

B

BAESVVILDER, combat donné en cét endroit entre le Rhin & la Meuſe. 146.
Bajazet ſurnommé le Foudre, fils & ſucceſſeur du Sultan Amurat. 183. ſa cruauté. 190 351
Bailleul (Jean) couronné Roy d'Ecoſſe, & preferé à Robert de Brus ſon concurrent, comme né du ſang d'Ecoſſe par les filles. 19 22 25
Baluë, le Cardinal de ce nom fut onze ans priſonnier dans la Baſtille. 298 300 il eſt envoyé Legat *à latere* en France, comment il s'y comporte & y eſt receu. 331
Bande blanche & bande rouge, marque de deux factions en France. 208
Banquiers Italiens taxez d'uſures exceſſives, & comment ils en furent chaſtiez. 20.
Banquiers de la Cour de Rome, & leurs abus. 461
Bar, en faveur de qui cette Terre a eſté érigée en Duché. 135
Barbaſan (Guillaume de) nommé le Chevalier ſans reproche. 245
Barbeſieux Admiral des Mers du Levant. 468.
Barbe. Sous quel Roy, & à quelle occaſion on a porté depuis quelque temps la barbe & les cheveux raſez, en ſe ſervant de perruques. 428
Barbete (Eſtienne) Maiſtre de la Monnoye de Paris, fort en peine pour l'avoir fait hauſſer, quoy qu'alterée, & enſuite diminuée de prix. 35
Barnabé, Vicomte de Milan. 139
Baſle, Concile tenu en cette ville. 256 262.
Baſle, juſte & neceſſaire Ordonnance du Concile tenu en cette ville. 360
Baſtards, nom donné à quelques Avanturiers Gaſcons, & pourquoy. 80
Baſtille par qui, & en quelle année fut baſtie. 146
Bataille memorable où les Anglois remporterent la victoire contre les François. 103 217
Bataille de trente Bretons contre autant d'Anglois. 114. d'où vient le plus ſouvent le gain des Batailles. 137
Bataille remarquable entre les François & les Suiſſes. 415
Bauchet (Nicolas) Admiral de France pris & pendu par les Anglois. 93 96
Baudoüin l'un des huit freres baſtards du Duc de Bourgogne, ſa conſpiration contre ce Duc. 302
Bayard, Chevalier fort renommé. 405 430 ſon addreſſe. 431. ſa mort. 446
Bearn, Vicomté dépendant de la Gaſcogne. 4
Beatrix fille de Raymond Berenguier, Comte de Provence. 463
Beatrix de Portugal Ducheſſe de Savoye. 483.
Beaujeu fille de Louys XI. 329 332 334 338 339. elle devient Ducheſſe de Bourbon. 343
Beaumont Seigneur François. 376
Beaune (Jean de) Sur-Intendant des Finances. 439. ſon ſupplice. *là meſme*
Beauvais aſſiegé par le Duc de Bourgogne, dont le ſiege eſt levé par le moyen d'une femme. 305
Begards & Begardes abolis. 38 48
Begards Heretiques. 241
Bellay (Jean du) Eveſque de Paris, & depuis Cardinal. 479 480 492
Bembro (Richard) Chef d'un combat de trente Anglois contre trente Bretons. 114. il eſt tué en champ clos par Bertrand du Gueſclin. *là meſme*
Benedict ou Benoiſt XII. Pape fort moderé dans ſon élevation. 91. ſa mort. 98
Benefices en proye, 234 la diſtribution des Benefices reglée, mais peu obſervée. 276.
Benoiſt XIII. autrement dit Pierre de Lune, ſon élection. 188. la France ſe

fouſtrait de ſon obeïſſance. 191. il ſe ſauve du Palais d'Avignon, où il eſtoit comme en priſon. 195. il recommence à tourmenter le Clergé, & à le ſurcharger de Decimes. 197. il eſt pourſuivy par l'Univerſité de Paris de faire ceſſer le ſchiſme. 200. il a bien de la peine à bailler ſon abdication par écrit. 201. il envoye des Bulles en France pour empeſcher la ſouſtraction à ſon obeïſſance. 202. Aſſemblée des Cardinaux de l'un & de l'autre party pour terminer le ſchiſme. 206. mort de Benoiſt XIII. 216. il eſt declaré contumax & intrus au Concile de Conſtance. 222

Bentivogle Seigneur de Boulogne. 346

Berland (Pierre) Archeveſque de Bordeaux, ſa naiſſance & ſes mœurs. 362

Bernard baſtard du Comte de Foix. 141

Berry (Duc de) comment ſe rend maiſtre de la ville de Limoges. 146. il reduit Sainte-Severe, qui paſſoit pour imprénable. 149. il ſe faſche de n'avoir aucune part aux affaires. 160. paroles de ce Duc au Comte de Flandre, touchant la punition de ſes ſujets rebelles. 174. la jalouſie du Duc de Berry eſt cauſe que l'armée Navale de France ne fait aucun progrez contre l'Angleterre. 178. plaintes au Roy contre luy. 182. il ſouſtient un des Antipapes contre raiſon. 187. ſa femme ſauve la vie au Roy. *ſa meſme.* le Duc de Berry ſouſtient toûjours que le Gouvernement du Royaume luy appartient. 195. il ſe fortifie dans ſon Hoſtel à Paris contre le Duc de Bourgogne. 199. il confere avec le Bourguignon dans la ville d'Amiens aprés le meurtre du Duc d'Orleans. 202. le Roy ordonne que le Duc de Berry ſera du Conſeil de ſon fils. 206. il fait ligue avec la Maiſon d'Orleans. 207. il eſt aſſiegé dans Bourges. 209. entreveuë du Duc de Berry & du Bourguignon. 212. ſa mort. 219

Bertrand Archeveſque de Tarentaiſe. 87

Bertrand Eveſque d'Autun, & depuis Cardinal. 237

Beſace & Beſaciers. 48

Beſſarion Cardinal & Legat en France. 303

Bethford (Simon de) ſes crimes & ſon ſupplice. 87 247 249. il fait alliance avec le Duc de Bourgogne, & met le ſiege devant Yvry. 256. ſa mort. 259

Betigues (Raimond de) & ſon juſte deſeſpoir. 84

Betiſac (Jean) pourquoy bruſlé vif. 182

Bible traduite en François Romance, & en François Tudeſque. 237

Bien public, ligue qui portoit ce titre. 289 296.

Bienſéance, droit de bienſéance. 483

Biez Mareſchal de France. 515

Biſoches, ſecte d'Heretiques. 238 241

Blanche femme de Charles le Bel accuſée d'adultere. 20 40 81

Blanche fille de Philippe le Bel, & ſon mariage. 27

Blanche Comteſſe de Bourgogne. 89

Blanche fille de Philippe Roy de Navarre, & ſeconde femme de Philippe de Valois. 108

Blanche femme de Pierre le Cruel, ſa fin tragique. 140

Blanche fille unique & heritiere de Charles le Noble. 248

Blancs-Manteaux, Ordre Religieux. 49

Bohemiens répandus en France, quelles eſtoient leurs mœurs. 302
Voyez *Zigens.*

Bombes de guerre, comment ſe mettent en uſage. 431

S. Bonaventure, en quel temps arriva ſa mort. 6

Boniface VIII. de quels ſtratagêmes ſe ſervit pour s'élever à la Papauté. 22. ſes mœurs. 23 26 28 29 32. ſa mort. 33. dequoy accuſé. 34

Boniface VIII. reſerve la Proviſion des Benefices au ſaint Siege. 234

Boniface IX. ſon élection. 186. ſa mort 198.

Bonne de Savoye perduë de reputation. 345

Bonnivet Admiral. 432 438 441

Bordeaux & ſon Archeveſché. 235
Borgia Duché accordée à du Gueſclin par le Roy d'Arragon. 141
Borgia (Ceſar) fils naturel du Pape Alexandre VI. & Cardinal. 346 350. il prend l'épée. 372 375. le reſte des ſes avantures. 385. ſa mort. 386
Boucher. Compagnie de cinq cens Bouchers dans la ville de Paris. 208
Boucicaut Mareſchal de France, ſa valeur. 199 206.
Boukam, Comte Ecoſſois élevé à la Charge de Connеſtable de France. 230
Boukingham Comte d'Angleterre, fait de grands ravages en France. 165
Boukinghan Comte & Chef d'une grande faction, decapité. 332
Boulen (Anne de) devient Reine d'Angleterre. 471 478. ſon crime & ſon ſupplice. 494
Boulogne ville d'Italie aſſiegée par les François, & par la Ligue 398. 399
Boulogne ſur la Mer aſſiegé. 514
Bourbon (Pierre de) Connеſtable de France. 116
Bourbon (Jacques de) Comte de la Marche, défait par les Tard-venus. 132. le Duc de Bourbon entreprend de faire la guerre aux Maures. 175. le Duc de Bourgogne luy avoüe qu'il a fait tuer le Duc d'Orleans. 201. il fait une ligue avec la Maiſon d'Orleans. 207. prend la ville de Bapaume. 214. eſt fait priſonnier à la bataille d'Azincourt. 217. il ſe ligue avec quelques Seigneurs mécontents contre la reforme apportée parmy les gens de guerre. 263. il commence la guerre en Berry, Bourbonnois & Auvergne. 288 289. il prend la ville de Roüen 292. il taſche de remettre la Normandie ſous l'obeïſſance du Roy. 294
Bourbon (Jean de) eſt fait Connеſtable. 322. ſa mort. 343
Bourbon (Gilbert de) Duc de Montpenſier. 352 355. enfermé par trois armées. 356. ſa mort. *là meſme.*
Bourbon (Charles de) Connеſtable ſous le Roy François premier. 402 417 419 431. ſa conſpiration. 441. 442. declaré criminel de leze-Majeſté, & ce qu'il en arriva. 444 446. ſon nouveau Traité avec l'Empereur Charles V. 446. ſon invaſion dans la Provence. 447 449 451 455 458. ſa marche vers Rome. 461. ſa mort. 462
Bourbon (François de) Comte de ſaint Paul. 451
Bourbon (Charles de) Duc de Vendoſme. 453
Bourg (Antoine de) Chancelier de France. 485. ſa mort. 498
Bourges & ſa Primatie. 46
Bourges aſſiegé par Charles VI. 209. ſon Archeveſché quand & par qui établi. 235.
Bourgogne. Le principal ſujet des haines mortelles d'entre les Maiſons de Bourgogne & d'Orleans. 183. pourquoy elles augmentoient de jour en jour. 194 198. le Duc de Bourgogne fait aſſaſſiner le Duc d'Orleans. 201 225.
Boureau de Paris, Chef d'une bande de revoltez, & ſon ſupplice. 223
Bouſſole en quel temps inventée. 30
Boutefeux en France & en Allemagne. 489.
Brabant (Duc de) frere de l'Empereur fait priſonnier. 146
Brandon (Charles) Duc de Suffolk. 407.
Bretagne, troubles arrivez pour la ſucceſſion de cette Duché. 92 97 99 114. la Bretagne affligée par les Anglois. 150. nouveaux troubles en Bretagne. 157. cette Province recouvre ſes richeſſes, & eſt repeuplée, & par quel moyen. 269.
Bretagne pleine de grands deſordres. 334
Bretigny, lieu où ſe fit un Traité de paix entre la France & l'Angleterre. 144 153.
Bretté (Pierre de) Grand Sénéchal de Normandie tué à la bataille de Montlehery. 289
Briçonnet (Guillaume) Eveſque de ſaint Malo. 355

Brie Comté unie à la Couronne. 84
S. *Brigide* de Suede perſuade au Pape Gregoire XI. de retourner à Rome. 153.
Brion, Admiral de France, ſon procez & ſa condamnation. 484. 488. 493. 502. ſa mort. 503
Broſſe (Pierre de la) Barbier élevé par Saint Louys à une trop grande faveur. 7. ſa mort honteuſe. 81
Bruges, où la Garniſon Françoiſe fut maſſacrée par les Flamands. 30
Bruges ſaccagée par les Gantois. 171. ſa revolte contre le Duc de Bourgogne. 261
Bruges revoltée contre Maximilien Roy des Romains. 337
Brunſvvic Seigneur d'Allemagne. 469
Bucy (Simon de) premier Preſident pourquoy mal-voulu des peuples. 120
Bude (Sylveſtre) Capitaine Breton. 157
Budée (Guillaume) le plus ſçavant homme de ſon temps. 521
Bulle d'Or par quel Empereur, & en quelle année a eſté faite. 116
Bulles d'un Pape pourquoy biffées avec le canif, & lacerées par le Recteur de l'Univerſité de Paris. 202
Bures, Gouverneur des Pays-bas. 440

C

CAILLET, Chef de certains païſans revoltez. 126. ſon ſupplice. *là même.*
Calais aſſiegé par le Roy d'Angleterre. 104. ſe rend à luy. 105. quelles traitez furent faits en cette ville. 430
Calixte III. nomme des Commiſſaires pour revoir le procez de la Pucelle d'Orleans, qui la declarent innocente des crimes qu'on luy impoſoit. 277
Calvin, fameux Hereſiarque. 482
Cambray aſſiegé par Edoüard Roy d'Angleterre, & quel en fut le ſuccez. 94. combien on fit de traitez en cette ville. 392. 394. 396. 473
Cambray envahy par l'Empereur Charle-quint. 512
Campſon, dernier Sultan d'Egypte. 421
Cancellari, famille de la Toſcane, diviſée en deux factions. 23
Canon, en quel temps on a commencé à s'en ſervir dans les armées. 103
Capel (Jacques) quel requiſitoire fit, eſtant Avocat General, contre Charles-quint. 495
la Race *Capetienne* a eſté trois fois ſans enfans maſles en ligne directe. 326
Capitaines, pourquoy appellez brigands. 128. d'où viennent bien ſouvent les déroutes des grands Capitaines. 249
Caraccioli (Pierre) Duc de Melfe, & ſa conſtante fidelité. 381
Cardinal qui juge des procez en une Cour Souveraine. 160. grand nombre de *Cardinaux* en France pendant le quatorziéme ſiecle. 233
Cardinaux tyrans. 166
Cardonne (Raymond de) Viceroy de Naples. 399
Carignan. 511
Carmes mitigez. 354
Carnage horrible. 104
Cartel envoyé au Roy Philippe VI. par Edoüard III. Roy d'Angleterre. 93 96
Cartel de défy envoyé à l'Empereur Charles-quint par le Duc de Boüillon, & par d'autres. 429. 465
S. *Catherine* de Sienne ſolicite le Pape Gregoire XI. à retourner à Rome. 153
Catherine de France, & le projet de ſon mariage avec Henry V. Roy d'Angleterre. 225. 226. celebration des nopces. 228
Catherine d'Arragon & la diſſolution de ſon mariage avec Henry VIII. Roy d'Angleterre. 470. 478. ſa mort. 480
Caurelée (Huë de) Capitaine Anglois. 144
Celeſtin V. ſe démet du Pontificat en faveur de Boniface VIII. 22
Chapelle baſtie dans l'Egliſe des *Celeſtins* de Paris, pour expier un accident impréveu & innocent. 187
Cerdagne, Comté engagée au Roy de France. 285

Cerfs-volans pris pour ſupport des Armes de France. 166
Cerizolles, les François gagnent une grande victoire en ce lieu. 513
Cervoles (Arnaud de) ſurnommé l'Archipreſtre, & les inſultes qu'il fit au Pape dans Avignon. 129
Ceſene (Michel de) General des Cordeliers. 239
Chabanes (Antoine de) Comte de Dammartin. 278. eſt arreſté priſonnier à la Baſtille, & s'échappe de ce lieu. 285
Chaînes tenduës dans les ruës de Paris pendant les Barricades. 120
Chairadin, ſurnommé Barberouſſe, pyrate, ſon extraction & ſa fortune. 485 496
Champagne, Comté unie à la Couronne. 84
Chandos (Jean) Sénéchal de Poitou. 144
Chantonceaux, Chaſteau ſitué dans le païs d'Anjou. 224. par qui aſſiegé. *la même.*
Chaperons blancs pourquoy portez dans une ſedition arrivée à Paris. 111. autres Chaperons my-partis de rouge & de bleu auſſi dans Paris. 124. puis jettez au feu. 127
Chaperon des honneſtes gens dans les villes, preſque fait de meſme façon que celuy des Moines anciennement. 140. faction des Chaperons blancs en Flandre. 158
Charité ſur Loire par qui ſurpriſe & aſſiegée. 138
Charles fils de Louys VIII. Comte d'Anjou, élû Roy de Sicile 3. ſon ambition démeſurée. 9. ſa mort. 12
Charles de Valois. 18. 29. ſa mort. 424.
Charles le Boiteux. 18. 20. ſa mort. 37
Charles Prince de Boheme, & le ſonge remarquable qu'il eut. 86
Charles de Blois, auquel la Duché de Blois fut adjugée au préjudice de Jean de Montfort. 97. 98. 238. eſt fait priſonnier par Montfort. *la même.* ſa mort. 238
Charles ſurnommé le *Mauvais*, Roy de Navarre. 99. 115. arreſté priſonnier, & comment délivré. 117. 120. 122. ſon arrivée à Paris, dont il harangue le peuple, & ce qu'il en arrive. 123. 124. 126. 128. ſa paix avec le Roy Jean. 128. pretend ſucceder au Duché de Bourgogne aprés la mort du dernier Duc. 131. eſt pris priſonnier pour la ſeconde fois. 141. ſon imprudence eſt avantageuſe à la France. 147. ſon attentat contre la vie des Ducs de Berry & de Bourgogne. 166. mort tragique de ce Prince. 179
Charles, Comte d'Alençon, frere du Roy Philippe VI. & ſa mort. 104
Charles, Roy des Romains, fils de Jean Roy de Boheme. 104. devient Empereur. 105
Charles, Prince de Duras, ſa mort tragique quoy que juſte. 106.
Charles d'Eſpagne de la Cerde, favory du Roy Jean, & Conneſtable de France. 114. aſſaſſiné dans ſon lit. 115
Charles le Noble, fils & ſucceſſeur de Charles le Mauvais, Roy de Navarre, ſa mort. 179.
Charles Dauphin, Lieutenant en France pendant la priſon du Roy Jean ſon pere. 109. ſon addreſſe, & ſes inquiétudes. 121. ſe ſouſtrait à la tutelle des Eſtats. 122. ſe declare Regent. 125. 126. la Regence du Royaume luy eſt deferée pour une ſeconde fois. 134.
Charles V. dit le Sage & l'Eloquent, ſon avenement à la Couronne & ſon Sacre. 137. renonce à ſes droits ſur la Champagne & ſur la Bourgogne, moyennant la Seigneurie de Montpellier. 140. ſes preparatifs pour conquerir la Guyenne. 143. ſa conduite en la guerre contre les Anglois. 144. temporiſe par ſageſſe. 146. ſon Ordonnance touchant la majorité des Rois de France. 152. recommence la guerre contre l'Anglois avec cinq armées. 154. quel fut le ſeul déſavantage qu'il receut dans ſes entrepriſes. 158. ſes derniers diſpoſitions, ſon éloge & ſa mort. 159. ſa femme & ſes enfans. 160.

Charles fils de Charles le Mauvais Roy de Navarre vient en France, & y eſt retenu priſonnier pendant cinq ans. 154.

Charles IV. Empereur, quelles eſtoient ſes mœurs. 139. cét Empereur vient en France, & de quelle maniere y eſt receu. 155. ſa mort. 157

Charles V. dit le Sage, mis au nombre des hommes ſçavans de ſon temps. 237

Charles VI. fils de Charles V. le commencement de ſon regne fut troublé, & il y eut quelque differend dans la ceremonie de ſon Sacre. 163. 164. ſon éducation. 165. ſon voyage en Flandres avec ſoixante mille hommes, & quel en fut le ſuccez. 172. il y retourne. 174. ſon mariage. 176. il prend en main l'adminiſtration de ſon Royaume. 181. il va à Avignon. 182. il eſt ſurpris tout d'un coup d'un violent accez de furie. 186. il retombe en demence. 187. ſa troiſiéme recheute. 189. ce qu'il faiſoit pendant ſes bons intervalles. *la même.* ſa conduite à l'égard des Antipapes & de l'aſſaſſinat du Duc d'Orleans par le Duc de Bourgogne. 202. il commet le Gouvernement du Royaume pendant ſa maladie à la Reine & au Dauphin. 205. il marche en perſonne contre le party de la Maiſon d'Orleans. 209. pourquoy il va en Berry. 209. ſon retour. 210. il eſt forcé par un Chef de ſedition de prendre un chaperon blanc. 211. ſa Declaration fulminante contre le Duc de Bourgogne. 213. il convoque le ban & l'arriere-ban contre luy. 214. ſon voyage en Normandie contre le Roy d'Angleterre. 217. ſon retour à Paris. 218. ſa perſonne au pouvoir du Conneſtable d'Armagnac 220. & enſuite en celuy des Bourguignons. 221. ſon entrevuë avec le Roy d'Angleterre. 226. Traité qu'il fit avec ce Roy & Philippe Duc de Bourgogne au préjudice du Dauphin ſon fils. 228. ſa mort & ſes funerailles. 232. combien il avoit d'enfans. *la même.*

Charles Comte de Ponthieu, troiſiéme fils du Roy Charles VI. devenu Dauphin & Duc de Touraine. 213. 220. ſauvé avec precipitation envelopé dans ſa robbe de chambre. 222. 226. la mort du Duc de Bourgogne luy eſt imputée, quoy qu'apparemment il en eſtoit innocent. 227. Ligues contre luy & pour luy. *la même.* on luy fait ſon procez, il eſt banny de France à perpetuité, & declaré décheu de pouvoir pretendre à la ſucceſſion de la Couronne de France. 229. il devient Roy, nommé

Charles VII. dit le Victorieux, ſon avenement à la Couronne. 245. il fut appellé par raillerie Roy de Bourges, & couronné à Poitiers. 245. 246. ſes affaires furent arreſtées ſept ou huit mois. 250. il eſt ſacré à Reims. 252. ſes conqueſtes & ſon bonheur arreſté. 253. pluſieurs villes ſe ſoûmettent à ſon obeïſſance. 254. Traité celebre & authentique qu'il fit avec le Duc de Bourgogne. 259. ſon entrée triomphante dans Paris. 261. ſon inclination au bien de l'Eſtat. 263. ſon voyage en Poitou contre une Ligue qui s'y vouloit former. *la même.* il recouvre beaucoup de villes ſur les Anglois. 273. 274. ſes proſperitez meſlées d'ennuis. 272. ſon voyage en Normandie, & de là en Guyenne. 273. ſon entrepriſe contre la Savoye. 275. il a ſoin de faire revoir le procez de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orleans. 277. il s'abſtient de manger, & meurt de faim faute de pouvoir plus rien avaler. 280. ſes qualitez, ſon éloge, & ſes enfans legitimes & naturels. 281.

Charles, Comte du Maine, troiſiéme fils du Duc d'Anjou Roy de Sicile. 220

Charles Comte de Clermont, fils aiſné du Duc de Bourbon. 227. 228

Charles Comte de Geneve, fils d'Amé VIII. Duc de Savoye. 257

Charles fils aiſné & ſucceſſeur du Duc d'Orleans, aſſaſſiné par le Duc de Bourgogne. 202. il ſe met dans les bonnes graces du Roy. 213. ſa priſon en Angleterre, ſa délivrance & ſon mariage

avec la niéce du Duc de Bourgogne, & leur ſincere reconciliation. 264. ſa mort. 288

Charles, Comte de Charolois, fils de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. 284. la haine envenimée entre le Roy Louys XI. & ce Comte. 286. ſes troupes & ſon pretexte de les avoir leveés. 289. journée qui luy cauſa tous ſes malheurs. 290. outrages qui luy furent faits par les Habitans de Dinan. 293. il devient Duc de Bourgogne par la mort de ſon pere. 295. ſes bonnes & mauvaiſes qualitez. *là meſme* & 297. ſon entreveuë avec le Roy Louys XI. 297. 298. paroles qu'il profera inconſiderément. 299. il prend l'Ordre de la Jartiere. 300. il eſt adjourné par un Huiſſier du Parlement. 302. ſes affaires en mauvais eſtat. *la même*. ſon entrée en Picardie avec le fer & le feu. 305. il aſpire d'avoir le titre de Roy. 306

Charles, ſecond fils de Charles VII. 280. 281. ſon appanage. 284. enlevé & mené en Bretagne par le baſtard d'Armagnac. 288. 291. 292. intrigues des Ducs de Bretagne & de Bourgogne en ſa faveur. 301. 302. ſa mort cauſée par une peſche empoiſonnée. 304

Charles VIII. dit l'Affable & le Courtois, ſon avenement à la Couronne. 329. declaration de ſa majorité. *la même*. ſon Sacre. 331. ſes pretentions ſur la Bretagne. 335. complot de l'enlever. *là meſme*. ſon entrée à Bordeaux. 336. ſes conqueſtes en Bretagne. 340. il recherche la Ducheſſe de Bretagne en mariage. 342. il l'épouſe. 343. ſa generoſité ſubite, impreveuë & dommageable. 345. il eſt appellé à la conqueſte du Royaume de Naples. 345. ſon voyage pour l'Italie & ſes forces. 347. ſon entrée à Rome comme dans une ville ennemie. 349. ſa conqueſte du Royaume & ſon entrée dans la ville de Naples. 351. ſon retour en France. 352. peu abſolu & trop facile. 353. ſon changement de vie. 357. il meurt d'apoplexie. *la même*. ſon portrait. 358

S. *Charlemagne*, ſa Feſte. 354

Charles Comte d'Angouleſme. 333. 336

Charles II. Duc de Savoye & Roy de Chypre. 337

Charles VIII. pretendoit que la Bretagne luy appartenoit, & quel fut le ſuccez de cette pretention. 335

Charles-quint fils de Philippe Archiduc d'Autriche, & de Jeanne d'Eſpagne. 377. 387. devient Roy d'Eſpagne, & eſt appellé cinquiéme du nom. 418. differends entre luy & François premier. 422. il aſpire à la Couronne Imperiale. 424. il eſt elû. *la même*. ſon entreveuë avec le Roy d'Angleterre. 425. ſon couronnement. 426. ſes plaintes contre François premier. 427. pourquoy il envoye des Ambaſſadeurs au Roy d'Angleterre. 430. il fuit la rencontre des François. 431. ſon Traité avec Charles de Bourbon Conneſtable. 442. 443. 447. entrepriſe de François premier contre luy pour la conqueſte du Duché de Milan, & quel en fut l'évenement. 448. ſa conduite quand il le tint priſonnier. 452. Ligue contre luy. 459. 461. ſon voyage en Italie. 472. ſa premiere expedition de guerre. 477. ſon entrée triomphante à Rome. 487. il entre dans la Provence avec de grandes forces, & ce qu'il y gagna. 490. ſa honteuſe & pitoyable retraite. 492. il eſt mal-traité ſur mer. 493. il eſt ajourné au Parlement de Paris, & quelle réponſe il fait ſur ce ſujet. 495. ſon paſſage par la France pour aller en Flandre. 500. à quoy il employoit ſes intrigues. 505. il eſt agité ſur mer par de furieuſes tempeſtes. 506. il ſe ligue avec l'Anglois contre la France. 513. il court grand danger dans la Champagne. 514. ſon peu de parole. 518

Charles Duc d'Orleans, pere du Roy Louys XII. 411

Charles Duc de Savoye, & ſa negociation avec les Suiſſes. 416

Charles Comte de Valois. 424

Charles Duc de Vendoſme. 445. ſa mort. 510
Charles Duc de Savoye, & l'orage qu'il attira ſur ſa teſte. 483. 486. 490. 493. 497. 498. 502. 511
Charles, troiſiéme fils de François premier, & Duc d'Angouleſme. 487. devient Duc d'Orleans. 491. 505. 507. 508. 510. 514. ſa mort. 518
Charles, dernier Duc de Gueldres. 504
Charles Duc de Lorraine, pupille. 517
Charlier (Jean) ſurnommé Jarlon, Chancelier de l'Univerſité. 214
Chartier (Guillaume) Eveſque de Paris, ſa mort ſubite. 304
Chartier (Alain) 365
Chartres ſurpris par les François. 255
Chaſſanée (Antoine) premier Preſident au Parlement de Provence. 516
Chaſtelleraud Vicomté erigée en Duché-Pairie. 412
Chaſtillon (Hugues de) Grand Maiſtre des Arbaleſtriers. 145
Chaſtillon Mareſchal de France. 444
Chauvelin (Jean) Chancelier de Bretagne, & ſa mort tragique. 331
Cherbourg vendu aux Anglois par Charles le Mauvais, Roy de Navarre. 154. 155. 190. 221. 273.
Cherifs, quand ont commencé à regner en Afrique. 402
Chicane, exercice des Gratte-Papiers qui ruïne les Plaideurs. 34
Chreſtien (François) Chancelier de Bretagne. 333
Chriſtierne II. Roy de Danemark eſt chaſſé de ſon Royaume. 486
Chriſtierne III. Roy de Danemark établit le Lutheraniſme dans ſon Royaume. 497
Chriſtine fille de Chriſtierne II. Roy de Danemark. 517
Chriſtophe Duc de Wirtemberg. 48. 494
Chipre Royaume cedé à la Republique de Veniſe. 337
Ciel en colere contre la France pendant cinq ou ſix ans. 233
Cimetiere de ſaint Jean en Gréve pourquoy baſty où il eſt à preſent. 185
Clarence, Seigneur Anglois, frere de Henry V. Roy d'Angleterre, ſa mort. 230
S. *Claire*, en quel temps fut établi ſon Ordre. 47
Claude, Comte de Guiſe. 444. ſa mort. *là même*.
Clement VI. en quoy diſſemblable à ſon predeceſſeur. 98
Clement VII. élû par ſix Cardinaux demeurez en France, & le ſchiſme de ſon temps. 156. 169. 170. 178
Clement VIII. Antipape. 216
Clement V. élû peu canoniquement. 233
Clement VII. & ſon élection. 445. 446. 447. 452. 461. eſt détenu priſonnier ſix mois. 462
Clergé. Aſſemblées du Clergé à Paris, pour des ſujets remarquables. 88. ſon autorité beaucoup affoiblie. 89. les biens du Clergé diviſez en trois. 176. le Clergé mal ſervy par les plus puiſſans de ſon Corps. 185. exactions exceſſives juſques ſur le Clergé. 193
Cleves (Philippe de) Seigneur de Ravelſtin. 336
Clindon, Prince du pays de Galles. 197
Cliſſon (Olivier de) & ſon fils qui fut enſuite Conneſtable. 99. 180. 184. il eſt aſſaſſiné par Pierre de Craon. 185. 186.
Cliſſon (Marguerite de) veuve de Jean de Blois, Comte de Pentiévre, femme ambitieuſe juſqu'aux derniers crimes. 224
Coctier Medecin de Louys XI. 330
les *Colonnes*, famille Romaine. 355
Cœur (Jacques) Argentier du Roy Louys XI. ſes grands biens; les crimes dont il eſt accuſé & convaincu, & pour leſquels il eſt condamné; & ſa rehabilitation. 272
College de Navarre par qui fondé à Paris. 31.
Collier. L'Ordre du Collier en Savoye changé en celuy de l'Annonciation. 176.

Colonne (Proſper) priſonnier de guerre. 419. 433. 436. 438
Comines (Philippe de) comment attiré au ſervice de Louys XI. 298. 305. pourquoy enfermé dans une cage de fer. 336.
Cominges Odet Daydic, Comte de ce païs. 339. 340.
Cominges Comté en débat. 465
Compagnies d'Ordonnances quand établies en France. 266
Compiegne & ſon ſiege remarquable. 254
Comte, pourquoy ce titre eſtoit autrefois plus éminent que celuy de Duc. 219
Conception Immaculée de la Sainte Vierge, & les queſtions agitées ſur ce ſujet. 180. 237. 363
Conciles du douziéme ſiecle. 44
Conciles aſſemblez pour éteindre le ſchiſme. 206
Conciles tenus en France pendant le quatorziéme ſiecle. 242
Concile aſſigné à Pavie, transferé à Sienne, & diſſout. 246. ancienne queſtion, ſi le Concile eſt au deſſus du Pape. 256 Concile convoqué à Ferrare. 262. transferé à Florence. 264
Conciles du quinziéme ſiecle. 359
Concile general aſſigné contre le Pape Jules II. 398. 399. 401. & un autre commandé eſtre tenu par le meſme Pape dans le Palais de Latran. 398
Concile aſſigné par Paul III. & differé d'année à autre, en divers lieux. 509
Concordat d'où a pris ſon origine. 417. le Concordat confirmé au Concile de Latran. 420. on y forme* oppoſition. *la même.*
Confeſſeurs accordez aux Criminels executez par Juſtice, qui juſques-là leur avoient eſté refuſez en France. 189
Confeſſion chez les Moines. 47
Connelle (Thomas) Carme, & ſa liberté évangelique, qui fut cauſe qu'on le brûla tout vif. 361
Conſalve. 378
Conſeil établi par les Eſtats pendant la priſon du Roy Jean en Angleterre, pour l'adminiſtration du Royaume, 120
Conſeil de douze perſonnes pendant la minorité de Charles VI. 164
Conſeil de quinze perſonnes pour gouverner l'Eſtat pendant la minorité pretenduë du Roy Charles VII. 329. autre de douze perſonnes. 332
Grand-*Conſeil*, quand & par qui fut établi. 371
Conſeil ſans cervelle. 547
Conſeillers nouveaux créez en tous les Parlemens de France. 413
Conſtance ſur le Rhin, où ſe tint un Concile general. 215
Conſtantin, dernier Empereur d'Orient. 277
Conſtantinople inveſty par les Turcs, & délivré par les François. 192. cette ville fut priſe de force par Mahomet II. 277
Coq (Robert le) Chef d'un Conſeil établi par les Eſtats. 120. 121. ſe retire en ſon Eveſché. 122
Coqueluche eſpece de rhume, dont les ſuites eſtoient dangereuſes. 215
Coqueluche maladie épidemique en France, & ſes ſymptomes. 396
Corbie (Arnaud de) Chancelier accuſé de concuſſion. 210. eſt deſtitué de ſa Charge. 212
Corbiere (Michel de) Antipape ſous le nom de Nicolas V. 88. ſa mort. *la même.*
Cordeliers en grand vogue pendant le quatorziéme ſiecle, & comment ils en déchûrent. 237. 238. leurs réveries touchant l'obſervation reguliere de leur Regle. *la même.* diſputes pour la couleur & pour l'étoffe de l'habit, & pour la forme du capuchon des meſmes Religieux. 239
Cordule (Ferrand de) & ſa prodigieuſe doctrine. 366
Coulomb (Chriſtophe) & la découverte qu'il fait du nouveau Monde. 344
Coup violent qui eut des ſuites tres-ſanglantes. 117

La Cour diviſée en pluſieurs partis. 250
Couronne. Si c'eſt une heureuſe fortune que de ſucceder à une Couronne. 85
Couſtiliers, quelles gens ils eſtoient. 270
Courtray ſaccagé, pillé & bruſlé. 172
Craon (Pierre de) Seigneur Angevin, amy infidele. 175. eſt cauſe de la perte de Louys Duc d'Anjou 185. fait dreſſer une Croix de pierre proche de laquelle les criminels ſe confeſſoient quand on les menoit au ſupplice. 189
Crecy, bataille donnée en ce lieu. 103
Creſpy en Valois, quel traité fut fait en cette ville. 515
Croix droite, & Croix de ſaint André, marques de deux factions en France. 208
Croix blanche veuë en l'air au deſſus de Bayonne. 274
Croix veuës en l'air, ſur les habits & ſur le linge. 377
Croiſades du treiziéme ſiecle. 43
autre *Croiſade* 377. Croiſade publiée par le Pape Leon X. & quel profit on en tira. 421
Crouy, pere & fils, Seigneurs qui avoient grand pouvoir ſur l'eſprit du Duc de Bourgogne. 286
Crouy-Chevres (Philippe de) Gouverneur de Charles-quint, lors qu'il eſtoit en bas âge. 390
Crouy (Guillaume de) Seigneur de Chevres. 426. ſa mort. 428
Cruautez toûjours déteſtées. 431
Curtio (Bernardin) Gouverneur du Chaſteau de Milan, ſa perfidie & ſa mort. 374
Cuves de Saſſenage. 499
Czaar de Ruſſie ou Moſcovie, en quel temps ſa puiſſance commença à paroître. 319

D

DAIM (Olivier le) Barbier du Roy Loüis XI. devient homme de grand credit, & s'en fait accroire. 316
Dalila par qui imitée en France. 227
Dammartin Comté. 492
Danſe de ſaint Iean, maladie effroyable. 152
David de Dinan, & ſon erreur. 44
David Roy d'Ecoſſe chaſſé & retiré en France. 89. 104. ſa mort. 148
Dauphiné comment acquis à la Couronne de France, & d'où vient que l'on appelle *Dauphins* les fils aiſnez de France. 108. cette Province déchargée de toutes les pretentions des Empereurs. 155. quelles merveilles on voit en cette Province. 499
Decimes, en quel temps les Eccleſiaſtiques en eſtoient fort peu chargez en France. 368
Decretales pourquoy brûlées par Luther, & quel pretexte il prit pour en uſer ainſi. 426
Denier d'impoſt demandé ſur une botte de creſſon, fait grand bruit dans Paris, & y cauſe bien du trouble. 168
Deſquerdes Mareſchal de France, Grand Capitaine. 334. 336. ſa mort. 348
le *Diable* (Olivier) Barbier & Miniſtre d'Eſtat de Louys XI. 330. attaché au Gibet. *la même.*
Dijon aſſiegé. 404
Diligence extraordinaire de deux armées ennemies. 448
Dinan (Françoiſe de) Dame de Chaſteau-Briand. 336
S. *Diſier* aſſiegé. 514
Diſputes entre les Cordeliers & les Iacobins. 362. 364.
Divorce de conſequence. 471. 472. 478
Dole pris par trahiſon. 318. 319
Domaine du Roy commencé à aliener. 439
S. *Dominique.* Le Pape approuve le Tiers-Ordre de ſaint Dominique. 364
Dorie (André) 467. ſa grande generoſité. 470
Dormans (Guillaume de) Eveſque de Beauvais, Chancelier de France. 165
Dorothée Reine de Danemark, ſœur de Charles-quint. 517
Doüay, & l'orgueil de ſes Habitans. 314
Douglas (Charles de) Seigneur Ecoſſois

du party de Charles VII. 247. ſa mort. *la même.*
Doyac (Iean) Miniſtre d'Eſtat de Louys XI. ſon procez, ſa condamnation & ſon rétabliſſement. 330
Dragons d'Angleterre. 300
Dreux aſſiegé par Henry Roy d'Angleterre. 231
Dunois. Le baſtard d'Orleans Comte de Dunois. 263. 274. il preſide au Conſeil du Roy. 294. ſa mort & ſon eloge. 301
Dunois, Charles Comte de Dunois, à quoy obligé. 333. 335. 342
Duras (Charles de) couronné Roy de Sicile. 169

E

ECCLESIASTIQUE. Quelle eſtoit l'ignorance des Eccleſiaſtiques du ſeiziéme ſiecle, & quels deſordres regnoient parmy eux. 422
Ecluſe. Bataille navale à l'Ecluſe la plus ſanglante, qui ſe fût veuë depuis plus de deux ſiecles. 96. puiſſante Flotte équipée à l'Ecluſe. 178
Ecorcheurs, qui ils eſtoient. 261
Ecoſſe, troubles excitez en ce Royaume pour y ſucceder. 19. 516. ce Royaume paſſe en la Maiſon de Stuard. 148. irruption des Anglois en Ecoſſe. *la même.* courſes des Ecoſſois dans l'Angleterre. 155. l'humeur ſauvage des Ecoſſois. 177
Edeline (Guillaume) ſon crime & ſon ſupplice. 203
Edits concernans l'Egliſe & les Eccleſiaſtiques. 311
Edmond Comte de Kent. 87
Edmond Comte de Cambridge, depuis Duc d'York, fils de Henry Roy d'Angleterre. 144
Edoüard I. fils & ſucceſſeur de Henry III. Roy d'Angleterre. 4. 17. ſa mort. 37
Edoüard II. Roy d'Angleterre, dégradé, condamné à une priſon perpetuelle, & enfin cruellement mis à mort. 39. 80
Edoüard Comte de Savoye. 86. ſa mort. *là meſme.*
Edoüard de Bailleul rétably dans le Royaume d'Ecoſſe. 89
Edoüard III. Roy d'Angleterre rend hommage au Roy Philippe VI. 87. pourquoy il fait arreſter ſa mere, & ce qu'il en arrive. 92. 94. 103
Edoüard fils de Richard Duc d'Yorck, uſurpateur de la Couronne d'Angleterre. 279. 280. eſt dépoſſedé & enſuite rétably. 291. 294
Edoüard uſurpateur de la Couronne d'Angleterre, & ſa mort. 332
Egliſe maintenuë en ſes droits. 89
Egliſes azyles inviolables. 124
Egliſe du quatorziéme ſiecle. 232
Egliſe, ſa Iuriſdiction beaucoup étenduë, & enſuite diminuée. 232. à qui appartient la proprieté des biens d'Egliſe. 234
Egliſe du quinziéme ſiecle. 359
Egyptiens qui courent la France, & leurs mœurs. 221
Elections par qui oſtées. 420
Eleonor ſœur de Charles-quint. 456. 457. 474
Elizabeth fille d'Henry III. devient Reine d'Angleterre. 479
S. *Elzear* Comte d'Arian. 53
Emanuel II. Empereur de Grece, vient en France. 194
Emanuel Roy de Portugal. 377
Empereurs, dont les noms, les temps ou les regnes ſont rapportez aux marges de ce Livre 5. 12. 26. 37. 41. 90. 97. 105. 114. 116. 137. 157. 195. 206. 227. 262. 264. 321. 401. 426
Empire remply de troupes Françoiſes & Angloiſes. 266
Empire déferé à Charles-quint au préjudice de François premier. 424. 425
Empoiſonneur habile envoyé ſous le titre de Heraut. 170. ſon ſupplice. *la même.*
Empoiſonnemens remarquables & de perſonnes les plus qualifiées, dans une émotion à Paris. 211. 222
Enfans de France mal-traitez par l'Empereur Charles-quint. 465
Ennemis comment traitez par les Eſpagnols & les Allemans, & comment par les

les François & les Anglois. 148
Entreveuë pompeuſe & magnifique de deux Rois. 190. autres entreveuës ſemblables. 226
Entreveuës des Rois de France & d'Angleterre. 425
Epée de la Pucelle d'Orleans. 251 252. épée envoyée au Roy Louys XI. par le Pape Pie II. 285
Eperons, pourquoy on a nommé une journée de ce mot. 405
Epices en quel temps ont commencé à eſtre payées pour le jugement des procez. 408
Eſclaves contraints de s'affranchir par Lettres du Roy. 61
Eſpagne. Maiſon d'Eſpagne comblée de gloire & de richeſſes. 344
Eſpagnols plus cruels que les Lutheriens. 462
Eſpinay (Jacques de l') Eveſque de Rennes, & ſa mort tragique. 331
Eſſarts (Pierre des) Treſorier du Roy condamné à donner une ſomme notable. 205. il eſt établi Prevoſt des Marchands, & enſuite deſtitué. 288. rétably & empriſonné, puis decollé. 211
Eſt (Hercule d') Duc de Ferrare. 346
Eſtouteville Cardinal & Legat en France. 276
Etampes, laſcheté de celuy qui poſſedoit cette Comté. 286
Etats Generaux convoquez à Ruel, & à Paris. 117. 119. leurs demandes peu reſpectueuſes. 120. la conduite des *Etats* décriée. 122
Etats particuliers peu veritables. 125
Etats aſſemblez encore à Paris, pour traiter de la liberté du Roy Jean, & ce qui s'en enſuivit. 129. quel eſtoit l'ancien pouvoir des *Eſtats* à l'égard des impoſts. 234
Etats aſſemblez à Tours. 296. 329. ce qui s'y paſſa. 330
Eté preſque perpetuel en France pendant quelques années. 476
Etoile. Ordre de l'Etoile renouvellé par le Roy Jean, & depuis abandonné par Charles V. au Chevalier du Guet & à ſes Archers. 114
Eu. Le Comte d'Eu, Gouverneur de Paris. 292
Eudes Duc & Comte de Bourgogne. 89. 96. 101
Eveſché de Toulouſe erigé en Archeveſché, & diviſé en cinq Dioceſes. 234
Eveſchez multipliez par le Pape Iean XXII. 234
Eveſque qui ne ſe peut raſſaſier de carnage. 203
Eveſques aſſommez, & d'autres precipitez du haut des tours, & receus ſur des pointes d'épées & de javelines. 223.
Eveſques priſonniers. 335. 336
Eugene IV. ſucceſſeur de Martin V. 256. eſt dépoſé. *la meſme.*
Evreux Comté erigée en Pairie par Charles le Bel. 81
Exactions ſans juſtice & ſans meſure. 220
Execution remarquable de quatre perſonnes de qualité ſans aucune forme de Iuſtice. 117. 123

F

FActions des Armagnacs & des Bourguignons. 219. 222. 225
Famine en France. 476
Farel Miniſtre Sacramentaire. 484
Farneſe (Alexandre) élû Pape. 482
Farneſe (Octave) petit-fils du Pape Paul III. 509
Farre-Verſois, Moine empoiſonneur. 304. ſa mort. 305
Fayete Mareſchal de France. 105
Federic Empereur. 307. 337. 345
Federic, fils d'Alphonſe Roy de Naples. 345. 349. 355. devient Roy. 357. 387. ſa mort. *la même.*
Federic Duc de Saxe reputé le plus ſage Prince de toute l'Allemagne pendant ſa vie. 424
Felix Pape. Voyez *Amé* VIII.
Femmes de trois freres, fils de Roy, accuſées d'adultere. 40
Femmes qui font lever le ſiege de devant une ville par leur courage, & quel privilege elles ont pour avoir fait cette

belle action. 305
Veneſtrange (Broquard de) Chevalier Lorrain, rude fleau dans quelques Provinces de la France. 128
Ferdinand Roy de Portugal. 169. 178. ſa mort tragique. 179
Ferdinand fils naturel & ſucceſſeur d'Alfonſe Roy d'Arragon & de Sicile. 279
Ferdinand baſtard d'Alfonſe Roy d'Arragon, & Roy de Naples. 340. 346. ſes offres au Roy Charles VIII. & ſa mort. 347
Ferdinand fils d'Alfonſe Roy de Naples. 340. 348. devient Roy. 350. 351. 354. ſa mort. 357
Ferdinand Roy d'Arragon. 350. 377
Ferdinand Roy d'Eſpagne. 344. 357. 381. 383. 390. 391. 394. 396. 397. 400. 401. 402. ſa mort. 418
Ferdinand frere de Charles-quint. 460. eſt élû Roy des Romains. 474. 481. 496. 505
Ferrare aſſiegé par le Pape Iules. 397
Ferrette, Comté engagée à l'Empereur Charles V. pour de l'argent. 303
Ferronniere Maiſtreſſe de François premier, à cauſe de ſa beauté, & ce qu'elle luy communiqua. 500
Fiévre épidemique & ſa deſcription. 200
Financier. Quel eſt le plus rude ſupplice des mauvais Financiers. 140
Financiers recherchez, & mis à la queſtion. 59. 204.
Fisher (Iacques) Eveſque de Rocheſter, ſa mort. 494
Flagellans, leur ſecte, leurs mœurs & leurs erreurs. 241
Flamands declarez contre la France. 95
Flandre abattuë par un grand échec. 101 le Comte de Flandre à Paris. 115. pourquoy il ſe traveſtit en manœuvre. 171. ſa mort. 174. cruelle guerre en Flandre. 158. la Flandre reconciliée avec ſon Seigneur Souverain. 177
Flandre en grand deſordre. 337. 500
Flateries & flateurs. 489
Fleurs-de-Lys ſans nombre dans les Armes de France, par qui reduites à trois. 160
Fleur-de-Lys, joyau de grand prix. 472.
Florence remplie de troubles. 318
Florence autrefois Eſtat democratique. 346. eſt reduite ſous la domination de la Maiſon de Medicis. 473. 478.
Florenges fils aiſné du Duc de Boüillon. 429. 492. ſa mort. 498
Florent, Comte de Hollande, tué par un Gentilhomme. 24
Florent (Adrien) fils d'un Braſſeur de biere, devient Pape. 436. 440 ſa mort. 445
Florentins ont eſté de tout temps François d'inclination, & ont recouvré leur liberté. 349. 352. 376. 380. 383. 396. 400. 458
Foix. En quel temps le Comte de Foix vint à Paris. 122. 126. 274
Foix (André de) Seigneur de l'Eſparre, ſes beaux faits d'armes dans le Royaume de Navarre. 416. 417
Fonſeque (Antoine de) Ambaſſadeur du Roy d'Arragon, quel démeſlé eut avec les François. 350
Fontaine qui brûle. 499
Fontarabie aſſiegé & pris. 432. 439. 444. lâcheté du Gouverneur. *là meſme.*
Foreſt (Pierre de la) Chancelier de France, & quelles demandes firent les Etats contre luy. 120. il eſt fait Cardinal, & contraint de quitter les Sceaux. 121
Fornoüe, combat remarquable donné prés de ce village. 353
Fortifications des plus petites villes, & meſme des villages. 117
Foſſez creuſez à Paris, où il n'y en avoit point auparavant. 120
Fougeres en Bretagne, ſurpris par François de Surienne, ſur le Duc de Bretagne. 265
Fourmigny, bataille donnée en ce lieu. 273
France. Guerre des Anglois contre la France. 92. 93. la France inondée d'un grand nombre de malheurs. 97. la France miſerablement tourmentée en toutes façons. 100. toute la France expo-

ſée au pillage des gens de guerre. 128. la France abandonnée pour chercher une meilleure patrie. 140. la France battuë de divers fleaux. 195. la France partagée en deux factions. 208. renouvellement de la guerre entre la France & l'Angleterre. 216. 219. en France deux Rois & deux Regens, &c. en meſme temps. 229. l'eſperance de la France relevée. 251

France enrichie par la découverte des Indes. 376. la France ſoûmiſe à un interdit. 401. eſt miſe en grand danger. 404. 513. paix de la France faite avec l'Angleterre. 406. la France affligée d'un grand déreglement des ſaiſons & de peſte pendant un grand nombre d'années. 476

Francion, un des Chefs des Gantois revoltez. 177

François maſſacrez dans Genes. 206. leur bonheur dans l'Italie. 349. eſt bientoſt changé. 351. leur valeur contre les Venitiens. 392. ſont fort mal-traitez en Italie. 433

François fils de Richard, Comte d'Etampes, devenu Duc de Bretagne. 279

François II. Duc de Bretagne. 330. 331. 332. 333. 334. 336. 338. 339. ſa mort. 339

S. *François* de Paule. 345

François, Marquis de Mantouë, Chef des troupes d'une Ligue faite contre Charles VIII. 353

François, Duc de Valois, preſomptif heritier du Roy Louys XII. 387. 388. 402. ſon mariage avec Claude de France. 406. eſtant parvenu à la Couronne il eſt nommé

François premier, dit le grand Roy & le pere des Lettres. 411. 412. 475. 520. deſcendoit de Louys I. Duc d'Orleans. *là même*. ſon Sacre & ſes grandes qualitez. *la même*. ſa conduite au commencement de ſon regne. 412. ſa premiere guerre pour la Duché de Milan. 412. 423. ſon voyage en Italie. 414. eſt contraint par la ſoif de boire de l'eau meſlée de bourbe & de ſang. 415. ſon traité avec le Pape Leon X. 416. & avec Sforce Duc de Milan. 417. Ligue contre luy. 418. medite la conqueſte du Royaume de Naples. 418. aſſiſte le Pape contre François-Marie de la Roüere. 421. ſon traité avec l'Angleterre. 423. il aſpire à la Couronne Imperiale. 424. ſon entrevcuë avec le Roy d'Angleterre. 425. ſes conqueſtes dans la Navarre. 426. ſes plaintes contre l'Empereur Charles-quint. 427. eſt b'eſſé à la teſte, & ce qu'il en arriva. 428. pourquoy ſes Ambaſſadeurs vont vers le Roy d'Angleterre. 430. ſa negligence. 439. découvre la conſpiration du Conneſtable, & ce qui s'en enſuivit. 443. ſon voyage en Provence. 447. ſon deſſein formé pour conquerir le Milanois, & quel en fut le ſuccez. 448. eſt pris devant Pavie, mené en Eſpagne, & logé dans le Chaſteau de Madrid. 451. 454. le traité de ſa liberté. 456. ſon retour en France. 458. ſa nouvelle confederation avec le Roy d'Angleterre & avec les Venitiens. 463. 464. épouſe Eleonor ſœur de Charles-quint. 474. ſon amour pour les belles Lettres. 474. ſon voyage en Bretagne. 476. ſa réponſe aux plaintes de Charles-quint. 487. rabat la vanité de ce Prince. 495. divers ſentimens ſur ſa Ligue avec le Sultan Solyman. *la-même*. ſon voyage en Piémont. 497. tombe malade. 500. ſe voyant trompé par l'Empereur Charles-quint, change de conduite. 502. luy declare la guerre. 507. ſon entrepriſe ſur l'Angleterre. 517. ſa mort; ſes dernieres paroles & ſon éloge, ſes femmes & ſes enfans. 526

François fils aiſné de François premier, & ſa mort. 491

François fils aiſné & ſucceſſeur de Jean V. Duc de Bretagne. 203

François fils d'Antoine, Duc de Lorraine. 517

François II. ſa naiſſance. 512

Frauget, Gouverneur de Fontarabie, ſa

lâcheté & ſa punition. 444
Fregoſes premiers Citoyens de la ville de Genes. 271
Fregoſe Duc de Genes. 401. 403.
Fregoſe (Octavian) Gouverneur de Genes pour le Roy François premier. 433
Fregoſe (Ceſar) Ambaſſadeur pour François I. tué par les Eſpagnols. 506
Freres Mineurs, autrement Cordeliers. 47
Freres, ſecte d'heretiques. 238
Fuſtemberg (Guillaume de) devient ennemy de la France. 512

G

GABELLE, d'où ce mot eſt formé. 100. la Gabelle oſtée, puis remiſe. 117. eſt cauſe de grands troubles en France. 276
Galands de femmes de grande qualité écorchez tout vifs, & expoſez à pluſieurs autres ſupplices. 40
Galeas (Iean) Vicomte uſurpateur de la Seigneurie de Milan. 184
Galeas (Iean) Duc de Milan. 345. ſa mort. 348.
Galles. Le Prince de Galles fait de grands ravages dans la Guyenne & ailleurs. 116. ſa victoire. 119
Gand ſoulevé contre ſon Souverain. 337
Gantois revoltez contre Charles-quint 500
Gantois, & leur nouvelle revolte. 515
Gaſcons mal-traitez par le Prince de Galles, & revoltez contre luy. 143
Gaſton-Phœbus, Comte de Foix, beau-frere du Roy de Navarre, empriſonné dans le Chaſtelet à Paris. 116. ſa mort ſoudaine en lavant ſes mains. 184
Gaſton-Phœbus fils du Comte de Foix, ſon crime innocent, & ſa fin tragique. 171
Gaſton de Bearn, ſon Teſtament, & le different ſurvenu touchant ſa ſucceſſion. 302
Gatinare Chancelier de Charles-quint. 457
Gavre en Flandre, où les Gantois furent taillez en pieces. 276
Gaucour (Louys de) Gouverneur du Dauphiné, & ſa victoire contre le Duc de Savoye & le Prince d'Orange. 253
Gefroy, frere de Iean I. Comte de Harcour, ſa diſgrace, ſon azile & ſon conſeil. 102. 117. défait & tué. 120
Gens, leur droit a eſté violé en la perſonne de quelques Ambaſſadeurs. 465. 506
Gentilshommes qui changent leurs mœurs. 18. les violences des *Gentilshommes* ſur le pauvre peuple de la campagne, & ce qu'il en arriva. 126
Genois ſecourus contre les Barbares de Tunis par le Roy Charles VI. 183. ſe revoltent, & tuent tous les François qui eſtoient dans leur ville. 206
Genes miſe ſous l'obeïſſance du Roy de France. 189. 199
Genes, pour quelle ſomme fut donnée ſon inveſtiture. 346. 380. 389. 395. 401. 403. 404. 433. 439. 459. 470. 493.
Geneve, retraite de Calvin. 482
George Duc de Clarence, & ſa fin tragique. 316
George, Baron de Fronsberg, & les ſervices qu'il rendit à l'Empereur Charles-quint. 460
Gerard Comte d'Armagnac, & ſa querelle avec Girard de Calaubon ſon vaſſal. 4
Gerard (Hugue de) Eveſque de Cahors, dégradé, traîné ſur la claye, & brûlé tout vif. 240
Gerbroy petite ville dans le Beauvoiſis, où ſe donna une bataille entre les François & les Anglois. 257
Germaine, ſeconde femme de Ferdinand Roy d'Eſpagne. 388. 418
Gerſon (Iean) 365
S. *Gertrude* Religieuſe à Delf en Hollande. 240
Gibelin. Faction s Gibelins bien puiſſante en Italie. 435
Gié Mareſchal de France. 387. pourquoy

banny de ce Royaume. *la même.*
Gilles, troiſiéme fils de Jean V. Duc de Bretagne, & ſa mort dans une priſon. 103.
Gilles Seigneur de Raiz, Mareſchal de France, ſes crimes contre Dieu & nature, & ſon ſupplice. 272
Gilles le Chantre, Evangeliſte de la Secte des hommes d'intelligence. 361
Gloceſtre Duc en Angleterre, oncle du Roy Richard, qui le fait mourir ſur un ſoupçon. 191
Gonzales. 378. 379. 380. 381. 382
Gonzague (Charles de) Marquis de Mantouë. 384. ſes premiers exploits de guerre. 386
Gonzague (Federic de) Marquis de Mantouë. 433
Got, élû Pape, d'Archeveſque de Bordeaux qu'il eſtoit. 33. préſages de grands mal-heurs à ſon couronnement. 34. 39.
Grailly (Jean de) Captal de Buch. 137. ſa priſon & ſa délivrance. *la même.* ſa mort. 149
Grailly (Archambaud de) Captal de Buch, ſa pretention ſur la Comté de Foix. 192
Gramont (Gabriel de) Eveſque de Tarbes. 455
Grange (Jean de la) Moine Benedictin, Cardinal, Eveſque d'Amiens, & ſa conduite peu recommandable. 160. ſa retraite. 162
Gravelle, gueriſon de cette maladie eſſayée ſur un criminel condamné à mort. 367
Graville premier Chambellan. 332
Grece en grand trouble. 351
Gregoire XI. & ſon élection. 147. rétablit le ſaint Siege à Rome. 153. ſa mort. 155. 156
Gregoire XII. & ſon élection conditionnée. 201. 203. 206. cede le Pontificat. 216
Grenoble, Siege Souverain & Parlement quand & par qui établi. 401
du *Guaſt*, le Marquis de ce nom diſgracié. 463. 493. 494. 496. 506. 513
Gueldres. Défy du Duc de Gueldres envoyé au Roy Charles V. 145. 146. 316. ſa mort. *la même.*
Gueldres Duché. 389. 391. 427. 504
Guerande, Traité fait en ce lieu. 138
Guerres civiles & étrangeres tout enſemble. 250
Gueſclin (Bertrand du) ce que fit ce grand Capitaine en faveur de Pierre le Cruel, Roy de Navarre. 141. 142. eſt fait Conneſtable. 147. 149. 150. ſa mort. 159
Guibet & leur grande fortune en Bretagne. 330. 335
Guillaume frere Mineur debite des erreurs, dont il ſe retracte. 44
Guillaume de Beaucorroy, Gouverneur de Guiſnes, quelle fut ſa recompenſe pour avoir vendu cette ville aux Anglois. 114
Guillaume Duc de Gueldres, quel eſtoit le démeſlé qu'il avoit avec le Duc de Bourgogne. 181
Guillaume Comte de Hainault. 218. 219
Guillaume Duc de Cleves. 504
Guinegaſte; on a donné deux batailles en ce lieu. 405
Guiſe perduë. 491. 492
Guiſnes ſurpris par l'Anglois nonobſtant la Tréve. 114
Guſtave Eric-ſon, Roy de Suede. 497
Guyenne ſaiſie ſur l'Anglois faute d'hommage. 203. la Guyenne au delà de la Dordogne reconquiſe par les Anglois. 104. 116. 146. 148. 151. la Guyenne ravagée par les Pillards. 175. la Guyenne entierement renduë au Roy Charles VII. 273. 274. revoltée de nouveau. 275. mais reconquiſe. *la même.*
Guyenne troublée. 439. 444
Gyac, Seigneur fort en credit auprés de Charles VII. 248. ſa mort funeſte. 249

H

HA, Chaſteau qui porte ce nom dans la ville de Bordeaux. 275
Habit des hommes de qualité dans les villes. 140

Hachete (Jeanne) Amazone Françoiſe de la ville de Beauvais. 305
Haoembach Gouverneur de la Comté de Ferrette, pourquoy haï par les Allemands. 303
Hainault. La Comteſſe de Hainault ſolicite en Cour pour le Duc de Bourgogne ſon frere. 214
Haran. Pourquoy un combat donné par les François fut appellé la *Journée des Harans*. 251
Haraucour (Guillaume de) Eveſque de Verdun, pourquoy enfermé dans une cage de fer. 299. 300
Harelle, nom d'une ſedition arrivée dans la ville de Roüen. 168
Harfleur aſſiegé, pris d'aſſaut, & ſaccagé. 217
Haucut, fameux Capitaine Anglois au ſervice du Pape Urbain. 157
Helvetique. Les premiers lineamens de l'Alliance Helvetique. 37
Henry le Gras, Roy de Navarre. 3. ſa mort. 6
Henry VIII. Empereur. 37. ſa mort. 39
Henry, Comte d'Erby, devient Roy d'Angleterre, quatriéme de ce nom. 100. 104. 193. 196. meurt de la lépre. 215
Henry, fils naturel d'Alphonſe XI. Roy de Caſtille. 140. fait la guerre à ſon frere Pierre le Cruel, Roy de Caſtille. 141. eſt couronné à Burgos, *là même*. perd une bataille. 142
Henry III. Roy d'Angleterre, ſa mort & le nombre de ſes enfans. 153. 154
Henry Duc de Brunſvic élû Empereur, & aſſaſſiné. 193
Henry V. fils & ſucceſſeur de Henry IV. Roy d'Angleterre, avoit un grand deſir de s'allier avec les François. 215
Henry VI Roy d'Angleterre declaré heritier de la Couronne de France. 228. il s'en dit Regent. *la même*. il tient Cour pleniere au Louvre, luy & ſa femme couronnez. 231. ſa mort. 232
Henry Duc de Viſeu, fils de Jean, Roy de Portugal. 226
Henry VII. Roy d'Angleterre proclamé Roy de France. 232. eſt couronné dans l'Egliſe de Noſtre-Dame de Paris. 257. ſon mariage. 268. eſt chaſſé de ſon Royaume, & enſuite y eſt rétably. 279. 303
Henry Roy de Caſtille. 285
Henry VI. Roy d'Angleterre détrôné. 332
Henry VII. Roy d'Angleterre & ſon entrepriſe ſur la France. 343. ſa mort. 395
Henry VIII. Roy d'Angleterre. 394. ſon entreveuë avec le Roy François premier. 425. & avec l'Empereur Charles-quint. *la même*. pourquoy excommunié. 478. 480. ſa mort. 519
Henry, ſecond fils de François premier, marié avec Catherine de Medicis, devient Dauphin. 472. 487. 507. 508. 510. 514.
Hereſies du treiziéme ſiecle. 44
Hereſies du quatorziéme ſiecle. 241. du quinziéme ſiecle. 361
Heretiques de diverſes ſortes en Languedoc. 44
Hermaphrodite, Moine Benedictin, & ce qui luy arriva. 318
Hermites aſſemblez ſous la Regle de ſaint Auguſtin. 48
Heroet (Jean) Intendant des Finances, ſon crime & ſon ſupplice. 86
Hilderniſſen, Evangeliſte de la ſecte des hommes d'intelligence. 361
Hollande, guerre allumée en ce pays entre le Duc de Gloceſtre & le Duc de Bourgogne. 249
Hommes ſçavans du quatorziéme ſiecle. 236
Hongrie, grands deſordres dans ce Royaume. 177. 460. 473. 477
Honoré, baſtard de Savoye, Grand Maître de France. 436
Horuc, frere de Barberouſſe. 485. ſa mort. *la même*.
Hugonet Chancelier de Bourgogne. 315 ſa mort tragique. *la même*.
Humbert, frere & ſucceſſeur de Guignes

Dauphin de Viennois. 86. 108. cede ſon pays au Roy de France, & ſe rend Jacobin. *la même.*
Humieres. 494. 496
Hunfroy Duc de Gloceſtre, frere de Henry V. Roy d'Angleterre. 230. 249. ſa mort. 265
Hus (Jean) bruſlé tout vif au Concile de Conſtance. 221
Huſſites Heretiques. 361

I

JACOBINS, en grande eſtime pendant le quatorzieme ſiecle, & comment ils en ſont déchûs. 237. 240
Jacobins & Cordeliers toûjours appointez contraires. 362. 364
Jacques baſtard de Janus Roy de Chypre & uſurpateur de ce Royaume. 257. 337. ſa mort. *la même.*
Jacques IV. Roy d'Ecoſſe, & ſa mort. 405
Jacques V. Roy d'Ecoſſe, & ſon mariage avec Magdelaine, fille aiſnée de François premier, & en ſecondes nopces avec Marie fille du Duc de Guiſe. 494. ſa mort. 508
Jacqueline, fille unique d'Albert Duc de Baviere, & de Marguerite de Bourgogne. 196
Jacqueline de Baviere Comteſſe de Hainault, Hollande, Zelande & Friſe, & ſa mauvaiſe conduite. 230. 248
Jacquerie & *Jacque bon homme*, d'où ces mots ſont venus. 126. 139
Janus Roy de Chypre. 257
Jean II. Duc de Bretagne. 92. ſa mort. 97
Jean Comte de Richemond. 23
Jean le Moine Cardinal. 29
Jean XXII. que l'on dit s'eſtre élû Pape luy-meſme. 63. ſa diſcorde avec Louys de Baviere. 88. ſon opinion ſur l'eſtat des ames aprés la mort. 91. en quel temps il mourut. *la meſme.*
Jean Duc de Normandie fils aiſné du Roy Philippe VI. 93. 99. 101. ce fut luy qui porta le premier le nom de *Dauphin*. 112. eſtant parvenu à la Couronne il eſt nommé
Jean I. ſurnommé *le Bon Roy*. 113. ſon ſacre & ſon entrée à Paris. *la même.* le commencement de ſon regne fut ſoüillé de ſang. *la même.* ſon procedé violent à l'endroit de Charles de Navarre ſon gendre. 117. chaſſe les Anglois dans la Normandie. *la meſme.* leur donne inconſiderement bataille à deux lieuës de Poitiers, où ſon armée eſt entierement défaite, & luy fait priſonnier. 118. 119. eſt transferé en Angleterre avec de grands honneurs. 121. ſon ennuy dans ſa priſon, quoy qu'il euſt la liberté d'aller à la chaſſe. 129. ſon retour en France. 130. ſon entrée à Paris. 131. ſon voyage à Avignon pour viſiter le Pape Innocent. 133. par quel motif retourne en Angleterre. 134. ſa derniere maladie. *la même.* ſa mort, ſes qualitez, ſes femmes & ſes enfans. 135
Jean II. Comte de Montfort. 92. 97. ſa priſon. 98. ſa liberté & ſa mort. 100. 101
Jean Comte de Harcour, & ſa mort. 104
Jean Duc de Lorraine. 137
Jean fils de Philippe I. Duc de Bourgogne & Comte de Flandre, ſon mariage. 176. devient Duc de Bourgogne. 196. ſon accommodement avec la Maiſon d'Orleans. 204. 206. 213. 214. revient en France & s'empare du Gouvernement du Royaume. *la même.* ſon entreveuë avec le Dauphin. 225. eſt maſſacré. 227. quelles ſuites eut ce meurtre. *la même.*
Jean Jouvenel, Prevoſt de Paris, homme de bien, ſage & courageux. 182
Jean VI. Duc de Bretagne. 196. eſt laſchement trahy. 224
Jean, troiſiéme fils de Louys Duc d'Orleans. 202. 210
Jean de Baviere, Eveſque de Liege, eſt chaſſé de ſon Siege, & quelle fut la ſuite de cét éloignement. 203
Jean XXIII. Pape eſt fait priſonnier & dépoſé. 216

Jean Duc de Touraine, ſecond fils du Roy Charles VI. devenu Dauphin. 218. ſa mort. 220
Jean fils & ſucceſſeur d'Antoine Duc de Brabant. 230
Jean Duc de Bretagne. 246. ſe met du party de Charles VII. 248. il y renonce. 249. ſa mort. 266
Jean frere d'Alfonſe Roy d'Arragon. 248
Jean d'Arragon Roy de Navarre. 271
Jean Comte de Pontiévre, & Vicomte de Limoges. 273
Jean d'Anjou Duc de Calabre & de Lorraine. 291. 293
Jean II. Roy de Chypre. 337
Jean Duc de Saxe. 474
Jean Comte de Sepus. 505
Jean Roy de Portugal. 509
Jeanne fille d'Othelin, Comte de Bourgogne. 20
Jeanne, fille de Jacques d'Arc, & d'Iſabelle Gautier, dite autrement la Pucelle d'Orleans, & comme elle vint au ſecours miraculeux du Roy Charles VII. 251. ſa famille ennoblie, ſon nouveau nom & ſes armes. 252. priſe & venduë aux Anglois. 254. ſon ſupplice & ſa mort. 255
Jeanne, Reine de Naples, Princeſſe perduë de reputation. 230. ſa mort. 257
Jeanne, Comteſſe de Cominges. 268
Jeanne, fille de Henry Roy de Caſtille. 300
Jeanne de Caſtille, veuve de Philippe Archiduc, & ſa demence. 390
Jeanne, fille de Henry d'Albret Roy de Navarre, & ſon mariage ſans effet. 504.
Imbercourt Seigneur Flamand. 315. ſa mort tragique. *la même.*
Impoſts rétablis & levez avec des extorſions inouïes. 174. le Ciel courroucé à cauſe des impoſts. 283. remiſe d'impoſts. 290
Imprimerie, quand inventée, & en quel temps elle a commencé à eſtre en uſage à Paris. 265
Indes Orientales. 229
Indes Occidentales quand ont eſté découvertes. 344
Indulgences qui donnent ſujet d'un grand ſchiſme dans toute l'Egliſe. 421
Innocent VII. quand élevé au Souverain Pontificat. 198. ſa mort. 201
Innocent VI. 215
Innocent VIII. 340. 341
Intelligence. Secte appellée des hommes d'intelligence, & quelles eſtoient leurs erreurs. 361
Intereſt, grand reſſort, meſme des Corps les plus Religieux. 421
Interim accordé aux Proteſtans d'Allemagne. 506
Jffriay, Cardinal & General d'armée, 306
Joſſe, Marquis de Moravie, élû Empereur. 206. ſa mort. *la meſme.*
Grands-*Jours*, ce que c'eſt, & quelle eſt leur Juriſdiction. 475
Jubilé pourquoy inſtitué; ſon origine & ſon utilité. 27
Junta Sancta en Eſpagne. 426. éteinte entierement. 439
Iſabeau fille de François II. Duc de Bretagne. 339
Iſabelle fille de Jacques I. Roy d'Arragon, & femme de Philippe le Hardy. 14
Iſabelle de Valois Ducheſſe, veuve de Charles de Bourbon, & mere de la Reine de France, priſe priſonniere par les Anglois. 145
Iſabelle fille d'Eſtienne Duc de Baviere, Comte Palatin du Rhin, ſon mariage avec le Roy Charles VI. 176. envoyée à Tours comme priſonniere. 221. ſa mort. 259
Iſabelle de Portugal, ſeconde femme de Philippe II. Duc de Bourgogne. 254
Iſabelle ſœur de Henry Roy de Caſtille, ſon mariage avec l'Infant d'Arragon. 300
Iſabelle femme de Ferdinand Roy d'Eſpagne. 344. ſa mort & ſon éloge. 388
Iſmael Sophi. 421
Italie, en quel temps commencerent les guerres en ce pays. 345. 347. nouveaux troubles en Italie. 350. changement remarquable

remarquable en Italie à l'égard des François. 381. 383. 385. 400. 403. 433. 446. 448. 452. 455. 458. 471. 472. 477. 493. 496.
Jubilé centenaire. 377
Juifs toûjours en execration parmy les Chreſtiens. 34
Juſtice. Charges de Juſtice créées & venduës à la foule du peuple. 439

K

KEMPERLAY ville de Bretagne. 152
Kieret (Huë) Admiral de France. 93
Knolles (Robert) fameux Capitaine Anglois, ſes ravages en quelques endroits de la France. 127. 144. 146
Kyriel (Thomas) Capitaine Anglois, & ſa deſcente en Normandie. 273

L

LAc merveilleux en Dauphiné. 499
Ladiſlas, fils de Charles de Duras. 178
Ladiſlas de Naples. 206. ſa mort tragique. 25
Ladiſlas le jeune, Roy de Hongrie & ſa mort. 267
Lagny (Jean de) qui n'a point halte, ſobriquet donné au Duc de Bourgogne. 219
Lancaſtre Duc Anglois. 117. 120. 122. ſon mariage. 148. 174. 178. 183. ſa mort 192. 291. 301.
Landais (Pierre) Favory du Duc de Bretagne, ſon pouvoir, ſes mauvaiſes qualitez & ſes attentats. 330. 331. 333. ſon ſupplice. 334
Landrecy aſſiegé. 510. 512
Lang (Matthieu) Eveſque de Curs. 397. de quelle maniere il traita le Pape Jules II. 398
Langey Gouverneur de Piémont. 506
Langues Latine & Greque. 364
Languedoc, ſa fidelité envers le Roy Jean priſonnier. 121
Langres (Simon de) Cardinal Legat du Pape. 129
Lanoy (Charles de) Viceroy de Naples. 443. 449. 451. 454. 458. 460. 461
Lanſquenets à la bataille de Pavie. 451. 469. 471. 491.
Latran, Concile tenu à Rome en ce lieu. 398. 401.
Laval, Seigneur de France, Gouverneur de Bretagne, & ſa mort. 476
Lauria Admiral d'Arragon. 18
Lautrec (Odet de Foix) 399. 400. 419. 420. 423. 433. 434. 447. 444 457. 464. 466. 468. 469. ſa mort. 469
Lenox Comte, & ſa mauvaiſe conduite. 516
Leon Roy de l'Armenie Mineure, ſon refuge en France, & ſa mort. 175
Leon X. & ſon élection. 403. 406. ſe ligue contre François premier. 416. 418. 419. 421. 425. 428. 433. ſa mort. 435
Leſcun Mareſchal de France. 433. 437. 438. ſa priſe au ſiege de Pavie. 451
Leve (Antoine de) tres-fameux Capitaine en ſon temps. 488. 490. ſa mort. 492
Liege, Eveſque de cette ville pourquoy maſſacré. 322
Liegeois, origine de leur haine contre la Maiſon de Bourgogne. 203
Liegeois fort obſtinez à tenir teſte au Duc de Bourgogne. 293
Ligue des Princes contre le Duc de Bourgogne accommodée. 207
Ligue entre le Roy Charles VI. Henry V. Roy d'Angleterre, & Philippe II. Duc de Bourgogne, contre Charles Dauphin de France. 227. rompuë entre Henry & Philippe. 230
Ligue des Rois de France avec les Cantons des Suiſſes. 317
Ligues remarquables. 333. 335. 343. 352. 380. 391. 481
Ligue Sainte. 399
Ligue contre le Turc. 477
Ligue en Angleterre contre le Roy Henry VIII. 494
Ligue en Italie contre l'Empereur Charles-quint. 456. 458. 462
Ligues en Allemagne de Catholiques d'un coſté, & de Proteſtans de l'autre. 470

Limoges rendu aux François, assiegé, pris & mal-traité. 146. 148
Lingots d'or cachez, découverts & enlevez. 164
Livres, & quel en estoit le prix avant l'invention de l'Imprimerie. 266
Loire, forte guerre dans les Provinces de deçà cette riviere. 230. si cette riviere a este glacée au mois de Juin. 288
Lombard, traître aux François. 107
Lombards chassez de France. 108
Longueville Gouverneur de la Province de Guyenne. 402. 405. 406
Lorges Capitaine. 430
Lorette, sainte Maison de la Vierge. 20
Lorraine. Debat pour la succession du Duc Charles de Lorraine. 256
Lorraine, Cardinal. 488. 502. 504
S. *Louys*, Evesque de Toulouse, fils de Charles le Boiteux, Roy de Sicile. 37
Louys Hutin fils aisné de Philippe le Bel, Roy de Navarre. 36. 39. son avenement à la Couronne de France. 57. son Sacre. 60. sa mort. 62
Louys de Baviere Empereur pretendu, & sa discorde avec le Pape Jean XXII. 93. 95. sa mort. 98
Louys Comte de Flandre, mal voulu de ses sujets, & ce qui s'en ensuivit. 103. sa mort. 104
Louys, jeune frere de Charles le Mauvais, & de Philippe de Navarre. 138
Louys Roy de Hongrie. 169
Louys, Comte de Gravines. *la mesme.*
Louys II. fils aisné & successeur du Duc d'Anjou Roy de Naples. 178. on le dépossede de son Royaume. 193
Louys, frere unique de Charles VI. & Duc de Touraine; ses nopces avec Valentine de Milan. 182. devient Duc d'Orleans. 185. son insatiable avidité pour l'argent. 197. il est assassiné, & ce qui en arriva. 201
Louys Dauphin de France, Duc de Guyenne, fils de Charles VI. & son mariage avec Marguerite fille de Jean Duc de Bourgogne. 197. mal conseillé, & les grands desordres qui en arriverent. 210. sa mort. 218
Louys fils aisné du Duc d'Anjou Roy de Sicile. 220
Louys III. Duc d'Anjou, aspire à la conqueste du Royaume de Naples, & ce qui en réüssit. 230. naissance de Louys fils aisné de Charles VII. 246. 265. sa retraite hors de la Cour. 270. ordre de l'arrester donné par le Roy son pere, & quelle en fut la suite. 278. il est mandé par son pere, & il n'obeït pas. 280. devient Roy sous le nom de
Louys XI. son âge, ses mœurs & son arrivée en France pour prendre possession de la Couronne. 282. son Sacre & son entrée à Paris. 283. ses desseins sur la Bretagne avortez. 284. sa conduite peu loüable au commencement de son regne. *la même.* son habit de bure, court & étroit. 286. son voyage aux Pays-bas. 286. la haine envenimée d'entre luy, & le Comte de Charolois. 286. son démeslé avec le Duc de Bretagne. 288. graces qu'il fait aux Parisiens. 290. son traité avec les confederez de la Ligue du Bien public. 292. 293. son voyage au Mans. 256. son entreveuë avec le Duc de Bourgogne à Peronne, & ce qui y arriva. 297. traitement qu'il fit aux Parisiens. 299. sa nouvelle entreprise contre le Duc de Bourgogne. 301. ses défiances. 302. 303. ses devotions. 304. son peu de secret. 306. son dessein sur Perpignan. 307. attentat sur sa vie. *la-mesme.* sa haine contre la Maison de Bourgogne. 314. sa santé affoiblie & languissante 320. son pelerinage à saint Claude. *la-même.* combien il craignoit de mourir. 323. sa mort. 324. ses bonnes & mauvaises qualitez. *la même.*
Louys Duc de Savoye. 284
Louys Duc d'Orleans. 329. 331. 333. 338. sa prison. 339. on le délivre. 342. 348. 352. 353. 357.
Louys XII. surnommé le Juste & le Pere du peuple, son avenement à la Couronne. 371. son Sacre, son couronnement, son entrée à Paris, & ce qu'il

diſoit ordinairement. *là meſme.* ſa conduite envers ſes ſujets. *la même.* ſa ligue avec le Pape Alexandre. VI. 372. ſon premier mariage declaré nul. 373. il épouſe Anne de Bretagne. *la même.* ſes deſſeins ſur l'Italie. *la meſme.* ſon entrée à Milan. 374. ſa conqueſte de Naples. 377. ſon inveſtiture du Duché de Milan. 379. ſon accommodement avec l'Archiduc Philippe. 380. ſon deſſein d'attaquer le Roy d'Eſpagne. 383. ſon traité avec l'Empereur & l'Archiduc. 387. ſa liaiſon avec le Roy d'Eſpagne. 388. revolte de Genes contre luy. 389. ſa deviſe aprés l'avoir étouffée. 390. ſon entreveuë avec Ferdinand Roy d'Eſpagne. 391. il eſt indigné contre les Venitiens, & ce qui en arriva. *la meſme.* il avoit plus de juſtice que d'ambition. 393. il aſſemble l'Egliſe Gallicane contre le Pape Jules II. 396. le Roy d'Angleterre luy envoye declarer la guerre. 401. il eſt ajourné par le Pape Jules. *la meſme.* ſa Ligue avec les Venitiens. 403. ſa conſtance & ſa peine domeſtique. 405. ſon accommodement avec le Pape Jules. *la meſme.* mort de ſa femme. 406. ſon ſecond mariage. *la meſme.* ſa mort & ſon éloge remarquable. 407

Louys fils aiſné de Gilbert Comte de Montpenſier. 378. ſa mort. *la meſme.*

Louys I. Duc d'Orleans. 411

Loüiſe mere du Roy François premier. 406. 412. ſon humeur altiere & violente. 417. 431. 433. 439. 441. 446. 448. 453. 456. 472. ſa mort. 475

Loups affamez, qui viennent devorer des enfans au milieu de la ruë ſaint Antoine à Paris, & en quel temps cela arriva. 261

Louvet Preſident de Provence congedié. 248

Louvre, Maiſon Royale à Paris. 160

Loyola (Inigo de) Inſtituteur & Chef de la Compagnie de Jeſus, & quelle fut l'occaſion de cette Inſtitution. 426

Loyola Ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, & ſa diſpute avec celuy de France. 433

Lude. Quelle fut la reſiſtance du Seigneur du Lude contre les Eſpagnols. 444

Lune (Pierre de) comment élû Pape. 188

Luther, ſes qualitez & ſes predications, & quelle en a eſté la ſuite. 421. commencement de ſon hereſie. 422. ſes Livres brûlez par l'ordre de l'Empereur Charles-quint. 426

Lutheriens punis en France. 445. 476

Luxe qui naiſt de la déſolation. 118

Luxembourg & ſa ville capitale de meſme nom. 510. 514

Lyon & ſa Seigneurie temporelle. 39

Lyon (Jean) Chef des Chaperons blancs en Flandre. 158

de *Lyra*, ſes apoſtilles ſur la Bible. 236

M

MACE' (Perrin) Changeur du Treſor, ſon crime & ſon ſupplice. 124

Magdelaine, fille aiſnée de François premier, ſes nopces & ſa mort. 494

Madere, Iſle, quand & par qui découverte. 229

Mahomet II. 320. ſa mort. 321

Maillotins pourquoy ainſi appellez. 168

Maillard (Olivier) Cordelier & fameux Predicateur. 345

Majorité des Rois reglée en France par le Roy Charles V. 152

le *Maingre* Boucicaut Mareſchal de France, & Gouverneur de Genes. 190

Malediction paternelle au lit de la mort. 12

Malines, conteſtations arrivées pour cette ville. 89

Mamelus, leur domination éteinte en Egypte. 421

Manifeſtes du Duc de Bourgogne, & quel effet ils eurent. 221

Mantouë, Marquiſat érigé en Duché. 473

Marcel (Eſtienne) Prevoſt des Marchands. 120. 121. 124. ſa fin tragique & ſon cadavre trainé dans les boüe. 125

Marche, Comté poſſedée par le fils du Duc de Bourbon. 197
Mareſchaux de France. 497
Marguerite fille de Robert II. Duc de Bourgogne, & femme de Louys Hutin. 62
Marguerite fille de Robert Comte de Flandre, qui ſe ſervoit de ſa teſte dans le Conſeil, & de ſon épée dans les occaſions. 98
Marguerite veuve de Charles de Duras, Roy de Sicile & de Naples. 178
Marguerite fille de René d'Anjou, & ſon mariage avec Henry VI. Roy d'Angleterre. 268
Marguerite ſœur d'Edoüard Roy d'Angleterre. 291
Marguerite fille de Marie Ducheſſe de Bourgogne. 322
Marguerite petite-fille de l'Empereur Federic, fils de Maximilian Roy des Romains, & ſœur de l'Archiduc Philippe. 345
Marguerite Ducheſſe veuve de Savoye. 392
Marguerite, fille de Jean Comte d'Auvergne, femme de Laurent de Medicis. 421
Marguerite Reine de Navarre, ſœur de François premier. 454. 480
Marguerite Ducheſſe d'Alençon, & ſa negociation pour la délivrance du Roy François premier. 455
Marguerite fille du Comte de Provence, femme du Roy ſaint Louys. 517
Marie de Brabant femme de Philippe le Hardy. 6
Marie fille de l'Empereur Henry de Luxembourg, & ſeconde femme de Charles le Bel. 81
Marie fille de Louys II. Duc d'Anjou, femme de Charles VII. 281. ſa mort. 284
Marie d'Amboiſe veuve de Pierre le Simple, Duc de Bretagne. 284
Marie fille unique de Charles H. Duc de Bourgogne. 313. ſon mariage. 317. ſa mort. 322
Marie ſœur du Roy d'Angleterre, & ſeconde femme de Louys XII. 40
Marie (François) 419. 420. 43
Marie Doüairiere de Hongrie, Gouvernante des Païs-bas. 500
Marie, fille unique de Jacques V. Roy d'Ecoſſe, & quelle diſpute il y eut pour ſa tutelle. 508. 516
Marignan, bataille donnée en ce lieu. 416. 486. 490
Marigny (Enguerrand de) 35. ſon procez & ſon ſupplice. 58
Mariniers, l'un Normand & l'autre Anglois, ſont cauſe d'une grande guerre entre la France & l'Angleterre. 11
Marck (Guillaume de la) dit le Sanglier d'Ardenne. 322
Marck (Robert de la) Seigneur de Sedan & Duc de Boüillon. 429. ſa temerité. *la meſme.*
Marle (Henry de) premier Preſident & Chancelier. 213. on le maſſacre. 223
Marſeille aſſiegé. 447. 491
Martin V. & ſon élection. 222. ſa mort. 256
Martin Duc de Cleves. 504. 512
Mate Comteſſe de Bigorre, femme de Gaſton de Bearn. 138
Mate Comteſſe d'Armagnac. *là meſme.*
Matthieu premier Comte de Milan. 23
Matthieu Vicomte de Caſtel-bon. 182. 184. ſa mort. 192
Mauleon (Jean) Cordelier. 345
S. *Maurice*, ſon Ordre Militaire par qui érigé. 360
Maximilien fils de l'Empereur Federic, ſon mariage avec l'heritiere de Bourgogne. 306. 317
Maximilien, fils de l'Empereur Federic, eſt élû Roy des Romains. 334. 337. pauvre & froid amant. 342 cruellement offenſé & ligue avec le Roy d'Angleterre. 343. 345. 356. devient Empereur. 379. 380. 418. ſes qualitez contraires & incompatibles. 423. ſa mort. 424
Meaux, pourquoy cette ville fut ſaccagée & brûlée. 126. eſt aſſiegée une ſeconde fois par le Roy d'Angleterre, qui la

prend. 229
Medequin (Jean Jacques) Marquis de Marignan. 486. 490
Medicis, famille de ce nom à Florence fort puiſſante. 318
Medicis (Pierre de) 346. 347. ſon exil. 349. 380
Medicis (Jean de) élû Pape. 403. 418. 436
Medicis (Jules de) promû au Pontificat. 445
Medicis (Catherine de) 479
Medicis (Alexandre de) 487. poignardé. 496
Medicis (Coſme de) 496
Melanction (Philippe) 480. 481
Melun aſſiegé par l'Anglois, & quel fut le ſuccez de ce Siege. 124
Mendians ſupprimez, quelques-uns exceptez. 6. pourquoy retranchez du Corps de l'Univerſité de Paris. 206
Mendians & leurs privileges augmentez juſqu'à un excez inſupportable. 363
Menier (Jean) Preſident au Parlement de Provence. 516
Mercœur (Jean de) Religieux de l'Ordre de Ciſteaux, ſes erreurs. 241
Merveille, Ecuyer de François premier, & la funeſte iſſuë de ſon voyage de Milan. 481. 483
Mets aſſiegé par Charles VII. 270
S. *Michel*, Ordre de Chevalerie inſtitué ſous le nom de ce Prince de la Milice celeſte. 300
Michel Prince de Portugal, & ſa mort. 377
Milan & ſa Principauté. 23
Milan, fin de la domination des Vicomtes de cette ville. 46 ›. *& ſuiv.* pluſieurs Princes y pretendent. *là meſme.*
Milan. 387. 389. 390. 392. perte de ce Duché. 401. revendiqué. 403. les pretentions du Roy François premier ſur cette Duché ; elle luy eſt renduë. 487
Milan aſſiegé par l'Empereur Charles-quint. 419. 427. 436. 488
Milice comment reformée. 263
Mines à renverſer les murailles quand inventées. 382
Miniſtre orgueilleux & viſionnaire, quels dommages a cauſez. 432
Minorité des Rois de France, à quel âge fut declarée finie par Charles V. 152
Mirabel, Chaſteau baſty au milieu du Parc de Pavie. 450
Mirabel, bataille livrée en ce lieu. 451
Mirande aſſiegée. 397
Mirandole (Pic de la) & ſa mort. 349
Molay, Gentilhomme Bourguignon, Grand-Maiſtre de l'Ordre des Templiers. 36. 40
Moncade (Hugues de) Ambaſſadeur de Charles-quint. 458. 460. 463. ſa mort. 468
Mongommery fils du Seigneur de Lorges. 516
Monnoye changée de prix, alterée & de bas aloy, cauſe une grande ſedition dans Paris. 35
Monnoye de nouvelle fabrique ſupprimée. 121
les *Monnoyes* ſont reduites à un extrême déreglement. 128
Montaigu (Jean de) ſes crimes & ſon ſupplice. 204. ſa memoire & ſa reputation rétablies. 205
Montargis comment ſurpris. 254
Montauban, Chancelier de Bretagne. 340
Montbeliard, le Comte de ce pays ravage la Bourgogne. 138
Mont-Caſſel, celebre bataille donnée en ce lieu. 85
Montecuculli (Sebaſtien de) pourquoy tiré à quatre chevaux. 491
Montejan Mareſchal de France. 497
Montereau-Faut-Yonne ; aſſemblée qui s'y fait pour appaiſer les troubles de la France. 222
Montferrat Marquiſat gagné par la bataille de Cerizolles. 513
Montfort (Jean de) Duc de Bretagne. 150. envoye défier le Roy de France ſon Souverain. 151. ſe refugie en Flandre & en Angleterre. 157. eſt declaré atteint de felonie, & toutes ſes terres ſont confiſquées. 158. ſa Duché luy eſt renduë. 159
Montfort (André de) Gouverneur de la

ville de Nice. 511
Montholon (François de) de Preſident au Mortier eſt fait Garde des Seaux. 503. la probité eſtoit hereditaire dans ſa famille. *la même.*
Montlehery, bataille donnée en cét endroit, qui doit paſſer plûtoſt pour une rencontre que pour une bataille. 289
Montmorency trompé par un inſigne traitre. 107. 115
Montmorency, ville brûlée. 127
Montmorency Mareſchal de France, puis Conneſtable, & ſa priſe à Pavie. 437 451. 454. 491. 493. 497. ſa diſgrace. 504
Montpellier rempli de troubles. 158
More. Fin de la domination des Mores en Eſpagne. 344
Moron (François) Chancelier de François Sforce Duc de Milan, ſa franchiſe luy fut préjudiciable. 455
Morus (Thomas) Chancelier d'Angleterre, & ſa mort. 494
Mortemer (Robert de) Seigneur Anglois. 87
Morviller Chancelier, homme violent & hardy, quelles deffenſes il fit au Duc de Bretagne. 287
Mouſquets d'ancienne fabrique, & leur groſſeur & peſanteur. 446
Mouzon aſſiegé. 430
Muley-Aſſan uſurpateur du Royaume de Tunis. 485. 509
Munſter, l'Eveſque de cette ville amene des troupes à l'Empereur. 309
Muraille fort ancienne cauſe un grand accident par ſa cheute dans la ville de Lyon. 34

N

NANTES inveſty par le Roy Edoüard. 99. le Chaſteau de Nantes ſurpris par les Anglois, & ce qu'il en arrive. 116
Nancy aſſiegé par le Duc de Bourgogne. 312
Naples, projet de l'entrepriſe ſur ce Royaume, & quel en fut le ſuccez. 339. 345. 347. 351. affaires de Naples. 356. 377. 379. 380. 381. 383 384. 386. 388. 396. 418. 425. 428. 449. 458. 461. 467. 468. 471.
Narbonne érigé en Eveſché. 234. 235. le Vicomte de Narbonne pourquoy écartelé aprés ſa mort. 247
Naſſau. Cruauté du Comte de Naſſau. 429. 431. ſon entrée en Picardie avec une puiſſante armée. 492
Navarre, grands troubles en ce Royaume, & par qui excitez. 6. 7
Navarre, Royaume pretendu par Philippe VI. & quelle fut l'iſſuë de cette pretention. 84. diverſion dans la Navarre. 139. diviſion qui a beaucoup aidé à perdre la Navarre. 277
Navarre envahie par Ferdinand Roy d'Eſpagne. 401. conquiſe par François premier. 426. perduë derechef. 427
Nemours. 288. mort tragique du Comte de Nemours. 316
Nemours Comté. 378. 379.
Neveux des Papes, & leur pouvoir ſur leurs oncles. 418
Neſle ville en Picardie, & combien elle fut mal-traitée par le Duc de Bourgogne. 305
Nicolas V. Antipape. 88
Nice, lieu où ſe fit une conference entre le Pape Paul III. le Roy François premier & l'Empereur Charles-quint. 498. 511
Nicolas Duc d'Anjou & de Lorraine, ſa mort. 307
Nobleſſe contre qui indignée. 100. 101
Noces. Etrange accident arrivé aux noces d'une des Dames de la Reine. 187
Nogaret (Guillaume de) 28. 29. 30. 33. 34. 38
Nominaux d'où ainſi nommez, & qui fut l'auteur de cette ſecte. 365
Normandie, ce qui ſe paſſa en cette Province à la deſcente des Anglois. 102. 117. la Duché de Normandie unie inſéparablement à la Couronne. 131. la Normandie rentrée ſous la puiſſance de l'Anglois. 225. la Normandie beaucoup ébranlée. 272. & reconquiſe en-

tierement par les François. 273
Norfolc Duché. 444
Notables du Royaume de France aſſemblez à Paris pour reformer l'Eſtat. 210. 294
Notables aſſemblez au ſujet de la rançon de François I. 464
Novarre aſſiegé. 403. 437. 446
Nove (Paul de) élû Duc de Genes par le peuple revolté. 390. ſa mort. *la même.*
Noyon, traité qui fut fait en cette ville entre François premier & Charles-quint. 420

O

OD E T-Daidic-Leſcun, ſon ambition & ſa vanité. 299. 305
Official. Plainte contre les Officiaux des Eveſques; & ce qu'il en arriva. 88
Officier. Ordonnance importante touchant la mutation des Officiers. 296
Okam Cordelier & ſçavant homme. 236. 365
Olivier fils aiſné de Jean de Blois, & ſa trahiſon lâche à l'endroit du Duc de Bretagne. 224. eſt condamné à mort avec ſes trois freres. 225
Oquetonville, Gentilhomme Normand, meurtrier du Duc d'Orleans. 201
Orage arrivé dans le pays Chartrain, qui fit peur à l'Anglois, & le fit reſoudre à faire la paix. 129
Orange. Louys de Chalon Prince d'Orange, Partiſan du Duc de Bourgogne, & ſon courage. 253
Orange. Jean Chalon Prince d'Orange. 333. eſt fait priſonnier. 338. Philbert de Chalon Prince d'Orange. 427. 463
Ordres Religieux de diverſes ſortes établis pendant le treiziéme ſiecle. 47
Ordre militaire de Saint Maurice. 360
Ordres Religieux Reformez. 364
Orient. Fin de l'Empire d'Orient. 277
Orleans aſſiegé par les Anglois. 250. ils levent le ſiege. 252
Orleans. Quel eſtoit le ſujet principal des haines implacables entre les Maiſons d'Orleans & de Bourgogne. 183. 194. 199. quelle pourſuite fit la Ducheſſe d'Orleans pour faire punir ceux qui avoient fait mourir ſon mary. 202. ſon reſſentiment & ſa mort. 204. le party de la Maiſon d'Orleans, nommé des Armagnacs, fort affoibly. 207. s'allie avec le Roy d'Angleterre. 209
Orleans (Charles d') Duc d'Angouleſme. 314
Ornemens Royaux negligez par Charles VI. 232
Orval (Amanjeu d'Albret, Seigneur d') ſa victoire ſur les Anglois & Bordelois. 273
Oſtages en grand danger. 405
Othelin Comte de Bourgogne. 20
Othoman. En quelle année a commencé la Maiſon redoutable des Othomans. 27
Othon Colonne, élû Pape. 222
Otrante priſe d'aſſaut par Acmet, grand Viſir du Sultan Mahomet II. 320
Oubliette, priſon ainſi nommée. 168
Outrecour (Nicolas d') Docteur, ſes erreurs. 241
Oyſeau. Sanglants combats entre des Oyſeaux de toutes eſpeces, grands & petits. 207

P

PADILLIA (Jean de) Chef des revoltez d'Eſpagne. 426
Padoue aſſiegée. 394
Pairies laïes érigées en France. 86
Paix de Bretigny jurée par les Rois de France & d'Angleterre. 130. 137. 144
Paix de Pontoiſe. 212
Paix remarquable entre le Pape, l'Empereur & le Roy François premier. 471
Palavicini (Manfroy) eſt fait priſonnier. 433
Paleologue (Jean) Empereur de Grece. 139
la *Paliſſe.* 430. 444. 447. ſa mort. 451
Paluau, Chaſteau de ce nom en Poitou, où fut empriſonné le Duc de Bretagne. 224
Pamiez. Abbaye de S. Antonin, de Pamiez, quand érigée en Eveſché. 23. 28

Digitized by Google

Pampelone assiegé. 402. sa prise. 424
Papes, dont les noms sont mentionnez en ce Volume avec le temps de leurs seances. 16. 66. 74. 82. 112. 136. 162. 244. 328. 348. 370. 410
Papes qui publient des croisades, & à quoy ils s'en servent. 43
Pape. Combien il y a eu de Papes François, qui ont tenu le saint Siege à Avignon. 233
Paris par qui fortifié. 120. peuple de Paris harangué par Charles Roy de Navarre. 123. divisé & inconstant en ses affections. 124. discorde entre la Bourgeoisie & la Noblesse de Paris, & quelle en fut la suite. 126. Paris bloqué par eau & par terre. 127. les environs de Paris pourquoy exposez à la furie des gens de guerre. 168. grande émotion dans Paris, & sa fin. 211. Paris tourmenté de nouveau. 220. sinistre effet de la fureur du peuple de Paris. 222. quel estoit le sentiment du peuple aprés l'assassinat commis en la personne du Duc de Bourgogne. 227. de l'Evesché de Paris. 230. Paris reduit sous l'obeïssance du Roy Charles VII. & ce qui en arriva. 260. Paris bloqué par la ligue du Bien public. 291. Paris dépeuplé & repeuplé. 295. le nombre de ses Bourgeois armez. *la même.*
Parisiens extraordinairement mal-traitez. 173
Paris alarmé. 492. 513. 515
Parlemens nouvellement créez. 371
Parlement de Paris, son éloge remarquable. 358. 359
Partisans massacrez. 168
Patarins de Boheme, & qui ils estoient 188
Pavie. Le Cardinal de Pavie poignardé. 398
Pavie assiegée par François premier, & quelle en fut la suite. 449. 450. issuë de la bataille de Pavie. 451. la ville est prise & saccagée. 465
Pavilly (Eustache de) Religieux Carme, Docteur en Theologie, & sa harangue trop libre au Dauphin Duc de Guyenne. 211
Paul III. & son élection. 482. 498. 509. 517. 520
Paulin Iscalin, Baron de la Garde, Ambassadeur à Constantinople. 507. 517
Pays-bas, ou Provinces Unies. 216
Pazzy, famille tres-ancienne de Florence. 318
Pembroch gendre de Henry Roy d'Angleterre. 144
Penitens, Ordre Religieux. 47
Percy (Thomas du) Sénéchal de la Rochelle. 144
Pere traité cruellement par son fils. 509. 510
Perigord, Cardinal Legat du Pape. 118
Perigord, Province reconquise par Bertrand du Guesclin. 148
Peronne. Le Roy Louys XI. enfermé dans le Chasteau de cette ville par le Duc de Bourgogne. 298. ce qui en arriva. 299
Peronne assiegée. 492
Perpignan rendu aux François. 311
Perpignan assiegé inutilement. 507
Percy (Henry de) Comte de Nortombelland. 199
Pescaire, le Royaume de Naples luy est offert. 455. sa perfidie & sa mort. *là même.*
Peste la plus furieuse & la plus meurtriere que l'on vit jamais. 107
Peste de sept ou huit ans. 132
Petit (Jean) Cordelier, Docteur en Theologie, & Orateur du Duc de Bourgogne, sur l'assassinat du Duc d'Orleans. 202
Petrarque fameux Poëte Italien. 237
Philbert Duc de Savoye amené en France. 321. sa mort. *la-même.*
Philippe III. surnommé le Hardy, second fils de saint Louys, son retour de la Terre-Sainte en France. 3. 6
Philippe IV. dit le Bel, fils de Philippe le Hardy, son mariage. 13. 17. sa mort. 42. son Testament. *la même.* ses enfans. *la même.*
Philippe, dit le Long, Comte de Poitiers, & depuis Roy de France. 62. 67. sa mort

mort & ſon Teſtament. 72
Philippe, fils aiſné de Charles le Bel. 81
Philippe VI. dit de Valois, ſurnommé le Bien-fortuné. 83. Regent avant que de regner. 81. 84. ſon avenement à la Couronne, & ſon Sacre. 85. ſon voyage en Flandre, & le danger où il fut de perdre la vie. *la même.* il érige des Pairies layes en France. 86. il maintient l'Egliſe dans ſes droits 89. ſon pelerinage à Marſeille & ſa paſſion pour la guerre ſainte. *la même.* il ſe croiſe avec trois autres Rois. 91. il vange juſqu'à ſes défiances. 99. il perd une ſignalée bataille contre les Anglois. 103. il entreprend de ſecourir Calais aſſiegé, il augmente ſon Royaume du Dauphiné, des Comtez de Rouſſillon & de la Cerdaigne dans les Pyrenées, & de la Baronie de Montpellier en Languedoc. 100. ſa derniere maladie, & ſa mort, ſes femmes & ſes enfans. 101
Philippe Roy de Navarre, & ſa mort. 99
Philippe, fils d'Eudes Duc de Bourgogne, & ſa mort. 101
Philippe, Duc de Touraine, fils de Jean I. Duc de Bourgogne, priſonnier en Angleterre avec ſon pere. 119. 138. ſon mariage avec l'heritiere de Flandre. 143. il devient Comte de Flandre par la mort de ſon beau-pere. 174. ſa mort. 196. ſes enfans. *la même.*
Philippe Comte d'Evreux. 120
Philippe de Navarre, pere de Charles le Mauvais. 125. ſon eſprit violent. 127. ſa mort. 138
Philippe Comte de Nevers & de Rhetel. 196. ſa mort. 218
Philippe, ſecond fils de Louys Duc d'Orleans. 202
Philippe Comte de Charolois, fils & ſucceſſeur de Jean Duc de Bourgogne & Comte de Flandre. 227. ſon mariage avec Iſabelle de Portugal. 254. ſa bonté genereuſe & politique. 264. ſes traverſes dans ſon pays. 276. ſon grand déplaiſir. 294. ſa mort. 295
Philippe, fils du Roy de Majorque. 239
Philippe, ſecond fils d'Antoine Duc de Brabant. 251
Philippe, ſecond fils de Louys Duc de Savoye, priſonnier au Chaſteau de Loches. 286
Philippe de Savoye, Comte de Breſſe. 353
Philippe Archiduc. 345. 352. ſon hommage au Roy Louys XII. 380. 382. 388. ſa mort. 390
Philippe Landgrave de Heſſe. 481
Philippin Commandant de Galeres. 467. 469
Phrénéſie inconnuë à tous les ſiecles precedens, & ſa deſcription. 151
Phtiriaſe, horrible maladie. 485
Picardie ravagée par le Duc de Bourgogne. 305
Picardie en troubles. 439. 444. les frontieres de cette Province ravagées. 495
Pie II. & ſon deſſein de croiſer toute la Chreſtienté contre les Turcs. 279
Piémont, paſſage pris par ce pays. 496
Pierre Roy de Chypre. 138
Pierre ſurnommé le Cruel & le Méchant, Roy de Caſtille. 140. ſa mort. 142
S. *Pierre* de Luxembourg. 240
Pierre de Navarre. 382. 416. 463. 469. ſa mort. *la même.*
Pillards menez en Eſpagne. 140
Pillerie de gens de guerre. 122
Piſe, & ce qui fut ordonné au Concile tenu en cette ville. 206
Piſe recouvre ſa liberté. 349. 352. 356. 376. Conciles tenus en cette ville. 398. 399. 401. 402. 405
Piſqueton, premiere priſon de François premier. 451
Plaintes reciproques & remarquables de grands Princes. 482. 484. 487
Pluyes continuelles pendant un Eſté. 60
Point-l'Aſne, Sobriquet de Jean de Paris, de l'Ordre des Jacobins. 241
Poiſon écoulé par une fiſtule au bras. 159
Poitiers, bataille donnée prés de cette ville. 118
Poitou retourné au Domaine de la Fran-

ce. 149
S. *Pol.* Conduite du Comte de S. Pol, Gouverneur de Paris. 208. eſt fait Conneſtable. 292. ſa duplicité. 307. ſa recidive & ſon audace. *là même.* manque de cœur & d'eſprit. 310. ſa priſon, ſon procez & ſa mort par Arreſt. 311
Pompadour (Gefroy de) Eveſque de Perigueux, priſonnier. 336
Poncher (Eſtienne) Eveſque de Paris, & ſa fidelité inébranlable. 392. 397. 403
Pont-Dormy vaillant Capitaine. 445
Le Seign ur de *Ponts.* 336
Pontorſon pris & repris. 249
Portugais, qui découvrent les Iſles Fortunées. 229
Portugal; la Couronne de ce Royaume debattuë entre un baſtard & une baſtarde. 178. 179
Poſtes établies en France ſous le Roy Louys XI. 318
Poulenes, ſorte de chauſſures. 140
Poyet (Guillaume) Preſident au Parlement de Paris. 484. devient Chancelier. 498. 502. ſa priſon. 503. ſa mort. *là meſme.*
Pragmatique, rempart de l'Egliſe Gallicane. 262. declaration pour l'abolir qui n'eut point d'effet. 295
Pragmatique-Sanction entierement abolie. 360. 365. 417
Prague (Jerome de) Compagnon de Jean Hus; condamné au Concile de Conſtance. 221. 222
Praguerie, nom d'émotion. 263
du *Prat* (Antoine) premier Preſident au Parlement de Paris, enſuite Chancelier de France, & les grands maux qu'il a cauſez en ce Royaume. 441. ſa mort étrange. 485
Prelat Gendarme. 174
Prelat Capitaine. 306
Prelats qui deshonorerent leur profeſſion dans le quatorziéme ſiecle. 240
Prelats illuſtres en France pendant le ſeiziéme ſiecle. 367
Preſens dommageables à ceux qui les font. 409
Princes du Sang, ambitieux. 163. 288.
Princes du Sang. Voyez *Ducs de Berry*, de *Bourbon*, de *Bourgogne*, d'*Orleans* & *Paris.*
Proceſſion, où les femmes vont les premieres, & les hommes aprés. 305
Prodiges qui paroiſſent au Ciel. 93
Profeſſeurs Royaux quand & par qui inſtituez à Paris. 475
Provence troublée. 178. acquiſe au Roy Louys XI. 321
Provence. Charles-quint entre en ce pays avec une grande armée, & y eſt fruſtré de ſes eſperances. 490
Proteſtans, & l'origine de ce nom, donné aux Lutheriens. 473. 505
Proviſion des Benefices, reſervée au ſaint Siege. 234
Pſautier de la Vierge. 364
Pucelle d'Orleans, ſuppoſée. 256
Puits empoiſonnez, & à qui on en imputa le crime. 240

Q

QUATRIE'ME du vin remis au huitiéme. 290
S. *Quentin* ſurpris par le Connétable de Saint Pol ſur le Duc de Bourgogne. 302
Querelle conſiderable & ſanglante, & quel en eſtoit le ſujet. 132
Queſteurs de croiſades & leurs deſordres. 421

R

RAIMOND Perault Eveſque de Curs en Allemagne, Cardinal & Legat aux pays du Nord pour reformer le Clergé. 367. ſa mort. 368
Rangon (Guy de) 493
Raoul Comte d'Eu & de Guines, Conneſtable de France, & ſa fin malheureuſe. 102. 113
Raoul Duc de Lorraine & ſa mort. 104
Ravages faits pendant la paix, ſemblables à ceux de la guerre. 152
Ravenne uſurpée par les Valentins. 397. ſaccagée. 400

Ravaſtein, Seigneur, nommé Philippe de Cleves. 315. ſa mort tragique. 316. 378. 389
Réaliſtes, d'où ainſi nommez. 305
Reforme d'Etat. 210
Regence ſans Roy. 62. 81
Regne enſanglanté par les guerres. 213
Reines Doüairieres au nombre de deux en France dans un meſme temps. 115
Reines de France allaitoient anciennement leurs enfans. 143
Religieux. Pluſieurs Ordres Religieux établis pendant le treiziéme ſiecle. 47
Reliques des Saints. 49
Remy (Pierre) Intendant des Finances, ſa condamnation & ſon ſupplice. 84
René d'Anjou Duc de Bar eſt fait priſonnier. 256. devient Roy de Naples. 257. 261. 262. 270. eſt chaſſé entierement de ſon Royaume. 308. 312. ſa mort. 319
René, ſecond fils du Duc d'Anjou Roy de Sicile. 220
René Comte du Perche, fils de Jean Duc d'Alençon, & traître à ſon pere. 296
René de Vaudemont Duc de Lorraine. 308. 313. 321
René Duc de Lorraine. 332. 339
René baſtard de Savoye, & ſa mort. 451
Renée fille de Louys XII. & femme d'Hercule Duc de Ferrare. 408. 482
Renée ſœur de Claude épouſe de François premier, & le projet de ſon mariage avec l'Archiduc. 441
Rennes aſſiegé par le Duc de Lancaſtre. 121. 122
Reſerves des fruits des Benefices au profit du ſaint Siege. 234
Reſolutions plus faſtueuſes qu'effectives. 423
Retondeurs, quelle ſorte de gens c'eſtoit. 261
Revoltez jettez en fort grand nombre dans la riviere ſans autre forme de procez. 168
Revolutions notables en France. 211. 212. 274
Rhodes conquiſe par les Chevaliers de ſaint Jean de Jeruſalem. 38
Rhodes aſſiegé par les Turcs. 320
Rhodes enlevée aux Chevaliers de ſaint Jean de Jeruſalem par Solyman Sultan des Turcs. 440
Rhume qui fit taire le Barreau, les Chaires & les Colleges. 215
Richard II. ſurnommé de Bordeaux, fils d'Edoüard Prince de Galles, & enfin Roy d'Angleterre. 153. 184. 188. 191. priſonnier & étranglé. 192
Richard frere de Jean, Duc de Bretagne 224
Richard Duc de Gloceſtre, par quel moyen ſe mit la couronne d'Angleterre ſur la teſte. 323
Richard Duc d'York ſema la guerre civile parmy les Anglois. 274
Richard Roy d'Angleterre, & ſa mort. 332
Richemont, Comte d'Angleterre, priſonnier en Bretagne. 332
Rieux, Mareſchal. 339. 340
Rincon Ambaſſadeur pour François premier, tué par les Eſpagnols. 505. 506
Ripelmonde en Flandre, bataille donnée en ce lieu. 276
Riviere (Poncet de la) Maire de Bordeaux. 331
les *Riari*. 373
Robert II. Comte d'Artois. 18
Robert de Brus. 19
Robert d'Artois, les pretentions qu'il avoit ſur le Duché de Bourgogne, cauſerent de grands troubles en France. 89. ſa mort. 99
Robert Roy de Naples, Prince tres-ſage & amy de la France. 95. ſa mort. 99
Robert Duc de Bar. 137
Robert Duc de Baviere & Comte Palatin élû Empereur. 191. ſa mort. 206
S. *Roch* natif de Montpellier. 140
Rocandolf General d'Armée pour l'Empereur. 420. 505
Rochefort (Guillaume de) Chancelier de France. 329. 341
Rochelle renduë aux François par une ruſe remarquable. 148. la Rochelle chaſtiée d'une noble & Royale maniere. 508

Rochelois mal affectionnez aux Anglois. 149
Rodolphe ſurnommé *le Roux*, élû Empereur. 5. 6. ſa mort. 20
Rodolphe fils de l'Empereur Albert, & ſon mariage avec Blanche fille de Philippe le Bel. 27
Roger (Pierre) nommé à l'Archeveſché de Sens. 120
Rohan, Vicomté. 339
Rome, les Papes retournent en cette ville aprés avoir demeuré ſoixante & douze ans à Avignon. 153. ſa Cour. 385. 396. aſſiegée & ſaccagée par Charles de Bourbon, Conneſtable de France. 462
Romains défaits dans Rome meſme. 157
Romillé, Entremetteur d'Affaires d'Etat. 284
Ronſac Echevin de Paris. 120. 127
Roſaire quand inſtitué. 49. ſa grande devotion. 364
Roüen remply de ſeditions. 168. Henry V. Roy d'Angleterre met le ſiege devant cette ville. 225. grandes extrémitez que l'on y ſouffrit, & la derniere reſolution qui y fut priſe *la même*. ſa reddition entraîna le reſte de la Normandie. *la meſme*.
Roüen ſe rend à Charles VII. 272
Roüere (Jean de la) Legat & neveu du Pape. 312
Roüere (Julien de la) Cardinal, & ſon addreſſe pour eſtre élû Pape. 340. 384. 485. 392. 394. 397. ſa mort. 402
Rouſſillon, Comté engagée au Roy de France. 311
la *Ruë*, Chambellan du Roy de Navarre, tres-méchant homme. 154. ſon ſupplice. *la meſme*.
Ruel, Etats convoquez en ce Chaſteau. 117
Rubeu pré baſtard. 287

S

SACRAMENTAIRES. 483
Saints du 13. & 14. ſiecle. 49. 240
Saiſons déreglées en France. 476
Salerne. Quelle étoit la ſageſſe du Prince de Salerne. 348
Salique. Grande conteſtation ſur l'intelligence de la Loy Salique. 84
Saliſbery, mort du Comte de ce nom. 251
Salviati (François) Archeveſque de Piſe, & ſa fin tragique. 318
Saluſſe Marquiſat. 384. 449. 459. mort du Marquis de Saluſſe. 469. 490
Salutation Angelique, par quel Roy a eſté ordonnée. 304. 364
Sancerre, Mareſchal de France & Gouverneur de la Guyenne. 175. 191. 192
Sang répandu par Jeſus-Chriſt à l'arbre de la Croix, s'il perdit l'union hypoſtatique. 362
Sanſeverin, Cardinal. 400
Sanſeverin (Galeas de) grand Ecuyer. 436
Sarragoſſe. Le baſtard de Ferdinand Roy d'Eſpagne, élû Eveſque de Sarragoſſe & Gouverneur de l'Arragon. 418
Savonarole (Jerome) Dominiquain, & ſes predictions. 347. ſa mort funeſte & tragique. 358
Savoye en continuelle guerre contre les Comtes de Viennois. 108. érigée en Duché 219. le Duc de Savoye, partiſan du Duc de Bourgogne. 253
Savoye (Jacques de) Comte de Romont, & ſa querelle avec les Suiſſes. 312
Savoye (Philippe de) Comte de Breſſe. 353
Sçavans. Diſputes remarquables entre perſonnes ſçavantes. 362. hommes ſçavans en France pendant le quinziéme ſiecle. 365
Scapulaire des Carmes. 49
Schinet (Matthieu) Cardinal Eveſque de Sion, ennemy de la France. 394. 397. 434
Schiſme de quarante ans. 156. 157 191. 197
Schiſme fort grand, ſon origine & ſa durée. 421. origine du Schiſme d'Angleterre. 470
Scot, autrement Jean Duns, Ecoſſois. 237
Seditions frequentes dans Paris. 173
Sel. Par qui a eſté inventé le premier impoſt ſur le Sel. 100

Digitized by Google

Selim, Sultan des Turcs. 421
Selve (Jean de) premier Preſident au Parlement de Paris. 455
Severac, Mareſchal de France. 246
Sforce (Louys) Duc de Milan, bon amy du Roy Louys XI. 292
Sforce (François) reconnu pour Duc de Milan. 287. le bon ſuccez de ſon Conſeil. 293
Sforce (Ludovic) ſes addreſſes pour entrer en poſſeſſion de la Duché de Milan. 345. ſurnommé le More. 346. 347. 348. 352. 353. dépoüillé. 374. rétably. 375. ſa priſon & ſa mort. 376
Sforce (François) Duc de Milan, ſa ligue avec l'Empereur, les Suiſſes & Ferdinand Roy d'Eſpagne, contre le Roy François premier. 401. 403. 404. 417. 436. 437. 445. 458. 459. 472. ſa mort. 486
Sicile, progrez des François en ce Royaume. 18. 22
Sigiſmond de Luxembourg, Roy de Hongrie élû & maintenu Empereur. 206. ſert de Soudiacre à la Meſſe du Pape. 216. ſon voyage en France & en Angleterre. 219. 235. ſa mort. 262
Sigiſmond, Duc d'Autriche. 303. 309. 317
Simonie, fille du luxe & de l'impieté. 34
Sixte IV. 303. 331. ſa mort. *la meſme.*
Smalcalde, Ligue appellée de ce nom. 481
Soiſſons miſerablement ſaccagé. 214
Soliman, Sultan des Turcs ſucceſſeur de Selim II. 440. entre dans la Hongrie. 473. 476. 477. 496. 505. 510
Sommerſet Gouverneur de Roüen pour le Roy d'Angleterre. 270
Sorbonique, origine de la Theſe que l'on appelle *la grande Sorbonique*. 236
Sorciers en grand nombre. 362
Soulechat (Denys) frere Mineur, & ſes erreurs. 241
Souliers, grand negociateur. 322
Souſtraction retirée dans un ſchiſme. 195. 200. 202. publiée. 203. ordonnée dans un Concile. 206
Spenſer pere & fils, Favoris du Roy d'Angleterre. 77. 79. leur ſupplice. 79
Stampis (Jean) General des Auguſtins. 422
Stuart (Jean) Duc d'Albanie. 449. 452. 479
Subtilité ſcholaſtique reprimée. 45
Suffolk Duché. 407. 440
Suiſſes font alliance avec les villes de Bâle & de Strasbourg. 309. 354. 357. 380. 395. 400. 404. 405. ſe declarent ennemis de la France. 416. 434. 436
Supplices extraordinaires & ſans forme de procez. 173
Surienne (François de) Capitaine Anglois. 265
Suſanne femme de Charles de Bourbon, Conneſtable de France. 441
Syrie, fin des conqueſtes des Chreſtiens en ce pays. 20

T

TAILLES diminuées d'année en année. 371
Talbot, l'honneur des Capitaines Anglois. 265. 275. ſa mort. *la meſme.*
Taleyrand (Archambaud de) Comte de Perigord, ſa condamnation & ſes biens confiſquez. 192
Talmont fils unique de Louys de la Trimoüille, ſa mort. 416
Tanneguy du Chaſtel Prevoſt de Paris, & ſon action hardie dans un grand trouble. 222. 226. 227
Tard-venus, quels ravages font en quelques Provinces de France. 157
Tartares, eſpece de vagabonds en Allemagne. 221
Tempeſte qui préſage de grandes guerres. 425
Templiers ſupprimez. 35. 38. détruits entierement. 233. 238
Teroüenne aſſiegé, pris & démantelé. 405
Terragone, ſon Archeveſché diviſé en deux Metropoles. 234
du *Tertre*, Secretaire du Roy de Navarre, fort méchant homme. 154. ſon ſupplice. *la meſme.*
Themir-lanc Roy des Tartares. 183
Thierry fils du Seigneur de Perruveys, élû Eveſque de Liege au préjudice de Jean de Baviere, & les grands troubles

qui en arriverent. 203
trois *Thomas* d'Angleterre, & leurs mauvaises qualitez. 478
Toison d'Or, en quel temps l'Ordre en a cité établi. 254
Tomore (Paul) Cordelier, Archevesque, & General d'Armée. 460
Tonnerres continuels durant l'Hyver. 93
Toulouse, Comté, unie inséparablement à la Couronne. 131
Tour sans venin. 499
Tournay assiegé par le Roy d'Angleterre. 96. rendu à l'Anglois. 405
Tournelle, érection de cette Chambre au Parlement de Paris. 413
Tourniel (Philippe) & ses horribles cruautez. 437. on le pend. *la même.*
Tournon (François de) Evesque d'Embrun. 455. est fait Cardinal. 504. ses conseils scrupuleux. 519. 520
Trahison insigne punie séverement. 115
Trente, Concile tenu en cette ville. 509. 517
Trimouille (Guy de la) aveuglé de sa faveur. 190. 250. 256. est fait prisonnier. 256
Trimouille (George de la) 317. 338. sa lenteur en Italie, & pourquoy il en usa ainsi. 383. chapeau de Cardinal promis à son neveu. 389. est le plus renommé des Capitaines de Louys XII. qui luy donne la charge de recouvrer la Duché de Milan. 403. sa judicieuse & necessaire negociation avec les Suisses, qui assiegeoient Dijon, encore qu'il n'en eût pas l'ordre. 404. 405
Trinité. L'Ordre de la Sainte-Trinité de la Redemption des Captifs. 49
Trivulce (Jean-Jacques) Milanois. 351. le Roy Loüis XII. luy donne le Gouvernement de toute la Duché de Milan. 375. est fait Marêchal de France, & General de l'armée d'Italie. 397. il recommence la guerre & prend Concorde. 398 404. sa mort & son épitaphe. 422
Trompette, Chasteau qui porte ce nom dans la ville de Bordeaux. 275
Troye (Jean de) Chirurgien, Chef d'une faction dans Paris. 212
Tunis. Par quelle addresse les Genois renoüerent le commerce avec le Roy de Tunis. 183. ce Royaume est disputé par deux freres, fils du Roy Mahomet. 485
Turcs quels progrés font en Europe. 183. entrepriſe contre les Turcs, mais vaine & desavantageuse. 190. Armée navale contre les Turcs. 378. projet d'entrepriſe contre les Turcs 423. 477. le Turc en Hongrie. 460. 472. 499
Turin assiegé.

V

VAL. La Congregation de Sainte Catherine du Val des Ecoliers, & celle du Val des Choux. 49
Valence & Die, Comtez unies au Dauphiné. 272
S. *Vallier*, son crime, sa condamnation, & sa grace. 444
Vannes, assiegé par Edoüard Roy d'Angleterre. 99
Varnes, sanglante bataille donnée en ce lieu contre les Turcs. 266
Vaudemont, la Maison de ce nom rentre dans la Duché de Lorraine. 307. mort du Comte de Vaudemont. 469
Vaudois, heretiques, entierement exterminez. 44. 516.
Venceslas de Luxembourg. 137
Venceslas, fils de l'Empereur Charles IV. parvient à l'Empire. 155. 157
Venceslas, Empereur & Roy de Bohême, vient en France, & y fait voir sa brutalité. 191. est degradé. 193
Vendosme érigé en Duché Pairie. 412
Vengeance remarquable de la Noblesse. 173
Venise, Etat Aristocratique. 246
Venitiens, leur coûtume à l'égard des prisoniers de guerre, & leur peu de courage. 200. 351. sont de rusez politiques. 354. leur desir de s'approprier la ville de Pise. 372. se raccommodent avec les Florentins par le moyen du Duc de Ferrare. 374. leurs conquestes au-delà

de l'Adde. *la meſme*. meſintelligence entre les François & les Venitiens, & de quoy elle fut cauſe. 378. témoignent manifeſtement leur haine contre Loüis XII. 380. fourniſſent des vivres à Gonçales, inveſti dans Barette ſans aucunes munitions ni de bouche, ni de guerre. *la-même*. ferment le paſſage de la vallée de Trente aux Troupes de l'Empereur. 391. pourquoy reçoivent en triomphe dans leur ville Barthelemy d'Alviane leur General. *la même*. Ligue contre eux entre le Pape, l'Empereur Maximilian, le Roy Loüis XII. & Ferdinand Roy d'Eſpagne. 392. conſternation des Venitiens par la valeur des François. 393. ils ſont introduits dans la ville de Breſſe. 399. quittent l'allianee du Roy François I. 441. ſont fort ſages dans l'adverſité. 454. 459. 463. 467. 468. 472. 495. 507

Ventadour, Comté. 263

Vents favorables à la France. 150

Vente d'une fille de la premiere qualité de la Couronne. 131

Vergy, le plus puiſſant Seigneur des deux Bourgognes, priſonnier. 315

Vernéuil pris par ſtratagême & repris par force. 248

Veronne bloquée par les François & par les Venitiens. 420

Veſc (Eſtienne de) Chambellan de Charles VIII. & Sénéchal de Beaucaire. 346. 348. 352. 355

Vexation horrible par ceux qui levoient les impoſts, & la gabelle. 132

Vicaires du S. Siege. 373

Vienne, lieu aſſigné pour y tenir un Concile General. 38

Vienne (Jean de) Admiral de France, & ſon heureux retour d'Angleterre. 177. 183

Vienne en Autriche, aſſiegée par le Turc. 473

Villes en armes pour ſe défendre des impoſts. 173. comment chaſtiées. *la-meſme*.

Ville de bois. 178

Villiers (Philippe de) introduit furtivement & de nuit dans Paris avec huit cens chevaux, & ce qui s'en enſuivit. 222. ſa mort tragique. 261

Villiers-l'Iſle-Adam (Pierre de) Grand-Maiſtre des Chevaliers de ſaint Jean de Jeruſalem. 440

Vin glacé, vendu à la livre. 512

Vincennes, orage épouventable ſur ce Chaſteau, & ce qu'il pouvoit préſager. 92

Vincheſtre, Cardinal. 231

Viret, Miniſtre Sacramentaire. 484

Ulric, Duc de Virtemberg. 404

Voldemar III. Roy de Dannemark. 134

Volſey (Thomas) Cardinal, Evêque d'York. 447. 470. utile à la France. 453. 462. ſa diſgrace. 471. ſa mort. *la-même*.

Union de trois Rois, qui étonne le Turc. 505

Univerſité de Paris, & ſon Decret ſur la queſtion des Ames aprés la mort. 91. ſe ſouleve pour la conſervation de ſes Privileges, & ſon éloge. 185. 187. 200. grande marque de ſon pouvoir. 197. 210. reglemens pour l'Univerſité de Paris. 276. oppoſée aux Privileges des quatre Mendians. 363

Urbain V. 133. ſa mort. 147

Urbain VI. & ſon election par feinte, ſe porte pour legitime, & eſt enſuite declaré intrus. 156. ſa mort. 186

Urbin. François-Marie, Duc d'Urbin. 398. General de l'armée Venitienne. 459. combien de temps dura la guerre d'Urbin. 421

d'*Urſé*, grand Ecuyer. 331

Urſins (Jean & Jacques des) freres, ſucceſſivement Archeveſques de Reims. 368. 380. 384. 386

Uſuriers Italiens bannis de France. 108

Warvich Comte. 301. ſa mort. 303

Weſel (Jean) Cordelier. 365

Wiclef, ſa memoire anathematiſée au Concile de Conſtance. 221

Wicleſiſtes heretiques. 361

Wirtemberg, querelle des Ducs de ce pays. 481

X

XAINTES, capitale du pays d'Aunis par qui bruſlée. 80
Xancoins (Jean) Receveur general des Finances, ſon crime & ſa condamnation. 278
Ximenés (François) Cardinal, Eveſque de Tolede, & Gouverneur de Caſtille. 418

Y

YOLAND, fille de Robert IV. Comte de Dreux. 92
Yoland fille de René d'Anjou, & ſon mariage avec Ferry de Vaudemont. 261
York, le Duc de ce nom vient en France. 215
Yvain de Galles, commandant l'armée navale d'Eſpagne contre l'Angleterre, ſa patrie. 150
Yvry aſſiegé & pris par le Duc de Bethfort. 248

Z

ZAPOLS (Jean de) Vaivode de Tranſylvanie. 460
Zeny commandant des Galeres des Venitiens. 200
les *Zeni* Capitaines Venitiens. 344
Zigens, eſpece de vagabonds en Allemagne. 221
Zizim fils de Mahomet II. 321
Zizim frere de Bajazet gardé par les Chevaliers de Rhodes. 341. 350
Zuingle (Ulric) Curé à Zurich en Suiſſe, & ſa revolte contre le Pape. 422
Zurich, pourquoy les Suiſſes s'aſſemblerent en cette ville. 416

Fin de la Table des Matieres.